This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY

OF THE

University of California.

No. 5733

Division

Range

Shelf

Received Apr. 24, 1872.

LIBRARY

OF THE

University of California.

No. 3733

Division

Range

Shelf

Received Apr. 24, 1872.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XC. — 1er NOVEMBRE 1870.

LIBRARY

OF THE

University of California.

No. 3733

Division

Range

Shelf

Received Apr. 24, 1872.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XC. — 1er NOVEMBRE 1870.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1870

AP20
R34
1870:6

LA

SOCIÉTÉ DE BERLIN

DE 1789 A 1815

D'APRÈS DES CORRESPONDANCES ET DES MÉMOIRES DU TEMPS PUBLIÉS DE 1859 A 1869.

III.

LE RÉVEIL D'UNE NATION (1).

I.

« Oui, » écrivait de Rome Guillaume de Humboldt à Henriette Herz en 1807, pendant qu'on se battait encore à Eylau et à Friedland, « oui, nous sommes malheureux, et tous ceux qu'unissait autrefois un cercle gai et inoffensif le sont avec nous; mais le germe de notre malheur était dans notre insouciance d'alors. » Ce sentiment fut général après Iéna. Tout d'abord ç'avait été comme un étourdissement; on avait regardé autour de soi stupéfait, on eût dit une ville endormie se réveillant au bruit d'un tremblement de terre ou d'une éruption volcanique. « Tout calcul de ce qui peut s'ensuivre, » disait Hélène Jacobi à son frère le philosophe, « est impossible même au plus habile des politiques et des tacticiens... Nous ne voyons que la dernière main sous laquelle la machine ver-

(1) La publication de cette série sur *la Société de Berlin* à une autre époque, à un moment où la Prusse avait aussi ses désastres, où elle ne songeait guère à ce langage hautain et cruel d'aujourd'hui, a été interrompue par la guerre, et on comprendra le sentiment qui a dicté cette résolution. Maintenant que notre malheureux pays a été si étourdiment lancé dans des désastres pareils par un autre Napoléon, il peut être utile de lui montrer comment une nation se réveille et renaît à la vie, et cela par l'exemple même de cette Prusse du premier empire. Que ce tableau, tracé avant cette terrible

moulue achève de s'écrouler; nous sommes témoins du fracas, écrasés ou simplement meurtris selon que les débris nous atteignent, ou, en se superposant au gré du hasard, nous protégent... Il ne nous reste qu'une silencieuse résignation. »

Tout le monde ne fut pas aussi résigné qu'Hélène Jacobi et le cénacle qui se réunissait autour d'elle et de son frère à Pempelfort ou à Munich. Berlin en particulier, après s'être livré à une morne tristesse, secoua sa torpeur pour songer à l'avenir. On y comprit à la fin qu'il y avait quelque chose de plus nécessaire que « le développement des belles individualités (1), » et que ce quelque chose était l'indépendance nationale; qu'il y avait une idée plus vraie que l'idée de l'humanité, et que cette idée était celle de la patrie. Dans les petits pays, on pensait encore pouvoir continuer à rêver et à méditer aussi bien à l'ombre des baïonnettes étrangères que sous la protection des gouvernemens nationaux. En Prusse, il devait en être autrement. L'état y avait été malade, bien malade; mais la notion même de l'état n'avait pu s'y perdre totalement, comme sous les petits gouvernemens ecclésiastiques ou laïques de l'ouest, du centre et du midi de l'Allemagne. On y était d'ailleurs profondément attaché à la personne du roi, à une dynastie qui s'était identifiée avec le pays, et qui l'avait pour ainsi dire créé. Aussi la colère du peuple se tourna-t-elle contre les conseillers seuls de la couronne : celle-ci était pour tout le monde au-dessus de la discussion, comme s'il se fût agi d'un souverain constitutionnel et de ministres responsables. Les vertus privées du roi fugitif, ses malheurs, sa simplicité, augmentaient encore l'affection qu'on avait pour sa personne; la reine, si digne dans l'infortune et si courageuse, continuait d'être l'idole populaire.

Cependant le souverain, dont la faiblesse et l'obstination avaient été pour beaucoup dans les causes du désastre, s'aperçut enfin qu'il avait fait fausse route. « Tout est perdu, s'écria-t-il, de qui viendra le salut? Désabusé, je n'attends plus rien de ceux qu'on appelait les appuis du trône : ce n'est que par l'honnête peuple, le brave bourgeois, le simple paysan, que la situation pourra s'améliorer un

guerre, d'autant plus terrible qu'elle a été plus inopinée, par une plume d'origine germanique, par un professeur de faculté hospitalièrement admis au foyer de la France, apprenne à celle-ci ce qui lui reste à faire contre l'armée envahissante, au service d'hommes non moins infatués, non moins imprévoyans que celui qui écrasait alors leur pays sous son fol orgueil, si bien que les écrivains de la France libérale l'ont autant condamné que ceux de l'Allemagne même. Il faudra voir si les écrivains de l'Allemagne nouvelle condamneront le roi Guillaume pour ruiner la France, pour continuer sans motif depuis la triste journée de Sedan une guerre impie, d'autant plus impie que la Prusse a pris déjà une dure revanche en 1814 et 1815 des guerres du premier empire. (*N. de la R.*)

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er mai 1870.

jour. » La reine voyait mieux encore et les vraies causes et les vrais remèdes du mal. « Nous nous sommes endormis, disait-elle, sur les lauriers de Frédéric le Grand, qui, maître de son siècle, créa un temps nouveau; nous n'avons pas continué de marcher, et le temps nous a dépassés. » Chacun dès lors sembla le comprendre. « Il n'y a rien à faire qu'à souffrir ce que l'on ne peut changer, et à sauver ce que l'on peut sauver encore, » disait Guillaume de Humboldt, et il s'y employa noblement lui-même. On sentait qu'il fallait reconstruire le navire qui venait de naufrager si pitoyablement, et tandis que Stein régénérait l'état, pendant que Scharnhorst créait la nouvelle armée, Humboldt organisa le haut enseignement. Ce sera l'éternel honneur des hommes d'état prussiens de 1808 d'avoir compris, sans sacrifier à l'utopie, la valeur des forces morales, et d'avoir dans la crise suprême fait appel à l'esprit plus encore qu'au bras de la nation. Il s'agissait de mettre fin à la domination étrangère : l'autonomie des villes et des provinces, l'obligation égale de tous les citoyens au service militaire, la création d'un puissant foyer intellectuel, furent les trois moyens par lesquels on comptait opérer la délivrance.

L'état organisé par Frédéric II et par son père s'était survécu à lui-même parce qu'il était resté stationnaire. Stein, en le rajeunissant, en abolissant certains priviléges, en assurant la propriété, en déblayant les voies encombrées, en intéressant les citoyens à la chose publique, ranima l'amour de cette chose publique, amour affaibli, sinon éteint sous une longue tutelle. Il ne fallut que peu de temps pour produire ce résultat, parce que des traditions communes, la conscience d'appartenir à un état important, le sentiment de solidarité surtout, s'étaient conservés jusque dans la décomposition morale et politique qui avait précédé l'effondrement de la monarchie. — Scharnhorst fit mieux encore en créant une armée démocratique et nationale destinée à devenir une véritable école de patriotisme, et qui le devint. Ce n'est pas ici le lieu, quand même on aurait la compétence nécessaire pour le faire, de montrer les avantages qu'offrait le nouveau système au point de vue militaire, et pour la prompte augmentation de l'effectif sans surcharge pour l'état. Ce qui frappe, c'est l'effet moral de ces mesures, qui transformèrent la vieille armée prussienne et « d'une galère firent une école, » pour me servir de l'expression d'un contemporain. En imposant aux individus, trop enclins à ne songer qu'à eux-mêmes, ce sacrifice pour la cause générale, on mit un frein à l'égoïsme de plus en plus envahissant qui s'était glissé dans les âmes, et avait conduit les uns à un matérialisme grossier, les autres à un épicurisme raffiné, tous à l'indifférence. Il fallait leur rappeler d'une façon palpable qu'il y a des intérêts généraux à côté des intérêts person-

nels, et qu'il convient de sacrifier à ceux-là une partie de ceux-ci. Il importe que l'homme apprenne à respecter une chose impersonnelle et supérieure, et il est nécessaire que la présence de cette chose se fasse sentir sous une forme tangible, par une privation imposée à l'individu en vue de l'intérêt commun. Il n'y a que les aristocraties intellectuelles qui puissent vivre d'un idéal non incarné : aux masses, il faut des autels visibles, un chef et un drapeau. — Toute l'Allemagne, même celle du midi, était remplie d'élémens de résistance; mais ils étaient épars, c'est-à-dire impuissans. Il sembla nécessaire de les grouper, de les concentrer. L'état, épuisé par la guerre et les contributions, trouva moyen de fonder et de doter richement l'université de Berlin, où les savans de toutes les contrées de l'Allemagne furent appelés. Bientôt la jeunesse y affluait, impatiente d'écouter les voix hardies qui osèrent prêcher le patriotisme au milieu des ennemis campés dans la capitale. « La lutte des armes est terminée, s'était écrié Fichte; nous allons commencer la lutte des principes, des mœurs, du caractère. » Pour y arriver, il fallait réveiller l'idée du devoir, combattre l'égoïsme qui se cachait sous une esthétique idéaliste, prêcher à une génération habituée à écouter et à scruter chacun de ses mouvemens l'oubli de soi-même et le dévoûment à une cause qui semblait à jamais perdue. La fondation d'un enseignement plus grave devint une affaire nationale, comme la réorganisation militaire. « La nouvelle université, écrit Rahel en 1809, a été conçue, projetée, commencée au milieu de la défaite, de la misère, de la terreur; c'est la terre qui reverdit par sa propre chaleur. Puisse Phœbus lui être propice et ne pas envoyer ses flèches aux audacieux! » Napoléon était aveugle quand il s'agissait de choses impalpables. Il surveillait avec jalousie les levées de troupes et les exercices militaires; il ne se préoccupait point de cette terrible machine de guerre que Humboldt et ses amis, « espérant contre tout espoir, » élevèrent au centre même du royaume vaincu. Le pays soumis fut plus clairvoyant : l'Allemagne considère avec raison l'université de Berlin comme la cause la plus puissante de la délivrance et comme le plus beau monument qu'aient laissé les hommes d'état prussiens de 1808.

Dès avant l'ouverture officielle de la nouvelle école, Fichte avait commencé de sa propre initiative un vrai cours de patriotisme. En 1806, il avait déjà voulu suivre l'armée prussienne comme une sorte de Tyrtée oratoire. Il avait fui de Berlin après l'entrée des Français, et revenait de Copenhague en 1807. Il retrouve un autre patriote, Jean de Müller, sur le point de quitter Berlin, et les amis renouvellent le serment « de vivre et de mourir pour la patrie. » Quand deux mois plus tard le philosophe apprend la défection de l'historien, gagné par l'éloquence et le charme personnel du vain-

queur, « je n'envie point son sort, écrit-il à sa femme, la nièce de Klopstock, je me réjouis que cet honneur infâme ne me soit pas échu; je me félicite de n'avoir pas cessé de respirer librement, de penser, de parler librement, et de n'avoir jamais courbé la tête sous le joug du despote. » A peine de retour à Berlin, le philosophe-tribun y tient ses célèbres *Discours à la nation allemande* dans une salle où plus d'une fois « sa voix était étouffée par les tambours français passant dans la rue, » et où d'indignes espions, — des compatriotes, — surveillaient chacune de ses paroles. Tout Berlin assistait à ces exhortations passionnées. Rahel, peu portée aux exagérations patriotiques, et qui n'aimait pas qu'on touchât à « ses chers petits Français, » était une auditrice assidue, bien qu'il fût difficile de réveiller l'amour du pays sans en frapper parfois les ennemis. « Honorez, honorez Fichte, notre maître vénéré, le plus noble homme de la terre, écrivait-elle à son frère; il a retourné le meilleur de mon cœur, il l'a fécondé, l'a pris en mariage, il m'a crié : Tu n'es pas seule! »

L'audacieux langage du philosophe, si soudainement converti du cosmopolitisme le plus large au patriotisme le plus exclusif sous la pression des événemens terribles qui venaient de marquer l'année 1807, ce langage électrisa la jeunesse. Arndt nous a peint à sa façon rude et prétentieuse à la fois le puissant orateur, « sa taille presque trapue, le large front d'âne recourbé qui brillait de sérénité et de bonté, le puissant nez aquilin (*il rostro*), le profond sérieux et la puissance terrifiante de son regard. » Étranger lui-même à la Prusse, Fichte, comme tous les créateurs du patriotisme allemand, ne voyait que dans la Prusse le salut de l'Allemagne, et il voulut, comme Niebuhr le Holsteinois, comme Scharnhorst le Hanovrien, comme Savigny le Hessois, comme Stein le Nassovien, que tout véritable Allemand vînt se ranger sous le drapeau noir et blanc. A lire aujourd'hui ces célèbres harangues, il semble qu'on assiste à la naissance même de l'idée allemande, si inconnue la veille encore, si puissante le lendemain.

« Je m'adresse aux Allemands simplement, s'écriait-il, et je ne tiens aucun compte des distinctions qui peuvent nous séparer les uns des autres, que les siècles peuvent avoir produites dans cette nation une. Ce n'est absolument et uniquement qu'en nous souvenant de notre qualité d'Allemands que nous pouvons prévenir la ruine totale de notre nationalité, que nous pouvons reconquérir une individualité nationale indépendante. Je suppose des auditeurs capables de s'élever au-dessus de leur juste douleur jusqu'à comprendre nettement et clairement que, si nous voulons être sauvés, il n'y a que nous-mêmes qui puissions le faire... Je connais cette douleur, je l'ai ressentie plus que personne,

je l'estime... Pourtant elle n'a de raison d'être que si elle nous pousse à nous recueillir, à prendre une résolution, à agir... Soyons sur nos gardes, ne nous accoutumons pas à l'ordre de choses étranger par une inattention, une distraction et une insouciance pareilles à celles qui nous y ont conduits... Ce n'est pas la force des bras ni la valeur des armes qui remportent les victoires, c'est la vigueur de l'âme... Si vous continuez à marcher dans votre étourderie, dans votre mollesse, tous les maux de la servitude vous attendent, vous finirez par laisser éteindre votre nationalité; mais, si vous voulez être des hommes, vous verrez encore fleurir une génération qui rétablira notre peuple, et ce rétablissement sera la renaissance du monde! »

Que nous voilà loin de Herder flétrissant la veille encore le patriotisme, « indigne de citoyens du monde! » de Lessing disant qu'il « n'a aucune idée de l'amour de la patrie, » sentiment qui lui paraît « tout au plus une faiblesse héroïque, et dont il se passe volontiers! » Que nous voilà loin de Schiller s'écriant dans un célèbre distique : « Vous espérez en vain, Allemands, former une nation; contentez-vous d'être humains, » de Fichte lui-même, réclamant, il y a trois ans à peine, dans ses *Traits du temps*, les droits du cosmopolitisme contre les prétentions du sentiment national! C'est que l'histoire est une rude maîtresse d'école, c'est qu'il suffit qu'on nous ravisse un bien pour que nous apprenions à en estimer la valeur. Rahel elle-même, si antipathique aux opinions exclusives, si élevée au-dessus des passions locales, Rahel ne pouvait s'empêcher de s'attendrir sur le sort de son pays. « J'ai pleuré toute la journée, écrit-elle dans ces années de tristesse, j'ai pleuré des larmes abondantes, des larmes amères d'attendrissement et de dépit. Oh! je n'ai jamais su que j'aimais autant mon pays. »

Si les âmes imbues de l'idéalisme esthétique de la fin du siècle éprouvaient ce sentiment, que ne pouvait-on attendre d'une jeunesse inflammable! que ne devait-on supposer chez les hommes, tout nourris de la sévérité kantienne, qui s'étaient tenus à l'écart du tourbillon général, parce que depuis longtemps ils avaient pressenti les désastres de la patrie, et qu'ils ne s'étaient jamais fait illusion sur les causes de ces désastres! Stein ne cessait de le déclarer jusque dans ses rapports officiels, « il fallait régénérer la nation en lui inculquant les convictions morales, religieuses et patriotiques qu'elle avait perdues, en propageant l'esprit de sacrifice en vue de l'indépendance et de l'honneur national, afin qu'on pût risquer un jour, avec la nation ainsi renouvelée, la lutte pour les biens les plus élevés. » Arndt, le rude fils de paysan poméranien, ne voyait pas autrement les choses que le fougueux baron. Sous une forme parfois lourde et grossière, c'est le sens moral qui se réveille dans le

singulier pamphlet où Arndt revêt sa vague indignation d'une rhétorique exagérée. Dans cet *Esprit du temps*, il appelle les choses par leur nom. L'Allemagne à ses yeux est « un chaos de mollesse, de raffinement intellectuel et de despotisme; » la génération « ressemblait à un vieillard tombé en enfance... Elle était en adoration d'elle-même. La voilà réveillée de sa longue illusion... Quel sentiment poignant que celui de n'être plus rien, de ne rien pouvoir! Et c'est le sentiment des meilleurs qui vivent maintenant, c'est le mien. » Le patriotisme d'Arndt, l'inventeur pour ainsi dire et l'apôtre du patriotisme allemand, ne date que de 1808, ou du moins il n'en eut conscience qu'alors. « Quand l'Autriche et la Prusse eurent succombé après des luttes infructueuses, alors seulement mon cœur commença d'aimer l'Allemagne d'un véritable amour et de haïr les Français d'une vraie et bonne colère... C'est dans la colère que je reconnus ma patrie et appris à l'aimer... Quand, par suite de ses discordes, l'Allemagne ne fut plus rien, mon cœur en conçut et embrassa l'unité et l'union. »

Qui ne voit ici que c'est l'invasion française, ou, pour parler plus exactement, que c'est Napoléon qui a fait l'Allemagne? L'idée nationale, si inconnue au XVIIIe siècle, y est née de la réaction contre la domination étrangère; elle est née de la haine, non de l'amour. Sans l'invasion napoléonienne, cette idée ne se fût peut-être pas plus éveillée au-delà du Rhin qu'au-delà des Pyrénées. Le patriotisme allemand a toujours conservé de cette origine je ne sais quoi de voulu et d'un peu tendu. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ces paroles, qui n'impliquent aucune arrière-pensée de critique; les sentimens les plus nobles du cœur humain sont souvent des sentimens artificiels. La civilisation, en nous éloignant de la nature, étouffe beaucoup de bons instincts sans doute, mais elle en relève aussi de vulgaires. Que serait l'humanité, si elle n'avait spiritualisé l'amour, et si elle ne l'eût rendu exclusif en dépit de la loi de nature? Tout patriotisme dans un grand pays a quelque chose de factice, comparé au patriotisme local; la patrie de l'Athénien ou du Florentin était une chose vivante que le citoyen embrassait du regard. La patrie allemande, comme la patrie grecque ou italienne, ayant toujours manqué d'un corps, n'a guère eu d'existence que pour ceux qui en étaient éloignés. La guerre intestine n'y fut jamais considérée comme guerre civile, l'étranger y fut toujours appelé sans le moindre sentiment de honte. Quelques esprits isolés croyaient seuls à l'existence d'une patrie parce que tous les élémens étaient là pour la former. Ils oubliaient que pour la former il eût fallu que ces élémens fussent unis dans un ensemble, que ces matériaux fussent ordonnés en une construction; ils oubliaient en un mot qu'il n'y a qu'une seule chose qui constitue la patrie, et que cette chose

est non pas la langue, ni la littérature, ni la religion, ni la race, mais l'état, l'état seul. Cette conviction s'imposa si bien aux esprits d'élite qu'ils voulurent la faire partager au pays; mais les intérêts et les instincts y furent d'abord rebelles. Les rois, la noblesse, les peuples de la confédération du Rhin ne songeaient point en 1808 qu'ils servaient l'étranger; c'est la propagande des penseurs et des historiens qui a enseigné à quelques-uns à rougir de la honte de leurs pères. Encore ce sentiment n'est-il spontané et vraiment vivace que dans les contrées telles que la Prusse rhénane et la Westphalie, qui ont été réunies depuis cinquante ans à un grand état. En 1808, le patriotisme allemand était une généreuse invention, tandis que dès lors le patriotisme prussien, le patriotisme autrichien même, vivaient d'une vie intense et émue. Rahel, toujours vraie, toujours naturelle, ne cache point son sentiment à cet égard, et si l'on n'avait eu la tête pleine d'une noble chimère qu'il fallait encore un siècle pour réaliser, les Stein, les Fichte, les Arndt, auraient parlé comme elle. Le patriotisme de Rahel était celui des masses, des simples, des femmes, le patriotisme instinctif, inspiré non par cette abstraction qu'on appelait l'Allemagne, mais par cet organisme gangrené sans nul doute, bien que vivant encore, dont elle se sentait un membre, par la Prusse, et comme chez les hommes du peuple son patriotisme s'incarne dans une personne, dans une famille. Ce que saint Louis, Henri IV, ont été pour le peuple français, Frédéric II et les Hohenzollern l'étaient pour cette âme si élevée, si dégagée de préjugés et pourtant si éloignée de dissimuler ces sortes de faiblesses, si toutefois ce sont des faiblesses. Elle ne rougit point de « baiser le bord du manteau de Frédéric et du grand-électeur, » elle avoue qu'elle a vécu sous les auspices, sous l'aile de Frédéric II, « qu'elle peut faire remonter à son influence tout bien, tout avantage, toute jouissance, toute connaissance qu'elle a eus. » Aussi sent-elle « plus durement que d'autres que cette influence est brisée... Autrefois la Prusse pouvait être fière, Frédéric II nous faisait valoir en Europe : tous, nous avions une part dans ses victoires et son intelligence, moi, je ne serais rien sans lui, étant donné ma naissance; mais il faisait place à chaque plante dans son pays de soleil. C'était un honneur que de dire qu'on en était, vrai avantage pour l'âme et le corps!... »

Ce qui distingue néanmoins le patriotisme de Rahel de celui des chefs du mouvement national allemand n'est pas seulement son caractère exclusivement prussien, c'est encore la forme que ce sentiment affectait chez elle, celle de la douleur, non de la haine. Elle ne pensait pas que pour être patriote il fallût être injuste et dur pour les ennemis. Aussi, malgré sa douleur, se sentit-elle parfois isolée, dépaysée au milieu des lutteurs. Elle n'avait pas une organisation as-

sez robuste, elle était trop imbue de l'esprit de tolérance et d'équité pour goûter beaucoup les hommes de passion qui alors régénéraient l'Allemagne, et dont les angles ne cessaient de la blesser. L'âpreté de Stein, la rudesse d'Arndt, l'exaltation de Fichte, les mauvaises façons de Jahn, la haine de Blücher, le rigorisme moral aussi de tous ces hommes, la heurtaient. « Qu'il est dur, aveugle, agaçant! disait-elle de Niebuhr. Toujours Saragosse et Moscou, rien que Saragosse et Moscou!... » La passion et l'énergie au service d'une cause commune excluent malheureusement les égards et les compromis, et l'équité, la tolérance, étaient les élémens vitaux de Rahel; les concessions réciproques, l'aménité des rapports, lui étaient des besoins de première nécessité. C'était là ce qu'elle prisait et aimait tant chez les jeunes Français, tels que Bujac et Campan, qu'elle ne cessait de protéger; c'était là ce qu'elle prêchait sans cesse et au groupe d'hommes que le malheur public avait si soudainement élevés au premier rang et à la génération des jeunes patriotes de vingt ans qui commençaient à s'agiter.

En lisant les correspondances du temps, on est frappé non-seulement des préoccupations nouvelles de tous les esprits, mais encore des noms, à peine prononcés la veille, qui désormais reviennent sans cesse : toutefois ce ne sont pas des jeunes gens qui se révèlent, ce sont des hommes de quarante ans pour la plupart qui composent cette phalange tout à l'heure encore dans l'ombre, et qui aujourd'hui occupe le premier plan. Tous les yeux furent tournés, à cette heure d'ardeur et de foi qui avait succédé à la défaite et à la stupeur, vers les noms de Gneisenau, de Niebuhr, de Hardenberg, d'autres encore. Arndt nous a laissé des portraits, tracés sans beaucoup d'art, mais très vivans, de quelques-uns de ces patriotes qui alors faisaient le seul espoir de la nation : de Scharnhorst à la démarche pensive, aux allures bourgeoises et négligées, au grand œil bleu, ouvert, intelligent, aux traits nobles et calmes, — de Blücher, dont la figure réunissait deux mondes, « la grandeur, la beauté et même la mélancolie sur le front et dans les yeux, la gaîté soldatesque, la ruse du hussard autour de la bouche et du menton, » — de Stein surtout, qui rappelle Fichte par ses regards pénétrans, son vaste front, sa taille vigoureuse, sa parole saccadée et véhémente. « En honnêteté, vérité, franchise, personne ne l'a dépassé;... violent avec tout cela, souvent même dur, inexorable pour les fourbes et les hypocrites, blessant parfois pour les faibles et les timides, mais un noble cœur qui ne connut jamais ni la rancune ni la vengeance. »

Avec l'apparition de ces hommes, ce n'est pas l'état seulement qui se transforme, c'est aussi la société. Dans les fonctions publiques, les viveurs et les sceptiques de la nature de Gentz, de

Wiesel, de Gualtieri, sont remplacés par des patriotes austères, par des travailleurs consciencieux; dans la société, l'intérêt public prend la première place. Aux Aspasies et aux Musarions succèdent les Thusneldes et les Velledas. Schleiermacher lui-même, dont la sœur avait épousé Arndt le tribun, ne parlait plus que de « la régénération intellectuelle et morale, » et son mot devint le mot d'ordre. On eut la conviction que la guerre était le meilleur moyen de renouvellement, et on la désirait. Dans les salons, toutes les conversations prenaient un ton patriotique et belliqueux. La littérature, elle aussi, se ressentit du changement de temps; le romantisme, naguère encore sensualiste et cosmopolite, prit une allure religieuse et nationale, la poésie elle-même se mit à conspirer.

Le brusque changement de ton qui dès lors se manifesta dans la société et la littérature allemandes ne fut pas du goût de tout le monde; mais personne ne put se mettre complétement à l'abri des atteintes de la passion générale. Beaucoup d'hommes essayaient de se détourner de ces agitations qui troublaient leur quiétude. Goethe, pareil à son *Orfévre d'Éphèse*, continuait « à ciseler la ceinture de sa divinité, » pendant que le tumulte remplissait la rue et les âmes, pendant qu'à Weimar même et sous ses yeux son ami Charles-Auguste et la duchesse Louise « encourageaient les faibles, entretenaient la haine du conquérant, préparaient à petit bruit le terrain pour 1813. » Quant à Rahel, sans répudier les aspirations nouvelles, elle s'éloigna un peu, froissée par ce qu'il y avait d'excessif et de violent dans les passions du jour. Son cercle avait été décimé par la mort ou l'absence; pas un de ses amis d'autrefois n'était resté près d'elle, ils s'étaient dispersés pour ne plus se retrouver, et elle se sentait comme « Iphigénie parmi les barbares de la Tauride. » C'est alors qu'elle se créa un nouveau cercle dans lequel l'élément jeune dominait. On n'était pas moins patriote dans ce cénacle de jeunes gens, j'allais dire d'adolescens, que dans la région des politiques; mais le patriotisme y était moins âpre, il avait plus de poésie. Varnhagen nous a peint avec de vives couleurs la façon dont les préoccupations du jour pénétraient parmi ses camarades; il se rappelle surtout l'effet produit par la fameuse *ode* que Stægemann, haut fonctionnaire qui jusque-là n'avait guère cultivé que la muse anacréontique, lança contre le *tyran*. Cela tomba comme une étincelle sur la matière inflammable de cette verte jeunesse, qui dès avant Iéna s'était réunie à Berlin pour y fonder l'*Almanach des muses*, et dont aucun n'avait encore atteint la trentaine. Les membres de ce cercle portaient presque tous des noms aujourd'hui très populaires en Allemagne. C'étaient Neumann, Varnhagen, H. de Kleist, d'Uthmann, Koreff, le comte de Lippe, Louis-Robert, frère de Rahel, Hitzig, Thérémin et de Lamotte-Fouqué. Personne ne fut

plus enflammé de patriotisme allemand que ces deux derniers, descendans tous les deux de familles françaises émigrées lors de la révocation de l'édit de Nantes. Ce phénomène n'est pas isolé : en France aussi et en Angleterre, on a souvent pu observer que les petits-fils d'étrangers se montrent volontiers les défenseurs les plus ardens d'une nationalité à laquelle ils se rattachent par le sol plus que par le sang.

II.

On a vu que le pays était resté fort indifférent à la guerre de 1792 à 1795. C'était une entreprise purement politique, — il faudrait dire impolitique. Un caprice du maître y avait engagé la Prusse officielle; l'âme du peuple ne s'y était point intéressée. Pendant les onze ans qui séparèrent la paix de Bâle de la bataille d'Iéna, l'entente entre la France et la Prusse n'avait point été sérieusement troublée. La guerre de 1806 elle-même fut encore aux yeux de la majorité des Allemands une guerre politique; ils ne datent les *guerres de délivrance* que de janvier 1813. A voir l'esprit des choses plus que les faits matériels, il semble qu'il faille en placer le commencement en 1809. La guerre d'Autriche, qui se termina par Wagram, a un caractère bien différent de toutes celles qui l'avaient précédée. Ce fut la première lutte populaire. Qu'on lise les proclamations de Gentz et de Frédéric Schlegel, alors secrétaire de la cour impériale; elles annoncent déjà le manifeste de Kalisch, et le ton en diffère singulièrement de celui des déclarations de 1792 et de 1806. L'archiduc Charles, dans son ordre du jour du 6 avril, rappelait aux soldats que « la liberté de l'Europe s'était réfugiée sous leurs drapeaux. Vos victoires feront tomber ses chaînes, et vos frères allemands qui servent encore dans les rangs ennemis attendent leur délivrance. » En s'adressant « à la nation allemande, » le général autrichien s'écriait : « Nous combattons pour rendre à l'Allemagne l'indépendance et l'honneur national. » Dans l'empire des Ferdinand et des François, on appelait même le peuple aux armes. « Le moment présent ne reviendra pas en des siècles d'ici. Saisissez-le, afin qu'il ne vous échappe; imitez le grand exemple de l'Espagne! »

C'étaient là des accens inconnus; la nation cependant les entendit, et le peuple se souleva. On sait la lutte tragique du Tyrol, les folles, mais héroïques équipées de Schill et de Dœrnberg, de Katt et de Brunswick. « Le grand exemple de l'Espagne » avait été étrangement contagieux; il faut lire les mémoires, les journaux, les lettres du temps, pour se faire une idée de l'universalité et de la profondeur des sympathies qu'inspirait la lutte à outrance de la péninsule. L'humiliation infligée aux dynasties nationales à Erfurt et le dé-

cret de Madrid (16 décembre 1808), qui bannissait le Cavour de l'Allemagne d'alors, « le nommé Stein, » avaient vivement frappé les imaginations. « Napoléon n'eût rien pu faire de meilleur pour augmenter votre célébrité, écrivit Gneisenau au ministre fugitif. Vous apparteniez jusqu'à présent à l'état prussien; désormais vous appartenez au monde civilisé, vous appartenez à l'histoire. » Les exécutions de Palm, le pauvre libraire qui avait recélé quelques exemplaires d'un pamphlet dirigé contre Napoléon, — de Staps, l'enfant exalté qui avait attenté aux jours du conquérant au milieu même de ses fidèles, — de Sternberg, qui avait quitté la chaire de professeur pour le mousquet du volontaire, — d'Andréas Hofer, le chef des paysans du Tyrol, fusillé dans les fossés de Mantoue, — les glorieux corps francs de Schill traités de « bandes de brigands » et condamnés comme des malfaiteurs, — la *noire légion de la vengeance* et sa marche aventureuse à travers l'Allemagne entière, — tout cela entretint l'esprit de révolte, même après la défaite, et, loin d'effrayer, répandit la colère et l'envenima. « Sortons de cette guerre, s'était écrié Napoléon, autrement nous serons entourés de mille Vendées. » Il ne se trompait pas : en dehors des corps irréguliers, des milliers de volontaires appartenant aux plus hautes classes de la société ou à la partie la plus éclairée du pays s'étaient enrôlés dans l'armée autrichienne. Wagram eut un retentissement d'autant plus douloureux que la bataille d'Aspern avait rallumé plus d'espoir; toutes les correspondances, tous les mémoires de l'époque, sont unanimes à cet égard, et témoignent de l'exaltation des âmes pendant ces jours de malheur. L'historien Luden, dans son *Retour sur ma vie*, a vivement peint l'état singulier du pays en ce moment :

« Tout d'abord on avait été confus, éperdu; on s'était vu sans appui, sans issue... Peu à peu les plaintes devinrent plus rares; les pensées d'avenir se ravivèrent..... Les sentimens les plus profonds, les passions les plus nobles finirent par se réveiller dans tous les cœurs. Une belle épuration morale en sortit; on conçut de grandes résolutions, on supportait légèrement toute privation, aucune résignation ne semblait trop difficile, aucun sacrifice ne parut redoutable..... La vie que nous menions tous avait pris un singulier caractère, un charme qui me remplit encore de regret et de mélancolie... Plus les jouissances matérielles étaient mesquines et pauvres, plus les joies morales et intellectuelles qui s'offraient de toutes parts étaient riches et intenses. Tous les hommes furent plus intelligens et meilleurs qu'ils n'avaient été autrefois, qu'ils ne se montrèrent plus tard. Une seule pensée avait envahi toutes les âmes : la patrie! mais cette pensée réveillait les plus nobles sentimens; elle engendrait les plus sublimes vertus en tous, suivant l'esprit, la culture, la position de chacun... Tout orgueil, toute outrecuidance, toute

morgue, toute vanité, toute arrogance, avaient disparu... Jamais l'égalité n'a été plus grande parmi les hommes. »

On trouve presque les mêmes paroles dans les *Réminiscences* d'Arndt, et un historien moins grave, mais plus populaire que Luden, le brave Kohlrausch, mort à plus de quatre-vingts ans, ne parle pas autrement dans ses *Souvenirs*. « Les différences de rang et d'âge s'effaçaient presque complétement, et il s'établit je ne sais quelle joyeuse solidarité qui élevait la vie et doublait les forces. » La France en 1792 et en 1815 dut ressentir quelque chose d'analogue à ces sévères et enthousiastes émotions (1). Jamais aussi les princes allemands n'avaient été plus aimés de leurs peuples qu'en ce temps même où, pour la plupart, ils faiblissaient devant le vainqueur : n'étaient-ils pas du même sang, ne parlaient-ils pas la même langue, ne souffraient-ils pas des mêmes maux? Arndt nous donne comme un écho des sentimens d'alors quand il raconte la rentrée du couple royal dans sa bonne ville de Berlin à la veille de la Noël de 1809, et qu'il nous montre la capitale « jadis si fière et si glorieuse, gisant dans la poussière et les cendres, » les sujets pleurant de douleur et de joie, la belle reine, les yeux rouges de larmes, se montrant au peuple du haut de son balcon.

Peu de jours après ce triste retour, la reine Louise allait expirer dans tout l'éclat de sa jeunesse, de sa beauté et de sa popularité. « Ceci est le coup le plus rude qui nous ait frappés, » s'écria Frédéric-Guillaume, et la nation répétait ce mot en songeant que seule elle avait pu agir sur ce monarque pusillanime et timoré, que seule elle eût pu lui inspirer des résolutions héroïques. La domination étrangère ne cessait d'ailleurs de peser sur le pays. « Tous les jours, l'état de Berlin, dit Varnhagen, devenait plus triste. De plus en plus des personnes virent leurs sources de revenus se tarir, leur vie s'appauvrir. Les caisses ne payaient plus, les capitaux placés ne portaient pas d'intérêts; partout on voyait la gêne, les angoisses des besoins pressans. » Ajoutez à ces maux inévitables les maux causés de propos délibéré par les lieutenans de Napoléon. Autant les employés civils d'un certain ordre avaient essayé de ménager les vaincus, autant les militaires, certains militaires du moins, se montraient impitoyables. Ney et Davoust surtout, « le méchant Davoust, » comme l'appelait Rahel, réussirent à s'attirer des haines. Il faut avoir entendu les vieillards de Hambourg et de Hanovre pour comprendre l'exécration qu'éveillait le seul nom du prince d'Eckmühl, pour comprendre pourquoi ce nom

(1) Certes il en est ainsi de la France de 1870, envahie et traitée aujourd'hui par le roi Guillaume comme le fut la Prusse de 1808 par Napoléon (*N. de la R.*).

est resté pour les enfans de l'Allemagne du nord ce que les noms de Haynau et de Mouravief sont pour les enfans hongrois et polonais. Ainsi que cela arrive toujours, les sentimens d'amertume des populations soumises augmentaient encore, en les irritant, les mauvaises dispositions des soldats impatientés, et les satrapes de Napoléon semblaient prendre à tâche de faire de sentimens purement antinapoléoniens dans l'origine des sentimens antifrançais. La noblesse, la bourgeoisie, le « troupier » de France, avaient toujours su se faire aimer, même en pays ennemi; le soldat de fortune devenu maréchal de l'empire et le conventionnel devenu préfet de l'empire se montrèrent durs, haineux, pleins de morgue et grossiers. Varnhagen, qui vit de près Napoléon en 1810, fut, comme Talleyrand, frappé surtout de la mauvaise éducation du grand homme; on pense bien que les manières des parvenus de second ordre n'étaient guère meilleures que celles du parvenu suprême. Si la rigueur de Davoust exaspérait les masses, sa rudesse ne blessait pas moins les classes élevées. Quels ne durent pas être les froissemens d'un F.-A. Wolf, d'un Schleiermacher, d'un Fichte, réunis par le duc d'Auerstædt, peu avant l'évacuation de la capitale, pour entendre accabler d'insultes leur pays et leur roi?

Les hommes d'énergie et d'action puisèrent de nouvelles forces de résistance dans toutes ces humiliations; mais tandis que les idéalistes, comme Fichte, pouvaient croire à la transformation et au salut futur de leur pays « par l'éducation, » tandis que les hommes d'état, tels que Stein, attendaient tout désormais de la Russie et de l'Angleterre, tandis que les hommes pratiques et graves de la nature de Gneisenau, ennemis de la diplomatie comme des conspirations et des sociétés secrètes, si contraires au génie germanique, se contentaient « d'une alliance sans signes ni mystères et n'ayant d'autre mot d'ordre que la haine de l'étranger, » — la jeunesse, fougueuse et inexpérimentée, voulut s'organiser, forma un *Tugendbund*, médita des tentatives de régicide. Plus complexe et plus hésitante fut la disposition d'esprit de nombre d'hommes de trente à quarante ans, paralysés ou égarés par l'éducation des dernières années du siècle et jetés soudain de la contemplation esthétique au milieu de l'action pressante du jour. Plus d'un chercha un refuge dans la foi du moyen âge; beaucoup aussi furent saisis d'un morne désespoir et succombèrent. Parmi eux, la victime la plus illustre fut encore un ami intime de Rahel, un des poètes les plus doués, un des hommes les plus malheureux de son temps, Henri de Kleist, dont la fin tragique jeta la consternation dans la société de Berlin.

Si Kleist avait eu le courage de vivre un an seulement pour la cause désespérée qui l'arma du fatal pistolet contre lui-même et

contre son amie, il eût pu la servir noblement. On sait en quelles circonstances l'Allemagne se leva : la catastrophe de Moscou, la défection de York, avaient été suivies du soulèvement de la province orientale de Prusse et de l'appel royal du 3 février 1813. Dès le 5, la diète provinciale s'était réunie à Kœnigsberg et avait décrété la révolte sans attendre le consentement royal, qui tardait à venir. La vieille capitale devint le centre et le foyer de tout le mouvement, les exilés y affluèrent, tout Berlin y accourut. C'est là que vinrent Stein et Arndt, qui dès la campagne de Russie avaient organisé la *légion allemande;* c'est là que vinrent l'ami de Rahel, Barnekow, le bel et terrible hussard qui avait tant de fois échappé aux balles ennemies, et que précédait la renommée de ses aventures, de sa témérité, de son dévoûment, — Schœn, « à la parole ferme et calme, à la mine claire et sereine, au sourire ironique dans le regard et sur les lèvres, » le principal collaborateur de Stein dans les réformes de 1808, — York enfin, qui venait de conclure la convention de Tauroggen, « figure ferme et résolue, large front bombé, plein de courage et d'intelligence, un sourire dur et sarcastique autour de la bouche... » C'est là qu'on organisa la landwehr sous Alexandre de Dohna, l'ami de Schleiermacher. « C'étaient des jours lumineux que ces jours pleins d'angoisse, raconte Arndt; chacun était porté et soutenu par le sentiment général. Quel enthousiasme dans les villes et dans la campagne, sur les chaires et dans les écoles ! Les jeunes gens de seize à dix-sept ans, à peine capables de porter les lourdes armes, partirent en récitant des passages traduits de Tyrtée, des morceaux lyriques de Klopstock, et hommes et vieillards, pères et mères, assistaient les mains jointes et priaient en silence pour la victoire et la bénédiction. »

Bientôt Berlin fut saisi de cette fièvre, qui de la Prusse avait gagné la Silésie, puis la Marche et la Poméranie : c'étaient des jours de foi et d'espérance. La capitale ne se ressemblait plus : l'oppression et le silence qui avaient pesé sur tous les esprits disparurent comme par enchantement. La frivolité d'autrefois, le goût de la spéculation oisive, la poussière de l'érudition, le tintement des cloches néo-catholiques, la philosophie des grâces, semblaient emportés pour toujours, et la grave réalité, illuminée par un idéalisme tout nouveau et bien différent de l'ancien, préoccupait toutes les âmes. On ne savourait plus à longs traits *Wilhelm Meister* ou *Woldemar;* on n'écoutait que les poètes, souvent médiocres, qui embouchaient la trompette guerrière. Ce fut le moment où à Berlin même, en ces jours de printemps, Arndt composa cet hymne patriotique si étrange que l'Allemagne a répété en cent mélodies diverses pendant cinquante ans, et dont la moindre curiosité n'est pas l'embarras du poète lui-même se demandant sans cesse ce que c'est que cette

patrie qu'il entend chanter, *Was ist des Deutschen Vaterland?* Ce fut le moment où Max de Schenkendorf fit entendre sa Marseillaise sentimentale, « Liberté, douce image d'anges qui demeure parmi les étoiles célestes, » — que le jeune Rückert lança ses *Sonnets cuirassés*, — que Théodor Kœrner fit résonner *Lyre et Épée*. Lui aussi avait abandonné une fiancée, et s'était engagé comme volontaire dans la *troupe noire* de Lutzow, qu'il a si bien chantée; lui aussi devait trouver sur le champ de bataille cette mort qu'il avait célébrée comme la plus belle des morts. Il n'avait pas vingt-deux ans, et déjà son nom était aimé et populaire dans toute l'Allemagne. Nul doute que ce talent si précoce, si étonnamment fécond et facile, n'eût légitimé toutes les espérances du pays, s'il lui avait été permis de vivre et de mûrir. Ce fut son propre père, l'ami le plus intime, le correspondant journalier de Schiller, qui arma son fils pour le combat et répondit par la confiance aux doutes de Goethe. « Secouez tonjours vos chaînes, lui avait dit le poète vieillissant; l'homme est trop grand! Vous ne les briserez pas! »

Stein et ses amis avaient meilleur espoir. Le terrible ministre avait été mis à la tête du gouvernement provisoire qui, sous le titre d'*administration centrale*, dirigeait les pays allemands que le soulèvement délivrait. Stein, plus clairvoyant que les pessimistes, ne se méfiait que des princes; l'expérience lui avait enseigné qu'il n'y avait de salut qu'en un mouvement populaire, et il ne ménageait pas, dans ses violentes sorties, les souverains oublieux de leur devoir. Plût à Dieu que tous les princes allemands eussent pu écouter ses leçons et en faire leur profit! Les tristes jours de la restauration ne seraient point venus éteindre l'enthousiasme de 1813; mais ce n'est point l'histoire politique de l'Allemagne que je me suis proposé d'écrire, — il est temps de m'en souvenir, — c'est l'histoire de la société allemande d'alors. Il est vrai qu'il y a des jours où l'histoire nationale et politique absorbe tout, où société, enseignement, littérature, arts, philosophie, semblent ne plus exister ou servir exclusivement la passion universelle du moment : 1813 fut un de ces momens pour l'Allemagne du nord. Les universités et les colléges suspendirent leurs cours, les tribunaux et les bureaux d'administration se vidèrent, comme les comptoirs et les ateliers. Beaucoup de Bradamantes patriotiques, parmi lesquelles il faut citer Prochaska et de Krüger, sont restées célèbres; on se rappelle aussi l'activité déployée par Mme de Lützow-Ahlefeldt dans l'organisation du corps franc de son mari (1). De tous côtés les volontaires affluaient; le corps des chasseurs seul en comptait 13,000. Bientôt

(1) Voyez les articles de M. Saint-René Taillandier sur Mme d'Ahlefeldt dans la *Revue* du 15 avril 1858.

Berlin n'allait plus être dans Berlin : tout le monde courait sur les lieux où se décidait le sort de la patrie, les hommes dans les rangs de l'armée, les femmes dans les lazarets. On peut imaginer les souffrances qu'une guerre aussi terrible devait entraîner et la nécessité d'y porter remède ou secours. Il faut le dire, l'humanité et la charité des femmes furent à la hauteur de la tâche. On sait la part que les femmes allemandes eurent dans le mouvement de 1813. Cela rappelle les plus beaux exemples donnés par les nobles Italiennes qui de nos jours se sont dévouées à la cause nationale. A Kœnigsberg aussi, une femme animait et encourageait le cercle des patriotes : c'était la fille de l'illustre Scharnhorst, la comtesse Frédéric de Dohna, « la plus belle héritière de l'esprit paternel, vraie souveraine de l'enthousiasme, rayonnante de jeunesse, de beauté et de grandeur d'âme. » Arndt a peint cette maison de Kœnigsberg où pendant un moment toute la Prusse semblait s'être concentrée. « Tous les Dohna étaient à la hauteur du temps. Leur maison, leurs amis et compagnons formaient comme la couronne de fleurs de la société de Kœnigsberg; mais la véritable reine... était la superbe Julie, tout imprégnée de l'esprit de son père. En sa figure, en ses sentimens, en ses manières même, elle était la vivante image du noble Scharnhorst: svelte, blonde, belle, avec de vrais yeux de Thusnelda, bleus comme l'azur du ciel, tels qu'on aime à les prêter aux filles du Hartz et du Weser, de ce pays des Cherusques où s'élevait la maison rustique des pauvres parens de Scharnhorst. » On forma un comité de trente femmes appartenant à toutes les classes de la société et à toutes les confessions religieuses. Sept princesses du sang en faisaient partie au même titre que des boutiquières : Henriette Herz, Rahel, Mme Fichte, se distinguèrent par leur zèle au milieu du zèle général. Fichte lui-même avait voulu partir comme simple soldat. Les trois neveux d'Henriette étaient sur les champs de bataille, où l'un d'eux fut grièvement blessé. Ceux qui ne pouvaient servir la cause nationale ni par le bras, ni par les soins donnés aux blessés, la servirent de leur bourse. Les caisses de l'état étaient vides, celles des particuliers n'avaient guère pu se remplir dans la stagnation de toutes les affaires qui avait précédé le soulèvement, et il fallait à tout prix de l'argent pour équiper les volontaires. Malgré l'épuisement général du pays, on trouva des ressources inattendues : les Juifs de Berlin donnèrent des sommes considérables. Les fonctionnaires renoncèrent, qui à un tiers, qui à la moitié de son traitement. Les offrandes en nature ne cessèrent d'arriver aux comités; les femmes apportaient leurs bijoux, jusqu'à leurs alliances, et recevaient en échange des anneaux de fer, conservés depuis comme des reliques dans les familles, tandis que le roi envoyait sa vaisselle plate à la monnaie.

Le mois de juin — au moment de l'armistice qui avait consterné

les patriotes — vit accourir dans les camps de la Silésie et de la Saxe, ou dans les hôpitaux de Bohême, tous ceux que nous avons connus dans les salons de Berlin, penseurs et grands seigneurs, savans et dames du monde. Rahel, comme toujours quand il s'agissait d'un mouvement spontané, fut à la tête. Elle rêvait de faire déclarer neutres toutes les femmes, qui pourraient alors plus aisément alléger les maux de la guerre. Elle donna ses joyaux les plus chers, les derniers 100 thalers de sa cassette, — les économies de sa médiocrité, — elle resta des journées entières au chevet des blessés, fit elle-même la cuisine pour les malheureux. A Prague, elle établit un bureau de renseignement et de secours, acheta des chemises, recueillit de l'argent, pansa les blessures des Français comme des Allemands. « Un ennemi blessé n'est plus un ennemi, » disait-elle. Comme toutes les âmes vraies que les théories sur le bonheur de la paix perpétuelle n'ont pas faussées, Rahel était enthousiaste des hautes vertus qu'engendre la guerre, de l'humanité des officiers, de l'esprit de discipline, de la modestie, de la résignation des soldats, du courage, de l'oubli de soi, de la disposition d'âme de tous. Elle-même se sentait, « une fois au moins en sa vie, princesse, » parce qu'elle pouvait être bonne à quelque chose; elle se trouvait heureuse, parce qu'elle pouvait *servir;* elle était profondément reconnaissante à Dieu de lui permettre enfin d'être quelque chose à autrui. « Comme Dieu me protége et me bénit, s'écrie-t-elle, puisqu'il me permet de faire du bien dans cette misère! » On ne la reconnaît plus; cette personne nerveuse, souffreteuse, étendue sur sa chaise longue, occupée à rêver, à méditer sur la nature humaine, sur l'énigme du monde, la voilà tout activité, tout enthousiasme, tout mouvement. Trahie par ses forces physiques et obligée de s'aliter à son tour, elle fait venir devant son lit les pauvres et les blessés. Le changement n'est pas très profond néanmoins; c'est bien elle encore, les circonstances seules mettent au jour ce qu'il y avait en elle. Qu'on ajoute à la vue de ces indicibles souffrances les angoisses qu'elle éprouve pour Varnhagen, dont pendant des mois elle n'a point de nouvelles, ses craintes pour Marwitz, l'ami intime d'autrefois, celui de Varnhagen, qui lui était arrivé couvert de huit blessures, et lui avait échappé avant d'en être guéri. Et pourtant elle est sereine, presque gaie. Toutes les douleurs imaginaires, les douleurs trop réelles aussi que produit et que surexcite l'oisiveté chez les personnes nerveuses, avaient disparu. Elle comprenait mieux que jamais la valeur de l'activité en ce monde, et combien la spéculation la plus haute a peu de droits devant la réalité. Les hommes d'action lui apparaissaient soudain en toute leur grandeur. Outre Marwitz, qui lisait dans son lit les dialogues de Platon, elle avait retrouvé à Prague sa chère Joséphine de Pachta, et après onze ans

de séparation, son enfant gâté, Frédéric de Gentz, alors au plus fort de son action diplomatique. Elle fut un peu froissée par sa conduite; il lui sembla que, devant ses nobles amies, la duchesse de Sagan et la princesse de Carolath, il eut l'air de ne pas assez reconnaître sa petite juive de la *Jägerstrasse;* pourtant, avec sa grande et noble indulgence, elle lui pardonna, fidèle à son habitude invétérée « de ne pas juger les hommes d'après des fragmens de conduite ou de caractère, mais d'après l'ensemble. » Elle eut raison, car l'entente se rétablit bientôt, et elle devait jouir longtemps encore de l'intimité charmante de son vieil ami; il est vrai que Mme la princesse de Carolath et la duchesse de Sagan devinrent en 1815 de grandes amies de Mme de Varnhagen. C'est encore à Prague que lui arriva la nouvelle de la bataille de Leipzig. Il faut lire sa lettre du 23 octobre pour se faire une idée du sentiment de délivrance que respira l'Allemagne. Rahel cependant, tout en partageant la joie générale, y mêle sa note de modération. « Dieu nous protége contre l'ivresse, l'arrogance et le péché! » Elle ne cesse de recommander à ses amis, dont la victoire n'a point désarmé la haine, de se modérer, de se vaincre eux-mêmes. Elle ne comprend point que la guerre ne cesse pas, qu'on « tire encore avec des boulets sur de la chair capable de douleurs... Qu'on fasse la guerre à Napoléon seul, s'écrie-t-elle, à ce Macbeth, comme elle l'appelle, et qu'on ménage la nation. » Aussi est-elle ravie de la proclamation de Witgenstein, si noble, si mesurée; mais elle en veut à Gentz de sa circulaire à la Démosthène. Rahel s'emporte contre « cette vantardise, ces paroles creuses, cette ironie amère; » elle se persuade que là où l'on rencontre pareils vices, rien de bon ne peut venir, et elle voudrait « toute la journée arracher cette ivraie avec la faucille et le râteau. » Elle ne saurait pas admettre qu'on puisse revendiquer la vertu, la liberté, la franchise pour un seul peuple, comme le font les patriotes haineux, Stein et Arndt, les « hommes de bronze. »

Cependant les armées avançaient, le théâtre de la guerre s'éloignait des campagnes trempées de sang de la Saxe pour se transporter en France, et l'hécatombe des plus nobles victimes ne cessait point. Charles Friesen, le plus populaire et le plus audacieux des *chasseurs volontaires*, périt à Château-Thierry; il fut chanté par Arndt, et le portrait qu'en a fait Jahn appartient à ce que le bizarre gymnaste a écrit de meilleur. La mort héroïque de trois jeunes amis, un Dohna, un fils de Léopold de Stolberg et un comte Grüben, inspira des vers enthousiastes à Schenkendorf; enfin ce fut le tour de Scharnhorst lui-même, enlevé après d'indicibles souffrances par ses blessures de Lützen. Enfin en février 1814 Rahel apprend la mort de Fichte, succombant à cinquante ans à une fièvre pernicieuse que sa femme avait rapportée des hôpitaux et lui avait

communiquée. Peu d'instans avant sa mort, il avait appris le passage du Rhin par les armées allemandes, et quand on lui offrit un médicament : « Laissez, avait-il dit, je n'ai plus besoin de remède, je sens que je suis guéri. » Rahel fut accablée de cette perte. « L'Allemagne a fermé un de ses yeux, écrit-elle à son frère; maintenant je tremble comme un borgne pour celui qui reste. » Après Fichte, ce fut le médecin Reil, encore un des intimes de Rahel, qui succombait à son dévoûment; en avril, on lui dit la mort de Veit, son plus ancien ami, le confident de ses jeunes années, qui mourait dans un hôpital de Hambourg victime de son zèle; puis le 1er juin elle apprit la fin tragique de Marwitz, mort depuis le 11 février à Montmirail, où une balle mortelle l'avait atteint. « Dieu les a enlevés, Louis (le prince Ferdinand) et lui, un peu tôt de cette terre boueuse et incompréhensible. Le reste est silence! »

La nouvelle de la conclusion définitive de la paix de Paris, mal accueillie par les farouches patriotes, rasséréna Rahel; elle se réjouit de pouvoir « aimer de nouveau la charmante nation, » et quand elle voit revenir à Berlin les chevaux de bronze de la porte de Brandebourg, sa joie de Prussienne éclate bruyamment. Cette joie était troublée seulement par ses angoisses pour Varnhagen, qu'elle croyait blessé, dont elle n'avait pas de nouvelles depuis deux mois. C'est là qu'on voit combien elle l'aimait, et qu'elle n'avait point besoin de la « présence réelle » que Dante croit nécessaire à l'amour de la femme. Elle s'était calomniée elle-même en disant que « le dernier avait toujours raison chez elle. » Enfin elle le sait vivant, et bientôt, quelques mois encore, elle s'unit à lui pour toujours.

C'est à Vienne, au moment du congrès, qu'ils allèrent passer leur lune de miel. Il est curieux d'assister en ses lettres à cette haute comédie diplomatique. « Maintenant je sais ce que c'est qu'un congrès, écrit-elle au bout d'un mois : une grande société qui s'amuse tant qu'elle ne peut pas se résoudre à se séparer. » Avec infiniment plus d'intelligence que les diplomates, elle prévoit le retour possible de Napoléon; avec un rare bon sens et un rare bon goût, elle se moque du patriotisme oratoire de son ami Gentz, comme du patriotisme à gros clous de maître Jahn, le rustre qui apparaissait aux dîners diplomatiques en nouvel Antisthène, bottes crottées, vieille redingote, sans cravate. Elle y manifeste à toute occasion son libéralisme, un libéralisme sincère, « de bas en haut, non de haut en bas, et qui vaut mieux que les phrases de ces vantards échauffés, » les néophytes Frédéric de Schlegel et Adam de Müller, auxquels le baptême avait valu la particule. A un grand dîner où l'on s'acharnait contre la France, elle eut le courage de prendre la parole, osa défendre chaleureusement les vaincus, et fut applaudie de tous, comme cela arrive d'ordinaire en ce monde, où les poltrons forment

toujours le grand nombre. C'est là qu'elle apprit à connaître les hautes classes allemandes et leur peu de valeur. Originairement Rahel était attirée vers l'aristocratie, et cela était naturel chez une organisation comme la sienne. Les hautes classes sont capables de développer un certain idéal, parce qu'elles sont dégagées des soucis quotidiens et matériels; aussi les esprits d'élite recherchent-ils volontiers ces régions où ne pénètrent pas les préoccupations mesquines de la vie journalière et des besoins vulgaires. Ils sont aussi d'autant plus choqués lorsque, au lieu de profiter de leur situation exceptionnelle, les personnes de ce rang ne font que couvrir sous de beaux dehors leurs mesquines pensées et leur brutalité de cœur. A Rahel ce monde-là devint odieux malgré ses belles manières, quand elle le vit de près. Elle ne s'en rattacha que davantage à ses anciens amis, à Mme de Sagan, à Henriette Mendelssohn, à Joséphine de Pachta, à Gentz lui-même malgré ses faiblesses, à Nostitz enfin, ce fidèle Eckardt de son regretté Louis-Ferdinand, et qui, malgré tout ce qu'il avait eu personnellement à souffrir de la domination française, ne se laissait point aller aux puérilités des Tudesques. Elle revit aussi Henriette Herz, Dorothée Veit et Frédéric de Schlegel, — toujours le même, grignotant des biscuits et exaltant la poésie et les principes du moyen âge, — les baronnes d'Arnstein et d'Eskelès, toutes nos anciennes connaissances de Berlin en un mot; mais elle ne chercha point à s'en rapprocher. Elle y sentait je ne sais quoi de factice, un trait commun de comédie, et cela suffit pour la tenir éloignée. Avant la fin de l'année (1815), elle partit avec Varnhagen pour Carlsruhe, où il était nommé ministre résident de Prusse.

Une nouvelle époque commença dès lors pour elle et pour son pays. Politiquement le grand effort du peuple allemand fut mal récompensé; ni la liberté, ni l'unité, pour lesquelles on avait combattu, ne vinrent couronner la victoire. Un long règne de méfiances injustes, de tyrannie pédantesque, d'humiliations incessantes, vint s'appesantir sur le pays, qui croyait avoir tout souffert. Au point de vue national et politique, les années de 1815 à 1848 furent les plus honteuses et les plus tristes que connaisse l'histoire de l'Allemagne. Déçu dans ses espérances et ses aspirations nationales, le peuple revint à ses préoccupations d'autrefois : le même esprit qui avait régné de 1750 à 1805 l'emporta, quoique moins puissant et moins original, après une courte éclipse, de 1815 jusque vers 1840; seulement il affecta une forme nouvelle, celle de la spéculation philosophique, du système scientifique, de la recherche érudite. Le travail de l'Allemagne n'était pas fini; il lui fallait encore un quart de siècle pour le compléter, elle prit son temps. L'évolution de la civilisation allemande, qui avait commencé avec l'apparition du *Messie*

en 1748, n'atteignit son terme qu'après 1840, et, comme dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ce furent les idées françaises qui, par une sorte de réaction contre les exagérations des Tudesques, revinrent en honneur pendant la restauration et le gouvernement de juillet : Hegel, Heine, Börne, furent de chaleureux amis de la France et des défenseurs convaincus des principes de 1789.

Les choses ont bien changé depuis une trentaine d'années : c'est « la morale bourgeoise, la vie publique, la dignité nationale, » qui sont devenues les mots d'ordre des générations nouvelles. Les questions d'art, de métaphysique ou de science ne préoccupent plus les esprits qu'en seconde ligne, et la sourde crainte que la prophétesse, Rahel mêlait aux transports patriotiques de 1813, la crainte de « voir l'Allemagne devenir une nation, » est en train de se réaliser. Est-ce un bien, sera-ce un mal? Les hommes en disputeront longtemps, selon qu'ils ont plus de sympathies pour les peuples honnêtes, laborieux et prosaïques qui font les « fortes nations, » comme on dit aujourd'hui, ou pour les aristocraties exquises qui élaborent des civilisations nouvelles, et lèguent à l'humanité ces trésors impérissables dont les meilleurs vivront encore dans les siècles à venir. Vaut-il mieux pour une nation jouir de la prépondérance politique? est-il préférable de vivre dans un état modeste qui détourne les meilleures forces de la chose publique pour les diriger vers les choses de la pensée et de l'art? vaut-il mieux qu'une société vive pour le plaisir, dans le plus noble sens du mot et sans jamais perdre l'idéal de vue? vaut-il mieux que ses aspirations s'élèvent moins haut, et que sa conduite soit plus correcte? Libre à chacun d'en penser ce qu'il veut et de préférer la prétendue décadence qui a produit Montesquieu et Voltaire, Rousseau et Diderot, à la grandeur de la puissante république transatlantique, qui n'a guère cessé d'engendrer de « braves gens et de mauvais musiciens, » pour parler comme Shakspeare. Ce qu'il n'est permis à personne, c'est de nier ou d'arrêter le courant d'un temps parce qu'il déplaît. L'Allemagne, après une halte de trente ans, a repris sa course à la recherche de son unité : aucune puissance humaine ne l'empêchera de l'acquérir. Il ne reste au spectateur qu'à s'en affliger ou à s'en réjouir, selon que son envie se porte sur la grandeur intellectuelle ou sur la puissance matérielle, à moins pourtant qu'il ne fasse taire ses passions personnelles pour étudier avec un égal amour et un même intérêt les manifestations les plus diverses du génie de l'histoire, dont l'action ne s'arrête jamais, quelles que soient les formes sous lesquelles il lui plaît de se révéler.

K. HILLEBRAND.

JOSEPH JOUBERT

Dans un tableau général de la philosophie française au XIXe siècle, dont l'idée m'a souvent tenté, et en vue duquel j'ai tracé, à titre d'essais, quelques esquisses partielles, il devrait y avoir une place à part, un coin intime et réservé du tableau où seraient groupés ces inspirateurs d'idées, ces conseillers intimes du génie, philosophes d'instinct et de sentiment plus que de doctrine, écrivains non pour le public, mais pour eux-mêmes, qui se sont tenus comme dans l'ombre des grandes renommées par excès de modestie ou par une sorte de noble pudeur, de répugnance aux artifices et aux violences de la célébrité.

Au premier rang de ce groupe d'élite se placerait Joseph Joubert, ce doux rêveur qui fit si peu de bruit dans le monde pendant qu'il vécut, inconnu, ou à peu près, en dehors du cercle intime où s'écoulait son âme avec sa vie en longs entretiens qui n'étaient guère que des méditations parlées.

Qu'est-ce que la destinée littéraire de Joubert, si on met en regard celle de son ami Chateaubriand? De celui-ci on peut dire qu'il est entré de plain-pied dans la gloire. L'éclat impérieux du talent, l'instinct ou l'art de la mise en scène, le prestige des brillantes nouveautés de sentiment ou d'idée exagérées par le relief de l'expression, une certaine harmonie préétablie avec les tendances de l'esprit public et qui double l'effet du génie même par l'à-propos des œuvres, voilà ce qui assure à certains écrivains une prise de possession immédiate de la renommée. Leur apparition est un avénement,

leur marche un triomphe. Les réclamations et les murmures se perdent dans le bruit grandissant de l'apothéose. Voyez comme Chateaubriand conquiert rapidement son époque et comme il la domine! comme il prolonge son empire jusqu'aux approches de notre génération! Il est vrai que ces exagérations de succès, ces anticipations d'immortalité subissent d'implacables retours d'opinion. La réflexion finit par prendre ses revanches sur les surprises de l'enthousiasme. Bien des choses sont remises en question. Arrive un jour où la justice littéraire n'a plus qu'à se défendre des entraînemens contraires. Voyez encore Chateaubriand. Que d'atteintes à sa gloire posthume! La statue du demi-dieu est encore debout; mais que de nuages amoncelés autour de ce front olympien, et comme déjà le rayon a pâli!

Pendant que ces conquérans prennent d'assaut la gloire et s'établissent du premier élan au sommet d'un siècle, plus d'une intelligence d'élite, l'égale à certains égards de ces victorieux, médite ou rêve à l'écart des chemins où passe le bruyant triomphe.

Il y a ainsi, à côté et en dehors de la voie triomphale, de ces méditatifs auxquels la foule ne prend pas garde, mais qui jugent admirablement la foule et ses idoles, qui, sans refuser au génie l'admiration à laquelle il a droit, ne veulent être ni dupes ni complices des apothéoses, qui se retirent avec une sainte horreur loin des sentiers battus et du tumulte humain, qui, au lieu de se produire, se concentrent, au lieu de se disperser se recueillent, qui, jouissant d'eux-mêmes et de leur pensée, ne l'excitent pas à se répandre au dehors par une fécondité artificielle, mais la laissent se former lentement, élaborer sa séve, et la recueillent goutte à goutte, n'en prenant que la plus pure essence et la condensant en sagesse exquise.

Ils ne peuvent pourtant pas si bien tenir leur sagesse cachée qu'elle n'éclate par quelque endroit, et ne se révèle par quelque signe d'un jugement supérieur. Aussi arrive-t-il que ces grands esprits silencieux sont bientôt investis, malgré eux-mêmes, en dépit de leur ingénuité sincère, à cause d'elle peut-être, d'une sorte de magistrature d'idée et de goût dont personne ne songe, dans le cercle où elle s'exerce, à vérifier les titres, et dont on accepte d'autant plus volontiers les arrêts qu'elle ne les impose pas; mais il y a loin de là à la gloire. Que de temps faut-il, quel concours de circonstances propices et de dévoûmens passionnés pour que le monde s'habitue à ces noms nouveaux qui se sont toujours tenus à l'écart de lui et ne lui ont rien demandé que son facile oubli! Il semble que le public veuille, par sa lenteur à les accepter, se venger de ces réserves excessives qui ne sont pas sans quelque air de dédain. Il y

a ainsi autour de ces noms comme un cercle d'ombre qui ne s'élargit qu'avec peine, par de longs efforts.

Il n'entre pas dans ma pensée de recommencer ici ce qu'a si heureusement accompli, pour la gloire de Joubert, un maître incomparable dans l'art des portraits littéraires. Je ne prétends qu'à marquer exactement la place que Joseph Joubert devra occuper un jour dans une histoire de l'esprit français au XIXe siècle, sur les confins des deux âges, se rejoignant d'un côté à Diderot par ses origines et ses premiers goûts, de l'autre à Ballanche et même à de Bonald par l'amitié des derniers jours, mais retenant dans la diversité errante de ses sympathies et de ses goûts sa direction propre et originale.

Nous n'avons donc pas à raconter par le détail cette vie tout intérieure, concentrée dans les devoirs de la famille et dans quelques relations choisies, traversée par de fréquentes maladies ou plutôt par une longue et unique maladie qui augmenta encore chez Joubert le goût de la retraite, la passion de vivre avec les livres plus qu'avec les hommes. Hormis deux ou trois épisodes fort courts, un entre autres de quelques années pendant lesquelles l'estime de M. de Fontanes impose à Joubert les fonctions de conseiller de l'université, il n'y eut, à vrai dire, dans cette existence, à travers cette époque si troublée qui va de la révolution jusqu'au milieu de la restauration, d'autres événemens que des événemens d'idée ou de sentiment. Il suivit des yeux et du cœur, sans aucune tentation d'envie, la destinée de son ami Fontanes, porté aux plus grands honneurs par le cours propice des circonstances et par la brillante facilité de son esprit, tout en dehors; il accompagnait de ses vœux la navigation aventureuse de Chateaubriand à travers les orages et les écueils où se complaisait ce vain et charmant génie.

Ni à l'un ni à l'autre il n'épargnait les conseils les plus sévères, gardant à l'égard de la puissance et, ce qui est plus difficile, à l'égard de la gloire son franc-parler, en usant à propos, mais avec force, toujours consulté, écouté avec la plus flatteuse déférence, rarement suivi. N'est-ce pas après tout le sort de la raison en ce monde? On aime à prendre son avis, mais c'est à la condition de se dispenser de le suivre, quand il nous contrarie, ou de n'y revenir que trop tard, quand l'imagination et la passion nous ont cruellement égarés ou trahis.

Quel emploi plus difficile que celui de mettre d'accord toutes ces intelligences et ces talens si divers : MM. Pasquier, Molé, Chênedollé, Gueneau de Mussy, de Fontanes, de Bonald, Chateaubriand? C'était précisément là le rôle accepté par Joubert, si je ne craignais d'appliquer ce terme à un homme si naturellement ennemi de ce qu'un pareil mot comporte. « Paisible société, dit-il lui-même, où n'a-

vait accès aucune des prétentions qui peuvent désunir les hommes, où la bonhomie s'unissait à la célébrité, où, sans y penser, on se faisait une occupation assidue de louer tout ce qui est louable, où l'on ne songeait qu'à ce qui est beau. » C'est au sortir de ces réunions que Joubert résumait sa pensée sur la *conversation*. « Il faut savoir entrer dans les idées des autres et savoir en sortir, comme il faut savoir sortir des siennes et y rentrer. — L'attention de celui qui écoute sert d'accompagnement dans la musique du discours. — Il faut porter en soi cette indulgence et cette attention qui font fleurir les pensées d'autrui. »

Nous pouvons nous faire une idée juste de ce qu'était Joubert au milieu de ses amis d'après cette page des *Mémoires d'outre-tombe* qui porte la date de 1801. C'est tout un portrait enlevé par le peintre, avec quelle verve brillante et quels traits décisifs! « Plein de manies et d'originalité, Joubert manquera éternellement à ceux qui l'ont connu. Il avait une prise extraordinaire sur l'esprit et sur le cœur, et quand une fois il s'était emparé de vous, son image était là comme un fait, comme une pensée fixe, comme une obsession qu'on ne pouvait plus chasser. Sa grande prétention était au calme, et personne n'était aussi troublé que lui; il se surveillait pour arrêter ces émotions de l'âme qu'il croyait nuisibles à sa santé, et toujours ses amis venaient déranger les précautions qu'il avait prises pour se bien porter, car il ne pouvait s'empêcher d'être ému de leur tristesse ou de leur joie; c'était un égoïste qui ne s'occupait que des autres. Afin de retrouver des forces, il se croyait obligé de fermer les yeux et de ne point parler pendant des heures entières. Dieu seul sait quel bruit et quel mouvement se passaient intérieurement pendant ce silence et ce repos!... Profond métaphysicien, sa philosophie, par une élaboration qui lui était propre, devenait peinture ou poésie; Platon à cœur de La Fontaine, il s'était fait l'idée d'une perfection qui l'empêchait de rien achever. Dans des manuscrits trouvés après sa mort, il dit : « Je suis comme une harpe éolienne qui rend quelques beaux sons et qui n'exécute aucun air. » Mme Victorine de Châtenay prétendait *qu'il avait l'air d'une âme qui avait rencontré par hasard un corps et qui s'en tirait comme elle pouvait.* »

Le lien de ces réunions était Mme de Beaumont, cette fille de M. de Montmorin à laquelle s'attachait un charme étrange. Elle avait sa légende. On disait tout bas, de crainte d'évoquer des souvenirs lugubres (l'assassinat de son père, tombé sous le couteau des septembriseurs), qu'elle n'avait elle-même échappé dans sa fuite à la pitié dédaigneuse d'un comité révolutionnaire que par la pâleur mortelle empreinte sur son visage, et qui semblait dispenser le bourreau de

faire son œuvre. Elle avait vécu pourtant en dépit de ce pronostic sinistre, mais en gardant juste ce qu'il lui fallait de vie pour ne pas mourir. Quand elle paraissait au milieu de ses amis, c'était une apparition presque aérienne que Joubert comparait à ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps. On dirait que les affections qu'inspirent ces êtres presque immatériels, qui ne touchent à la vie que par l'émotion et la souffrance, se doublent par cette fragilité même qui semble en mesurer la rapide durée, et s'accroissent par cette délicatesse excessive qui donne l'illusion d'aimer une âme pure.

Mme de Beaumont était au plus haut degré une inspiratrice. C'est près d'elle qu'en 1797 Chénier avait écrit cet admirable discours sur la *calomnie* où il protestait avec de si nobles accens contre le bruit infâme qui lui imputait la mort de son frère André. Chateaubriand, Mme de Staël, faisaient à ce goût si pur les premières confidences de leur génie.

Mais sur personne le charme n'agissait aussi profondément que sur Joubert. Il pensait, il écrivait pour elle. Elle valait pour lui tout un public, elle était le public même. Son biographe a remarqué que tout le temps que dura la liaison de Joubert avec elle, de 1794 à 1803, les cahiers où il inscrivait ses pensées étaient plus vite remplis, plus fréquemment renouvelés, plus remarquables par le nombre et la finesse des aperçus. La source jaillissait plus fraîche et plus abondante.

Ses lettres à Mme de Beaumont, même celles qui touchent à des particularités intimes de sa vie, ont une grâce attendrie qu'il n'eut qu'une fois à ce degré. On y sent, pour ainsi dire, la joie des idées, le plaisir qu'elles ont à se produire devant une personne souverainement aimable, sous leur plus beau jour, le plus naturel et le plus vif. Plus tard, après la mort de son amie, Joubert aura un commerce suivi de lettres avec Mme de Vintimille. — Il y aura bien de la grâce encore dans ces lettres, le charme primitif n'y est plus; il y a plus de galanterie de manières et de ton, on n'y sent plus cette émotion secrète et communicative, cette vivacité douce, intarissable, où se marque la consécration intérieure d'une âme à une âme choisie entre toutes. C'est le même style pourtant, la même perfection, la même subtilité exquise : rien n'y fait, Mme de Vintimille a pu s'y tromper; le lecteur qui compare avec sang-froid jugera qu'elle n'est pas aimée comme l'a été Mme de Beaumont. Ces sentimens profonds qui s'emparent de tout l'être ne se recommencent pas.

Y a-t-il un rôle plus enviable et plus attachant pour une femme d'élite que celui que Mme de Beaumont a rempli auprès de Joubert, conscience littéraire, autorité adorée, encourageant la timidité de sa

pensée à sortir d'elle-même, excitant les secrètes langueurs, contraignant l'esprit à produire ce qu'il peut, le talent à montrer ce qu'il vaut, le récompensant d'un mot, d'un sourire, d'un silence ému, d'un de ces suffrages inestimables qui n'ont de prix que par la supériorité de l'âme d'où ils viennent et par la délicatesse de celle qui les reçoit? Cette adoration respectueuse est le roman de cette existence vouée aux Muses et aux Grâces, qui se résumaient pour lui en une seule personne, qu'il invoquait sous un nom unique, qui lui parlaient sous cette seule image, et qui par sa voix écoutée lui disaient les plus nobles secrets de la pensée et du style.

C'est l'œil fixé sur cette haute et chère image que Joubert écrivit. Peut-être sans cette douce contrainte eût-il été au nombre de ces esprits stériles en apparence qui n'osent rien donner au monde et qui se retirent, non sans dédain, dans les solitudes intérieures de la pensée, sacrifiant les beautés relatives qu'ils pourraient produire à la perfection dont ils désespèrent.

Mettez dans le même homme certaines faiblesses physiques avec toutes les délicatesses morales, une santé toujours menacée, l'habitude de souffrir, et avec cela une insurmontable timidité devant les indifférens, une sorte d'aversion pour le suffrage du gros public et pour les moyens qui en assurent la conquête; ajoutez-y un goût naturel, cultivé jusqu'au raffinement, exclusif pour les choses les plus élevées et les plus rares de l'esprit, l'inquiétude souffrante et passionnée de l'idéal dans la vie et dans la pensée, le rêve d'une perfection irréalisable avec des instrumens humains, le dégoût non-seulement du médiocre, mais de ce qui n'excelle pas, — vous comprendrez cette difficulté à produire, ou du moins à se satisfaire dans ses œuvres, qui fut le tourment de Joubert, et aussi combien il lui était impossible de composer un livre, tout n'y pouvant être d'une nouveauté ou d'une excellence égales, et l'auteur devant se résoudre à remplir par des matériaux de valeur moindre l'intervalle des grandes idées. Ceux qui n'écrivent que sous l'obsession secrète d'une haute pensée comprendront ces angoisses de Joubert. Ils connaissent ce mépris de la facilité vulgaire, le dégoût de ce qui n'est que suffisant, les défaillances soudaines des mots sous l'étreinte de l'idée. Ces délicatesses superbes sont tout le contraire de l'impuissance, et parfois elles y ressemblent.

Plus d'une fois Joubert, sous l'influence active de Mme de Beaumont, parvint à vaincre ces répugnances. Il contraignit sa pensée à prendre une forme, à descendre de ses hauteurs dans cet organisme de sons matériels qu'elle anime, qu'elle transfigure, qu'elle fait palpiter et vivre; mais ce ne fut jamais sans lutte secrète et sans douleur. Il brisait sa plume rebelle dès qu'il ne trouvait plus de mots

dignes de recueillir et de porter la substance de sa pensée. « J'ai voulu me passer des mots, disait-il, les mots se vengent par la difficulté. » D'ailleurs il se sentait lui-même impropre au discours continu. Ne voulant rien produire que de complet et d'achevé, il ne put jamais atteindre à cette perfection que par courtes échappées, et dès lors ce livre unique qu'il rêvait d'écrire devint sa chimère.

Consolons-nous du livre qu'il n'a pas écrit par ce grand nombre de nobles fragmens, de pensées éparses, qui contiennent plus que la matière d'un beau livre. Outre le commerce de lettres qu'il entretenait avec ses amis, il notait sa pensée au passage, il l'épiait dans ses plus fugitives émotions; il tâchait d'en surprendre les plus délicats mystères, retenant la lueur passagère, fixant l'insaisissable éclair dans quelques mots choisis, combinés de manière à devenir, autant que possible, harmonie et lumière.

S'il n'y réussissait pas à son gré, il détruisait les premiers vestiges de son effort, aimant mieux vouer sa pensée au néant que de la laisser inachevée. D'autres fois ce n'était pas dans la chaleur secrète de son âme, intérieurement agissante, qu'il produisait sa pensée. L'impulsion venait du dehors; il écrivait alors sous l'inspiration d'une idée partagée ou discutée avec un ami, de quelque sympathie vive ou d'une contradiction délicate. Les idées, encore dans cette agitation délicieuse qui les amène à la surface de l'esprit, venaient se suspendre comme d'elles-mêmes à sa place et s'y condenser en *gouttes de lumière*. Quelques-unes sont d'une essence si subtile qu'elles semblent spiritualiser les sons.

Le triomphe de Joubert est là, c'est par là qu'il est vraiment écrivain original et créateur dans notre langue; il parvient à exprimer ce qui semble déjouer l'effort de la parole, à renfermer l'immatériel dans des sons, dans ce qu'il appelait de l'*air sonore*, de l'*air lancé, vibré, configuré, articulé*. Composer son style d'idée pure, le vider de matière, faire ressembler autant que possible les mots aux idées et les idées aux choses, c'était l'effort, c'était le rêve de Joubert. Il y réussit parfois d'une façon qui tient du miracle. Son expression a des transparences, une limpidité, un je ne sais quoi d'incorporel et d'aérien qui surprend et ravit. Cela joue dans l'espace lumineux, en s'en distinguant pourtant par des contours nets et des formes précises. Rêves suspendus et comme arrêtés au vol, figures presque immatérielles tracées du bout d'un stylet d'or dans la lumière, rien de tout cela n'exprime le don et l'art de l'écrivain.

Sous sa plume, les mots, ces signes abstraits, se meuvent et vivent d'une vie distincte. « Il faut, dit-il, donnant à la fois le précepte et l'exemple, il faut qu'il y ait dans notre langage écrit de la voix, de l'âme, de l'espace, du grand air, des mots qui subsistent

tout seuls et qui portent avec eux leur place. » — Et ailleurs, dans cette même veine d'idées : « Les mots qui ont longtemps erré dans la pensée semblent être mobiles encore et comme errans sur le papier; ils s'en détachent pour ainsi dire dès qu'une vive attention les fixe, et, accoutumés qu'ils étaient à se promener dans la mémoire de l'auteur, ils s'élancent vers celle du lecteur par une sorte d'attraction que leur imprime l'habitude. »

Certes, si une fois l'art de Joubert a triomphé dans ce prodigieux effort pour étreindre l'insaisissable, c'est dans les deux pages où il se demande : *Qu'est-ce que la pudeur?* Jamais peintre ou musicien n'a réussi à ce point de rendre sensible un objet plus subtil; l'art est tel que le charme de cet objet, qui devrait périr par la précision de la peinture, redouble par la pureté et la grâce du dessin. Je ne citerai que les premières lignes de ce morceau. « La pudeur est on ne sait quelle peur attachée à notre sensibilité qui fait que l'âme, comme la fleur, qui est son image, se replie et se recèle en elle-même, tant qu'elle est délicate et tendre, à la moindre apparence de ce qui pourrait la blesser par des impressions trop vives ou des clartés prématurées. De là cette confusion qui, s'élevant à la présence du désordre, trouble et mêle nos pensées, et les rend comme insaisissables à ses atteintes; de là ce tact mis en avant de toutes nos perceptions, cet instinct qui s'oppose à tout ce qui n'est pas permis, cette immobile fuite, cet aveugle discernement et cet indicateur muet de ce qui doit être évité ou ne doit pas être connu; de là cette timidité qui rend circonspects tous nos sens, et qui préserve la jeunesse de hasarder son innocence, de sortir de son ignorance et d'interrompre son bonheur; de là ces effarouchemens par lesquels l'inexpérience aspire à demeurer intacte, et fuit ce qui peut trop nous plaire, craignant ce qui peut la blesser. »

L'antiquité, sa littérature, devaient enchanter cet esprit amoureux d'harmonie et de clarté. Ses jugemens sur Homère, sur Xénophon, sur Cicéron, sont comme un regard profond et droit qui démêle l'essence de chaque auteur; mais Platon surtout le ravit. C'est qu'il y a des races d'âmes qui circulent à travers les siècles, et Joubert a senti la secrète hérédité. La semence immortelle des idées s'agite au fond de cette intelligence éprise des formes pures. Il est platonicien par une analogie plutôt sentie que facile à définir. Tous ses amis, M. de Fontanes entre autres, par une sorte d'instinct qui devint dans cette société une chère habitude, l'appelaient Platon. Nous avons vu que Chateaubriand, voulant peindre d'un mot la sublimité habituelle de sa pensée jointe à la plus aimable bonhomie, le definissait « un Platon à cœur de La Fontaine. »

Certes, de notre temps, on a creusé à de plus grandes profon-

deurs les problèmes de la dialectique et de la théorie des idées; mais, si on a mieux connu l'auteur du *Timée* et du *Phédon*, a-t-on jamais mieux parlé de lui? A-t-on jamais donné une impression plus pénétrante de sa méthode extérieure, de son tour d'esprit et de style, de ses procédés de raisonnement à la fois si subtils et si ondoyans, ou encore de cette métaphysique si substantielle et si réelle dans son idéalité? « Ne cherchez dans Platon, disait Joubert, que les formes et les idées, c'est ce qu'il cherchait lui-même. Il y a en lui plus de lumière que d'objets, plus de forme que de matière (il aurait pu ajouter plus d'idée que de forme). Il faut le respirer et non pas s'en nourrir. » Et ailleurs : « Platon a les évolutions du vol des oiseaux; il fait de longs circuits, il embrasse beaucoup d'espace, il tourne longtemps autour du point où il veut se poser et qu'il a toujours en perspective, puis enfin il s'y abat... En imaginant le sillage que trace en l'air le vol des oiseaux, qui s'amusent à monter et à descendre, à planer et à tournoyer, on aurait une idée des évolutions de son esprit et de son style. » De Joubert, comme de Platon, on pourrait dire que parfois, à force de monter haut, il se perd dans le vide; mais de lui aussi il est vrai de dire qu'on voit le jeu de ses ailes dans les grands espaces, on en entend le bruit.

Il goûtait Platon, comme il goûtait toute l'antiquité, comme il goûtait la morale, avec une vivacité et une finesse d'impressions qui produisaient en lui quelque chose comme une exquise volupté. Platonicien, oui sans doute par le culte de l'idée, mais nullement désintéressé et très sensible aux affinités et aux accords secrets de son tempérament d'âme avec la beauté pressentie ou trouvée. Les belles idées, les beaux sentimens, les belles sensations, c'était l'aliment naturel de cette douce sagesse. Je soupçonne, pour l'avoir longtemps fréquenté, qu'il aime la vérité et la vertu, non tant parce qu'elles sont la vertu et la vérité que parce qu'elles sont belles. A vrai dire, il est peut-être moins un platonicien pur qu'un épicurien de l'idéal. Ne redoutons pas trop ce genre d'épicurisme. Il n'est guère contagieux, et s'il l'était, si par hasard la contagion se gagnait, où serait le mal, et devrait-on s'en plaindre?

Mais pourquoi nous mettre en peine de définir cette pensée amoureuse du beau? N'est-ce pas elle-même qui s'est peinte en traits incomparables quand Joubert nous parle de ces esprits méditatifs et difficiles, « qui sont distraits dans leurs travaux par des perspectives immenses et les lointains du τὸ καλὸν ou du beau, dont ils voudraient mettre partout quelque image ou quelque rayon, parce qu'ils l'ont toujours devant la vue, même alors qu'ils n'ont rien devant les yeux : esprits amis de la lumière qui, lorsqu'il leur

vient une idée à mettre en œuvre, la considèrent longtemps et attendent qu'elle reluise; esprits qui ont éprouvé que la plus aride matière et les mots même les plus ternes renferment en leur sein le principe et l'amorce de quelque éclat; esprits qui sont persuadés que ce beau dont ils sont épris, le beau élémentaire et pur, est répandu dans tous les points que peut atteindre la pensée, comme le feu dans tous les corps; esprits actifs, quoique songeurs, qui ne peuvent être heureux que par le beau, ou du moins par ces agrémens divers qui en sont des parcelles menues et de légères étincelles; esprits bien moins amoureux de gloire que de perfection, qui paraissent oisifs et qui sont les plus occupés, mais qui, parce que leur art est long et que la vie est toujours courte, si quelque hasard fortuné ne met à leur disposition un sujet où se trouve en surabondance l'élément dont ils ont besoin et l'espace qu'il faut à leurs idées, vivent peu connus sur la terre et y meurent sans monument, n'ayant obtenu en partage, parmi les esprits excellens, qu'une fécondité interne et qui n'eut que peu de confidens? »

Si haute que soit la région où se tient sa pensée, la lecture de Joubert ne donne pas à l'esprit une jouissance purement désintéressée. Elle a ses applications directes, immédiates, dans l'ordre littéraire et dans l'ordre moral, que Joubert ne séparait pas. On dirait que, par une intuition particulière, il a deviné et marqué d'avance les affectations et les enflures de la génération littéraire qui allait venir. Chaque génération n'a-t-elle pas ses misères intellectuelles qui sont comme la rançon de ses qualités et le prix dont elle doit payer la nouveauté de son art ou de ses talens? « La force n'est pas l'énergie, disait excellemment Joubert; quelques auteurs ont plus de muscles que de talent. — Où il n'y a point de délicatesse, il n'y a point de littérature. Un écrit où ne se rencontrent que de la force et un certain feu sans éclat n'annonce que le caractère. On en fait de pareils, si l'on a des nerfs, de la bile, du sang, de la fierté. » — Et encore : « Quelques écrivains se créent des nuits artificielles pour donner un air de profondeur à leur superficie. » Comme il serait facile de changer la date de ces épigrammes et d'en trouver l'application autour de nous!

Certes ce n'est pas ce platonicien égaré dans les premières années de notre siècle qui niera la grandeur de l'enthousiasme; mais il veut que cet enthousiasme, dans les œuvres littéraires, soit caché et presque insensible, et alors c'est lui qui fait ce qu'on appelle *le charme*. — Utiles paroles à méditer dans ce temps où les lettres ont besoin d'être relevées, assainies, délivrées des prestiges et des idolâtries malsaines. Pour épurer l'atmosphère des idées où nos âmes respirent, je ne connais pas d'influence plus salutaire qu'un

commerce assidu avec ce livre, qui est moins un livre que le reflet d'une noble vie intérieure, une suite d'émotions pures, aspiration vers l'idée, mépris de la vulgarité, adoration de la beauté.

A suivre ainsi presque au hasard les évolutions de cette raison ailée qui semble jouer dans la lumière, on oublie la réalité des faits et le trouble des temps. Quelle époque cependant que celle où cette âme semblait avoir établi son séjour fixe dans le firmament intérieur des idées! Qui pourrait croire que c'est dans les derniers jours de la révolution, dans le tumulte de ses dernières convulsions, au bruit de l'Europe en armes, que ces méditations tombaient une à une de ces hautes régions de la pensée pure et s'amassaient silencieusement sur les feuillets du rêveur! Quelle force d'attention aux idées ne faut-il pas pour s'abstraire ainsi d'une réalité si terrible! Dirai-je cependant à cet égard toute ma pensée? Je le dois quand il s'agit de Joubert. Ce sera un hommage de plus à cet écrivain si sincère avec lui-même et avec les autres. Cette force d'abstraction, cette puissance d'isolement par la contemplation, je l'admire plus que je ne l'envie. Je ne sais si c'est un souhaitable privilége de dominer aussi complétement par l'énergie ou l'élévation du penseur l'homme et le citoyen. Eux aussi d'ailleurs, l'homme et le citoyen, vivent d'une certaine manière par les idées, puisqu'ils y puisent le courage de mourir pour elles. Ce sont des idées, les plus nobles de toutes dans leur réalité concrète et vivante, que représentent ces grands noms, l'honneur, le devoir, la patrie. Qui oserait dire qu'on les doive subordonner à aucun autre intérêt, quel qu'il soit, fût-ce l'intérêt sacré de la vérité spéculative ou du sentiment esthétique, de la science ou de l'art? La passion pour l'indépendance et la grandeur de son pays est une forme de ce culte de l'idéal qui est la religion des belles âmes. Ne peut-il sembler regrettable que cette passion n'ait laissé nulle part sa trace enflammée dans les écrits de ce noble penseur? La question se pose tout naturellement ici à l'occasion de ces pages, destinées dans leur intention première à des jours plus calmes, et que nous avons dû disputer non sans peine, pour les écrire, à nos émotions patriotiques.

E. Caro.

LAMARTINE

III.

SA VIE POLITIQUE.

II. — LAMARTINE ET LA RÉPUBLIQUE DE 1848 (1).

La révolution du 24 février 1848 a passé pour une surprise née d'un malentendu croissant d'opinion, d'une défaillance de gouvernement et de la complicité d'un poète popularisé par l'éloquence, transformé en tribun d'une insurrection triomphante. Les surprises de l'histoire ne sont souvent que le nom d'emprunt ou le déguisement d'une certaine logique mystérieuse des choses. La vérité est que depuis longtemps en France la logique des idées, des situations, mène à la république sans que la nation elle-même soit encore très républicaine de mœurs ou de traditions, et c'est de là que viennent ces conflits, ces oscillations, ces réactions, ces mouvemens obscurs d'un pays habitué à se montrer tour à tour bien plus et bien moins révolutionnaire qu'il ne le croit, d'un pays où tout est logique, même ce qui a une apparence de contradiction et de hasard.

Quel était l'état moral de la France à la veille de cette *surprise* de février où l'auteur des *Girondins* allait jouer le rôle de l'homme qui déchaîne les tempêtes? Extérieurement, politiquement, rien sans doute ne semblait conduire à une révolution prochaine. La monarchie de 1830 avait traversé les grandes crises, sa phase mi-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août et du 15 octobre.

litante, et elle était arrivée à ce moment où les ennemis désarmés ajournent leurs espérances. Le jeu des institutions s'accomplissait régulièrement. On croyait avoir devant soi le temps et l'espace, puisqu'on avait triomphé jusque-là de tous les obstacles, puisqu'on avait vu s'amortir le feu des luttes ardentes des premières années, puisqu'on avait duré. C'était beaucoup en effet; à n'observer que l'apparence des choses, l'avenir semblait promis à un régime qui trouvait sa force tout à la fois dans une fixité consentie par le pays lui-même et dans une flexibilité d'institutions qui pouvait se prêter à tous les progrès. L'œuvre politique de la fondation d'une monarchie nouvelle semblait accomplie. Moralement la France était plus malade qu'on ne le croyait. Elle avait ce mal que Lamartine résumait dans un mot, — l'ennui! — le mal de la stagnation et de l'immobilité, le mal d'un dégoût instinctif, irréfléchi peut-être, mais croissant, pour une politique qui lui faisait (elle le pensait ainsi) la paix trop modeste à l'extérieur, un progrès libéral trop lent à l'intérieur. La France souffrait un peu de ce mal des peuples qui ne vieillissent pas quant à eux, qui se renouvellent sans cesse au contraire, qui se retrempent chaque jour pour l'action, en face d'un règne vieillissant, et c'est ce que le prince de Joinville lui-même caractérisait merveilleusement lorsque vers 1847, seul sur son navire, au fond du golfe de la Spezzia, il sondait l'avenir, dont il commençait à s'effrayer, lorsque de loin, dans une lettre à un de ses frères, avec un respect filial qui n'excluait pas une clairvoyance rare, il parlait de la situation qu'il voyait s'aggraver rapidement, du danger de « la vieillesse d'un roi qui veut gouverner, mais à qui les forces manquent pour prendre une résolution virile. » En d'autres termes, à côté ou en dehors de la France officielle qui se laissait vivre, qui parlait par ses conseils, par ses journaux, par son parlement, il y avait une France inquiète, agitée, chatouilleuse, impatiente, fatiguée de voir toujours les mêmes hommes et les mêmes choses, se nourrissant avec complaisance de ses mécontentemens et de ses malaises, prompte à s'émouvoir de tout et à chercher dans des accidens de corruption ou dans d'effroyables drames de famille les fatalités d'un régime politique.

Que dirai-je? Il y avait la France telle que la voyait M. Guizot lorsque pour écarter des réformes il affirmait que « toutes les grandes conquêtes étaient faites, » que « tous les grands intérêts étaient satisfaits, » qu'on n'avait plus besoin que de stabilité et de bonne conduite, que tout le reste n'était qu'un superficiel prurit d'innovation, la démangeaison d'une petite société maladive s'agitant au détriment de la grande société saine et tranquille. Il y avait aussi, à n'en pas douter, cette France entrevue, sentie ou devinée par Lamartine, lors-

que, plaçant la monarchie de 1830 entre le danger de revenir en arrière et la nécessité de marcher en avant, il ajoutait avec une exagération menaçante, comme s'il eût déjà sonné le tocsin de la catastrophe : « Si la royauté trompe les espérances que la prudence du pays a placées en 1830 moins dans sa nature que dans son nom ; si elle s'entoure d'une aristocratie électorale au lieu de se faire peuple tout entier ; si, sans attenter ouvertement à la volonté de la nation, elle corrompt cette volonté et achète, sous le nom d'influences, une dictature d'autant plus dangereuse qu'elle aura été achetée sous le manteau de la constitution ; si elle fait rougir la France de ses vices officiels, et si elle nous laisse descendre, comme nous le voyons en ce moment, jusqu'aux tragédies de la corruption, elle tomberait, cette royauté, soyez-en sûrs, elle tomberait, non dans son sang comme celle de 89, mais elle tomberait dans son piége, et après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous auriez la révolution de la conscience publique et la révolution du mépris !... » C'est au mois de juillet 1847, dans l'enivrement du succès des *Girondins*, que Lamartine parlait ainsi, laissant entrevoir je ne sais quelle vieille amertume de royaliste vaincu jusque dans ses professions de foi démocratiques, jusque dans l'ardente et implacable prophétie des révolutions nouvelles.

Qui était dans le vrai, qui se trompait de M. Guizot ou de Lamartine? Ce qu'il y avait de vrai, c'est que réellement un étrange problème s'agitait dans l'âme de la France, c'est que, sous cette apparence de prospérité tranquille et de régularité constitutionnelle qui frappait M. Guizot, le pays se sentait atteint d'un mal vague, d'autant plus dangereux qu'il était peut-être en partie dans l'imagination, et c'est précisément parce que c'était un mal d'imagination qu'un poète semblait prédestiné à être l'orateur, le politique de cette agitation indistincte. Plus que tout autre, Lamartine semblait fait pour représenter cette France inquiète, désaffectionnée, révolutionnaire sans le vouloir et sans le savoir, prête à se rallier à tous ces programmes d'une démocratie enveloppée de la plus merveilleuse éloquence. C'est là le secret de cette popularité grandissante, popularité d'imagination et de séduction, de même que cette impatience agitée qui allait en se propageant dans le pays, que les hommes d'état dédaignaient trop, était le secret de la révolution de février, de cette *surprise* devant laquelle on se trouvait subitement désarmé parce qu'on ne s'y était pas préparé. Jusqu'aux approches de la catastrophe sans doute, jusqu'en 1847, rien n'était compromis, et même cette campagne des banquets qui s'ouvrait sous un drapeau de réforme électorale, à laquelle Lamartine restait étranger, cette campagne plus bruyante que sérieuse, plus tumultueuse que me-

naçante, ne ressemblait guère encore au prologue d'une révolution. Elle passait à travers les villes sans laisser de ces traces de feu où s'allument les incendies populaires.

Le malheur est qu'il y a des momens où tout arrive parce qu'on n'a rien prévu, où les situations entraînent les hommes quand ce ne sont pas les hommes qui font les situations, et où un dernier hasard brouillant tout, confondant tout, achève dans la précipitation d'une surprise ce que l'imprévoyance a commencé. Lorsqu'on en est arrivé à ce point, on dirait que la volonté des hommes sommeille pour laisser toute carrière à je ne sais quelle force invisible. Qu'était-ce que ce dernier banquet organisé à Paris au mois de février 1848 pour couronner la campagne de la réforme électorale? Par lui-même sans doute et en toute autre circonstance, il n'aurait pas eu un caractère plus menaçant que bien d'autres réunions, il n'eût été qu'un banquet de plus. Au moment où l'on se trouvait, c'était un rendez-vous donné à toutes les passions, à tous les mécontentemens accumulés depuis quelques années, une provocation au gouvernement, un défi jeté à l'inconnu; c'était enfin le péril d'une *journée* au milieu d'une ville en fermentation, un combat possible entre un gouvernement avouant l'intention de réprimer désormais toute réunion publique et une opposition prenant la responsabilité d'un de ces rassemblemens populaires d'où jaillit si aisément l'étincelle. La situation devenait plus grave et plus redoutable en se précisant. Au dernier instant, il est vrai, on réfléchissait dans les deux camps, on sentait d'heure en heure le danger d'un conflit, et on se rencontrait dans une sorte de transaction négociée par quelques amis prévoyans du gouvernement, acceptée par les organisateurs du banquet; mais c'est là justement que se nouaient toutes les complications. Les chefs de l'opposition parlementaire ne voyaient pas qu'ils avaient mis en mouvement des passions de combat, des forces inconnues dont ils n'étaient plus maîtres, qui échappaient à leur direction. Le gouvernement de son côté, hésitant entre les nécessités de la répression et le désir de faire honneur à la transaction acceptée par ses amis, le gouvernement passait d'une résolution à l'autre, s'armant et se désarmant tour à tour, sans savoir s'il avait devant lui la paix ou la guerre. L'imprévu descendait dans la rue avec la multitude. Le roi Louis-Philippe lui-même, ému du sang versé, assiégé par les craintes des siens, troublé par les défections de la garde nationale et encore plus vaincu par l'âge, le roi croyait pouvoir racheter un trône en livrant un ministère impopulaire dans le combat, et alors sous ce mot d'ordre de la réforme électorale qui allait retentir jusqu'au seuil des Tuileries, alors commençait ou se précipitait cette

confusion dont le dénoûment est tout entier dans cette parole prononcée depuis devant une cour de justice par un des vainqueurs de février : « Croyez-vous donc que les révolutions se fassent en disant le mot pour lequel elles se font? Non ; on s'empare de toutes les circonstances qui peuvent émouvoir l'opinion publique, et à l'aide d'un coup de main on renverse le gouvernement ! » Encore une fois le « coup de main » avait réussi. Je rappelle à peine quelques traits de cette vieille histoire qui pourrait toujours avoir pour titre : comment se font les révolutions ! Il est vrai qu'il y a toujours aussi un autre chapitre préliminaire : comment les révolutions se préparent, comment elles deviennent possibles.

Chose curieuse, Lamartine s'était tenu jusque-là en dehors de cette campagne des banquets qui allait se dénouer par une si étrange fatalité. Il restait seul au milieu des partis comme on le lui reprochait quelquefois; il semblait dédaigner les alliances, se complaisant dans cette solitude retentissante qu'il se faisait, et où la popularité allait le chercher. Il avait résolûment et patriotiquement refusé de s'associer à des réunions qui, en évoquant les souvenirs de 1793, donnaient à la démocratie la couleur d'une secte ou d'un despotisme sanglant. Au moment même où s'était organisé le dernier banquet réformiste de Paris, il ne s'était pas montré un des promoteurs les plus empressés de cette manifestation, quoiqu'il eût défendu avec véhémence le droit de réunion en montrant dans le lointain la salle du jeu de paume fermée par la main du roi, rouverte par la main du peuple. En un mot, il était jusque-là, il semblait vouloir rester encore un agitateur pacifique, et tout d'un coup, par une transition singulière, il changeait de rôle et d'attitude. A mesure que les circonstances s'aggravaient, on aurait dit qu'il sentait venir l'heure de l'action, et qu'il était impatient de devancer tout le monde par son impétuosité à se porter dans la mêlée, par le radicalisme audacieux de ses idées et de ses résolutions. Tant que la question du droit de réunion n'était qu'une affaire de discussion, l'objet d'une transaction négociée entre les chefs de l'opposition parlementaire et le gouvernement, Lamartine restait froid et relativement modéré; le jour où l'inutilité d'une transaction devenait évidente, où la question changeait de face par l'irruption possible de la multitude, Lamartine aspirait le combat, il prononçait des discours enflammés pour réchauffer l'ardeur déjà refroidie des députés de l'opposition, il donnait le signal de la résistance en s'écriant : « Si les fusils de nos soldats ont des balles, il faudra que ces balles brisent nos poitrines pour en arracher les droits du pays. Ne délibérons plus, agissons... »

Tant que dans cette crise grandissante il ne s'agissait que d'un

ministère, d'une évolution de pouvoir mettant à la place de M. Guizot M. Molé, M. Thiers ou même M. Odilon Barrot, l'auteur des *Girondins* se montrait assez indifférent; dès que la question de gouvernement apparaissait sur les barricades, il devenait le plus implacable des hommes, le plus impatient d'en finir, allant d'un seul bond jusqu'à la dernière extrémité, ne se contentant ni de l'abdication du roi, ni de la régence de la duchesse d'Orléans, et plus que tout autre décidant d'une impitoyable parole, dans la séance de la chambre du 24 février, la chute de cette monarchie qui était allée chercher une dernière et trompeuse sécurité à l'abri de l'inviolabilité parlementaire. Une fois décidé, Lamartine dépassait les républicains eux-mêmes, qui lui avaient offert de s'arrêter à cette étape d'une régence, en lui promettant de l'appuyer comme le ministre populaire de cette minorité. C'est lui qui, dans une réunion secrète, s'était prononcé le premier pour la république, et lorsque les partisans de la duchesse d'Orléans attendaient encore de lui un dernier secours d'éloquence dans cette séance fameuse où la royauté restait livrée au roulis populaire, il était déjà lié. Il fallait même qu'il eût bien pris son parti pour résister à la fascination de cette grande et dramatique scène où il pouvait apparaître comme le protecteur d'une femme et d'un enfant, comme le garant devant le peuple d'une royauté rajeunie. Cette scène, il l'a refaite un jour par l'imagination, et il a refait aussi le rôle qu'il aurait pu y jouer; mais ce n'était plus que le rêve rétrospectif de son orgueil substitué à l'implacable fatalité dont il s'était fait l'instrument à cette heure unique où sa parole avait le pouvoir de trancher une destinée.

Quel était le secret de ces résolutions emportées et fiévreuses par lesquelles Lamartine dépassait d'un seul coup les plus hardis sur le chemin des révolutions? Il croyait l'occasion venue pour la démocratie française de se couronner elle-même; il voyait une justification suffisante d'une révolution nouvelle et définitive dans la réalisation graduelle et sincère des deux ou trois grands perfectionnemens moraux demandés par l'époque : l'avénement des masses à la vie politique, la liberté religieuse. Il ne croyait pas à la possibilité de terminer la crise où l'on s'était laissé engager par une régence qui, à ses yeux, ne serait qu'une fronde du peuple en permanence, une anarchie intermittente, conduisant un peu plus tôt, un peu plus tard, à une catastrophe infaillible.

Oui, sans doute, Lamartine avait toute sorte de raisons de politique et de prévoyance supérieure pour colorer ses résolutions. Il a pensé ce qu'il dit et bien d'autres choses encore; mais en même temps cette impatience qu'il mettait à tenter la fortune, cette inflexibilité qu'il montrait vis-à-vis de la royauté de 1830, tous ces

sentimens divers tenaient certainement à d'autres mobiles très humains, très personnels. A ce moment d'incertitude où un banquet pouvait devenir un signal d'insurrection et où il prononçait des paroles de feu, où il se hâtait de prendre à la tête du mouvement la place laissée vide par les chefs de l'opposition parlementaire, Lamartine, il faut l'avouer, cédait à une pensée singulière; c'est lui-même qui le dit : « la satisfaction secrète de prendre une fois de plus cette opposition en flagrant délit de faiblesse, l'orgueil de la dépasser et de la convaincre d'inconséquence, étaient peut-être à son insu pour quelque chose dans la chaleur du discours de Lamartine... » Voilà un étrange motif de fomenter une révolution! Cette inflexibilité que l'auteur des *Girondins* montrait à l'égard de la royauté de 1830 dans la scène douloureuse du 24 février et dont s'étonnaient les amis de la duchesse d'Orléans, qui se fiaient encore à une inspiration suprême de cette pathétique éloquence, cette inflexibilité aurait moins surpris, si on eût mieux connu celui en qui on mettait une dernière espérance. Sauver la monarchie de juillet par une régence était la moindre des préoccupations de Lamartine. « Au nom de quoi aurais-je proclamé cette régence? a-t-il écrit un jour, moi qui n'avais jamais voulu adhérer au schisme de famille de 1830, moi qui lui avais renvoyé toutes mes places diplomatiques pour ne pas le servir, moi qui m'étais respectueusement refusé à tout lien avec cette royauté par scrupule de fidélité à mes souvenirs? C'était aux orléanistes et non à moi, adversaire de la royauté illégitime d'Orléans, de se charger de ce rôle; logique en eux, il était absurde en moi... »

Au fond, il n'y a point à s'y tromper, c'était une sorte de représaille du royaliste d'autrefois. Lamartine voyait sans regret cette royauté qu'il appelait *illégitime* « s'écrouler sur son faux principe; » il ne l'avait pas poussée dans l'abîme, si l'on veut, il ne la retenait pas au jour du suprême péril, et même devant ce tragique spectacle d'une mère, d'un enfant, submergés par le peuple, il voulut se défendre d'être un homme d'imagination; « il arracha son cœur de sa poitrine » selon son langage, il le contint sous sa main pour « n'écouter que la raison. » La raison pour lui, c'était la république, c'était une révolution avec ses orages et ses dangers. Et puis, dans ce tourbillon qui passait tout à coup sur la France, Lamartine, sans se l'avouer entièrement peut-être, se laissait emporter par ce besoin des émotions publiques, de l'action au grand jour, de la domination morale, qui mettait pour lui une tentation ou un piége dans tous les événemens à la hauteur de ses ambitions, de sorte que ses rivalités d'homme public, ses ressentimens, ses aspirations les plus secrètes, se trouvaient d'accord pour le jeter en avant

comme le héros subitement accepté et acclamé d'un de « ces sublimes et affreux interrègnes de la raison et du droit » dont il parlait lui-même avant d'y trouver un rôle.

On s'est plu bien souvent à rechercher les causes de la république de 1848 et la part diverse des hommes qui l'avaient faite. Nul assurément n'y contribua d'une façon plus décisive que Lamartine à la dernière heure, à la dernière minute, lorsqu'une parole aurait pu encore peut-être suspendre le cours des événemens et sauver la monarchie constitutionnelle du naufrage; mais Lamartine lui-même avec son éloquence n'aurait pas eu le pouvoir de décider une telle transformation, s'il n'y avait eu en France, depuis la première révolution, cette logique d'idées et de tendances démocratiques qui met désormais la république presque inévitablement au bout de toutes les crises, s'il n'y avait eu aussi depuis quelques années cette prédisposition maladive d'un esprit public excité, troublé ou égaré, si l'on veut, et toutes ces causes réunies n'auraient point eu encore leur effet, s'il y avait eu à la dernière heure un gouvernement moins immobilisé dans ses succès de parlement, ayant en lui-même une foi plus vive ou plus active, portant dans sa politique la force qui se défend et la prévoyance qui désarme à propos l'opinion. C'est là en définitive, ce me semble, la clé de cette révolution de 1848 qui était pour la France un grand défi jeté à l'inconnu, et pour Lamartine un avénement dans un orage, une sorte d'inauguration de règne qu'il a lui-même définie quand il a dit avec le complaisant et inépuisable éclat de son langage : « Mon action politique ne commença que dans une grande tempête imprévue, le jour même d'une chute soudaine de la royauté de juillet, déjà en fuite avant d'avoir eu le temps de combattre. Ce jour-là je fus roi d'une heure, c'est vrai... Ce n'était pas un gouvernement qu'il fallait créer à la minute, il n'en aurait pas duré deux. C'était un sauvetage qu'il fallait organiser sous le nom de république. J'eus le sentiment de cette vérité. Je fis résolûment la république, je la fis seul, j'en assume seul la responsabilité. »

Qu'est-ce qu'a été cette république de 1848 et qu'est-ce qu'a été Lamartine lui-même dans la république? Le malheur de ces crises qui décident souverainement des institutions et des hommes, c'est qu'on sait bien de quelle manière elles commencent, on ne sait pas comment elles finissent, et le lendemain du jour où on les a déchaînées, bien plus encore quand l'heure des déceptions est déjà venue, on sent plus vivement, plus amèrement quelquefois, la responsabilité qu'on n'a pas craint d'assumer. Lamartine a senti depuis cette responsabilité peser sur lui, il ne la sentait pas encore, il ne pouvait pas la sentir lorsqu'il entrait le 24 février à l'Hôtel de

Ville comme le chef populaire d'une révolution triomphante, et tout ce qu'on peut dire, c'est que, transporté à ce sommet de ses ambitions politiques, il ne se montrait point assurément au-dessous de la crise où il s'engageait, où il engageait la France avec lui. Il n'y a point pour un homme de fortune plus éclatante que celle de personnifier, ne fût-ce que momentanément, une société en péril, de sentir palpiter en lui l'âme de son pays. Ce fut en toute réalité la fortune de Lamartine pendant ces trois mois de gouvernement provisoire qui étaient trois mois de luttes et de dramatiques incertitudes entre le tourbillon de la veille et le tourbillon du lendemain. Puisqu'il s'est servi de ce mot peu républicain, c'était un roi d'une heure ou de trois mois, un roi par le génie et par l'éloquence, par l'imagination et par l'héroïsme, un magistrat de l'opinion gouvernant en quelque sorte dans le vide de toutes les institutions et de toutes les forces organisées, désarmant par la parole les irritations et les défiances, jouant avec la tempête, ou, pour parler son langage, conspirant avec les conspirateurs comme le paratonnerre conspire avec la foudre, conquérant chaque jour un peu de paix intérieure pour conduire la France au moment où, représentée dans une assemblée, elle rentrerait en possession d'elle-même.

En voyant Lamartine à l'Hôtel de Ville dans ce temps légendaire du gouvernement provisoire, on se ressouvient involontairement de ces portraits de Mirabeau, de Vergniaud, que l'auteur des *Girondins* retraçait une année auparavant en se contemplant d'avance lui-même dans ces figures. « Son éloquence, toute populaire qu'elle fût, était celle d'un patricien, disait-il de Mirabeau. Sa démocratie tombait de haut : elle n'avait rien de ce sentiment de convoitise et de haine qui soulève les viles passions du cœur humain. Ses sentimens populaires n'étaient en quelque sorte qu'une libéralité de son génie. En conquérant des droits pour le peuple, il avait l'air de les donner. C'était un volontaire de la démocratie... la nature l'avait fait le premier... » Mettez à côté ce qu'il disait de Vergniaud : « C'était un instrument d'enthousiasme qui ne prenait sa valeur et sa place que dans l'inspiration. Sa phrase avait les images et l'harmonie des plus beaux vers. S'il n'avait été l'orateur d'une démocratie, il en eût été le philosophe et le poète. Il adorait la révolution comme une philosophie sublime qui devait ennoblir la nation tout entière sans faire d'autres victimes que les préjugés et les tyrannies. Il avait des doctrines et point de haines, des soifs de gloire et point d'ambitions. Le pouvoir même lui semblait quelque chose de trop réel, de trop vulgaire; il le dédaignait pour lui-même et ne le briguait que pour ses idées. » Au fond, à quelques nuances près, c'est encore Lamartine, patricien initiateur de démocratie, orateur

populaire refusant, lui aussi, de « descendre au langage du peuple, même en le flattant, » ambitieux de pouvoir moins pour le pouvoir pratique et quotidien que pour l'ascendant moral et pour les émotions de ces grandes scènes où l'homme se révèle tout entier en face des multitudes.

Cette fois il pouvait être satisfait, les circonstances étaient à la mesure de ses rêves, ce que Talleyrand lui avait prédit au lendemain de 1830 était arrivé. Lamartine avait trouvé une occasion d'être lui-même avec ses qualités et avec ses faiblesses. Nature merveilleusement douée, mais en même temps prompte à s'abuser, susceptible de grands élans, capable d'avoir ses journées, mais se résumant elle-même dans un mot caractéristique : « de longues nonchalances de corps pleines d'inspirations d'esprit, puis de violentes et aventureuses périodes d'action,... une vie tour à tour poétique, religieuse, héroïque ou rien ! » — c'était Vergniaud plus que Mirabeau. L'auteur des *Girondins* pouvait sans doute se faire illusion. Il croyait être un homme d'état à l'Hôtel de Ville, et il pensait peut-être se montrer un habile praticien de la politique lorsque pendant le gouvernement provisoire il négociait avec M. Blanqui ou avec d'autres révolutionnaires. En réalité, c'était surtout et toujours l'homme d'imagination voyant dans la révolution elle-même une « poésie en action, » poète jusque dans l'héroïsme. Certes je ne veux pas médire de ce jour où il faisait reculer le drapeau rouge sur les marches de l'Hôtel de Ville et où il domptait une foule frémissante prête à le submerger. Il fut ce jour-là le bouclier vivant d'une société, jamais l'éloquence n'eut une victoire plus éclatante et plus salutaire. C'est pour lui cette heure unique, culminante, illuminée de soleil qui se trouve quelquefois dans les existences privilégiés. Qui pourrait dire cependant que dans ces scènes où il pouvait savourer la joie superbe d'apaiser des tempêtes déchaînées par lui, de sentir sa puissance, et où après tout il ne risquait que de disparaître dans une mort légendaire en laissant sur son nom le sceau d'une incomparable gloire, qui pourrait dire qu'il ne voyait pas encore dans ces scènes une grande poésie, un drame de patriotisme et de salut public répondant aux rêves les plus illimités de son imagination ? Il était homme à voir tout ainsi, par les côtés poétiques et grandioses, et même à respirer tout naturellement dans cette atmosphère, lui qui résumait ses journées de ce temps-là en disant : « Je viens de faire cent discours et d'embrasser 100,000 hommes ! »

Que Lamartine ait mis une certaine vanité, une certaine ostentation à répéter dans ses apologies rétrospectives qu'il avait fait seul la république de 1848, c'est possible; ce qu'il y a de bien clair, c'est que nul mieux que lui ne personnifiait cette crise de transformation

dans ce qu'il y avait de dramatique et de réalisable à côté de tout ce qu'il y avait de douloureux et de menaçant. Il en était en quelque sorte la poésie, la lumière, et par un de ces déplacemens qui ont leur explication dans les circonstances autant que dans la nature de l'homme, après avoir été la force d'impulsion du mouvement, il en devenait la force de résistance. La veille, il était la république, la révolution dans les dernières palpitations de la monarchie expirante; le lendemain, il était l'ordre, la paix sociale, la sécurité, la tradition dans les premiers déchaînemens de la république, homme d'imagination le lendemain comme la veille sans doute, mais cette fois ayant une société tout entière pour complice et pour cliente. « O crédulité du génie épris de lui-même ! s'est écrié M. Louis Blanc dans des pages où il a raconté à son tour et à son point de vue la révolution de février, les péripéties du gouvernement provisoire. La vérité est que dans la pompe triomphale de la république, le poète qui avait brûlé tant d'encens sur les autels de la royauté fut au nombre des vaincus. Ce fut seulement pour mieux montrer en spectacle ce captif fameux que la république le fit asseoir derrière elle sur son char de triomphe. »

On voit ici cet éternel procès du républicain de la veille et du républicain du lendemain, pour parler le langage du temps, — cette malheureuse et invariable pensée de rétrécir la république aux proportions d'un parti, d'une école ou d'une secte, au lieu de l'élargir dans une mesure telle qu'elle soit l'image de la société tout entière dans sa diversité, qu'elle puisse avoir pour auxiliaires, pour coopérateurs tous les esprits sincères, ralliés d'avance à une démocratie fondée sur la liberté et sur l'équité. M. Louis Blanc se trompe lorsqu'il parle après coup de char de triomphe, de vaincus et de ce « captif fameux » traîné en spectacle. Il se méprend sur le sens des événemens où il a lui-même joué un rôle; il ne voit pas que, si la république a été possible, sérieuse en 1848, c'est surtout par Lamartine qu'elle a eu ses meilleures chances, que sans lui elle ne serait pas née probablement le 24 février, elle eût été sans doute ajournée encore, ou elle était exposée à glisser plus tôt dans l'anarchie sanglante où elle devait se perdre. Lamartine, dans la pensée de certains hommes, pouvait n'être qu'une décoration pour la république, je le veux bien; il en était aussi la force, l'inspiration, la nouveauté séduisante, dirai-je. Il lui donnait la physionomie d'une puissance de conciliation; il était le signe ostensible, vivant et parlant, qui la distinguait des dictatures violentes d'autrefois, et c'est justement parce qu'il était un de ces vaincus dont parle M. Louis Blanc, ou en d'autres termes parce qu'il n'avait rien d'exclusif, parce qu'il tenait de toutes ses fibres morales à cette grande masse libérale et cultivée de la société française, qu'il devenait la force sérieuse, en même temps qu'il était par son nom l'éclat fascinateur, de la république nouvelle.

Je ne veux que courir au sommet des choses pour rendre cette pensée plus saisissable au double point de vue de l'intérêt extérieur et de la politique intérieure du régime qui naissait en France. Quel était l'écueil possible pour la république éclatant tout à coup en Europe? Elle pouvait, s'armant de vieux ressentimens ou troublée par de vieux souvenirs, essayer de se répandre par les propagandes violentes, devenir une menace de perturbation, s'engager dans des interventions qui eussent été aussitôt un signal de guerre universelle. Elle aurait peut-être réussi au premier moment, puisqu'elle aurait trouvé les gouvernemens désarmés ou embarrassés par toutes les révolutions qui éclataient à la fois à Vienne, à Berlin, à Milan, à Venise; elle n'aurait pas tardé à trouver la coalition des défiances et des hostilités européennes se renouant devant elle avec le concours même des libéraux de tous les pays. Lamartine, comme ministre des affaires étrangères, évitait cet écueil, et mieux que tout autre il pouvait l'éviter, parce qu'il n'avait ni les traditions agitatrices de la première république ni les ressentimens légués par l'empire.

Étranger à des passions d'un autre temps, formé dans sa jeunesse à des habitudes de diplomatie régulière, Lamartine pouvait ménager la paix à la France sans l'abaisser, sans la désarmer de l'ascendant de ses idées et de ses principes, comme aussi sans mettre dans sa bouche un accent de défi. Quel était le caractère de son premier manifeste? C'était l'acte de naissance de la république parmi les gouvernemens réguliers, la définition grandiose et magnifique d'une politique nouvelle qui commençait par répudier les souvenirs et les solidarités de 1792. Il disait ce qu'on voulait, cet éloquent manifeste. A la France il offrait l'abrogation théorique des traités de 1815, à l'Europe il garantissait le respect des circonscriptions territoriales fixées par ces traités, aux peuples il promettait un appui éventuel et lointain, s'ils étaient menacés dans leurs droits et dans leur liberté. Pour qui savait comprendre, c'était la paix, la paix sans faiblesse évidemment, et l'Europe le comprenait bien ainsi. Je ne sais pas si le gouvernement provisoire pouvait se présenter « la main pleine d'alliances, » comme le disait Lamartine à l'ouverture de l'assemblée constituante, au mois de mai 1848; il avait du moins rendu à la république nouvelle le service de la conduire très pacifiquement et assez grandement à travers les périls et les agitations de l'Europe. Qu'aurait fait Lamartine plus tard? je ne le cherche pas. L'homme de la restauration, le poète corrigé par un Talleyrand se serait retrouvé en lui plus qu'il n'aurait fallu, c'est possible. Pour le moment, il trouvait dans son éducation et dans son inspiration le meilleur moyen de populariser la France républicaine au dehors par l'éloquence et par la dignité pacifique de l'attitude.

Et à l'intérieur quel était le plus grand danger pour la république naissante? C'était assurément d'apparaître comme un régime exclusif, comme le monopole jaloux d'un parti, comme la tyrannie des agitations de rues et des utopies violentes. Sans doute bien des républicains de tradition ou de conviction sentent ce péril; il y en a malheureusement d'autres aussi qui se figurent toujours, qui se figuraient encore plus peut-être en 1848 avoir un privilége de prépondérance, comme un droit de primogéniture. Lamartine, par sa situation, par son passé, par son nom, par son intelligence, représentait la république la plus large, la plus conciliante, la république de tout le monde. Il maintenait au sein de ce gouvernement provisoire, toujours ballotté, la politique la plus libérale, une interprétation conservatrice des institutions républicaines. Il cédait parfois, il payait la rançon du péril; sur les points essentiels, il résistait. Le jour où une multitude passionnée faisait irruption jusque dans la salle du conseil pour demander l'organisation du travail, et montrait comme argument quatre pièces de canon braquées aux portes de l'Hôtel de Ville, Lamartine se levait et répondait fièrement : « Vous me mettriez à la bouche de ces pièces de canon que vous ne me feriez pas signer ces deux mots associés ensemble : organisation du travail! Je ne signe pas ce que je ne comprends pas, je ne signe que les engagemens que je puis tenir... »

Le jour où des manifestations redoutables allaient réclamer l'ajournement des élections, il revendiquait et réservait pour le pays le droit de disposer de lui-même. Il semblait en vérité jouer avec tous ces assauts, et au fond il rendait à la république le plus grand de tous les services, celui de l'enlever aux mains des factions pour la remettre aux mains de la France. Il lui rendait le service de l'accréditer comme un régime, agité sans doute, mais qui pouvait après tout se sauver et se défendre lui-même avec un peu de courage et de résolution. Le pouvoir de Lamartine était évidemment dans cette parole prestigieuse qui semblait s'imposer et qui gagnait des victoires par la séduction; il était aussi dans cette situation exceptionnelle qui le mettait d'intelligence avec la société tout entière, qui lui faisait des alliés de tous les intérêts, de toutes les classes, de tous les partis pour lesquels il était un défenseur, un gage vivant. Situation étrange que celle de cet homme passant trois mois à faire des discours, à dompter des émeutes, à défier des orages! Il s'y était accoutumé, il vivait là comme dans son atmosphère naturelle, et c'est ainsi que par le retentissement croissant d'une intarissable parole, par une résistance heureuse dans des circonstances critiques et décisives, il était arrivé à cette popularité prodigieuse qui faisait de lui à un certain moment le représentant le plus vrai de la France, qui lui valait l'élection de dix départemens. Je citais l'autre jour un

mot de Sainte-Beuve; je voudrais ajouter une dernière note qu'il recueillait avant de mourir. Il avait rencontré Lamartine le soir d'une de ces journées de 1848 où il y avait eu agitation autour de l'Hôtel de Ville et où tout avait fini par un nouveau triomphe. Sainte-Beuve, qui n'avait pas vu Lamartine depuis longtemps, le retrouvait en plein combat, en pleine victoire, et il le pressait d'user de la force qu'il avait conquise. « Au reste, ajoute-t-il, je le trouvai plus grand et plus sec que jamais, le profil noble et raide, bien portant malgré sa fatigue et sa maigreur, soutenant à merveille ce rôle de chef populaire, avec cet œil d'oiseau de haut vol qui plane et qui discerne toutes choses de sa hauteur. O le plus grand des ambitieux, comme je n'ai jamais cherché en toi que le poète! »

Poète ou ambitieux, il était certainement arrivé au sommet de son rêve. Enfant gâté de la faveur publique, il se sentait porté par ce souffle qui l'avait soutenu pendant trois mois, par ces deux millions de suffrages qui se réunissaient sur son nom dans les élections et qui auraient pu être plus nombreux encore, s'il l'avait voulu. Il ne lui restait plus en vérité qu'à savoir ce qu'il ferait de cette force dont Sainte-Beuve lui parlait à un coin de rue, entre deux acclamations de la foule. Il ne le savait pas, et la vie de Lamartine est une de celles où s'agite de la façon la plus saisissante un problème étrange, un problème qui est passé plus d'une fois à travers l'histoire, surtout aux temps de révolutions : comment se perd une popularité? Comment un homme, qui la veille encore régnait par l'imagination, par l'éloquence, sur des millions de ses contemporains, retombe-t-il le lendemain dans le délaissement et l'oubli? La popularité a ses mystères et ses mobilités. Un homme s'élève, il captive un moment tout un peuple, il rallie dans une heure de péril tous les vœux et toutes les espérances. Il tombe tout à coup du haut du piédestal qu'il s'est fait ou qu'on lui a fait : pourquoi? En faut-il beaucoup pour cela? Non. La popularité est l'amour de la multitude, peu de chose suffit souvent pour l'altérer, pour lui porter une irréparable atteinte. Le lien est brisé, la foule suit un autre courant, elle cherche une autre idole, elle se crée de nouveaux guides. Un rien suffit, dis-je; mais est-ce bien un rien? Est-ce qu'il n'y a pas une logique, une justice dans ces inconstances de la popularité? Évidemment une nation ne prodigue pas sa faveur par un simple fanatisme. Quand elle élève un homme par un mouvement irrésistible de confiance, c'est qu'elle attend de lui une satisfaction, une impulsion, le salut peut-être, c'est que cet homme répond à sa pensée intime, et, quand elle s'aperçoit qu'il y a un malentendu, la confiance se retire. Il ne reste plus qu'une destinée échouée que le flot de la faveur publique ne viendra plus reprendre.

C'est l'histoire de Lamartine en 1848. Jusqu'au mois de mai, il

était encore dans l'éclat de sa popularité, qu'il portait intacte devant l'assemblée constituante. A l'une des premières séances, au moment où il venait de lire un exposé de la situation de la France, trois fois les applaudissemens l'arrachaient de son banc, et semblaient aller au-devant de sa pensée en lui offrant pour ainsi dire d'être le premier chef de la république nouvelle. S'il avait voulu, il n'avait qu'à faire un geste; il le croyait lui-même, et c'était vrai. Quelques jours après, tout était changé. Que s'était-il donc passé? Il y avait eu une de ces péripéties qui décident de la fortune d'un homme public. Lorsque l'assemblée avait eu à se prononcer sur l'organisation d'un pouvoir exécutif et sur le choix des hommes qui composeraient ce pouvoir, Lamartine avait insisté pour la formation d'une commission exécutive de cinq membres, et il tenait visiblement à ne point se séparer de M. Ledru-Rollin, à perpétuer dans la commission nouvelle la solidarité du gouvernement provisoire. Aussitôt un refroidissement d'opinion se manifestait autour de son nom; c'était comme une déception soudaine, et celui qui peu auparavant aurait pu être le seul chef, le président acclamé de la république, ne venait plus que le quatrième, immédiatement avant M. Ledru-Rollin, sur la liste des membres élus de la commission exécutive si péniblement acceptée par l'assemblée. On le punissait d'une alliance imposée, lourde au sentiment public, par ce qu'il a lui-même appelé son « impopularité commençante. »

Lamartine sans doute avait passé par de violentes anxiétés d'esprit avant d'en venir là. Il s'était dit, et il a répété depuis pour expliquer ses résolutions, qu'il ne devait pas scinder la république à sa naissance, qu'en acceptant l'autorité directrice pour lui seul il se plaçait dans l'alternative d'avoir contre lui les républicains de toutes nuances, s'il voulait suivre l'assemblée nouvelle jusqu'au bout dans ses tendances visiblement réactionnaires, ou de se trouver en lutte avec l'assemblée, s'il associait des républicains à son pouvoir. Que pouvait-il sortir de là? Des conflits inévitables, des chocs sanglans, des mêlées de faction, avant que la constitution fût faite, avant que le pays eût repris son équilibre dans la république définitivement organisée. La guerre civile pouvait naître d'une démarcation des partis trop promptement dessinée; de la guerre civile pouvait sortir soit une dictature de sédition, soit une dictature de réaction. Celui qui avait proclamé une république de nécessité le 24 février, et qui voyait encore en elle le seul refuge de la France, ne serait-il pas conduit fatalement à devenir un Cromwell ou un Monck, à moins d'être englouti sans profit et sans gloire? Voilà les perspectives qui faisaient reculer Lamartine devant la rupture de l'alliance républicaine, et en présence desquelles il se livrait à des monologues à la façon d'Hamlet. Il y avait, il est vrai, pour lui un autre

moyen : c'était de se retirer dans sa popularité intacte et d'attendre que le courant public vînt le rechercher dans sa retraite d'un instant; c'était plus commode pour ses perplexités, sans changer essentiellement la situation, qui ne restait pas moins avec ses périls.

Ces raisons n'étaient pas sans gravité, surtout dès qu'elles allaient peser ainsi sur l'esprit de celui qui avait à prendre un parti et qu'elles obscurcissaient en lui la vue simple des choses; mais il y avait un fait qui n'avait pas moins de force : c'est que depuis trois mois, aux yeux du pays, il y avait deux républiques, l'une représentée par Lamartine, l'autre représentée par M. Ledru-Rollin. Le pays, qui n'est point un Hamlet tourmenté par les délibérations intimes, avait fait son choix; il avait dit par toutes les acclamations de popularité décernées à un homme quelle république il voulait. Dès que Lamartine, par un acte de sa volonté ou par une apparence d'ambiguïté dans son attitude, semblait effacer cette distinction, il n'était plus en quelque sorte lui-même; son nom cessait instantanément d'avoir la signification qu'il avait prise dans la pensée du pays, et qui avait fait un moment de celui qui le portait le premier citoyen de la France. L'autorité morale née de cette situation privilégiée disparaissait, et ce n'était pas seulement la popularité de Lamartine qui s'évanouissait subitement, c'était la république modérée elle-même qui perdait une chance, qui paraissait abdiquer dans cet amalgame impuissant de la commission exécutive, en laissant de plus en plus le combat se resserrer, se préciser entre la réaction inévitable des forces conservatrices ramassées sous un autre chef et l'explosion de toutes les forces de sédition concentrées dans Paris. Ce n'était plus le temps des discours, des victoires d'éloquence sur les foules fascinées, c'était le tour des soldats.

A travers ces préliminaires obscurs, on entrevoyait la grande, l'effroyable lutte qui allait enfanter la dictature, dictature nécessaire, noblement exercée, toute républicaine encore sans doute, mais dictature de soldat, et au milieu de ces mouvemens précipités on entendait déjà retentir un nom, symbole d'une réaction plus entière, plus complète, allant jusqu'à la destruction de la république elle-même. Dans cette tragique aventure, de quel poids avait été Lamartine avec toute sa popularité des derniers mois? Il n'était rien, et il le voyait; il sentait le pouvoir lui échapper pour passer au général Cavaignac, devenu l'homme du jour par un vote de l'assemblée. « Lamartine, a-t-il dit lui-même en racontant les premiers combats de juin, Lamartine désirait la mort pour se décharger de l'odieuse responsabilité du sang qui allait peser si injustement, mais inévitablement sur lui. Trois fois il s'élança de son cheval pour aller au pied de la barricade chercher à tomber en victime au premier rang de

ces généreux soldats, trois fois les gardes de l'assemblée l'entourèrent de leurs bras et le retinrent par la violence. » Il ne mourut pas, il fut destitué avec ses collègues de la commission exécutive en plein péril. C'était la fin assez triste de la dictature de l'éloquence et de l'imagination, la fin d'une popularité. On aurait pu dire déjà que l'insurrection de juin venait de mettre au sein de la république de 1848 le fatal germe de mort; elle avait mis la force à la place de la liberté.

Lamartine, et ce fut son malheur autant que sa faute, n'avait réussi ni à sauvegarder sa situation première, ni à écarter le plus redoutable des conflits par cette alliance des forces républicaines que, par un dernier mirage d'imagination, il croyait possible. Il voyait, disait-il, un gouffre, il fallait un Décius pour le combler; il voulut être ce Décius, il le fut, sans rien combler, sans rien sauver, et désormais vaincu, découronné de sa popularité, il entrait dans cette voie où d'étape en étape il ne pouvait plus s'arrêter que dans la suprême décadence de l'homme public. Au mois d'avril 1848, il avait été envoyé par dix départemens à l'assemblée nationale, il avait conquis à son nom plus de deux millions de suffrages. Sept mois après, lorsque la France avait à nommer un président, il ne réunissait qu'un nombre imperceptible de voix. Son jour était passé. Bientôt, au renouvellement de l'assemblée, il avait de la peine à obtenir une élection de représentant; il échouait dans son propre département, et c'était assurément pour lui une amertume inattendue. « On parle de me renommer dans plusieurs départemens et à Paris, écrivait-il à un de ses amis pour se consoler. Je ne le désire pas en ce moment. Je n'ai pas de situation ni de terrain sous les pieds pendant un certain temps. J'aimerais mieux le passer dehors; mais je serai toujours à la brèche, en bon soldat, à l'appel des honnêtes gens du pays. » Je ne sais pas d'image plus curieuse et plus saisissante de ce retentissement d'un nom dans les masses, de toutes ces fluctuations de la popularité que le récit fait par Lamartine lui-même d'une de ses courses dans les montagnes de la Bourgogne après ses grandeurs de 1848, après ses épreuves. Il rencontre un vieux paysan devenu aveugle, qui l'a vu naître et qui le reconnaît à sa voix, qui s'étonne de le retrouver. Ah! Lamartine ne sait pas tout ce qu'on dit dans le pays. On a d'abord parlé de lui comme d'un des rois, d'un des grands de la république. Bientôt on a raconté toute sorte d'histoires terribles, on a dit qu'il « avait fait couler le sang des hommes dans Paris, par malice, » et des colporteurs passant à l'automne vendaient des chansons contre lui comme celles de Mandrin. Le vieux paysan a de la peine à croire que « M. Alphonse » ait pu commettre tant de crimes. « Et puis, ajoute-t-il, quelques mois plus tard, on dit que ce n'était pas vrai, et puis

on n'a plus rien dit du tout. » Voilà le dernier mot, voilà le dernier souffle d'une popularité expirante : on n'a plus rien dit du tout!

Sans doute Lamartine était encore de ce monde, il n'était pas de ceux qui disparaissent ainsi. Il était représentant comme bien d'autres, journaliste comme bien d'autres; il n'avait pas cessé de se mêler aux polémiques et aux luttes de son temps, et même dans ces deux ou trois années de république, où il était redevenu un homme comme tous les hommes, il retrouvait parfois encore des éclairs d'inspiration, quoique avec une chaleur déjà diminuée. Il restait dans la chambre comme le dernier prestige survivant de la révolution de février. Lamartine avait un rôle qu'il croyait être pour lui une obligation d'honneur, une décence de sa vie. Il s'était identifié un instant avec la république, il la défendait, il aurait tenu à la sauver de tous les naufrages qui la menaçaient, fût-ce au prix de quelques concessions au temps, aux nécessités d'une situation aggravée par tout le monde. Gêné dans son attitude par son passé, mais impartial et indépendant par ses idées, modéré de caractère et d'habitudes, il avait pour tous des paroles empreintes d'un esprit supérieur de conciliation. Lorsqu'on proposait la révision de la constitution pour favoriser la réélection du président nommé le 10 décembre 1848, il aurait voulu qu'on ne résistât pas à outrance à ce mouvement, qu'on laissât tout au moins une issue légale à un entraînement qu'il déplorait, mais qu'on ne pourrait peut-être pas réprimer, et qui, laissé à lui-même, emporterait la constitution tout entière. Lorsque les partis irrités et tumultueux dans l'assemblée laissaient entrevoir leurs passions de combat, il se faisait volontiers le modérateur de ces passions, bien persuadé que, si l'on en venait à un conflit, la république serait de toute façon la première à périr. Lamartine ne se trompait pas; mais que pouvait-il? Il n'était plus l'homme du moment. Pour les républicains, il était trop modéré; pour les conservateurs, il était encore le représentant de la révolution de février, qu'on appelait une catastrophe; pour les bonapartistes, il n'était qu'une glorieuse inutilité, une éloquence sans emploi sous le régime qu'ils rêvaient, sans autorité possible dans les solutions qu'ils méditaient. Pour tous, c'était un homme d'imagination jetant des paroles harmonieuses au milieu des âpres réalités d'une politique qui conduisait à des coups d'état. Il était fini.

D'ailleurs Lamartine était de plus en plus sous le poids d'une détresse croissante. Il avait été trop prodigue de sa fortune, comme il l'avait été de tous les dons de sa brillante nature, et il se retrouvait en face d'un effondrement de sa situation privée qu'il osait à peine mesurer du regard. Déjà, dès 1849, il écrivait qu'il était allé à Saint-Point pour de « pénibles déracinemens domestiques de propriétés, de maisons paternelles, » et cela ne faisait que conti-

nuer en s'aggravant, de sorte que, lorsque le 2 décembre éclatait, il se trouvait tout à la fois exilé de la vie publique, déçu dans ses espérances, vieilli, réduit à ce rôle de manœuvre de la plume qui a été sa dernière épreuve en ce monde. Alors commençait cette vieillesse sombre, morose, amère, qui mettait encore dix-huit ans à s'acheminer vers la mort à travers toutes ces histoires, ces *entretiens*, ces journaux de déclin où il ne restait plus, comme une dernière marque du génie d'autrefois, que cette intarissable et harmonieuse parole qui s'est épanchée jusqu'au bout sans s'arrêter. De tous les hommes qui avaient vécu, qui s'étaient confondus en Lamartine, quel est celui qui survivait encore? Le poète avait disparu, l'historien était épuisé; l'homme heureux, l'homme heureux surtout, était mort depuis longtemps. Le politique n'avait plus de raison d'être dans les conditions nouvelles où était la France, et peut-être avait-il fini par avoir de singuliers doutes. Il ne restait en vérité qu'un Bélisaire de la politique et de l'art tendant le casque devant ses contemporains attristés, faisant souffrir l'admiration sans la décourager encore, imposant à son siècle ce cruel spectacle de l'auteur des *Méditations*, de l'auteur des *Girondins*, d'un chef de révolution recevant toutes les oboles, même celles qui devaient peser à sa fierté. Lamartine n'était plus qu'une ruine vivante assise sur la ruine de ses espérances, de ses grandeurs et de ses gloires. — N'importe, il a eu sa destinée éclatante. Aucun homme n'a remué plus d'âmes, aucun n'a parlé avec plus de puissance à l'imagination de ses contemporains, — et cet homme a eu son jour, un jour unique, exceptionnel, où il a personnifié son pays, où, poète et politique à la fois, il a laissé le reflet de son génie sur ce nom de république qui reparaît dans notre histoire.

Oui sans doute, ce jour d'une grande existence, surtout quand on le rapproche de bien d'autres jours qui l'ont suivi et qui en relèvent la signification, ce jour est un éternel enseignement pour ceux qui veulent fonder la république en France. 1848 secoue ses cendres éteintes, et se redresse pour parler à 1870. Remarquez en effet cet étrange phénomène. Le moment où la république de 1848 est le mieux acceptée, où elle a le plus de chances de s'établir et de vivre, c'est évidemment celui où un homme se fait en quelque sorte auprès du pays le plénipotentiaire ou le garant des institutions nouvelles en les popularisant par le génie, par l'éloquence et par la modération, en les défendant de leurs excès, en les représentant comme la sauvegarde naturelle de tous les droits, de toutes les libertés et de tous les intérêts. Bientôt les manifestations commencent dans les rues, et déjà il y a une inquiétude, un ébranlement dans l'opinion. Les passions révolutionnaires grandissent, les fanatismes de parti et de secte se dévoilent, les factions ne cachent plus

leur prétention de mettre la main sur l'état, et le pays envoie à l'assemblée nationale une majorité aux instincts conservateurs. Lamartine lui-même perd sa popularité sur un soupçon d'infidélité à l'idéal dont on voyait en lui la personnification, parce qu'il a semblé pactiser avec les chefs des agitateurs. Les journées de juin éclatent comme l'explosion furieuse de l'esprit de sédition, aussitôt la république descend, et Lamartine descend avec elle, tandis qu'au contraire la réaction monte, monte sans cesse, jusqu'à rendre les coups d'état possibles, jusqu'à se préciser dans un nom et dans un gouvernement de mauvais augure pour la liberté aussi bien que pour les institutions républicaines. Ce parallélisme se déroule invinciblement, et toutes les fois qu'une situation semblable se reproduit, les mêmes conséquences se dégagent d'une manière irrésistible, parce qu'elles sont dans la logique intime des choses.

Tout est là. C'est une puérilité d'esprits étroits de croire qu'aujourd'hui, après avoir passé par la révolution démocratique la plus complète, après avoir vu depuis quatre-vingts ans défiler toutes les monarchies, dont aucune n'a pu même atteindre une durée viagère, la France puisse être enlevée à la république par un simple fanatisme de royauté, dans l'intérêt d'une dynastie; mais la vérité est qu'il y a toujours deux républiques en présence. Il y en a une que le pays est tout prêt à accepter et à pratiquer, que Lamartine, après l'avoir représentée dans ses grands jours, définissait lui-même dans l'assemblée nationale : république légale et libérale, « république de conservation des intérêts légitimes avec l'accord des intérêts progressifs, république des intérêts populaires sans dépossession des propriétaires, république de paix en Europe et de sécurité dans le pays, république humaine, clémente, généreuse, qui abolit jusqu'au signe même des violences révolutionnaires... » Il y a aussi la république des exhumations sinistres d'un autre temps, des perturbations de rues, des motions incendiaires de clubs, des proconsulats d'opinion, des violences morales, des défiances irritées et jalouses. Il faut choisir entre les deux systèmes. Il faut savoir si on veut sérieusement que les institutions nouvelles s'enracinent et durent de façon à protéger la nation dans son indépendance comme dans sa liberté, et il faut bien aussi se mettre dans l'esprit que les plus efficaces fauteurs de monarchies ne seraient pas les monarchistes; ce seraient ces républicains de l'école révolutionnaire ou dictatoriale qui, au prix d'une victoire momentanée pour eux, s'ils pouvaient l'obtenir, prépareraient une fois de plus la défaite de la république elle-même, recommençant ainsi le cercle éternel où depuis quatre-vingts la France s'épuise à la recherche d'un gouvernement.

CH. DE MAZADE.

LE

SERVICE DE SANTÉ

DES ARMÉES

AVANT ET PENDANT LE SIÉGE DE PARIS

I.

L'heure n'est pas venue de raconter l'ensemble de tous les services rendus par le corps de santé militaire pendant la campagne de 1870 et au siége de Paris. Le docteur Larrey, le docteur Nélaton, le docteur Chenu et leurs dignes émules sont en ce moment les acteurs infatigables de cette triste et glorieuse histoire. Après l'avoir faite, il leur appartiendra de l'écrire. Mon dessein est plus modeste: je voudrais raconter les origines du service de santé des armées, honorer la mémoire des deux grands hommes qui le personnifient, Ambroise Paré au XVIe siècle, Dominique Larrey au XIXe, exposer l'organisation actuelle de ce corps militaire, exquisser enfin les premiers résultats de la *convention de Genève* et de la fondation des *sociétés de secours aux blessés*. C'est particulièrement sur les médecins et les chirurgiens de l'armée que je voudrais appeler l'attention et l'intérêt. L'opinion a été longtemps ingrate, et la loi est encore injuste, à mon avis, envers ces bons serviteurs de la patrie et de l'humanité. On ne saurait trop plaider une cause si digne de nos sympathies, et c'est le devoir de tous depuis que les malheurs de la France ont fait un soldat de chaque citoyen.

L'histoire de cette partie de nos institutions militaires offre d'ailleurs au moraliste autant qu'à l'homme de guerre un spectacle attachant. Elle peut se diviser en quatre périodes bien distinctes. Avant le XVIIe siècle, il y a déjà partout des hôpitaux sédentaires,

seulement le médecin et le chirurgien qui suivent les armées en campagne sont attachés au service personnel d'un prince ou d'un grand seigneur. André Vesale est le médecin de Charles-Quint, Ambroise Paré est le barbier de M. de Rohan. Pendant le XVIIe siècle, le corps de santé des armées s'organise régulièrement; mais il n'est encore qu'un acte de la munificence royale, restant presque partout à l'état de bonne intention mal comprise ou mal exécutée, comme on peut s'en assurer en lisant les curieux écrits de l'intendant Chamousset, l'ami de Rousseau. Avec le XIXe siècle, ou plutôt à partir des grandes guerres de la révolution française, le service de santé est enfin considéré comme un droit du militaire malade, une dette de l'état envers l'armée; les officiers de santé deviennent les égaux des officiers de régiment, sans cesser toutefois d'être placés sous l'autorité presque illimitée de l'intendance. Enfin nous voici au début d'une quatrième période, pendant laquelle les chirurgiens et les médecins militaires auront tellement multiplié leurs services et pris dans la science, devant l'opinion, au milieu de l'armée et de la garde nationale reconnaissante, un si haut rang, qu'ils mériteront de conquérir bientôt une complète indépendance. Ainsi peu à peu, en quelque sorte au prix du sang et à travers les batailles, ce service, qui n'était d'abord qu'un service *privé*, puis une grâce *royale*, sera devenu de nos jours une fondation *patriotique*, enfin par la convention de Genève, qui neutralise les hôpitaux et ambulances, une grande institution d'humanité *internationale*, dont le drapeau marqué de la croix flotte dans nos rues, et fait de toutes les maisons qu'il protége un de ces anciens lieux d'asile dans lesquels la violence n'entrait pas.

C'est avec Ambroise Paré que commencent au XVIe siècle la carrière de la chirurgie militaire et aussi le réveil de la chirurgie française. Sous l'empire de préjugés absurdes, la faculté de Paris et la faculté de Montpellier avaient longtemps interdit aux médecins, comme un métier indigne d'eux, l'exercice de la chirurgie, abandonné aux barbiers, aux rebouteurs ou aux membres de la petite confrérie parisienne de Saint-Côme, gens obscurs qui ne craignaient pas de se salir les mains. MM. les docteurs régens de la faculté de Paris dédaignaient ainsi le soin des dissections et des pansemens, et ils n'écrivaient qu'en latin pour les savans, lorsqu'un barbier tout à fait inconnu publia en français, au grand ébahissement de tous, un excellent petit livre intitulé *la Méthode de traicter les playes faictes par les hacquebutes et aultres bastons à feu, et de celles qui sont faictes par flèches, dardz et semblables, aussi des combustions specialement faictes par la pouldre à canon*. L'auteur se nommait Ambroise Paré. Il était né à Laval en 1516 d'une fa-

mille d'ouvriers, et il était venu à Paris en 1532 se placer comme apprenti chez un barbier qui lui avait appris à faire la barbe, peigner, fabriquer des lancettes et panser des ulcères. Après trois années passées à l'Hôtel-Dieu, il avait été reçu lui-même chirurgien-barbier, grâce à un examen *sur le faict de la cognition et curation des clouds, bosses, antrax et charbons;* puis à dix-neuf ans il était parti pour la guerre, dans l'armée levée par François Ier contre Charles-Quint après la rupture de la paix de Cambrai. Le maréchal de Monte-Jan, colonel-général de l'infanterie française, l'avait attaché à sa personne et emmené en Italie, où il demeura trois ans au milieu des armées. C'est après avoir suivi dans une seconde campagne aux Pyrénées le vicomte de Rohan qu'il publiait, à vingt-neuf ans, son petit traité, qui marquait, comme je l'ai dit, le réveil de la chirurgie française et le commencement de la chirurgie militaire, transformée à la fois et dans ses procédés techniques et comme service d'humanité.

Peu d'années auparavant, un médecin né à Bruxelles et qui devait illustrer l'université de Padoue était parti avec l'armée de Charles-Quint, et peut-être se trouva-t-il en face de Paré. Plus instruit, aussi laborieux, aussi religieux, André Vesale, premier médecin de l'empereur, fut surtout le premier médecin du XVIe siècle, rival de gloire et de génie de son célèbre contemporain. Tous les deux ont été donnés à la science par la médecine des armées.

La chirurgie de guerre avait été jusqu'à Ambroise Paré un véritable procédé de torture. On cautérisait les plaies simples avec de l'huile bouillante, et on cautérisait aussi avec un fer rouge les membres amputés. Paré raconte, dans son *Livre des playes d'harquebute,* comment, après l'affaire du Pas-de-Suse, il regardait faire les autres chirurgiens, ne songeant qu'à les imiter de son mieux. L'huile bouillante ayant manqué pour cautériser toutes les blessures, l'inquiétude l'empêcha de dormir à son aise; mais le lendemain il s'aperçut que les blessés cautérisés étaient plus malades que les autres, et il eut la hardiesse d'abandonner et de combattre une pratique généralement admise. Dans la campagne de 1551, au siége de Damvilliers, il tenta d'amputer une jambe en opérant les ligatures sans aucune application de fer rouge, et le malade fut sauvé. Ingénieux et hardi, il avait eu l'idée, pour extraire une balle reçue dans l'épaule par le maréchal de Brissac, de mettre le blessé dans la position où il était lorsqu'il avait reçu le coup, et c'est lui qui en 1545, au siége de Boulogne, arracha le tronçon de lance de la figure du duc de Guise, surnommé depuis le Balafré, sans autre instrument que les tenailles d'un maréchal et en demandant au prince la permission de lui tenir le pied contre le visage pour avoir plus

de force. Le duc fut sauvé comme par miracle. *Je le pansay, Dieu le guarit*, dit simplement Ambroise Paré.

Mais l'admirable maître donna des leçons d'humanité autant que des leçons de chirurgie. Les barbiers-chirurgiens étaient alors attachés à la personne et à la solde d'un grand seigneur; il n'y avait pas de chirurgien du soldat. C'est le temps où La Noue écrivait rudement : « Le lit d'honneur des blessés est un bon fossé où une arquebusade les aura jetés. » Ambroise Paré vit un jour creuser une fosse pour un soldat mourant que sa compagnie près de partir allait abandonner. Il réclama, le fit placer sur une charrette, « lui fit office de chirurgien, de médecin, d'apothicaire, de cuisinier, » et fit si bien qu'il le sauva. Les soldats voulaient porter le chirurgien en triomphe; à la première étape, chacun des hommes d'armes lui donna un écu, chacun des archers un demi-écu. C'était la première ambulance volante. Quelques années après, le maître barbier étonnait beaucoup sa femme, fille du *valet-chauffe-cire* de la chancellerie, en lui apprenant que le roi avait daigné le faire inscrire sur la liste de ses chirurgiens.

Charles-Quint venait de passer le Rhin avec 120,000 hommes et d'envoyer le duc d'Albe mettre le siége devant Metz, noble ville destinée à souffrir toujours la première dans les malheurs de la patrie, et qui était alors accablée par la guerre, l'hiver et la maladie. Les soldats croyaient en outre être victimes du poison. Le roi envoya Paré à Verdun; un capitaine italien s'engagea, pour 1,500 écus, à l'introduire dans Metz. Paré y entra, après mille dangers, le 8 décembre 1552, à minuit, par la porte Moselle, et le lendemain le duc de Guise le présenta sur la brèche à tous les capitaines, qui l'embrassèrent avec effusion. « Nous sommes sauvés, s'écriaient les soldats, notre Ambroise est avec nous! » Il releva les courages et contribua au salut de la ville. Il était peu de mois après dans Hesdin, où les soldats se le disputaient et le portaient *comme un corps saint*; mais il fallut se rendre, et il ne sortit que déguisé en ramoneur, après avoir été pris et condamné aux galères. Il avait alors trente-six ans, et il en avait passé dix-sept à la guerre, en Italie, aux Pyrénées, dans le Luxembourg, près de la Moselle, en Flandre, ou dans son humble boutique à Paris.

Il aimait cette ville, où il avait fait ses premières études, où il s'était marié, et, témoin des querelles continues de l'Université avec la confrérie de Saint-Côme, qui avait fini par obtenir le titre de *collége des chirurgiens*, il servit à fonder solidement ce premier corps chirurgical pratique en acceptant d'y être reçu, bien qu'il ignorât le latin; mais on ferma les yeux pour cette fois, et le chirurgien du roi fut admis aux examens le 18 août 1554, reçu bache-

lier, licencié, enfin *maître* le 18 décembre; on n'osait pas encore dire *docteur*. La faculté ne réclama point, et Ambroise Paré, usant de son crédit pour obtenir du lieutenant criminel les corps des suppliciés, fonda aussitôt et continua pendant plusieurs années des cours de dissection et d'anatomie pratique.

Deux petites expéditions militaires, la mort violente de Henri II, suivie si promptement de la mort de son triste fils, et un accident grave, une chute de cheval qui lui brisa la jambe, enlevèrent Paré à ses études jusqu'au début de la guerre civile de 1562, pendant laquelle on le vit encore au siége de Rouen, à la bataille de Dreux, au siége du Havre, toujours actif, partagé entre les opérations et les observations, changeant sa thérapeutique un peu surannée (car il fut l'un des partisans opiniâtres de l'*huile de petits chiens*), inventant des instrumens nouveaux, à la fois opérateur, chimiste, coutelier, sachant se donner chaque jour à la science et à la guerre. Le Havre capitulait en 1563, et en 1564 Paré publiait ses *Dix livres de chirurgie*, avant de partir pour suivre le roi Charles IX dans un long voyage à travers les provinces qui dura près de deux années. La peste, la petite vérole, la rougeole, furent les fléaux rencontrés sur son chemin par le chirurgien du roi. Il faillit en mourir, mais il eut soin d'en décrire les symptômes et le traitement dans un livre nouveau. Au milieu de ces épidémies revint la guerre civile, signalée par les tristes noms de Jarnac et de Moncontour, et Paré donnait ses soins aux blessés de ces lugubres journées, lorsqu'il fut envoyé en Flandre par le roi pour soigner le marquis d'Avret; il le sauva, et fut reçu en triomphe à Mons, à Malines, à Bruxelles, comme un grand capitaine. Ce voyage marque la dernière période heureuse de sa vie. Pendant les vingt années de sa forte vieillesse, Ambroise Paré eut à traverser la Saint-Barthélemy, à laquelle il échappa par la faveur de Charles IX, selon la tradition reçue, ou plutôt parce qu'il était catholique, comme l'a établi M. Malgaigne. Les années suivantes furent remplies par l'exercice infatigable de son art, la publication de ses travaux, la résistance aux injures et aux attaques d'absurdes rivaux, enfin par le service du roi, auquel il était attaché, comme premier chirurgien, aux gages de 666 livres 12 sols. La guerre l'arracha une fois encore à ses livres, et il était dans Paris pendant le siége de 1590, terminé par l'horrible famine qui réduisit les 200,000 habitans à recevoir Henri IV malgré les prédications des évêques et la terreur de la potence. Ambroise Paré fut infatigable au milieu des mourans et des affamés.

Le siége de Paris fut levé le 20 août 1590. Le 20 décembre, Ambroise Paré mourait à près de quatre-vingts ans dans la ville où il avait été petit apprenti barbier, puis chirurgien du roi, maître res-

pecté, citoyen loyal, bienfaiteur et modèle du peuple et de l'armée. Il a lui-même résumé sa vie dans ces mots de l'avis au lecteur qui précède ses œuvres : « J'ai veu les guerres, où l'on traicte les blessés sans fard et sans les mignarder à la façon des villes. Je me suis trouvé en campagne, aux batailles, escarmouches, assaults et siéges de villes et forteresses, aussi enclos ès villages avec les assiégés, ayant charge de traicter les blessés. Et Dieu sçait combien le jugement d'un homme se parfaict en cet exercice, *où, le gain estant éloigné, le seul honneur vous est proposé, et l'amitié de tant de braves soldats auxquels on sauve la vie*, ainsi qu'après Dieu je puis me vanter d'avoir faict à un nombre infini. » C'est en quelques lignes sa carrière, son âme et l'éloge de sa profession.

Le souvenir d'un tel homme était peut-être présent à Sully, lorsqu'il établit en 1597, à l'occasion du siége d'Amiens, des ambulances pour suivre les mouvemens des troupes. Il y avait déjà de nombreux hôpitaux sédentaires ouverts aux militaires, comme à tous les malades, et quelques-uns, comme ceux de Laon, Sens, Lyon, Paris, étaient à peu près aussi anciens que la fondation du christianisme sous les premières races. C'est seulement au XVIIe siècle, je crois, que les rois, qui étaient en possession du droit d'envoyer dans toutes les abbayes, sous le nom de religieux lais ou d'oblats, des blessés, invalides ou vétérans, fondèrent des hôpitaux ou hospices militaires spéciaux, tels que les Invalides (1659), Bourbonne (1730), l'hôpital militaire des gardes françaises à Paris (1759), puis à Metz, Strasbourg, Lille et en tant d'autres villes; mais les armées en campagne étaient suivies par une bande de charlatans et de vendeurs de remèdes, et les blessés sur le champ de bataille étaient presque abandonnés. Sully, Richelieu, prirent quelques mesures pour leur soulagement, dont il ne paraît pas que Louvois se soit occupé. Enfin un édit du 17 janvier 1708 créa un service permanent de *conseillers de sa majesté, médecins et chirurgiens, inspecteurs généraux et majors, à la suite des armées et dans les hôpitaux des places de guerre.*

Le XVIIe siècle a inauguré, le XVIIIe siècle a continué l'organisation régulière du service de santé militaire, soit dans les hôpitaux, soit dans les camps. Le recrutement des officiers de santé, l'instruction des élèves dans les amphithéâtres annexés aux principaux hôpitaux militaires, et qui ont précédé les amphithéâtres des facultés de médecine, l'établissement d'un conseil ou directoire central de santé, l'envoi d'inspections régulières, l'assimilation des médecins et chirurgiens militaires aux officiers de l'armée, furent l'objet de règlemens nombreux, détaillés, parmi lesquels ceux de 1747, 1780, 1788, méritent d'être cités. Le premier était

l'œuvre de l'habile intendant Fontanieux, passé de l'administration civile à l'administration militaire, et qui introduisit dans cette nouvelle branche du service public l'esprit de détail et de subordination si nécessaire, mais si facilement exagéré, dont les traditions et les exigences ne sont pas perdues. La corruption ne manqua pas d'envahir ce service comme tous les autres à la fin du lamentable règne de Louis XV. Lorsque le duc de Choiseul en 1761 nomma M. de Chamousset intendant-général des hôpitaux sédentaires de l'armée du roi, ces établissemens étaient abandonnés à des entrepreneurs qui choisissaient et payaient les chirurgiens, médecins et pharmaciens, nommés sans aucun concours, et telle était l'impéritie de ces praticiens, que les soldats, dit ce célèbre intendant, « craignaient beaucoup plus leurs instrumens que les armes des ennemis. » Il fut obligé d'emmener un chirurgien et un pharmacien de son choix lorsqu'il alla rejoindre à Cassel l'armée du maréchal de Broglie. Une compagnie d'entrepreneurs des soixante hôpitaux de l'armée venait de faire faillite. M. de Chamousset exigea que toutes les places de chirurgiens fussent données au concours, il créa des économes, établit une pharmacie centrale, réforma la comptabilité, proposa l'union des hôpitaux militaires aux hôpitaux civils, la formation d'infirmiers soldats ou religieux comme les frères de Saint-Alexis en Allemagne. Ce n'était pas le moment des réformateurs. En 1771, M. de Chamousset fut dénoncé, traqué, destitué, et le service était tombé dans un tel état en 1788 que la France ne pouvait disposer pour ses armées en activité que de 170 médecins, chirurgiens ou élèves, tirés des hôpitaux militaires de Metz, Lille, Strasbourg et Toulon, tandis que l'ordonnance de 1708 en avait créé 200. Heureusement des hommes de science et de courage, Coste, Lapeyronie, Lorentz, Garengeot, Helvétius, Chapelain et Castelan, Petit, Percy, Parmentier, honoraient la profession, et le *Journal de Médecine militaire*, fondé en 1780, recevait les tributs qu'ils trouvaient le temps de fournir à la science. Le moment approchait où la guerre allait accabler, mais régénérer la France, où une idée plus nette et plus haute du droit des hommes allait pénétrer toutes les institutions. La médecine et la chirurgie des armées eurent aussi leur révolution; un décret de la convention en date du 7 août 1793 indiqua le nouveau caractère de l'institution du service de santé militaire par ce titre énergique du premier paragraphe : *des droits des militaires en maladie.*

Deux ans auparavant, au mois de juin 1791, l'assemblée constituante avait décrété dans chaque département *une conscription libre de gardes nationales de bonne volonté* (1). Les volontaires pa-

(1) *Les Volontaires de 1791*, par M. Camille Rousset.

risiens furent les premiers prêts. Dès le 3 août, trois bataillons de 600 hommes quittaient le camp de Grenelle, où ils avaient été formés. Ils emmenaient un jeune chirurgien de la marine qui venait de faire sur la *Vigilante* le voyage de Terre-Neuve, et avait réclamé l'honneur de partir pour l'armée du Rhin avec les enfans de Paris; c'était Dominique Larrey, né dans les Pyrénées en 1766, élève à Toulouse de son oncle et à Paris du célèbre Desault. En allant s'embarquer à Brest avant vingt ans, il avait voulu visiter à Laval la petite maison où était né Ambroise Paré, dont il devait, à deux cents ans de distance, recommencer la noble vie.

Dès l'année 1792, après le décret du 11 juillet qui déclara la patrie en danger, le service des volontaires devint un service obligatoire, et tous les citoyens capables de porter les armes furent mis en réquisition. M. Camille Rousset, dans un livre dont les tristes événemens d'aujourd'hui ont augmenté là-propos, a raconté l'histoire de ces volontaires et de ces fédérés, courageux, indisciplinés, maraudeurs, foule en armes bientôt embarrassante. Heureusement cette foule fut reçue à l'armée par de vieux capitaines, comme Dumouriez, Kellermann, Biron, Custine, qui demandèrent dès le premier jour l'*amalgame* des nouveaux régimens avec les anciens, et la mesure fut autorisée par la convention le 11 juin 1793, grâce aux rapports énergiques de Carnot, Aubry et Dubois-Crancé. Ce que Kellermann et Carnot firent pour l'organisation des armées de la république, Larrey le fit pour l'adjonction à chacune des divisions de l'armée d'un service de santé régulier. C'est à lui principalement que l'on doit la répartition méthodique du corps et des cadres des officiers de santé, composé, par division, de 1 chirurgien-major, 1 aide-major, 4 sous-aides, 1 pharmacien-major, 2 sous-aides, 1 économe et des infirmiers, avec 12 voitures légères et 4 pesantes, classification qui se prête aisément à des décompositions secondaires, se double, se dédouble, et se combine précisément avec les unités de l'armée soit en garnison, soit en campagne. Une autre innovation, qui lui appartient plus encore, prouve les sentimens profondément humains qui l'inspiraient. Jusqu'à Larrey, les officiers de santé s'établissaient à une lieue de la bataille, et les blessés, ramassés longtemps après l'action, étaient exposés à mourir faute de soins immédiats. Il mit les chirurgiens et les infirmiers à cheval avec les instrumens dans leurs sacoches, les fit suivre de voitures légères destinées aux blessés, et lança ces *ambulances volantes* à l'avant-garde, avec ordre d'aller ramasser et panser les blessés sous le feu. Larrey fut mandé à Paris en 1793 pour organiser le service de santé des quatorze armées de la république. La France, alors si féconde en hommes d'action, eut au même mo-

ment Larrey à l'armée du Rhin, Desgenettes à l'armée d'Italie, et à l'armée du nord leur doyen, l'illustre Percy, qui avait en 1787 refusé le titre de chirurgien en chef de l'armée russe, pour rester simple chirurgien-major des divisions de Flandre et d'Artois, et qui venait de publier le *Manuel du chirurgien d'armée* (1792).

La carrière de Larrey dès lors fut prodigieuse d'activité. Il était en Catalogne en 1794, en Italie en 1795, et il partait en 1798 pour l'expédition d'Égypte, n'ayant interrompu son service à l'armée que pour enseigner au Val-de-Grâce dans les intervalles. Il était à la bataille d'Aboukir, où le général Bonaparte lui donnait un sabre d'honneur, au Caire guérissant avec Desgenettes et Bruant une épidémie ophthalmique, en Syrie inventant les *cacolets* qui devaient être plus tard si utiles à nos blessés de l'armée d'Afrique, à Jaffa pendant la peste, couchant avec les pestiférés pour prouver aux soldats épouvantés que le fléau n'était pas contagieux, et il ramenait en 1801 vers les rives de France 1,300 blessés guéris; puis il reprenait son enseignement, écrivait un mémoire sur l'expédition d'Égypte, et, pour se soumettre à la loi, il passait sa thèse devant ses élèves, avant de regagner l'armée, comme Ambroise Paré, déjà chirurgien du roi, s'était fait aussi recevoir *maître* par la faculté de Paris. Après la rupture de la paix d'Amiens, nous retrouvons Larrey au camp de Boulogne, à Austerlitz, à Wagram, à Iéna, à Berlin, puis à l'autre extrémité de l'Europe, en Espagne. Le typhus le ramène à Paris, et, à peine rétabli, il part pour Vienne, voit mourir le maréchal Lannes dans ses bras à Essling, et c'est encore Larrey qui est chargé d'organiser avec Desgenettes le service de santé de l'armée de Russie. Sa conduite à Smolensk, à la Moskova, à la Bérésina, fut d'un héros de courage et d'humanité. M. Thiers a retracé avec émotion la scène de la Bérésina, Larrey repassant la rivière pour chercher ses instrumens, et les soldats le portant sur leurs épaules pour sauver leur sauveur. Après cette carrière si bien remplie qui finit à Waterloo, son unique préoccupation fut de faire profiter la science des résultats de sa longue expérience et de former des élèves pour le service de l'armée. Il donna les dernières années de sa vie à l'enseignement et à la pratique de son art, se partageant entre les hôpitaux, les Invalides, le conseil de santé et l'Institut, mais toujours prêt à tout quitter, comme à vingt ans, pour courir au danger. En 1835, il acceptait d'aller étudier le choléra dans les départemens du midi; en 1842, à soixante-seize ans, il demandait à inspecter les hôpitaux de l'armée d'Afrique, et partait avec son fils pour Alger et Constantine. Peu de semaines après, Larrey, ramené malade en France, mourait à Lyon dans les bras de son fils, digne de lui succéder. Il avait servi

l'armée pendant cinquante-six ans. La reconnaissance publique a élevé par la main de David d'Angers une statue à Ambroise Paré dans sa ville natale de Laval, — une statue à Dominique Larrey dans la cour du Val-de-Grâce, comme un modèle offert à tous les chirurgiens qui entrent dans ce grand hôpital militaire. Sur la première, on lit ces simples et belles paroles : *je le pansai, Dieu le guarit,* et sur la seconde on a gravé ces mots du testament de Napoléon Ier : *Larrey est l'homme le plus vertueux que j'aie connu.*

II.

Honoré par de tels hommes, formé sous le feu, ayant à tous les coins de l'Europe affronté la fatigue et combattu la mort, le corps de santé militaire a-t-il vu pendant le premier empire sa condition améliorée, élevée, nettement définie par la loi? Nullement. Napoléon témoigna beaucoup d'estime à Percy, à Larrey, à Desgenettes; mais il ne fit rien ou presque rien pour le corps de santé militaire malgré les réclamations qui lui furent présentées, notamment au camp de Boulogne et en 1810. Le décret du 7 mai 1793 avait assimilé les officiers de santé aux officiers de l'armée pour la solde et le rang. Le directoire les priva en 1796 de plusieurs des avantages de cette assimilation, et lorsqu'ils furent admis à la pension de retraite en 1797, ils se virent refuser le traitement de réforme et l'entrée dans le cadre de réserve. Le conseil de santé, détruit, puis rétabli en 1800, fut de nouveau supprimé en 1802 par Napoléon, qui n'aimait pas les corps consultatifs, et remplacé par des inspecteurs généraux, Coste, Percy, Desgenettes, Heurteloup, Larrey, Parmentier, chargés à la fois de faire des cours, d'examiner les élèves, de visiter les hôpitaux, de suivre les armées. L'enseignement régulier dans les écoles de santé de Paris, Montpellier, Strasbourg, ou dans les hôpitaux militaires d'instruction, établi en 1795 par Fourcroy, fut désorganisé par la guerre, qui entraîna maîtres et élèves, et on le rétablit seulement, avec le conseil de santé, en 1814 et 1816. Il est certain que Napoléon, comme Frédéric, Pierre le Grand, Richelieu, Condé, ne pensait pas beaucoup aux morts et aux blessés; il avait d'ailleurs trouvé le corps de santé militaire à peu près licencié, et il avait introduit dans l'armée, par une sorte de conscription précédée d'examens de pure forme, des apprentis médicaux peu dignes des honneurs militaires, s'ils n'avaient été dirigés par des maîtres capables de faire des prodiges avec les plus faibles ressources. A ces motifs de la négligence, du dédain même de Napoléon Ier envers les médecins de ses soldats, se joignit dès le principe une autre et plus décisive raison. Ce grand organisa-

teur attachait une importance capitale au partage du département de la guerre en deux branches très distinctes, le commandement et l'administration, les généraux et les intendans. Le corps de l'intendance était alors, par l'instruction, le choix, l'intelligence, très supérieur au corps de santé. Soigner les troupes fut toujours aux yeux de l'empereur un service subalterne rentrant dans la besogne de l'administration avec les transports, les vivres et les logemens. Animé de ces dispositions, il écouta quelquefois, il n'exauça jamais les doléances des officiers de santé, quand ils se plaignaient d'être réduits à l'état de rouage administratif. « Je répugne infiniment à rester à l'armée sous le régime administratif, écrivait le vieux Percy en 1806 au maréchal Duroc, et il me serait impossible de rentrer en campagne, s'il fallait y être encore dans l'état de pénurie, de détresse, de cruel et honteux dénûment dans lequel nous nous sommes vus. »

La dette de reconnaissance de la nation envers les bienfaiteurs du soldat fut peu à peu payée par les gouvernemens qui succédèrent à l'empire, sans que la subordination du médecin à l'administration de la guerre cessât d'être la lourde règle et l'article premier de toutes les législations. Les mesures de 1814 et 1816, l'ordonnance du 10 septembre 1826, la loi du 19 mai 1834, les ordonnances du 12 août 1836 et du 19 octobre 1841, ont réorganisé le conseil de santé, rendu au médecin son rang dans l'armée, divisé les écoles en hôpitaux d'instruction et de perfectionnement, rétabli le concours, augmenté les traitemens, et à chacun de ces progrès a correspondu dans le corps entier une meilleure instruction, des travaux scientifiques importans, le perfectionnement des hôpitaux, des ambulances, des instrumens; mais si le titre d'officier de santé militaire, qui n'appartient qu'à des docteurs reçus au concours, est dans les termes de la loi un grade, pour l'intendance il n'a pas cessé d'être un emploi. *Assimilation* a été le droit, *subordination* a été le fait pendant toute la durée des gouvernemens de 1815 et de 1830, auxquels le service de santé militaire est pourtant si redevable. Heureusement à la fin de cette période, de nombreux écrits, les travaux de commissions compétentes, des polémiques répétées, avaient créé, du moins dans le public scientifique et militaire, un mouvement d'opinion très marqué. La Belgique, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, par des mesures successives, avaient constitué le service sanitaire de leurs armées d'une manière indépendante, et la France elle-même venait d'organiser d'après les mêmes errements (ordonnance du 14 juin 1844) le corps des officiers de santé de la marine attachés aux arsenaux et aux escadres. Ces précédens et ces longues réclamations eurent enfin pour résultat le décret du

3 mai 1848, rédigé par les généraux Schramm et Cramayel, les intendans Melcion d'Arc et Dagnan, les médecins Bégin et Alquié (1). Assimilation complète, quant aux grades, des officiers de santé militaire aux officiers des autres corps de l'armée depuis le sous-aide, qui a rang de sous-lieutenant, jusqu'à l'inspecteur-général, qui a rang de général de brigade, fonctionnement indépendant de tout le corps, par l'action de ses chefs directs, sous l'autorité du ministre et du commandement, contrôle purement administratif de l'intendance, attributions du conseil de santé analogues à celles des comités consultatifs permanens des différentes armes, telles furent les dispositions de ce décret précis, clair, accueilli avec une immense satisfaction, et considéré comme un acte destiné à trancher définitivement un conflit déplorable; mais ce serait bien mal connaître la France que de croire à des triomphes définitifs de la loi sur la routine : celle-ci plie et ne rompt pas. Les faits résistent longtemps aux droits, et le service de santé des armées, l'une des branches les plus accablées de règlemens qui existent dans l'administration française, n'est pas encore affranchi, même en 1870, du joug des anciennes traditions et du poids des anciens préjugés. A peine le second Napoléon était-il élu président de la république que le maréchal de Saint-Arnaud lui proposait de revenir sur le décret de 1848, que l'assemblée législative avait renvoyé à l'examen du conseil d'état. Une commission présidée par le maréchal Vaillant déclara que « l'indépendance réclamée pour le corps de santé vis-à-vis du corps du contrôle était le contraire du vrai, » que le décret du 3 mai 1848 était d'*origine révolutionnaire*, et ces termes très vifs servirent d'introduction au décret du 23 mars 1852, qui organisa de nouveau la subordination du corps de santé à l'égard de l'intendance, tout en consacrant quelques améliorations de solde, d'avancement, de retraite, en faveur des trois branches du corps de santé, médecins, chirurgiens et pharmaciens. Payés un peu plus largement, avancés un peu plus promptement, mais privés plus que jamais d'initiative et d'autorité, les officiers de santé recommencent la lutte. Nous allons les voir gagner pendant les guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique, un chevron par campagne, et acheter péniblement de petits progrès par d'immenses services.

A la guerre de Crimée correspond le décret du 12 juin 1856, préparé en vue de faciliter, par une meilleure constitution des écoles, le recrutement, dont le ministre déplore l'insuffisance. La diminution du nombre des candidatures, l'accroissement du nombre des démissions, obligent le maréchal Vaillant à reconnaître « qu'il y a

(1) *Études sur le service de santé militaire en France*, par L.-J. Bégin, Paris 1860.

dans tout le corps un grand sentiment de malaise et de découragement, » et à constater que « l'avancement des membres du service de santé est plus lent que dans aucun corps de l'armée; » il augmente le cadre par le décret du 23 avril 1859, qui coïncide avec la guerre d'Italie. Animé de dispositions beaucoup plus équitables, le maréchal Randon rétablit en 1860 l'assimilation des grades du service de santé avec les grades de l'armée, et réorganisa l'école de Strasbourg en 1864 à la veille de l'expédition du Mexique. Le corps de santé de la flotte reçut également en 1865 (décret du 14 juillet) une nouvelle organisation, et continua à être placé, dans de meilleures conditions, sous l'action propre de ses chefs. Enfin un nouveau règlement du service de santé militaire, qui porte la date de 1867 et la signature du maréchal Niel, a été promulgué trois ans après, à la fin d'août 1870, par les soins de l'intendance, pendant la campagne de France et lorsque les médecins étaient déjà tous rendus à leur poste. Le second empire a donc notablement amélioré les détails, mais il a passé encore, comme le premier, sans que rien ait été fait pour assurer à un aussi important service l'indépendance que réclament l'intérêt général, la dignité de la science et le dévoûment. A chaque guerre, on invoque, on exalte ceux que l'on nomme pompeusement les *anges gardiens du soldat malade;* après la guerre, ils sont regardés comme les agens coûteux d'un service presque inutile.

Quelle est la part exacte à faire au corps de santé militaire et à l'intendance dans une meilleure organisation de l'armée? C'est aux hommes compétens à résoudre cette question. Déjà le général Trochu a indiqué les bases d'une réforme de l'intendance dans son excellent écrit sur *l'armée française.* Je me garderai bien de rabaisser les services laborieux de l'intendance militaire, surtout dans un moment où ses membres, exposés à tant d'attaques, les dédaignent pour redoubler d'efforts patriotiques. En France, lorsque deux administrations sont en lutte, on a coutume de donner alternativement raison à l'une, puis à l'autre, de sacrifier tantôt le vaincu, tantôt le vainqueur, en sorte que tout est sans cesse à recommencer.

Le corps des médecins, chirurgiens, pharmaciens, est en effet divisé en deux parties, — ceux qui sont adjoints aux troupes et ceux qui sont attachés aux hôpitaux, ambulances, dépôts de médicamens, écoles de santé; mais tous les médecins envoyés dans les régimens ont passé par les écoles et presque tous par les hôpitaux. Or l'autorité absolue, l'autorité du ministre de la guerre lui-même, est déléguée, d'après les termes précis du décret du 23 mars 1852, à l'intendance militaire pour tout ce qui concerne les hôpitaux, et aussi pour le personnel auxiliaire requis en temps de guerre. Le conseil de santé

des armées n'a d'autorité sur le corps médical qu'*en ce qui concerne l'art de guérir;* il n'a qu'un avis *consultatif* et il fournit seulement des *notes* sur le mouvement du personnel. C'est une académie de médecine et de chirurgie militaire. L'avancement lieu sur l'avis de l'intendance. Les plaintes des officiers de santé contre leurs chefs sont adressées à l'intendance. La commission de classement pour les propositions d'emploi à faire au ministre comprend deux intendans. L'intendance a l'inspection administrative des écoles. Ajoutez que le choix et l'évacuation des locaux, les lits, les magasins, le matériel, les vivres, les transports, dépendent de l'intendance. Il est vraiment impossible de toucher de plus près et par plus de points au traitement des malades et à la condition des médecins. Dans un des derniers rapports militaires sur le combat de Villejuif pendant le siége de Paris, on lit ces mots : « l'intendance est arrivée sur le terrain *avec les services dont elle dispose;* » sous cette formule caractéristique sont compris les vivres, les munitions et les chirurgiens. C'est une définition exacte, un aveu naïf des rapports qui subordonnent complétement le corps médical à l'administration militaire.

Après avoir constaté ces faits, je me borne à rappeler que la bonne exécution d'un service est en raison de la responsabilité de l'agent chargé de le remplir, et que la facilité du recrutement d'un corps est en raison des avantages, de l'autorité et de la considération assurés aux membres de ce corps. Voilà deux axiomes de toute bonne administration que l'on pourrait, dans l'armée, placer sous l'autorité du maréchal de la Palice. Une curieuse statistique (1), parfaitement dressée par M. le docteur Didiot, prouve que ces lois banales sont devenues des vérités mathématiques dans le service de santé militaire. De 1846 à 1865, le nombre des élèves a baissé, et le nombre des démissions a haussé exactement dans la proportion de la justice refusée ou rendue aux membres de ce corps, traité par les Français à peu près comme les Italiens traitent les saints, *passato il pericolo, gabbato il santo;* mais toutes les fois que les médecins et les chirurgiens sont insuffisans faute de recrutement, ou impuissans faute d'autorité, les soldats malades et blessés sont mal soignés. Réclamer pour les médecins, c'est donc plaider pour les cliens, et la cause d'une catégorie de fonctionnaires n'est autre que la cause de l'armée.

Trois faits mémorables devaient rendre cette conséquence visible à tous les yeux, la faire sortir du cercle des discussions techniques,

(1) *Histoire statistique du corps de santé militaire,* de 1846 à 1865, par le docteur Didiot, médecin principal; Marseille 1866.

y intéresser enfin l'opinion universelle. Les grands travaux dus aux médecins eux-mêmes, les écrits du second Larrey, de Scrive, Baudens, Lévy, Boudin, Bégin, surtout les éloquentes statistiques du docteur Chenu, avec de nombreux ouvrages des savans étrangers, les écrits et les efforts d'un autre genre qui donnèrent naissance à la convention internationale de Genève et à la fondation des *sociétés de secours aux blessés*, enfin les faits retentissans de la guerre d'Amérique et les faits présens de la deuxième campagne de France et du siége de Paris, composent un ensemble du plus saisissant intérêt. Le conflit de l'intendance et du corps de santé, la longue querelle de la compétence contre le fonctionnarisme n'est plus qu'un détail secondaire de cet ensemble. La médecine et la chirurgie militaires, après avoir tant fait pour les sciences médicales, qui leur doivent les préceptes de l'hygiène des masses nombreuses et les principaux progrès de l'art des opérations, ont donné de nos jours la main aux sciences morales. Les médecins nous ont appris ce que coûtent les conquérans, et, après avoir fait la guerre à la mort sur les champs de bataille, ils ont dans leurs écrits déclaré la guerre à la guerre. Les sciences morales ont reconnu ce service immense en demandant bien haut pour les médecins, les chirurgiens, les infirmiers, les ambulances, une immunité spéciale, une neutralité reconnue par le droit des gens, un caractère inviolable. En même temps elles ont entendu le cri des médecins qui se plaignaient de l'insuffisance de leurs ressources sur les champs de bataille, et une armée volontaire de secours, d'humanité, d'ingénieux dévoûment, s'est levée dans toutes les nations civilisées. Un tel événement vaut la peine qu'on s'y arrête. C'est une page honorable dans l'histoire des hommes écrite en peu d'années par des procédés tout à fait modernes.

III.

Le chirurgien, pendant le combat, est l'homme de tous; on ne doit pas tirer sur lui, et tous ceux qui tombent, sans distinction de patrie, ont droit à ses soins. C'est là une convention de droit naturel, gravée dans le cœur humain depuis qu'il y a des chirurgiens et des batailles. « Sauve Machaon, le médecin fils d'Esculape, crie Idoménée à Nestor à la fin du onzième chant de l'*Iliade*, car il vaut à lui seul un grand nombre de guerriers. » Sans remonter jusqu'à la guerre de Troie, ce généreux instinct et ce besoin mutuel qui font du médecin et du blessé deux êtres presque sacrés devant lesquels la violence doit s'arrêter ont souvent pris la forme d'une convention écrite. Par une coïncidence assez curieuse, les plus anciens

exemples connus ont été donnés dans les guerres entre l'Allemagne et la France. L'électeur de Brandebourg et le comte d'Asfeld en 1689, le maréchal de Noailles et le comte de Stair pendant la guerre de la succession d'Autriche en 1743, le marquis de Rougé et le baron de Buddenbrock en 1759, firent avant de se battre des traités spéciaux pour la protection des hôpitaux, des blessés, des médecins et aumôniers, promettant qu'ils ne seraient pas faits prisonniers de guerre. En 1764, le philanthrope ingénieux et sincère que nous avons déjà nommé, Chamousset, demanda que ce noble usage devînt une règle du droit des gens. « On ne devrait pas, dit-il, regarder les hôpitaux comme des conquêtes, et les malades qu'ils renferment comme des prisonniers, » et, poursuivant cette belle pensée dans le style de l'époque, « la voix d'une politique inquiète, s'écrie-t-il, devrait-elle l'emporter sur le cri de la sensibilité qui réclame des droits si sacrés? Le moment ne serait-il pas venu d'*établir parmi les nations une convention réclamée par l'humanité* (1)? » L'historien de la chirurgie, Peyrilhe, émit le même vœu en 1780. Le premier texte rédigé d'une convention est dû à l'illustre Percy (2); il la soumit en 1800 à son chef, le général Moreau, qui l'approuva et l'envoya au général autrichien Kray; celui-ci ne comprit rien à cette leçon d'humanité, qui ne devait entrer dans les lois de l'Europe qu'en 1864, précisément cent ans après le mémoire inaperçu de Chamousset. Un médecin prussien, le docteur Wasserfuhr dès 1820, et de nos jours, en 1861, un médecin de Naples, le docteur Palasciano, et un fournisseur de l'armée française, M. Henri Arrault, encouragé par les conseils du docteur Larrey, eurent le mérite de reprendre cette idée si généreuse; mais l'honneur d'avoir poursuivi le projet d'une convention internationale pour la neutralisation des ambulances militaires et la fondation de sociétés libres de secours aux blessés revient surtout à M. Henri Dunant, de Genève. Commencée à Genève, l'œuvre se termina dans Genève; c'est à ce vaillant petit pays neutre que l'Europe doit cette nouvelle forme de la neutralité. Témoin et narrateur ému de la bataille de Solferino, M. Henri Dunant prit la peine de parcourir l'Europe entière, s'adressant aux intendans, aux généraux, aux souverains, aux hommes de bien, aux écrivains, pour les intéresser au sort des victimes trop oubliées des batailles. Au commencement de 1863, le président de la société genevoise d'utilité publique, M. Gustave Moynier, prit l'initiative d'une conférence internationale d'études sur ce sujet, que son généreux compatriote

(1) *OEuvres complètes de Chamousset*, II, 15.

(2) *Éloge de Percy*, par Pariset, I, 307. — *Histoire de Percy*, par son neveu, le docteur Laurent.

avait mis à l'ordre du jour de toutes les sociétés de bienfaisance, et la conférence, réunie à la fin de la même année à Genève, fut composée de délégués de quatorze nations. Elle résolut la formation immédiate de comités pour concourir dans chaque pays au service de santé des armées, et elle émit le vœu que la neutralité des ambulances et des hôpitaux, des médecins, des blessés, des personnes qui les secourent, fût proclamée en temps de guerre par les puissances belligérantes, garantie par un traité et assurée par l'adoption d'un signe distinctif. Des démarches continuées par M. Moynier et ses collègues, appuyées par tous les membres de la conférence, eurent pour résultat l'invitation faite à tous les états par le conseil fédéral suisse de vouloir bien envoyer à Genève des plénipotentiaires. Grâce à M. le général Favé, la France favorisa vivement la proposition. Le 8 août 1864, vingt-six délégués de seize états (1) arrivaient à Genève, et se mettaient à l'œuvre sous la présidence du général Dufour, commandant en chef de l'armée suisse. Le traité fut signé le 22 août et successivement ratifié de 1864 à 1868 par toutes les puissances chrétiennes et même par la Turquie. Il oblige vingt-deux gouvernemens. Les États-Unis, qui avaient envoyé des délégués, n'ont pas encore adhéré à la convention. Proposée, rédigée, acceptée, pratiquée en si peu d'années, cette convention est assurément l'un des plus beaux triomphes que la libre initiative ait obtenus des gouvernemens de l'Europe.

L'œuvre de Genève est double. La neutralisation légale des services de santé des armées et la formation des sociétés de secours en faveur des blessés sont dues à la même impulsion; mais elles ne doivent pas être confondues. Je raconterai brièvement et séparément les résultats de chacune de ces deux grandes entreprises d'humanité.

La convention de Genève, du 22 août 1864, déclare *neutres :* 1° les *lieux de traitement* des blessés, hôpitaux et ambulances; 2° le *personnel* des hôpitaux et ambulances, intendance, services de santé, d'administration, de transport, et les aumôniers; 3° le *matériel* des ambulances, mais non celui des hôpitaux fixes; 4° les *habitans du pays* qui portent secours aux blessés; 5° les *militaires blessés ou malades* eux-mêmes pendant la durée du séjour à l'hôpital ou à l'ambulance; 6° le *drapeau* et le *brassard* portant la croix rouge sur fond blanc, adopté comme signe distinctif et uniforme pour marquer la neutralité des lieux, des personnes et des choses.

(1) Angleterre, Bade, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Hesse, Italie, Pays-Bas, Portugal, Prusse, Russie, Suède, Suisse, Wurtemberg. La France était représentée par M. l'intendant de Préval, le docteur Boudier et M. Jagerschmidt, délégué des affaires étrangères.

La bataille de Sadowa fut la première expérience de la convention. La Prusse en signifia le texte à l'Autriche, et en suivit les dispositions malgré le refus de son adversaire. La pratique sur le terrain révéla les bienfaits certains, mais en même temps l'insuffisance ou les difficultés d'application de quelques-uns des articles de la convention, et en 1867 un grand nombre de médecins et de chirurgiens allemands se rendirent à Paris, à l'occasion de l'exposition universelle, pour prendre part à des conférences internationales provoquées par la société française de secours aux blessés, que présidait le général duc de Fezensac. Dans une galerie spéciale dont l'emplacement est occupé maintenant par un parc d'artillerie, au Champ de Mars, l'exposition présentait un choix de tous les instrumens, véhicules, lits, inventés par les différentes nations pour le service des blessés, avec une collection de livres sur le même sujet en toutes les langues, collection enrichie des immenses documens réunis par le docteur Évans sur les travaux de la commission sanitaire des États-Unis. La salle de conférences vit rassemblés les délégués des sociétés de secours de tous les pays, les chirurgiens de toutes les armées qui s'étaient battues depuis dix ans, le docteur Mundy d'Autriche à côté du docteur Langenbeck de Prusse, le docteur Chenu de France et le docteur Longmore d'Angleterre en face du docteur Heyfelder de Russie, les chevaliers de Malte et de Saint-Jean, les religieux des ordres hospitaliers et un grand nombre de dames. Un rapport du baron Mundy, chirurgien-major de l'armée autrichienne, suivi de discussions très intéressantes dirigées par le comte Sérurier, eut pour résultat l'adoption d'une série d'articles destinés à compléter les dispositions de la convention de Genève. Les gouvernemens suisse et italien provoquèrent aussitôt une nouvelle conférence diplomatique, et le 20 octobre 1868 cette conférence vota quinze articles additionnels, cinq pour préciser quelques-unes des stipulations de 1864, dix pour étendre les avantages de la convention aux armées de mer. Ces articles n'ont pas encore été officiellement ratifiés par tous les gouvernemens, mais ils sont entrés dans l'usage avec la convention primitive. Le zèle infatigable des sociétés de secours a provoqué de nouvelles conférences qui ont eu lieu à Berlin du 22 au 27 avril 1869. Ces conférences auront été comme une sorte de répétition des rôles douloureux que les chirurgiens des deux nations, si heureux alors de fraterniser, auraient à remplir dans les rangs de leurs armées nationales. Ils ont examiné ensemble les meilleurs appareils, discuté ensemble les moyens pratiques de diminuer les calamités de la guerre, juré ensemble d'accomplir les devoirs de l'humanité, et de respecter la convention qu'ils avaient faite. Cette

convention a-t-elle produit les effets qu'on en attendait? Nous pouvons en juger par nos propres yeux, mais résumons d'abord l'œuvre des comités de secours placés sous la protection du drapeau qu'elle a déployé.

A partir de 1863, ces comités ont pris dans tous les pays une extension vraiment admirable. En Prusse, le prince Henri XIII de Reuss, chef de l'ordre de Saint-Jean, partagé en branche protestante et branche catholique, établit le 6 février 1864 un comité central. Secondé par 85 comités dès la première année, le comité de Berlin envoya des délégués pour fonder des ambulances pendant la guerre de Danemark, sous la direction du comte Everard de Stolberg-Wernigerade, aidé par les diacres et les diaconesses évangéliques et les frères catholiques de la Miséricorde. Il y avait 120 comités et peu d'argent aû commencement de la guerre de 1866. Le roi nomma le comte de Stolberg commissaire royal de l'assistance volontaire aux malades; l'ordre de Saint-Jean et le comité central lui donnèrent pleins pouvoirs. Un comité de dames s'organisa sous la direction de la comtesse Louise d'Itzenplitz. De nombreuses sociétés libres rivalisèrent de zèle. On estime à plus de 4 millions de thalers les ressources qui furent mises, sous toutes les formes, à la disposition des blessés, sans parler des fondations pour les invalides, les veuves et les orphelins. A la même époque, en Autriche, des sociétés provisoires formées pour les guerres d'Italie et du Danemark, puis dissoutes, étaient remplacées par une société permanente présidée par l'archiduc Albert, et cette société a secouru les blessés pendant toute la campagne de 1866, avec le concours de nombreuses associations locales et des chevaliers de l'ordre teutonique. La *Société des dames badoises*, la *Société bavaroise de secours aux militaires*, les sociétés de Brême, Hambourg, Cassel, la société des dames saxonnes, qui a pris le nom de *Société Albert*, méritent une mention spéciale à côté de la société de Suède, de la société des Pays-Bas, fondée par le roi Guillaume III en 1868, des sociétés d'Italie, de Suisse et d'Espagne, et de la société russe fondée en 1867 par la grande-duchesse Hélène, et qui compte déjà 8,000 membres. Il y a même une société à Constantinople sous la présidence de l'inspecteur-général du service de santé militaire, Marco-Pacha. Le monde chrétien connaît et admire le nom de miss Florence Nightingale, et rattache à ce nom les merveilles accomplies par le corps médical et par les sociétés libres de l'Angleterre après les ud es leçons du commencement de la campagne de Crimée. Enfin on a lu le récit de M. Édouard Laboulaye (1), racontant, en face des mi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1869.

sères de notre organisation française mises à nu par le courageux et savant travail du docteur Chenu, les efforts de l'initiative privée aux États-Unis, qui partirent de rien pour aboutir à former 32,000 comités, à lever une véritable armée de femmes et à dépenser 400 millions de francs au service des blessés de la patrie.

La France est en train de se relever et de montrer aussi ce dont elle est capable sous l'aiguillon du malheur. La *Société française de secours aux blessés militaires de terre et de mer*, fondée en 1863, approuvée en 1866, n'avait encore, au commencement de 1870, qu'une existence obscure et des moyens restreints. Les membres d'une même famille, le duc de Fezensac, le comte de Goyon, le comte de Flavigny, présidens successifs, avec le concours de quelques membres aussi prévoyans que zélés, la soutenaient avec persévérance, sans parvenir à vaincre les défiances un peu dédaigneuses de l'armée et l'insouciance trop connue des Français, qui commencent à croire à la guerre quand la mitraille éclate. Un appel, répété par les cent mille voix de la presse au début de la guerre, fut entendu et trouva partout de l'écho. Deux mois à peine sont écoulés, et déjà la société a pu organiser et expédier seize ambulances, à Borny, Toul, Verdun, Beaumont, Attigny, Sedan, Montmédy, Mouzon, Metz, onze par ses propres ressources, cinq avec le concours de lord Hertford et des donateurs suisses, anglais, américains, hollandais et italiens. Depuis que Paris est investi, pendant que presque toutes les ambulances sont demeurées au service des blessés dans les territoires envahis, la même société, aidée par l'initiative des établissemens publics, des communautés religieuses, des particuliers, a pu préparer dans les vingt arrondissemens 217 ambulances fixes, comprenant 3,619 lits, et elle a déjà, jusqu'au 10 octobre, dépensé 2,568,254 francs, distribué plus de 72,000 kilogrammes de linge, 10,000 draps, 104,000 litres de vin. Auxiliaire de l'armée et de l'intendance, la société a en outre organisé quatre ambulances pour la garde mobile, et à toutes les sorties de la garnison de Paris elle envoie ses voitures sur le terrain de l'action pour ramasser les blessés et assister les mourans. Chaque voiture est accompagnée par un médecin, deux aides, deux délégués, un aumônier. La presse française a fondé un second service d'ambulance, moins important, mais excellent, qui rivalise de zèle et d'émulation fraternelle avec la *Société internationale*. La presse a réuni près de 1,500,000 fr., établi huit grands hôpitaux pour 600 lits et des ambulances volantes destinées au champ de bataille; le comité de la presse a obtenu le concours d'habiles chirurgiens et l'assistance des frères des écoles et des sœurs de l'Espérance. — Les sociétés protestantes et israélites dirigent d'autres am-

bulances, et il en a été établi à l'avenue Uhrich par les Américains sous des baraques curieuses à visiter, et par les Italiens et les Suisses. Les mairies de Paris ont fondé ou adopté plus de deux cents ambulances municipales; chaque bataillon de la garde nationale a un dépôt de blessés sous le nom d'ambulance de rempart. Les trois grands hôpitaux militaires, Val-de-Grâce, Gros-Caillou, Récollets, servent de centre et de modèle à ce vaste ensemble de secours accumulés par la libre initiative pour l'assistance patriotique des blessés. A chaque ambulance, le premier poste est celui des chirurgiens, des médecins, des élèves en médecine. Les frères et les sœurs des communautés charitables ont été dès le début les infirmiers tout préparés et gratuits des nouveaux services, les prêtres de toutes les paroisses s'y succèdent le jour et la nuit comme aumôniers volontaires. Les dames se dévouent partout aux soins les plus répugnans des blessés ou des malades. Peu à peu l'ordre s'établit, et une commission supérieure, nommée le 23 octobre par le gouverneur de Paris, va le rendre plus rapide. Les grands hôpitaux, servis par les meilleurs chirurgiens, reçoivent d'abord les blessés, on dirige sur des dépôts séparés les malades; les petites ambulances ne sont plus que des séjours de convalescence ou des réserves pour l'avenir, les moins bonnes sont interdites et fermées. Le drapeau à croix rouge reste planté sur les monumens de Paris, et les blessés sont recueillis aux Tuileries, au corps législatif, au sénat, aux affaires étrangères, à peu près dans tous les endroits où s'est discutée et déclarée la guerre. Il va sans dire que les blessés prussiens, bavarois, badois, trouvent partout les mêmes soins que les blessés français.

Ces faits sont sous nos yeux. Ils suffisent à la défense de la convention de Genève et à l'honneur des sociétés de secours aux blessés. Cependant cette convention et ces sociétés soulèvent déjà des critiques assez vives, surtout en Allemagne. Faut-il y répondre? Quand on a dit d'une loi qu'elle peut être violée et d'une institution qu'elle a des inconvéniens, on n'a rien dit; toute chose humaine a les défauts humains. Il est très vrai que la convention n'est pas également praticable dans tous ses articles, que la guerre, qui viole toutes les lois, viole aussi celle-là, que les articles adoptés ont besoin d'être complétés. Déjà le travail est prêt. La conférence de Berlin a rédigé les amendemens, et une autre conférence est convoquée pour 1871 à Vienne, où elle se réunira au lendemain de la plus formidable expérience. Des articles pourront être ajoutés pour le traitement des prisonniers, la répression du pillage après le combat, l'inhumation et la constatation de l'identité des morts, la communication réciproque de la liste des morts et des blessés, les

pénalités à introduire dans le code militaire pour la violation de la convention. Sans doute la neutralité ne peut pas être complète dans une ville assiégée; pendant le blocus de Paris, toutes les maisons marquées d'une croix ne peuvent pas par exception recevoir des vivres et ne pas recevoir des bombes; mais déjà, grâce à la convention de Genève, une armée en retraite peut laisser sans crainte ses blessés dans les ambulances et les hôpitaux, le personnel peut y rester à son poste sans être prisonnier, les habitans sont encouragés à recueillir les blessés, qui leur servent de sauvegarde, les blessés sont relevés, soignés et renvoyés après guérison, quelle que soit leur nationalité. Dans une ville assiégée, les dépôts de malades peuvent être disséminés de manière à éviter les affreux périls de l'encombrement. Un colonel anglais peut traverser les lignes prussiennes pour apporter un demi-million à nos blessés, et le signe de la croix rappelle à tous les hommes que, même sous la mitraille, ils sont du même sang. Une convention qui produit de tels effets mérite de prendre place dans le code international à côté des articles de 1856 votés au congrès de Paris sur la neutralité maritime, et de la convention signée à Saint-Pétersbourg le 15 novembre 1868, pour interdire l'usage des balles explosives. Ce sont trois victoires du droit sur la force, de la douceur sur la brutalité, de la conservation sur la destruction.

Quant aux *sociétés de secours*, elles ne sont pas sans défaut; les tâtonnemens de leurs débuts, les imperfections de leur matériel, les abus de leurs immunités, prêtent à la critique. Les croix rouges servent de paratonnerre à quelques maisons que n'habite pas l'ardeur désintéressée du patriotisme, et elles tiennent sur trop de bras la place du fusil. On voit jusque sur le champ de bataille des empressemens suspects, et il a fallu que le gouverneur de Paris prît un arrêté pour empêcher la confusion des voitures en quête de blessés; mais tous ces abus sont bien petits, et ils ne peuvent en rien diminuer l'admiration que mérite l'explosion de la fraternité patriotique en faveur des victimes de la guerre. Entrez dans les ambulances, allez suivre au Palais de l'Industrie la visite du docteur Nélaton, suivez à l'École des ponts et chaussées le docteur Desmarquais et le docteur Ricord, entrez au corps législatif pendant les opérations du docteur Mosetig et les consultations du docteur Mundy, assistez aux séances des membres du comité des visiteurs à l'Élysée, faites-vous conduire à l'ambulance établie par la presse au collége des Irlandais, par les jésuites à Vaugirard, par les sociétés protestantes au collége Chaptal, par M. Jules Favre dans les salons où M. de Gramont commentait ses dépêches, — de telles visites imposent silence à toutes les critiques, et nul ne sort de ces

lieux d'asile sans maudire la guerre, cause de tant d'horreurs, sans honorer la France, mère de tant de vertus.

Tous ces détails, matériaux incomplets qui serviront plus tard à composer l'une des pages touchantes de l'histoire du siége de Paris, nous ont en apparence éloigné du récit des origines, de la condition actuelle et des vœux du corps de santé des armées françaises. En réalité, ce corps est l'auteur et il reste le centre de ce vaste mouvement d'humanité. La convention de Genève n'est que la traduction en langage légal des usages pratiqués dans les camps par les continuateurs d'Ambroise Paré et l'expression solennelle du respect qu'ils ont su inspirer. Les sociétés de secours ne sont que la réponse à leurs cris de détresse depuis le jour où, témoins impuissans de maux épouvantables, ils ont pris le parti de ne plus s'adresser au pouvoir et de parler à l'opinion. Au commencement de la guerre qui désole la France, le personnel des officiers de santé militaires et de leurs assistans se composait à peine de 1,500 personnes, et ils figuraient au budget de la guerre pour moins de 2 millions. Il est arrivé à leurs chers malades et blessés un budget volontaire de 8 ou 10 millions et une armée de secours de plusieurs milliers d'hommes et de femmes dévoués. Ainsi escortés, ils feront d'abord beaucoup plus de bien, et c'est l'essentiel. Obtiendront-ils ensuite plus de justice pour eux-mêmes ? Je le crois. Après nos malheurs, les mots de centralisation, unité, règlement, tutelle administrative, auront perdu tout prestige. L'exemple de la Prusse et des autres pays militaires nous trouvera plus humbles et plus attentifs. La réorganisation de l'armée sur des bases nouvelles sera devenue une nécessité. Enfin la question du service de santé des blessés et des malades militaires sera sortie du cercle des académies et des discussions techniques, où elle est jusqu'ici restée trop enfermée, car nous aurons tous été soldats, nos maisons auront été des hôpitaux, les bienfaiteurs de l'armée auront été nos bienfaiteurs, et ils se verront appuyés par l'opinion universelle.

Sans doute il serait plus court d'en finir avec les chirurgiens-majors, les intendans, la convention de Genève et les sociétés de secours aux blessés en supprimant la guerre. Nos petits-enfans travailleront à réaliser ce rêve, quand ils apprendront dans notre histoire que le XIXe siècle, si fier de ses progrès, a sacrifié à l'idole monstrueuse de la guerre 4 ou 5 millions de jeunes gens. Pour les Français de notre génération, ce n'est pas fini. Résolus à ne pas rendre Paris et à délivrer la Lorraine et l'Alsace, nous avons devant nous de longs combats. Tâchons donc d'adoucir la guerre que nous ne pouvons pas éviter.

AUGUSTIN COCHIN.

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET JUDICIAIRE

A ATHÈNES

PÉRICLÈS.

I. *Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand*, par Ottfried Muller, traduite, annotée et précédée d'une étude sur Ottfried Muller, par M. K. Hillebrand; 2 vol. in-8°, Paris. — II. *Demosthenes und seine zeit*, von Arnold Schæfer, 4 vol. in-8°, Leipzig. — III. *Des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias*, par M. Jules Girard; in-8°, Paris. — IV. *Le discours d'Isocrate sur l'Antidosis*, traduit en français pour la première fois par M. A. Cartelier, avec une introduction par M. Ernest Havet, grand in-8°, Paris.

Le moment n'est peut-être pas aussi mal choisi qu'on pourrait le croire pour entreprendre l'histoire de l'éloquence politique à Athènes, pour rechercher comment elle s'est formée chez le peuple qui l'a portée au plus haut degré de puissance et de perfection. En France, un régime vient de tomber, qui n'avait rien épargné pour décourager la discussion, limiter le champ de la parole et assourdir en quelque sorte le son de la voix humaine. Alors même, devant un auditoire hostile et un pays longtemps indifférent, quelques orateurs dont l'éducation s'était faite en des temps plus heureux, dans de libres assemblées, avaient réussi à interrompre, si je puis ainsi dire, la prescription en faveur de l'éloquence. Aujourd'hui que la France est, nous voulons l'espérer, guérie de l'envie de demander au despotisme un de ces sommeils que suivent de si terribles réveils, elle n'aura plus sans doute la tentation d'échapper par le silence au bruit et aux viriles émotions de la tribune. Sous un nom

ou sous un autre, à travers toutes les difficultés et tous les périls, elle ne saurait plus avoir d'autre régime qu'un gouvernement de large publicité et d'incessant contrôle, de discussion et de liberté.

Cette perspective promet de beaux jours à l'éloquence. Déjà ç'a été pour nous tous, pour la France envahie et saignante, une consolation d'entendre parler, il y a quelques jours, le noble et fier langage dont M. Jules Favre a su garder la tradition. L'avenir nous réserve peut-être d'autres joies de ce genre, et des joies qui ne seront plus, comme celle-ci, mêlées d'amertume. Débarrassée à la fois du maître qui l'endormait et de l'étranger qui l'envahit, la France, réunie en de solennelles assises, aura d'abord à déterminer par le vote de ses représentans la constitution qui sied le mieux à son génie et à ses habitudes, à ses vertus et à ses défauts. Dans cette grande enquête qu'ouvrira la prochaine assemblée nationale, le rôle des orateurs sera de combattre les préjugés, de dissiper les vaines craintes et les sourdes rancunes, de maintenir l'union que la guerre a faite; ils travailleront à mettre en pleine lumière les leçons du passé, à empêcher que les fautes et les souffrances des pères ne soient perdues pour les fils. La voix de ces orateurs aura d'autant plus d'accent et de puissance qu'elle retentira dans des âmes encore toutes vibrantes des émotions de la lutte sacrée, encore toutes chaudes du péril et du combat. Une fois le nouveau régime établi partout, depuis l'enceinte où se rassembleront les députés de toute la France jusqu'à la mairie de village où siégera le conseil municipal, ce sera la parole qui aura pour tâche d'avertir le pays de ses véritables intérêts, de l'accoutumer à voir clair dans ses affaires et à tout décider lui-même. Comme à Athènes, comme dans tous les pays qui ont eu la notion exacte de la liberté politique, l'individu sera protégé contre la tyrannie du pouvoir par une magistrature indépendante et un jury placé au-dessus de tout soupçon. Grâce à la presse, puissance inconnue à l'antiquité, il ne se perdra point une parole qui mérite d'être entendue. Ministres, membres des assemblées nationales, départementales, communales, avocats, tous ceux qui auront ou qui croiront avoir quelque chose d'utile à dire seront sûrs de n'être pas entendus seulement de l'auditoire restreint qui les écoutera; leur voix portera plus loin. Avec un pareil régime, chez un peuple qui du temps de Caton aimait déjà le bien dire, tous ceux qui voudront exercer autour d'eux quelque influence seront forcés d'apprendre tout au moins à exposer clairement leurs idées, à n'avoir pas peur de parler en public; ce sera pour tous, comme en Angleterre et en Amérique, une habitude à prendre, un apprentissage à faire dès le collége. Quant à l'éloquence, elle sera toujours rare; toujours il y faudra, outre le génie,

l'étude et l'art qui fécondent la nature; mais ce qui est certain, c'est que jamais les circonstances n'auront été plus favorables. Ce sont les dispositions, c'est le cœur de l'auditoire qui font la moitié du talent et de l'inspiration de l'orateur.

N'y a-t-il point quelque intérêt à étudier dès aujourd'hui l'histoire et les exemples d'une cité qui a fait à la parole, dans le gouvernement de ses affaires, une bien plus large place qu'aucun autre peuple ancien ou moderne, et surtout que cette Rome dont l'imitation nous a coûté si cher? N'y aura-t-il point profit à montrer par quels degrés et par quelles voies les Athéniens sont parvenus à cette souveraine éloquence qui se résume aujourd'hui pour nous dans le nom de Démosthène? Les chefs de l'opposition, dans ces dernières années, parlaient à des sourds ou tout au moins à des gens d'oreille dure, ils étaient forcés par là de grossir la voix et d'enfler un peu le ton; mais quand la France entière sera suspendue aux lèvres de ses orateurs, peut-être l'étude et les exemples des Attiques donneront-ils aux maîtres de l'éloquence française cette qualité, la plus rare de toutes, que Cicéron lui-même n'a possédée que par instans, la simplicité.

I.

Aussi loin que l'on puisse remonter, grâce aux épopées homériques, dans l'histoire de la race grecque, on reconnaît chez elle, comme un des traits qui la caractérisent, un goût très vif pour la parole. Nous n'insisterons pas sur les détails, sur ce passage de l'*Iliade,* objet de plus d'un commentaire, où il est question de quelque chose comme des concours d'éloquence déjà établis dans les villes. Sans trop s'arrêter sur ce vers qui nous montre Phénix placé par Pélée à côté d'Achille pour lui enseigner « à être diseur de paroles et faiseur d'actions, » sans en conclure, comme aimaient à le faire les anciens rhéteurs, que Phénix était le professeur de rhétorique d'Achille, il faut bien reconnaître que déjà, dans la société que nous peint Homère, ce n'est point assez, pour faire un héros complet, d'être brave et fort, il faut encore être éloquent. Il suffit au vieux Nestor, pour commander le respect, d'avoir ce don de la persuasion, cette parole abondante et douce que n'accompagne plus la vigueur du bras; quand on possède, comme Ulysse, à la fois l'éloquence insinuante qui gouverne les esprits des hommes et la valeur hardie qui accomplit sur le champ de bataille ce qui a été résolu dans le conseil, on est envié et admiré de tous, on devient l'homme indispensable, celui vers lequel se tournent tous les yeux dans les momens critiques. Ulysse est aussi nécessaire à l'armée, plus nécessaire peut-être qu'Achille lui-même. De là vient qu'après

la mort d'Achille, quand les plus illustres chefs se disputent l'héritage de ses armes divines, l'armée donne la préférence à Ulysse sur Agamemnon, sur Diomède, sur Ajax même, qui seul avait écarté des vaisseaux grecs les flammes troyennes.

Il n'en est pas autrement dans la légende et la poésie; là aussi l'habile, l'éloquent Ulysse a été favorisé aux dépens de ses compagnons d'armes; il a obtenu le prix que d'autres semblaient d'abord mieux mériter. Est-il en effet, dans tout le cycle homérique, une gloire pareille à la sienne, hors la gloire d'Achille? Achille a pour lui l'intérêt qui s'attache toujours à la force, à la vie, à la beauté moissonnées dans leur fleur, à ces jeunes victorieux qui tombent au milieu de leur triomphe; c'est par là qu'il est resté le plus populaire peut-être et le plus aimé de tous les héros d'Homère; mais le poète n'a-t-il pas fait à Ulysse une part encore plus belle? L'*Iliade* est bien, il est vrai, un monument élevé à la mémoire d'Achille; cependant d'autres, et parmi eux Ulysse plus que personne, n'y occupent-ils pas une place importante? En revanche, Ulysse, qui joue déjà un grand rôle dans l'*Iliade*, a pour lui seul l'*Odyssée* et la remplit tout entière.

On ne saurait le nier, c'est bien là un trait qui distingue le héros grec; le héros germain, tel que nous le peignent l'histoire et la poésie, eût rougi de passer pour trop habile parleur. Chez les Grecs, c'est le contraire : Ulysse est plus admiré par ses compagnons pour son esprit fertile en ruses et son talent de parole que pour sa prouesse guerrière. Ce dédain de l'éloquence que prêtent à Ajax disputant les armes d'Achille les poètes plus modernes, Ovide par exemple, ce prétendu dédain est un sentiment qui n'a rien d'homérique; l'Ajax d'Homère enviait Ulysse, il ne le méprisait point. Dans tout héros d'Homère, dans cet Achille qui trompe en jouant de la lyre l'ennui des longues heures inactives, comme dans cet Ulysse qui charme, qui conduit par sa parole habilement cadencée les peuples et les princes, il y a tout à la fois du sauvage et de l'artiste; dans les acteurs naïfs et souvent féroces de ces scènes de carnage, on distingue déjà, à y bien regarder, les traits originaux de l'idéal que nous offriront plus tard les représentans les plus accomplis du génie grec, un Périclès par exemple ou un Épaminondas.

Quand tombèrent les royautés héroïques, quand le monde grec se composa de cités autonomes, les constitutions varièrent à l'infini; mais partout, qu'elles fussent étroitement aristocratiques ou qu'elles inclinassent vers la démocratie, ces constitutions impliquèrent des délibérations communes entre ceux qui avaient la conduite des affaires publiques. Plus ou moins grande, une place était toujours faite à la parole. Quiconque voulut exercer quelque influence sur ses compatriotes dut s'attacher à réfléchir, à grouper ses idées

de la manière la plus heureuse, à trouver pour traduire ses sentimens et ses pensées, soit dans le conseil des Eupatrides, soit sur l'Agora populaire, les termes les plus justes, l'accent et le geste les plus expressifs. Dans toutes ces villes que la force expansive de la race grecque avait semées le long des rivages de la mer, depuis le fond du Pont-Euxin jusqu'aux colonnes d'Hercule, des plages de l'Égypte à celles de la Gaule, de l'Italie et de l'Illyrie, il y eut ainsi, pendant ces siècles sans histoire, plus d'un orateur écouté et admiré par ses concitoyens, plus d'un Eschine et d'un Démosthène dont le nom et la gloire ne dépassèrent pas l'étroite enceinte de la cité qu'ils remuèrent et gouvernèrent par la parole. Ce n'est pas le tout d'être heureusement doué par la nature, il faut naître à l'heure propice, jouer son rôle en pleine lumière, sur un de ces grands théâtres dont ne se détournent pas les yeux des hommes, alors même qu'est finie la pièce qui s'y représentait.

D'ailleurs, pendant toute cette période, chacun ne peut profiter que des observations qu'il a faites dans le cours de sa vie publique, de la méthode qu'il s'est tracée et des exercices qu'il s'est imposés à lui-même. Il n'y a ni préceptes ni modèles conservés par l'écriture et commentés par l'enseignement; chaque génération ne peut s'aider des efforts et de l'expérience de celle qui l'a précédée. La rhétorique n'existe point; l'histoire même, où l'orateur a sans cesse à puiser des leçons et des exemples, est encore inconnue. La voix de l'orateur le plus puissant, comme aujourd'hui celle d'un grand acteur, d'un Talma ou d'une Rachel, ne retentit pas au-delà du cercle de ses auditeurs, et le souvenir s'en efface à mesure que disparaissent les derniers des contemporains. Jusqu'aux guerres médiques, dans cette vie tout à la fois intense et dispersée de la race grecque, bien des dons brillans et bien du talent se sont ainsi dépensés dans des luttes et des discussions dont l'écho n'est pas venu jusqu'à nous; mais, qu'on ne s'y trompe pas, tout ce travail n'a point été perdu. Comme l'enfant qui, sans raisonner son effort, s'applique et s'amuse à répéter des syllabes et à épeler des mots nouveaux, la Grèce, durant ces deux ou trois siècles, fit son apprentissage de la parole publique et se délia la langue.

Après Marathon, Salamine et Platée, c'est Athènes qui prend, du droit de ses exploits et de son génie, ce que les Grecs appelaient l'*hégémonie*, c'est-à-dire la conduite, la direction des affaires. Elle donne alors, pendant tout le ve siècle, un spectacle auquel l'histoire ne saurait rien comparer. A Rome, les lettres et les arts n'ont jamais été qu'un plaisir aristocratique, d'importation étrangère, destiné à une petite élite qui défendait à grand'peine ses délicates jouissances contre les dédains d'une foule brutale; Rome n'a pas produit un grand artiste, elle n'a eu que des ingénieurs.

Elle possède, il est vrai, d'admirables écrivains, mais ce sont encore des disciples de la Grèce; ils sont originaux par certains côtés et certains accens, mais tous pourtant imitent et traduisent plus ou moins, tous ont devant les yeux un modèle hellénique. L'Italie du XVIe siècle, la Florence des Médicis, égalent la Grèce dans le domaine des arts plastiques; elles y portent autant d'imagination et de verve créatrice, seulement leur littérature est bien moins riche, moins profonde, moins variée : hors Machiavel, elles ne nous offrent pas un seul écrivain de premier ordre. C'est que l'Italie de la renaissance est découragée, dégoûtée de l'action, usée par ses discordes intestines; c'est qu'elle laisse, sans plus résister, s'étendre sur ses campagnes l'ombre de la domination étrangère. Le cœur n'y est pas au niveau du génie. Il en est tout autrement d'Athènes depuis les guerres médiques jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse. Elle continue à ses risques et périls la lutte contre les Perses, qu'allaient déserter l'incapacité et la lenteur spartiate; elle se fait le soldat de la Grèce. Insoucieux de leur petit nombre et de l'effort prodigieux qui leur est imposé, ses citoyens sont partout à la fois, en Égypte, en Asie-Mineure, dans l'Euxin, dans la Mer-Ionienne; ils combattent sur terre et sur mer, jusqu'à ce qu'ils aient imposé à la Perse le glorieux traité qui affranchit toutes les cités asiatiques, et qui fait enfin de la mer Égée, fermée aux flottes phéniciennes, une mer grecque. Alors même ils ne se reposent pas, si bien que les historiens, dans le tableau qu'ils nous tracent des hauts faits de l'infatigable Athènes, ne prennent que le temps de noter au passage ce grand événement. Délivrés du soin de combattre les Perses, les Athéniens travaillent à étendre et à consolider ce vaste empire maritime dont Athènes est devenue le centre; quand leur suprématie est attaquée par la moitié de la Grèce conjurée contre eux, ils la défendent avec une énergie longtemps victorieuse, ils résistent même au désastre de Sicile, et ne succombent qu'après dix années d'une lutte inégale où plus d'une fois encore ils semblent tout près de ressaisir l'avantage. Pendant qu'ils luttent ainsi contre les Perses, puis contre la ligue dorienne, ils transforment leur constitution, ils font, dans les conditions où elle était possible alors, la plus large et la plus sincère application des principes démocratiques qui ait été tentée dans l'antiquité. En même temps Athènes faisait porter au génie grec les derniers, les plus beaux fruits de son radieux été. L'art avait jusqu'ici retardé sur la poésie. La Grèce adolescente avait eu l'épopée, clair miroir où s'étaient réfléchis, comme font les arbres et les nuages en un lac limpide et profond, les premières images des hommes et des choses. Un peu plus tard, dans la suite de son heureuse jeunesse, la Grèce avait inventé le poème didactique, l'élégie et l'ode, qui traduisaient le premier effort de l'âme

pour se replier sur elle-même, pour prendre conscience de ses sentimens et de ses pensées. La Grèce asiatique et insulaire avait accompli déjà cette œuvre, que l'art grec en était encore à se dégager de l'influence orientale et à chercher sa voie. En moins d'un siècle, Athènes mène à bien une double tâche; dans le domaine des lettres comme dans celui de l'art, elle termine ce qu'avaient si brillamment commencé Ioniens, Éoliens et Doriens : elle conduit l'esprit grec à sa pleine et féconde maturité.

A la poésie, elle donne la seule forme qui lui manquât encore : le drame, qui marie l'action à la réflexion, le récit épique au chant lyrique. Dans ces mêmes années, avec Hérodote qu'elle inspire, avec Thucydide qu'elle enfante, Athènes fonde l'histoire; avec Socrate, elle ouvre cette grande école de philosophie morale d'où sortiront Platon et Aristote, Épicure et Zénon; avec Périclès, elle donne les premiers modèles de la haute éloquence politique. Athènes ne s'en tenait pas là; du même élan, par le merveilleux travail d'une seule génération, elle portait les arts plastiques à la perfection. Sous l'impulsion de Périclès, architectes, sculpteurs et peintres décoraient l'Acropole, la cité et l'Attique tout entière de monumens dans lesquels les contemporains reconnurent tout aussitôt l'idéal depuis longtemps entrevu et cherché; Ictinus, Phidias, Polygnote, étaient les égaux d'Eschyle, de Sophocle et d'Aristophane : ils donnaient une aussi complète satisfaction aux aspirations du peuple le plus épris du beau qui ait jamais été, aux exigences de son goût délicat et subtil. On peut même dire que ces artistes, en un certain sens, ont été supérieurs aux poètes d'Athènes; la plastique en effet a par sa nature même un domaine plus restreint et des combinaisons moins variées que la poésie; elle n'a point, comme celle-ci, à rendre les nuances multiples et éternellement changeantes de tous les sentimens humains. Dans la tragédie et la comédie grecques, il y a tout un côté extérieur, toute une forme qui n'est plus pour nous qu'une pure curiosité archéologique, et notre âme se trouverait à l'étroit dans ce cadre, si magnifique qu'il puisse être. Au contraire un temple comme le Parthénon n'est-il pas aujourd'hui encore le chef-d'œuvre même de l'architecture? Par l'exacte proportion de toutes ses parties, par sa solidité apparente et réelle, par ce qu'il y a de mesure et de justesse dans cette grandeur, le Parthénon l'emporte sur les édifices les plus vantés du moyen âge et des temps modernes. Quant à la statuaire, il y a moins encore matière à discussion : Michel-Ange est certes le plus grand sculpteur que l'Italie puisse opposer à l'antiquité; or n'est-ce pas lui qui, vieux et aveugle, se faisait conduire auprès de cette merveille qui est connue sous le nom de *Torso del Belvedere*, et là, de ses mains tremblantes, pour jouir encore de ce que ses yeux ne

pouvaient plus voir, palpait les muscles de la poitrine et du ventre, le large dos et les puissantes épaules? Qu'aurait-il donc fait, s'il avait eu la joie de connaître les marbres du Parthénon, la frise de la cella et les figures des deux frontons? En face des Parques, du Thésée, de l'Ilissus, cet ardent et sincère génie n'aurait-il pas été le premier à sentir en quoi Phidias lui était supérieur, pour avoir su réunir la force et la grâce, pour avoir su donner à la forme humaine le plus haut caractère de noblesse et de grandeur qu'elle puisse revêtir, sans jamais outrer les proportions et sortir du vrai?

II.

Nous avons dû présenter dans un tableau d'ensemble les résultats généraux, grouper tous ces noms qui se suffisent à eux-mêmes, rappeler en quelques mots ce qu'Athènes avait fait, en ce siècle incomparable, pour la Grèce ou plutôt pour l'humanité tout entière; mais c'est de l'éloquence politique et judiciaire que nous voulons retracer ici l'histoire, c'est d'elle seule qu'il sera question désormais. L'éloquence politique commence à élever la voix avec Périclès, au moment même où les grands poètes dramatiques d'Athènes font retentir le théâtre de leurs accens; mais elle n'atteint son apogée qu'au siècle suivant, à l'heure où vont succomber, sous l'effort écrasant d'une monarchie militaire, de la Macédoine, l'indépendance athénienne et la liberté de la Grèce. Nous suivrons l'art oratoire depuis ses débuts jusqu'à la tragique catastrophe qui abat aux pieds des satellites d'Antipater l'éloquence athénienne, vaincue, mais encore indomptée et protestant jusqu'au dernier souffle contre les victoires de la force. Du Pnyx, où Périclès, par l'ascendant de son génie et de sa parole, gouvernait un peuple libre qui commandait à la Grèce tout entière, nous aurons le courage d'aller jusqu'à Cléones, où Antipater fit couper et jeter aux chiens la langue d'Hypéride, — jusqu'à Calaurie, où Démosthène expire les yeux tournés de loin vers cette Athènes qu'il n'a pu sauver.

La constitution de Solon et surtout les réformes de Clisthènes, en appelant le peuple aux assemblées du Pnyx et en établissant la responsabilité des magistrats, avaient, dès le VIe siècle, fourni la matière de grands débats politiques et judiciaires auxquels le vif esprit des Athéniens prit tout d'abord un singulier plaisir. Malgré l'influence que gardait encore l'élément aristocratique, il fallait déjà, pour décider de la paix, de la guerre ou des alliances, une délibération publique où l'avantage devait être à celui qui apporterait les meilleures raisons et saurait le mieux les faire valoir; les comptes que les magistrats avaient à rendre en sortant de charge pouvaient devenir autant d'occasions de procès que passionnerait

la lutte des partis. Le droit civil d'Athènes avait été fixé par Solon sur des bases qui, grâce à son grand sens et à son esprit modéré et pratique, ne subirent jamais d'atteinte profonde. Judicieux compromis entre un antique droit coutumier qui avait ses racines dans les plus vieilles croyances religieuses de notre race et les besoins nouveaux d'une société qui se transformait, cette législation n'entrait pas dans les détails et ne cherchait pas à prévoir toutes les espèces; elle se bornait à poser les principes généraux, à régler d'une manière sommaire les principaux rapports que peuvent soutenir les hommes entre eux et avec les choses. Par là même, elle laissait beaucoup à faire au discernement et à l'autorité souveraine du juge, et elle provoquait ainsi les plaideurs à des discussions où il n'y avait pas seulement à examiner une question de fait, mais encore à éclaircir le sens de la loi. Avec sa finesse et sa curiosité, l'esprit grec se complaisait dans ce travail d'analyse et de définition.

Tout concourait donc, après l'expulsion des Pisistratides, à favoriser dans Athènes affranchie les progrès et l'essor de l'éloquence. Quand il s'agit de prendre les résolutions hardies qui sauvent Athènes et la Grèce dans la crise de l'invasion barbare, les hommes d'état qui demandent ces sacrifices ont à les faire accepter des Athéniens, à les justifier dans le sénat et dans l'assemblée populaire. Aristide et Thémistocle, hommes supérieurs, l'un par le caractère, l'autre par le génie, parlèrent, assurent les historiens, avec gravité, véhémence et habileté. Ce fut surtout l'éloquence de Thémistocle qui laissa des souvenirs. « Il était, dit Lysias, aussi capable de parler que de juger et d'agir. » Seul de tous les hommes qui travaillent au salut d'Athènes, Miltiade ne paraît pas avoir manié facilement la parole. C'était à peine un citoyen : allié aux rois barbares de Thrace, tyran de la Chersonèse, mercenaire infidèle du roi de Perse, il ne compte qu'un beau jour dans sa vie, Marathon. En dépit de toutes les déclamations sentimentales, c'est peut-être lui-même plutôt que l'ingratitude et le caprice des Athéniens qu'il faut accuser de sa fin malheureuse.

Après la défaite et l'expulsion des Perses, la carrière ouverte à l'éloquence s'élargit encore. Tous les citoyens, riches et pauvres, laboureurs de la plaine de Thria, bûcherons du Parnès, vignerons de la Mésogée, matelots et rameurs du Pirée, fils d'Eupatrides illustrés par des alliances royales et des victoires aux jeux olympiques, tous ont fait leur devoir sur terre et sur mer; tous les fronts sont éclairés d'un rayon de la gloire commune. Le mouvement qui depuis Solon entraînait Athènes vers la démocratie s'accélère et se précipite. Aristide ouvre aux citoyens de la dernière classe, aux marins, aux petits commerçans, à tous ceux qui ne sont pas propriétaires ruraux, la porte des honneurs. Le sort commence, sans

doute vers le même temps, à désigner les archontes, les membres du conseil ou sénat des cinq-cents, les jurés (1). De cette manière, tous les Athéniens se trouvent mêlés au mouvement de la cité, initiés dans une certaine mesure aux affaires politiques, administratives et judiciaires. Éphialte et Périclès abaissent l'aréopage, qui représentait les traditions et les intérêts aristocratiques. Sous leur influence s'organisent ces grands tribunaux populaires que forment, divisés en dix sections, les six mille jurés que le sort fait sortir chaque année des rangs du peuple; les procès des citoyens et bientôt en appel ceux des alliés viennent tous aboutir devant ces cours, assez nombreuses pour que l'éloquence puisse y produire ses plus grands effets. Les assemblées où tout le peuple athénien est convoqué sur le Pnyx entendent discuter tout ce qui intéresse la république, et aucune mesure de quelque importance ne peut être adoptée qu'après un débat contradictoire. Une indemnité à peu près équivalente à la valeur d'une journée de travail eut pour but de permettre à chaque citoyen, quelle que fût sa fortune, de siéger à l'assemblée et sur les bancs du *dicastère* ou jury.

En échange du sacrifice que s'imposait le trésor, Athènes obtint-elle que les citoyens sans fortune exerçassent régulièrement les droits qu'elle avait travaillé à leur garantir? On n'en saurait douter : le résultat désiré fut atteint. Pendant plus d'un siècle, depuis les réformes d'Aristide, de Périclès et d'Éphialte jusqu'à la mort de Démosthène, la classe des artisans a dominé dans l'assemblée, non-seulement par le nombre, mais par son influence sur les décisions. A Athènes, les artisans formaient la majorité des citoyens réunis sur le Pnyx; ils s'intéressaient aux affaires, ils les comprenaient, quoi qu'en disent les comiques dans leurs vives boutades et les philosophes dans leurs théories hostiles à la démocratie; c'étaient eux enfin qui par leurs votes réglaient la marche de la politique et de l'administration, eux qui choisissaient les hommes à qui seraient confiées les destinées de la république. Les témoignages abondent, qui prouvent cette prépondérance des gens de métier à Athènes, dans l'assemblée. Je n'en citerai qu'un; mais il est des plus clairs et des plus précis. Dans un de ces entretiens qu'a recueillis et rapportés Xénophon, Socrate, engageant Charmide, fils de Glaucon, à parler devant l'assemblée du peuple, lui dit : « Vous rougissez de parler devant la partie la plus faible, la moins éclairée de la nation? Seriez-vous

(1) Nous avons essayé, dans notre *Essai sur le droit public d'Athènes*, chapitre Ier, § 8, d'expliquer comment le rôle actif réservé aux magistrats issus de l'élection, comme les *stratéges* ou généraux, et aux *orateurs*, les vrais ministres du peuple athénien, corrigeait, dans la pratique, les inconvéniens qu'aurait pu avoir le tirage au sort. Nous avons aussi montré comment les indignes se trouvaient écartés par la *dokimasie*, épreuve préalable qui précédait l'entrée en fonctions.

intimidé par des foulons, des cordonniers, des maçons, des ouvriers sur métaux, des laboureurs, de petits marchands, des colporteurs, des brocanteurs? car voilà le monde qui compose l'assemblée du peuple. »

Ce qui explique et justifie le rôle joué par les artisans à Athènes, rôle plus considérable que nulle part ailleurs dans l'ancien monde, c'est un trait fort honorable du caractère athénien, c'est la faveur et l'estime que trouvait à Athènes le travail libre. Au contraire, dans les autres états grecs, surtout dans les états doriens, toute œuvre manuelle était considérée comme servile et abandonnée aux serfs de la glèbe et aux esclaves. Nous autres, fils d'une société où la fortune, les honneurs, la considération, sont le prix du travail, ne mettrons-nous pas ces corroyeurs et ces cordonniers, pour qui Aristophane, Xénophon et Platon n'ont pas assez de railleries, au-dessus du Spartiate, qui ne sait que faire de la gymnastique ou se battre, et dont l'orgueilleuse oisiveté suppose nécessairement, à côté et au-dessous d'elle, le plus cruel, le plus monstrueux esclavage qui fut jamais?

On éprouve sans doute quelque étonnement à voir que les gens de métier prissent ainsi à Athènes une part effective aux travaux de l'assemblée et des tribunaux, et que le hasard de la fève (c'étaient des fèves que l'on mettait dans l'urne) pût élever le premier venu à l'archontat; c'est qu'à partir du ve siècle les fonctions de l'archonte et en général toutes celles dont les titulaires étaient désignés par le sort étaient telles que tout Athénien, pourvu qu'il fût honnête et sain d'esprit, pût s'en trouver investi sans que la chose publique fût exposée à en souffrir. L'habitude de fréquenter l'assemblée et de siéger dans le jury donnait à chaque citoyen une connaissance pratique des formes administratives et judiciaires, une expérience politique, une notion des lois civiles, qui, de nos jours même et dans les plus avancées de nos sociétés modernes, ne se rencontreraient que bien rarement hors d'une élite très peu nombreuse. Le prolétaire athénien n'était pas, comme l'ouvrier de nos manufactures, absorbé par un labeur opiniâtre, harassant, sans trêve ni relâche, sans loisirs qui permettent au citoyen de se faire quelque idée des grandes questions débattues dans le pays; aidé par l'esclave, auquel il réservait les travaux les plus fatigans, payé par les alliés pendant un demi-siècle pour juger leurs procès, indemnisé par le trésor quand il quittait ses intérêts privés pour veiller sur ceux de l'état, vivant d'ailleurs de peu dans une ville où le commerce faisait affluer toutes les denrées, sous un ciel qui conseille et impose la sobriété, il pouvait se tenir au courant de toutes les discussions, suivre les luttes des partis, apprécier leurs prétentions contradictoires, s'initier aux principaux usages constitutionnels

et aux règles élémentaires de la procédure. L'artisan athénien était sans comparaison bien plus au courant des questions politiques et législatives non-seulement que les ouvriers de nos villes, mais même que beaucoup de nos bourgeois. Il est juste d'ajouter que tout était alors plus simple, moins complexe qu'aujourd'hui, que ces petites cités n'avaient pas à résoudre d'aussi redoutables problèmes que ceux qui se posent devant nos grandes sociétés modernes, avec cette masse énorme et confuse du prolétariat qu'elles traînent à leur suite.

Pourtant ce peuple, malgré ses aptitudes exceptionnelles et l'éducation que lui donnent les habitudes démocratiques, n'aurait pas suffi, avec ses magistrats annuels, sortis du sort ou de l'élection, à gouverner ses propres affaires, à y mettre de la constance et de la suite. Ce rôle d'initiative et de direction, la force des choses l'assigna, par une conséquence naturelle d'un régime de liberté et de discussion, à ceux que l'on nommait à Athènes les *orateurs* (ῥήτορες). Nous aurons dans la suite à faire connaître les principaux de ceux qui illustrèrent ce titre à Athènes; il importe, avant d'esquisser le portrait du grand homme qui le premier régna par sa parole sur la démocratie athénienne, de dire en quelques mots quelles étaient dans ces institutions la place et l'action des orateurs.

Les *orateurs*, c'était ce que nous appellerions les hommes politiques, les hommes d'état d'Athènes. C'étaient des citoyens qui prenaient l'habitude d'assister aux délibérations du sénat quand elles étaient publiques, de suivre avec attention celles de l'assemblée du peuple, d'y prendre souvent la parole, de proposer, sous forme de décrets qu'ils avaient rédigés, des résolutions qu'ils soutenaient à la tribune. Parmi ces orateurs, il y en avait certainement beaucoup qui n'étaient que des brouillons présomptueux doués de quelque faconde; mais le peuple athénien, quoi qu'en dise Aristophane, n'était pas uniquement composé de « gobe-mouches (1). » « Athéniens couronnés de violettes (2) » ou « splendide Athènes, » c'étaient là des complimens traditionnels, de banales et sonores formules, qui pouvaient réussir pendant quelques jours à un débutant, dont la belle voix attirait les auditeurs, dont la bruyante obséquiosité et les hommages hyperboliques divertissaient la multitude; mais est-ce à Athènes seulement que les charlatans ont le privilége de ramasser autour d'eux la foule? Aristophane a beau répéter que le peuple, dès qu'il siége au Pnyx, est atteint d'aliénation mentale; énumérez les orateurs qui ont pris sur lui une durable influence, et vous verrez que cette influence s'explique autrement que par la folie et l'illusion

(1) *Chevaliers*, 1262.
(2) *Acharniens*, 647-653.

des Athéniens. Laissons de côté les hommes de génie, les Thémistocle, les Périclès, les Démosthène, et ne parlons que de ceux qui figureront au second rang dans cette galerie, d'un Callistrate d'Aphidna ou d'un Eubule d'Anaphlyste, d'un Lycurgue ou d'un Hypéride; ceux-ci même, s'ils sont devenus et s'ils sont restés pendant un certain nombre d'années les conseillers ordinaires du peuple athénien, n'ont-ils pas dû cet honneur (l'histoire l'atteste quand leurs discours ne sont plus là pour en témoigner) à des qualités sérieuses, à des preuves répétées de compétence, de capacité politique, administrative ou financière? Obligés par la situation qu'ils briguaient d'être toujours prêts à offrir au peuple leur avis, les orateurs étaient tenus de réunir un double mérite : d'une part le souci de la forme et l'art du bien dire, de l'autre la netteté, la sûreté du jugement et l'habitude des affaires. On sait par plus d'une anecdote combien le peuple athénien avait l'oreille fine et délicate; il montait au Pnyx non pas seulement pour exercer son droit d'initiative et de contrôle, mais aussi pour se donner une jouissance littéraire, pour trouver là ce vif et indéfinissable plaisir que l'on éprouve à entendre bien parler une langue souple, riche, harmonieuse et cadencée. Tel artisan qui n'avait jamais pris la parole dans le sénat ni dans l'assemblée était un amateur passionné du beau langage, un pointilleux critique. Nous verrons plus tard, quand sera née la rhétorique, quelle patiente préparation s'imposaient ceux qui se destinaient à parler au peuple, quel prix ils payaient pour s'assurer les leçons de maîtres comme les Gorgias et les Protagoras, les Isocrate et les Isée. Après ce noviciat théorique venait l'éducation pratique, celle que l'on acquérait sur le Pnyx, dans le sénat, dans les magistratures, en écoutant les orateurs accrédités déjà et applaudis, en s'exerçant à parler le langage des affaires. Pour s'astreindre à tous ces travaux, il fallait presque toujours d'abord une aisance qui pût payer de coûteuses leçons et fournir aux dépenses d'une sorte de stage qui durait plusieurs années; il fallait de plus, outre d'heureux dons naturels, quand la parole devint un art qui eut ses règles et ses maîtres, l'étude de la rhétorique complétée par l'expérience personnelle, par le maniement des hommes et des choses. Dans de telles conditions, le nombre des orateurs ne pouvait être que très restreint. En droit, la tribune était ouverte, comme le proclamait la voix du héraut, à tous les Athéniens que n'avait point frappés une condamnation judiciaire; mais en fait on ne comptait guère à la fois, à un moment quelconque de la vie d'Athènes, qu'un bien petit nombre de personnes qui abordassent habituellement la tribune. Les orateurs formaient ainsi un groupe à part, composé d'hommes politiques qui, sans titre officiel,

sans autre investiture que leur notoriété et leur autorité morale, se trouvaient posséder la réalité du pouvoir, donner l'impulsion première et avoir la haute main sur les affaires.

Nous aurons l'occasion d'expliquer, à propos de Démosthène par exemple ou de Lycurgue, comment, par la force même des choses, il se faisait entre les plus distingués et les plus capables des orateurs un tacite partage d'attributions. Tel d'entre eux s'occupait surtout de la politique extérieure, des alliances et des guerres de la république; tel autre s'attachait de préférence à augmenter ses revenus et à les employer à de grands travaux publics. Il se formait ainsi des hommes spéciaux qui au fond étaient de véritables *ministres* ou *secrétaires d'état*. Périclès fut en quelque sorte le premier ministre d'Athènes, une sorte de président du cabinet qui resta plus de vingt ans dans cette haute situation. Ce rôle prépondérant et supérieur, cet empire sur les esprits, Périclès le dut à son génie ou, pour mieux dire, à la manière dont son génie sut exposer à ses contemporains ses idées et ses vues, parler à leur âme et s'en emparer. Il n'entre pas dans notre pensée d'étudier ici la biographie de Périclès ou même l'histoire d'Athènes pendant le temps qu'il y occupa la première place; nous voulons seulement chercher quel fut le caractère de cette éloquence par laquelle Périclès régna plus de trente ans sur un peuple libre. Par malheur, il n'en reste aucun monument. De même qu'au Parthénon les fidèles, maintenus à distance par la grille qui fermait le portique, apercevaient de loin, au fond du sanctuaire, la Minerve de Phidias et admiraient l'ensemble du colosse sans en distinguer les détails, de même se montre à nous dans le demi-jour, dans une ombre traversée par quelques rayons, l'image du fils de Xanthippe. Grâce à Thucydide et à Plutarque, nous en savons assez néanmoins pour ne la confondre avec aucune autre, pour voir de combien elle domine celle de tous les hommes illustres qui lui font cortége : nous saisissons les contours généraux de cette imposante figure, quelque chose même de ses traits et de l'expression du visage; mais le geste de la main et la flamme du regard n'arrivent plus jusqu'à nous, les lèvres sont immobiles et fermées, la voix qui seule pourrait nous révéler le fond même de cette grande âme ne parvient plus jusqu'à nos oreilles.

III.

Pendant des siècles, toutes les pensées dont la Grèce a voulu conserver le souvenir ont d'elles-mêmes pris la forme poétique, se sont confiées au rhythme, ami de la mémoire. Jusqu'à une époque très-voisine des guerres médiques, la Grèce n'a eu que des poètes. Au

temps d'Homère, l'écriture était inconnue; quand plus tard se répandit l'usage de l'alphabet phénicien, adapté en diverses manières, suivant les lieux et les dialectes, aux sons élémentaires de la langue grecque, l'écriture ne fut employée longtemps encore que pour conserver des noms, des textes de lois ou de traités : la pierre, le bronze, le bois, ne se prêtaient pas à recevoir rapidement de longues files de lignes, à mobiliser la pensée, à en rendre la transmission aisée et prompte. Les relations établies avec l'Égypte, en fournissant à la Grèce le papyrus dans le cours du VIe siècle, favorisent enfin une révolution qu'annonçaient déjà bien des symptômes; la prose put naître. L'heure avait sonné de ce changement profond; la Grèce avait vécu, elle était sortie de la première effusion, du premier enchantement de la jeunesse. Après avoir, comme l'adolescent, joui naïvement du spectacle du monde, des plaisirs et des aventures qui la sollicitaient et l'amusaient, elle commençait à se recueillir, à s'examiner curieusement elle-même, à se demander quelle est la raison des choses, pourquoi l'homme existe, quelles voies lui sont tracées par la raison, à quelles lois est soumise cette nature qui l'enveloppe, par quels moyens on peut lutter contre elle et se l'asservir. De ce travail de réflexion sortiront la philosophie, les sciences morales, les sciences naturelles, les sciences exactes, les arts, à prendre ce mot dans son sens le plus général, c'est-à-dire comme un ensemble de règles méthodiquement classées qui conduisent l'activité humaine à atteindre une certaine fin.

C'est ainsi qu'au Ve siècle, en Sicile, naît la rhétorique à côté de l'éloquence. N'importe quel homme habitué à la parole peut, sous le coup d'une émotion profonde, être éloquent et remuer les âmes: dans toutes ces petites républiques, on parlait toujours avec plus ou moins de talent et d'effet; mais c'est pendant la vie de Périclès que l'on en vient à se demander si l'on ne peut pas faire à volonté des hommes éloquens, s'il n'y a pas un art de la parole susceptible d'être transmis par l'enseignement. La Grèce intelligente et cultivée répond par l'affirmative, et après Périclès aucun orateur ne monte à la tribune ou ne compose des discours pour les tribunaux qui n'ait plus ou moins profité de la discipline des rhéteurs.

Périclès forme comme la transition entre la période de l'éloquence naïve et celle de l'éloquence savante. Comme les orateurs qui l'ont précédé, comme un Thémistocle ou un Aristide, il n'a point eu de maître de rhétorique, et il ne songe pas, en prononçant un discours, à suivre certains préceptes, certaines règles; après l'avoir prononcé, il ne pense pas à le recueillir, à le conserver par l'écriture. La conviction à produire, le vote à enlever, c'est là le but même du discours et sa fin.

Périclès n'est donc pas, comme Lysias, Isée et Démosthène, élève des rhéteurs; mais il a subi des influences, il s'est assuré des secours dont n'avaient même pas l'idée ses prédécesseurs, les hommes qui fondèrent le gouvernement démocratique à Athènes, et qui la sauvèrent des Perses. De ceux-là, les plus instruits n'avaient guère eu autre chose qu'une certaine culture poétique, ce que l'on appelait la connaissance de la *musique*, puis l'expérience des affaires, la pratique et l'habitude de la parole. Chez Périclès, il y a déjà quelque chose de plus; son esprit, avant de s'appliquer à la politique, a reçu une forte éducation philosophique, une éducation à laquelle ont concouru tous les efforts, toutes les conquêtes nouvelles du génie grec. Déjà Thémistocle, encore jeune, s'était attaché à un certain Mnésiphile, qui cultivait, comme un héritage de Solon, ce que l'on appelait alors la *sagesse* (σοφία), et ce que Plutarque définit la capacité politique et l'intelligence pratique. Plus encore que Thémistocle, Périclès a de véritables maîtres. Le premier de ces maîtres avait été Damon, sur qui Plutarque nous fournit quelques détails. Damon se donnait comme un simple professeur de *musique*, c'est-à-dire de belles-lettres; mais, de même que Mnésiphile, il avait assez réfléchi sur la politique et l'art de la parole, il avait assez de ressources et de curiosité dans l'esprit pour être devenu suspect au peuple, qui l'exila par l'ostracisme. On lui reprochait d'être intrigant et de regretter les tyrans, sans doute les Pisistratides, ce que ne confirmeraient point les tendances de son élève Périclès, ce sincère et glorieux promoteur des réformes démocratiques. Ce qui me paraît plus vraisemblable, c'est qu'il faut voir dans ce Damon, que nous voudrions mieux connaître, comme une première ébauche de Socrate, comme un Socrate venu avant l'heure, moins original et moins puissant; il avait sans doute ce tour d'esprit ironique et critique qui fit à la fois le succès et l'impopularité de Socrate dans Athènes, qui groupa autour de lui tant d'esprits distingués et lui coûta la vie. Une telle attitude devait provoquer la méfiance et la colère du peuple : en tout temps et en tout pays, la foule n'aime point ceux qui ne s'inclinent pas respectueusement devant elle, qui n'épousent point ses préjugés, qui ne répètent point les mots d'ordre auxquels elle obéit; mais du commerce d'un tel esprit, réservé et hautain, fin et railleur, Périclès avait dû tirer un grand profit. Aussi les comiques appelaient-ils Damon « le Chiron qui avait élevé cet Achille. »

Périclès avait encore, assure Plutarque, entendu Zénon d'Élée, le disciple de Parménide, pendant un des séjours qu'avait faits à Athènes ce représentant d'une des premières écoles philosophiques de la Grèce; la subtile dialectique de Zénon avait assoupli son esprit et

l'avait armé pour la discussion. Enfin et surtout il avait été initié, par une longue et affectueuse intimité, aux doctrines d'Anaxagore de Clazomène; la noble philosophie d'Anaxagore, dernier effort de l'école ionienne et avant-courrière du platonisme, dut avoir une singulière vertu pour lui ouvrir l'esprit et l'affranchir de toutes les superstitions, pour lui enseigner à dégager les lois de la multitude indéfinie des phénomènes et pour lui donner le goût des idées générales. En même temps, par les hautes pensées dont le nourrissait celui que ses contemporains appelaient l'*Intelligence* (νοῦς), Périclès se fortifiait l'âme contre les épreuves souvent si cruelles de la vie publique; dans la méditation de ces doctrines, de ce *cosmos* ou de cet ordre, de cette beauté éternelle de l'univers dont Anaxagore cherchait à pénétrer le secret, la vie privée et publique, les idées, toutes les expressions de Périclès avaient pris ce caractère d'élévation et de fière gravité qui frappa ses concitoyens. L'impression fut générale malgré le déchaînement des haines politiques et les sarcasmes de la comédie. Nous ne saurions mieux traduire cette impression qu'en citant les paroles mêmes de Thucydide; après avoir raconté comment les Athéniens, sous le poids des premières souffrances de la guerre, s'en prirent d'abord à Périclès pour le remettre bientôt après à la tête des affaires, il ajoute ces mots, qui sont le fond de sa pensée et son jugement réfléchi sur l'homme d'état et l'orateur : « Puissant par sa dignité et par sa sagesse, signalé par une intégrité placée au-dessus du soupçon, Périclès maîtrisait le peuple avec franchise, et il le menait, au lieu d'être mené par lui; c'est que, n'ayant pas conquis sa puissance par des moyens illicites, il ne prenait pas la parole pour lui faire plaisir, mais savait le contredire d'un ton d'autorité et en bravant sa colère. Quand il s'apercevait que mal à propos les Athéniens se portaient à une insolente audace, il leur inspirait la terreur par ses discours; quand au contraire il les voyait abattus sans motif, il relevait leur courage. De cette manière, le gouvernement était une démocratie de nom, et de fait une monarchie entre les mains du premier citoyen. » Dieu veuille que notre démocratie, au moment où elle reprend possession d'elle-même, trouve des orateurs et des publicistes qui sachent, comme Périclès, « mener le peuple au lieu d'être menés par lui, » et l'estimer assez pour ne pas lui ménager la vérité!

Périclès, content de faire face par sa parole aux besoins et aux exigences de chaque jour, n'avait pas recueilli ses discours, et personne n'avait songé à le faire autour de lui; mais certains de ces discours, tel par exemple que l'oraison funèbre prononcée dans la première année de la guerre, avaient laissé de vifs et longs sou-

venirs : on s'en rappelait le sens général, on en citait certaines phrases, certains traits. Peut-être au temps de Lysias eût-on pu recueillir, de la bouche des survivans de la génération précédente, bien des débris de cette grande éloquence; mais ce ne fut guère qu'un siècle plus tard, après Aristote, que l'érudition commença de ramasser ainsi les miettes du passé. Il ne nous est donc parvenu que bien peu de paroles authentiques de Périclès. Ce qui nous aide à aller plus loin dans nos conjectures que ne nous le permettraient ces rares et courts fragmens, c'est Plutarque, qui a consulté bien des auteurs aujourd'hui perdus, c'est surtout Thucydide, un contemporain, qui a mis dans la bouche de Périclès trois des plus importans discours que contienne son histoire.

Le premier de ces discours prouve la nécessité de la guerre contre les Péloponésiens et la probabilité d'une issue heureuse (1); le second, prononcé après les premiers succès de cette guerre, sous forme de discours funèbre, a pour but d'encourager les citoyens, par un magnifique éloge de la constitution athénienne et du génie athénien, à persévérer dans toute leur manière d'être et d'agir. Enfin la troisième de ces harangues, après les souffrances que la peste, plus encore que la guerre, avait infligées aux Athéniens, leur offre la consolation la plus digne d'une âme virile en leur prouvant que jusque-là le destin, dont on ne saurait percer le mystère, les a seul trompés, que leurs calculs et leurs prévisions ont été justes, et que l'avenir en prouvera la sagesse, pourvu qu'ils ne se laissent point troubler par des accidens imprévus. Le discours où Périclès donnait un aperçu des forces militaires et des ressources d'Athènes est rapporté par Thucydide en langage indirect et par extraits; c'est sans doute parce qu'il ne se prêtait pas autant que les autres à lui fournir l'occasion d'exprimer ces idées générales où se complaît son génie d'observateur et de théoricien politique.

Nous sommes loin sans doute de prétendre que ces trois discours, quoique attribués par Thucydide à Périclès, soient la transcription même des paroles prononcées par celui-ci dans chacune de ces circonstances. Il y a longtemps que la discussion est épuisée à ce sujet. Toutes les harangues contenues dans cette histoire ont entre elles des rapports si frappans, du moins pour ce qui est du style et du tour, qu'il est impossible de ne pas y voir l'œuvre de la même main. Thucydide nous avait d'ailleurs avertis qu'il lui « aurait été difficile de retenir et de reproduire exactement les propres paroles des orateurs, soit qu'il eût assisté lui-même au débat, soit que d'autres le lui rapportassent. » Il faut noter cet aveu, mais tenir

(1) Thucydide, I, 140-144.

en même temps grand compte de la réserve qui l'accompagne. « J'ai travaillé, ajoute le scrupuleux et véridique historien, à me tenir le plus près possible du sens général des discours qui ont été réellement prononcés. » Tout ce que contiennent ces harangues s'accorde le mieux du monde avec ce que l'on sait d'ailleurs des vues et des idées de Périclès; nous avons donc le droit de chercher dans cette admirable triade de discours un résumé de sa politique, telle que Thucydide la lui avait souvent entendu exposer à lui-même sur le Pnyx. Sinon pour la forme, qui porte la marque propre de Thucydide, au moins pour le fond des pensées, c'était ainsi qu'il devait parler aux Athéniens. Ce qui ressort de toute sa conduite, c'est que pour lui le peuple devait être le collaborateur volontaire de ses chefs, et non l'instrument aveugle de leurs ambitions. Il prétendait faire d'Athènes, comme dit Isocrate, « la capitale, » ou, pour prendre l'expression plus fine et plus juste de Thucydide, « l'école de la Grèce; » ce n'était point par un despotisme plus ou moins bienfaisant et tutélaire qu'il voulait atteindre ce résultat, mais en éclairant ses concitoyens, en les associant, par une sorte d'enseignement que tous pouvaient comprendre, à tous les projets qu'il avait formés pour la grandeur de la patrie. Ce qu'il demandait, c'était le libre concours d'esprits convaincus, de volontés chaque jour mieux trempées par l'effort et la lutte, d'âmes élevées au-dessus d'elles-mêmes par le spectacle des chefs-d'œuvre de toute espèce qui sollicitaient leur admiration, qui éveillaient leur enthousiasme. Il avait confiance dans le génie et le cœur d'Athènes; c'était un optimiste, un rêveur si l'on veut, en ce sens que le peuple, lui disparu, écouta des conseillers dangereux, et par ses propres fautes, alla aux catastrophes de Syracuse et d'Ægos-Potamos. Il n'en est pas moins vrai que si jamais l'idéal d'un homme d'état fut près d'être réalisé, ce fut celui de Périclès. Grâce à lui, Athènes eut un moment d'incomparable éclat, dont les rayons nous éclairent encore, et si, après la ruine de l'édifice qu'il avait élevé, elle ne recouvra jamais sa première puissance, au moins resta-t-elle jusqu'au jour suprême, jusqu'à Chéronée et à Cranon, le dernier champion de la liberté grecque. C'est à Périclès, c'est à la conscience qu'il avait donnée aux Athéniens de leurs devoirs et de leur rôle qu'il faut surtout attribuer l'honneur qu'ils eurent de savoir, un siècle plus tard, écouter et suivre Hypéride et Démosthène plutôt qu'Eschine et Démade.

Ce que contiennent les discours prêtés par Thucydide à Périclès, c'est donc bien ce que ses contemporains avaient dû retenir des harangues qu'il prononçait dans les rares occasions où, au milieu d'une foule recueillie, il abordait la tribune. Il n'aimait pas, selon

Plutarque, à se prodiguer et à s'user dans les luttes de chaque jour et le détail des affaires; il se faisait d'ordinaire remplacer par ses confidens, par ses amis politiques, par Éphialte et par d'autres dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous : c'est quand les circonstances étaient graves qu'il apportait à ses concitoyens le résultat de ses longues méditations. Aidé par les habitudes philosophiques de son esprit, il était arrivé, sur la politique d'Athènes, sur sa situation et ses véritables intérêts, à une suite d'idées, à un système dont toutes les parties se tenaient et pouvaient résister à la discussion. Dans cette conception, qui acquit chez lui une netteté et une force singulières, entraient des élémens qu'avait préparés le travail des générations antérieures. « Depuis que Solon eut fondé la démocratie athénienne, il s'était formé, dit Ottfried Muller, chez les hommes d'état les plus distingués, une idée déterminée de la mission d'Athènes, idée fondée sur des réflexions pénétrantes au sujet de la situation extérieure et des ressources intérieures de l'Attique, du caractère et des dispositions de ses habitans. Le développement de la souveraineté populaire, l'industrie et le commerce, l'empire des mers, tels étaient aux yeux de ces hommes d'état les points principaux de la mission d'Athènes. Certaines de ces idées se transmirent de Solon, par toute une série de politiques plus ou moins connus aujourd'hui, jusqu'à Thémistocle et Périclès, et, en passant de l'un à l'autre, elles gagnèrent en étendue tout à la fois et en précision. Lors même qu'un parti opposé, celui de Cimon et de Thucydide l'ancien, cherchait à enrayer ce mouvement, ce n'étaient pas après tout ces points principaux qui formaient le sujet de leurs dissentimens avec leurs adversaires; au fond, ils ne voulaient que tempérer cette agitation trop précipitée qui ressemblait à la flamme d'un flambeau battu par le vent, afin de lui conserver une plus longue durée. « Cette méditation profonde, jointe à ce sentiment très juste des besoins d'Athènes, donnait aux discours d'hommes tels que Thémistocle et Périclès une vigueur et une solidité intrinsèques qui produisirent bien plus d'impression sur le peuple athénien que n'auraient pu le faire une proposition et un conseil utiles, mais isolés et ne visant qu'au cas particulier. »

Le Périclès de ces trois discours de Thucydide est donc bien le Périclès qu'avait suivi à travers les hasards de la guerre la démocratie athénienne. Si Périclès avait assez vécu pour lire les paroles que lui prête Thucydide, il eût peut-être réclamé contre le style, mais il n'eût désavoué aucune des idées que lui prête l'historien.

Ce caractère de gravité, Périclès ne le portait pas seulement dans la suite et le tour de ses idées; son attitude même et son action gardaient la marque de ses habitudes méditatives, de sa haute et fière réserve. Thucydide n'entre pas dans ces détails, mais Plutarque

est heureusement moins discret. Au siècle suivant, la déclamation oratoire s'était rapprochée de la déclamation tragique; par l'élévation et les inflexions variées de la voix, par la vivacité de ses gestes et le mouvement qu'il se donnait sur l'estrade ou *bêma*, l'orateur faisait songer à l'acteur, dont il avait souvent pris les leçons, comme on le rapporte d'Eschine et de Démosthène. Alors les détracteurs du présent, ceux qui affectaient de regretter et de louer le bon vieux temps, opposaient à tout ce bruit et à toute cette agitation la tenue plus modeste des orateurs d'autrefois, des Solon et des Périclès. Sévère et recueillie, l'expression de la physionomie ne changeait guère, et le timbre de la voix, d'un bout à l'autre du discours, restait presque à la même hauteur; tout au plus, vers la péroraison, le débit se précipitait-il un peu, et l'accent de la voix devenait-il plus ému et plus pénétrant. Le vêtement, soigneusement arrangé, serré autour des épaules et de la ceinture, tombait à grands plis; seul, le bras droit, à demi dégagé du manteau, accompagnait la parole par un geste sobre et plein de dignité. Pour aider notre imagination, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les deux statues célèbres connues sous le nom du Sophocle et de l'Aristide; quelque titre qu'elles doivent porter, elles représentent certainement deux personnages grecs dans la pose et le costume des anciens orateurs. Autant que la majesté de cette âme, qui jamais ne descendit à la flatterie, la dignité de cette attitude avait imposé le respect aux contemporains; en présence de cet orateur qui dominait de si haut les attaques de ses adversaires et les tumultes de la foule, ils avaient involontairement songé à ce maître des dieux et des hommes dont Phidias venait d'offrir l'image à l'admiration de la Grèce. C'était de part et d'autre le même caractère, la force au repos, la puissance qui se contient et se modère. Les comiques avaient surnommé Périclès *l'Olympien*, et ce qui voulait être une plaisanterie tournait en éloge, Périclès étant de ces hommes qu'il est impossible de ne pas prendre au sérieux.

On peut donc, grâce à tous ces témoignages, déterminer le caractère général de cette éloquence, et se représenter à l'aide de la statuaire Périclès à la tribune. On est plus embarrassé quand il s'agit de caractériser le style même de l'orateur. Pour ne pas se tromper, il faut se servir plus encore de ce que l'on sait sur l'homme et sur son rôle que des quelques mots de lui conservés par la tradition. Ses discours, avons-nous dit, formaient une sorte d'enseignement dogmatique destiné à instruire les Athéniens, à éclaircir dans leur esprit certaines idées confuses qu'ils y sentaient bien naître, provoquées par l'éducation et les circonstances, mais qu'ils n'auraient pu d'eux-mêmes arriver à distinguer et à définir. Il ne faut donc rien chercher ici de ce pathétique dont l'éloquence attique

fut toujours très sobre, mais qui tient pourtant une certaine place chez les orateurs du siècle suivant. Périclès n'aurait jamais songé à produire une impression vive, mais momentanée; il n'aurait pas voulu, en excitant l'émotion et la passion, plonger les esprits dans une sorte d'ivresse. C'était une intelligence qui parlait à d'autres intelligences, et elle les frappait tout d'abord par l'abondance et la précision des pensées. C'est ce qu'explique très bien Ottfried Muller, un des critiques qui ont le plus profondément étudié les lettres grecques. « La réflexion, dit-il, que n'a pas usée encore la longue habitude de l'abstraction, et qui ne s'est pas encore amollie par la banalité des raisonnemens, aborde vigoureusement le monde des choses humaines, et, aidée par une expérience abondante et une observation déliée, jette sur tout objet la lumière d'idées nettes et ordonnatrices. »

Il n'y a rien là que l'on ne retrouve dans Thucydide, le contemporain et l'admirateur de Périclès : comme Thucydide, Périclès cherchait à rapporter les faits à leur principe, à dégager des phénomènes la loi qui les gouverne et qui seule est intelligible. Les discours de Thucydide et les passages où, sous forme de parenthèses et de réflexions, il interrompt le récit pour exposer ses idées, tout cela peut nous aider à deviner Périclès. Seulement, tandis que Thucydide écrit pour des lecteurs qui ont tout le temps de méditer sur la phrase qui leur aurait paru d'abord trop concise et un peu obscure, Périclès, qui parlait du haut de la tribune, avait besoin d'être compris tout de suite; il pouvait compter sur l'attention de ses auditeurs, mais il était tenu de n'en pas abuser. De plus Périclès n'était pas, comme Thucydide, élève du premier des rhéteurs athéniens, Antiphon; on ne lui avait pas appris à trouver un agrément et une beauté dans certains arrangemens artificiels des sons et des mots, dans le fréquent retour de l'antithèse, dans un continuel effort, accusé par la forme même de la phrase, pour distinguer et pour définir. Le talent de Périclès s'était formé avant que ne fussent ouvertes les écoles des Corax et des Gorgias, et d'ailleurs il n'écrivait pas des harangues faites pour être lues à tête reposée; il jetait sa pensée à une foule qui devait pouvoir la saisir au vol.

J'imagine donc que Périclès, tout en étant philosophe comme Thucydide, en cherchant comme lui les principes et les lois, donnait à sa phrase un tour bien autrement aisé et naturel, et qu'il évitait bien mieux toute apparence d'effort, toute ombre d'obscurité. Il n'y a d'orateur puissant que celui qui est clair. Ce n'est pas tout : Thucydide, dans ce qui est considérations générales, reste toujours concentré, grave, abstrait; Périclès, qui s'adressait à un peuple vif, sensible et gai, ne craignait pas, on le voit par les mots de lui qui nous ont été conservés, de réveiller l'attention par des comparai-

sons familières et des tours poétiques. Ainsi il disait d'Égine que « c'était une taie sur l'œil du Pirée; » ailleurs il s'écriait « qu'il voyait la guerre se précipiter du Péloponèse sur Athènes. » Les Samiens regimbaient contre la domination d'Athènes et étaient pourtant contraints de s'y soumettre; Périclès les comparait, sans doute au milieu des rires du peuple, « aux petits enfans qui crient tout en acceptant leur purée. » On connaît enfin la belle image qu'il employa dans un de ses éloges funèbres à propos des jeunes gens morts à la guerre. « L'année, dit-il, a perdu son printemps. »

Rien de pareil chez Thucydide; pas de ces traits pittoresques. Ce qui serait plutôt dans le goût de l'historien, c'est une comparaison que résume Plutarque d'après Stésimbrote entre l'immortalité des dieux et celle des citoyens morts pour la patrie; les uns et les autres ne se révèlent plus aux hommes que par leurs bienfaits. Peut-être aussi trouverions-nous une ressemblance marquée entre l'orateur et l'historien, si nous possédions quelques-unes de ces phrases où Périclès, comme Thucydide, résumait en une brève formule quelque vérité morale ou politique, quelque observation profonde; mais les différences n'en resteraient pas moins très accusées. Périclès avait plus d'imagination que Thucydide; orateur qui voulait être compris et goûté de tous, même des petites gens, il parlait avec plus de liberté et de souplesse la langue courante, ce dialecte attique qui se pliait si heureusement à tous les tons, à la gravité d'un Eschyle et d'un Sophocle, au rire et aux bouffonneries d'un Aristophane.

Périclès, autant que l'on peut en juger d'après l'ensemble des témoignages que nous avons réunis et des fragmens que nous avons rapprochés, eut donc un don rare, celui de penser d'une manière toute personnelle et de savoir mettre sa pensée à la portée de tous, d'être à la fois idéaliste et orateur, de revêtir de formes sensibles des idées élevées et originales. Ses discours, s'ils étaient arrivés jusqu'à nous, seraient sans doute un des produits les plus curieux du génie grec, et peut-être diminueraient-ils un peu l'étonnement respectueux que nous causent la sagacité pénétrante de Thucydide et la vigueur précoce de son talent. Avec autant de profondeur, ils auraient plus de charme; nous y goûterions avec délices, à côté des réflexions du grand homme d'état, ces tours vifs et heureux, ces traits piquans grâce auxquels, selon la belle image d'Eupolis, « les pensées de Périclès restèrent au fond des esprits, comme le dard de l'abeille dans la plaie. »

GEORGE PERROT.

LA RÉPUBLIQUE

Voici la troisième fois que la république est proclamée en France; jusqu'ici elle n'avait pu s'établir d'une façon durable. La première fois elle apparut comme une arme de combat, comme l'instrument destiné à exécuter l'ancien régime, auquel la monarchie, pour son malheur, s'était intimement identifiée. Elle lutta, vainquit; mais, épuisée par sa victoire même, discréditée par les excès de la lutte, elle abdiqua au bout de quelques années entre les mains d'un général victorieux.

En 1848, la république, symbole d'un parti ardent et encore peu nombreux, surgit des défaillances d'un gouvernement honnête et modéré, mais qui avait trop réduit la politique à l'art d'éluder les difficultés, sans s'apercevoir qu'en les ajournant il les accumulait, et les rendait plus redoutables.

La république de 1848, à peine proclamée, trompait à peu près également les craintes de ses adversaires et les espérances de ses partisans. Les premiers craignaient un régime violent et persécuteur; elle fut douce et pleine de mansuétude, elle fit beaucoup de peur, mais ne fit de mal à personne. Quant à ses partisans et à ses chefs, ils ne montrèrent ni grande nouveauté dans leurs vues ni grande initiative dans leurs actes. A l'extérieur, ils s'empressèrent de rassurer l'Europe, et vécurent en bons termes avec elle. Surpris à l'intérieur par l'explosion des aspirations socialistes, ils ne surent ni les dominer ni leur ouvrir une issue; ils s'honorèrent néanmoins en maintenant la paix publique pendant trois mois au milieu d'innombrables élémens de désordre et sans autre arme que leur parole et leur honnêteté.

Jusqu'en juin 1848, on put croire que la république finirait par se fonder. Un homme d'état, qui a souvent des formules heureuses, la qualifiait « le gouvernement qui nous divise le moins. » Après la funeste bataille de juin, qui ensanglanta Paris pendant quatre jours, et qu'avait provoquée une lamentable combinaison de besoins, d'espérances déçues, d'aspirations chimériques et de coupables intrigues, la république dériva rapidement vers une dictature qu'appelait la lassitude publique, et qui devait aboutir, après une présidence princière de trois années, à cette restauration impérialiste qui vient de s'effondrer à Sedan.

Aujourd'hui la république n'est le produit ni d'un besoin impérieux de nouveauté, ni d'un mouvement d'impatience populaire; elle est née du péril public et des nécessités d'une situation effrayante. La France envahie, notre dernière armée, celle qui aurait dû couvrir Paris, battue et prisonnière à Sedan, l'empereur captif, aux Tuileries le gouvernement d'une femme étrangère entourée de conseillers suspects ou sans autorité! jamais depuis la guerre de cent ans et la folie de Charles VI la France ne s'était trouvée dans de pareilles angoisses. Les Prussiens victorieux marchaient sur Paris, les heures valaient des semaines, et rien ne se faisait. Alors un cri se fit entendre, on invoqua le gouvernement des temps difficiles, ce gouvernement anonyme auquel tous les partis peuvent se rallier : la république fut proclamée.

Ce qu'elle a fait en six semaines est immense. Paris rendu inexpugnable, de gigantesques travaux accomplis sur une circonférence de 25 lieues, une garnison de 400,000 hommes mise en état de défendre les remparts, et pouvant fournir d'ici à quelques semaines une armée active de 200,000 hommes; 300,000 hommes levés, équipés et armés en province, le moral du pays relevé, partout la ferme résolution de vaincre et de ne pas traiter avec un ennemi dont l'habileté ordinaire, en défaut cette fois, a laissé échapper l'aveu qu'il voulait le démembrement et l'abaissement de la France, partout les partis abdiquant ou ajournant leurs visées particulières devant le péril commun, ou confinés, s'ils persévèrent, dans une sorte de quarantaine qu'établit autour d'eux la vigilance du bon sens public, tel est le spectacle consolant et grandiose que présente aujourd'hui la France, telle est l'œuvre multiple, compliquée, féconde, que depuis six semaines a entreprise le gouvernement de la défense nationale, et que le concours unanime de l'opinion publique lui permettra certainement de mener à bon terme.

I.

La France a devant elle un double problème à résoudre : repousser l'étranger, constituer son gouvernement intérieur. Examinons d'abord la première question, et à cette occasion qu'il nous soit permis de revenir un instant en arrière.

Tout a été dit sur l'inexplicable légèreté avec laquelle on s'est lancé avec 240,000 hommes contre une puissance qui disposait de plus de 1 million de soldats; mais sans rechercher si la France a voulu ou n'a pas voulu cette guerre, et pour notre part nous croyons que la guerre a été moins impopulaire qu'on ne l'a prétendu, ce qu'il faut surtout reprocher au gouvernement impérial, c'est d'avoir suivi depuis quatre ans une ligne de conduite qui rendait la guerre inévitable.

Après comme avant Sadowa, le gouvernement impérial n'a su avoir et suivre aucune politique. Avant Sadowa, il pouvait entraver les projets de la Prusse en faisant manquer son alliance avec l'Italie. Il pouvait s'entendre avec la Prusse, limiter son ambition en y acquiesçant dans une certaine mesure et désintéresser le *chauvinisme* français par quelque rectification de frontière. Il pouvait enfin garder une neutralité *attentive*, laisser l'Allemagne se constituer comme elle l'entendrait, mais pendant ce temps mettre la France sur un pied militaire formidable, resserrer ses alliances avec toutes les puissances secondaires, plus ou moins menacées par la constitution de l'unité germanique, conclure des traités avec l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Hollande et le Danemark, affirmer avec une force nouvelle la neutralité de la Belgique et de la Suisse, en un mot se présenter à l'Europe comme le champion des petites puissances, des nationalités menacées, comme la tête de colonne de cette race latine dont l'Allemagne proclamait si haut la déchéance.

Entre toutes ces politiques possibles, on n'en choisit et l'on n'en suivit aucune. A Biarritz, en 1865, l'empereur n'opposa à toutes les ouvertures de M. de Bismarck qu'un silence énigmatique qui visait à la profondeur et qui ne recouvrait que le vide. Non-seulement il consentit à l'alliance de la Prusse avec l'Italie, mais il la prépara et la consomma lui-même, sans s'être mis d'accord avec la Prusse sur aucun point, et sans avoir mesuré par conséquent l'usage qu'elle ferait de cette alliance. Pour comble d'imprévoyance, il ne fit aucun armement, laissa notre frontière dégarnie, si bien que, l'Autriche une fois abattue, il se trouva hors d'état de faire ses conditions et d'imposer des limites à l'ambition du vainqueur. Voilà ce qu'on fit, ou plutôt ce qu'on ne fit pas avant Sadowa.

Après Sadowa, ce fut pis encore. Ces compensations qu'on n'avait pas su demander avant la guerre, on les demanda sottement après, et l'on se fit refuser. Enfin, et c'est là la cause sérieuse et profonde de la guerre actuelle, on eut la prétention de se poser en adversaire absolu de la constitution de l'unité germanique, sans s'apercevoir que cette opposition de l'étranger servait en Allemagne les projets du cabinet prussien. Cette barrière du Mein, que M. de Bismarck comparait à une grille dans un ruisseau, on eut la prétention d'en faire une muraille, une digue infranchissable. A partir de ce jour, la guerre fut au fond de la situation, l'Allemagne fut offensée dans son amour-propre, de voir qu'une puissance étrangère avait la prétention d'intervenir dans le règlement de ses affaires intérieures; de son côté, la France, qui sentait tout ce que la Prusse avait dû à son impolitique neutralité, se trouvait blessée des refus hautains opposés à ses plus modestes demandes. Ajoutons, pour être juste, que plusieurs membres de l'opposition, sans vouloir la guerre, exagéraient de parti-pris l'humiliation de la France, le préjudice que lui causait l'agrandissement de la Prusse, et, tout en ne voulant que nuire au gouvernement, semaient dans les esprits des germes d'irritation qui préparaient la guerre et la rendaient plus facilement acceptable.

Pendant que la France marchait ainsi vers la guerre sans trop s'en douter, la Prusse, obéissant à des rancunes vieilles de plus de soixante ans, y marchait de parti pris, organisait les armées de ses confédérés et les fondait dans les siennes, excitait l'Allemagne contre nous, et, abusant de notre hospitalité, couvrait notre sol d'une nuée d'espions qui, traités comme compatriotes et introduits dans nos familles, venaient en pleine paix, comme des voleurs de nuit, mesurer la hauteur de nos murailles et prendre l'empreinte de nos serrures. L'incident Hohenzollern ne fut que l'étincelle qui mit le feu aux poudres. M. de Bismarck avait eu l'habileté de se faire déclarer la guerre; en réalité, l'agresseur c'était lui.

Du moment que la France avait adopté une politique qui, par son opposition à la formation de l'unité allemande, rendait la guerre inévitable, il semble que le plus vulgaire bon sens commandait de s'y préparer. La loi sur l'armée fut une concession insuffisante à cette impérieuse nécessité. Cette loi, énergiquement défendue par son auteur, le maréchal Niel, fut mal accueillie de tout le monde; les militaires ne prenaient pas la garde mobile au sérieux. Les populations, qui voyaient la durée du service militaire portée de sept à neuf ans, acceptaient de mauvaise grâce ce qu'elles considéraient comme une aggravation de charges; l'opposition, qui ne se doutait pas combien la guerre était imminente et que le gouver-

nement se gardait bien d'avertir, se faisait l'écho du mauvais vouloir populaire. La loi fut votée cependant, mais la garde mobile ne fut qu'imparfaitement organisée, et lorsque le maréchal Niel mourut, son successeur, de néfaste mémoire, le maréchal Lebœuf, ou par imprévoyance et par légèreté, ou pour contrecarrer les plans de son prédécesseur, ne vit rien de mieux à faire que de laisser tomber l'institution. Aussi cette garde mobile, qui pouvait fournir 500,000 hommes, et qui au début de la guerre eût pu changer le sort de la campagne, ne put-elle être appelée qu'après nos désastres et comme la ressource extrême d'une situation sans précédens.

Par son opposition à l'unité allemande, par l'imprévoyance qui avait présidé à nos préparatifs militaires, l'empire, en tombant, avait légué à la république une situation également mauvaise sous le rapport politique et sous le rapport militaire. Déjà, et à ce double point de vue, la république a sensiblement relevé nos affaires. La démarche si honorable de M. Jules Favre au quartier-général prussien a complétement interverti les situations. Désormais ce n'est plus la France qui est l'agresseur, ce n'est plus elle qui met obstacle au développement des destinées germaniques; elle le voudrait d'ailleurs qu'elle ne le pourrait pas. L'unité allemande est faite; l'homme éminent qui portait la parole au nom de la France désavouait une guerre impolitique qu'il avait toujours personnellement combattue, et tout en réservant, bien entendu, l'intégrité de notre territoire, il laissait comprendre que la France, reconnaissant l'injustice de la politique qui avait amené la rupture, ne refuserait pas de payer à l'Allemagne une indemnité de guerre. Nous n'avons pas besoin de rappeler comment cette loyale ouverture a été accueillie. En avouant hautement l'intention arrêtée de démembrer la France, de la faire descendre au second rang, en demandant avec une naïveté cynique qu'on lui livrât la forteresse du Mont-Valérien, M. de Bismarck nous a rendu l'incomparable service de faire cesser dans les esprits toute hésitation, toute incertitude; il a montré clairement à la France qu'il s'agit pour elle d'être ou de ne pas être, et il l'a provoquée solennellement à une lutte à outrance qui ne peut se terminer que par l'écrasement de l'une des deux nations. Plus de compromis, de transaction, d'échappatoire, plus de ces moyens termes qui, entrevus dans le lointain, énervent les esprits et les inclinent aux concessions honteuses. Ce que veut la Prusse, ce n'est pas la liberté de ses mouvemens intérieurs, ce n'est pas la réparation d'un préjudice, c'est, d'un seul mot, la destruction de la France; elle trouve qu'il n'y a pas place en Europe pour la Prusse et pour la France, et que c'est la France qui est de trop. A de pareilles prétentions, ce n'est pas par

des argumens qu'on répond; il s'agit de lever des hommes, de les armer, de les exercer, d'en former des armées, de fondre des canons, de faire appel à toutes les ressources, à toutes les énergies, et d'engager une de ces luttes à fond où le droit, quoi qu'on ait pu dire, finit toujours par avoir raison de la force brutale.

Chacun a si bien senti que c'était de l'existence de la nation elle-même qu'il s'agissait, que tous les partis ont fait trêve à leurs prétentions particulières et se sont offerts à la défense commune. N'est-ce pas un spectacle qui a sa grandeur que de voir M. Estancelin, l'ami des princes d'Orléans, prêter main-forte à M. Gambetta, et M. de Charette mettre ses zouaves pontificaux au service d'une cause à laquelle Garibaldi est venu apporter le concours de sa vieille popularité, sans réussir à trouver, parmi 25 millions d'hommes qui doivent au sang de la France leur existence comme nation, un seul compagnon qui voulût venir avec lui attester à cette France si éprouvée par la fortune la reconnaissance de l'Italie? Devant la grandeur du péril, la paix s'est faite entre des adversaires séculaires. Chacun a oublié qu'il est républicain, orléaniste ou légitimiste, pour se souvenir seulement qu'il est Français, — et, qu'on veuille bien le remarquer, cet accord si nécessaire au salut ne pouvait s'opérer que sous les auspices de la république, c'est-à-dire d'un gouvernement anonyme, de celui « qui nous divise le moins, » précisément parce que, n'étant ni le gouvernement d'un homme ni celui d'une famille, il est celui de tout le monde, n'exclut personne, et permet à chacun, sans abdiquer ses vues particulières, de travailler au salut commun.

Nous ne nous aventurerons pas à prédire l'issue d'une lutte dont nous connaissons si imparfaitement les élémens. Les Prussiens ont pour eux l'avantage d'une longue préparation, d'une organisation savamment étudiée dans ses moindres détails. La France a pour elle l'inspiration suprême du péril, l'immensité de ses ressources et cette promptitude à improviser des armées qui, en six semaines, ont déjà réussi à former à Paris une garnison de 400,000 hommes, dont la moitié pourra bientôt prendre l'offensive, et en province 300,000 combattans qui se préparent à venir à notre secours.

Il ne faut pas toutefois se faire illusion. La guerre sera longue, difficile et sanglante; il faut donc dès aujourd'hui se mettre sur le pied d'une offensive formidable. En admettant, comme nous l'espérons bien, que Paris, aidé par les départemens, réussisse à se débloquer et à rétablir ses communications avec le reste de la France, rien ne sera terminé. Forcés à lever le siége, les Prussiens auront subi sans doute une défaite morale, un échec d'orgueil; mais voilà tout. Ils avaient la prétention non pas de garder Paris,

mais d'y dicter les conditions de la paix. Le siége de Paris levé, il leur restera la ressource de se replier sur l'Alsace et la Lorraine, de s'y fortifier et de nous attendre. Or ce n'est pas avec les 300,000 hommes de la province, même portés à 500,000 par le contingent parisien, que nous en viendrons à bout. Il nous faudra lever 1,200,000, 1,500,000 hommes, et cette levée en masse, c'est aujourd'hui qu'il faut la faire, si l'on veut qu'elle soit prête dans trois mois. Tout retard sous ce rapport est du temps perdu, et chaque jour ajouté à la durée de l'invasion est une ruine incalculable. Le sentiment public ne s'y est pas trompé. Quand il demande qu'on monte sur batterie 1,200 ou 1,500 canons de campagne, il est dans le vrai. Les hommes spéciaux, toujours exposés à se perdre dans le détail, ont beau nous dire : Mais nous n'avons pas de chevaux pour traîner 1,200 canons, nous n'avons pas d'artilleurs pour les servir; le public, par l'organe des journaux, réplique avec raison : Si vous n'avez pas d'artilleurs, formez-en; si vous n'avez pas de chevaux, mettez en réquisition ceux des voitures publiques et particulières. Ne pensez pas seulement à la difficulté d'aujourd'hui, à celle de demain; transportez-vous à trois mois, à six mois d'ici. Alors 1,200, 1,500 canons ne seront pas de trop pour refouler les hordes prussiennes. Si, possédant aujourd'hui les matériaux et l'outillage nécessaires pour produire les canons dont nous aurons alors besoin, nous perdons notre temps, nous faisons, par indécision et par faiblesse, les affaires de l'ennemi.

Quant à la question d'argent, que nous avons également entendu alléguer, elle ne supporte pas l'examen : 10 millions de plus ou de moins ne sont pas à considérer dans une guerre qui coûtera des milliards; 10 millions, c'est à peine un déjeuner des Prussiens. Les États-Unis, dans la guerre de la sécession, se sont endettés de 12 milliards; ils ont fabriqué par centaines de mille les fusils et engins de guerre, les canons, les *monitors;* ils n'ont rien épargné pour vaincre, et ils ont vaincu. C'est là l'exemple qu'il nous faut suivre. Que la France ne regarde pas à 3, à 4 milliards; il vaut mieux les dépenser pour chasser l'ennemi que de les lui verser sous forme de contribution de guerre.

Sous ce rapport, il est à regretter que nous n'ayons pas au ministère des finances un financier. M. Picard est un homme d'esprit, un orateur distingué; mais enfin il est, comme tout le monde, étranger aux choses qu'il n'a point apprises. Il ne s'était jamais occupé de finances jusqu'à ce jour, et il était difficile de débuter dans des conditions plus épineuses et plus rudes. L'excessive prudence d'un homme qui n'est pas bien sûr de son fait, qui craint de se fourvoyer, peut paralyser l'essor d'un armement qui ne saurait être

exagéré, et dont la dépense, quel que soit le chiffre qu'elle puisse atteindre, est le meilleur placement que la France puisse faire aujourd'hui.

Aucun document officiel sur les finances n'ayant été publié jusqu'ici, on est réduit aux conjectures; mais, si l'emprunt de 1 milliard contracté au mois d'août ne suffisait pas, il est évident qu'il faudrait se créer d'autres ressources, et nous sommes convaincu que la haute banque, dont les dispositions sont on ne peut plus patriotiques, trouverait facilement, soit en France, soit en Angleterre, soit aux États-Unis, les ressources dont nous avons besoin pour organiser la lutte sur des proportions formidables. L'Angleterre notamment, qui a déjà, dit-on, prêté de grosses sommes à M. de Bismarck, ne serait pas fâchée de se *couvrir* en France des risques qu'elle peut courir en Prusse, et réciproquement. Nous ne croyons pas surfaire l'intérêt que nous portent nos excellens alliés en supposant qu'il peut aller jusque-là.

L'organisation de la défense, sans méconnaître l'étendue des services rendus, a été un peu au jour le jour, non par défaut d'intelligence ou de patriotisme, mais par défaut de foi. En entreprenant de mettre Paris en état de défense, on accomplissait un devoir civique; on comptait peu sur le succès. Le succès est venu, Paris a été rendu inexpugnable. Alors, poussé par le sentiment public, on a songé à l'offensive, sans beaucoup croire au succès de l'offensive. Aujourd'hui l'offensive peut réussir.

Nous demandons maintenant qu'on croie d'avance à l'armement de toute la population valide de France, de 1,500,000, de 2 millions d'hommes; nous demandons que toutes nos fabriques d'armes travaillent jour et nuit, que toutes celles de l'Angleterre, de la Belgique, des États-Unis, soient mises à contribution, et cela sans retard, que le crédit de la France soit engagé sans autre limite que celle des besoins, et qu'on ne renvoie pas à demain ce qui peut être fait aujourd'hui. Toute considération d'économie serait ici déplacée, illusoire et préjudiciable à nos intérêts les plus vitaux.

Si le gouvernement de la défense nationale conçoit sa tâche avec cette largeur, s'il ne se laisse arrêter ni par la routine, ni par les préjugés des corps spéciaux, ni par des considérations d'une économie mal entendue; s'il sait tirer parti, en un mot, des admirables dispositions de l'esprit public, nous avons la confiance qu'il délivrera la France, qu'il repoussera l'étranger, et qu'au point de vue tout au moins de la partie extérieure de son programme il aura fondé la république. Quel gouvernement en effet pourrait se poser en rival de celui qui, ayant trouvé la France dans cet abîme de honte et de douleur, l'aurait relevée, ranimée, délivrée et portée à

ce prodigieux degré de gloire et de puissance qui serait la suite naturelle d'une pareille résurrection?

Ajoutons qu'à un autre point de vue la constitution de la république en France aurait un immense intérêt, en ce qu'elle deviendrait vis-à-vis de l'Europe un levier d'une puissance incalculable, l'étoile polaire sur laquelle s'orienterait toute la démocratie européenne, qui, peu édifiée sur ses monarques et fatiguée de ses aristocraties, tournerait les yeux avec espoir vers un gouvernement populaire qui viendrait de donner au monde un tel exemple de force et de virilité.

Pour cela il faut vaincre, il faut triompher de la Prusse; mais après tout c'est là un effort qu'il est permis d'attendre de la France combattant non plus pour la gloire, mais pour le salut, et conduite par des hommes tels que Bazaine, Trochu et Bourbaki. Le triomphe militaire, la victoire finale, beaucoup l'espèrent aujourd'hui. Après avoir d'abord combattu pour l'honneur, on commence, et non sans raison selon nous, à compter sur le succès.

II.

Mais ici se présente la grande et capitale objection : ce n'est pas tout de vaincre, il faut fonder un gouvernement, constituer une république qui dure, qui soit autre chose qu'un fugitif météore. Or la France a-t-elle réellement le tempérament, les mœurs, les habitudes et les aptitudes que requiert la pratique des institutions républicaines? N'est-elle pas monarchique par tradition? n'est-elle pas sujette à ces intermittences, à ces lassitudes périodiques pendant lesquelles elle abdique volontiers tous ses droits dans les mains d'un sauveur, pour jouir du bonheur de ne plus entendre parler de politique? Enfin ne renferme-t-elle pas derrière les murs de toutes ses grandes villes des foules nombreuses, fanatisées de longue date par des théories absurdes, et qui, exploitées par des meneurs généralement peu recommandables, inquiètent périodiquement la paix publique, troublent le travail, agitent les esprits, et ne peuvent être contenues que par un pouvoir fort, armé d'attributions étendues, de grands moyens militaires, toutes conditions peu compatibles avec l'établissement et la consolidation d'un gouvernement républicain? Que la France vienne à bout de chasser les Prussiens, on peut l'espérer de son courage et de ses aptitudes belliqueuses. Quant à fonder un gouvernement durable, particulièrement un gouvernement républicain, c'est une œuvre plus difficile, et qu'il est permis de ne pas attendre de ses antécédens politiques.

Il serait puéril de nier la difficulté que depuis 89 la France éprouve à fonder un gouvernement. Cette difficulté est éclatante comme le soleil; elle compose pour ainsi dire tout un chapitre, non le moins curieux assurément, de notre histoire politique. Seulement pour être juste il faut reconnaître que cette difficulté n'a point porté exclusivement sur une forme particulière, mais sur toutes les formes de gouvernement. Si la république a échoué deux fois, en 93 et en 1848, la monarchie a péri quatre fois entre les mains de Napoléon Ier, de Charles X, de Louis-Philippe et de Napoléon III. Elle a échoué si complétement, qu'aucune de ces monarchies, déclarées perpétuelles et héréditaires, n'a été seulement viagère. Pas un monarque depuis 89, sauf Louis XVIII, qui eut la chance de ne régner que neuf ans, n'est mort sur le trône. Aucun héritier légitime, sauf Charles X, n'a hérité, si bien qu'à force de contempler cette instabilité d'une institution dont le principal mérite est ou devrait être la stabilité, beaucoup d'esprits sincères en sont venus à se demander si toutes ces restaurations, qui n'ont rien restauré, doivent compter pour autre chose que pour un assemblage incohérent de quelques vieux débris sous lesquels la société cherche un abri provisoire, dans l'attente d'une construction nouvelle qui n'est pas encore achevée.

Chacune de ces éditions successives de la vieille monarchie n'en présente en réalité qu'une image de plus en plus affaiblie et décolorée. Ce n'est pas une restauration; c'est un pastiche. Napoléon ressemble à Charlemagne comme Louis XVIII ressemble à Louis XIV, comme Charles X ressemble à saint Louis ou à Henri IV. Les restaurations ne restaurent rien; les grands esprits du parti, de Maistre et Bonald, ne se font à cet égard aucune illusion et s'en plaignent amèrement. Déjà sous Louis-Philippe l'avénement politique de la bourgeoisie modifie jusqu'au langage, au caractère et à la forme de l'institution royale. On sent à merveille que les mêmes mots ne représentent plus les mêmes choses, qu'une société nouvelle, animée d'un autre esprit, a pris place sous ce reste de décoration monarchique. Quant à Napoléon III, non-seulement il ressemble bien moins à son oncle que celui-ci ne ressemble à Charlemagne; mais le suffrage universel, de qui il tient tous ses pouvoirs, reste constamment suspendu sur sa tête comme une menace qu'il s'efforce vainement de conjurer, et qui l'aurait emporté quelque jour, s'il n'avait été follement de lui-même au-devant de la destinée.

Or, s'il est vrai que l'hérédité soit l'attribut et le caractère distinctif de la monarchie, comment espérer que la monarchie nous donne ce qu'elle n'a pas elle-même, la stabilité? Et que penser de tous les argumens invoqués en faveur d'une hérédité démentie par

l'histoire, d'une stabilité grâce à laquelle chaque changement de règne se traduit en coups de fusil, et provoque des révolutions par les moyens mêmes employés pour les prévenir?

Nous savons bien que l'argument peut être, jusqu'à un certain point, tourné contre la république, qu'elle a été proclamée deux fois sans réussir à s'établir, et qu'on peut, sous ce rapport, la renvoyer dos à dos avec la monarchie. Toutefois il est une considération qui doit frapper les esprits observateurs, et qui permet de croire que, si la monarchie a de profondes racines dans le passé, l'avenir appartient à la république, — que, si la première ne peut durer, c'est qu'elle va chaque jour s'affaiblissant et se décomposant, tandis que la république n'a succombé deux fois que parce qu'elle n'était pas encore adulte et suffisamment forte pour garder la part que les événemens lui avaient faite. Cette considération, c'est que depuis 89 le principe électif n'a cessé, dans l'ordre des fonctions sociales, de gagner tout le terrain que perdait le principe héréditaire. Dans l'ancien régime, ce n'était pas seulement la royauté qui était héréditaire; les grandes charges de la cour, de l'armée, de la magistrature, les titres honorifiques et les solides priviléges qui y étaient attachés, tout cela était héréditaire de droit ou de fait dans un petit nombre de grandes familles. A la révolution, le principe électif renouvela l'armée, l'administration. Si Napoléon eut l'idée malheureuse de créer une nouvelle noblesse héréditaire, du moins ne put-on y entrer qu'à la suite dn grands services rendus, et quant à l'hérédité, elle devint toute nominale, et ne fut plus un obstacle pour les glorieux parvenus qui devaient suivre.

Sous la restauration, la pairie est encore héréditaire; elle devient viagère sous Louis-Philippe, comme le sénat sous Napoléon III, et tous les publicistes qui pensent à rendre à la pairie ou au sénat l'autorité que ne peut leur conférer l'institution monarchique tournent les yeux sans résultat, mais non sans raison, vers le principe électif. Au milieu d'une société où toutes les fonctions sont viagères, électives, où le seul titre incontesté est le mérite et l'éclat des services, la couronne royale ou impériale faisait seule exception, et semblait appartenir à une autre époque : l'exception elle-même vient de disparaître.

Est-ce un bien? est-ce un mal? Cherchons la réponse, non dans nos sentimens particuliers, mais dans les faits les plus incontestables de l'histoire contemporaine. Nous allons avoir l'air de dire un paradoxe, et pourtant rien n'est plus vrai : tous nos essais monarchiques, dont les conservateurs déplorent la fin prématurée, n'ont péri en réalité que pour avoir duré trop longtemps.

Voyons l'histoire. Le premier empire, consulat compris, a duré

quinze ans, la restauration quinze ans, la monarchie de juillet dix-huit ans, le second empire, présidence comprise, vingt-deux ans. C'est une moyenne d'environ dix-sept ans. Or ce qui est incontestable, c'est que les premières années de ces quatre régimes différens ont été ou glorieuses ou prospères, et que, s'il avait été donné à quelque bon génie de les arrêter au milieu de leur course, si Napoléon Ier avait quitté le pouvoir en 1807, Charles X en 1828, Louis-Philippe en 1838, Napoléon III en 1860, l'histoire aurait été forcée de porter sur eux un jugement bien autrement favorable que celui qu'elle a dû porter plus tard. Napoléon après la brillante période du consulat, après Austerlitz et Iéna, rentrant dans la vie privée, y aurait porté un nom d'une incomparable grandeur. Il aurait échappé aux fautes de la guerre d'Espagne et de la guerre de Russie. Aucune renommée dans l'histoire n'aurait pu être opposée à la sienne. Charles X en 1828 semblait céder aux vœux de la France libérale; en se retirant, il aurait remis le pouvoir entre les mains des Royer-Collard et des Casimir Perier, et l'avénement de la bourgeoisie s'opérait sans révolution et sans secousse. Louis-Philippe en 1838 avait dompté les agitations intérieures, il avait décrété l'amnistie, un ministre d'un caractère conciliant semblait faire des avances à l'avenir. Un changement de règne eût évité l'irritation des dernières années et le coup de tonnerre de février. Napoléon III lui-même, si la Providence lui avait fait la grâce de le faire mourir en 1860, après Sébastopol et le traité de Paris, après la campagne libératrice de la Lombardie, après l'inauguration de la liberté commerciale et avant l'expédition du Mexique, eût probablement passé pour un grand politique, et son règne aurait compté au nombre des plus brillans. Donc tous nos souverains depuis 89 ont régné trop longtemps.

On répondra peut-être, et non sans raison, qu'on ne peut pas les tuer juste à point pour leur gloire et pour notre bonheur. Sans doute, mais si l'observation historique, vérifiée sur un certain nombre d'exemples, démontrait : 1° que la monarchie héréditaire est une fiction, et n'a existé depuis quatre-vingts ans que sur le papier; 2° que la royauté n'est pas même viagère; 3° que, quoique non viagère, elle dure encore trop longtemps, plus longtemps que les facultés du titulaire, on en arriverait peut-être à comprendre que la stabilité n'est pas l'immobilité, que celle d'un état ressemble à celle d'un navire, qui n'est stable qu'à la condition de céder au mouvement ascendant ou descendant de la vague, de renouveler à propos le capitaine et l'équipage, et de perpétuer dans le commandement non la même personne, mais les mêmes qualités. A ces conditions seulement, la manœuvre sera toujours habile et énergiquement

dirigée, et le vaisseau de l'état, semblable au vaisseau héraldique de la ville de Paris, flottera sans jamais être submergé; *fluctuat nec mergitur*.

N'est-il pas remarquable d'ailleurs que les deux seuls pays où la liberté se soit définitivement acclimatée soient ceux-là précisément où le changement des personnes dirigeantes est le plus facile et le plus fréquent? En Angleterre, ce sont les ministres qui changent sous la pression de l'opinion publique; aux États-Unis, c'est le pouvoir exécutif, c'est la présidence, qui tous les quatre ans passe sur une nouvelle tête.

Nous avons essayé en France, à diverses reprises, du système anglais, sans jamais réussir à l'inaugurer. Toujours plus ou moins fidèles aux traditions du grand roi, nos modernes souverains ont toujours refusé d'abandonner soit leur système, soit leurs instrumens. Napoléon a été guerrier jusqu'à épuisement du sang français; Charles X n'a voulu renoncer ni aux ordonnances ni à M. de Polignac; Louis-Philippe n'a pas voulu faire une concession électorale qui eût désarmé l'opinion, et dont les événemens ultérieurs n'ont que trop bien démontré la parfaite insignifiance; Napoléon III s'est cramponné jusqu'à la fin aux prérogatives d'un pouvoir personnel parfaitement inutile à l'exercice d'une pensée absente. Bref, le système anglais n'a jamais pu s'affermir chez nous, parce qu'une tradition monarchique trop ancienne et trop vivace ne permettait pas au souverain, sans déroger à ses propres yeux, de s'effacer devant les exigences de l'opinion publique.

Aujourd'hui une seule expérience nous reste à tenter : celle du système américain, c'est-à-dire le renouvellement périodique d'une présidence élective instituée pour un délai fixe. Nous nous accommoderions volontiers d'une présidence élue pour sept ou huit ans, l'expérience ayant montré que c'est à peu près le temps que dure en France la période ascendante de tout pouvoir nouveau. Quatre ans comme aux États-Unis, c'est court; un homme, en quatre ans, n'a le temps ni de concevoir ni de mener à terme une entreprise de quelque importance. Nous savons bien que cette impossibilité même deviendra une recommandation aux yeux d'une école pour qui la méfiance est le résumé de toute sagesse, que le génie ou même la supériorité épouvante, et qui ne se sent à l'aise que sous le gouvernement de la médiocrité. Nous trouvons, quant à nous, que les affaires humaines sont si difficiles à conduire, que peu de facultés nous semblent assez hautes pour remplir ce laborieux office. Nos sociétés modernes, avec leur activité de tous les jours, ne se résignent point à être mal gouvernées. Elles ont besoin d'hommes capables, et tout leur système électoral, bien grossier encore et bien

incomplet sous ce rapport, n'a pour mission sérieuse que de les faire surgir. Nous prendrions d'ailleurs bien mal notre moment pour médire de la supériorité, lorsque nous ne sommes pas encore sortis de l'abîme où nous avait précipités un si prodigieux assemblage d'incurie, d'insuffisance et d'incapacité.

Si les considérations qui précèdent sont justes, il resterait acquis que la monarchie, toujours déclinante depuis 89, n'a pas rempli la seule condition qui la recommande aux yeux du pays : la stabilité; que toute monarchie héréditaire instituée en France est grosse d'une révolution à l'échéance moyenne de dix-sept ans, et que par conséquent la raison commande de chercher dans d'autres combinaisons cette stabilité, cette sécurité si justement chères à nos sociétés laborieuses.

III.

Une autre objection est souvent faite à l'établissement de la république, et celle-là paraît au premier abord plus sérieuse et plus fondée. On allègue la situation d'esprit des classes ouvrières, le très légitime désir qu'elles éprouvent d'améliorer leur sort, les moyens très contestables qu'elles supposent généralement les meilleurs pour réaliser leur idéal, le levier puissant que le suffrage universel met en leurs mains, la facilité que les agitateurs de vocation ou de profession trouvent à mettre le feu à ces matières inflammables, et les dangers qui en peuvent résulter pour la société tout entière, si les occasions favorables à l'agitation se multiplient, si le pouvoir n'est pas placé dans des mains fermes et résolues.

En acceptant l'objection tout entière et sans, pour un moment, en discuter les termes, nous ferons remarquer que la difficulté, une fois admise, serait la même pour toutes les formes de gouvernement. Si les ouvriers veulent améliorer leur sort, s'ils poursuivent ce but par des voies chimériques et impraticables, s'ils ne sont pas assez éclairés pour discerner ce qui est possible de ce qui ne l'est pas, s'il y a à côté d'eux des fous furieux ou des échappés de Charenton qui exploitent leur passion et leur malaise, c'est là une difficulté inhérente à la société française, qui pèsera sur la monarchie comme sur la république, avec cette différence toutefois (juin 1848 l'a bien prouvé) que dans le cas extrême d'un appel à la force la république puise dans le caractère général et impersonnel de son mandat des forces auxquelles aucune monarchie n'aurait osé faire appel. Devant une insurrection, un roi peut douter de lui-même et abdiquer. La république, c'est-à-dire l'ensemble de la nation, n'abdique pas.

Cette partie de l'objection écartée, disons que les classes ou-

vrières n'ont peut-être pas tout à fait tort de trouver que la civilisation, au moins en ce qui les concerne, n'a pas dit son dernier mot, que leur éducation intellectuelle et morale, leur condition physique, laissent beaucoup à désirer, et qu'il y a là une vaste carrière pour une multitude de très solides progrès. Ajoutons que les démagogues de bas étage auront d'autant moins d'action sur la classe ouvrière qu'elle verra la bourgeoisie porter sur ce côté du problème social l'ardeur de ses élucubrations et la rectitude de son sens pratique. D'ailleurs dans nos grandes villes, la plus grande partie de la classe ouvrière est assez morale et assez éclairée pour faire peu à peu justice de sophismes qui sont surtout à l'adresse des travailleurs qui ne travaillent pas, et qui attendent plus ou moins naïvement qu'un décret du peuple souverain leur constitue des rentes, sans qu'ils soient tenus de s'astreindre à la loi inexorable qui veut que toute richesse soit le produit non-seulement du talent, mais du travail et de l'épargne.

Enfin, pour couper court à des terreurs peu réfléchies dans un pays qui compte 10 millions d'électeurs, mais où la propriété est représentée par plus de 6 millions de cotes foncières, où la rente est divisée entre près de 2 millions de parties prenantes, on peut débiter beaucoup de sottises sur la propriété sans lui faire courir d'autres dangers que ceux qui pourraient résulter d'une défaillance de la majorité, peu admissible en une matière qui la touche de si près.

Ces fameux démagogues qui résument en leur personne l'objection la plus capitale qui se dresse contre la république, on serait étonné, si l'on prenait la peine de les regarder de près, de leur profonde nullité, de leur peu d'influence, du cercle restreint dans lequel leur action est circonscrite, et l'on serait bien vite convaincu qu'ils n'ont d'autre force que celle qu'on leur prête, et que le meilleur moyen de les réduire à néant, c'est de n'en avoir pas peur.

Ce qui est dangereux dans les tribuns populaires, c'est la portion de justice ou de vérité méconnue qui se mêle à l'ensemble de leurs griefs. O'Connell réclamant les droits méconnus de tout un peuple était redoutable. Danton personnifiant la révolution insurgée contre l'ancien régime, et jetant par manière de défi la tête d'un roi à l'Europe monarchique coalisée, était terrible; mais que penser de ces parodistes inintelligens d'une époque exceptionnelle, qui se croient de grands citoyens parce qu'ils se sentent au cœur des trésors inépuisables de haine, de ces conspirateurs incorrigibles qui conspirent contre la république comme ils conspiraient contre la monarchie, comme ils conspireront contre tous les régimes possibles ou impossibles, qui ont comme la nostalgie de la

prison, et qui, à peine amnistiés par la clémence ou par la lassitude, éprouvent le besoin de retourner sous les verrous? Est-il quelque chose de plus ridicule au monde que ces grands citoyens qui, sur la dénonciation d'un ouvrier chassé d'un atelier, prononcent, séance tenante, l'expropriation d'un grand industriel, réservant au *peuple*, autrement dit aux quelques centaines de figurans et de comparses qui répètent leur mot d'ordre, le soin de désigner le nouveau gérant de l'atelier exproprié, devenu *propriété sociale?* Ces farces odieuses, rapportées dans les journaux, causent d'abord un grand émoi. Le lendemain, les ouvriers prétendus tyrannisés par leur patron réclament, au nombre de plus de deux mille, en faveur de ce patron; le président du club où l'expropriation a été mise aux voix, et qui nourrissait peut-être l'espoir d'hériter de l'industriel exproprié, s'excuse; la justice même, si nous ne nous trompons, intervient, et cette énorme affaire de liquidation socialiste se termine en queue de poisson, *desinit in piscem.* Au lieu d'une utopie furieuse, on se trouve en face d'une bêtise pure et simple.

Le seul danger sérieux contre lequel nous ayons à nous prémunir, c'est cette tendance propre à l'esprit français, et qui fait que chaque parti, à peine arrivé au pouvoir par surprise ou autrement, se croit en droit de s'arroger une sorte de dictature et de faire des lois dans l'intérêt de ses passions ou de ses idées propres, sans beaucoup se préoccuper de savoir si ces lois conviennent à la majorité, si elle les accepte, et sans prévoir que, si elles ne lui conviennent pas, elle n'aura rien de plus pressé, à la première circonstance favorable, que de les mettre de côté.

La révolution française a fait table rase; elle a enterré d'autorité beaucoup de choses qui n'étaient pas mortes ou tout à fait mortes. La monarchie, le catholicisme, la noblesse, la division provinciale de la France, ont reparu ou reparaissent, et il s'est trouvé que plusieurs de ces institutions qu'on croyait mortes en 92 ne le sont point encore, faute peut-être d'avoir été remplacées. Si l'entraînement de la lutte explique et excuse chez nos pères ces exécutions précipitées et antiphilosophiques, on serait aujourd'hui inexcusable de les imiter, car on sait par expérience que ces procédés hâtifs sont absolument impuissans à fonder ou à détruire quoi que ce soit; il n'y a véritablement de détruit dans l'ordre social que ce qui a été préalablement ruiné dans la raison publique : il n'y a de définitivement fondé que ce qui a reçu la consécration de cette même raison. Que sert d'anticiper sur ses arrêts? Au lieu de profiter de ce que vous êtes les plus forts aujourd'hui pour faire des lois, qu'on détruira demain, si elles déplaisent, tâchez donc de convaincre. On ne change pas les destinées d'une nation en mettant quelques lignes

d'impression sur un morceau de papier blanc; on les change en modifiant les idées, en agissant sur les convictions, en laissant une discussion longue, approfondie, mettre en lumière toutes les faces d'une vérité incomplétement aperçue. Quand tous les partis, tous les intérêts ont eu la parole, que la question est épuisée, la majorité dûment édifiée peut prononcer en toute sécurité. Ce qu'elle aura fait de la sorte ne sera pas défait, parce que la raison publique en sera le support et le soutien; mais quand des inconnus, sans mandat, sans autorité, investis par accident d'un pouvoir de quelques jours, se hâtent d'improviser toute une législation pour assurer le triomphe de leurs passions, de leurs préjugés ou de leurs rancunes, comment peuvent-ils s'imaginer avoir fondé quelque chose? Au lieu de faire appel à la raison publique, ils ont voulu la devancer; il en résulte que la plupart du temps elle ne les suit pas. Dès lors rien n'est fait, et tout est à recommencer.

Il y a en Angleterre quelques habitudes excellentes que nous devrons nous efforcer de naturaliser chez nous, par exemple les *ligues*, les associations temporaires pour le triomphe d'une idée, comme la ligue des céréales et l'association pour la liberté commerciale. L'agitation est longue, laborieuse, contre-battue par les partis opposés; mais quand la discussion arrive au parlement et que la loi prononce, le résultat est définitif, parce que l'opinion publique était déjà fixée. Voyez au contraire la liberté commerciale, sortie d'un *motu proprio* impérial, contestée encore dix ans plus tard. La question ici n'est pas même de savoir si l'opposition était éclairée ou sincère; elle avait en sa faveur que la mesure qu'elle combattait a précédé le verdict de l'opinion. Une autre habitude excellente est de soumettre les projets à plusieurs lectures et par suite à plusieurs discussions; de la sorte toute surprise disparaît : aussi la législation anglaise ne revient-elle jamais sur ses pas, ce qui nous arrive trop souvent.

Il faut que nous apprenions en France à faire des réformes et à ne pas faire de révolutions. Le régime républicain, c'est-à-dire le renouvellement du personnel gouvernemental à échéance fixe, y aidera puissamment. Les mesures arrivées à maturité ne seront plus retardées par l'arbitraire du pouvoir, et la stabilité politique y gagnera tout ce qu'elle perdait aux révolutions produites par le pouvoir personnel et la volonté immuable du monarque.

Ajoutons que l'idée du progrès régulier a fait son chemin dans les esprits. Sous tous les régimes, depuis trente ans, il s'est trouvé des hommes qui, sans fanatisme pour aucune forme politique, et soucieux seulement du bien de leur pays, ont cherché à pousser le pouvoir en avant sans le renverser, et, bien qu'aucune de leurs ten-

tatives n'ait encore abouti, elles ont cependant répandu dans le pays un désir très général de progrès légal et pacifique. De Maistre disait : Chaque croisade a échoué, et toutes les croisades ont réussi. De même on peut dire aujourd'hui que les tentatives dont nous parlons, et qui n'ont réussi à se faire comprendre d'aucun pouvoir, ont cependant excité des sympathies et groupé des volontés tellement nombreuses, que, pour décider des destinées de la France, elles n'ont qu'à le vouloir. La garde nationale parisienne tout entière est pénétrée de ce sentiment; pleine de dévoûment, de patriotisme, prête à tous les sacrifices, elle stimule au besoin le gouvernement, et en même temps le défend contre les entreprises des partis.

Séparés du reste de la France par les lignes ennemies, nous n'avons pas le droit d'interpréter ses sentimens, et cependant nous croyons ne point nous tromper en disant que la France entière, qui répond aujourd'hui par un si énergique effort à l'appel de Paris, ne se sentira plus d'objection contre la république quand elle sera bien convaincue que cette république que Paris a proclamée, qui a partout rallié tous les partis, n'est ni la dictature de Paris sur la France, ni celle d'une *commune* révolutionnaire sur Paris, ni le règne de quelques sectaires attardés ou de quelques voltigeurs de 93, mais qu'elle est le règne des lois, la souveraineté de l'opinion régulièrement consultée par le suffrage universel, le gouvernement de la raison publique.

Elle ne peut plus être autre chose.

Que la classe moyenne tout entière, que tous les esprits éclairés à tous les degrés de l'échelle sociale accueillent donc la république non comme un expédient transitoire, mais comme la forme définitive du gouvernement du pays, comme la seule que les classes laborieuses, avec lesquelles il faut aujourd'hui compter, acceptent sans réserve, et contre laquelle elles ne nourrissent aucune arrière-pensée de renversement; que les hommes qui sont l'élite de la société française apportent à la république leurs sérieuses qualités d'ordre, de lumière, d'expérience, d'économie, et, vivifiée par ce puissant concours, elle cessera d'être le rêve, l'idéal étroit d'un parti, pour devenir le patrimoine de la France prenant en main la direction de ses propres affaires et se gouvernant elle-même. Osons croire, espérer et vouloir, et le succès est assuré.

ADOLPHE GUÉROULT.

UN

MANIFESTE PRUSSIEN

Agli Italiani, par Théodore Mommsen, brochure in-8°, Berlin 1870.

Il faut s'attendre à d'étranges découvertes; on verra se produire des ambitions qu'on devait croire depuis longtemps éteintes, et se développer des théories d'un autre âge à l'appui de ces ambitions. A observer de quels côtés viendront les excès, quels ressentimens jaloux auront continué de couver, quels démentis ou quelles confirmations rencontreront les belles doctrines professées naguère, il y aura beaucoup d'enseignemens non-seulement pour nous, mais pour l'Europe. Il est utile en tout cas que nous soyons bien informés de ce que pensent et veulent nos ennemis. M. Mommsen, lui aussi, a récemment publié de Berlin ce qu'on peut appeler son manifeste. La voix d'un tel homme a tout droit à être écoutée. Quiconque s'intéresse de nos jours aux lettres anciennes rend hommage à l'infatigable ardeur, à la pénétration d'esprit, à la science profonde, qui font de M. Mommsen un philologue, un épigraphiste, un juriste, un historien de premier ordre. Autour de lui se groupent des élèves et des savans qu'il anime de son zèle. Il a une grande position, et voici qu'il se donne en de si graves circonstances comme l'interprète des sentimens nationaux en Allemagne : il le

sera tout au moins des sentimens de la Prusse, ou d'un cercle considérable d'hommes d'université ou même de politiques de Berlin. A vrai dire, tout en reconnaissant les grands mérites de l'auteur, nous ne sommes pas à son endroit sans quelque défiance, et nous n'attendons de lui ni une excessive bienveillance à notre égard, ni même une appréciation très calme du présent et de l'avenir. M. Mommsen est passionné; la même fougue qui rend son travail si fécond pourra le pousser ici aux extrêmes. Il n'a point dissimulé dans ses écrits historiques un dédain suprême pour ce qui n'est pas, de près ou de loin, le germanisme, et particulièrement pour les civilisations héritières des traditions classiques. Il est connu pour médire avec une ardeur quelquefois intempérante du chauvinisme français, auquel il lui arrive d'opposer, ce qui ne vaut pas mieux, le chauvinisme prussien; il n'est pas seulement Prussien de nationalité : il est Slesvicois allemand, c'est beaucoup dire.

Son manifeste emprunte un nouvel intérêt à deux circonstances. Il se compose de deux ou trois lettres adressées, par l'intermédiaire de deux gazettes de Milan, aux Italiens, alliés naturels, suivant l'auteur, de la Prusse. Ces lettres sont écrites pendant le courant du mois d'août; la dernière précède encore Sedan et s'occupe déjà des conditions de la paix, tant il est vrai qu'à une première guerre toute politique en a succédé une autre, la guerre actuelle, dont l'histoire prendra soin de désigner et de blâmer les vrais coupables.

Dès le 10 août dernier, la *Perseveranza* de Milan insérait une lettre de M. Mommsen s'adressant à l'opinion publique en Italie avec le dessein de la détourner de toute alliance avec nous.

« Nos politiques croient savoir, disait-il, qu'une entente commune est méditée entre le cabinet de Florence et les Tuileries, et qu'on veut faire violence au peuple italien pour l'entraîner dans une guerre contre l'Allemagne, comme on a fait violence au peuple français pour lui imposer la même guerre. Heureusement les bons citoyens se montreront chez vous plus énergiques et plus sages qu'ils n'ont été en France. De la part de votre cabinet, tout est possible; mais le peuple allemand trouvera, il l'espère, un solide appui, et cette conspiration un obstacle invincible dans la volonté du peuple italien... Je ne sais si la guerre qui commence se fait contre la nation française ou contre ce ramassis d'aventuriers audacieux (*quel crocchio di avventurieri arditi*) qui, ayant su mettre la main sur le gouvernement de la France, méditent aujourd'hui de soumettre le monde au *demi-monde;* il est certain cependant que le peuple français a désiré la guerre, et que le forcené chauvinisme, tout en déplorant les procédés d'inhabile sottise avec lesquels le gouvernement français a voulu nous attaquer, en accepte les conséquences, c'est-

à-dire en espère une revanche de Waterloo et de Sadowa. Vous du moins vous comprendrez que l'honneur vous défend d'entrer dans une guerre tramée avec de fausses protestations d'amitié pendant une suite d'années et mise aujourd'hui à exécution avec une légèreté et une impudence qui ont choqué toute l'Europe.

« Est-ce la nation allemande qui pèse sur l'Italie? Croyez-vous que nous verrons avec une médiocre joie le prétendu *infaillible* chassé du Capitole? Rappelez-vous notre cri d'admiration pour les combattans de Novare, notre enthousiasme quand la Lombardie secoua ses fers, et cette fraternité d'armes qui a conduit en même temps la Prusse jusqu'au Mein et l'Italie jusqu'à Venise. Ce n'est pas nous qui avons introduit chez un peuple d'une ancienne et charmante culture cette littérature, aussi sale que les eaux de la Seine à Paris, qui gâte les cœurs de la jeunesse et corrompt les classes aisées de la nation. Ce ne sont pas les Allemands qui pourront jamais ni ne voudront s'emparer de ce qui vous appartient justement, tandis que le berceau de vos rois est devenu un département français, et que votre héros populaire est maintenant Français de naissance par effet rétroactif. Si l'antique territoire italien, respecté du moins dans sa nationalité au temps de sa servitude, s'est amoindri quand renaissait votre nation, si, comme le malheureux délivré des mains d'un voleur par un chevalier d'industrie, vous avez dû payer votre rançon à ceux-là mêmes qui s'introduisaient chez vous en se disant vos libérateurs, si votre liberté est incomplète et précaire, n'est-ce pas la main de la France que vous sentez sur vous? Une seconde journée de Sadowa sur les bords du Rhin vous donnera la liberté complète et durable. N'oubliez pas notre alliance à Custozza. »

Il a fallu citer cette page tout entière non pas seulement parce qu'elle nous montre l'occasion et le premier motif du manifeste, mais parce qu'elle nous en donne d'abord l'esprit. Avec quelle hardiesse on y passe sous silence tout ce que la France a rendu de services à l'Italie, et tout ce que l'Allemagne lui a infligé d'humiliations et de tortures! Ne récriminons pas, si vous le voulez, sur un lointain passé, ne réveillons pas les souvenirs du saint-empire romain germanique; mais à qui donc enfin est due la récente délivrance de la péninsule? Les plaines de la Lombardie sont tièdes encore de sang français et de sang allemand; les Allemands qui sont tombés là étaient-ils donc les libérateurs? Vaine serait la distinction qui chercherait dans les motifs personnels dont aurait pu s'inspirer le souverain de la France l'unique sens de cette guerre d'Italie. Elle était acceptée par notre armée et par tout le peuple français comme généreuse, sinon comme politique. Il plaisait à la France de faire un grand effort en faveur d'une nation qui avait tant fait elle-même

pour la civilisation et pour l'humanité. Peut-être était-ce une grave imprudence, on finira par nous en convaincre. En tout cas, au prix de notre sang la domination des Allemands en Italie a commencé de prendre fin; par nous, elle a été réellement détruite. Quelque mépris que professent certains hommes d'état à l'endroit de la politique de sentiment, l'Europe et la Prusse ont cru dès le début de la guerre à une alliance entre l'Italie et la France. C'est pour cela que M. Mommsen et les principaux organes de la presse ont en hâte adressé leurs instances à l'Italie. S'il fallait même ajouter foi à de certains témoignages, si l'on devait admettre comme réelle certaine visite au héros de Caprera, les mesures étaient déjà prises pour arrêter et en même temps punir tout essai d'intervention italienne en créant de très fâcheux embarras au cabinet de Florence. A ce cabinet devenu docile au contraire, quelles brillantes perspectives non pas seulement d'unité intérieure par une nouvelle conquête, mais de prétendue réparation sur la frontière maritime et alpestre! L'arrestation de Mazzini, ordonnée par le gouvernement italien, serait un fait à l'appui des premières insinuations, et avec le reste concorderait le conseil pressant donné par M. Mommsen de profiter vite des circonstances pour mettre la main sur Rome. Des médisans avaient cru savoir naguère que le roi de Prusse avait eu la pensée d'offrir lui-même la protection de ses soldats au saint-père; mais qu'importe? au gré de la politique changent les scrupules de légalité. Qu'en disent seulement les Bavarois et les Rhénans?

La Prusse ne s'émouvait ainsi à la pensée d'une alliance franco-italienne que parce qu'elle avait la conscience du devoir qui paraissait incomber naturellement à l'Italie. Pour l'en détourner toutefois, M. Mommsen demande si ce n'est pas plutôt la Prusse qui doit compter sur la reconnaissance. — En effet, la Prusse, elle aussi, a été un jour l'alliée des Italiens, non pas certes dans la pensée d'être utile à un grand peuple, ni avec l'unique intérêt de mériter dans l'avenir son alliance par des bienfaits, non : l'intérêt immédiat et direct de la Prusse était trop évident. Profitant de l'œuvre accomplie par nous, elle voulait de ce peuple par nous relevé une diversion l'aidant elle-même à triompher en Allemagne de ses ennemis allemands. Certes nous en croyons aisément M. Mommsen, la Prusse pouvait applaudir à la journée de Novare : on y faisait ses propres affaires contre l'Autriche, sans qu'elle s'en mêlât. M. Mommsen rappelle aussi la journée de Custozza sans le moindre scrupule; pourquoi ne pas nommer en même temps celle de Lissa, ne fût-ce que par patriotisme tudesque et pour achever de convaincre les Italiens par un langage tout pratique? Il y a dans ces souvenirs rétrospectifs une autre lacune qu'il nous faut réparer. Cette tendresse

méritante de la Prusse pour l'Italie, est-ce qu'elle n'a pas souffert des intermittences? Est-ce que la Prusse ne commençait pas en 1859 d'intervenir contre l'Italie elle-même, de concert avec ses oppresseurs, et n'est-ce pas cette menace qui nous a subitement arrêtés dans l'œuvre de la délivrance, en nous forçant de conclure la paix de Villafranca?

Nous savons ce qu'un peuple doit à sa propre sûreté. L'incroyable imprévoyance des hommes qui ont engagé cette guerre et nos malheurs subits ont pu détourner au premier moment l'Italie d'accomplir ce qu'elle eût accepté comme un devoir envers nous. Elle n'aura pas cru du moins que l'honneur, comme parle M. Mommsen, lui ordonnât de ne pas être l'alliée de la France, ni qu'elle dût profiter de telles circonstances pour réclamer Nice et la Savoie. C'est bien assez et c'est trop qu'elle ait suivi cet autre conseil de s'emparer de Rome au plus vite, comme un homme qui fait un mauvais coup pendant qu'on ne le voit pas. Qu'elle se défie des nouveaux Machiavels, sachant ce que les premiers lui ont coûté. « Priez Dieu qu'il vous fasse vous trouver toujours du côté des vainqueurs : on y recueille du profit et de la louange pour des choses même auxquelles on n'a pris aucune part; *pregate Dio sempre di trovarvi dove si vince.* » Ainsi parlait Guichardin, l'élève de Machiavel, dans ces *Ricordi*, qui sont le catéchisme politique de son temps : ce temps a été pour l'Italie, bien que voisin de son apogée, le commencement de sa servitude et de sa décadence; elle n'a que trop souffert du matérialisme et de l'immoralité politiques, ne lui en rapportez pas les maximes.

La mission de M. Minghetti ayant décidé la neutralité du cabinet de Florence, M. Mommsen crut cependant ne pas devoir quitter sa tribune italienne : il fallait entretenir de là l'esprit public au-delà des Alpes, et bientôt le préparer à de terribles nouveautés. La seconde lettre de l'auteur parut à Milan le 20 août, non plus dans la *Perseveranza*, qui avait accompagné la première d'une réfutation anti-prussienne, mais dans le *Secolo*. Le ton général de cette seconde lettre est tout autre. Plus de tempéramens : tandis que tout à l'heure on pouvait se demander si c'était à la nation française qu'on faisait la guerre ou seulement à son gouvernement, on déclare désormais que la France même est coupable, et que c'est elle décidément qui a voulu la guerre; elle l'a voulue, méditée, préparée pendant trente ans; elle a forcé enfin son gouvernement à la faire pour s'emparer d'une des provinces de la monarchie prussienne. A peine l'auteur a-t-il encore quelques paroles impartiales, que viennent effacer bientôt d'étranges excès. La France est un grand pays, dit-il, dont il sait les grandeurs, où il a des amis qui lui sont

chers. Il ne la juge pas (nous citons textuellement, on s'en apercevra de reste) « par les *gamins de Paris*, soit qu'ils se révèlent à nous par écrit, en ces élégans articles signés Cassagnac père, Cassagnac fils et consorts, soit qu'ils nous arrivent en personne de Wissembourg déguisés en ces suaves zouaves, *travestiti in que' soavi zuavi*. » Indigne insulte que ces dernières paroles adressées à des soldats tels que ceux d'Abel Douay et de Mac-Mahon! et l'expression y est à la hauteur de la pensée.

Après son étrange protestation d'équité envers la France, M. Mommsen parle avec la froide amertume qui lui est propre de ce peuple de byzantins, de ce peuple vantard, insatiable de guerre, incapable de tolérer et de respecter la liberté des autres, incapable aussi de supporter les malheurs qu'il s'est attirés, et qui va passer « de la *blague* au désespoir. » Rappelons-nous ce qu'a dit M. Mommsen dans sa première lettre à propos de cette littérature française « aussi sale que les eaux de la Seine à Paris. » Rappelons-nous ce qu'il a toujours professé dans ses précédens écrits historiques, dans son *Histoire romaine* par exemple, où, reconnaissant aux seules races germanique et anglo-saxonne le sentiment de la poésie et le génie des arts, il prend en pitié l'humiliation de ces races par lui proclamées souveraines, lorsqu'il les voit, aux divers temps d'arrêt de leur fécondité poétique, se livrer à ce qu'il appelle « les tristes pis-allers de la culture française. » Ces souvenirs nous éclaireront sur sa vraie pensée.

Nous voudrions, en répondant à tant de récriminations envenimées, nous replacer nous-même dans la réalité, et, reconnaissant nos torts ou nos fautes, montrer où commence l'insupportable excès où se jettent nos ennemis. Pour ce qui est de la première thèse, que la France est coupable de cette guerre, qu'elle la méditait et la préparait depuis trente ans, et qu'elle seule a vraiment attaqué, écartons certaines équivoques et rétablissons les choses au vrai. Oui, selon la lettre et la réalité, c'est le gouvernement français qui vous a déclaré la guerre; selon l'esprit et la vérité, c'est vous qui l'avez rendue à peu près inévitable, et qui en répondez devant Dieu. Quant à l'assentiment donné par le pays, voici sincèrement comment et dans quelle mesure nous croyons qu'il a été obtenu. La Prusse, en reprenant les traditions d'une politique à la fois violente et perfide, en organisant au centre de l'Europe une formidable machine de guerre chargée à outrance et qui ne pouvait tarder à éclater, en spoliant des princes allemands aussi souverains qu'elle, en détruisant la confédération germanique, en dépouillant le Danemark avec l'aide de l'Autriche et ensuite l'Autriche avec la connivence d'une diversion italienne fort utile à ses vues, nous avait tout au moins in-

quiétés; elle avait, par la confiscation du Hanovre, massé sur notre frontière une puissance formidable. Loin de nous donner aucune garantie ni matérielle ni morale, nous l'avions vue se réserver une entrée dans les forteresses des états du sud, menace perpétuelle contre nous, imposer à ces états des budgets et des règlemens militaires devant lesquels nous ne pouvions rester aveugles, et s'avancer, pour tout dire, à grands pas vers la domination de l'Allemagne au sud comme au nord du Mein. Cependant, de l'aveu même des cabinets, nous avions été de quelque chose dans les récentes modifications militaires ou diplomatiques. C'était par l'entremise de notre gouvernement que la Vénétie avait été finalement cédée par une puissance allemande à l'Italie; nous étions intervenus lors des négociations de 1866 en faveur de la Saxe; nous avions fait insérer dans le traité de Prague une stipulation importante en faveur du Slesvig septentrional. M. de Bismarck a dit à M. Jules Favre que nous avions eu tort de nous souvenir de Sadowa, « qui ne nous regardait en rien. » Le mot est hardi, le chancelier le répéterait-il aux échos de Biarritz? Que venait-il faire en 1865 sur ces plages? L'opinion en France avait-elle tort après cela de tenir pour certain qu'à côté du soin de notre sûreté personnelle nous avions non-seulement le droit, mais aussi le devoir de surveiller les tentatives de la Prusse contre l'indépendance des états méridionaux de l'Allemagne? On eût regardé comme injuste de contrarier ou de combattre les tendances unitaires de l'autre côté du Rhin, si l'unité s'était accomplie par l'Allemagne et de son plein gré; mais il eût semblé, pour dire vrai, peu généreux de laisser opprimer le Wurtemberg et la Bavière; déjà l'oppression du Slesvig nous inspirait quelque honte. M. Mommsen, à cet égard, est intraitable comme un grand nombre d'Allemands, nous le savons. « Ce Slesvig, dit-il, ma patrie, que quelques sots et un plus grand nombre de fourbes appellent une province danoise, *che alcuni sciocchi e piu furbi chiamano provincia danese!* » Il n'y a qu'une réponse à faire, c'est de rappeler l'Autriche dupée, la parole de la Prusse engagée devant l'Europe au traité de Prague, puis ouvertement démentie, et les traitemens infligés à MM. Ahlmann et Kryger : fourberie et violence! L'Europe est du reste édifiée à ce sujet, et certains organes allemands en ont assez dit eux-mêmes.

S'il y a quelque vérité dans ce qui précède, il est évident que la nation française ne souhaitait pas et n'a jamais souhaité d'avoir à combattre la nation allemande : bien loin de là, elle n'était qu'attentive aux griefs, qui nous arrivaient si nombreux, de l'Allemagne contre la Prusse. Envers la Prusse elle-même, elle eût souhaité qu'on fût ici assez habile et assez fort pour la tenir en respect sans

recourir au fléau de la guerre, car non-seulement elle faisait de réels progrès, cette doctrine qui déteste et voudrait annuler la guerre, mais une lutte avec l'Allemagne, un duel entre deux nations si nécessaires l'une à l'autre, maîtresses du continent, apparaissait avec raison comme le pire des fléaux qui pussent ébranler et désoler l'Europe. Dire que la France a voulu et préparé « trente années » durant une agression vers le Rhin, c'est être absolument hors de la vérité. Est-ce que la monarchie de juillet, est-ce que la république de 48 y ont jamais sérieusement songé? La légende napoléonienne était le seul ferment d'une telle entreprise; mais que devenait-elle, cette légende, dans les dernières années du dernier empire? Est-ce que, tout en acceptant notre patrimoine de gloire militaire, la raison publique n'avait pas trop bien mesuré ce que cette gloire avait coûté aux autres peuples et à nous-mêmes pour songer à la renouveler? Vous dites que nous avons longtemps médité et préparé cette funeste guerre. Il y paraît, hélas! à l'état de nos apprêts; mais vous, comment expliquerez-vous ces achats de chevaux en Russie pour vos éclaireurs, cette armée d'espions organisée, cette connaissance de nos bois et de nos chemins, cette immense artillerie? De si dispendieux préparatifs d'entrée immédiate en campagne étaient-ils dirigés contre vos frères allemands? Vous aviez deviné, dites-vous, les secrets desseins de la France, et vous ne deviez pas vous laisser prendre au dépourvu. Dites plutôt que votre despotisme militaire au cœur du continent était un danger permanent pour toutes les puissances voisines, et qu'une destinée inouie ou plutôt l'inqualifiable maladresse de quelques hommes nous a livrés à ce piége.

La guerre si sottement déclarée par l'empire est finie depuis le 4 septembre. Ne reniant pas les malheurs de nos armées, puisque nous ne voulons pas renier leur gloire, nous avons offert à la Prusse de subir toutes les conditions qui peuvent se concilier avec la dignité et l'existence même de notre pays; comment n'a-t-elle pas reconnu dans la voix émue de M. Jules Favre la voix même de la nation et le sublime appel à des sentimens qui dominent la politique, au sentiment de la fraternité entre les peuples, au sentiment de l'humanité? M. Jules Favre a eu raison de le dire, une réconciliation en ce moment solennel inaugurait une ère nouvelle; mais il fallait à la Prusse une seconde guerre, cette fois contre la nation française. Nous venons de voir ce que M. Mommsen dit et pense de notre caractère et de notre littérature; ce n'est qu'un bien faible écho de ce qui s'est publié à ce sujet en Allemagne dans ces derniers temps. L'auteur du manifeste est du moins un juge instruit, sinon équitable et calme. Il sait, à ce qu'il assure, ce que vaut la France de Molière et de Voltaire, de Courier et de Musset. Il dé-

clare même qu'à son avis notre ruine serait un malheur pour l'Europe; nous verrons tout à l'heure où commencerait, à son avis, cette ruine redoutable. D'autres sont plus sincères. Pour eux, la France est la nation maudite, et l'Allemagne accomplira, en la châtiant, une mission providentielle. Ainsi parlaient les barbares d'Attila. Défions-nous de ceux qui se disent les instrumens de la Providence : ils seraient bien embarrassés d'exhiber leurs pleins pouvoirs. Ces missions-là sont d'ordinaire anonymes et inconscientes. De plus j'aperçois chez nos ennemis un défaut qui ne se rencontre pas d'ordinaire chez les prédestinés : c'est la fausse science à l'endroit de ce qu'ils maudissent et veulent détruire. Jeanne d'Arc ne sait ni A ni B, mais elle sait bien ce que lui ont dit ses voix; elle sait que les Anglais seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront. Nos prétendus fléaux de Dieu au contraire se méprennent visiblement, tout savans qu'ils sont, sur ce que c'est que la France.

Qui de nous n'a été cent fois étonné de la profonde confusion par suite de laquelle l'étranger prend pour la vraie France et le vrai Paris un Paris et une France que nous soupçonnons à peine? Il s'est fait dans un ou deux quartiers de notre capitale une cité tout à lui, où le costume, les mœurs, la langue, ne sont pas les nôtres. Il ne pénètre pas jusqu'à nos foyers, parce que la famille, quoi qu'on en dise, est chez nous sévèrement close : il la juge donc d'après ce qu'il entend et voit aux cafés chantans et aux théâtres. Et pourtant la comédie, pas plus que le roman, n'est le miroir fidèle d'une société : ils représentent ce qu'elle a de voyant, de passager, d'excessif, ses singularités et ses travers. Assurément il se mêle à cette trame sans cesse renaissante quelques traits de caractère permanent et durable; mais quelle expérience et quelle sûreté de coup d'œil il faut pour les savoir distinguer! Si encore l'étranger lisait le meilleur de notre théâtre et de nos romans; mais, dans Paris, il est livré à certaines scènes où il admire des succès créés fort souvent pour lui et par lui, et, quand nous allons le visiter à notre tour, nous le trouvons qui se nourrit sous une autre forme de la même nourriture. Qui de nous, recherchant avec une sympathique admiration les chefs-d'œuvre nationaux au-delà de nos frontières, demandant Shakspeare aux Anglais, Alfieri aux Italiens, Lessing, Schiller et Goethe aux Allemands, n'a été péniblement déçu en voyant leurs théâtres envahis par les insipides traductions des œuvres qui appelaient et souffraient le moins la traduction? Médirai-je d'*Orphée aux enfers* en rappelant qu'en décembre 1861 le roi Guillaume le faisait représenter parmi les fêtes de son couronnement? Cette joyeuse parodie, qui n'aspire certes pas à résumer toute seule l'esprit français, défrayait en même temps les deux théâtres de Dresde, alternant tout au plus avec le *Frei-*

schütz de Weber, non sans avantage. Il fallait deux cents représentations de *la Belle Hélène* au grand théâtre de Berlin, là où nous avions entendu, bien traduites grâce au génie conforme des deux langues, les prestigieuses comédies de Shakspeare. Notre littérature classique n'obtient pas au-delà de nos frontières un accueil beaucoup plus judicieux. Dresde avait à son théâtre récemment incendié un rideau de scène où figuraient en pied les principaux auteurs dramatiques des temps modernes avec les meilleurs personnages créés par leur imagination : les tragiques d'abord, Shakspeare, Calderon, Goethe et Schiller, sans Racine et Corneille ; les comiques ensuite, Shakspeare encore, Moreto, Lessing, Molière et Gozzi, Molière avec *l'Avare*, M. Purgon et Scapin pour représenter seuls son œuvre. Pour ce qui est de nos romans, tout dépend aussi du choix et de l'usage qu'on en sait faire. Il y a tel homme d'état allemand que nous pourrions citer qui sait par cœur des pages de M. Paul de Kock, ce qui peut l'exposer à deux inconvéniens : d'abord à des distractions dangereuses pour l'Europe, et ensuite à des appréciations un peu trop familières au sujet de la France. On est confondu quand on voit sur quels livres on nous juge au dehors. A peine avez-vous quitté la frontière qu'aux vitrines des libraires apparaissent des romans en français dont les auteurs et les titres, chez nous du moins, sont parfaitement inconnus. Il est évident qu'il existe des fabriques spéciales pour l'exportation; l'offre répond à la demande, qui est malheureusement bien mal inspirée. Cette marchandise étant de qualité très inférieure, le lecteur étranger s'en aperçoit, et voilà comment nous avons si souvent entendu dire par des personnes distinguées, en Allemagne, qu'il n'y a rien à lire pour de jeunes esprits dans la littérature moderne de la France. L'étranger juge donc très mal de notre littérature, et par là de nos mœurs. Croit-on que l'empressement de plusieurs souverains à certains spectacles, qu'offrait Paris pendant l'exposition universelle, n'ait édifié ou flatté comme ils l'ont cru peut-être les vrais Parisiens? L'étranger a traité cette année-là notre ville comme un caravansérail mal famé, comme un mauvais lieu. M. Mommsen parle du demi-monde; qui donc nourrissait ce demi-monde? qui l'entretenait? qui lui apportait de honteux tributs, sinon en grande partie l'étranger? Et qui le grugeait? qui lui prostituait une charmante nature pour lui offrir de voluptueux asiles et s'enrichir de ses dépouilles? L'Allemagne avec ses villes de jeux, l'Allemagne que nous aurions le droit d'appeler, si nous raisonnions comme vous, la patrie des banques interlopes, de la loterie, du divorce et de l'athéisme raisonné. Hombourg, Bade et Wiesbade, Hambourg avec les scandales éhontés de l'*Alster*, dont quelques-uns, vous le savez, sont célèbres,

ne sont pas, dites-vous, l'Allemagne. Cela est vrai, et de même Paris n'est pas *la Boule-Rouge*. Paris, comme toutes les grandes villes, offre beaucoup de vices; mais il s'honore de beaucoup plus de vertus, éclatantes ou modestes, que vous ne le supposez. On dit que le roi Guillaume, visitant le Paris de M. Haussmann en 1867, exprimait au conseiller d'état chargé de l'accompagner son admiration pour chaque monument et pour chaque boulevard en accompagnant son témoignage de ce constant correctif : « seulement vous n'avez pas de mœurs! » Si le mot est réel, combien il s'applique improprement à cette population permanente qui fait le fond de notre capitale, et qui est à la fois si intelligente, si infatigable au travail, si exacte dans sa vie de famille, si inquiète du sort des enfans, à la fois si sérieuse et si modeste! Ce que peuvent être les vertus et le patriotisme de cette ville dans un grand malheur public, notre ennemi peut commencer à le deviner.

M. Mommsen a trop d'esprit pour avoir entonné à notre sujet devant tout le monde la trompette du jugement dernier. Il ne soutient pas cette thèse ridicule de la régénération de la France par l'immaculée et pudique Allemagne; mais par un autre chemin il arrive au même résultat que ses exaltés confrères. Dès la fin du mois d'août, — avant Sedan, — il estime que la guerre va finir. Voyons quelles conditions il pense que la France doit accepter dès lors; voyons ce que, suivant lui, doit nous demander l'Allemagne : il ne saurait manquer d'expliquer ingénieusement chacun de ses motifs et de s'appuyer sur quelque instructive théorie.

Bien que la future paix soit destinée à régler indirectement une nouvelle Europe, la Prusse devra exiger d'abord, dit-il, que nul cabinet ne prétende intervenir dans les négociations. Elle saura veiller elle-même à l'équilibre européen et se garder de toute conquête. Elle se contentera de revendiquer, indépendamment des indemnités et frais de guerre, le propre territoire allemand détenu par la France. Voilà tout, et son programme est court : pas de conquête; rien qu'une revendication devenue par plusieurs motifs nécessaire et inévitable! — Il faut citer exactement ici les expressions du manifeste, car le raisonnement y devient subtil. La première cause de la nécessité actuelle, ce sont, paraît-il, nos irrémédiables défauts. « S'il se pouvait inventer quelque moyen efficace d'inoculer aux Français certaines qualités qui malheureusement leur manquent, comme l'amour de la paix; si l'on pouvait les amener à reconnaître que la liberté et l'égalité ne doivent pas être leurs monopoles, mais que ces biens peuvent être communs à toutes les nations, certes personne ne songerait plus en Allemagne à la frontière des Vosges. » L'auteur veut dire sans doute, par ce langage concis, que le seul

moyen d'obtenir de nous la paix est de nous mutiler et de nous épuiser. Cet arrêt ne concorde guère avec ce qu'il a dit plus haut de la grandeur nécessaire de la France; nous avions raison de ne pas prendre au sérieux son apparente équité. Son second motif est que la constitution de la nation allemande doit être essentiellement fédérative, assure-t-il, et non pas unitaire; une des conséquences de cette guerre va être que l'état fédéré allemand sera plus puissant que par le passé et qu'il réclamera par conséquent un domaine plus étendu. Enfin l'occasion crée à la Prusse un nouveau et saint devoir que M. Mommsen explique comme il suit :

« Depuis trois siècles, les états voisins de l'Allemagne se sont agrandis à ses dépens. En Autriche, en Russie, en Suisse, vivent, comme en France, des millions d'Allemands. Nous ne les avons pas cependant réclamés, nous n'avons pas prétendu refaire et redresser l'histoire. En Livonie, à Riga, à Dorpat, nous ne pouvons voir assurément d'un bon œil la guerre ardente que la Russie dirige contre nos nationaux; nous nous gardons bien toutefois de les secourir ou de leur faire concevoir de fausses espérances : le temps des croisades est passé. Toutefois à l'égard de la France la situation n'est plus la même, et, puisque la revendication de ce côté est redevenue facile, que diraient nos descendans, si nous la négligions?... Nous voyions avec douleur le drapeau français flotter sur cette merveilleuse cathédrale de Strasbourg, chef-d'œuvre de l'architecture allemande. Si nous lisions les poésies écrites par Goethe étudiant à Strasbourg, et, dans son autobiographie, la délicieuse idylle de Sesenheim, la plus vive et la plus belle incarnation poétique de l'amour allemand, nous ne fermions pas le livre sans nous demander comment nos pères avaient pu laisser ravir ce champ sacré de notre poésie par des étrangers pour qui ces fleurs n'exhalent pas tous leurs parfums, et que nous savions occupés à en extirper notre langue, nos coutumes et notre culte... A part quelques petites enclaves, la population de l'Alsace est encore aujourd'hui tout allemande. Depuis qu'on veut y imposer le français dans les écoles, elles cessent d'être fréquentées, et le niveau de l'instruction populaire s'abaisse. La littérature allemande y est seule vivante, particulièrement les légendes et les chants populaires; surtout l'Alsace est demeurée en grande partie protestante, et ses théologiens sont restés en rapports constans avec l'Allemagne. Peu de jours avant la guerre, le pasteur d'un village près de Strasbourg déclara à ses ouailles qu'il ne pouvait prier pour la défaite de ses frères ; il posa sous la porte les clés de son église, et il est aujourd'hui aumônier d'un régiment allemand. Il en est de même pour la Lorraine, qui retint si longtemps la langue allemande comme langue officielle, et où le peuple la parle encore. Nous n'ignorons pas que ces

provinces contiennent aussi d'autres élémens, fort opposés au germanisme : la civilisation brillante et superficielle des Français attire les têtes légères et les esprits sans profondeur; puis il y a le catholicisme, non celui de Wessenberg et de Strossmayer, mais celui du Vatican, ennemi déclaré de la Prusse, qui s'en fait honneur... Nous ne le savons que trop, cette revendication, quelque juste et nécessaire qu'elle soit, entraînera beaucoup de difficultés, d'amertumes et de périls. Nous laisserions volontiers ces pays, qui d'abord ajouteront beaucoup plus à nos devoirs qu'à notre puissance réelle, si nous n'étions liés par une obligation sainte.

« Comment tracer la frontière? Beaucoup d'Allemands demandent Metz, non par droit de nationalité, bien que cette ville ait été jadis allemande, mais pour la protection de nos frontières. Cet immense camp fortifié, auquel nous n'avons à opposer rien de semblable, est une menace perpétuelle de la France contre la Germanie. Laissons toutefois cette question à ceux qui seront les arbitres de nos destinées. La nation, elle, ne demande expressément que les deux provinces qui lui appartiennent par la langue et les mœurs... Ce sera 1,200,000 Prussiens de plus, autant de Français de moins. Les deux départemens de Savoie et des Alpes-Maritimes contiennent à peu près les deux tiers de ce chiffre; en 1860, la France, non contente d'offenser la nation italienne en violant la belle loi morale suivant laquelle au bienfaiteur est due la gratitude et non pas une rançon, a violé l'équilibre européen : nous le rétablirons. »

Voilà l'ultimatum de M. Mommsen : pas de réconciliation possible avec la France; mettons-la donc hors d'état de jamais nous nuire. Nous ne ferons qu'obéir, en lui prenant deux provinces, aux intérêts pressans de l'Allemagne, à une nécessité nationale et sainte.

Eh bien! nous avons le droit de répondre que la sainteté n'a rien à voir là où ne se montre en réalité qu'un appel à la force et à la conquête, à peine dissimulé derrière le voile d'une théorie que nous connaissons trop, et dont on a beaucoup abusé dans notre temps. La théorie dite des nationalités, destinée à garantir à chaque peuple, si elle est appliquée sincèrement, son indépendance nationale, très bienfaisante alors comme expression d'un droit nouveau, a malheureusement servi jusqu'à ce jour à moins de réparations que d'injustices et de sophismes. L'application en est trop délicate et glissante pour ne pas prêter à de perfides équivoques, dont savent profiter les puissans. Quelles règles suivre dans les revendications qu'elle semble provoquer? Est-ce la langue qui sera le signe indubitable de la nationalité? Que la France alors se voie adjuger la Belgique avec quatre ou cinq cantons de la Suisse. Est-ce la primitive communauté de berceau? Que l'Allemagne s'empare donc et de la Suisse allemande

et de la Hollande, et qu'elle restitue les débris de la Pologne. Cela fait, on aura constitué en Europe un petit nombre de grandes agglomérations mal cimentées, dont l'anarchie et les rivalités jalouses amèneront des déchiremens et des chocs terribles.

Il est clair que la théorie des nationalités doit tenir un grand compte des droits créés ou modifiés par l'histoire, et que la principale règle de cette théorie doit être d'observer surtout, de respecter dans tous les cas les vœux des peuples. En quelle mesure ces deux conditions s'appliqueraient-elles à la revendication des deux provinces françaises au profit de l'Allemagne ou de la Prusse? Une grande partie de la population y parle allemand, cela est vrai; elles ont jadis appartenu par divers liens féodaux plus ou moins étroits à l'Allemagne à peine constituée, nous le savons. La France ne possède l'une des deux que depuis la fin du XVIIe siècle, et certaines portions de l'autre que depuis le dernier tiers du XVIIIe. Qu'importe? Osera-t-on dire qu'elles n'étaient pas devenues toutes françaises, et que leurs vœux appelaient une délivrance? Si, après leur résistance héroïque contre l'invasion, la chose vous paraît encore incertaine, il y a un moyen très simple de vous en convaincre : faites voter l'Alsace et la Lorraine, faites voter Strasbourg; vous les occupez, et vous n'y craignez donc aucune pression de notre part. Posez-leur cette unique question : voulez-vous devenir allemandes ou rester françaises? et si la majorité des suffrages est en votre faveur, nul n'aura plus le droit de blâmer ou de combattre vos annexions; la Lorraine et l'Alsace seront de plein droit provinces allemandes. Allons! pour un peuple qui prétend représenter la justice, la moralité, le droit, la chose en vaut la peine, le prix est magnifique, l'exécution est facile. Vous ne le ferez pas cependant; vous connaissez de reste le vote des Alsaciens et des Lorrains : ils sont venus vous l'apporter à coups de fusil, en offrant leur sang pour défendre leurs foyers. Quelle est donc cette nécessité sainte qui vous force à ramener vers le bercail les brebis enlevées par le loup ravisseur? Où sont-ils, ces Allemands arrachés à la grande patrie, et qui gémissaient au souvenir de Sion?

En dehors du faux prétexte que vous offrait une interprétation perfide de la théorie des nationalités, quel autre droit pourriez-vous invoquer que celui de la conquête et de la force? Après tout pourquoi le dissimuler, si vous sortez de la lutte définitivement vainqueurs? N'appartient-il pas aux vainqueurs de dicter leurs volontés? n'est-ce pas le droit de la guerre? — Eh bien! non. Il y a un droit nouveau, noble résultat des progrès de la raison et de l'humanité, et dont vous ne refusez pas d'exécuter certaines conditions quand vous avez intérêt à vous assurer des avantages immédiate-

ment réciproques. Ce droit nouveau aspire à légiférer plus étroitement que jamais la guerre; pas à pas, il veut disputer au nom de la charité, au nom de la pitié, le champ toujours trop vaste du massacre et de la ruine. Or l'un des articles de ce code est que la conquête pure et simple, résultant d'une supériorité de force, n'est plus permise. Il n'est plus permis, même au plus fort repoussant une attaque, d'arracher de leur patrie malgré elles des populations entières, comme on transfère de vils troupeaux d'une étable dans une autre, parce que des créatures humaines ne peuvent pas être assimilées à un bétail, ni une patrie à une étable. Et, quoi que vous disiez contre elle, c'est la France qui a le plus énergiquement contribué à faire entrer dans les mœurs internationales cette loi du nouveau code. Pourrait-elle s'attendre à affronter la première, à ce sujet, un honteux déni de justice? Ne dites pas que, si nous eussions été vainqueurs, nous eussions agi comme vous prétendez agir. Voici un mot de M. Rouher dont on vous affirme l'authenticité. En 1868, comme un interlocuteur inquiet de certains symptômes lui disait : « Vous voulez donc faire la guerre à la Prusse? — Non assurément, répondit-il; vainqueurs, nous ne pourrions garder le fruit de notre victoire, car nous serions obligés de faire voter les populations des provinces rhénanes, et nous savons fort bien qu'elles répondraient par la négative. » Et en effet la France était engagée d'honneur par ses précédens. Partout où son action directe avait rencontré des faits d'annexion, elle avait insisté pour que l'on consultât les populations par le suffrage universel, soit en Italie, à plusieurs reprises, soit, — vous ne le savez que trop, — en Slesvig. Elle avait elle-même observé cette condition lors de l'annexion de la Savoie. C'est une justice qu'il faut rendre à la France de ces derniers temps : fidèle à un génie héréditaire dont nul malheur et même nulle faute ne sauraient effacer le bienfaisant éclat, en cela encore elle a travaillé pour les autres peuples, et ce serait une étrange iniquité qu'on refusât de reconnaître à deux de ses provinces un droit qu'elle a fait admettre ou qu'elle a demandé en faveur des autres nations! Non, la France victorieuse n'aurait certainement pas réuni à son territoire les provinces rhénanes malgré elles. L'opinion publique, la représentation nationale, n'auraient pas accepté qu'on omît de consulter les populations. D'ailleurs, sans même parler du droit nouveau, il y a certains excès de froide et longue violence dont notre pays ne s'est jamais rendu coupable : c'est bien assez que Napoléon Ier ait fait l'odieuse guerre d'Espagne; jamais la France n'aurait gardé sous son glaive, au mépris de toutes les lois divines et humaines, une expirante Pologne.

Le dernier mot n'est pas dit dans l'horrible guerre qui nous di-

vise, et voici seulement que la défense nationale commence; mais dès à présent il y aurait, à persévérer dans le dessein qu'on nous annonce, de quoi déshonorer et ce protestantisme prussien qui vous inspire si mal, au nom duquel vous jetez au Vatican des injures si intempestives, qui vous laisse au cœur des ressentimens si peu chrétiens et si impolitiques, et cette science dont vous êtes si fiers, mais qui ne vous aurait donc servi qu'à réédifier plus sûrement une savante barbarie, et cette malheureuse Allemagne enfin, à laquelle vous prépareriez, ainsi qu'à l'Europe, si elle n'y prenait garde, l'âge « du fer et du sang. »

L'iniquité engendre l'iniquité; mais à chaque nouvelle date elle est toujours plus coupable, parce qu'elle est toujours condamnée à violer de nouveaux progrès accomplis par l'humanité. Croyez-en les nobles pages qu'insérait ici même, il y a quinze jours, M. Vitet: vous vous précipitez dans un excès dangereux. Pensez-vous qu'en ces jours d'innombrables deuils pour nous et pour vous nous n'ayons pas réfléchi à la Némésis divine et songé d'Iéna? Pensez-y également. Les historiens nous disent que la Prusse avait cette fois déclaré follement une guerre pour laquelle elle n'était pas prête; non : en réalité, nous le savons bien, Napoléon avait été l'agresseur. Vainqueur, voyez quel héritage il a laissé à la France! Quant à la Prusse, certes après Iéna, elle était bien abattue, *res exsanguis et jacens;* il ne lui a fallu pourtant que soixante années pour se relever et prendre sa revanche. Prenez donc garde, vous aussi, à de terribles retours. Prenez garde qu'après avoir victorieusement repoussé l'attaque formelle d'un gouvernement insensé, vous ne soyez devenus les vrais assaillans dans une seconde guerre contre une nation qui ne vous était pas réellement hostile, guerre de vengeance et de conquête que le droit nouveau désavoue, et qui ne saurait produire, même à votre profit exclusif, la concorde et la paix.

A. Geffroy.

UN MOIS

AUX REMPARTS

Depuis le 4 septembre, la capitale de la France a été mise en état de défense, et les Prussiens, arrivés en toute hâte sous nos murs, ont vu s'y briser leur élan. En quelques jours, les Parisiens ont armé toutes leurs gardes nationales, les gardes mobiles de la Seine et celles accourues des départemens. Ce qui restait de l'armée régulière, plusieurs milliers de marins de la flotte, plusieurs bataillons de francs-tireurs, ont complété cette armée toute républicaine, décidée à opposer à l'envahisseur une résistance désespérée. Paris, calme, résolu, attend sans crainte le moment de la lutte décisive. Comme nous le disait un militaire expérimenté, jamais, depuis le commencement de la guerre, notre position stratégique n'a été meilleure qu'aujourd'hui. Il nous a été permis de suivre les travaux de la défense sur toute la ligne qui entoure Paris, de visiter quelques-uns des forts détachés, d'explorer les environs de la place et de juger de tous les moyens dont elle dispose pour répondre aux attaques des Prussiens; c'est le résultat de ces excursions, entreprises depuis le commencement du siége, que nous voudrions faire connaître ici, avec la ferme conviction que chacun en tirera un sentiment de réelle confiance dans l'avenir.

I.

Il faut remonter aux siéges les plus fameux des temps anciens, à ceux de Rome et de Constantinople, pour voir tant d'hommes réu-

nis autour d'une ville assiégée, tant d'hommes réunis au dedans. Un autre trait de ressemblance est que l'ennemi a cette fois opéré son invasion à la façon des barbares, et qu'il ne trouve presque plus devant lui que les simples citoyens, transformés tout à coup en soldats pour défendre leurs foyers; mais ceux-ci ont heureusement l'avantage de posséder une double ligne de défense qui paraît désormais infranchissable.

Cette double ligne, on le sait, comprend d'abord les forts détachés, au nombre de seize, auxquels il faut ajouter quelques redoutes; tous ont pour but de parer à une invasion, venue de l'est ou du nord, les points les plus faibles de Paris et aussi les plus menacés, l'ennemi en France ne pouvant guère venir que du Rhin. Au nord donc veillent autour de Saint-Denis le fort de la Briche, sur la rive droite de la Seine, la Double-Couronne du Nord et le fort de l'Est ou de la Courneuve, enfin le fort d'Aubervilliers et différentes redoutes le long du canal de Saint-Denis et du canal de l'Ourcq, qui existaient déjà en 1831. A l'est, ce sont les forts de Romainville, de Noisy, de Rosny, avec les redoutes de Montreuil et de la Boissière entre ces deux derniers; la redoute de Fontenay-sous-Bois, le fort de Nogent-sur-Marne, l'antique forteresse de saint Louis ou château de Vincennes avec son annexe, le fort neuf, construit en 1841; puis les redoutes de la Faisanderie et de la Gravelle, vers la presqu'île et le grand coude que forme la Marne avant d'aller se jeter dans la Seine; enfin le fort de Charenton à la fourche de ce confluent. Au sud sont les forts d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves et d'Issy, qui commandent le cours de la Seine, la vallée de la Bièvre, les routes de Lyon, d'Antibes, de Toulouse et une partie de celles de l'ouest, comme les forts précédemment cités défendent la plaine de Saint-Denis et les routes de Belgique et d'Allemagne, ou, si l'on veut, celles de Dunkerque, de Lille et de Metz. Les hauteurs de Meudon, de Sèvres, de Saint-Cloud, que l'on a eu le tort de regarder trop longtemps comme des fortifications naturelles, que l'on n'a songé que trop tard à fortifier réellement, sont aujourd'hui occupées par l'ennemi, qui s'est dirigé tout d'abord sur ces points, dont il n'ignorait ni l'importance, ni le chemin, l'ayant déjà suivi deux fois, en 1814 et 1815. Reste un seizième fort, et celui-là est une véritable forteresse : on veut parler du Mont-Valérien, cette clé de Paris que M. de Bismarck, avec une franchise qui serait naïve, si elle n'était insolente, demandait à M. Jules Favre comme condition première d'un armistice. Le fort du Mont-Valérien défend une partie des routes de l'ouest, notamment celle de Cherbourg, et commande principalement le passage de la Seine, qui sur ce point se déroule autour du bois de Boulogne, en sortant de Paris, pour se replier

encore sur elle-même vers Saint-Ouen et Saint-Denis. Maître de ce fort, l'ennemi pourrait bombarder la capitale, et s'il avait ses canons Krupp, qui portent à 8 kilomètres, il lancerait jusque sur la place Vendôme ses boulets et ses obus. La Seine, au pied du Mont-Valérien, forme cependant une ligne de fortification naturelle : c'est un vaste et profond fossé rempli d'eau, et entre Saint-Ouen et Auteuil l'ennemi ne pourrait passer le fleuve, pour venir battre à l'ouest notre ligne continue des remparts, que sous le feu concentrique de nos canons.

Il faut entrer dans quelques-uns des forts dont nous venons de citer les noms. A Vincennes, ce vieux château de nos rois capétiens, on retrouve la fortification du moyen âge, aux murs hauts, crénelés, s'élevant de fossés profonds, qui se marie à la fortification plus savante des temps modernes; dont les ouvrages semblent rentrer dans le sol. C'est ce dernier système de fortification dont notre illustre Vauban, coordonnant et complétant les travaux de quelques rares devanciers, a fixé irrévocablement les principes. On entre par un pont-levis directement sur la place d'armes, où les piles de boulets, les canons, les mortiers, les affûts, se pressent de tous côtés. Un peuple de militaires et de charretiers vont et viennent; on est presque étonné de voir s'élever à droite l'élégante église gothique de saint Louis, bâtie sur le même type que la Sainte-Chapelle, à gauche le donjon, modèle de vieille architecture militaire, où plus d'un illustre personnage a été mis sous les verrous.

Par un des escaliers à vis qui règnent au dedans des murs, on arrive sur les remparts de la forteresse, où l'on compte en nombre très rassurant, à tous les angles et le long des courtines, les canons et les mortiers. Du sommet du donjon, la vue sur Paris et la campagne environnante est magnifique : c'est d'abord la plaine de Saint-Maur, où sont installés le tir à la cible, le polygone, le champ des manœuvres, et plus loin le bois de Vincennes avec tous les embellissemens qu'une municipalité dépensière et fastueuse y a créés à si grands frais; ce sont ensuite les hauteurs de Pantin, de Romainville, de Nogent, couronnées de forts, et au-delà la forêt de Bondy où se cachent les Prussiens. Au coude de la Marne, c'est la jolie petite ville de Saint-Maur avec ses canaux et ses écluses, aujourd'hui endormies, avec ses moulins au repos; un peu plus au fond dans les bois, on voit monter verticalement, tant l'air est pur, une fumée bleuâtre et transparente; c'est l'emplacement d'un camp ennemi. Le long de la route qui descend vers la Marne sont nos avant-postes, protégés par les feux de la Gravelle, et partout, dans le bois de Vincennes, le long des immenses allées, on aperçoit des alignemens de tentes et des groupes pittoresques de soldats. Sur

plusieurs points, le bois est abattu, coupé à fleur de terre; on n'a pas eu pitié des plus beaux arbres. Regardez plus loin devant vous; voici maintenant Paris. La grande ville étale devant vos yeux tous ses édifices. A cette vue, qu'en d'autres temps on trouverait magique, l'âme du spectateur se replie aujourd'hui sur elle-même avec tristesse. On se prend à penser que tant d'admirables monumens pourraient demain n'être que des ruines, et l'on compare involontairement l'immuable sérénité de la nature au trouble des heures présentes, car jamais à aucune époque le ciel de Paris ne fut plus beau que dans les jours que nous venons de traverser, jamais il ne se montra aussi doux, aussi serein, aussi clément, comme s'il avait voulu nous faire mieux sentir encore par le contraste la rigueur des événemens.

Presque tous les forts se ressemblent, et qui en a vu un les a vus tous. Portons-nous donc vers le plus important, le plus caractéristique, le Mont-Valérien, puisqu'on peut encore y entrer, et que le pont qui y mène, celui de Neuilly, le seul qui nous reste sur la Seine, n'a pas encore sauté. Après avoir gravi le coteau qui conduit à la forteresse à travers des champs de vigne dévastés, quand on arrive au sommet de ce belvédère dont la hauteur est de plus de 160 mètres au-dessus du niveau de la mer, on jouit du plus splendide panorama qu'on puisse avoir autour de Paris. N'était même les montagnes bleues et l'azur du ciel d'Italie, et surtout les souvenirs historiques, la vue qu'on a du Mont-Valérien vaudrait peut-être celle qu'on admire du haut du Monte-Pincio à Rome ou du San-Miniato à Florence. Ce n'est pas seulement toute la ville qui est ici à vos pieds, c'est toute la campagne jusqu'aux plus extrêmes limites de l'horizon. On mesure le cours de la Seine d'un côté jusqu'au-delà de Saint-Germain, où campe en force l'ennemi, de l'autre jusqu'au-delà de Choisy-le-Roi et Villeneuve-Saint-George, envahis aussi par les Prussiens.

Au-dessous de la citadelle et sous le feu des canons, c'est un véritable bouquet de villages, aujourd'hui presque tous vides ou occupés par l'ennemi. Voici, le long de la Seine, Suresnes, Puteaux, Courbevoie, Asnières, Argenteuil, Chatou, Le Pecq, puis, dans la plaine, Gennevilliers, Colombes, Nanterre, Rueil, La Malmaison, et tout cela vide d'habitans, ruiné, saccagé. Que de travaux n'a-t-il pas fallu, que de générations d'hommes pour préparer tant de belles choses qui sont devenues la proie du vainqueur! Le feu, le plomb, le fer, ont déjà semé ici leurs ravages, et ces lieux, hier si plantureux, si bruyans et si riches, sont devenus presque un désert.

La ligne des forts détachés n'occupe pas moins de 60 kilomètres

ou 15 lieues de circonférence autour de Paris. Cette ligne serait inabordable, et Paris n'aurait pu être investi, si l'on avait en temps opportun terminé les travaux suivans : 1° la redoute de Gennevilliers pour défendre le coude de la Seine entre Asnières et Argenteuil; 2° les redoutes de Montretout près de Saint-Cloud, de Brimborion et des Bruyères près de Sèvres, ainsi que la redoute du château de Meudon, toutes les quatre pour battre des hauteurs et des vallées que le fort du Mont-Valérien ne peut atteindre, et où l'ennemi, caché dans des bois qu'on n'a pas brûlés, se fortifie aujourd'hui tout à son aise; 3° enfin les redoutes de Châtillon et des Hautes-Bruyères, pour compléter les défenses des forts d'Issy et de Vanves, redoutes dont les combats de Clamart ou de Châtillon, et plus tard ceux de Villejuif, de Chevilly et de Bagneux, les premiers malheureux pour nous au début de l'investissement, les seconds restés presque sans résultat, ont démontré l'entière nécessité.

Pourquoi ces différens travaux, sans doute mis à l'étude dès les premiers jours de la construction des forts détachés, reportés depuis des cartons du génie sur le terrain, n'ont-ils pas été poussés avec plus d'activité lorsque la guerre a été décidée avec l'Allemagne? Comment a-t-on pu laisser l'ennemi s'en rendre maître, si bien qu'il peut aujourd'hui les retourner contre nous? C'est qu'il y a eu là, comme en bien d'autres cas, oubli coupable, impardonnable incurie, négligence incompréhensible. Ce n'était pas d'ailleurs au dernier moment qu'il fallait songer à des travaux si importans. Pour des esprits clairvoyans, la guerre entre l'Allemagne et la France devenait presque inévitable à une date plus ou moins rapprochée, dès l'instant où on laissait, en 1863, la Prusse seule vider avec l'Autriche la question du Danemark. En 1866, après Sadowa, la lutte était encore plus imminente; c'est alors qu'il eût fallu décréter d'urgence la création des forts et des redoutes. « Il faut deux ans pour construire un fort en maçonnerie, » nous disait un officier du génie; or il y avait deux mois à peine que ces travaux avaient été commencés quand l'ennemi est venu s'en emparer!

Le 18 septembre, la veille de l'arrivée des Prussiens sous Paris, nous visitions la redoute de Brimborion. Le peuple, avec cet instinct qui trompe si rarement les masses, avait déjà déserté Sèvres, et même, de l'autre côté de la Seine, Billancourt et Boulogne, si bien protégés cependant par le Mont-Valérien, par le fleuve, par la ligne des fortifications qui va du Point-du-Jour à Passy. Bien que ces deux villages fussent ainsi à couvert des Prussiens qui s'avançaient vers Paris, ils étaient depuis plusieurs jours entièrement vides. Nous étions presque seul sur la route, personne nulle part, si ce n'est dans les champs quelques retardataires arrachant à la

hâte çà et là quelques pauvres légumes à moitié mûrs; partout des fenêtres fermées, nul habitant sur le seuil des maisons, un silence de mort! Nous passâmes sur le pont de Sèvres, miné et prêt à sauter. Monté sur la hauteur de Brimborion, je vis quelques ouvriers qui remuaient nonchalamment des terres, écrêtant une ancienne carrière, et quelques forestiers qui coupaient des bois. A peine y avait-il trace de fossés, de talus; il eût fallu encore un mois ou deux pour terminer passablement cet ouvrage, en faire ce qu'en terme de métier on nomme une *fortification passagère*, et aucun officier n'était là pour animer, pour commander les travailleurs. Nous voulûmes pousser plus loin, au moins jusqu'à Meudon. Dans le bois, quelques zouaves débandés venaient de tuer un cerf, et, embarrassés de sa ramure, nous l'offrirent. Ces maraudeurs étaient les dignes avant-coureurs de ceux qui devaient bientôt fuir à Clamart. « N'allez pas plus loin, nous cria un cocher qui passait, je viens de voir les uhlans; ils ont tiré sur moi, » et il nous montra une balle logée dans le moyeu d'une de ses roues. En effet, des femmes, des enfans, pâles, émus, échappés des localités voisines, fuyaient devant l'ennemi. Le lendemain matin, dès l'aube, les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge, tonnaient; on se battait à Clamart, à Châtillon, sans beaucoup d'honneur pour nos armes, les ponts de Sèvres et de Billancourt sautaient, et les Prussiens occupaient les hauteurs de Clamart, de Meudon, de Sèvres, de Saint-Cloud, et avec elles les informes redoutes dont il a été parlé.

Meudon, Sèvres, Saint-Cloud! ces noms n'auraient-ils pas dû depuis bien longtemps retentir comme autant d'avertissemens de sinistre augure aux oreilles de notre comité des fortifications? Sur ces mêmes hauteurs de Brimborion, où nous nous promenions tout à l'heure, il existe au milieu des arbres un château à moitié achevé, dont les fondations datent d'une autre époque, et sont peut-être les mêmes que celles de la villa de la Pompadour. Dans un des angles de ces vieux murs, nous avons vu deux boulets incrustés, et au-dessus cette date, gravée en gros caractères : *3 juillet 1815*. Un Prussien avait acheté ce terrain quelque temps avant la guerre actuelle. *Brimborion*, ce nom lui avait plu comme autrefois *Sans-Souci* au roi Frédéric. Il avait dessiné là une façon de villa et de parc qu'il se proposait sans doute de livrer à ses compatriotes pour s'y fortifier, quand la guerre aurait éclaté et amené les Prussiens sous Paris. C'était, il faut le croire, un de ces nombreux espions que la Prusse, de si longue date, avait lâchés parmi nous. La guerre est venue plus tôt qu'on ne pensait, et le Prussien, exproprié par le génie, a décampé il y a deux mois. Aujourd'hui il est peut-être retourné chez lui, et cueille au milieu des canons allemands les dernières fleurs de son jardin, les derniers fruits de son verger.

II.

Autrefois les murailles d'une ville fortifiée s'élevaient de terre, hautes, crénelées, munies de distance en distance et surtout aux angles de tours épaisses, rondes ou carrées. Les Romains et après eux les peuples du moyen âge avaient rendu aussi parfait que possible ce mode de défense. C'était le temps des archers et des machines de guerre lourdes, compliquées. Sur les assaillans, on jetait des pierres, de l'huile bouillante. Ceux-ci battaient les murs avec leurs énormes catapultes. Depuis l'application perfectionnée de la poudre et la formation de l'artillerie au XVIe siècle, tout a changé : les murailles sont devenues rentrantes et se sont pour ainsi dire cachées en terre, à fleur du fossé, pour échapper le plus possible à l'atteinte du canon. Au lieu de fortifications élégantes, élancées, on a eu de gros murs trapus en ligne droite ou courtines, offrant de distance en distance des parties anguleuses, avancées ou bastions (1).

La ligne continue des fortifications de Paris, séparée par une distance moyenne de 3 kilomètres des forts détachés, se développe sur 36 kilomètres ou 9 lieues de tour. Elle présente sur cette longueur quatre-vingt-quatorze bastions et soixante-deux portes, poternes ou passages, les uns aujourd'hui murés et crénelés, les autres armés de ponts-levis qu'on ferme toutes les nuits. L'enceinte commence à l'est au bord de la Seine, à la porte de Bercy, et, montant en ligne droite, coupe l'avenue de Vincennes, enserre Charonne et Belleville, puis les buttes Chaumont avec La Chapelle et La Villette. Au nord, elle défend Montmartre, les Batignolles et les Ternes, laissant la fameuse butte de Montmartre (2) bien avant en-deçà des murs. A l'est, l'enceinte couvre Passy et Auteuil, en s'étendant tout le long du bois de Boulogne, et vient traverser la Seine au Point-du-Jour. Au sud enfin, elle enclôt les quartiers de Grenelle, Vaugi-

(1) Le mot *bastion* vient de l'italien *bastione*, tour fortifiée, et le mot *courtine* de *cortina*, rideau. Le talus maçonné des bastions et des courtines se nomme *l'escarpe*, et ce mot vient également de l'italien *scarpa*, talus. Il serait facile de retrouver beaucoup d'autres mots italiens dans le vocabulaire des fortifications : ainsi *gabbione*, grosse cage, gros panier d'osier, d'où nous avons fait *gabion*. Les Italiens, au XVIe siècle, ont été les maîtres de l'Europe dans l'art de bâtir des forts et de les assiéger par l'artillerie; Michel-Ange a précédé Vauban.

(2) Sur cette butte, on a établi un observatoire, un sémaphore et deux batteries de marine, comprenant en tout treize canons, quelques-uns d'un poids de 9,000 kilogr. et d'une portée de 8 kilomètres. Ces deux batteries peuvent aisément balayer toute la plaine de Saint-Denis. La butte Chaumont est également munie d'une batterie de six canons.

rard, Montparnasse, le petit Montrouge, Mouffetard, les Gobelins, en revenant sur la Seine à la porte dite de la gare d'Orléans, juste sur la rive opposée à celle d'où nous sommes partis. Les ponts du chemin de fer de ceinture, au Point-du-Jour et à Bercy, ont été muraillés sous leurs arches extrêmes et crénelés. Ils ne sont l'un et l'autre que très faiblement en arrière de la ligne des fortifications, interrompue seulement sur ces deux points, de telle sorte qu'on peut dire que cette ligne est en réalité continue. Des canonnières blindées, des batteries flottantes, stationnent d'ailleurs sur ces deux endroits de la Seine, et peuvent pousser des reconnaissances d'une part en amont, d'autre part en aval du fleuve. Au Point-du-Jour, on a réuni à la petite flottille la fameuse canonnière Farcy, dont le canon, se chargeant par la culasse, capable d'évoluer sur lui-même, pourrait porter jusqu'à la distance de 9 kilomètres des boulets de 150 kilog., et pèse avec son affût le poids énorme de 22 tonnes.

Quand on examine sur la carte un plan de Paris, on voit qu'il a une forme à peu près circulaire dont le centre est entre le Louvre et l'Hôtel de Ville. Si de ce centre on dirige des rayons vers la circonférence formée par la ligne des remparts, on partage le cercle en différentes parties ou secteurs. Tel est le nom qu'on a donné à chacune des divisions de l'enceinte mise sous la surveillance d'un commandant spécial. L'enceinte comprend neuf secteurs, dont chacun est composé de dix à onze bastions en moyenne, et porte avec son numéro d'ordre la désignation du quartier principal qu'il enclôt. Aux commandans de secteur, généraux ou amiraux, sont attachés un certain nombre d'officiers, et la place de Paris, sous le commandement en chef du général Trochu, concentre à son tour tout le service des secteurs.

Les six premiers secteurs (du n° 1 au n° 6) sont situés sur la rive droite de la Seine; les trois autres secteurs (du n° 7 au n° 9) sont sur la rive gauche. A chaque secteur sont attachées les gardes nationales de tous les quartiers dont elles dépendent, et le service des remparts est fait, partie par ces gardes nationales, dont les hommes sont appelés à tour de rôle, partie par les gardes mobiles déversées dans les divers secteurs. Des gardes forestiers, des douaniers, d'anciens agens de police, tous embrigadés, différens corps de francs-tireurs, des canonniers de l'armée régulière, de la marine, enfin des canonniers volontaires, font aussi le service des remparts. Nous ne parlons pas des officiers de l'artillerie, du génie, des ingénieurs de l'état, des ingénieurs civils et des officiers de marine commissionnés, qui sont employés dans les différens secteurs sous la direction immédiate du général ou de l'amiral commandant en chef.

C'est une physionomie curieuse que celle des murs de Paris de-

puis le 19 septembre. Quelques semaines auparavant, le génie militaire, mis en éveil par nos récens revers, avait déjà paru sur l'enceinte et entamé avec la pioche ces talus gazonnés durcis par le temps, et que les hommes d'état si bien inspirés qui les avaient fait décréter n'auraient jamais cru devoir servir leur vie durant. Le travail allait lentement, les entrepreneurs qui l'avaient souscrit à prix fait prenaient leur temps : l'ennemi semblait encore si loin! D'aucuns disaient que Paris ne résisterait pas, et que toute la peine qu'on se donnait était absolument inutile. D'autres se flattaient que la paix allait se faire, et comme après le désastre de Sedan il semblait que la guerre ne fût plus possible, puisque le principal auteur de cette malheureuse lutte avait été fait prisonnier, on craignait, en mettant en état de défense les fortifications de Paris, de dépenser beaucoup d'argent en pure perte. Nos gouvernans oubliaient à plaisir l'axiome latin qui recommande de préparer la guerre quand on veut la paix, et ils se berçaient de l'idée que la paix serait faite. Ils ignoraient que l'audace du vainqueur n'avait pas de bornes, et ne comptaient pas sur le voyage sans résultat de Ferrières. Tout a changé depuis que l'ennemi nous a dicté des conditions inacceptables, et les remparts sont encore aujourd'hui couverts de terrassiers, de maçons, de charpentiers, d'ouvriers de toute sorte; mais tant a été grande l'animation, tant a été vif l'entraînement de tous, que l'œuvre est à peu près partout achevée, et que la toilette du rempart est finie. L'ennemi maintenant peut venir battre nos murailles : nos canons, nos mortiers, nos mitrailleuses, tous nos obusiers sont en place (1). Les parapets sont armés de sacs à terre disposés en créneaux; les abris, les poudrières, la voie ferrée militaire, les ambulances, les barricades, sont installés; les affûts sont protégés par des gabions et des tonneaux bourrés de sable sur lesquels viendront s'amortir les obus ennemis. Le bois de Boulogne a été impitoyablement coupé sur une grande étendue tout le long du rempart de Passy et d'Auteuil; mais on a laissé en terre tous les troncs, qui ont été effilés par le haut, et çà et là réunis par de gros fils de fer formant avec les abatis autant d'obstacles pour les assiégeans.

A nos portes, toutes armées de ponts-levis et gardées par de rigides et inflexibles portiers-consignes, sont établis des chausse-

(1) L'armement complet de nos forts et de nos remparts (non compris l'artillerie de réserve) suppose au moins dix-huit cents ou deux mille bouches à feu, dont mille pour l'enceinte, — environ dix par bastion. Toutes ces pièces peuvent d'ailleurs se déplacer facilement et être portées en grand nombre vers les points qui seront les plus menacés par le feu de l'ennemi.

trapes, des piquets, des chevaux de frise, des trous de loups, des palissades, des embûches de toute sorte qui rappellent les procédés des anciennes guerres. Si nos fossés n'ont pas été comblés d'eau, ni, comme on nous l'avait promis, munis de fascines imbibées de pétrole qu'on aurait enflammées sous le pied des assiégeans, les abords de nos ponts-levis n'en sont pas moins défendus encore par des mines, des torpilles, des amas de matières explosibles cachés sous terre, et que l'étincelle voltaïque permettra d'allumer sûrement et instantanément lorsque le moment sera venu. Si l'ennemi se présente la nuit par surprise, nous avons partout des phares, des lumières électriques pour trahir sa marche, même à 1 kilomètre, et quand il sera près de la brèche, des pompes à pétrole projetant à 50 mètres une flamme homicide qui brûle encore à une distance deux fois plus grande et fait sentir ses terribles effets sur plusieurs mètres carrés d'étendue. Voilà ce que Paris a fait, depuis un mois à peine, pour se défendre; voilà ce que les Parisiens ont accompli, réduits presque à leur seule initiative.

Il y a dans chaque secteur une vie, une animation d'excellent augure. Presque partout, auprès des remparts, les habitans ont disparu; le militaire, le soldat-citoyen, ont remplacé le paisible bourgeois. Là où demain peut-être le fusil et le canon vont parler, le rentier oisif a déserté ses jardins, sa villa. Par suite des réquisitions qu'autorisent l'état de siége et les coutumes militaires, une partie de ces demeures ont ouvert leurs portes aux défenseurs de la patrie, et plus d'une élégante maison de Passy par exemple abrite aujourd'hui des groupes d'officiers, des postes de la garde nationale, des services divers. Ici est installé le sémaphore, là le télégraphe; ailleurs sont les bureaux du génie ou ceux de l'artillerie. Le château de la Muette a donné asile à l'état-major du 6e secteur, et sous les ombrages princiers de cette splendide demeure, qui a vu tour à tour passer le régent, Louis XV et Marie-Antoinette, campent aujourd'hui les soldats de la république. Le génie civil est venu à son tour, au nom de la commission des barricades, s'installer dans le parc de la Muette, y bouleverser les terres, y couper une vieille allée de tilleuls qui gênait la défense. L'enceinte de cette vaste propriété est aujourd'hui fortifiée, bordée de talus et de fossés. Comme leurs pères, aux fermes d'Hougoumont et de la Haie-Sainte, à Waterloo, nos soldats comptent faire sur ce point une résistance désespérée à l'ennemi, et lui en disputer pied à pied la position, si tant est qu'il arrive jusque-là. Non loin du château, sous des arbres qui appartinrent un jour au Ranelagh, sont campés pittoresquement les mobiles; ceux de Bretagne, calmes, silencieux, portent à leur képi l'hermine nationale; ceux de l'Hérault, plus bruyans, enton-

nent chaque soir des chœurs avec un ensemble merveilleux. Les orphéons de la province sont venus jusqu'à nous avec ses valeureux enfans. Voici maintenant les mobiles de la Marne, à l'air non moins martial que leurs camarades du midi ou de l'ouest. Çà et là des feux de bivouac, des tentes alignées, des tables dressées en plein air, où mange tout ce monde, à côté de cantines improvisées. Des cantines, il y en a partout; elles avaient inondé, tout autour de l'enceinte, le chemin de ronde, si bien que des commandans sévères, stricts observateurs de la discipline, ont dû les reporter à quelques cents mètres plus loin.

A l'état-major du secteur, la vie est plus paisible, moins accidentée; mais là encore tout le monde s'entend, et malgré la diversité des rangs, des âges, des professions, aucune division n'a lieu. Chacun vit en bonne intelligence avec son voisin, chacun n'a qu'une idée : chasser au plus vite l'ennemi. Ici, comme sur bien d'autres secteurs, la marine est en majorité. La marine a tout donné à la défense de Paris : ses braves combattans, amiraux, officiers, matelots, son admirable système de signaux, son incomparable artillerie. Dès le premier jour, elle est accourue et n'a pas marchandé ses services. Six des forts, six des secteurs sont commandés par ses officiers (1). Tous les sémaphores, à Montmartre, au Mont-Valérien, à Passy, à Issy, à l'Opéra, lui sont confiés. Ses canonniers, par la justesse de leur tir, sont déjà devenus légendaires, et après le siége le peuple parlera d'eux comme en d'autres temps, après Sébastopol, après Solferino, il parlait du zouave. Au Point-du-Jour, hier l'un des endroits les plus faibles, les plus accessibles de la défense, aujourd'hui l'un des mieux fortifiés, on a dressé plusieurs gros canons de la marine. « Quand vous entendrez aboyer ces dogues, vous pourrez être sûr qu'il fera chaud ! » nous disait l'officier commandant cette batterie.

Terminons ce chapitre par un trait qui fera rougir un peu nos fuyards. Bien que le voisinage des remparts ne soit pas en ce moment tout à fait agréable pour de paisibles rentiers, il ne faudrait pas croire cependant que tous ont déserté. Dans une magnifique villa de Passy demeure une dame âgée, seule avec un nombreux domestique. La maison est riche, d'un grand style, pleine d'objets d'art du plus haut prix. Au bout du jardin passe la rue du Rempart. Sur le toit, on a, pendant plusieurs jours, installé le sémaphore du secteur, et comme à un certain moment on craignait

(1) Ces secteurs sont ceux qui portent les nos 4 à 9; les forts, ceux de Romainville, Noisy, Rosny, Ivry, Bicêtre et Montrouge. L'amiral La Roncière a concentré dans ses mains ce dernier service et délégué chacun des forts à des capitaines de vaisseau.

une attaque, les matelots ont transformé ce toit en une véritable forteresse; ils s'y sont retranchés derrière des sacs à terre, du côté de l'enceinte, et ont placé leurs carabines près d'eux. La bonne dame ne s'est point émue. — « Comment, madame, vous ne craignez rien, vous ne partez pas, vous ne mettez pas même à l'abri tant de choses précieuses, quand tout le monde a déménagé autour de vous? » lui demandait un brave marin étonné de tant de courage. — « Monsieur, répondit-elle, je suis bien dans ma maison, et j'y reste! »

III.

Ainsi Paris qui ne devait pas résister, qui devait ouvrir ses portes, comme on disait il y a deux mois, après le désastre de Sedan, Paris a démenti toutes les prophéties des alarmistes, et s'est mis si bien en défense qu'il s'est rendu presque inabordable. L'esprit des habitans s'est élevé à la hauteur de la situation, et tout a été suspendu dans la vie quotidienne, sauf la pensée de la défense et la résolution de refouler l'envahisseur. Depuis six semaines, l'ennemi a investi la capitale; il a, en essuyant tour à tour le feu de tous ses forts, pu s'assurer de toutes les conditions de la résistance. Hier encore 27 octobre, les remparts de Paris, tonnant pour la quatrième fois, et avec eux le fort du Mont-Valérien, canonnaient à toute volée les ouvrages de Sèvres et de Saint-Cloud. Les canonnières et batteries flottantes de la Seine, au Point-du-Jour, ont maintes fois jeté dans le bois de Meudon des boulets, de la mitraille, des obus, et démoli des positions qu'on fortifiait. Issy a joint ses feux à celui des canonnières. A Vanves, Montrouge, Bicêtre, Ivry, Charenton, nos forts ont protégé nos soldats et bombardé l'ennemi aux combats de Châtillon, de Villejuif, de Chevilly, de Bagneux. A leur tour, les forts de Nogent, Rosny, Noisy, Romainville, Aubervilliers, ont tiré dans plusieurs rencontres ou envoyé des boulets isolés contre les bois voisins. Les forts de Saint-Denis, la Double-Couronne, le fort de l'Est, se sont mêlés à ces concerts, le fort de la Briche lui-même a plusieurs fois tonné. Seules, les batteries de Montmartre, des buttes Chaumont, et peut-être aussi celles de Vincennes ne se sont pas encore fait entendre; elles réservent leurs munitions pour d'autres momens.

Devant une telle attitude de nos forts, et prévenu sans doute par ses espions que la ville est décidée à se défendre à outrance, l'ennemi hésite et cherche à deviner, inquiet, incertain, où est le meilleur point d'attaque. Sera-ce le Point-du-Jour, dont on a tant

signalé récemment la faiblesse relative, et par où les Prussiens eux-mêmes, dans des écrits publiés depuis dix ans, avaient annoncé qu'ils entreraient presque sans coup férir dans Paris? Mais ce lieu est mis aujourd'hui dans un tel état de défense, il est si bien armé, si bien couvert du côté de la Seine par nos batteries flottantes, que les Prussiens ne sauraient songer désormais à nous attaquer par là. Du côté du Mont-Valérien, il n'y faut guère songer non plus. Cette forteresse est une véritable place forte, et il faudrait en faire le siége régulier; mais le Mont-Valérien est entre deux bras de la Seine que l'ennemi de ce côté n'a pas franchie en nombre, et aucune parallèle n'a été encore ouverte au pied de la montagne. Sur tous les autres points, même hésitation, même recueillement des envahisseurs. Que méditent-ils donc?

Quand on veut faire le siége régulier d'une ville, d'une place quelconque, on commence autant que possible par l'investir entièrement, c'est-à-dire par en interrompre toutes les communications avec le dehors, de manière que la place assiégée ne puisse recevoir ni vivres, ni munitions, ni secours, ni nouvelles d'aucune sorte : c'est ce que les Prussiens viennent de faire si résolûment autour de Paris. Ensuite on ouvre à portée de canon, sur un côté de la place, celui qu'on juge le plus faible pour la défense, une tranchée circulaire dont la concavité est tournée vers le point à attaquer. Le long de la tranchée cheminent les hommes qui l'ouvrent, protégés dans leur travail par les déblais qu'ils rejettent à côté d'eux, et par des gabions bourrés de terre; autour de ces gabions, on établit les embrasures des batteries, et l'on commence à tirer sur la place. De divers points de la tranchée ainsi ouverte, on s'avance en même temps perpendiculairement à la première direction, par des boyaux en zigzags, pour éviter les feux d'enfilade de l'ennemi, et à 300 mètres environ du premier fossé on en creuse un deuxième de direction parallèle, d'où le nom qu'on donne à ces sortes de travaux. Sur la seconde parallèle, on installe de nouvelles batteries, d'où l'on continue à canonner les remparts et à bombarder la place en y jetant des boulets, des obus, de la mitraille, des fusées incendiaires. Pendant ce temps, on procède à l'ouverture de la troisième parallèle comme on a procédé à celle de la seconde, et c'est alors que sur la place assiégée, serrée de très près, canonnée, bombardée à outrance, la brèche est définitivement ouverte et l'assaut donné. On n'arrive pas là sans peine; il faut tirer plusieurs centaines de coups de canon sur les remparts pour y ouvrir une brèche de quelques mètres de largeur. Alors il arrive de deux choses l'une : ou les assiégés ont fait avec toutes leurs forces une dernière sortie désespérée qui culbute définitivement l'ennemi, ou ils finis-

sent par se rendre, épuisés par les maladies et la famine, car des siéges ainsi conduits durent d'ordinaire plusieurs mois; ils duraient autrefois des années, mais avec les progrès de l'artillerie contemporaine, avec les armes à longue portée et les formidables engins à destruction dont aujourd'hui l'on dispose, la durée d'un siége est considérablement réduite.

C'est pendant que se fait le siége par l'application de ces moyens que les assiégés font des sorties pour détruire les ouvrages de l'ennemi. La nuit est propice à ce genre d'attaque. Le jour, on se canonne mutuellement. Les assiégeans font quelquefois aussi des attaques de vive force, et essaient de pénétrer dans la place avant d'en avoir terminé le siége régulier. On tente de franchir une porte, on cherche avec des fascines à combler les fossés, avec des échelles à gravir les remparts; mais ces moyens sont aujourd'hui bien surannés, et ne peuvent plus s'employer d'ailleurs que pour des places de troisième ordre.

Si c'est surtout pendant la nuit que l'assiégé fait des sorties, c'est aussi ces heures d'ombre et de mystère que choisit d'habitude l'assiégeant pour rétablir ses travaux détruits. On cite sous ce rapport un exemple curieux, celui des Russes à Sébastopol, qui, plusieurs fois en une seule nuit, entre autres au Mamelon-Vert, refirent des ouvrages ruinés la veille par les Français et réapparaissant dès le lendemain aux yeux des assiégeans stupéfaits. L'emploi de la lumière électrique, de grosses fusées éclairantes ou pots à feu, a pour but de gêner dans ce cas l'ennemi; on ne peut cependant l'empêcher tout à fait.

L'attaque d'une place par les procédés que nous venons d'indiquer constitue ce qu'on nomme un siége en règle. C'était ainsi que procédaient toujours les anciens maîtres dans l'art militaire, et Condé et Turenne ont conduit plus d'un siége de ce genre. Le siége de Gênes, si vaillamment soutenu par Masséna, est resté fameux. Le siége de Rome en 1849 et celui de Sébastopol, qui ne fut pas cependant un siége complet, puisque la ville put tout le temps se ravitailler du côté que nous n'avions pas investi (1), sont deux exemples récens de siéges réguliers. Citons encore celui de notre héroïque Strasbourg, où l'ennemi aurait bien dû s'inspirer, en bombardant et en incendiant la ville, des mesures de précaution que les Français s'imposèrent à Rome, non-seulement pour ne brûler ni détruire, mais même pour n'endommager aucun monument. On a beau faire

(1) C'est pour cela que Sébastopol a pu résister si longtemps, onze mois. L'armée assiégeante était de 200,000 hommes avec huit cents bouches à feu. On ouvrit les trois parallèles avant de donner le dernier assaut, celui de la tour Malakof.

le siége d'une ville, certains édifices et certains établissemens sont de telle nature qu'ils n'appartiennent ni à l'assiégé ni à l'assiégeant : ils sont à l'humanité tout entière, et ceux-là, le droit des gens dit qu'il faut à tout prix les respecter; mais il est de prétendus héros modernes qui semblent briguer la gloire des anciens conquérans, et que les lauriers du calife Omar empêchent sans doute de dormir.

Devant les difficultés de tout genre et les longueurs d'un siége régulier comme serait celui de Paris, on comprend que les Prussiens hésitent, et qu'ils n'aient encore rien commencé de ce côté, au moins ostensiblement. On ne peut dire que leurs canons ne sont pas encore arrivés, et que les siéges de Toul et de Strasbourg retiennent leurs officiers du génie. Leurs canons, par ces derniers temps d'une clémence exceptionnelle, ils ont eu cent fois le loisir de les amener, et quant à leurs ingénieurs, ils sont certainement devant nos murs, occupés sans doute à des entreprises dont il est difficile d'apprécier l'importance. Faut-il donc croire que les Prussiens n'attaqueront pas Paris par les procédés ordinaires, qu'ils ne feront ni le siége en règle de nos forts, ni celui du Mont-Valérien, qui, une fois pris, leur ouvrirait la capitale, ni celui des forts du sud, de l'est ou du nord? Sur ces points, il faudrait d'ailleurs, comme les forts se suivent à des distances très rapprochées, prendre au moins deux forts contigus ou séparés par un seul, avec lesquels on ferait taire les feux de celui-ci. Maître de ces positions, on canonnerait l'enceinte pour y ouvrir la brèche, on bombarderait la ville pour l'épouvanter, l'incendier peut-être; mais comment prendre ces deux forts, sinon le Mont-Valérien lui-même? Ici, on aurait à faire un siége mathématique comme celui d'une véritable place forte, car la plupart de nos forts détachés ont cette importance, et l'ennemi ne semble pas vouloir se plier à cette nécessité.

Ainsi les Prussiens ne paraissent pas se disposer à faire le siége régulier de Paris, en quoi d'ailleurs ils sentent bien qu'ils ne réussiraient guère. Pourquoi alors, dira-t-on, ces travaux qu'ils font en tant de localités, notamment dans les bois qui dominent au sud-ouest toutes les hauteurs de la Seine? Ces travaux sont pour la plupart des retranchemens où ils comptent, assure-t-on, prendre leurs quartiers d'hiver, et se défendre contre une attaque de vive force venant soit de Paris, soit de la province. De ces ouvrages, l'ennemi se propose sans doute aussi de bombarder et nos remparts et la ville elle-même, au moins ses quartiers les plus rapprochés de l'enceinte. De Meudon, de Sèvres, de Saint-Cloud, les bombes prussiennes atteindraient facilement Passy et Auteuil; les boulets, les obus, les projectiles incendiaires, iraient même tomber plus loin. Y a-t-il là de quoi nous effrayer sérieusement? Non en réalité, et l'ennemi, si nous savons faire bonne contenance, ferait beaucoup de

bruit pour peu de mal peut-être. Contre les incendies, nous avons nos courageux pompiers. La plupart de nos maisons, qui sont bâties en pierres de taille, n'ont presque rien à craindre des obus; quelques constructions moins solides ou plus exposées, quelques toits seraient effondrés. En descendant aux étages inférieurs, même dans les sous-sols, dans les caves, on se mettrait sûrement à couvert. On dépaverait d'ailleurs les rues non macadamisées où pourraient tomber les projectiles. Par des amas de terre ou de sable étendus sur le plancher des étages supérieurs, on préviendrait la chute des boulets à travers ces planchers mêmes, et on atténuerait ainsi le dommage. Des guetteurs énergiques, infatigables, jetteraient sur les obus et les projectiles enflammés des seaux d'eau ou des couvertures. Somme toute, un bombardement n'a rien qui doive nous alarmer outre mesure; nous pouvons être sûrs qu'il n'entraînera que peu d'accidens pour les personnes, peu de dégâts aussi pour nos maisons et nos édifices, grâce à la manière dont Paris est construit, grâce encore à l'immense étendue de la ville. Le bombardement contribuerait du reste à exaspérer les citoyens, et certainement les Parisiens déploieraient devant ce mode barbare d'attaque la même résolution, la même ténacité que les Lillois en 1792, qui forcèrent les Autrichiens à se retirer.

Mais, selon toute apparence, ce n'est ni par une attaque régulière ni par un bombardement que les Prussiens comptent réduire Paris, et le blocus auquel nous sommes soumis depuis six semaines, sans que l'ennemi ait encore fait une véritable démonstration offensive, indique suffisamment l'intention de prendre la ville par la famine. — Dans ses circulaires diplomatiques, M. de Bismarck ne craint pas d'ailleurs de l'annoncer au monde; des « centaines de milliers de morts » s'ensuivront, dit-il, et il rend responsables de tous ces maux ceux qui veulent défendre leurs foyers! Vit-on jamais un pareil renversement d'idées morales? Le seul homme qui n'aurait rien à se reprocher devant sa conscience et devant l'histoire serait celui qui a refusé toute base de négociation et de paix possible, qui réduirait une ville de deux millions d'âmes à résister jusqu'à la mort!

L. SIMONIN.

ULTRIX POESIS

Les Châtimens, par M. Victor Hugo.

1 vol. in-18; Hetzel, Paris 1870.

Deux Bonaparte ont occupé le trône par un coup d'état, s'y sont maintenus par la force ou la ruse, en ont été précipités par leur folie. Par une rencontre singulière, tous deux ont eu un poète éminent pour les accuser ou les maudire; tous deux ont trouvé dans le témoin qui dépose contre eux le tempérament approprié à sa mission de vengeance : l'un, qui était grand malgré ses fautes et ses crimes, a été jugé par un talent de haute race et de noble attitude; l'autre, dont la carrière aventureuse, ambiguë, a été couronnée par une fin misérable, est la victime et la proie d'un génie énergique à l'inexorable colère, aux invectives violentes. Chateaubriand a élevé la voix dans le silence universel pour flétrir le guet-apens d'Ettenheim et le meurtre nocturne des fossés de Vincennes; il est sorti du chœur des panégyristes salariés, il s'est éloigné du meurtrier couronné et de la contagion du sang, dont le grand capitaine portait la tache indélébile. En se présentant comme l'adversaire unique du dictateur pendant sa vie et de sa mémoire après sa mort, Chateaubriand s'est exposé au reproche de s'être égalé à celui qui avait fait trembler les rois et les peuples. Avec quelle force Victor Hugo, ayant à peine traversé la frontière, a jeté aux quatre vents de l'Europe le cri de sa protestation contre le 2 décembre, tout le monde le sait, même ceux qui n'ont pas lu les pages enflammées que traçait le poète soit au pied du beffroi de Bruxelles, soit dans le concert mugissant des vagues de la Manche. Tant que le puissant accusé siégeait aux Tuileries, dont l'armée, soutenue par huit millions de

suffrages, lui avait ouvert les portes, tant que le vengeur, séparé du monde, exhalait sa menace inutile dans la prison qu'il s'était faite au milieu des rochers, dans cette île qu'il avait choisie pour être une Patmos, et qui pouvait pour lui devenir une Sainte-Hélène, il a été permis de penser que son entreprise était orgueilleuse, et que l'illusion était bien grande de se croire de la taille d'un tel ennemi. Qui n'aurait adressé à l'écrivain, armé seulement de sa plume et flanqué de ses hémistiches, le même reproche que l'on a souvent fait à Chateaubriand? Eh bien! l'événement a justifié la prétention du poète : il avait bien jugé son ennemi. S'il a beaucoup présumé de ses vers, les faits sont pour lui; il lui faudrait une mesure d'humilité au-dessus de la nature humaine pour ne se croire pas vainqueur. L'objet de ses invectives s'est mis de lui-même au niveau de cette outrageuse satire. Les lecteurs que de telles attaques rebutaient sont obligés de reconnaître que la haine de l'auteur était plus clairvoyante que leur modération.

Disons-le sur-le-champ, ce que nous admirons le plus dans *les Châtimens*, ce n'est pas la guerre acharnée contre la personne du dictateur, elle se comprend, elle se justifie même sous la plume de l'exilé : elle n'est pas la partie la plus intéressante de cette formidable satire. La poésie ne saurait se passer d'élévation, même dans ses vengeances les plus passionnées. De cette hauteur où elle se place, elle parle à l'humanité, non pas seulement à un parti, elle châtie au nom de la justice et en doit conserver la dignité; elle laisse de côté les rancunes ou les haines qui mettent les armes aux mains des adversaires politiques et plaide sa cause au tribunal de la patrie. C'est ainsi que les griefs de l'exil s'ennoblissent, et que tous les hommes, quel que soit leur drapeau, pourvu qu'ils aient un cœur, accordent leur sympathie aux opprimés. C'est ainsi que le vers grandit, qu'il force l'attention des indifférens, qu'il pénètre dans la conscience de l'ennemi le plus obstiné. Il y a dans le livre de Victor Hugo une admirable veine que nous préférons de beaucoup à tout le reste malgré les innombrables beautés dont l'ouvrage est rempli. C'est la source d'où il a tiré par exemple les pièces de *Carte d'Europe*, *au Peuple*, *Souvenir de la nuit du 4*, ou celles qui commencent par ces vers : « puisque le juste est dans l'abîme, » — « ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, » et beaucoup d'autres, parmi lesquelles il faut ranger les chansons. Malgré des passages qui détonnent et ramènent trop souvent la passion outrée à laquelle l'auteur s'est abandonné, ces morceaux ne nous forcent pas de nous souvenir que le merveilleux talent de l'écrivain est lié à un parti. Des poésies de ce genre gagnent les âmes de tous, parce qu'elles arrachent des larmes ou qu'elles vengent la justice outragée. La plus belle de toutes, l'œuvre sans contredit la plus excellente du recueil entier, est *l'Ex-*

piation. C'est par des traits de cette fierté que Victor Hugo se venge noblement. Plus la pensée est élevée dans cette superbe composition, plus il accable celui qu'il déteste. Quand les coups partent de si haut, ils ressemblent à la foudre et frappent bien plus sûrement que les fureurs d'une muse qui s'oublie; alors la colère du poète a quelque chose de la majesté du destin.

Napoléon Ier, tout glorieux qu'est son nom, a commis un attentat contre les lois le 18 brumaire, et l'auteur suit dans la carrière du capitaine la progression des peines qu'il supporte. C'est d'abord la retraite de Russie et « l'immense armée trouvant dans la neige un immense linceul. » L'empereur est frappé pour la première fois.

Il était comme un arbre en proie à la cognée.
Sur ce géant, grandeur jusqu'alors épargnée,
Le malheur, bûcheron sinistre, était monté,
Et lui, chêne vivant, par la hache insulté,
Tressaillant sous le spectre aux lugubres revanches,
Il regardait tomber autour de lui ses branches.

La douleur est poignante, le malheur sans limites; ce n'est pourtant pas le châtiment de l'attentat. Le poète nous transporte ensuite dans la funeste plaine de Waterloo. La victoire s'est changée en désastre. On attendait Grouchy, et c'est Blücher qui apparaît. La mêlée s'est changée en un gouffre flamboyant où l'armée, où la garde, dernier espoir, est dévorée.

Ils allaient l'arme au bras, front haut, graves, stoïques.
Pas un ne recula. Dormez, morts héroïques!
Le reste de l'armée hésitait sur leurs corps
Et regardait mourir la garde. — C'est alors
Qu'élevant tout à coup sa voix désespérée,
La Déroute, géante à la face effarée,
Qui, pâle, épouvantant les plus fiers bataillons,
Changeant subitement les drapeaux en haillons,
A de certains moments, spectre fait de fumées,
Se lève grandissante au milieu des armées,
La Déroute apparut au soldat qui s'émeut,
Et, se tordant les bras, cria : Sauve qui peut!
Sauve qui peut! affront! horreur! toutes les bouches
Criaient; à travers champs, fous, éperdus, farouches,
Comme si quelque souffle avait passé sur eux,
Parmi les lourds caissons et les fourgons poudreux,
Roulant dans les fossés, se cachant dans les seigles,
Jetant schakos, manteaux, fusils, jetant les aigles,
Sous les sabres prussiens, ces vétérans, ô deuil!
Tremblaient, hurlaient, pleuraient, couraient! — En un clin d'œil,
Comme s'envole au vent une paille enflammée,
S'évanouit ce bruit qui fut la grande armée,
Et cette plaine, hélas! où l'on rêve aujourd'hui,
Vit fuir ceux devant qui l'univers avait fui!

Était-il une catastrophe pareille à celle-là? Eh bien! ce n'était pas encore là le châtiment de Napoléon Ier. Sainte-Hélène, l'océan solitaire, le vautour anglais qui dévorait sur son rocher le nouveau Prométhée, misères affreuses, insuffisantes pourtant, selon le poète, aux yeux de la justice divine! Quel sera donc le châtiment? Ce sera le retour funeste de la race du capitaine, la parodie de son empire, la gloire souillée par ceux qui s'en viennent l'exploiter à leur profit! Si cette fin restait noblement sévère, si elle ne touchait pas en quelques points au trivial, cette pièce de *l'Expiation* serait un chef-d'œuvre unique. Telle que nous l'avons, c'est une page que notre temps pourra présenter avec confiance aux âges futurs.

Prenons le livre pour ce qu'il est : un duel à mort entre l'exilé de Jersey et l'auteur du coup d'état du 2 décembre. Un duel! ce mot dit toute notre pensée. Un poète a engagé un combat singulier contre un empereur, et après dix-huit ans il a remporté la victoire. Que ce Goliath ne soit pas précisément tombé sous la pierre que de l'autre côté de la mer lui lançait ce David confiant dans sa fronde et son bon droit, peu importe. Il s'est écroulé, et le premier coup qu'il a reçu lui vient de la muse vengeresse. Tout ce qu'a pu dire, tout ce qu'a pu faire depuis l'auteur des *Châtimens* a été sans influence sur l'issue de la lutte; mais le jour où il a publié cette œuvre, il a ouvert le combat que d'autres devaient achever, l'étranger, hélas! Il a fait une blessure que son adversaire a pu ne pas sentir, mais dont le venin est entré dans les veines. Celui-ci s'est jugé à l'abri des coups portés parce qu'ils semblaient passer la mesure : c'est là le poison qui l'a perdu. Il n'a pas tenu compte de la vérité cachée sous l'injure. Nous ne croyons pas être dupe d'un fatalisme subtil, mais il nous semble que presque toutes les accusations dont ce livre fourmille, celui qui en était l'objet s'est appliqué à les mériter, que presque toutes les folies dont on le déclarait capable, il a voulu les commettre, que le fatal dénoûment qu'on lui prédisait, il s'est arrangé pour le rendre possible. Nous l'avouons, dans notre impartiale sévérité, ces accusations nous semblaient exagérées; ces folies, le passé nous montrait bien qu'elles étaient à craindre, mais faute de mieux nous placions notre espoir dans un rayon de bon sens, et qui sait? dans la leçon de l'expérience; ce dénoûment, nous sentions que le poète, pas plus que nous, n'en avait le secret. Ici le bon sens public semblait meilleur prophète que l'Orphée de la république. Enfin, pour n'être pas probable selon les prévisions de l'écrivain, il n'en est pas moins vrai que celui-ci annonçait à des lecteurs incrédules l'écroulement de toute cette fausse puissance. Loin de nous la pensée d'accabler un homme tombé; cependant ce prince fatal à la France s'est-il donc proposé de prouver que nous avions tous,

même les plus hostiles, trop bien pensé de lui? A considérer cette fatale insouciance, on serait tenté de le croire.

D'un bout à l'autre des *Châtimens*, cette lutte personnelle se poursuit. L'auteur se charge de la cause de la nation, de la république, de la liberté; comme l'héroïne tragique, type éternel de la vengeance, il dit partout : « Moi seul, et c'est assez! » Il s'est attribué la mission de châtier au nom de tous. Toutes les douleurs, tous les griefs disparaissent dans les siens. A Jersey, sur « la roche où il a ployé son aile, » il ne prend pour confident de ses colères que l'Océan, qui parle à son âme, qui voudrait le consoler. Il semble qu'il n'y ait dans la nature que la mer, le poète et celui qui est condamné par lui. Que dis-je? il semble que la France entière soit résumée en lui. Personnalité gigantesque! dira-t-on, culte offert par le dieu sur son propre autel! Cela peut être vrai, et il y a longtemps que cette disposition lui a été reprochée : l'exil, la solitude, l'absence de tout mortel qui ne fût pas à sa dévotion, nouvelles circonstances qui ont concentré de plus en plus cet orgueil de l'isolement. Et cependant il y a une singulière beauté dans cette attitude d'un homme qui ne croit qu'en lui.

Personne n'est tombé tant qu'un seul est debout.
Le vieux sang des aïeux qui s'indigne et qui bout,
La vertu, la fierté, la justice, l'histoire,
Toute une nation avec toute sa gloire
Vit dans le dernier front qui ne veut pas plier.
Pour soutenir le temple, il suffit d'un pilier;
Un Français, c'est la France; un Romain contient Rome,
Et ce qui brise un peuple avorte aux pieds d'un homme.

Il combattra donc tout seul, et, pour remporter la victoire, il compte sur le feu de ses rimes. De son vers, il fera tour à tour une épée, une torche, un fer chaud; les lignes que sa plume répand sur le papier seront des instrumens de supplice. De son poignet, « le poignet des poètes, » il prendra au collet son ennemi et l'enfermera « dans son livre expiatoire » comme en une geôle éternelle. La muse se fait gardienne de prison et « tient des registres d'écrou. » Aucune image n'est trop forte, aucun opprobre n'est assez profond pour rassasier sa fureur. Le poète deviendra dompteur d'animaux pour écraser le monstre :

O Dieu vivant, mon Dieu! prêtez-moi votre force,
Et, moi qui ne suis rien, j'entrerai chez ce Corse
Et chez cet inhumain;
Secouant mon vers sombre et plein de votre flamme,
J'entrerai là, Seigneur, la justice dans l'âme
Et le fouet à la main,
Et, retroussant ma manche ainsi qu'un belluaire,
Seul, terrible, des morts agitant le suaire,

Dans ma sainte fureur,
Pareil aux noirs vengeurs devant qui l'on se sauve,
J'écraserai du pied l'antre et la bête fauve,
L'empire et l'empereur!

Ce n'est pas assez du belluaire, il faut le bourreau, le tourmenteur, et le poète se fait exécuteur des hautes œuvres de sa justice. Ces cris d'une haine farouche ressemblaient à de la rage impuissante, quand ils arrivaient affaiblis dans le silence, dans le calme plat où la France s'était endormie. Ils déplaisaient, ils irritaient, quand le son discordant troublait le repos où le pays s'était arrangé pour vivre; mais aujourd'hui que la sagesse d'alors est devenue folie, que la prospérité est devenue misère, aujourd'hui que l'héritier d'un grand nom n'est plus qu'un audacieux qui s'est glissé par fraude dans un patrimoine de gloire, aujourd'hui enfin que nous voyons trop clairement notre erreur et notre faiblesse, et que, malheureusement livrés, nous nous associons plus aisément à la passion du poète, ne semble-t-il pas que ces vers de l'auteur des *Châtimens* viennent d'éclater sous l'inspiration de la colère publique?

On le disait ici même il y a un an (1), ces traits brûlans font violence à une pudeur du goût et de la langue qui conservent toujours leurs droits, l'indignation est plus éloquente que la colère, et les vers ne perdent rien de leur force à s'imposer une certaine mesure. Ce que l'on disait, nous le pensons encore. Comme nous n'avons pas craint alors de parler les premiers en France des *Châtimens* devant l'homme qui ne relâchait rien de son pouvoir (l'événement l'a bien prouvé), nous ne craignons pas aujourd'hui, devant celui qui le traîne à son char triomphal, de maintenir les priviléges de la critique. Oui, Victor Hugo serait tout aussi grand écrivain, s'il était moins outré dans son langage; son livre aurait produit un effet tout aussi sûr et plus prompt, s'il avait semé parmi tant de poésie ardente et splendide quelques grains d'atticisme. Après tout, Eschyle, Dante et Juvénal, qu'il reconnaît pour ses maîtres, ne se jettent pas en des transports continuels. Voilà, si je ne me trompe, ce qu'après avoir condamné le prince et glorifié le poète, l'incorruptible postérité dira de cette verve violente et presque furieuse; mais les citoyens ne sont en ce moment ni la froide postérité ni les calmes lecteurs d'il y a un an : ils sont des Français cherchant leur bien-aimée France au milieu d'une sanglante mêlée et dans la nuit profonde; ils ne peuvent s'empêcher de jeter l'anathème sur l'auteur de tant de maux, et de prendre part à ce duel que l'exilé a soutenu si fièrement.

L'avenir dira si la révolution de 1848 était nécessaire; mais à l'époque de ce mouvement qui a produit de si terribles conséquen-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1869.

ces, une parole a été souvent répétée : « les fous sont devenus les sages. » Jamais un tel mot n'a été plus vrai qu'en ce moment. Dans la période trompeuse de calme qui a succédé à la république de 1848, la majorité des Français accepta l'événement dont elle gémissait peut-être. Nous nous croyions les sages; le prétendu fou, c'était le poète, et nous avons regretté ses fureurs. La destinée nous avait placés devant un dilemme où le pays, malgré toutes les apparences de raison, a fait le mauvais choix. Ce n'est pas le lieu ni le jour des récriminations : bien des motifs ont dicté au suffrage universel les votes qui maintenant se tournent contre lui. Une chose seule est certaine, c'est que nous avons vu la paix, l'ordre, les institutions sociales, où ils n'étaient pas. L'exilé, l'irréconciliable, a mieux prévu l'avenir que les sages, et la Providence, qui a voulu confondre nos calculs, lui a donné raison. Il s'était fait serment à lui-même et à sa solitude de ne pas fléchir. Cette solennelle promesse lui a inspiré peut-être les plus beaux vers de ses *Châtimens :*

Devant les trahisons et les têtes courbées,
Je croiserai les bras, indigné, mais serein.
Sombre fidélité pour les choses tombées,
Sois ma force et ma joie et mon pilier d'airain!

Oui, tant qu'il sera là, qu'on cède ou qu'on persiste,
O France, France aimée et qu'on pleure toujours,
Je ne reverrai pas ta terre douce et triste,
Tombeau de mes aïeux et nid de mes amours!

Je ne reverrai pas ta rive qui nous tente,
France, hors le devoir, hélas! j'oublirai tout.
Parmi les éprouvés je planterai ma tente :
Je resterai proscrit, voulant rester debout.

J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme,
Sans chercher à savoir et sans considérer
Si quelqu'un a plié qu'on aurait cru plus ferme,
Et si plusieurs s'en vont qui devraient demeurer.

Si l'on n'est plus que mille, eh bien! j'en suis; si même
Ils ne sont plus que cent, je brave encor Sylla;
S'il en demeure dix, je serai le dixième,
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là!

Admirons cet élan du génie, et profitons aussi de la leçon, aujourd'hui que le devoir n'est pas douteux. Soyons justes : il n'y a pas de plus nobles sentimens dans l'âme humaine, il n'y a pas de plus beaux vers dans la langue française que ceux qui précèdent. Soyons patriotes; puisque nous avons devant nous l'étranger, que chacun des citoyens se promette d'être au nombre du dernier millier, de la dernière centaine qui résistera; que chacun se dise :

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là!

Et pourtant l'homme contre lequel on prenait cet engagement, il dépendait de lui de rendre vaines toutes ces promesses, de faire que ces sermens fussent à jamais stériles. Il pouvait appeler à lui des conseillers honnêtes, respecter cette nation qui s'était mise dans ses mains, ménager la substance de ce peuple qui ne lui marchandait pas les largesses, éloigner les scandales de son impériale demeure, surtout ne pas sacrifier à son incapacité la fortune de la France, pour la laisser à la fin sans ressources, sans armes et la gorge sous le sabre prussien; mais non, ce n'était pas le compte de la justice divine. Il adorait la fatalité qui l'a conduit à sa perte. Il a tout fait pour se jeter dans l'abîme et donner la victoire à son ennemi.

Nous ne prenons pas à notre compte tous les jugemens du satirique. Pourtant ce serait une curieuse étude, si elle n'était pas si triste, de voir comment la vie du prince a fourni après coup à la satire comme des pièces à l'appui. Le poète dénonçait en lui un épicurien parvenu au trône, un Trimalcion couronné. Il n'a pris aucun souci de l'avertissement. Son règne a été le signal des fêtes et de la profusion; sa maison, ses écuries, ses chasses impériales, ont effacé le luxe de nos rois les plus fastueux. A le voir si fort préoccupé de l'éclat dont il entourait sa cour, de la splendeur qu'il exigeait autour de lui, on déplorait cette manie de dépense, on l'attribuait à des idées fausses sur l'intérêt du commerce; on refusait de croire son adversaire, qui l'accusait de n'avoir aspiré au souverain pouvoir que pour ses jouissances. Quant à lui, il dédaignait ces vains propos; il méprisait ces vers qui venaient expirer aux portes de ses palais :

Pour les bannis opiniâtres,
La France est loin, la tombe est près.
Prince, préside aux jeux folâtres,
Chasse aux femmes dans les théâtres,
Chasse aux chevreuils dans les forêts...

Les plus frappés sont les plus dignes;
Ou l'exil! ou l'Afrique en feu!
Prince, Compiègne est plein de cygnes,
Cours dans les bois, cours dans les vignes :
Vénus rayonne au plafond bleu;
La bacchante aux bras nus se pâme
Sous sa couronne de raisin. —
Sonne aujourd'hui le glas, bourdon de Notre-Dame,
Et demain le tocsin!

Les forçats bâtissent le phare,
Traînant leurs fers au bord des flots!
Hallali! hallali! fanfare!
Le cor sonne, le bois s'effare,
La lune argente les bouleaux;

A l'eau les chiens! le cerf qui brame
Se perd dans l'ombre du bassin. —
Sonne aujourd'hui le glas, bourdon de Notre-Dame,
Et demain le tocsin!

Le poète l'avait habillé en prétendant nécessiteux, le dépouillant de ce reste de majesté que consacrent l'exil et les royales infortunes. L'impitoyable satire le livrait à la risée; elle faisait de son coup d'état un immense larcin, et n'attribuait d'autre but à son ambition que l'or et les coffres toujours pleins. La conscience publique s'est révoltée contre l'accusation : l'homme qui s'appelait du même nom que le vainqueur de Marengo et d'Austerlitz, l'homme que la France avait choisi, qui, non content d'être le premier de la république, avait bien osé se rendre maître du pays et prétendu fonder sa dynastie, en vérité il ne pouvait avoir des vues si basses. Quand on a l'honneur de régner sur la France, on aspire à quelque chose de mieux que d'être riche. Le pays se sentait lui-même atteint par de telles suppositions. La conduite du prince a-t-elle donné un démenti au poète sur ce point? L'histoire le dira; elle fera des papiers célèbres des Tuileries un dépouillement qui seul sera définitif; mais c'est déjà une chose fâcheuse que les apparences, et le poète est trop vengé.

« Ceux que Jupiter veut perdre, il leur ôte l'esprit; » voilà un adage ancien qui se vérifie trop souvent aux dépens des peuples. Comment se serait-il préservé des accusations et des reproches, celui qui a voulu courir au-devant de sa ruine? Il a entrepris une guerre qu'il n'était pas en mesure de soutenir. Il s'est estimé bon capitaine et a compromis dès l'abord son armée en lui donnant un chef incapable. Il est resté en secret général en chef, poussant jusqu'au bout, avec son artifice obstiné, l'imprudence d'un commandement ambigu. Il a fait triompher dans les conseils un plan que l'intérêt seul de sa sûreté et de sa dynastie lui faisait choisir, et il a joué dans une partie dangereuse son salut et celui de la patrie. Il a, par d'inexcusables retards, perdu la seule bonne carte qu'il eût dans son jeu, une avance de quelques jours. Taisons-nous sur les hontes de Sedan; nous ne parlons que des folies, et nous cherchons par quelle série d'aveuglemens il s'est chargé de donner raison à une satire qui nous paraissait trop sanglante. Ah! pourquoi le ciel ne l'a-t-il pas abandonné la veille du jour où il a mis la main sur le pouvoir suprême? Pourquoi n'a-t-il été habile que pour suspendre dans le corps de la nation la vie politique et pour enchaîner nos libertés?

Les fautes ont dépassé les espérances du poète. Celui-ci croyait à une vengeance du peuple, à un réveil du lion. Cette fois la pré-

voyance de l'écrivain était en défaut. Le peuple lui semblait un nouveau Lazare couché au fond de la tombe et qu'une main divine évoquerait du sépulcre. Il se trompait. La France était endormie, malade assurément, et se tournant d'un côté sur l'autre; mais le danger prochain n'était pas là, et le destin avait décidé que l'homme fatal se perdrait lui-même. Vous n'aviez pas pressenti cette fin, ô poète! vous n'aviez pas cru à la possibilité d'une défaite pour notre patrie. Vous n'aviez pas supposé qu'il nous entraînerait dans son précipice; vous n'aviez pas deviné de quelle rançon il faudrait payer la délivrance, ni à quel prix vous seriez vengé!

Chose étrange, il a fallu que nos désastres eux-mêmes fussent comme en perspective dans le livre des *Châtimens!* L'auteur, en cela moins perspicace que les esprits plus calmes, n'apercevait pas à l'horizon de l'empire un nouveau 1815. Faut-il le dire? tous les écrivains, tous les orateurs qui veulent, dans notre pays, être populaires, se condamnent à flatter notre vanité militaire : nous n'écoutons que ceux qui nous parlent de victoires. Le poète, qui a sacrifié à cette faiblesse nationale, ne prévoyait donc que soulèvemens et révoltes, que renversement du despotisme par la liberté et république emportée de haute lutte. Cependant il y a dans *les Châtimens* des vers que la superstitieuse antiquité aurait pris pour des avis d'en haut, pareils à ces paroles mystérieuses échappant à des bouches qui n'en comprennent pas elles-mêmes le sens. Ce recueil contient deux pièces, dont l'une, *A l'obéissance passive*, a déplu au grand nombre, je crois, parce qu'elle était injuste envers l'armée, et l'autre, *la Reculade*, se comprend difficilement parce qu'elle porte sur une circonstance passagère, celle d'un mouvement en arrière avant l'expédition de Sébastopol. Aujourd'hui ces strophes d'il y a dix-sept ans trouvent je ne sais quelle douloureuse application, et semblent puiser dans nos malheurs un cruel intérêt qu'elles n'avaient pas.

L'armée, à la veille de 1852, n'était pas ce que nous avons eu le chagrin de la voir dans l'année funeste où nous sommes, commandée par des généraux de cour et défiante de ses chefs. Elle obéit au signal de l'attentat; mais la responsabilité n'en doit pas retomber sur elle. C'était une surprise pour les troupes comme pour les citoyens, et dans la situation du pays, après le désarmement de février et la revanche de juin, l'esprit militaire, reprenant son empire, parla plus haut qu'un devoir mal défini. C'est pourquoi les reproches du poète n'étaient pas mérités. Quand il accusait les soldats de s'être mis cent mille pour s'en aller, tambours battans, sabres nus, combattre vingt contre un, quand il dit qu'ils ont, au bruit du canon et de l'obusier, tué dans un carrefour un enfant de

sept ans, il ne s'aperçoit pas qu'il calomnie ces militaires qui sont aussi nos enfans. La patrie en deuil n'élève la voix que contre les véritables auteurs du mal; elle sait que les soldats français ne sont pas des janissaires, ni des soudards gagés. Et pourtant une déchéance morale commença pour eux et se développa lentement : la complicité dans la violence fut la plaie cachée; le lien qui rattache l'armée au cœur du pays se relâcha peu à peu. Oui, notre armée était magnifique, quoique trop peu nombreuse, avant cette guerre qui l'a dévorée. Pourtant son éclat apparent couvrait de sérieuses défaillances, une discipline qui fléchissait, une légèreté trop commune dans les chefs, des soldats dont le bras était solide, mais dont l'oreille était ouverte aux jugemens sévères sur les généraux. Hier encore nous pouvions dire à notre brave et malheureuse armée :

Vers l'heureux but où Dieu nous mène,
Soldats, rêveurs nous vous poussions,
Tête de la colonne humaine,
Avant-garde des nations!...

Dans nos songes visionnaires
Nous vous voyions, ô nos guerriers,
Marcher joyeux dans les tonnerres,
Courir sanglans dans les lauriers;

Sous la fumée et la poussière
Disparaître en noirs tourbillons,
Puis tout à coup dans la lumière
Surgir, radieux bataillons;

Et passer, légion sacrée
Que les peuples venaient bénir,
Sous la haute porte azurée
De l'éblouissant avenir!

Voilà bien ce que rêvaient ceux qui ne condamnaient pas cette déplorable guerre, — des triomphes pour nos soldats, la sécurité pour l'avenir, l'affranchissement pour tous, même pour ceux que nous aurions combattus. Ces pensées généreuses pouvaient seules excuser la témérité patriotique des uns, la confiance imprudente des autres dans un gouvernement aveugle, — ces pensées n'étaient chimères.

Eh bien! non, je rêvais. Illusion détruite!
Gloire! Songe, néant, vapeur.
O soldats, quel réveil! l'empire c'est la fuite...
Soldats, l'empire c'est la peur...
Adieu la tente! adieu les camps! plus d'espérance!
Soldats, soldats, tout est fini!

Non, tout n'est pas fini; d'héroïques jeunes gens qui tenaient la

charrue il y a deux mois manient avec bonheur le fusil que la patrie leur a confié. Ils ont tout laissé pour accourir au danger, leur moisson inachevée, leurs grappes mûries qui pendaient à la vigne. En deux mois, ils ont traversé la France, revêtu l'uniforme, appris la discipline, continué, que dis-je? relevé la tradition de l'honneur militaire; ils sont gais comme de jeunes recrues et ils se battent comme de vieux soldats. C'est l'empire qui est fini, mais la France ne saurait finir!

Après Wissembourg, Forbach et Reichshofen, on devait encore le respect au chef malheureux qui avait commandé sans talent et sans succès, mais ouvertement, mais au grand jour, et sans cacher derrière une fiction coupable ses prétentions obstinées. Après les artifices de sa persistante vanité et les mensonges systématiques de ses ministres, après tant de ruses, de fautes persévérantes, surtout après Sedan, on ne lui doit plus que la vérité. Tout le monde a lu la page satirique de *la Reculade*, où l'auteur des *Châtimens* sacrifie la fausse gloire d'un capitaine de fantaisie. Au moment où celui-ci allait commencer la guerre de Crimée, c'était une caricature pleine de verve, mais une caricature. Désormais, sauf un vers ou deux dont la jovialité serait hors de saison, ou qui s'appliquent à des circonstances du passé, cette page paraîtra peut-être une revanche pour nos soldats conduits à la boucherie, pour les pauvres tronçons de notre armée lancée par une incapacité orgueilleuse à la bouche des canons prussiens.

La France a tout pardonné, tout passé au neveu de Napoléon; elle a cru jusqu'à la fin que le nom de Bonaparte était une garantie suffisante, et que bon sang ne pouvait mentir. Ce n'était pas assez de tant de fautes, dont la liste avait commencé avant l'arrivée au pouvoir et dont le chiffre s'accroissait d'année en année. Ce n'était pas assez des sermens violés, de l'argent dissipé, des comédies jouées sur le trône. Tous ces griefs ou ces soupçons ne suffisaient pas; ils pouvaient être exagérés, ils étaient articulés par d'intraitables ennemis; la France était toujours sous le charme d'un nom qu'elle avait la folie d'aimer d'un amour unique. Une épreuve restait à subir, l'épreuve de la valeur, où notre pays ne se trompe jamais. L'épreuve est faite. Napoléon III devait au moins se racheter par une résolution courageuse.

Et maintenant avons-nous fait la juste part au poète dont les cris provoquaient le pays et au pays qui ne les a pas écoutés? C'est une loi de l'intelligence et de la justice que toute pensée garde sa véritable mesure, comme c'en est une des choses humaines que toute parole vienne en son temps. Que pouvait gagner l'auteur des *Châtimens* à outrer l'expression de ses jugemens anticipés, à laisser

courir sans frein la plume qu'il trempait dans sa haine de patriote et d'exilé? Des mots que nous ne redirons pas émaillent chaque page des *Châtimens*. Les injures sont-elles des argumens, et les vers sont-ils plus éloquens parce qu'ils écument de colère? A notre avis, la sagesse conseillait, même au lendemain des lois violées, même dans l'exil et dans la solitude, de dire la vérité pure sans y employer d'efforts. Si l'écrivain voulait le succès de sa cause au tribunal des hommes de raison, non de sa parole et de sa plume au jugement de ses amis politiques, il eût été habile de suivre le conseil de la sagesse. Nous ne craignons pas de l'affirmer, ce beau livre, en demeurant dans les bornes de la gravité, en se proposant moins d'être fort qu'irréfutable, aurait rendu à la cause de la justice et de la liberté un plus grand service. Ce n'est pas tout; lancer dans l'Europe curieuse ou indifférente un acte d'accusation qui atteignait non pas seulement l'ennemi et son entourage, mais le pays presque entier, l'armée, la magistrature, l'église, le peuple même et les faubourgs, la bourgeoisie surtout, c'était établir mal à propos entre le dictateur et les Français une sorte de solidarité. Que ne pourrait-on dire du moment où l'auteur publiait cette œuvre admirable malgré ses défauts! Par cela même qu'il a beaucoup deviné, il a dû souvent accuser sans preuves; il a montré de la clairvoyance en pure perte. Les poètes ont quelquefois la faculté de divination; mais les bons politiques tiennent compte des circonstances, et ne parlent qu'avec la chance d'être crus sur parole. D'ailleurs bien des gens qui sont aujourd'hui avec l'auteur des *Châtimens*, bien des esprits sérieux croient que le pouvoir absolu n'a pas manqué d'exercer sa corruption, et que le livre, grâce à la démence du prince, a gagné en vérité, en équité. Cette sanglante satire, estimée d'abord injuste, puis justifiée peu à peu par celui dont le rôle était de la faire mentir, c'est là un phénomène dont l'histoire gardera le souvenir.

Voilà pour le poète, envers lequel on doit maintenir aujourd'hui ses réserves aussi bien que l'on maintenait, il y a un an, une entière indépendance à l'égard du pouvoir. Quant au pays, malgré la confession sincère que nous avons faite de son imprudence, nous n'avons pas dit toute la vérité. La France, et sur ce point nous consentons à être confondus dans le grand nombre, a manqué de prévoyance et de résolution. Parce que le suffrage universel était affolé d'un nom, nous avons cru que la valeur de l'homme était la moindre affaire; nous avons donné les mains à cette politique d'entraînement, sans faire de conditions, sans préserver l'avenir. Il nous a fait des ennemis de tous les peuples de l'Europe, même de ceux pour lesquels il a prodigué notre sang et notre or. Son aveugle-

ment n'a-t-il pas même fourni à une nation voisine le prétexte qu'elle attendait? Nous payons notre confiance par l'incendie de nos villes et la dévastation de nos campagnes. C'est là le résultat des plébiscites menteurs que nous avons accueillis ou laissé voter. Chacun de nos malheurs est l'expiation de tel vote ou de telle concession. Les Prussiens nous renvoient en obus et en boulets les *oui* que nous avons accordés aux Bonaparte. « L'empire, c'est la paix, » disait-il; mais ne devions-nous pas savoir que la logique des situations est invincible, et la volonté des hommes fragile? Que ce soit avec empressement ou avec froideur, nous avons accepté l'homme des échauffourées et des déroutes; il fallait nous attendre à ce que Strasbourg et Boulogne auraient pour conclusion Reichshofen et Sedan. Quelle était l'excuse de notre imprévoyance? Le socialisme, les nouveaux jacobins? Oui, nous savons que nos infortunes ont plus d'une cause, et que sans les démagogues il n'y avait pas de Napoléon III; mais nous avions vaincu les factieux, nous devions nous résoudre à les vaincre encore, à les vaincre toujours. Au lieu de regarder en face le péril, au lieu de compter l'ennemi et de nous compter nous-mêmes, nous avons écouté les conseils de la peur, nous avons pris pour garantie un nom, un souvenir : nous nous sommes réfugiés derrière un sabre dont nous connaissons maintenant la valeur. On nous proposait de mettre notre défense en commandite, de nous assurer moyennant finance et en donnant carte blanche à l'entrepreneur du salut public. Nous avons consenti; on avait d'ailleurs pris l'avance, et le contrat avait le caractère des billets obtenus par surprise. Nous nous sommes exécutés.

Allons jusqu'au bout. Il y avait périodiquement pour le prétendu sauveur nécessité de renouveler son bail. Nous n'avons pas montré dans ces occasions plus de coup d'œil ni de fermeté que dans le principe, et puis, pour perpétuer la même situation, les mêmes moyens étaient employés. A la fin, la réalité commençait à détromper les gouvernés, l'inquiétude à gagner le gouvernement : on parla de monarchie constitutionnelle, de responsabilité des ministres. La prévoyance nous fit encore défaut pour lier les mains à celui qui nous avait trompés, la résolution pour nous mettre nous-mêmes au gouvernail. C'était le dernier répit que nous laissait la fortune. Nous n'avons pas su le mettre à profit : irritée, elle nous a laissés rouler dans le précipice où nous faisons aujourd'hui, pour nous arrêter au-dessus du gouffre béant, des efforts prodigieux dont la centième partie aurait suffi à sauver la France des dangers du passé.

L'aveu est-il assez complet? Que manque-t-il au triomphe du poète? Il a eu prévoyance et résolution là où nous en avons man-

qué. C'est bien, son avantage de ce côté est incontestable; mais, voyant mieux que nous, a-t-il su tirer le meilleur parti de sa perspicacité? Il criait au peuple :

Réveillez-vous, assez de honte!
Bravez boulets et biscaïens.
Il est temps qu'enfin le flot monte,
Assez de honte, citoyens!
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Vous n'êtes pas armés? qu'importe!
Prends ta fourche, prends ton marteau!
Arrache le gond de ta porte,
Emplis de pierres ton manteau!
Et poussez le cri d'espérance!
Redevenez la grande France!
Redevenez le grand Paris!
Délivrez, frémissant de rage,
Votre pays de l'esclavage,
Votre mémoire du mépris!

Le peuple ne se soulevait pas; cet océan, mieux endormi que celui qui entourait le poète, n'avait plus de marée montante. Il est vrai que celui-ci demandait une insurrection quand il suffisait d'un vote. C'était non pas une fourche, ni un marteau, ni des pierres qu'il fallait, mais un suffrage. Plus on criait aux armes, plus les *oui* pleuvaient dans les urnes. La colère des uns prolongeait l'insouciance des autres. Il s'agissait de faire la lumière, non d'attiser le feu, d'éclairer, de persuader les esprits, comme on finit par s'en aviser, non d'exciter la passion. Qui sait si les violences des *Châtimens* n'ont pas valu à Louis-Napoléon des milliers de votes?

Après le peuple, c'était le tour de la classe moyenne. L'auteur mettait ces paroles dans la bouche du bourgeois :

Ce bruit qu'on fait dérange mon sommeil.
Tout va bien. Les marchands triplent leurs clientelles,
Et nos femmes ne sont que fleurs et que dentelles!
De quoi donc se plaint-on? crie un autre quidam,
En flânant sur l'asphalte et sur le macadam,
Je gagne tous les jours trois cents francs à la Bourse,
L'argent coule aujourd'hui comme l'eau d'une source;
Les ouvriers maçons ont trois livres dix sous,
C'est superbe; Paris est sens dessus dessous.
Il paraît qu'on a mis dehors les démagogues;
Tant mieux! moi j'applaudis les bals et les églogues
Du prince qu'autrefois à tort je reniais.
Que m'importe qu'on ait chassé quelques niais?

Quant aux morts, ils sont morts! paix à ces imbéciles!
Vivent les gens d'esprit! vivent ces temps faciles
Où l'on peut à son choix prendre pour nourricier
Le Crédit mobilier ou le Crédit foncier!
La république rouge aboie en ses cavernes,
C'est affreux! liberté, droits, progrès, balivernes!
Hier encor j'empochais une prime d'un franc;
Et moi je sens fort peu, j'en conviens, je suis franc,
Les déclamations m'étant indifférentes,
La baisse de l'honneur dans la hausse des rentes.

Le portrait est piquant, les vers sont spirituels. Plus d'un original s'y pourrait reconnaître; mais une poignée d'hommes d'argent est-elle la bourgeoisie française? Aujourd'hui que l'auteur est rentré parmi nous, nous sommes assurés qu'il a retrouvé, à peu de différence près, le Paris qu'il avait quitté, celui de 1830 et de 1848, le Paris qui faisait ses délices des *Feuilles d'automne* et celui qui applaudissait à *Hernani*, à *Lucrèce Borgia*, le Paris qui l'avait envoyé à l'assemblée nationale. En secouant la poussière de l'exil, il a certainement jeté au vent les injustes préjugés; en serrant la main de ses concitoyens, cette main qui combat au service de la France, et qui ne signera jamais une paix honteuse, il a senti qu'elle n'avait pas tant dégénéré du bon sang des aïeux. Pour que la victoire soit complète, il faut que le retour dans sa patrie soit aussi le retour à la modération. De notre côté, nous reconnaîtrons avec plaisir que l'écrivain irrité des *Châtimens* est toujours l'auteur de tant de poésies humaines, de tant de pages inspirées par l'esprit de conciliation et de douceur. *Les Châtimens* ont pu soulever çà et là des colères et semer des divisions; que toute l'amertume en retombe sur les auteurs de nos maux. Il y en a de plus d'une sorte, et ils ne sont pas tous dans le même camp; l'écrivain n'a pas vécu tellement seul dans l'exil qu'il ne le sache aussi bien que nous. Qu'il revienne dégagé de l'esprit de secte, ainsi que le promettent déjà les paroles prononcées par lui dans cette crise suprême. Paris d'abord et la France après lui salueront avec empressement leur grand poète.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1870.

Notre situation commence à devenir étrange dans ses obscurités inévitables et dans sa simplicité tragique. Paris, enfermé dans sa cuirasse de fer, s'endort chaque soir comme un bon chevalier gardant son armure jusque dans le repos, et chaque matin il se réveille, se remettant à vivre de sa vie ordinaire, marquant seulement un jour de plus dans la redoutable épreuve qu'il traverse sans faiblir. Paris se suffit à lui-même depuis un mois et demi; il forme à lui seul un état, une société, un monde, — un monde pour le moment borné par Saint-Denis et Clamart, par Saint-Cloud et Vincennes. Au-delà de cet horizon, à ce qu'il paraît, c'est la Prusse campée et immobilisée devant le canon de nos forts.

On croyait que Paris, la ville des plaisirs, des frivolités bruyantes, des élégances amollissantes et des corruptions, mauvaises conseillères, ne résisterait pas à la première sommation d'une armée infatuée de victoires, ou que tout au moins l'opulente cité ne ferait pas pour longtemps le sacrifice de ses goûts, de ses habitudes de bien-être, de son luxe et de ses vanités. On s'est trompé; Paris s'est fait tout de suite à la vie sévère des siéges, et il s'en est imposé de lui-même toutes les rudesses sans hésitation. Il a fait trêve à ses réunions mondaines, il a fermé ses théâtres sans murmure; il a vu la cognée abattre les ombrages de ses promenades préférées, de son bois de Boulogne, et il n'a pas songé à se plaindre. S'il faut d'autres sacrifices, qu'on le sache bien, il est tout prêt. Il ne livrera certes pas de lui-même ses monumens aux flammes, il fait ce qu'il peut pour les garantir; il ne commettra pas une faiblesse pour les sauver du bombardement, si bombardement il y a, et le jour-

nal anglais qui nous prévenait si charitablement l'autre jour que nos statues et nos tableaux ne nous préserveraient pas du feu, ce journal, qui est en vérité quelquefois mieux inspiré, le *Saturday Review*, pouvait se dispenser de ses leçons de philosophie. On fera ce qu'on voudra. Ce n'est pas avec nous, c'est avec la civilisation et l'humanité pensante que les démolisseurs auraient à compter, s'ils pouvaient aller jusqu'au bout de leur bonne volonté de destruction. On croyait au moins, et on l'annonçait avec confiance, que Paris ne passerait pas huit jours sans sombrer dans la guerre civile, que la république enfanterait des discordes, que la ville tomberait d'elle-même, déchirée et meurtrie, aux pieds de son vainqueur. La guerre civile n'a point éclaté du tout; jamais peut-être il n'y a eu plus d'ordre dans l'éclipse de toutes les lois ordinaires, et s'il y a eu, s'il y a encore d'assez pauvres fanatiques essayant de faire des propagandes agitatrices, ils sont aussitôt submergés dans la patriotique unanimité de la population. On n'a qu'un mot à dire pour les ruiner : ils sont les complices volontaires ou involontaires de l'ennemi. On brûle leurs journaux sur la place publique sans que le gouvernement s'en mêle. Les étrangers se sont moqués souvent de nos fausses espérances et de nos fausses nouvelles. Si les circonstances étaient un peu moins sérieuses, nous pourrions rire à notre tour de ces Prussiens montant sur les hauteurs voisines pour voir de loin la terrible bataille engagée dans Paris, au dire des dépêches expédiées à Berlin. Toutes ces prévisions ont été trompées. Paris tient et tiendra jusqu'à la dernière extrémité; il tient simplement, virilement, calme, uni, patriote, raffermi par l'outrage d'une implacable agression. Voilà ce que Paris dit à la province sans pouvoir franchir encore les lignes prussiennes, par sa seule attitude, par l'immobilité à laquelle il contraint les armées allemandes; mais dans les provinces françaises elles-mêmes que se passe-t-il aujourd'hui?

Ici l'obscurité recommence pour nous, ou plutôt cette obscurité se déchire de temps à autre pour nous laisser entrevoir une certaine confusion, un certain mélange d'incidens douloureux et de faits à demi rassurans, des incursions nouvelles de l'ennemi, et quelques combats honorables, des villes qui résistent avec vaillance comme Châteaudun et d'autres villes envahies. Enfin à travers ce réseau qui nous enveloppe, il y a à certains momens des fissures qui laissent passer quelque éclair, qui maintiennent malgré tout le courant électrique entre toutes les parties de la nation. Le général Bourbaki, s'échappant de Metz, est arrivé à Tours, et il est aujourd'hui, dans le nord de la France, une des épées de la défense nationale qui s'organise; chaque jour, des levées s'opèrent, des armées se forment, on nous le dit, nous le pensons. Que l'une de ces armées soit déjà prête dans l'est, il le faut bien, puisqu'une avant-garde s'est récemment battue vers Saint-Dié, et, si une bonne fois cette armée

de l'est entrait en action dans les Vosges, elle pourrait donner du souci aux états-majors prussiens. Que des forces considérables se concentrent de jour en jour sur la Loire ou sur d'autres points pour s'élancer vers nous, que tout ce qu'il y a de viril en France coure au drapeau, cela ne peut être douteux, et il faut, convenons-en, des circonstances bien étranges pour réunir au service de la même cause tous les partis, toutes les volontés, toutes les expériences et les inexpériences, des républicains, des Vendéens, des constitutionnels, des impérialistes d'hier : M. Gambetta descendant de son ballon pour activer la défense, le général Bourbaki quittant la garde impériale pour aller prendre le commandement de nos conscrits, M. de Charette, le colonel des zouaves du pape, se faisant un honneur de servir à l'avant-garde sous le drapeau de la république. M. Thiers de son côté, après son voyage diplomatique à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Florence, M. Thiers, le plus illustre des serviteurs de cette cause du patriotisme, est passé à Tours, où son autorité eût été sans doute grandement utile, plus utile même qu'à Paris, pour pousser et coordonner tout ce travail d'organisation des forces nationales. La France est donc en mouvement, cela est certain. Seulement à quel degré est arrivée cette résurrection militaire de la France, de nos provinces? Dans quelle mesure et à quel moment précis les armées de secours qui s'organisent pourront-elles combiner leur action avec la défense de Paris? A quand la délivrance? Là est encore le doute.

Cependant le temps presse, les Prussiens sont toujours là, le roi Guillaume et M. de Bismarck s'établissent à Versailles comme chez eux, envoyant leurs musiques au tapis vert du parc, et M. Bancroft, le ministre des États-Unis à Berlin, le vieil enfant d'un pays que la France et Lafayette ont aidé à conquérir son indépendance, M. Bancroft écrit au chancelier de la confédération du nord pour le complimenter de « rajeunir l'Europe!... » Oui, c'est ainsi. La France et Paris disputent leur existence au feu et au fer des envahisseurs; un ministre de la républicaine Amérique fait ses complimens à M. de Bismarck de « rajeunir l'Europe » en dévastant nos villes et nos campagnes, en incendiant de ses obus la bibliothèque de Strasbourg. L'Europe apporte jusqu'ici une sage lenteur à s'apercevoir que ce sont ses affaires qui se débattent autant que les nôtres, que de cette lutte si étrangement envenimée pourraient sortir bientôt des complications de nature à mettre son repos en péril pour longtemps. Voilà en vérité où nous en sommes pour le moment, trois mois après le commencement de cette guerre de 1870, un mois et demi après le commencement du siége de Paris!

N'importe, avant que l'Europe soit « rajeunie » à la prussienne, avant que la France soit ce que M. de Bismarck voudrait la faire, il y a plus d'un combat à livrer encore, il y a du sang allemand à verser pour le plaisir, uniquement pour l'orgueilleux plaisir de ces faiseurs de con-

quêtes « à cheveux blancs » dont parle M. Bancroft en félicitant la vieillesse de « jouer cette année le rôle le plus important sur la terre. » La Prusse n'est pas au bout de son œuvre, la France n'est pas au bout de ses forces, et chaque jour maintenant, on peut le croire, nous rapproche du moment où la question sera de nouveau engagée sur plus d'un champ de bataille, où les Prussiens à leur tour pourront bien se voir déconcertés dans leurs calculs et trahis par cette fortune de la victoire dont ils ont voulu abuser. Il faut bien se dire qu'après l'effroyable désastre de Sedan et la décomposition où il nous laissait un instant, il y avait une période difficile à traverser, qu'un pays a besoin d'un certain temps, ne fût-ce que de quelques semaines, pour panser de telles blessures, pour se reconnaître, pour refaire ses moyens de défense et retrouver en quelque sorte le fil de sa destinée. Cette période de réorganisation et d'attente que nous traversons en réalité depuis près de deux mois, cette période est dure sans doute; elle a ses conditions, ses lenteurs qui pèsent quelquefois à l'impatience publique, ses nécessités, dont la plus cruelle est cette séparation prolongée de Paris et de la France qu'on a hâte de voir cesser; mais elle n'a point été sans profit, puisqu'elle a rendu un retour de fortune possible au prix même de ces épreuves que nous supportons. Le gouvernement nouveau a fait certainement à Paris plus qu'on ne pouvait attendre, et en province il a fait ce qu'il a pu. Paris a donné à la province le temps de se lever pour la défense commune, la province ne manquera point aujourd'hui à Paris. Militairement, c'est le résultat palpable, tout au moins vraisemblable que la marche prochaine des événemens ne fera que dégager de plus en plus sans doute, et ces six semaines de constance nous ont été bonnes en vérité. M. de Bismarck lui-même, de son côté, nous est venu en aide plus qu'il ne l'a cru; il nous a rendu le plus grand service qu'un ennemi tel que lui pût nous rendre, en nous montrant notre devoir dans toute sa simplicité saisissante et virile, en publiant sur les toits les projets de son âpre ambition, en dévoilant à tous les regards, même aux yeux de ceux qui ne demandent qu'à ne pas voir, la situation respective de la France et de la Prusse dans cette violente lutte. Cette situation, elle se dessinera, elle apparaîtra de mieux en mieux à mesure qu'on s'éloignera des confusions qui ont préludé à cette guerre de 1870. Nous ne pouvons savoir encore bien exactement ce que M. Thiers a fait à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg. Quand il n'aurait réussi qu'à rétablir la vérité des choses et des situations, qu'à réveiller des doutes ou des prévoyances endormies, qu'à dégager la politique de notre pays de toutes les obscurités compromettantes, à préparer le terrain de combinaisons nouvelles, il aurait encore sérieusement servi la France.

Il est surtout un fait singulier et obsédant. Est-ce qu'il n'est pas clair aujourd'hui qu'il y a eu sur les commencemens de cette guerre de 1870

un nuage épaissi avec calcul? C'est maintenant la tactique de M. de Bismarck de prendre les attitudes innocentes d'un homme qu'on a contraint à sortir de ses habitudes pacifiques et à gagner des victoires bien malgré lui. A M. Jules Favre il a dit : C'est la France qui l'a voulu, c'est à la France de payer le prix de la guerre qu'elle a très volontairement déclarée. A l'Europe il a dit et il a répété dans une circulaire du mois dernier : Qu'avez-vous à objecter, que pouvez-vous faire? L'Europe n'a voulu se mêler de rien quand c'était l'Allemagne qui se trouvait menacée et provoquée; de quel droit interviendrait-elle aujourd'hui pour ravir à l'Allemagne le légitime prix de ses victoires? Et la diplomatie européenne s'est trop laissée aller jusqu'ici à répéter en chœur : En effet, c'est la France qui l'a voulu, c'est la France qui a provoqué la Prusse, nous ne pouvons nous mêler de rien. — Eh bien! oui, c'est à la fois irritant et puéril; mais c'est ainsi : ce gouvernement tombé, cet empire qui en 1866 n'a su ni empêcher la guerre ni se ménager dans les événemens un rôle conforme aux intérêts de la France, qui, après la victoire prussienne, n'a su ni en prendre son parti ni se mettre en mesure de soutenir les revendications qu'il méditait, qui n'a su que flotter entre des circulaires banales sur la théorie providentielle des grandes agglomérations et des velléités stériles de réorganisation militaire, ce gouvernement, pour dernière habileté, a trouvé le moyen en 1870 de se laisser transformer en agresseur et de se jeter dans une guerre pour laquelle il n'était même pas préparé! Il est tombé dans le piége, il s'est jeté sur la pointe de l'épée qu'on lui tendait, et le gouvernement s'est affaissé sous le poids de ses imprévoyances avant de disparaître sous le poids de sa défection devant l'ennemi; c'est vrai, et dans une certaine mesure M. Jules Favre lui-même ne l'a pas nié, la France ne pouvait répudier la responsabilité d'une politique à laquelle elle s'était après tout associée, ne fût-ce qu'en la subissant; mais allez au fond des choses : est-ce que depuis trois ans la Prusse n'était pas la première à vouloir une guerre dont elle a eu seulement l'habileté de laisser à un autre l'initiative et la responsabilité?

Cette guerre, cela est bien évident aujourd'hui, la Prusse la méditait, la préparait, parce qu'elle sentait bien que c'était la condition, dangereuse sans doute, mais inévitable, de l'accomplissement de ses desseins d'ambition, et elle ne le cachait que pour ceux qui voulaient se laisser tromper. On peut le voir maintenant par ces lettres si curieuses, si vives, trouvées dans les papiers des Tuileries et écrites par le général Ducrot, qui était alors à Strasbourg, sentinelle avancée et intelligente de l'honneur national. Le général Ducrot, qui se dérobait il y a deux mois, au risque de sa vie, à la capitulation de Sedan et qui est aujourd'hui un des chefs de la défense de Paris, le général Ducrot montrait en 1867 et 1868 autant de sagacité qu'il montre maintenant de vaillante réso-

lution devant le même ennemi. Les Prussiens, dit-on, ont pour lui une antipathie particulière; nous croyons sans peine qu'ils n'aiment pas plus son épée que son esprit. Ce pénétrant observateur voyait tout : la Prusse toute prête à entrer en campagne avec une armée et une artillerie bien supérieures à tout ce que nous pouvions mettre en ligne, les préparatifs qui se faisaient à Mayence et à Rastadt, les réquisitions de médecins et de vétérinaires s'opérant comme à la veille des hostilités, le travail des espions dans nos provinces, et par une analogie presque prophétique en vérité il rappelait que les Prussiens avaient procédé de même en Silésie et en Bohême trois mois avant l'ouverture de la guerre avec l'Autriche.

Oui sans doute, la Prusse ne voulait et ne rêvait que paix, même lorsque le général de Moltke allait secrètement sur le terrain explorer les points vulnérables de nos frontières, ou lorsque, importuné des dispositions peu sympathiques de la population badoise pour les Prussiens, il répondait : « En vérité, c'est incompréhensible, car ces gens-là devraient comprendre que leur avenir est entre nos mains, que bientôt nous pourrons leur faire ou beaucoup de bien ou beaucoup de mal! Lorsque nous serons en mesure de *disposer de l'Alsace, et cela ne saurait tarder,* en la réunissant au grand-duché de Bade, nous pourrons former une superbe province comprise entre les Vosges et la Forêt-Noire, traversée dans toute sa longueur par un beau fleuve, et à coup sûr aucun pays au monde ne se trouvera dans des conditions pareilles de bien-être et de prospérité!... » Ce que le général Ducrot voyait et disait, tout le monde au reste le voyait, même les femmes, surtout celle que le général appelle « l'adorable comtesse, » et qui, revenant de Berlin la mort dans l'âme, lui répétait : « Oui, j'en suis certaine maintenant, rien, non rien ne peut conjurer la guerre, et quelle guerre!... Ils se moquent indignement de notre gouvernement, de notre armée... Enfin croiriez-vous que le ministre de la maison du roi, M. de Schleinitz, a osé me dire qu'avant dix-huit mois notre Alsace serait à la Prusse? » C'était à la fin de 1868. Pendant ce temps des intermédiaires, qu'on mettait en avant, négociaient des entrevues du roi Guillaume et de l'empereur. En public, on parlait de paix, du désir de vivre en bonnes relations avec la France; dans l'intimité, les gens du roi prenaient un air narquois en disant : « Est-ce que vous croyez à tout cela?... » C'est vraiment instructif. Voilà comment la Prusse se disposait à être la victime innocente de la plus affreuse et incompréhensible agression!

Et maintenant que le tour est joué, que fait M. de Bismarck? Sa politique après la victoire de l'armée prussienne n'est évidemment que l'expression du mot de M. de Moltke avant la guerre, ou mieux encore elle n'est que la traduction rigoureuse et palpable de cet autre mot, un des premiers par lesquels il ait signalé sa carrière audacieuse de con-

quérant : « la force prime le droit! » De cette guerre qu'il méditait, que l'état-major prussien préparait depuis quatre ans, le chancelier de la confédération du nord veut retirer tout le fruit possible, non plus seulement le fruit naturel, légitime, avouable, mais un fruit proportionné à une ambition croissante, à un orgueil enivré par la victoire. Lorsque la France succombait sous le poids de la coalition européenne en 1814 et en 1815, le représentant de la Prusse d'alors, le prince de Hardenberg, adressait au congrès de Vienne un mémorandum où déjà il réclamait le démembrement de la France comme le prix nécessaire des victoires de l'Europe, de la coopération prussienne. Le prince de Hardenberg demandait, lui aussi, la « clé de la maison » pour l'Allemagne, et il jouait sur ces mots de la puissance offensive et de la puissance défensive. « Lorsqu'une nation a surpassé sa défensive marquée par la nature ou par l'art, disait-il, elle devient offensive et menaçante; son activité, sa force, sa politique, ses institutions, son esprit national, son opinion publique, tout prend la direction de sa situation géographique, et elle conservera cet esprit aussi longtemps que sa situation géographique restera la même. La France se trouve dans ce cas depuis Louis XIV. » C'est cette politique qui reparaît aujourd'hui avec des redoublemens d'âpreté, avec une opiniâtreté plus impérieuse et plus implacable naturellement, d'autant plus implacable que la Prusse n'a plus à compter avec personne; c'est la politique que M. de Bismarck déploie sans nul déguisement en racontant à son tour l'entrevue de Ferrières, et qui dans sa brutalité semble presque s'étonner qu'on ne la remercie pas de sa modération. Bien entendu, le chancelier de la confédération du nord ne travaille que pour la paix; s'il veut nous faire l'amputation de deux provinces, c'est parce qu'il craint que nous ne gardions rancune à l'Allemagne, et que nous n'abusions encore de la puissance offensive. Il parle de tout cela avec la désinvolture d'un victorieux ou avec la satisfaction d'un propriétaire qui se croit tout près de rentrer en possession de son bien.

Pourquoi la France attacherait-elle son honneur aux « conquêtes violentes et injustes de Louis XIV? » Pourquoi la « restitution » de Strasbourg serait-elle un déshonneur? — Pourquoi cela? — Mais en vérité M. Jules Favre le dit avec une spirituelle ironie dans sa réponse à la circulaire du chancelier de la confédération du nord : lorsque M. de Bismarck nous propose de revenir à la situation territoriale que nous avions avant Louis XIV, est-ce qu'il accepterait pour lui-même, c'est-à-dire pour son pays, les conditions de ce temps? est-ce qu'il accepterait pour « son maître, » pour le roi Guillaume, la petite couronne des princes prussiens de cette époque? Le roi Guillaume trouverait peut-être que ce n'est pas à ce moment de l'histoire qu'il faut s'arrêter. — Pourquoi la France ne reconnaîtrait-elle pas sa défaite en cédant l'Alsace et la Lorraine? Re-

connaître sa défaite, cela se peut sans doute; mais M. le ministre des affaires étrangères le dit encore avec autant de noblesse que d'émotion : livrer des provinces, ce n'est pas seulement livrer un territoire, c'est livrer des créatures humaines, c'est trahir des populations vivantes dans leur liberté, dans leur dignité, dans leur nationalité, pour se racheter soi-même, pour se dérober au devoir de défendre jusqu'au bout la patrie française dans son intégrité... La France peut subir les abus de la force, elle ne peut pas donner à ces abus la consécration de sa libre volonté. — Voilà où serait le déshonneur, et M. de Bismarck trouvera encore sans doute que cela ressemble terriblement à une thèse académique, car pour lui son entrevue avec M. Jules Favre a été surtout, à ce qu'il paraît, une affaire académique.

Dans tous les cas, nous ne savons rien au monde de plus éloquent que le contraste de ces deux diplomaties qui se rencontrent un jour dans une maison de campagne pour traiter d'une paix visiblement impossible. L'une de ces diplomaties est la victoire froidement et ironiquement implacable, l'autre est la défaite émue et toujours fière; la première est l'esprit de conquête dans ce qu'il a de plus violent et de plus retors, la seconde est le sentiment du droit, de l'équité, de l'humanité, parlant sans subterfuge, se produisant avec une sorte d'audace d'ingénuité. Le contraste est étrange, et il était bien impossible de s'entendre, puisqu'on commençait par ne pas parler la même langue; c'est la force morale se relevant devant la force matérielle et la défiant jusqu'au bout, reprenant ses avantages, disant au vainqueur ce que M. Jules Favre, par une suprême et émouvante révolte de la conscience, dit dans sa dernière circulaire : « J'ignore quelle destinée la fortune nous réserve; mais ce que je sens profondément, c'est qu'ayant à choisir entre la situation actuelle de la France et celle de la Prusse, c'est la première que j'ambitionnerais. J'aime mieux nos souffrances, nos périls, nos sacrifices, que l'inflexible et cruelle ambition de notre ennemi... » Voilà bien encore une thèse académique, dira indubitablement le chancelier de la confédération du nord; mais il n'aura pas pour cela mieux réussi à trancher la question, et il s'agit toujours de savoir à qui sera la dernière victoire.

Si M. de Bismarck n'avait eu en vue que la grandeur sérieuse et durable de l'Allemagne, il n'avait plus rien à faire, il avait atteint son but, et on ne voit plus même ce qui pouvait désormais l'embarrasser dans ses desseins; il touchait à la réalisation des rêves les plus illimités du patriotisme germanique. Après Sedan, tout était accompli pour lui, et de la crise soudaine que ce désastre sans exemple provoquait en France sortait même la possibilité d'une paix qui consacrait les résultats conquis par les armées allemandes. Le gouvernement du 4 septembre l'a bien montré par cette démarche que M. Jules Favre tentait spontané-

ment sous une inspiration d'humanité. Chose plus étrange encore, si la paix eût été conclue en ce moment comme elle aurait pu, comme elle aurait dû l'être, c'est-à-dire dans des conditions de généreuse et large équité, la France eût gardé sans doute dans l'âme une tristesse profonde, longtemps elle eût ressenti le cruel aiguillon de la défaite; elle n'eût pas gardé contre l'Allemagne ces ressentimens, cette animosité irréconciliable qu'on lui suppose, dont M. de Bismarck s'est fait un argument commode pour justifier ses prétentions, pour pousser à bout sa victoire. Est-ce que pendant bien des années de paix et de civilisation la France a témoigné une amertume quelconque, une hostilité quelconque contre le développement national et libéral de l'Allemagne? Est-ce qu'elle n'a pas été la première à multiplier les efforts pour créer entre les deux peuples des liens plus étroits d'intelligence et d'intérêts? Et si depuis quelques années elle s'est montrée plus ombrageuse, plus inquiète, c'est moins contre l'Allemagne elle-même que contre les procédés de ceux qui semblaient tout faire pour brouiller les deux peuples, au lieu de les rapprocher par des satisfactions mutuelles dans un large et puissant système de conciliation. M. de Bismarck a prétendu que nous avions voulu nous venger de Sadowa, qui « ne nous regardait pas; » il croyait pourtant bien que cela pouvait nous regarder un peu lorsqu'il venait à Biarritz pour le préparer.

Voilà d'où est venu tout le mal. Rendue à elle-même, la France serait revenue bientôt à ses sentimens pour l'Allemagne, elle n'aurait certainement pas tout sacrifié à cette éternelle pensée de représaille dont on se fait un fantôme. Une paix juste et libérale eût été le meilleur moyen de guérir la blessure de notre orgueil militaire cruellement éprouvé. C'est là ce que n'a pas compris M. de Bismarck; il a laissé passer ce premier moment, et ce qu'il poursuit aujourd'hui, c'est moins la victoire d'une politique sérieuse que le triomphe d'une ambition sans frein et sans scrupules, jouant le tout pour le tout, mettant ce qu'il appelle la sûreté de l'Allemagne dans l'amoindrissement calculé et implacable de la France, fondant ce qu'il lui convient d'appeler une paix durable sur des haines et des ressentimens inévitables. Au lieu d'être un politique, c'est un destructeur, un conquérant par le fer et le feu, réduit à ne reculer devant aucune extrémité de violence, et offrant à l'Europe, au monde entier, ce spectacle aussi étrange qu'imprévu de la guerre de cent ans, de la guerre de trente ans se reproduisant en pleine civilisation de ce siècle! Ce sont les mêmes procédés : des villes ouvertes qu'on incendie, des populations qu'on pressure, des malheureux qu'on fusille parce qu'ils défendent leur foyer, des prisonniers qu'on traîne à travers la nuit et sur lesquels on fait feu à la moindre alerte, la justice suspendue sur les pas du vainqueur parce que les juges ont la prétention d'être de leur pays, une capitale dont on croit avoir raison en la plaçant entre le bom-

bardement et la famine, des campagnes dévastées et ruinées. Et à quoi tout cela peut-il conduire? Il faudra bien en sortir à la fin. Ce n'est pas tout d'avoir un moment la force et d'abuser de la conquête. Il arrive inévitablement une heure où la paix redevient nécessaire au vainqueur autant qu'au vaincu. Comment M. de Bismarck compte-t-il y arriver? Est-ce qu'il espère conquérir la France et se l'annexer? Et d'un autre côté quel moyen a-t-il laissé à la nation elle-même de se reconnaître, de se consulter? Le chancelier de la confédération du nord se figure que la France ne veut que la paix, et il accuse le gouvernement établi à Paris de méconnaître cette volonté, d'ajourner la réunion d'une assemblée parce qu'il veut la continuation de la guerre. Le premier ministre du roi Guillaume n'est peut-être pas le meilleur juge des intentions et du patriotisme de la France; mais d'ailleurs est-ce qu'il y a eu un moyen de réunir cette assemblée, qui seule effectivement pourrait prendre des résolutions souveraines? Que seraient des élections faites sous le poids de l'occupation étrangère, sous la pointe de la baïonnette de l'ennemi? Le prétendu armistice que le chancelier de la confédération du nord se fait honneur d'avoir proposé pour faciliter la réunion d'une assemblée était assurément la plus cruelle des dérisions, de telle sorte que, tout compte fait, au lieu de marcher vers cette paix que se proposent toujours dans leurs entreprises des politiques sérieux, même des conquérans prévoyans, M. de Bismarck n'a réussi qu'à multiplier les impossibilités, à semer des germes d'éternelles haines et d'éternels ressentimens, en plaçant la France dans l'alternative d'une guerre à outrance ou d'une soumission sans conditions et sans durée. Voilà ce qu'il a fait, voilà la situation qu'il a créée! Il en accepte peut-être légèrement la responsabilité; mais il ne sera pas le premier conquérant qui, après avoir épuisé les complaisances de la fortune, aura trouvé un jour ou l'autre une Némésis vengeresse dans l'excès de ses prétentions et de ses violences.

La France, nous pouvons bien le dire avec le sentiment triste et fier d'hommes qui ont tout connu, la France est pour les peuples enivrés de succès l'exemple le plus éloquent de ces retours de fortune. Jamais l'Allemagne ne sera plus victorieuse et plus glorieuse que la France ne l'a été; l'éclat de nos gloires et de nos prospérités d'hier n'est égalé que par l'immensité de nos revers d'aujourd'hui. Notre pays s'est trouvé engagé presque sans s'en douter, sans avoir eu le temps d'y réfléchir un moment, dans une de ces crises qui sont les grandes et formidables étapes de l'histoire, et de jour en jour, il ne faut pas se le dissimuler, cette crise s'aggrave et prend une précision plus terrible en approchant du dénoûment. Plus que jamais c'est le moment de se défendre des illusions comme des faiblesses, des découragemens aussi bien que des fausses espérances. Depuis trois mois, nous n'avons certes pas été gâtés, les coups douloureux se sont succédé; il y a quelques semaines c'était

Strasbourg qui tombait après avoir épuisé toutes ses forces de résistance : aujourd'hui malheureusement, il n'y a plus à en douter, c'est Metz qui vient de succomber. Cerné depuis le 14 août, réduit à lui-même, le maréchal Bazaine a passé deux mois et demi à lutter héroïquement, à renouveler sans cesse les assauts furieux pour rompre le cercle de fer qui l'entourait et se frayer un chemin. C'était impossible, puisqu'il n'a pas réussi, et après tant de combats il a été réduit à plier devant la nécessité cruelle, il a été obligé de se rendre, lui et son armée, faute de vivres et de munitions; il n'a pu même sauver la garnison de la place, qui aurait pu peut-être se défendre encore. Voilà la seconde armée française qui s'en va prisonnière en Allemagne! C'était tout ce qui restait hors de Paris de l'ancienne armée régulière. La conséquence grave de la capitulation de Metz, on ne peut pas le méconnaître, c'est que 150,000 Allemands au moins, fixés jusqu'ici autour de la citadelle de la Lorraine, retrouvent d'un seul coup la liberté de leurs mouvemens, et peuvent grossir encore les masses prussiennes répandues en France.

Or dans cette situation quelle est la portée de ce bruit de négociation qui nous revient avec M. Thiers, rentré depuis quelques heures à Paris? Quel est le sens réel de cet incident diplomatique, signalé officiellement aujourd'hui en même temps que la douloureuse reddition de Metz? Nous ne voudrions altérer en rien les vrais termes dans lesquels se révèle cet incident. — La forte impression produite en Europe par la résistance de Paris aurait conduit quatre grandes puissances neutres, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, l'Italie, à se rallier à une idée commune. Ces puissances, dit-on, « proposent aux belligérans un armistice qui aurait pour objet la convocation d'une assemblée nationale. Il est bien entendu qu'un tel armistice devrait avoir pour conditions le ravitaillement proportionné à sa durée et l'élection de l'assemblée par le pays tout entier. » Et d'abord il y a un fait à préciser. Ce n'est point du tout M. Thiers qui a demandé à la Prusse le sauf-conduit à l'aide duquel il est rentré momentanément à Paris pour rendre compte de sa mission; il n'a eu jusqu'à sa rentrée aucun rapport direct avec le chancelier de la confédération du nord. C'est l'empereur de Russie qui est intervenu pour obtenir le sauf-conduit, et il a été appuyé dans cette démarche par les trois autres puissances. Maintenant, cette question de forme écartée, quel est le sens précis, quelles sont les limites et quelles peuvent être les conséquences de cette démarche collective, dont le premier effet est une proposition d'armistice à laquelle les puissances semblent d'ailleurs attacher quelque prix? Jusqu'à quel point les puissances sont-elles décidées à soutenir leur « idée commune? » M. de Bismarck se rendra-t-il à cette proposition d'armistice avant que des bases de paix n'aient été précisées? Mais ces bases, qui pourrait les formuler d'une façon définitive avant qu'une assemblée française n'ait été nommée, et

cette assemblée elle-même, comment pourrait-elle être élue avec la liberté qui peut seule donner une autorité souveraine à ses résolutions? Voilà bien des questions qui s'élèvent à la fois et qui du premier coup provoquent plus d'un doute difficile à dissiper.

Au fond, que cette négociation à peine entrevue soit destinée à prendre corps ou qu'elle s'évanouisse encore une fois, le devoir ne change pas, il reste le même pour tous, pour Paris comme pour la province. Le devoir aujourd'hui comme hier, c'est le dévoûment patriotique, c'est cette union de toutes les volontés qui a fait jusqu'ici notre force et qui est l'honneur de la défense nationale. Ce qui est bien évident surtout, c'est que rien ne peut être interrompu dans le travail défensif qui s'accomplit, c'est que la résolution de combattre doit rester la même. Le gouvernement, en annonçant la triste nouvelle de la capitulation de Metz, ajoute que ce douloureux événement ne peut pas abattre le courage de Paris, qu'il ne doit au contraire qu'exciter une émulation généreuse, le désir d'imiter et de venger ceux qui ont combattu pied à pied pour la patrie. C'est certainement la pensée de la défense, de la population parisienne, et l'énergie patriotique restera invariable, afin que jusqu'au bout il soit vrai que si par hasard la paix était redevenue possible, c'est que la résistance de Paris l'aurait conquise, c'est qu'on aurait pu l'obtenir sans manquer à l'honneur et à la dignité de la France.

CH. DE MAZADE.

VARIÉTÉS.

LA CULTURE MARAICHÈRE DANS LA BANLIEUE DE PARIS.

La Culture maraîchère pour l'approvisionnement de Paris, par M. I. Ponce, maraîcher, membre de la Société centrale d'horticulture, 1 vol. in-12; Paris.

Avant d'être si maltraités par l'invasion et les nécessités de la défense, les environs de Paris n'étaient pas seulement renommés pour tant de lieux charmans consacrés au plaisir; ils offraient encore à l'horticulture et à l'agriculture elle-même des modèles et des exemples qu'on venait étudier de loin, et qui étaient devenus célèbres chez les hommes

spéciaux de la province et de l'étranger. Nulle part en effet, de plus persévérans efforts n'obtenaient de la terre une masse plus abondante de produits. Se rappelle-t-on le spectacle qui naguère, lorsqu'on venait à Paris en chemin de fer, frappait les yeux pendant l'heure qui précédait l'arrivée? C'était bien encore la campagne, mais quel aspect nouveau! quelle activité inquiète! D'abord le terrain se découpait en de longues bandes étroites, chargées de cent cultures variées. A chaque heure du jour, hommes et femmes, penchés sur le sol, le travaillaient et le façonnaient sans relâche, en recueillaient les fruits en dépit des saisons, ou bien ensemençaient et plantaient une terre toute couverte encore des dépouilles de la récolte précédente. Puis, à mesure qu'on se rapprochait de l'enceinte fortifiée de la ville, le tableau changeait; la vue s'étendait sur une suite ininterrompue d'enclos. Là se montrait partout un soin de plus en plus jaloux des plantes; ce n'étaient que bâches, paillassons, pompes d'arrosage, instrumens perfectionnés; on comptait les cloches par milliers, les châssis par centaines. Le bon Rabelais, revenant au monde, n'eût point cherché ailleurs une description des jardins de Gargantua.

Vous aviez traversé d'abord les « cultures agricoles » des environs de Paris, et ce que vous voyiez ensuite, c'étaient les jardins des maraîchers. Les premières tiennent à peu près le milieu entre la culture ordinaire et la culture des *marais*. La terre se vendant ou se louant fort cher autour de Paris, les frais de main-d'œuvre et les frais généraux y étant aussi fort élevés, il en est résulté que, tandis que les maraîchers bannissaient de chez eux les plantes potagères, qui occupent trop longtemps le sol et n'exigent pas un soin extrême, les cultivateurs de la grande banlieue se sont vus forcés à leur tour d'abandonner les céréales et de se livrer à la production en grand des légumes délaissés par les maraîchers. Jusqu'à ces derniers temps, ils approvisionnaient les halles d'artichauts, d'asperges, de betteraves, de carottes de pleine terre, de pommes de terre, de navets, de choux des espèces les plus communes, de pois, de fèves, de haricots, d'oignons; il n'est pas jusqu'aux pissenlits et jusqu'aux modestes échalotes qui n'aient trouvé leur place dans cet immense potager occupant à la ronde un territoire de plusieurs lieues. Ces cultures agricoles seraient déjà un intéressant sujet d'étude; mais l'horticulture maraîchère est surtout curieuse à connaître. M. Ponce s'est donné la tâche d'initier le public aux secrets de son art dans un excellent livre de pratique; sans entrer ici dans des détails qui d'ailleurs échappent à l'analyse, il paraît utile de rappeler sommairement l'importance d'une industrie qui est en ce moment si éprouvée, et qui serait pourtant si digne de protection.

Pour les maraîchers de notre banlieue, comme le fait observer M. Ponce, les conditions ordinaires de toute culture du sol n'existent plus. Il faut,

dit-il, arriver à fournir l'alimentation de mille personnes par la culture d'un terrain dont la superficie en nourrirait au plus cinquante, si l'on se contentait des procédés communs. Le plus souvent ce terrain occupe un espace de 7,000 à 10,000 mètres d'un seul tenant. Le loyer en est d'autant plus considérable que le maraîcher doit se rapprocher autant que possible des halles, où est le centre de ses affaires. Aucune parcelle ne reste donc plus de vingt-quatre heures inoccupée. Pour forcer la nature, on emploie à profusion engrais, paillassons, cloches et châssis. La surface du sol est divisée en rectangles de 21 mètres tournés vers le midi dans la plus longue dimension qui reçoivent chacun quinze châssis, 1 mètre étant seulement réservé pour un sentier et deux accots. Lorsque l'espace manque pour une dernière ligne de 21 mètres, on dispose des lignes transversales formées de la même manière, à l'exposition du couchant. C'est ce qu'on appelle *faire les carrés*. Sur toute la longueur du mur établi au midi se trouvent la costière et la contre-costière, c'est-à-dire deux planches rectangles larges de $2^{m},34$ et séparées l'une de l'autre par un sentier de $0^{m},33$; un autre sentier sépare des carrés la contre-costière. Même disposition se retrouve sur le côté opposé du jardin. A l'angle sud-est, le maraîcher a placé sa maison d'habitation, son écurie, sa remise, son hangar; à proximité sont le puits, le manége ou la pompe à vapeur, le réservoir, la cuve à laver les produits et la décharge de fumier. Une des conditions indispensables, c'est d'avoir de l'eau en abondance. Dans beaucoup de marais existe encore le système défectueux des tonneaux enterrés de 10 en 10 mètres et reliés entre eux par un tuyau de conduite; les horticulteurs les plus habiles les ont remplacés par différens systèmes de tubes d'arrosage et de prises d'eau.

M. Ponce, dont le marais présente une superficie de 11,000 mètres carrés, a donné des chiffres intéressans sur les frais d'installation et les frais d'entretien de son propre établissement. Le matériel d'exploitation est relativement considérable. Les arrosages se faisant à la lance, il faut d'abord une machine à vapeur de 2 chevaux pour le service de la pompe foulante quand le cheval du maraîcher est occupé, et un manége pour ce même service lorsque le cheval est disponible. Vient ensuite l'établissement d'un grand réservoir d'eau en tôle boulonnée, de conduites, de tuyaux, de tubes, pour le système d'arrosage. On a dû acquérir quantité de châssis, de cloches, de paillassons, et tout le matériel de labour, puis les civières, les chargeoirs, les hottes, les mannes, les piquets et le fil de fer. Enfin on a construit les hangars à châssis et la serre à légumes. Tout cela revient, d'après les comptes très détaillés de M. Ponce, à une trentaine de mille francs. Les frais annuels montent à 17,000 francs environ, sur lesquels 2,500 francs sont prélevés pour le loyer et les impôts, et 8,700 francs pour le salaire, la nourriture et

l'entretien du personnel, qui se compose de trois domestiques, de deux filles et d'une femme de journée engagée pour l'été seulement. L'achat du fumier coûte encore 2,500 francs par année. Les autres chapitres de ce budget s'appliquent aux dépenses de l'écurie, à l'entretien des châssis, au remplacement des cloches, à l'acquisition des graines pour semis et des pailles à lier, etc. Ajoutez à la somme de ces frais annuels les intérêts du capital engagé soit pour l'installation d'un marais, soit pour l'acquisition d'un fonds de maraîcher, et vous comprendrez ce que coûte dans la banlieue de Paris la culture de ces 11,000 mètres de terre (un peu plus d'un hectare), qui doivent rapporter 20,000 francs au moins en légumes pour que le chef de l'exploitation y gagne sa vie.

Au marais, point de paresseux; une heure d'oisiveté n'y saurait être admise. Le maître est presque toujours à son poste, c'est-à-dire au jardin, où il exerce sur ses domestiques une surveillance incessante; mais, s'il est matinal, la ménagère l'est plus encore. Chaque nuit, elle se lève entre une heure et deux heures, et part pour les halles, accompagnée d'un domestique et d'une fille. Le premier conduit et décharge la voiture, puis la ramène remplie du fumier qu'il a été chercher dans les écuries. Le rôle de la fille consiste à porter à la hotte jusqu'aux charrettes des fruitiers les marchandises qu'ont achetées ceux-ci. Pour les hommes qui sont restés à la maison, la journée commence ordinairement à cinq heures du matin et souvent ne finit qu'à neuf heures du soir. On prend quatre repas, que l'on a bien gagnés. C'est une rude façon de vivre, et le patron, donnant l'exemple, ne chôme pas plus que les autres. Il n'est du reste devenu patron qu'après avoir été durant plusieurs années simple ouvrier, et c'est presque toujours de son mariage qu'a daté son établissement. En même temps qu'on achète un fonds, on choisit sa femme, et on ne la choisit que parmi ses compagnes de travail. « Cette habitude, dit M. Ponce, qui a perpétué parmi notre classe de travailleurs les coutumes des anciennes corporations, est une des premières nécessités du métier... Les deux époux ne peuvent marcher l'un sans l'autre, et la mort de l'un d'eux entraîne presque toujours forcément la vente désastreuse de l'établissement, quand cette cruelle séparation arrive trop tôt. » L'esprit de corps en effet anime toujours les maraîchers. Chaque année, la Saint-Fiacre est religieusement fêtée, et de temps en temps de gais et copieux repas de noces réunissent, à l'exclusion des intrus, toute la confrérie d'un canton. Combien de fois n'avons-nous pas vu se dérouler, violons en tête, par les rues de Saint-Mandé ou de Vincennes, une noce de maraîchers en file interminable, deux à deux, compères et commères, rustiquement endimanchés dans leurs beaux habits à la fois si vieux et si neufs, de vrais habits de paysan du Vaudeville? Ces jours-là seulement, on prend le

temps de se délasser un peu; n'est-il pas juste que cinq ou six fois dans l'année s'entre-choquent gaîment les verres?

On comprendra que nous ne puissions pas suivre M. Ponce dans l'énumération des soins nécessaires aux dix-sept familles de plantes qui sont cultivées dans les marais. La partie la plus importante de l'art du maraîcher consiste d'ailleurs presque tout entière dans l'emploi raisonné de l'engrais. Cet engrais est toujours le fumier d'écurie ou, à défaut du fumier d'écurie, le fumier d'étable. La gadoue, ce mélange de débris de toute nature que produit le balayage de nos rues, est transportée au-delà de la zone des marais, et convient aux cultures agricoles dont nous avons parlé plus haut. Les maraîchers se procurent le fumier d'écurie par abonnemens passés avec les entrepreneurs de transports, les compagnies de petites voitures et des omnibus, les casernes de cavalerie, etc. Le fumier d'étable est fourni par les nourrisseurs. Le premier est indispensable aux sols argileux; le second, plus froid et d'une décomposition plus lente, est réservé surtout aux sols siliceux; on en fait le mélange selon les proportions d'argile et de silice que contient la terre. Comme l'espace est précieux, la *fumière* du maraîcher occupe le moins de place possible et gagne en hauteur ce qu'on lui refuse en surface. « On lui donne, dit M. Ponce, la forme d'un quadrilatère placé sur une surface bien plane et aussi imperméable que possible... Les fumiers sont entassés à la fourche et foulés avec le pied au fur et à mesure du déchargement. On ménage au centre du tas une espèce de cheminée à laquelle on fait aboutir sur toutes les faces d'autres conduites horizontales, de façon que l'air frais pénètre dans le tas et neutralise l'excès de chaleur produit par la fermentation, chaleur qui peut aller jusqu'à enflammer la masse. » Le danger d'incendie est même assez considérable pour qu'on écarte la *fumière* à 10 mètres au moins de l'habitation. Par la même raison, on la rapproche toujours du puits. Comme l'humidité toutefois lui serait nuisible, et que les pluies en entraîneraient les parties solubles, on prend soin de la garantir de l'eau. On l'élargit donc autant qu'on peut de la base au sommet, on lui donne des pentes vers les bords, et l'on garnit le haut de la paille la plus longue et la moins souillée. « Le tas de fumier ainsi construit contient au sommet du fumier frais qui produira beaucoup de chaleur dès qu'il sera enfoui et mouillé, mais qui ne deviendra engrais que huit jours au moins après l'enfouissement. La deuxième partie, intermédiaire entre le sommet et la base, contient du fumier demi-chaud, demi-engrais, qui convient à la plantation des végétaux délicats demandant à la fois chaleur et nourriture en abondance. L'autre tiers se compose de fumier fait, bon pour les plantes robustes qui ne demandent plus que de la nourriture. » Pour diminuer l'énorme quantité d'engrais qu'exige la culture des primeurs, on a tenté divers essais abandonnés presque aussitôt parce qu'ils étaient

trop coûteux. Un des plus intéressans consistait à faire des couches sans fumier, que l'on chauffait comme les bâches de serre, au thermosiphon, c'est-à-dire par circulation d'eau chaude, tandis que le terreau de la bâche recevait une certaine dose d'engrais puissant, tel que la colombine ou le guano. Après quelques tentatives de ce genre, c'est encore au fumier qu'on en est revenu (1).

Nous voici bien loin aujourd'hui de ces préoccupations paisibles, et, pour être encore à l'abri des incursions de l'armée prussienne, tenue en respect par le feu des forts, les marais n'en sont guère mieux. Tout autour de Paris et au pied même des remparts règne depuis un mois un odieux pillage. Le signal est parti, il faut malheureusement le reconnaître, de ceux qui auraient dû veiller au respect des propriétés et des personnes. Des soldats des troupes régulières, des gardes mobiles, des gardes nationaux sédentaires, ont en quelque sorte donné l'exemple de la maraude. Nous ignorons quelles mesures ont été prises à ce sujet par les chefs de l'armée active; mais, en ce qui concerne la garde nationale de Paris, un ordre du jour du général Tamisier a récemment rappelé au devoir les hommes qui s'en écartaient. Ce sont maintenant des bandes d'enfans, de femmes et de gens de tout âge qui se jettent sur les jardins, brisent les portes et les clôtures, injurient et menacent quiconque leur résiste, et portent en un mot partout une dévastation aussi stupide que le pourrait faire une nuée d'animaux malfaisans. Tout dernièrement, le jour même du combat de Rueil, nous assistions encore à ces scènes de désordre dans la campagne de Vanves et d'Issy. — « Il serait plus heureux, disaient alors les habitans, de voir l'ennemi dans nos villages! » De tels vœux, s'ils étaient sincères, seraient sans doute bien coupables; mais il n'y faut voir que l'expression d'un ressentiment trop facile à comprendre. Sans invoquer ici les argumens de droit, de justice ou d'humanité, rappelons l'urgence qu'il y aurait, dans l'intérêt même de la défense, à faire cesser un si fâcheux état de choses. Il est indispensable à la santé publique que nous puissions nous procurer longtemps encore une nourriture végétale fraîche et des légumes verts. On le sait si bien que le ministre de l'agriculture a chargé M. P. Joigneaux de diriger dans Paris même un service spécial de culture potagère; mais il nous paraît difficile que les efforts de M. Joigneaux, dont nous reconnaissons volontiers l'habileté, puissent, dans cette saison surtout, être suivis d'un grand succès. Au témoignage des hommes du métier, pour

(1) C'est à dessein que nous omettons de parler ici des curieux essais de culture maraîchère à l'eau d'égout tentés aux environs d'Asnières et de Clichy par les ingénieurs de la ville de Paris. Ces expériences qui, malgré leur nouveauté, ont donné cet été de remarquables résultats sur une surface à la vérité très restreinte, ne doivent pas être mentionnées incidemment et méritent qu'on les examine à part.

créer un marais, il ne faut pas moins de trois ans. N'était-il pas plus simple de songer à tirer un bon parti des cultures établies de longue date et savamment aménagées entre les remparts et les forts? Pourquoi ne pas veiller à ce que ces cultures soient entretenues sans dommage jusqu'au moment où l'on serait forcé de les abandonner? Et ce moment n'arriverait qu'après la prise, espérons-le, peu probable, de nos forts. Beaucoup de mal a été fait pendant le mois qui vient de s'écouler; ce mal est encore réparable, mais à la condition d'une surveillance rigoureuse. Nous constatons avec plaisir que le gouvernement y songe dans ce moment même. L'instruction du général Trochu en date du 22 octobre, sur les marches militaires de la garde nationale, établit que l'un des objets de ces exercices sera de constituer un service de surveillance et d'ordre dans la banlieue. D'autre part, un ordre exécutoire à partir du 27 octobre porte qu'un certificat sera demandé aux personnes qui désormais voudront introduire dans Paris des objets mobiliers ou des denrées. C'est beaucoup, mais cela ne suffit pas encore. Il faudrait, à côté des marches militaires, qui ne peuvent avoir dans la pratique le caractère de rondes de police, il faudrait de fréquentes patrouilles composées seulement d'un petit nombre d'hommes que fourniraient les postes de garde aux remparts, et qui plusieurs fois dans la journée parcourraient la zone dont on doit assurer la protection. Il faudrait aussi (et ce serait le mieux sans doute dans la phase du siége que nous traversons maintenant) qu'il fût interdit en principe de franchir l'enceinte des murs, hormis pour les besoins de la défense. Ainsi cesserait un gaspillage qui dure depuis trop longtemps, et ainsi serait résolue une question d'approvisionnement dont plus tard peut-être on sentira cruellement l'importance.

EUGÈNE LIÉBERT.

ESSAIS ET NOTICES.

La Table de Peutinger d'après l'original conservé à Vienne, par Ernest Desjardins, in-folio; Hachette, 1870.

M. Ernest Desjardins, par toute une série d'importantes publications pendant ces dix dernières années, s'est assuré un rang très distingué parmi les archéologues érudits. Son volume sur la topographie de l'an-

cien Latium, sa dissertation sur les Tables alimentaires, ses études sur les embouchures du Rhône et du Danube, sa série d'inscriptions inédites recueillies par lui-même, il y a deux ans, en Valachie et Bulgarie, sont de vrais services rendus à la science. M. Desjardins entreprend aujourd'hui de couronner cette suite de travaux par une nouvelle édition de *la Table de Peutinger,* avec commentaire et *fac-simile.* Il est facile de comprendre l'utilité d'un tel dessein. Ce qui se rapporte à la cartographie antique est encore assez ignoré, bien qu'il soit hors de doute que les Grecs et les Romains aient connu et pratiqué ces utiles instrumens. Hérodote raconte que, lors de la révolte de l'Ionie, prélude des guerres médiques, le tyran de Milet, Aristagoras, menacé tout le premier de la vengeance des Perses, vint demander du secours à Cléomène, roi de Sparte. Sparte, alors encore la plus puissante ville du monde hellénique, ne devait-elle pas porter secours aux Grecs d'Asie? Les barbares lui seraient faciles à vaincre, et leur défaite l'enrichirait; elle frapperait d'impôts leurs villes opulentes, ses soldats pénétreraient vainqueurs jusque dans la somptueuse capitale du grand roi. Malgré les répugnances naturelles du génie spartiate contre les expéditions lointaines et étrangères, malgré la petite Gorgo, sa fille, qui le pressait de fermer l'oreille à des propos corrupteurs, Cléomène allait, semblait-il, se laisser tenter : Aristagoras lui faisait suivre des yeux et du doigt sa future marche victorieuse; il lui en montrait les diverses étapes, nous dit le narrateur antique, sur une planche de cuivre où était gravée la circonférence de la terre, avec les fleuves et les mers, sans doute aussi avec les routes et leurs stations jusqu'à Suse. Voilà une preuve incontestable, que dès le ve siècle avant l'ère chrétienne, les anciens Grecs connaissaient l'usage des cartes. Strabon, d'après Ératosthènes, nous rappelle qu'on en savait dresser chez les Grecs d'Asie un siècle même avant la date à laquelle Hérodote a fait allusion. Comment supposer en effet que de si nécessaires instrumens eussent pu rester inconnus à la politique ingénieuse des Grecs, qu'un Xénophon avec les Dix mille ou un Alexandre avec sa courageuse armée se fussent aventurés à travers toute l'Asie occidentale jusqu'à l'Euphrate, jusqu'au Pendjab, sans de tels auxiliaires? Encore moins devons-nous trouver pareille lacune chez les Romains, peuple arpenteur et pratique, jaloux d'étendre partout son droit de propriété et de conquête. Ils n'avaient toutefois pas sans doute une carte d'Italie centrale, ces primitifs Romains qui mirent des siècles à s'emparer du pays entourant leur berceau, et qu'effrayait, à deux pas du Tibre, la forêt ciminienne; mais les Scipions, un César, tous ceux qu'on nous représente avec raison comme les types classiques de l'homme de guerre, comment ces habiles capitaines auraient-ils manqué de cartes routières à travers la Grèce, les Gaules ou l'Asie? On sait quelle merveille c'étaient que les grandes routes du peuple-roi : cette voie Appienne qui

dès les premiers temps traversa les marais Pontins, cette voie Égnatienne qui s'en allait au travers de la Macédoine et de la Thrace, pays aujourd'hui moins faciles à traverser peut-être; sur ces routes étaient des refuges pour la nuit, des bas côtés pour les piétons, des pierres dressées pour aider à monter à cheval sans étriers, et surtout des colonnes milliaires marquant avec exactitude les distances et les divisions du chemin. Végèce mentionne ces *itinéraires écrits,* mais il connaît aussi et nomme les *itinéraires peints,* et plusieurs textes nous apprennent qu'il faut entendre par là non-seulement des cartes figurées sur les murs, par exemple dans les écoles, mais aussi sans doute des cartes d'un usage personnel qu'on pouvait ranger dans sa bibliothèque ou transporter dans ses poches.

Quand César et Auguste prétendirent réédifier un autre édifice politique à la place de celui que les guerres civiles avaient renversé, une de leurs premières et principales mesures fut un arpentage du nouvel empire : immense opération devenue nécessaire pour permettre un dénombrement aussi exact que possible de la population et une meilleure assiette de l'impôt. Elle aurait été confiée dès l'année qui vit la mort de César à quatre géomètres grecs, à Didyme pour l'Occident, à Zénodore pour l'Orient, etc., et elle aurait été terminée dans l'espace de vingt-cinq ans environ. M. d'Avezac, dans un savant mémoire sur Éthicus, et M. Wallon, dans sa discussion si précise sur le recensement de Quirinius, ont examiné les difficiles questions qui se rattachent à ces souvenirs. Agrippa, le ministre d'Auguste, réunit tous les documens, tous les chiffres obtenus, et peut-être en composa-t-il lui-même un résumé destiné à présenter les principaux traits de ce vaste ensemble. Lorsque Pline l'Ancien, dans cette vaste encyclopédie qu'on désigne sous le nom d'*Histoire naturelle,* cite à l'appui de ses assertions géographiques les calculs d'Agrippa, c'est ce travail sans nul doute qu'il a eu entre les mains. Quand Strabon se réfère à l'autorité de celui qu'il appelle le *chorographe,* il invoque probablement aussi le même témoignage; mais de plus nous lisons dans Pline (III, 2) qu'Auguste dressa ou bien acheva, suivant les vœux de son ministre, ce qu'on appela son *orbis pictus* au portique d'Octavie. Nous n'avons pas d'autre information directe sur ce monument figuré, il y a tout lieu de croire cependant qu'il s'agit d'une carte routière construite d'après les résultats qu'avait donnés l'arpentage de l'empire. Il est permis d'aller plus loin et d'admettre par une autre induction que la carte dite *de Peutinger* doit être, sauf modifications ultérieures, une reproduction de cette carte murale.

Peutinger, citoyen et patricien d'Augsbourg, disciple des universités de Padoue, de Bologne et de Florence, ami ou correspondant de Thomas Morus, de Reuchlin, de Vivès, de Manuce, était un de ces humanistes de la fin du xve et du commencement du xvie siècle qui ont tant fait pour

la renaissance des lettres. Il avait recueilli tout un musée de statues, de médailles et d'inscriptions antiques, et sa bibliothèque comprenait beaucoup de manuscrits précieux. Parmi ces manuscrits se trouvait la célèbre carte, que lui avait donnée un de ses amis, Conrad Celtes, après l'avoir trouvée par hasard à Worms en 1507. Cédée par un des descendans de Peutinger en 1714 à un libraire, elle fut vendue par celui-ci en 1720 au prince Eugène, dont la bibliothèque fut réunie en 1738 à celle des empereurs d'Autriche à Vienne.

Cette carte, qui se voit aujourd'hui dans ce dernier dépôt, est peinte sur onze feuilles de parchemin. Il semble bien qu'une douzième feuille manque et ait dû comprendre l'Espagne, ainsi que la partie occidentale de la Grande-Bretagne et de la Mauritanie; mais nul ne l'a jamais connue. Les onze feuilles offrent ensemble une longueur de 6^{m},82 sur une hauteur de 34 centimètres seulement. On a de la sorte une carte du monde ancien où le dessin ne peut évidemment offrir qu'une bizarre altération de la réalité physique : un tel dessin ne saurait s'expliquer que dans l'hypothèse selon laquelle le modèle primitif aurait été, comme on le conjecture, une carte routière déroulant au-dessus des colonnes d'un portique une représentation purement approximative des régions appartenant à l'empire et de quelques contrées voisines. Le précieux monument de Vienne est gâté un peu par les vers, mais presque uniquement aux marges et dans les parties où une certaine couleur gommée désignant les mers attirait leurs ravages; quelques îles seulement ont pu en souffrir : le texte formant la description intérieure des continens est resté intact, sauf peut-être la partie avoisinant les Pyrénées. Les cours d'eau sont marqués en vert, les routes avec les stations en rouge. Plusieurs sortes de vignettes désignent diversement les villes : tantôt ce sont de simples maisonnettes ou guérites au toit rouge ou bien à deux pignons, tantôt, pour les monumens religieux, temples païens ou chrétiens, des maisons en perspective à trois pans visibles. Un aquarium ou une piscine peinte en bleu et entourée de murs, dont la teinte brune a partout sensiblement pâli, désigne les villes d'eaux thermales; un demi-cirque indique les villes pourvues d'amphithéâtres. Rome, Constantinople, Antioche, sont marquées par des signes tout spéciaux, tels que des édifices symboliques, ainsi que certains lieux, tels que le Pausilippe, les phares d'Alexandrie et du Bosphore, les portes d'Ostie, les fosses mariennes, les principaux magasins ou arsenaux, etc., tous indices fort importans pour quiconque s'efforce aujourd'hui de retrouver quelles époques nous révèle la carte de Peutinger.

C'est précisément cette recherche que les patiens commentaires du nouvel éditeur ont surtout en vue. Il paraît avéré que l'exemplaire que nous possédons a été exécuté par un certain moine du XIIIe siècle, lequel, auteur d'une chronique aujourd'hui subsistante, dit formellement

dans cet ouvrage, à l'année 1265, qu'il vient d'achever une mappemonde sur douze peaux de parchemin. L'expression dont il se sert, *mappam descripsi,* marque évidemment qu'il copiait un modèle, et non pas qu'il était le premier auteur. L'important serait de fixer quels sont sur notre carte les traits les plus anciens par la date, et quels sont les plus modernes. Il n'y en a pas qui soient plus récens que le XIIIe siècle; c'est le moine copiste qui a probablement marqué lui-même la forêt des Vosges et la forêt Marciane, la même que la Forêt-Noire : ce sont les seules qui figurent sur la carte. C'est encore de lui sans doute qu'émane l'indication *ad sanctum Petrum,* par laquelle il désigne la basilique de Saint-Pierre, à Rome. Quant aux plus anciens indices que la carte de Peutinger nous révèle, ils remontent jusqu'au commencement du règne d'Auguste, puisqu'elle fait usage de la division en quatre provinces : Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise et Belgique, instituée par le fondateur de l'empire dès le commencement de son règne, l'an 29 avant l'ère chrétienne. D'autres circonstances permettent de faire remonter la composition première jusqu'à ce même point de départ : ainsi elle ne s'étend, du côté de la Germanie, qu'un peu au-delà du Rhin, et, ce semble, jusqu'au Wéser. Plusieurs exemples démontreraient que les obstacles opposés par le cadre n'ont guère gêné le dessinateur, qui se faisait peu scrupule d'abréger les rivages et de resserrer les espaces. Il y a donc lieu de penser que le Wéser était tout au moins la limite qu'il ne voulait pas dépasser, c'est-à-dire la limite de la Germanie connue ou du moins occupée par les armes romaines au moment de ce travail. Or c'est au commencement du règne d'Auguste que, l'Elbe n'étant pas encore atteint par les armées de Drusus, le Wéser marquait la vraie frontière des excursions romaines vers le nord-est de l'empire. D'autre part, certaines indications de la carte, soit parmi les villes du Rhin, soit entre les populations de la Germanie, nous reportent à des époques ultérieures et n'ont pas pu coïncider avec les précédentes. C'est ainsi que la ville actuelle de Cologne se trouve là déjà désignée sous le nom latin qui est devenu son nom moderne. La carte dit *Agripina,* c'est-à-dire (telle était la dénomination complète) *colonia Agrippinensis.* La célèbre Agrippine, fille de Germanicus, femme de Claude et mère de Néron, avait, vers l'année 50 après Jésus-Christ, fondé une colonie là où les Romains ne connaissaient auparavant qu'un temple ou autel païen, desservi par la tribu germanique des Ubiens, *Ara Ubiorum.* Enfin parmi les populations allemandes nommées par l'auteur de la carte au-delà du Rhin figurent les Alamans, qui ne commencent à paraître qu'au temps de Caracalla, à la fin du second ou au début du IIIe siècle, et les Francs, qui n'ont été connus pour la première fois qu'au milieu de cette dernière période. Si la carte eût été dessinée au même temps qu'arrivaient ces données ultérieures, les frontières n'y eussent sans doute pas été les mêmes, et

l'Elbe par exemple y aurait figuré. Il semble donc démontré en thèse générale que la carte qu'on possède à Vienne, exécutée au XIIIe siècle, reproduit la carte primitive dressée par ordre du ministre d'Auguste, Agrippa, autour du portique d'Octavie, en y ajoutant non-seulement certaines indications datant du XIIIe siècle même et provenant de celui qui a exécuté cette dernière copie, mais une foule d'autres désignations géographiques, héritage des différens siècles à mesure que se multipliaient les éditions du monument original.

Voilà au milieu de quel dédale M. Ernest Desjardins a entrepris de porter la lumière. Il voudrait retrouver à quel temps appartient chaque addition successive. A propos de chaque nom de ville, de peuple, de rivière ou de montagne, il réunit avec une patience de bénédictin tout ce que les écrits des anciens ou du premier moyen âge nous ont laissé de témoignages utiles; puis il compare, critique et, s'il est possible, conclut. C'est assez indiquer de quelle nouveauté sera ce grand travail. Une reproduction figurée nous rend en outre, en dehors du commentaire, le précieux monument, avec une exactitude toute scientifique et toute plastique. L'habileté des procédés modernes fait de ce scrupuleux *fac-simile* une œuvre toute différente de ce qu'étaient les gravures plus ou moins arbitraires des anciens éditeurs Scheyb et Mannert. Déjà, grâce à un examen plus attentif, M. Desjardins a découvert sur la carte de Vienne un ensemble de signes à moitié effacés qui lui paraissent marquer toute une répartition de provinces dont on ne s'était pas aperçu qu'il était tenu compte. Le beau volume in-folio de M. Desjardins, magnifiquement exécuté, est en voie de publication et comprend déjà les six premiers segmens de la carte. Nous avons tout lieu d'espérer que la difficulté des temps n'arrêtera pas un travail si utile, destiné à dépasser de beaucoup l'œuvre précédente des deux éditeurs allemands, et à faire grand honneur à notre école d'érudition française. A. GEFFROY.

C. BULOZ.

PROPOS

D'UN

FRANC-TIREUR

ÉPISODE DU SIÉGE DE PARIS

— Je ne sais pas, à vrai dire, comment les choses se passeront, dit le capitaine de francs-tireurs en allumant un cigare; mais la France ne peut pas succomber. Il m'est aussi impossible d'imaginer l'Europe sans la France que de me figurer le monde sans l'Europe. Je ne doute pas de notre résurrection, et malgré nos accablans désastres j'ose dire que je ne désespère pas de la victoire.

Une exclamation ironique de Burskine l'interrompit. — Voyons, dit-il, raisonnons un peu, capitaine. Si l'armée française, organisée tant bien que mal, n'a pu tenir contre les armées allemandes, comment espérez-vous triompher à cette heure, où vous n'avez plus que des bandes sans ordre, sans discipline, mal équipées et mal armées? N'est-il pas évident qu'elles seront absolument insuffisantes contre des troupes aguerries? Vous accomplirez, je le veux bien, des prodiges de valeur individuelle; vous harcèlerez, vous fatiguerez l'ennemi : où cela vous mènera-t-il? A tuer quelques milliers de Prussiens, à enlever des fourgons, à ramasser des casques perdus ou de mauvais fusils oubliés dans les buissons... Croyez-vous contraindre ainsi le roi Guillaume à lever le siége? Là..., sérieusement, le croyez-vous?... Ah! si vous aviez une armée de secours, tout changerait; mais vos armées sont captives en Allemagne. Que vous reste-t-il ici? Des francs-tireurs, dont je ne songe point à médire en votre présence, mon capitaine, des gardes mobiles, braves

jeunes gens, tout pleins de bonne volonté et d'inexpérience, et des gardes nationaux, qui ne font pas mal dans le paysage, derrière les remparts... Mais l'armée, qui la compose?... Quelques régimens de marche peut-être, et des zouaves... de Châtillon.

Le vieux capitaine avait rougi. — Allons! dites-le donc, s'écria-t-il en frappant du poing la table où il s'accoudait, nos soldats sont des lâches, n'est-ce pas?... Parce que quelques pauvres diables échappés à grand'peine à nos récens désastres se sont débandés, parce que quelques malheureux se sont laissé égarer par les déclamateurs qui criaient qu'on les vendait et qu'ils étaient trahis, parce que quelques mauvais drôles peut-être, — il y en a partout, — ont un jour lâché pied en entraînant dans leur fuite de jeunes recrues encore hésitantes, on se croit le droit d'insulter l'armée, et l'on s'en vient parler d'un air de dédain de nos régimens de marche et de nos zouaves de Châtillon... Eh bien! vous les verrez à l'œuvre, si vous ne les y avez vus déjà, et ils vous arracheront des cris d'admiration. Oui, vous-même, Burskine, tout Anglais que vous êtes et ami sans doute du roi de Prusse, vous serez contraint de les admirer, et vous regretterez l'outrage que vous venez d'infliger à ces braves gens.

Sa voix vibrait et ses yeux étincelaient. Nous étions de vieux amis tous les trois; chacun connaissait le cœur des autres, et nulle irritation, nul mauvais sentiment ne pouvait durer entre nous. Quelques mots de Burskine calmèrent le capitaine. — Je n'aime pas, dit-il, le roi Guillaume, ni ses pompes, qui sont funèbres, ni ses œuvres, qui le sont encore plus, et j'estime que le soldat français est toujours le premier soldat du monde,... à la condition pourtant qu'il soit victorieux.

Je ne sais si tel était l'avis du capitaine, mais il demeura quelque temps silencieux. — On se figure trop, reprit-il ensuite avec calme, que le courage est quelque chose d'absolu, une vertu tout d'une pièce, et que celui qui a en soi l'étoffe d'un héros est par là même à l'abri de tout sentiment de crainte, de toute tentation de faiblesse; c'est une erreur. Avant d'être capitaine de francs-tireurs, j'ai été soldat, j'ai servi dans les chasseurs de Vincennes, et je peux dire que j'ai connu des hommes d'une valeur éprouvée... Eh bien! ma conviction est que le plus brave peut avoir ses instans d'hésitation,... je dirais presque de défaillance. Plus la nature est fine, délicate, nerveuse, plus elle est accessible à des impressions soudaines et vives qui traversent l'âme à l'improviste, et dont on ne triomphe que par un effort de la volonté. Les natures un peu matérielles et compactes sont également accessibles à la peur, c'est une conséquence de leur inertie, de leur défaut de ressort et d'ini-

tiative; on voit fuir quelques hommes par exemple, on pense qu'ils ont pour cela de bonnes raisons, et on les suit. Chez les êtres doués d'une imagination vive, la panique a un caractère tout autre et en quelque sorte foudroyant. — C'est un choc électrique qui met en branle et bouleverse tout le système nerveux avant que l'esprit ou la volonté ait le temps d'intervenir.

— Ainsi le même homme pourrait se montrer brave ou ne l'être pas selon l'heure et les circonstances?

— Je crois du moins que chacun de nous, pour se montrer en toute circonstance égal à lui-même, doit exercer une sorte de surveillance et de discipline intérieure qui ne permette pas à l'âme d'être prise à l'improviste... Si le sang-froid n'est pas tout le courage, il en est certainement la partie la plus solide en même temps que la sauvegarde. Et cela est si vrai que, si l'on donnait à l'homme qui a peur le temps de la réflexion, presque toujours il se conduirait bravement. Il mesurerait exactement le danger et se persuaderait que le plus sûr moyen et le moins sot d'y échapper est encore de faire bonne contenance. Voici par exemple les Allemands : eh bien! leur courage est avant tout affaire de raisonnement et de méthode; c'est parce qu'ils veulent la paix (je parle, bien entendu, des simples soldats et non pas des chefs, dont l'ambition damnée les jette sous le canon), c'est parce qu'ils désirent une paix prompte et la meilleure possible, qu'ils se battent avec résolution; ils savent que la victoire est le plus court chemin pour retourner chez eux. Ils ont d'ailleurs une autre source de conviction : ce sont leurs officiers, qui le pistolet au poing brûlent la cervelle à celui qui recule; entre deux balles, dont l'une est infaillible et l'autre problématique, ils choisissent rationnellement cette dernière, qui est en même temps la plus glorieuse.

— Oui, dit Burskine, et comme leur façon de faire la guerre révèle bien cette race d'hommes à la fois raisonneuse et parcimonieuse! Avec quelle circonspection ils procèdent, avec quelle économie ils se ménagent! Pas d'entraînement chez eux; nulle générosité, nulle ardeur, mais une ténacité froidement calculée, une rapacité sans scrupule. Chaque peuple du reste met ainsi dans la guerre le trait dominant de son génie; il donne à son courage sa physionomie propre et le façonne en quelque sorte à son image. C'est ainsi qu'en Crimée les Russes nous étonnaient par une stoïque résignation; ce sont là de solides troupes, de vaillans soldats, et pourtant il ne s'agit pour eux ni de prompte paix à conclure, ni d'avantages à conquérir; indifférens aux causes, ils le sont également au but de la guerre. Aussi n'ont-ils aucune haine contre l'ennemi, à peine savent-ils son nom; mais on a commandé, ils obéissent. Leur courage a, comme leur soumission, un caractère véritablement religieux,

le tsar est pour eux le symbole divin, fatalité ou providence. On leur a dit de marcher, ils avancent; on leur a dit de vaincre, ils combattent, et s'ils meurent, ce n'est point leur affaire, c'est aux chefs d'aviser. Mes compatriotes n'ont rien de cette abnégation et de ce courage passifs, ils connaissent et discutent les causes de la guerre, ils en calculent à merveille les avantages ou les périls; mais, qu'elle soit juste ou non, la querelle de l'Angleterre devient aussitôt la leur propre. Le point d'honneur national, voilà ce qui fait battre le cœur de l'Anglais. Que sa nation soit la première en toutes choses, qu'elle égale et surpasse tous les peuples par sa puissance, son crédit, son industrie, sa flotte, par la valeur de ses soldats, et, s'il se peut, par son génie: voilà l'unique et puissante ambition d'un Anglais. C'est ainsi que les Romains autrefois combattaient pour la république; ils nous ont transmis cette passion souveraine, et c'est l'honneur de l'Angleterre qui enflamme uniquement et soutient le courage de ses soldats. Il me semble qu'en cela du reste ils ressemblent un peu aux vôtres.

— Oh! dit en souriant le capitaine, pour nous il y a autre chose, quelque chose de plus. Le Français, Burskine, se bat surtout pour la gloire. La gloire, cette flamme, ce rayon, ce rêve supérieur à toute réalité, voilà ce que le Français a poursuivi sur tous les champs de bataille de l'Europe et du monde... C'est le secret de sa force, c'est le secret aussi de ses faiblesses... Conquêtes, idées justes ou fausses, progrès social, alliances ou rancunes, tout ce qui semble le mener au combat, tout ce qu'il inscrit sur ses drapeaux, ce sont là des ombres, dont peut-être il est dupe lui-même et derrière lesquelles se cache la brillante étincelle... Aucun peuple au monde, sauf peut-être la Grèce, n'a fourni autant de héros aux légendes guerrières... C'est que le plus humble paysan suce en naissant le lait de la belle chimère, et tous, gardes mobiles, marins ou soldats, ils portent dans leurs veines le germe de cette fièvre sacrée, de cette *furia francese* qui nous a valu tant de victoires... Placez bien haut le prix du combat, et vous ferez naître les héros... Vous parliez tout à l'heure des soldats de Châtillon... Qu'était-il donc arrivé à ces soldats? Eh! mon Dieu, ils avaient perdu leur chimère; elle avait disparu sous les ruines de l'empire, dans la poussière d'un immense désastre... Ils avaient été trompés; ils étaient partis pour la gloire, et on les avait menés à Sedan; ils avaient cru le triomphe assuré, et ils ne pouvaient comprendre qu'ils eussent été vaincus,... sauf par la trahison. Ils ne se demandaient pas si leur indiscipline et leur imprévoyance n'avaient pas été complices de ces défaites; ils s'en prenaient à tout autour d'eux, à l'empereur d'abord, et aussi à la fortune, qui leur manquait de parole... Ils ne croyaient plus à la gloire... Que leur restait-il? Le

devoir et la patrie. Oui, certes, mais on avait un peu oublié de leur parler du devoir et de la patrie; cela semblait sans doute trop élémentaire et, disons-le, un peu réactionnaire. La mode était d'énumérer amplement les droits de chacun : droits des citoyens et des peuples, droits des gens, des soldats aussi, au premier rang desquels ils avaient inscrit tout naturellement le droit de discuter leurs chefs et le droit divin à la victoire... On les avait également entretenus des trompeuses utopies d'une paix universelle, de je ne sais quelle solidarité des peuples, rêveries creuses qui ne ressemblaient en rien à cette saine et virile fraternité humaine dont la France a la première arboré le drapeau; cela tenait de la société secrète et ressemblait à une conjuration. On était de bonne foi peut-être; mais, en amoncelant ainsi les nuages sur les frontières des peuples, on avait battu en brèche, sans y songer, les remparts de la patrie. Plus d'un soldat hésitait, doutait, se demandait où était l'ennemi... Ce ne pouvait être là que le vertige d'un jour... Il y a dans notre race un fonds exquis de bon sens et d'honneur qui survit à tout, et qui relèvera la France; toutes les rêveries humanitaires, tous les sophismes de la Germanie n'y feront rien, pas plus que les canons Krupp du roi Guillaume. Nous pouvons être écrasés par la force, par le nombre, par l'habileté infernale des armées allemandes, — nous ne serons jamais définitivement vaincus... Notre victoire tardera peut-être, peut-être ne la verrai-je pas luire... Eh bien! nous serons patiens.

— Ainsi soit-il, s'écria Burskine en se levant.

Il se faisait tard. En état de siége, on se couche de bonne heure, et nous songions à rentrer au logis; mais ce soir-là toutes les écluses du ciel semblaient ouvertes, et devant le café des torrens d'eau clapotante et noirâtre roulaient sur l'asphalte du boulevard.

— Il n'est pas dix heures, dit Burskine; si vous m'en croyez, laissons passer ce déluge. Il sera temps, quand on fermera le café, de nous mettre à la nage.

Nous allumâmes de nouveaux cigares, et chacun reprit sa place.

Nous étions absolument seuls au café du Helder, et les rares becs de gaz allumés de loin en loin sur le boulevard ne faisaient que rendre plus impénétrables les ténèbres, devenues en quelque sorte compactes par les flots épais qui tombaient du ciel. — Je ne puis entendre tomber cette pluie lourde et froide, dit tout à coup le capitaine, sans songer à mes pauvres camarades qui sont dans la terre... Un pan de leur capote sur le visage, une mince couche de terre par-dessus, voilà le dernier campement de ceux qui sont restés au champ de bataille... Nous autres du moins, nous avons des cercueils qui nous protégent un peu contre l'outrage de la pluie et de la terre délayée en boue noire... Ah! j'ai trop aimé la guerre, comme

le grand roi... Et si je dis cela, ce n'est pas parce que nous sommes vaincus, c'est à cause des camarades... Quand on est jeune, on trouve tout simple de mourir : on ne plaint ni soi-même ni les autres; mais je suis vieux maintenant, et je ne me console pas de voir faucher la jeunesse.

En disant ces mots, la voix du capitaine s'était altérée; je crus même apercevoir sous ses paupières baissées quelque chose qui ressemblait à une larme.

— Avez-vous perdu beaucoup des vôtres, capitaine?

— Beaucoup trop, hélas!... un surtout, auquel je m'étais attaché,... je ne sais pourquoi... Tenez, je veux vous raconter son histoire... C'est court, et c'est triste... Ce sera d'ailleurs une suite naturelle à notre conversation de ce soir.

Je vous ai dit, continua-t-il, qu'il s'agit d'un de mes francs-tireurs? Ce fut mon lieutenant qui me le présenta un soir au bivouac; il m'avait annoncé un volontaire, et je ne m'attendais pas à voir un enfant, un grand garçon mince, fluet, d'une physionomie distinguée, avec des yeux bleus très doux et un sourire de jeune fille; il avait des cheveux blonds, soyeux et touffus, qui bouclaient sur son front blanc comme celui d'une madone... C'est une faiblesse, mais je ne puis souffrir les cheveux frisés pour un soldat; cela tient peut-être à ce que je suis chauve, et que j'ai pris l'habitude de contempler dans ma glace l'idéal du parfait militaire. Le fait est que les boucles blondes du jeune homme et aussi son air de grande jeunesse me déplaisaient. — Prenez-vous ma compagnie pour un pensionnat de demoiselles? dis-je au lieutenant. Où diable avez-vous pêché cette espèce de fillette?

Le jeune homme avait rougi; pourtant il faisait bonne contenance.

— Votre nom? dis-je.

— Germer.

— Votre âge?

— J'aurai vingt ans dans six semaines.

— En êtes-vous bien sûr?

Il me regarda et sourit.

— Si je ne suis pas mort d'ici-là.

— Serez-vous brave?

Il eut une expression soudaine qui me fit plaisir.

— Je n'en sais rien, capitaine; pourtant j'ai l'idée que je ferai honneur à votre compagnie.

Cela fut dit avec calme et simplicité. Ses yeux, malgré leur douceur, regardaient droit devant eux, bien en face, et dans la coupe du visage, dans l'ensemble des traits, il y avait quelque chose qui annonçait la volonté.

Nous n'étions pas ensemble depuis dix minutes que toutes mes préventions avaient disparu. J'appris qu'il était orphelin; sa mère était morte jeune; il l'avait à peine connue. Son père, ancien militaire en retraite, avait été nommé lieutenant des chasses à Fontainebleau, où il s'était tué, il y a quelques années, d'une chute de cheval. Germer avait été depuis lors recueilli, avec ses deux jeunes sœurs, chez un oncle chargé de la tutelle. Il me présenta une lettre de ce dernier l'autorisant à s'engager dans ma compagnie pour la durée de la guerre. J'oubliais de vous dire que mon lieutenant avait un peu connu ses parens.

Nous causâmes bientôt amicalement. Ce qui me plaisait, c'est qu'il parlait beaucoup de sa famille, de ses sœurs surtout; il y avait une étroite et touchante communauté d'âme entre ces trois jeunes êtres. Il arrivait souvent à Germer de dire, tout comme les souverains par la grâce de Dieu : « *Nous* avons décidé, *nous* pensons, *nous* voulons. » C'est en causant avec ses sœurs des malheurs de la France qu'il avait résolu de s'engager; mais, bon Dieu, que d'illusions! quelle singulière idée ils se faisaient à eux trois de la guerre! Les pauvres enfans en étaient restés, je le crois en vérité, aux hauts faits de Jeanne d'Arc ou du prince Noir; ils s'imaginaient ingénument que l'héroïsme de Germer allait bientôt immortaliser son nom en délivrant la France. Ils s'étaient monté la tête à la lecture de notre histoire, et ne se doutaient guère de ce que peut être une bataille en l'an de grâce et de civilisation 1870. Comment s'en étonner lorsque la plupart de nos généraux ont témoigné de la même ingénuité?...

Je n'essayai pas de le désabuser; un quart d'heure de champ de bataille instruit mieux qu'un long sermon. Or je savais qu'on s'attendait à un engagement pour le lendemain, et que le général D... comptait sur nous pour appuyer ses tirailleurs. J'en avertis Germer, qui ne manqua point de voir, dans cette occasion si promptement fournie de se distinguer, une faveur spéciale de la fortune; j'eus même beaucoup de peine à le décider à prendre quelques heures de repos. La couche que j'avais à lui offrir n'était pas, il est vrai, des plus moelleuses; c'était un grand carré de pommes de terre fraîchement remué dans un jardin de Vanves; cela ne ressemblait guère au petit lit bien chaud où ses sœurs venaient chaque soir lui souhaiter une bonne nuit. Cependant le ciel était d'un beau bleu, pur et sombre, tout étincelant d'étoiles; un vent léger frissonnait dans les arbres avec un murmure qui berçait le sommeil, et bientôt, sauf le soldat de garde, tout dormit dans le campement.

Le lendemain, c'était le 19 septembre. Dès l'aube, mes hommes étaient sur pied; la toilette n'est pas longue en campagne, et le déjeuner prend peu de temps. Nous nous mîmes en route, le fusil sur

l'épaule, la cartouchière bien garnie. Nous avions fort bon air avec nos feutres à plumes noires, nos larges ceintures bleues et nos hautes guêtres. Nous marchions d'un bon pas, en grand ordre et en grand silence, à travers des terres cultivées, où de larges choux étalaient leurs feuilles bleuâtres toutes chargées de rosée; une brume dense et froide couvrait encore les coteaux, mais sous ces voiles humides on devinait le soleil qui allait bientôt sécher les vapeurs et éclairer une journée splendide.

Je n'ai pas à vous raconter ce malheureux combat de Châtillon, dont les récentes péripéties sont présentes à tous les souvenirs; vous vous rappelez comment le plan habilement combiné du général D... échoua malgré l'héroïque effort de l'artillerie, malgré la solidité des troupes et des gardes mobiles de la Bretagne, par la faute de quelques soldats qui se débandèrent dès le commencement de la journée. On nous avait disséminés, mes francs-tireurs et moi, sur les pentes du coteau qui regardent vers Issy. Nous devions de là surveiller les mouvemens de l'ennemi, avec ordre, s'il se montrait en force, de nous replier sur l'aile droite de nos troupes. Par malheur, une partie de cette aile ayant fléchi dès le matin, nos lignes de tirailleurs se trouvèrent très exposées. L'ennemi cherchait à nous tourner, il fallut se replier vivement en se protégeant du mieux que l'on put. Tous ces mouvemens ne s'accomplirent pas sans quelque désordre. Mes hommes, recrutés presque tous en province, bons chasseurs pour la plupart, mais soldats novices, ne connaissaient guère mieux la manœuvre que le pays; plusieurs se trouvèrent dispersés pendant la retraite, et ne parvinrent qu'assez tard dans la journée à rallier la compagnie.

J'avais depuis le matin perdu de vue Germer, et je commençais à m'inquiéter à son sujet, quand enfin je le vis paraître. Il arrivait hors d'haleine, le visage couvert de poussière et de sang.

— Êtes-vous blessé? s'écria-t-on de tous côtés.

— Rien, une égratignure au front, cela ne vaut pas la peine d'en parler.

Le son de sa voix me frappa, il me sembla que depuis le matin elle avait changé de timbre. Il jeta un casque prussien à mes pieds. — J'ai tué celui qui le portait, nous dit-il. C'était, je crois, un officier bavarois.

Nous l'entourâmes. — Bravo! m'écriai-je en lui frappant sur l'épaule; c'est le plus jeune d'entre nous qui rapporte le premier trophée!

— Oui, reprit-il avec une sorte d'amertume, j'ai conquis un casque, et nous avons perdu Châtillon!

Il nous raconta qu'il s'était, au moment de la retraite, trouvé brusquement face à face avec cet officier bavarois, qu'une lutte s'é-

tait engagée, et qu'il l'avait tué d'un coup de baïonnette. Il nous donna ces détails brièvement, simplement, avec une hâte évidente d'en finir.

Il était tard, nous nous acheminâmes vers notre campement de la veille, dans le petit jardin de Vanves.

Nous étions assez abattus, l'insuccès de la journée nous pesait sur le cœur. Pendant cette soirée, il ne fut question que de la débandade qui avait tout compromis. L'indignation de mes hommes était extrême, et, je l'avoue, je n'étais point ce soir-là disposé à l'indulgence. On soupa sans gaîté; Germer, harassé de fatigue, essaya vainement de prendre quelque nourriture; il était d'une pâleur que rendait plus saisissante la cicatrice sanglante qu'il portait au front. Il nous quitta de bonne heure, et alla s'étendre dans un coin où il s'endormit. Cependant à plusieurs reprises, pendant la nuit, je crus entendre comme des soupirs étouffés ou un bruit de sanglots. Était-ce Germer qui pleurait ainsi? Je fus sur le point de l'interroger, mais peut-être rêvait-il, et d'ailleurs sa tristesse pouvait se comprendre; il avait vu de près un champ de bataille, des blessés, des morts; lui-même il avait tué un homme, et tout cela pour aboutir à quelque chose qui ressemblait à une défaite! Qu'y avait-il d'étonnant à ce que la ruine de ses brillantes illusions sur la gloire lui eût laissé quelque abattement au fond de l'âme, quelque regret peut-être de s'être engagé parmi nous à la légère? Je ne pouvais en vérité ni m'en étonner, ni lui en vouloir.

Pendant les jours qui suivirent, nous demeurâmes tous plus ou moins sous une impression pénible, mais sans être découragés. A mesure que les calamités s'accumulaient, l'énergie de chacun de nous semblait s'accroître; il en était de même dans tout Paris, et il devait en être de même bientôt dans toute la France. Il y a des races que le malheur foudroie, il en est d'autres qu'il exalte. Nous ne songions qu'à prendre une revanche, et Germer se montrait le plus impatient de nous tous. Cependant les jours passaient sans qu'on fît appel à notre bonne volonté. Mes hommes s'irritaient et accusaient nos chefs de mollesse : ils se figuraient qu'il eût suffi de vouloir et d'oser pour culbuter les Prussiens de leurs positions; moi-même je me surprenais parfois à maugréer tout bas. Notre besogne en effet était ingrate; elle se bornait à des promenades martiales, à des reconnaissances, pendant lesquelles nous trouvions rarement l'occasion d'échanger un coup de fusil avec l'ennemi; encore cet échange se faisait-il le plus souvent sans grand dommage pour l'un et l'autre camp. Nous tournions autour de Paris comme des écureuils dans une cage, et vraiment il y avait de quoi se dégoûter du métier. L'affaire heureuse de Villejuif, où l'on se passa de nous, mit le comble à notre mauvaise humeur.

Un soir pourtant je vis arriver Germer dans une agitation extraordinaire. — Capitaine, me dit-il, on va se battre demain, et nous n'en serons pas encore : on masse des régimens entre Ivry et Bicêtre, le combat sera sérieux. Permettez-moi, je vous en supplie, d'y prendre part. — Il ajouta qu'il connaissait un aide-de-camp du général X... et qu'il obtiendrait sûrement la faveur de se joindre à l'état-major; puis il se mit en campagne, et revint deux heures après avec l'assurance qu'il pourrait assister à l'engagement du lendemain.

Nous étions cette nuit-là de garde aux avant-postes, près des Hautes-Bruyères. La nuit était très obscure, mais calme; de temps en temps, un rayon électrique, partant de l'un des forts, jaillissait dans les ténèbres, et promenait son jet de flamme dans les profondeurs de la campagne; tout s'éclairait alors, bois, coteaux, vallées; on voyait apparaître en une vision rapide l'ennemi silencieux menant dans l'ombre ses redoutables travaux, les patrouilles furtives glissant au coin des bois, et les sentinelles prussiennes immobiles comme la mort, et que trahissait seule quelque rare étincelle allumée sur l'acier de leurs armes par la clarté magique. C'était vraiment un rare spectacle, et que rendait plus saisissant le solennel silence de la nuit.

Je ne pouvais dormir, et, le froid bientôt devenant intense, je me mis à marcher de long en large, en prenant garde toutefois d'éveiller mes compagnons. J'arrivai ainsi à un banc de pierre qui la veille au soir nous avait servi de table pour le souper, et sur cette pierre je vis Germer assis; lui non plus ne dormait pas. Il me fit place sans rien dire. En face de nous s'élevait la chaîne élégante des hauteurs que domine la redoute de Châtillon. Plus bas, à nos pieds, Arcueil, Cachan, la vallée de la Bièvre, semblaient dormir dans un suaire de vapeurs glaciales; mais l'obscurité nous cachait toutes choses, sauf dans les rares instans où passait comme un éclair le regard étincelant du phare. Tout surgissait alors, tout semblait revivre; les arbres, les maisons, les rochers sortaient de l'ombre, pareils à des spectres qui se dressent hors du sépulcre, puis tout retombait au pouvoir de la nuit.

Qui peut dire d'où viennent nos pensées? quelles vagues ressemblances ou quels contrastes évoquent nos lointains souvenirs? Ce petit coin de paysage que j'entrevoyais à peine m'en rappela un autre oublié depuis longtemps, un autre où j'avais fait une veillée d'un genre moins austère. Ce souvenir en ramena de plus anciens encore, et je me mis à remonter les longues étapes du passé. A mesure qu'avançait la nuit, je rajeunissais à vue d'œil ; la gravité de mon âge, celle plus lourde encore des événemens qui nous accablent s'évaporait à ce retour involontaire vers les équipées de ma

folle jeunesse. Je ne sais où j'en étais quand la voix de Germer me posa cette brusque question :

— Capitaine, savez-vous ce que c'est que la peur ?

— La peur !... mais oui, parbleu ! La première fois que je me risquai à faire une déclaration galante, je sus ce que c'est que cette maladie-là. J'étais plus mort que vif, et je tremblais comme la feuille du saule. Je n'avais pas tort, car au premier mot que je dis on me mit à la porte. C'était une jolie brune, à l'air éveillé et bon enfant; mais elle était rudement fidèle à mon colonel... J'oubliais de dire que c'était son mari... Eh ! croiriez-vous que je n'ai jamais osé me représenter devant elle; je demandai à permuter...

— Mais, capitaine, à la guerre, vous n'avez jamais eu peur, vous? La première fois que vous avez vu le feu ?...

— Eh bien ! c'était en Afrique, sur la limite de nos possessions, tout près de Biskra... Une tribu s'était révoltée, il fallait la réduire, et dame ! les Arabes tirent bien... Je voyais à mes côtés tomber les camarades; quelques-uns, les nouveaux, par un mouvement machinal courbaient les épaules comme s'ils eussent voulu se rapetisser, et j'entendais en même temps autour de mes oreilles un petit bruissement singulier... Il me fallut un peu de temps pour comprendre que c'étaient les balles qui faisaient ce sifflement, et alors, le croiriez-vous? je ressentis une sorte d'émotion, et je secouais la tête malgré moi pour me débarrasser de ce bourdonnement... Pure affaire d'imagination !... Bientôt le combat devint terriblement sérieux, et je n'y pensai plus... Il est bien plus facile de mourir qu'on ne le pense.

— Ce n'est pas la mort qui est à craindre, capitaine, c'est la peur. J'espère cependant faire mon devoir aujourd'hui, ajouta Germer comme se parlant à lui-même.

— J'y compte bien, lui dis-je ; vous avez fait vos preuves d'ailleurs, et nous savons tous que vous êtes brave.

— Il ne faut pas dire cela en ce lieu, s'écria-t-il avec émotion et en étendant la main devant lui ; il ne faut pas parler ainsi devant ces témoins qui sont là-bas et qui savent le contraire. Les bois, les vallées, tout ici m'accable, monsieur, et votre estime plus encore que le reste. Vous qui n'avez jamais eu peur, vous ne savez pas ce que c'est que ce vertige. Laissez-moi vous le dire avec la sincérité d'un homme qui va peut-être mourir dans quelques heures, et que cette pensée ne fait pas trembler, je vous le jure. Vous rappelez-vous, capitaine, le poste où vous m'aviez placé le matin du 19 septembre ? C'était un petit chemin creux, profondément encaissé, — d'un côté un mur presque à hauteur d'appui, de l'autre un talus couronné de quelques buissons. — J'étais adossé à

ce talus, et j'avais en face de moi le mur au-delà duquel s'élevaient des bois échelonnés sur la croupe d'un coteau. J'avais mission de surveiller ces bois, où l'on supposait que se cachait l'ennemi. Il se cachait bien en effet, car je n'apercevais pas un être vivant sous l'épaisseur du feuillage; aucun bruit ne se faisait entendre. A ma droite, au haut du chemin montueux se tenait un de nos camarades, Gilbert, en embuscade comme moi. Plus bas, sur ma gauche, il y avait un soldat de la ligne; mais, le chemin faisant à cet endroit un coude, je n'apercevais que sa baïonnette étincelant au soleil. Les forts tonnaient, et j'entendais au-dessus de ma tête le vol lourd des obus; au loin, la fusillade et les mitrailleuses déchiraient l'air; les décharges de l'artillerie se succédaient. Mon sang bouillait; j'écoutais anxieusement. Tantôt il me semblait que les nôtres avançaient, gagnaient du terrain, et mon cœur bondissait; puis il s'élevait des clameurs confuses, des bruits singuliers et terribles, auxquels succédaient tout à coup d'accablans silences. Des émotions contradictoires s'entre-choquaient en moi : espoir, enthousiasme, angoisses. Cependant ce qui m'affligeait surtout, c'est que le combat ne se rapprochait pas de nous, et que nous étions menacés de n'y point prendre part. J'aurais bien voulu monter sur le revers du fossé où j'étais adossé, de là sans doute j'aurais vu la bataille; mais vous m'aviez fixé ma place, avec ordre d'y demeurer, et je n'osai bouger.

Plusieurs heures, je pense, s'écoulèrent dans cette attente. A différentes reprises, j'avais cru entendre des pas précipités et confus; j'avais cru ressentir cette espèce d'ébranlement de l'air que produisent des hommes qui courent, et l'idée d'une fuite, d'une déroute, avait passé comme un nuage sur ma pensée, mais je l'avais repoussée. Fuir! des soldats! des Français! cela ne se pouvait. D'ailleurs la bataille continuait; la mitraille et le canon entre-croisaient leur rage. Un obus venait d'éclater tout près de moi sans me blesser, en me couvrant seulement de poussière. Quelques balles égarées, sortant je ne sais d'où, frappaient par instans les branches avec un bruit sec, ou s'amortissaient dans la terre du chemin. Je n'avais aucune peur, mais l'anxiété me dévorait. Que se passait-il? que signifiaient ces bruits de la guerre : victoire ou défaite? Étions-nous repoussés? Comment le savoir? Je cherchai de l'œil Gilbert, et je ne le vis plus; peut-être avait-il changé de place, peut-être avait-il été tué. Je n'osais quitter mon poste pour m'en assurer. A ma gauche, je n'apercevais plus la baïonnette du soldat, et je pensai qu'on l'avait fait replier et qu'on m'avait oublié. C'est alors qu'au-dessus de ma tête j'entendis une respiration haletante, puis un froissement dans les branches, et du milieu d'un buisson violemment écarté surgit le

visage pâle, effaré d'un zouave. Il promena dans le chemin un coup d'œil hagard; je ne sais s'il me vit, mais il n'ouvrit pas la bouche, et, se redressant, il fit, sans parler, avec ses bras, un grand geste, geste inexprimable de découragement ou de malédiction, puis il disparut. Cet homme, cette apparition, cette fuite muette, me glacèrent. Il se faisait alors partout un grand silence, une de ces accalmies menaçantes comme il y en a parfois au milieu de la tempête. Il me sembla que je restais seul au monde, et qu'il se passait ce jour-là sous le ciel quelque chose d'étrange, d'inusité et de terrible, et, n'étant plus maître de moi, je voulus à tout prix savoir. Je m'élançai vers la crête du talus, j'y touchais, j'allais l'atteindre, quand je me sentis repoussé. Je me retins aux branches, j'avançai de nouveau; mon fusil, embarrassé dans les broussailles, résista comme s'il eût été saisi par une main invisible... Alors, mon capitaine, la peur me prit, une peur insensée; un nuage passa sur mes yeux, tout chancela autour de moi, et, me débarrassant brusquement de mon fusil, je le rejetai en arrière, et je m'enfuis. Oui, monsieur, je m'enfuis comme un lâche, sans savoir pourquoi, sans rien voir, sans penser, et je ne revins à moi qu'auprès de Paris, à quelques pas des remparts. Je suffoquais, le sang bouillonnait dans mes artères; il me fallut plusieurs minutes avant de me reconnaître.

Des soldats ivres se dirigeaient vers une des portes où se pressait une foule inquiète qui les interrogeait. Je m'approchai; des hommes du peuple, des femmes, entouraient un soldat. — Qu'y a-t-il? que se passe-t-il? demandait-on de toutes parts. — Eh bien! répondait la voix avinée, il y a que nous sommes en déroute. — Mais qu'est-il arrivé?... Avez-vous été surpris? Les munitions ont-elles manqué? — Des munitions! répondait le soldat avec son impudence hébétée, nous n'avons pas seulement brûlé une cartouche, puisque nous sommes en déroute depuis ce matin.

D'indignation et de colère, je faillis me jeter sur cet homme, et puis je me souvins... La vérité m'apparut : qu'avais-je fait?... Ah! monsieur, il y a des tortures qui ne se peuvent dire. Oui, toute la vérité m'apparut. Je vous vis en pensée, vous, mon capitaine, je vis mes braves compagnons, mes sœurs, la France trahie et l'honneur perdu. Pardonnez, je pleure, ce souvenir me tue. Je me remis à courir; mais cette fois j'allais à mon poste, j'allais reprendre mon arme jetée à terre et mourir. Ma résolution était ferme, absolue, et je ne craignais qu'une chose : c'était de ne pas retrouver mon chemin. J'appelai à mon aide tout mon sang-froid pour m'orienter, et quand j'eus fixé ma direction, je me mis en route. Bientôt je me croisai avec un détachement de troupes qui rentrait en bon ordre; la retraite était donc commencée! Je me cachai pour n'être pas

aperçu des soldats; ils marchaient d'un pas ferme, leurs visages étaient tristes pourtant, mais ils portaient haut la tête, comme des gens qui ont bien fait leur devoir.

Je hâtai ma course. L'artillerie tonnait toujours, et protégeait le retour de nos troupes; par momens, la fusillade clair-semée éclatait encore à travers la campagne. — Pourvu qu'il se trouve une balle qui veuille de moi, me disais-je. — Tout à coup je reculai : un cadavre était devant moi, un Français, avec une balle dans le front; comme je le trouvais heureux! Tout autour, la terre piétinée, les herbes foulées, les buissons hachés; des débris de toute sorte jonchaient le terrain. Pourtant j'approchais; je reconnaissais les champs que j'avais traversés le matin, et tout cependant était changé. Les taillis avaient un aspect fatigué et flétri, comme ceux que la grêle a frappés; des branches brisées pendaient aux arbres. Sur les coteaux, en face de moi, il y avait, sous le couvert du bois, de singuliers déplacemens d'ombres se mouvant en silence; c'était l'ennemi, une soudaine décharge de mitraille me le prouva; ce salut à l'adresse d'une colonne française qui défilait à peu de distance ne l'atteignit pas. J'avançais toujours. Encore des cadavres, des Prussiens cette fois, et des flaques de sang et des armes brisées... La guerre est chose affreuse! Je n'y pensais pas; j'étais arrivé, je le croyais du moins, quand un homme apparut à cent pas de moi, sortant de ce chemin vers lequel je me dirigeais; à ma vue, il s'arrêta et me coucha en joue. Mon premier mouvement avait été de m'abriter derrière un arbre; mais, monsieur, la rage me prit quand, entre ses mains, je crus reconnaître mon fusil, mon propre fusil, avec lequel il m'ajustait. Je m'élançai en avant au moment où le coup partait, et, mon pied ayant heurté contre une pierre, je tombai; cette chute me sauva. J'avais roulé dans un sillon, et je vis aussitôt mon ennemi se diriger vers moi; il voulait s'assurer sans doute s'il m'avait tué ou si j'étais seulement blessé. Je n'avais pas d'armes, je résolus de faire le mort et de le laisser approcher. Quand il ne fut plus qu'à une faible distance, je bondis tout à coup et je me précipitai sur lui. D'abord surpris par cette brusque attaque, il se remit vite, et, tandis que j'essayais de le désarmer, il parvint à tirer son revolver, et s'efforça de le décharger sur moi à bout portant. C'était un homme vigoureux, mais j'avais à cette heure une force surhumaine, la lutte fut courte. Je dégageai mon fusil, et, reculant d'un pas, je le frappai violemment; la baïonnette avait pénétré dans la poitrine, il ouvrit les deux bras et tomba lourdement en arrière.

Un peu de calme me revint quand je me sentis armé de nouveau, j'étais redevenu un homme, un soldat, et j'osai alors affron-

ter vos regards;... mais vous comprenez, capitaine, que je n'ai pas fini de régler mon compte avec moi-même, et vous comprenez aussi pourquoi je tiens tant à me battre. J'ai une dette à payer, une dette de sang, et puis il faut que je sache enfin si vraiment je suis un lâche.

— Pas de déclamations! dis-je en posant ma main sur son épaule, car il s'exaltait en parlant. Vous avez perdu la tête et commis un acte criminel; c'est regrettable sans doute, mais vous vous êtes presque aussitôt efforcé de le réparer, vous avez triomphé de l'instinct pervers, dompté la *bête* effarée qui se cabrait, et vous l'avez ramenée à son devoir. Cela est bien et prouve que le fonds est bon, que, désormais sur vos gardes, vous saurez vous faire obéir de vous-même; seulement du calme, mon enfant, beaucoup de calme! Avec cela, on voit clair et on marche droit. Maintenant vous voyez cette ligne pâle à l'horizon; c'est l'aube. Si vous tenez à être de la petite fête qui se prépare, il est temps, partez, et bonne chance!

Je lui tendis la main qu'il serra avec effusion. — Adieu, capitaine, dit-il d'une voix grave.

Je le rappelai. — Un mot encore, Germer : soyez prudent, vous entendez? Je vous ordonne d'être prudent. Il ne s'agit pas de se faire tuer, songez-y bien, car les morts ne peuvent plus sauver la France, et ce ne sont pas eux qui reprendront Châtillon.

Il sourit tristement, me fit un signe de la main et partit. Je le suivis du regard; il m'intéressait, et je lui savais gré de son honnête sincérité; j'avais assez d'expérience pour démêler dans son aventure tous les symptômes d'une âme énergique et droite. Il avait assurément déployé plus de résolution et de courage pour reconquérir son fusil qu'il ne lui en aurait fallu pour le garder; seulement il était jeune, et il s'était laissé surprendre par une excitation fébrile des nerfs : pour l'avenir, j'étais sûr de lui.

Je n'assistai pas ce jour-là au combat qui eut lieu entre l'Hay, Thiais et Chevilly; je vis seulement défiler les blessés, ce qui est une cruelle vision. Le soir, j'appris que Germer s'était distingué; son sang-froid et son intrépidité avaient été remarqués, on vint m'en faire compliment. Le général X..., bon juge en de telles matières, me proposa de l'attacher d'une façon définitive à son état-major en récompense de sa belle attitude. Je transmis cette offre à Germer, qui refusa. — Restons ensemble, si vous voulez bien, capitaine, — me dit-il. Je ne demandais pas mieux, et nous gardâmes notre jeune camarade.

Jusqu'au 13 octobre, il ne se passa rien d'important. Ce jour-là, nous reçûmes l'avis qu'on allait attaquer l'ennemi entre Bagneux et Châtillon. Un éclair de joie illumina le visage de Germer. — Enfin! s'écria-t-il avec un regard qui exprimait son espoir.

Les troupes françaises étaient divisées en trois corps, sans compter la réserve. Une de nos divisions reçut l'ordre de se diriger sur Vanves et Clamart, tandis qu'une autre attaquait de front Bagneux. Nous, nous devions opérer entre les deux autres et aborder de face la position de Châtillon. Ma compagnie fut placée en tête des colonnes d'attaque. Nous étions soutenus par plusieurs bataillons de la ligne et de gardes mobiles, et cette fois par une forte artillerie. L'attaque fut donnée vigoureusement; il nous fallut faire le siége de chaque maison, transformée en forteresse, enlever à la baïonnette chaque barricade et déloger l'ennemi, embusqué derrière les murs crénelés des parcs et des jardins. L'entrain des troupes était merveilleux, tous les obstacles cédaient devant elles, et l'ennemi éperdu reculait en désordre. Cependant, ayant reçu des renforts comme toujours, il parvint à se rallier, et comme toujours il reprit l'offensive. Nos soldats, enflammés par l'espoir d'une revanche, par le désir de vaincre, ne reculaient pas d'une semelle. Abrités à leur tour dans les maisons et derrière les barricades, ils résistaient avec énergie; les Prussiens, bien plus nombreux, s'efforçaient de nous tourner. Ils faillirent bien un instant envelopper une troupe de mobiles; ceux-ci s'étaient retranchés dans une cour de ferme dont ils avaient barricadé la porte avec des meubles, des charrettes brisées, des matelas, tout ce qui leur était tombé sous la main. Derrière ce rempart improvisé, ils tenaient en échec un détachement prussien.

J'étais à peu de distance dans un cimetière où mes francs-tireurs et moi nous étions fortifiés comme en un camp retranché, hélas! parmi les tombes et sur la cendre des morts, dont nous venions profaner le repos; de là, je dominais la ferme, et je m'aperçus qu'elle allait être cernée. Comment avertir les mobiles? Je fis un signe, Germer s'élança, il avait vu et compris. Les Allemands heureusement ne tirent pas toujours bien, et, malgré la pluie de balles dont ils saluèrent son passage, il parvint à gagner la ferme et à s'y introduire. Il y eut à ce moment dans le petit blockhaus un peu d'hésitation dont les Prussiens profitèrent pour marcher en avant. La fusillade reprit aussitôt, vive, acharnée. Un certain nombre de mobiles s'efforçaient de faire une brèche dans le mur, le temps pressait; les autres, appuyés à la frêle barricade à demi démantelée déjà, protégeaient leur travail, et parmi eux Germer, chargeant et déchargeant son fusil avec le calme d'un vieux soldat. C'est ainsi que je l'aperçus, debout, au milieu des nuages de poussière et de fumée; puis une effroyable décharge retentit, et je ne vis plus rien.

Des troupes prussiennes s'avançaient en masses compactes, leurs renforts se succédaient; on sonna la retraite. Pour garder les positions que nous avions conquises, il aurait fallu de notre côté faire

avancer des forces considérables et engager une grande bataille. Cela n'entrait pas sans doute dans le plan de nos généraux, puisqu'au plus beau moment de la journée on rappelait nos soldats. Presque tous maugréaient, mais il fallait obéir et abandonner les points que nous avions si vaillamment emportés d'abord et défendus ensuite. La journée pourtant avait été glorieuse pour nous, et l'ennemi avait payé bien cher le droit que nous lui laissions de reprendre ses positions; encore gardions-nous quelques avantages de terrain. Nos pertes d'ailleurs étaient peu nombreuses, et, sauf le désappointement de céder le champ de bataille conquis, tout le monde était satisfait.

Je revenais d'un pas alerte avec mes francs-tireurs, ceux du moins qui avaient pu me rejoindre, quand je fus abordé par un membre de la société de Genève. — Capitaine, me dit-il en me montrant sur la route une maison sur laquelle flottait le drapeau des ambulances, vous avez là un de vos hommes grièvement blessé.

Je le suivis dans une petite salle basse où sur des lits improvisés on avait déposé quelques blessés. Dans un angle, sur une chaise, il y avait une vareuse, une longue ceinture bleue et un feutre à plume noire, et tout près, sur un matelas, je reconnus Germer. Mon Dieu, qu'il était pâle! et quel ravage en quelques heures! La chemise, entr'ouverte et raide de sang, laissait voir la poitrine entourée de linges ensanglantés. Il était assoupi dans un sommeil qui ressemblait à la mort; sa main droite serrait encore son fusil, dont il n'avait pas voulu se séparer. Debout à ses côtés, un sergent de mobiles le contemplait d'un air morne. — Il nous a tous sauvés, me dit-il; mais il l'a payé cher.

Il était en effet tombé sur la barricade, où il était demeuré le dernier, et les Prussiens, après le combat, l'avaient rendu à nos infirmiers. J'interrogeai du regard le chirurgien, qui secoua tristement la tête.

Pauvre Germer!... Je vis en un instant passer comme dans un rêve les rues silencieuses de Fontainebleau, une maison paisible, deux jeunes filles, l'une près de l'autre, qui pensaient à leur frère, qui l'attendaient, qui à ce moment encore espéraient le revoir. Ah! j'aurais donné de grand cœur tout mon bonheur en ce monde pour sauver cet enfant, pour prendre à mon compte les trois balles qui lui avaient fracassé la poitrine.

Je ne sais s'il entendit quelque bruit ou s'il devina ma présence, mais il ouvrit les yeux et me reconnut. — Et Châtillon? me dit-il aussitôt avec un regard brillant de fièvre.

Il ne savait pas le résultat de la journée; j'hésitais à répondre

Le sergent me devança. — Châtillon! s'écria-t-il, eh bien! camarade, ce sera pour une autre fois; nous vous attendrons pour le reprendre.

Germer, sans une plainte, sans un soupir, laissa doucement retomber sa tête sur l'oreiller et ferma de nouveau les yeux.

Bientôt quelques camarades accoururent; ils venaient annoncer à Germer qu'il allait être porté à l'ordre du jour. Il les entendit, et se tournant vers moi :

— C'est impossible, vous le savez bien, capitaine, dit-il d'une voix ferme. Il faut empêcher cela; il faut réserver cet honneur à ceux qui sont sans peur et sans reproche. Moi, je ne veux voler l'estime de personne.

— Germer, lui dis-je, vous avez aujourd'hui sauvé la vie de plusieurs hommes au péril de la vôtre. Qu'attendez-vous donc pour vous pardonner?

— J'ai sauvé quelques hommes, reprit-il douloureusement; mais combien d'autres sont morts, mon capitaine! combien d'autres mourront encore pour reprendre la redoute que nous avons abandonnée!... Ah! c'est là que j'aurais voulu tomber en y plantant notre drapeau; mais Dieu ne l'a pas permis... Et que de vies il faudra sacrifier encore!... Ah! ce sang!... ce sang!...

Un brusque sanglot souleva sa poitrine brisée, puis sa voix se raffermit : — Vous écrirez à mes sœurs, n'est-ce pas?... Vous savez, capitaine?... Fontainebleau.

— Je les consolerai, répondis-je, et quand elles sauront tout, elles seront fières de vous, Germer.

Un pâle sourire glissa sur ses lèvres; mais bientôt secouant la tête : — Non, ne leur dites pas *tout*, cela leur ferait trop de peine. Et pourtant il ne faut pas les tromper... Ne racontez rien, capitaine... Vous direz à mes sœurs que je suis mort, voilà tout, et que je les aimais bien.

Sa voix faiblissait; nous l'entendions à peine. Ses yeux se fermèrent; un souffle entrecoupé souleva deux fois péniblement sa poitrine, puis s'éteignit.

Nous écoutions, penchés vers lui, haletans.

Tout à coup il se redressa, ouvrit tout grands les yeux, et s'élançant en avant : — A nous, Châtillon! — cria-t-il d'une voix éclatante; puis il retomba.

— Sacrebleu! dit le sergent, c'était un brave soldat!

P. Albane.

UN MOIS

DANS LES ARDENNES

AU MILIEU DES ARMÉES

Le premier acte de la guerre entre la France et l'Allemagne est terminé depuis déjà deux mois; cependant ni la campagne des Ardennes ni les désastres qui l'ont précédée ne sauraient être encore du domaine de l'histoire. L'heure n'est pas venue de les étudier avec ce calme et cet esprit de libre critique qui sont les premières conditions d'un récit durable. Il faut retarder l'enquête pénible et longue qui permettra de chercher dans le passé une leçon pour l'avenir, de montrer dans quelle mesure les gouvernans et les gouvernés, nos mœurs publiques et le parti militaire sont responsables des épreuves que nous traversons. L'enquête se fera; aidée par les documens officiels que nos administrations fourniront en grand nombre, par les récits allemands et anglais, par les témoignages de tous ceux qui ont vu de près les événemens, elle n'aura nulle peine à mettre la vérité dans tout son jour. Ces sortes d'examens, où les coupables eux-mêmes n'hésitent pas à reconnaître leurs fautes, demandent de la part d'un pays des qualités peu communes : un courage plus rare que l'héroïsme du champ de bataille, une ferme intelligence des plus sérieux intérêts de la chose publique. Aucun peuple n'a eu ces vertus viriles sans trouver dans l'excès même de ses maux le plus salutaire des enseignements.

Si toutes les questions relatives à la guerre présente semblent être pour le moment d'une étude si difficile, on ne saurait cependant résister à l'attrait qu'elles exercent sur la pensée. On ne peut se lasser d'y réfléchir, bien qu'on soit résolu à ne pas compro-

mettre son jugement par des conclusions précipitées. Ce qu'on désire avant tout, ce sont des renseignemens simples et d'une vérité incontestable, ne fût-ce que sur des points de détail. Ce récit n'a pas d'autre objet que de présenter au lecteur une suite d'observations dont il reconnaîtra sans peine la complète sincérité. Durant le mois terrible qui a décidé pour un jour de nos destinées, j'ai pu passer quelques semaines au milieu des deux armées de la France et de la Prusse, d'abord à la suite de nos soldats, qui accomplissaient ce mouvement tournant dont le résultat nous a été si funeste, ensuite dans ces pauvres villages des Ardennes occupés par les troupes fédérales. J'avais écrit ce que j'avais vu; ce sont ces notes que je transcris ici. Il y a, ce me semble, quelque devoir à n'y rien changer; le lecteur fera plus facilement la part des impressions ressenties : il sera plus indulgent pour les opinions que peut-être il ne saurait partager de tout point; il verra mieux aussi à chaque page que ces observations sont données comme toutes personnelles, qu'à mes propres yeux elles n'ont qu'une valeur relative et doivent être contrôlées, complétées par d'autres témoignages.

I.

Le 20 août, je quittais Paris pour accompagner à titre de volontaire une de nos ambulances internationales; nous devions nous rendre à Châlons, et de là suivre étape par étape une des divisions du premier corps d'armée. Mon ami M. Chaplain, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, s'était joint à moi. Les lecteurs de la *Revue* connaissent les origines toutes récentes de la société internationale; M. Cochin les a racontées ici même avec une complète autorité (1). On ne dira jamais assez combien une pareille institution était nécessaire, et tout ce qu'elle a de véritable grandeur. C'est la loi du progrès scientifique de multiplier les instrumens de mort, et aujourd'hui ils tiennent du prodige; mais c'est la loi du progrès moral de centupler les efforts de la charité. La lutte est au plus haut point entre l'humanité et la guerre. La guerre peut s'acharner à son œuvre, l'humanité ne se lassera pas. Contre la fureur de la destruction et de la mort, elle a institué de nos jours l'union de tous les dévoûmens sans distinction de race, de religion ou d'état. C'est là un beau triomphe; les plus grands services que rendra cette ligue pacifique ne sont pas ceux qu'elle prodiguera sur les champs de bataille. J'étais heureux de m'associer pour ma part à la

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

pensée qui avait inspiré les fondateurs de la société internationale; ce fut la raison pour laquelle, sans être médecin, je me mis à la disposition d'une ambulance appelée à un service de campagne; je croyais qu'on pouvait être utile à la guerre sans savoir couper une jambe ou extraire une balle.

22 août.

Partis de Paris à cinq heures du soir, nous arrivons le lendemain à midi à Châlons : la voie était partout encombrée, le train ne se mettait en mouvement que pour s'arrêter quelques lieues plus loin. La nécessité de laisser passer certains convois très pressés, d'attendre ceux qui arrivaient par tous les embranchemens de la ligne, de ne pas séparer les régimens d'un même corps amenés de divers points, la crainte des accidens dans un moment où tous les services étaient irréguliers, multipliaient sans cesse les causes de retard. Les chemins de fer ont supprimé les distances; mais quand on voit de près la lenteur des embarquemens et des débarquemens, surtout pour les bagages et les bestiaux, on comprend que, même dans ce siècle de vapeur et d'électricité, il faille compter avec le temps. L'impatience du public et des nouvellistes dans vingt occasions récentes a trop oublié ces vérités très simples; le chef du train nous disait : « Je suis heureux quand je fais mes cinquante lieues dans la journée. » Je ne sais si la Prusse a eu l'art de mieux profiter que nous des services que peuvent rendre les chemins de fer; mais la rapidité avec laquelle elle a réuni en douze jours une armée immense permet de supposer que par un ordre sévère, grâce à un plan unique arrêté d'avance et suivi de tous points, grâce surtout au système des zones (1) et des comités spéciaux si heureusement mis à l'essai dans la campagne de 1866, elle a souvent évité les retards. Du reste, les Allemands se sont départis de leur prudence habituelle; les accidens signalés sur plusieurs points, et qui en temps ordinaire sont si rares de l'autre côté du Rhin, en font foi.

Le 22, on nous apprend que nous allons à Reims. Personne ne sait la route que nous prendrons plus tard. Nous sommes comme les soldats; tous ceux que nous rencontrons ne peuvent dire où ils vont; ils ignorent presque tous où sont leurs généraux et les divisions dont ils ne font pas partie. Nous passons la nuit dans les wagons en face de Thuisy, plus ignorans des mouvemens de l'armée que ne l'est à cette heure un habitant de Londres ou de Paris. Au matin, l'ambulance descend dans la plaine qui borde la voie. —

(1) Sur l'importance du système des zones, on connaît l'étude si précise de M. le prince de Joinville : *Un dernier mot sur Sadowa*, dans la *Revue* du 1er février 1868.

Journée de complète oisiveté : nous en profitons pour faire connaissance avec nos compagnons de route.

Notre ambulance est trois fois plus nombreuse que toutes celles qui ont été formées jusqu'ici par le comité du Palais de l'Industrie; elle compte plus de cent vingt infirmiers sous les ordres d'un comptable en chef chargé de l'administration, d'un lieutenant, de deux majors, de sergens et de caporaux. Les infirmiers sont divisés en sections, les sections en escouades. Le docteur en chef, praticien qui a fait ses preuves, esprit à tous égards distingué, a sous sa direction plus de vingt aides dont plusieurs, bien que très jeunes, sont déjà des chirurgiens habiles. Deux aumôniers catholiques, un pasteur protestant, un fourrier chargé de préparer les logemens et les vivres, de renseigner l'ambulance sur la route qu'elle doit suivre, complètent l'état-major. Pour tout ce haut personnel, le voyage est un sacrifice pénible; il sait les épreuves qui l'attendent, il est prêt à toutes les privations, au dévoûment le plus absolu. Une de ses pensées principales est de communiquer aux infirmiers les sentimens qui l'animent; mais peut-être cette tâche sera-t-elle parfois difficile. Les infirmiers, tous engagés volontaires, reçoivent 2 francs par jour, plus le vin et les vivres. Les motifs qui les ont déterminés à entrer dans ce service nouveau, inconnu de la plupart d'entre eux, sont divers. Pour beaucoup, la solde, surtout dans un moment où les principales industries parisiennes sont réduites à chômer, a été une raison décisive. Plusieurs ont trouvé, nous dit-on, dans les ambulances le moyen d'échapper à la loi qui rappelle les anciens militaires de vingt-cinq à trente-cinq ans. L'attrait du voyage, le plaisir de voir du pays, d'assister à de grands événemens, n'a pas été non plus sans influence sur certains esprits. Il est entendu que nous serons soumis à une discipline sévère, qu'on nous traitera comme un corps d'armée en marche. Nous avons déjà eu quelque avant-goût de cette discipline : ordre vivement rappelé de nous conformer aux minutieuses prescriptions sur le costume, de marcher par le flanc droit et par le flanc gauche, appels réitérés; les majors prennent plaisir à retrouver les phrases de leur jeunesse, et ce qu'on appelle le langage des camps.

23 août.

Nous avons fait quelques lieues de plus; nous sommes sur la voie dans une grande plaine à l'est de Reims. Cinq convois qui nous précèdent doivent entrer en gare avant que nous puissions bouger; cinq autres qui nous suivent attendent que nous avancions. De Châlons à Reims, ils sont chargés de troupes et de matériel. Nous quittons définitivement nos wagons, et chacun s'arrange pour dor-

mir par terre dans sa couverture. On aurait pu nous loger à Reims, où les habitans nous offraient leurs maisons; mais « il faut tenir les infirmiers, trop disposés à l'indiscipline. » Les heures se passent gaîment malgré la boue et l'insomnie. L'état-major, presque aussi mal partagé que nous, est réduit à s'abriter dans une grange ouverte à tous les vents.

Toute la nuit, on aperçoit sur les collines, de l'autre côté de la ville, les feux des bivacs. Au matin, l'armée du maréchal Mac-Mahon commence à se mettre en mouvement. Il est à peine jour quand nous voyons passer les premiers généraux; les troupes paraissent ensuite, et le défilé dure jusqu'à midi. Le théâtre est merveilleux pour cette grande scène : à gauche, Reims et les tours de sa cathédrale; en face de nous, une plaine immense bornée à l'horizon par des hauteurs en demi-cercle; à droite, des collines plus rapprochées. Le ciel est gris, une pluie fine et pénétrante tombe sans interruption. Les régimens, cavalerie et infanterie, colonel en tête, vont au pas et en bon ordre sur deux grandes routes, sans un chant, sans un mot; beaucoup de soldats paraissent dormir en marchant. Après l'armée viennent les bagages, les grands troupeaux de bœufs, les voitures des finances, la longue file des mulets chargés de leurs cacolets, et tous les *impedimenta* ordinaires, qui sortent encore de Reims quand les premières divisions sont déjà arrivées au campement du soir. Le silence qui est absolu, le peu de place que tiennent sur cette plaine ces soldats, qui se comptent cependant par milliers, ajoutent encore aux émotions naturelles qu'excite la vue d'une grande armée marchant à l'ennemi. Vers le milieu du jour, le bruit se répand qu'on aperçoit les voitures de l'empereur; elles passent en petit nombre; l'état-major impérial porte les traces d'une campagne déjà longue, les beaux uniformes ont perdu leur éclat, les figures sont fatiguées. L'empereur est au fond d'une lourde berline, enveloppé dans un ample manteau noir doublé de rouge; il salue comme aux jours de triomphe; ses traits n'expriment aucune inquiétude; j'entends dire autour de moi : « Il est sûr de la victoire, la fortune nous est revenue! »

Le 24.

Longue étape de 28 kilomètres par des chemins difficiles et sous la pluie. Nous traversons Berru, Époy, Pont-Faverger. Beaucoup de maisons sont désertes; telle rue rappelle Pompéi, cette ville où l'on croit à chaque instant que les habitans vont revenir.

Les collines qui bordent la Suippe en avant de Bétheniville sont couvertes de troupes; c'est une mer de tentes et de feux, de chariots, de canons, de chevaux, parmi lesquels s'agitent les soldats.

Ils vont enfin se reposer; les hommes tombent épuisés : la faim et le sommeil, telles sont les grandes exigences qui les dominent à cette heure. Quelques ombres apparaissent sur la route et nous demandent du pain. A Bétheniville, on nous abandonne une grange pour la nuit; il est déjà tard, plusieurs de nous ne songent pas au souper et s'endorment.

Le lendemain au milieu du jour, nous prenons la route de Machault. Les habitans nous font l'accueil le plus cordial; ils n'ont pas encore vu passer ces foules de soldats qui lassent si vite les bons vouloirs des villes et des campagnes. Chaque maison ce soir-là se met en frais d'un bon dîner; le feu flambe dans les cuisines, et le petit vin de paille des Ardennes coule à pleins bords. On cause de la France, de l'armée, de l'ennemi; on porte des toasts à la victoire, la gaîté est partout.

Toute la journée du 24 se passe à Attigny; les camps sont établis en dehors du village, les soldats de toute arme remplissent les rues et les maisons. C'est une mêlée au milieu de laquelle on ne peut ni circuler ni se faire entendre. Quand les troupes ont quelques instans de repos, elles oublient les fatigues d'hier, les dangers de demain. Les cabarets sont remplis comme un jour de foire; on crie, on s'injurie, puis on reconnaît ses torts et on s'embrasse. Les conversations sont toutes personnelles, remplies par ces mille intérêts immédiats qui préoccupent les hommes quand ils vivent en commun; à peine pouvons-nous saisir quelque allusion à la guerre. Des renseignemens exacts sur ce qui s'est accompli, bien peu de soldats sauraient en donner; ils savent ce qui s'est fait à la lisière de tel bois, près de tel moulin; ils peuvent conter des épisodes; l'ensemble, ils l'ignorent. Aujourd'hui les hommes qui ont assisté aux luttes les plus décisives se sont souvent battus contre un ennemi invisible, et une bataille n'est plus qu'une série de manœuvres dont le général en chef seul saisit l'unité. Le soldat du reste, comme toutes les natures simples, ne sait ni observer ni bien voir. Il se bat avec un courage intrépide; s'il est vainqueur, tout est bien; s'il est vaincu, on l'a trahi. Le plus souvent il ne s'élève pas à une conception plus haute de la stratégie. L'entrain des troupes ne paraît pas atteint par nos précédens revers. « Nous étions un contre sept, soyons un contre un, et nous verrons! » Seuls les régimens qui sont venus par le chemin de fer de Belfort à Châlons paraissent moins ardens : il leur a manqué le stimulant des bivouacs et des marches forcées; puis ils raisonnent davantage, les journaux, qu'ils citent sans cesse, ont ébranlé leur confiance.

Le désordre est extrême autour de nous; la bête surexcitée a des exigences brutales, la vulgarité se montre sans scrupule. Cependant

ces natures sont bonnes. La guerre pour beaucoup d'hommes peu cultivés est la meilleure occasion qu'ils aient dans leur vie de mettre en pleine lumière ce qu'ils valent; il ne faut pas s'arrêter à la forme : tel soldat qui entre brutalement dans une maison trouvera tout à l'heure pour ses hôtes effrayés des paroles pleines de cœur et d'une touchante délicatesse.

Nous rencontrons quelques officiers de nos amis qui fument très paisiblement dans les cafés; nous n'aurions pu nous les figurer si tranquilles au milieu de ces rudes épreuves. Ils viennent de Wissembourg, de Reischofen et de Châlons; ils ont assisté à ces grands combats qui ont si vivement frappé toute l'Europe; l'ennemi est à quelques pas d'ici, et demain peut-être ils resteront sur un champ de bataille : c'est à peine s'ils paraissent y penser. Sur la marche de l'armée, ils savent seulement que nous gagnons le nord, que nous faisons une manœuvre hardie, et que la fortune va nous revenir. Les troupes prussiennes leur paraissent solides, sans entrain; ils ajournent leur opinion sur les qualités de leurs adversaires et ne font que des remarques de détail. Du reste, ils raisonnent et critiquent peu; ils sont entraînés dans ce torrent qu'on appelle une armée en marche, dans ce rêve étrange de la vie des camps et des batailles; ils font simplement leur devoir. Cette indifférence qui nous frappait n'est que le calme d'esprits résolus, fortifiés contre tout ce qui pourrait diminuer leur présence d'esprit et leur courage. Si on leur parle de ceux qu'ils ont laissés à la maison paternelle, et dont les angoisses sont si vives : « Le sacrifice est fait, il ne faut pas revenir sur ces tristes pensées. » Les camarades perdus, les affections brisées, ils veulent que rien ne les touche. La guerre détruit dans le soldat tout ce qui ne sert pas à la guerre; elle laisse debout une idée, celle du devoir, un sentiment, celui de l'honneur. Ce qu'on appelle la grandeur militaire, c'est le détachement de soi-même, beau surtout lorsqu'il se rencontre uni aux délicatesses du cœur et à la distinction de l'esprit.

On m'apprend vers le soir qu'un de nos meilleurs amis est ici; nous courons au camp des turcos et nous demandons Albert Duruy. « Inconnu au régiment. » Quelques mots expliquent tout. « Ah! oui, oui, vous demandez le fils du grand-vizir, celui qui a tué treize Prussiens à Wissembourg, nous disent ses camarades indigènes; il s'expose partout, mais il a un talisman, il ne sera jamais touché; le voilà caporal, et, si la guerre continue, il sera vite sergent. » Notre caporal surveille le dîner sans souci de la légende orientale dont il est devenu le héros; nous prenons place dans le fossé où il est assis, et il nous dit à nouveau cette bataille de Wissembourg qu'il a déjà racontée avec une simplicité saisissante. La nuit avance; il faut

enfin se quitter, et nous reprenons la route d'Attigny, non sans souhaiter que le talisman ait toutes les vertus que lui prêtent les Arabes.

Le 28.

En quittant Attigny le 27, nous gagnons La Neuville; une courte étape d'une heure et demie nous ramène le lendemain sur nos pas; nous campons toute la journée au-dessus du village de Semuy. Notre marche est lente et incertaine, sans doute parce qu'elle doit se régler sur celle du corps d'armée que nous suivons. Depuis le 22, le chemin que nous avons fait est bien court, et cependant on répète autour de nous que les circonstances sont décisives. Jusqu'au soir, nous n'avons d'autre distraction que le passage des trains d'équipage qui s'avancent en désordre et à grand'peine par des chemins détrempés.

Mes premières impressions sur le personnel de notre ambulance n'ont fait que se fortifier. Je l'ai vu à l'œuvre. Diriger un si grand nombre d'hommes, avec un matériel considérable, dans un pays épuisé, quand rien ne peut être prévu, n'est pas chose facile. Il faudrait de la part des chefs un rare esprit de décision, une grande activité et une complète entente. Les docteurs se tiennent à l'écart, et ils ont raison; ils veulent que les comptables s'occupent seuls de l'administration. Quand nos hôpitaux seront établis, ce ne sera pas aux médecins de veiller à la discipline, aux vivres et aux campemens. Le docteur en chef n'intervient donc que le moins possible. Les sergens et les majors essaient en vain de maintenir une discipline militaire, qui le plus souvent n'est qu'une parodie de la vraie discipline, et n'attache d'importance qu'aux détails. Les infirmiers échappent sans cesse à la règle qu'on veut leur imposer. L'administration n'a qu'une ressource, qui est l'expulsion; déjà dix infirmiers ont été remis à la prévôté pieds nus et en chemise. « On en prend cent vingt au départ pour en garder soixante, me disait-on au Palais de l'Industrie. Nous comptons qu'avant peu de jours l'ambulance en aura renvoyé vingt ou trente. » Ce n'est pas que ces hommes commettent des fautes graves, mais ils se plaignent, surtout quand les vivres se font attendre; ils répondent peu poliment à des ordres qui leur paraissent excessifs, ils transgressent des consignes qui se contredisent tous les jours, et qui trop souvent n'ont aucune utilité évidente. — D'ordinaire ces difficultés s'arrangent à l'amiable, parfois cependant les chefs perdent patience, et alors le dernier venu paie pour tous les autres. Ce personnel serait facile à conduire, si on donnait aux escouades un règlement qui, une fois arrêté, fût observé à la lettre. Le comité n'a choisi en général que des hommes payés; de simples volontaires lettrés et instruits lui

inspiraient peu de confiance, il croyait que des jeunes gens habitués au comfortable de la vie ne pourraient supporter la fatigue, qu'ils reculeraient devant les détails d'un service pénible. Ces objections ne sont pas sérieuses; des esprits cultivés savent très bien que se mettre en campagne pour recueillir et soigner des malades demande de l'activité et du dévoûment, et, quand ils offrent leur bon vouloir, ils sont prêts à tout. Du reste les fatigues qui leur sont imposées sont celles que les médecins, les sœurs de charité, acceptent dans les hôpitaux, et je ne sache pas qu'un homme de bonne volonté ait jamais été moins attentif auprès d'un blessé qu'un mercenaire. Par leur intelligence, ils seraient de précieux auxiliaires pour les médecins; ils faciliteraient la tâche de l'administration. Au lieu de cela, on a choisi de parti-pris des hommes sans éducation, de véritables manœuvres, et on a dû les soumettre à des sergens et à des caporaux qui eux-mêmes sont des natures très primitives. L'administration fait peu de cas de tout ce personnel et justifie ses procédés par les défauts mêmes des hommes qu'elle a enrôlés. Dans ces conditions, quiconque parmi les infirmiers ne s'est pas engagé pour gagner 2 francs par jour a une situation très fausse; le costume qu'il porte le soumet à une loi commune qui n'est pas faite pour lui; il se ferait scrupule de donner l'exemple de l'indiscipline. Il vit en camarade avec des hommes dont les habitudes et le langage lui sont également inconnus; à leurs yeux, sa présence ne peut s'expliquer, ils le regardent plus ou moins comme un espion. Les qualités d'initiative qu'il pourrait montrer, et qui dans l'armée relèvent bien vite l'engagé volontaire, sont ici annulées. Nous avons pour compagnons cinq jeunes prêtres qui ont voulu consacrer leurs vacances au secours des blessés. Leur caractère ecclésiastique ne permet pas de les traiter avec la rigueur en usage envers les autres infirmiers; on ne peut les empêcher de prendre certaines libertés raisonnables, par exemple de préférer les lits qu'ils se procurent eux-mêmes dans les villages à la couverture étendue sur la terre humide, un dîner dans une maison à la gamelle de l'escouade; on ne les interpelle pas brusquement pour leur ordonner de « rouler un tonneau » ou de « porter une poutre. » Les chefs trouveraient volontiers que les abbés compromettent cette discipline imaginaire sous laquelle doit vivre l'ambulance; ils regrettent de ne pas leur voir la capote grise des infirmiers. Ces jeunes gens supportent les critiques et le milieu où leur délicatesse est mise à si rude épreuve, persuadés que dans quelques jours ils auront l'occasion de montrer ce qu'ils valent.

Les ambulances prussiennes qui ont fonctionné pendant la guerre de Bohême comptaient beaucoup de simples volontaires non payés,

choisis parmi les jeunes gens de seize à vingt ans dans l'ordre de Saint-Jean, dans celui de Malte et dans différentes sociétés laïques. Le personnel salarié était très restreint. D'après la pensée première de M. Henri Dunant, un des principaux fondateurs de l'association, c'était surtout au dévoûment qu'il fallait faire appel, et je crois que dans le comité de Paris beaucoup d'esprits éclairés partageaient cette opinion. Il suffirait d'un petit nombre de mercenaires pour les voitures, la cuisine et quelques corvées qui ne demandent que l'habitude des travaux manuels. Presque tous les infirmiers pourraient être des jeunes gens de bonne volonté. L'éducation et l'intelligence des subordonnés deviendraient les meilleurs garans de l'ordre, et on laisserait à chacun la mesure nécessaire de liberté pour s'arranger le moins mal possible au milieu des difficultés de pareilles expéditions. Il y aurait même un sérieux avantage à ce que les comptables et tous les chefs administratifs, au lieu d'être des employés salariés, fussent de simples volontaires : gens d'affaires et hommes du monde auxquels leur mérite donnerait ce qu'il faut d'autorité.

On ne doit pas oublier qu'un des principaux devoirs d'une ambulance est de diriger dans les contrées envahies les efforts toujours nombreux de la charité locale, qu'il faut dans ce cas à tout le personnel une certaine valeur morale qui le fasse respecter. Je sais bien des villages où nos infirmiers ont inspiré plus de crainte que de sympathie. Si on objecte que les dévoûmens volontaires n'ont pas été assez nombreux, il est difficile d'admettre qu'il eût été impossible de faire chez nous ce qu'on a fait ailleurs. Peut-être la société internationale de France n'a-t-elle pas eu l'activité que nous avons vu déployer depuis quatre ans dans d'autres pays, surtout en Allemagne. Je sais qu'en 1867 la France a eu l'honneur de provoquer à Paris une exposition du matériel des ambulances européennes, mais depuis cette époque le zèle s'est un peu ralenti. Au mois de décembre 1869, le comité n'avait recueilli pour l'année que la somme insignifiante de 3,661 fr. (1), pendant que la société russe comptait plus de 8,000 adhérens. Après six ans d'exercice, nous avions institué quelques sections provinciales, en particulier celles de Compiègne, du Havre et de Lyon; au mois de juin 1866, au début de la guerre de Bohême, M. le comte de Stolberg-Wernigerode, commissaire-général des hospitaliers volontaires de l'armée prussienne, avait sous ses ordres plus de cent cinquante comités d'hommes, et les sociétés de femmes n'étaient pas moins nombreuses. En ce moment, après six semaines de guerre, le comité

(1) Rapport de M. Vernes : *Bulletin de la Société française*, juin 1870.

des Champs-Élysées n'a pas reçu beaucoup plus de 2 millions. Est-il téméraire de croire que les recettes n'atteindront pas ce chiffre de 12 millions réunis à Berlin en 1866 dans les premiers jours de la déclaration de guerre à l'Autriche? L'œuvre internationale est restée jusqu'ici presque inconnue dans un certain nombre de nos départemens, et des villes importantes ne lui ont offert que des dons insignifians. Les appels si émus du comité à la charité publique n'exagèrent en rien l'insuffisance des ressources; la charpie, le linge, les médicamens, manquent dans beaucoup de villes. Le 9 août, à Strasbourg, on ne savait où trouver les objets les plus indispensables aux premiers pansemens; j'ai sous les yeux une lettre désespérée, la dernière que j'aie reçue de cette malheureuse ville, où ces faits sont exprimés avec une douloureuse éloquence.

Il serait injuste cependant d'attacher à ces faits une importance qu'ils n'ont pas; les difficultés que le comité de Paris a rencontrées ont certainement été toutes passagères. Longtemps avant l'Allemagne nous avions dans nos sœurs de charité un corps d'infirmières qui faisait l'admiration de l'Europe, et que les sociétés laïques de femmes formées à l'étranger n'ont point égalé. Si les sommes recueillies n'ont atteint qu'un chiffre relativement assez faible, la cause en est surtout à une erreur de la bienfaisance privée, qui a versé au trésor public une grande partie des dons qu'elle destinait à nos soldats; les recettes faites par l'état pour secours à l'armée ont été considérables; les comités provinciaux sont, il est vrai, trop peu nombreux, mais ceux qu'on a établis ont eu un succès rapide, témoin celui de Compiègne, qui a des associés dans les moindres cantons de l'arrondissement. Enfin, sur un point où je crois que les principes suivis par la section française doivent être modifiés, je veux dire le choix de volontaires payés, je ne puis me dissimuler que le système des salariés a pour lui des autorités sérieuses, et que dans notre ambulance même un certain nombre des hommes enrôlés ont du moins le mérite, que personne ne saurait nier, d'avoir appris dans les hôpitaux à faire des pansemens et à soigner les malades.

Le 29.

Nous arrivons au Chesne. Le village est rempli de troupes comme l'était Attigny l'autre jour. C'est le même aspect; mais le désordre est plus grand, les habitans se plaignent très haut des exigences des soldats : tout ce que nous entendons est triste. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans tous ces propos découragés. L'armée n'a pas assez de discipline, les hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans

n'en font qu'à leur tête, ils trouvent injuste la loi qui les a rappelés après sept ans de service; la vie civile leur a donné des habitudes d'indépendance et de comfortable, ils ne connaissent ni leurs chefs ni leurs camarades : cette cohésion si nécessaire du bataillon et de la compagnie est perdue pour toute une partie de l'armée. De plus ces hommes doivent se servir de fusils nouveaux dont le maniement leur est inconnu. Ceux qui viennent de Reischofen et qui battent en retraite depuis trente jours commencent à se décourager : le Français veut aller en avant; sinon, il doute de ses chefs, il ne comprend rien à ce mois de fatigues durant lequel il n'a pas vu un ennemi. On se plaint de l'intendance, qui, dit-on, ne fournit pas les vivres nécessaires; les bruits les plus exagérés s'accréditent au milieu de cette foule. On commence à dire : « Nous serons trahis. » Le maréchal Mac-Mahon est resté deux jours ici dans la maison du maire; on raconte que les officiers ont requis toutes les cartes du département des Ardennes qu'on a pu découvrir dans le pays; le receveur des domaines et quelques notables en ont trouvé dix ou douze. Ils nous confirment le fait, que nous avions peine à croire, ajoutant qu'on est allé dans les environs et jusqu'à Sedan pour s'en procurer d'autres. On a vu l'empereur se promener un instant sur la place des Halles; il pouvait à peine marcher, et quand il est rentré chez le maire, il a fallu le soutenir : il dissimulait mal un abattement profond. Au départ seulement, il a trouvé des paroles courtoises pour l'hôte qui l'avait reçu. On parle d'altercations très vives qui se seraient élevées entre les chefs de corps. « Je savais, général, que vous étiez un sot, j'ignorais que vous fussiez un lâche. » La nouvelle du remplacement du général de Failly s'est répandue aujourd'hui dans l'armée; elle est certaine. Le maréchal Mac-Mahon était triste, il a refusé le champagne que lui offrait le maire. Durant ces deux jours, les conseils de guerre ont été nombreux et pour ainsi dire en permanence; ils se tenaient dans la salle à manger, au rez-de-chaussée. L'empereur n'y assistait pas; mais le maréchal entrait quelquefois dans sa chambre, qui était en face, de l'autre côté du corridor. Le maréchal a changé trois fois la marche de ses troupes, il attendait des nouvelles de l'armée de Metz, nouvelles qui ne sont pas arrivées. En vain a-t-il envoyé exprès sur exprès. On rapporte qu'il aurait dit à son état-major au moment de partir : « Allons, messieurs, tout est décidé, il ne nous reste plus qu'à mourir gaîment ! »

Le maire du Chesne a recueilli un grand nombre de malades pour lesquels il demande des infirmiers. Le docteur en chef, qui nous a toujours témoigné un vif intérêt, nous offre, à mon ami et à moi, de rester ici, d'organiser avec le médecin cantonal les premiers se-

cours. Nous acceptons de grand cœur, et demain nous serons à l'œuvre. Pour ce soir, l'important est de trouver un gîte; tous les lits, tous les bancs, tous les billards, tous les parquets, sont occupés ou retenus; il faudrait être général pour obtenir une botte de paille. Nous allons au bout du village, dans la campagne, à la recherche d'une maison isolée, si pauvre qu'elle soit; c'est notre dernière espérance. Notre bonne fortune nous sert à souhait; on nous donne, non sans hésitation, l'hospitalité dans une chaumière; le passage de 80,000 soldats a visiblement effrayé nos hôtes, et nous avons quelque peine à gagner leur confiance.

Le 30.

Le 30 août au matin, l'ambulance quitte le Chesne, où nous restons. La journée est prise tout entière par nos malades, la première organisation n'est qu'improvisée; mais tout ira bien.

Les derniers Français sont partis; ce pauvre village est abandonné. « On nous laisse seuls livrés à l'ennemi, » répète-t-on partout. Les Prussiens ne peuvent être loin, et pourtant personne ne sait où ils sont. Le soir à cinq heures, un exprès apprend au maire qu'une avant-garde ennemie campe à une demi-lieue du village. La stupeur est générale. Jamais chroniqueur du XVIe siècle n'a décrit plus d'horreurs que n'en imaginent les pauvres habitans désespérés. Quelques personnes riches abandonnent leurs maisons; le conseil municipal s'est dispersé en partie. Le maire, M. Lefèvre, un vieillard de cœur, tient tête malgré ses soixante et onze ans au mal qui menace le pays; voilà cinq jours qu'il ne dort pas, il a logé l'empereur, reçu le maréchal Mac-Mahon, le général de Failly, les domestiques des princes et des généraux. Tantôt avec ses hôtes, tantôt à la mairie, occupé à répondre aux exigences d'une armée de 80,000 hommes qui veut des logemens, des vivres, des voitures, et ne comprend pas l'impossible, — aux plaintes de ses administrés qui l'assiégent sans cesse, il est épuisé, mais il restera debout jusqu'à ce que les forces lui manquent. Cependant les jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans s'enfuient vers Rethel; on dit que les Prussiens les mettraient sur le front de leur armée. Les propriétaires conduisent leurs chevaux dans des champs écartés pour échapper aux réquisitions. On démonte les voitures, on jette une roue dans un fossé, une autre plus loin, la caisse ailleurs; les maisons arborent le drapeau des ambulances, la grande rue du Chesne semble parée pour une procession; les familles se groupent, les femmes dont les maris sont partis vont s'établir chez des voisins. Le propriétaire du café de France efface son enseigne; divers marchands font de même. Le receveur des domaines enlève sa pancarte; on cache les armes, on cache l'argent et les vivres. A sept heures, nous traversons la

grande rue; elle est déserte, tout est morne, le silence est absolu; on n'aperçoit pas une lumière, et cependant personne ne dormira cette nuit.

II.

31 août.

Le village est rempli de soldats prussiens; la terreur d'hier a fait place à la surprise : les habitans croiraient volontiers qu'ils ont eu trop peur du danger.

Hier au soir, comme on l'avait annoncé, l'ennemi était à une demi-lieue du Chesne, il a passé la nuit en vue du village. Le matin à quatre heures, un uhlan frappe à la première maison. « Y a-t-il ici des soldats français? » On lui répond qu'ils sont partis; il retourne au galop vers ses chefs. Peu après arrivent quatre nouveaux cavaliers; deux restent à l'entrée de la grande rue, les deux autres font le tour du village lentement, au pas, leur grande pipe de porcelaine à la bouche, la carabine levée sur la selle de leurs chevaux. Ce sont des jeunes gens décidés et froids, de petite taille, l'œil toujours ouvert, l'expression hautaine. A sept heures, quatorze uhlans, traversant la grande rue, vont au télégraphe et à la mairie, puis visitent de nouveau les moindres ruelles. A huit heures, l'escadron entier fait son entrée au Chesne; les officiers ont des cartes à la main, les soldats disent lentement un chant guerrier, coupé à chaque refrain par des hourras qui remplissent tout le village. Ils s'arrêtent sur la place, pas un homme ne bouge : ils restent là immobiles près d'une heure. Pendant ce temps, deux fourriers visitent une à une toutes les granges, écrivant à la craie sur la porte le nombre de chevaux que chacune d'elles peut recevoir, puis reviennent à la place. Les cavaliers, conduits par les fourriers, vont prendre possession des logemens qui leur sont assignés. Les uhlans sont enfin libres; ils continuent à fumer, et se promènent deux à deux dans les rues du village, comme des curieux en pays ami. Des soldats entrent au café et paient largement; d'autres font des emplettes. Les habitans du Chesne voient pour la première fois les *gulden* du roi Guillaume. Les costumes bleus de ces cavaliers élégans ne paraissent pas avoir vu le feu ni reçu la pluie, tant l'éclat en est parfait. Ces nouveaux hôtes ne cherchent point à effrayer le village; quelques-uns, qui parlent français, adressent même des paroles polies aux habitans, et les plaisantent sur leur peur.

Plaise à Dieu que l'armée ennemie paraisse toujours aussi douce au village du Chesne! On s'était trop ému la veille pour ne pas s'abandonner maintenant à l'espérance.

Du 1er au 7 septembre.

Du 1er au 7 septembre, nos journées sont toujours les mêmes : nous sommes au milieu de l'armée prussienne. Les régimens passent les uns après les autres. L'ambulance occupe la plus grande partie de notre temps. Quand nous sommes arrivés au Chesne, on y comptait soixante malades réunis dans une grande maison; les sœurs de Sainte-Chrétienne avaient installé dans leurs classes les plus gravement atteints, ceux dont l'état réclamait des soins de chaque instant. « Ne vous occupez pas de nous, vous avez à faire ailleurs, nous nous suffirons, » nous disaient-elles, et cela était vrai. L'approche de l'armée ennemie ne les avait pas effrayées; elles nous avaient seulement priés de venir loger chez elles dans le cas où quelques garanties leur seraient nécessaires. Elles n'ont couru aucun danger, et nous n'avons été pour elles qu'un surcroît de préoccupation et de fatigues. Ce qui nous frappait surtout dans leur hôpital improvisé, c'était l'entrain de cette charité sans éclat, cette pitié sobre de vaines paroles. Durant cette semaine, elles ont eu bien des mourans à consoler; les soins que demandaient les malades étaient infinis. Cependant personne dans le couvent ne paraissait s'apercevoir de la fatigue; la maison n'avait aucun air de tristesse.

La grande ambulance était occupée par des malades répartis dans cinq chambres, l'une pour les petites véroles, qu'il fallait isoler, les autres pour les maux de pieds, les dyssenteries et les fièvres. Le 1er septembre, il nous arriva de véritables blessés; toutefois nous n'en avons pas eu plus d'une vingtaine. Quelques matelas, des couvertures et de la paille suffirent d'abord pour nos dortoirs improvisés. Chaque matin, le docteur du Chesne, M. Dolizy, faisait la visite; on procédait ensuite aux pansemens, dont deux infirmières et quelques hommes s'étaient chargés. Une voisine préparait le bouillon et les repas. Les vivres devinrent bientôt la préoccupation la plus grande de l'ambulance, la plupart des soldats avaient bon appétit; il fallait cependant se mettre à la ration : au bout d'une semaine, tout compte fait, il ne restait au Chesne que pour huit jours de farine. Les habitans désiraient soigner des malades chez eux; ces braves gens s'adressaient à nous sans arrière-pensée. Si quelques natures vulgaires songeaient surtout au bénéfice du drapeau à croix rouge, le plus souvent le désir d'être utile inspirait seul ces solliciteurs. « J'ai un fils à l'armée, nous disait un père de famille, donnez-moi deux blessés, je les traiterai comme je voudrais qu'on le traitât, » et ces deux soldats qu'il emmenait étaient adoptés par lui comme ses enfans. De très pauvres gens s'imposaient de véritables sacrifices pour prodiguer à un malade tout ce qu'il demandait.

Au début, ignorant les intentions de l'armée prussienne, nous avions voulu garder tous nos malades sous la protection directe de notre brassard, dans les deux ambulances officielles du Chesne; mais bientôt il nous parut facile de céder aux demandes des habitans : c'était pour les blessés une chance de guérison de plus et un bien-être au moins relatif assuré. Dès le troisième jour, cinquante soldats français et plus de vingt soldats prussiens étaient logés chez des particuliers qui leur donnaient le peu qu'ils avaient. L'article 5 de la convention de Genève dit que la présence d'un blessé dans une maison la dispense du logement des troupes. Cet article n'a pas été observé au Chesne; je ne crois pas qu'il l'ait été davantage ailleurs ni par les Français ni par les Prussiens, et il était difficile qu'il le fût : le plus souvent les blessés et les soldats de passage étaient trop nombreux. Du reste l'autorité prussienne s'en remettait au maire, qui donnait les billets de logement; celui-ci prit le seul parti possible, qui était de tenir compte dans une certaine mesure des lits occupés par des malades chez ses administrés. La convention de Genève, à la prendre à la lettre, ne peut pas être toujours respectée; le caractère international des ambulances ne saurait faire oublier les intérêts des belligérans. Ainsi, tout *neutre* que soit celui qui porte un brassard, il ne saurait passer tour à tour d'une armée dans l'autre. L'article 3 contient les dispositions suivantes : « les personnes désignées dans l'article précédent (le personnel des hôpitaux et des ambulances), lorsqu'elles cesseront leurs fonctions, seront remises aux avant-postes ennemis par les soins de l'armée occupante. » Il y a quelques semaines, le prince royal ne s'est pas conformé à cet article. Une ambulance prise à Pont-à-Mousson, au lieu d'être reconduite jusqu'aux lignes françaises sous escorte, a dû passer à travers toute l'armée prussienne et revenir par la Belgique. Je ne pense pas qu'elle ait été ni maltraitée ni injuriée, du moins plusieurs membres de cette ambulance nous ont rassuré sur ce point. Le seul fait de se trouver au milieu des vainqueurs était déjà assez pénible pour elle. Renvoyée immédiatement au corps français qu'elle devait accompagner, elle pouvait, par les renseignemens qu'elle donnerait, être un danger pour l'armée allemande. La huitième ambulance, forcée de revenir sur Rethel, a reçu avant son départ d'un corps bavarois les vivres qui lui manquaient. Dans l'ambulance de la presse, les médecins ont été traités sur le pied des médecins allemands, les infirmiers comme les soldats.

Je sais que quelques membres de la société internationale française se sont plaints très vivement des procédés de l'intendance prussienne; on m'a parlé ici de tentes prises, de linge enlevé, de chef dépouillé de ses meilleurs vêtemens, de sœurs et de médecins français retenus de force pour soigner des malades allemands.

Pour mon ami et moi, durant notre séjour au Chesne, l'autorité militaire n'a pas songé à nous inquiéter; nous avons trouvé au contraire chez elle un esprit conciliant; dans plusieurs circonstances où des soldats allemands cherchèrent à mettre la main sur nos vivres de réserve, elle est intervenue pour faire respecter ce qui appartenait aux malades; elle nous a offert toutes les garanties dont nos blessés et nous pouvions avoir besoin. Si le commandant de la place nous a demandé à visiter l'hôpital, il a tenu à préciser que cette démarche n'aurait pas de sa part le caractère d'une immixtion dans nos affaires, que, si elle devait être prise ainsi, il ne la ferait pas, qu'il la considérait seulement comme une marque de sympathie pour de braves gens qui avaient fait leur devoir. Tous nos convalescens et même les hommes complétement guéris ont circulé librement dans les rues sous la protection de l'ambulance; il était de notoriété publique que nous avions une cinquantaine de chassepots dans nos greniers, personne n'est venu les saisir. Le jour où nous devions quitter le Chesne, désireux de savoir ce qu'allaient devenir nos blessés tout à fait remis, nous demandions au commandant militaire quelques renseignemens à ce sujet. « Ces hommes, nous répondit-il, sont mes prisonniers; tant qu'ils resteront dans l'ambulance ou au Chesne, je les considérerai comme malades; s'ils veulent partir, je serai forcé de les faire arrêter. Donnez-leur des habits de paysans, et qu'ils s'en aillent en Belgique ou chez eux, pourvu que je n'en sache rien officiellement. »

Nos soldats étaient faciles à soigner; ils supportaient leur mal avec une patience qui nous étonnait. Nous rencontrons un pauvre homme qui arrive à l'ambulance soutenu par un de ses camarades et causant assez gaîment. — Vous êtes blessé? — Oui, j'ai reçu un coup de feu, mais ce ne sera rien; savez-vous où est mon régiment? — Ce n'était rien! une balle lui avait traversé le bras gauche de part en part; elle était entrée dans la poitrine et ressortie par le côté droit. Un chasseur engagé à la bataille de Beaumont était venu nous trouver la tête entourée de linges. « Occupez-vous des autres, dit-il, je puis attendre. » Quand on vit sa plaie, la tête offrait une large blessure béante qui tombait jusque sur le front. Dans une de ces dernières journées, un *reporter* qui désirait des renseignemens précis avise au pied d'une colline huit ou neuf officiers qui paraissent se reposer; il les aborde, et l'on cause; il se hasarde enfin à leur demander pourquoi ils sont ainsi à l'arrière-garde? « Mais, monsieur, répond le plus gai, comme vous le voyez, j'ai le bras cassé. » Son voisin, qui tenait un mouchoir sur la bouche, l'ôte un instant, la lèvre supérieure avait été complétement enlevée par une balle; tous les huit étaient aussi grièvement atteints; ils attendaient une ambulance.

Quand le mal commençait à diminuer, ces braves gens retrouvaient toute leur activité; ils faisaient eux-mêmes le service de leurs camarades et s'efforçaient de nous éviter de la peine. Une chambrée avait établi une cuisine et une pharmacie, une autre un atelier de couture. On jouait aux cartes et on causait beaucoup; le thème était toujours le même : « la France a été trahie, » et il n'y avait rien à répondre à cette conviction naïve; au moindre mot de réserve ou de critique, ils nous regardaient avec des yeux irrités qui voulaient dire : « Croyez-vous donc que nous soyons des lâches? » La bataille de Sedan fut pendant huit jours pour les malades l'objet de tous les lazzis; « c'était une fable prussienne. » Et quand on commença de n'en plus pouvoir douter, ni la confiance, ni l'ardeur de se battre, ni la certitude de la victoire finale, n'abandonnèrent la plupart de nos blessés.

Le soir, les soldats allemands venaient causer avec les Alsaciens de l'ambulance; ils n'étaient pas gênans, et se faisaient pardonner leur présence par beaucoup de bonhomie. Les conversations présentaient peu de variété. « D'abord nous sommes tous frères. » Cette entrée en matière était une précaution oratoire indispensable. « Vous, par exemple, vous parlez allemand comme nous autres, nous sommes de braves gens, et vous aussi. Vous vous battez admirablement, mais vous n'avez pas de chefs. » Les malades trouvaient que l'étranger avait du bon sens; le dialogue continuait. « Vous êtes plus intrépides que nous et souvent plus beaux hommes; mais nous avons une artillerie plus forte, nous sommes plus nombreux, beaucoup plus nombreux; vos ministres vous ont trompés; ils sont seuls cause de tout le mal. » Puis venaient les confidences plus personnelles. « La guerre est bien dure, j'ai laissé mon atelier; que sont devenus mes champs et mes enfans? » On se quittait en se serrant la main.

Les simples soldats allemands ont en général une instruction souvent assez avancée; ils savent presque tous lire et écrire. En campagne, leur préoccupation la plus constante est de couvrir de nouvelles ces cartes-poste que l'intendance met chaque jour à leur disposition; il n'est point rare de les voir au campement ouvrir quelques livres, noter sur un carnet les faits et les impressions de la journée; plusieurs possèdent des plans et des itinéraires géographiques; quelquefois ils ont voyagé en France et connaissent tout au moins la Lorraine et l'Alsace; pour ceux-là, comme pour nos visiteurs les moins lettrés de l'ambulance, les causes de nos désastres sont les mêmes : « vous n'êtes pas commandés. » La plupart ne sont pas Prussiens. « Nous n'aimons pas la Prusse, disent-ils, mais nous lui devons le triomphe de nos armes; il n'y a plus dans toute l'armée que des Allemands, sans distinction de na-

tionalité particulière. La guerre est dure, plus dure pour nous que pour vous. Nous souhaitons ardemment la paix, qui nous rendra nos femmes et nos enfans; mais nous irons jusqu'au bout, il le faut pour la grandeur du nom allemand. L'Allemagne a été assez longtemps vaincue; victorieuse et admirée, elle devient la première nation de l'Europe, c'est ce qui nous soutient. »

Les soldats nous parlent de Paris; beaucoup ont des adresses qu'ils nous montrent : ils connaissent de réputation quelques rues et les principaux monumens. Pour eux, le nom de cette ville est plein de mystère. Cette grande cité ne ressemble à aucune autre; rien en Allemagne ne saurait en donner l'idée. Autant qu'on peut comprendre ce que se figure leur imagination, Paris est une ville surprenante, une terre promise, mais aussi une sorte de Babylone où les séductions et les plaisirs réservent aux vainqueurs des émotions qu'ils n'essaient pas de deviner, auxquelles ils ne s'abandonneront pas sans réserve.

Les chefs avec lesquels nous sommes forcément en relation causent volontiers. L'indiscipline de notre armée les surprend beaucoup; ils s'étonnent que nous sachions si peu combien la guerre est sérieuse, que nous attachions une si faible importance à l'ordre et à la méthode, aux études préparatoires. C'est par un officier supérieur bavarois que j'ai appris avec certitude la bataille de Sedan. « Vous ignorez sans doute, monsieur, les dernières nouvelles, elles sont tristes pour votre pays : vous n'avez plus d'armée, l'empereur a rendu son épée, on le conduit à Cassel; mais c'est la fin de cette horrible guerre. *Ende, Ende,* comme disent partout nos soldats. » Je ne pus que lui répondre : « La France ne s'avouera pas vaincue; après l'armée, nous avons la nation. » — « Vous voulez parler du siége de Paris, je le sais, nous lisons vos journaux; ils vous ont fait bien du mal en contribuant à vous tromper sur vos forces, sur le sens des premiers faits militaires; aujourd'hui ils vous excitent à une résistance inutile. Paris est déjà pris : nous n'avons qu'à nous avancer et à l'entourer; vos deux mois de vivres s'épuiseront; pendant ce temps-là, nous irons en Normandie, nous mettrons la Bretagne en réquisition. » — « Et ne craignez-vous pas que notre démocratie fasse des progrès jusque dans vos rangs? vous avez chez vous bien des mécontens. » — « En ce moment il n'y a en Allemagne ni opprimés ni oppresseurs, il n'y a que des soldats et des patriotes. L'Allemagne entière est debout pour la cause nationale; puis vous vous trompez sur le pouvoir de la démocratie française. Les questions sociales sont partout la préoccupation des hommes sérieux et honnêtes; nous sommes plus loin que vous de l'égalité des classes, *Werther* et *Wilhelm Meister* sont encore vrais par bien des points. Nous avons fait moins de révolutions, mais ces

problèmes s'imposent à nos esprits et aussi à notre conscience; nous sommes fermement résolus à les résoudre. Dans la question sociale, il faut distinguer le but et le moyen : le but, tous les nobles cœurs l'approuvent, nous savons que l'Europe y arrivera malgré elle ou de bon gré; ce sont les moyens de réaliser les progrès de la démocratie qu'il faut trouver. Le problème consiste à étudier toutes les forces vives d'un pays : forces d'action et forces de résistance, légitimes exigences des masses, droits des classes éclairées, intérêts des paysans et des ouvriers, des riches et des pauvres. Jamais l'esprit humain ne s'est proposé une plus noble tâche. Vos utopistes prétendent l'accomplir en un jour; forts dans la critique, ils ont toujours échoué dans l'action. Le peuple allemand est instruit et bon; il sait la grandeur de cette belle époque où il nous a été donné de vivre. Vous serez surpris de le voir faire sa révolution sociale lentement, avec prudence; il trouvera des solutions que votre pays n'a pas soupçonnées : ce sera le triomphe de la science. Avez-vous remarqué, monsieur, que les seules démocraties qui aient fait figure dans le monde, celle d'Athènes par exemple, étaient grandes par la culture de l'esprit? C'est l'instruction, si générale en Allemagne, c'est la réflexion, si sérieuse chez nos hommes d'étude, qui rendront possible pour nous l'établissement de la démocratie, qui nous permettront de la régler et d'en recueillir les bienfaits. » Il y avait beaucoup à répondre à ces quelques mots; ni mon ami ni moi nous n'avions le cœur aux longs entretiens, nous étions anéantis sous le coup des épouvantables nouvelles.

Malgré la politesse des formes, il n'est pas rare de voir percer dans la conversation des officiers une vive antipathie contre la France, contre les vainqueurs d'Iéna, contre ceux qui ont humilié la Prusse en 1806. « Vous nous avez vaincus, vous êtes entrés chez nous, notre heure est venue. Le temps a vengé l'Allemagne, la France aurait tort de se plaindre; son insupportable arrogance, qui s'est imposée si longtemps à l'Europe, ses promenades militaires dans le monde entier, son chauvinisme, — c'est là un des mots que les Allemands répètent le plus fréquemment quand ils parlent à des Français, — ses victoires, sa suprématie, qui ne s'appuyait que sur la force des armes, ont froissé toute l'Europe. » Pour ces barons poméraniens qui passent ici, comme pour ces étudians de Göttingue ou d'Heidelberg, engagés dans la landwher, nous sommes un peuple léger et spirituel qui se rit des nations honnêtes, livré à toutes les inconséquences de l'esprit, libre de préjugé moral, plus raffiné dans nos plaisirs que les Byzantins, un peuple mauvais qui a perdu le sens du vrai et du sérieux. Il faut nous résigner à ces injustices. Ces Allemands qui nous avouent avec toute sorte de réserves le fond de leur pensée sont de bonne foi, mais

ils ne nous comprennent pas. Ce reproche d'immoralité qu'ils nous adressent est puéril. Par un excès contraire, souvent des Français qui ont traversé l'Allemagne n'ont pas assez de critique pour les formes, si opposées aux nôtres, que revêtent les mauvais instincts chez le peuple qu'ils viennent d'entrevoir. Ce calme apparent dans le mal, cette froideur qui cache des résolutions extrêmes, ce parti-pris à certaines heures de n'écouter ni les scrupules ni les retours de la conscience, cet art des calculs minutieux au service de sentimens que la passion impuissante à se maîtriser rendrait à peine excusables, ce scepticisme sentimental et poétique qui trouve des théories pour confondre le juste et l'injuste, ce mysticisme qu'on associe au bien comme au mal, et qui donne une certaine grandeur trompeuse aux théories les plus coupables, cette absence de mesure et de tact, ce dédain du goût, non-seulement dans les lettres, mais dans la vie, cet orgueil d'autant plus âpre que, souvent froissé, il est dans un état perpétuel de malaise, toutes ces formes germaniques nous blessent profondément, et à coup sûr on n'admet pas qu'elles soient préférables aux faiblesses de notre caractère national. Plus jeunes que nous dans le monde, vingt fois humiliés malgré leurs grandes qualités, réduits souvent par la nature même de leur esprit à l'impuissance, les Allemands éprouvent aujourd'hui pour la première fois l'éblouissement du triomphe. Leurs défauts ne sont pas moins sérieux que les nôtres, et la victoire ne les corrigera pas.

Les troupes prussiennes continuent à traverser le Chesne; il en passe parfois du matin au soir. Quand le régiment ne doit pas s'arrêter, aucun homme ne quitte les rangs, la tenue est irréprochable; tel corps semble se rendre à la parade, les soldats ne paraissent ni fatigués ni malades. Ceux qu'on laisse à notre ambulance sont peu nombreux; l'état sanitaire de l'armée allemande est excellent. Le nôtre du reste était aussi très bon; cependant les Prussiens ont souvent couché en plein air, et ils répètent cette plainte de ne pas souper tous les jours que nous avons aussi entendue dans l'armée française.

Chaque matin, le maire reçoit l'avis du nombre d'hommes qu'il devra loger; il en nourrit en moyenne de 5 à 600 par jour. Tous les villages des environs en ont autant; une des préoccupations des généraux est de disperser les régimens pour ne pas épuiser aussitôt les pays qu'ils traversent. Les réquisitions sont ainsi fixées : 700 grammes de pain et 500 grammes de viande par jour pour chaque homme, plus le tabac, le café et le sucre. Les troupes arrivent à midi, et doivent trouver la soupe prête sous les halles. Ces exigences sont dures pour un village ravagé, et souvent il est impossible d'y faire droit. Qu'on s'imagine en effet l'état d'un chef-lieu de canton

où sont passés plus de 200,000 hommes, qui a dû fournir plus de 100 voitures de réquisitions, héberger au moins 500 soldats par jour, souvent nourrir 3 et 400 chevaux, et cela après l'épuisement où l'avait laissé l'armée française. Ce qui nous reste de vivres est bien peu de chose.

Les soldats qui passent une demi-journée et la nuit au Chesne ne sont pas bruyans : ils déchargent les bateaux de vivres et les fourgons que notre intendance a laissé prendre, réparent leur matériel de campagne, se promènent en causant. Les officiers boivent en silence au salut de la patrie allemande notre vin de Champagne sur la place du marché; cette place est encombrée de caisses à la marque des meilleures fabriques. De bonne heure, le soldat allemand rentre chez l'habitant et pense au souper; il inspire une terreur dont il profite. On ne sait pas sa langue, la difficulté est de s'expliquer; on le laisse aller de la cave au grenier, il prend le vin et les vivres, et une partie de la nuit se passe autour de la table. Je n'ai pas entendu parler pendant mon séjour au Chesne de violences sur les personnes. Les vols d'objets mobiliers ont été rares; on m'a seulement signalé un Bavarois qui avait pris une montre et un châle; je sais aussi qu'un bataillon a dévalisé un marchand de bas sans rien laisser dans la boutique.

Les troupes que nous voyons appartiennent surtout au contingent de Bavière et de Wurtemberg; les Prussiens et les Saxons, paraît-il, ont plus de hauteur et de morgue; les soldats que le Chesne a hébergés sont aussi relativement peu nombreux; on n'a pas fait ici de ces grandes réquisitions de bœufs et de moutons qui ont désolé d'autres parties du département. De plus le village est petit, la surveillance des chefs peut s'exercer directement, et tout acte de pillage serait aussitôt sévèrement puni. Je ne crois donc pas qu'il faille juger de la conduite de toute l'armée par ce qui s'est passé sous nos yeux. On dit que les généraux allemands tiennent à honneur de maintenir une discipline sévère, ce n'est là, ajoute-t-on, qu'hypocrisie; cette hypocrisie du moins est un hommage à l'humanité, et il faut l'accepter avec bonheur, puisqu'elle adoucit les maux de la guerre.

Les Allemands, qui sont bons légistes, prétendent se conduire d'après ce principe que l'habitant est neutre et que l'armée victorieuse ne peut exercer contre lui d'autre droit que celui de réquisition; ce droit suffit pour dévaster un pays. Presque toutes les réquisitions de vivres du moins sont faites par les maires et constatées par des pièces authentiques; quant aux bêtes à cornes, aux chevaux, aux voitures, que les Prussiens ont enlevés aux propriétaires, le nombre en est inscrit sur des reçus de l'intendance prussienne. Les réquisitions militaires sont des billets à ordre dont le

débiteur reste inconnu jusqu'à la fin de la guerre; après la paix, les communes pourront présenter au pays le compte de ce qu'elles auront donné aux Allemands; ce sera justice d'écouter plus tard de si légitimes réclamations, et il ne se trouvera pas une chambre française pour les repousser; il serait odieux que les départemens épargnés ne prissent pas leur part du malheur commun. Ce sera peu d'indemniser en argent ces malheureuses provinces qui auront subi si longtemps toutes les horreurs de l'invasion; la France n'aura jamais assez de reconnaissance et de sympathie pour ceux qui ont tant souffert.

9 septembre.

Les nouvelles du 2 septembre sont complétement confirmées. Paris va être investi. Aurons-nous le temps d'y revenir avant que les lignes des chemins de fer soient coupées? pourrons-nous traverser toute cette armée qui couvre les routes des Ardennes? Nos malades gravement atteints ont succombé, les autres sont complétement guéris ou convalescens; l'ambulance est désormais dans d'excellentes conditions, nos services deviennent inutiles. Nous exposons notre situation à plusieurs officiers supérieurs qui passent au Chesne; ils ne peuvent nous donner une permission régulière : les chefs de corps seuls, c'est-à-dire, croyons-nous, douze personnes dans toute l'armée, ont le droit de signer un *laisser-passer*. On nous conseille d'aller à Attigny, où le prince royal nous ferait un excellent accueil, ou encore de partir sans formalité aucune et de gagner la frontière; ce sera pour nous une avance de vingt-quatre heures. Nous nous arrêtons à ce parti; nous quittons nos amis du Chesne, non sans nous promettre de venir revoir dans des jours meilleurs ce pauvre village où nous avons passé des heures si tristes, et nous prenons à pied, sans bagage, la route de Mouzon. En vain nous avions cherché une voiture et un cheval, il n'y en a plus au Chesne, ou, si quelque propriétaire a échappé aux réquisitions, nous ne pouvons lui faire courir les risques d'un voyage jusqu'à Sedan.

Du Chesne à Mouzon, pendant sept heures, la route est couverte de soldats bavarois qui reviennent de Sedan; les traînards sont nombreux, beaucoup d'hommes fatigués s'arrêtent sur le bord du chemin. Les costumes n'ont plus cet éclat que nous avions remarqué au Chesne; les vêtemens ouverts laissent voir un linge d'une saleté dégoûtante. Sous leur tunique, les soldats ont l'habitude de porter une camisole de toile blanche; aux étapes, ils quittent la tunique et ne gardent, pour faire les menus ouvrages, que la camisole : de la sorte ils ménagent l'uniforme, et peuvent, quand il le faut, frapper les villages par leur bonne tenue. L'armée allemande ne néglige pas ces moyens dont elle sait l'importance.

A Tannay, vers midi, nous rencontrons toute une division qui

fait halte. Elle s'est arrêtée pour quelques heures sur les collines à l'entrée du village. Les soldats se reposent à leur place et en rang; bien peu ont la permission d'aller au village. Ils sont en ordre comme pour une bataille. Un peu plus loin, nous longeons un parc d'équipage; les voitures et les chevaux sont disposés sur six ou sept rangs entre des chemins d'une égale largeur bordés de pieux que relient des fils de fer. Le plan de ce parc est mathématique.

Quand nous arrivons aux Grandes-Armoises, deux sentinelles placées à l'entrée de la rue principale nous avertissent que le village est occupé par l'armée. Là, au contraire de ce que nous avons vu à Tannay, les Allemands sont dans toutes les maisons; les propriétaires les laissent complétement maîtres. La troupe paraît très occupée à chercher ce qui reste de vivres et de vin dans les celliers; le silence cependant est presque complet.

Au sortir des Grandes-Armoises, le nombre des voitures devient considérable. Les trains d'équipage allemands sont très modestes; ce sont de petites charrettes, souvent en osier, et qu'on s'est attaché à rendre légères. Nous les jugeons peu dignes d'une grande armée; mais un escadron de hussards qui vient à passer nous montre l'avantage que présentent ces voitures si simples : elles sont si peu larges que les cavaliers se lancent au galop des deux côtés du train, qui n'arrête pas la circulation. L'armée française avait laissé au Chesne plusieurs fourgons; les Prussiens en ont pris à peine quelques-uns, ils les trouvaient trop lourds et trop larges. Il est certain que dans les chemins vicinaux et même sur nos grandes routes, quand elles sont détrempées ou que le terrain est accidenté, comme dans les Ardennes, nos transports si solides, mais toujours massifs, créent de grandes difficultés aux soldats du train. Les voitures allemandes peuvent presque toujours suivre les régimens auxquels elles sont affectées; les vivres arrivent en même temps que les hommes, et c'est là un avantage très sérieux. Les petites voitures militaires que nous voyons ne sont pas traînées en général par un moins grand nombre de chevaux que nos lourds fourgons : la célérité de ce genre de transport a été évidemment une des préoccupations principales de l'intendance allemande.

La circulation est permise sur la route du Chesne à Mouzon; les paysans qui se hasardent à quitter leur village ou à y revenir ont comme nous toute liberté; beaucoup de ceux qui nous parlent étaient à Sedan, où les Prussiens les avaient emmenés, ils ont vu pleuvoir les obus, et souvent leurs compagnons sont tombés frappés autour d'eux; les conducteurs requis par une armée en partagent forcément les périls. Ils ne savent qu'une chose, c'est que les morts se comptaient par milliers; c'est à nous qu'ils demandent des nouvelles. L'un d'eux a suivi l'armée fédérale depuis Pont-à-Mousson,

un autre depuis Château-Salins; il y a quinze ou vingt jours qu'ils sont partis, appréhendés dans la rue, forcés de marcher avec leurs bêtes et leur voiture sans pouvoir dire à leurs femmes qu'ils s'en allaient.

Depuis les Grandes-Armoises, nous avons commencé à trouver les traces de combats récens : les champs piétinés, les arbres coupés par des boulets, les chevaux morts, les voitures brisées, les campemens abandonnés, les débris de toute sorte jetés sur le sol. A la ferme de Beaumont, ces traces deviennent plus nombreuses, la route et les champs sont couverts de sacs, de casques, de bidons, de gamelles. Les cadavres ont pu être enterrés, on a ramassé les armes et vidé au plus vite les sacs; mais tout l'espace est couvert de fragmens de papiers et de lettres. Ces traces du combat permettent de se figurer ce qu'il a été : ici, le long d'un sentier de traverse, elles forment une longue ligne, les hommes sont tombés en suivant cette route déployés en tirailleurs; plus loin, ce sont des monceaux accumulés sur une surface de cinquante pas dans tous les sens, une compagnie entière a été écrasée à cette place. Les bois sont remplis de sacs prussiens, les soldats s'étaient cachés derrière les arbres; par cette colline découverte, des bataillons nombreux sont venus se mêler à la lutte. Des caissons renversés, des affûts brisés, indiquent l'emplacement d'une batterie. En vingt endroits, la terre, fraîchement remuée, recouvre les grandes fosses où sont les morts; aucun signe ne conservera le nom de ceux qui sont tombés là : quelques soldats seulement ont été enterrés près des maisons ou dans les cimetières des villages, et on leur a consacré une croix. Ce qui nous étonne surtout, c'est le vaste espace qui a été le théâtre de la lutte, et combien elle a dû être partielle. Aux endroits où le combat a été le plus vif, des champs, des taillis entiers, sont intacts; quelques paysans, témoins oculaires, nous racontent ce qu'ils ont vu, et confirment nos conjectures. Cependant le soleil a dissipé les nuages, le ciel est d'un bleu limpide, la terre, humide et chaude, se réveille sous les feux de l'automne; la lumière circule au milieu des bois fourrés, les prairies étalent une belle verdure; la nature est en fête autour de nous. Encore quelques jours, et nulle trace de cette grande lutte ne restera sur le sol.

Comme nous allions arriver à la ferme de Beaumont, trois ombres sortaient timidement de la lisière du bois, et s'avançaient dans la plaine déserte. C'étaient des infirmiers qui venaient remplir de grands sacs de tout ce qu'ils pourraient encore trouver sur le champ de bataille. Cette rencontre nous surprit au moment où nous voulions ramasser quelques-unes de ces lettres répandues en si grand nombre autour de nous. Nous n'eûmes pas le courage de donner suite à notre projet. Ces fragmens épars, dont le vent se

jouera quelques jours encore, sont le cœur et la pensée de ces milliers de victimes; leurs rêves se sont évanouis, et toutes leurs plus chères espérances n'ont été que l'illusion d'une heure; les mitrailleuses et les canons ont fait leur œuvre.

A Mouzon, nous allons droit chez un riche fermier pour lequel nous avons une lettre. Pierre D... a sa maison encombrée; une quinzaine d'hommes, tous ses parens, se sont réfugiés chez lui et n'osent plus retourner à leurs demeures. Notre hôte a dû donner à l'ennemi douze bœufs, quatre chevaux et le reste à l'avenant. Il n'a plus même le blé nécessaire aux semailles.

Le matin avant de partir, nous voulons voir le village; nous comptons une dizaine de maisons brûlées. Les ambulances privées sont nombreuses; c'est comme au Chesne, la charité des habitans est complète. Un hôpital français est installé dans un vaste édifice; les Prussiens ont aussi plusieurs *lazarets*. Nous regrettons de ne pas pouvoir nous arrêter pour comparer les différences d'installation; mais il nous faut coucher ce soir en Belgique. Nous rentrons pour remercier nos hôtes.

L'armée saxonne a commencé à défiler sur la route de Mouzon au Chesne; tous nos convives de la veille sont dans la cave, de peur qu'on ne les prenne en réquisition. Le corps d'armée vient de Sedan; l'infanterie a un air plus martial que les divisions bavaroises et wurtembergeoises que nous avons rencontrées hier. Elle défile musique en tête, jouant des polkas et des valses qui nous rappellent les plus mauvais orchestres des fêtes champêtres dans la Forêt-Noire. La cavalerie est admirable; ces hommes aux larges épaules, aux cheveux blonds, à la figure empourprée, d'une santé florissante, solidement assis sur de beaux chevaux, paraissent sous leurs casques, leurs cuirasses étincelantes, leurs tuniques blanches, des soldats du moyen âge. Telle devait être l'escorte de Barberousse partant pour la croisade; tels sont les chevaliers allemands peints par Holbein et son école. Ce n'est pas l'entrain comme nous l'entendons, ce n'est pas le courage vif et ardent qui frappe dans ces hommes, c'est la solidité. Viennent ensuite les hussards rouges. Aussi loin que peut porter la vue, la route de Sedan est couverte de soldats; nous ne saurions plus attendre, ni songer à remonter ce flot armé; nous nous décidons à partir pour Douzy et Francheval.

La route de Douzy est déserte; seulement à la sortie de Mouzon quelques paysans requis par le maire enterrent des chevaux. La pluie, qui n'a pas cessé depuis le matin, continuera jusqu'au soir. Nous ne rencontrons que quelques hospitaliers de Saint-Jean, des membres de l'ambulance suisse qui voyagent isolément, et des uhlans qui font la police de la route. Tout ce chemin longe de magnifiques vallées; devant nous se dessinent les collines de Sedan.

Au haut de la côte qui domine le village de Douzy, nous faisons une halte dans la maison isolée d'un tisserand. Il n'y reste plus que les murs : les Prussiens ont tout pris, non-seulement le linge et les vivres, mais jusqu'à la batterie de cuisine. Ce pauve homme nous raconte, les larmes aux yeux, la brutalité des vainqueurs et les exactions qu'ils ont commises autour du village. Quelques soldats occupent Douzy. Comme au Chesne, toutes les portes conservent des inscriptions à la craie : « logement pour un capitaine, » — « réservé au général, » — « logement pour trois sous-lieutenans, » — « écurie pour huit chevaux. » L'enquête, une fois faite, a servi à tous les régimens qui ont passé là.

A une lieue de Francheval, nous croisons quatre uhlans, puis quatorze ou quinze, et enfin un escadron. Quelques instans après, nous traversons un convoi de prisonniers français; ils sont deux mille. Quelques cavaliers et deux cents soldats de la landwehr en tête, autant à l'arrière, quelques autres de cinq pas en cinq pas sur les flancs, c'est là une force bien peu imposante pour conduire des grenadiers de la garde et des chasseurs d'Afrique; je n'ai pas eu depuis mon départ une plus douloureuse impression. Ces hommes dans toute la force de l'âge, à la figure énergique, sont conduits par des gardiens qui paraissent être des enfans. D'un geste ils pourraient se délivrer; mais les Ardennes entières sont à l'ennemi, le cercle de fer ne peut se franchir, la nécessité est inexorable. Ces malheureux sont l'image du désespoir. Le convoi est suivi d'un autre, composé tout entier de soldats de l'infanterie de marine; eux aussi, ils ont bravement fait leur devoir, on le voit à leur profond abattement. Voilà donc ce qu'ils sont devenus, nos amis d'Attigny et de La Neuville, ces hommes que nous avions laissés si gais, si intrépides, qui se réjouissaient à l'espérance de rencontrer l'ennemi, et ne demandaient qu'à se bien battre. Cette grande armée qui sortait l'autre jour de Reims défile maintenant par groupes de 2,000 hommes sur les routes des Ardennes, conduits par les plus tristes soldats de l'Allemagne.

A Francheval, nous dînons chez M. D..., ancien notaire; il revient du bois de Muno, où il s'était enfui pendant la canonnade de Sedan; sa maison a été entièrement pillée, on a pris même l'argent, qui cependant était caché, il ne lui reste plus que la blouse et les vêtemens avec lesquels il était parti.

Il nous faut marcher trois heures encore, prendre à travers les bois et les champs pour gagner du temps. En passant à Pouru-aux-Bois, on nous donne des nouvelles rassurantes sur la blessure du maréchal Mac-Mahon, arrivé depuis la veille. Les habitans de Francheval, qui avaient fui, reviennent en foule; ils ont campé dans les bois tous ces jours-ci, la plupart tout près de la Belgique

et même de l'autre côté de la frontière; nous en rencontrons à chaque pas, ils nous interrogent sur le danger du retour. La panique a été extrême; ils sont partis non avec ce qu'ils avaient de plus précieux, mais en prenant au hasard les objets qui étaient sous leur main. Telle famille rapporte une marmite, de grandes cuillers, une pioche, un garde-manger. Un vieux paysan serre dans ses bras une oie et une poule : hommes, femmes, enfans, tout le monde est chargé. Les plus avisés conduisent des voitures, traînent une vache ou un bœuf. Nous arrivons enfin à la frontière.

A la Grand'Haye, en Belgique, il s'est élevé depuis huit jours, autour d'une ferme, un véritable village improvisé; des tentes grossières, des branchages, des cabanes de bois, des voitures abritent toute cette malheureuse population venue des villages français. Un chemin d'une heure et demie nous conduit à Muno. Le bourgmestre nous reçoit dans une vaste cuisine flamande; le feu flambe dans le foyer, un beau morceau de beurre est déposé sur la table entre une poularde et une pile de serviettes blanches; la maîtresse de la maison, ses enfans, ses domestiques, tout respire le bonheur. Un drapeau cloué sur un arbre à quelques pas d'ici, à la ligne frontière, suffit pour arrêter la désolation et la mort. Nous aurons une voiture; Mme B..., qui a fui son château des Ardennes, nous prête la sienne : dans six heures, nous serons à Marbehan sur le chemin de fer, le lendemain dans l'après-midi à Bruxelles, le soir à Paris.

On nous donne quelques journaux, les premiers que nous ayons lus depuis notre départ de Paris; mais toutes les nouvelles précises ne nous intéressent pas. Nous sommes comme le soldat, comme le paysan dans les contrées envahies, la fatigue physique et morale est trop forte. Demain, plus tard, nous lirons le récit de ces grands événemens au milieu desquels nous avons vécu, et dont nous ne savons à cette heure que des épisodes tous particuliers.

Je relis ces notes deux mois après l'époque où elles ont été écrites, j'ai peu de chose à y ajouter. Le comité international de France, pris à l'improviste au mois de juillet dernier, n'avait eu le temps ni de se faire connaître suffisamment, ni d'organiser sur tous les points les services multiples qui relevaient de lui. Dès le premier jour, il a fait beaucoup : du 4 août au 1er septembre, il a constitué dix ambulances de campagne qui ont rejoint l'armée. A cette heure, ses hôpitaux fonctionnent partout dans les provinces envahies. En même temps il créait à Paris un vaste système de secours, la charité publique a largement répondu à ses appels. Il suffit de voir le compte-rendu publié le 10 octobre par l'association pour juger des ressources dont elle a pu disposer, et combien elle a su en

tirer parti. Si une première épreuve a fait sentir quelques-uns des défauts du règlement, plusieurs ont déjà disparu, et l'intelligence de la société est trop active pour ne pas songer au moyen de corriger les autres. En même temps le principe de la charité internationale recevait sous nos yeux une consécration éclatante : les peuples qui jouissent du bienfait de la paix sont venus sur les champs de bataille pour y prodiguer leur dévoûment : la Suisse, la Hollande, les États-Unis, ont envoyé aux armées leurs ambulances. L'Angleterre nous a donné des sommes considérables et des hommes dévoués. La Belgique, après avoir mis à notre service des médecins et des infirmiers, a reçu les blessés de la campagne des Ardennes, elle est couverte de lazarets volontaires. L'Europe compte désormais un drapeau de plus, celui de la fraternité, et ceux qui le portent ne sauraient prendre toutes leurs espérances pour des illusions.

Les heures présentes sont cruelles, et nous ne savons pas ce que sera le jour de demain ; toutefois ce que savent bien ceux qui ont quelque habitude de l'histoire, c'est qu'une guerre ne donne jamais au vainqueur tout ce qu'il espère au moment du triomphe, c'est qu'une série de défaites qui ont été des surprises ne saurait avoir des conséquences irrémédiables, c'est que dans l'ardeur de la lutte les illusions comme les découragemens ne peuvent se défendre de tout exagérer. On n'imagine pas, je suppose, qu'après la paix l'Allemagne se dépouillera de tous les défauts qui ont jusqu'ici pesé sur son histoire, que la France aura perdu ses qualités séculaires, que toutes les forces vives de l'Europe, aujourd'hui résignées à la neutralité, le panslavisme et la démocratie par exemple, rendront les armes. On dit que nos désastres sont inouis ; à leur jour, toutes les nations ont passé par les épreuves que nous traversons. Ce qui trompe l'opinion, c'est le nombre des soldats prisonniers ou tués et la rapidité de nos revers, comme si, dans les conditions faites de notre temps à la stratégie, il fallait s'attendre à d'interminables campagnes, à des batailles de cent mille hommes seulement, à des capitulations de quelques milliers de soldats. La stratégie est nouvelle, les conséquences politiques des défaites seront aujourd'hui ce qu'elles ont été autrefois. Si l'histoire pouvait à cette heure se faire entendre, elle montrerait sans peine aux vainqueurs la vanité de leurs illusions, aux vaincus le peu de raison du découragement auquel ils sont parfois tentés de s'abandonner.

ALBERT DUMONT.

LA FRANCE

ET

LES PRINCES ALLEMANDS

AU XVIe SIÈCLE

LE SIÉGE DE METZ EN 1552.

En ces longs jours de douloureuses émotions et de patriotiques angoisses, on aime à reporter sa pensée vers des temps meilleurs, et à relever son espérance par les leçons de l'histoire, qui garde en réserve les jugemens de la postérité contre les abus de la force et contre les violations publiques de l'équité humaine. Une grande et noble ville, l'un des boulevards qui restaient à la France accablée, vient encore de succomber à une fatale destinée. En d'autres temps, elle avait eu la gloire de repousser l'agression d'un puissant souverain allemand. La levée du siége de Metz par Charles-Quint a été l'un des événemens les plus mémorables du XVIe siècle, et la vive impression qu'elle produisit en France est encore un de nos meilleurs souvenirs. Le pays s'en émut comme d'une revanche de Pavie, et garda une profonde reconnaissance pour le grand homme de guerre à qui l'on en fut redevable. Je ne chercherai point dans les détails de ce fait d'armes une consolation à d'autres amertumes; je me propose plutôt d'appeler l'attention sur un côté de la question dont le siége de Metz en 1552 n'a été qu'un épisode, à savoir sur les causes qui amenèrent alors l'appropriation française de Metz, Toul et Verdun, ou des trois évêchés. Parmi ceux qui voudraient

aujourd'hui retrancher ces trois héroïques cités de notre territoire se trouvent les descendans des princes qui au XVIe siècle en avaient eux-mêmes doté la France comme d'un monument de leur gratitude. La cession des trois évêchés fut en effet le prix de notre intervention dans les affaires de l'Allemagne à l'époque de sa lutte contre l'oppression de Charles-Quint. Une assistance loyale et dévouée de notre part fut alors récompensée par l'abandon volontaire des trois villes, abandon confirmé cent ans après par la paix de Westphalie, qui rétablit définitivement l'Allemagne dans son antique liberté, grâce encore aux bons offices de la France. Schiller a composé d'une verve indignée une ballade admirable, que tous les Allemands savent par cœur, contre le *Faustrecht*, le droit du plus fort. C'est ce droit qu'il s'agit aujourd'hui d'appliquer à la France. *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!*

I.

Les descendans de Rodolphe de Habsbourg avaient eu beaucoup de peine à recouvrer au XVe siècle l'élection impériale, que les rivalités des autres maisons princières d'Allemagne leur avaient disputée et ravie pendant longtemps. Deux brillans mariages avaient depuis lors élevé la maison d'Autriche à l'apogée de la fortune. Elle avait recueilli la plus belle part de l'héritage de Bourgogne, ainsi que la succession de Ferdinand et d'Isabelle, et la couronne de Hongrie lui apparaissait en perspective. L'orgueil de l'Allemagne fut flatté de voir la couronne impériale portée par les princes les plus riches de l'Europe; mais ce pays y risqua sa liberté. A la mort de Maximilien Ier (1519), son petit-fils, déjà roi d'Espagne, emporta l'élection sur son concurrent, le roi de France, François Ier. L'Allemagne redoutait alors un péril permanent qui n'existe plus pour elle, l'incursion des Turcs dans la vallée du Danube. La puissance territoriale de Charles-Quint, qui joignait à ses vastes domaines autrichiens les ressources des Pays-Bas et des Espagnes, parut aux Allemands offrir, pour leur défense et leur sécurité, plus d'avantages que l'élection de François Ier. Aucun intérêt ne divisait alors la France et l'Allemagne; il n'en était pas de même de l'Espagne et des Pays-Bas, où les limites avec la France étaient en litige.

En ce point, l'élection de 1519 était un péril pour nous, et l'empereur élu devenait un voisin redoutable, qui nous menaçait à la fois au nord, à l'est et au midi. L'Allemagne n'avait pas cru devoir s'en préoccuper. C'était son droit; mais elle prit pour elle-même

ses précautions avec Charles-Quint par des capitulations électorales soigneusement stipulées à la diligence des électeurs. Dans l'esprit de la vieille constitution germanique, la couronne impériale donnait droit au respect, à la vénération. L'empereur était une personne sacrée; il était le chef de la chrétienté, son protecteur : il en portait le glaive. Il était la clé de voûte de la civilisation moderne; mais la souveraineté administrative résidait dans le corps germanique. L'empereur avait donc peu de pouvoir effectif sur le territoire allemand, de ce pouvoir qui atteint l'homme privé, la commune, la seigneurie. Sur le sol allemand, l'empereur était un souverain constitutionnel; il régnait dans une sphère élevée, idéale, mais il ne gouvernait pas. Il n'était que le président de la diète germanique, l'exécuteur de ses recez ou sentences, un souverain viager, élu par de petits souverains héréditaires qui, ayant pu l'élire, pouvaient le déposer. Les états d'empire représentés à la diète, souverainetés seigneuriales ou communales comptant par centaines, étaient autonomes en leur administration, ne relevant de l'empereur que par le lien féodal ou politique. Les capitulations électorales, garanties par le serment solennel de l'empereur, étaient le contrat réciproque des électeurs et de l'élu. Le règne de Charles V n'a été qu'un long travail pour en éluder l'application. Aussi ce monarque perdit-il en peu d'années le prestige du respect, tout puissant chez un peuple grave et hiérarchique comme l'Allemand. Doué de très grandes qualités d'ailleurs, Charles V comprenait l'empire au contre-pied des Allemands, et à la façon des romanistes modernes seulement. Ses précepteurs belges l'avaient imbu de la maxime *quidquid principi placuit, legis habet vigorem.* N'aimant pas l'Allemagne, il y venait comme malgré lui, de loin en loin, et, chose surprenante, il n'en parlait ni n'en entendait la langue. Deux fois, en pleine diète, il se fit traduire le bel allemand de Luther. Son rôle dans les diètes l'embarrassait beaucoup; aussi abandonnait-il le gouvernement de l'Allemagne aux vicaires de l'empire d'abord, puis à son frère, qu'il fit élire roi des Romains, c'est-à-dire vice-empereur ou empereur en expectative, sauf à s'en repentir plus tard.

Les incompatibilités de cette situation ne tardèrent pas à éclater, et l'occasion s'en présenta, presque au début du règne, à propos de Luther, qui avait commencé ses prédications en 1517, sous la protection de l'électeur de Saxe et d'autres princes allemands. Avant de s'attaquer au dogme, Luther s'était attaqué au droit public, et en ce point l'Allemagne presque entière lui était sympathique. Profondément instruit du droit public ecclésiastique français, il proposait pour exemple aux princes allemands la résistance de nos rois

aux prétentions romaines. Le droit de souveraineté de chaque état se trouvait engagé par là dans la question de la réforme, où la doctrine politique se mêlait à la doctrine théologique. Les princes goûtèrent facilement des idées qui aboutissaient à les rendre indépendans d'une influence étrangère, et à leur conférer sur le culte un pouvoir de police qui protégeait la liberté de croyance de chacun. L'appel au concile sur la question théologique avait de nombreux adhérens; mais la cour romaine y résistait, parce que l'irréformabilité de sa décision y était compromise, en principe du moins, et par suite sa suprématie sur l'église. Voilà comment les questions de politique devenaient les prémisses du droit de libre examen et des discussions de dogme. A l'horizon apparaissait le *jus reformandi* de chaque état souverain, et pour l'Allemagne en particulier la sécularisation des vastes principautés ecclésiastiques qui couvraient le pays. Tout chrétien devenant prêtre pour l'interprétation des Écritures, la sécularisation générale des personnes et du sol était la conséquence de la réforme; en un mot, le mouvement qui se manifestait avait le caractère d'une réaction nationale contre l'assujettissement à la cour de Rome, et les princes étaient en tête parce qu'ils avaient le plus à y gagner. Rome se hâta de lancer ses foudres contre Luther (1519), et le pape somma l'empereur de suivre l'exemple de Sigismond contre le nouveau Jean Huss. Charles-Quint convoqua une diète à Worms, à l'effet de prendre un parti sur ces redoutables et difficiles questions (1521). Luther y comparut; mais, malgré la sympathie des princes, il y fut condamné comme perturbateur de la paix publique. Toutefois la sentence ne reçut pas d'exécution; elle coïncidait avec la condamnation du duc de Wurtemberg, dont l'empereur poursuivait la spoliation par intérêt personnel, et l'une fit tort à l'autre dans l'opinion. La diète de Worms ne rétablit donc pas la paix dans l'empire. L'envoyé du pape fut mécontent des princes; les princes furent mécontens de l'empereur, et l'empereur resta mécontent de tout le monde : il n'y parut préoccupé que du soin de faire prévaloir son autorité envers et contre tous, orthodoxes et dissidens, et il s'empressa de quitter l'Allemagne, où l'œuvre de la réforme suivit son cours en son absence.

Charles V se préparait alors à cette première lutte avec François Ier qui fut terminée par la victoire de Pavie (1525); les affaires d'Allemagne en tournèrent au pire. L'empereur triomphant se montrait despotique à la diète de Nuremberg, quand éclata un événement inoui, la révolte générale des paysans dans la haute Allemagne. La société germanique y fut mise en péril. Une répression énergique comprima cette insurrection, dont l'Allemagne dut se déga-

ger seule par les efforts de la ligue de Souabe. L'empereur y demeura presque indifférent, les paysans ne s'attaquant point à son autorité. Ses rapports avec les états d'empire en devinrent plus difficiles. Sa prétention au pouvoir absolu ne connut dès lors plus de bornes. Le pape lui-même ne fut pas respecté; Rome fut prise et pillée par son lieutenant, le connétable de Bourbon. Aussi catholiques et réformés se prononçaient contre lui. Pour se remettre avec les premiers, il se montra cruel envers les seconds. A la diète de Spire (1529), il proposa des mesures qui provoquèrent la *protestation* des réformés. L'Allemagne indignée laissa les Turcs assiéger Vienne, et Charles-Quint dut convoquer une nouvelle diète à Augsbourg en 1530. Là fut présentée la célèbre *confession*, rédigée par Mélanchthon. L'empereur essaya de l'intimidation contre les réformés; mais, son despotisme devenant intolérable, Luther et ses amis contestèrent en droit les pouvoirs de l'empereur allemand, qu'ils avaient ménagés jusqu'alors. On repoussa, comme violant les capitulations, l'élection d'un *roi des Romains* qui devait assurer la transmission de la couronne à Ferdinand, frère et vicaire de Charles-Quint; les états d'empire, alliés à Smalkalde, firent appel à tous les princes chrétiens, entre autres au roi de France (1), qu'on regrettait d'avoir autrefois sacrifié à l'oppresseur public. L'empereur irrité levait des troupes étrangères pour les conduire contre les princes d'Allemagne; ceux-ci se crurent le droit d'invoquer à leur tour l'assistance de princes étrangers. L'appel à la France fut au reste très efficace, car il suffit pour décider Charles-Quint à suspendre l'exécution des recez de la diète d'Augsbourg. Autant peut-être que la ligue de Smalkalde, il protégea la liberté germanique, et l'empereur en pâlit de colère à Bruxelles. On assure que Luther montra quelque hésitation au sujet de cet appel à un souverain étranger qui ne traitait pas chez lui les protestans avec beaucoup de bienveillance; mais les princes, au nom de la liberté germanique en péril, n'eurent pas les mêmes scrupules. On était d'accord sur ce point à Munich tout comme à Smalkalde. Cette manifestation inquiétante et persistante obligea Charles-Quint à signer la paix de Nuremberg (1532), qui consacrait le sursis et la liberté intérimaire de conscience, en attendant le concile dont le pape, contraint par l'empereur, avait promis la convocation. Les orages ultérieurs auraient été conjurés alors, si les concessions avaient été sincères; mais elles ne le furent pas : l'empereur dissimulait, gagnait du temps et préparait ses armes.

On devina ses arrière-pensées, et ses relations avec les princes s'envenimèrent. Le landgrave de Hesse recourut de nouveau à la

(1) Voyez Pfister, *Histoire d'Allemagne*, liv. III, § 4, A., et les recueils allemands de Lünig et de Hortlieder.

France. Il eut une entrevue secrète à Bar-le-Duc avec François Ier (1533), et le souverain français, prenant la défense du jeune duc de Wurtemberg dépouillé de ses états, promit aux princes un subside de cent mille écus, déguisé sous la forme d'un prêt hypothéqué sur Montbéliard. Un envoyé français parut même à Augsbourg, devant la ligue de Souabe, et y donna l'assurance de la protection de François Ier. Forts de cet appui, les princes de Saxe, de Hesse et de Wurtemberg tirèrent l'épée contre le roi des Romains, Ferdinand, exécuteur inexorable des décrets impériaux. Ferdinand trembla bientôt devant Vienne; il eut encore recours à la ruse, aux promesses de tout genre. On négocia même à Cadau, en Bohême, une révision de la constitution germanique. Depuis l'introduction des cercles, elle était en effet très imparfaite, et ne dispensait pas d'avoir recours aux ligues, ou associations privées, pour garantir les personnes et l'ordre public. Sur ces entrefaites, Charles V, revenant de son expédition d'Afrique, obtenait du chevaleresque François Ier la liberté de traverser la France pour aller réprimer la révolte des Gantois. A la faveur de cette diversion dans les Pays-Bas, la ligue de Smalkalde put se renforcer et préparer une plus sérieuse résistance. Ferdinand lui opposa une *ligue impériale*, et l'empereur convoqua la diète de Ratisbonne. Il y caressa le dangereux landgrave qui était l'âme de la ligue de Thuringe, le captiva et en obtint une transaction dont le premier article était la renonciation à l'alliance française. En échange, l'empereur promulgua le fameux *interim* de Ratisbonne, qui donnait apparente satisfaction aux intérêts des réformés, mais qui avait l'inconvénient d'augmenter la puissance impériale en lui donnant l'occasion de statuer sur les matières de religion. Cependant Luther admit l'expédient. On y gagna un peu de paix; on reprit les théories de droit politique. Le *jus reformandi* fut nettement revendiqué par les princes, et en peu de temps la force des choses ramena les anciens embarras, l'indication d'un concile *à Trente* excitant la méfiance des réformés. Une nouvelle guerre avec la France occupa Charles V, et l'indépendance allemande fit encore un effort pour se constituer (1544). En présence de ce danger, et pour n'avoir plus que les affaires d'Allemagne à régler, Charles-Quint fit brusquement la paix avec François Ier. Ce fut la paix de Crespi, qui mit en péril les destins des réformés, et dont François Ier fut la dupe.

Par cette paix, le roi consentait à des abandons de territoire contre lesquels le dauphin, qui fut bientôt Henri II, ne craignit pas de protester publiquement; mais l'habile empereur avait surpris le consentement royal en promettant comme compensation le mariage de sa fille aînée avec le deuxième fils du roi, et les Pays-Bas pour dot, se

réservant toutefois l'alternative à bref délai d'offrir au fils de François Ier, au lieu de la fille de l'empereur, sa nièce, la fille du roi des Romains Ferdinand, avec le duché de Milan pour dot en échange des Pays-Bas. Ces espérances séduisirent François Ier; mais en ami fidèle il n'oublia point les princes d'Allemagne, et un article du traité consacrait l'engagement de Charles V à leur donner satisfaction dans la mesure du possible. Quoi qu'il en soit, la paix de Crespi, qui avait promis un moment les Pays-Bas, puis le Milanais, à un prince français, se convertit en un mirage passager par la mort du fils du roi, le duc d'Orléans. L'intérêt français n'ayant dès lors plus d'équivalent pour les abandons consentis à Crespi, la paix se réduisit à une suspension d'armes. Des événemens graves et multipliés se produisirent alors, et donnèrent une allure nouvelle aux affaires politiques. En 1546 mourut Luther, au moment même où le pape Paul III et Charles V s'alliaient secrètement pour porter un coup décisif à la ligue de Smalkalde. Les princes réformés essayèrent de parer le coup en ouvrant de nouvelles relations avec François Ier; mais la mort du roi suivit de près, et mit tout en suspens (1547). Henry VIII, roi d'Angleterre, autre appui des réformés, mourut dans le même temps. Tout manqua donc à la fois aux princes allemands, le successeur de François Ier, Henri II, étant éloigné par d'autres préoccupations de s'ingérer dans leurs affaires.

Les historiens les plus instruits ont considéré les malheurs qui accablèrent les princes allemands à partir de 1546 comme la conséquence de la paix de Crespi, et surtout de la mort de François Ier, qui avait privé l'Allemagne d'un auxiliaire généreux et entreprenant, disposé de longue main, par des relations cordiales, à secourir les réformés d'outre-Rhin. La politique flottante des princes réformés eux-mêmes avait contribué à les priver de cet appui. Ils ne portaient point dans leur alliance avec la France contre un ennemi commun cette ténacité qui est l'âme du succès en de semblables associations. Aussitôt que Charles V effrayé leur montrait une espérance ou leur concédait un point contesté, ils déposaient les armes, et se retiraient de l'alliance française pour suivre leur intérêt particulier. La France ne leur reprochait pas de préférer un accommodement à la guerre civile, mais la crainte de rester compromise dans son isolement, en face d'un ennemi puissant et irrité, paralysait la manifestation de son intérêt pour l'Allemagne, et la rendait réservée dans ses actes de coopération. C'est ce qui décida François Ier à traiter avec l'empereur à Crespi, en se bornant à une stipulation générale en faveur de l'Allemagne. Les princes avaient donné l'exemple de faire ainsi leurs affaires particulières en mainte occasion. Aussi ne se plaignirent-ils pas de François Ier.

Quoi qu'il en soit, l'empereur, enhardi par les événemens, entra résolûment dans la voie des actes despotiques. Il décréta l'*interim* d'Augsbourg, qui était un essai de papauté impériale, se livra vis-à-vis des personnes à des rigueurs qui rappelaient Frédéric-Barberousse, et y mêla des raffinemens odieux.

Les princes les plus influens de l'Allemagne étaient l'électeur de Saxe, l'électeur de Brandebourg et le landgrave de Hesse; le premier avait été le soutien le plus constant de Luther. C'était au sein de ses états, à Wittemberg, que le grand réformateur avait préparé, prêché, promulgué sa doctrine; le second avait profité de la réforme pour séculariser les grands évêchés de la Marche électorale, mais il s'abstint de la ligue de Smalkalde. L'Allemagne protestante du nord avait encore dans la personne du duc de Mecklembourg un de ses princes les plus autorisés et les plus considérables. Le landgrave de Hesse, Philippe le Magnanime, était encore plus redoutable dans l'Allemagne du sud; sa courageuse résistance à la spoliation du duc de Wurtemberg avait tenu en échec la puissance impériale et vivement agité les esprits. Croyant le moment venu de frapper un grand coup, Charles V s'attaqua directement à ces chefs renommés du parti protestant. A la diète de Ratisbonne du 20 juillet 1546, il en mit trois au ban de l'empire. Le landgrave terrifié se soumit d'abord (1547); Ulrich de Wurtemberg en fit autant. Quant à l'électeur de Saxe, Charles V lui réservait un coup plus sensible. Jean-Frédéric avait dans sa famille même un jeune cousin, Maurice de Saxe, dont il avait méconnu l'intelligence et le caractère, et dont il s'était fait un irréconciliable ennemi en froissant son orgueil. Maurice avait embrassé la réforme, comme Jean-Frédéric, et il y tenait d'affection; mais il avait encore plus à cœur la haine de l'électeur son parent : aucune médiation n'avait pu la calmer. Beau jeune homme, ardent, ombrageux, brave, ambitieux autant qu'habile, il fut un des princes les plus remarquables de cette étrange époque, et il devint l'instrument de la politique de l'empereur. Charles V proscrivit Jean-Frédéric, et choisit Maurice pour remplacer le proscrit dans la dignité électorale et ducale. Maurice en fut enivré, Jean-Frédéric accablé. Charles V distingua aussi dans la maison de Brandebourg un jeune homme également engagé dans la réforme, remuant, ambitieux, violent, brillant de courage, Albert, surnommé *l'Alcibiade*. Il le séduisit, comme il avait séduit Maurice; mais, se défiant du bouillant margrave, il ne lui donna que des espérances. Albert et Maurice, capitaines désormais de Charles-Quint, vont jouer un tel rôle que nous avons dû signaler ces deux figures historiques.

Les proscrits de Ratisbonne, revenus de leur premier abattement,

essayèrent de se relever par les armes. Une année de lutte animée et de combats sanglans aboutit, malheureusement pour eux, à la défaite de Mühlberg (1548), où ils furent taillés en pièces et réduits aux plus cruelles extrémités. Jean-Frédéric et le landgrave de Hesse obtinrent la grâce de la vie, mais subirent une dure captivité. En vain Maurice de Saxe sollicita leur délivrance et montra de l'humeur d'éprouver un refus; l'empereur fut inexorable et crut n'avoir plus à ménager personne. Malgré son coup d'œil pénétrant, il n'avait pas distingué dans l'âme de Maurice une générosité qui lui préparait bien des mécomptes. Maurice avait voulu satisfaire un mauvais sentiment à l'égard de Jean-Frédéric ; sa haine n'allait pas au-delà de l'humiliation de son ennemi. D'ailleurs il avait épousé la fille du landgrave de Hesse, et la basse équivoque à laquelle était descendu l'empereur, pour fausser parole à Philippe qui lui rendait son épée, révoltait le cœur de Maurice. Enfin le patriotisme du prince saxon se soulevait en secret à la vue de ces guerriers, victimes du sort des batailles et de la cause nationale, pour laquelle ils avaient combattu à Mühlberg. Maurice fit donc entendre avec insistance et dignité des paroles de miséricorde à Charles V, et celui-ci, craignant de s'aliéner un auxiliaire si utile, promit la délivrance si instamment demandée; mais il éluda indéfiniment l'accomplissement de sa promesse. Maurice et Albert se crurent joués et résolurent de n'en pas endurer l'outrage. Leurs sympathies allemandes s'étaient réveillées; ils dissimulèrent, et ils tournèrent les yeux vers la France. C'était Henri II qui régnait; un émissaire fidèle vint lui révéler les dispositions des deux princes, et les griefs de l'Allemagne asservie; il répondit prudemment à ces ouvertures par la note suivante :

« Le roi a très bien entendu la juste occasion que le duc Maurice et le marquis de Brandebourg ont de demeurer mal contens de l'empereur, tant pour n'avoir satisfait à la promesse qui leur avait été faite pour le regard du landgrave de Hesse leur beau-père, sans l'assurance de laquelle promesse ledit seigneur sçait bien qu'ils ne l'eussent jamais conduit par devers lui, que aussi pour le peu de respect qu'il a de leurs services, et ne fait doute que, étant princes si magnanimes qu'ils sont, il ne leur soit impossible du pouvoir si longuement supporter un tel sort sans en chercher la vengeance par tous les moyens qu'il leur sera possible, et que déjà ils n'aient disposé et disposent eux et leurs amis, pour à leur point s'en ressentir à l'encontre dudit empereur.

« Mais le roi, qui est en paix et pacification de toutes parts, grâces à Dieu, et qui dedans peu de temps, continuant les fortifications de ses places, et l'amas d'argent, comme il a encommencé de faire depuis la paix par lui accordée avec les Anglais, peut rendre son

royaume si bien borné et fortifié, et se faire si puissant et pécunieux qu'il ne sera au pouvoir de princes, ni potentats de la chrétienté, quels qu'ils soient, de l'offenser, entamer, ni endommager, n'a pas occasion pour cette heure de se mouvoir, et d'avoir autre dessein que de pourvoir auxdites fortifications et amas d'argent, puisque d eux choses, avec la force de gendarmerie et de gens de pied qu'il a et entretient ordinairement, lui assurent et établissent perpétuellement son état, et davantage, sans entrer ès incommodités de la guerre, lui disposent beaucoup d'autres choses pour sa grandeur et accroissement.

« Toutefois, pour ce qu'il a toujours porté et porte telle affection à la conservation de la liberté germanique, et aux princes et états de l'empire, qu'il ne les voudrait voir opprimer, et que ledit duc lui a fait savoir que, le cas advenant que ledit seigneur prît les armes, soit pour se défendre dudit empereur, ou pour l'offendre, et qu'il lui plût y tirer et mêler publiquement l'affaire dudit landgrave, lors, sans justes reproches, pourrait ledit duc avec ses bons amis et alliés se déclarer, pour faire si bon service audit seigneur-roi, qu'il en aurait profit, honneur et réputation; icelui seigneur-roi désire que ledit sieur duc lui fasse savoir quels amis et alliés il a, qui lui adhèrent, quel traité ils ont ensemble, les forces qu'ils pourraient mettre sus, ensemblement le moyen qu'ils auraient de les entretenir, et pour quel temps, quelle part ils les voudraient dresser, et quels moyens ils auraient d'endommager leur ennemi, afin que, cela entendu, ledit seigneur se puisse résoudre sur ce qu'il lui a fait mettre en avant.

« Cependant ledit sieur duc s'assurera que le roi lui correspondra toujours de pareille volonté et affection que celle que icelui sieur duc lui porte, en laquelle il le prie de continuer (1). »

Henri II était en effet alors en paix avec Charles V; il connaissait par M. de Marillac, son ambassadeur à Bruxelles, les embarras de l'empereur en Allemagne. Charles V s'en prenait même au roi de France, qui en était alors fort innocent, de la résistance indomptable qu'il rencontrait, principalement dans les villes anséatiques. « L'empereur ne s'est pu taire, disait M. de Marillac au connétable en 1549, qu'il ne nous avait pas suffi d'avoir aidé les protestans durant la guerre, sans y ajouter les menées et pratiques, lesquelles étaient cause que les villes maritimes de Saxe ne lui prêtaient l'obéissance qu'elles avaient promise. » L'empereur se vengeait des torts qu'il supposait à Henri II en fomentant dans la Guienne des troubles

(1) Cette pièce n'était point connue. C'est M. de Langenn qui l'a publiée, d'après les archives de Saxe, dans son *Hist. de Maurice*, Leipzig 1841, 2 vol. in-8° (en allemand).

contre lui. Le même Marillac marquait en juillet 1549 que les difficultés, pour l'empereur, croissaient chaque jour en Allemagne, et que, s'il n'y retournait bientôt, il perdrait le fruit de toutes ses victoires, « car non-seulement les protestans demeurent obstinés, mais encore les catholiques commencent à connaître que ledit seigneur y a procédé plus par zèle qu'il avait à sa grandeur qu'à la restitution de la religion. » Ce qui compliquait les ennuis de Charles V, c'est qu'il avait résolu de faire élire son fils roi des Romains à la place de son frère Ferdinand. Cette intrigue mettait le trouble dans la famille impériale, et Marillac écrivait que Ferdinand ne pouvait se résoudre à céder à son frère sur ce point. Il y a deux dépêches curieuses (1) sur cette affaire, qui avorta. Entre le pape enfin et l'empereur, l'entente devenait difficile. Charles V n'avait rien gagné sur les esprits par les supplices et la terreur. Les protestans refusaient de se soumettre à un concile convoqué ailleurs qu'en Allemagne, et Marillac mandait en août 1549 : « Pour le regard de célébrer le concile de Trente en autre ville de la nation germanique, c'est un point nécessaire sans lequel les affaires de l'Allemagne pour le respect de la religion ne peuvent être composées. Et mêmement que pour la diète d'Augsbourg, quand l'empereur requit que les électeurs, princes et états se soumissent de leurs différends à la détermination d'un concile, l'empereur s'y était fait fort, et sur cette condition avait obtenu ce qu'il avait requis, que ledit concile serait célébré en ville de leur nation, laquelle commodité lui étant maintenant ôtée ou empêchée, les affaires de Germanie se tournaient au rebours de son intention, sans mutuelle intelligence du pape, de laquelle il avait maintenant lieu de se défier, d'autant plus que sa sainteté avait de nouveau sommé les prélats de se trouver dans quarante jours à Rome, sous peine de désobéissance. » Charles V, de son côté, avait défendu aux évêques de ses états de s'y rendre.

La situation était tendue au point qu'on vient de voir, lorsque Henri II reçut une nouvelle et plus pressante dépêche de Maurice de Saxe. Le duc y invoquait les souvenirs de l'amitié française, demandait de l'argent, des chevaux, des hommes, avec la garantie d'une coopération effective dans les hostilités projetées, offrant au nom des princes, spécialement des jeunes margraves de Brandebourg, des compensations à la France, pour les risques qu'on lui demandait de courir. Henri II hésitait; les affaires de l'intérieur occupaient son attention. Autour de sa personne, des rivalités puissantes troublaient sa cour, et les protestans français lui inspiraient des inquiétudes. Quant à l'extérieur, c'était bien plutôt vers l'Écosse

(1) On peut les lire dans la collection de *Menken*, II, p. 1397 et 1401.

qu'étaient tournés ses regards. Un grand intérêt de famille et de politique le poussait de ce côté. Le connétable de Montmorency, son conseil si attaché, l'éloignait d'une nouvelle aventure avec l'Allemagne et Charles V. La maison de Guise, dont le crédit balançait celui du connétable, quoiqu'elle fût vivement engagée aussi dans la question écossaise, où l'intérêt personnel de la maison de Lorraine était en jeu, acceptait cependant les périls d'une guerre avec l'Espagne et l'empereur. Pour éviter la complication d'une rupture avec l'Angleterre, que le mariage de Marie Stuart avec le dauphin avait mécontentée, et qui avait encore un pied dans le royaume par Boulogne et Calais, on fit la paix avec les Anglais, et un ancien soldat de François Ier, attaché aux princes allemands, le maréchal de Vieilleville, trancha la question germanique dans le conseil de Henri II. Une ligue avec Maurice, électeur de Saxe, avec Albert de Brandebourg et autres, pour la défense de l'Allemagne protestante, fut résolue. Henri II adressa une lettre en langue latine, datée de La Fère, du 3 mars 1551, aux princes secrètement confédérés *pro Germaniæ patriæ libertate recuperanda*, dans laquelle il leur annonçait que, après avoir mûrement examiné leurs propositions, il leur donnait sa parole de roi de les soutenir dans la lutte généreuse et désespérée qu'ils allaient entreprendre contre la tyrannie impériale (1).

La résolution de Henri II eût été folle, tout en restant généreuse, si un grand intérêt national ne l'avait point expliquée. L'habile Maurice et les Brandebourg le comprenaient très bien, et ils avaient triomphé de l'irrésolution du roi par une proposition qui valait en effet les chances d'une nouvelle lutte avec Charles-Quint. C'était celle d'un accroissement de territoire sur un point qui importait singulièrement à la sécurité de royaume. On avait justement reproché à Louis XI d'avoir laissé sortir de la maison de France les vastes domaines de l'héritage de Bourgogne, que la fille de Charles le Téméraire avait portés dans la maison d'Autriche, et qui, par la crainte chimérique d'un nouveau grand vassal redouté de Louis XI, avaient fait passer sous la puissance d'un souverain étranger une partie de la France de Philippe-Auguste, en découvrant la frontière du royaume par des côtés très vulnérables. Le mal était désormais irréparable; mais un remède était aux mains de la libre Allemagne, qui, par la séparation des anciens royaumes francs de Neustrie et d'Austrasie, des Francs occidentaux et des Francs orientaux, par la formation des royaumes de France et d'Allemagne à l'époque du démembrement de l'empire de Charlemagne,

(1) La lettre est imprimée dans l'ouvrage de M. de Langenn, trop peu connu en France, et où la figure si remarquable de Maurice se dessine en traits attachans et nouveaux.

avait reçu dans le corps germanique des seigneuries et des villes, françaises par la race et par la langue, plus attachées et plus liées à la France qu'à l'Allemagne, à laquelle elles restaient étrangères par les mœurs et inutiles par l'intérêt territorial. Les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun étaient de ce nombre. Metz avait été la capitale du royaume franc d'Austrasie. Sa position sur la Moselle et à l'entrée de défilés redoutables en faisait un boulevard, et sa possession, comme celle de Toul et de Verdun, n'avait rien d'agressif pour l'Allemagne. On les comptait alors au nombre de ces villes libres, agrégées à l'empire, où la souveraineté locale se partageait entre un prélat puissant et un corps municipal rival de l'évêque. Tout le passé de ces trois villes épiscopales et libres les rattachait à la France. Leur langue était la nôtre. Les évêques, qu'élisaient leurs chapitres, étaient toujours Français; elles se mouvaient dans l'orbite de la France plutôt que dans l'orbite de l'Allemagne. En récompense du grand service rendu ou la restitution de la liberté germanique, en présence du péril où se jettait la France pour la défense de cette cause tout allemande, Maurice de Saxe, Albert de Brandebourg, le duc de Mecklembourg et les princes leurs confédérés offrirent leur concours à la France pour la substituer à la suzeraineté germanique dans ces trois évêchés. La guerre contre Charles V avec l'objectif de la liberté germanique devenait ainsi pour nous une guerre d'intérêt national, et Henri II était absous de la témérité que lui avait fait entrevoir le connétable. La correspondance et l'accord qui s'ensuivit à ce sujet entre les princes et le roi sont marqués d'une saisissante et loyale franchise. Les princes désiraient garder leur liberté d'agir pour le pur intérêt allemand et selon l'occurrence vis-à-vis de Charles V, c'est-à-dire de traiter avec lui, s'ils y trouvaient leur avantage, avec le consentement de la France cependant; mais comme ils auraient exposé Henri II à un grand péril pour les défendre, il était confidentiellement convenu que dans toute hypothèse l'abandon de la suzeraineté germanique sur Metz, Toul et Verdun serait de leur part un fait définitif et accompli, aux risques, bien entendu, de la France relativement aux démêlés ultérieurs qu'on aurait avec Charles V.

II.

L'accord établi sur ces bases, un traité secret fut signé entre les parties contractantes, et en voici les articles solennels (1). Il est

(1) On est étonné que M. de Langenn n'ait pas imprimé ce traité parmi les pièces qu'il a jointes à son ouvrage. On peut le lire *in extenso* dans l'*Appendice* de Dumont au quatrième volume de sa collection, p. 31 et suiv. Il est en original aux Archives nationales à Paris.

intitulé : *Traité de confédération et alliance entre Henri II, roi de France, d'une part, et Maurice, électeur de Saxe, et autres princes et états ses alliés, d'autre part, contre l'empereur Charles V, pour la conservation des franchises et libertés des électeurs, princes et états de l'empire.* Il est dit dans le préambule que les princes allemands, « voyant clairement les ruses, subtiles pratiques et effets par lesquels l'empereur, leur ennemi commun, tâche, partie secrètement, partie ouvertement, et tend de plus en plus à trouver le moyen comme il pourra contraindre non-seulement les électeurs et princes, mais encore les comtes, les seigneurs, la noblesse, les villes et autres sujets de notre chère patrie la Germanie, de tomber de leur ancienne franchise et liberté en une bestiale, insupportable et perpétuelle servitude, comme il a été fait en Espagne et ailleurs, et ce en telle sorte que déjà il est venu à bout d'une partie de ses desseins...; que, par leur icelle patience ou tolérance, eux Allemands ont acquis par tout le monde une mauvaise réputation, et que, s'ils venaient à mourir sans que premier ils eussent fait à l'encontre quelque chose notable, la postérité chargerait encore plus leur honneur qu'on ne fait à cette heure...; que, ne voulant que cette infamie demeure plus longtemps sur eux,... ils sont entrés de bonne foi en l'intelligence qui s'ensuit avec Henri II, très chrétien roi de France, leur singulièrement aimé seigneur et ami, comme celui duquel les prédécesseurs ont fait le plus de bien et d'avantage à la nation germanique, etc. » Puis, passant au dispositif du traité, il y est stipulé que, « pour l'entretenement des gens de guerre, le roi de France sera tenu de fournir, pour les trois premiers mois, 240,000 écus, et pour chacun des autres mois suivans la somme de 60,000 écus seulement. » L'argent devait être compté à Bâle, et le nombre des troupes à mettre en campagne de part et d'autre était soigneusement détaillé. Les princes signataires se portaient forts pour l'électeur Jean-Frédéric et le landgrave de Hesse, lorsqu'ils auraient recouvré leur liberté. Maurice était constitué général en chef des forces allemandes. Suit une clause menaçante pour les traîtres défectionnaires ou parjures. On lit ensuite cette clause touchante : « Si cette entreprise durait et que quelqu'un d'entre nous, pour avoir longuement fourni sa quotité, devînt si pauvre qu'il ne le sçût plus faire, et que après, tôt ou tard, on fît quelque appointement; ce nonobstant, celui qui serait ainsi appauvri ne sera exclu dudit appointement; ainsi, aussi bien que l'un de nous autres, jouira de tout ce qui reviendra dudit appointement, sans en être exclu, le tout sans fraude. » Il est aussi convenu qu'on donnera des otages des deux côtés : Henri II donne les siens aux princes allemands; ceux-ci donnent les leurs au roi de France. Après il est dit

« qu'on trouverait bon que ledit seigneur roi *s'impatronisât*, le plus tôt qu'il pourrait, des villes qui appartiennent d'ancienneté à l'empire, et qui ne sont de la langue germanique, savoir de Cambrai, Toul, Metz et Verdun et autres semblables, et qu'il les gardât comme vicaire de l'empire, auquel titre les princes sont prêts à le promouvoir à l'avenir. » Enfin, après d'autres stipulations conçues dans le même esprit, l'acte est clos par cette conclusion : « Et attendu que le roi très chrétien se porte envers nous Allemands, en cette affaire, avec secours et aide, non-seulement comme ami, mais comme père charitable, nous en aurons tout le temps de notre vie souvenance. Et si Dieu veut favoriser nos affaires, de tout notre pouvoir le porterons et favoriserons au recouvrement de ses seigneuries patrimoniales qui lui sont occupées; aussi, à l'élection de l'empereur et chef chrétien futur, nous y tiendrons telle mesure qu'il plaira à sa majesté, et n'en élirons point qui ne soit ami de sa majesté, et qui ne veuille continuer en bon voisinage avec elle, et qui ne s'oblige suffisamment à ce faire. Et quand lors la commodité dudit seigneur serait de vouloir accepter une telle charge, nous l'aimerons mieux qu'un autre. »

Henri II était représenté au traité par Jean du Fresne, évêque de Bayonne, que les historiens allemands ont appelé *Fraxinus*, de son nom latinisé. Le roi donna sa ratification à Chambord le 15 octobre 1551; les princes avaient signé à Friedewald le 5 du même mois : c'étaient le landgrave Guillaume de Hesse, le duc Jean-Albert de Mecklembourg, les deux marquis de Brandebourg, Maurice duc de Saxe, agissant pour eux et leurs confédérés. Le traité fut couvert d'un grand mystère, pour donner le temps à chaque intéressé de prendre ses mesures et de préparer ses armemens (1); mais Henri II et l'empereur avaient déjà commencé les hostilités en Italie, où le pape prit le parti de Charles V. Au commencement de 1552 seulement, la guerre éclata en Allemagne. Maurice de Saxe publia un manifeste dans lequel il exposa que, malgré la parole que l'empereur avait donnée, ce dernier s'obstinait à retenir les princes de Saxe et de Hesse dans une rigoureuse captivité; qu'il attentait sans cesse aux libertés du corps germanique, et qu'il transgressait journellement sa capitulation électorale. Pour tous ces griefs, les princes appe-

(1) On ne garda point le même secret relativement à un traité de commerce conclu avec ces villes maritimes dont Charles-Quint se plaignait si amèrement à M. de Marillac. Les négociations se poursuivaient en même temps que celles des princes; mais les signatures ne furent données que le 20 janvier 1552. Les plus grands avantages, une sorte de monopole commercial, y étaient assurés aux villes libres et commerçantes *de la nation et hanse teutoniques*, qui en ont joui jusqu'au règne d'Henri IV. Voyez Dumont, *loc. cit.*, p. 53, et Sartorius, *Gesch. d. hanseat. Bundes*, t. IV.

laient Dieu à leur aide et l'Allemagne aux armes. Henri II de son côté, après avoir porté au parlement des édits pour de nouveaux impôts, nécessaires au soutien de la guerre, publia un manifeste en langue latine, dans lequel, exposant tout ce qu'il avait fait depuis son avénement à la couronne pour assurer la sécurité du royaume et la tranquillité publique, il se plaignait des sourdes menées de l'empereur en Guienne, en Italie, en Lorraine, et de sa constante hostilité, qui se produisait partout. « De plus, disait-il, les princes d'Allemagne m'ont fait des plaintes bien fondées, et m'ont conjuré, par l'ancienne amitié qui règne entre nous, de ne pas leur manquer dans une occasion où il s'agit de la cause commune, et de nous opposer avec eux à l'oppression de la liberté publique, car il n'est que trop vrai que l'empereur, sous prétexte d'apaiser les troubles religieux, de faire la guerre aux Turcs et de réprimer la révolte, ne tend qu'à ruiner la liberté du corps germanique, à fomenter la discorde et les factions, à épuiser l'Allemagne, afin de fondre ensuite sur la France et de parvenir à cette monarchie universelle de l'Europe, qui est l'objet déclaré de son ambition... Qui ne serait touché de voir les pays de Hesse et de Wurtemberg indignement ravagés par des Espagnols, l'électeur de Saxe et le landgrave Philippe odieusement retenus prisonniers contre la foi jurée, et le tribunal aulique de Spire porter partout la terreur et la mort? Or, de peur que la postérité n'accuse les princes d'avoir lâchement souffert qu'on opprimât l'ancienne liberté de leur pays, ils se sont ligués avec moi, et, renouvelant l'ancienne alliance des deux nations, ils ont résolu de s'armer courageusement pour le salut de leur patrie... Je me suis joint aux princes d'Allemagne pour entreprendre une guerre non-seulement juste, mais nécessaire. Je prends Dieu à témoin que tout le fruit que j'en attends, c'est de remettre l'Allemagne dans son ancienne dignité, de garantir sa liberté, de délivrer Jean-Frédéric de Saxe et le landgrave de Hesse de leur longue et injuste captivité, et de donner par là un illustre témoignage des égards que j'ai pour l'ancienne union qui est entre les rois de France et les princes d'Allemagne, et j'engage ma parole royale que je ferai tous mes efforts pour empêcher que l'innocent ne soit confondu avec le coupable. »

La guerre étant ainsi déclarée, l'alliance royale avec les princes allemands étant proclamée, Henri II entra en campagne dès les premiers jours du printemps 1552, et se présenta devant Toul, qui lui ouvrit ses portes avec des témoignages de joie non équivoques, pendant que le connétable de Montmorency se présentait à Metz, dont les ponts-levis s'abaissèrent aussi sans difficulté devant le lieutenant du roi de France malgré la mauvaise humeur d'un faible

parti d'impériaux facile à maîtriser. L'évêque de Metz, M. de Lenoncourt, était engagé de cœur aux intérêts français. Le roi voulut faire une entrée solennelle dans cette ancienne et noble capitale du royaume d'Austrasie; il y fut reçu avec acclamation, comme un souverain d'origine nationale, et le maître échevin, suivi des treize jurats formant le corps de ville, prêta serment en ses mains dans les termes qui suivent : « Nous, etc., ayant entendu de vous que, pour le bien du saint-empire, recouvrement et conservation de sa liberté, a été, ces jours passés, fait traité et accord entre vous et les princes de Germanie, ligue offensive et défensive à l'encontre de Charles, empereur, de nom, à présent régnant, et de ses adhérens, pour le bien de laquelle ligue vous vous êtes en personne, avec votre armée, acheminé jusques en cette ville et cité de Metz, ne voulant, comme il ne serait raisonnable, nuire et defavoriser ladite ligue et entreprise, tendante au bien commun de ladite Germanie, nous jurons et promettons, sur nos honneurs et la part que prétendons en paradis, de ne jamais aider et favoriser, ni supporter ledit empereur, ni ses adhérens, en quelque sorte ni manière que ce soit, contre vous, ni contre vos amis et alliés, ains au contraire de vous porter toujours honneur, faveur, assistance, aide et comfort, tant de notre ville et places qui en dépendent que de nos biens, personnes, facultés, vivres et commodités dont vous aurez besoin à l'encontre d'icelui empereur et de sesdits adhérens. »

Pour ce qui est de l'Allemagne, Maurice, aidé de l'argent du roi de France, y leva rapidement une armée et tomba comme la foudre sur les impériaux pris au dépourvu. Le patriotisme, qui partout se réveillait à sa voix, en retrouvant la certitude d'être soutenu par un puissant auxiliaire, doubla les forces dont il disposait, et, secondé par le margrave Albert de Brandebourg, il surprit Donawert, s'empara d'Augsbourg, dispersa les bandes impériales, mit à contribution le bas Danube, sema partout le découragement et l'effroi, força le château d'Erenberg, et marcha audacieusement sur la ville d'Inspruck, où l'empereur gisait malade, défendu seulement par une troupe affaiblie et démoralisée. A peine Charles V eut-il le temps d'échapper à l'attaque de Maurice, et le grand potentat qui quelques jours auparavant voyait tout trembler devant lui était à cette heure obligé de fuir rapidement devant le beau-fils du landgrave de Hesse, dont il avait cru faire son homme par d'avilissantes faveurs. Voilà ce qu'avaient produit en quelques semaines le traité du 5 octobre 1551 et le bruit seul de l'assistance française.

A peine revenu de son émoi, humilié, irrité, mais fécond en ex-

pédiens, Charles V changea la direction de ses batteries. Il résolut cette fois de pacifier l'Allemagne, pour reporter toutes ses forces contre Henri II, dont il avait dit à M. de Marillac qu'il le réduirait à la condition du plus modeste gentilhomme de son royaume. Il mit en liberté Jean-Frédéric de Saxe, et le rétablit dans ses honneurs et dignités, croyant par là punir Maurice de son ingratitude. Il donna plein pouvoir à Ferdinand, roi des Romains, pour traiter avec les insurgés, d'abord d'une trêve, et puis d'un accommodement définitif. Maurice ne voulait pas traiter de la paix sans y comprendre le roi de France, allié des princes; mais, Ferdinand ayant déclaré que l'empereur ne pourrait admettre qu'on parlât du roi comme d'un ami de l'empire, Maurice craignit de perdre une occasion favorable aux intérêts de son pays, et, confiant en la loyauté de Henri II, il prêta l'oreille à la transaction proposée. Ce fut la célèbre transaction de Passau du 2 août 1552. Le landgrave fut remis en liberté, les princes dépouillés furent rétablis; le formulaire provisionnel, connu sous le nom d'*interim*, fut cassé et annulé. L'empereur promit qu'une diète serait prochainement assemblée pour terminer à l'amiable les disputes sur la religion; il fut convenu que les protestans jouiraient en attendant d'une pleine liberté de conscience, et que les assesseurs de la chambre impériale de Spire, si sévère et si redoutée, seraient désormais tirés indifféremment des deux religions. On arrêta de plus que, si l'on ne parvenait pas dans la diète prochaine à réunir les esprits sur le point du dogme, cette transaction aurait force de loi perpétuelle. Enfin il fut stipulé qu'une amnistie complète serait accordée aux anciens alliés de Smalkalde qui n'avaient point encore fait leur soumission à l'empereur (1). Telle fut la conclusion inespérée de l'entreprise hardie de Maurice de Saxe. Elle fit le plus grand honneur à son habileté et lui assure une mention honorable dans l'histoire.

Il lui restait à liquider une situation délicate avec Henri II. Il s'en tira heureusement par le moyen le plus honnête, qui fut en même temps le plus habile. Il avoua sincèrement et franchement au roi tout ce qui s'était passé dans son âme en ces momens difficiles, et il fit appel à ses sentimens généreux. Sa lettre est du jour même où furent accordés les premiers articles entre lui et Ferdinand à Lintz, dans la haute Autriche. Henri II y répondit avec le même sentiment de confiance et d'amitié par la belle dépêche que voici : « J'ai reçu, mon cousin, votre lettre du 2 de ce mois par ce gentilhomme présent porteur, et par icelle entendu comment les choses se sont pas-

(1) Voyez Pfeffel, *Abrégé chronol.* sur l'année 1552, et le texte des différens actes souscrits à Passau, dans Dumont, *loc. cit.*

sées, entre le roi des Romains et vous, au voyage qu'avez fait devers lui à Lintz, d'où, à ce que je vois, vous avez rapporté promesse de la délivrance de mon cousin le landgrave de Hesse, votre beau-père, et de plusieurs autres choses, par où vous espérez être satisfait de l'empereur, ayant pris assignation au 26 de ce mois à Passau, pour l'entière résolution de ce négoce; me remontrant les considérations qui vous ont meu à entendre auxdites conditions, tant pour le bien et repos de la Germanie que pour éviter l'effusion du sang humain; aussi que lesdites conditions sont telles que vous ne pouvez mieux espérer de l'issue d'une longue guerre que ce qui vous est présentement offert et accordé. Sur quoi je vous dirai, mon cousin, que je vous ai toujours estimé si prudent et tant avisé, que je m'assure que vous aurez bien mis en considération toutes les choses présentes et futures qui dépendent et appartiennent à une affaire de si grande importance; en quoi Dieu veuille que vous ne soyez point trompé, pour être la parfaite confirmation de mon désir et de l'intention de mon entreprise.

« Car, en premier lieu, il sera en perpétuelle mémoire de tout le monde que, comme prince d'honneur, de vertu et de foi que je suis, j'ai pour le bien de la Germanie, et à la très instante requête de vous et des autres princes d'icelle, affligés comme ils étaient, et par traité fait avec eux, amené mon armée en personne jusques au Rhin, et fait tel devoir de poursuivre mon entreprise, que par ce moyen lesdits princes auront obtenu ce qu'ils demandaient. J'aurai mis en liberté un prince mon ami de longtemps, assuré ses états, rétabli les choses gâtées par la puissance et oppression d'autrui, et, au demeurant, rachapté et rendu, par ma force et faveur, à votre nation et patrie ses anciennes libertés; de quoi j'attends une immortelle obligation et bienveillance de vous, desdits princes, et généralement de toute ladite nation, pour l'assurance que j'ai que vous ni eux ne l'oublierez jamais, étant nés et sortis de sang si grand et si illustre qu'est la maison dont vous portez le nom, et que, m'étant débiteurs de ce bien, vous me tiendrez ce que vous m'avez promis, et en ferez la reconnaissance par effet, quand le besoin le requerra, en mon endroit.

« Cependant, voyant ma présence par-deçà n'y être plus nécessaire, je m'en vais donner ordre à mes affaires particulières, en quoi Notre-Seigneur m'a pourvu de tels moyens que je n'en puis espérer moins favorable issue. Quant à ce qui est entre l'empereur et moi, si la guerre doit durer, j'ai forces et de quoi la lui faire trouver aussi ennuyeuse qu'il saurait faire à moi, et d'avoir la raison à bon escient du tort qu'il me tient. En quoi je suis sûr que l'assistance de mes amis ne me faudra point, et principalement de vous,

mon cousin, et desdits princes, suivant vos promesses, sceaux, et les obligations authentiques que j'en ai par devers moi, dont toutefois je ne fais pas tant d'état que de la foi et parole que vous m'avez donnée. Le demeurant, vous l'entendrez de l'évêque de Bayonne, auquel je vous prie ajouter foi, et le croire, de tout ce qu'il vous dira sur ce de ma part, tout ainsi que vous feriez moi-même. »

Encouragé par ces paroles véritablement royales, qui n'excluent pas l'habileté dans leur droiture, Maurice continua la négociation pacifique qu'il poursuivait avec Ferdinand. Rien n'est plus digne de mémoire que le discours de Jean du Fresne, évêque de Bayonne, à l'assemblée de Passau, où Maurice l'avait amené pour que le roi eût une exacte connaissance de tout ce qui s'y passerait. Il leur parla d'abord, selon l'esprit du temps, de l'ancienne amitié qui avait existé entre les Germains et les Gaulois, et depuis entre les Allemands et les Français, de leur réunion sous les lois de Clovis et dans le grand empire de Charlemagne, dont le roi de France était un héritier; il leur dit que l'empire d'Occident ayant été fondé dans cette famille royale, il avait été composé des deux nations, en sorte que l'empire appartenait à l'une et à l'autre, qu'il avait été depuis transféré aux empereurs saxons comme issus de nos rois, que Philippe-Auguste avait renouvelé cette ancienne alliance presque éteinte, qu'elle avait été depuis abolie par quelques princes étrangers parvenus à la couronne impériale sans être dignes de la porter, mais que l'empereur Albert, leur ayant succédé, avait signalé son amitié pour la France en résistant aux sollicitations de Boniface VIII, homme turbulent et superbe, et en refusant de prendre les armes contre Philippe le Bel et d'attaquer son royaume, que ce pape avait abandonné au premier occupant. Il ajouta que les princes de la maison de Luxembourg, de famille française, rendirent à l'Allemagne sa splendeur, et que l'un d'eux, Charles IV, avait donné à l'empire la bulle d'or, le palladium des libertés germaniques; que ces beaux exemples auraient dû détourner l'empereur Charles-Quint de ses desseins contre la France et contre les princes allemands, qu'il avait rempli l'Allemagne de garnisons espagnoles, qu'il s'était rendu redoutable à tout l'empire par ses violences, ses exactions et la transgression des lois; qu'il avait attenté à la liberté des diètes, dépouillé les Allemands de leurs biens, proscrit leurs princes comme des criminels, sapé l'autorité des électeurs et des états d'empire, violé le serment de ses capitulations; que l'amour de la patrie avait armé le prince Maurice et ses confédérés, dont la voix avait été entendue par le roi de France, qui s'était porté sympathiquement à leur aide pour rétablir la Germanie en sa liberté; que, sacrifiant son repos à leur intérêt, le roi s'était lié avec eux par

un traité contre l'ennemi commun; que Maurice néanmoins, pour procurer la tranquillité des peuples, avait ouvert l'oreille à des propositions pacifiques, dont sa loyauté avait fait part au roi de France; que sa majesté très chrétienne, plus touchée du bien public de l'Allemagne que de l'intérêt particulier de son royaume, n'empêcherait point qu'on traitât de la paix, pourvu que les anciennes plaies fussent guéries, que les princes prisonniers fussent mis en liberté, que la liberté de la nation germanique fût solidement garantie, et qu'enfin l'ancienne union de l'Allemagne et de la France demeurât confirmée. Quant aux griefs spéciaux de la France contre l'empereur, le roi se réservait son droit et la faculté de les faire valoir (1).

Les princes répondirent qu'ils avaient avec plaisir ouï parler de l'ancienne amitié de la France avec l'Allemagne, qu'ils remerciaient le roi de l'affection qu'il leur témoignait en préférant le bien public à ses intérêts particuliers, jusqu'à permettre que ceux de la ligue entrassent en accommodement avec l'empereur, et qu'ils en garderaient une reconnaissance perpétuelle en montrant au roi en toute conjoncture leur dévoûment. L'évêque de Bayonne évita de traiter les questions religieuses, comme on a pu le remarquer, et après la signature de la transaction il vint lui-même rapporter au roi le message de Maurice, qui l'en instruisait. Henri II y répondit par cette nouvelle lettre, datée de Villers-Cotterets, le 26 août 1552 : « L'évêque de Bayonne est arrivé par devers moi, lequel m'a fait entendre les grandes, honnêtes et amiables offres que vous l'avez prié me faire de votre part, que j'ai reçues à bien grand plaisir, pour être assuré qu'elles partent de la bouche d'un prince pour qui je pense avoir tant fait, qu'il ne me peut ni doit être autre que perpétuellement ami, et encore que pour le bien commun de la Germanie, restitution de son ancienne liberté, et en particulier pour votre grandeur, j'eusse bien désiré que les choses si grandes et louables, si bien et vertueusement par nous respectivement encommencées, eussent pris autre fin, toutefois ayant su par ledit évêque de Bayonne les causes et occasions qui vous ont été motives de votre accord, j'ai le tout pris en bonne part, et m'est demeuré cet aise et contentement, que je vois que, avec la faveur de mon aide, l'empereur a été réduit à cette nécessité de s'obliger si avant, comme il l'a fait, à la restitution de la liberté germanique et à la délivrance de mon cousin le landgrave de Hesse, votre beau-père, qu'il a si longuement et misérablement détenu prisonnier. Reste de voir ce

(1) Voyez de Thou, liv. X, où tout le détail de cette affaire est amplement exposé, probablement d'après les mémoires de du Fresne (*Fraxinus*), que le traducteur français appelle de Fresse.

que le temps apportera, et si ledit empereur sera aussi soigneux et fidèle observateur de sa foi et promesse que l'on pourrait bien s'être trop avant promis en cet endroit. Quant à moi, l'on se peut assurer que je demeure au même désir et affection que j'ai porté et porte au bien, protection et conservation de la liberté germanique; délibéré, toutes et quantes fois que les occasions s'en présenteront, de continuer à en faire telle preuve et démonstration qu'il appartient à prince de foi, d'honneur et de vertu. » Henri II et les princes allemands se séparaient ainsi, amis loyaux et satisfaits, après la transaction de Passau, avantageuse pour l'Allemagne, mais qui laissait le roi de France seul en présence d'un adversaire redoutable. Toutefois en signant la transaction les confédérés avaient réservé ce qu'on nomme en diplomatie la satisfaction de la France leur alliée, et vivement insisté pour la faire admettre. Les représentans de l'empereur s'étaient obstinément refusés d'obtempérer à ce vœu des confédérés, dont l'inexécution sembla laisser quelque regret à l'évêque de Bayonne. Le roi avait noblement rendu leurs otages à ses alliés, mais en retenant leur parole pour le maintien, en ce qui les touchait, du traité de 1551 relativement aux compensations, c'est-à-dire aux trois évêchés occupés. Ils s'y étaient obligés, car après que Henri II fut établi dans Metz et y eut constitué un lieutenant de roi, Maurice et les princes allemands avaient envoyé des députés dans cette ville pour régler sa soumission à la loi française, tout en respectant ses libertés municipales (1). Le roi avait donc résolu de garder ces villes de Lorraine, qui par un ancien droit appartenaient à la France, et qui lui avaient été cédées par le traité. Elles étaient en sa puissance, et il les regardait comme nécessaires pour défendre sa frontière de Champagne.

Il survint alors un incident fort singulier, signe des temps calamiteux de cette époque. Albert de Brandebourg ne voulut point suivre Maurice dans la voie des négociations. Nature violente et emportée, il aimait la guerre pour la guerre, au rebours de Maurice, qui ne la faisait que pour avoir la paix. Il se sépara donc du duc de Saxe dès que ce dernier parut se prêter à une pacification. Il quitta l'armée des princes, suivi de quelques partisans, ravagea les terres de l'ordre teutonique, et frappa de contribution la ville de Nuremberg, à laquelle Maurice avait donné garantie et sauvegarde. Honni de ses anciens alliés, il ne mit aucune borne à sa fureur, brûla villages et châteaux, églises et abbayes, et obligea les évêques de Bamberg et de Würtzbourg à des capitulations ruineuses. Toute la haute Allemagne trembla devant ce forcené, qui se prévalait toujours de l'alliance d'Henri II. L'évêque de Bayonne désavoua haute-

(1) Les pouvoirs relatifs à ce règlement sont dans Menken, *loc. cit.*, p. 1444.

ment le margrave, dont les déportemens insensés furent plus tard réprimés par la justice de son pays. Il ne faut pas confondre cet extravagant Albert avec un autre margrave de ce nom (1). Celui-ci était grand-maître de l'ordre teutonique en 1525, et à ce titre administrateur de la vieille Prusse, vaste territoire conquis jadis par l'ordre sur les Slaves ses voisins. Albert, le grand-maître, embrassa chaudement la réforme; s'appliquant à lui-même la sécularisation générale proclamée par Luther, il se maria et s'appropria, comme duc souverain, une partie des provinces qu'il gouvernait comme grand-maître, secondé, il faut le dire, par le roi de Pologne, son oncle, avec lequel il partagea la proie. Il fut mis au ban de l'empire à Augsbourg en 1530; mais, non moins prudent pour conserver qu'il avait été prompt à acquérir, il évita de trop se compromettre, resta au nombre des confédérés fidèles à Maurice, demeura possesseur de la Prusse ducale en vertu de la transaction de Passau, et comme ami de la France obtint d'Henri II d'être compris dans l'*uti possidetis* du traité de Vaucelles, conclu entre la France et Charles-Quint en 1556.

Mais revenons à 1552. Charles-Quint, surpris par un revers inoui de la fortune, renversé à l'improviste par un ennemi dont il n'avait pas soupçonné la force et la valeur, qu'il croyait avoir étouffé quand il ne l'avait que terrassé, rejeté subitement à Inspruck des hauteurs de la majesté triomphante dans les anxiétés d'une fuite humiliée par un prince, son sujet, qui l'avait parfaitement trompé, lui le trompeur universel et couronné; Charles V, étonné, mais non abattu, s'était relevé rugissant et avisé tout à la fois. De deux adversaires qu'il avait sur les bras, il avait fait la paix à tout prix avec l'un, et il s'apprêtait à écraser l'autre de tout le poids de ses forces réunies, se promettant d'en faire un exemple mémorable aux yeux de l'Europe attentive à ce spectacle tout nouveau. Délivré, par le traité de Passau, du souci de l'Allemagne, dont il espérait bien avoir raison plus tard, c'était dans Metz, lieu choisi par son ressentiment, qu'il comptait immoler son autre adversaire à sa vengeance, se proposant de punir du même coup une ville infidèle de l'empire et le fils oublieux du vaincu de Pavie. Metz, fortifiée par la nature, était bien loin alors d'avoir reçu de l'art l'accroissement de

(1) A la mort d'Albert l'*Achille*, deuxième électeur de Brandebourg, de la maison de Hohenzollern (1486), ses domaines avaient été partagés. L'électorat fut transmis au fils aîné, Jean *Cicéron*, dont les descendans ont gardé la couronne électorale et sont devenus rois de Prusse. Les autres biens d'Albert l'*Achille*, compris dans l'ancien burgraviat de Nuremberg, alors transformé en margraviat d'Anspach et de Bayreuth, passèrent au fils cadet, Frédéric, duquel sont descendus les premiers marquis de Brandebourg. Albert, grand-maître de l'ordre teutonique, était fils de ce margrave Frédéric-Albert l'Alcibiade et son cousin George-Frédéric, signataires du traité de 1551, étaient les petits-fils de Frédéric et les neveux du premier duc de Prusse.

défenses qui en ont fait depuis deux siècles un boulevard de la France, une place de guerre de premier ordre; mais en ces temps voisins des entraînemens chevaleresques la menace d'un siége de Metz fut reçue comme le défi d'un duel entre la monarchie de Charles V et la monarchie des Valois, comme l'indication d'un tournoi formidable où la chevalerie flamande, espagnole, italienne et autrichienne viendrait se mesurer avec la chevalerie française. Metz n'était pas loin de Bouvines, le rendez-vous fut accepté. Charles V y dirigea rapidement des forces immenses; l'empire proprement dit ne l'y suivit pas, mais le patriotisme français s'y porta d'un élan admirable.

Il y avait alors une noblesse française, forte et vigoureuse, endurcie aux fatigues de la guerre, accoutumée à partager le pain d'un peuple qui la suivait fidèlement, à vivre de peu dans ses donjons, comme à mourir sur les champs de bataille; soumise à la discipline sévère de l'honneur, brave jusqu'à la témérité, populaire et respectée, consacrée par les croisades, par la guerre de cent ans et par la reprise du sol français sur les Anglais; héritière de toutes les gloires nationales, et souffrant de toutes les infortunes publiques. Elle avait suivi Charles VIII, Louis XII, François Ier et Henri II en Italie, et pour un jour néfaste, à Pavie, elle y avait compté bien des journées glorieuses, Agnadel, Marignan, Cérizolles; les impériaux n'étaient point pour elle un objet d'effroi. Il y avait surtout autour du trône et en tête de cette noblesse, à côté des Montmorency, des Châtillon, une race magnanime, douée de toutes les qualités qui donnent de l'empire à la grandeur, et jouissant d'une immense autorité sur les esprits, qu'elle fascinait par un ascendant irrésistible, — intrépide, ambitieuse, magnifique, dévouée, téméraire, tenant des héros de la fable autant que des héros de l'histoire; c'était la race des Guise. Simple cadet de la maison de Lorraine, Claude de Guise, à la mort du duc René II, avait eu en partage les seigneuries éparses et détachées de son père, pendant que son frère aîné avait recueilli les souverainetés de Lorraine et de Bar. Race allemande d'origine, mais française d'alliance, de langue et d'habitude, la maison de Lorraine résidait à la cour de nos rois autant qu'à Nancy. Claude, après son partage, fixa son établissement définitif en France, et devint un des personnages les plus considérables de son temps, allié des rois, esprit élevé, noble caractère et redoutable épée. Père d'une nombreuse et superbe lignée, chacun de ses enfans fut une gloire de la France; mais au premier rang son fils aîné, François de Lorraine, que l'histoire a nommé le grand duc de Guise, père lui-même de cet autre grand duc de Guise qu'on appela le Balafré. Selon les idées du temps, il n'y eut auprès de la royauté rien de grand comme les Guise. Aucune autre per-

sonnalité ne passionna plus vivement les contemporains. Ils avaient le secret de tout ce qui émeut, passionne, entraîne les hommes, et François de Guise plus qu'aucun autre de sa race : grand par la fortune et par le sang (1), grand surtout par l'élévation de l'âme et la hauteur du caractère, il fut aussi l'un des plus renommés capitaines de son temps. Personne n'a dominé la noblesse française avec plus de puissance que François de Guise. Il avait l'instinct de la fibre française, et nul ne l'agita plus profondément que lui. En deux occasions suprêmes, la France mit en lui son espoir et n'y fut pas trompée, — au siége de Metz d'abord, puis, après la bataille de Saint-Quentin, où François de Guise, rappelé d'Italie au milieu d'un désarroi universel, releva comme par enchantement les courages en arrachant aux Anglais le dernier lambeau de leur invasion de cent ans, la ville de Calais, réputée par eux imprenable, et dont ils avaient fait un Gibraltar anticipé. On ne saurait dire combien Metz et Calais ont occupé la France au XVIe siècle.

Le bruit des préparatifs de Charles-Quint pour son expédition en Lorraine retentissait dans toute l'Europe; il y venait de sa personne, suivi du célèbre duc d'Albe, de Louis d'Avila, du marquis de Marignan et de ses plus fameux capitaines d'Espagne, d'Italie et des Pays-Bas, traînant avec lui une artillerie formidable pour l'époque et toutes les bandes allemandes que la paix de Passau rendait disponibles à son service. L'opinion publique indiquait François de Guise pour défendre cette terre de Lorraine, berceau de sa race, théâtre de la gloire de ses pères, et siége principal de leur fortune. Il y accourut avec ardeur, et toute la noblesse de France vint se ranger sous sa bannière. Les princes du sang royal, les Condé, les Vendôme, étaient en tête, et autour d'eux les frères de François de Guise, puis les Montmorency, les Rohan, les Nemours, les Coligny, les La Rochefoucauld, les Luxembourg, les Cossé-Brissac, les Biron, la plus renommée chevalerie de France, tous déterminés à s'ensevelir sous les ruines de la ville de saint Arnoul et de Godefroy de Bouillon. Le 18 août, le duc de Guise prenait possession de la place, et en visitait les fortifications. Il n'avait pas beaucoup de canons, mais il disait que « l'esprit d'une troupe est sa meilleure artillerie. » Cependant il s'en pourvut à suffisance.

François de Guise avait amené avec lui d'Italie un auxiliaire précieux, illustré dans les guerres de la péninsule par la science spéciale des siéges : je veux parler de Pierre Strozzi. L'art de l'attaque et de la défense des places était alors déjà changé par la substitu-

(1) L'aïeule de François de Guise était Yolande d'Anjou, fille du roi René; sa mère était Antoinette de Bourbon, fille du premier prince du sang; sa sœur était reine régente d'Écosse; sa femme était petite-fille de Louis XII, et sa nièce, Marie Stuart, était alors dauphine de France.

tion de l'artillerie aux autres moyens de destruction. Les guerres d'Italie et les siéges fréquens qu'on y avait pratiqués avaient développé des procédés techniques et des aptitudes personnelles à cet égard, quoique la profession d'ingénieur ne fût pas encore, comme elle est aujourd'hui, le partage d'officiers d'élite destinés spécialement à cette carrière. Tout homme de guerre au XVIe siècle s'occupait de fortification et d'artillerie. Le savoir et les travaux de ces deux armes sont devenus plus tard trop étrangers peut-être au reste de l'armée. Au XVIe siècle, l'étendue des connaissances nécessaires pour ces deux genres de service n'a point encore donné naissance aux corps savans du génie et de l'artillerie. Pierre de Navarre, qui le premier fit usage de la poudre pour renverser les murailles, était un capitaine de fantassins parvenu par sa valeur aux plus hauts grades militaires (1). Une disposition particulière de l'esprit faisait d'un homme d'armes un ingénieur. Tel fut Pierre Strozzi, que son habileté pour les siéges, jointe à son mérite de chef de guerre, éleva aux premières dignités de l'armée dans le service de la France, et auquel Brantôme a consacré une si curieuse notice. Tel fut plus tard Montluc lui-même, si distingué à d'autres titres. Le premier soin de François de Guise et de Strozzi fut de reconnaître exactement leur théâtre d'opération. La position de Metz était très forte par elle-même, alors surtout que l'obusier n'avait point été encore inventé, et que la projection de la bombe n'était guère pratiquée, si elle était connue. L'incendie par l'artillerie étant plus difficile, l'intrépidité résolue de l'assiégé offrait plus de ressources qu'aujourd'hui. Metz avait environ neuf milles de circuit, — baignée à l'ouest et au nord par la Moselle, qui se partage auprès de la ville en deux canaux, dont l'un longeait les murailles, tandis que l'autre, pénétrant dans la ville, assurait à l'habitant un secours précieux. Une petite rivière, la Seille, couvrait la place à l'est et au midi, joignant la Moselle à sa sortie, et se partageant comme elle en deux canaux. Par cette situation, Metz était à l'abri de la sape et de la mine, et la hardiesse des sorties y pouvait se produire avec beaucoup d'avantages; mais la ville n'était couverte par aucun rempart, elle avait paru aux habitans assez fortifiée par la nature. Par un côté seulement, au sud-ouest, en un point non défendu par la Moselle ni la Seille, un vieux bastion dominait et couvrait la porte de Champagne. Le duc de Guise, de l'avis de Strozzi, fit abattre des constructions nuisibles à la défense, et, sur tous les points vulnérables, élever des remparts ou des plates-formes, d'où l'on pût répondre au feu de l'ennemi. Il excita par son exemple les pionniers au travail, pourvut la place de poudre, disposa les batteries et s'approvisionna de vivres. La confiance entra dans tous les cœurs.

(1) Voyez Brantôme, tome Ier, page 221, édit. Jannet.

Une première et singulière difficulté se présenta, et il fallut y pourvoir. C'était Albert de Brandebourg, que nous avons laissé désolant l'Allemagne, et qui, ne sachant plus comment y subsister, se rapprochait de la Lorraine sous le prétexte de venir au secours de son allié le roi de France, en réalité pour demander de l'argent et des vivres, dont il avait besoin. Le duc de Guise se défiait de lui, et se trouva sur ce point d'accord avec le roi. Arrivé près de Thionville, Albert envoya demander deux fois des vivres au duc de Guise, qui lui en fit passer; mais sur une troisième demande le duc envoya Strozzi pour remontrer au margrave qu'aux approches du siége il ne lui était pas permis de se dégarnir de vivres, et qu'il serait de l'intérêt commun que le margrave passât en Franche-Comté, pays fertile, du domaine de l'empereur, par où il inquiéterait sa marche sur la Lorraine. Albert feignit de se rendre à ces raisons, demanda des guides pour sa route, et pria le duc de lui faire l'honneur d'une visite. François de Guise s'en excusa sur ses devoirs, qui ne lui permettaient pas de sortir d'une ville confiée à sa défense. Albert, se croyant deviné, demanda la permission de mettre dans la ville ses canons et ses bagages, qui le gêneraient dans sa marche sur la Franche-Comté. Le duc de Guise satisfit poliment à sa demande, puis, les canons et les bagages entrés, il renvoya au margrave la troupe et les gens qui conduisaient ce train. Ils étaient au nombre de quatre cents. Albert, voyant toutes ses ruses sans succès, prit de nouveaux prétextes pour rester vers Thionville, et fit redemander son artillerie ainsi que ses bagages, qu'on lui rendit. Peu de jours après, il avait fait son accommodement avec l'empereur.

On était cependant au commencement d'octobre, et l'empereur, empêché dans sa marche à travers l'Allemagne, arrivait à peine sur le Rhin. A ce moment, le duc de Guise fit sortir de la place tous ceux que l'âge ou la santé rendait incapables de porter les armes, avec permission d'enlever leurs meubles et ce qu'ils pourraient de leurs biens. La ville fut exactement nettoyée; il fut défendu de sonner les cloches sans permission, et l'on fit provision de gabions, de barils, de planches ferrées, de balles de laine, de sacs à terre, de claies, de herses, de mantelets, de chevaux de frise et autres engins ou matériaux de défense. On rasa tous les faubourgs sans aucun ménagement. Les églises extérieures furent minées, attendant le jour de l'arrivée des ennemis pour les détruire. Quant à la vieille église de Saint-Arnoul, qui était une sorte de citadelle, et dont les voûtes, fort hautes, auraient pu servir de plate-forme pour du canon, on résolut de l'abattre immédiatement, avant l'approche de l'ennemi. La nécessité présente l'emporta sur le respect; mais, comme il y avait dans cette basilique des tombes royales et de saints personnages, le duc de Guise, une torche à la main et

tête nue, accompagné des principaux de l'armée, les fit transporter dans la ville avec la plus respectueuse solennité. Là reposaient Hildegarde, épouse de Charlemagne, Louis le Débonnaire et deux de ses sœurs, Drogon, leur frère, les anciens comtes de Metz, saint Amalard, archevêque de Trèves, et autres, dont les ossemens furent confiés aux religieux de Saint-Dominique. Ces précautions prises, on distribua les quartiers de la ville entre les premiers officiers pour les défendre. Les deux princes de Bourbon, Jean duc d'Enghien, et Louis de Condé, son frère, furent chargés de la porte de Saint-Thibaut. Charles de Bourbon de la Roche sur Yon dut défendre le bas du pont de Bar, et le duc de Nemours le terrain qui s'étend de l'autre côté de la Seille jusqu'à la Moselle; le grand-prieur de France avec le duc d'Elbeuf, tout l'espace jusqu'aux moulins de la Seille; Strozzi, avec les deux Montmorency, la porte de la Moselle; Brissac, un retranchement qu'on avait fait en dedans; La Rochefoucauld, avec Randan son frère, la plate-forme de la porte de la Moselle, et François de Vendôme, tout ce qui était de l'autre côté de la ville, depuis la porte de Bar. Les quartiers restans furent consignés aux autres officiers-généraux (1).

Tout était prêt quand la grande armée de l'empereur arriva. « A considérer, dit Brantôme, la grand'force que mena ce grand empereur devant Metz, dont jamais de pareille il ne peupla et couvrit la terre, la faiblesse de la place, qui n'avait garde d'être la quarte partie forte comme aujourd'huy, et la grand'prévoyance dont il usa pour s'amunitionner,... les règlemens, polices et autres choses nécessaires qu'il établit, — qui mettra aussi le bel ordre de guerre qu'il y ordonna, la belle obéissance surtout qui lui fut rendue, confessera que ça été le plus beau siége qui fût jamais. » C'était la vigile de la Toussaint; le duc de Guise voulut faire la bienvenue à l'ennemi. Le duc d'Albe s'était avancé pour reconnaître la ville, à la belle Croix de Messin, avec 2,000 Italiens ou Espagnols, suivis de deux bataillons allemands, et de 2,000 che-

(1) Le siége de Metz a été l'objet de relations particulières, de la part d'écrivains contemporains français et étrangers, sans parler de nombreuses ballades, légendes rimées et chansons populaires. Un gentilhomme français présent au siége, Bertrand de Salignac, a fait imprimer son récit, en l'année même de l'événement, à Paris, en petit in-4° de 88 feuillets, avec un plan de Metz. Ce document a été connu et employé par de Thou dans sa grande histoire, livre XI. Il a été souvent réimprimé. Le célèbre Ambroise Paré a consacré aussi quelques pages à la relation de son voyage à Metz, où il fut appelé par le duc de Guise après la levée du siége. D'autres écrits contemporains sur le même sujet sont connus des bibliophiles. Une relation italienne, composée et réimprimée à Florence en 1553 même, et provenant d'une plume inconnue, offrait assez d'intérêt pour être traduite en français et reproduite à Lyon la même année. On lit avec intérêt, dans l'*Histoire des ducs de Guise*, de M. de Bouillé, des détails auxquels nous ne pouvons donner place ici.

vaux. La chevalerie française vint bravement offrir la partie à la chevalerie impériale, qui accepta le combat. Cette « *belle escarmouche*, » comme l'appelle Brantôme, « dura quasi tout le jour. Il n'y alla rien du nôtre que tout bien, » et après un engagement obstiné l'ennemi fut obligé de reculer. Trois jours après, le duc d'Albe revint avec des masses compactes et reprit la position. Le grand nombre des Allemands, dit Salignac, devait suffoquer les nôtres de leur seule haleine. Au pont de Magny, quelques jours après, le duc de Vendôme, Nemours, Farnèse et La Rochefoucauld disputèrent le passage aux impériaux; mais ils furent obligés de céder aux troupes fraîches qu'on y envoyait sans cesse pour recommencer la charge, de sorte que l'ennemi, ayant passé la Seille, s'empara des abbayes de Saint-Arnoul et de Saint-Clément, en face de la porte de Champagne. Dans ce moment, Louis Davila, général de la cavalerie ennemie, envoya un trompette au duc de Guise pour réclamer un esclave fugitif qui lui avait enlevé un cheval de prix auquel il tenait beaucoup. Le duc fit chercher le cheval, le racheta de l'acquéreur et le renvoya à Davila, auquel il fit répondre que, pour l'esclave, il était devenu libre en mettant le pied sur le sol français, et qu'il ne pouvait en disposer.

Vers le même temps, le duc d'Aumale, frère du duc de Guise, que le roi avait envoyé avec un corps de cavalerie au secours de la place assiégée, et spécialement pour suivre Albert de Brandebourg comme ennemi ou l'observer comme suspect, ayant ouï que le margrave, après sa jonction avec l'empereur, se disposait à une attaque, vint lui présenter la bataille, qui fut reçue sans hésitation. Albert se battit bien, fit le duc d'Aumale prisonnier, et en tira plus tard 60,000 écus d'or pour sa rançon. La nouvelle de cet échec attrista le duc de Guise; mais la joie qu'en éprouva l'empereur fut bientôt modérée par un retour de fortune plus sensible. Dans une brillante sortie, Brissac avait fait le duc d'Albe prisonnier. Charles-Quint, quoique malade, se montrait de sa personne, encourageait de son mieux les assaillans. Son artillerie foudroyait la ville; le 24 novembre, on avait tiré plus de 5,000 coups de canon. On prétend qu'à certain jour de décembre on avait été jusqu'à 14,000 coups, et qu'on entendait le bruit de Strasbourg. C'était une opiniâtreté, un acharnement incroyables; « mais à toute heure, dit Brantôme, les assiégés faisaient les plus belles sorties du monde, qui valaient bien des soutènemens d'assauts, et donnèrent à songer aux ennemis. Ces saillies se faisaient à pied, jusques à fausser les tranchées souvent, et à cheval bien loin de la ville, et surtout sur le camp du marquis Albert, à qui M. de Guise en voulait spéciaument. » Le duc de Guise, jugeant bien que l'empereur, s'attachant à ce siége avec une si vive obstination, ne pouvait le lever avec honneur

qu'après les dernières extrémités, fit connaître au roi combien une diversion était souhaitable malgré l'excellent état de la place, qui résistait héroïquement à toutes les attaques. Le roi, suivi du connétable, vint à cet effet en Champagne avec une suite nombreuse, d'où il inquiéta beaucoup l'armée impériale en interceptant ses convois et en menaçant ses lignes. L'empereur, irrité de la résistance inattendue de Metz, détacha le comte d'Egmont sur Toul, espérant par une marche rapide surprendre cette ville et obtenir au moins ce succès, si Metz lui échappait. Toul se défendit admirablement, quoique ses fortifications fussent fort délabrées. L'empereur était désespéré. On était au cœur de l'hiver; la maladie, les privations, la rigueur de la saison, la mutinerie, désolaient son armée. La guerre de détail que lui faisait le duc de Guise le ruinait. Il essaya de la sape sur un point, mais l'eau que l'on trouvait à mesure qu'on creusait obligea d'y renoncer. Jamais les troupes françaises n'avaient été si bien commandées, ni animées d'un tel esprit. Vaincre ou périr, dit un témoin oculaire, était le cri général.

L'empereur accablé, comprenant la portée d'un revers qu'il redoutait, assembla son conseil de guerre vers le 10 janvier, et, croyant une brèche praticable vers la porte de Champagne, il proposa de faire un dernier effort pour y donner l'assaut avec toutes les masses de l'armée réunies. Ses généraux lui remontrèrent combien l'entreprise était téméraire, et ne lui cachèrent pas qu'on ne pouvait livrer un assaut, où le nombre des assaillans n'était qu'un élément de désordre, contre la fleur de la noblesse française, aussi résolue que bien disciplinée, contre des troupes d'élite pleines de confiance, — qu'on attaquerait avec des soldats affaiblis et découragés, empruntés à tant de nations, et dont la plupart ne cherchaient que l'occasion de déserter. Malgré ces représentations, l'empereur donna l'ordre de se préparer à un assaut général, espérant que la constance des assiégés ne résisterait point à un appareil si redoutable, et qu'un si grand péril, vu de si près, les déciderait à capituler; mais ce n'était point ainsi que l'entendait le duc de Guise. Au jour annoncé pour l'assaut, l'armée française apparut, rangée en bataille, sur le rempart en ruine, le duc de Guise à la tête, chaque prince, chaque seigneur sur le front de sa troupe, tous la pique à la main, et dans ce moment solennel François de Guise, se tournant vers les siens avec une contenance assurée, leur adressa d'une voix vibrante une de ces harangues à l'antique, telle que tous les esprits cultivés en pouvaient faire au XVIe siècle. La tradition contemporaine nous a conservé des fragmens de ce discours, auquel l'armée répondit par une bruyante acclamation. L'armée ennemie était en face, également en bataille. L'empereur souffrant se fit porter au milieu des rangs; mais vainement il commanda l'assaut. Ses

officiers crurent insensé de lui obéir. Ses soldats, étonnés et abattus, ne répondirent aux cris provocateurs de l'armée française que par le silence. Désespéré de voir la brèche, sans que personne voulût y monter, l'empereur dit qu'il n'avait plus de soldats autour de lui, et retourna dans son quartier. La garnison commit alors une imprudence toute française. Voyant l'hésitation de l'ennemi, elle fit une sortie furieuse et chargea les impériaux; mais Charles V arrêta cet élan, et les assiégés durent rentrer dans la ville après des pertes sensibles. Heureusement le lendemain une entreprise non moins hardie de Davila fut repoussée avec un succès complet. Ce fut alors, et dans la poursuite un peu vive de la cavalerie ennemie, qu'un cornette espagnol se retourna pour demander s'il y avait quelqu'un dans l'armée française qui voulût combattre en duel. Randan, ayant accepté le défi, se battit, avec la permission du duc de Guise, contre Henri de Manriquez, lieutenant de Davila. Après plusieurs passes habiles, Randan rompit sa lance contre le bras droit de Manriquez, qui laissa tomber la sienne, et les deux armées applaudirent.

Une nouvelle et considérable sortie fut faite quelques jours après, et l'ennemi en reçut un notable dommage. On était au 20 janvier 1553; l'empereur avait perdu 30,000 hommes, et n'était plus en état de tenir la campagne : il résolut de lever le siége. Le duc de Guise l'avait prévu, et s'était mis en mesure de poursuivre l'ennemi avec une prudente activité. Il lui infligea de nouvelles et grandes pertes dans sa retraite. Les routes étaient couvertes de mourans et de blessés, et François de Guise s'honora par son humanité après s'être couvert de gloire par sa valeur. Ronsard chanta sa victoire; l'enthousiasme fut au comble. En Champagne, en Picardie, à Paris, les bénédictions des peuples accompagnaient le vainqueur, et les cloches sonnaient à toute volée partout sur son passage. Quant à l'empereur, « il s'en leva de là fort à regret, dit Brantôme, car il avait promis aux Allemands, pour se faire mieux aimer d'eux que par le passé, de remettre Metz, Toul et Verdun à l'empire, et les y réunir mieux que jamais;... mais sa bonne destinée lui faillit là. » Il assiégea et prit une bicoque, Thérouanne, pour s'en consoler. Quant à Albert de Brandebourg, il fut abandonné aux malédictions de l'Allemagne, qui le mit au ban de l'empire, et commit Maurice de Saxe pour en avoir justice. La fuite d'Inspruck avait perdu Charles V aux yeux de l'Allemagne; la fuite de Metz le perdit aux yeux de l'Europe. Charles-Quint n'imposait plus. Rongé de chagrin, dégoûté du pouvoir, il conçut dès lors peut-être la pensée d'abdiquer, qu'il réalisa deux ans après. Toutefois, avant de quitter le monde, il conclut avec Henri II, après les conférences de Mar-sur-Ardres, la convention de Vaucelles, du 5 février 1555, par laquelle l'*uti possidetis*, base du traité, garantit provisoirement à

la France la possession des trois évêchés, que le traité du Cateau-Cambrésis nous assura définitivement en 1559. Au congrès de Munster, en 1648, pas une voix de l'empire ne s'éleva pour la revendication des trois évêchés. En ce qui regarde l'Allemagne, Charles-Quint approuva les deux recez d'Augsbourg, de la même année 1555, dont le premier acceptait la confession d'Augsbourg, rejetée en 1530, et le second sanctionnait la transaction de Passau avec le maintien du *statu quo* pour tout le monde. Du reste l'Allemagne avait été si reconnaissante envers la France des événemens accomplis en 1552 et 1553, que, le bruit ayant couru à cette époque d'une maladie qui mettait en péril les jours de l'empereur, les princes allemands songèrent sérieusement à porter Henri II au trône impérial. Une correspondance fut ouverte à ce sujet, en 1553, avec le comte de Mansfeld et Maurice de Saxe, et le rétablissement seul de la santé de l'empereur y coupa court (1).

Jamais, dit le célèbre historien de *la Guerre de Trente ans*, la puissance impériale ne s'était élevée plus haut qu'après la victoire de Mühlberg. Avec la ligne de Smalkalde parut avoir péri pour jamais la liberté germanique. Elle renaquit cependant dans la personne de Maurice de Saxe, qui avait été d'abord son redoutable ennemi. Grâce à lui et à l'alliance française, les funestes desseins de Charles V s'évanouirent au congrès de Passau, et le traité d'Augsbourg accorda aux princes allemands des conditions satisfaisantes, dont la violation provoqua plus tard la guerre néfaste qui jeta de nouveau l'Allemagne dans un abîme de maux, et dont elle ne s'est tirée que par l'appui nouveau de la France. Il est en Europe un équilibre d'influence et de pouvoir qu'on ne rompt pas impunément pour la civilisation et le repos des états. Nous souhaitons que les princes de Saxe, de Bavière, de Hesse, de Mecklembourg, de Wurtemberg, d'Anhalt et autres, dont les pères signèrent jadis la ligue de Smalkalde, invoquèrent le secours de nos rois, et, après leur avoir cédé les trois évêchés, se réjouirent de la résistance de Metz en 1553, ne regrettent point amèrement un jour le malheur de la noble cité austrasienne, qui a succombé, en 1870, après avoir tenu trois mois en échec les armées puissantes du présomptif successeur de Charles-Quint.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(1) Voyez la collection de Menken, tome II.

L'INDUSTRIE

ET

LES OUVRIERS DU COTON

AUX ÉTATS-UNIS

I. *L'Industrie cotonnière aux États-Unis*, par M. Alfred Engel, 1870. — II. *History of American manufactures*, by Bishop. — III. *Introduction and early progress of the cotton manufacture in the United States*, by Samuel Batchelder. — IV. *United States tariff. Report of the Commissioner of interna reivenue*, by Ogden, 1870.

Plus on avance dans le siècle, plus il est démontré qu'avant qu'il soit révolu, les États-Unis auront introduit chez eux la plus grande partie de nos industries et de nos cultures. Ce n'est pas de leur part un caprice, c'est un système et une précaution; ils veulent se suffire, quoi qu'il arrive, et maintenir entre eux et l'Europe une certaine séparation d'intérêts. Presque toutes les nations ont suivi cette marche dans leurs premiers arrangemens économiques : se posséder sans partage, rester maître chez soi, quoi de plus naturel? L'Amérique du Nord avait d'ailleurs d'autres motifs d'agir ainsi, les distances, l'isolement, le régime politique et, il faut l'ajouter à notre douleur, les convulsions dont l'Europe semble être désormais le siége. Hier c'était une épidémie de grèves qui vidait un à un nos ateliers, et frappait d'inertie les services du débouché extérieur; aujourd'hui c'est un vertige militaire qui pousse non plus des armées, mais des races à s'exterminer. Comment, à ce spectacle, ne pas douter d'une civilisation qui l'a rendu possible? comment ne pas douter aussi des peuples qui en sont auteurs, victimes ou té-

moins? comment, dans tous les cas, garder comme pourvoyeurs habituels des marchés sujets à de tels fléaux? Ainsi ce que l'instinct seul avait d'abord conseillé, les événemens ont pris à tâche de le justifier, et le calcul des Américains, très étroit en principe, se convertit chaque jour, par la force des choses, en une plausible prévoyance.

Il faut donc s'attendre à voir le parti politique qui défend à outrance le privilége manufacturier aux États-Unis profiter des tristes temps d'épreuve que traverse notre continent. On sait que ce parti est celui qui, ayant conduit la dernière guerre, gouverne depuis lors la confédération. Son pouvoir paraissait ébranlé par l'abus qu'il en a fait; nos calamités sont de nature à le raffermir. Elles viennent à l'appui de cet argument souvent reproduit devant le congrès, que le rôle de l'Europe est fini, et qu'il est temps de la suppléer dans tous ses modes d'action sur l'Amérique. Ce serait tout uniment notre exclusion; avant d'y souscrire, il est bon d'examiner les faits. Déjà du reste la *Revue* avait appelé l'attention sur ce sujet, notamment dans un très bon travail de M. John Ninet (1); voici aujourd'hui, sous une date très récente, un document qui rectifie sur quelques points les renseignemens antérieurs, et qui les complète sur tous les autres. C'est le récit digne de créance d'une tournée faite aux États-Unis dans les districts de fabriques. L'auteur, M. Alfred Engel, appartient à l'une des plus honorables familles de l'Alsace, celle de M. Jean Dollfus; petit-fils et fils de manufacturièrs, manufacturier lui-même, il parle de ce qu'il a étudié et vu, simplement, sincèrement, sans l'ombre de parti-pris et avec l'autorité d'un homme qui a vécu au sein des ateliers. Avant de publier son mémoire, il l'a soumis, dans une suite de lectures, à ses juges naturels, les membres de la *Société industrielle de Mulhouse*, qui en ont ordonné l'insertion dans leur bulletin. Ces conditions de recherche et de contrôle ne sont pas communes, et font de M. Alfred Engel un guide sûr et des mieux informés.

I.

Dès qu'on débarque à New-York, l'engouement du public pour ce qui est de provenance locale frappe inévitablement les yeux. Si à Paris c'est l'étiquette anglaise qui prévaut dans les enseignes et les étalages, à New-York c'est l'étiquette américaine; partout on la retrouve dans des proportions et avec des assortimens qui étonnent. On cite par exemple la maison *A. T. Steward*, dont le chef a été

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1869.

un instant désigné pour le ministère des finances; ses magasins sont un monde en miniature dont nous n'avons en France que de très minces équivalens. En 1868-1869, le mouvement des affaires de cette maison a représenté 30 millions de dollars, 120 millions de francs. Là-dessus, l'impôt prélevé par le fisc était de 150,000 francs. Quant au personnel, c'est un régiment complet, 3,000 employés avec des traitemens qui, à tous les degrés, dépassent de beaucoup ceux que nous avons coutume d'accorder. Voilà déjà un bel instrument de commerce; il y en a un autre plus considérable: c'est la maison *H. B. Claflin et Cᵉ*, qui s'occupe exclusivement de la vente des *domestic goods*, produits domestiques, et encore ne comprend-elle sous cette dénomination que les tissus de fabrication américaine. S'imaginerait-on que, dans ces conditions restreintes, cette maison atteint en une année un débit de 42 millions de dollars, 172 millions de francs, sur lesquels elle paie à l'état, suivant sa déclaration, qui sert de base à l'impôt, une somme de 217,000 francs?

La vogue est donc aux produits domestiques; c'est toujours la revanche des intérêts du nord contre les intérêts du sud, la suite du combat engagé en 1859 aux noms de Lincoln et de Buchanan. Au fond, il n'y a pourtant là qu'un abus de mots. Les vrais produits domestiques sont ceux que le sol américain a fournis amplement, et qui longtemps ont défrayé une exportation aussi riche que variée, les cotons, les farines, les pétroles, les pelleteries, les viandes et poissons salés, les tabacs, les bois de teinture, les substances médicinales. Est-ce ainsi qu'on l'entend à New-York? Non. Est-ce au débit de ces produits domestiques que s'ouvrent ses vastes établissemens? Non encore. Ce serait trop élémentaire, trop agricole; ce ne serait pas assez industriel. Or le goût du jour aux États-Unis veut que l'agriculture se trempe dans l'industrie et s'y confonde. Le coton par exemple, quel pays ne se contenterait du lot qui en est échu à l'Amérique du Nord, du milliard de francs en chiffres ronds qu'avec ce seul article elle a prélevé et tend à prélever de nouveau sur les ateliers de l'Europe? Ce n'est pas assez pour les Américains, qui, au risque d'amoindrir leur fortune au lieu de l'accroître, entendent filer eux-mêmes, tisser, retordre, teindre et imprimer ce coton. A ce prix seulement, il deviendra un produit domestique digne de figurer avec honneur dans les grands assortimens de la métropole, et d'autant plus domestique qu'il aura reçu plus de façons, coûté plus de main-d'œuvre. Pures questions de mots que tout cela, et dont un peuple si sensé aurait dû mieux se défendre.

En fait d'industrie, il est vrai, le coton était la matière qui devait se présenter d'abord à l'activité ingénieuse de l'Américain. La

première fabrique suivit de près les premières cultures. On en cite la date et le lieu; on cite également le nom de l'entrepreneur, Samuel Slater : il s'établit en 1790 à Pawtucket dans le Rhode-Island. La spéculation était des plus naturelles : introduire la fabrication au siége même des récoltes de la matière première; cette fois pourtant le calcul ne fut pas justifié, Pawtucket n'eut qu'une existence éphémère. L'Angleterre, armée de ses découvertes mécaniques, ne souffrait plus de concurrens pour le débouché des tissus de coton. Pendant trente ans, il fallut, sous peine d'échec, courber la tête aux États-Unis comme ailleurs; la production de ceux-ci, très limitée, se réduisait à quelques étoffes communes d'usage local. En 1822 seulement, un élan sérieux partit de Boston, qui avait donné à la confédération de grands hommes politiques, et devait lui donner aussi d'habiles manufacturiers. A 10 lieues de la ville coule le Merrimack, dont les chutes sur un espace resserré fournissent une force de 12,000 chevaux. Une société de capitalistes eut bientôt vu ce qu'elle pouvait tirer de ces trois conditions réunies : un moteur presque gratuit, du coton sous la main et l'emploi de machines anglaises arrivées au dernier degré de la perfection. Ce fut l'origine de l'établissement de Lowell, dont la notoriété est devenue si grande, petit bourg d'abord, aujourd'hui ville de 36,000 âmes. Qui n'a lu l'histoire de cette colonie racontée à ses débuts? A voir les lieux, c'est toujours la même légende, quoique le temps et les effets du nombre en aient un peu altéré les traits; mais cette légende dût-elle complétement s'effacer, il n'en resterait pas moins à Lowell l'honneur d'avoir été aux États-Unis le berceau de l'industrie des tissus de coton.

Cette industrie n'a eu depuis lors d'autre éclipse que celle dont les calamités d'une guerre de quatre ans ont été cause : sauf cet incident, la marche en a toujours été aussi heureuse que rapide; on s'en assure en la suivant jusqu'à la période la plus récente. En 1831, huit ans après la fondation de Lowell, le nombre des établissemens distribués dans la zone qu'il occupe était de 795, mettant en œuvre 1,246,503 broches et 33,506 métiers, lesquels consommaient 215,000 balles de coton, et employaient environ 19,000 hommes, 39,000 femmes et 5,000 enfans. La valeur annuelle de cette fabrication était de 26 millions de dollars, 130 millions de francs. A cette date, il n'y avait pas encore de filatures au sud de la Delaware. En 1840, le rayon s'étend; on arrive à 2,112,000 broches : Lowell a des villes rivales dans Lawrence, Providence et Fall-River. Dix ans après, le nombre des broches est de 2,510,000, la consommation du coton de 540,000 balles. Enfin entre 1850 et 1860, une sorte de révolution s'opère dans l'économie de la manufacture; les petits

ateliers désarment devant les grands; le nombre des exploitations diminue, tandis que la puissance de la production s'accroît. Quand arrive 1860, à la veille même de la guerre, on est en face de 5,230,000 broches employant 900,000 balles de coton. C'est sous le régime de l'esclavage le dernier effort et le dernier résultat.

Survint alors cette crise qui devait durer, non pas des semaines ni des mois, mais des années, et aujourd'hui encore on se demande comment tout ce travail manuel, fondé par la paix et pour la paix, a pu survivre à une si longue prise d'armes. Le génie du peuple américain ne s'est nulle part montré sous un jour plus significatif; il a été plus fort que l'insuffisance des récoltes, le renchérissement de la denrée, les embarras du papier-monnaie et les charges du service militaire. La manufacture, comme un vaillant navire, a traversé cet ouragan en serrant une partie de ses voiles, et s'est trouvée, quand le calme est revenu, sinon intacte, du moins en mesure de réparer ses avaries. En 1861, première année de la guerre, la manufacture réduisait le chiffre des opérations à 550,000 balles, et en 1862 à 300,000, limite extrême de ce recul. En 1863, elle remonte à 310,000 balles, et en 1864, à la fin des hostilités, elle est à 330,000. Puis la revanche commence, rapide comme la reprise des immigrations, le réveil de l'activité commerciale et la reconstruction du régime politique. Dès 1865, l'industrie cotonnière est ramenée à une consommation de 550,000 balles, et trois ans après, en 1868, on la voit déjà s'élever à 950,000 balles, c'est-à-dire à un chiffre qui excède de 50,000 balles celui de l'année la plus favorisée avant la rébellion. En quatre ans, le terrain perdu a donc été regagné et au-delà : non pas que la culture ait marché du même pas que la manufacture, des influences particulières ont, comme on le verra, pesé favorablement du côté de celle-ci, et en ont accru le lot; mais, si incomplète qu'elle ait été, la liquidation à bref délai d'affaires aussi embarrassées n'en demeure pas moins, pour l'activité d'une nation, un beau signe de virilité, et pour sa fortune une de ces réparations qui indiquent un changement de veine.

Le détail des faits est de nature à fortifier cette opinion. Un document très précis a été publié dans les derniers mois de l'année 1869 sur la situation de l'industrie du coton aux États-Unis. C'est un rapport dressé en comité et contrôlé en assemblée générale par l'*Association des planteurs et des manufacturiers*. On y récapitule état par état l'importance de la fabrication, le nombre des établissemens en activité et des broches qu'ils comptent, les numéros des filés, le travail annuel par broche et les quantités de matière employée. C'est la fabrique en action; les hommes compétens peuvent d'un coup d'œil en juger le mécanisme et l'écono-

mie. Il suffira d'en détacher les traits essentiels. Le tableau comprend deux grandes divisions, les fabriques du nord, les fabriques du sud; il va de soi que les premières sont prépondérantes. Le nord comprend 693 filatures qui mettent en jeu 6,452,974 broches, emploient 398,433,134 livres américaines de coton à raison de 61,46 livres par broche, avec un numéro moyen de filature de 27 3/4. Deux états sur quinze, le Massachusetts et le Rhode-Island, absorbent à eux seuls la moitié de ces quantités. Le premier emploie 2,395,050 broches, le second 1,082,376 broches avec 35 1/4 pour numéro moyen de filés, qui est le maximum du travail moyen par état. Au-dessous des deux vétérans de la fabrique du nord, il n'y a guère de place que pour le New-Hampshire, le Connecticut, le New-York et la Pensylvanie avec des chiffres légèrement inférieurs, enfin le New-Jersey, qui, opérant sur de petites quantités, se relève par la finesse des fils. Dans cette nomenclature, on a l'état-major de l'industrie du coton; le reste se compose d'appoints dont les plus pauvres appartiennent à la fabrique du sud. Ici la qualité décroît avec le nombre; la plus forte filature n'atteint pas 90,000 broches, et le total pour les dix états est de 247,557 broches. Quant aux numéros des filés, on descend entre 15 et 8, types des fabrications les plus communes. L'ensemble, nord et sud compris, aboutit à une production résumée par les chiffres suivans : 6,700,557 broches, employant 434,293,883 livres américaines de coton.

Il importait d'autant plus que ces chiffres fussent fixés avec une autorité suffisante, avec une précision à l'abri de tout débat, que les évaluations fournies jusqu'à présent par les annuaires et les statistiques étaient plus arbitraires et plus contradictoires. L'intérêt, la passion, l'esprit de parti, s'y donnaient toute carrière. Quelques documens portaient à 15 millions le nombre des broches montées par la manufacture américaine, d'autres disaient 12 millions, les plus modestes se réduisaient à 9 millions. On sait maintenant à quoi s'en tenir; c'est moins de 7 millions de broches. Rien de plus significatif dans ce nombre que la proportion minime pour laquelle le sud y figure. Il y avait là pourtant une légitime revanche à prendre contre le nord, un moyen d'atténuer les préjudices de la guerre. Quel siége plus naturel pour la manufacture du coton que la contrée où on le cultive, où, malgré l'abolition de l'esclavage, la main-d'œuvre et les denrées sont restées à plus bas prix que dans les autres parties de la confédération? Les versans orientaux des monts Cumberland ne manquent pas de chutes comparables à celles du Merrimack, et fallût-il employer la vapeur pour les suppléer en tout ou partie, ce qui est le cas pour les usines les plus favorisées, le sud a les moyens d'y pourvoir dans des conditions qui

ne craignent point la concurrence. En effet, tandis qu'à Lowell et à Lawrence dans le Massachusetts la tonne de houille se paie 8 dollars (31 fr. 20 cent.), qu'à Providence dans le Rhode-Island le prix s'en élève jusqu'à 10 dollars (39 francs), on a sous la main à Augusta et à Granitevillet, dans la Georgie et la Caroline du sud, des forêts de pins qui, après avoir fourni leur résine, sont encore un combustible de choix. Voilà en somme des élémens précieux : d'où vient que les gens du sud n'en ont pas mieux profité? C'est probablement qu'ils se regardent toujours comme des opprimés, et qu'ils résistent à s'engager dans une voie que les gens du nord ont ouverte. Leur vraie industrie à eux était la culture du coton; ils y ont excellé, et ils ne sont pas encore d'humeur à prendre le second rang après avoir si longtemps figuré au premier.

Ce n'est pas d'ailleurs sans avoir pesé assez lourdement sur la fortune de la communauté que les états manufacturiers ont édifié et maintenu leur propre fortune. Le procédé employé pour cela est des plus simples : battre monnaie avec les tarifs des douanes; c'est ainsi que dans la dernière reprise d'activité la fabrique a marché plus vite que la culture. User du tarif pour relever leurs prix est du reste une coutume familière à tous les entrepreneurs d'industrie quand ils peuvent mettre les bonnes cartes dans leur jeu. Les prétextes spécieux ne manquent jamais, et aux Américains moins qu'à personne. De 1813 à 1816, ce fut la haine contre l'Angleterre; depuis 1865, c'est une revanche contre l'Europe. Il est bon de remarquer que, pour obtenir un effet matériel, c'est toujours d'un prétexte moral que l'on se couvre. Le taux varie d'ailleurs selon les temps, les circonstances et le mouvement de l'opinion. En 1816, le coup du début est des plus fermes, 25 pour 100 de droits. Depuis lors, dans le demi-siècle qui s'est écoulé, il y a eu presque autant de tarifs que de présidences : les plus obscures, les plus insignifiantes, comme celles de Van-Buren et de Polk, ont payé ce tribut et donné ce gage; les plus fertiles en événemens, comme celles de Jackson et de Lincoln, n'y ont pas échappé. Qui plus, qui moins, chacun mettait la main à ce mécanisme fiscal dans un sens ou dans l'autre, suivant le parti qui avait le dessus. Comme cependant les forces politiques se balançaient, les écarts n'étaient pas très grands; les vainqueurs se contenaient, n'étant jamais sûrs du lendemain. On a traversé ainsi près d'un demi-siècle sous l'empire de droits de douane tolérables, entre un minimum de 8 pour 100 et un maximum de 15 pour 100, qui n'apportaient point aux échanges une entrave trop sensible. L'industrie locale s'en accommodait aussi, et cheminait à petit bruit. Ce n'était pour personne une complète satisfaction ni un gain de cause marqué; mais c'était néanmoins un ré-

gime de faveur sans lequel l'industrie du coton n'aurait eu d'autre alternative que de désarmer, ou de chercher son salut dans ses propres forces.

Précisément M. John Stuart Mill a imaginé là-dessus, probablement en vue des États-Unis, une théorie plus ingénieuse que solide, et dont il doit être aujourd'hui, en présence des faits, bien désabusé. Cette théorie remplit un chapitre du livre intitulé *Philosophie de l'économie politique*. Raisonnant dans l'hypothèse d'une industrie à fonder de toutes pièces dans un pays neuf, avec des élémens informes, il considère une protection fiscale comme très légitime, à la condition qu'elle demeure temporaire, et que celui qui est admis à en jouir s'en désiste spontanément dès que, par des perfectionnemens successifs, le but proposé est atteint. Soit; mais la limite du perfectionnement à obtenir, où est-elle et qui en sera le juge? Si c'est la partie intéressée, on attendra longtemps l'arrêt, témoin les États-Unis. Après un demi-siècle d'une protection modérée, est-il sur les lieux un seul des privilégiés qui ait parlé de s'en dessaisir? Loin de là; ils profitent d'une révolution sociale pour pousser les choses à outrance, et des taxes de 8, de 15 pour 100, ils arrivent d'emblée, sans ménagement, à la fiscalité la plus écrasante, à 45, à 50, à 70 pour 100. Voilà où vont les intérêts quand on leur rend la bride; c'est beaucoup de candeur que de les laisser juges dans leur cause et de compter sur leur discrétion.

Il est aisé de comprendre tout ce que cette situation renferme d'embarras et d'artifices. Les 7 millions de broches qui tournent aux États-Unis ne sont pas des instrumens naturellement acquis et fournissant une besogne régulière; pas un brin du coton qu'elles filent, pas 1 mètre du tissu ourdi par ces fils, ne peuvent franchir la frontière : tout cela est prélevé par voie de taxes sur la vie du pays, qui a voulu se donner ce luxe quand il aurait pu se pourvoir ailleurs presque à moitié prix. Quelques exceptions sont pourtant à noter : d'un côté, le marché des États-Unis reste ouvert malgré les droits à quelques étoffes d'Europe dont le goût et la délicatesse se refusent à toute imitation; de l'autre, le génie américain s'est approprié certains articles qui demandent plus de soin que d'art, et où il soutient sérieusement la lutte pour les qualités et pour les prix; c'est ce que rendra plus sensible un coup d'œil que nous allons jeter, avec M. Alfred Engel, sur les principaux établissemens de la confédération, les meilleurs types, les têtes de colonne, soit pour l'importance des affaires, soit pour le régime auquel le travail est assujetti.

II.

Aux États-Unis, comme en Angleterre et en France, le type le plus complet de la manufacture de coton est celui qui réunit les trois ordres de travaux par lesquels passe la matière : la filature, le tissage et l'impression, groupés autant que possible dans la même enceinte et sous les mêmes mains. Lowell ne tient plus aux États-Unis le premier rang; il a été dépassé par des localités plus hardies et plus heureuses. C'est d'abord dans le Rhode-Island Providence, où la maison Sprague, ayant à sa solde 6,000 ouvriers, dispose de 220,000 broches, de 4,600 métiers à tisser et d'une fabrique d'impressions d'où sortent annuellement 58 millions de mètres, c'est-à-dire de quatre à cinq fois autant que le principal établissement de Mulhouse; c'est ensuite dans le Massachusetts Lawrence et sa vaste fabrique des *Pacific Mills* avec 113,040 broches de coton, 18,098 broches de laine, 3,519 métiers en deux salles, 22 machines à imprimer. Lowell vient en troisième par le *Merrimack manufacturing*, qui compte 103,000 broches, 2,500 métiers et 14 machines à imprimer.

Rien ne manque à ces trois établissemens. Les constructions en sont monumentales, avec plus de recherche, il est vrai, que de goût. Ce sont des emprunts faits à la Grèce ou à Rome, parfois au moyen âge, emprunts dont le style jure avec la destination, mais qui, sans caractère pour des yeux exercés, n'en produisent pas moins un certain effet sur la foule. Tantôt les travaux sont distribués sur divers points, tantôt ils sont groupés dans la même enceinte. Les *Pacific Mills* de Lawrence sont dans ce dernier cas, si bien que le coton y entre brut et en sort amené au dernier degré de l'ouvraison. Point de discontinuité dans les opérations ni de transport à bras; tout marche par le jeu seul des machines. Voici une balle de coton qu'un wagon de chemin de fer dépose à l'entrée de l'usine; suivez-la. Un treuil s'en empare pour l'empiler dans le magasin général, d'où elle passe par des salles successives à l'étirage, au battage, à la carde, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle arrive à l'apprêt et au conditionnement. Elle a parcouru ainsi, cheminant toute seule, la série entière des transformations qui doivent en assurer le débit. Chacun des engins qui ont poussé la balle dans ce trajet et en ont modifié la forme aboutit à une économie de main-d'œuvre, et concourt à l'objet que toute manufacture se propose: obtenir le plus possible avec le moins de dépense possible. Les sept fabriques qu'exploitent MM. Sprague dans le Rhode-Island, le Maine et le Connecticut, le *Merrimack manufacturing* à Lowell ne le

cèdent en rien aux *Pacific Mills* de Lawrence pour le choix et le nombre des outils. Par une inconséquence dont ils ne se vantent pas, ces trois établissemens ont dérogé pour cette fois à leur préférence pour les produits domestiques; c'est en Angleterre et en France qu'ils ont acheté leur matériel d'exploitation, en s'attachant à ce que ces deux pays offraient de plus perfectionné. Pour mieux battre l'Europe, ils ont eu recours à ses propres armes.

Où cela les a-t-il conduits? où en est l'industrie américaine après cette campagne que, depuis cinq ans surtout, elle poursuit avec tant d'ardeur? On voit avec quelle masse de capitaux et d'instrumens elle agit, quels puissans ateliers elle fonde, et, comme si ce n'était pas assez, elle y ajoute des droits d'entrée qui varient de 40 à 70 pour 100. A ce compte, il ne devrait rien rester debout en Amérique des échanges avec l'Europe. Les statistiques cependant ne concluent pas tout à fait ainsi; malgré quelques fluctuations, le mouvement entre l'ancien continent et le nouveau n'est pas si nul qu'on pourrait le croire. En 1868, les États-Unis ont encore importé pour 17,750,000 dollars de tissus et articles de coton (93,187,500 francs). On est en arrière, il est vrai, sur 1861, qui a donné 25,500,000 dollars, et 1866 qui atteignit le plus haut chiffre connu, 30,200,000 dollars; mais ce sont là deux années d'exception: 1861 a vu commencer et 1866 a vu finir la guerre, double cause d'un approvisionnement irrégulier. Dans les circonstances ordinaires, les entrées de tissus se rapprochent davantage du chiffre le plus récent: c'est 13 millions de dollars pour 1840, 19 millions pour 1850, 12 millions pour 1862, 18 millions pour 1863, 17 millions pour 1864 et 22 millions pour 1865. Nous luttons donc encore, nous tenons pied, quoique la partie soit devenue difficile. Il est à croire qu'elle finira par un partage d'attributions, si le régime des tarifs dure ou empire; à un certain degré, ce partage est même déjà fait.

On a vu qu'en général la manufacture américaine ne s'attaque pas aux filés fins. Dans le sud, elle s'en tient aux bas numéros, le 8 et le 9; à peine arrive-t-on jusqu'au 15. Il s'ourdit dans le premier cas des toiles pour l'usage des nègres, dans le second des cretonnes et des croisés (chaîne et trame 14), qui se vendent dans l'ouest sous le nom de *shirting*, *drills*, etc. Dans les fabriques du nord, les genres se relèvent, sans sortir pourtant des étoffes que l'on peut confectionner avec des fils de 27 1/2, numéro moyen, pures imitations pour la plupart, et marchandise de pacotille, comme on dit en termes de métier. Ce qu'on en fait d'ailleurs est moins par impuissance que par système. Les bons ouvriers ne manquent pas pour une besogne soignée, *skilled labor;* mais dans ces manipulations monstrueuses la masse emporte le détail, les qualités s'absorbent dans les quantités. En filature, il y a bien des défectuosités

qui échappent au contrôle; dans le tissage, c'est pis encore. Des métiers qui battent cent quarante ou cent cinquante coups par minute seraient déjà, comme unités, des instrumens difficiles à conduire; on a pris à tâche d'en rendre la surveillance presque impossible en les multipliant sous les mêmes mains. Au début, deux métiers pour chaque tisserand semblaient être la limite d'une bonne exécution, et c'est cette limite qu'aujourd'hui encore les ouvriers de Roubaix imposent à nos fabricans sous peine de grèves. En Angleterre, ce pas est franchi depuis bien des années, et c'est la règle de quatre métiers par tisserand que la coutume a consacrée. Les États-Unis, toujours prompts à aller en tout plus loin que l'Europe, ont porté ce nombre à cinq métiers par tisserand, et dans quelques ateliers on exagère en outre le maximum de vitesse. Il est aisé de comprendre que dans ces conditions on n'arrive pas, pour les étoffes de vente courante, à un grand degré de perfection, et qu'on s'interdit de gaîté de cœur des articles qui, comme les piqués, exigent une certaine habileté de main.

En fait d'impressions, mêmes écarts de goût, même manque d'invention. Ici encore les machines sont la fleur de ce que peuvent fournir les premiers ateliers du monde, chacun pour le détail qu'il traite le mieux : les entrepreneurs n'ont regardé ni au prix des objets, ni aux risques du transport; mais, en manufacture comme ailleurs, à côté de la matière il faut toujours chercher l'esprit, à côté de l'instrument le génie de l'homme qui le met en jeu. Par où pèche l'exécution américaine, le sait-on bien? On le sent mieux qu'on ne le définit. Ce sera ou l'idée initiale, ou l'agencement, tel effet ou tel contraste, un je ne sais quoi qui choque les bons juges. On peut en outre, dans les toiles peintes, relever des imperfections très appréciables : la gravure par exemple, qui se fait presque toujours au pantographe, les couleurs, qui sont rarement composées par des chimistes habiles, de grandes inégalités dans l'impression, qui tiennent surtout aux inégalités dans le tissu. Point d'originalité d'ailleurs, et on n'y vise même pas. Il semble plus commode et surtout moins coûteux au fabricant américain de copier nos dessins et les dessins anglais que d'en avoir qui lui soient propres. Un article de nouveauté paraît-il à Manchester, à Rouen ou à Mulhouse, les premiers coupons, quelquefois même des échantillons surpris en fabrique, partent pour les États-Unis, et avant même que des pièces originales soient arrivées d'Europe, on peut en voir des copies aux étalages de New-York et de Boston. Ce plagiat expéditif s'appellerait ailleurs contrefaçon, et serait puni par les lois; aux États-Unis, la loi n'a rien à y voir, et la conscience, à ce qu'il paraît, encore moins : le seul châtiment est dans la médiocrité de l'imitation, qui ressemble beaucoup à un travestissement. Du reste ceux qui con-

somment ces produits sont, en fait d'art, les pareils de ceux qui les exécutent, et ces toiles, que nous traiterions de rebut, trouvent là-bas un débit assuré par grandes masses. C'est la part qu'il faut abandonner à l'Amérique tant que ses tarifs seront ce qu'ils sont. La nôtre, ce qui nous reste malgré tout, c'est l'étoffe mieux faite, mieux traitée dans le détail, mieux ourdie, couverte de meilleurs dessins.

Dans ce partage à peu près constant, M. Alfred Engel ne signale guère qu'un petit nombre d'exceptions, notamment les percales, qui, dans deux ou trois maisons, lui ont paru comparables aux produits français. Son opinion est bonne à citer. « MM. Sprague et Ce, dit-il, les *Pacific Mills*, le *Merrimack manufacturing et Ce*, font des percales qui ne le cèdent en rien à nos exportations; d'excellens connaisseurs préfèrent cet article américain à la marchandise française à prix égal, sans en savoir la provenance, et j'ajouterai que les établissemens que je viens de citer sont à même de vendre à 31 cents *currency* le yard de ce tissu avec un fort bénéfice, quand le nôtre, droits payés, nous revient en ce moment sur ce marché à 37 cents *or*, c'est-à-dire à l'équivalent de 46 *currency*. Ils peuvent donc vendre une qualité égale à la nôtre à 15 cents par yard meilleur marché que nous. » Soit; mais il y a un autre compte à faire, c'est le droit que notre tissu paie et dont le tissu américain est affranchi. Ce droit est de 20 pour 100 *ad valorem* et de 5 cents et demi en or par yard carré, en tout 50 pour 100 environ. Prenons le *currency* ou cours du papier-monnaie pour base : le coût de la percale étant de 46 cents le yard, c'est 23 cents à déduire pour le droit, ce qui réduirait le prix du tissu à 23 cents, c'est-à-dire à 8 cents meilleur marché que le similaire américain. C'est donc une protection de 26 pour 100 qui demeure acquise à ce dernier, et par conséquent un débouché strictement fermé à toutes les concurrences. Dans ces conditions, il est difficile d'admettre, avec M. Engel, que sur un marché libre les percales américaines puissent tenir tête aux percales anglaises et françaises, à moins d'une supériorité très marquée dans l'exécution.

Sur un autre article, le retordage du coton, les niveaux naturels entre l'ancien et le Nouveau-Monde semblent également se rapprocher. Cette branche n'est pas à dédaigner. D'après M. Greene, l'un des hommes qui l'exploitent avec le plus de succès, la production totale des États-Unis en fils à coudre est de 10 millions de douzaines de bobines de 200 yards. Sa fabrique est à Pawtucket dans le Rhode-Island, et se distingue par une tenue supérieure. On y voit 20,000 broches, transformant par an 850,000 livres de coton en 1,250,000 bobines; excellens en blanc, les produits laissent beaucoup à désirer en couleurs. Ces chiffres ne sont rien d'ailleurs au-

près des formidables récapitulations du travail des fabriques d'indiennes qu'il convient de fixer comme élémens de statistique et objets de curiosité. La maison Sprague par exemple réunit à elle seule dans ses vastes établissemens 16 pantographes, 4 gravures sur rouleau à la molette, enfin 30 machines à imprimer, produisant 30,000 pièces de 40 yards par semaine, soit 1,200,000 yards de calicots ordinaires (*prints*), plus 1,200 pièces de 35 yards de jaconas (*lawns*), soit 42,000 yards : en tout 1,242,000 yards par semaine. De leur côté, les 22 machines des *Pacific Mills* donnent issue chaque jour à une expédition de soixante-quinze à quatre-vingt-cinq caisses d'impression contenant chacune 2,000 yards. Enfin le *Merrimack manufacturing* livre à la consommation 475,000 yards de tissus par semaine. Il va sans dire qu'à chacune de ces grandes existences manufacturières répond une existence commerciale analogue dont le siége principal est à New-York, avec des agences distribuées dans toute la confédération. Naturellement l'impulsion que donnent ces établissemens de premier ordre est suivie par les moyens et petits établissemens, et il en est beaucoup parmi ces derniers où, sur une échelle plus réduite, on retrouve les mêmes résultats, si ce n'est des résultats meilleurs. Il ne faut pas croire en effet que tout soit profit dans une production exagérée; il y a une limite où les avantages de ce système sont au moins balancés par d'inévitables inconvéniens. Ce qui est commun à tous, c'est la nécessité d'écouler sur place toute la matière qu'ils emploient, de convertir tous leurs filés en tissus et de placer tous ces tissus écrus ou teints sur leur propre marché, sans en rien distraire. Des gens irréfléchis verraient là un sujet de triomphe, c'est au contraire une condamnation et un signe irrécusable d'infériorité.

Nous voici fixés sur les locaux et les machines, sur la matière qui entre dans ces ateliers ou qui en sort, sur les richesses qui s'y créent; il ne nous reste plus qu'à voir et étudier de près la population répartie entre les divers services. Comme en Europe, le mélange des sexes est le régime dominant; l'on peut même dire que l'emploi des femmes a été l'idée initiale de l'industrie du coton aux États-Unis. Au début, dans la période des grands défrichemens, aucun bras d'homme ne pouvait s'en détourner, les femmes y aidaient dans la mesure de leurs forces; même lorsque le peuplement se fut accru, il n'y eut de disponibles que des jeunes filles, rares d'abord, puis plus nombreuses, que les fermiers, devenus plus aisés, répugnaient à employer aux durs labeurs des cultures. Ce fut là-dessus que la colonie de Lowell fut fondée, non-seulement à cause des chutes de son fleuve, mais pour tirer parti de l'essaim d'ouvrières répandu dans les exploitations du voisinage. Sorties de familles honnêtes, ces jeunes filles s'im-

posèrent de telles règles de conduite, qu'il en sortit une communauté exemplaire où les fautes n'étaient que de rares exceptions. L'atelier n'était d'ailleurs pour elles qu'un lieu de passage, un assujettissement limité. Elles quittaient la maison paternelle les mains vides, elles y rentraient avec une dot et la connaissance d'un métier qui, le cas échéant, pouvait leur être encore une ressource. Cette tradition de Lowell survit dans la fabrique et en forme le meilleur élément. Aussi, dans le traitement du coton, voit-on les femmes mener presque seules les travaux qui n'exigent pas des muscles trop vigoureux : l'étirage, le battage, les cardes, le tissage et une partie des détails de l'impression. Il reste aux hommes les ouvrages de force, comme la filature, la teinture, le blanchiment, l'emploi des machines à bras. Aux États-Unis, c'est environ le tiers des ouvriers; les deux autres tiers se composent de filles ou de femmes avec des fonctions appropriées à l'âge ou aux aptitudes. C'est bien à la rigueur le mélange des sexes, avec cette distinction pourtant que, partout où la séparation peut se faire d'une manière absolue ou relative, elle se fait : dans les salles pendant le travail, aux sorties en variant non-seulement les issues, mais les heures, de manière à empêcher la simultanéité et par suite les occasions de rencontre.

On se ferait d'ailleurs une idée inexacte de l'ouvrier et de l'ouvrière des États-Unis, si on empruntait à l'Europe des termes de comparaison. C'est un autre monde et un autre peuple, on s'en aperçoit sur-le-champ. Les allures ne sont plus les mêmes, la tenue est différente. Il y a toujours en Europe chez l'ouvrier quelque chose qui rappelle la tradition et la vie ancienne; il est encore et malgré tout l'homme du corps de métier, il n'est bien dégagé ni des servitudes du moyen âge, ni de la mise en scène des compagnons du devoir. Il a les préjugés de la corporation; au besoin, il en aurait les violences. Les États-Unis n'offrent rien d'analogue à de telles mœurs. L'ouvrier est un citoyen comme un autre qui ne se distingue ni par la mise, ni par les manières; l'ouvrière, sans y mettre d'affectation, s'habille comme les autres femmes. Les robes sont plus ou moins riches, c'est la seule distinction, et encore dans le monde opulent se pique-t-on plutôt de simplicité. D'esprit de corps chez l'ouvrier, il n'y en a pas l'ombre, et il n'y en saurait avoir. On est ouvrier ou ouvrière par occasion, non à demeure; il y a dans l'Américain un coin du cerveau ouvert à toutes les ambitions. M. Engel cite à ce sujet un détail bien caractéristique. L'établissement des *Pacific Mills* à Lawrence occupe 4,000 ouvriers des deux sexes. Qu'il se déplace chaque mois dans ce nombre quelques unités, même quelques dizaines, c'est ce qui arriverait partout; mais comment croire que le roulement s'élève à 400 individus par mois, et que dans l'espace de dix mois le personnel entier des ouvriers ou ou-

vrières soit renouvelé? On ne voit évidemment cela que dans un pays où l'esprit d'aventures tourne les têtes. Être ouvrier, c'est une condition qu'on traverse faute de mieux; on ne s'y arrête pas, et au premier appel de l'imagination on passe outre. C'est le cas des jeunes filles de Lowell, engageant leurs services pour se former une dot et quittant l'atelier dès que cette dot est faite. Ce peuple a liberté de choisir, il en use; il a de l'espace devant lui, il en profite.

Devant une si grande mobilité, il semble que les entrepreneurs d'industrie pourraient se croire dispensés des obligations du patronage, dispensés surtout de fournir des logemens à des cliens qui prennent si facilement congé. C'est le contraire. Dans aucun pays de fabrique, on ne porte un soin plus attentif à la condition de l'ouvrier, à son bien-être, au ménagement de ses ressources. Que les hommes attachés à un établissement en sachent ou n'en sachent pas gré au patron, ce n'en est pas moins pour ce dernier un devoir de leur rendre autant que cela dépend de lui l'existence moins coûteuse et plus facile. Le logement vient en première ligne : tenir les hommes à portée de leurs ateliers est à la fois de l'intérêt des ouvriers et des maîtres. Aussi dans la généralité des cas l'usine est-elle entourée de maisons qui en dépendent. Les gérans des *Pacific Mills*, que nous citions tout à l'heure, en ont construit plusieurs groupes qui demeurent à la disposition de leurs ouvriers, si nomades qu'ils soient. Chaque maison à un ou deux étages est bâtie avec soin, en briques rouges généralement, et entourée d'un petit jardin. Les locations, chères pour la France, passent pour très modérées aux États-Unis. Une maison pour famille avec trois chambres se loue 52 dollars (202 fr.), avec huit chambres 150 dollars (685 fr.) par an. Quelquefois un ouvrier emploie ses épargnes à une de ces constructions, et trouve soit dans la caisse de son patron, soit auprès des banques, des facilités exceptionnelles; on lui avance la moitié de la somme à débourser, avec des termes très avantageux de libération. Quant aux célibataires, garçons ou filles, leurs essaims se partagent entre des *boarding houses*, pensions particulières, dont Lowell a fourni les premiers modèles. M. Engel en a visité plusieurs. La tenue lui en a paru excellente; elles offrent toutes les garanties que l'on peut désirer. La règle est celle d'un externat qui comporte quelques assujettissemens, par exemple d'être rentré le soir à dix heures. L'une de ces pensions logeait et nourrissait 200 jeunes ouvrières, une autre logeait et nourrissait 40 femmes; en outre 20 hommes qui habitaient des maisons voisines venaient y prendre leurs repas. Les chambres, petites en général, sont bien aérées et d'une propreté extrême; elles contiennent, suivant la grandeur, un lit à deux personnes, ou deux lits à deux personnes. Il y a de plus dans la mai-

son une grande salle à manger et un salon. Ce qui frappe l'étranger assistant à midi à la sortie des ateliers et ensuite à l'entrée dans la salle à manger, c'est la toilette des ouvrières, d'une fraîcheur qui va jusqu'à l'élégance. Les étoffes en sont de bon goût, bien coupées et bien portées. En France, cette coquetterie serait une mauvaise note; en Amérique, elle ne préjuge rien : les jeunes filles qui font le plus de frais pour plaire ne sont pas celles qui défendent le plus mal leur vertu.

L'ordinaire dans ces pensions consiste en mets de bonne qualité et copieusement servis. Nous empruntons à M. Engel la composition des repas d'une journée prise au hasard. — Déjeuner à six heures du matin : café ou thé, viande, biscuits, pain chaud, beurre; — dîner à midi : thé pour les hommes seulement, viande, pommes de terre, légumes verts, gâteaux ou puddings, pain, beurre; — souper à six heures et demie du soir : thé, gâteaux, pain, fromage, beurre, biscuits. C'est là évidemment l'équivalent d'une bonne table bourgeoise. Le prix total de la pension par semaine, logement, nourriture, blanchissage et éclairage compris, est de 3 dollars 50 (13 fr. 65 cent.) pour les hommes, et pour les femmes de 2 dollars 75 (10 fr. 50 cent.). Nous retrouvons chez MM. Sprague et Cᵉ des prix un peu supérieurs; la pension pour les hommes est de 5 dollars, environ 20 francs par semaine. Le coût des maisons paraît également plus élevé; la moyenne est de 600 à 1,000 dollars pièce, suivant les grandeurs (2,400 à 4,000); le loyer seul est à des conditions assez douces. On a des habitations en bois, à rez-de-chaussée, accompagnées d'un petit jardin, qui peuvent loger deux familles au prix de 40 dollars (150 francs) par an et par famille de six personnes. Dans les fabriques peu nombreuses encore qu'on rencontre dans les états du sud, la vie est meilleure pour l'ouvrier que dans le nord. Les ressources alimentaires, en raison du climat, sont plus abondantes, tandis que les besoins sont moindres : on s'y nourrit, on s'y vêtit à moins de frais. Des constructions en bois de sapin sont une défense suffisante contre des hivers très tempérés. Dans l'établissement de Graniteville en Georgie, les logemens ne sont chauffés que de loin en loin; ce n'est pas une dépense. La compagnie d'ailleurs en a la charge; elle met gratuitement à la disposition des ouvriers les constructions très économiques dont la manufacture est environnée. — Pour la nourriture, il y a aussi des pensions tenues soit par des ménages d'ouvriers, soit par des personnes qui en font état : dans le premier cas, c'est 4 dollars (15 fr. 60 cent.) par semaine pour trois repas par jour, dans le second 5 dollars (19 fr. 50 cent.). A ce prix, on a d'amples portions de porc et de lard, avec accompagnement de maïs, de riz, d'œufs et de patates. Le bœuf figure également sur les tables et coûte beau-

coup moins que dans le nord, 20 cents la livre contre 30 cents (0 fr. 78 cent. contre 1 fr. 17 cent.). Dans tout cela, pas l'ombre d'une de nos misères industrielles, point de privation, point de souffrance : l'Américain ne s'obstinerait pas dans un métier où il y aurait trop à pâtir.

Ce budget de l'ouvrier d'outre-mer, qui porte sur les premiers besoins de la vie, donne lieu à quelques réflexions. La dépense y est de beaucoup supérieure à ce que nos ouvriers ont à payer pour les mêmes objets. En effet, 20 francs ou 22 francs par semaine sont chez nous, dans beaucoup de cas, la totalité du salaire, qu'absorberaient dès lors les vivres et le logement, sans rien laisser de disponible pour le vêtement, l'entretien, les frais d'école et la monnaie de poche, dont il faut bien faire la part. Pas plus en Amérique qu'en Europe, on ne se passe de ces nécessités-là, et comment y pourvoir? Tout uniment par un supplément de recettes, en d'autres termes par une meilleure rétribution des services. Il y a quarante ans que l'on cherche le mot du problème social; les Américains croient l'avoir trouvé d'emblée et sans beaucoup d'efforts : ils ont augmenté les salaires. Rien de plus curieux à ce sujet qu'une page du mémoire où M. Engel compare en quelques tableaux les prix de la main-d'œuvre en Europe et en Amérique dans tous les détails du traitement du coton. On n'ignorait pas qu'entre les deux pays l'écart était considérable; mais ce document montre combien cet écart s'est aggravé. Pour ne pas abuser des chiffres, nous ne citerons que les plus saillans. Dans les filatures, un contre-maître américain a 280 francs par quinzaine, tandis que le contre-maître français n'en a que 60; le chauffeur américain a 84 fr. 25 cent., le chauffeur français 36 fr., et ainsi du reste : les soigneuses de cardes ont 42 fr. contre 16 fr., les conducteurs d'automates 93 francs contre 43 francs, les débourreurs 84 francs contre 36 francs, les bobineuses 50 francs contre 14 fr. Dans le tissage, mêmes proportions; enfin dans les impressions, les contre-maîtres ont 156 fr. contre 60 francs, l'ouvrier sur rouleaux responsable des malfaçons de 117 fr. à 195 fr. contre 80 fr. et 50 fr. Le reste des tableaux garde à peu près les mêmes rapports, soit une marge de 125 pour 100 en plus que les salaires américains ont sur les nôtres. Pour quelques articles, la proportion est même des deux tiers contre un tiers et des trois quarts contre un quart. C'est là encore, dans les plans de la politique locale, une arme contre l'Europe et une amorce pour l'immigration. L'Europe résiste, l'immigration craint des piéges; mais l'effet voulu ne s'en produit pas moins, et la confédération compte aujourd'hui plus de 40 millions d'âmes.

Au fond, qu'on ne s'y trompe pas, cette fortune se compose d'apparences, au moins pour une bonne part; c'est affaire d'habiles met-

teurs en scène : il faut bien rabattre de ce qu'ils montrent comme acquis. Rien de moins consistant qu'une échelle de salaires poussée si loin. Il a fallu, pour la rendre possible, les abus du papier-monnaie; elle ne résisterait certes pas au retour des paiemens en or. Jusqu'à un certain point, il est vrai, le papier est aux États-Unis convertible en espèces à un cours déterminé; oui, mais pour des quantités également déterminées, si le change est réel, et dans la plupart des cas pour des quantités fictives. Dans une conversion intégrale, on verrait cesser le règne des services surfaits, comme le sont ces salaires d'ouvriers. Ils n'ont pu s'établir et durer qu'au moyen d'une circulation irrégulière; ils ne survivraient pas au retour des garanties les plus élémentaires du crédit. Ce n'est pas tout; l'ouvrier rend d'une main ce qu'il a reçu de l'autre: cette plus-value de son travail est à peine la compensation des charges que les taxes lui imposent. Point d'objet de consommation que le tarif n'atteigne aux dépens de ses petites finances; le thé, le café, les fils, les toiles, les confections, les fers, les tissus riches ou communs, la mercerie, les meubles, coûtent sur le marché américain, après l'acquit des droits, un tiers, quelquefois moitié plus qu'ils ne coûteraient dans les entrepôts. Dans un document officiel, le commissaire spécial du revenu, M. Wells, a même établi, preuves en main, qu'entre 1861 et 1867, c'est-à-dire dans une période de sept années, la vie aux États-Unis a renchéri de 80 pour 100, tandis que les salaires n'ont monté que de 60 pour 100. Il donne le détail et cite les chiffres; la démonstration est complète, la conclusion forcée. L'ouvrier est surpayé, et à son tour il surpaie; c'est la loi du talion. Comment en serait-il autrement et de quoi se plaindrait-il? Il n'est pas le plus mal partagé, comme on le voit dans les tableaux que nous avons analysés. Voici par exemple un imprimeur sur rouleaux qui gagne, à une petite fraction près, 200 francs par quinzaine, c'est-à-dire 400 francs par mois ou 4,800 francs par an. L'homme sans doute est habile dans son art et répond des malfaçons; mais de tels émolumens couvrent bien des risques. Or on a en France l'équivalent au moins de cet ouvrier pour 60 francs par quinzaine, 120 francs par mois, 1,440 francs par an. Cet écart n'est-il pas significatif? N'est-il pas surtout de nature à faire naître des doutes sur la solidité de contrats de louages où les mêmes bras, dans les mêmes conditions, se paient trois fois plus cher de l'autre côté de l'Atlantique que de ce côté? N'importe, le fait existe; il ne constitue pas une exception, il est général : c'est, toutes réserves faites, le point essentiel à retenir.

Maintenant, par la force des choses, on est conduit à le rapprocher de cet autre fait, que les districts manufacturiers de l'Amérique

ne sont hantés par aucun de nos fantômes familiers : la coopération, le crédit gratuit, la participation aux bénéfices, l'anathème contre le capital, rien de ce qui est chimérique ne germe dans ce sol; les grèves y sont à peine connues et n'amènent pas de violences. A quoi bon là où le salaire est librement débattu et facilement modifié? L'atelier n'est plus alors une eau stagnante sujette à se corrompre, l'eau court et se purifie en se renouvelant. C'est l'individu qui traite et non la masse; il faudrait des abus crians ou de grands sévices pour motiver des désertions collectives, et on en a peu d'exemples. Ainsi conditions et caractères diffèrent également des nôtres, et il en est de même des relations d'homme à homme. Les démarcations politiques et sociales n'étant là-bas ni rigides ni profondes, l'esprit de conduite s'en ressent, les ménagemens réciproques sont plus naturels. Le patron sait faire la part de l'indépendance et de la dignité de l'ouvrier, l'ouvrier tenir compte des bons procédés du patron. Si ce n'est pas de la bienveillance de part et d'autre, c'est au moins le respect des personnes fortifié par un véritable esprit de justice. Tout cela est empreint de sincérité et de virilité, et demeure supérieur, à tout prendre, à notre régime manufacturier, qui procède depuis trente ans tantôt par de coupables indifférences, tantôt par des patronages énervans.

III.

On a souvent parlé de la rigueur de certaines lois que l'Amérique du Nord conserve à titre de singularités, comme la loi de tempérance, qui compte peu d'infractions; sur d'autres lois, certes plus essentielles, il y a plus de relâchement. Le même Massachusetts, qui frappe d'interdit jusqu'à un verre de bière, et qui tient la main à ce qu'il ne s'en débite point dans les lieux publics, n'est pas aussi vigilant, à ce qu'il nous semble, au sujet des enfans qui fréquentent les ateliers. La loi est formelle pourtant; elle dit « qu'aucun enfant ayant moins de dix ans ne sera employé dans les manufactures, et qu'aucun enfant de dix à quinze ans n'y sera employé, s'il n'a suivi, au moins trois mois de l'année précédant son entrée dans l'établissement, une école publique ou particulière dirigée par des instituteurs approuvés par le comité local des écoles. » Et la loi ajoute que « ce travail ne pourra continuer qu'autant que l'enfant aura suivi l'école au moins trois mois de chaque année, et à la condition que trois heures de classe par jour seront jugées l'équivalent de trois mois de fréquentation de l'école. » Elle stipule en outre qu'aucune période moindre de soixante jours de fréquentation effective et qu'aucune période moindre de cent vingt demi-jours de fréquentation ne seront considérées comme l'équivalent de

trois mois. Enfin elle fixe à soixante heures par semaine le maximum du travail de l'enfant au-dessous de quinze ans, et à 50 dollars l'amende encourue pour chaque contravention. Cette loi est récente; elle porte la date de 1867. Le constable de l'état est chargé de l'inspection, et a mandat pour exercer les poursuites.

Or c'est ce constable de l'état, l'honorable Henry K. Oliver, qui va nous dire comment cette loi est exécutée; aucun témoignage ne saurait avoir ici plus de valeur. Par les devoirs de sa charge, M. Henry K. Oliver a des rapports annuels à faire, et c'est sur ces rapports que l'on pourra juger et conclure. Ni le sujet, ni les développemens dont il est susceptible ne sont d'ailleurs une nouveauté; il n'y a de nouveau que le siége des observations. Le travail des enfans a provoqué en Angleterre, outre beaucoup d'opuscules, deux livres qu'on peut appeler classiques, l'un de M. Horner, l'autre de M. Samuel Baker, tous deux inspecteurs commissionnés de la police des manufactures. Ils ont exploré le champ et ouvert le sillon. Au lieu de voir les choses en beau, comme en France on n'eût pas manqué de le faire, ils se sont attachés à signaler les côtés par où elles péchaient, et, mus de pitié, ils en ont fait un tableau lamentable; ils ont frappé fort, au risque de ne pas frapper toujours juste. Ils ont réussi, M. Baker surtout, et on leur doit de sérieux amendemens apportés à l'état ancien. M. Oliver n'avait point à prétendre aux mêmes effets; l'industrie aux États-Unis s'est créée en glanant çà et là dans une population qui a beaucoup d'aventuriers et peu de misérables. Il n'y avait donc pas à s'apitoyer sur le sort d'enfans à peine vêtus, mal nourris, esclaves des machines et pressés de travail jusqu'à l'exténuation. De telles scènes, c'est une justice à rendre à l'Amérique, y sont inconnues, même dans l'exploitation des mines de charbon, la plus ingrate de toutes; mais M. Oliver pouvait, comme constable de l'état, s'assurer si les prescriptions de la loi étaient observées dans le Massachusetts. C'est ce qu'il a fait avec autant de modération que de fermeté. La tâche était rude en face d'un indomptable esprit d'indépendance et d'une haine peu endurante de toute ingestion de police. M. Oliver n'en persista pas moins. Point d'enquête trop manifeste ni de pression trop brusque, mais une insistance polie sous le couvert d'une mission d'ordre public, quelques visites à l'appui discrètement renouvelées. A cet examen personnel, M. Oliver avait joint un questionnaire qu'il distribuait à tous ses ressortissans, entrepreneurs d'industrie, directeurs de travaux, ingénieurs, contre-maîtres, ouvriers. Le moyen ne réussit pas toujours. Les uns ne répondaient à aucune des questions qui leur étaient posées, d'autres n'en relevaient qu'un petit nombre pour les commenter à leur profit, d'autres enfin se jouaient du constable par des rensei-

gnemens évidemment dérisoires. De là un triage nécessaire et difficile pour distinguer le vrai du faux.

Comme impression générale, M. Oliver ne cache pas que la loi non-seulement n'est pas exécutée, mais ne le sera jamais pleinement. Il y aura des soumissions partielles, on n'obtiendra point l'obéissance complète, comme cela doit être en matière de législation. D'ordinaire ce sont les chefs d'établissemens qui se montrent accessibles à des concessions sérieuses; ces concessions, on les demandera vainement aux subordonnés, d'autant plus rebelles qu'on descendra plus bas dans la hiérarchie. Jusqu'ici, la loi a donc été impunément et universellement violée. La plupart des manufactures travaillent jusqu'à soixante-six heures par semaine, c'est-à-dire six heures de plus que le temps prescrit; ceux qui emploient les enfans prennent sur les heures d'école pour augmenter les heures de travail, tantôt imposant de trente à soixante heures par semaine, tantôt et dans beaucoup de cas plus de soixante heures. C'est comme un défi jeté au texte légal, que chacun brave à sa façon. En France, sous une inspection gratuite, nous avons vu les mêmes abus se produire; il est douteux qu'ils disparaissent sous une inspection salariée. En Angleterre, le contrôle mutuel des fabricans a plus fait que la surveillance des inspecteurs, et encore les abus persistent-ils, au dire des hommes du métier; les apparences seules sont sauvées. Il n'est pas étonnant dès lors que l'humeur ombrageuse des Américains se soit offusquée de ce que n'ont toléré qu'avec peine les Anglais et les Français. Le Massachusetts risque donc de n'avoir en fait de loi qu'une lettre morte, et il ne semble pas plus heureux dans la police de ses écoles. M. Oliver cite à ce sujet une de ses déconvenues, bien faite pour rendre suspects les calculs qui ont pour objet le degré d'instruction chez le peuple. Il n'est dépense que cet état ne fasse en vue de ce service; son ambition, la plus louable des ambitions, était qu'il ne restât pas un illettré sur son territoire. Voici pourtant ce qui s'est passé à Lawrence, en plein Massachusetts : sur les registres de la paie, M. Oliver a relevé les signatures de 4,000 ouvriers qu'occupent les quatre principaux établissemens de la localité. Vérification faite, il s'est trouvé que 1,400 d'entre eux, plus du tiers, ne savaient pas écrire, et comme acquit avaient mis une croix au bas de leurs noms. Multipliez donc les écoles pour aboutir à de telles surprises!

En serait-il de même à Lowell, qui, sur 37,000 âmes, compte 7,000 enfans reçus dans 57 écoles, et qui s'est imposé pour cela en 1866 une charge de 78,000 dollars ou 342,000 francs? M. Oliver ne le dit pas; il est pourtant à craindre qu'il n'y ait à Lowell, ainsi qu'à Lawrence, des non-valeurs dans le budget de l'éducation. Ces

accidens sont communs partout où les institutions sont meilleures que les hommes et leur créent des devoirs qu'ils peuvent éluder; puis dans une fédération où chaque état agit à sa guise, les disparates abondent. Près du Massachusetts, si jaloux de ses écoles, le Rhode-Island néglige presque les siennes; dans l'ouest, on en fait cas sans tomber dans l'excès. Dans le sud, il y a beaucoup de laisser-aller. Presque partout c'est l'action privée qui s'en mêle, non le règlement officiel. C'est ce qui a lieu aussi pour le travail des enfans, que les districts manufacturiers du nord ont seuls rangé dans le domaine de la loi, et, on l'a vu, d'une loi à peu près impuissante. En réalité, c'est la conscience des entrepreneurs qui en décide, et ajoutons que les abus ne sont pas grands. Pour la généralité des cas, la durée du travail des adultes est dans le nord de onze heures par jour, et, comme le travail s'arrête à cinq heures du soir le samedi, il est de soixante-quatre heures par semaine. Dans le sud, le régime varie; sur deux établissemens qu'a visités M. Engel, l'un donnait au travail une durée de douze heures par jour et de soixante-dix heures par semaine, l'arrêt du samedi ayant lieu à quatre heures et demie, l'autre une durée de soixante-quatre heures seulement, avec arrêt à quatre heures le samedi. C'est de l'arbitraire sans doute, mais quoi de plus arbitraire que le travail? Savoir au juste ce qu'il dure est déjà une tâche malaisée; comment savoir ce qu'il vaut, c'est-à-dire ce qui importe le plus? Ce serait s'achopper de contrôle en contrôle, d'expédient en expédient, tandis qu'il est loisible de marcher à l'abri d'un principe aussi simple que sûr, la liberté des contrats et le consentement des parties.

Voilà donc, sur les documens les plus récens, où en est aux États-Unis l'industrie du coton. Dans un mouvement parallèle, l'industrie des fers a rencontré les mêmes problèmes, qui ont reçu les mêmes solutions. Le siége de cette industrie est dans la Pensylvanie; mais chaque jour voit s'en étendre le domaine. Elle est, comme le coton, la gardienne vigilante des tarifs, et n'a pas moins abusé que lui des complaisances de la loi fiscale. Pour le métal brut, le droit est des trois quarts de la valeur; pour le métal ouvré, il n'a pour ainsi dire pas de limites : l'objet est surtaxé jusqu'à ce que l'introduction n'en soit plus possible. On dirait un cordon sanitaire imaginé contre des produits contagieux. Aussi les fonderies et les forges se multiplient-elles à vue d'œil; en 1866, la production du fer brut n'était que de 1,300,000 tonnes, elle est aujourd'hui de près de 2 millions. C'est au nom du fer que le congrès engage chaque année ses débats les plus vifs; le fer est le produit favori, un instrument de défense pour lequel on ne saurait faire trop de sacrifices. En maintenir la production et la fabrication à tous les degrés passe pour une œuvre d'affranchissement. On ne manque pas d'insister sur le nombre des

établissemens fondés ou à la veille de l'être, sur les sommes qui y ont été dépensées, sur les ouvriers qui y trouvent de l'emploi et les gros salaires qu'ils touchent, après quoi on demande au congrès s'il voudrait, en abaissant les tarifs, convertir en ruines ces ateliers florissans, réduire à la misère ces populations laborieuses. Le thème est vieux et a été l'objet de bien des variantes; ni ceux qui le débitent ni ceux qui l'écoutent n'en semblent pourtant las. Le peuple lui-même, sans trop savoir de quoi il s'agit, s'en accommode si bien que depuis cinq ans il n'y a plus aux États-Unis ni politique de principes, ni politique de sentiment; à peine y reste-t-il une politique d'intérêt domestique, dont l'objet est de prélever sur tout le monde des largesses pour quelques-uns. Fer ou coton, peu importe; le prétexte est assez bon dès qu'il réussit.

Que le gouvernement fédéral trouve quelque avantage à prolonger ce jeu, c'est son affaire; la nôtre en Europe est de bien voir ce que nous en avons souffert et en pourrons souffrir. De l'avis de bons juges, le gros du mal est fait; nous ne conservons plus dans le débouché américain que la part dont nous ne pouvions pas être dessaisis, les articles dont à aucun prix on ne trouverait là-bas l'équivalent, ou dont on ne pourrait se priver sans blesser sensiblement les habitudes. Les toiles ordinaires, les tissus à bas prix, tout ce qui n'exige pas un certain art nous a été enlevé, et jusqu'à nouvel ordre il faut en faire notre deuil. Dans ce qu'on nomme la fabrique de Paris, on a détourné également, par des imitations imparfaites, des détails d'assortiment, des objets de fantaisie, et l'usage de la machine à coudre, découverte américaine, a fixé dans le pays une partie des confections qui autrefois nous étaient dévolues; mais dans ces catégories même tout ce qui est de choix, de bon goût et de bon usage nous est resté. Nos grandes réputations industrielles sont intactes; Lyon tient toujours à New-York la tête pour les soieries, Mulhouse pour les piqués ou les nouveautés du coton, Elbeuf pour les draps de fantaisie : point de signe de déchéance sur aucun de ces points. Aucun fer américain ne vaut encore nos bons fers de Champagne; nos bronzes d'art, nos industries décoratives, nos meubles se maintiennent. Si ce sont là des débris, ils nous font encore honneur et nous valent plus de 100 millions d'importation par an, ce qui n'est point à dédaigner. Nous perdons une quarantaine de millions sur les objets communs, ce n'est qu'une revanche à voir venir. Elle viendra, les signes en sont évidens.

Comment n'être pas frappé en effet de ce vertige qui pousse un pays au brusque renchérissement de toutes choses, services et denrées, en obligeant la circulation, papier ou or, à se mettre au même pas? La valeur d'un objet, toute relative qu'elle soit, n'est point si élastique qu'on puisse s'en jouer impunément. Elle a pour hausser

ou baisser des motifs qui ne sont pas un simple caprice, mais qui tiennent sur les lieux à un cours de convention, en pays étranger aux fluctuations du change. De là un rapport, un équilibre, qui ne se prêtent pas à de trop grands écarts, et qu'il convient de ménager. Or cette nécessité existe pour le marché des salaires comme pour les autres marchés, et les États-Unis l'ont méconnue. Sans se mettre en peine des embarras qu'ils pourraient se créer et créer à autrui, ils ont porté chez eux au double et au triple le prix de la main-d'œuvre régnicole, servis en cela par une véritable débauche de fiscalité. La réponse à cette violence économique a été une hausse correspondante et même supérieure, comme l'attestent les papiers d'état distribués au congrès, sur le coût des consommations usuelles, 88 pour 100 sur les alimens, 86 pour 100 sur le vêtement, 81 pour 100 sur les loyers. Ainsi sur les lieux mêmes, la compensation s'est faite par un nivellement de cherté; avec l'Europe, elle ne s'établira qu'au moment où, par la modération des taxes, les denrées et les salaires auront été ramenés à des cours réguliers. Dans tous les cas, cette situation ne saurait se prolonger sans dommage pour la fortune publique : les conditions d'existence y sont trop tendues, trop artificielles, la circulation est trop surmenée, les abus sont trop flagrans; avant peu, il n'y aura plus de choix qu'entre une crise financière et le retour à la liberté commerciale.

Un peuple sensé ne court pas cependant de telles aventures sans avoir un but et sans obéir à un motif sérieux. Sous le coup d'une dette noblement faite, dignement reconnue, les États-Unis ont voulu deux choses : surexciter l'activité nationale, accélérer le peuplement de leurs territoires, comme instrumens d'une prompte libération. Il n'était pas besoin cependant d'outrer à ce point l'effort : le motif est des plus légitimes, le but leur échappera peut-être pour avoir été dépassé. D'un côté, on pouvait imprimer un élan à l'activité nationale avec des moyens plus simples, plus naturels que ceux dont on s'est servi; de l'autre côté, pour accélérer le peuplement, on pouvait s'en remettre à la démence de l'Europe, aux calamités qui l'assiégent, au règne de la force, qui désormais y prévaut. Les distances ne sont pas un obstacle quand il s'agit de recouvrer le premier des biens, la sécurité. New-York, nous dit-on, voit chaque jour débarquer sur ses quais près de 100,000 émigrans : pour peu que les choses durent, ce nombre ira grandissant; le continent européen se videra au profit de l'Amérique, et de l'humeur dont elle est, avec les dispositions qu'elle montre, la politique qu'elle suit, l'Amérique ne fera rien pour l'empêcher.

LOUIS REYBAUD.

LES

INSTITUTIONS MILITAIRES

DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

Tout a été dit sur l'organisation des armées romaines, sur leur équipement et leur manière de combattre, sur leur discipline et leurs vertus militaires; mais on n'en a peut-être pas assez observé ce que j'appellerai l'histoire politique, c'est-à-dire le rapport qu'il y a eu entre ces armées et les institutions de la cité. Ce sujet est pourtant digne d'étude, car on y trouve l'explication de la plupart des révolutions romaines : c'est presque toujours par un changement dans la nature de l'armée que les changemens politiques ont été préparés.

Si l'on prend dans son ensemble l'histoire de l'ancienne Rome, on y peut distinguer quatre grandes divisions. Il y a eu un premier âge dans lequel, sous le nom de royauté ou sous le nom de république, c'était le patriciat qui dominait. Vint ensuite un second âge où la classe riche, sans distinction de patriciens ou de plébéiens, prit le dessus et gouverna la société. Dans un troisième âge, les classes pauvres se soulevèrent, firent la loi, et aboutirent à la destruction du régime républicain et à la fondation du césarisme. Le quatrième âge est la période impériale. Or à ces quatre âges de la constitution politique correspondent avec une concordance exacte quatre constitutions militaires, quatre natures d'armées fort différentes. Il se trouve ainsi qu'une histoire des armées romaines serait une histoire presque complète du gouvernement romain.

I.

L'idée d'une armée formant un corps distinct de la société civile, ayant sa vie propre, son organisation à part, ses règles et ses lois spéciales, sa destination particulière, est une idée que les anciens n'ont pas facilement conçue. Elle n'apparaît dans leur histoire qu'à une époque relativement tardive, et coïncide avec leur décadence. Dans toute la belle partie de l'existence de ces peuples, l'armée fut la cité même. Le soldat et le citoyen étaient le même homme; nul ne pensait à faire du service militaire une profession. La distinction même entre les fonctions civiles et les fonctions militaires, entre les devoirs du citoyen et les devoirs du soldat, entre le commandement en temps de paix et le commandement en temps de guerre, était à peine marquée. On combattait exactement comme on votait, et l'on était ordinairement rangé dans la bataille comme on était rangé dans les comices. Les mêmes hommes qui avaient l'autorité dans l'état l'avaient aussi dans l'armée. Magistrature et commandement militaire ne faisaient qu'un. Les rois et les consuls étaient chefs de guerre, comme ils étaient administrateurs et juges. Les archontes d'Athènes furent longtemps des chefs de guerre; les stratéges étaient des administrateurs en même temps que des généraux.

Prenez la société romaine à son premier âge : l'armée était constituée exactement comme elle, et le même organisme fonctionnait pour la vie civile et pour la vie militaire. C'était le temps où le patriciat dominait; cette caste imposait en toute chose ses règles, sa religion, son esprit. La cité patricienne était un ensemble formé de quelques centaines de grandes familles patriarcales ou *gentes*, groupées préalablement en curies et en tribus. Chacun de ces groupes, au sein même de la cité, restait un corps constitué et séparé; chacun avait son chef, qu'on appelait *pater* ou qu'on appelait *curio*; chacun avait ses petites assemblées, ses fêtes religieuses, son autel, son tribunal. Tous ces corps, associés en une sorte de confédération, formaient la *cité*. La réunion des chefs ou *patres* était le sénat; la réunion des familles tout entières formait les *comices curiates*; le roi était le chef suprême de cette confédération.

A cette organisation, politique et religieuse à la fois, correspondait une organisation militaire toute semblable. Comme la cité se partageait en trois tribus et en trente curies, l'armée se partageait en trois corps et en trente compagnies que l'on appelait des mêmes noms. Les historiens nous disent que chaque curie fournissait cent hommes, et que la tribu comptait mille soldats. Que ces chiffres

donnés par la légende ne soient pas exacts, peu importe; ce qui est certain, c'est le rapport entre le nombre des tribus et des curies d'une part, des soldats de l'autre. La structure de l'armée était la même que celle de la cité. L'armée n'était pas encore distribuée, comme elle le fut plus tard, en manipules et en cohortes. Chaque homme avait le même rang au combat que dans la cité; sa place était marquée dans sa tribu, dans sa curie, dans sa *gens*. De même que dans les comices de cette époque on votait par familles et par curies, c'était aussi par familles et par curies qu'on se groupait pour combattre. Chacun de ces corps conservait son unité à la guerre comme dans la vie civile et politique. L'armée était un assemblage, non d'individus distribués au hasard ou d'après des règles purement militaires, mais de petits corps constitués à l'avance d'après les règles qui régissaient la cité.

Lorsqu'il y avait une guerre, voici vraisemblablement comment les choses se passaient. Sur la convocation du roi, chaque *gens* accourait en armes du petit canton qu'elle occupait sur le territoire. Les diverses *gentes* qui appartenaient à la même curie se groupaient entre elles, les curies d'une même tribu faisaient de même, enfin les trois tribus formaient la légion, l'unique légion de ce temps-là. La cavalerie s'organisait de la même façon. Chaque *gens* fournissait un cavalier; les dix cavaliers d'une même curie formaient l'escouade qu'on appelait décurie, et dix décuries composaient entre elles une centurie. Les trois centuries de cavaliers correspondaient aux trois tribus, et portaient les mêmes noms qu'elles.

On voit bien que cette division de l'armée n'était pas arbitraire et n'avait pas dépendu de la volonté des rois. Elle était liée à tout l'ordre social et religieux de cette époque. Lorsque Tarquin essaya de la modifier, les patriciens lui opposèrent une insurmontable résistance, et leurs dieux firent même un miracle pour prouver que quiconque touchait à l'organisation militaire portait atteinte en même temps à l'ordre civil et à la religion même.

Le commandement était dans l'armée ce qu'il était dans la cité. Au sein de chaque groupe, le chef militaire était le même homme que le chef civil et le chef religieux. La *gens* marchait sous les ordres de son *pater*, la curie sous les ordres de son curion, la tribu sous les ordres de son tribun. Le roi, chef suprême de la cité, était aussi le chef suprême de l'armée. Ainsi cette armée de la cité primitive ressemblait quelque peu à nos armées féodales du moyen âge, qui étaient des réunions de petites troupes marchant chacune sous la bannière de son chef naturel et réunies toutes sous les ordres du chef souverain.

Cette armée des premiers temps était l'image parfaite de l'état

Tout citoyen était soldat, et il n'y avait de soldats que les citoyens. Il y a toute apparence que les plébéiens, qui ne faisaient pas encore partie de la cité et ne jouissaient d'aucun droit civil ni politique, ne faisaient pas non plus partie de l'armée, du moins dans les corps réguliers; mais les cliens, qui étaient à cette époque bien distincts des plébéiens et qui avaient des droits civils et politiques, figuraient dans l'armée comme dans les comices. D'ailleurs les rangs étaient fixés dans l'ordre militaire exactement comme ils l'étaient dans l'ordre des choses civiles et religieuses; le client devait toujours obéir, le patricien seul pouvait commander.

Les mêmes idées et les mêmes habitudes qui régnaient dans la cité régnaient aussi dans l'armée. C'était le temps où une religion étroite et rigoureuse enveloppait l'homme, l'enchaînait, réglait tous les actes de sa vie. Cette religion ne le quittait pas à l'armée. Comme il y avait un foyer public dans la ville, il y avait un foyer dans le camp. L'armée portait avec soi son feu sacré, son autel, ses dieux. Elle emmenait des prêtres de toute sorte, et faisait chaque jour des sacrifices et des cérémonies. De même qu'une assemblée du sénat ou du peuple ne pouvait se tenir sans l'autorisation des auspices, il fallait aussi à l'armée pour chaque combat, pour chaque manœuvre, à chaque marche ou à chaque campement, que les auspices attestassent que les dieux étaient présens et qu'ils étaient favorables. Une telle armée combattait réellement *pro aris et focis*, pour ses foyers sacrés et ses autels. Elle combattait pour ses dieux, et ses dieux à leur tour, les dieux nationaux, combattaient pour elle. Les drapeaux étaient en ce temps-là des emblèmes religieux. Les chants de guerre étaient des hymnes sacrés. Les revues étaient des fêtes de la religion. Il y avait une cérémonie pour la fabrication des boucliers, et une autre pour la purification des trompettes. Le triomphe n'était pas autre chose que le sacrifice d'actions de grâces que le général vainqueur devait aux dieux de la patrie.

Ainsi la religion, dans cette première époque, régnait aussi souverainement dans l'armée que dans la cité, et imposait à l'une autant qu'à l'autre son esprit et ses règles. Or cette religion était celle des patriciens. En même temps qu'elle garantissait leur toute-puissance dans la société, elle assurait aussi leur autorité à l'armée. L'armée romaine était donc constituée en ce temps-là suivant les idées et les intérêts du patriciat, et l'on peut dire qu'elle était, sous le commandement nominal du roi, une armée essentiellement patricienne. C'est pour cela que les rois, ennemis naturels de la caste aristocratique, firent effort pour renverser cette constitution militaire. Tarquin l'Ancien y échoua; mais son successeur y réussit,

et cette réforme, comme nous allons le voir, fut le plus rude coup que l'on pût porter au patriciat.

II.

Les vraies révolutions s'opèrent lentement. Celle qui fit tomber le patriciat romain commença sous les derniers rois, et ne fut achevée qu'au bout de deux siècles. Le premier acte de cette révolution fut une réforme militaire.

On sait que le roi Servius Tullius institua les classes et les centuries; mais c'est une erreur de croire qu'il s'agit ici d'une nouvelle organisation politique et sociale que ce roi aurait imaginée et créée d'un seul coup. Le mot classe (*classis*) nous fait illusion : on suppose volontiers qu'il désignait, comme chez nous, une catégorie de citoyens, tandis que dans l'ancienne langue latine il signifiait simplement un corps de troupes. Le mot centurie désignait de même une compagnie de soldats; l'un et l'autre étaient des termes de la langue militaire. Les classes, telles que le roi Servius les établit, n'étaient pas autre chose que des corps d'infanterie. C'était surtout par leur armement qu'elles se distinguaient. Elles étaient au nombre de cinq; au-dessus d'elles était la cavalerie, et au-dessous quelques corps d'infanterie légère faiblement armés. Chaque classe avait sa place de bataille, chaque centurie avait son étendard. On ne figurait d'ailleurs dans les classes qu'autant qu'on avait l'âge du service militaire; on y entrait à dix-sept ans, et l'on cessait d'en faire partie à soixante. Chaque classe se partageait en deux divisions suivant l'âge : les plus jeunes formaient l'armée active, les plus âgés formaient une réserve pour la défense de la ville.

Le roi Servius n'avait donc fait que briser les anciens cadres de l'armée et les remplacer par des cadres nouveaux. Au lieu d'être répartis en tribus, curies, *gentes*, les soldats furent distribués en corps et en compagnies. Il semblait qu'il n'y eût là qu'un changement dans l'ordre militaire; mais les conséquences apparurent bientôt dans l'ordre politique.

En effet, à partir de ce moment, le patricien ne commanda plus dans l'armée au même titre qu'il commandait dans sa *gens* et dans sa curie. Il ne groupa plus ses cliens autour de lui pour les mener au combat, comme il les menait au vote dans les comices curiates. Il est manifeste que les chefs des classes et des centuries n'étaient pas désignés par la naissance. Les patriciens perdirent donc leur autorité militaire. Il résulta de là que l'armée changea de nature, de constitution, d'esprit, d'habitudes. Il s'y fit une révolution ana-

logue à celle que l'on voit dans l'histoire de France lorsque les armées perdirent le caractère féodal, et que chaque soldat, au lieu de marcher sous la bannière de son seigneur, marcha sous les ordres d'un capitaine choisi par le roi.

Dans cette nouvelle armée romaine, les rangs ne furent plus marqués par la naissance; ils le furent par la richesse. Tout homme qui était possesseur foncier fit partie de l'armée. Un certain chiffre de fortune plaçait un homme dans la cavalerie; d'autres chiffres le mettaient dans telle ou telle classe de l'infanterie. Celui qui ne possédait que quelques milliers d'as était rangé hors des classes, parmi les vélites. Enfin celui qui n'avait absolument rien, que l'on appelait prolétaire, était absolument exclu de l'armée.

Cette relation entre la fortune et le service militaire nous étonne aujourd'hui. Elle est assurément fort opposée à nos idées et à nos habitudes modernes; mais il faut qu'elle ait été bien conforme aux idées des anciens, car nous la trouvons dans toutes les cités de la Grèce et de l'Italie. Toutes ont eu une période de leur histoire dans laquelle la classe riche ou du moins la classe des possesseurs fonciers a seule porté le fardeau du service militaire. Cela tenait peut-être à ce que, la patrie n'étant pas chez les anciens un être abstrait ni une sorte d'idéal, mais étant la collection très réelle et très vivante de tous les intérêts privés, il semblait naturel que la part de service militaire fût proportionnelle pour chaque homme à la part d'intérêts qu'il avait dans l'association. Aux plus riches, aux plus intéressés, il appartenait de combattre aux premiers rangs; qui ne possédait rien et n'avait rien à défendre n'était pas tenu de prendre les armes. A cela s'ajouta sans doute un calcul : les plus riches se réservèrent les meilleures armes, comme ils se réservèrent la plus forte part des droits politiques et la meilleure place dans la cité. Ainsi fit plus tard la classe féodale : une aristocratie ne peut se soutenir qu'à la condition d'être maîtresse dans l'armée comme dans l'état; or elle ne peut être maîtresse dans l'armée qu'en prenant pour elle la plus grande part des travaux et des dangers.

Les corps et les compagnies de l'armée romaine furent donc, à partir du roi Servius, distingués par la richesse. Dès lors aussi la société romaine se transforma. On vit en effet surgir un principe nouveau, en vertu duquel le rang et la valeur de chaque homme ne dépendaient plus de sa naissance, mais de sa fortune. Ce principe, introduit d'abord dans l'armée, ne tarda guère à se faire jour dans la cité; il changea peu à peu les idées et les habitudes des hommes, il modifia insensiblement les mœurs, la manière de penser, et par suite tout l'état social. A la longue, il mina et finit par briser la caste patricienne.

Cette réforme militaire était l'œuvre d'un roi ennemi du patriciat. Il est vrai qu'un demi-siècle plus tard, en 510, le patriciat, reprenant le dessus, chassa Tarquin le Superbe et supprima la royauté. Il semble qu'à ce moment-là il pouvait détruire une organisation militaire qui lui était si défavorable et rétablir l'ancienne armée patricienne. Apparemment il éprouva des difficultés à retirer les armes à ceux qui les avaient en main, ou bien il n'osa pas désorganiser l'armée en présence des ennemis qui entouraient Rome. Ce qui est certain, c'est qu'il laissa debout toute l'organisation des classes et des centuries. Ainsi, au moment où, vainqueur des rois, il introduisait une constitution patricienne dans l'ordre politique, il ne put pas rétablir l'ancienne constitution patricienne dans l'armée.

Il y eut dès lors une contradiction entre la nature de l'état et celle de l'armée. L'état, tel que les patriciens le comprenaient, n'était que la réunion des *gentes* patriciennes, avec un sénat exclusivement patricien, avec des consuls et des augures patriciens, enfin avec des comices dont les patriciens avaient la direction absolue. L'armée au contraire était un ensemble de corps de troupes et de compagnies où les hommes étaient distribués d'après la fortune, sans distinction de caste et sans acception de naissance; là, le plébéien riche était d'un rang plus élevé que le patricien pauvre, et il pouvait arriver qu'un patricien dût obéir à un plébéien. Ce désaccord entre les institutions militaires et les institutions politiques n'a pas été assez remarqué; il explique mieux que toute autre chose pourquoi la domination du patriciat fut d'assez courte durée.

L'armée, qui sentait sa force, eut tout de suite ses exigences, et il fallut dès le premier jour lui faire des concessions. On commença dès lors à la convoquer, non plus pour la conduire à la guerre, mais pour la consulter. On la réunit au Champ de Mars, et ce fut l'origine des comices centuriates. Cette assemblée n'était pas autre chose que l'armée elle-même. Cela est si vrai qu'elle était convoquée par la trompette militaire; elle se rassemblait au lieu ordinaire des exercices, hors de la ville, parce qu'aucune troupe armée ne pouvait se réunir dans l'enceinte de Rome. Chacun s'y rendait en armes, comme s'il se fût agi d'une expédition; on s'y tenait, non pas pêle-mêle et au hasard, mais rangé par corps de troupes et par compagnies, comme pour le combat; chaque centurie avait à sa tête son centurion et son drapeau. Enfin les sexagénaires ne figuraient pas plus dans ces comices qu'ils ne figuraient dans l'armée. Il est donc bien certain que ces comices étaient l'armée elle-même, l'armée qui n'avait pas précisément de droits politiques dans la constitution républicaine, mais qui était si forte que l'on se croyait tenu de la consulter, de lui demander son avis, de la faire voter.

L'armée devenait ainsi à certains jours une assemblée politique. Elle élisait ses chefs, qui étaient en même temps les magistrats de la cité, et elle votait les lois.

Comment la domination patricienne aurait-elle pu se soutenir? La cité et l'armée étaient édifiées d'après deux plans absolument différens. Les institutions de l'une étaient en opposition avec celles de l'autre. En vain le patriciat avait-il pris quelques mesures pour tenir toujours l'armée sous sa dépendance; en vain avait-il établi que les décisions de l'assemblée centuriate n'auraient aucune valeur légale tant qu'elles n'auraient pas été confirmées par les patriciens et les curies. Comment ne pas tenir grand compte d'une volonté régulièrement exprimée par un peuple en armes? Si les patriciens refusaient de ratifier le vote des centuries, cela seul faisait éclater à tous les yeux le désaccord des institutions; ces institutions ne pouvaient plus fonctionner, et l'anarchie prenait possession de la cité. Au bout de peu de temps, le patriciat était contraint de céder; de concession en concession, il finit par perdre tous ses priviléges et toute son autorité.

Mais le régime qui remplaça le patriciat ne fut pas la démocratie. A l'aristocratie de naissance succéda l'aristocratie de richesse. Ici encore le lien entre les faits de l'ordre militaire et les faits de l'ordre politique apparaît manifestement. L'armée, comme nous l'avons dit, était constituée d'après la fortune; la classe pauvre en était exclue, la classe moyenne n'y formait qu'un nombre de compagnies assez restreint, la classe riche composait à elle seule toute la cavalerie et la première moitié des compagnies de fantassins. Quand cette armée se changeait en comices, c'était encore par compagnies que l'on était distribué et que l'on votait, et chaque compagnie n'émettait qu'un suffrage. Il résultait de là que la richesse disposait de la majorité des voix; les classes moyennes n'avaient à voter que si les riches n'étaient pas d'accord entre eux, et les pauvres ne votaient pas du tout. Ces procédés eurent à la longue pour effet de faire prédominer la richesse dans l'ordre politique, comme elle prévalait déjà dans l'ordre militaire.

Il faut écarter plusieurs idées fausses que l'on se fait ordinairement sur la république romaine, sur la plèbe, sur les tribuns du peuple. On juge la plèbe des premiers siècles de la république d'après ce qu'elle était dans les derniers, et on se la représente comme une classe de prolétaires. Il n'en est rien. La plèbe des premiers siècles, celle du moins que nous voyons agir et jouer un rôle dans l'état, celle qui dirigea la retraite au Mont-Sacré, qui créa le tribunat, qui demanda la confection d'un code, qui réclama le droit de mariage avec les familles patriciennes, qui ensuite conquit peu

à peu les magistratures et les sacerdoces, était une classe riche. Elle se composait surtout de commerçans, d'industriels, de banquiers et de spéculateurs. La plèbe dont parle l'histoire de ce temps-là était à peu près ce qu'on appela plus tard l'ordre équestre. Dans l'armée, elle remplissait douze compagnies de cavalerie sur dix-huit, et composait presque à elle seule toutes les centuries d'infanterie de première classe. Toutes les fois que l'armée votait dans ses comices centuriates, c'était cette plèbe riche qui disposait de la majorité des suffrages. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle ait acquis une autorité prépondérante, et qu'elle ait insensiblement façonné la constitution politique de la manière la plus favorable à ses intérêts.

Vers l'an 300 avant Jésus-Christ, la victoire de cette classe riche fut complète, et elle remplaça décidément le patriciat dans le gouvernement de la cité. En apparence, la constitution était démocratique, puisque la loi proclamait l'égalité, et qu'il était dit que chacun pouvait voter dans les comices, être sénateur, être consul. En réalité, le gouvernement était aristocratique, puisque dans les comices centuriates la classe riche était absolument maîtresse du vote, et que, même dans les comices par tribus qui paraissaient plus populaires, la classe des possesseurs fonciers avait trente et une voix, tandis que celle des prolétaires n'en avait que quatre. La classe riche avait d'ailleurs introduit dans Rome de telles habitudes et de telles mœurs électorales que, pour être élu magistrat, il fallait nécessairement acheter les suffrages du peuple romain. On n'était donc magistrat qu'à la condition d'être riche, et l'on n'était guère sénateur qu'à la condition d'avoir été magistrat. Toutes les fonctions étaient gratuites, elles coûtaient fort cher à obtenir, elles coûtaient ensuite fort cher à exercer, et ce n'était qu'après avoir pu sacrifier une grande fortune comme candidat et comme consul que l'on pouvait ensuite refaire cette fortune comme proconsul dans l'administration lucrative d'une province. Tous les membres du gouvernement, à tous les degrés, étaient donc nécessairement des hommes riches. Les tribuns du peuple eux-mêmes, dans cette période qui s'étend de l'an 300 à l'an 150, appartenaient aux riches familles, et la plupart du temps le tribunat n'était pour eux qu'un marchepied pour s'élever aux charges curules. Aussi n'étaient-ils plus des chefs d'opposition. Ils formaient au contraire l'un des étais du gouvernement aristocratique. On voit maintes fois dans les historiens que le sénat recourait à eux dans les circonstances difficiles, et se servait d'eux pour faire passer ses propositions devant le peuple.

Si pendant la même époque nous jetons les yeux sur l'armée, nous remarquons qu'elle conserve un caractère aristocratique. Il est

vrai que des changemens s'y sont introduits; l'armée romaine, en temps de guerre et dans le combat, n'est plus partagée en classes et en centuries. Les grandes guerres du Samnium ont sans doute montré les inconvéniens de cette division, plus convenable pour une société que pour une armée, et les progrès de l'art militaire ont fait établir des cadres nouveaux. A partir de ce moment, la légion se partage en trois catégories de soldats, qui se distinguent entre elles par l'âge, par le temps de service, par la valeur militaire : ce sont les *hastats*, les *princes* et, comme corps d'élite, les *triaires*. Chacun de ces corps se partage en manipules. Sur les ailes sont la cavalerie et les vélites. Rien de plus démocratique en apparence que cette armée; en réalité, elle est encore une aristocratie. Les prolétaires continuent à en être exclus. Ceux qui possèdent peu de chose peuvent tout au plus prendre rang parmi les vélites, corps peu estimé et de peu de valeur dans les guerres de ce temps-là. L'infanterie légionnaire n'admet que les hommes ayant un certain chiffre de fortune. Quant à la cavalerie, il faut pour y figurer justifier d'une fortune de 1 million d'as (à l'époque où l'as valait 2 onces de cuivre). Il y a enfin dans la cavalerie six compagnies d'élite qui sont réservées aux patriciens, aux nobles, aux fils des sénateurs.

Comparez cette organisation de l'armée avec l'organisation de l'état. Dans l'état, on trouve en tête une noblesse sénatoriale où se mêlent les patriciens et les plébéiens que l'exercice des charges curules a rendus *nobles*; à l'armée, ces mêmes hommes forment les six premières compagnies de cavalerie. Dans l'état, nous voyons en seconde ligne une classe qui est composée de négocians, de banquiers, de spéculateurs, de fermiers de l'impôt, de créanciers de l'état; à l'armée, ces mêmes hommes forment la cavalerie, et c'est à partir de ce moment que la classe riche prend le nom d'ordre équestre; ces riches s'appelaient à Rome les *chevaliers*, ou plus exactement les *cavaliers*. Dans l'état apparaît en troisième ligne une classe moyenne qui est surtout composée de propriétaires fonciers; elle ne peut aspirer ni au sénat ni aux magistratures, mais elle a la majorité des voix dans les comices par centuries et par tribus; à l'armée, cette classe forme l'infanterie légionnaire, qui a les meilleures armes et la meilleure discipline. Enfin dans l'état vient en dernière ligne une classe pauvre ou prolétariat, qui a de nom l'égalité politique, mais qui ne figure que pour la forme dans les comices, et que l'on peut en dire absente; cette même classe est absente de l'armée, ou n'y est représentée que par le faible corps des vélites. Ainsi la même aristocratie qui gouverne l'état remplit aussi l'armée; l'armée et la cité sont composées des mêmes hommes et sont régies par les mêmes règles.

Cet accord parfait entre les institutions militaires et les institutions politiques dura de l'an 300 à l'an 150 environ. Il explique pourquoi la cité fut alors infiniment moins troublée qu'elle ne l'avait été dans l'époque précédente. C'est ici le temps où Rome jouit du plus grand calme intérieur, et c'est aussi le temps où ses armées eurent le plus de force, de discipline et de succès.

III.

L'aristocratie de la richesse, qui avait remplacé le vieux patriciat, gouverna Rome sans contestation jusque vers l'an 150 avant Jésus-Christ. Il lui fallut déployer une merveilleuse habileté pour conserver si longtemps le pouvoir en dépit d'une constitution qui proclamait l'égalité et paraissait démocratique. Cette oligarchie eut le mérite de tenir la cité en repos, et c'est à elle aussi que Rome dut la plus grande part de ses conquêtes; mais à force de diriger la politique intérieure et extérieure en vue de ses intérêts particuliers et de ses spéculations, à force d'accaparer dans ses mains les domaines de l'état, les terres conquises, tous les profits de l'empire, elle atteignit ce résultat, qu'en s'enrichissant outre mesure, elle avait créé au-dessous d'elle une immense populace inoccupée, misérable, paresseuse, vénale et corrompue. Les graves inconvéniens de cette situation apparurent vers l'an 150. Cette classe populaire surgit tout à coup, mécontente et souffrante, en face de l'oligarchie, et alors se manifestèrent les symptômes d'une chute prochaine de ce gouvernement des riches.

S'il y a une vérité qui ressort de toute l'histoire romaine, c'est bien celle-ci : Rome ne sut jamais établir la démocratie. On ne saurait dire si cela tient au caractère de son peuple ou à sa situation de grande dominatrice; ce qui est certain, c'est qu'à aucune époque de son histoire la vraie démocratie, telle que nous la trouvons par exemple à Athènes, ne put se constituer. Elle ne sut jamais trouver les conditions dans lesquelles ce gouvernement peut vivre, et, à vrai dire, elle ne paraît même pas les avoir sérieusement cherchées. Les Gracques seuls et quelques hommes de leur entourage songèrent à la faire entrer dans une voie démocratique. Ils essayèrent, en donnant du travail et des terres aux pauvres, de corriger les vices économiques, politiques, moraux de la société romaine; mais on peut douter que les Gracques aient été compris de leurs contemporains, et leur tentative ne répondit certainement ni aux pensées ni aux passions de leur époque. Ils rencontrèrent une double opposition : celle des riches, contre lesquels ils agissaient, et celle des pauvres, pour lesquels ils travaillaient. Ni les

riches ne voulurent céder leurs terres, ni les pauvres ne tinrent à en acquérir. On est confondu de la facilité avec laquelle l'aristocratie vainquit les Gracques : leur double défaite prouva l'impuissance et l'inertie de la plèbe romaine.

Aussi la société romaine, pour sortir enfin de ce régime oligarchique, prit-elle une voie détournée. Ce ne fut pas la classe populaire qui renversa l'aristocratie, ce fut l'armée, et il résulta de là que Rome aboutit à cette sorte de fausse démocratie qu'on appelle l'empire. Cette révolution, achevée par César, avait été commencée par Marius.

L'histoire de la fondation de l'empire débute par une réforme militaire, et c'est Marius qui en fut l'auteur. Ce personnage n'était pas un homme politique; s'il prêta quelquefois son nom aux différens partis, il ne fut le chef d'aucun d'eux. Il vécut toujours dans les camps et ne fut qu'un soldat. C'est justement cela qui est caractéristique, et qui marque la nouveauté étrange de la situation où Rome se trouvait. Pour la première fois, on vit un soldat maître de la cité sans avoir rien du citoyen, un soldat appelé au consulat pour ses seules qualités militaires, un soldat élu sept fois consul sans avoir été ni un administrateur ni un homme d'état, un soldat enfin disposant de la république. Le premier acte qu'il fit comme consul fut de changer l'organisation et la nature de l'armée; mais rien ne prouve qu'il eût en cela des vues politiques, et il est probable qu'il ne fut déterminé que par des raisons toutes militaires. La classe moyenne, épuisée par l'œuvre de la conquête, rongée d'ailleurs par la misère, ne fournissait plus assez d'hommes pour remplir les légions. Marius y appela les pauvres, et les ouvrit aux prolétaires. Les anciennes conditions de fortune furent supprimées. Plus de cens pour être cavalier, plus de cens pour être légionnaire. Tout homme put être, suivant son aptitude, vélite, légionnaire ou cavalier. Toutes les distinctions fondées sur la richesse ou la pauvreté disparurent. L'armée devint un corps absolument démocratique.

Dès ce moment, l'accord cessa entre la constitution politique et la constitution militaire. Dans l'état, l'oligarchie des sénateurs et des chevaliers continuait à régner, et gardait dans ses mains les magistratures et les proconsulats; dans l'armée, c'était la classe pauvre qui dominait. L'armée n'était plus l'image de la cité; elle était plutôt, par sa composition, par ses habitudes, par son esprit, l'opposé de la cité. Dans l'état, c'était le régime républicain et aristocratique; dans l'armée, c'était l'égalité avec l'obéissance aux ordres d'un chef, c'est-à-dire le régime monarchique.

Il n'est pas jusqu'aux insignes militaires qui ne furent changés

à ce moment-là. C'est Marius qui le premier donna les aigles aux légions. Or cette innovation est significative. Auparavant chaque corps d'armée avait eu, en guise d'étendard ou de drapeau, un emblème sacré qui représentait l'ancienne religion de la cité, et qui avait un caractère national. Au contraire l'aigle, qui n'avait rien de commun avec l'ancienne religion latine, qui ne se rattachait à rien de national, était un symbole purement militaire, et ce symbole marquait mieux que toute autre chose la séparation profonde qui s'établissait entre l'armée et la cité. L'aigle, adoptée par Marius, le fut ensuite par César, et devint l'emblème des armées de l'empire. Ce ne sont pas les aigles romaines qui ont conduit les légions à la conquête du monde; elles les ont conduites au renversement de la république.

Marius fit une autre innovation : il engagea des volontaires. Cette sorte d'enrôlement, dont on n'avait vu d'exemples que dans quelques momens de crise, était contraire aux habitudes et aux principes de la république romaine. Avant Marius, on n'était pas soldat parce qu'on voulait l'être, mais parce qu'on était forcé de l'être; tout homme qui faisait partie des *classes* était nécessairement soldat, et à l'appel du consul il devait donner son nom : en un mot on était soldat en vertu de la loi et parce qu'on était citoyen. A partir de Marius, ces appels légaux disparurent peu à peu; fut soldat quiconque voulut l'être : on ne fut plus soldat parce qu'on était citoyen, mais parce qu'on avait du goût à être soldat.

Dès lors le service militaire cessa d'être un devoir à remplir envers la patrie, et devint un métier, un moyen de vivre, un moyen de s'enrichir par la solde et surtout par le butin. Les prolétaires y entrèrent en foule. Ils avaient la haine du travail, et non pas la haine de la guerre. Si la guerre était rude, elle l'était moins que l'agriculture et l'industrie; elle satisfaisait les passions et les convoitises.

Ces prolétaires, devenus soldats, prirent en horreur la vie civile. Ils eurent des goûts, des intérêts, des besoins, qui n'étaient pas ceux des citoyens. Ils se séparèrent si complètement des citoyens que bientôt ce fut leur faire injure que de les appeler *quirites*. Ils aimèrent le drapeau plus que la patrie.

Ces soldats, pour qui la guerre était un moyen de s'enrichir, attendaient tout de leur chef, car le chef seul distribuait les dons, les grades, les récompenses, l'argent, les terres, que l'on pouvait convertir en argent. Naturellement ils détestèrent celui qui donnait peu, et ils aimèrent celui qui était prodigue. Ils se dévouèrent à leur général, exactement comme les citoyens d'autrefois avaient été dévoués à leur patrie; leur fortune fut liée à celle de ce général.

C'était leur intérêt qu'il fût tout-puissant dans Rome, afin qu'il eût beaucoup d'or et de terres à donner; c'était leur intérêt qu'il se rendît maître de l'état, et qu'il s'emparât de la république pour la distribuer à ses soldats.

Le premier qui fut le chef de pareils hommes fut Marius. Avec eux, il vainquit Jugurtha et extermina Cimbres et Teutons; mais il fallut pour cela qu'on le laissât quatre années de suite à la tête de ses troupes. Habitué à vivre au milieu d'elles, loin de Rome, il oublia et leur fit oublier la cité et les lois. Un jour qu'on lui faisait observer qu'il avait commis un acte illégal, il se contenta de répondre que le bruit des armes l'empêchait d'entendre la voix des lois. C'était la première fois qu'on voyait pareille chose chez les Romains. On vit ensuite à Rome une autre nouveauté : ce fut l'enthousiasme pour la gloire militaire. Cette sorte d'engouement, que les anciennes générations de Rome n'avaient pas connu, éclata pour la première fois en faveur de Marius; c'était l'indice d'un changement dans les idées et dans les mœurs, le symptôme d'un nouvel état psychologique de Rome, l'annonce d'une révolution qui semblait dès lors prochaine. Marius, à la faveur de cet enthousiasme, fut quelque temps le maître de Rome. S'il ne se fit pas monarque et empereur, c'est parce qu'il licencia son armée, et qu'il voulut devenir chef de parti. A la tête d'une armée, il était tout-puissant; à la tête d'un parti, il fut sans force.

L'histoire de Sylla montre bien ce qu'étaient alors les armées romaines. Mithridate menaçait l'empire de Rome en Orient : de là une guerre, une armée à lever, un riche butin à distribuer, des soldats à satisfaire et à gagner, un moyen enfin d'être le maître. Marius et Sylla se disputèrent la direction de cette guerre lucrative. Sylla se fit donner le commandement par le sénat, Marius se le fit donner par le peuple dans une émeute produite par ses anciens soldats. Ce fut le signal d'une première guerre civile. Sylla, vainqueur, ne profita de cette première victoire que pour prendre possession de son commandement, de *sa* guerre. Avoir une guerre allait être désormais le but premier de tous les ambitieux. Il se porta en Grèce, détruisit sans peine les armées du roi de Pont, et distribua à ses soldats le pillage d'Athènes et de Thèbes et les immenses richesses de Delphes; mais en ce moment une nouvelle révolution éclata dans Rome. Quelques hommes qui se disaient chefs du parti populaire, comme Sylla se disait chef du parti oligarchique, s'emparèrent du pouvoir, et ne s'en servirent que pour prendre possession à leur tour de la guerre contre Mithridate; l'un d'eux conduisit une armée contre le roi de Pont. Avant d'arriver en Asie, il fut assassiné par son lieutenant, Fimbria, qui fut proclamé

général, non par la république, mais par les soldats. Deux armées romaines, celle de Sylla et celle de Fimbria, se trouvaient en présence en Asie-Mineure. Allaient-elles, à 600 lieues de leur patrie, en venir aux mains pour se disputer à qui aurait les profits de la guerre d'Asie? Sylla fit mieux. Sûr de ses soldats, qu'il avait gorgés de butin, il gagna ceux de son ennemi en leur en promettant autant. Les troupes de Fimbria calculèrent qu'elles avaient plus à gagner avec Sylla, et se donnèrent à lui. Sylla, vainqueur de Mithridate et de Fimbria, pouvait revenir tout de suite à Rome; mais il fallait payer ses troupes. Pour cela, il resta plusieurs mois en Asie, levant d'énormes contributions de guerre, logeant ses soldats dans les villes, leur permettant le pillage. Plusieurs villes furent complétement détruites par ces légionnaires.

Il revint enfin en Italie avec une armée enrichie, mais non satisfaite, et par conséquent toute disposée à faire pour lui la guerre civile. Ses adversaires lui opposèrent huit armées. Ces armées savaient qu'avec Sylla il y avait beaucoup de butin à acquérir et que toute licence était permise; une seule exceptée, qui était composée de Samnites, elles se donnèrent successivement à lui. L'une, celle de Cinna, égorgea son général; une autre, celle de Norbanus, se fit vaincre exprès; celle de Scipion abandonna tout entière son chef, qui se trouva presque seul dans son camp, et Marius le Jeune fut vaincu par la trahison des siens. Sylla devint ainsi maître de Rome. Il proscrivit non pas seulement ses ennemis, mais tous ceux qui étaient riches; il était bien forcé de satisfaire l'avidité de ses troupes. Il confisqua, sans distinction de parti, les meilleures terres de l'Italie, et les distribua à ses 120,000 soldats. Par eux, il fut tout-puissant dans Rome. Il n'y a guère d'exagération à dire qu'il y fut le premier *empereur;* mais il ne voulut l'être que trois ans, et il abdiqua, remettant debout la république, après avoir prouvé que la république était à la merci des soldats.

Sylla mort, le rôle de chef militaire fut disputé par plusieurs concurrens. Lépidus essaya de se faire une armée en Italie, Sertorius s'en fit une en Espagne, tous les deux agissant au nom d'un parti populaire qui en réalité n'existait pas. Deux autres, du vivant même de Sylla et sous ses ordres, s'étaient fait connaître comme chefs de soldats : c'était Pompée et Crassus. Pompée, tout jeune, sans exercer aucune magistrature, avait levé une armée de sa seule volonté et à ses frais; il avait fait la guerre, non pas aux ordres de la cité ni au profit de la patrie, mais pour son propre compte. Il avait dû se faire lieutenant de Sylla; mais il n'avait été qu'un lieutenant fort indépendant et fort indocile : un jour qu'il avait reçu l'ordre de licencier sa troupe, il n'avait pas obéi. Véritable chef de bande,

étranger à tout système politique, comme sa vie entière le montra bien, il ne voulait se lier à aucun parti, et ne poursuivait qu'un but d'ambition personnelle. Crassus différait peu de lui; dans la guerre civile entre Sylla et les successeurs de Marius, il avait enrôlé une troupe à ses frais, il avait parcouru l'Italie en rançonnant les villes, il avait ensuite essayé une aventure en Afrique, et avait fini par se mettre sous le patronage et sous les ordres de Sylla. Pompée et Crassus étaient donc deux chefs de guerre sans mandat régulier, sans autorité légale, exactement comme Lépidus et Sertorius. Des quatre, le sénat en choisit deux pour combattre les deux autres, et c'est uniquement pour ce motif que Pompée et Crassus nous apparaissent à ce moment de l'histoire comme les chefs du parti sénatorial contre un soi-disant parti populaire. Lépidus et Sertorius furent détruits; mais, lorsque Pompée revint d'Espagne avec son armée, il rencontra Crassus, qui avec la sienne avait vaincu Spartacus; les deux généraux et les deux armées furent en présence, comme autrefois Sylla et Fimbria, ou comme Sylla et Marius. Cette fois les deux chefs, au lieu de se combattre, aimèrent mieux s'associer provisoirement. Ils s'établirent tous les deux côte à côte aux portes de Rome avec leurs deux armées, et, maîtres de l'état conjointement, ils se partagèrent le consulat. La république ce jour-là fut encore une fois à la disposition des armées, et, si elle ne périt pas tout de suite, c'est qu'au lieu d'un seul chef de guerre il y en avait deux qui se faisaient échec l'un à l'autre. Un jour pourtant ces deux hommes, dont les armées continuaient à camper sous les murs de la ville, se brouillèrent et furent tout près d'en venir aux mains. Par bonheur, on les réconcilia, on les détermina même à licencier leurs deux armées, et la république fut sauvée.

Pour Pompée, ainsi désarmé, le problème à résoudre était celui-ci : trouver un moyen de ressaisir le pouvoir militaire et d'avoir de nouveau une armée dans sa main. Le moyen se trouva sans trop de peine. Les pirates couraient la mer, rançonnaient le commerce, et par leurs pillages faisaient hausser le prix du blé; un Gabinius proposa de déclarer la guerre aux pirates et de constituer à cet effet un grand pouvoir militaire sans contrôle au profit de Pompée. Une pareille proposition, cent années plus tôt, n'aurait pas même été examinée; elle fut acceptée et votée avec une facilité qui confond : c'est qu'elle répondait merveilleusement au nouvel esprit militaire, aux intérêts de ceux qui voulaient être soldats, à l'ambition de celui qui voulait devenir le maître. Cette guerre des pirates ayant été trop courte, la loi Manilia maintint à Pompée son pouvoir militaire pour achever la guerre de Mithridate. Pompée resta quatre années

en Orient, c'est-à-dire que durant quatre années il fut un véritable monarque hors de Rome. Puis il revint en Italie en 62, comptant bien être monarque dans Rome même; mais ici se place un fait inexplicable, et qui paraît avoir été la faute capitale de la vie de Pompée. Avant d'arriver à Rome, il licencia son armée. Dès lors toute sa force s'évanouit. Les partis au nom desquels il avait affecté d'agir n'étaient rien et ne le soutinrent pas; ses soldats eux-mêmes lui en voulurent de les avoir licenciés et d'avoir paru préférer la république à eux; il fut enfin le jouet du sénat. C'est alors que César entrevit la possibilité d'arriver lui-même au pouvoir. Il reprit pour son compte le plan que Pompée n'avait pas su suivre jusqu'au bout.

Mais comment faire pour avoir une armée? Nous ne devons pas oublier que Rome n'avait pas d'armée régulière, et que l'oligarchie n'en voulait pas avoir; il n'était donc pas possible de s'élever au commandement, comme on le ferait chez nous, en traversant régulièrement la série des grades. Pour lever des armées à ses frais, comme avaient fait autrefois Pompée et Crassus, il fallait être plus riche que ne l'était César. Il prit le seul moyen qui s'offrait à lui : aidé de Pompée, il se fit donner d'abord le consulat, que devait suivre le proconsulat avec une province à administrer pendant cinq ans. Il avait choisi d'avance une province où il y avait toujours une armée, la Gaule cisalpine. Une fois arrivé là, une occasion de guerre se présenta à propos, comme s'il l'avait fait naître. Il eut une armée à conduire dans la Gaule transalpine et une guerre à diriger. Voilà donc César à son tour chef militaire comme l'avaient été Marius, Sylla, Sertorius et Pompée. Dans cette situation, il déploya des qualités que nul ne lui avait connues, et il s'y joignit un bonheur, un concours de chances favorables tel qu'aucun homme n'avait le droit d'en espérer un pareil. Il avait tout pour lui : une grande guerre dont la légitimité n'était contestée par personne, une guerre contre un peuple assez redouté pour qu'elle frappât les imaginations et contre un peuple assez divisé pour qu'elle présentât de grandes chances de succès, une guerre assez longue pour accoutumer ses troupes à lui obéir et leur faire complétement oublier Rome, une guerre enfin dans un pays qui était bien assez riche pour satisfaire ses soldats, mais qui ne l'était pas assez pour les amollir; avec cela, toutes les qualités du général, le coup d'œil à la fois le plus large et le plus net, la conception du plus vaste ensemble et celle des moindres détails, une tactique aussi savante et aussi sûre d'elle-même pour la défensive que pour l'offensive et pour la retraite que pour l'attaque, un talent incomparable d'administrateur et un talent incomparable de diplomate, par-dessus tout, l'art de se faire obéir, de s'attacher ses soldats

sans les gâter et de les avoir à soi sans être à eux. Ajoutez-y enfin l'absence de tout scrupule, et vous aurez dans César l'homme qui sut le mieux au monde remplir le rôle de chef militaire, et qui éleva ce rôle à la perfection.

Pendant qu'il était en Gaule, Pompée était resté à Rome, se flattant d'y être le maître; mais il n'avait pas d'armée : sa faiblesse apparut aux yeux de tous, et l'on vit, dans la foule et même dans la haute classe, ceux qui avaient plus ou moins le culte de la force se détourner peu à peu de lui. Au bout de cinq années de stériles efforts pour gouverner Rome, il songea enfin à ressaisir ce qui pouvait seul donner l'autorité, c'est-à-dire un commandement militaire. Il se fit allouer la province d'Espagne avec le droit d'avoir une armée pendant cinq ans. Il est vrai qu'il avait dû compter avec César et Crassus; le premier s'était fait proroger pour cinq ans le droit de garder son armée, et le second avait obtenu aussi une province avec des légions et une guerre à entreprendre. De cette façon, il se trouvait à la fois en face de la république trois chefs d'armée. Tant qu'ils furent trois, la république put se tenir debout; dès qu'il n'y en eut qu'un, la monarchie fut fondée.

Les événemens qui suivirent sont bien connus; mais on les montre ordinairement sous un faux jour. Avant que César ne s'emparât de Rome avec son armée, Pompée en était le maître avec la sienne, car il n'avait envoyé en Espagne que la moitié de ses légions, et il avait gardé le reste sous les murs de Rome, où il était demeuré lui-même; pendant quelque temps il eut même une garnison au Capitole et remplit le Forum de ses soldats. Toutefois César. même de loin, le tenait en échec. Il fallait que l'un des deux s'effaçât pour que l'autre fût vraiment maître. Le débat entre eux porta sur ce seul point : lequel des deux serait le premier privé de son armée? Il était clair que celui des deux qui conserverait la sienne le plus longtemps, ne fût-ce qu'un jour de plus, aurait l'état dans sa main. Pompée, qui disposait du sénat et des comices, se fit prolonger son commandement jusqu'à l'année 45; c'était une grande victoire sur César. Celui-ci aussitôt demanda le consulat, non qu'il tînt au consulat lui-même, mais parce que c'était le moyen le meilleur de conserver son pouvoir militaire cinq années au-delà de sa sortie de charge, c'est-à-dire plus longtemps que Pompée. C'est ici que la lutte s'engagea. Durant quelques mois, les deux compétiteurs se disputèrent les suffrages du sénat. A la fin, le sénat, votant en présence de Pompée et sous sa pression, se prononça contre César et lui enjoignit de renoncer à son commandement. César alors se trouva dans la situation de ces ambitieux qui, n'ayant plus rien à espérer de la légalité, ne sont pas non plus retenus par elle, et n'ont plus

à compter que sur la force. A la tête de ses troupes, il franchit le Rubicon. Alors commença une guerre civile qui, vue de loin, nous semble une lutte entre la république et la monarchie, mais qui ne parut à la majorité des hommes de ce temps-là qu'une lutte entre deux chefs d'armée. Il ne fut question ni de lois ni de principes. On ne voit pas que personne ait songé à discuter les mérites et les défauts de la constitution républicaine ou ceux du gouvernement d'un seul. On serait même bien embarrassé s'il fallait dire nettement où étaient les partis; la présence d'un tribun gagé dans le camp de César ne prouve nullement qu'il représentât le parti populaire, et la présence de la moitié des sénateurs dans l'armée de Pompée ne prouve pas davantage que l'aristocratie fût pour lui. Fort peu de sénateurs assurément poussaient l'illusion jusqu'à croire que Pompée combattît en faveur de la liberté. La question était engagée non pas entre deux régimes, mais entre deux hommes. Le vainqueur fut celui des deux qui avait les meilleurs soldats et le plus de talens militaires, et ce vainqueur, devenu seul chef d'armée, fut le maître absolu dans Rome.

Ainsi tomba le gouvernement oligarchique; il fut renversé, non par un parti populaire, mais par des soldats. Aussi ce qui le remplaça ne fut-il pas le régime démocratique, ce fut un régime semblable à celui qui prévalait dans l'armée. Le mot *empire*, qui désigna le nouveau pouvoir, était le terme qui désignait auparavant le commandement militaire, et le titre d'empereur ne signifiait pas autre chose que chef d'armée. — La révolution consista surtout en ceci, qu'après soixante années de désaccord entre les institutions militaires et les institutions civiles, ce furent celles-là qui l'emportèrent. Dans ce duel de soixante ans entre l'armée et l'état, l'armée vainquit, elle s'empara de l'état, et son chef devint le souverain.

Il nous resterait à étudier ce que fut l'armée durant la période impériale, dans quelles relations elle vécut avec l'empire, et comment, avec la suite des temps, les transformations de l'une coïncidèrent avec celles de l'autre; mais de cette première histoire dont nous venons de tracer l'esquisse, on peut déjà tirer une grande vérité, c'est qu'il y a un lien nécessaire entre les institutions militaires et les institutions politiques. L'accord entre elles, quel que soit d'ailleurs le gouvernement, assure la stabilité; le désaccord amène infailliblement une révolution. Si l'armée n'est pas façonnée à l'image de l'état, c'est elle au bout de peu de temps qui façonne l'état à la sienne.

FUSTEL DE COULANGES.

LES

FINANCES DE L'ANGLETERRE

DEPUIS LES RÉFORMES DE ROBERT PEEL.

— 1842-1859. —

Pour subvenir aux frais de la guerre qu'elle eut à soutenir de 1793 à 1815 contre la France, l'Angleterre avait dû non-seulement augmenter ses anciens impôts, mais en créer de nouveaux, et après la conclusion de la paix un seul, l'*income-tax*, devenu odieux au pays, fut supprimé. Quant aux autres, ils furent tous conservés tels qu'ils étaient, soit parce que le maintien en fut jugé nécessaire pour acquitter les engagemens contractés, soit aussi, en ce qui concernait la majeure partie des taxes de douane, parce que le maintien en fut réclamé par plusieurs branches de l'industrie indigène habituées à vivre sous la protection de ces taxes. Aussi dans un pamphlet à l'adresse des États-Unis le spirituel Sidney Smith faisait-il de la situation fiscale de l'Angleterre en 1820 un piquant tableau. « Nous devons, disait-il, apprendre à Jonathan quelles sont les conséquences inévitables d'un trop grand amour de la gloire. Ce sont des taxes sur tous les objets entrant dans la bouche, ou couvrant les épaules, ou placés sous les pieds de l'homme, — des taxes sur tout ce qui est au-dessus et au-dessous de la terre, ou dans les eaux, — des taxes sur tout ce qui vient de l'étranger ou qui est produit à l'intérieur, — des taxes sur les matières premières ou sur le surcroît de valeur qui leur est donné par l'industrie de l'homme, — des taxes sur les assaisonnemens qui flattent l'appétit, sur les substances qui peuvent rendre la santé aux malades, sur l'hermine qui orne la robe du juge, sur la corde qui pend le cri-

minel, sur le sel nécessaire au pauvre, sur les épices à l'usage du riche, sur les clous qui ferment le cercueil et sur les rubans qui parent la fiancée. » Tout cela est bien changé, disait quarante-trois ans plus tard M. Gladstone en son exposé du budget de 1863, après avoir rappelé ces paroles de Sidney Smith. Aujourd'hui il n'y a plus de taxes sur les matières premières, ni sur la plus-value que leur donne l'industrie de l'homme, ni sur le sel des pauvres, ni sur les épices du riche, ni sur les substances utiles à la santé, ni sur l'hermine du juge, ni sur la corde du criminel, ni sur les clous du cercueil, ni sur les rubans de la fiancée, et cependant le produit des douanes et de l'excise est plus élevé qu'avant que l'industrie n'eût été affranchie par l'abandon de toutes ces taxes. »

Ce fut M. Huskisson, président du bureau du commerce, qui en 1825 commença la réforme en remplaçant les prohibitions et les droits prohibitifs par des tarifs protecteurs de 30 pour 100, en réduisant les droits de douane sur quelques matières employées dans les fabriques anglaises. Plus tard, la suppression de l'amortissement ayant dégrevé le budget d'une charge importante, le parlement crut pouvoir faire un sacrifice sur le revenu, et en même temps, sans danger pour quelques industries favorisées par quinze ans de paix, entrer dans une voie économique plus libérale. De nouvelles réductions à l'importation furent donc successivement accordées sur diverses matières premières, sur divers articles fabriqués et sur certains objets de consommation, tels que le tabac, l'eau-de-vie et les vins de France. D'un autre côté, 5,500,000 livres sterling furent abandonnées sur l'excise, et le montant total des remises accordées depuis 1815, y compris celle de l'*income-tax*, s'élevait en 1842 à 20 millions de livres sterling; mais c'est à partir de cette dernière époque surtout que les modifications et suppressions de tarifs ont été opérées d'après le plan résolûment poursuivi de faire disparaître, sans léser ni compromettre les intérêts du trésor, toutes les entraves qui pouvaient empêcher l'industrie nationale de s'approvisionner et de produire au meilleur marché possible, et les opérations du commerce de s'étendre et multiplier au loin. C'est cette seconde phase de la réforme à tous égards la plus importante, ce sont les moyens employés, les résultats obtenus, que nous voulons présenter dans notre récit.

I.

Depuis 1837, diverses causes étaient venues mettre le budget anglais en déficit : d'abord la révolte du Canada, la guerre de l'Afganistan, celle de Chine, qui avaient augmenté de 4 millions de

livres sterling les dépenses annuelles de l'armée et de la marine, puis une suite de mauvaises récoltes, l'agitation chartiste, une crise commerciale et industrielle des plus graves, qui, en ralentissant la consommation des objets soumis aux droits d'excise et de douane, avaient diminué les produits de ces deux grandes branches de revenu; enfin la réforme postale, excellente sans doute en principe, mais inopportune à raison des embarras financiers au milieu desquels elle avait été faite. De 1837 à 1840, l'insuffisance de ressources avait été de 5,170,000 liv. st.; elle devait être de 2,420,000 liv. st. pour 1841, et la somme des découverts allait ainsi atteindre 7,583,000 liv. st., lorsqu'à la fin de cette dernière année le cabinet whig de lord Melbourne, mis en minorité par un vote de parlement, dut céder la direction des affaires à un ministère conservateur dont le chef fut sir Robert Peel. Le cabinet démissionnaire n'avait pas eu seulement le tort grave de concéder au parti radical la réforme postale, il avait fait preuve d'une fâcheuse indécision dans le choix des mesures prises pour améliorer la situation financière. Il avait commencé par augmenter de 5 pour 100 tous les droits de douane et d'excise, déjà trop élevés, et cette surtaxe, au lieu des 1,900,000 liv. sterl. qu'on en attendait, n'avait donné que 200,000 liv. sterl. Renonçant alors à la conserver, le cabinet whig avait voulu essayer d'un procédé contraire, et plusieurs droits avaient été réduits dans la conviction qu'un accroissement de consommation en amènerait un autre dans le revenu; mais les réformes de ce genre ne sauraient produire aussitôt un pareil résultat, et la conséquence immédiate de la réduction effectuée avait été une diminution regrettable de recettes. Les prévisions les plus sagement établies ne permettaient pas de fixer les dépenses de 1842 à moins de 50,800,000 livres sterling, ni d'évaluer le chiffre des recettes à plus de 48,350,000 liv. sterl.; un nouveau déficit de 2 millions 1/2 de livres sterling était donc probable, et il importait d'arrêter au plus tôt un mal qui allait toujours en s'aggravant. Nul homme n'était plus propre que Robert Peel à y porter un remède énergique, et son arrivée au pouvoir fut accueillie par un sentiment général de confiance.

Il ne fallait pas songer à réduire les dépenses de 1842, fixées au chiffre de 50,800,000 livres sterling et calculées d'après les besoins rigoureux des services; il ne fallait pas songer davantage à augmenter les ressources de l'exercice soit au moyen d'une aggravation des droits d'excise et de douane, déjà portés au maximum, ainsi que l'avait prouvé l'expérience faite par le précédent chancelier de l'échiquier M. Baring, soit par la réduction de ces droits, mesure dont le bon effet, quelque prochain qu'il pût être, devait cependant se faire attendre. Robert Peel ne voulait pas non plus recourir à une négo-

ciation de rentes, mode d'emprunt dont il ne doit être fait usage que pour liquider une situation chargée ou subvenir à des besoins extraordinaires que les ressources de l'impôt ne sauraient couvrir, ni à une émission de bons de l'échiquier, qui n'eussent fait qu'accroître le chiffre de la dette flottante sans espérance de pouvoir, dans un avenir prochain, les rembourser par des excédans de revenus. C'étaient ces excédans qu'il fallait essayer d'obtenir, et une taxe nouvelle seule pouvait, en les donnant, permettre de rétablir l'équilibre dans le budget; mais à quelle taxe recourir? Ce fut dans la séance de la chambre des communes du 11 mai 1842 que Robert Peel développa son plan financier. Après avoir exposé les besoins et les ressources de 1842 et fait observer que le déficit de 2 millions 1/2 de cet exercice pourrait bien se grossir encore de diverses demandes venues de Chine et des Indes, où la lutte n'était pas complétement terminée, il ajouta que les difficultés devant lesquelles se trouvait le parlement n'étaient pas accidentelles. Le désordre avait été sans cesse en augmentant depuis sept années, et il fallait au plus tôt le faire disparaître. Grâce à une paix de vingt-cinq ans, les hautes classes de la société avaient vu leur fortune, leur bien-être, leurs jouissances, s'agrandir, et le ministre espérait que les membres auxquels il s'adressait, fidèles à l'exemple donné par leurs pères en présence d'embarras bien autrement graves, au lieu de recourir au misérable expédient de rejeter le fardeau du présent sur les générations futures, n'hésiteraient pas à s'imposer les sacrifices nécessaires pour maintenir le crédit public. Faisant donc un pressant appel au patriotisme des possesseurs de biens-fonds (*possessors of property*), Robert Peel proposa, conformément à ce qui avait eu lieu en 1798, le rétablissement de l'*income-tax*. Nous avons déjà dit dans un précédent travail (1) au milieu de quelles circonstances fut créé cet impôt célèbre; nous devons rappeler ici les services qu'il avait rendus à l'Angleterre et les phases diverses qu'il avait traversées.

On était à la fin de 1798, et depuis six ans que duraient les hostilités tous les frais en avaient été payés avec les seules ressources de l'emprunt. Pour 1799, les besoins présumés se trouvant inférieurs de 23 millions de liv. sterl. aux recettes prévues, Pitt pensa qu'afin de ménager le crédit une partie de cette somme devait être demandée à l'impôt; mais il y aurait eu de sérieux inconvéniens à surcharger les taxes directes et indirectes existantes, toutes aggravées déjà pour le service des derniers emprunts, et le ministre demanda au parlement de mettre un droit sur le revenu. Ce droit n'était pas

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1864.

nouveau. L'essai en avait été fait sous Guillaume III, mais d'une façon restreinte et peu fructueuse. En renouvelant l'épreuve, Pitt proposa de la généraliser, et de la faire porter sur les revenus de toute nature, ceux au-dessous de 60 liv. sterl. étant seuls exceptés.

Le projet présenté par Pitt fut adopté, et le montant des revenus imposables ayant été évalué à 102 millions de liv. sterl., le produit annuel de la taxe aurait dû être de 10 millions de liv. sterl.; néanmoins il ne s'éleva guère à plus de 7,500,000 liv. sterl., de sorte que pendant les trois années que dura encore la guerre l'échiquier n'en retira qu'une somme totale de 22 millions de liv. sterl., tandis que d'un autre côté, par des emprunts ou des consolidations, le capital de la dette publique s'accroissait de 90 millions de liv. sterl.

L'*income-tax* fut suspendu après la paix d'Amiens; mais, dès que les hostilités furent reprises, M. Addington proposa de le rétablir au vingtième pour tous les revenus au-dessus de 150 liv. st. Quant aux revenus inférieurs, la taxe diminuait d'un shilling par livre jusqu'à 50 livres, et l'affranchissement devait être complet pour tout revenu au-dessous de ce chiffre. Pitt combattit comme insuffisant le plan d'Addington, et lorsque, rentré quelques mois après au pouvoir, il eut à présenter le budget de 1805, il demanda que les dépenses de la guerre et de la marine fussent portées de 23 millions à 37 millions de liv. st., que l'*income-tax* fût élevé au dixième et qu'il frappât tous les revenus, quel qu'en fût le chiffre, sauf les revenus dits professionnels qui n'atteignaient pas 50 liv. st. La matière imposable se trouva ainsi portée de 102 millions à 120 millions de liv. st., et de 1805 à 1816 le produit de la taxe, plusieurs fois augmentée suivant les besoins, varia de 10 millions à 15 millions de liv. sterl. La moyenne de ce produit pendant ces onze années fut donc de 11 millions à 12 millions de liv. st., et le montant total de 130 millions de liv. st. environ; mais cette somme énorme resta inférieure encore aux dépenses : près de 180 millions de liv. st., qui, à raison du taux des négociations, augmentèrent le capital de la dette publique de 250 millions de liv. st., durent être empruntés, et 300 millions de liv. st. peuvent être considérés comme le chiffre réel des ressources que l'*income-tax* et le crédit ont fournies à l'Angleterre depuis la rupture de la paix d'Amiens jusqu'à la fin de 1815. Du reste, quelques services qu'il eût rendus à l'Angleterre dans la longue lutte qu'elle venait de soutenir, l'*income-tax* n'en avait pas moins pesé de la façon la plus lourde sur le pays. Aussi au mois de mars 1816 le parlement eut-il hâte, malgré l'avis du gouvernement, d'en voter la suppression, et, pour mieux témoigner que des circonstances exceptionnelles avaient pu seules en justifier l'emploi aussi prolongé, il ordonna, sur la demande de M. Brou-

gham, la destruction de tous les documens qui pouvaient en conserver le souvenir et en faciliter le rétablissement.

Depuis lors jusqu'en 1842, il n'avait plus été question qu'incidemment de cet impôt, et toujours d'une façon qui témoignait de la répugnance dont il était l'objet. En 1830, M. Poulett Thomson et sir Henry Parnell ayant demandé que le parlement, au lieu de procéder à une révision lente et partielle des tarifs, opérât d'après un système d'ensemble appliqué immédiatement sur une grande échelle, le premier de ces membres avait indiqué l'emprunt comme le moyen le plus propre de suppléer au vide momentané qu'une pareille réforme amènerait dans le trésor public, tandis que sir Henry Parnell avait conseillé de revenir à l'*income-tax*; mais cette dernière opinion avait été vivement combattue au nom du gouvernement par lord Palmerston, et Robert Peel avait ajouté que, le précédent cabinet ayant eu à délibérer sur la même question, ses collègues et lui avaient reculé, même en la limitant aux seuls revenus de la terre, devant le rétablissement d'une contribution également préjudiciable à la propriété foncière, au commerce et à l'industrie. Quelques années après, en 1835, lord Chandos ayant proposé de supprimer le *malt-tax*, Robert Peel, alors premier ministre, s'était opposé à la prise en considération de la motion, parce que, dit-il, si le *malt-tax* était abandonné, il faudrait nécessairement « en remplacer la légère pression par le fouet du *property-tax*, » et en présence de cette perspective le parti agricole, d'abord très favorable à la proposition, s'était décidé à voter contre. En 1839, redevenu chef de l'opposition, le même homme d'état avait non moins vivement attaqué le projet de réforme postale présenté par le chancelier de l'échiquier, M. Baring, et il avait encore insisté sur cette considération que la mesure projetée, en jetant le trouble dans les finances de l'état, conduirait inévitablement au rétablissement de l'*income-tax*.

L'*income-tax* était donc l'épouvantail auquel avait eu sans cesse recours Robert Peel pour combattre toutes les réformes fiscales qui lui paraissaient devoir compromettre le revenu public, et maintenant que ce revenu était en effet compromis, il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'il vînt proposer l'emploi du remède héroïque dont il avait fait si souvent la menace. D'ailleurs il avait pour principe qu'une des conditions essentielles de bon gouvernement est l'équilibre assuré entre les recettes et les dépenses, que, pour obtenir cet équilibre, il n'est pas de sacrifices qu'un pays ne doive faire, et à diverses reprises il avait énergiquement exprimé son sentiment à cet égard. Ainsi, M. Poulett Thomson ayant eu occasion de déclarer en plein parlement que les déficits dans le revenu ne doivent pas être

considérés comme argent perdu pour le trésor, parce que cet argent, resté dans la bourse des particuliers, y fructifie, Robert Peel avait protesté contre une doctrine aussi fausse, et en 1831, lors de la discussion du bill de réforme, il n'avait pas dissimulé qu'une des principales causes de son opposition à cette mesure était la crainte que, l'élément démocratique devenant plus puissant dans la chambre des communes, cette chambre ne se trouvât entraînée à consentir des dégrèvemens dont le résultat serait de mettre en péril « la foi due aux contrats et les intérêts permanens du pays. » S'il s'était décidé à proposer le retour à l'*income-tax* comme moyen de rétablir l'équilibre du budget, c'est qu'il avait également pensé que cet impôt pourrait aussi servir à l'accomplissement d'une mesure réclamée depuis longtemps par l'opinion publique. Nous avons vu combien étaient élevés les droits de douane et d'excise; il s'agissait de réduire ceux qui étaient le plus gênans pour le commerce et l'industrie. Dans la partie de son exposé qui concernait cette importante réforme, Robert Peel ajouta que le taux de la nouvelle taxe devait être fixé à un chiffre assez haut, pour que le produit permît tout à la fois de faire cesser le déficit et d'entreprendre une réforme dont le résultat serait de ranimer le commerce, d'imprimer à l'industrie un mouvement qui réagirait de la façon la plus heureuse sur tous les autres intérêts du pays, et, en diminuant le prix des objets de consommation, de compenser ainsi pour les contribuables les sacrifices qui leur étaient encore demandés. Les articles au profit desquels devaient être révisés les tarifs étaient au nombre de plus de 750, parmi lesquels figuraient le café, le bois étranger et celui des colonies. La perte momentanée qu'en éprouverait le trésor était évaluée à 1,200,000 livres sterling; si cette révision était adoptée, c'était donc à une insuffisance non plus de 2,500,000 livres sterling, mais bien de 3,700,000 livres sterling qu'il fallait pourvoir.

Tous les revenus au-dessus de 150 livres sterling, de quelque nature qu'ils fussent, à l'exception de ceux d'Irlande, devaient être soumis à la nouvelle taxe, et se répartissaient en cinq catégories ainsi composées : 1° revenus donnés par la propriété des terres, tènures, dîmes, manoirs, redevances, mines, carrières, usines, canaux, chemins de fer, etc.; 2° revenus donnés par l'occupation des terres, tenures et héritages; 3° bénéfices provenant d'annuités, dividendes et d'intérêts payés sur le revenu public; 4° profits et gains provenant de tous métiers, commerce et emplois dans les entreprises privées; 5° salaires affectés aux emplois publics, pensions ou annuités payables sur le revenu public ou sur la liste civile.

Un code complet de deux cents articles déterminait les modes d'assiette et de perception de la taxe, modes qui différaient peu de

ceux appliqués dans la précédente période, et le revenu imposable était évalué à 130 millions de livres sterling. Un droit de 3 pour 100 ou 7 deniers par livre sterling, mis sur ce revenu, devait produire 3,880,000 livres sterling; mais, pour que l'Irlande contribuât aussi pour sa part au supplément de charges qu'allait supporter la nation, Robert Peel proposa d'élever les droits sur les spiritueux irlandais au niveau de ceux payés par les spiritueux anglais, et de frapper la propriété d'Irlande des mêmes droits de timbre que la propriété d'Angleterre. Ces surtaxes devaient donner 500,000 livres sterling, et, 4,380,000 de nouvelles ressources se trouvant ainsi créées, 580,000 livres sterling restaient disponibles pour subvenir aux dépenses imprévues ou supplémens de crédit que pourraient réclamer la guerre de Chine et celle des Indes.

La lutte fut longue et vive dans les deux chambres du parlement. Le jour où le plan fut exposé aux communes, lord John Russell annonça qu'il l'attaquerait à la première, à la deuxième et à la troisième lecture, et il tint parole. Le débat remplit huit séances, et l'opposition proposa successivement seize résolutions, toutes soutenues par ses principaux chefs. A la chambre des pairs, lord Brougham, retrouvant sa verve de 1816, présenta également plusieurs motions contraires, qu'appuyèrent aussi avec énergie quelques-uns de ses collègues; mais il importait de dégager l'échiquier des embarras qui pesaient sur lui et de mettre un terme à la série de déficits. C'est à cette seule condition que pouvait être maintenu le crédit public, et on sait quelle influence de pareilles considérations ont sur le vote des assemblées législatives en Angleterre. D'ailleurs le rejet du plan de Robert Peel, en entraînant la retraite du cabinet, eût ramené les whigs aux affaires. Le parti conservateur crut donc devoir dans cette circonstance ne pas abandonner son chef, et, malgré toute sa répugnance pour l'*income-tax*, il finit par voter le projet ministériel. Toutefois il fut bien entendu que de « pressantes et cruelles nécessités » avaient pu seules déterminer cette adoption, que l'impôt n'était rétabli que pour faire face à ces nécessités et pour un temps limité seulement (*on the plea of absolute necessity and for a limited period only*), et, bien que Robert Peel eût d'abord exprimé le désir d'en voir fixer la durée à cinq ans, pour donner à la réforme commerciale le temps de produire tout son effet, il dut consentir à ce que cette durée fût restreinte à trois années; mais, la puissance de l'instrument une fois connue, le maintien n'en devait pas avoir de limites.

Les revenus imposables se trouvèrent dépasser le chiffre présumé; au lieu de 3,770,000 liv. sterl., l'*income-tax* rendit 5,100,000 liv. sterl. pour 1842, et les années suivantes le produit atteignit même

5,500,000 livres sterl. En revanche, par suite d'une mauvaise récolte qui diminua la fabrication du malt, par suite de l'incertitude que jetèrent dans le commerce des vins de longues et infructueuses négociations entamées avec le Portugal, et aussi parce que la surtaxe établie sur les spiritueux irlandais ne donna pas les résultats espérés, les produits de l'excise et de la douane restèrent pour 1842 inférieurs de 2,300,000 liv. sterl. aux évaluations premières. Aussi ce fut à peine si les 1,330,000 liv. sterl. d'excédant de l'*income-tax* et 870,000 liv. sterl. montant d'un tribut payé par la Chine, tribut sur lequel on n'avait pas d'abord compté, parvinrent à combler le déficit de l'exercice. En 1843 au contraire, aucune circonstance défavorable ne vint déranger les prévisions, et 1,400,000 liv. st. d'excédant de recettes permirent à Robert Peel de libérer l'échiquier d'une partie de ses engagemens envers la Banque. La situation fut meilleure encore en 1844; le commerce et l'industrie avaient pris un plus grand développement, la rente était montée de 89 liv. st. à 99 liv. st., la balance en faveur de l'échiquier s'était élevée de 1,400,000 liv. st. à 4,700,000 liv. st., et ses billets, émis à l'intérêt de 2 liv. st. 4 shillings pour 100 seulement, se négociaient sur la place avec une prime de 3 liv. st. 13 shillings pour 100. Robert Peel se crut alors assez fort pour tenter une autre entreprise, celle de réduire la rente 3 1/2 pour 100 à 3 1/4 pour 100 jusqu'en 1854, et à 3 pour 100 à partir de cette dernière époque, — mesure excellente qui fut couronnée d'un plein succès, et qui, sans aucune augmentation de capital, devait procurer au trésor une économie annuelle d'abord de 625,000 liv. st., puis de 1,250,000 liv. sterl. au bout de dix ans.

Les recettes de 1844 avaient dépassé les dépenses de 5 millions de liv. st., et c'était au 1er avril 1845 qu'expirait la période pour laquelle avait été établi l'*income-tax*. En admettant que cet impôt ne fût pas renouvelé et en prenant pour base du budget de 1845 les autres résultats de l'exercice précédent, les recettes devaient s'élever à 48,500,000 liv. st. et les dépenses à 48,700,000 liv. st. L'insuffisance n'était donc que de 200,000 liv. st., et l'équilibre du budget pouvait être considéré comme rétabli. La marine, il est vrai, réclamait pour l'accroissement de la flotte un supplément extraordinaire d'un million qu'il eût été facile de se procurer par des moyens de trésorerie; mais le trésor commençait alors à ressentir les heureux effets de la réforme fiscale de 1842. Sur les 1,200,000 liv. sterl. abandonnées à cette époque, on avait déjà retrouvé 800,000 livres, et il était probable qu'au bout de cinq années la compensation, ainsi que l'avait prévu sir Robert Peel, serait complète. En présence d'un pareil résultat, le ministre pensa qu'il y avait tout intérêt à continuer sur une plus large échelle l'expérience commencée

en 1842, et il proposa de renouveler pour trois ans l'*income-tax* au taux de 7 deniers par livre (1), non pas, dit-il, pour en obtenir des ressources dont le trésor n'avait pas besoin, mais bien pour permettre d'entreprendre une nouvelle et large réduction de tarifs.

Les 7 deniers devant donner 5,200,000 liv. sterl., on réservait d'abord 1,200,000 liv. pour les dépenses ci-dessus mentionnées et 660,000 livres sterling pour les cas imprévus; restaient donc 3,340,000 liv. st. qu'on pourrait affecter à la réduction ou suppression des taxes qui pesaient le plus sur les matières premières employées dans les manufactures du pays, sur celles dont le recouvrement était le plus onéreux eu égard au profit qu'en tirait le trésor sur celles dont l'allégement aurait pour effet de donner une plus grande activité au commerce et à l'industrie indigènes. Ainsi, tandis que la prohibition était maintenue contre le sucre produit par le travail des esclaves, les droits étaient réduits de près de moitié sur le sucre provenant des colonies anglaises, d'un tiers sur le sucre étranger produit par le travail libre, et sur cette denrée seule le dégrèvement était de 1,300,000 liv. sterl. Tous les droits d'exportation étaient supprimés; il en était de même des taxes d'importation sur le coton en laine, ainsi que sur 430 articles portés au tarif, et l'abandon de ce côté s'élevait à 1,240,000 liv. sterl. Enfin les droits d'excise sur les glaces et ventes aux enchères étaient abolis, et de ce chef le sacrifice était de 900,000 liv. sterl. Quand il soumit son projet au parlement, Robert Peel ne lui dissimula pas que le nouveau bail de trois années qu'il demandait pour l'*income-tax* était peut-être un peu court eu égard à l'importance de la réforme qu'on allait tenter, et que cinq années n'auraient pas été de trop; mais il avait toute raison d'espérer qu'en 1848 il serait possible de renoncer sans inconvénient à cet impôt. En effet, la population du pays augmentait, son capital s'accumulait, et il ne doutait pas, quant à lui, que des facilités plus grandes données à l'emploi de ce capital, combinées avec l'établissement des chemins de fer, qui rendaient les transports plus rapides et moins onéreux, n'accrussent tout à la fois et la demande du travail et la consommation des objets soumis aux taxes, de façon à faire rendre à ces dernières dans un temps peu éloigné un excédant égal à la somme dont la remise était proposée. Dans tous les cas, le parlement de 1848 serait en bonne situation pour juger de ce qu'il y aurait à faire.

Depuis trois ans qu'il était rétabli, l'*income-tax* n'avait pas été sans soulever les réclamations et les plaintes les plus vives. On lui reprochait d'être inégal et vexatoire, et, sans chercher à le justi-

(1) A peu près 3 pour 100; on sait que le denier ou penny est le douzième d'un shilling.

fier à ce sujet, Robert Peel s'était borné à dire que, quels que fussent les inconvéniens de cet impôt, le pays en éprouvait moins de préjudice que de la conservation de taxes onéreuses, qu'il n'était d'ailleurs qu'un instrument passager pour mener à bonne fin une grande entreprise et donner au revenu ordinaire le temps de se réformer. Lord John Russell, qui en 1842 avait combattu l'*income-tax* comme moyen de restaurer les finances et l'approuvait maintenant comme moyen d'aider à la réforme commerciale, contesta que l'emploi n'en dût être que momentané. Il attaqua les propositions de sir Robert Peel comme insuffisantes, et soutint que le seul parti à prendre pour fonder la prospérité financière du pays était de favoriser l'accroissement des échanges avec l'étranger et le développement de la consommation intérieure par l'abandon de tous les droits protecteurs ou restrictifs, par une large liberté donnée au commerce. Il ajoutait qu'un temps plus long que ne le pensait le ministre serait nécessaire pour l'accomplissement de cette œuvre, que, jusqu'à ce qu'elle eût produit tous ses bons effets, l'*income-tax*, malgré de graves défauts, devait être conservé, et que, pour rendre le maintien de cet impôt plus acceptable pour le pays, il conviendrait de le modifier dans les parties les plus défectueuses en cessant d'assimiler par exemple les revenus permanens aux revenus temporaires et les revenus fixes aux revenus aléatoires. Robert Peel et M. Goulburu, chancelier de l'échiquier, répondirent qu'à chaque jour suffisait sa peine, et que la situation financière ne permettait pas pour le moment de faire plus qu'ils ne proposaient. Ils ne voulurent prendre aucun engagement pour l'avenir, s'opposèrent à toute modification de l'*income-tax* comme ne pouvant produire qu'une confusion inextricable, et le projet ministériel fut adopté à une grande majorité.

Malgré une mauvaise récolte et une disette de pommes de terre qui affama l'Irlande, les résultats de 1845 dépassèrent toutes les espérances : 900,000 liv. sterl. furent regagnées sur l'excise et les douanes, les droits de timbre et de poste donnèrent une augmentation de 650,000 liv. sterl., et l'excédant disponible en fin d'exercice fut de 2,380,000 livres sterling. Aussi Robert Peel crut-il pouvoir en 1846 aller plus loin qu'il n'avait fait l'année précédente, et, en soumettant au parlement la loi des grains, mesure plutôt politique qu'économique, il lui proposa sur les bois, les suifs, les soies gréges, les cotons, laines et autres matières brutes propres à l'industrie, des réductions de droits qui portaient l'ensemble des nouvelles diminutions fiscales à 1,050,000 livres sterling. Ces réductions furent toutes adoptées. Il n'entre pas dans notre sujet de raconter ici la discussion à laquelle donna lieu le célèbre bill dont l'objet était de supprimer graduellement la taxe sur l'importation des céréales

étrangères; nous rappellerons seulement qu'elle fut une des plus belles dont s'honorent les annales parlementaires. Sir Robert Peel, abandonné par la majorité de son parti, ne fit passer ses propositions qu'avec le concours des whigs et des radicaux, et quelques jours après, à l'occasion d'un bill de répression contre les actes de violence commis en Irlande, le ministre, ayant retrouvé l'hostilité de ses anciens adversaires, mais non l'appui de ses anciens amis, fut mis en minorité de 73 voix, et déposa entre les mains de la reine sa démission, ainsi que celle de ses collègues.

Les whigs, en rentrant aux affaires sous la direction de lord John Russell, les retrouvaient dans un tout autre état que celui où ils les avaient laissées cinq ans auparavant. En effet, du 1er janvier 1842 au 1er janvier 1846, la balance au profit de l'échiquier avait augmenté de 5 millions de livres sterling; le montant des bons du trésor en circulation avait diminué de 4 millions de liv. st., le capital de la dette publique avait été réduit de 7 millions de liv. st., et le chiffre des intérêts annuels de 1,500,000. Assurément ces heureux résultats étaient dus en grande partie à la politique financière et commerciale inaugurée par Robert Peel; mais il ne faut pas oublier non plus que le développement donné à la construction des chemins de fer, construction à laquelle fut employée de 1841 à 1847 la somme énorme de 150 millions de liv. st., y avait aussi largement contribué. Il n'est pas douteux qu'une pareille dépense, en élevant le prix des salaires, n'eût considérablement augmenté la demande des objets de consommation soumis aux droits d'excise ou de douane, et que, par l'impulsion donnée aux affaires, elle n'eût également accru le nombre des transactions entre particuliers. Aussi ces diverses causes réunies agissant encore en 1846, le revenu de cet exercice dépassa les prévisions de 2,800,000 liv. st., et le budget se solda par un excédant de recettes de 2,700,000 liv. st.

Malheureusement ce brillant tableau devait avoir son côté sombre. S'il était de l'intérêt du pays d'établir des chemins de fer, il y avait eu cependant grave imprudence à employer à cette œuvre, dans un nombre aussi restreint d'années, une somme de capitaux qui dépassait de beaucoup et les épargnes annuelles et les ressources disponibles. Il est vrai qu'en Angleterre ce n'est pas sur l'initiative prise par le gouvernement que sont votés habituellement les bills de chemins de fer, et il est probable que là comme ailleurs chaque membre avait voulu avoir pour le comté qu'il représentait sa voie ferrée; mais il est probable aussi qu'avec la juste autorité qu'il exerçait sur le parlement, Robert Peel eût pu modérer la rapidité avec laquelle se succédaient les bills d'autorisation, et qu'en n'y mettant pas obstacle il fit preuve d'une regrettable imprévoyance. Quoi qu'il en soit, l'excès des dépenses amena une crise pécuniaire

que vinrent aggraver encore les deux mauvaises récoltes de 1846 et de 1847. Non-seulement les recettes de cette dernière année ne réalisèrent pas les prévisions, non-seulement elles restèrent inférieures de plus de 1 million de liv. sterl. aux besoins ordinaires, mais, pour nourrir l'Irlande, le gouvernement fut obligé d'emprunter 10 millions de liv. sterl., et, si les réformes de Robert Peel n'avaient pas été seules à produire la prospérité des années précédentes, du moins est-il juste de reconnaître qu'elles contribuèrent puissamment à adoucir les souffrances qui suivirent.

Ces souffrances n'étaient pas finies, lorsque de nouvelles circonstances vinrent au commencement de 1848 compliquer la situation. Ce fut d'abord la révolution de février en France, révolution qui inspira en Angleterre de sérieuses inquiétudes pour le maintien de la paix, et en présence de laquelle lord John Russell et ses collègues crurent devoir augmenter les armemens du pays; ce fut ensuite le développement pris par la guerre de Cafrerie, et enfin la détresse des planteurs de café et de sucre aux Indes occidentales, détresse attribuée à la concurrence que leur faisaient sur le marché anglais les producteurs étrangers. Un accroissement de revenus pour l'exercice 1848 n'était donc pas probable; une augmentation de dépenses était au contraire certaine, et cependant c'était au mois d'avril de cette année qu'expirait l'*income-tax*. Lord John Russell présenta le budget au mois de février, et il en évalua les besoins à 54,500,000 livres sterling, y compris diverses additions pour les services de l'armée et de la marine. Quant aux recettes, privées du produit de l'*income-tax*, elles ne devaient être que de 46 millions de livres sterling. L'insuffisance des ressources était de 8,500,000 livres st. Force était donc de maintenir encore cet impôt; il ne s'agissait plus en effet cette fois comme en 1845, au milieu d'une situation prospère, d'aider une réforme utile; il fallait subvenir à la pénurie du trésor. De plus, comme le produit de 7 deniers n'aurait pas suffi pour couvrir le déficit, le ministre demanda que ces deniers fussent portés à 10. Cette proposition souleva les réclamations les plus vives au sein du parlement et au dehors, et le gouvernement dut étudier un autre plan de finances. Peu à peu cependant les craintes de guerre et d'invasion disparurent, la rentrée des impôts devint plus facile et plus abondante, et au mois de juin le chancelier de l'échiquier, sir Charles Wood, put présenter un nouveau budget dans lequel les dépenses étaient réduites de 800,000 liv. sterl., les prévisions de recettes accrues de 900,000 liv. sterl.; une partie des frais de la guerre de Cafrerie était mise à la charge de la dette flottante, et le taux de l'*income-tax* ramené à 7 deniers. Le sentiment public se prononçait de plus en plus contre cet impôt, et, pour bien constater qu'il n'était maintenu qu'à titre de ressource temporaire, le

parlement, en le renouvelant pour trois ans, rejetait à d'immenses majorités plusieurs propositions ayant pour objet d'en corriger les parties les plus défectueuses. Néanmoins, grâce à cette réimposition, le budget de 1848 se solda presque en équilibre. En 1849, toute inquiétude ayant disparu, les affaires avaient repris de l'activité, et d'un côté des économies réalisées sur les services de la marine et de l'armée, de l'autre une amélioration progressive dans les revenus, donnèrent en fin d'exercice un excédant de 2,500,000 liv. sterl. Aussi le chancelier de l'échiquier, prenant pour base les faits de cet exercice, crut-il pouvoir, dans le budget de 1850, évaluer les recettes à 52,300,000 livres sterling et les dépenses à 50,800,000 livr. sterl. Aux 2,500,000 livr. sterl. disponibles viendraient donc s'ajoûter 1,500,000 liv. sterl., et le ministre aurait vivement désiré pouvoir appliquer une partie de ces 4 millions de liv. sterl. à une réduction de la dette, augmentée de 10 millions de liv. sterl. en 1847. « Que penser, dit-il, de la conduite d'un simple particulier qui emprunte chaque fois que ses dépenses excèdent son revenu, et qui ne songe pas à rembourser ce qu'il doit lorsque son revenu devient supérieur à ses dépenses? Je maintiens que, si nous voulons, comme état, conserver la considération que nous croyons indispensable pour un particulier, nous devons en temps de paix travailler à nous libérer de notre dette, et ne pas dépenser chaque année nos excédans de recettes.» Toutefois, quelle que fût la sagesse de ces principes, sir Charles Wood exprimait le regret que les circonstances ne permissent pas de les mettre immédiatement en pratique. L'agriculture anglaise était alors en très grande souffrance, et elle attribuait cette souffrance au nouveau régime économique; mais il était impossible de faire un retour vers le système protecteur, surtout en ce qui concernait les céréales, et, pour venir en aide aux propriétaires et fermiers en les mettant à même d'améliorer leurs moyens de culture, le ministre proposa d'avancer 3 millions de liv. sterl. à ceux d'entre eux qui voudraient employer le montant de leur emprunt en travaux de drainage et autres perfectionnemens agricoles, de réduire de 450,000 liv. sterl. le droit d'excise sur les briques employées dans les bâtimens d'exploitation, et d'alléger de 300,000 liv. sterl. les droits de timbre sur les baux et transferts de propriété rurale. Ce n'est pas sans peine néanmoins que sir Charles Wood se dessaisissait, même temporairement, au profit de l'agriculture, de la somme de 3 millions de livres sterl. Un pareil mode de concours, faisait-il observer, ne pouvait être que momentané, et il exprimait l'espoir qu'au fur et à mesure de la rentrée des sommes prêtées elles seraient employées à la réduction de la dette. Cet espoir ne devait pas être réalisé, et les 3 millions de liv. sterl., ainsi que d'autres avances qui eurent lieu encore, furent absorbés quand

ils rentrèrent par les besoins extraordinaires des exercices qui suivirent.

De nouvelles économies et de nouveaux accroissemens de recettes portèrent l'excédant des ressources de 1850 à 3,100,000 liv. sterl., somme dont la majeure partie fut encore prêtée à l'agriculture, et, en faisant connaître ces heureux résultats au parlement, sir Charles Wood ne lui dissimula pas qu'il serait peu prudent d'en espérer de semblables pour l'exercice suivant. Il évaluait les dépenses probables de 1851 à 50,200,000 liv. st., les recettes à 52,100,000 liv. sterl. Seulement, dans ce dernier chiffre, il faisait entrer le produit de l'*income-tax*, maintenu encore à 7 deniers, car, si cet impôt, qui expirait au 1er avril, n'était pas conservé, l'excédant des ressources de 1,900,000 liv. st. se convertirait en un déficit de 3,500,000 liv. sterl. Sir Charles Wood demanda donc le renouvellement de l'*income-tax*, et cette fois sans lui fixer de terme, parce que, dit-il, avant qu'il pût être question d'y toucher, plusieurs autres taxes devaient être supprimées ou réduites. Parmi ces taxes, il mettait au premier rang celle des fenêtres, taxe fort impopulaire, dont le produit était de 1,800,000 liv. sterl., et qu'il proposait de remplacer par un impôt sur les maisons habitées d'un revenu probable de 1,100,000 liv. sterl. Il était également d'avis de réduire les droits sur le bois étranger et sur le café, et l'adoption de ces diverses mesures devait ramener l'excédant prévu des ressources à 600,000 livres sterling.

La situation du cabinet whig était à cette époque des plus précaires. Les radicaux lui reprochaient de ne pas entrer résolûment dans la voie des réformes politiques. Les peelites étaient en désaccord avec lui sur la question des titres ecclésiastiques conférés en Angleterre par le pape, — question qui passionnait vivement les esprits. Le parti conservateur avait gagné des forces, et, si lord John Russell et ses collègues se maintenaient encore au pouvoir, ils ne le devaient qu'au défaut d'entente de leurs adversaires. Les peelites surtout ne voulaient rien faire qui pût contribuer à l'avénement d'un ministère conservateur dont les tendances eussent été de rétablir au moins en partie l'ancienne législation sur les grains, et de modifier le système économique adopté depuis dix ans. « Serrons nos rangs contre toute réaction de ce genre, » avait dit sir James Graham, alors leur chef, et ces paroles étaient devenues le mot d'ordre de tout le groupe. C'était donc sur les défiances et les antipathies réciproques des diverses fractions de l'opposition que sir Charles Wood devait compter pour assurer le succès de son plan; mais les attaques n'en vinrent pas moins de toutes parts, et la lutte fut des plus vives.

M. Herries dans la chambre des communes et lord Derby dans

la chambre des lords, tous les deux organes du parti conservateur, rappelèrent que, « si en 1842 sir Robert Peel n'eût pas donné l'assurance que, la situation financière une fois rétablie, l'*income-tax* cesserait d'être perçu, jamais le parlement ne se fût décidé à voter, même pour une heure, dit lord Derby, un impôt jusque-là toujours tenu en réserve pour les temps de guerre, toujours mis à l'écart en temps de paix, et qui pesait sur les diverses classes de la société avec une complication d'injustice impossible à faire disparaître. A la vérité, en 1845, l'*income-tax* avait été renouvelé pour trois années, mais seulement en vue de fournir des ressources pour mener à bonne fin la réforme commerciale. Si en 1848 la gravité des circonstances avait pu encore en justifier le maintien, aujourd'hui aucune considération analogue ne pouvait être invoquée. Les budgets se soldaient avec des excédans de recettes de plus de 2 millions de livres sterling, la réforme commerciale entreprise en 1845 avait produit tout son effet, le pays était en pleine prospérité, et dès lors, ajoutait-il, adopter en entier le projet du cabinet, c'était déclarer virtuellement que le pays était à tout jamais condamné à l'*income-tax*. Le parlement devait par conséquent témoigner sa volonté contraire en réduisant le nombre des deniers au chiffre nécessaire pour assurer l'équilibre du budget, et en décidant qu'à l'avenir tous les excédans de recettes, au lieu d'être gaspillés en réductions d'autres taxes, seraient affectés à la diminution progressive de l'impôt sur le revenu jusqu'à complète extinction. » Un amendement fut formulé dans ce sens à la chambre des communes par M. Herries; il échoua devant l'opposition du parti ministériel, réuni dans cette occasion aux radicaux, dont le système fiscal était de substituer successivement l'impôt direct aux taxes indirectes, et aux peelites, qui ne voulaient pas donner un succès au parti conservateur.

Ce rejet assurait le vote des 7 deniers; mais, sur la question de la durée, le cabinet, qui n'avait voulu en déterminer aucune, fut battu par une nouvelle coalition composée d'autres élémens. Cette fois ce fut le chef des radicaux, M. Hume, qui, afin de rendre l'*income-tax* définitif pour le substituer à quelques-uns des impôts indirects existans, vint proposer de nommer un comité pour examiner les moyens d'en corriger les inégalités et autres défauts, et de ne le voter que pour un an, de façon à pouvoir le renouveler l'année suivante sur des bases meilleures. Le parti conservateur, espérant au contraire que l'enquête n'aurait aucun résultat, et que, l'impossibilité d'améliorer cet impôt étant bien reconnue, le parlement se résoudrait à l'abandonner aussitôt que possible, se rallia à la proposition de M. Hume, qui fut adoptée. Toutefois ce vote ne modifiait en rien le plan du budget de 1852, et n'était point assez

grave pour entraîner la chute du cabinet, dont toutes les autres demandes, bien que vivement combattues, furent d'ailleurs agréées. La session s'acheva sans autre incident.

Lorsque les chambres se réunirent au commencement de 1852, un ministère conservateur ayant à sa tête lord Derby venait d'être constitué. Ce ministère n'avait pas non plus de majorité propre dans le parlement, et, comme le gouvernement ne pouvait rester plus longtemps à la merci des coalitions, le nouveau chancelier de l'échiquier, M. Disraeli, en proposant aux communes le budget de 1852, leur annonça que l'intention de la reine était de dissoudre la chambre aussitôt que les affaires les plus urgentes auraient été expédiées. Il leur fit connaître en même temps que les résultats de l'exercice 1851 seraient bien plus favorables que ne l'avait prévu sir Charles Wood, puisque l'excédant disponible des recettes serait de 2,200,000 liv. sterl. au lieu d'être de 680,000 liv. sterl. Seulement une charge extraordinaire de 1 million de liv. sterl., occasionnée par la guerre de Cafrerie, devait porter les dépenses de 1852 à 51,200,000 liv. sterl. au lieu de 50,300,000 liv. sterl., chiffre de 1851. Il y avait dès lors impossibilité absolue de se priver du revenu de 6 millions de livres sterl. produit par l'*income-tax*, et, comme la commission chargée de faire une enquête sur cet impôt n'était arrivée à aucune solution, comme le temps avait manqué au cabinet et manquait à la chambre pour rechercher dans une nouvelle combinaison de taxes des ressources nouvelles, M. Disraeli proposa de maintenir les 7 deniers pour un an à titre provisoire, et le budget fut adopté tel qu'il l'avait présenté. Cependant ce ministre crut devoir profiter de la circonstance pour faire une déclaration propre à dissiper toutes les incertitudes sur les intentions financières et économiques qu'on pouvait lui prêter, ainsi qu'à ses collègues. Il reconnut avec une entière franchise le grand bénéfice que le pays avait retiré de la réforme commerciale, et l'impossibilité de revenir sur les réductions ou suppressions de tarifs consenties dans les douanes ou l'excise; mais il contesta que l'impôt direct fût préférable à l'impôt indirect. Une taxe directe surtout, comme l'*income-tax*, dont était exempte une partie de la communauté, n'était à son avis qu'une contribution forcée mise sur ceux qu'elle frappait, contribution que pouvait seule justifier la nécessité de pourvoir à des besoins urgens et temporaires. Il croyait, quant à lui, qu'il fallait se servir des taxes directes aussi bien que des taxes indirectes, que plus étaient nombreuses et variées les sources de revenus, plus était abondant et facile à percevoir le produit que l'état en retirait, et que la règle d'or d'un chancelier de l'échiquier soucieux du bien public et des intérêts du trésor devait être de veiller à ce qu'aucune contribution ne fût jamais excessive.

Malgré cette rassurante profession de principes faite à la veille de la dissolution, les élections n'accrurent pas les forces du parti conservateur, et la chute du cabinet ne pouvait être que prochaine. En effet, dès les premiers jours de la session de 1853, M. Disraeli ayant présenté un projet de budget qui appliquait l'*income-tax* aux revenus de 100 liv. sterl. en l'étendant à l'Irlande, et qui, pour donner satisfaction au parti agricole, réduisait de moitié les taxes sur le malt et sur la houille en compensant ce sacrifice par une aggravation de la nouvelle taxe sur les maisons, vit ce projet échouer devant l'opposition réunie des membres auxquels n'agréaient pas ses combinaisons financières et de membres hostiles à la politique du gouvernement. Le cabinet crut devoir donner sa démission, et c'est alors que fut constitué, sous la direction de lord Aberdeen, un ministère de coalition composé des hommes les plus éminens du parti whig et du parti peelite, et le plus fort qu'ait peut-être jamais eu l'Angleterre sous le rapport de l'aptitude de ses membres et de la haute considération dont ils étaient tous environnés.

Mais avant d'entrer dans une période nouvelle, remplie surtout de faits de guerre, constatons par quelques chiffres les résultats des dix années toutes de paix que l'on vient de parcourir. Le capital de la dette fondée avait été réduit de 23 millions de livres sterl. et la charge annuelle de cette dette de 1,750,000 liv. sterl. Le montant des remises accordées sur l'excise et les douanes, compensation faite de quelques aggravations de droit, avait été de 6,500,000 liv. sterl., et cependant le produit de ces deux branches de revenu, qui en 1842 avait été de 33,250,000 livres sterling, s'était élevé à 35,285,000 liv. st. en 1852, soit une augmentation de 2,035,000 liv. sterl. D'un autre côté, le chiffre des dépenses, qui en 1842 avait été de 51,165,000 liv. st., ne fut en 1852 que de 50,800,000 liv. st., soit une diminution de 365,000 liv. st. Ces chiffres disent assez avec quelle habileté et quelle sagesse avaient été dirigées les affaires de la Grande-Bretagne.

II.

Le plan financier présenté par M. Disraeli ayant été rejeté, ce fut à M. Gladstone, son successeur à l'échiquier, qu'échut la mission de proposer le nouveau projet du budget pour 1853. Les dépenses de 1852 étaient restées au-dessous des évaluations primitives, tandis que les recettes les avaient considérablement dépassées, et l'excédant disponible laissé par cet exercice s'élevait à 2,400,000 livres sterl.; mais la dictature qui venait d'être établie en France avait excité toutes les défiances de la nation anglaise. On craignait une rupture de la paix, peut-être même des tentatives d'invasion, et dès

l'ouverture de la session 1,400,000 livres sterl. de subsides avaient été votés pour l'armement des côtes, pour des approvisionnemens supplémentaires de la marine, pour l'organisation des milices. M. Gladstone estima donc que les dépenses de 1853 atteindraient le chiffre de 52,200,000 livres sterl., tandis que celles de 1852 avaient été seulement de 50,800,000 livres sterl. Quant au total du revenu, non compris le produit de l'*income-tax*, qui n'avait été accordé que jusqu'au 1er avril, il devait être de 47,500,000 liv. sterl., c'est-à-dire de 4,700,000 livres sterl. inférieur aux besoins. Par contre, si l'on admettait que l'*income-tax* fût renouvelé, ce total s'élèverait à 53 millions de liv. sterl., et laisserait dès lors pour les cas imprévus une marge de 800,000 livres sterl. Il fallait prendre cependant un parti sur cet impôt, objet chaque année des controverses les plus vives, examiner s'il était susceptible d'être corrigé d'une façon utile, décider enfin si, oui ou non, il entrerait dans les ressources permanentes de l'état. M. Gladstone aborda résolûment cette question dans un exposé qui, non-seulement par la lucidité, la largeur et la variété des vues, mais aussi par l'éloquence, rappelait les meilleurs discours de Pitt.

On a vu que la commission d'enquête nommée sur la proposition de M. Hume s'était séparée sans avoir rien résolu, et nous trouvons dans un excellent livre de sir William Northcote un résumé aussi sensé que spirituel du travail auquel elle s'était livrée. « Il y aurait exagération, dit cet éminent publiciste, à prétendre que l'*income-tax* a jamais été populaire; il est cependant nombre de personnes qui ont été favorables et même plus que favorables, sinon à celui établi par Pitt et Robert Peel, du moins à une sorte d'*income-tax* par excellence existant seulement dans leur cerveau, et qui ont cru simple et facile de substituer cet enfant de leur imagination à l'impôt grossier et défectueux qui, en prenant le nom de leur idole, a jeté sur lui le discrédit. Lorsque les portes du comité furent ouvertes, tous les rêveurs, faiseurs de projet et prétendus économistes qui depuis longtemps déclamaient contre l'ignorance ou l'indolence de sir Robert Peel et de ses successeurs, et annonçaient qu'ils étaient prêts à résoudre le problème devant lequel tous les hommes d'état avaient montré leur impuissance, furent conviés à venir y soumettre et développer leurs plans. La plupart d'entre eux comparurent, et indiquèrent le moyen d'asseoir l'impôt sur les bases qu'ils croyaient les plus équitables; seulement tous les projets furent reconnus impraticables, et le comité dut se séparer sans avoir rien résolu. Bien plus, quelques-uns de ses membres déclarèrent hautement qu'après avoir cru longtemps eux-mêmes à la possibilité d'un remaniement de la taxe, leur opinion à cet égard était complétement changée, et que l'étude à laquelle ils venaient de se livrer

leur avait démontré de la façon la plus évidente toutes les difficultés d'une pareille entreprise. »

Ces difficultés furent exposées et discutées dans le discours de M. Gladstone. Après avoir déclaré qu'il était impossible de renoncer pour le moment à l'*income-tax* à moins de recourir à des aggravations ou créations d'impôts encore plus impopulaires, le ministre rappela les services qu'avait rendus à l'Angleterre ce puissant instrument de finances. Il avait été son *bouclier pendant la guerre;* il l'avait ensuite aidée pendant la paix à développer son industrie, et, habilement ménagé, il la mettrait encore à même, si les circonstances l'exigeaient, de défier le monde. Cependant l'obligation où se trouvait le fisc d'accepter sans contrôle possible la plupart des déclarations qui lui étaient faites favorisait l'esprit de fraude, et donnait à l'*income-tax* un caractère d'immoralité qui permettrait difficilement de le faire entrer d'une façon définitive et permanente dans le régime financier du pays. Tandis que pour les biens-fonds le revenu pouvait être évalué d'après des bases à peu près certaines et authentiques, il fallait, pour le profit des professions diverses de l'industrie et du commerce, s'en rapporter forcément aux contribuables eux-mêmes, dont les déclarations étaient souvent loin d'être sincères, et le ministre en donna pour exemple un fait qui s'était récemment passé à Londres. Une rue allait y être démolie, et il s'agissait d'indemniser les propriétaires et locataires dépossédés. Parmi eux se trouvaient vingt-huit négocians, qui basaient leur demande d'indemnité sur un profit annuel de 48,000 liv. sterl.; le jury avait réduit ce chiffre à 27,000 liv. sterl., et il avait été constaté que les déclarations faites par ces mêmes négocians pour établir leur quote-part dans l'*income-tax* ne portaient ce revenu qu'à 9,000 liv. st. M. Gladstone exprima le regret que dans le commerce anglais, commerce si honorable et si renommé dans le monde entier pour l'énergie et la loyauté, pussent se trouver des hommes capables de commettre de pareilles fraudes; mais ces fraudes, inséparables de la nature humaine, l'étaient également de la taxe elle-même, et ce serait vainement, dit-il, qu'on essaierait de les empêcher et de remédier aux inégalités qui en étaient la conséquence : d'ailleurs ces inégalités étaient loin d'être les seules.

Ainsi tous les revenus, quelle qu'en fût l'origine, étaient assimilés les uns aux autres, et pourtant combien ne différaient-ils pas entre eux! Était-il juste par exemple de taxer sur le même pied les revenus fixes de la propriété et les profits aléatoires du commerce, ceux qui étaient le produit du travail, *of the skill,* et ceux qui étaient gagnés sans peine, *lazzy incomes*, les émolumens à temps du fonctionnaire et les rentes à vie, ces dernières et les rentes perpétuelles, les profits d'une profession dont l'exercice avait exigé de

longues études, de lourds sacrifices, et ceux d'un métier pour lequel aucun apprentissage n'avait été nécessaire; mais comment les distinguer les uns des autres? En cherchant à les subdiviser par catégories, ne risquerait-on pas de tomber dans la confusion et l'arbitraire, de substituer aux inégalités existantes des inégalités bien autrement criantes?

« En résumé, dit M. Gladstone après avoir examiné et discuté les principaux griefs auxquels donnait lieu l'*income-tax*, le gouvernement pense que cet impôt est un instrument d'une puissance gigantesque pour accomplir les grandes entreprises nationales. Cependant, parmi les moyens d'application, il en est qui rendent difficile, peut-être même impossible, et dans tous les cas peu désirable de le garder comme une des ressources ordinaires du pays. Le sentiment d'inégalité qui s'y attache est un fait très important par lui-même. Les investigations auxquelles l'assiette de cet impôt donne lieu sont un inconvénient des plus graves, et les fraudes qu'il engendre sont surtout un mal qu'on ne saurait réprouver en termes trop énergiques. Or entreprendre de corriger de pareilles défectuosités serait vouloir se livrer non pas à un travail herculéen, car un travail herculéen, Hercule eût pu l'accomplir, mais à un travail dont le résultat serait, par suite des billevesées et des absurdités auxquelles il donnerait l'occasion de se produire, la désorganisation d'une ressource qu'il faut ménager pour les jours difficiles. » Quant à lui et à ses collègues, ajoutait M. Gladstone, ils ne consentiraient jamais à assumer une pareille responsabilité, et ils pensaient que le parti le plus sage était de ne pas y toucher du tout, de mettre l'arme de côté aussitôt que cela serait possible, et de la laisser reposer ainsi intacte dans le fourreau, pour l'en retirer et s'en servir lorsque l'honneur et le devoir l'exigeraient de nouveau.

M. Gladstone concluait que, l'*income-tax* n'étant susceptible d'aucun amendement, il fallait viser à le mettre de côté le plus tôt possible, que néanmoins, puisque les nécessités financières en réclamaient encore le maintien, il convenait d'en profiter pour entreprendre une nouvelle révision des tarifs, et de le garder même assez de temps pour permettre à cette réforme de produire tout son effet. En conséquence il proposa de réduire successivement les droits sur les journaux, les voitures de place, le savon, le thé, ainsi que sur cent trente-trois articles de douane, et de le supprimer sur cent vingt-trois autres, ce qui devait procurer une décharge de 2,568,000 liv. st. pour 1853, de 3,675,000 liv. st. pour 1854 et de 5,400,000 liv. sterl. pour les années suivantes. Par contre, l'*income-tax* était conservé jusqu'en 1860 au taux de 7 deniers pendant les deux premières années, de 6 deniers pendant les deux suivantes, et de 5 deniers pendant les trois dernières. Il devait être étendu, mais à raison

de 5 deniers seulement, aux revenus de 100 à 150 liv. st., revenus qui avaient suffisamment bénéficié des réformes fiscales opérées depuis 1842 pour ne pas rester plus longtemps exempts des charges communes, et l'Irlande, jusqu'alors dispensée d'y contribuer, y était enfin soumise. En effet, les surtaxes sur le timbre et les spiritueux auxquelles elle avait été assujettie en 1842 n'existaient plus depuis longtemps; il lui avait en outre été fait remise des intérêts de la dette de 8 millions de liv. sterl. contractée pour lui venir en aide en 1848, et dès lors toute exception maintenue en sa faveur ne pouvait plus être qu'une injustice faite à l'Angleterre et à l'Écosse.

Les revenus de 100 à 150 liv. sterl. devant donner 250,000 et ceux d'Irlande 450,000 liv. sterl., le produit de l'*income-tax* allait donc s'élever de 5,500,000 à 6,200,000 liv. st. pour retomber en 1855 à 5,400,000 liv. st., en 1857 à 4,500,000 liv. st., et disparaître complétement en 1860. Cétaient donc 10 millions de liv. sterl. que le trésor aurait abandonnés au bout de sept années sur l'*income-tax* et les autres impôts; mais comment se trouverait alors compensé pour lui ce sacrifice? D'abord, à partir de 1854, l'intérêt de la rente 3 1/4 devrait être réduit à 3 en vertu du bill de conversion de 1844, et il y avait là un gain de 630,000 liv. sterl. De plus, chaque année en moyenne, 80,000 liv. sterl. de rentes étaient rachetées; rien ne faisait supposer que cette moyenne pût diminuer, et en huit années il y avait là encore un autre gain de 640,000 liv. sterl. Enfin 2,150,000 liv. st. d'annuités à terme devaient s'éteindre en 1860, et le seul chapitre de la dette devait présenter ainsi une économie de 3,420,000 liv. sterl. D'un autre côté, M. Gladstone proposait d'étendre à tous les biens immeubles transmis par testament ou hérédité naturelle les droits de succession, qui jusqu'alors n'étaient perçus que sur les meubles, d'augmenter le droit sur les spiritueux écossais, sur les patentes, et de ce chef il espérait 2,600,000 liv. st. Restaient à trouver 5 millions de liv. st. pour rétablir la balance. En moins de huit années, les remises de taxes faites en 1842 et 1845 avaient été complétement retrouvées; nul doute qu'il n'en fût de même pour celles que le gouvernement soumettait à l'approbation du parlement. Elles donneraient une impulsion nouvelle à l'activité industrielle et commerciale, et, grâce à l'accroissement de consommation et de transactions qui en serait la conséquence inévitable, les 5,400,000 liv. st. abandonnées sur les taxes indirectes seraient à peu près récupérées en 1860.

Il est sans intérêt de rappeler ici la discussion longue et toute de détail à laquelle donna lieu le projet de M. Gladstone; il nous suffira de dire qu'après avoir subi diverses modifications concernant quelques-unes des surtaxes ou décharges proposées, le budget de 1853 fut arrêté à 52,575,000 liv. st. en recettes et à 52,085,000 liv. st.

en dépenses, soit avec un excédant de 490,000 liv. sterl. Tout en admirant la façon habile dont était conçu et présenté le plan de M. Gladstone, la hardiesse des combinaisons, la science profonde déployée dans l'exposé, il est permis cependant de s'étonner de la confiance que cet homme d'état semblait avoir dans l'avenir, alors que déjà tant de signes précurseurs laissaient entrevoir les graves événemens de l'année 1854. Quoi qu'il en soit, les résultats financiers de 1853 dépassèrent toutes les espérances. Les douanes et l'excise, malgré une réduction de tarifs de 1,500,000 liv. st. pour les premières et de 200,000 liv. sterl. pour la seconde, produisirent ensemble 800,000 liv. sterl. de plus qu'en 1852. Seul, le nouveau droit de succession rendit moins qu'on n'avait présumé; mais cette déception fut compensée par 800,000 livres d'économies réalisées sur les dépenses. En somme, l'exercice fut clos avec un excédant de recettes disponibles de 3,525,000 liv. sterl. Malheureusement cet excédant ne reçut pas l'emploi qu'auraient comporté les circonstances; le trésor devait depuis longtemps 8 millions de liv. sterl. à la compagnie de la mer du Sud, et M. Gladstone, voyant au commencement de l'année 1853 l'argent affluer au trésor et l'intérêt des fonds à un cours très bas, avait cru devoir, de l'avis du parlement, mettre la compagnie en demeure soit de consentir à une réduction d'un 1/2 pour 100 sur les intérêts dus, soit d'accepter le remboursement du capital à une échéance désignée. La compagnie préféra le remboursement, et lorsque l'échéance arriva, on était à la veille de la guerre. Il fallut donc non-seulement vider les caisses de l'échiquier, mais puiser à la Banque et emprunter à 3 1/2 pour rembourser une dette qui ne coûtait que 3. Aussi cette malencontreuse opération fut-elle l'objet des critiques les plus vives.

Quand s'ouvrit la session de 1854, l'Angleterre venait de déclarer la guerre à la Russie, et les frais extraordinaires que devait occasionner durant cet exercice la lutte dans laquelle on allait s'engager furent évalués à 8 millions de liv. sterl. M. Gladstone proposa de se procurer cette somme en portant l'*income-tax* de 7 à 14 deniers, mesure qui produirait 6,500,000 liv. sterl., et en demandant les autres 1,500,000 liv. sterl. à une aggravation de droits sur les spiritueux irlandais, sur le sucre et sur le malt; mais, pour avoir immédiatement à sa disposition les ressources qui pouvaient lui être nécessaires, le ministre se fit autoriser à émettre jusqu'à concurrence de 6 millions de liv. sterl., sous le titre d'*exchequer bonds*, des obligations qui devaient différer des *exchequer bills* en ce que ces derniers sont à court terme et que le taux d'intérêt peut en être modifié au renouvellement, tandis que les *exchequer bonds* ne devaient être remboursables que par tiers en 1858, 1859, 1860, et que l'in-

térêt en devait rester le même jusqu'à l'échéance du capital. Les frais de la guerre devaient donc être mis principalement à la charge de l'impôt, et M. Gladstone motiva sa proposition à cet égard par les considérations suivantes. « Les dépenses de la guerre, dit-il, sont l'obstacle moral qu'il a plu à la Providence de mettre à l'ambition et à l'amour des conquêtes dont sont dévorées tant de nations. En effet, par l'éclat et les hasards dont elle est entourée, par la gloire qu'elle donne et les passions qu'elle soulève, la guerre a un tel charme pour les hommes, qu'ils deviennent aveugles aux misères qu'elle entraîne après elle. La nécessité de se trouver chaque année en regard des frais qu'elle occasionne est donc un frein salutaire qui les oblige à méditer sur ce qu'ils font, à calculer le prix auquel ils achètent les profits sur lesquels ils comptent; c'est par ce moyen seulement que, portés à réfléchir comme des êtres sensés et intelligens, ils peuvent être amenés à faire des guerres politiques et non pas des guerres de passion, à en bien envisager l'utilité avant de les entreprendre, et à bien se pénétrer de la convenance de les terminer dès qu'il y a possibilité de conclure une paix honorable. » C'est, ajoutait M. Gladstone, ce que n'avait pas compris assez tôt Pitt, et, si cet homme d'état s'était, selon lui, adressé à l'*income-tax* dès 1792, le poids de cet impôt, en modérant l'ardeur belliqueuse du pays, eût amené sans doute une fin plus prompte des hostilités sans aggravation sensible de la dette publique.

Cet exemple de la prétendue erreur commise par Pitt ne paraît guère bien choisi. Si jusqu'en 1798 celui-ci préféra recourir à l'emprunt plutôt qu'au crédit, ce fut, non parce qu'il trouvait dans l'emprunt un moyen plus facile de satisfaire ses penchans belliqueux, mais bien parce qu'il crut mieux ménager les intérêts du pays en lui réclamant d'abord les ressources disponibles qu'une paix fructueuse lui avait permis d'économiser. D'ailleurs, lors même que dès 1792 il eût établi l'*income-tax*, il eût hésité probablement à lui demander la totalité des moyens extraordinaires dont il avait besoin, soit 19 millions de liv. sterl. par an, c'est-à-dire plus que le montant des impôts existans; il s'en fût tenu aux proportions de 1798 et des trois années suivantes, et le capital de la dette publique se fût trouvé encore accru de 80 millions de livres sterling environ. Quant à la doctrine de M. Gladstone en elle-même, la règle ne saurait en aucun cas être absolue; si on envisage la question au point de vue moral, l'exemple de l'Angleterre, s'imposant de 1805 à 1815 l'*income-tax* à un taux souvent excessif, témoigne que le poids des contributions les plus onéreuses n'est pas toujours un obstacle à la durée d'une guerre, quand il s'agit pour un pays de maintenir sa grandeur et son indépendance. Et du reste, comme il est juste

en pareil cas que l'avenir contribue aussi bien que le présent aux charges nationales, l'emprunt a l'avantage de les répartir sur l'un et sur l'autre. D'un autre côté, au point de vue économique, il serait sans doute dangereux pour un état de s'adresser constamment au crédit pour solder ses dépenses accidentelles, ou pour mettre son budget en équilibre; mais quand il s'agit de se procurer une somme considérable pour subvenir à des besoins extraordinaires, il y a lieu d'examiner s'il n'est pas plus avantageux pour le pays de demander cette somme à des particuliers qui la tiennent en réserve plutôt que de la prélever par une contribution qui frappe tout le monde indistinctement, le pauvre comme le riche, l'industriel comme le capitaliste oisif, qui prive les uns d'une portion de leur modeste salaire, diminue chez les autres le fonds du roulement nécessaire à leur négoce, et jette dans les existences, aussi bien que dans les transactions, un trouble que plusieurs années de travail ne suffiront peut-être pas à réparer. C'est ce que comprit M. Gladstone lui-même, lorsque l'année suivante il donna son approbation à un emprunt de 16 millions de liv. sterl. contracté par son successeur, sir G. Cornewal Lewis. Il y a plus : dans la session même de 1854, quelques membres lui reprochant de se mettre en contradiction avec ses propres principes par la proposition de créer des bons à longue échéance, il ne nia pas que ces bons ne constituassent un emprunt; mais il y avait lieu, dit-il, de distinguer entre les emprunts en rentes perpétuelles et des engagemens temporaires qui, devant être remboursés avec le produit des impôts, n'étaient dès lors qu'une perception anticipée de ces derniers. La raison parut spécieuse; elle l'était, puisque, la faculté de renouvellement n'étant pas interdite, le remboursement pouvait être ajourné, et qu'il le fut en 1858 et en 1860, sur la proposition de M. Disraeli et de M. Gladstone lui-même. En effet ces deux ministres préférèrent alors, ainsi qu'on le verra bientôt, réduire les impôts établis à l'occasion de la guerre avant de procéder à l'extinction de la dette qu'elle avait occasionnée.

Les dépenses de 1854 s'élevèrent à 65,700,000 liv. sterl., dépassant les prévisions de 2,650,000 liv. sterl., et il fut pourvu à ce déficit par des émissions de billets de l'échiquier; mais, des plaintes s'étant élevées de tous côtés contre la mauvaise administration et l'organisation défectueuse de l'armée, le parlement crut devoir dès l'ouverture de la session charger une commission de faire une enquête à ce sujet. Cette résolution, prise malgré l'avis du cabinet, fut considérée par lui comme un vote de défiance, et plusieurs de ses membres, parmi lesquels son chef, lord Aberdeen, ainsi que M. Gladstone, se retirèrent. On était alors au plus fort de la guerre de Crimée, et dans le projet de budget que sir G. Cornewal

Lewis, le nouveau chancelier de l'échiquier, eut à soumettre au parlement pour 1855, les dépenses étaient évaluées à 86,340,000 liv. st., et le produit des impôts existans n'était que de 63,330,000 liv. sterl. Pour couvrir le déficit de 23 millions de livres sterling, le ministre proposa de faire un emprunt en rentes perpétuelles de 16 millions de livres sterling, de demander 5 millions de livres sterling de plus à l'impôt en portant l'*income-tax* à 16 deniers, en aggravant les taxes sur le thé, le sucre, les alcools irlandais, le timbre, et d'émettre, si les besoins l'exigeaient, 3 millions de billets de l'échiquier. C'était donc une somme totale de 68,300,000 liv. sterl. qu'on devait tirer de l'impôt, et cette somme était la plus considérable qu'il eût jamais encore fournie, car de 72 millions de liv. sterl. qu'il était censé avoir produits en 1815, il fallait déduire 13 pour 100 à raison de la dépréciation du papier avec lequel s'étaient libérés les contribuables. Cependant sir G. Cornewal Lewis ne doutait pas que le pays, dont la richesse s'était si fort accrue pendant quarante ans de paix, ne supportât aisément une pareille charge, et il avait aussi la confiance que, grâce aux mesures qui venaient d'être prises pour assurer les relations commerciales avec les neutres, la guerre ne porterait aucune atteinte à la prospérité nationale.

Nulle objection ne fut faite ni aux 16 deniers de l'*income-tax*, ni aux autres aggravations d'impôts, ni à l'emprunt, auquel fut même affecté un fonds spécial d'amortissement, bien que depuis plus de vingt ans on eût renoncé à racheter la dette autrement qu'avec les excédans de recettes annuelles. Quelques personnes auraient désiré qu'à l'instar de ce qui venait de se pratiquer en France cet emprunt eût lieu par souscription publique; mais il fut répondu que la situation n'était pas la même dans les deux pays, qu'en France, les moyens de placemens avantageux manquant aux petites économies, celles-ci avaient pu être attirées dans la rente par l'intérêt de 4 2/3 qui leur avait été offert, tandis qu'en Angleterre, les emplois industriels étant pour elles aussi sûrs que profitables, elles ne se contenteraient probablement pas d'un intérêt de 3 1/2, et le fait vint témoigner de la valeur de l'argument, puisque le gouvernement anglais put négocier son emprunt à 88, tandis que l'emprunt français n'avait été placé qu'à 65.

Cependant, quelque larges que fussent les crédits alloués, ils ne purent suffire à couvrir les besoins. D'un côté, les douanes et l'excise produisirent 1,500,000 liv. sterl. de moins qu'on n'avait espéré; de l'autre, les dépenses s'élevèrent à 88,400,000 liv. sterl., excédant les prévisions de 2,400,000 liv. sterl., de sorte qu'au commencement de 1856 il fallut faire un nouvel emprunt de 5 millions, qui fut pris par M. de Rothschild au prix de 90; mais la guerre

touchait alors à sa fin, et la paix était déjà signée lorsque sir George Lewis, au mois de mai, présenta au parlement le budget de 1856. Ce budget ne pouvait encore être un budget de paix. Il restait en effet à liquider et à solder les derniers frais de la guerre, il fallait faire revenir de Crimée les troupes qui s'y trouvaient, et les dépenses du nouvel exercice ne pouvaient être évaluées à moins de 76,500,000 liv. sterl. Pour y faire face, le ministre demanda le maintien de toutes les surtaxes établies l'année précédente, et il arrivait ainsi à une somme de 67 millions de livres sterling. Restait donc une insuffisance de 8 millions 1/2, qu'il proposa de combler d'abord avec un nouvel emprunt de 5 millions, que la maison Rothschild souscrivit encore, au prix de 93 cette fois, ensuite par des émissions de bons ou billets de l'échiquier. Les moyens demandés par le ministre furent accordés sans discussion. Toutefois à cette occasion MM. Disraeli et Gladstone firent entendre des conseils d'économie qu'il est bon de rappeler. C'était une erreur de croire, selon M. Disraeli, que les déceptions et mésaventures éprouvées au commencement de la guerre seraient prévenues à l'avenir par l'entretien pendant la paix d'une armée beaucoup plus considérable que ne le réclamaient les besoins ordinaires du pays. Bien au contraire, le résultat probable de la conservation pendant la paix d'un état militaire trop important serait, si jamais pareille lutte recommençait, de s'y engager sans que le pays eût à sa disposition ces ressources qui, accumulées par les sages économies des années précédentes, l'avaient mis à même de traverser ses récentes difficultés sans gêner et sans compromettre sa situation financière. M. Gladstone donna son adhésion à ces sages paroles. Il exprima même le regret que les réductions proposées pour l'exercice courant ne fussent pas plus considérables, et il ajouta que dans aucun cas nulle partie du revenu public ne devait être sacrifiée jusqu'à ce que le gouvernement, ayant acquitté tous ses engagemens, se trouvât en mesure de proposer dans le régime des taxes les réformes qui restaient à faire.

Les dépenses de 1856, avons-nous dit, étaient présumées devoir s'élever à 76,500,000 liv. sterl. et les recettes à 67 millions de livres sterl. Néanmoins les premières furent votées au chiffre de 81 millions de livres sterling et les secondes au chiffre de 71,500,000 liv. sterl. Une heureuse innovation en effet venait d'être introduite dans le budget anglais. Jusqu'alors la recette y avait figuré, sans aucune mention des frais de recouvrement; désormais ces frais y furent portés pour leur montant réel, soit environ 4,500,000 liv. sterl., et les recettes, calculées à leur chiffre brut, y furent accrues de pareille somme.

La guerre de Crimée avait décidément coûté 76 millions de liv.

sterl., y compris 2 millions de liv. sterl. avancés à la Sardaigne, et qui ne devaient être remboursés que dans quarante ans. Il avait été pourvu à cette dépense avec les trois emprunts de 26 millions de liv. sterl. contractés en rentes perpétuelles, avec le produit des deniers extraordinaires de l'*income-tax*, soit 30 millions de liv. sterl., avec celui des surtaxes de l'excise et des douanes, soit 10 millions de liv. sterl., et les 10 millions de liv. sterl. de surplus avaient été obtenus par des émissions de bons et billets de l'échiquier. Et cependant, malgré cette charge extraordinaire acquittée dans l'espace de trois années, grâce à la politique commerciale inaugurée en 1842 et maintenue pendant les hostilités, la richesse nationale n'avait cessé de s'accroître. Ainsi la valeur des exportations, qui en 1853 avait été de 99 millions de liv. sterl., s'était élevée à 115 millions de liv. sterl.; l'importation des cotons bruts, principal aliment des manufactures anglaises, était montée de 756 millions de liv. sterl. à 880 millions de liv. sterl., soit de 344 millions de kilogrammes à 400 millions de kilog., et il n'était pas douteux que dans des conditions pareilles l'Angleterre n'eût pu encore soutenir longtemps la lutte; mais, après avoir fait tous les sacrifices qui lui avaient été demandés, il tardait au pays d'être déchargé des surtaxes de guerre et surtout des 9 deniers supplémentaires de l'*income-tax*. Une agitation contre ces 9 deniers, *against the war nine pence*, fut organisée, et partout des associations se formèrent pour en demander la suppression immédiate, ainsi que celle de la taxe elle-même à partir de 1860. Dès l'ouverture de la session de 1857, les principaux membres du parlement se firent les organes du sentiment public à cet égard, et dans le cours de la discussion de l'adresse, discussion consacrée d'habitude aux questions de politique extérieure, M. Disraeli annonça le projet de soumettre à la chambre des communes une série de résolutions ayant pour objet de supprimer les taxes de guerre, et d'assurer, en ce qui concernait l'*income-tax*, la réalisation du programme arrêté en 1853. M. Gladstone déclara également qu'il fallait en finir avec cet impôt, admirable instrument sans doute pour faire face aux circonstances extraordinaires, mais instrument dangereux à conserver en temps de paix. Toutefois, fit observer à son tour lord John Russell, les décharges demandées sur les divers impôts n'étaient possibles qu'à la condition d'une réduction importante dans les dépenses de l'armée et de la marine, et il reproduisit les considérations déjà présentées l'année précédente sur ce grave sujet par M. Disraeli. L'habitude constante de ce pays, ajoutait-il, habitude à laquelle les plus grands ministres ont tous donné leur sanction, a été de n'avoir en temps de paix qu'un état militaire fort restreint, et, bien que généralement on se soit plaint dans la pre-

mière année de chaque guerre de ce que les moyens manquaient pour la soutenir, néanmoins il s'est toujours trouvé au bout d'un certain temps que le pays était extrêmement fort et assez bien pourvu pour lutter avec avantage. C'est qu'en effet on s'était assuré par de sages économies un revenu supérieur à la dépense, qu'on avait pu réduire ainsi les taxes gênantes pour l'industrie, qu'on avait mis la population à même d'accroître son aisance, et la dernière guerre témoignait des résultats que des économies ainsi accumulées avaient pu produire. Tandis que l'ennemi était épuisé et que les finances des alliés de l'Angleterre commençaient à faiblir, cette puissance avait abondance de ressources, et eût pu sans gêne continuer la guerre plusieurs années encore.

Mais réduire les dépenses et les impôts au chiffre de 1853, ainsi que la proposition en fut faite quelques jours après, n'était chose possible ni pour l'exercice courant, ni même dans un délai rapproché; c'est ce que n'eut pas de peine à démontrer sir G. Cornewal Lewis en soumettant à la chambre des communes le budget de 1857. En premier lieu, le service de la dette réclamait 3,500,000 livres sterl. de plus qu'en 1853 pour les intérêts et l'amortissement des récens emprunts; puis, bien qu'une nouvelle réduction de 14 millions de livres sterling eût été opérée sur les chapitres de l'armée et de la marine, ces chapitres, accrus de dépenses nouvelles dont la dernière guerre avait démontré la nécessité, excédaient de 3,400,000 liv. st. ceux de l'ancien budget de paix. D'un autre côté, il fallait pourvoir aux frais des hostilités qui venaient de recommencer avec la Perse et la Chine. Enfin le premier tiers des bons de l'échiquier émis en 1854 arrivait à échéance, et sir G. Lewis évaluait les besoins de 1857 à 65,475,000 liv. sterl. Il était impossible de subvenir à cette somme de dépenses, si les surtaxes de guerre n'étaient pas en partie maintenues, et le ministre proposa de les renouveler, à l'exception de celle sur le malt, et de ramener l'*income-tax* à 7 deniers. Le budget fut donc voté après de vifs débats à 66,365,000 liv. sterl. en recettes et à 65,474,000 liv. sterl. en dépenses, soit avec un excédant de ressource de 890,000 liv. sterl.

Par malheur, de graves événemens ne tardèrent pas à convertir cet excédant en déficit : d'une part la révolte des Indes, qui nécessita l'envoi dans ces possessions éloignées de renforts et d'approvisionnemens de toute nature; de l'autre une crise commerciale aux États-Unis, crise qui eut son contre-coup en Angleterre, et entraîna la faillite d'un grand nombre de maisons importantes. Le chiffre des sinistres atteignit 36 millions de liv. sterl., et pour répondre à toutes les demandes de secours qui lui furent adressées, la Banque, après avoir porté le taux de son escompte à 10 pour 100, dut se faire autoriser à dépasser le taux légal d'émissions. Dès les premiers

jours de la session de 1858, le cabinet demanda et obtint un bill d'indemnité pour cette infraction à la loi. Sur ces entrefaites eut lieu en France l'attentat Orsini, attentat qui avait été comploté en Angleterre, et le gouvernement anglais crut devoir à cette occasion proposer un bill contre les conspirations. Ce bill, considéré à tort ou à raison comme un acte de condescendance envers la France, fut rejeté à la seconde lecture, et le cabinet de lord Palmerston dut donner sa démission. Un nouveau ministère, pris dans le parti conservateur, fut constitué, et à sa tête furent placés lord Derby comme premier lord de la trésorerie et M. Disraeli avec les fonctions de chancelier de l'échiquier. Ce fut ce dernier qui eut à faire connaître au parlement les résultats financiers de l'exercice 1857, et à lui soumettre les propositions budgétaires pour 1858. Sans doute les ressources de 1857 n'étaient pas restées au-dessous des prévisions, elles les avaient même dépassées de 1,500,000 liv. sterl.; mais, à raison des tristes circonstances dont nous avons parlé, les dépenses s'étaient élevées à 70,400,000, et le déficit pour l'exercice était de 2,500,000 liv. sterl. Quant aux prévisions de 1858, l'expédition de Chine n'étant pas terminée et l'ordre n'étant pas encore complétement rétabli dans l'Inde, les services de la guerre et de la marine devaient être maintenus sur le même pied qu'en 1857, et les dépenses étaient évaluées à 67 millions de liv. sterl., y compris 2 millions de liv. sterl. pour le remboursement de la deuxième série des bons de l'échiquier. Il était donc difficile de songer encore à réduire les surtaxes maintenues l'année précédente, et M. Disraeli fut d'avis de les conserver aussi longtemps qu'existeraient les besoins extraordinaires en présence desquels se trouvait le trésor. Toutefois une exception, suivant lui, devait être faite en ce qui concernait l'*income-tax*. L'engagement avait été pris de supprimer cet impôt en 1860 : cet engagement devait être rempli pour des raisons non-seulement financières, mais aussi de haute politique, et il demandait que, conformément aux clauses du bill de 1853, les deniers fussent réduits à 5 pour 1858 et 1859. Or cette réduction allait priver le trésor d'une ressource de 2 millions de liv. sterl., et le chiffre des produits prévus, n'étant plus que de 63 millions de liv. sterl., se trouverait inférieur de 4 millions de liv. sterl. à celui des dépenses. Pour rétablir l'équilibre, M. Disraeli proposa de renouveler les 2 millions de livres sterl. de bons de l'échiquier au lieu de les rembourser, d'employer aux besoins des services le 1,500,000 liv. sterl. affectées par la loi de 1854 à l'amortissement du dernier emprunt, et le surplus dut être fourni par une surtaxe sur les spiritueux irlandais, soumis ainsi désormais au même tarif que les spiritueux anglais et écossais.

Il n'est pas douteux qu'en principe et en bonne administration un

état ne doit se décharger des impôts établis en vue des circonstances exceptionnelles qu'après s'être libéré des engagemens que ces mêmes circonstances l'ont mis dans l'obligation de souscrire; mais ici l'animation du pays contre l'*income-tax* était telle que la nécessité de donner satisfaction à ce sentiment l'emporta sur toute autre considération, et il nous suffira de dire que sir George Lewis fut à peu près seul dans le parlement à combattre les propositions de son successeur. Il soutint que l'*income-tax* était l'objet des plus injustes attaques, que jamais l'engagement de le supprimer n'avait été pris, et qu'il y avait dès lors tout avantage à le conserver pour payer les dettes contractées.

Tel ne fut pas l'avis de M. Gladstone, qui donna son approbation complète aux arrangemens proposés, et se prononça en faveur de la suppression la plus prompte possible de l'*income-tax*. Cet impôt, dit-il, est à la fois une source si productive et un instrument si commode, c'est si tôt fait d'imposer 1 ou 2 deniers de plus, de venir devant cette chambre, ainsi que l'a fait mon honorable ami sir George Lewis, et de lui démontrer qu'après tout la différence entre 2 liv. sterl. 1 sh. 8 d. et 2 liv. sterl. 18 sh. 4 d. est chose si peu importante, si facile à payer, qu'aussi longtemps que l'*income-tax* fera partie du revenu ordinaire, il est inutile de songer à opérer des économies sérieuses et effectives.

Ainsi soutenu par le chef de l'opposition, le plan de M. Disraeli fut adopté sans encombre, et les résultats de l'exercice furent excellens. Les recettes s'élevèrent à 65 millions de livres sterling, dépassant les prévisions de 1,500,000 liv. sterl. L'excédant sur les dépenses fut de 800,000 liv. sterl. et l'état des encaisses permit même à M. Disraeli, sans recourir à aucun crédit spécial, de rembourser au commencement de 1859 les 2 millions de bons de l'échiquier arrivant alors à leur échéance. Il y avait donc tout lieu d'espérer que, le revenu public progressant et les dernières charges de guerre se trouvant liquidées, les 5 deniers de l'*income-tax* suffiraient pour 1859, et qu'il serait d'autant plus facile de renoncer complétement à cet impôt en 1860, qu'alors devaient s'éteindre 2,150,000 liv. sterl. d'annuités à terme; mais cet espoir ne devait pas être réalisé de si tôt, et, avant de dire les circonstances nouvelles qui vinrent y mettre obstacle, nous résumerons, ainsi que nous l'avons fait pour la période de 1842 à 1853, les modifications qu'avait subies le budget anglais depuis cette dernière époque.

Les dépenses, qui en 1853 avaient été de 51,250,000 livres sterling, s'étaient élevées à 60 millions de livres, déduction faite de 4,600,000 liv. sterl. pour les frais de recouvrement de l'impôt, portés en compte au budget seulement à partir de 1856. L'aug-

mentation réelle était donc de 8,750,000 liv. sterl. qui s'appliquaient pour 2 millions aux services civils, pour 6 millions aux services de l'armée et de la marine, et pour 750,000 liv. st. aux intérêts de la dette publique, intérêts qu'avaient accrus de 1,400,000 liv. les emprunts récemment contractés, mais qu'avait réduits de 650,000 liv. sterl. en 1854 la diminution d'un nouveau quart sur l'intérêt de l'ancien 3 1/2 pour 100. Quant aux recettes, non-seulement elles s'étaient accrues du produit des surtaxes sur le thé, le sucre et les spiritueux, soit de 4 millions de livres sterling; mais les 5 millions de livres sterling abandonnés en 1853 sur l'excise et la douane étaient déjà regagnés presque complétement par une augmentation du revenu de ces deux grandes branches d'impôt, et l'accroissement de dépenses se trouvait ainsi plus que comblé. La guerre en effet n'avait pas arrêté le développement de la fortune publique, et il résulte même des recensemens quinquennaux faits pour l'assiette de l'*income-tax* que les profits du commerce, de l'industrie et de la terre, qui avaient été évalués en 1842 à 154 millions de livres sterling et en 1853 à 172 millions de livres sterling, s'étaient élevés en 1858 à 200 millions de livres sterling, c'est-à-dire que la richesse nationale avait progressé de 12 pour 100 durant les onze premières années, toutes de paix, et de 16 pour 100 durant les six autres, remplies en partie par l'expédition de Crimée. L'avantage avait donc été principalement pour ces dernières, et cela s'explique aisément, si l'on veut bien considérer que l'expédition avait eu lieu dans des conditions exceptionnellement favorables, puisque quatre grandes puissances y avaient pris part, qu'au début de la guerre, les magasins et arsenaux militaires étant à peu près vides, le commerce et l'industrie avaient trouvé un aliment considérable à leur activité dans les commandes de toute nature qui leur avaient été faites, et qu'aussi longtemps que la lutte avait duré, la mer étant restée libre, l'Angleterre avait pu continuer ses communications et rapports habituels avec ses divers marchés d'approvisionnement et de consommation. Du reste, pareille chose à peu près arrivait alors en France, et on se rappelle le mouvement d'affaires auquel y donna lieu la guerre de Crimée.

A. CALMON.

LA SCIENCE

ET

LA DÉFENSE NATIONALE

Le génie de la révolution française fut à la hauteur de son patriotisme. Parmi les hommes qu'elle suscita pour combattre ses ennemis, il n'y eut pas seulement de merveilleux orateurs faits pour enflammer les courages, de glorieux généraux qui improvisèrent pour les circonstances une admirable industrie stratégique; il y eut encore des savans d'élite chargés d'appliquer les données de la science aux nombreux et pressans besoins de la défense du pays. Le souvenir de leur prodigieuse activité nous est revenu à l'esprit en voyant celle qu'on déploie aujourd'hui pour triompher d'obstacles non moins formidables. Il y a peut-être quelque opportunité à rappeler toutes ces audaces d'autrefois, les nobles tentatives de ces savans désintéressés se mettant corps et âme au service de la république.

Bailly, Condorcet, Monge, Borda et bien d'autres, soit comme hommes de science, soit comme hommes d'état, se signalèrent par leur généreuse ardeur dans l'une des plus terribles crises que le pays ait eu à traverser. Les débris de l'armée de Dumouriez étaient repoussés de position en position; Valenciennes, Condé, ouvraient leurs portes à l'ennemi; Mayence, sous la pression de la famine, capitulait; deux armées espagnoles envahissaient notre territoire; les Piémontais passaient les Alpes; les Vendéens de Cathelineau s'emparaient de Bressuire, de Thouars, de Saumur, d'Angers, menaçaient Tours et attaquaient Nantes par la rive droite de la Loire, pendant que Charette opérait sur l'autre rive; Toulon recevait dans sa rade une escadre anglaise; Marseille, Caen, Lyon, Lille, se révoltaient contre le gouvernement central. De tous les points de l'horizon, l'orage s'amoncelait, et pour comble les arsenaux étaient vides, les armées mal

équipées, sans armes, sans munitions, sans vivres, sans discipline, sans ressort. Tel était l'abîme d'où il fallait tirer la patrie éplorée.

Le grand effort de la révolution est caractérisé, comme l'a dit M. Michelet, par une immense réquisition de toutes les forces de la France pour défendre le sol national. A chacun fut assigné dans l'œuvre commune son poste ou son devoir. Les jeunes gens devaient aller au combat, les hommes mariés forger des armes et transporter les subsistances, les femmes faire des tentes, des habits, servir dans les hôpitaux; les enfans étaient requis pour mettre les vieux linges en charpie. Les maisons nationales furent converties en casernes, les places publiques en ateliers d'armes; le sol des caves devait être lessivé pour en extraire le salpêtre. Les chevaux de selle étaient requis pour compléter les corps de cavalerie, les chevaux de trait, autres que ceux employés à l'agriculture, pour conduire l'artillerie et les vivres. Une armée de 900,000 hommes fut bientôt levée; mais il fallait l'organiser, la mettre en état de défendre le pays et assurer l'efficacité de son héroïsme. La république sut y pourvoir avec une activité qu'on n'admirera jamais assez, car tout était à créer ou plutôt à improviser. C'est ici que la science dut intervenir.

La poudre manquait absolument. On sait que la poudre a pour principal élément le salpêtre naturel, alors tiré de l'Inde, et les arrivages de l'Inde avaient forcément cessé. Dès la première réunion des savans chargés de pourvoir aux besoins, la difficulté parut telle que tous les esprits en furent un peu troublés; ces savans étaient pourtant Fourcroy, Berthollet, Chaptal, Guyton-Morveau. Ces hommes éminens allaient peut-être désespérer, quand l'un d'eux, Monge, fit observer que les écuries, les caves, les lieux sombres et humides, renferment beaucoup plus qu'on ne croit de salpêtre facile à extraire. « On nous donnera de la terre salpêtrée, s'écria-t-il, et trois jours après nous en chargerons les canons! » La terre salpêtrée contient surtout du nitrate de chaux; le salpêtre proprement dit est du nitrate de potasse. Pour avoir le salpêtre pur, il faut donc faire subir une manipulation à cette terre salpêtrée et y ajouter de la potasse pour la convertir en salpêtre pur. Perthuis et Vauquelin firent connaître les moyens de récolter une grande quantité de potasse dans toute l'étendue du pays par la combustion des végétaux et le lessivage des cendres. Tous les citoyens furent astreints à incinérer les substances capables de fournir des *salins*. Un décret leur prescrivit également de se livrer à l'exploitation du salpêtre brut et à l'installation de nitrières artificielles. Des instructions simples et lucides furent répandues à cet effet sur tous les points du territoire. En même temps la chimie inventait des procédés expéditifs pour la transformation et le raffinement des matériaux ainsi obtenus. Le nombre des ateliers particuliers ou com-

munaux s'éleva rapidement à plus de six mille dans toute la république. D'un autre côté, chaque district fut invité à envoyer à Paris deux canonniers intelligens et adroits pour y recevoir des leçons sur l'art d'exploiter et de raffiner le salpêtre, ainsi que sur celui de fabriquer la poudre. La raffinerie de *l'Unité*, construite sur l'emplacement de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés et dirigée par Carny, reçut de toutes parts des matériaux salpêtrés à profusion, au point que l'on en raffinait régulièrement jusqu'à 30,000 kilogrammes par jour dans cette seule manufacture. L'empressement fut aussi vif que général. Chaque particulier descendait dans sa cave; on remuait en tout sens le terrain et les décombres pour en extraire les terres et les plâtras salpêtrés. « On lèche chaque mur, dit un auteur du temps, et des milliers de pelles amènent le sol humide aux rayons du soleil. » Avant la révolution de 89, à peine réussissait-on à extraire annuellement du sol de la France un million de livres de salpêtre. Grâce à l'activité de la commission que Monge enflammait de son ardeur, on en tira 12 millions en neuf mois. Il n'existait qu'un nombre très borné de moulins à poudre; de simples tonneaux que des hommes faisaient tourner et dans lesquels le soufre, le charbon et le salpêtre pulvérisés étaient mêlés avec des boules de cuivre, remplirent l'office des anciennes manufactures. Une immense poudrerie construite à Grenelle put livrer aux armées plus de 1,500,000 kilogrammes de poudre en cinq mois.

Pour fabriquer des armes, il fallait du cuivre, de l'étain, de l'acier. Les mines de France ne fournissaient du cuivre et de l'étain que dans des proportions insignifiantes; les pays d'où nous tirions ces métaux nous étaient alors fermés. Quant à l'acier, nous ignorions l'art de le fabriquer. Le métal des cloches est un alliage de cuivre et d'étain, mais dans des proportions qui ne satisfont point aux besoins des armes de guerre. Pelletier et Darcet, à la suite de nombreuses expériences faites à Romilly, découvrirent le moyen expéditif de séparer ces deux métaux. Les cloches des églises, des couvens, des horloges publiques, furent mises en réquisition, et on eut là une inépuisable mine de métal. Chaque cité fournit ainsi son lingot pour la défense de la république. Le moulage en terre, usité dans toutes les anciennes fonderies de canons, n'étant pas assez rapide, on y substitua le moulage en sable. Les moyens de forer et d'aléser les pièces reçurent en même temps d'utiles perfectionnemens. Le jour où le premier canon put être essayé au Champ de Mars, tout Paris se porta sur les talus. Le succès fut complet, et l'espérance du triomphe prochain se joignit aux immenses acclamations de la foule.

La fabrication de l'acier, grâce aux recherches de nos chimistes, fut inventée comme par intuition et immédiatement organisée par

Monge, Vandermonde et Berthollet. Au lieu de deux fonderies de canons de bronze, nous en eûmes quinze, dont le produit annuel put s'élever à 7,000 pièces. Les fonderies de canons de fer furent portées de quatre à trente, et donnèrent par année 13,000 pièces au lieu de 900. En même temps, la fabrication des bombes, des obus, des boulets, de tout le matériel d'artillerie, croissait dans une semblable proportion. Au lieu d'une manufacture d'armes blanches, il y en eut bientôt vingt, et Paris devint capable de fabriquer, avec de l'acier français, 140,000 fusils par an.

Monge était l'inspirateur et le directeur de ces travaux; il visitait les ateliers, écrivait des notices pour l'instruction des ouvriers, et trouvait encore le temps de composer un ouvrage considérable sur l'*Art de fabriquer les canons*. Ajoutons que l'illustre géomètre n'était pas rétribué. Mme Monge racontait plus tard à François Arago que bien souvent son mari, au retour de ses fatigantes inspections, n'avait pour dîner que du pain sec. Il déjeunait de même; tous les matins, à quatre heures, il quittait son logis, emportant sous le bras son déjeuner de Spartiate. Un jour que sa famille y avait ajouté un morceau de fromage, Monge s'écria : « Vous allez me mettre une méchante affaire sur les bras; ne vous ai-je donc pas raconté qu'ayant montré la semaine dernière un peu de gourmandise, j'entendis avec beaucoup de peine le représentant Niou dire mystérieusement à ceux qui l'entouraient : « Monge commence à ne pas se gêner; voyez, il mange des radis! » Une autre fois, Mme Monge apprend que son mari et Berthollet ont été dénoncés; elle court aux informations et trouve le célèbre chimiste assis tranquillement aux Tuileries, à l'ombre des marronniers. Le même avis lui est parvenu; mais il croit savoir que rien ne se fera avant huit jours. « Ensuite, ajoute-t-il avec calme, nous serons certainement arrêtés, jugés, condamnés et exécutés. » Monge rentre; sa femme, tout en pleurs, lui répète la terrible prédiction de Berthollet. « Ma foi, dit-il, je ne sais rien de tout cela; ce que je sais, c'est que mes fabriques de canons marchent à merveille. » — Tous les savans de cette époque nous offrent de semblables exemples de stoïque dévoûment à la chose publique.

L'art de tanner les cuirs était long et dispendieux, et pourtant la fabrication des chaussures en exigeait immédiatement de grandes quantités. Seguin se mit avec ardeur à étudier les procédés de tannage et à faire des expériences nouvelles. Le comité de salut public lui accorda un local situé à Mousseaux pour y appliquer ses plans, qui lui permettaient d'obtenir en peu de jours des cuirs très bien tannés. Deyeux, Molard et Pelletier s'occupèrent d'opérer la refonte du papier imprimé ou écrit. Darcet, Lelièvre et Pelletier renouvelèrent l'art du savonnier, et, afin que la France pût fabriquer

et trouver chez elle la soude nécessaire, ils examinèrent les procédés destinés à extraire cette substance du sel marin. C'est à cette occasion que Leblanc fit connaître le moyen célèbre qu'il avait découvert, et qui consiste à transformer le sel marin en sulfate de soude, puis à décomposer celui-ci par un mélange de charbon et de craie à une haute température. Grâce à cette invention considérable, la France put préparer de la soude chez elle et renoncer à celle qu'on faisait venir à grands frais de l'étranger, surtout d'Alicante.

Voilà comment les chimistes secondèrent la défense nationale et contribuèrent, avec l'illustre Carnot, à l'organisation de la victoire. La chimie joua le principal rôle dans cette suite de travaux. « Sans les lumières de cette science, disent les *Annales de chimie*, aurait-on fait la quantité de salpêtre, de poudre et d'armes qu'on a fabriquée depuis quatre ans? Aurait-on eu le fer, le cuivre, l'acier, la potasse, la soude, les cuirs et tant d'autres matières précieuses qui nous ont servi à vaincre nos ennemis et à soutenir notre existence? Sans la chimie, aurait-on perfectionné, comme on l'a fait, l'aérostation? »

Les aérostats, de même que les télégraphes, ont été inaugurés sous la révolution; auparavant ils n'étaient guère que de pures curiosités scientifiques. On s'en sert aujourd'hui sous d'autres formes et quelquefois pour une autre destination; mais il est intéressant de voir que le baptême leur a été donné par la défense nationale dans nos guerres de la république. Les aérostats, dont l'invention par les frères Montgolfier était encore récente, et qui venaient d'être l'objet de tant d'expériences, rendirent alors de grands services à l'art militaire. C'est à Guyton-Morveau que revient l'idée de cette application des ballons à l'observation des mouvemens de l'armée ennemie. Il la soumit au comité de salut public, qui l'accepta immédiatement avec la seule réserve de ne pas se servir d'acide sulfurique pour la préparation du gaz hydrogène, l'acide sulfurique s'obtenant avec le soufre, lequel était à cette époque très rare en France et indispensable à la fabrication de la poudre. On convint que l'hydrogène serait obtenu par la décomposition de l'eau au moyen du fer porté au rouge. Coutelle, jeune physicien de talent, ami de Guyton-Morveau, fut chargé par lui des expériences relatives à la production du gaz et au gonflement des ballons. On l'installa aux Tuileries, et on mit à sa disposition un aérostat de 9 mètres de diamètre avec tous les matériaux nécessaires à la préparation de l'hydrogène. Les premières tentatives furent pénibles et laborieuses, mais au bout de quelques jours la commission, satisfaite du résultat obtenu, donnait à l'aéronaute Coutelle l'ordre de partir pour la Belgique et d'aller soumettre au général Jourdan la proposition d'appliquer les aérostats aux opérations militaires.

Jourdan à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse venait d'envahir

la Belgique. Coutelle, après bien des difficultés, parvint à rejoindre nos avant-postes, d'où il fut conduit devant Duquesnoy, commissaire de la convention à l'armée du Nord. Celui-ci ne comprit rien à l'invitation du comité de salut public. « Un ballon dans le camp? dit-il à Coutelle; vous m'avez tout l'air d'un suspect, je vais commencer par vous faire fusiller. » On réussit pourtant à calmer Duquesnoy, qui renvoya Coutelle au général Jourdan. Malheureusement l'ennemi était proche, une attaque était imminente, et il n'y avait pas un instant à consacrer à des expériences. Tout en comprenant l'utilité du moyen proposé et en y donnant son assentiment, Jourdan dut en ajourner l'application. Coutelle revint à Paris, et fit dans le château de Meudon de nouveaux essais suivis d'ascensions remarquables. Sur l'ordre du gouvernement, il organisa une compagnie d'*aérostiers* formée d'hommes habitués à toutes les manipulations et manœuvres que comportent le gonflement et la conduite des ballons. Peu après, il se rendit à Maubeuge, où l'armée venait de rentrer, choisit un emplacement pour la préparation du gaz, et disposa tout en attendant les équipages qu'il avait expédiés de Meudon. Les aérostiers étaient suspects à l'armée et produisaient sur elle une impression désagréable. Pour mettre un terme à ce sentiment de défiance dont il s'était aperçu, Coutelle demanda et obtint la permission d'emmener sa compagnie à la première affaire. Une sortie devait avoir lieu le lendemain contre les Autrichiens retranchés à une portée de canon; la petite troupe y fut employée et s'en tira vaillamment. Les équipages étant arrivés, Coutelle entreprit la préparation du gaz, le gonflement des ballons, et l'on put commencer à reconnaître les positions de l'ennemi.

Deux fois par jour, tantôt seul, tantôt en compagnie de Jourdan lui-même, Coutelle s'élevait avec son ballon captif, *l'Entreprenant;* la manœuvre de l'aérostat s'exécutait avec le plus grand silence, et la correspondance avec les personnes qui retenaient les cordes se faisait au moyen de petits drapeaux de couleur. Ces signaux servaient à indiquer aux conducteurs les mouvemens à exécuter, monter, descendre, avancer, etc.; un moyen analogue servait à envoyer des ordres au capitaine de l'aérostat. Ce dernier transmettait le résultat de ses observations par des notes manuscrites attachées à de petits sacs de sable qu'il jetait sur le sol, et qui étaient apportés au général en chef. Jourdan tirait un grand parti de ce nouveau moyen d'observation. Il se disposait à investir Charleroi, place importante éloignée de douze lieues du point où se trouvait l'armée française; Coutelle dut s'y transporter avec son ballon tout gonflé, le temps ne permettant pas de le vider pour le remplir de nouveau. Le ballon, maintenu en l'air à une petite hauteur, fut traîné par vingt aérostiers et quitta la place au point du jour, avec la cavalerie et les équi-

pages de l'armée, sans être aperçu par les vedettes ennemies. On atteignit Charleroi avant la nuit, à temps pour faire une première reconnaissance. Une seconde fut faite le lendemain, et le jour suivant Coutelle resta pendant plusieurs heures en observation avec le général Morelot. Les Autrichiens ayant marché sur Charleroi pour délivrer la place, Jourdan les battit à Fleurus, et dut en partie le succès aux renseignemens que le ballon lui avait transmis. Après cette victoire décisive, l'aérostat suivit les mouvemens de l'armée, à laquelle il rendit encore quelques services, et fut ramené à Paris après la prise de Bruxelles.

Coutelle y revint en même temps et fut chargé d'organiser une nouvelle compagnie d'aérostiers pour l'armée du Rhin, où elle se rendit bientôt. Un jour qu'il faisait une reconnaissance sur les bords du Rhin, Coutelle fut pris d'un frisson violent suivi d'une fièvre intense. Alors il donna le commandement de la compagnie à son lieutenant, et on passa le Rhin; seulement le ballon était trop bas, des Autrichiens embusqués tirèrent dessus et le criblèrent de balles. Cette mésaventure fit délaisser les ballons pendant un certain temps. Néanmoins Coutelle, de retour à Paris, avait obtenu du gouvernement l'autorisation de fonder à Meudon, de concert avec Conté, une *école aérostatique* où des élèves furent exercés aux manœuvres. Dans la suite, les aérostats furent encore utilisés, notamment à Bonn, à la Chartreuse de Liége, au siége de Coblentz, à Kehl et à Strasbourg, sous le commandement de Jourdan, Lefebvre, Pichegru et Moreau.

Au milieu du XVIIIe siècle, plusieurs savans, parmi lesquels Amontons, imaginèrent des systèmes de signaux pouvant servir à la transmission rapide des dépêches; mais ils ne réussirent point à en faire essayer l'application. L'abbé Chappe devait être plus heureux. Le 22 mars 1792, il présentait à l'assemblée législative un projet de télégraphe aérien qui, après avoir séjourné pendant quelque temps dans les cartons du comité d'instruction publique, frappa plusieurs représentans, et devint enfin un an plus tard l'objet d'un rapport favorable. La convention vota une somme de 6,000 francs pour les premières expériences. Le 12 juillet suivant, Daunou, Lakanal et Arbogast étant présens à titre de commissaires de la république, on établit trois postes télégraphiques : le premier à Ménilmontant, le second à Écouen et le troisième à Saint-Martin-du-Tertre, à 35 kilomètres de Paris. Les expériences durèrent trois jours et furent couronnées de succès. Sur le rapport des commissaires, la convention prescrivit l'établissement d'une série de postes entre la capitale et les frontières du nord, sous la direction de l'abbé Chappe et de ses deux frères. Il paraît que des difficultés inattendues s'élevèrent, car le télégraphe ne fut livré au service que

l'année suivante. Le 30 août 1794, Carnot, au nom du comité de salut public, parut à la tribune et communiqua la première dépêche transmise par le nouveau courrier. « Citoyens, dit-il, voici la nouvelle qui nous arrive à l'instant : Condé est restitué à la république. La reddition a eu lieu ce matin à six heures. » Une vive acclamation suivit cette lecture. L'assemblée décréta que Condé prendrait le nom de *Nord-Libre*, et que l'armée du nord avait bien mérité de la patrie. A l'issue de la séance, le président donna lecture d'une lettre de Chappe, écrite le même jour, annonçant que les décrets de l'assemblée avaient été envoyés à Lille par le télégraphe, et que l'accusé de réception avait été communiqué par la même voie. Trois dépêches avaient ainsi été échangées dans la même journée entre la capitale et les frontières.

Parmi les savans que nous avons cités se trouvent beaucoup de membres de l'Académie des Sciences. L'illustre compagnie, loin de se désintéresser de la crise, avait montré la plus honorable activité pour en conjurer les maux; malheureusement elle y devait succomber elle-même. Ses relations avec les pouvoirs chargés de la défense, commencées sous les auspices les plus heureux, finirent par une triste mesure, la suppression de l'Académie. L'assemblée nationale, toute-puissante et, comme on l'a dit spirituellement, condamnée à une science universelle, était accablée d'offres et de demandes de toute sorte. Elle déféra, pour alléger sa tâche, un grand nombre de questions à l'Académie, qui au début se retrancha avec une prudente sincérité dans son rôle purement scientifique. Consultée sur le nombre des pains de quatre livres que l'on peut retirer d'un sac de farine, elle renvoya la municipalité à un rapport antérieur de 1783, qui rendait de nouvelles expériences absolument inutiles. A l'occasion d'un projet de cartouche incendiaire destinée aux combats sur mer, elle reconnut les avantages destructeurs de la cartouche, et convint que par ce moyen l'équipage entier d'un navire deviendrait la proie des flammes; mais elle se demanda s'il était permis ou même nécessaire d'employer un tel procédé. Les commissaires rappelèrent aussi qu'en 1759, pendant la guerre de sept ans, lorsqu'on offrit à Louis XV d'employer un feu inextinguible que venait de découvrir un joaillier de Paris, le roi ordonna d'ensevelir le secret dans le plus profond oubli. D'après ces considérations, l'Académie, fidèle à ses principes et à ceux de l'humanité, conclut qu'elle ne pouvait, sans un ordre exprès du gouvernement, faire des expériences sur la cartouche proposée. Le 13 avril 1791, l'Académie fut invitée à faire l'essai des métaux précieux provenant des églises jugées inutiles au culte; un des membres de la commission trouva que c'étaient des opérations délicates tant *par rapport aux circonstances* que pour obtenir des

résultats satisfaisans, et demanda que l'on nommât de nouveaux commissaires. Pendant ce temps, il est vrai, Fourcroy et Baumé étudiaient avec soin la composition du métal des cloches, et cherchaient sans la moindre timidité le moyen d'en séparer les métaux intégrans, afin d'avoir le cuivre qui devait être converti en bouches à feu et en pièces de 2 sous. Lagrange et Borda acceptaient l'examen d'un mémoire de l'abbé Mongès sur les moyens d'utiliser pour la science la prochaine destruction des clochers. Enfin l'Académie travaillait avec ardeur, régularité et un très noble sentiment des besoins de la situation. Le 11 août 1792, le lendemain de l'invasion des Tuileries, était un jour de séance, vingt-deux académiciens étaient présens; mais, pour la première fois depuis le commencement de la révolution, aucune communication n'était à l'ordre du jour.

Les séances continuèrent cependant; on s'assemblait une fois par décade, et on discutait toujours autant que possible des questions d'un intérêt pratique. Le 4 novembre, Borda rendait compte des travaux relatifs aux poids et mesures; Lavoisier lisait un mémoire sur la hauteur des montagnes qui entourent Paris. Le gouvernement cependant n'oubliait pas d'avoir recours aux lumières des académiciens; on leur demandait leur avis sur des voitures couvertes destinées aux transports des malades, sur les perfectionnemens à introduire dans le régime des hôpitaux, etc. Alors que la crise de 93 était imminente, l'Académie fut consultée sur la manière d'accorder l'ère de la république avec l'ère grégorienne, sur une machine de guerre, sur une nouvelle invention de boulets, sur un taffetas huilé propre à faire des manteaux pour les troupes, sur l'idée d'établir plusieurs canons sur un même affût (n'est-ce pas le germe de nos mitrailleuses?), sur la conservation des eaux à bord des navires, sur la conservation des biscuits et des légumes à la mer. L'Académie répondit toujours de son mieux et de façon à satisfaire soit la convention, soit le comité de salut public.

Malgré ces services nombreux rendus à la science et au pays, malgré les efforts de Lakanal, qui s'était constitué en ces temps difficiles le protecteur dévoué de la science et des arts, la compagnie dut se dissoudre dès la fin de mai 1793. Un instant on lui restitua par décret le droit de s'assembler pour s'occuper seulement des questions qui pourraient lui être soumises par la convention; mais, sentant qu'elle ne devait guère en profiter, elle n'accueillit cette permission qu'avec une extrême défiance. Peu de temps après, l'Académie n'existait plus; beaucoup de ses membres furent écartés des diverses commissions scientifiques et économiques dont ils faisaient partie. Berthollet cependant conserva la confiance du comité de salut public sans cesser de rester indépendant. Quelques jours avant le 9 thermidor, un dépôt sableux est trouvé dans une barrique d'eau-

de-vie destinée à l'armée. Les fournisseurs, soupçonnés de fraude ou d'empoisonnement, sont aussitôt arrêtés. Berthollet examine l'eau-de-vie et la trouve pure de tout mélange. « Tu oses soutenir, lui dit Robespierre, que cette eau-de-vie ne contient pas de poison? » Pour toute réponse, Berthollet en avale un verre en disant : « Je n'en ai jamais tant bu. — Tu as bien du courage, s'écrie Robespierre. — J'en ai eu davantage en signant mon rapport. » L'affaire en resta là. Tous les académiciens ne furent pas aussi heureux que Berthollet. On connaît la fin cruelle et tragique de Lavoisier et de Condorcet; d'autres furent obligés de s'éloigner. Bref la compagnie tout entière fut dispersée jusqu'au 23 mai 1796, où elle fut rétablie sous un autre nom.

La situation de la France diffère aujourd'hui beaucoup de ce qu'elle était dans les premières années de la révolution, mais elle n'est pas moins grave. Paris et la province sont séparées par une barrière d'ennemis; la capitale, investie et isolée, doit tirer d'elle-même tous les matériaux nécessaires à la fabrication des engins de guerre et toutes les ressources indispensables à l'organisation des moyens de défense. Heureusement la grande « cité du luxe et des plaisirs » est en même temps un centre industriel si florissant et si actif, qu'on est assuré d'y trouver de quoi subvenir à tous les besoins urgens. Le gouvernement, les académies, les divers comités scientifiques, les corps d'ingénieurs, concourent dans un même effort patriotique pour encourager, éclairer, hâter et régulariser l'œuvre de la défense. Déjà les résultats obtenus sont d'un consolant augure, quoi qu'en disent les téméraires impatiens et les pessimistes incorrigibles. S'il est juste de reconnaître qu'il y a eu au début de la lenteur et de l'hésitation, un manque réel de décision et d'espoir, il ne l'est pas moins de se féliciter aujourd'hui de l'impulsion donnée à tous les travaux.

L'Académie des Sciences n'a pas oublié les devoirs que lui imposent les grands souvenirs de la république. Ses séances, qu'elle continue à tenir, comme d'habitude, tous les lundis, sont consacrées à l'étude des questions que soulève le côté scientifique de la défense et de l'hygiène de Paris. Son secrétaire perpétuel, M. Dumas, se distingue par l'active sagacité avec laquelle il élucide tout ce qui est relatif à l'alimentation et à la santé des citoyens. L'administration fera son profit des conseils excellens qu'il a donnés pour la préparation des viandes salées et pour la conservation des diverses denrées, ainsi que sur les moyens d'utiliser beaucoup de déchets restés jusqu'ici sans emploi dans l'alimentation, et de remédier à la rareté du beurre et du lait. M. Dumas nous a fait savoir également que, les meules de la manutention militaire et celles de l'assistance publique ne suffisant pas pour moudre le blé renfermé dans Paris,

M. Cail s'est chargé de monter un nombre considérable de petites meules verticales à rotation rapide, et M. Krantz d'installer des moulins ordinaires à meule horizontale dans tous les points de Paris où se trouvent des moteurs. L'Académie a discuté aussi les moyens de faire servir l'orge et l'avoine à la nourriture des habitans et divers problèmes qui se rapportent plus spécialement à l'art militaire. M. Dupuy de Lôme est en train d'expérimenter un système pour la direction des aérostats.

Le génie civil s'est joint au génie militaire pour tout ce qui concerne les travaux de fortification et la fabrication des armes. Les documens publiés par le gouvernement prouvent que cette activité multiple n'est pas restée inféconde. Le corps des ponts et chaussées a construit en dix-huit jours le chemin de fer de la rue militaire, qui permet le transport rapide des troupes et du matériel sur tout le pourtour de la place. Deux barrages ont été établis sur la Seine, à Suresnes et au nord de l'île de la Grande-Jatte, une estacade au Point-du-Jour, un pont de bateaux en amont du mur d'enceinte et deux barrages incombustibles au pont Napoléon, pour arrêter les brûlots incendiaires que pourrait charrier la Seine. D'autre part, les ingénieurs des mines ont exploré les carrières souterraines qui se trouvent en si grand nombre dans le sol parisien. Les puits ont été comblés, les galeries murées, les ouvertures à portée des glacis détruites. Les carrières à ciel ouvert qu'on n'a pu combler ont été rendues impraticables; sous le sol de Boulogne, de Billancourt, de Neuilly, de Clichy, etc., les égouts ont été transformés en fourneaux de mines; enfin une vaste poudrière blindée a été construite pour servir de dépôt aux munitions d'artillerie.

En ce qui concerne la chimie, le rôle qu'elle joue aujourd'hui dans la défense nationale est encore plus étendu et plus compliqué, parce qu'elle est plus riche et plus avancée. Les cendres, les salpêtres, les potasses, le soufre, ont été mis en réquisition pour la fabrication de la poudre ordinaire, et cette fabrication marche avec une rapidité surprenante. Le 17 octobre, nous avions déjà environ 3 millions de kilogrammes de poudre en magasin, c'est-à-dire deux fois plus que n'en a consommé le siége de Sébastopol. De vastes ateliers ont été ouverts pour la fabrication des cartouches d'infanterie; on en confectionne 2 millions par semaine, ce qui dépasse de beaucoup les besoins présumés. Un grand nombre de compositions ont été proposées comme plus avantageuses que la poudre ordinaire, soit au point de vue de l'économie, soit au point de vue de la puissance balistique. On emploie en Allemagne, principalement pour déterminer l'explosion des projectiles creux, un mélange inventé par M. Reveley et connu sous le nom de *poudre blanche*. Il se compose de deux parties de chlorate de potasse pour une de

prussiate de potasse et une de sucre. Ce mélange est moins cher, donne moins de fumée que la poudre noire, et se prépare plus rapidement. Séduit par les qualités de cette poudre, le gouvernement en avait fait une importante commande au propriétaire de l'usine de la rue Javel, M. de Plazanet, et trente-deux tonneaux de 35 kilos chacun devaient être livrés le vendredi 7 octobre dernier. La préparation, confiée à un habile contre-maître, allait très bien, les plus grandes précautions paraissaient avoir été prises pour en assurer la célérité et la sécurité, quand une explosion épouvantable eut lieu l'avant-veille du jour de livraison, et y causa la mort de plusieurs ouvriers.

Indépendamment de ces poudres, destinées à lancer les projectiles ordinaires, on a étudié et résolu dans les comités scientifiques un grand nombre d'autres problèmes intéressans, tels que l'emploi de la lumière électrique pour entraver les travaux de nuit des assiégeans, l'éclairage au magnésium, l'inflammation des mines à distance, — enfin l'application des matières explosives comme moyen d'arrêter l'ennemi sur la brèche. Les abords des forts ont été semés de redoutables torpilles qui se cachent facilement à la surface du sol, et éclatent sous la pression du pied. Examinons rapidement la nature et les propriétés du contenu variable de ces torpilles, à savoir le picrate, le coton-poudre et la dynamite.

La notoriété du picrate de potasse en France date de l'accident qui eut lieu le 16 mars 1869 sur la place de la Sorbonne, dans le magasin de produits chimiques de M. Fontaine. Les caractères explosifs de ce corps avaient passé inaperçus, parce qu'en effet ils sont peu marqués. Il faut le mélanger à d'autres sels, comme l'ont fait M. Designolle et M. Fontaine, pour obtenir une poudre douée de propriétés balistiques d'une grande puissance. En 1865, des expériences furent entreprises à Brest et à Toulon, sous la direction de l'amiral de Chabannes, touchant l'emploi de torpilles sous-marines au picrate de potasse. A Brest, une vieille frégate fut mise en pièces par l'explosion d'une seule torpille; à Toulon, une torpille, placée à 7 mètres de profondeur dans la mer, détermina en sautant la projection d'un cône d'eau à 50 mètres de hauteur. Notre manufacture du Bouchet fabrique depuis plusieurs années de la poudre au picrate de potasse; on mélange pour l'obtenir le picrate au salpêtre et au charbon, et on en fait de petits globules. Cette poudre est surtout sensible à l'action du feu et des étincelles électriques, mais elle l'est beaucoup moins au choc. Nos ports doivent probablement être gardés par quelques torpilles de picrate.

Schonbein prépara pour la première fois en 1846 une substance qui a joué depuis un certain rôle dans les travaux publics et dans la guerre comme rivale de la poudre à canon; nous voulons parler du

coton-poudre ou fulmi-coton, qui s'obtient par la réaction de l'acide nitrique sur le coton. Ce corps est en effet doué de propriétés explosives très considérables qui donnèrent au début de grandes espérances. Malheureusement il est difficile de l'obtenir toujours pur, il brûle si vite qu'il brise les armes, et il a une certaine tendance à s'enflammer spontanément. Toutes les fois qu'on a voulu le fabriquer sur une grande échelle, on a eu à déplorer des accidens désastreux, comme ceux qui survinrent en mars 1847 et en juin 1848 à la manufacture du Bouchet. Il y a dix ans, on essaya vainement en Autriche de tirer parti du coton-poudre pour les armes de guerre; il fut, à la suite d'épreuves multipliées, reconnu impropre à ce genre de service aussi bien qu'à tout autre, vu l'irrégularité de combustion de ce produit et les dangers qu'en présente le maniement. Dans ces dernières années seulement, un chimiste anglais, M. Abel, après une série de longues expériences, est parvenu à perfectionner d'une façon notable l'application du coton-poudre. Il réduit celui-ci, par une extrême division des fibres, à un état de pulpe analogue à la pâte de papier, et, au moyen d'une forte pression, il convertit cette pulpe en petites masses tellement compactes, que le danger des combustions spontanées disparaît complétement. Plusieurs maisons anglaises fabriquent ainsi de petites charges de formes très diverses et possédant une grande force explosive sous un volume très réduit. Des épreuves décisives ont d'ailleurs prouvé que le transport du coton-poudre ainsi préparé peut être effectué sans aucun inconvénient. La nouvelle poudrerie installée boulevard Philippe-Auguste en fabrique 100 kilog. par jour sans compter 4,000 kilog. de poudre ordinaire. Les propriétés du coton-poudre comprimé par la méthode de M. Abel seront mises à profit dans la défense de Paris, ainsi que celles d'une autre matière bien curieuse, sur laquelle nous devons maintenant donner quelques détails.

Tout le monde a entendu parler des effets terribles de la nitroglycérine. Découverte par Sobrero en 1847 dans la réaction de l'acide nitrique sur la glycérine, elle constitue un liquide oléagineux doué d'un parfum assez agréable et donnant lieu à une formidable explosion lorsqu'on en provoque la décomposition par le feu et surtout par le choc. Elle présente en effet cette particularité d'être sensible aux vibrations bien plus qu'à la chaleur. Ce corps est la base de la *dynamite*. Employée pure et liquide, la nitroglycérine est fort dangereuse à cause de l'instabilité des élémens qu'elle renferme, toujours prêts à se dissocier avec une violence épouvantable, et le moindre ébranlement suffit pour les y aider. Quand la nitroglycérine détone, elle fait détoner celle qui se trouve dans le voisinage, quoique hors de l'atteinte des flammes. De là de grands périls à la transporter et même à la préparer, à tel point que les

ingénieurs de tous les pays se sont rapidement décidés à en rejeter l'usage, comme il était arrivé pour le coton-poudre ordinaire. On se rappelle, entre autres catastrophes, l'explosion du steamer l'*Européen*, de la compagnie des Indes occidentales (3 avril 1866), celle qui survint quelques jours après à San-Francisco, où deux barils de nitroglycérine, en éclatant, produisirent dans la ville l'effet d'un tremblement de terre, et enfin la destruction du village de Quenast, en Brabant, produite par une explosion du même corps. Cependant en 1865 un savant ingénieur suédois, M. Nobel, découvrait que, mélangée à du sable fin, à de la silice, la nitroglycérine devient beaucoup plus facile à manier, sans rien perdre de son énergie explosive. C'est précisément ce mélange qui constitue la dynamite. Peu connue en France, la dynamite rend depuis longtemps à l'étranger de grands services aux travaux publics et aux mines : peu de personnes savent que Cologne possède une immense manufacture pour la fabrication de ce produit. Les mines de Norvége et de Californie en consomment beaucoup. Chose curieuse, aucun accident ne s'est jamais produit dans la préparation, le transport ou l'emmagasinage de cette poudre. Dans la terrible explosion de nitroglycérine qui fit sauter, il y a deux ans, une manufacture à Stockholm, un dépôt de dynamite contigu à l'établissement fut projeté au loin et disséminé, mais non enflammé. Puissance mécanique énorme et sécurité absolue, voilà en résumé les deux qualités qui caractérisent la dynamite, et doivent en recommander l'usage. Il est bon d'ajouter que le nouveau coton-poudre les possède aussi, quoique à un moindre degré. Deux substances impossibles à manier, alors qu'un choc accidentel ou la moindre secousse en déterminait l'explosion et auxquelles on avait été forcé de renoncer, sont ainsi redevenues précieuses, grâce aux travaux chimiques qui ont permis d'en maîtriser et d'en régler l'action.

Il nous reste à parler d'une dernière catégorie de moyens de défense ou plutôt de procédés de destruction, procédés extrêmes auxquels il faudra bien en venir, si les entreprises de l'ennemi nous y obligent : il s'agit des *feux liquides* et autres compositions inextinguibles rappelant plus ou moins le terrible feu grégeois du moyen âge. On a d'abord et tout naturellement songé au pétrole. Celui que renfermait la capitale a été mis en réquisition, et il sera utilement employé soit pour des bombes incendiaires, soit pour enflammer à un moment donné les branches d'arbres qu'on a disposées autour des forts. On ignore la composition exacte du feu grégeois dont parle le chroniqueur Joinville; les tentatives faites pour en retrouver la formule n'ont pas abouti. Il est probable cependant qu'il devait se composer de quelque hydrocarbure plus ou moins analogue au pétrole et aux autres essences d'origine bitumineuse;

mais il y a des mélanges plus faciles à allumer, et dont la flamme est plus ardente. Pendant la guerre d'Amérique, les combattans employaient, sous le nom de *feu fenian*, du sulfure de carbone contenant du phosphore en dissolution. Le liquide ainsi obtenu s'évapore très rapidement, et abandonne du phosphore pulvérulent qui prend feu spontanément sans l'approche d'un corps en ignition. Nicklès a fait connaître, sous le nom de *feu lorrain*, un mélange redoutable sur lequel l'attention n'a peut-être pas été suffisamment appelée : on ajoute du chlorure de soufre à du sulfure de carbone, et on obtient un liquide jaune qui peut être conservé impunément en vase clos; mais, dès qu'on vient à y projeter de l'ammoniaque, une vive déflagration se manifeste, accompagnée d'une flamme intense. Plusieurs journaux ont signalé avec insistance dans ces derniers temps une composition nouvelle inventée par MM. Decanis et Beaume, et qui, d'après de nombreuses expériences, engendrerait réellement un feu inextinguible et d'une vive intensité. Enfin il ne faut pas oublier de mentionner le rôle important que jouent les aérostats dans la communication des dépêches et des ordres du gouvernement. Il n'est pas jusqu'à la photographie qui ne concoure pour sa part à l'œuvre de défense. Les pigeons voyageurs transportent en effet des carrés de papier grands comme l'ongle sur lesquels une longue dépêche est fixée par la photographie microscopique en caractères extrêmement petits qu'on déchiffre avec une forte loupe.

On voit par ces détails que la science prête un concours actif à la défense du pays, et que son rôle est grand dans l'organisation des forces qu'il nous faut opposer aux envahisseurs. Grâce à elle, on aura reconstitué en un mois un matériel plus considérable que celui que nous avions chèrement et laborieusement assemblé depuis plusieurs années, et dont l'ennemi s'est emparé à Sedan; on aura fabriqué en quelques semaines plus de poudre et de munitions qu'on n'en a dépensé depuis le commencement de la guerre. Des obstacles inconnus jusqu'ici et des engins terribles auront été imaginés pour arrêter l'ennemi. Le patriotisme a subitement révélé de nouveaux procédés, et donné une impulsion vigoureuse au génie des industriels et des savans.

FERNAND PAPILLON.

LE SIÉGE

Depuis que notre cause est sainte,
Paris, redevenu cité,
Sent battre dans sa large enceinte
Son cœur français ressuscité.
Il s'apaise pour se défendre :
Le pauvre au riche daigne apprendre
Le fier labeur des vrais fusils,
Et tous, pour la lutte commune,
Suivent, mêlés par l'infortune,
Les chefs par le salut choisis.

La voix sévère des batailles
Discipline les fanfarons,
Les sceptiques vont aux murailles
Portés par le vent des clairons;
Le fer rajeuni se façonne,
L'airain coule, s'allonge et tonne;
On s'enrôle en plein carrefour;
La jeunesse marche, aguerrie
Par l'âpre amour de la patrie,
Qui fait des hommes en un jour.

Qui songe à la mort se sent lâche,
Qui n'est stoïque se sent vil,
Devant tout le peuple à la tâche,
Sauvé par son propre péril!
Bien qu'abandonné de la terre,
Il a, ce géant solitaire,

Pour tenir bon, ce qu'il lui faut;
Et que son dernier rempart tombe,
Que son dernier soldat succombe,
Il lui reste un allié là-haut!

C'est l'Idéal! sur les armées
Il plane, et, levant son flambeau,
Crie, au-dessus de leurs fumées :
Je suis le vrai, je suis le beau!
J'inscris les victoires d'avance,
J'ai la divine survivance
De tous les soldats généreux
Qui, sûrs de moi dans la mort même,
M'adressent leur appel suprême,
Sachant que je vaincrai pour eux!

Le vœu de ta barbare envie,
O roi, sera mal satisfait;
Frappe, la France te défie
D'abolir le bien qu'elle a fait :
Elle a gravé les lois humaines
Jusqu'au cœur de ceux que tu mènes;
Quand tu ferais d'elle un tombeau
Où disparût toute sa race,
Tu n'oserais marquer sa place
Avec le mât de son drapeau!

Conquérant dont la force rampe,
Pour qui tous les droits sont des noms,
Tu craindrais qu'un jour cette hampe
N'importunât tes gros canons;
Tu craindrais que, prenant racine
Au sol qui fut son origine,
Et se redressant peuplier,
Ce bois ne rappelât au monde
La liberté, droite et féconde,
Que tu veux lui faire oublier.

Mais nous la tenons ferme encore
La hampe du drapeau meurtri,
Et de sa flamme tricolore
L'azur du moins n'a pas péri :
L'espoir nous reste, à nous qui sommes
Le scandale des autres hommes

Par la sublime vanité
D'oser tout sur la foi d'un rêve,
Et de consumer l'heure brève
En essais d'immortalité.

Oui, pour la gloire, pour cette ombre,
Nous combattons seuls jusqu'au bout
La ruse, la force et le nombre;
Oui, nous respectons malgré tout
Notre Alsace et notre Lorraine
Dans leur volonté souveraine,
Même entre tes bras étouffans!
Oui, nous gardons cette chimère
Qu'une patrie est une mère
Et ne livre pas ses enfans!

Tels nous sommes; tu nous proposes,
Nous croyant terrassés enfin,
De choisir entre ces deux choses :
Ou trahir ou mourir de faim;
Connais-tu pour nous la plus dure?
N'en juge point par ta nature,
Arrière, implacable étranger!
Que chacun suive son génie,
Nous repoussons l'ignominie,
Empêche-nous donc de manger!

Tu veux, tandis que la rapine
Gorge tes peuples dévorans,
Nous faire signer la famine
Pour mieux nous canonner mourans!
Sois cruel! Que par l'injustice
Ta victoire te rapetisse
Et nous serve à nous ennoblir!
Va, rends-toi le complice infâme
De la matière outrageant l'âme,
Triomphe jusqu'à t'avilir!

SULLY PRUDHOMME.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1870.

Il faut bien s'y attendre, une situation comme celle de la France et de Paris est nécessairement à la merci de toutes les incertitudes, de toutes ces alternatives d'exaltation et de doute qui font osciller les esprits dans les périls suprêmes. Le drame terrible de la guerre a des péripéties qui retentissent dans toutes les âmes, qui deviennent une cause toujours nouvelle d'inévitables anxiétés. Qu'est-ce donc lorsque ce drame, commencé par des malheurs, continué par des désastres, se poursuit depuis deux mois dans des conditions particulièrement douloureuses, lorsque par un de ces miracles de mauvaise fortune qui se comptent dans les siècles, un grand pays se trouve tout à coup déchiré, scindé, atteint dans sa cohésion morale et dans son unité vivante, lorsque les forces nationales, disséminées et coupées, sont réduites à un effort gigantesque pour chercher à se rejoindre à travers les masses ennemies débordant de toutes parts? Qu'est-ce encore lorsque les chances de la lutte par les armes ne sont que la moitié de la difficulté, lorsqu'aux complications militaires viennent s'ajouter les complications politiques, lorsqu'enfin la guerre est doublée d'une révolution nécessaire, inévitable sans doute, mais accomplie dans le feu du péril, au moment de l'interruption violente de tout rapport entre Paris et la France? C'est là cependant ce qui est arrivé, c'est la situation qui se prolonge depuis deux mois, et dans cette série d'effroyables épreuves qui se sont abattues sur notre pays cette séparation est certainement ce qu'il y a de plus cruel, de plus redoutable, de plus propre à enfanter l'inquiétude, ne fût-ce qu'en ajoutant quelquefois le mal de l'imagination au mal déjà trop grand de la réalité.

Oui, sans doute, voilà notre mal le plus aigu et le plus dangereux; c'est cette séparation qu'il serait certes bien injuste de reprocher au gouvernement de la défense nationale, puisque le gouvernement en a reçu l'héritage comme la fatalité de la situation faite à la France par des revers sans exemple, puisqu'il ne pouvait l'empêcher et qu'il a fait ce

qu'il a pu pour l'atténuer ou pour l'abréger; c'est cette séparation accomplie avec une effrayante sûreté et une audace méthodiquement implacable par le fer ennemi. Depuis deux mois, entre Paris et la province le lien intime est brisé, il n'y a plus que des relations de hasard, et la France est un grand corps à demi mutilé dont les organes ne fonctionnent plus d'intelligence. La province du moins, quant à elle, la province peut savoir quelque chose, elle a ses rapports ouverts avec l'Europe, avec le monde; d'ici même elle reçoit tout ce qu'on peut lui envoyer à travers les airs, et quand il ne resterait rien de plus, elle aurait encore devant les yeux cet exemple, plein d'une muette éloquence, de Paris arrêtant malgré tout l'ennemi sous ses murs, opposant jusqu'ici une résistance inexpugnable. Quant à Paris, il ne sait à peu près rien, il ne sait que ce qui peut pénétrer par quelque fissure inconnue ou ce que l'ennemi veut bien peut-être laisser arriver jusqu'à lui, et le gouvernement lui-même est obligé d'avouer que ses communications avec les départemens sont tout ce qu'il y a de plus incertain et de plus précaire, qu'il passe des semaines sans rien recevoir de la délégation de Tours. Au premier instant, on ne s'est point trop aperçu de ce qu'il y avait de poignant et de redoutable dans cette suspension de la vie nationale, parce qu'on croyait peut-être que ce serait l'affaire de quelques jours. L'épreuve en se prolongeant fait visiblement sentir son aiguillon, et à mesure que le temps passe, le malaise, les anxiétés éclatent. D'un jour à l'autre, d'une heure à l'autre, les impressions changent et produisent une sorte de tourbillon. On se demande alors ce que deviennent ces armées de la province dont on parlait, ce que fait cette délégation de Tours aux directions flottantes; on s'interroge sur des bruits sinistres venus de certaines villes telles que Lyon, Marseille, qui n'auraient pas réussi aussi bien que Paris à se défendre de ce misérable et fatal fléau de la guerre civile en présence de l'ennemi; on commente les moindres nouvelles, et de ces rumeurs propagées dans le trouble, dénaturées souvent par la passion ou par la crédulité, le dernier mot se résume toujours dans ces questions multiples, confuses, qui se pressent sur toutes les lèvres : — où allons-nous? quel sera le dénoûment? quand viendra la délivrance de ce Paris assiégé où se concentrent depuis deux mois les plus ardentes palpitations de la patrie française? Que veulent donc ces Prussiens qui semblent n'avoir pas assez de victoires et de sang versé après Reischofen et Forbach, après Sedan et Metz, qui pour le triomphe d'un froid orgueil s'acharnent encore dans une lutte sans issue? Ainsi vont les esprits, se flattant un jour de la conclusion d'un armistice proposé par les puissances neutres et retombant le lendemain en face de la nécessité inexorable d'une défense désespérée, flottant sans cesse entre la paix et la guerre, et finissant par se réunir pour demander qu'on sorte de l'obscurité, qu'on appelle une assemblée nationale à une délibération suprême sur les destinées de la France. C'est

là notre vie dans ces quinze jours, dans cette étape nouvelle du siége qui commençait le 31 octobre par cette échauffourée de l'Hôtel de Ville d'où le gouvernement de la défense nationale est sorti consacré, fortifié par un vote éclatant de Paris, et qui nous laisse en présence de cette nécessité de plus en plus évidente d'un appel à la France, de la convocation d'une assemblée souveraine chargée par la nation tout entière de trancher le grand et terrible nœud de nos tristes affaires.

Après tout, il ne faut pas trop s'étonner de ces agitations et de ces inquiétudes d'une population nerveuse, inquiétudes filles d'un isolement prolongé et d'incomparables malheurs publics. Il ne faut pas s'en étonner et il ne faut pas non plus évidemment leur laisser trop d'empire sur les résolutions qu'on peut avoir à prendre. Quoi qu'il arrive maintenant, qu'une suspension d'armes puisse être signée ou que la défense doive continuer sans trêve et sans repos, qu'une assemblée nationale puisse être élue à la faveur d'un armistice ou que le pays soit réduit à nommer ses représentans dans le feu des hostilités, sans interrompre le combat, en un mot que les négociations engagées réussissent ou qu'elles échouent pour le moment, de toute façon il faut bien se dire que le devoir reste le même pour tous, que la plus dangereuse des politiques serait de subir la tyrannie des impressions maladives ou des découragemens impatiens, et que le meilleur moyen de retrouver la paix, une paix digne et sûre, c'est encore de la conquérir par l'inébranlable vigueur de la résistance, par la virilité de l'attitude, par une fermeté d'âme prête à faire face également à toutes les extrémités. En définitive, au-dessus des confusions, des mobilités ou des défaillances qui peuvent se produire, il y a le patriotisme qui domine tout, qui décide tout, qui est l'inspiration souveraine, le fil conducteur en quelque sorte, et pour ce patriotisme simple, viril, sans faiblesse aussi bien que sans illusion, il n'y a que l'une de ces deux issues, ou une paix consentie dans des conditions d'équité et d'honneur, ou la lutte acceptée jusqu'au bout avec toutes ses chances, avec ses périls, qu'on n'ignore pas, mais qu'il vaut mieux affronter que de rendre volontairement les armes devant les excès de la force. Pour toute âme française, la situation est tragique, nous n'en disconvenons pas, et plus on va, plus cette situation se resserre, se précise dans ce qu'elle a d'extrême et de redoutable. Heureusement le devoir est simple comme la situation elle-même. Il ne s'agit plus de se comporter en hommes d'imagination et de fantaisie aux prises avec l'impossible, de se laisser emporter à tous les excès opposés de l'optimisme ou du pessimisme, de céder tantôt aux exaltations puériles de ceux qui se figurent qu'il n'y a qu'à sortir en masse pour faire reculer les Prussiens, tantôt à de véritables déchaînemens de défaillance; il s'agit d'épuiser la résistance, de tenir tant qu'on pourra, tant qu'il restera un moyen de défense, ne fût-ce que pour laisser à la fortune

jusqu'à la dernière minute, qui peut la réconcilier avec nous, et il s'agit surtout de ne point donner à l'ennemi qui nous regarde le droit de compter tour à tour sur nos impatiences, sur nos agitations et nos lassitudes. Tout ce qu'impose un patriotisme sans phrases, sans subtilités et sans illusions, il faut le faire sans arrière-pensée, en hommes préparés d'avance à la continuation de la lutte, si elle est nécessaire, aussi bien qu'à la paix, si elle est possible. Paris a eu jusqu'ici le privilége d'être un exemple pour la France, et il a réussi à inspirer sinon l'admiration qu'on lui a offerte, du moins le respect, justement parce qu'il a fait son devoir, parce que, même à travers les agitations inséparables d'une épreuve si dure et si prolongée, il a su résister à tous les entraînemens. Paris est toujours frondeur, cela n'est point douteux, il le sera plus ou moins dans toutes les situations; il n'est pas moins vrai qu'il a su dominer les émotions les plus vives, rester maître de lui-même, se défendre de toutes les surprises, parce qu'il a compris que tout ce qui l'écartait de cette ligne simple et droite du patriotisme ne pouvait que le livrer au vainqueur,— et, qu'on ne s'y trompe pas, c'est la grande raison de l'éclatante défaite de cette échauffourée du 31 octobre qui, à la faveur des patriotiques tristesses du moment, a essayé, moitié par la force, moitié par la ruse, de planter sur l'Hôtel de Ville le drapeau d'une commune révolutionnaire.

Que Paris ne sentît pas précisément le besoin d'une commune dictatoriale et qu'il ne se fie guère à ceux qui voulaient s'imposer à lui comme dictateurs, c'est bien évident; la population parisienne avait déjà manifesté ses dispositions, il y a six semaines, à la première apparition de cette commune révolutionnaire et de ceux qui l'ont inventée; mais ce qui a du premier coup et plus que tout le reste ruiné cette coupable tentative, ce qui la condamnait d'avance, ce qui a rallié contre elle le peuple armé tout entier accouru à l'Hôtel de Ville au secours du gouvernement, c'est qu'elle était un affaiblissement devant l'ennemi, une sorte de désarmement de la résistance nationale, frappée au cœur à Paris même et sans doute atteinte plus irrémédiablement encore dans les provinces françaises. Pour cette malheureuse unité de la France qui passe par une si terrible crise, le coup pouvait être pour longtemps irréparable, il pouvait dans tous les cas conduire par le plus court chemin à une véritable dislocation de la défense nationale en creusant un abîme entre Paris et la province, en ajoutant à la séparation matérielle le divorce moral, qui eût éclaté aussitôt; il n'a pas fait tout le mal qu'il pouvait faire, c'est vrai, le coup a échoué, et on en a été quitte pour quelques heures de confusion. Telle qu'elle a été, cette journée du 31 octobre, elle ne comptera pas moins dans ce siége extraordinaire que nous subissons, et en définitive elle a eu peut-être son effet plus qu'on ne le croit, non-seulement par l'épreuve à laquelle elle a soumis le gouvernement et

par le rôle en quelque sorte diplomatique qu'elle a eu au moment où elle s'est produite, mais encore par l'ébranlement qu'elle a laissé dans l'esprit public.

Au fond, quand on y regarde de près, cette singulière et coupable journée du 31 octobre n'est qu'un épisode plus criant d'une histoire qui se déroule depuis le 4 septembre, surtout depuis l'investissement de Paris, et qui se résume dans un mot : la lutte intime, permanente, de l'esprit de patriotisme et de l'esprit de faction. Depuis deux mois, cela n'est pas douteux, l'esprit de patriotisme domine tout, il est la première et souveraine inspiration de l'immense majorité de la population parisienne; à côté de lui, l'esprit de faction veille sans cesse, épiant toutes les occasions, comptant toujours sur une défaillance du gouvernement ou sur une surexcitation populaire. Vaincu dès qu'il déploie son drapeau, il s'efface un instant pour reparaître bientôt. C'est la campagne qu'il poursuit depuis deux mois sans se décourager. Le 31 octobre, il a cru l'heure venue, et le moment en vérité n'était pas si défavorable pour ses calculs. Ce jour-là, un jour gris et sombre, les malheurs et les surprises pleuvaient sur nous. La veille, nos troupes avaient éprouvé au Bourget un échec mal expliqué, et qui pesait sur l'opinion. D'un autre côté, la reddition de Metz, si souvent annoncée, si souvent démentie, devenait une triste réalité, et elle arrivait au public avec tout un cortége de mystères et de doutes enveloppant d'obscurité un événement aussi douloureux qu'inévitable. Enfin, au milieu de toutes ces amertumes, éclatait une nouvelle d'abord mal comprise et qui depuis a semblé bien meilleure, mais qui dans ce premier moment apparaissait comme le préliminaire ou le déguisement d'une reddition prochaine de Paris lui-même : c'était la nouvelle de la négociation d'un armistice dont l'objet était de laisser à la France le temps de se reconnaître, de se reconstituer par l'élection d'une assemblée nationale. Les puissances neutres proposaient l'armistice, le gouvernement de la défense nationale paraissait l'accepter avec des conditions qui ne préjugeaient rien; M. Thiers, après un séjour de vingt-quatre heures à Paris, allait le négocier à Versailles avec les chefs de l'armée prussienne. Tout se réunissait à la fois pour exciter l'émotion publique. C'était bien le cas ou jamais de saisir l'occasion pour aller à l'Hôtel de Ville, pour ressusciter la commune révolutionnaire comme protestation contre les « infâmes trahisons » du gouvernement, contre l'échec du Bourget, contre la reddition de Metz, contre l'armistice. Toujours est-il qu'il n'en fallait pas plus pour que M. Gustave Flourens, général de ces sortes d'expéditions, se décidât à battre le rappel de son armée de Belleville et à se mettre en campagne. D'autres y entendaient assurément moins de malice, ils n'étaient poussés vers l'Hôtel de Ville que par cette inquiétude qui serre les âmes en certaines heures ou par cette curiosité fiévreuse qui agite les foules; ils ne sa-

vaient trop ce qu'ils allaient demander, contre quoi ils allaient protester. M. Gustave Flourens, mieux avisé, savait probablement où il allait, ce qu'il voulait, et, en vrai général qui ne néglige rien, il commençait par laisser à ses hommes, comme il l'a dit, « le temps de manger et de se bien armer, afin de pouvoir marcher en bon ordre et agir sérieusement. » Bien entendu, avec sa sagacité de commandant en chef de l'expédition, il n'avait pas oublié de « distribuer des cartouches. » S'il n'était pas le premier à faire son entrée à l'Hôtel de Ville avec les « braves tirailleurs » qu'il traînait à sa suite, s'il avait été devancé par bien d'autres, dès son arrivée il n'était point à coup sûr le dernier à donner le signal de l'action et à dégager le vrai sens de cette manifestation *pacifique*, qui se traduisait par l'envahissement de l'Hôtel de Ville, par la séquestration momentanée du gouvernement et par la proclamation non moins momentanée de la commune au nom du peuple.

Qui pourrait dire ce qui se passait alors à l'Hôtel de Ville? Les héros de cette étrange et déplorable aventure ont raconté eux-mêmes ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils ont cru voir, et il est difficile en vérité de se reconnaître dans ce tourbillon d'anarchie. Ce qui est bien certain, c'est que dans ce grand palais, théâtre de tant de grandes révolutions, se déroulaient pendant quelques heures des scènes indescriptibles où tout pouvoir avait disparu, où l'on ne savait plus qui était le gouvernement, puisque tout le monde voulait l'être, puisque chacun se disait acclamé par le peuple. Quant au gouvernement du 4 septembre, au gouvernement *déchu*, comme on l'appelait déjà, celui-là était bel et bien séquestré. M. Gustave Flourens, prenant le commandement, comme il l'a dit avec fierté, et monté sur une table, gardait ce malheureux gouvernement à vue, faute de pouvoir l'envoyer sous bonne escorte dans une prison plus sûre. On n'en était pas encore là, on ne se sentait pas la force nécessaire, et on se tenait aux aguets pour savoir si l'on ne serait pas troublé dans cette glorieuse besogne. Pendant ce temps, le pouvoir nouveau, dont M. Flourens était pour le moment le général fort occupé, ce pouvoir essayait de se débrouiller de la confusion de toutes les listes qui se succédaient, et qui variaient avec les groupes. M. Blanqui, accouru l'un des premiers « au poste où l'appelait la volonté populaire, » M. Blanqui se mettait sérieusement à l'œuvre, libellant déjà des décrets, donnant l'ordre de fermer toutes les barrières de la ville et d'interdire les communications « qui pourraient informer l'ennemi des dissidences soulevées dans Paris. » M. Blanqui ne doutait vraiment pas de lui-même, et il aurait continué longtemps encore à rédiger ses ordres, si des gardes nationaux n'étaient venus le déranger. Ce qu'il y a de plus particulier, c'est que ces étranges conquérans qui s'instituaient sans façon dictateurs de Paris n'avaient pas même un prétexte quelconque dont ils pussent se servir pour déguiser leur usurpation. Ils prétendaient que les maires de Paris, rassemblés en ce moment à

l'Hôtel de Ville, venaient de se prononcer pour l'élection immédiate de la commune, consentie d'un autre côté par le gouvernement, et dès lors à leurs yeux la commune était une chose acquise ou conquise qui leur donnait en quelque chose un droit d'intervention; mais point, voilà un des maires les plus honorables, les plus éclairés, M. Henri Martin, déclarant que dans la réunion qui avait lieu effectivement le nom même de la commune n'avait point été prononcé, qu'on ne s'était occupé que de l'élection des municipalités, ce qui est bien différent, qu'il n'avait été, ostensiblement du moins, dans l'intention de personne d'élever un pouvoir rival du gouvernement du 4 septembre, et que d'ailleurs les délibérations des maires avaient été interrompues par l'envahissement de l'Hôtel de Ville. N'importe, on voulait la commune, on la proclamait par toutes les fenêtres, M. Gustave Flourens la portait avec lui sur la table du haut de laquelle il dominait les événemens, et M. Blanqui, affublé de sa dictature, passait son temps à donner des ordres ou à chercher M. Flourens, qu'il ne trouvait jamais. C'est ainsi qu'on travaillait à fortifier Paris contre l'ennemi et à dédommager la France du désastre de Metz!

Et dire pourtant que ces scènes ont pu se prolonger jusque fort avant dans la nuit, qu'on a pu même croire un instant qu'une révolution venait de s'accomplir dans les ténèbres! Comment cette audacieuse surprise se trouvait-elle déjouée avant que le jour n'eût reparu? comment Paris se réveillait-il le 1er novembre délivré et rassuré, apprenant presque en même temps le péril qu'il avait couru et la fin de cette triste équipée? Il n'est point douteux d'abord que la ferme et impassible attitude du gouvernement, représenté par le général Trochu, M. Jules Favre, M. Jules Simon et quelques autres de leurs collègues, déconcertait un peu les envahisseurs. Si les membres du gouvernement avaient eu la faiblesse de donner la démission qu'on voulait leur arracher, le tour était joué, le pouvoir du 4 septembre avait disparu, il ne restait plus que le gouvernement du 31 octobre. En refusant de capituler devant l'ennemi intérieur, devant la force, les chefs de la défense nationale faisaient ce qu'ils pouvaient, ils gagnaient du temps. Dans l'intervalle, M. Ernest Picard parvenait le premier à s'échapper, et le ministre des finances se hâtait de donner autour de lui le signal de la résistance. Après M. Ernest Picard, c'était M. Jules Ferry qui s'échappait à son tour, et déjà la garde nationale se mettait en marche, elle faisait irruption dans l'Hôtel de Ville. Cette fois c'est le général Trochu lui-même que M. Gustave Flourens, toujours du haut de sa table, a la douleur de voir échapper sans pouvoir disputer son prisonnier. Évidemment la fortune va changer. Bientôt ce n'est plus seulement la garde nationale qui afflue de tous côtés, c'est la garde mobile de Bretagne qui se montre « fusils chargés, baïonnettes en avant. » Chose mystérieuse et horrible, les mobiles bretons ont pénétré par un souterrain dont M. Flou-

rens ignorait l'existence! Que va-t-il arriver? Il n'arrive rien heureusement. Tout se passe encore en tumultes et en exclamations. M. Gustave Flourens trouve, et il a bien raison, qu'il est inutile de se faire tuer, que cela serait même funeste au succès de sa cause, c'est lui qui le dit, et, au lieu d'en venir aux mains, on finit par négocier, par convenir de quelque capitulation, demeurée assez ambiguë, qui permet à chacun de rentrer chez soi, M. Blanqui donnant le bras au général Tamisier, M. Flourens reprenant le chemin de Belleville avec ses tirailleurs. A quatre heures du matin, l'invasion se retire comme elle est venue, les portes de l'Hôtel de Ville restent ouvertes pour tout le monde, et le seul bon côté de cette triste affaire, c'est de s'être terminée comme elle avait commencé, sans effusion de sang, quoique plus d'une fois dans ces heures tumultueuses on fût bien près de se servir de ses armes. Somme toute, le gouvernement, délivré par la garde nationale, retrouvait sa pleine autorité, et l'échauffourée de la nuit était évanouie avant le jour. C'est ce que les envahisseurs de l'Hôtel de Ville, par un euphémisme particulier, ont appelé le triomphe de l'émeute réactionnaire contre le gouvernement du peuple, car ces étranges dictateurs d'une heure se considéraient déjà bien manifestement comme les maîtres légitimes de Paris et de la France. La garde nationale tout entière n'était plus qu'un ramassis d'émeutiers ou de « marguilliers. »

C'était assurément un grand bonheur que tout se fût terminé ainsi, sans que le sang eût coulé dans de déplorables convulsions intérieures. Tout est bien qui finit bien, soit. Une certaine patience stoïque du gouvernement mis en captivité et l'insurrection morale de la population ont suffi pour avoir raison sans combat d'une tentative violente; mais cela aurait pu finir d'une façon moins pacifique, et c'est là précisément qu'est la moralité de cette journée du 31 octobre, attentat volontaire ou involontaire contre l'inviolabilité nationale, aussi bien que contre la république. Ainsi, au moment même où l'ennemi est à Saint-Cloud, à Meudon, à Choisy-le-Roi, serrant Paris dans un cercle de fer, pouvant presque braquer ses lunettes jusque sur nos places publiques, des hommes ne craignent pas d'aller à l'assaut de l'Hôtel de Ville, au lieu d'aller à l'assaut de la redoute de Châtillon! Ceux qui l'autre jour se jetaient dans cette folle et coupable aventure se sont-ils demandé ce qui aurait pu arriver, si par hasard les Prussiens avaient saisi ce moment pour faire irruption dans nos défenses, pour tenter un effort suprême contre nos murs? Les chefs militaires qui commandent nos forts et nos avant-postes auraient fait leur devoir sans doute, ils auraient combattu pour Paris et pour la France sans regarder derrière eux; mais enfin, le chef de l'armée, le général Trochu, étant momentanément prisonnier, l'impulsion se trouvait paralysée, et l'absence de toute direction, surtout pour une telle cause, n'était-elle pas de nature à jeter un certain ébranlement, une certaine hésitation dans la défense à la minute déci-

sive? — Le pouvoir nouveau aurait suffi à tout, déjà il se croyait en mesure d'envoyer à nos forts l'ordre de repousser énergiquement les attaques prussiennes. C'est très bien, il est assez facile d'envoyer des ordres. Qui a dit cependant à M. Blanqui et à M. Flourens que leurs ordres auraient été obéis, que l'armée était prête à reconnaître dans leur usurpation la volonté libre de Paris et de la France? C'était donc la guerre civile, et la guerre civile, c'était Paris désarmé, ne fût-ce qu'un jour: c'était l'ennemi arrivant sur nous, triomphant de nos misérables discordes. Voilà où l'on en vient : c'est la moralité de ces violences et de ces coups de main. Quant à la prétention de faire une révolution de patriotisme et de ne supplanter le gouvernement actuel que pour imprimer plus d'autorité et de force à la défense nationale, pour ramener enfin tambour battant les Prussiens vers la frontière, ce n'est plus le moment de rire... Essayez donc de persuader à la population parisienne que M. le général en chef Gustave Flourens ferait plus que le général Trochu, et que M. Blanqui s'entendrait mieux que M. Jules Favre à diriger nos affaires diplomatiques! M. de Bismarck n'aurait pas demandé mieux certainement que d'avoir affaire à des adversaires qui l'auraient mis fort à l'aise. La vérité est que le succès même momentané d'une telle entreprise eût été de toute façon le commencement de la fin, et que, selon toute apparence, la fin n'eût pas tardé beaucoup.

Ce n'est pas seulement d'ailleurs pour la défense nationale que des journées comme celle du 31 octobre sont meurtrières, c'est la république elle-même qu'elles compromettent de la manière la plus étrange : elles lui enlèvent sa popularité, son crédit, son prestige; elles l'ébranlent avant même qu'elle ne soit fondée. Quelle est la dernière victoire qui reste à gagner pour la république en France? C'est de montrer qu'elle est compatible avec la liberté de tous comme avec l'ordre, qu'elle est la réalisation sincère, équitable, pratique, de la souveraineté nationale. Si elle n'est qu'un autre genre de dictature, si elle n'est que l'usurpation en permanence de tous les partis et de toutes les factions, elle n'est plus rien de sérieux, elle n'est qu'un mauvais rêve qui reparaît de temps à autre dans notre vie pour s'évanouir presque aussitôt. C'est à en dégoûter tous ceux qui ne vivent pas murés dans l'exaltation solitaire de leur fanatisme, et voilà pourquoi ces singuliers républicains sont toujours les plus grands ennemis de la république, qu'ils s'efforcent de perdre au moment où tout le monde ne demande pas mieux que de la sauver et de s'y attacher. Toutes ces journées qu'on se croit le droit de tenter au nom de la république, que sont-elles en réalité? L'étiquette n'y fait rien, ce sont des 18 brumaire et des 2 décembre en permanence. Si le dénoûment n'est pas le même, ce n'est pas faute de bonne volonté de la part de ceux qui se mettent à l'œuvre. Au fond, quelle différence y a-t-il donc entre celui qui nuitamment enlève des députés, brise une constitution, met la main sur tous les droits d'un

peuple, et ceux qui s'en vont à l'Hôtel de Ville décréter une révolution de leur propre autorité, confisquer un gouvernement, proclamer de fantasques dictatures sur les tables où délibéraient un instant auparavant les conseils reconnus par le pays tout entier? Il n'y a qu'une différence, c'est que les 2 décembre durent quelquefois dix-huit ans, et que les 31 octobre ne durent pas dix-huit heures. A-t-on bien réfléchi à tout ce qu'il y a de révoltant dans cette arrogance et dans ces procédés? Ainsi voilà une population tout entière qui passe sa journée patriotiquement aux remparts ou laborieusement à ses affaires; pendant ce temps, M. Flourens, M. Blanqui, sont à l'Hôtel de Ville, disposant de ses droits, de ses intérêts, de son existence même, bâclant des gouvernemens et des communes révolutionnaires, et le lendemain cette population est exposée à se réveiller avec un régime nouveau, sans avoir été consultée, sans savoir ce dont il s'agit, — à moins toutefois que le rappel n'ait battu à temps, et qu'elle n'ait été obligée de passer la nuit sous les armes pour déjouer les surprises qu'on lui ménageait. Et d'où tirent-ils leur mandat, ceux qui se permettent ces usurpations? Ont-ils été du moins désignés par une certaine faveur publique, par la popularité des services, par le mérite, par une élection quelconque? Rien du tout; les uns sont tout au plus élus adjoints dans leur quartier, les autres ne sont pas même maintenus chefs de leur bataillon dans la garde nationale. Ils n'ont d'autre titre qu'une certaine passion agitatrice qu'ils mettent au-dessus de la république elle-même. La république, c'est eux; le peuple, c'est eux, ils le proclament sans cesse, surtout quand ils en ont besoin. Qu'arrive-t-il cependant? On vient de le voir d'une façon saisissante. Le 31 octobre, c'était, à n'en pas douter, la volonté populaire qui s'affirmait en plein Hôtel de Ville, qui criait pour la commune. Trois jours après, le gouvernement assailli, condamné, séquestré, ouvrait un grand scrutin, il consultait justement cette volonté populaire au nom de laquelle on prononçait sa déchéance, il se mettait aux voix, et une immense majorité se prononçait pour lui en lui donnant la force nouvelle d'un assentiment éclatant. Le gouvernement sorti de l'acclamation spontanée du 4 septembre devenait par le fait du peuple lui-même le gouvernement élu du 3 novembre. Décidément le peuple trouvait que le général Trochu et M. Jules Favre valaient un peu mieux que M. Flourens et M. Blanqui. La leçon est-elle assez évidente, et le scrutin a-t-il assez bafoué ces prétentions usurpatrices qui sont une véritable épidémie dans les momens d'agitation et de crise?

Si les auteurs de la journée du 31 octobre avaient un secret pour sauver l'indépendance nationale, l'inviolabilité de la grande ville assiégée et la république, un moyen bien simple était à leur disposition; ils pouvaient faire comme tout le monde, ils n'avaient qu'à se joindre au gouvernement, à lui communiquer leurs idées, à lui prêter leur appui, à mettre en commun tout ce qu'ils ont d'idées, de ressources,

de résolution inventive. Ils n'avaient qu'à offrir au général Trochu, qui ne l'aurait certainement pas refusé, le procédé infaillible sur lequel ils comptent pour battre les Prussiens. S'ils étaient de vrais patriotes, au lieu de fomenter les défiances et les agitations, ils comprendraient que la seule politique pour eux, comme pour tous les autres, c'est l'union de toutes les volontés, de tous les efforts, et avant d'agir ou de parler ils regarderaient vers le camp prussien pour mesurer le degré d'utilité que l'ennemi peut trouver dans leurs paroles ou dans leurs actions. Il ne suffit pas de faire fermer les barrières pour laisser ignorer les « dissidences soulevées dans Paris. » Croit-on que l'ennemi ignore ces « dissidences » et qu'il ne s'en réjouisse pas? M. de Bismarck l'a pourtant bien assez dit, il l'a crié sur les toits, il n'a pas caché qu'il comptait sur les divisions intestines pour lui ouvrir les portes de Paris. On a failli lui donner raison le 31 octobre en lui prouvant que dans sa sagacité inexorable il nous jugeait plus sûrement que nous ne faisions nous-mêmes. A défaut d'une plus ample victoire qu'on ne lui a pas laissée heureusement, il a du moins trouvé dans ces scènes un argument de plus pour rendre impossible l'armistice qui se négociait en ce moment, et il en sera toujours ainsi. Tout ce qui nous détourne de notre seul but patriotique et national sert l'ennemi. C'est ce que nous ne devrions jamais perdre de vue.

Il y a aujourd'hui des réunions publiques où l'on pérore sur toute sorte de sujets, où se produisent toute sorte de propositions extraordinaires aussi peu rassurantes pour la liberté que pour le patriotisme : pense-t-on que M. de Bismarck n'aime pas mieux ces évaporations bruyantes et stériles qu'une attitude calme, réservée et simplement résolue? Eh! sans doute il préfère cela, parce qu'il sait bien que les déclamations des clubs ne lui font pas beaucoup de mal, et que le temps qu'on passe à s'échauffer en discours inutiles est perdu pour la défense. Étendons notre regard : nous savons bien peu de chose de la province, ce que nous en savons est incertain et obscur. On dit seulement que quelques villes, et les plus grandes, les plus populeuses, ont été envahies par l'anarchie, qu'elles font plus ou moins des 31 octobre. Si cela est, croit-on que M. de Bismarck ne trouve pas une force de plus dans cette confusion des provinces, et qu'il ne préfère pas cette énervante anarchie à l'union patriotique, à la confiance virile, à l'énergie disciplinée, de nos villes et de nos campagnes? C'est l'intérêt de l'ennemi qui est notre lumière et qui nous trace notre devoir. Ce qu'il peut désirer le plus, évitons au moins de le faire et de donner raison à toutes ces prédictions aussi présomptueuses que meurtrières pour nous. Il faut s'affranchir de toute politique régulière, crie-t-on; il faut procéder par l'enthousiasme, proclamer la république universelle, l'insurrection universelle des peuples! Oui, c'est là ce qu'on nous propose, à nous qui sommes enfermés dans Paris, qui avons Saint-Cloud pour frontière, et qui ne savons

pas ce qui se passe à dix lieues de distance. Si encore le moyen pouvait avoir quelque efficacité en dehors de ce qu'il a de peu pratique pour des reclus! Mais il n'est pas bien certain qu'on ne rendît ainsi un dernier service à M. de Bismarck, et qu'on ne fît les affaires de l'ennemi sans rien ajouter à notre puissance d'action et de défense. La politique des expédiens révolutionnaires, cette politique dont la journée du 31 octobre a été la confuse et impuissante expression, ne ferait sans doute que précipiter les malheurs du pays.

Sait-on à quoi cela conduit? A des surexcitations bientôt suivies de réactions inévitables, à toutes ces oscillations qui se manifestent sous la pression des événemens. Sous ce rapport, la journée du 31 octobre n'a point été assurément étrangère au progrès de ce malaise, qu'elle a au contraire rapidement développé en ravivant plus que jamais le sentiment d'une situation douloureuse. De là cette sorte de maladie de l'incertitude qui a éclaté dans certaines sphères, cette sorte de détente des esprits qui s'est produite. Il y a quelques jours encore, on s'efforçait de ne douter de rien, on en est venu bientôt à douter de tout; on est passé des illusions sans mesure à un découragement presque sans retenue, et, comme si nos affaires n'étaient pas assez sombres, on s'est appliqué encore à les noircir. Pour certaines personnes, il n'y a plus eu d'autre ressource que la paix, et la paix la plus prompte possible, de sorte que le gouvernement, qui se trouvait, il y a quinze jours menacé parce qu'il était accusé de mettre trop de mollesse dans la guerre, de méditer des négociations et des suspensions d'armes, ce gouvernement s'est tout à coup trouvé accusé d'un autre côté de n'être pas assez pacifique, de mettre trop de raideur dans sa diplomatie, de n'avoir pas su saisir l'occasion qui s'offrait de laisser respirer un instant la France à l'abri d'un armistice.

Ce malheureux gouvernement, on l'a poursuivi et on le poursuit incessamment de questions sur lesquelles il ne peut pas toujours s'expliquer. S'il répond, il s'expose à divulguer ce qu'il doit taire; s'il ne dit rien, on interprète son silence avec mauvaise humeur. On alourdit la responsabilité déjà bien assez grande qui pèse sur lui en lui rendant la guerre aussi difficile que la paix. Que veut-on qu'il fasse? Il ne peut pas plus assurer la victoire que donner la paix qu'on lui demande. Ce qui est simplement en son pouvoir et ce qui est dans son devoir, c'est de se garantir de toutes ces contradictions maladives qui conduisent à des faiblesses, de ne point laisser émousser dans ses mains cette arme de la défense nationale qui lui a été remise, de soutenir en un mot jusqu'au bout l'honneur de Paris. Le général Trochu résume lui-même aujourd'hui ce rôle du gouvernement dans une proclamation d'une dignité énergique, et en cela il représente la véritable opinion. L'armistice, qui a déjà échoué une fois, retrouverait-il des chances par l'intervention spontanée des puissances neutres qui l'avaient d'abord proposé? C'est là ce que nous ne savons pas, c'est ce que le gouvernement ne sait pas

lui-même, à ce qu'il paraît; dans tous les cas, il faut l'attendre sans défaillance, et le meilleur moyen de le rendre possible, c'est de rester à la hauteur des luttes qu'on peut avoir encore à soutenir.

Au milieu de toutes les tristesses du temps, en voici une toute littéraire qui nous arrive du fond de la France. Un des plus illustres de nos collaborateurs, M. Prosper Mérimée, s'est éteint récemment à Cannes. Le moment viendra où il sera juste de lui faire une digne épitaphe. Aujourd'hui c'est un laconique adieu que nous lui disons en constatant sa mort.

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE.

AU DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES.*

Mon cher Monsieur,

Nous en sommes donc bientôt à nos deux mois de siége, et Paris, je l'espère, n'en est pas à crier merci. Est-ce à dire que cette confiance, ce ferme espoir qu'on se sentait naguère renaître au fond de l'âme, ne soient pas aujourd'hui ébranlés quelque peu? Évidemment nous n'avions pas encore assez souffert : l'épreuve n'était pas complète. Metz est venu mettre le comble aux douleurs de Sedan : échec moins triste, mieux disputé, plus fatal à nos ennemis, mais pour nous plus navrant peut-être, parce qu'il détruit un rêve consolant, cette perspective d'une puissante armée que nous pensions voir à toute heure s'élancer hors de sa prison pour nous aider à secouer la nôtre. De ce côté désormais rien à attendre, rien que des agresseurs de plus, marchant déjà sur nous pour renforcer et mieux serrer les mailles de la chaîne qui nous étreint.

Si du moins par compensation nous avions obtenu quelque fidèle avis du concours efficace et prompt que nous attendions des provinces! mais non, le voile qui nous cachait la France ne s'est un instant soulevé que pour nous laisser voir, en même temps que la reddition de Metz, et, je me hâte de le dire, en même temps aussi que de nombreux exemples d'élan patriotique et de mâle héroïsme, certains signes d'indifférence trop souvent provoqués par les emportemens d'une démagogie tapageuse qui crie beaucoup et ne fait rien; puis çà et là quelques vieux restes de ces mesquines jalousies dont Paris fut de tout temps l'objet ou le prétexte; certains vestiges mal déguisés de routines bonapartistes, et avant tout, ce qui n'est que légitime, une invincible antipathie de ces façons proconsulaires, de ces parodies jacobines, que le gouvernement de Tours a partout tolérées, parfois même encouragées, comme s'il n'avait pas su que cet absurde anachronisme dégoûterait, révolterait et par là même engourdirait nos campagnes et même aussi nos villes!

N'allez pas croire pourtant que ces armées qu'on nous promet ne soient qu'un leurre et un vain mot : elles existent, elles s'exercent, l'effectif en est considérable; des hommes autant qu'il en faut, moins d'officiers qu'il n'en faudrait, et par suite une instruction moins prompte, un retard d'organisation. De là sur certains points le penchant regrettable à perdre de vue Paris, le vrai cœur de la France, à rester sur la défensive, à se fortifier chacun chez soi, sans concert, sans ensemble, et à faire dévier le mouvement national en lui donnant un faux courant.

Voilà les révélations qui en un seul jour, le 31 octobre, sont à la fois tombées sur nous. Ajoutez-y un chétif incident, un de ces faits que l'émotion des masses grossit outre mesure et façonne à la taille d'un véritable événement, la prise et l'abandon d'une bicoque à trois lieues de Paris : affaire conduite sans soin, sans vigilance, leçon sévère qui portera ses fruits, nous l'espérons. Rappelez-vous cette triste journée, tant de hasards funestes groupés comme à plaisir, et vous m'accorderez que ce mot d'armistice, prononcé juste à ce même moment, ne pouvait guère manquer d'être le bienvenu. On le salua sans réfléchir, sans bien peser ce qu'il valait, ou plutôt on n'en eut pas le temps, car, à peine prononcé, il devint le signal et l'occasion, depuis longtemps guettée, d'une tempête à la fois furieuse et ridicule qui pendant quelques heures nous mit tous en émoi. Glissons sur cette échauffourée dont le bon sens public a si tôt fait justice, malencontreux échantillon de la prévoyance un peu trop confiante des hommes honnêtes qui nous gouvernent. Ce sera le dernier, nous dit-on, espérons-le, tout en nous préparant à revoir même fête aussi longtemps qu'on prétendra punir nos incorrigibles bronillons en leur parlant chapeau bas.

Pour aujourd'hui, ce n'est que l'armistice dont il y a lieu de s'occuper, et vous trouverez bon, j'en suis sûr, que je vous dise à ce sujet ma pensée tout entière.

Est-ce un bien grand malheur que le refus de la Prusse dont tant de gens paraissent consternés? Pour ma part, je n'en ai qu'un médiocre regret. Que pouvions-nous au vrai attendre d'un armistice? Était-ce donc la paix, une paix équitable? Les conditions de cette paix étaient-elles ébauchées, et la suspension d'armes en serait-elle devenue l'acheminement nécessaire? J'en doute et à bon droit. Si la puissante intervention du czar, flanqué de ces trois grands monarques, n'a pas mieux réussi à nous faire accorder ce qui est de droit commun dans les conventions de ce genre, un modeste ravitaillement limité et proportionnel; si en prenant la peine d'écrire de sa propre main il n'a pas obtenu qu'on nous livrât passage pour quelques sacs de farine et quelques paires de bœufs, comment veut-on que par son seul crédit le moindre droit nous fût rendu d'avance sur ces deux chères provinces que nos âpres vainqueurs prétendent nous ravir, et qu'ils détiennent en leurs mains?

Ce n'était donc pas la paix : non, me répondrez-vous, mais c'était le

moyen d'élire une assemblée, et par cette assemblée d'arriver à la paix. Illusion, croyez-moi. Je nie d'abord qu'en vingt-cinq jours on pût, en ce moment, en France, improviser une assemblée régulièrement élue, la convoquer, la réunir et lui faire seulement vérifier ses pouvoirs. Le temps y manquerait, telle diligence qu'on y mît; et si par impossible on faisait ce miracle, si pour loger cette assemblée on trouvait un lieu sûr que pour ma part je cherche en vain en dehors de Paris, Paris étant exclu par la raison du siége, si, tout réglé, tout aplani, la délibération s'ouvrait, je nie que la paix en pût sortir. On oublie donc ce que sont les hommes réunis, combien par la tribune les courages s'exaltent même au-delà du vrai. Consultée sur cette question brûlante du démembrement de la France, une assemblée française, même élue par les moins belliqueux des hommes, ne ferait qu'affirmer, tenez-vous-le pour dit, et d'une façon peut-être plus solennelle encore, le noble *ultimatum* de M. Jules Favre, ces deux mots inflexibles contre lesquels s'irritent les impatiens, les affamés de paix. Une assemblée peut traiter de la paix quand elle dicte des conditions, son rôle devient par trop pénible alors qu'elle en subit. On peut lui demander tout haut à la tribune d'être modérée dans la victoire; dès qu'il s'agit de concession, le huis clos devient nécessaire : c'est par délégation, par commissaires, qu'un tel débat peut se vider, et s'il convient de demander un vote soit pour délivrer les pouvoirs, soit pour ratifier le traité, il faut le demander de la façon la plus sommaire et plutôt au pays lui-même qu'à l'assemblée de ses élus.

Ne nous plaignons donc pas si aujourd'hui l'occasion nous échappe d'élire une assemblée dont le temps n'est pas venu, et ne pensons plus à l'armistice, puisqu'il n'avait d'autre vertu que de devenir pour nous un sauf-conduit électoral. Je vais plus loin : non-seulement je suis tout consolé d'avoir perdu cet armistice; mais je me désole qu'on nous en ait parlé, et celui dont l'autorité justement reconnue, le zèle désintéressé et l'activité courageuse nous ont valu ce premier témoignage de la sympathie européenne serait de mon avis, j'en suis certain, s'il était dans nos murs, et s'il voyait les désolans ravages dont ce mot non suivi d'effet est devenu la cause inattendue. Comme un de ces corps qui interceptent l'action de l'électricité, ce mot a tout à coup rompu le courant de patience et de résignation, de courage et de discipline, qui depuis le commencement du siége semblait s'être glissé par mille canaux secrets dans la population tout entière, jusqu'à pénétrer même un tant soit peu dans Belleville. Que dirai-je? la presse aussi semblait en subir l'influence : à trois ou quatre exceptions près, chaque journal à sa façon prêtait un concours sincère à la cause de la défense : c'était à qui donnerait du cœur aux combattans, à qui prêcherait le dévoûment et la persévérance. Eh bien! parce qu'il a plu à M. de Bismarck ou bien à M. de Moltke, peut-être même au roi Guillaume, de faire la sourde oreille au désir des quatre puissances, parce que la Prusse, quelque impatiente

qu'elle puisse être d'avoir en face d'elle un gouvernement investi des pouvoirs de la France, n'a pas voulu, ce que je comprends fort, payer cet avantage au prix d'un *statu quo* de vingt-cinq jours et de vingt-cinq nuits les pieds dans la boue glacée, le corps transi et l'esprit plus ou moins troublé de la situation incommode où notre résistance prolongée la réduit, voilà tous ces organes de la publicité, ces maîtres de l'opinion, qui tombent en défaillance, lèvent la crosse en l'air et sonnent la déroute! Les meilleurs y sont pris, à des nuances près : que d'exigences, que d'aigreurs! quel abandon et quel énervement! C'est une vraie contagion, un lamentable exemple. On en rougit vraiment quand on pense que les Prussiens sont là. Tâchons, s'ils en triomphent, que leur joie ne dure pas longtemps, pas plus qu'au lendemain de cette nuit lugubre, cette nuit de l'Hôtel de Ville qui les avait tant réjouis! Rentrons au droit chemin, et reprenons notre mot d'ordre : tenir, quoi qu'il arrive, aussi longtemps que nous pourrons.

N'est-ce pas là justement ce que les Prussiens redoutent? Ce refus d'armistice nous apprend leur secret. C'est de temps qu'ils sont avares, forçons-les d'en dépenser. Ils sont pressés, ne hâtons rien. Jamais consigne ne fut mieux indiquée et plus impérative. Toute impatience de notre part est un enfantillage, presque une trahison. Nous devons dire, et plus haut que jamais : Encore un mois de siége, et deux mois, s'il le faut! Les vivres, à la façon dont ils sont ménagés, suffiront amplement. Le calcul en est fait. On peut sans peine, même à défaut de tout ravitaillement, atteindre au terme de l'année et, s'il en est besoin, encore fort au-delà. Ce serait en vérité bien la peine d'avoir depuis deux mois, au prix de tant d'efforts, de tant de sacrifices, complété, affermi et l'armement et les ouvrages de notre immense citadelle, de l'avoir rendue imprenable et de nous être conquis, ce qui n'était pas plus facile, l'involontaire estime de nos juges les plus prévenus, pour tout abandonner, tout perdre d'un seul coup, à cette seule fin d'avoir le beau plaisir de reprendre plus tôt chacun son train de vie, ses habitudes, ses voyages, son régime accoutumé.

Je sais bien que cette fièvre de paix prend un autre prétexte. A quoi bon résister, dit-elle, si vous n'avez aucune chance soit de vous délivrer vous-mêmes, soit d'être secourus par d'autres? Mais d'abord est-il bien certain que l'une et l'autre de ces chances nous manquent absolument? Sans approuver des projets de sorties qui ne seraient que meurtrières, on en peut concevoir que la prudence n'exclurait pas, surtout si quelque intelligence venait à s'établir avec des forces extérieures. Ce n'est pas, quoi qu'on dise, un espoir chimérique que ces armées en formation; à la seule condition de leur en laisser le temps, rien n'est moins impossible que d'entendre bientôt parler d'elles. Combien de fois n'a-t-on pas vu qu'au moment même où par dépit, par lassitude, on allait quitter la partie, le jeu vous venait dans la main?

Pour moi, si je demande un supplément de résistance, c'est avant tout pour la question d'honneur, car j'ai la bonhomie, je l'avoue, de croire encore à ce vieux mot, et d'être pris d'une douleur profonde devant l'abaissement de mon pays. Ce ne sont pas là des phrases, n'en déplaise à nos pacifiques. Pour les nations aussi bien que pour l'individu, l'honneur, c'est la vie même, la première des réalités. Je voudrais bien les voir ces raffinés, ces sybarites, devenus citoyens d'un peuple qui tout à coup perdrait le sentiment de sa force et de sa dignité! quelle chute même pour eux! que seraient-ils et que serions-nous tous?

Mais quand je me révolte contre ces défaillances, quand je supplie Paris de tenir ferme jusqu'au bout, ce n'est pas seulement l'honneur qui me préoccupe, j'entends aussi servir nos intérêts. Si vous voulez que l'ennemi n'abuse pas de sa victoire, ne vous dépouille pas, ne vous pressure pas sans pitié, ne lui laissez pas voir, pas même deviner que vous mourez d'envie de n'être plus en guerre. Vous n'avez qu'un moyen de gagner quelque chose avec lui : c'est de le faire attendre. Il vous surfait, ne cédez pas. Persuadez-le que vous subirez tout, dangers et privations, aussi longtemps qu'il ne sera pas traitable et modéré. Ne voyez-vous donc pas qu'il a ses plaies aussi? Quelque avisé qu'il soit à les cacher, nous en savons bien quelque chose. Que de déceptions depuis qu'il est devant nos murs! Paris par sa résistance, l'émeute par son impuissance, ont déjoué tous ses projets. Et n'est-ce rien aussi que de sentir derrière soi son royaume rongé de misère, s'épuisant dans la fiévreuse attente de cette paix qu'on lui avait promise, et qui n'arrive pas? Ne craignez point qu'il s'aventure jusqu'à vous prendre par famine : ce serait trop long; vous traiterez avant, si vous vous tenez bien, à moins pourtant qu'il ne brusque les choses et n'essaie de la force ouverte. C'est possible, je ne dis pas non; mais j'ose croire que, s'il s'y décide, ce ne sera pas sans quelque hésitation. Voilà deux mois que M. de Bismarck se vantait à M. Jules Favre de pouvoir, dès qu'il lui plairait, prendre en deux jours un de nos forts. Il est au moins assez extraordinaire que ce désir bien naturel ne lui soit pas venu pendant un si long temps, et malgré moi je suppose qu'à Ferrières l'illustre chancelier, si bien instruit en toute chose, ne savait pas exactement encore ce qu'étaient ces forts dont il parlait. Pour que depuis deux mois les formidables batteries construites, nous dit-on, avec un si grand luxe de précautions et de science n'aient point encore tonné contre nous, il faut que les effets de cette attaque à si longue portée ne soient pas parfaitement assurés, et que la crainte d'un insuccès, qui pourrait altérer le prestige d'une armée jusque-là si chanceuse, arrête l'ordre de faire feu, ou bien que par hasard, pour la première fois depuis l'ouverture de la campagne, cédant à l'opinion du monde civilisé, nos adversaires ressentent quelques sérieux scrupules à lancer des bombes sur Paris.

J'aime à croire qu'il en est ainsi, et que l'honneur en revient, tout

au moins en partie, à l'influence officieuse de ces quatre puissances qui paraissent enfin avoir prêté une attention émue aux conséquences de cette guerre, à la sauvagerie des moyens employés tout d'abord contre nous, et à ces prétentions hautaines, attentatoires au repos de l'Europe, que le vainqueur n'a pas craint d'afficher. Espérons qu'un premier essai suivi d'un prompt mécompte n'aura pas fait perdre courage aux représentans de ces quatre puissances, et que la cause du droit, de la justice, des traditions européennes, trouve en eux, même encore aujourd'hui, de zélés défenseurs. Si nous pouvons compter sur leur franche entremise, je ne demande qu'une chose, c'est qu'ils ne s'épuisent pas en de nouveaux efforts pour enfanter un armistice, préliminaire qui n'achèverait rien. Je sais un plus grand service à rendre aux belligérans, c'est d'aller droit au fait et de poser les bases de la paix elle-même. Qu'ils disent à la Prusse : « Vous voulez en finir, et vous avez raison. Votre gageure est déjà pleine de fatigues, elle peut l'être demain de dangers. Dites-nous votre dernier mot, et faites avec nous un projet de traité. Que le gouvernement de la défense nationale y demeure étranger, s'il le veut; mais, pourvu que les bases lui en semblent acceptables, que la France soit consultée. Elle ratifiera le projet ou le repoussera, en votant *oui* ou *non;* ce sera l'affaire de quelques jours; seulement, ne l'oubliez pas, il nous faut une France qui puisse supporter sa condition nouvelle, c'est-à-dire dignement l'accepter, et réparer son désastre dans un repos utile à elle-même et rassurant pour ses voisins. Cette France, nous la voulons, nous en avons besoin. La place qu'elle occupe en Europe, nulle autre qu'elle ne la tiendrait. La démembrer, la réduire, c'est lui infliger une soif de vengeance qui ne s'éteindrait plus; c'est la guerre à perpétuité. Si vous êtes sincère, si vous ne cherchez vraiment qu'un moyen de garantir la paix à l'Allemagne et non l'agrandissement de votre propre puissance, vous n'avez pas besoin d'enlever à la France la Lorraine et l'Alsace, qui lui sont intimement soudées et qui ne veulent pas de vous. Contentez-vous de demander pour la sécurité commune qu'à titre de sol limitrophe ces deux provinces, tout en restant françaises, soient cependant neutralisées comme deux autres territoires français, le Chablais et le Faucigny, le sont au profit de la Suisse. Cette garantie purement pacifique, la France, sans ombrage, la pourrait accepter, surtout si sur la frontière allemande une bande de terrain de profondeur à peu près égale était soumise aux mêmes conditions. »

Ce n'est là, notez bien, que l'imparfaite esquisse d'une idée dont un ample développement pourrait seul faire sentir les sérieux avantages aussi bien pour la France elle-même que pour ces deux malheureuses provinces si justement impatientes de respirer et de fermer leurs plaies sous le bienfaisant abri d'une vraie sécurité. Une fois revêtu de la sanction plébiscitaire, cet acte diplomatique pourrait, si je ne m'abuse, ré-

soudre l'immense et douloureux problème qui nous opprime tous. Il faut pour échapper aux ténèbres où nous sommes, pour conjurer le cataclysme qui nous menace évidemment, il faut un moyen simple, un moyen tout pratique, c'est-à-dire clair et prompt. J'entends pousser un cri d'alarme, un cri prématuré, mais à coup sûr intelligent : notre unité française est en péril, dit-on, notre unité, ce foyer de lumière, de vie sociale, de civilisation ! Entre Paris et la France, et même aussi de ville à ville, de province à province, on nous signale un travail dissolvant, un travail de divorce, de désagrégation, et, pour parer à ce danger suprême, à ce fédéralisme énervant, on ne voit qu'un moyen, — le seul, le meilleur sans doute en un temps ordinaire, si les Prussiens n'étaient pas là, nous serrant à la gorge; — ce moyen, c'est une assemblée convoquée sur-le-champ, on ne sait où ni comment, par élection directe ou par délégation, vaille que vaille en un mot; pourvu qu'une assemblée fonctionne, existe quelque part, on pense avoir tout sauvé. Dieu sait que, si j'en doute, ce n'est pas scepticisme anti-parlementaire : les assemblées pour moi sont désormais la vie, le ressort, le contrôle nécessaires, et aussi légitimes que nécessaires de tout gouvernement; mais le cas aujourd'hui est inoui, sans pareil : il ne s'agit pas de dénouer, il faut trancher le nœud, et ce genre de besogne, il n'est pas d'assemblée qui soit apte à la faire. Encore une fois, il n'y a de possible que le *oui* ou le *non*. De deux choses l'une : ou la France dira *oui*, et le traité terminera la guerre, traité pour nous d'autant plus acceptable que l'ennemi, pour y souscrire, aura plus rabattu de ses premières prétentions. Ce n'en sera pas moins un acte de raison, pénible encore à beaucoup d'entre nous; mais par amour de la concorde, par respect du verdict national, on s'y résignera, sauf à préparer en silence, à force de patriotisme, un meilleur avenir; ou bien la France dira *non*, et alors ce sera la guerre, la guerre rallumée, ardente et à outrance. Cette guerre, les Prussiens seuls devront la redouter, car la France elle-même, engagée cette fois, y donnera vraiment son dernier homme et son dernier écu.

En attendant et quoi qu'on fasse, je demande à Paris de reprendre au plus vite cette mâle attitude qui pendant six semaines lui a fait tant d'honneur. Qu'il se pénètre des paroles d'un accent si noble et si vrai que lui adresse aujourd'hui son gouverneur, son général. Confiance et discipline, voilà les armes qui, en donnant à l'ennemi de sérieux soucis, prêteront main forte aux négociateurs, si, comme je le suppose, il s'en trouve encore à Versailles. Laissons là ces idées d'atermoiemens, de suspension du siége, d'armistice et d'accommodement; pensons à la défense et ne pensons qu'à elle. Ne rêvez plus théâtres réouverts, promenades, voyages, libres correspondances : ne laissez pas votre imagination savourer ces fruits défendus; parcourez le rempart, et du dehors surtout regardez cette ville à l'aspect si nouveau, si désolé, si nu, si grandiose et si fier. Regardez cet immense espace qui vous sépare des bastions,

puis en levant la tête ces longues lignes horizontales qui vous transportent en idée au fond des grandes landes ou devant les dunes de la mer. Il y a des gens à qui ce spectacle, ces audacieux travaux et ces canons montrant leur gueule aux échancrures des tertres de gazon, causent une sorte de serrement de cœur, qui en détournent les yeux, ne pensant qu'aux douleurs et aux larmes dont ils ont devant eux le triste avertissement; sans me croire insensible, je confesse que chez moi le premier mouvement devant ce Paris transfiguré est une sorte de satisfaction intérieure que tout cela soit comme sorti de terre, si promptement, si noblement, sous les yeux et avec le concours de cette population frivole et généreuse. Tout n'est donc pas perdu, puisque de tels élans partent encore de nous! Aussi quand il m'arrive de penser que peut-être nos maux auront un terme, qu'on pourrait encore s'occuper quelque jour des embellissemens de Paris, le premier que je rêve est de lui maintenir sa couronne guerrière, ses ponts-levis, ses cavaliers et ses glacis immenses qui l'isolent et lui forment un si beau piédestal. Cette parure lui sied, je veux qu'il la conserve.

Mais savez-vous, mon cher monsieur, ce qui trouble ma confiance même en contemplant ces remparts à qui nous devons tant? C'est beaucoup, j'en conviens, d'avoir fait cet effort d'arrêter l'ennemi et de lui opposer de si fortes murailles; mais pour vaincre est-ce assez? Si nous ne comptons que sur nous-mêmes, sur nos bras et sur nos canons, ne sentons-nous pas que c'est bien peu de chose? Et pour nous assurer un secours autrement puissant, que faisons-nous, qu'osons-nous faire? Dieu, je le crois, ne veut pas que la France périsse : il l'a tant protégée et sauvée tant de fois, d'une façon si visible, jusqu'à nous délivrer d'envahisseurs non moins tenaces, non moins puissans que ces Prussiens, par le bras d'une jeune fille; mais nous attendre, nous, à pareille assistance, c'est, vous en conviendrez, le croire bien généreux, car s'il voulait que dans notre détresse des prières publiques montassent jusqu'à lui et qu'il mît à ce prix sa clémence, notre république française serait hors d'état de les lui offrir. Sa sœur de l'Atlantique faisait plus largement les choses lorsqu'elle aussi subissait la torture d'une guerre qui la dévorait. Si vous jetez les yeux sur cette immense lutte, vous y voyez le jeûne et la prière à la veille de tous les grands combats. Espérons qu'à défaut de ces démonstrations publiques la ferveur isolée suffit à fléchir Dieu. Celle-là du moins ne manque pas en France, même au milieu de tant d'aveuglemens, d'impiétés et d'indifférence : il faut compter sur elle et garder bon espoir.

L. VITET.

La lettre si fortifiante de notre honorable collaborateur a bien préjugé du patriotisme de la province. Nous apprenons à l'instant par voie officielle que l'armée de la Loire a repris Orléans le 9 octobre, en infligeant aux Prussiens une première défaite. « La fortune nous revient, » dit M. Jules Favre en publiant cette bonne nouvelle.

C. BULOZ.

LE

SIÉGE DE METZ

Il y a une voix de la conscience publique qui s'élève, après chaque nouvelle épreuve que nous traversons, pour en dégager nettement la moralité générale, pour exprimer ce qu'en pensent à la même heure sans s'être entendus les hommes de toutes les opinions. Le lendemain de la malheureuse bataille de Wœrth, personne ne condamnait le maréchal Mac-Mahon; le lendemain de la capitulation de Sedan, tout le monde condamnait l'empereur. Quelques égards que l'on doive au courage et au malheur, on ne peut empêcher que la conduite du maréchal Bazaine ne donne lieu à des interprétations très diverses, et ne jette dans les âmes d'étranges inquiétudes. Pourquoi le sentiment public cette fois ne se prononce-t-il pas, pourquoi hésite-t-il entre la sympathie et le blâme? Pourquoi le temps et les renseignemens qui nous arrivent, au lieu de faire la lumière, ne font-ils qu'augmenter l'incertitude et l'obscurité?

Lorsque Toul a succombé après six semaines de résistance, quoiqu'on ne connût que fort imparfaitement les détails du siége, le pays n'a exprimé que de la reconnaissance pour la petite garnison qui, dans une place de troisième ordre, sans un seul artilleur de l'armée régulière, avec deux bataillons de gardes mobiles et 140 fantassins et gendarmes, avait tenu si longtemps l'artillerie prussienne en échec. Personne en France ne s'est mépris non plus sur le sentiment que devait inspirer la capitulation de Strasbourg. On savait que le général Uhrich, bloqué avec 10,000 soldats par plus de 60,000 hommes, avait épuisé avant de se rendre toutes les formes de la défense, essuyé plusieurs jours de bombardement, tenté plu-

sieurs sorties, résisté à plusieurs assauts, perdu le tiers de son effectif, consommé toutes ses provisions. Après de si héroïques efforts, il pouvait succomber, aucun doute ne planait sur ses actes. Il emportait en capitulant l'admiration de ses compatriotes et l'estime de l'ennemi. Lui-même du reste, ne s'en rapportant pas à ces témoignages universels d'approbation, ressentait le besoin généreux d'être jugé sur des preuves par le gouvernement de son pays, et, prisonnier sur parole, il se rendait immédiatement à Tours, afin d'expliquer sa conduite. Rien d'obscur, rien d'équivoque dans cette noble histoire. Depuis le premier jour jusqu'à la dernière heure, le commandant de Strasbourg est resté en étroite communication avec l'âme de la France, sans se croire d'autres devoirs que des devoirs de soldat, d'accord avec les habitans de la ville qu'il défendait, également d'accord avec les deux pouvoirs qui en se succédant à Paris représentaient pour lui l'unique intérêt du moment, l'intérêt de la défense nationale. Nous regrettons que la conduite du maréchal Bazaine n'ait été ni aussi nette, ni aussi facilement comprise. Il ne doit s'en prendre qu'à lui de l'incertitude où il nous jette. Évidemment d'ailleurs il ne s'est pas montré fort pressé de s'expliquer devant la France. S'il avait jugé opportun de faire connaître ses actes à son pays, le temps ne lui aurait pas manqué pour adresser à Tours un mémoire justificatif qui nous serait déjà parvenu depuis plusieurs jours. Malgré l'inexplicable silence que s'obstine à garder celui qui nous doit compte d'une ville et d'une armée, on peut essayer de dégager de ces ténèbres le petit nombre de faits qui paraissent dès à présent acquis à l'histoire.

I.

Si l'on ne sait pas tout, on connaît cependant des détails très précis sur les négociations du commandant en chef de l'armée du Rhin et sur les conditions dans lesquelles il a capitulé. Il semble d'abord avéré que le maréchal Bazaine, investi par l'empire d'un commandement supérieur, n'a jamais reconnu officiellement ni la république, ni le gouvernement de la défense nationale. Privé de toutes communications avec la France, ne sachant guère de nouvelles du dehors que par les rares messagers qui traversaient les lignes prussiennes du côté de la Belgique et du grand-duché de Luxembourg, ou par les relations intéressées de ses ennemis, il attendait sans doute, avant de se prononcer, des informations plus sûres ou plus complètes sur les dispositions générales de la province. Son ignorance fut telle à cet égard qu'il fit demander, d'après

le témoignage des feuilles allemandes, quelques journaux aux avant-postes prussiens pour apprendre ce qui se passait en France. La mission du général Bourbaki dut avoir pour objet principal de fournir des renseignemens positifs à l'armée de Metz sur l'état de notre pays. Si on en juge par la conduite patriotique que tient ce général, il eût été d'avis qu'il n'y avait pas d'hésitation possible, qu'il fallait se rallier au seul gouvernement qui fût debout, combattre avec lui, sous lui, pour une cause supérieure à toutes les questions politiques, pour le salut de la patrie. Lui-même prêchait d'exemple en offrant son épée à la délégation de Tours sans discuter les origines de la république, sans autre souci que la pensée de la délivrance.

Cette impression d'un homme de cœur, d'un soldat qui en face de l'ennemi ne voyait plus d'autre drapeau que le drapeau de la France, arriva-t-elle jusqu'à Metz? Le maréchal Bazaine eut-il un instant la pensée de sortir de sa réserve pour reconnaître publiquement le pouvoir nouveau? Se livra-t-il dans son âme quelque douloureux combat entre d'anciens devoirs et le devoir présent? Consulta-t-il les généraux qui l'entouraient pour s'entendre avec eux sur ce qu'il devait faire? On l'ignore absolument; mais ce que l'on sait, c'est que la résolution de se tenir à l'écart et en dehors de toute action commune avec le gouvernement de la défense nationale l'emporta définitivement dans son esprit. Nous en trouvons la preuve dans les actes et dans les paroles du général Boyer, envoyé par lui en dernier lieu pour traiter directement à Versailles avec le roi de Prusse et M. de Moltke. Ce n'est pas au nom de la république, mais au nom du commandant en chef de l'armée du Rhin, que le général Boyer négocie. Ce n'est ni à Paris, ni à Tours, ni auprès du général Trochu, ni auprès de M. Gambetta, que l'envoyé du maréchal Bazaine demande à l'état-major prussien l'autorisation de se rendre; dans le cours de la négociation, il communique avec Londres, il ne cherche pas à communiquer avec les représentans de la république française. Il semble qu'à ses yeux celle-ci n'existe point, que, pour conclure une négociation si grave, d'où dépend le sort d'une ville et d'une armée, il n'ait besoin ni de prévenir ni de consulter le gouvernement de la défense nationale. Il agit sans lui, en dehors de lui, comme le représentant d'un pouvoir indépendant qui n'a d'ordres à recevoir en France d'aucune autorité supérieure à la sienne.

Nous ne faisons pas un crime au maréchal Bazaine d'avoir agi avec cette entière indépendance; nous établissons seulement par des preuves positives que telle a été sa conduite. Il ne sera peut-être pas difficile d'ailleurs de découvrir les causes de l'isolement

politique dans lequel il s'est renfermé jusqu'au bout. Croit-on que l'ancien état-major de l'empire rassemblé à Metz, les maréchaux Canrobert et Lebœuf, le général Frossard, se soient résignés facilement à la déchéance de l'empereur, à la chute de la dynastie, à la proclamation d'une république qui un jour peut-être demanderait à quelques-uns d'entre eux un compte sévère de leurs actes, qui en tout cas avait le tort à leurs yeux de renverser le gouvernement de leurs préférences, de détrôner un prince auquel ils avaient prêté serment, dont tous avaient reçu des marques de faveur et des témoignages d'affection? Les plus intimes confidens de la pensée impériale se trouvaient réunis par le hasard de la guerre autour du maréchal Bazaine. Quoique lui-même eût vécu beaucoup plus qu'eux loin des Tuileries depuis l'expédition du Mexique, quoiqu'il gardât peut-être une secrète amertume du rôle qu'on lui avait fait jouer à la fin de cette triste campagne, ne venait-il pas de recevoir de la main même de l'empereur le commandement en chef de l'armée du Rhin? Sa loyauté de soldat, un sentiment d'honneur très respectable, ne l'empêchaient-ils pas de prendre un parti dans les ténèbres où il vivait, dans l'ignorance presque absolue de ce qui se passait en France? Qu'était-ce que cette république dont il ne connaissait l'existence que par des rapports prussiens ou par des journaux étrangers? La France l'acceptait-elle? Fallait-il la considérer comme un gouvernement fondé, définitif, sanctionné par le suffrage universel? Suffisait-il qu'elle fût proclamée à Paris, dans un jour d'entraînement populaire, pour qu'elle devînt la loi du pays tout entier? Où et comment la province avait-elle été consultée? Existait-il une assemblée qui représentât non pas seulement l'esprit de la capitale, mais le libre sentiment de toute la France? On sait toute la répugnance qu'ont inspirée de tout temps aux militaires les gouvernemens d'avocats. N'était-ce pas demander beaucoup à de vieux soldats que de leur imposer M. Gambetta comme ministre de la guerre? Cette nomination, apportée sans doute et peut-être exploitée par les avant-postes prussiens, était-elle de nature à réchauffer le zèle républicain des généraux de l'armée de Metz?

Faut-il trop s'étonner qu'ils n'aient pas approuvé non plus le choix de Garibaldi comme chef de l'armée des Vosges? Leur reprochera-t-on de n'avoir pu prendre au sérieux ce commandement d'aventure? Pour être juste envers le maréchal Bazaine et ses lieutenans, il ne faut pas oublier non plus qu'aucune communication directe du gouvernement de la défense nationale ne pénétrait jusqu'à eux. Les Prussiens faisaient bonne garde autour de la ville, et n'y laissaient entrer que les nouvelles qu'il leur convenait d'y introduire. On peut s'en rapporter à leur habileté pour n'avoir com-

muniqué à nos officiers que les renseignemens les plus défavorables à la république. Leurs journaux et les correspondances anglaises rédigées dans leur camp ont répété trop souvent, avec trop d'insistance, que les chefs de l'armée de Metz ne reconnaissaient pas le gouvernement républicain, pour qu'eux-mêmes n'aient pas souhaité ce résultat et n'aient pas travaillé à l'obtenir. Ils y travaillaient en recueillant avec soin, en groupant avec art, en exagérant et en dénaturant au besoin les bruits fâcheux qui circulaient sur la désorganisation de la France. C'est ainsi qu'ils paraissent avoir circonvenu le général Boyer, qu'ils auraient comblé de politesses, mais auquel ils auraient en même temps persuadé, sans trop de peine peut-être, qu'il n'existait nulle part dans notre pays de gouvernement régulier, que la France était livrée à la plus complète anarchie. Voici du moins le dernier mot de la mission de ce général, tel qu'il fut communiqué aux officiers français de l'armée du Rhin par leurs chefs le 19 octobre dernier. On leur annonça de sa part, comme des faits dont il n'y avait malheureusement aucun lieu de douter, que les discordes civiles paralysaient la défense de Paris, que le gouvernement provisoire était dépassé et débordé par les partis violens, que MM. Gambetta et de Kératry venaient de s'enfuir en ballon pour échapper sans doute à tous ces désordres, que le drapeau rouge flottait à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, que la Normandie, parcourue par des bandes de brigands, avait appelé les Prussiens pour rétablir l'ordre, que Le Havre, Elbeuf, Rouen, étaient occupés par les Prussiens, qui concouraient avec la garde nationale à maintenir la sécurité. Dès que cette communication eut été faite aux différens corps de l'armée de Metz, plusieurs officiers se réunirent afin de vérifier et de contrôler mutuellement leurs souvenirs, et rédigèrent un exposé de ce qu'ils avaient entendu pour le remettre entre les mains du rédacteur en chef de *l'Indépendant de la Moselle*, dont la bonne foi nous paraît hors de doute; c'est ce même rédacteur, qu'on a désigné à tort comme un correspondant de *l'Indépendance belge*, qui, le jour de la capitulation de Metz, accusa publiquement le général Coffinières d'avoir livré la ville, et fut arrêté par les autorités prussiennes. Nous avons donc là une pièce sérieuse, un document écrit, rédigé par des témoins auriculaires, qui nous apprend dans quelle erreur on entretenait l'armée de Metz huit jours avant la capitulation.

Si le général Boyer croyait réellement ce qu'on affirmait en son nom, avec quel art les Prussiens n'avaient-ils pas exploité sa crédulité depuis Château-Thierry, où une voiture aux armes du roi de Prusse était allée le chercher, jusqu'à Versailles, où il avait conféré avec le roi en présence de M. de Bismarck, de M. de Moltke et des

principaux chefs de l'armée prussienne! Quel épais bandeau la diplomatie prussienne ne lui avait-elle pas mis sur les yeux pour qu'il ne fût même pas détrompé par ce qu'il avait dû entendre dire de toutes parts autour de lui dans son voyage à Londres! On ne s'était pas borné du reste à lui peindre l'état de la France sous les couleurs les plus fausses. La diplomatie prussienne lui faisait vaguement entrevoir que l'armée de Metz serait peut-être appelée prochainement à jouer un rôle politique, à se retirer sur une partie désignée du territoire français pour y protéger les délibérations relatives à la paix. Tout en négociant avec MM. Jules Favre et Thiers, représentant le gouvernement nouveau, M. de Bismarck ne s'interdisait pas la faculté de s'entendre aussi avec l'ancien gouvernement; à défaut d'une assemblée constituante, il se rabattait sur le corps législatif dissous le 4 septembre, et, sans se compromettre par une promesse imprudente, il laissait entendre volontiers qu'il réserverait sans doute à l'armée du Rhin la garde des députés. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la gravité d'une telle communication faite à des soldats par leurs chefs, dans une ville assiégée, sous le feu de l'ennemi, à l'heure ordinaire des résolutions suprêmes et des sacrifices héroïques, lorsque les provisions touchaient à leur fin, et qu'il ne restait plus d'autre chance d'épargner au pays une humiliation nouvelle que l'énergie du désespoir. C'était dire assez clairement aux défenseurs de Metz qu'il devenait inutile de résister davantage, c'était les consoler d'avance de ne pas les conduire au combat en leur promettant un rôle politique, une intervention armée dans les affaires de leur pays. Après de telles paroles, on ne pouvait plus combattre; la capitulation en sortait comme une conséquence nécessaire.

Huit jours après en effet, le 27 octobre, le maréchal Bazaine capitula, mais sans obtenir pour l'armée la compensation que M. de Bismarck avait fait espérer. Au lieu de se retirer sur un point déterminé du territoire français et de garder une assemblée française, les soldats de Metz désarmés étaient envoyés en Allemagne comme prisonniers de guerre, sans qu'on les traitât autrement que les autres prisonniers français qui s'étaient rendus depuis le commencement de la campagne. A quoi donc avait servi cette obscure négociation entamée à Londres et à Versailles? Qu'obtenait-on de plus pour les soldats et pour les officiers que les conditions qui avaient toujours été accordées par la Prusse après ses précédens succès? Le seul résultat de toutes ces menées diplomatiques n'était-il pas d'énerver la résistance, et en épuisant les vivres de la place de réduire l'armée tout entière à la douloureuse alternative de capituler ou de mourir de faim? On voit bien ce que les Prussiens ga-

gnèrent à négocier; on ne voit pas ce qu'en définitive y gagnaient les Français. Les Prussiens avaient prolongé les pourparlers jusqu'au moment, prévu par eux, où la famine devait leur livrer sans combat les défenseurs de Metz. Quand ce moment arriva, ils imposèrent leurs conditions avec leur ténacité et leur rigueur habituelles, non plus en diplomates qui cherchent des accommodemens et des adoucissemens à la défaite, mais en vainqueurs qui ne cèdent aucun de leurs avantages. Les généraux français essayèrent vainement de distinguer entre la place et l'armée, de sauver au moins la forteresse en livrant leurs soldats. L'ennemi, qui connaissait la triste situation des assiégés, ne consentit à aucune concession. Il savait qu'on ne pouvait plus se défendre, il exigea qu'on remît entre ses mains tout ce qu'il demandait, et il l'obtint.

Capitulation sans nom, écrit le 1er novembre un des officiers qui y sont compris; capitulation unique dans l'histoire, disons-nous à notre tour, qui livrait du même coup à la Prusse 3 maréchaux de France, 50 généraux, 6,000 officiers, plus de 160,000 hommes, c'est-à-dire plus de monde qu'il n'en fallut à Napoléon pour tenir tête à toute l'Europe dans la campagne de France; 57 drapeaux, 750 pièces de siége, 400 canons, 100 mitrailleuses, 6 forts avec tout leur matériel et leurs immenses approvisionnemens de guerre, une place de premier ordre jusque-là invincible, habitée par une population énergique, dont les remparts n'avaient pas même été effleurés par l'ennemi, qui eût résisté comme Strasbourg, si elle eût été attaquée, mais à qui le sort ne permettait pas d'essayer la force de ses murailles et le courage de ses défenseurs; notre grande école d'application d'artillerie et de génie, ces magnifiques établissemens, cet immense polygone où l'on enseignait à l'élite de nos officiers l'art de la guerre, où on avait préparé tout ce qui devait servir à la lutte contre l'Allemagne, et que gardent maintenant les sentinelles prussiennes! Qu'on n'invoque pas après cela, comme le fait le maréchal Bazaine dans sa proclamation, des souvenirs tirés de notre histoire militaire, qu'on ne prononce pas le nom de Kléber, de Masséna, de Gouvion Saint-Cyr! Qu'on n'atténue pas ainsi la grandeur de notre désastre, comme s'il s'agissait encore une fois de nous tromper nous-mêmes, et de nous persuader qu'on trouverait dans notre passé des malheurs comparables à ceux que nous subissons! Non, il est nécessaire de le redire pour que nous sachions bien où nous sommes tombés, et ce qu'il nous faut de courage afin de nous relever de ces défaillances : on n'a jamais vu à aucune époque, avant le second empire, deux grandes armées capituler l'une après l'autre sur notre territoire, des centaines de mille hommes déposer leurs armes pour sauver leur vie, et défiler devant le vainqueur, non

pas loin de la France, à quelques centaines de lieues de leur pays, au milieu de populations étrangères, mais chez nous, sur notre sol, derrière les remparts de nos forteresses! L'Allemagne seule vient de nous faire en trois mois plus de prisonniers dans l'intérieur de notre pays que toute l'Europe ne nous en a fait pendant vingt ans de combat hors de nos frontières. Kléber, bloqué en Égypte par la flotte anglaise, ne pouvant ni recevoir de France un seul renfort, ni traverser la mer pour échapper à l'ennemi, rompit cependant la convention d'El-Arich, lorsqu'il apprit que les Anglais, au lieu de transporter l'armée française à Toulon avec les honneurs de la guerre, comme il le demandait, exigeaient qu'elle se rendît prisonnière et déposât les armes. On ne répond à de telles insolences que par la victoire, dit-il fièrement, et avec ses 12,000 hommes il reprit la lutte contre 80,000 combattans, soutenus par une population fanatique. Masséna, enfermé dans Gênes avec 15,000 soldats, cerné du côté de la terre par 40,000 impériaux, du côté de la mer par les Anglais, condamné à capituler, faute de vivres, au milieu d'un peuple soulevé et mourant de faim, sauva du moins son artillerie ainsi que ses bagages, et obtint que les 8,500 hommes qui composaient les débris de sa garnison sortiraient en armes par la route de la Corniche pour rentrer librement en France. Gouvion Saint-Cyr, qui, après le désastre de Leipzig, se trouvait coupé de l'armée française avec 30,000 hommes, ne se justifia jamais complétement du reproche de mollesse et d'indécision lorsqu'il mit bas les armes devant 80,000 ennemis, quoique la route de France lui fût fermée, et qu'il ne lui restât aucun espoir de se frayer un passage à travers toute l'Allemagne. Encore n'avait-il capitulé que sur les pressantes instances des habitans, pour préserver la ville des horreurs du typhus, à la condition expresse d'ailleurs que ses soldats rentreraient en France par journées d'étapes, et demeureraient libres, après échange, de reprendre du service dans l'armée française. Si par ordre de l'empereur Alexandre la garnison de Dresde demeura prisonnière de guerre, ce fait fut toujours considéré comme une violation formelle d'un engagement écrit, et justement reproché aux vainqueurs.

Ajoutons qu'aucun de ces trois généraux ne rendait, avec son armée, une place française, des arsenaux français, un matériel de guerre considérable appartenant à leur pays. S'ils avaient eu à livrer des centaines de canons et des milliers de fusils d'un modèle perfectionné, ils auraient sans doute brisé leurs armes avant de signer une capitulation qui allait permettre à l'ennemi de s'en servir contre la France. Les militaires s'expliquent difficilement que le maréchal Bazaine ait recommandé à ses soldats de ne détruire ni les mitrailleuses ni les chassepots, comme si une garantie qui ne se trouve

point dans le texte écrit de la capitulation, tel que nous le donnent les journaux allemands, en assurait la remise à la France après la signature de la paix. Il semble au contraire que le premier devoir d'un général en chef avant de capituler soit de ne laisser tomber entre les mains de l'assiégeant aucune arme qui ajoute quelque chose aux forces de celui-ci. Tant que la capitulation n'est pas signée, le droit de destruction est absolu; c'est un devoir indiqué. Les Prussiens se plaignirent après Sedan qu'on eût violé les lois de la guerre, parce qu'un grand nombre de soldats avaient brisé ou jeté leurs fusils dans la Meuse; mais les chefs de l'armée eussent évité ce reproche, s'ils avaient ordonné avant la capitulation que tout ce qui pouvait être utilement détruit fût détruit. Le maréchal Bazaine, en livrant intact à l'ennemi tout son matériel de guerre, semble avoir consenti à une concession en échange de laquelle il n'obtient du vainqueur aucune promesse formelle, aucun engagement positif; nous verrons après la guerre si tout ce que nous avons livré nous est rendu, si l'ennemi n'a pas immédiatement dirigé sur Paris ou sur Thionville tout ce qui pouvait lui servir. Mais ce qui nous étonne le plus dans la proclamation du maréchal Bazaine, et ce qui afflige le sentiment national, c'est le silence absolu que garde le commandant en chef de l'armée du Rhin sur les habitans de la ville dont il vient de fixer le sort. A l'heure où il se sépare de cette malheureuse et patriotique cité, qui supporte depuis près de trois mois le fardeau de la guerre, qu'il a encombrée de ses 20,000 blessés, dont ses soldats ont épuisé les ressources, qui tiendrait encore, si elle n'avait pas eu à nourrir autour de ses murs une armée immense, il n'adresse pas une parole d'adieu à ces compagnons intrépides de toutes ses souffrances, — à ces femmes généreuses qui ont recueilli chez elles tan de malades ou de mutilés, pansé de leurs mains tant de blessur es bravé pour remplir un devoir charitable toutes les horreurs de la dyssenterie, du scorbut et de la pourriture d'hôpital, — à ces médecins civils qui ont multiplié leurs efforts pour suppléer au petit nombre des médecins militaires, — à cette énergique garde nationale qui partage aujourd'hui la captivité des soldats comme elle a partagé leurs fatigues, — à cette artillerie de la garde mobile qui, dès le premier combat, livré autour de Metz le 14 août, essayai déjà sur l'ennemi la portée des canons du fort de Queuleu, — à ces volontaires, à ces francs-tireurs qui s'étaient spontanément offerts parmi les jeunes gens des familles les plus honorables de la ville, qui occupèrent depuis le 15 septembre les avant-postes de Grimont, y restèrent jusqu'au dernier jour, et ne cessèrent d'y harceler l'ennemi. Faut-il donc croire, comme semble l'indiquer la communication faite le 19 octobre aux officiers par leurs chefs, qu'une sorte de

mésintelligence politique régnait entre les généraux et les habitans, que l'armée, pour employer l'expression même dont se sert *l'Indépendant de la Moselle*, séparait sa cause de celle de la ville? Faut-il croire, comme l'indique le général Coffinières, commandant la place, que les intérêts de celle-ci ont été sacrifiés, qu'on s'est moins occupé de la défense qu'il ne l'aurait fallu, et que les questions politiques ont entravé les expéditions militaires? Ces conjectures seraient confirmées par le témoignage des journaux allemands et anglais, qui n'ont cessé de dire pendant le siége que les habitans de Metz se prononçaient pour la république, tandis que les généraux tenaient encore pour l'empire, et que la garde continuait à s'appeler la garde impériale. Nous ne pouvons douter en effet, nous qui connaissons l'esprit de la population de Metz, ses instincts libéraux et son patriotisme, qu'elle n'ait accueilli la chute de l'empire comme une délivrance. Déjà les opposans avaient été en majorité dans la ville à l'époque du plébiscite. Depuis, que de fautes n'avait-on pas commises qui devaient ouvrir les yeux des plus aveugles! Dans quelle partie de la France l'incapacité de la politique impériale causait-elle plus de malheurs et plus de désastres? Tous les jours, chacun sentait à Metz par ses propres malheurs le poids des défaillances de l'empire. Si, malgré ces dispositions inévitables de l'esprit public, les chefs de l'armée, comme bien des indices le font craindre, se sont obstinés à se considérer comme les soldats de l'empire, ils ont dû exciter dans Metz une irritation et une défiance qui, contenues peut-être pendant le combat, ont éclaté nécessairement après la capitulation. On comprendrait alors pourquoi le maréchal Bazaine aurait été obligé de quitter la ville presque furtivement; on s'expliquerait l'accusation portée contre lui le 28 octobre par *l'Indépendant de la Moselle*, un des journaux qui ont le plus nettement et le plus énergiquement combattu l'empire.

II.

Croit-on d'ailleurs que les habitans de Metz, si jaloux des glorieux souvenirs de leur histoire locale, si fiers de vivre dans une ville où l'ennemi n'avait jamais pénétré, pardonnent facilement au maréchal Bazaine la désastreuse campagne qui, après tant de privations et de souffrances inutiles, aboutit à l'entrée triomphale des Prussiens dans leurs murs? Le jour en effet où le maréchal Bazaine se repliait sur Metz pour s'y enfermer, il devenait responsable non-seulement du sort de son armée, mais du sort de la ville qu'il attachait à sa fortune. Aujourd'hui les Messins, qui n'avaient pas be-

soin de cinq corps d'armée pour se défendre, qui avec la garde nationale, la garde mobile, les francs-tireurs, l'artillerie et quelques régimens de troupes de ligne, se seraient admirablement défendus tout seuls, reprochent peut-être au commandant en chef de l'armée du Rhin d'avoir songé à lui-même et à ses soldats beaucoup plus qu'au salut de la ville. Ils ont le droit de lui dire que, sans sa persistance à se tenir sous leurs murs, leurs forts et leurs remparts n'auraient pas été pris, — que, si tant de bouches à nourrir n'avaient pas épuisé les provisions accumulées dans Metz, il resterait encore aujourd'hui assez de vivres pour de longs mois de siége. Que sont devenus les énormes approvisionnemens que jusqu'à la dernière heure l'intendance militaire dirigea sur la ville de trois côtés à la fois, par la ligne de Frouard, tant que celle-ci ne fut pas coupée, par l'embranchement de Verdun, par la ligne des Ardennes, restée libre quelques jours de plus? Le biscuit et les salaisons qui arrivaient de Dunkerque et des places du nord, le pain *biscuité* qu'on fabriquait pour les troupes à Épinal, à Lunéville, à Nancy, à Pont-à-Mousson, à Bar-le-Duc, au camp de Châlons, les 4,400 wagons de vivres accumulés le 15 août sur une longueur de 5 kilomètres, tout le long de la voie ferrée entre Metz et Ars-sur-Moselle, toutes les ressources qui auraient nourri si longtemps la garnison et la ville, l'armée du maréchal Bazaine les a complétement épuisées en deux mois et dix jours. De cette immense accumulation de vivres, il n'y avait plus rien le 27 octobre, quoiqu'un journal anglais, mal interprété, ait fait croire un instant le contraire. Ne faisons pas l'injure au commandant de l'armée du Rhin de supposer qu'il se soit rendu avant d'y avoir été réduit par la famine. Les Prussiens ont trouvé à Metz et particulièrement dans les forts des munitions de guerre (*stores*) ; ils n'y ont pas trouvé de provisions de bouche, comme on le disait en dénaturant le sens de l'expression anglaise. Une lettre française, en date du 6 octobre, qui peint la situation sous les couleurs les plus favorables, paraît faite à plaisir ou écrite avec cet optimisme prudent dont il est sage de se servir dans une ville assiégée, que nous employons nous-mêmes lorsque nous écrivons de Paris à nos correspondans de province, et que nous craignons de voir tomber notre lettre entre les mains de l'ennemi. On y parle par exemple des gros poissons de la Moselle qui tiennent une grande place dans la consommation, comme si tous ceux qui ont habité Metz ne savaient que, même en temps ordinaire, lorsqu'on peut pêcher à quelque distance de la ville, le gros poisson est fort rare. C'est là une de ces ressources fantastiques qu'on invente pour rassurer ses amis, et pour ne pas causer trop de joie à ses ennemis, mais qu'il serait

puéril de prendre au sérieux : on ne nous consolerait guère de la famine, si on nous proposait d'y remédier grâce aux poissons de la Seine. La même lettre annonce aussi que ni le pain ni le sel ne manqueront avant plusieurs mois. Nous savons au contraire par des renseignemens positifs que, le jour où l'on s'est rendu, les soldats n'avaient plus de sel pour assaisonner la soupe de cheval, seule ressource qui leur restât, et que depuis huit jours ils ne mangeaient plus de pain. D'après le témoignage des Allemands, les chevaux de toutes les batteries d'artillerie, moins deux, avaient été abattus et mangés, et dans la cavalerie il ne restait plus que 15 chevaux par escadron. Presque toutes les correspondances attestent d'ailleurs que la ville présentait l'aspect de la misère, et que les habitans paraissaient avoir souffert de cruelles privations. Les campagnards surtout devaient avoir épuisé depuis longtemps les 40 jours de provisions qu'on exigeait d'eux au début, avant de leur permettre de se réfugier dans la ville.

Sur ce point, aucun doute ne peut exister. Le maréchal Bazaine n'a pas à se défendre du reproche d'avoir capitulé un jour plus tôt qu'il ne l'aurait dû. Il a tenu évidemment jusqu'à la dernière limite de ses ressources alimentaires. Les habitans de Metz ne lui demandaient pas de laisser mourir ses soldats pour prolonger la résistance, mais ils lui reprochent amèrement d'avoir attendu si longtemps sous leurs murs une catastrophe que son inaction rendait inévitable, de ne l'avoir pas prévenue en forçant les lignes ennemies à temps, lorsqu'il y avait encore assez de vivres pour nourrir pendant plusieurs semaines la garnison de la ville après le départ des troupes. Le maréchal pouvait-il opérer cette sortie décisive? Aurait-il pu, avec plus d'énergie ou plus d'habileté, se dégager du blocus qui l'enfermait? Toute la question est là. Le côté délicat de l'histoire du siége sera précisément de savoir si un général très résolu ou très habile n'aurait pas trouvé un moyen, avec plus de 100,000 hommes de troupes choisies, de se frayer un passage à travers une armée assiégeante qui depuis la fin d'août n'a jamais dépassé 220,000 combattans. Pour résoudre cette question, les renseignemens nous manquent et nous manqueront peut-être longtemps. Quelques conjectures du moins nous sont permises; nous ne les hasarderons qu'en prenant pour points de départ des faits avérés.

Notre premier devoir est de reconnaître que le maréchal Bazaine, en recevant le commandement de l'armée du Rhin, héritait d'une situation qu'il n'avait pas créée, dont tout le poids pesait sur lui, sans qu'il fût responsable d'une seule des fautes commises depuis le commencement de la campagne. Le 13 août, il entrait à peine en fonctions, et rencontrait même quelque résistance dans l'exécution

de ses ordres; le 14 août au matin, il déclarait sur la place de la préfecture de Metz qu'il ne se rendait encore un compte exact ni des forces ni des ressources dont il pouvait disposer, et le même jour, vers quatre heures, déjà il était attaqué par l'armée prussienne, qui depuis lors ne lui laissait pas un instant de relâche. Ce n'est pas lui qu'il faut accuser si l'on n'avait point fait sauter le pont de la Moselle à Pont-à-Mousson et défendu obstinément le passage de la rivière pour ne pas permettre aux forces ennemies de se porter de la rive droite qu'elles occupaient sur la rive gauche, qui gardait notre ligne de retraite, si les deux ponts de chevalet jetés sur la Moselle par l'artillerie française pour faciliter le passage de nos troupes ne pouvaient servir parce qu'on lâchait maladroitement les écluses de la ville, et qu'on provoquait une crue subite des eaux au moment même où ils venaient d'être établis, si enfin on ne se décidait pas à employer le pont du chemin de fer que la compagnie de l'Est, avec son patriotisme accoutumé, mettait à la disposition de l'armée. Toutes ces fausses manœuvres et ces hésitations nous faisaient perdre des heures d'où dépendait le salut. Pendant que nous hésitions, l'ennemi se portait à marches forcées sur la route de Verdun, que l'empereur signalait à l'attention des Prussiens en annonçant publiquement à l'impératrice qu'il se dirigeait de ce côté. Le maréchal Bazaine n'exerça réellement le commandement en chef qu'à l'heure où l'empereur quitta Metz dans la soirée du 14 août. Il était déjà bien tard pour réparer tant de fautes. On l'eût pu cependant, si l'on avait bien apprécié le prix du temps et pressé la marche. Le 15 août, toute la journée la route de Verdun était libre; l'empereur la suivit le 16 au matin avec quelques régimens de cavalerie sans y rencontrer aucune résistance, quoique les uhlans y eussent paru; mais les Prussiens n'avaient pas livré inutilement le sanglant combat de Borny. Ils comptaient sur cette fausse attaque, comme ils l'ont dit depuis, pour retenir les Français sous les murs de Metz, pendant que le gros de leurs forces se porterait immédiatement par une marche vigoureuse sur la rive gauche de la Moselle. Ils nous occupaient, ils ralentissaient notre départ en nous demandant une suspension d'armes sous prétexte d'enterrer leurs morts, en réalité pour laisser le temps au prince Frédéric-Charles d'opérer son mouvement rapide de l'autre côté de la rivière. Nous aussi, nous finissions par nous mettre en marche, mais avec moins d'activité et de rapidité que les Allemands. Il semble que dans cette guerre nos ennemis, qu'on croyait lents et circonspects, nous aient pris nos anciennes qualités, la vigueur et l'audace. C'est nous qui sommes embarrassés dans nos mouvemens, qui ne savons plus aller vite, nous décider promptement, prendre une résolution énergique.

Ce sont eux qui, en toute occasion, nous gagnent de vitesse. Il semble que leurs armées soient plus libres et plus dégagées que les nôtres. Notre soldat est trop chargé, nous traînons trop de bagages. Déjà sur la route de Verdun, comme plus tard sur celle de Sedan, se produisaient des encombremens de voitures et de convois qui retardaient malheureusement la marche de notre armée.

Le 16 août, le maréchal Bazaine marchait dans la direction de Verdun; ses têtes de colonnes avaient déjà fait le tiers de la route, lorsqu'à Vionville, entre Gravelotte et Mars-la-Tour, l'ennemi les attaqua vigoureusement et les arrêta. A la fin de la journée, après un combat très meurtrier, nous n'avions peut-être pas perdu de terrain, le maréchal écrivait même qu'il avait campé sur les positions occupées le matin par les Prussiens; mais nous rencontrions une résistance qui nous empêchait de pousser plus avant. Il est probable cependant que, si les Français avaient prévu ce qui allait se passer les deux jours suivans, ils auraient poursuivi leur route à n'importe quel prix. Le temps ne nous amenait en effet aucun renfort, n'ajoutait aucune force à celles que nous avions, tandis que chaque heure augmentait le nombre de nos ennemis. Le 16 août, les 150,000 hommes qui composaient les cinq corps d'armée du maréchal Bazaine, non compris les troupes de la garnison, les gardes mobiles et les gardes nationaux restés dans Metz, et dont il n'était plus possible de distraire un seul soldat, n'avaient en face d'eux qu'une partie, que la moitié peut-être des troupes ennemies qui devaient entrer en ligne au combat du 18. Avec quelques heures d'avance sur le reste des armées prussiennes, qui traversaient la Moselle à marches forcées, il eût été possible peut-être d'opérer vers l'Argonne, en se ravitaillant à Verdun, une de ces belles retraites qui ont honoré les noms de Moreau et de Soult. Pour cela sans doute il eût fallu marcher toute la nuit, alléger les hommes, abandonner une partie des bagages, demander à tout le monde un effort extraordinaire, et à l'arrière-garde en particulier les derniers sacrifices. Était-il temps encore le 17? Il semble que le maréchal Bazaine ait essayé ce jour-là de se dérober à l'ennemi en reportant son armée sur la route de Briey, qui s'ouvrait encore à lui, et qui par un détour lui permettait d'atteindre Verdun; mais là encore la célérité des mouvemens et les marches de nuit étaient indispensables. Dans la matinée du 17, le chemin était libre, la voiture publique qui fait le service entre Metz et Briey, beaucoup de voitures particulières, passaient sans obstacle. Le soir déjà la cavalerie prussienne occupait la route. Le 18 au matin, les troupes qui avaient attaqué Metz le 14 au combat de Borny, ayant eu le temps d'opérer leur jonction avec celles qui nous avaient arrêtés le 16 à Vionville,

quoiqu'elles eussent à faire un détour énorme pour traverser la Moselle, 300,000 hommes au moins, les deux armées réunies de Steinmetz et du prince Frédéric-Charles, nous fermaient définitivement un passage qui ne devait plus se rouvrir. Pour obtenir ce résultat, les Allemands venaient de déployer une activité extraordinaire. Ils avaient marché sans bagages, du pas le plus rapide, se reposant à peine quelques heures par jour. Le roi lui-même malgré son grand âge, laissant derrière lui son attirail de campagne, n'avait ni dormi ni changé de vêtemens depuis trente heures. C'est à ce prix, en imposant à ses soldats et à lui-même les plus dures fatigues, en limitant les bagages au strict nécessaire, que Napoléon Ier accomplissait autrefois ces marches merveilleuses qui lui ont tant de fois permis de surprendre et d'écraser ses adversaires. Ce qu'il fit jadis sur tant de champs de bataille avec tant de succès, nous ne le faisons plus, hélas! aujourd'hui, et ce sont nos ennemis qui ont appris à le faire.

L'occasion perdue le 16 et le 17 août ne se retrouva plus. Le 18 au matin, nous avions en face de nous, sur les trois routes qui conduisent à Verdun, de Saint-Marcel à Saint-Privat, non plus, comme au combat précédent, quatre corps de l'armée prussienne, mais huit corps entiers qui, menaçant de déborder nos ailes, nous rejetèrent sur Metz. Le maréchal Bazaine soutint ce terrible choc avec la plus grande énergie et défendit pied à pied toutes les positions, sous un feu formidable, contre un ennemi deux fois supérieur en nombre. Les Prussiens avouent que cette journée, la plus sanglante de toute la guerre, leur coûta des pertes énormes. Il faut cependant reléguer au rang des fables le romanesque épisode des carrières de Jaumont, que nous avons tous cru sur la foi des dépêches officielles, comme tant de succès imaginaires accueillis d'abord avec empressement par notre crédulité, pour les voir ensuite démentis par les faits. Le soir venu, l'armée française ne pouvait se faire illusion sur le résultat de la bataille. On s'était admirablement battu, on avait opposé à deux grandes armées une résistance héroïque; mais on avait trouvé le chemin fermé, et dans cette direction il ne restait plus aucun espoir de se faire jour jusqu'à Verdun. Alors le maréchal Bazaine se replia sur Metz, où il ramena tant de blessés que les hôpitaux, les baraques construites au polygone, le lycée, le collége des jésuites, la manufacture des tabacs, le palais de justice et les maisons des particuliers ne suffirent plus à les contenir; il fallut, pour les recevoir, dresser des tentes sur l'Esplanade, emprunter à la compagnie de l'Est des wagons où on les suspendait dans des hamacs. Y compris ceux du 6 et du 14 août, on en estimait le nombre à plus de 20,000, pour lesquels bien des ressources auraient manqué sans la charité et le dévoûment inépuisables des ha-

bitans. Une armée ainsi éprouvée avait besoin de quelques jours de repos pour se refaire de ses fatigues et se réorganiser. Le temps pressait moins d'ailleurs. Le maréchal Bazaine présumait que l'armée de Mac-Mahon s'avançait à son secours. Dans la forte position qu'il occupait, il pouvait à son choix attendre qu'on vînt le délivrer ou chercher le point faible de ses adversaires. Peut-être aussi espérait-il que les Prussiens seraient forcés de détacher contre l'armée de secours une partie de leurs forces, ce qui arriva en effet. Malheureusement, si le temps était pour lui un auxiliaire, ses ennemis en profitaient avec plus d'habileté et d'énergie qu'il ne l'avait supposé pour lui fermer toute issue. En quelques jours, une ligne savante de retranchemens armés d'artillerie investissait de toutes parts la place de Metz. Les Allemands, qui avaient étudié à fond les opérations de la dernière guerre d'Amérique et le système de travaux dont s'étaient servis les Russes à Sébastopol, enfermaient l'armée française dans ce cercle de fer qu'ils prétendent aujourd'hui avoir tracé de nouveau autour de Paris. L'armée du roi ou de Steinmetz travailla, avec l'armée du prince Frédéric-Charles, à cette œuvre gigantesque jusqu'au moment où une partie de ces forces marcha en même temps que l'armée du prince royal à la rencontre du maréchal Mac-Mahon. Peut-être eût-il été possible de guetter l'heure où elles s'éloignèrent pour se frayer un passage avant que les travaux d'investissement fussent achevés. Le maréchal Bazaine comprit-il alors, aussi nettement qu'il dut le comprendre plus tard, que les occasions perdues se retrouvent difficilement, qu'il ne fallait à aucun prix se laisser enfermer, qu'aucun échec subi en rase campagne, si cruel qu'il fût, ne serait comparable à la dure nécessité de capituler un jour, de livrer un jour une ville qu'on ne pouvait sauver qu'à la condition d'en sortir? A ce moment-là peut-être, comme à la bataille de Gravelotte, la vue du danger présent l'empêcha-t-elle de discerner les périls beaucoup plus redoutables que lui réservait l'avenir.

En tout cas, pendant douze jours, du 18 au 31 août, lorsque les lignes d'investissement de l'ennemi étaient évidemment moins fortes qu'elles ne le furent plus tard, lorsque chaque journée rendait la situation de l'assiégeant plus redoutable, sans rien ajouter aux chances de l'assiégé, l'armée de Metz ne livra qu'un engagement peu sérieux, dont les Allemands parlent comme d'une simple escarmouche d'avant-garde, dans la direction du nord-est, sur la rive droite de la Moselle. Le maréchal Bazaine se recueillait visiblement pour un plus grand effort. Après avoir tâté le terrain le 26, sur le point des lignes ennemies qu'il croyait avec raison le plus faible, ce fut du même côté qu'il dirigea sa grande attaque du 31 août et

du 1er septembre, la tentative la plus vigoureuse et la plus soutenue qu'il ait jamais faite pour forcer le blocus. On ne peut lui reprocher de n'avoir pas agi, en cette occasion, avec la plus grande vigueur. Quand M. de Valcourt, officier de la garde mobile, attaché au quartier-général de Metz, accuse dans *le Moniteur* de Tours du 4 novembre le maréchal Bazaine de n'avoir pas rejoint le 31 août les avant-postes du maréchal Mac-Mahon par une marche de nuit, il oublie que vingt-cinq lieues de distance séparaient les deux armées. Il ne porte pas contre son chef une accusation moins étrange en lui reprochant d'avoir placé les bagages au milieu de la ville et montré par là qu'on ne tentait pas une sortie sérieuse. Où serait donc allé le maréchal Bazaine, si ce jour-là il était sorti de Metz? Manœuvrant, comme il le fit, du côté opposé à la France, dans la direction de la Prusse rhénane, entre les deux routes de Bouzonville et de Sarrebrück, peut-on sérieusement supposer qu'il se frayait un passage vers l'Allemagne, et tournait le dos à l'armée de secours qu'il attendait? Il est manifeste au contraire qu'ayant découvert avec beaucoup de sagacité le point le plus faible de l'ennemi, il l'attaquait là où il pouvait lui porter les coups les plus dangereux, et l'obligeait en même temps à concentrer le gros de ses forces sur la rive droite de la Moselle, pendant que Mac-Mahon arriverait par la rive gauche. Si, durant cette bataille qui se prolongea près de deux jours avec un furieux combat de nuit, Mac-Mahon était arrivé, comme le maréchal Bazaine avait lieu de l'espérer, l'armée du Rhin facilitait le passage à l'armée de secours en retenant loin d'elle, du côté opposé de la ville, le principal effort des Prussiens. L'opinion que M. de Valcourt prête aux officiers allemands sur la mollesse du maréchal Bazaine en cette circonstance est en contradiction formelle avec tous les rapports qui ont été publiés en Allemagne sur la sanglante bataille de Noisseville. On y fait au contraire le plus bel éloge du courage et de l'opiniâtreté des troupes françaises. Le combat dura trente-six heures, presque sans interruption, avec le plus grand acharnement. La première et la seconde ligne d'investissement furent forcées l'une après l'autre, les quatre villages de Servigny, de Noisseville, de Retonfay et de Flanville emportés à la baïonnette. Les ennemis ne nous en délogèrent qu'après une lutte corps à corps qui leur coûta beaucoup de monde. Ils conviennent eux-mêmes que, si les Français avaient pu se maintenir à Retonfay, l'armée de siége était coupée en deux, et le blocus rompu.

Le 12, le 22 et le 23 septembre, de nouveaux engagemens nous sont signalés autour de Metz sans qu'aucun détail nous permette d'en apprécier l'importance. En octobre, le sous-préfet de Neuf-

château, dans une dépêche fort emphatique, par conséquent suspecte, annonce à Tours que le maréchal Bazaine vient de détruire les forges et l'église d'Ars-sur-Moselle, d'anéantir 26 bataillons prussiens ainsi que deux régimens de cavalerie, et de s'emparer d'un convoi de 193 voitures de vivres. Ce combat, dont nous ne trouvons ailleurs aucune trace, ne serait-il point celui qui eut lieu non au sud, mais au nord de Metz, pendant lequel on entendit en effet le canon du fort Saint-Privat, ce qui aurait pu faire croire à une attaque sur Ars, mais dont le principal effort se porta dans la direction de Thionville? D'après le témoignage d'un Américain qui y assistait, cette vigoureuse sortie de l'armée française fut précédée, du 2 au 7 octobre, par une série d'engagemens dans la vallée de la Moselle. Il s'agissait pour les Prussiens de bombarder le fort Saint-Éloy, qui commande la vallée, et pour les Français d'empêcher que la route de Thionville leur fût définitivement fermée. Le village de Ladonchamps, clé de la position, pris et repris plusieurs fois, reçut dans la journée du 6 un millier de bombes prussiennes. « Jamais, écrit un officier français, on n'entendit pareille *mitraillade*. En une heure, un régiment était réduit à rien. Mon cheval, après le combat, était *piqueté* de taches de sang. » Le 7, un brouillard très intense permit au maréchal Bazaine d'emporter la première ligne des Prussiens et de pousser ses têtes de colonnes au-delà de Ladonchamps, jusqu'aux Grandes et aux Petites-Tapes; mais là il fut arrêté par les feux croisés des batteries qui, de toutes les hauteurs environnantes, dominaient la Moselle et par les charges de l'infanterie prussienne, qui s'élançait sur la nôtre lorsque le canon avait jeté le désordre dans nos rangs. Là comme toujours, depuis le commencement de cette guerre, l'artillerie prussienne nous écrasa. Notre intrépide infanterie ne put jamais se déployer en lignes sans être couverte d'obus. Les Français se battirent *comme des démons*, dit un publiciste américain; ils détruisirent deux régimens de *landwehr*, mais leur artillerie était relativement faible.

Là parut s'arrêter l'effort des assiégés. A moins qu'il n'y ait eu quelques jours plus tard une nouvelle sortie dans la direction d'Ars-sur-Moselle, comme pourrait le faire supposer la dépêche de Neufchâteau, que nous avons citée, il ne semble pas que, du 7 au 27 octobre, la lutte ait été reprise. M. de Valcourt dit déjà que le 12 on commençait à parler de la capitulation. Depuis le 18 août, le maréchal Bazaine, d'après le témoignage d'un des officiers de l'armée de Metz aujourd'hui prisonnier en Allemagne, avait livré en deux mois et dix jours huit grands combats, tenté huit fois, dans des directions différentes, de percer les lignes prussiennes. La France serait bien ingrate, si, au moment où elle cherche à se for-

mer une opinion sur la conduite du commandant en chef de l'armée du Rhin, elle ne lui tenait pas le compte le plus honorable de cette lutte opiniâtre contre un ennemi mieux armé que nous et toujours supérieur en nombre. Le maréchal Bazaine n'a-t-il pas bien mérité de son pays en retenant loin de Paris 300,000 hommes d'abord, plus tard 220,000, qui, sans lui, auraient marché sur nous, quand nous n'étions pas encore en mesure de nous défendre? Quelle serait aujourd'hui la situation de la France, si la Prusse avait pu disposer plus tôt, contre la capitale, de l'armée et du génie militaire du prince Frédéric-Charles? Mais ce qui diminue singulièrement le mérite du service que nous a rendu le maréchal Bazaine, c'est que sa tactique nous coûte à la fois une capitulation désastreuse et notre première place forte, celle de toutes qu'il nous importait le plus de garder, parce que c'est celle que l'ennemi désirait le plus. Si l'armée du Rhin, au lieu de s'enfermer dans Metz et de n'en plus sortir, avait tenu la campagne à n'importe quel prix, elle n'aurait ni capitulé ni fait prendre la ville, qui aujourd'hui encore renfermerait des vivres pour plusieurs mois de siége. Les situations terribles exigent des efforts héroïques. C'est un de ces efforts qui aurait dû être tenté, que nous attendions de nos généraux le lendemain du désastre de Sedan.

On nous permettra sur ce point de dire toute notre pensée, sans vain étalage d'héroïsme, mais avec un sentiment profond des devoirs qu'impose à certains jours l'honneur du pays. Au lieu de se livrer à des combinaisons politiques, d'engager des négociations équivoques, de se réserver peut-être pour un grand rôle personnel, de laisser l'armée s'énerver et se désorganiser, ne valait-il pas mieux, le jour où l'on connut la capitulation du 2 septembre, ne s'inspirer que du devoir militaire, et ne prendre conseil que de ce *beau désespoir* dont parle Corneille? Une catastrophe sans exemple dans notre histoire venait d'humilier la France; pour la première fois 100,000 Français en armes venaient de capituler dans un pays où jusqu'ici il a toujours paru plus facile de mourir que de se rendre. C'était à l'armée du Rhin, à l'élite de nos soldats et de nos généraux, qu'il appartenait de laver cette honte dans son sang. Il nous semble que, quelles que pussent être les défaillances individuelles, on aurait remué tous les cœurs, si on avait réuni les officiers pour leur dire : C'est assez d'une capitulation de ce genre dans notre histoire, il n'y en aura pas deux; nous ne donnerons pas le nouveau spectacle d'une armée qui rend ses armes. Que dirait de nous l'Europe, que les Français ont tant de fois étonnée par leur courage? Voulons-nous l'étonner maintenant par notre humiliation? Non, nous n'irons point par milliers défiler devant nos

ennemis; la rougeur au front, nous ne lirons pas dans leurs yeux le mépris que leur inspirerait notre faiblesse. Il y a des choses plus difficiles que de mourir. Une de celles-là est de supporter pour soi-même et pour son pays un certain degré d'abaissement. Il faut donc que nous sortions d'ici, et que nous en sortions tout de suite, pour ne pas épuiser, en y restant, les provisions de la ville. Autrement nous serions exposés à cette double douleur d'être vaincus nous-mêmes par la famine, et de livrer avec nos personnes une des clés de la France. Tout vaut mieux qu'une telle perspective. Afin d'être bien sûrs d'y échapper, nous ferons tous ensemble, la nuit, une sortie désespérée, en nous engageant, quoi qu'il arrive, à ne pas rentrer dans Metz. Une partie d'entre nous sera tuée, d'autres seront faits prisonniers, mais noblement, les armes à la main; ceux qui échapperont se réuniront pour tenir la campagne à un lieu déterminé, sous le commandement du général le plus élevé en grade et le plus ancien. On dit qu'autour de nous le pays est épuisé; mais nous savons qu'à 16 lieues d'ici Verdun et Montmédy regorgent de vivres. Quelques jours de misère sur notre sol, au milieu de nos compatriotes, n'effraieront pas de vieux soldats d'Afrique, de Crimée, du Mexique. Nos pères en ont vu bien d'autres en Espagne et en Russie!...

Sans doute de telles résolutions ne se prennent guère de sang-froid. On ne tient point ce langage dans les temps ordinaires à des hommes que de grandes émotions n'auraient pas préparés à l'entendre; mais si, comme nous le croyons, le sentiment de l'honneur militaire ne s'est point affaissé chez nous, la catastrophe de Sedan devait remuer assez profondément les âmes des soldats pour leur faire accomplir des prodiges d'héroïsme. Il eût été beau alors de se mettre à leur tête et de tenter quelque coup désespéré dans la première ivresse des résolutions magnanimes. Ceux qui auraient succombé nous auraient légué un exemple aussi fortifiant qu'une victoire; ceux qui auraient survécu nous apprendraient aujourd'hui ce qu'il faut savoir oser pour délivrer son pays. Nous n'hésiterions pas en prononçant leurs noms entre des impressions différentes, aucune ombre n'obscurcirait leur image; nous les remercierions d'avoir offert leur vie tous ensemble pour honorer la France, pour la sauver peut-être en lui rendant la conscience de ce qu'elle renferme encore de courage et de vertus.

A. Mézières.

UNE PRUSSE

DANS L'ANTIQUITÉ

Le monde moral a ses lois comme le monde physique; c'est ce que démontrent la constitution et le développement des sociétés. Les événemens historiques, n'étant que le résultat de l'action combinée des unes et des autres, doivent donc être également soumis à des lois dont la connaissance exacte permettrait de les prédire, et fournirait les moyens d'en détourner les effets. Par malheur, les élémens qui entrent dans la production de ces événemens sont si nombreux et si complexes, l'observation en est si incertaine et si difficile, que l'on ne réussira jamais à calculer à l'avance les révolutions politiques comme on calcule les mouvemens célestes. Sans doute, s'il s'agit d'un événement simple sur lequel on obtient des données positives et susceptibles d'être rigoureusement appréciées, on peut avec une assez grande approximation en indiquer la marche et en prévoir l'issue; mais quand le problème historique s'étend et se complique, notre jugement s'embarrasse, notre vue se trouble, nous ne savons comment comparer et mesurer des forces contraires et d'ordres différens. On est alors, pour ainsi dire, en face d'une équation transcendante pour la résolution de laquelle il n'y a ni une méthode régulière, ni un nombre suffisant de quantités connues. Faute de mieux, il faut recourir dans ce cas à un procédé purement empirique, chercher dans le passé si des conditions analogues à celles qu'offre le présent ne se sont pas déjà réunies, et, quand on est parvenu à les découvrir, en étudier les conséquences, induisant de la révolution jadis accomplie la nature de celle qui se prépare ou qui est déjà commencée. Cette méthode est sans contredit fort imparfaite, parce qu'il est rare que les nations, que les sociétés, ainsi comparées à plusieurs siècles d'intervalle, se trouvent placées

dans des milieux identiques, dans des circonstances morales et matérielles semblables. Toutefois les chances d'erreur seront d'autant moindres qu'on aura su rencontrer des conditions plus comparables et des coïncidences plus frappantes. Si l'on ne déchire pas de cette façon le voile qui dérobe l'avenir, on peut entrevoir du moins les diverses possibilités entre lesquelles oscillent nos destinées, et recueillir des enseignemens dont la sagesse fait son profit.

C'est surtout quand une société vient à être jetée par quelque catastrophe hors de ses voies régulières qu'il importe de recourir à un tel procédé, car l'expérience qu'ont pu donner les faits contemporains demeure insuffisante pour l'appréciation des choses étrangères à ce qu'ils nous ont présenté. L'histoire est alors plus que jamais la conseillère de la politique, qui ne saurait se laisser égarer par des théories purement spéculatives. La France est aujourd'hui dans une de ces crises terribles. Il est donc indispensable de remonter le cours des âges pour s'assurer si des faits sinon identiques, du moins analogues à ceux qui se passent sur notre sol, autour de nous, n'ont pas déjà produit de pareilles complications. J'ai feuilleté les annales de l'antiquité, et je suis tombé sur une époque qui me paraît fournir des lumières propres à éclairer les ténèbres douloureuses dont nous sommes enveloppés.

I.

Vers le dernier tiers du ve siècle avant Jésus-Christ, Athènes était arrivée au plus haut degré de grandeur et de prospérité. Le gouvernement de Périclès marqua cette époque glorieuse. L'Attique était la plus éclatante expression du génie hellénique, le foyer des lumières et des arts. Sa capitale surpassait en magnificence et en richesses les autres cités grecques; elle était le rendez-vous des lettrés, l'école de la politesse et du goût. En même temps qu'elle régnait sur les intelligences, elle dominait dans la politique. Lacédémone lui disputait sans doute encore l'hégémonie; mais cette république avait momentanément perdu une influence et une supériorité militaire qu'elle devait reprendre plus tard. Sauf la ville de Lycurgue, aucun état de la Grèce n'était en mesure de balancer la prépondérance athénienne. Les tentatives d'indépendance des alliés d'Athènes, loin de l'affaiblir, avaient été pour cette cité la cause qui affermit sa domination. Ces résistances locales ne furent pour les Athéniens que des occasions de triomphes. Leurs victoires se succédèrent presque sans interruption sur terre et sur mer pendant un quart de siècle. Périclès établit leur empire dans la Chersonèse de Thrace, désola les villes maritimes du Péloponèse, défit près de

Némée les Sicyoniens, ravagea l'Acarnanie. Les vaisseaux de l'Attique se promenèrent en maîtres sur toutes les mers helléniques, et pénétrèrent jusqu'au royaume de Pont.

Enorgueillis par tant de succès, les Athéniens formèrent le projet de plus lointaines et plus vastes conquêtes; ils songèrent à soumettre l'Égypte, Carthage et la Sicile. Périclès eut la sagesse de retenir leur ambition. Satisfait d'avoir abaissé Sparte, comprimé le soulèvement des villes tributaires, rétabli les Phocidiens dans l'intendance du temple de Delphes, désarmé les Mégariens, forcé par une invasion l'Eubée à recevoir de nombreux colons athéniens, ce grand homme conclut en 446 avec les états de la Grèce une paix de trente années qui, en assurant à Athènes la plupart de ses conquêtes, consacrait solennellement sa prééminence. C'est alors que sa prospérité prit le plus vigoureux essor, que la ville de Minerve dépassa en splendeur et en civilisation tout ce que le monde ancien avait encore offert.

Athènes, au temps dont nous parlons, était pour l'antiquité quelque chose d'analogue à ce que fut pour l'Europe la France aux beaux jours de Louis XIV. La ressemblance du caractère des deux peuples a été bien des fois signalée. Quoique le régime monarchique de notre patrie au XVIIe siècle ne présente aucune similitude avec le gouvernement athénien, on saisit pourtant entre le fils de Xantippe et celui d'Anne d'Autriche plus d'un trait commun. L'un et l'autre imposaient au peuple par la noblesse de la physionomie et la dignité du maintien. Si l'adulation dont Louis XIV était entouré l'éleva pour ses sujets presque à la hauteur d'un demi-dieu, Périclès était comparé par ses concitoyens au maître des dieux lui-même, et dans leur admiration enthousiaste ils lui avaient décerné le surnom d'Olympien. Ce que fit le monarque français, grâce à l'autorité souveraine dont il avait hérité et qu'il agrandit encore, le fils de Xantippe l'accomplit par l'habileté de sa conduite, la puissance et la souplesse de son génie. Comme le successeur de Louis XIII, il affaiblit, ruina presque le pouvoir de l'aristocratie; il sut enlever à l'aréopage, comme le roi de France sut ravir au parlement une partie de son influence. L'opposition tracassière et imprévoyante de la faction de Cimon n'est pas sans une lointaine ressemblance avec la fronde : de même que les grands s'efforçaient sous Mazarin de gagner le peuple à leur cause en se faisant populaires, parfois populaciers, le parti à la tête duquel s'était placé le fils de Miltiade avait su momentanément capter la faveur de l'inconstant *dêmos* athénien. Périclès se l'attacha d'une façon plus durable en servant plus efficacement ses intérêts, flattant ses inclinations et jusqu'à ses faiblesses, loin de lui proposer, ainsi que l'avait fait Cimon, l'austère et orgueilleuse Sparte pour modèle. Il protégea la philosophie, les

lettres et les arts. Élève de Zénon d'Élée et d'Anaxagore, des musiciens Pythoclides et Damon, il avait le goût de tout ce qui est grand et beau. Il patronnait Phidias, dont il fut l'ami et l'inspirateur, causait métaphysique et éloquence avec Protagoras, poésie avec Sophocle et Euripide, puis se reposait dans le commerce plein de séduction et d'aimable liberté d'Aspasie. Tout cela nous fait penser à Louis XIV appelant près de lui Puget, Lebrun et Mansard, conversant avec Racine, protégeant Molière, écoutant Bossuet, et préférant la douce société de Mme de Maintenon aux frivolités bruyantes qui l'avaient d'abord charmé.

Aimant le faste et la magnificence plus pour sa ville que pour lui-même, Périclès consacra, comme le grand roi, des sommes énormes à la construction d'édifices somptueux sans négliger les créations utiles. Il développa le commerce et l'industrie, et contribua ainsi à répandre dans le peuple l'aisance et le bien-être, qui avaient été longtemps le privilége de l'aristocratie. Il attira les étrangers, ouvrit à la marine athénienne de nombreux débouchés par la fondation de colonies où allait se déverser le trop-plein de la population. S'il dépensa beaucoup et pressura souvent les alliés, il apporta du moins dans la gestion des deniers publics une probité que ne s'étaient imposée ni Thémistocle ni Cimon.

L'immense popularité que s'acquit Périclès par une administration qui fut un véritable règne tendait cependant à décliner, quand la mort vint le frapper après l'avoir privé de tout ce qui lui était le plus cher. La démocratie athénienne était ingrate comme toutes les démocraties. L'envie, les ambitions impatientes, finissaient par y ruiner les réputations les mieux établies, par faire oublier les services les plus signalés. D'ailleurs, quand la malignité populaire s'attache à mettre en relief chez les gouvernans les moindres fautes et les moindres faiblesses, quel est l'homme politique qui peut échapper aux sévérités de l'opinion? Quelque système de gouvernement, quelque ligne de conduite qu'on adopte, on a toujours ses côtés faibles et ses défaillances, qui conduisent forcément à l'impopularité. Périclès, en exaltant la grandeur d'Athènes, lui avait attiré des jaloux, des ennemis; ayant, comme Louis XIV, ramené à sa seule personne le gouvernement d'un peuple d'où l'élément aristocratique était évincé, il avait affaibli l'énergie et l'initiative individuelle des citoyens. L'édifice que Périclès avait élevé était plus magnifique que solide, et quand sa main puissante ne fut plus là pour le soutenir, les esprits pénétrans durent en reconnaître la fragilité. S'ils portaient alors leurs regards à l'horizon pour chercher de quel côté s'annonçait le danger, ils apercevaient Lacédémone, la constante adversaire de leur patrie, toute prête à ressaisir l'hégémonie; ils ne perdaient pas non plus de vue la Perse, qui jadis avait failli asser-

vir la Grèce entière, et qui, bien que refoulée dans ses possessions d'Asie, pouvait par un retour de fortune tenter une nouvelle invasion. Ils ne prenaient vraisemblablement pas garde aux Thébains, qui, soixante ans après, devaient, grâce au génie d'un Pélopidas et d'un Épaminondas, s'ériger en arbitres des cités helléniques et dominer par les armes ceux qui jusqu'alors s'étaient fait une habitude de vaincre. Assurément ces esprits attentifs à interroger l'avenir ne pensaient pas à un petit royaume situé au nord-est fort loin d'Athènes, et qu'on appelait la Macédoine. La population en était à peine civilisée, elle ne pesait alors d'aucun poids dans la balance des destinées de la Grèce. Périclès, Cimon, quand ils réglaient les intérêts extérieurs de leurs compatriotes et concluaient des traités et des alliances, ne considéraient certainement pas plus la Macédoine que Louis XIV ne considérait l'électeur de Brandebourg, lorsque en 1672 celui-ci venait prêter son faible appui aux Hollandais accablés par nos victoires. Certes si l'on eût dit au grand roi que deux siècles plus tard un descendant de ce prince allemand, grâce à l'imprévoyance d'un gouvernement aveugle, disperserait en moins de trois mois les forces militaires de la France et tiendrait Paris étroitement assiégé, il eût accueilli cette prédiction avec un incrédule dédain. C'est que les états de Frédéric-Guillaume n'étaient guère plus au XVIIe siècle pour l'Europe que ce que la Macédoine était pour la Grèce au Ve siècle avant notre ère. Ce n'est pas que les Macédoniens fussent, au temps de Périclès, dépourvus de bravoure et privés de certains avantages. Si la civilisation n'avait que faiblement pénétré chez ces rudes peuplades, en revanche elles n'avaient pas subi l'influence énervante d'une société blasée; leur vie était simple, leurs mœurs étaient pures. La femme macédonienne devait à sa chasteté un respect et une influence analogues à ceux dont jouissaient, suivant Tacite, les épouses germaines. Le courage était chez eux une vertu si générale que, dans plusieurs tribus de la Macédoine, l'homme qui n'avait pas tué un ennemi était noté d'une sorte d'infamie; mais les ressources faisaient alors défaut à cette contrée septentrionale, le sol y était pauvre, le commerce peu développé, les communications y étaient difficiles, les villes sans importance. La capitale primitive de la Macédoine, Égées, n'était qu'un gros bourg; Pella, qui prit sa place à dater du règne d'Amyntas, ne fut jamais à comparer avec Athènes, Argos, Corinthe, Thèbes, Samos, Rhodes et bien d'autres cités grecques.

Toutefois ce pays avait déjà fait de notables progrès. Si on le compare à la Prusse, ce ne peut être qu'à la Prusse de Frédéric Ier ou de son fils. Des conquêtes, des annexions dues à la force ou à la ruse, en avaient incessamment agrandi le territoire. Les rois macédoniens étaient arrivés à dominer jusqu'à l'Axius et à occuper au-

delà de ce fleuve de fortes positions. Ils avaient imposé leur suzeraineté aux chefs de populations barbares voisines. Vers la mer, ils possédaient la côte de Pierie jusqu'aux bouches de l'Haliacmon; mais plus loin, les établissemens helléniques leur fermaient le passage. A moitié grecque et à moitié barbare, la Macédoine mit à profit cette situation ambiguë pour son propre accroissement, et, comme l'observe judicieusement un des meilleurs historiens de la Grèce, M. V. Duruy, elle grandit par l'amitié des Perses et grandit par leur défaite. On en peut dire autant de la Prusse à l'égard de diverses puissances.

A la faveur des victoires d'Athènes, Alexandre Ier et Perdiccas II accrurent leurs domaines. Tout le pays entre l'Axius et le Strymon était devenu macédonien. Jusqu'alors aucun antagonisme bien prononcé ne s'était produit entre Athènes et la Macédoine; mais à partir du second Perdiccas, l'opposition de vues et d'intérêts s'accusa de plus en plus. Une haine réciproque couva au fond des cœurs de l'un et de l'autre pays, et si un rapprochement momentané en dissimulait l'existence, elle n'en demeurait pas moins persistante et vivace. Perdiccas II avait un frère, nommé Philippe, qui possédait quelques cantons dans l'intérieur du royaume. Les deux frères étaient ennemis. Athènes se mit du côté du plus faible. De ce jour, Perdiccas devint un des adversaires les plus actifs de la république athénienne. Il ourdit contre elle mille trames, s'unit à Corinthe, soutint la rébellion de Potidée; il poussa les Lacédémoniens à envahir l'Attique, et fomenta une révolte dans la Chalcidice. Athènes se défendit par une politique non moins déloyale. Elle favorisa l'invasion du roi des Odryses, Sitalcès, qui mit le roi macédonien à deux doigts de sa perte. Malgré leur bravoure, les Macédoniens n'étaient pas alors en état de tenir contre une attaque impétueuse bien dirigée. Ils cédèrent devant les irruptions furieuses de la cavalerie thrace, qui, protégée par de puissantes cuirasses, enveloppait de ses escadrons la pesante infanterie macédonienne et la contraignait à mettre bas les armes. Dès cette époque, la cour de Pella laissait percer sous les dehors d'une rudesse presque barbare un esprit d'ambition et d'artifice, une persévérance opiniâtre et une habileté dont la frivole Athènes ne calculait pas les effets; c'était, vingt siècles à l'avance, la politique de la maison de Hohenzollern. Perdiccas II ne fut pas plus que le grand Fréderic un allié constant et sûr. Sa règle de conduite était de ne pas se lier par des amitiés durables. Il fit servir tour à tour Athènes et Sparte à l'agrandissement de sa puissance, comme le monarque prussien en agit à l'égard de la France et de l'Angleterre dans la guerre de la succession d'Autriche et dans celle de sept ans. Adroit et hardi, mais astucieux et sans foi, Perdiccas continuait les erremens d'Alexandre Ier, son

père, qui trahissait les Perses au profit des Athéniens, et trouvait cependant moyen après sa trahison de se faire donner par Mardonius une partie de la Thrace, que du reste il ne sut pas garder.

Si Perdiccas II peut être comparé au grand Frédéric sous le rapport de la politique, il est loin d'avoir eu son génie et ses brillans succès militaires. Il ne dut qu'à ses alliés le peu d'avantages qu'il obtint dans la guerre. Quand il mourut, Athènes, qui avait perdu depuis quinze ans Périclès, et à laquelle la paix de Nicias avait un moment promis le retour d'une tranquillité nécessaire à sa prospérité, se lançait, poussée par un ambitieux brouillon, Alcibiade, dans de nouvelles luttes dont elle ne savait ni voir les dangers, ni mesurer la portée. Dans une démocratie turbulente comme celle d'Athènes, chez une population mobile et impressionnable comme celle de l'Attique, les résolutions extrêmes trouvaient plus faveur que les conseils de la modération et de la prudence : c'est Démosthène qui le remarque. Aussi les hommes sages, désireux qu'on observât la paix de Nicias, sorte de traité d'Aix-la-Chapelle de ces temps qui, comme celui-ci, avait remis les choses à peu près en l'état où elles étaient avant la guerre, furent-ils froidement accueillis. Alcibiade ne laissa pas d'ailleurs à ses concitoyens le temps de la réflexion, il les pressa d'envoyer du secours aux ennemis de Sparte, dont il faisait chasser les ambassadeurs. Les Athéniens payèrent chèrement l'étourderie du fils de Clinias, qui avait cherché dans cette guerre mal préparée un lustre et un crédit dont il comptait profiter pour prendre la place laissée vacante par la mort de Périclès. Ils partagèrent à Mantinée la défaite de leurs alliés les Argiens.

Le peuple d'Athènes était de tous ceux de la Grèce le moins fait pour se résigner aux conséquences d'une grande bataille perdue. Attribuant à l'impéritie ou à la trahison de leurs chefs des désastres qui étaient le résultat de leur commune imprévoyance et de leur indiscipline, les Athéniens n'avaient pas été plus tôt contraints par un traité à céder de leurs conquêtes qu'ils méditaient déjà une revanche. Au lieu de revenir au traité de Nicias après la bataille de Mantinée, ils s'engagèrent dans de nouvelles luttes. Parmi les états qu'ils eurent à combattre, ils rencontrèrent de nouveau la Macédoine, sans que rien leur annonçât cependant encore qu'elle leur deviendrait une rivale plus redoutable que Sparte même.

Ce pays allait pourtant bientôt apparaître aux Grecs tout autre qu'ils l'avaient connu au temps de Perdiccas II. Le nouveau roi, Archélaüs Ier, avait profité du repos que lui laissèrent les républiques helléniques, occupées à la guerre du Péloponèse, pour donner à ses états une organisation et une assiette qui leur permissent de résister aux plus puissans ennemis. Il avait complétement réformé le système de ses armées. Au lieu de n'entretenir à sa solde, comme son pré-

décesseur, que des mercenaires, la plupart Illyriens, il voulut que ses troupes se recrutassent surtout dans la population propre de la Macédoine. Cette armée nationale, composée d'infanterie et de cavalerie, fut bien approvisionnée. Il mit à sa tête des chefs tirés de l'aristocratie macédonienne, contre l'esprit d'indépendance de laquelle il avait eu d'abord à lutter, et introduisit chez elle une discipline plus réglée, une tactique plus intelligente. Archélaüs fortifia plusieurs de ses villes, ouvrit des routes. Il ne se borna pas à augmenter ses forces militaires, il s'efforça d'accroître ses ressources, il encouragea l'agriculture, fonda la ville de Dion, où il appela la civilisation et les arts de la Grèce; il réunit à sa cour des artistes de ce pays : Zeuxis exécuta dans son palais des peintures qu'il paya libéralement. Il institua des jeux destinés dans sa pensée à rivaliser avec ceux d'Olympie, et, ne favorisant pas moins la culture de l'intelligence que les exercices du corps, il attira dans ses états les plus illustres poètes athéniens; Agathon résida quelque temps près de lui, ainsi que le musicien Timothée, et Euripide vint finir ses jours en Macédoine. Il tenta même de s'attacher Socrate, qui repoussa ses avances, plus sage et plus patriote que ne le fut au siècle dernier Voltaire, gagné par les cajoleries de l'Archélaüs prussien. La conduite du roi de Macédoine et celle du grand Frédéric offrent en effet une curieuse ressemblance. La Macédoine se forma, comme la Prusse, à l'école de la nation dont elle devait être par la suite la plus implacable ennemie. La reconnaissance est rarement la vertu des ambitieux, et les nations qui cherchent à s'agrandir ne font pas preuve de moins d'ingratitude que les individus qui veulent arriver. Athènes vit ses bienfaits payés par les Macédoniens de la même monnaie dont la Prusse a payé l'éducation que nous lui avons donnée.

Une suite d'agitations et de révolutions suspendit pendant près d'un demi-siècle les progrès de la Macédoine. Durant cette période, elle eut quelquefois besoin de l'amitié d'Athènes, et le retour passager de relations pacifiques ferma les yeux de celle-ci sur les projets de domination qui se préparaient à la cour de Pella. L'influence qu'avait encore leur république sur les affaires de la Macédoine était d'ailleurs bien faite pour donner le change aux Athéniens. Un instant même ils exercèrent sur ce royaume un véritable protectorat; mais Perdiccas III, délivré de la tutelle de Ptolémée, réussit à s'en affranchir, et, tout en entretenant avec les plus beaux esprits de la Grèce des relations qui devaient contribuer à l'émancipation intellectuelle de ses sujets, il reprit le système d'agrandissemens qui allait compromettre sérieusement la puissance athénienne, menacée d'autre part par l'élévation de Thèbes.

Amphipolis avait déjà plusieurs fois réussi à secouer le joug de

la mère-patrie. Les Athéniens, qui attachaient le plus grand prix à la conservation de cette riche colonie, s'efforçaient de la faire rentrer sous leur obéissance; repoussés à diverses reprises, ils la serraient enfin de près. Perdiccas, sous prétexte de secourir la ville assiégée, y mit garnison. L'occupation de cette place maritime n'importait pas moins à la Macédoine qu'aux Athéniens; elle ouvrait au premier pays la mer Égée, elle servait de rempart à la république d'Athènes contre toute tentative faite pour lui enlever l'empire de cette mer. Aussi tous les efforts des Athéniens, une fois qu'ils l'eurent vue tomber aux mains des Macédoniens, tendirent-ils à la reprendre. Pour dominer la Grèce, la Macédoine avait besoin de devenir une puissance maritime. La possession d'Amphipolis fut donc pour ce royaume un objectif du même ordre que de nos jours, pour la Prusse, la possession du Holstein et du Slesvig; comme ces provinces, Amphipolis vit jaillir de son sein l'étincelle qui allait allumer l'incendie.

Philippe se chargea d'accomplir l'œuvre que Perdiccas III n'avait qu'ébauchée. Il ne suffisait pas à la Macédoine, pour arriver à dominer la Grèce, de pouvoir opposer un jour une flotte à la sienne, il fallait par une organisation militaire plus parfaite, par une habile et vigilante administration, se mettre en mesure de lutter avec les immenses ressources dont avaient disposé jusqu'alors les villes helléniques. Les circonstances permirent à Philippe de se livrer tout entier à cette tâche préparatoire, deux guerres ayant occupé pendant treize années les forces des Athéniens et des principaux états de la Grèce.

II.

La bataille d'Ægos-Potamos, où Lysandre anéantit la flotte athénienne, fut un véritable Trafalgar pour la marine de l'Attique, et la campagne qu'ouvrit cette grande victoire de Lacédémone fut pour sa rivale quelque chose d'analogue à ce qu'ont été pour nous 1813 et 1814. Athènes en l'an 404 avant Jésus-Christ, comme la France lors de la dernière campagne d'Allemagne, se vit abandonnée de tous ses alliés. Envahie comme l'a été Paris en 1814, elle trouva chez les Spartiates, après ses malheurs, la même modération que notre capitale rencontra chez les puissances coalisées. Les vainqueurs ne s'attachèrent qu'à mettre les Athéniens dans l'impuissance de reprendre une hégémonie qui alarmait l'indépendance des autres cités helléniques et humiliait leur orgueil. Athènes avait été redoutable, elle avait fait la loi à la Grèce quand son gouvernement était entre les mains habiles et fortes d'hommes qui représentaient les aspirations et les besoins du peuple, et en servaient mieux les

intérêts qu'il ne l'aurait fait lui-même. Sparte devait craindre de voir revenir aux affaires un émule de Thémistocle ou de Périclès; aussi favorisa-t-elle dans Athènes l'établissement d'un gouvernement où l'autorité divisée ne permît pas ces résolutions promptes et cette unité de vues et d'action qui assurent la domination. La république athénienne fut remise à trente archontes.

Les classes aisées d'Athènes, la haute bourgeoisie, ce qu'on appelait dans l'antiquité le parti oligarchique, fatiguées d'une guerre qui avait épuisé toutes les ressources, reculant devant les horreurs du siége qui s'accroissaient de jour en jour, avaient poussé la ville à se rendre. Elles attendaient du gouvernement imposé par l'étranger les bienfaits d'une paix dont la douceur leur ferait oublier la honte. Les bourgeois athéniens avaient reçu les Lacédémoniens et leurs alliés comme des libérateurs. Parmi ceux-ci se trouvaient les bannis qui rentraient à la suite de Lysandre. On eut alors le même spectacle que donnèrent les royalistes et les émigrés lorsque les alliés, maîtres de Paris, remplacèrent le gouvernement énergique jusqu'à la tyrannie de Napoléon Ier par la royauté constitutionnelle, faible et chancelante, de Louis XVIII; mais là s'arrête l'analogie. Autant la restauration fut tempérée dans ses mesures, modérée dans l'exercice d'un pouvoir que les partis prenaient à tâche d'avilir et de décrier, autant les trente archontes se montrèrent violens et impitoyables. Il faut bien le dire aussi, leur tâche gouvernementale était difficile, et, en présence d'une opposition ardente qui poussait follement à tenter encore la voie des armes pour repousser l'influence de l'étranger, le pouvoir avait besoin d'être singulièrement ferme. Malheureusement il avait un vice originel; il s'appuyait sur Lacédémone. Les excès de la démagogie avaient perdu Athènes, les trente réagirent dans le sens absolutiste; ils supprimèrent ce que nous appellerions aujourd'hui les institutions libérales, comme pouvant rouvrir la porte aux agitations. Les chefs, les fauteurs du parti démocratique furent proscrits, la liberté de la pensée et du théâtre interdite, condamnée comme un crime, l'obscurantisme préconisé.

Le malheur des pays livrés aux révolutions, c'est qu'ils sont inévitablement ballottés entre l'anarchie et le despotisme sans jamais pouvoir trouver leur assiette. Les énormités du pouvoir absolu y provoquent le réveil d'une liberté promptement poussée jusqu'à la licence, et l'horreur de la licence ramène au despotisme. Le gouvernement des trente finit par être en tout comparable à celui qu'imposa la convention à la France en 1793 et 1794. Les tyrans se proscrivirent entre eux. L'un d'eux, Théramène, paya de sa vie sa modération relative, l'opposition qu'il faisait à une mesure tendant à dépouiller les plus riches des métœques ou étrangers domi-

ciliés. Des proscriptions nouvelles achevèrent de dépeupler Athènes, et les bannis allèrent loin de la république répandre l'aversion du gouvernement, à la tête duquel s'était placé Critias. Les excès de l'intérieur font qu'on attend du dehors la délivrance. Thrasybule, réfugié à Thèbes, y prépara l'expédition hardie destinée à mettre fin au régime sanguinaire qui, au dire de Xénophon, avait en huit mois enlevé à la république plus de citoyens que tous les combats de la guerre du Péloponèse.

Ces terribles événemens furent le prélude du déclin définitif de la puissance athénienne. Le rétablissement du gouvernement démocratique, l'amnistie promulguée par Thrasybule (402), ne rendirent que pour un temps assez court la prospérité à la ville de Minerve. Se faisant illusion sur ses forces, se croyant toujours la ville de Miltiade et de Périclès, elle aspirait pourtant à reconquérir un empire à jamais perdu. Elle entra dans la ligue que Thèbes et plusieurs autres cités helléniques formaient contre Sparte. Quelques succès lui firent croire qu'elle n'avait pas cessé d'être en Grèce la première puissance militaire. Elle ne fit que les affaires de la Perse, et par le traité d'Antalcidas elle vit tomber la barrière qui défendait contre le grand roi l'indépendance hellénique. Sparte, dont un citoyen avait préparé ce honteux traité, ne recueillit pas les fruits qu'elle attendait de sa connivence avec l'ennemi héréditaire de la Hellade; mais pour cela l'hégémonie ne revint pas à Athènes. Thèbes un instant parut l'avoir saisie; son règne fut plus éphémère que celui de sa rivale, et c'est dans ses murs, à l'école de son grand capitaine Épaminondas, que s'était formé Philippe quand il préparait les moyens d'asservir la Grèce.

Le roi de Macédoine avait compris par les succès des Thébains la supériorité qu'une tactique nouvelle et mieux combinée assure aux troupes qui ont su les premières en faire usage. L'armée d'Épaminondas lui suggéra l'idée de cette unité de forces puissante et auparavant inconnue qu'on appela la *phalange*, et qui fut le fondement de sa nouvelle organisation militaire. La phalange substituait des masses profondes aux corps éparpillés et faciles à envelopper dont se composaient auparavant les armées. Elle offrait seize files de profondeur, et opposait dès lors aux attaques même les plus impétueuses une résistance invincible. Les hommes y étaient couverts d'une forte armure défensive; ils portaient une épée courte, un petit bouclier rond et la *sarisse*, longue pique de 7 mètres, tenue à deux mains, et dont la pointe acérée protégeait le soldat du premier rang à 5 mètres en avant de sa poitrine, de sorte que le soldat du second rang portait encore sa pique à 4 mètres en avant du premier phalangiste, celui du troisième à 3 mètres, et ainsi de suite jusqu'à l'homme de la cinquième file, dont la sarisse dépassait encore d'un

mètre le front de la phalange. Les lignes postérieures soutenaient l'effort des premières en appuyant leurs armes sur l'épaule de ceux qu'elles avaient devant elles, de façon à former au-dessus de la phalange un vrai toit de lances qui arrêtait une partie des traits dirigés contre elle.

En adoptant comme unité de forces cette masse résistante, mais nécessairement un peu pesante et qui ne pouvait évoluer avec grande rapidité, les Macédoniens ne s'étaient pas pour cela privés de l'usage des troupes moins lourdes et des mouvemens accélérés. En avant de la phalange, ils lançaient des espèces de tirailleurs, des hommes armés de traits, soutenus par une infanterie légère, les *hypaspistes*, qui protégeaient les flancs de la phalange et couvraient ses changemens de front.

A cette excellente armée de pied, Philippe joignit une cavalerie exercée qu'il pouvait aisément recruter dans ses états, plus riches en chevaux que la Grèce; elle constituait sa garde proprement dite. Armés d'une courte javeline et d'un sabre, ces *hétaires* ou *compagnons*, comme on les appelait, comptaient dans leurs rangs la jeune aristocratie macédonienne. Il y avait de plus un corps spécial d'éclaireurs, les *sarissophores*, genre de soldats peu usités à Athènes et à Sparte.

Philippe sut imposer à cette armée, si bien entendue et si bien distribuée, une discipline sévère. Les moindres infractions à la consigne et aux ordres étaient punies avec une rigueur qui allait jusqu'à la cruauté. Les soldats furent habitués aux fatigues et aux plus rudes travaux. On faisait faire aux troupes, avec armes et bagages, des marches de 300 stades par jour (55 kilom.). L'usage des voitures était absolument interdit aux soldats comme aux officiers; on ne tolérait aux cavaliers qu'un valet par homme, et aux fantassins qu'un valet pour dix. Philippe ne se contenta pas d'avoir des troupes braves et endurcies aux exercices de la guerre, il voulut encore que son état-major eût une instruction qui achevât de lui assurer la supériorité sur les Grecs. Démosthène convenait qu'en fait de science militaire les officiers de Philippe l'emportaient sur les capitaines athéniens. Ces officiers avaient reçu en effet une instruction qui leur permettait de servir aussi bien sur les champs de bataille que dans les missions diplomatiques les plus délicates.

Des auxiliaires étrangers, surtout des archers, vinrent encore accroître les forces du roi de Macédoine; mais ce qui lui assura peut-être davantage le succès sur les troupes grecques, restées attachées à l'ancienne tactique, ce furent les nouveaux engins dont il pourvut son corps d'attaque. Les Macédoniens passent pour avoir inventé les balistes et perfectionné les machines de guerre; Philippe en

multiplia le nombre et l'emploi, et enleva de cette façon une grande partie de ses avantages à la valeur personnelle des Hellènes.

Ainsi pourvu, le Macédonien épia la première occasion de guerre avec Athènes, ses alliés ou ses rivales; elle ne tarda point à se présenter. La Macédoine travaillait toujours à se créer une marine. Amphipolis lui avait échappé. Philippe ressaisit habilement sa proie. C'est ainsi que la Prusse reprenait en 1864 ses projets d'occupation des duchés, qui s'étaient fait jour en 1848, et qu'elle avait ajournés jusqu'au moment où elle serait assez forte pour les poursuivre en dépit des protestations de l'Europe. L'attaque dirigée contre Amphipolis par Philippe exposait celui-ci à rencontrer la coalition d'Olynthe et d'Athènes. Olynthe, république importante, dont le port, situé au fond du golfe de Torone, était alors un des plus fréquentés de l'ancienne Thrace, avait été naguère placée à la tête de la ligue des villes chalcidiques. Avec son astuce habituelle, le roi arrêta l'alliance qu'il appréhendait en achetant la neutralité d'Olynthe par la promesse de lui donner la ville d'Anthémus. Quant aux Athéniens, il les leurra d'un autre côté par l'assurance de prendre pour eux Amphipolis, rendue depuis un certain temps à son indépendance, pourvu qu'ils le laissassent occuper Pydna, qui, sous Amyntas, s'était séparée de la Macédoine pour entrer dans leur alliance. Athènes, tentée dans sa convoitise, se laissa facilement enjoler. Philippe pénétra dans Amphipolis, y mit garnison, puis, assiégeant Pydna, il s'en empara par trahison; mais, quand il fut question de donner à Athènes son gage, il prétendit qu'il était fondé à le garder par droit de conquête. Dans une lettre adressée aux Athéniens, il allégua qu'un de ses ancêtres avait jadis possédé Amphipolis, et, ajoutait-il, les Athéniens reconnaissant que chacun devait conserver ce qui lui appartenait, il avait le droit de garder la ville qu'il occupait, puisqu'elle était en sa possession. Un ministre de Prusse n'aurait pas parlé autrement. Le tour était joué; de là l'indignation de Démosthène, qui eût voulu que l'on ne s'en remît pas à Philippe du soin de prendre Amphipolis, et qui reprochait à ses concitoyens de n'avoir qu'une politique sans prévoyance et au jour le jour.

L'irritation d'Athènes ramenait la possibilité d'une coalition avec Olynthe. Le roi macédonien éloigna de nouveau une telle éventualité par la promesse faite à cette dernière ville de lui livrer Potidée qu'occupait alors une garnison athénienne. Cette fois il tint parole; mais une semblable perfidie menaçait Philippe d'amasser contre lui toutes les colères d'Athènes, dupée une seconde fois. Il fit alors patte de velours, ne se sentant pas assez prêt pour l'attaquer. Il affecta des sentimens de bienveillance à l'égard des soldats athéniens qu'il trouva dans Potidée, les traita avec courtoisie, et les renvoya dans

leur pays en protestant de son désir de maintenir la paix. Les Athéniens feignirent d'ajouter foi à ces protestations.

La guerre dite *sacrée* ramena Philippe sur le théâtre des affaires de la Grèce, qu'il avait quitté pour poursuivre du côté des barbares quelques annexions. Le conseil amphictyonique siégeant à Delphes avait été aussi impuissant à régler les différends des états helléniques que la diète germanique à régler en 1852 ceux de l'Allemagne et du Danemark. La guerre avait éclaté entre ceux qui soutenaient le décret des amphictyons et ceux qui défendaient la cause des Phocidiens, condamnés par cette assemblée. Presque toutes les cités helléniques y prirent part. Athènes défendit avec Lacédémone ceux que le congrès sacré avait sacrifiés à l'inimitié des Thébains. Philippe prit le parti opposé, et fit l'essai de sa nouvelle marine contre celle de l'Attique, non sans quelque succès. A des victoires sur mer viennent se joindre d'heureux combats sur terre. Philippe étonne les Athéniens par la rapidité et la décision de sa marche, il continue à les jouer par l'habileté de sa politique; des états grecs, il abuse les uns, il intimide les autres. Athènes s'aperçoit trop tard qu'elle a un ennemi qu'elle tenait à tort pour méprisable. Les patriotes poussent alors à une guerre à outrance contre celui dont l'hypocrisie leur est pleinement démontrée; d'autres qui se font illusion, ou dont le monarque a sans doute acheté la parole, veulent encore se fier aux promesses de ce prince. Faut-il donc, s'écrie Démosthène, attendre que Philippe soit à Athènes ou au Pirée?

Un siècle et demi auparavant, Athènes n'aurait pas hésité; mais cette cité ne demeurait plus ce qu'elle s'était montrée au temps des guerres médiques. Sans doute elle renfermait encore des hommes braves et déterminés; mais le bien-être amené par un accroissement extraordinaire de la richesse due aux progrès de son commerce et de son industrie (1) avait amolli les caractères et affaibli les instincts guerriers. On se reposait du soin de combattre pour la patrie sur des mercenaires, qui, faisant des armes un métier et non un devoir, enlevaient à la guerre ce que, malgré sa barbarie, elle a de noble et de propre à retremper les âmes. Les soldats n'étaient plus des citoyens, c'étaient des soudards. Et cependant les personnages influens recherchaient encore les grades; c'était, remarque Démosthène, pour parader en costume dans les cérémonies, non pour aller se mettre à la tête des armées. Aussi y avait-il des Athéniens qui faisaient profession de mépriser la guerre, et opposaient aux velléités de combattre qu'avaient les autres les douceurs de la paix,

(1) « Qu'on jette les yeux sur Athènes tout entière : il y a presque autant d'argent dans cette seule ville que dans toutes celles de la Grèce prises ensemble. » Démosthène, *Harangue sur les symmories.*

dont ils célébraient les bienfaits et qu'ils dépeignaient comme le fruit excellent de la philosophie. Isocrate avait employé peu d'années auparavant son éloquence à exalter les avantages de la paix, appliquant à la conduite des états les grands principes d'équité que Socrate lui avait enseignés. C'était, écrivait-il, par la justice qu'Athènes devait assurer son empire, non par des conquêtes injustes et par cette domination tyrannique sur les mers à laquelle elle ferait bien de renoncer. Ces Athéniens, partisans systématiques de la paix, disaient donc qu'on ne devait pas contrarier Philippe dans la conduite de ses affaires, qu'il fallait se montrer juste à son égard, tout ennemi qu'il pût être; mais, répondait Démosthène, j'engage ceux qui veulent que nous soyons justes envers les peuples étrangers à conseiller à ceux-ci d'être justes envers nous. L'orateur athénien repoussait en effet alors énergiquement la politique d'abstention et de non-intervention à laquelle il imputait les progrès inquiétans qu'avait faits le roi de Macédoine. Athènes, suivant lui, devait rester fidèle à sa tradition, se faire partout le champion de la démocratie, combattre les tyrans, traverser les projets des ambitieux et vouloir *que tous les hommes fussent libres.*

Les sentimens exclusifs de l'antique patriotisme s'étaient donc notablement attiédis. On en était arrivé à briguer les magistratures plus pour les bénéfices matériels qu'elles procuraient que pour servir la chose publique. Aussi, comme le note déjà Xénophon, c'était à qui obtiendrait les charges salariées, et celles où il n'y avait rien à gagner étaient délaissées. Tandis que des nuées de fonctionnaires se partageaient ce que nous appellerions aujourd'hui le budget, c'était à qui ne contribuerait pas à fournir aux dépenses extraordinaires; s'agissait-il d'une guerre, les citoyens aisés se refusaient à tout sacrifice. Le petit peuple en était presque venu à demander qu'on lui garantît sa subsistance de tous les jours et à exiger sa part des sinécures. Frappé de ces abus, Démosthène s'écriait : « Je veux que dès à présent on établisse une règle commune pour tous les citoyens, et que tout homme qui recevra sa part des deniers de la république concoure avec ardeur et partout où il faudra au service public. » En attendant, une masse de gens médiocres, comme nous l'apprend le même orateur, se contentaient de faibles distributions qui ne suffisaient pas à subvenir à tous leurs besoins, mais qui leur permettaient de vivre dans l'oisiveté. La malheureuse idée de donner une indemnité de quelques oboles aux citoyens pour assister aux assemblées et remplir les fonctions de juge ou plutôt de juré avait encore augmenté ces tendances. Le peuple trouvait plus à sa convenance d'aller déclamer dans les réunions publiques et les clubs que d'exercer paisiblement une honnête

industrie. On perdait dans ces assemblées un temps précieux à écouter, — c'est encore Démosthène qui le dit, — des orateurs qui s'attaquaient et s'injuriaient les uns les autres, car jamais la république n'avait été plus divisée par les factions.

Quand la patrie était en danger, quand Philippe menaçait la Grèce et faisait avancer ses troupes, au lieu de courir à l'ennemi, on prononçait force discours, on prodiguait au roi de Macédoine les invectives, les insultes, on se laissait aller à une jactance ridicule; on affirmait que Philippe, effrayé, assuré d'être défait, n'osait s'avancer, on préconisait des plans de campagne impossibles, on accusait les généraux d'incapacité ou de trahison. Comme le remarque également Démosthène, on parlait sans doute mieux à Athènes qu'en Macédoine, mais en revanche les Macédoniens agissaient plus efficacement; on demandait des armées, et personne ne se présentait pour y servir. Chacun, continue-t-il, se flatte que, tandis qu'il ne fera rien, son voisin fera tout.

Dans ces assemblées, les démagogues excitaient les passions de la multitude par des harangues déclamatoires et malignes qui n'aboutissaient qu'à entraver les résolutions sensées. Ils adressaient à cette foule ignorante et désœuvrée les flatteries les plus ridicules, l'amusaient de ces fausses nouvelles que colportaient les *nouvellistes*, autour desquels on s'empressait plus qu'aux registres d'enrôlement. Ces démagogues faisaient à la populace mille promesses irréalisables, et lui promettaient en particulier la distribution des biens des riches, car alors déjà la propriété était l'objet de vives attaques de la part de ceux qui y aspiraient, parce qu'ils n'avaient pas su l'acquérir par leur travail, ou qu'ils l'avaient perdue par leur inconduite. Démosthène fait à l'existence de ces *partageux* d'Athènes plusieurs allusions; il recommande aux pauvres de respecter le droit de propriété des riches. Aristote nous apprend que les choses se passaient de la même manière en d'autres démocraties de la Grèce. Ceux qui attaquaient les riches étaient toujours assurés de la faveur populaire, et ils se faisaient ainsi des électeurs pour être nommés aux magistratures. D'ailleurs le luxe, la prodigalité, la vie facile des classes aisées, excitaient l'envie chez les classes indigentes; et l'accroissement des besoins factices exposait aux séductions corruptrices la probité des magistrats et des agens de l'état. Les exemples de concussion, de malversation, se multipliaient à la ville comme à l'armée. On voyait un général, Charès, voler une partie des fonds qu'il aurait dû verser au trésor, et acheter l'impunité en prenant les principaux orateurs à sa solde. Les triérarques, qui recevaient de l'état une certaine somme d'argent pour équiper des vaisseaux, vendaient au rabais l'entreprise à des aven-

turiers. « Nous ne fûmes jamais plus puissans que nous ne le sommes aujourd'hui, dit Démosthène dans une de ses *Philippiques:* troupes, vaisseaux, finances, ressources diverses pour la guerre, soutiens et forces d'un état, rien ne nous manque; mais tout cela devient inutile et de nul secours, grâce à la vénalité de nos traîtres.» Des sommes considérables étaient dépensées pour les fêtes, les spectacles et les édifices, au détriment de la défense, car le plaisir et les belles choses étaient la passion dominante des Athéniens. « Voyez, dit ailleurs le grand orateur, voyez ceux qui ont dirigé ces ouvrages : les uns se sont bâti des maisons dont la magnificence insulte aux édifices publics, les autres ont acheté et possèdent plus de fonds de terre qu'ils n'en ont jamais espéré dans leurs vœux. » Aussi l'esprit de parti, qui se faisait une arme de tels désordres contre ceux qu'il voulait renverser, n'avait-il pas grand'-peine à soulever les plaintes du peuple. Les hommes au pouvoir ou en crédit prêtaient certes le flanc aux attaques; mais celles-ci bien souvent, au lieu d'être inspirées chez les gens qui s'en faisaient les promoteurs par un sincère désir d'arrêter le mal, n'étaient que l'expression de mesquines rancunes, que la vengeance d'amours-propres blessés. Il ne s'agissait dans bien des cas pour le contradicteur que de se faire attribuer le maniement des deniers de l'état, afin de les employer à son profit. Ceux qui gouvernaient avaient jadis, lorsqu'ils n'étaient pas encore au pouvoir et quand ils s'efforçaient d'y arriver, attaqué ces mêmes dilapidations dont ils se rendaient ensuite coupables. Écoutons plutôt Démosthène dans sa belle harangue *sur le gouvernement de la république.* « Non, ce n'est pas en vue du bien général, mais suivant qu'ils se trouvent dans le besoin ou dans l'aisance, que les uns approuvent et que les autres condamnent l'usage des distributions. »

Ces accusations dirigées contre le gouvernement et ses délégués, quelque fondées qu'elles pussent être, ébranlaient le respect dû aux magistrats et bientôt à la loi elle-même, dont ceux-ci étaient l'incarnation. L'insubordination, l'aversion de toute hiérarchie, éclataient au sein des classes populaires. Un esprit d'égalité jalouse et dénigrante rendait presque toute discipline impossible. C'était là du reste un mal déjà très ancien à Athènes; il n'avait fait que grandir, le menu peuple y ayant depuis longtemps été plus favorisé que partout ailleurs. « Je dis, écrit Xénophon, que c'est une justice chez les Athéniens de donner l'avantage aux pauvres et au peuple sur les nobles et sur les riches, parce que c'est le peuple qui fait la marine et qui constitue la force de la république... Cela étant, on trouve juste qu'ils participent tous indistinctement aux charges qui dépendent du sort et de l'élection, et que qui veut, parmi les citoyens, ait le droit de

parler. » Et plus loin : « A Athènes, on accorde aux esclaves et aux métœques une liberté incroyable; il n'est pas permis de les battre; un esclave ne se dérange pas pour vous... L'habillement des citoyens n'est pas autre que celui des esclaves et des métœques, et pour l'extérieur ils se valent. » Xénophon, dans ce curieux tableau de la société athénienne de son temps, nous représente les esclaves eux-mêmes vivant dans le luxe et la fainéantise, et à la différence de ce qu'on observait à Lacédémone n'ayant aucun respect pour l'homme libre, le peuple trouvant naturel que les riches paient ses amusemens et ses plaisirs et bravant la justice.

On ne s'étonnera donc pas que ce peuple d'Athènes, plus maître qu'aucun autre, fût plein d'orgueil, de présomption et de forfanterie. Lui qui détestait tous les tyrans, il entendait cependant, nous dit Aristote, être flatté comme eux. Malheur, remarque l'auteur de *la Cyropédie*, à celui qui se serait permis de l'attaquer sur la scène, car on n'aurait jamais toléré une telle liberté, tandis que ce même peuple trouvait bon qu'au théâtre on déversât l'insulte et le ridicule sur les riches et les hommes en réputation. Ce caractère frondeur et cet instinct égalitaire rendaient à Athènes l'exercice de l'autorité faible et difficile. Le gouvernement y manquait de décision et d'esprit de suite. Les délibérations y étaient lentes; les affaires y traînaient en longueur, et cela se compliquait de la vénalité des hommes, sur laquelle insiste le même écrivain. La nation se trouvait donc imparfaitement protégée contre un ennemi tel que Philippe. Le mal qui travaillait la société athénienne pouvait se cacher à des yeux peu clairvoyans; mais, lorsque la guerre avec la Macédoine vint ébranler cet édifice si fortement lézardé, il se laissa voir dans toute sa profondeur.

L'état que présentait Athènes quand les intentions de Philippe devinrent manifestes rendait naturellement bien incertain le succès d'une défense mal préparée et mal conçue. Il y avait encore des entêtés qui, se bouchant les yeux, voulaient s'en remettre à la générosité du Macédonien. L'expédition de Phocion en Eubée, qui fut une heureuse inspiration, trouva des critiques obstinés. On refusait de lever des forces suffisantes, de donner l'argent nécessaire; on jugeait inutile de réunir tant de troupes à l'avance, on attendait pour se préparer qu'il ne fût plus possible de le faire. Rien n'avait été réglé et organisé pour la guerre. Voilà ce que Démosthène reprochait justement à son pays : certaines gens s'imaginaient qu'il suffirait pour arrêter l'invasion de faire au dernier moment une levée en masse. Le grand orateur leur répétait : « Vous ne ferez jamais rien à propos avec des milices levées à la hâte; il faut avoir une armée sur pied, lui fournir des vivres et une caisse militaire,

prendre des mesures pour que cette caisse militaire soit bien régie.»

Démosthène et son parti triomphèrent trop tardivement de ces résistances aveugles ou intéressées. Athènes se ligua avec tous les états auxquels Philippe faisait la guerre. Elle envoya des ambassadeurs aux diverses cités de la Grèce. On rendit une loi sévère contre tout citoyen qui proposerait de se soumettre à l'autorité d'un prince étranger. Si l'union avait été complète et sincère, si, oubliant leurs rivalités, les villes helléniques avaient concerté leurs efforts, le succès était possible; mais Thèbes trahit les intérêts de la grande patrie en sollicitant l'alliance du Macédonien contre les Phocidiens. La guerre *sacrée*, qu'on aurait dû appeler la guerre *impie*, n'est pas suspendue; la lutte intestine se prolonge, et Philippe a intérêt à l'entretenir. Athènes, un instant pleine d'enthousiasme et d'ardeur patriotiques, se fatigue. Le Macédonien semble se radoucir et prêter l'oreille à un accommodement. Il reçoit avec affabilité des citoyens d'Athènes qui sont venus lui porter une réclamation. Il n'a, prétend-il, jamais fait la guerre aux Athéniens que malgré lui, et il voudrait bien la voir finir. Ces paroles sont rapportées, commentées à Athènes. On espère une solution acceptable. Il est décidé qu'on enverra au roi des ambassadeurs pour lui présenter des propositions de paix. Les députés de la république sont l'objet des prévenances de Philippe; les négociations s'entament, l'ambassade revient avec d'heureuses assurances. Le peuple croit déjà le traité conclu, et l'on propose de voter à ses mandataires des couronnes et des actions de grâces. Les conditions de paix sont débattues dans l'assemblée. On perd du temps; Eschine, l'un des ambassadeurs qui s'étaient rendus en Macédoine, tergiverse et hésite, il ouvre divers avis. Démosthène, qui s'aperçoit que Philippe veut gagner du temps pour poursuivre plus sûrement ses conquêtes, presse. Enfin les bases du traité sont votées; une nouvelle ambassade est envoyée à Philippe; les deux grands orateurs en font partie, mais Eschine est gagné par les présens et les cajoleries du prince; ces députés athéniens n'arrivent à Pella que fort tard, et ils signent un traité qui sacrifie les alliés d'Athènes. Le loup est entré dans la bergerie, dont le pasteur lui a ouvert la porte : Philippe s'est fait reconnaître membre de la diète amphictyonique; il a obtenu dans ce conseil les deux voix des Phocidiens, dont la nationalité est anéantie, les villes ruinées, la population expulsée de ses demeures. Le peuple athénien reconnaît qu'il a été encore joué, mais le mal est irréparable, et la vénalité, la trahison de plusieurs de ses orateurs, rendent inutile une dernière tentative diplomatique pour revenir sur les faits accomplis.

Philippe tient désormais la Grèce sous sa main. Il s'assure du

passage des Thermopyles; il brise en quatre tronçons la nation thessalienne pour la mettre dans l'impossibilité de lui barrer la route qui conduit à Athènes et dans le Péloponèse; puis, rentré dans ses états, il complète par de nouvelles annexions, par des conquêtes en Illyrie, en Thrace, en Dardanie, l'œuvre d'agrandissement qui le mettra en mesure d'attaquer la Grèce au cœur même de son existence politique.

Athènes, qui auparavant avait tant compté sur ses forces et sur celles de ses alliés, ne se sentait plus capable de vaincre avec eux un si redoutable adversaire; elle en était réduite à tourner ses regards vers ce monarque asiatique qui avait été longtemps pour elle un objet d'aversion, car il avait failli asservir la patrie hellénique, un monarque dont la défaite demeurait le plus beau titre de gloire des armes athéniennes. Dans son isolement politique, Athènes n'espérait plus en effet que du roi de Perse; elle comptait que, quoique allié jadis de la Macédoine, il finirait par s'en détacher. Aussi parlait-on de lui envoyer des députés ayant pour mission d'éveiller ses méfiances à l'égard de Philippe, et Démosthène, rompant avec ce qu'il appelait le *vieux préjugé*, proposait de solliciter le secours de cet autocrate en faveur de sa chère démocratie.

Tandis que cet espoir et d'autres encore calmaient par momens les appréhensions, le danger extérieur devenait chaque jour plus menaçant. Partagé entre deux avis contraires, le gouvernement athénien hésitait et ne faisait un pas en avant que pour en faire ensuite un en arrière. Démosthène tonnait du haut du Pnyx pour la guerre, sans être en état de la diriger : Phocion plaidait pour la paix, quoiqu'il commandât et triomphât toujours pendant la guerre. Le peuple ne sut s'arrêter franchement à aucun parti; il décida la guerre, mais la fit avec mollesse et sans suite.

Philippe se porta vers l'Hellespont, battit près de Cardie le général athénien Diopithès, et près de Chalcédoine la flotte de Charès. Phocion répara un instant ces revers; mais une nouvelle guerre sacrée se rallume, qui rouvre au Macédonien l'entrée de la Béotie et de l'Attique. Sous prétexte d'exécuter sur les Locriens d'Amphissa la sentence rendue contre eux par le conseil amphictyonique, il pénètre au-delà des Thermopyles, prend et démantèle les villes locriennes, met garnison dans Élatée. La Phocide et la Béotie sont en son pouvoir. Le patriotisme athénien reparaît avec son antique énergie dans ce moment suprême. Tous les travaux publics sont suspendus; on prend les armes, on envoie demander aux Béotiens leur concours. Thèbes est encore plus menacée que sa rivale, et elle oublie sa vieille querelle; elle avait d'ailleurs bien des griefs contre Philippe. La confiance des Grecs contraste avec la faiblesse

de leurs forces; quelques engagemens heureux l'affermissent encore; mais une bataille décisive est livrée. L'armée hellénique n'a que des généraux médiocres à sa tête, Charès et Lysiclès. Les Athéniens donnent avec cette fougue qui leur est propre. Philippe les laisse se débander à la poursuite de l'ennemi; il fond alors sur eux. Le jeune Alexandre, prince royal de la Macédoine, écrase les Thébains, qui se font tuer héroïquement. Cette terrible défaite de Chéronée fut pour les Athéniens un Waterloo. Des milliers de braves y périrent, et longtemps le Grec attristé contempla près du champ de bataille, comme le voyageur à Mont-Saint-Jean, le lion qu'on avait sculpté en mémoire et pour symbole de tant de courage. Ainsi se termina cette guerre imprudente où les Athéniens crurent prendre leur revanche sur un adversaire qui avait abusé leur crédulité en amorçant leur ambition, — cette guerre qui, suivant la belle expression de Démosthène, ayant commencé pour Athènes par le désir de se venger, avait fini par le besoin de se défendre.

III.

Une mort violente empêcha Philippe de poursuivre d'autres conquêtes; mais la ruine de la prépondérance athénienne était consommée et sa puissance politique mortellement atteinte. Le roi de Macédoine usa sans doute avec retenue de la victoire; toutefois il n'en fut pas moins le plus perfide ennemi de la Grèce. Ce n'est pas en traitant avec humanité les prisonniers, en accordant d'honorables funérailles à ceux qu'on a immolés sur le champ de bataille, que l'on fait preuve de modération envers la nation vaincue; c'est en respectant ce qu'elle a de plus cher, son unité et son indépendance. Mise dans l'impossibilité d'arrêter les progrès de la Macédoine, de redevenir l'arbitre de la Grèce et d'y exercer l'hégémonie, la ville de Miltiade et d'Aristide put certainement avoir encore des jours heureux; son commerce reprit quelque activité, ses écoles furent toujours fréquentées, on continua à y cultiver les arts et l'éloquence; une ombre d'indépendance locale lui fut même laissée; cette cité n'en tomba pas moins graduellement dans une médiocrité qui eut ses douceurs et ses avantages, que le sage préférait au tumulte des armes, aux embarras de la politique, mais qui excluait la grandeur. Humiliée, devenue une sorte de vassale de la Macédoine, Athènes ne se résigna pas facilement à une condition si dure pour son orgueil national. Bien des années encore ses patriotes nourrirent l'espérance de rétablir la cité dans sa pleine indépendance, comme après le partage de la Pologne les enfans de ce pays espérèrent

longtemps secouer le joug de la Russie. Hélas! à Athènes comme en Pologne, les insurrections contre la domination de l'étranger n'aboutirent qu'à river davantage la chaîne. Ces tentatives furent héroïques, mais imprudentes, et les divisions intestines leur enlevèrent le peu de chance qu'elles avaient de succès. Tel fut le cas pour le mouvement provoqué à Athènes et ailleurs par la nouvelle de la mort de Philippe, pour cette ligue que Démosthène essaya de nouer entre Thèbes et sa patrie, et dans laquelle Lacédémone était prête à entrer. Alexandre avec son armée arrêta sans peine ces soulèvemens mal dirigés. La guerre *lamiaque* fut une tentative plus sérieuse de la Grèce pour échapper au joug macédonien. Athènes se flattait de reprendre sa puissance déchue. Les Grecs s'imaginaient que la mort du roi qui avait étonné le monde par son génie et la rapidité de ses conquêtes allait enfin briser leurs entraves. Il n'en fut rien, et la ville de Minerve s'estima heureuse de conserver sous le gouvernement de Phocion, avec des institutions aristocratiques modérées, un reste d'autonomie. Démosthène ne voulut pas survivre à la ruine du parti dont il avait été l'âme, et il échappa par le poison au triste sort qu'il redoutait.

Associée durant l'époque suivante aux destinées de la Macédoine, mêlée à ses dissensions, disputée par les chefs militaires qui s'arrachaient la succession d'Alexandre, Athènes n'avait pourtant pas profité des rudes leçons de l'adversité. Incorrigible dans ses instincts révolutionnaires, elle demeurait le jouet des intrigans, l'asile des brouillons et des mécontens. Ce n'était plus, comme aux temps anciens, par des succès militaires qu'on se frayait un chemin au pouvoir; mais, suivant la remarque que faisait plusieurs années auparavant Aristote dans sa *Politique*, il suffisait d'y bien parler pour arriver à être chef. Dans ses murs se retrouvait la même population inconstante et frivole qui brisait en un lendemain de délire les idoles qu'elle avait élevées la veille. Quand, pour gagner ses habitans, Démétrius et Antigone rendirent à Athènes un semblant de régime démocratique, le peuple reçut ce bienfait comme s'il lui fût venu de deux divinités, et il renversa les trois cent soixante statues qu'il avait décernées à Démétrius de Phalère, dont le gouvernement sage et intelligent, sous la protection du roi de Macédoine Cassandre, avait jeté quelque lustre. Cette république démocratique octroyée ne fut qu'une pâle et passagère imitation de celle dont Athènes avait jadis tiré sa force et son éclat.

La Macédoine, qui avait si profondément abaissé la ville de Thésée et de Solon, qui semblait du vivant d'Alexandre assurée pour des siècles de l'empire du monde grec, vit rapidement commencer pour elle la décadence. Ce fut le colosse aux pieds d'argile. Le fils

de Philippe avait atteint au plus haut qu'il soit donné à la puissance de parvenir. On eût dit qu'il allait consommer l'unité des contrées helléniques sous son épée victorieuse jusque dans la Perse et dans l'Inde. A sa mort, ce gigantesque empire se partagea en états différens et ennemis, mais qui gardaient pourtant l'empreinte de la main qui les avait un moment soudés. L'esprit séparatiste se réveilla en Grèce; l'agrégation se rompit. Un autre Philippe, après plus d'un siècle de luttes et de déchiremens, essaya de reconstituer la grande monarchie macédonienne et d'asseoir sa pleine autorité sur la Grèce entière, dont plusieurs peuples avaient fréquemment secoué le joug des héritiers d'Alexandre. Alors la Macédoine rencontra un maître qui la soumit par les mêmes moyens à l'aide desquels elle avait asservi les Hellènes. Rome, par une supériorité militaire dont elle avait puisé les élémens dans l'organisation de l'armée macédonienne, en usant de cette politique persévérante et artificieuse dans le réseau de laquelle Athènes s'était laissé prendre, prépara la ruine de Philippe et de son fils Persée. La victoire de Pydna non-seulement livra les états de ce prince au peuple-roi, elle abattit encore la nationalité macédonienne. La Macédoine fut partagée en quatre districts par le vainqueur, qui interdisait toute communication entre la population d'un district à l'autre, tant il redoutait les soulèvemens. Désormais le royaume de Philippe ne sera plus qu'un canton de la Grèce conquise. La Macédoine expiait ainsi son ambition et ses iniquités passées. Athènes donna les mains, avec Sparte, l'Étolie et d'autres contrées helléniques, à cette intrusion des Romains dans les affaires de la Grèce qui devait perdre la monarchie de Persée; mais elle travailla pour de nouveaux dominateurs. Leurrée comme ses sœurs de la Hellade et du Péloponèse par les menteuses déclarations de Flamininus, elle n'obtint que cette sorte d'indépendance municipale que Rome concédait aisément, parce qu'il n'y avait rien à en redouter pour son autorité. Plus heureuse que Pella, que les villes de Macédoine, qui disparurent alors à peu près de l'histoire, Athènes poursuivit une existence pâle sans doute, mais belle encore par les souvenirs, et que le temps n'a pu effacer. L'éclat dont cette république avait rayonné illuminait quelque peu sa vieillesse. Elle était toujours la patrie des arts et des lettres; elle continuait de vivre par ses monumens, ses écoles, ses pompes, ses fêtes religieuses. Quand Sylla vint l'attaquer pour l'enlever à la domination d'un nouveau maître, Mithridate, qui faisait luire aux yeux des Grecs un espoir de liberté, afin de s'en faire des alliés contre Rome, elle était encore une des grandes cités helléniques. Elle se défendit vigoureusement et endura les horreurs du siége avec une fermeté digne de ses jours les plus hé-

roïques. Tout cela montre qu'il restait bien de la séve dans ce corps que des excès précoces avaient dévasté, que sa virilité était appelée à durer davantage; mais le perspicace Macédonien avait deviné le mal sous le somptueux vêtement qui en dissimulait les signes, et, pour mieux assurer sa victoire, il avait élargi les plaies par l'influence malfaisante de ses agens et de ses émissaires.

Si Athènes avait su discerner toute l'étendue des dangers extérieurs et intérieurs et réunir ses forces et celles de ses alliées pour repousser à temps les attaques de son mortel ennemi, si, au lieu de chercher dans l'appui de l'étranger le salut qu'elle ne devait demander qu'à elle-même, elle avait sérieusement travaillé à guérir ses blessures, si, au lieu de poursuivre dans des agitations stériles des changemens qui ne faisaient que substituer des abus à des abus, elle avait opéré de réelles réformes, le triomphe de Philippe n'eût été que passager, la défaite de Chéronée n'aurait été qu'une épreuve, et même après Alexandre elle eût compté des siècles de prospérité et de grandeur.

Voilà ce que nous dit la philosophie de l'histoire. Profitons de ses enseignemens. Nous avons longtemps agi comme les Athéniens; mais les époques ne se correspondent jamais dans tout leur développement, toutes leurs formes. Si dans le tableau du passé et dans celui du présent on aperçoit des lignes, des figures, des parties entières qui semblent calquées les unes sur les autres, les coïncidences ne sauraient se continuer partout et toujours; la courbe des faits anciens et celle des faits nouveaux, après s'être confondues pour un certain nombre de points, finissent par diverger et s'étendre en des régions opposées. Une fatalité ne nous condamne donc pas aux destinées dernières d'Athènes; mais celles-ci doivent nous éclairer et nous rendre attentifs. Ce péril auquel Athènes a succombé, certes il faut nous en garantir. Tenons les yeux constamment fixés sur cette moderne Macédoine qu'on appelle la Prusse, et sachons nous convaincre que nous ne pourrons efficacement repousser son agression qu'en faisant preuve d'une moralité et d'une sagesse, d'un esprit de concorde, de détachement et de discipline, qui manquaient aux Athéniens du IVe siècle avant notre ère, et dont l'absence amena leur décadence politique.

ALFRED MAURY.

UN

RETOUR DU RÉALISME

A LA POÉSIE

The Spanish Gypsy, a poem, by George Eliot, 1 vol. in-8°, Blackood, London 1870.

S'il est des momens où les esprits curieux de la seule réalité n'accordent leur attention qu'aux objets qui leur tiennent de près, aux lieux où ils vivent, aux hommes de leur temps, de leur canton, je dirai presque de la rue qu'ils habitent, il en est d'autres où ils sont rassasiés de cette réalité, où ces lieux trop connus et ces hommes trop vulgaires les fatiguent. Dans le premier cas, pris d'une sorte de dégoût pour les inventions du passé devenues banales, ils se rejettent sur l'observation des choses visibles, s'arrêtent au détail, et aiment le terre-à-terre, semblables au petit enfant du poète,

> Qui va, saute, revient,
> Et, joyeux, à sa mère offre un caillou qu'il tient.

Dans le second cas, ennuyés d'un autre genre de banalités, celui des chétives analyses et des petites découvertes, ils obéissent à un besoin naturel de l'imagination; ils demandent à la poésie de leur prêter son coup d'aile, de leur rendre un peu d'horizon, un souffle d'air libre et pur. Tel écrivain qui s'était d'abord enfermé dans les limites d'une timide étude des faits est entraîné par cette réaction vers l'idéal, et forme un pendant à la fantaisie de tel autre qui

des hauts domaines de l'imagination s'est plu à descendre dans les modestes régions de la vie réelle et commune.

Nous supposons que le mot de réalisme n'étonnera pas ceux qui conservent un souvenir précis de la plupart des romans de George Eliot. Malgré sa science, qui est bien au-dessus de son sexe, et son style, qui le met parfois au niveau des poètes, l'auteur des *Scènes de la vie cléricale*, d'*Adam Bede*, de *Silas Marner*, était un franc réaliste et, pour le dire tout de suite, un des meilleurs, justement parce qu'il se montrait capable de ne pas l'être. Dès son début, George Eliot se donnait comme tel. Avec une naïveté qui cachait bien quelque ironie, il déclarait manquer d'imagination (1) et ne savoir pas amuser son public avec de saisissantes péripéties; il ne voulait pas arracher des larmes avec les haillons d'une misère dramatique, ni en faveur d'une aristocratie pathétique sous des vêtemens de velours. Il faisait pleurer sans velours ni haillons sur les incidens très réels de l'existence la plus médiocre. Honneur à la beauté divine de la forme! pour lui, il aimait à représenter la vertu cachée sous un laid visage et le vice perçant à travers les agrémens de la physionomie. Que d'autres empruntent le pinceau du moine de Fiésole pour faire descendre du ciel une vision angélique, ou mieux encore qu'ils surprennent sur les toiles de Raphaël le secret de ses vierges à la fois saintes comme des mères et pures comme des enfans; il ne voyait pas, quant à lui, pourquoi l'on devait bannir du domaine de l'art les bonnes vieilles femmes épluchant des légumes de leurs mains ridées, les braves et lourds paysans passant leur journée de loisir dans une auberge obscure. Ces larges dos voûtés, ces faces grossières éprouvées par les intempéries des saisons, ne lui paraissaient pas indignes du regard de l'artiste. Il y a bien peu d'anges, bien peu de héros, de beautés sublimes sur la terre : George Eliot se sentait trop d'amour dans le cœur pour le réserver tout entier à des personnes si rares. A l'appui de cette théorie des droits de la laideur, on nous permettra de citer ces lignes d'*Adam Bede :*

« N'y a-t-il pas, le ciel me pardonne, des choses aimables qui manquent de beauté? Je ne suis pas sûr que la majorité des hommes ne soit pas fort laide, et même parmi les habitans de la Grande-Bretagne, ces « rois de la race humaine, » comme chacun sait, les figures écrasées, les nez mal faits, les teints olivâtres ne sont pas de rares exceptions. Cependant il y a chez nous bien de l'amour dans les familles. Parmi mes amis, j'en compte au moins un ou deux dont les traits sont tels que les boucles d'Apollon mises sur leur tête seraient franchement

(1) *Scenes of clerical life, Amos Barton,* chap. VII.

peu à leur place, et pourtant il est à ma connaissance positive que de tendres cœurs ont battu pour eux, que sur leurs miniatures, flattées sans doute, mais pas encore trop belles, les lèvres des mères de leurs enfans déposent de secrets baisers. J'ai vu d'excellentes matrones qui dans leurs meilleurs jours n'ont pu être jolies, et qui cependant avaient dans quelque tiroir caché un paquet jauni de lettres d'amour; de beaux enfans couvraient de baisers leurs joues blêmes. Il s'est rencontré, j'en suis persuadé, quantité de jeunes héros de moyenne taille et à la barbe naissante à peine, promettant de ne jamais accorder leur amour à une personne qui le céderait à une Diane; dans leur âge viril, ils se sont trouvés fort heureux avec une femme dont la démarche n'était pourtant pas d'une entière correction. Dieu merci! le cœur humain est comme les puissantes rivières : il n'est pas au service de la beauté, il roule ses flots avec une force irrésistible qui apporte la beauté par surcroît. »

Ces lignes ne prouvent pas seulement que George Eliot était réaliste; elles montrent encore de quelle manière il a voulu l'être. Ses romans sont aussi comme les puissantes rivières; sans se mettre en quête de la beauté, ils la trouvaient souvent, non celle de la forme, qui n'a pas d'âme, mais la beauté morale, qui transfigure. Naguère nous avons vu dans l'art, ainsi que dans les lettres, un réalisme bien différent, qui prétendait faire admirer la laideur pour elle-même et pour l'exactitude de la peinture. Que reste-t-il de cette fantaisie? Celui de George Eliot avait des idées, et n'affectait pas de s'en passer. Il en est résulté cette double conséquence, que ses romans sont quelque chose de mieux que des modes d'un temps passé, et que l'auteur n'a pas besoin de changer entièrement sa nature et ses habitudes d'esprit pour s'élever à des conceptions plus hautes. Il donnait pour sujet à ses esquisses l'orgueil des doctrines et l'esprit de dispute dans les paroisses; il s'efforce aujourd'hui de tracer en vers le choc des croyances et des civilisations.

Le poème de *la Zingara espagnole*, *the Spanish Gypsy*, n'est pas la première tentative de l'auteur dans un genre plus idéal. Il s'est mesuré avec les difficultés du roman historique avant de gravir les sommets de la poésie. Une étude morale encadrée dans une description du xve siècle et de Florence, tel est le fond du livre de *Romola*, qui a été sa transition (1). Cet ouvrage trahissait l'inquiétude et les tâtonnemens d'un esprit qui veut changer de voie. George Eliot se transportait en pays étranger, au siècle de Savonarole, mais avec une matière toute semblable à celles qu'il avait déjà traitées. C'était une faute : il convient que le sujet, le temps, le lieu, soient en har-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1863.

monie. Les mouvemens intérieurs d'une conscience qui cache un remords secret, le souvenir d'un vol, c'est là un thème qui était bon à développer dans le pays d'Adam Bede et de Silas Marner, au milieu de l'atmosphère méditative d'un canton puritain, parmi des paysans soupçonneux et des pasteurs ayant charge d'âmes. Placé en Italie, dans un pays où la pratique des confessions fréquentes allége aisément le remords, ce petit drame psychologique se trouvait comme dépaysé, il ne s'accordait pas beaucoup mieux avec l'éloignement des siècles et la dignité de l'histoire. Si le changement d'air est nécessaire à la santé des esprits, il exige celui des habitudes. *Romola* n'était qu'un premier essai dans une direction nouvelle. Nous chercherons aujourd'hui dans quelle mesure l'entreprise plus hardie de *la Zingara espagnole* a été suivie d'un meilleur succès.

Ce n'est pas un petit mérite que d'écrire des pages de véritable poésie; l'auteur le possède assurément, et ce livre présenterait un phénomène littéraire assez curieux, quand il ne serait que le début d'un romancier renonçant à la prose justement à l'âge où la prose est le refuge commun des poètes fatigués. Publier des vers pour la première fois lorsqu'on est parvenu à quelque chose de plus que la maturité du talent et de la vie, n'est-ce pas donner au public les fleurs du printemps après les fruits de l'automne? A ce point de vue, on ne ferait pas un pur compliment de galanterie à la spirituelle personne qui se cache sous le nom de George Eliot, si on la comparait à ces arbres des climats heureux qui portent à la fois des fruits et des fleurs. Cependant la poésie ne se contente pas de beaux vers descriptifs ou lyriques; l'idéal ne se compose pas seulement d'harmonie et d'images, de pensées éloquentes et de sentimens élevés. Il faut de l'action, de la vie, il faut la source qui jaillit du cœur; le mot de *passion* exprime tout cela. L'auteur n'a pas oublié ce principe élémentaire; il a pris pour sujet le conflit de l'amour et des croyances. A-t-il rempli les conditions d'un tel combat? Si l'amour n'est pas représenté dans toute sa force, les croyances l'emportent trop facilement; le drame ne représente plus que l'ardeur religieuse; c'est par exemple le martyre sans les attaches terrestres qui le rendent touchant, c'est Polyeucte sans l'amour de Pauline. Si l'élan et l'enthousiasme font défaut dans l'expression des croyances, l'amour obtiendra une victoire trop aisée; il tombera dans la catégorie des affections bourgeoises, des unions vulgaires : c'est Polyeucte aussi sage que prosaïque, préférant sa femme à la persécution et à la mort. De l'une et l'autre façon, vous supprimez la lutte morale qui déchire le cœur, et il n'y a plus de tragédie. Ces principes une fois posés, jusqu'à quel point le poème de George Eliot a-t-il rencontré cet équilibre difficile qui tient en suspens l'âme du

lecteur et qui fait la vie du drame? Si par hasard il penchait davantage du côté de l'élément des croyances, du devoir religieux, du repentir de la foi oubliée, reniée, il ne serait pas absolument dépourvu d'intérêt sans doute, puisque la foi, les croyances sont choses humaines; mais il serait privé de l'élément le plus riche de la poésie, la passion. Plus d'une tragédie, plus d'un poème, ont vécu sur la passion toute seule; le devoir réduit à lui-même ne saurait intéresser que des êtres de raison pure.

Une enfant de race bohémienne, après une victoire remportée sur les Maures, tombe entre les mains des Espagnols. Élevée dans la maison des ducs de Bedmar, nourrie des préceptes de la foi chrétienne, elle s'ignore elle-même et ignore son origine. Ceux qui l'ont recueillie lui ont dit qu'elle a perdu ses parens quand elle était au berceau. Elle s'est attachée à ses bienfaiteurs par reconnaissance; mais un sentiment plus tendre l'enchaîne au jeune don Silva, leur héritier, et l'imprudence du noble duc, qui a perdu sa mère, l'instinct naturel, qui parle seul au cœur de Fedalma, établissent entre eux une affection mutuelle. Un vieillard, don Isidor, le prieur des dominicains, grand inquisiteur de Castille, oppose en vain ses conseils à cet amour déjà trop puissant. Bien que sa robe et son rang dans l'église commandent le respect, le duc est un caractère fougueux, ni les paroles du vieillard ni le caractère de l'inquisiteur ne sont capables de dompter une passion qui consent à se cacher seulement pour se dérober au joug et préparer les moyens d'assurer son triomphe. Le moment approche où Silva compte déclarer son amour et donner à la bohémienne le droit de s'appeler duchesse de Bedmar : la fille des enfans du désert sera reçue à la cour, elle aura sa place parmi les plus nobles dames de Castille.

Cependant Fedalma sent naître en elle je ne sais quels penchans de liberté dont elle ne se rend pas compte; la vie tranquille d'une châtelaine lui pèse. Elle rêve des voyages lointains, des courses aventureuses, les jours consacrés à la fatigue, les nuits passées sous la tente. Des visions singulières de campemens, de peuplades toujours en marche, passent devant ses yeux dans la solitude de sa douce retraite. Elle voudrait fuir sans savoir où; il lui prend des désirs étranges de s'échapper, de changer d'horizon, de courir plus loin, plus loin encore, le sang de la bohémienne parle enfin. Fedalma s'étonne d'elle-même, de ses fantaisies, de ses tristesses. Cette peinture d'une âme à qui se dévoile confusément son passé, son avenir, est une des preuves les plus heureuses que George Eliot ait données de son talent. Un jour la nature indocile de la fille des Zingari éclate et donne aux habitans de Bedmar le scandale de la voir danser en public. La foule était assemblée sur une place; au-

tour du tapis d'un bateleur se groupaient des gens de toute sorte. Un ménestrel avec son luth préludait aux danses des jeunes filles du peuple. Toup à coup on voit apparaître une señora suivie de sa duègne inquiète, essoufflée. La noble demoiselle, en quelques bonds légers, passe à travers les assistans, qui s'écartent aussi curieux qu'interdits. D'un mouvement brusque, elle jette de côté sa mantille, saisit un tambourin, et voilà Fedalma, une perle de beauté et de distinction, qui se donne en spectacle aux désœuvrés de la ville. Elle commence par des pas mesurés et gracieux; bientôt elle s'anime, elle oublie ses titres, sa haute fortune, son prochain mariage : elle oublie don Silva lui-même et son amour. Sa nature l'entraîne; c'est un délire, une joie folle qui court à travers ses veines. Ses joues brunies se colorent, ses tresses d'un noir brillant s'échappent. Elle lève plus haut son tambourin, qui résonne sous des coups redoublés; sa légèreté est devenue un élan irrésistible, une force inconnue l'enlève de terre, enivrée, triomphante. On dirait une déesse qui prend l'essor, une déesse du plaisir et de la folie. Il faut que le tintement des cloches sonnant l'*angelus* précipite à genoux la foule qui poussait des cris d'admiration, pour que Fedalma revienne à elle-même et se dérobe à une curiosité dont elle devrait rougir.

Quoique Fedalma soit pure et demeure vertueuse jusqu'à la fin, quel doit être l'aveuglement de don Silva pour qu'il ne soit pas averti par de telles échappées! Silva n'est prudent qu'après coup; dans son cœur, deux natures opposées se combattent : il y a le lion qui se jette sur la proie et l'homme hésitant qui cède au repentir. Foulant aux pieds les conseils qui s'élèvent entre lui et ses désirs, les plaintes de son oncle ne font que l'aigrir : la nature même de la faute est pour lui un aiguillon des sens. Son amour s'augmente de l'admiration publique pour la beauté, pour les séductions de la danse de Fedalma. Désormais rien ne saurait mettre obstacle au mariage de la bohémienne avec le duc de Bedmar. Voici pourtant qu'une circonstance imprévue vient rompre cette union. Fedalma elle-même détruit les espérances de son amant, la future épouse prend la fuite. Un chef de bohémiens attaché à la cause des Maures, captif avec quelques-uns de ses hommes, avait été amené dans le château du seigneur duc. Il s'est fait reconnaître de la jeune fille : Zarca, le bohémien, est son père. En l'absence de don Silva, il pénètre jusqu'à elle, et la trouve jouant avec un collier dont le mystérieux travail était une énigme pour sa coquetterie féminine, une dentelle d'or habilement filée dont les Maures et les chrétiens ignorent le secret. Ce précieux insigne, marque du commandement de Zarca, sert à prouver ses droits de père. Fedalma

ébranlée commence par promettre la liberté aux prisonniers; puis, comme il ne suffit pas à Zarca d'être délivré par sa fille qu'il vient de retrouver, elle fait davantage. Sommée par lui de remplir son devoir jusqu'au bout, elle suit son père, abandonnant son époux, les chrétiens, sa religion et le bonheur qu'elle avait entrevu. Le duc de Bedmar, rentrant du camp pour jouir de sa victoire et du repos, trouve son château abandonné, les prisonniers enfuis, son foyer désert. Plus de Fedalma, plus d'amour! Le prieur triomphe: le chevalier, dont le cœur se révoltait en secret contre l'église, est puni par la femme à laquelle il sacrifiait tout. Il ne lui restait qu'un être pour le consoler de l'abandon, peut-être du mépris de tous, et cet être l'a trahi!

Quelle résolution prendra-t-il? Saura-t-il recevoir la leçon de la destinée et renoncer à la fille du désert? Non : son désir inassouvi est un aiguillon de plus. Une nuit, tandis que Fedalma, s'écartant des tentes de ses Zingari, cherche dans le souvenir de son bonheur disparu et de sa résolution présente un peu de force contre une peine sans remède, des pas se font entendre parmi les oliviers qui projettent leur ombre le long des pentes de la montagne. Un homme s'est arrêté en l'apercevant; il s'avance avec précaution : c'est don Silva, qui a tout laissé, sa ville, ses soldats, le camp des chrétiens, pour revoir sa maîtresse, pour la reprendre, s'il est possible, aux mécréans. Leurs premiers momens sont à l'amour, au bonheur de se revoir : mais Zarca veille sur son trésor, et surprend l'entretien des deux amans.

Ce bohémien de George Eliot ne le cède pas en fierté au noble duc de Bedmar. L'or espagnol ne le tente pas; il entend que sa fille soit traitée autrement qu'une aventurière, et qu'elle ne s'estime pas heureuse parce qu'un seigneur aura daigné l'élever jusqu'à lui. Il est beaucoup plus qu'un chef de bande; c'est un prince qui a fait alliance avec les musulmans. Il prétend réunir ses malheureuses tribus et traverser la mer pour aller fonder en Afrique un royaume indépendant : aussi son langage est-il au niveau de ses ambitions. Quand même don Silva serait roi d'Aragon ou de Castille, l'honneur qu'il croit faire à la fille de Zarca serait une honte. Il la porterait en triomphe comme un beau coursier enlevé à l'Afrique, un cheval de prix que l'on couvre de pourpre et de harnais dorés, pour être la propriété, la part de butin du maître qui le caresse. Cela s'appelle une conversion, parce que la Zingara deviendrait chrétienne. Cette conversion pour les vrais bohémiens est une infamie. Leur foi n'est autre chose que la fidélité à la tribu; chrétiens et musulmans apprennent dès l'âge tendre à croire qu'ils sont les enfans chéris du ciel : les bohémiens croient qu'étant les plus

méprisés, les plus oubliés entre les enfans des hommes, ils doivent être constans jusqu'à la mort dans les liens de leur grande famille. Ailleurs on punit du bûcher l'hérésie; chez eux, la plus misérable des hérétiques serait la fille du désert qui, choisissant pour elle une vie heureuse et facile, oublierait les maux de ses frères. Ni prières, ni menaces, ni malédictions ne peuvent fléchir ce père, dont la parole est une inviolable loi.

En vain don Silva lui reproche de n'entendre ni le langage de sa raison, ni les conseils de son cœur; en vain prétend-il lui prouver que le bonheur de sa fille et son propre intérêt lui commandent de se laisser vaincre, que son fanatisme, sans profiter à sa cause, fera trois malheureux. Toute son éloquence échoue contre la résolution du chef bohémien :

« Vous parlez bien haut, monseigneur! Vous seul êtes raisonnable; vous avez un cœur, et je n'en ai pas. Vous avez en vue le bonheur de Fedalma, c'est votre unique souci; moi, je ne cherche le bien pour personne, pas même pour moi, poussé que je suis par un infernal désir qu'il me faut satisfaire même au prix de mes souffrances. Exhalez à loisir votre indignation; je ne vous parle pas en ce moment, je parle à ma fille. Si c'est encore un bien de s'unir avec vous, d'être une duchesse espagnole, de s'agenouiller à la cour, d'espérer que sa beauté sera une excuse aux yeux des hommes, quand elle entendra les femmes chuchoter entre elles : « Elle a été bohémienne; » si c'est encore un bien de mesurer sa joie à l'oubli des siens, des malheurs de ses frères, et qu'elle ne sente pas la douceur de sa couche altérée par le souvenir d'avoir abandonné son poste, — qu'elle parte! Elle est mon unique rejeton; dans ses veines, elle porte le sang où sa tribu a mis sa confiance. Son patrimoine, c'est leur obéissance. Si elle peut quitter cela pour une honte recouverte de pourpre et de soie, pour des baisers assaisonnés par l'oubli, pour un bonheur digne des malheureux qui sont ivres ou des fous nourris d'illusions, — eh bien! qu'elle parte! Vous, catholiques espagnols, quand vous êtes cruels et traîtres pour des buts impies, vous avez des présens que vous offrez à Dieu, vous guérissez les blessures que vous faites aux hommes avec des remèdes que vous présentez aux églises. Nous autres, nous n'avons pas d'autels pour ces présens réparateurs qui apaisent le ciel à l'endroit des violences commises sur la terre; nous n'avons pas de prêtres, pas de symboles pour enseigner que la bohémienne qui devrait sauver sa race et qui l'abandonne peut laver cette tache et racheter le désastre qu'elle cause en travaillant à son propre salut. Le choix honteux qu'elle fait est un mal irrévocable, un poison qu'elle verse de propos délibéré à ses frères. Et maintenant choisis, Fedalma! »

Nous disions tout à l'heure que le bohémien Zarca était un prince, un fondateur de dynastie, un législateur; il faut ajouter à ces qualités celle de théologien. En effet, ne paraît-il pas versé dans la connaissance des dogmes? ne condamne-t-il pas le catholicisme espagnol en aussi bons termes que pourrait le faire un ministre ayant pris ses grades à Oxford? J'imagine que celui-ci ne s'exprimerait pas mieux sur la doctrine de la satisfaction. Luther ne parlait pas autrement quand il fulminait contre les indulgences, et Calvin argumentait ainsi contre les pénitences distribuées à la grille du confessionnal. On pourrait croire que des idées tout anglaises ont dominé l'esprit de George Eliot, et qu'il a mis dans la bouche de Zarca ses opinions protestantes. Ce serait une faute d'autant plus sérieuse au point de vue de l'art qu'il y aurait dans le personnage, dans le temps et le pays où il est placé, un triple anachronisme; mais il n'en est pas ainsi. Zarca n'est pas protestant; il est tout au plus libre penseur, et en qualité de bohémien, sans foi ni religion, il peut sans trop d'invraisemblance tenir le langage que lui prête l'auteur. Son instruction dépasse la mesure de ce que nous aurions supposé dans un homme de cette race; on aurait tort cependant de le prendre pour un anglican ou un puritain. Je dirai plus : l'ouvrage tout entier prouve que l'auteur n'appartient pas à une secte. Une tolérance universelle en est l'inspiration suprême, et s'il y a dans *la Zingara espagnole* quelque trace trop visible de l'esprit britannique, c'est l'écho perpétuel des querelles religieuses. On ne saurait pourtant accuser George Eliot d'avoir été injuste envers une conviction quelconque. L'inquisiteur lui-même, quel que soit son fanatisme à l'égard des infidèles, est représenté comme un homme de bonne foi. L'auteur est équitable envers lui comme envers le bohémien.

N'allez pas croire non plus qu'il favorise l'athéisme de ce dernier, parce qu'il lui donne le courage et la noblesse d'âme. Il n'y a pas de système dans cette œuvre, et la seule conclusion religieuse qu'on en pourrait tirer, c'est que l'honneur nous commande de rester attachés à la foi de nos pères. Zarca est la vertu parce que don Silva est le vice; la logique de l'art le veut ainsi, et la morale s'accorde ici avec la logique. Le chrétien a succombé; il faut qu'il se relève par le renoncement et l'humiliation. Zarca au dénoûment est frappé à mort par don Silva; c'est une expiation du supplice de l'inquisiteur contre lequel le bohémien a prononcé la peine du talion. En mourant, Zarca fait grâce à son meurtrier; mais celui-ci ne jouira pas du fruit de sa vengeance. Fedalma lui dit un adieu éternel, et il s'achemine vers Rome, où il implorera le pardon de son apostasie. Ainsi la balance est égale entre les religions en-

nemies, entre les passions opposées. Tout au plus pourrait-on dire que George Eliot enseigne une indifférence respectueuse envers toutes les doctrines. C'est peut-être là le résultat où l'ont conduit l'esprit de dispute et l'amour des discussions théologiques dont il a été témoin dans son pays.

Revenons au point où nous avons laissé le drame. Le choix de Fedalma entre son père et son amant était tout fait. Elle dit adieu à don Silva, qu'elle aime, et sa résolution est tellement sincère que, lorsque celui-ci, pour ne pas la perdre, se décide à suivre Zarca et les bohémiens, elle recule effrayée. Le duc de Bedmar quitterait ses dignités, sa maison, sa fortune, son peuple, pour devenir un bohémien, pour s'associer aux courses errantes des Zingari, non, cela n'est pas possible. Elle ne peut consentir à un tel sacrifice; elle ne doit pas vouloir que Silva quitte pour elle sa foi, sa famille, son honneur, tout ce qu'elle n'a pas voulu quitter pour lui. «Fuyez, lui dit-elle, quand il en est temps encore; pas une parole de plus! Je dirai que j'ai repoussé votre amour, que je ne veux plus m'unir à vous... »

Il est trop tard pour fuir : don Silva est aveugle, il a résolu de se perdre. A ses yeux, Fedalma vaut bien les titres et la fortune qu'il abandonne; sa loi, sa religion, c'est Fedalma. C'est elle et non pas les bohémiens qu'il suit; lorsque Zarca donnera des ordres, ce n'est pas à lui, c'est à elle qu'il obéira. Il se lie, il s'enchaîne à la suite de la jeune Zingara, qui l'écoute avec terreur, et croit sentir trembler la terre autour d'elle, comme si la terre allait l'engloutir avec son amant insensé.

Une résolution comme celle de Silva est le partage des caractères faibles. Le lion fait place à l'homme dès que la pensée succède à l'entraînement : il s'est jeté d'un bond sur l'objet qu'il convoitait, bientôt il pâlit en présence de ce qu'il a fait; il lâche ce qu'il avait saisi avec une folle ardeur, et va payer de son sang sa violence inutile. Combien d'êtres passionnés ressemblent à Silva, rêveurs et méditatifs quand la faute irréparable est accomplie! Ils réfléchissent après avoir agi, et leur réflexion est leur premier châtiment. Les pages où la pensée du seigneur déchu se replie sur elle-même et se rend compte de la profondeur de sa chute sont parmi les plus belles de ce livre. Le talent de George Eliot brille surtout dans ces analyses psychologiques d'une conscience blessée.

Don Silva trouve d'abord quelque consolation dans les paroles du ménestrel Juan. Ce brave Juan, ce poète enfant, est une des créations les meilleures de l'ouvrage. Le pauvre artiste, sans autre bien que son luth et ses chants harmonieux, a levé les yeux sur Fedalma, qu'il aime aussi; mais il tient soigneusement cachée cette

douce flamme mélancolique dont il vit, et qui réchauffe son cœur en même temps que ses vers. Juan se donne à tous et ne demande rien. Il dit ingénument qu'il n'a pas d'âme à lui, que celle des autres lui en tient place, et voilà pourquoi ses accens expriment tour à tour la joie ou la tristesse, la gaîté ou la douleur de ceux qui viennent l'entendre. Il recèle en son cœur l'écho qui répond à toutes leurs pensées. Tout en aimant Fedalma, il est attaché au duc de Bedmar, et, au lieu de jalousie, ne ressent pour lui que de la pitié. Juan est aimé de tout le pays parce que sa chanson est la musique familière de tous, des petits comme des grands, des Maures comme des chrétiens. Les bohémiens eux-mêmes, qu'il ne méprise pas, ont pour le chanteur affection et respect. Le bon ménestrel ne connaît pas la haine et il n'a pas d'ennemis. Il passe de la ville au camp et au bivouac, partout il est bien accueilli : touchant privilége de la poésie, qui porte avec elle la paix, la douceur, l'humanité. Juan n'est pas dédaigné des belles; les jeunes bohémiennes courent après lui, les filles espagnoles lui font des agaceries. Pour elles il a des sourires et des chansons, mais point d'amour. Ce sentiment, il le garde tout entier à Fedalma, qui n'en sait rien, qui ne le saura jamais.

Il vient donc chercher don Silva dans son exil volontaire, et varie le ton de sa chanson suivant l'état de cette âme qu'il s'efforce d'apaiser : la note du pauvre musicien se met patiemment d'accord avec le sentiment qui domine son maître. Tantôt, sous les doigts de Juan, le luth gémit à l'unisson du cœur de don Silva, accablé par l'idée de sa faute; tantôt des airs plus légers rappellent que la vie est courte, toujours mêlée de peines, et que l'amour est accordé à l'homme pour les oublier. Quelquefois le poète chante la vie errante : la sienne ne l'est-elle pas autant que celle des nomades africains? La vie errante a ses compensations; le chemin du foyer, toujours le même, a ses épines.

« Poussez en avant la barque, quittez, quittez le rivage ; les étoiles nous guideront au retour. — Oh! le nuage qui se forme, oh! la vaste, vaste mer, oh! les vagues qui ne gardent pas de traces!

« En avant à travers les pins, à travers les bois qui s'élèvent en voûte, où l'on sent la douce haleine du silence. — Oh! le labyrinthe, oh! les ténèbres sans soleil, oh! le mystère d'après la mort! »

Ces vers plaintifs plaisent par momens au noble duc; ils couvrent les cris du remords qui se résolvent et se fondent en un chant de tristesse; mais le nouveau Saül ne prête pas longtemps l'oreille aux cordes sympathiques de la harpe. Alors le fidèle Juan, mettant de côté ses pauvres strophes, continue son œuvre d'apaisement avec des paroles amies. Il y a un nom dont la vertu magique est pour

Silva au-dessus de tous les charmes de la poésie. Qu'importe que la vie soit pour l'âme endolorie un chemin semé de déceptions et de douleurs, si l'on a pour compagne dans ce chemin une Fedalma? Qu'importe que le monde soit une triste mascarade où celui qui change de fortune ne fait que changer de haillons? Avec l'amour de Fedalma, le monde acquiert plus de prix; quand il ne serait qu'une mascarade, les haillons vaudraient bien la peine d'être portés.

Ces discours raniment le courage de don Silva; mais Juan n'est pas toujours là, et la solitude fait de la nature un désert immense, inhospitalier, quand l'âme troublée a peur d'être en présence d'elle-même. C'est alors que les rues de sa ville, les autels de son église, la demeure de ses ancêtres, les bannières, les trophées, reviennent en foule assiéger la pensée de Silva, lui reprocher son crime : tant d'images chères ou saintes, tant de souvenirs pieux, tant de sermens qu'il avait prêtés! Une nuit surtout revient à sa mémoire, la nuit solennelle de la veillée des armes, lorsqu'il se voyait sur le point d'être armé chevalier. Il était aussi dans la solitude, mais combien différente! solitude peuplée de noms glorieux et de choses divines qui aujourd'hui se dressent devant lui pour l'accuser... Il veillait alors pour se rendre digne de ceindre l'épée au nom du Christ, aujourd'hui il veille sous les insignes du mécréant; c'est le fer d'un mécréant qu'il porte à son côté : il a juré d'anéantir la croix! Il recevait avec un saint orgueil les titres de chevalier chrétien : qu'est devenu le chevalier, qu'est devenu le chrétien?

A ces redoutables pensées, la tempête s'élève de nouveau dans le cœur de l'apostat; l'image de Fedalma elle-même ne peut lui rendre le calme. Un autre supplice s'ajoute à celui du remords. Les bohémiens dont il a fait ses compagnons le regardent comme un traître, le haïssent comme un persécuteur. N'est-il pas un chef espagnol, le maître du château où leurs frères étaient captifs, destinés au bûcher? Dans leur langage, que Silva ne comprend pas, mais dont un geste ennemi, dont un regard farouche, expliquent le sens, ils se communiquent leur passion haineuse contre le nouveau-venu. Un d'eux entonne le chant sauvage qu'ils font entendre à ceux des chrétiens qui viennent se mêler à leur troupe, chant de menace et de terreur composé en langue espagnole pour servir d'épreuve et d'avertissement. Tous joignent leurs voix au concert barbare qui semble assaillir le duc et l'enfermer dans le cercle d'une adjuration démoniaque.

« Frère, entends notre malédiction, malédiction sur l'âme et sur le corps! Si tu ne hais pas tous nos ennemis, si tu ne te lies pas à la chaîne de nos misères, tu n'es qu'un faux bohémien!

« Puisses-tu être en proie à la faim et à la soif, aux douleurs aiguës,

aux griffes de la disette te déchirant seul et abandonné, sans autres témoins que les vautours pour entendre tes gémissemens!

« Que tes mains soient brûlantes, ta tête en feu, tandis que sur une mer de sable la fièvre t'a étendu mourant, tandis que ton cerveau délirant voit briller une eau courante, et que ton oreille assourdie sent palpiter tes veines enflammées!

« Que ta langue et ta lèvre ne puissent recevoir une goutte d'eau ni de la terre ni du ciel, tandis que le désert ardent s'appesantit sur ton angoisse, et que le ciel et la terre semblent se rapprocher pour t'étouffer!

« Puisses-tu languir seul et le jour et la nuit, haïr les ténèbres, haïr a lumière, prier et n'avoir pas d'oreille pour t'entendre, n'apercevoir aucun frère près de toi, jusqu'à ce que tu implores la mort, la mort qui passe sans t'écouter, et que tu hurles pour chasser les vautours!

« Sois maudit dans ton âme et dans ton corps! Si tu aimes les ennemis des hommes à la peau brune, si tu n'acceptes pas à toujours la chaîne de leurs misères, tu n'es qu'un faux bohémien! »

Nous ne traduisons que la première partie de ce chant original. Après avoir maudit le renégat, s'il ne hait pas les chrétiens, ils le maudissent, s'il ne hait pas la croix. Les images de sang et de feu remplissent cette seconde moitié, qui pour l'énergie n'est pas au-dessous de la précédente.

Ce chœur est pour Silva celui des implacables Euménides attachées à ses pas; ces cris sauvages sont l'expression des remords qui poursuivent sa conscience. L'auteur d'*Adam Bede* et des *Scènes de la vie cléricale* retrouve ici ses inspirations favorites. Sans être calviniste ni puritain, George Eliot se plaît dans la peinture de l'âme du pécheur en présence du mal qu'il a fait, mal irrémédiable suivant le dogme désespérant de l'église dont il procède, quoiqu'il n'en soit pas le disciple. Silva est livré aux souffrances du damné; l'enfer le possède, le torture de son vivant. Point de salut, point d'issue, point d'espérance pour le criminel! C'est ainsi que le philosophe affranchi de la croyance étroite de ses pères conserve sur le mal accompli les mêmes idées sombres, le même penchant au culte de la fatalité. Presque tous les romans de l'auteur avaient pour centre un repentir sans issue. C'est le fond de l'histoire lamentable de la pauvre Janet dans *Janet's Repentance*; c'est l'idée capitale du livre qui a fait la grande réputation de l'auteur : Hetty, coupable d'infanticide et contrainte d'avouer son forfait, attire l'intérêt du lecteur beaucoup plus que l'honnête et irréprochable Adam Bede. Un crime secret sert de nœud à *Silas Marner*, et *Romola* ne serait plus un roman sans le récit des remords que

laisse au héros un larcin qu'il est parvenu à cacher. George Eliot raconte perpétuellement le drame du péché, non celui de l'apaisement, — de la loi morale violée, non de la justice divine satisfaite. Le calvinisme a si bien fait entrer dans les consciences l'idée du crime inexpiable, qu'elle est restée même dans ceux qui ont cessé d'être des fils de Calvin. Le romancier américain Nathaniel Hawthorne, esprit libre et purement philosophique, est nourri de ce dogme : ses romans, qu'il est inutile de rappeler ici, en fournissent la preuve irrécusable. Je ne sais si George Eliot, plus délicat dans l'analyse morale, n'a pas poussé plus loin l'art de tirer parti de cet effrayant repentir qui, pareil au vautour de Prométhée, ronge un cœur toujours renaissant pour son supplice.

La troupe des Zingari se met en marche pour une expédition dont le secret est caché à Silva. Il apprend trop tard que la ville de Bedmar, où il était maître naguère, est prise, et que le prieur Isidor est aux mains des infidèles. Il part affamé de vengeance et de colère, et arrive juste pour se jeter aux pieds du vieillard, que les bohémiens traînent au bûcher. Abaissement inutile, pénitence tardive ! son oncle le repousse et le maudit; c'est en vain que Silva demande grâce à Zarca, et le prie à genoux d'éteindre le bûcher, de sauver la victime : il n'obtient pour toute réponse que le refus et le mépris. Alors, ne se connaissant plus, il frappe le père de Fedalma. Zarca, mourant, appuyé sur Fedalma, qu'il a fait venir, ordonne pourtant aux siens de délivrer l'Espagnol, de lui rendre son épée, de le laisser passer libre et seul à travers leurs rangs pressés. Silva s'éloigne portant le poids de ses deux crimes, le fardeau d'une vie déshonorée que personne désormais ne daigne menacer. Cependant le brave ménestrel Juan procure au duc une dernière consolation en lui ménageant une entrevue suprême avec Fedalma. Dans la nuit où celle-ci s'embarque avec ses sujets pour l'Afrique, un pèlerin s'approche de la fille de Zarca, lui fait ses adieux, et, immobile sur le rivage, attend que la voile de la Zingara ait disparu dans les ténèbres avant qu'il ne prenne le chemin de Rome, où il doit expier son apostasie.

On est peut-être surpris de ce que l'amour de don Silva et de Fedalma ne nous ait pas fourni la bonne fortune d'une citation ou l'occasion d'une analyse. Nous serions nous-même tenté de partager cette surprise, si nous n'avions pas présens à la mémoire les autres ouvrages de George Eliot. Je ne sais s'il est jamais arrivé à l'auteur de rendre dans sa force cette passion envahissante qui, partout où elle règne, dans les livres comme dans la vie, occupe toute la place et veut tout ou rien. Serait-il vrai que les femmes, à de rares exceptions près, et celles-là très éminentes, sont beau-

coup mieux faites pour sentir l'amour que pour l'exprimer? George Eliot a commencé tard à se mettre en communication avec le public; avait-il passé le moment où l'on connaît l'amour profond qui ne songe pas à s'analyser lui-même? On dirait qu'il n'a voulu le connaître que par les ravages que cet amour produit ou même par les fautes dont il est responsable. L'auteur ne l'admet que pour peindre les remords qui en sont la conséquence. A dire le vrai, cette passion est absente de ses œuvres, et, comme un véritable réaliste, il ne croit qu'à deux sortes d'affections entre les deux sexes : l'entraînement du plaisir et le penchant légitime obéissant à loisir au vœu de la nature. Suivant lui, il n'y aurait en ce monde que des Arthur Donnithorne pour mettre à mal de jeunes évaporées comme Hetty, ou des Adam Bede, tels que le brave fermier qui, après avoir essayé d'épouser Hetty, se rabat sur la quakeresse Dinah Morris, beaucoup plus capable en effet d'assurer son bonheur. Ce n'est pas seulement dans *Adam Bede* que George Eliot se plaît à représenter les secondes amours allumées par des feux plus sages dans des âmes qui ont eu la prudence de se préserver de l'incendie trop violent. Il est évident pour nous qu'il ne croit pas à la flamme sacrée chantée par les poètes, aux grandes passions tragiques étalées sur la scène. Il l'accepte comme une folie, et c'est au mal produit par cette folie qu'il s'attaque. Elle est à ses yeux une maladie, et il ne trouve d'énergie et de puissance que pour en décrire les funestes effets. L'amour dans Silva est toujours à l'état de remords, jamais expansif et libre, comme c'est le caractère essentiel de cette passion. Je ne vois dans ce long poème de sept à huit mille vers qu'un moment, un seul, où les deux amans se rejoignent et se donnent mutuellement quelque assurance du sentiment qui les rapproche : c'est lorsque don Silva vient retrouver Fedalma dans le camp bohémien. Quelle situation que celle d'un tel amant qui abandonne tout pour son idole, que celle d'une maîtresse à qui l'on donne une telle preuve d'amour, et cela au moment où ils devaient se croire à jamais perdus l'un pour l'autre! George Eliot a-t-il su trouver les paroles qu'ils doivent s'adresser? On en jugera par ces lignes :

« Fedalma. — Cher amant, vous vivez donc, et vous avez cru en moi?

« Don Silva. — Nous voici réunis une fois encore. Le désir est noyé dans le bonheur.

« Fedalma. — Vous ne m'avez donc pas haïe, vous ne m'avez pas crue ingrate? vous n'avez pas eu de mon amour une faible idée, parce que je vous avais quitté?

« Don Silva. — Chère enfant, j'avais confiance en vous comme les

saints en Dieu. Vous ne pouviez rien faire qui ne fût pur et d'un cœur aimant, bien que votre conduite eût pu causer ma mort; c'est vous qui aviez moins de confiance, puisque vous avez suspecté la mienne. Ce doute était coupable.

« FEDALMA. — Non; quand je vous voyais me haïssant, le blâme retombait sur moi seule, la pauvre Zingara, à qui vous aviez prodigué tous vos trésors d'amour, trésors qui ne vous ont valu que des douleurs. Alors je me disais : « Cela est mieux ainsi, il sera plus heureux; » mais bientôt cette pensée, qui s'efforçait d'être une espérance, finissait par des larmes.

« DON SILVA. — C'était une cruelle pensée. Plus heureux! dites-vous : le vrai malheur ne peut commencer pour moi que le jour où je cesserais de t'aimer.

« FEDALMA. — Silva!

« DON SILVA. — Ma bien-aimée!

« FEDALMA. — Je m'imaginais que j'avais tant à vous dire! de bien longs et bien éloquens récits, comment tout s'est passé, comment je reçus votre message qui m'appelait à la cérémonie de notre union, comment il me semblait voir le fantôme de ma joie détruite assister seul à ma noce; mais en ce moment...

« DON SILVA. — Oh! ce grave discours nous arrêterait dans nos élans joyeux, comme les cloches qui font perdre les momens avec leur sonnerie.

« FEDALMA. — Et quand je vous dirais tout cela, la conclusion serait que je vous aimais encore à l'instant même où je prenais la fuite. Mes paroles n'auraient pas plus de sens que n'en a le petit cri des oiseaux quand ils sentent mutuellement leur cœur battre.

« DON SILVA. — Nos yeux, nos veines palpitantes en disent assez; que nos paroles soient le simple gazouillement de l'amour! »

Voilà de jolies choses assurément, surtout ces comparaisons des cloches et des petits oiseaux; mais ne croirait-on pas entendre la conversation de deux fiancés se promenant le soir le long d'une de ces rivières qui coulent lentement à travers les herbages dans un paysage anglais? Est-ce bien le langage d'une femme qui a dans les veines du sang embrasé par le soleil d'Orient? Et cet amour du renégat qui le pousse au crime peut-il s'exprimer ainsi? Ah! que le vieux Shakspeare entendait autrement la peinture des passions fatales! On a peine à comprendre qu'une Fedalma si bonne fille, si soumise aux volontés de son père, ait tant d'empire sur la nature violente, sur le caractère emporté de don Silva. L'auteur d'*Antoine et Cléopâtre* en aurait fait une vraie bohémienne. Antoine oublie son honneur, il met aux pieds de Cléopâtre ses légions, son

devoir de Romain, son épouse Fulvie; mais l'Égyptienne, artificieuse et passionnée, a des séductions qui l'égarent. Elle a aimé César, plus tard elle voudrait bien prendre dans ses filets le prudent Octave; mais tant que l'époux de Fulvie est près d'elle, il est son dieu Mars, elle le flatte et l'admire, elle l'aime ou croit l'aimer, et Antoine est capable de toutes les folies pour la disputer à ses rivaux. La tendresse de Cléopâtre est un amour de courtisane, et ce sont là précisément les amorces qui font commettre des crimes. Elle est pour son amant la sublime enchanteresse; Antoine s'acharne d'autant plus à sa possession qu'il sait que le cœur de cette femme est capable de le trahir. Il meurt dans ses bras, et lorsqu'elle le suit dans la mort, bien que son trépas soit le sacrifice de l'orgueil, le nom d'Antoine est le dernier mot qu'elle prononce. Voilà les amours qui aboutissent au parjure et aux forfaits. Fedalma est trop régulière et trop correcte pour entraîner don Silva au déshonneur et à l'apostasie. Une nouvelle Cléopâtre expliquerait mieux la chute de ce nouvel Antoine. Nous ne saurions reprocher à George Eliot de n'être pas Shakspeare. Notre pensée se borne à constater qu'il a vu dans Silva le damné et dans Fedalma l'occasion innocente de sa damnation : il s'est proposé de peindre le remords beaucoup plus que la passion qui en est la cause. Cette conception une fois admise, il est juste de reconnaître que le portrait de l'apostat est tracé avec une grande énergie, et que dans cette bohémienne trop anglaise l'auteur a pourtant su rendre au vif l'instinct de la liberté sauvage et de l'existence nomade.

L'œuvre nouvelle de George Eliot porte le titre de poème. Est-ce une épopée? est-ce un drame? Le dialogue y occupe la plus grande place, et l'ouvrage se développe en une série régulière de situations; mais la partie narrative est considérable, et ne pourrait être réduite à de simples indications de mise en scène. Ce défaut ramène à chaque instant la personne de l'écrivain, et choque l'œil du lecteur par le changement continuel de la disposition typographique. Il doit être attribué à l'inexpérience de l'auteur, qui s'essaie dans un genre nouveau : les habitudes du romancier ont un peu nui à la tentative du poète. On ne passe pas impunément de la prose aux vers et du réalisme à l'idéal. Nous n'insisterons pas sur quelques imperfections de la forme : George Eliot, dont la plume a mieux réussi dans les passages lyriques de son ouvrage que dans le reste, a dû sans doute éprouver que la prose n'est pas la meilleure préparation au vers iambique, bien que ce dernier soit le mètre qui s'en rapproche le plus. Il a été mieux servi par sa grande habileté à peindre les individus et les caractères. Il y a dans sa *Zingara espagnole* une foule de personnages secondaires qui ajou-

tent à l'agrément du poème : l'hôtelier juif qui cache et montre tour à tour sa religion, l'orfévre catalan Blasco qui regarde la chevalerie, l'inquisition, le christianisme, toutes les institutions de l'Espagne comme ayant pour but et pour centre la prospérité du commerce de l'orfévrerie, le bateleur Roldan, son fils malingre Pablo, et même son singe Hannibal, voilà autant de figures qui jettent dans ce livre une heureuse variété.

A la question posée au début de cette analyse, la réponse est désormais facile. Très éloquent dans la peinture des remords, beaucoup moins animé pourtant quand il s'agit d'exprimer l'amour, George Eliot n'a pas rencontré cet équilibre de forces, cette égalité de puissance entre le devoir et la passion d'où résulte le véritable drame, et dont la poésie narrative ou tragique ne saurait se passer. La souffrance morale du renégat est émouvante; mais avons-nous été touchés de l'entraînement qui l'a rendu criminel? Fedalma se sacrifie à l'impérieuse volonté de son père; mais sommes-nous bien sûrs qu'elle aime profondément l'homme qu'elle abandonne? Zarca lui-même est très fier, très vigoureux; mais où sont les douleurs et les tortures qui nous feraient comprendre sa cruauté? Les personnages de George Eliot sont tout d'une pièce; pour les ennoblir, il les a guindés à une hauteur où notre sympathie a quelque peine à les atteindre.

En passant à des conceptions idéales, George Eliot devait rencontrer bien des obstacles, dont le plus considérable était la difficulté de saisir la réalité historique après avoir cherché toujours la réalité contemporaine. Rien n'est plus opposé que ces deux élémens. Un esprit exclusivement occupé des objets qui l'entourent contracte une sorte de myopie qui l'empêche de voir. Il finit bientôt par se faire une loi de cette impuissance : combien de fois de notre temps n'avons-nous pas entendu de prétendus oracles de la critique professer cette doctrine qu'il fallait nous contenter d'observer le présent, de vivre dans notre milieu! Cet obstacle, nous félicitons l'auteur d'*Adam Bede* d'en avoir jusqu'à un certain point triomphé. Bien lui a pris, dans son réalisme, de ne pas renoncer aux idées; d'autres qui se sont brouillés avec elles, peut-être parce qu'ils n'en avaient pas, ont de la peine à trouver une issue dans leur cercle étroit. Sans doute la juste mesure lui a manqué. Il a trop voulu créer des personnages historiques avec des idées, il a du moins prouvé qu'il pouvait prendre l'essor, et ce poème, s'il n'augmente pas la popularité de son nom, le haussera d'un degré dans l'histoire de la littérature anglaise.

LOUIS ÉTIENNE.

HISTOIRE

D'UN

SOUS-MAITRE

I.

En 1816, me dit le vieil herboriste Renaud, je travaillais comme surnuméraire chez Me Benoît, huissier à Saint-Nicolas-du-Port, en Lorraine. Mon père était piéton de la poste aux lettres; il avait cinq enfans, — deux garçons et trois filles, — et gagnait 400 francs par an. Tu peux penser si nous mangions tous les jours à notre appétit.

Je venais d'entrer dans ma dix-septième année, et je me désolais de vivre encore à la charge de mes parens, lorsque fut publiée la fameuse ordonnance du roi Louis XVIII, portant qu'il serait formé dans chaque canton un comité *gratuit et de charité*, afin de surveiller et d'encourager l'instruction primaire.

Les ordonnances, les arrêtés, les circulaires sur l'instruction du peuple n'ont jamais manqué depuis cinquante ans, mais l'argent. On a toujours trouvé de l'argent pour les rois, pour les empereurs, les princes, les évêques, les ministres, les généraux et les soldats; mais, pour éclairer le peuple et récompenser les instituteurs, les caisses ont toujours été vides.

Enfin, comme en ce temps de grande disette la petite miche de trois livres coûtait 4 francs, comme M. Benoît ne voulait pas me donner un centime, et que ceux qui entraient dans l'instruction publique devaient être exempts du service militaire, je résolus de me faire maître d'école.

C'était la plus mauvaise idée qui pouvait me venir; j'aurais

mieux fait de m'engager tout de suite ou d'entrer chez un épicier pour casser du sucre et servir la pratique; mais à dix-sept ans on voit les choses en beau, et la profession d'instituteur me paraissait alors la meilleure et la plus honorable de toutes.

Bref, le 13 octobre 1816, je partis de Saint-Nicolas avec une lettre de M. le chanoine-promoteur de Briqueville pour M. le curé Bernard, du Chêne-Fendu, trente sous dans ma poche, deux chemises, une paire de souliers et quelques effets d'habillement dans un petit paquet au bout de mon bâton. Ma seule crainte était de ne pas être reçu comme sous-maître.

Je passai par Lunéville, Blamont et Héming. A Lorquin, je demandai le chemin du Chêne-Fendu, car la route s'arrêtait au bout de ce village, et je craignais de me perdre. — Prenez à droite, me dit un gros homme qui fumait sa pipe sur le devant de sa porte.

Puis, comme je m'éloignais : — Attendez, cria-t-il, vous pourriez vous tromper, je vais vous mettre sur le chemin.

Et ce brave homme vint avec moi jusqu'au bout du village. Il était boiteux, et tellement grêlé que je n'avais jamais rien vu de pareil. Tout en marchant, il me demanda ce que j'allais faire au Chêne-Fendu. Je lui répondis que j'espérais m'y placer comme sous-maître.

— Mauvais état, fit-il en secouant la tête, mauvais état! Enfin il faut vivre. Tenez, voici votre chemin; il remonte la Sarre. Toujours droit devant vous. Dans deux heures, vous serez au Chêne-Fendu.

Je le remerciai de sa complaisance et je repartis avec une nouvelle ardeur.

Il faisait déjà froid. Les grands coups de vent d'automne balayaient les feuilles mortes; de loin en loin, une troupe d'enfans, dans le tournant des vallées, gardaient les vaches, accroupis autour de leurs petits feux. C'est tout ce qui me revient. Quand on cherche sa vie, le plus beau pays du monde ne vous dit rien; on pense toujours à sa triste position; on tourne et l'on retourne la même idée dans sa tête.

J'arrivai tard au Chêne-Fendu; la nuit commençait, quelques petites lumières tremblotaient dans le brouillard d'une rivière : c'était le village, qui suit la Sarre-Rouge. Plus près, entre les fumiers des premières baraques, rencontrant une vieille femme, pieds nus, qui chassait devant elle deux chèvres, je lui demandai la maison de cure.

— C'est là, me dit-elle en me montrant à droite, au fond d'une ruelle, une bâtisse plus grande, entourée d'un jardin et d'un petit mur blanc, avec un grand escalier sur la façade.

Alors mes inquiétudes me revinrent. Je descendis lentement la ruelle, et je m'arrêtai deux secondes au bas de l'escalier à respirer et à réfléchir. Les volets de la maison étaient fermés, rien ne bougeait; plus loin, à gauche, dans le brouillard, du côté de la rivière, s'entendait le tic-tac d'un moulin. Enfin je grimpai les marches et j'ouvris la porte, ce qui fit carillonner une sonnette. Une servante parut au bout du vestibule avec une lampe, et, me voyant là tout craintif avec mon paquet sous le bras, elle me demanda :

— Que voulez-vous?

— J'ai une lettre pour M. le curé Bernard.

En même temps quelqu'un cria de la chambre voisine : — Eh bien ! entrez.

Et j'entrai dans la chambre. M. le curé finissait de souper. C'était un homme de quarante à quarante-cinq ans, grand, brun, la figure osseuse et l'air brusque.

Il pelait encore une poire, son verre de vin rouge sur la table, près de l'assiette.

— Vous avez une lettre pour moi, dit-il après m'avoir regardé, de qui?

— De M. le chanoine de Briqueville.

Sa figure changea. Je lui donnai ma lettre, qu'il se mit à lire attentivement.

— Asseyez-vous, mon ami, disait-il en la lisant, asseyez-vous. M. de Briqueville va bien?

— Très bien, monsieur le curé, Dieu merci!

— Oui, je vois cela. — Et vous désirez entrer comme sous-maître chez M. Guillaume?

— Oui, monsieur le curé.

— Ça suffit; du moment que M. de Briqueville vous recommande, ça suffit!

Et d'une voix forte il appela la servante : — Justine!

— Monsieur?

— Vous allez tenir mon café chaud. Je conduis ce jeune homme au père Guillaume, et je reviens tout de suite. Vous m'entendez?

— Oui, monsieur.

Il prit son tricorne, releva son écharpe, et me dit brusquement :

— Arrivez!

Il sortit. Je le suivais. En montant la rue noire, entre les fumiers, les charrettes, les tas de bois et les fenêtres à ras de terre, il me demanda : — Vous savez lire, écrire, chiffrer?

— Oui, monsieur le curé, lui dis-je timidement.

— Est-ce que vous connaissez le service de l'église?

— Pas tout à fait bien, monsieur le curé, mais je l'apprendrai.

— Oui, c'est le principal. Il faudra vous y mettre tout de suite.

Nous arrivions alors à la maison d'école, une ancienne bâtisse décrépite, la grande salle en bas, cinq fenêtres sur la rue, avec la porte d'entrée, quatre de côté, sur un petit carré de légumes, pois, haricots, fèves, dont les perches étaient en faisceaux. Au-dessus était le logement de M. Guillaume et de Mme Catherine, sa femme, et plus haut une sorte de mansarde recouverte de bardeaux et les fenêtres en tabatière.

L'escalier, en dehors, avec sa rampe de bois, montait sur l'autre façade, du côté de l'église. M. le curé grimpa l'escalier quatre à quatre, devant moi, jusqu'à la petite galerie. Il ouvrit une porte et dit en entrant : — Monsieur Guillaume, voici votre sous-maître; c'est M. de Briqueville qui vous l'envoie; il vous convient sous tous les rapports.

Le vieux maître d'école et sa femme, en train de peler des pommes de terre et de manger ensemble du lait caillé dans un grand saladier, s'étaient levés. Moi, derrière M. le curé, près de la porte, j'attendais encore avec inquiétude ce qu'ils allaient répondre; mais il était clair que la recommandation du vénérable père faisait tout, car M. Guillaume, un homme de cinq pieds huit pouces, en camisole de tricot gris, culotte de molleton et bas de laine, avait tiré son bonnet et répondait humblement, sans même me regarder..

— Monsieur le curé, puisqu'il vous convient...

— Oui, il fera votre affaire; il sait lire et écrire, ça suffit! Comme chantre, il n'a pas encore de voix, il est trop jeune; mais vous en avez, ainsi tout s'arrange.

— Catherine, donne donc le fauteuil à M. le curé, dit le vieux maître d'école.

— Non, c'est inutile, je pars à l'instant. Je suis venu vous dire cela; voilà tout. Allons, au revoir.

M. Guillaume, son bonnet de coton à la main, reconduisit M. le curé jusqu'au bas de l'escalier, puis il revint. Sa femme, grande, sèche, la peau jaune et les joues creuses, me regardait d'un air curieux, sans rien dire.

— Vous arrivez de loin? me demanda le maître d'école en rentrant.

— De Saint-Nicolas, monsieur.

— Vous avez été sous-maître?

— Non, j'ai travaillé comme surnuméraire chez un huissier.

— Ah! Et vous connaissez M. le chanoine-promoteur de Briqueville?

— Mon père le connaît; ils sont du même village.

— Je comprends,... je comprends,... fit-il en lançant un coup d'œil à sa femme. Est-ce que M. le curé vous a dit nos conditions?

— Il ne m'a rien dit.

— Eh bien! vous serez blanchi, nourri, logé, et vous aurez cent sous par mois. Quant au service, vous sonnerez les offices, vous balayerez l'église et la sacristie tous les lundis, et l'école tous les jours; vous m'aiderez à faire la classe; vous tiendrez tout propre; vous ferez tout ce que je vous dirai...

— Eh! mon Dieu, Guillaume, s'écria la femme, tu vois bien que le pauvre garçon tombe ensemble.

— C'est bon, c'est bon, fit-il; d'abord il faut s'entendre. Est-ce que cela vous convient?

Je regardais les belles pommes de terre fumantes et le bon lait caillé, sentant mon estomac se réveiller, comme pour aller au-devant.

— Je ferai ce que vous m'ordonnerez, répondis-je. Je ne demande qu'à gagner ma vie, à m'instruire, à vous contenter.

Mon âge, mon air de soumission, rassurèrent ces gens; ils n'avaient pas à craindre de me voir prendre leur place de si tôt, et, m'entendant tout accepter sans observation, ils furent de bonne humeur.

— Voyons, donnez-moi cela, dit la femme en prenant mon bâton et mon paquet, asseyez-vous et mangez.

— Oui, puisque nous sommes d'accord, asseyons-nous, dit le père Guillaume.

Je m'assis. Mme Catherine me remit une cuiller d'étain, et le maître d'école, allongeant ses grandes jambes sous la table avec satisfaction, s'écria : — Voici le tas, vous n'avez qu'à vous régaler!

Il avait raison, jamais je ne me suis mieux régalé; ces grosses pommes de terre roses et farineuses de la montagne et ce bon lait caillé bien frais sont encore l'un de mes meilleurs souvenirs. Et pourtant je ne m'en donnai pas autant que j'aurais voulu; nous mangions à la même écuelle, et je n'osais avancer la cuiller qu'à mon tour, ni prendre plus de pommes de terre que mes hôtes. L'idée me venait que tout était cher, et que, si ces gens se doutaient de mon terrible appétit, ils me regarderaient comme une véritable peste et me renverraient bien vite. Aussi je me retenais.

— Allons, courage, me disait le maître d'école.

Et sa femme lui répondait : — S'il n'a plus faim, ce garçon, il ne faut pas le forcer. Vous êtes fatigué, n'est-ce pas?

— Oui, bien fatigué, madame. Je suis parti de grand matin; j'ai fait plus de quinze lieues.

— Voilà, disait-elle, quand on est trop las, la faim passe.

— Eh bien! dit M. Guillaume en voyant le fond de l'écuelle, dans ce cas, il faut se coucher et dormir. Catherine, conduis le sous-maître à la chambre en haut.

La femme prit mon paquet et mon bâton, et je la suivais en boi-

tant, lorsque le père Guillaume, encore à table, me cria : — Hé! que je sache au moins le nom de mon sous-maître... Comment vous appelez-vous?

— Je m'appelle Jean-Baptiste Renaud.

— Eh bien! bonne nuit, Jean-Baptiste; demain à six heures il faudra commencer.

— Je vous éveillerai, me dit la femme, l'école commence à sept heures.

Nous grimpions alors l'échelle de meunier et nous entrions dans ma petite mansarde. Elle avait deux lucarnes sur le toit, l'une du côté de la vallée, où brillaient quelques étoiles, l'autre du côté de la montagne sombre. A droite était le lit dans sa grande caisse de sapin, garni de gros draps propres et recouvert d'un large *plumon* à carreaux bleus, selon la mode des Vosges. Un crucifix, un bénitier en bois et un petit miroir, large comme la main, pendaient aux murs.

— Voilà, me dit la mère Catherine, c'est la chambre du sous-maître : l'autre, Philippe, était un trop bon garçon, il s'est sauvé, il n'a pas voulu rester; mais vous aurez plus de courage et de bon sens.

Elle posa sa lampe sur le plancher et me dit en descendant d'avoir soin d'éteindre la lumière. Alors je me déshabillai, je soufflai la lampe, et, m'étant couché, je tombai presque aussitôt dans le plus grand sommeil. Mon cœur était soulagé : je n'étais plus à la charge de mes parens... J'avais une place... J'allais enfin gagner ma vie!

II.

Le lendemain, avant le jour, des sabots montaient lentement l'escalier, et la mère Catherine, le nez à ras du plancher, m'appelait tout bas : — Jean-Baptiste!... Jean-Baptiste!...

Je m'éveillai.

— C'est l'heure, dit-elle en posant la lampe et une grande écuelle d'eau fraîche sur la dernière marche, levez-vous.

Et je sautai de mon lit chaud, pendant qu'elle redescendait.

Le brouillard de la vallée, qui s'élève tous les matins, entrait jusque sous les bardeaux de la mansarde. Jamais je n'avais senti cette fraîcheur, et je me dépêchais en grelottant de passer mon pantalon, de mettre mes souliers, et puis de me laver les mains, la figure, le cou dans la grande écuelle. Les vitres de mes petites lucarnes étaient comme ouatées de brouillard; en bas, le feu pétillait dans la cuisine, et les gros souliers de M. Guillaume se traînaient déjà sur le plancher. Dans ces baraques, presque entièrement construites en planches, en madriers de sapin, on entend les moindres

mouvemens à l'intérieur. Au bout de quelques instans, j'étais habillé, je n'avais plus qu'à descendre; mais alors le soleil commençait à percer les nuages, et de longues traînées d'or couraient sur la Sarre, éclairant les vieux sapins verdoyans et les hêtres roux sur la côte. J'ouvris la lucarne, et je me mis à regarder une minute ce spectacle grandiose. J'étais content de vivre là.

Ensuite je descendis, et je trouvai le père Guillaume qui se promenait dans la chambre, les épaules courbées, l'air rêveur.

Je lui souhaitai le bonjour, et tout de suite il me dit :

— Aujourd'hui pour la dernière fois j'ai sonné matines et l'école, parce que vous étiez fatigué; mais ce n'est pas l'affaire de l'instituteur de sonner les cloches, ça regarde le sous-maître, il faudra vous lever une heure plus tôt.

— C'est bon, monsieur, je ne l'oublierai pas.

— Oui, fit-il. Et maintenant causons d'autre chose.

Il s'était redressé et me regardait dans les yeux.

— Vous savez lire, écrire, c'est bien; mais connaissez-vous la cursive, la bâtarde, la gothique? Écrivez-vous en fin, en moyen, en gros?

— Oui, monsieur.

— Oui,... chacun peut dire oui, c'est facile; mais il faut voir. Après ça, connaissez-vous vos quatre règles?

Je n'osais plus répondre.

— Et les fractions, fit-il en élevant la voix, connaissez-vous les fractions?

A la manière dont M. Guillaume me demandait cela, je voyais qu'il considérait les fractions comme une chose terriblement difficile et que peu d'instituteurs connaissaient. Je les savais pourtant, ayant été parmi les bons élèves de M. Bastien de Saint-Nicolas; mais la timidité me gagnait, je baissais les yeux.

— C'est tout cela qu'il faut voir, dit-il en se remettant à marcher. Quant aux fractions, je ne demande pas absolument qu'un sous-maître les sache, plus d'un maître est embarrassé sur la multiplication des deux tiers par les quatre cinquièmes... Oui,... c'est une chose grave,... il faut avoir fait de bonnes études; mais pour la bâtarde et la cursive je veux un bon sous-maître. Vous ferez deux exemples, un de chaque écriture, et je verrai.

Il me posa d'autres questions encore, me demandant si je savais toiser, traîner la chaîne, planter les piquets et poser le niveau. Puis la mère Catherine, en jupon de laine et bras de chemise, ses grandes poches d'une aune pendues à droite et à gauche, apporta l'écuelle de soupe aux pommes de terre et la posa sur la table : du lait, des pommes de terre écrasées, un peu de beurre, du sel, quelques tranches de pain coupées bien minces et des poireaux, voilà

cette bonne soupe, dont l'odeur seule en passant me fit tourner la tête.

On s'assit et l'on mangea de bon appétit. Les bancs de l'école en dessous se remplissaient, on entendait rouler les sabots.

Tout en mangeant, M. Guillaume me dit qu'il voulait bien croire que j'écrivais la bâtarde, la cursive et la gothique, mais que cela ne suffisait même pas, et qu'un vrai sous-maître devait savoir aussi se faire respecter, que depuis le printemps dernier deux sous-maîtres avaient été forcés de partir, faute d'avoir la poigne assez solide.

— Vous saurez, me dit-il, que dans ce pays les enfans ne valent pas deux liards, qu'ils sont tous coureurs, dénicheurs de nids, fainéans, joueurs, batailleurs, rapineurs, enfin qu'ils ont tous les défauts réunis ensemble, comme leurs parens, qui ne les enverraient jamais à l'école, s'il ne fallait pas avoir fait sa première communion pour apprendre un état. Sans la première communion, ils resteraient toute l'année, comme des sauvages, dans les rochers, dans les bois, aux pâturages, à déterrer les carottes, les pommes de terre et les navets des autres. S'il ne fallait pas avoir une religion, tous ces gens-là ne se moqueraient pas mal de nous; l'instituteur et son sous-maître mourraient de faim! Heureusement il faut une religion, et c'est pour cela que pendant les deux ou trois ans qu'ils apprennent le catéchisme, et que nous les tenons sous notre coupe, nous avons juste le temps de les redresser. On les redresse à coups de baguette. Voyez ce paquet de noisetiers que j'ai là derrière l'horloge, dit-il, j'en use tous les ans deux ou trois pareils sur leurs dos. Il ne faut pas avoir peur de les casser, la côte en produit en abondance. Si quelqu'un de ces mauvais gueux vous manque de respect, s'il fait des signes, soit avec la main, en clignant de l'œil, ou bien en riant pour exciter le rire des autres, tombez dessus et tapez!... Tapez jusqu'à ce qu'il crie et que la salle, en entendant cela, pense : — Celui-là n'est pas un M. Jacques ou un M. Philippe; c'est un vrai sous-maître! — Alors ils vous respecteront, et vous n'aurez qu'à regarder à droite ou à gauche du coin de l'œil; tous frémiront dans leur peau et se dépêcheront de mettre le nez dans la croisette. Vous m'entendez?

— Oui, monsieur.

— Eh bien! maintenant descendons, la salle est pleine. Et prenez une baguette, il faut que chacun ait la sienne.

Lui-même visita le paquet et m'en remit une des plus solides, grosse comme le petit doigt, et nous descendîmes. Toute ma vie, j'aurai devant les yeux cette grande salle d'école remplie d'enfans, avec ses trois lignes de bancs au milieu pour les petits, que le père Guillaume appelait « bancs des chats, » et ses tables en carré au-

tour des murs, où se trouvaient assis des deux côtés les grands, tout crasseux, déguenillés, les vestes et les pantalons percés aux coudes et aux genoux, quelques-uns en sabots, d'autres pieds nus comme de vrais sauvages. Pas un, j'en suis sûr, n'avait été lavé depuis des semaines et des mois.

Tout cela ne sentait pas bon.

Au moment où nous entrions dans l'allée, un bruit de disputes, d'éclats de rires et de batailles faisait trembler la vieille baraque; mais à peine M. Guillaume eut-il touché le loquet que tout se tut; on aurait entendu voler une mouche. Il s'arrêta sur la porte deux secondes; chacun était à sa place, penché sur son livre. Malgré cela, les plus hardis me regardaient en tournant les yeux en dessous et se grattant l'oreille ou la hanche d'un air de réflexion, comme des singes qui rêvent à quelque chose; ils pensaient sans doute : — Voilà le nouveau sous-maître, celui qui remplace l'autre, que nous avons fait partir. Est-ce qu'on pourra se moquer de lui? Est-ce qu'il se fâchera?... Est-ce qu'il se laissera grimper sur les épaules?

Cela se voyait clairement à leur mine, et pourtant ils ne bougeaient pas et faisaient semblant d'étudier.

M. Guillaume s'avança lentement jusqu'au milieu de la salle et me dit : — Monsieur Jean-Baptiste, approchez!... Et vous autres, écoutez bien ce que je vais vous dire : — Voici le nouveau sous-maître!... Celui-là ne ressemble pas aux autres; c'est un bon sous-maître, que j'ai fait venir exprès, comme il en faut un pour des gueux de votre espèce, qui n'entendent rien à la douceur et se plaisent dans la fainéantise. Eh bien! vous allez être contens... Gare!... gare celui qui ne fera pas son devoir; je ne vous dis que ça!

Alors il alla s'asseoir dans sa chaire pour tailler les plumes. Moi, je me promenais dans la salle, inspectant les ardoises. On se mit ensuite à chanter le *B A, BA*, pendant une demi-heure. M. Guillaume m'avait fait signe de m'asseoir dans sa chaire et d'écrire deux exemples. Il paraissait content et me dit : — Ça marchera!...

Puis, ayant donné le signal aux petits de se taire, il m'ordonna d'aller faire réciter le catéchisme à ceux de la première classe, et comme je m'approchais, ne connaissant pas encore le nom des élèves, un de ces polissons, un brun crépu, les cheveux ébouriffés, le nez camard et la peau tannée par le grand air, se mit à se moucher lentement.

— Levez-vous, lui dis-je.

Mais il avait la tête baissée et continuait de se moucher avec un bruit de clarinette, sans avoir l'air de m'entendre.

— Levez-vous, lui dis-je encore.

Et lui redoublait, de sorte que toute l'école partit d'un éclat de

rire. Alors, me rappelant la recommandation du maître, je lui donnai deux coups de baguette pas trop fort, mais qui le firent crier comme si je l'avais écorché.

M. Guillaume avait vu ces choses. Tout à coup il arriva, la figure pâle et mauvaise, avec son noisetier; il serrait les dents et lança d'abord un coup terrible au gueux, un coup qui fit une raie blanche sur sa veste depuis l'oreille jusqu'au bas des reins. Il bégayait: — Ah! tu cries,... ah! tu cries... Eh bien! je vais te donner des raisons de crier.

Et il continuait tellement que le garçon n'avait plus la force de crier, et qu'il se penchait sur la table comme en faiblesse.

Les autres entendant ces grands coups se suivre, les cheveux leur en dressaient sur la tête. A la fin, le père Guillaume finit pourtant et me dit : — Vous connaissez maintenant la manière de vous y prendre. Hardi! hardi! il n'y a que le premier pas qui coûte.

Pour dire la vérité, ce moyen me parut très commode; j'étais dans l'âge où le plus simple vous paraît toujours le meilleur, et, puisque les autres sous-maîtres avaient été forcés de partir à cause de leur douceur, je résolus de taper solidement plutôt que de m'en aller. Si la race sauvage ne voulait pas obéir, tant pis pour elle, cela devait lui causer plus d'ennuis qu'à moi. — Voilà ce que je me dis en voyant que l'ordre s'était rétabli tout de suite, et que chacun se levait bien vite, lorsque je lui faisais signe, sans avoir envie de rire ni de se moucher. Aussi le reste de la classe se passa très bien, et vers onze heures, après la prière, tous les élèves partirent tranquillement en criant : — Bonjour, monsieur Guillaume! bonjour, monsieur Jean-Baptiste!

Une fois la salle vide, le vieux maître, riant tout bas, me dit :

— Vous les entendez,... ils savent déjà votre nom : « Bonjour monsieur Jean-Baptiste! » C'est bon signe. Maintenant, à l'école du soir, si l'on vous manque, recommencez; tapez sec, et dans huit jours ils auront plus de considération pour vous qu'ils n'en avaient pour les autres en six mois.

En montant l'escalier dehors et en voyant cette foule d'enfans s'en aller par trois, par quatre, causant entre eux du nouveau sous-maître, il me dit encore : — Tenez, les autres jours ils courent, et remplissent le village de leur vacarme; aujourd'hui tous sont comme étonnés... Et ce grand Arnette, cette espèce de nègre, comme il se frotte encore le dos... Ah! gueux, tu veux faire rire les autres, eh bien! nous allons voir celui qui rira le dernier...

Étant alors entrés dans la grande chambre en haut, nous trouvâmes la mère Catherine en train de lever la lessive, qu'elle avait étendue sur des perches autour du poêle. La brave femme lavait aussi le linge de l'église et n'avait pas d'autre séchoir que cette

chambre; mais à notre arrivée les fenêtres furent bientôt ouvertes, le linge en tas et la table mise. Je jetais en attendant un coup d'œil sur les livres de M. Guillaume, rangés entre deux planchettes, contre le mur. C'étaient le *Catéchisme historique*, de M. l'abbé Fleury, *la Doctrine chrétienne*, de M. l'abbé Fleury, *les Mœurs des Israélites et des Chrétiens*, de M. l'abbé Fleury, l'*Histoire de France* du vénérable père Loriquet, le *Traité des sons de la langue française*, de M. l'abbé Bouillotte, le *Traité d'arithmétique*, de M. l'abbé Borne, etc. Depuis j'ai revu ces livres cent fois, c'est pourquoi je m'en souviens.

Le père Guillaume, me voyant attentif devant sa bibliothèque, allait et venait la tête penchée.

— Si vous avez envie de lire, me disait-il, ne vous gênez pas; moi, depuis longtemps je ne lis plus. De mon temps c'était l'*Arithmétique* de Bezout, la *Grammaire* de Wailly, le *Traité d'arpentage* de M. Paissant. Toutes ces grammaires, ces rudimens et ces traités nouveaux sont faits avec les anciens, excepté l'histoire du père Loriquet, tout à fait nouvelle et recommandée. Il faut du nouveau, il faut que le commerce roule; les vénérables pères de la foi marchent avant tout le monde, ils ont de nouvelles lumières et donnent seuls les approbations.

Je ne crois pas que M. Guillaume parlât sérieusement : il avait traversé le règne de Louis XVI, la république, l'empire, et vu bien des choses; mais il conservait sa manière de voir pour lui-même, car alors les vénérables pères de la foi, fondus depuis avec les jésuites, ne plaisantaient pas, et d'un souffle balayaient les instituteurs qui se permettaient la moindre observation contre eux. Je n'en fus pas moins content d'obtenir la permission de prendre ces livres, et de pouvoir m'instruire à mes momens perdus. Ensuite on se mit à table devant une bonne soupe et un grand plat de choux. J'allai sonner l'école vers une heure, et la classe du soir commença. Ce fut la même répétition que le matin, sauf les coups de baguette, que M. Guillaume n'eut pas l'occasion d'appliquer; le grand Arnette lui-même en avait assez; il ne bougea pas, et les autres se contentèrent aussi d'une seule représentation en ce jour.

Le lendemain et le surlendemain il fallut me montrer, et le vieux maître d'école s'étonna du nerf que j'avais; il me dit même en particulier de ménager le fils de notre maire, M. Bauquel, les deux garçons de Jean Placial, ceux des frères Henriot, les maîtres papetiers, et généralement de tous les notables bourgeois connaissant l'ordonnance qui défendait de battre les enfans, et pouvant se plaindre aux autorités supérieures. Ceux-là devaient être mis en pénitence, à genoux sur un rondin, ou bien à la retenue au pain sec

pendant les heures de repos. Mon ardeur l'étonnait; il ne me permettait de taper que sur les autres.

Enfin ce jour-là tout s'accomplit dans le plus grand ordre; le soir, après souper, j'allai me coucher paisiblement, et je dormis comme un bienheureux.

A cinq heures du matin j'étais debout, à cinq heures et quart je sonnais matines, et puis pendant une heure je me promenais dans le village, regardant se lever les gens l'un après l'autre, faisant mes réflexions sur la manière de vivre des laboureurs, des bûcherons, des hommes de métiers et des bourgeois, apprenant à connaître leurs habitudes par le lever, le travail de la journée, le coucher, toutes choses qui m'ont servi par la suite. A six heures et demie, je sonnais l'école, je rentrais déjeuner, et la classe commençait. Bientôt, ayant acheté pour quelques sous d'huile, je pus lire le soir et m'instruire.

Ainsi je prenais de bonnes et de mauvaises habitudes. Les bonnes étaient de me lever tôt, de respirer l'air du matin, d'observer la manière de vivre des gens, de remplir mes devoirs avec exactitude, et de travailler à ma propre instruction quand je pouvais; les mauvaises étaient de m'emporter sans raison, de frapper les élèves, de croire qu'on arrive à quelque chose de bon par la force. Et puisque nous en sommes sur ce chapitre, je te dirai tout de suite que les trois quarts et demi des hommes ne vivent que par habitudes; selon qu'ils ont pris ou reçu des habitudes bonnes ou mauvaises dans leur enfance, — habitudes d'agir, habitudes de penser, habitudes de raisonner ou de croire, — ils continuent de même sans interruption et sans pouvoir changer jusqu'à la fin de leurs jours. C'est l'habitude de l'enfance qui fait les hommes laborieux ou fainéans, sobres ou ivrognes, dépensiers, économes, entreprenans, timides, honnêtes, gueux, francs, hypocrites, soumis, révoltés, etc. Oui, c'est de l'habitude que vient presque tout, car bien peu d'hommes ont le courage et la persévérance nécessaires pour changer leurs mauvaises habitudes, lorsqu'ils s'en aperçoivent. Quelques-uns le peuvent, et ceux-là même, dans le cours d'une longue vie comme la mienne, comptent les jours où, résistant à leur routine, ils ont pris une direction meilleure : dix, quinze ou vingt fois, leur volonté s'est montrée forte, et ces jours, ils s'en souviennent avec fierté, ce sont leurs véritables titres d'homme. La grande masse suit ses habitudes comme un troupeau, et c'est pour cela que l'éducation fait non-seulement les individus, mais les nations tout entières; c'est pour cela que le choix des instituteurs et des enseignemens est si grave; c'est pour cela que ceux qui veulent dominer les peuples et vivre à leurs dépens cherchent d'abord à s'emparer de l'enfance, à lui donner des habitudes de penser qui

durent toute la vie, et empêchent les malheureux de redevenir libres, de réclamer leurs droits et de secouer le joug qui les opprime. C'est comme s'ils leur fourraient dans la tête un ramas de vieilles guenilles, pour remplacer la raison, la justice, le bon sens naturel, qui leur permettent de s'affranchir par le travail et de devenir heureux en ce monde. Une fois ces vieilleries dans la tête, on peut les conduire comme on veut, et plus ils avancent en âge, étant accablés de famille, de soucis et de travail, moins ils ont les moyens, les occasions et même le désir de s'ôter ce ramas de mensonges et de bêtises qui leur bouche l'esprit et les rend soumis à ceux qui les grugent. L'instruction du peuple est donc de la plus grande importance, surtout dans un pays de suffrage universel, où la voix du dernier savetier vaut autant que celle d'un membre de l'Institut. C'est à cela qu'il faut penser d'abord, si l'on veut fonder solidement la république. Toutes les mauvaises élections, tous les mauvais plébiscites dont nous supportons les conséquences terribles, viennent de l'ignorance des paysans; il faut être de mauvaise foi pour soutenir le contraire, et cette ignorance abominable, je le dis franchement, est le plus grand crime de tous les rois qui nous ont gouvernés depuis la révolution.

III.

Les choses continuèrent ainsi cinq semaines. Je sonnais les cloches, je balayais l'église, j'assistais M. Guillaume comme chantre aux offices du dimanche, j'aidais M. le curé Bernard à s'habiller et à se déshabiller dans la sacristie, j'étais aussi chargé d'éteindre et d'allumer les cierges, enfin je faisais tout le travail d'un sous-maître. M. Guillaume avait les bénéfices de chantre aux enterremens; il recevait dix sous par mois de chaque élève, excepté des plus pauvres, que le conseil municipal exemptait de la rétribution.

Dans ces cinq semaines, M. le curé Bernard et M. l'adjoint Faltô vinrent inspecter une fois l'école, selon l'ordonnance. Ils trouvèrent tout en ordre, et M. Faltô, un ancien hussard, marchand de bois et maître d'auberge au *Pied-de-Bœuf*, m'interrogea pour voir ma force, disait-il. Il me demanda comment s'appelait le père des quatre fils Aymon, et me voyant embarrassé : — Hé! cria-t-il, vous ne savez pas ça!... Vous ne connaissez donc pas votre histoire?... C'est le père Aymon!

Il riait comme un bienheureux, croyant avoir fait la plus belle découverte. M. Bernard riait aussi.

Voilà nos inspecteurs communaux en ce temps-là!

Mais une chose plus importante, c'est qu'on me demanda mon certificat de bonne conduite, que j'avais heureusement apporté, signé

de M. le révérend père de Briqueville et du maire de Saint-Nicolas. Alors je fus reconnu comme sous-maître, en attendant le certificat de capacité, qui ne pouvait m'être délivré que plus tard, lorsque j'aurais passé mon examen de second degré, ce qui devait m'exempter du service militaire.

On pense quelles inquiétudes j'avais au sujet de cet examen; M. Guillaume m'assurait qu'avec une belle écriture, le catéchisme et l'histoire sainte, l'affaire irait toute seule; mais je ne m'y fiais pas, et je passais mes soirées à lire et relire le traité d'arithmétique de M. l'abbé Borne et l'histoire du père Loriquet.

Sur ces entrefaites arriva l'hiver, ce grand hiver de la montagne, qui commence à la fin d'octobre et finit à peine en mars. Un matin en me levant, je vis mes petites vitres presque bouchées par la neige; elle était tombée pendant la nuit et continua sans interruption durant trois jours. La gelée passa dessus, et de semaine en semaine de nouvelles couches s'élevaient; les vieux toits de bardeaux en pliaient, et les branches des hêtres, sur la côte en face, cassaient comme du verre. De tous les côtés où se portaient les yeux, on ne voyait que de la neige, toujours de la neige, et des corbeaux, leurs grandes ailes déployées, s'abattant derrière les chevaux sur la route pour dévorer leur fumier, les pauvres verdiers ébouriffés en pelote dans les broussailles, criant misère, — les enfans arrivant à la file, tout emmaillottés de guenilles et les jambes enfoncées dans de gros sabots. — Ah! les pays de plaine ne ressemblent pas à la montagne, mais il faut s'accommoder avec le temps et les lieux; le principal pour moi, c'était toujours d'avoir des pommes de terre et du lait caillé, que la mère Catherine achetait à deux sous le pot chez les voisins. Pour dire la vérité, je ne m'inquiétais pas du reste, et je m'estimais heureux de vivre à l'abri du besoin.

Alors aussi le père Guillaume eut son rhumatisme, — un rhumatisme qui se promenait tantôt sur la jambe droite, tantôt sur la jambe gauche, puis le long des côtes, en lui faisant pousser de sourds gémissemens. Il ne pouvait plus bouger de son lit, au fond de l'alcôve, et maigrissait à vue d'œil malgré la graisse d'oie dont on le frottait régulièrement. C'est en ce temps qu'il fut heureux de m'avoir! Je tenais seul l'école et je faisais tout, même à l'église. Il est vrai que pour le chant je ne possédais pas la voix forte et bien timbrée de M. Guillaume, et que je ne connaissais pas aussi bien que lui le rituel; mais je m'en tirais tout de même, et M. le curé, me sachant recommandé par le révérend père de Briqueville, ne se plaignait pas trop, comme il l'aurait fait sans doute pour tout autre.

Vers la fin de novembre, un soir que je tenais la classe, quelques instans avant la prière, un traîneau passa devant les fenêtres de l'école et s'arrêta près de l'escalier. Je regardais, me demandant

qui cela pouvait être; un homme grand, sec, de trente-cinq à quarante ans, la barbe et les moustaches en pointe, un de ces manteaux de dragon, à triple collet, qu'on appelait karric, sur les épaules, et la tête couverte d'un bonnet en peau de renard, attacha le cheval à la rampe et monta. Quelques minutes après il redescendit, et je l'entendis crier : — Allons, tout ira bien, madame Catherine, tout ira bien. Envoyez seulement un exprès le plus tôt possible; je vais prévenir Régoine de préparer l'ordonnance. Hue, Grisette, hue!...

Il repartit, et je compris que c'était le docteur Deleuze, de Lorquin, dont le père Guillaume parlait sans cesse depuis le premier jour de sa maladie. Je ne me trompais pas. Il avait trouvé M. Guillaume très souffrant; le rhumatisme du genou s'était porté sur les reins, ce qui l'empêchait absolument de dormir. La mère Catherine gémissait, parce qu'il était difficile de trouver quelqu'un pour aller à Lorquin par ce temps de grandes neiges. On ne pouvait pas espérer une occasion, et le moindre exprès allait coûter au moins dix sous. Je lui offris aussitôt de partir le lendemain jeudi, jour de congé, ne voulant pas laisser cette brave femme et mon maître dans l'embarras. Ils acceptèrent, et je me mis en route après déjeuner.

Aucun chemin n'était battu ni même frayé, et la neige était si haute qu'il me fallut trois heures pour faire deux lieues. Quelques instans avant midi, j'entrais chez l'apothicaire Régoine, sur la place du marché, juste en face de la vieille halle. La petite boutique était remplie de paysans et de paysannes attendant leur tour d'être servis, et je fus bien étonné de reconnaître derrière le comptoir le brave homme qui m'avait indiqué le chemin du Chêne-Fendu le jour de mon arrivée dans le pays. Il me remit aussi tout de suite, et s'écria de bonne humeur en collant une étiquette sur une bouteille :

— Hé! c'est vous, jeune homme... Vous venez chercher la potion du père Guillaume... Elle est prête!... Eh bien! comment va-t-il, ce pauvre vieux?

— Toujours la même chose, monsieur. Il souffre toujours beaucoup.

— Oui,... oui,... c'est un vieux rhumatisme;... c'est très douloureux, mais on n'en meurt pas. Entrez,... entrez vous réchauffer... Vous devez être gelé. Nous causerons tout à l'heure.

En même temps il ouvrait une porte à gauche du comptoir et me poussait dans l'arrière-boutique, où plusieurs personnes, ayant l'air de riches paysans venus à Lorquin pour le marché, causaient, assis autour d'un bon poêle. Une vieille servante, toute rechignée, et que j'ai connue depuis comme la meilleure femme du monde, mettait justement la table. Je pris une chaise, et je me chauffai avec un véritable plaisir, car j'avais très froid.

Environ un quart d'heure après, le père Régoine entrait en boitant, sa petite calotte sur le derrière de sa grosse tête chauve. Il était tout joyeux.

— Eh bien! s'écria-t-il en se frottant les mains, c'est fini, nous pouvons dîner. L'hiver nous donne des malades en masse; depuis ce matin, je n'ai pas quitté la boutique une minute. — Marie, apportez la soupe. Ce froid vous ouvre joliment l'appétit.

Puis se tournant vers moi et me tendant une fiole : — Voici la potion du père Guillaume, dit-il, vous lui recommanderez d'en prendre trois cuillerées par jour, et d'avoir soin chaque fois d'agiter la bouteille.

Et comme je me levais et que je prenais ma casquette pour sortir : — Eh bien! qu'est-ce que vous faites donc? me dit-il d'un air étonné? Vous allez dîner avec nous.

Je voulus le remercier, disant que j'étais pressé de rentrer,... que M. Guillaume m'attendait.

— Allons,... allons, reprit-il, ne faites pas de cérémonies; vous n'avez rien pris depuis le Chêne-Fendu, vous devez avoir faim. Vous seriez forcé de dîner quelque part avant de vous en retourner : le vieux Guillaume attendra une heure de plus! Et puis je suis content de faire votre connaissance; votre figure m'a plu le premier jour que je vous ai vu traverser Lorquin avec votre petit paquet au bout du bâton. On m'a dit du bien de vous. Je sais tout ce qui se passe dans le canton, moi; les bonnes femmes qui viennent à la pharmacie des quatre coins du pays me racontent les nouvelles! On m'a dit que vous étiez un bon sous-maître, remplissant bien ses devoirs; ça m'a fait plaisir. J'aime les jeunes gens laborieux. — D'ailleurs votre couvert est mis.

C'était vrai, la vieille servante avait déjà mis l'assiette et la serviette sur la table.

Je m'assis donc tout gêné et pourtant bien heureux de ce que cet excellent homme venait de me dire. Les autres, amis ou parens de M. Régoine, avaient déjà pris place et se passaient la serviette autour du cou, sans faire attention à mon embarras.

Le grand nombre d'années qui se sont écoulées depuis m'empêche d'entrer dans les détails, mais je me rappelle que tous ces braves gens criaient contre la barbarie des alliés : il avait déjà fallu nourrir en 1815 douze cent mille ennemis et leur payer une contribution de guerre de douze cents millions; depuis il fallait nourrir, payer, entretenir les cent cinquante mille hommes qui occupaient nos places fortes, et les rois de l'Europe n'étaient pas contens! Voilà qu'ils réclamaient maintenant treize cents millions pour indemniser les particuliers de tous les pays, et principalement les Allemands, des pertes que nos guerres leur avaient fait éprouver

depuis le commencement de la révolution et même bien avant, sous Louis XIV. Comment payer une somme pareille dans l'état de misère où se trouvait la France après deux invasions? Ces gens se désolaient. L'un d'eux, grand, roux, frisé, la figure osseuse et le menton carré, un vrai Lorrain, disait que tout cela venait des traîtres, que les traîtres étaient cause de tous nos malheurs, et qu'il fallait payer les dettes de la France à coups de canon.

Ce qui me revient encore de ce dîner, c'est qu'il y fut aussi question de l'instruction du peuple. M. Régoine, après m'avoir interrogé sur mes connaissances, m'ayant demandé ce que je gagnais, fut indigné d'apprendre que je ne recevais que cinq francs par mois.

— C'est une honte pour un pays comme le nôtre, s'écria-t-il, de voir un sous-maître capable, de bonne conduite, et remplissant bien ses devoirs, payé comme un hardier de village, à raison de cent sous par mois. L'ignorance du peuple est pourtant ce qu'il y a de pire au monde, et l'on devrait au moins assurer le pain quotidien aux hommes qui la combattent. C'est l'ignorance du peuple qui a perdu notre révolution. Si le peuple avait su lire, écrire et raisonner un peu ses intérêts, jamais il n'aurait accepté la constitution de l'an VIII, par laquelle Bonaparte confisquait à son profit tout ce que la nation avait gagné depuis 1789. Cette malheureuse constitution a permis à Bonaparte de tailler, de rogner, de tout faire à sa guise, sans aucun contrôle, et finalement de laisser la France vaincue, ruinée, humiliée, amoindrie de toute la frontière du Rhin, et occupée par cent cinquante mille soldats étrangers qu'il faut subir et nourrir jusqu'au paiement des indemnités de guerre. Voilà les résultats de l'ignorance... Voilà ce que rapporte un plébiscite arraché par deux ou trois filous à des millions d'imbéciles qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez! C'est sur l'ignorance des peuples qu'on bâtit les trônes et qu'on fonde le despotisme. Bonaparte le savait : il n'a jamais donné un centime pour l'instruction primaire! De son temps les maîtres d'école vivaient comme ils pouvaient, cela ne le regardait pas; mais au moins c'était franc. Les Bourbons, eux, s'y prennent d'une autre manière; ils rendent des arrêtés, ils écrivent des circulaires qu'on publie dans les gazettes, ils organisent des « comités gratuits et de charité » pour surveiller et encourager l'instruction du peuple; enfin ils noircissent beaucoup de papier et font beaucoup de bruit. Tout cela ne signifie rien. Pour organiser l'instruction primaire, il faut de l'argent. Qu'on débarrasse les maîtres d'école de la surveillance des curés, qu'on les paie bien, qu'on mette les places d'instituteur au concours, et dans dix ans tous les Français sauront lire, écrire, calculer et raisonner...

Ainsi parla ce brave homme, et les autres l'approuvaient. Moi,

j'ouvrais les oreilles, n'ayant jamais entendu parler de ces choses. J'en étais étonné et réjoui.

Finalement, M. Régoine, voyant que j'avais le désir de m'instruire, voulut bien me prêter des livres, et vers deux heures je repris le chemin du Chêne-Fendu. Le père Guillaume m'attendait avec une grande impatience; il était comme tous les malades, qui se figurent qu'en avalant une drogue ils seront guéris; toutes les expériences qu'ils ont faites, tous les remèdes qu'ils ont essayés sans aucun profit, ne les empêchent pas de croire que le dernier les remettra sur pied. Il prit donc sa potion. Moi, j'étais déjà dans ma chambre, en train de lire les livres que j'avais apportés; mais à mon grand désespoir je n'y comprenais rien, c'était de l'hébreu pour moi, et pourtant ces livres, — l'*Émile* et *le Contrat social*, — ont encore aujourd'hui la réputation d'être parmi les plus beaux et les meilleurs.

Mon Dieu! que de chagrin je me fis à propos de ces deux ouvrages, et que de fois, durant trois semaines, je m'écriai : — Tu ne comprends donc pas le français? Ton esprit est donc bouché? Tu ne pourras donc jamais rien devenir?

L'inquiétude ne me quittait plus; matin et soir après l'école, je montais voir si je comprendrais mieux, lisant, lisant toujours, retournant les mots et les phrases dans ma tête, sans pouvoir en tirer une idée claire. A la fin, le père Guillaume s'aperçut de mon agitation; il me demanda ce que j'avais, et je lui dis franchement ce qui m'arrivait.

— Hé! mon pauvre Jean-Baptiste, fit-il, ne vous désolez pas tant; j'en suis au même point que vous depuis trente ans. Sous la république, on ne parlait que du *Contrat social* et des autres livres de Jean-Jacques; c'était la Bible et l'Évangile de ce temps-là!... Cent fois j'ai voulu les lire, mais c'est tellement beau, tellement savant et magnifique, que je n'y comprenais rien. Ces ouvrages, comme *le Génie du christianisme*, que m'a prêté M. le curé, comme les chefs-d'œuvre de la chaire de Bossuet, sont pour les rois, les princes, les grands seigneurs et les savans; il faut des années et des années d'étude avant de comprendre au juste ce qu'ils signifient. Nous autres gens d'en bas, ouvriers, paysans, petits bourgeois, on ne s'inquiète pas de nous; les bœufs qui traînent la charrue n'ont pas besoin de comprendre; pourvu qu'ils aillent,... qu'ils aillent,... qu'ils remplissent leur métier, c'est assez, on ne leur en demande pas davantage.

Ces paroles m'étonnèrent d'abord, mais j'ai reconnu depuis que le vieux maître d'école avait raison. — Il existe deux langues en France, la langue du grand monde et celle du peuple. C'est pour le grand monde qu'on fait des chefs-d'œuvre, et pour le peuple on

ne fait rien : aussi nous n'avons pas de littérature populaire, nous n'avons pas même une bonne grammaire. Vois seulement la plus simple de toutes, celle de Lhomond, vois comme elle commence : « La grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement le français. » — Qu'est-ce que cela veut dire, l'art? Est-ce que les enfans du peuple comprennent cela : l'art de parler? — Et correctement!... Est-ce que le peuple se sert du mot correctement? Est-ce que nos paysans, nos ouvriers, nous-mêmes nous disons : « travailler correctement, parler correctement? » Sur dix mille enfans, pas un seul ne comprend cela ; il le répète comme un perroquet, rien de plus. Si Lhomond avait dit : — La grammaire française est un livre de règles pour apprendre à parler et à écrire en français sans fautes, — les plus bornés auraient compris. Malheusement on ne veut pas cela; plus j'avance dans la vie, plus je vois qu'on veut tenir le peuple dans l'ignorance; devant Dieu qui m'entend, je suis sûr que c'est la pensée de ceux qui nous conduisent. Cela ne peut plus durer longtemps; tous les hommes de bon sens reconnaissent que dans une démocratie il faut faire des livres pour les paysans et les ouvriers. Dans cinquante ans d'ici, tous ces magnifiques chefs-d'œuvre, que les savans seuls peuvent admirer, seront dans les bibliothèques des châteaux avec les armures des anciens chevaliers ; les livres simples, clairs, utiles, écrits dans la langue que tout le monde comprend, seront seuls entre les mains du peuple. Ainsi se renouvellera et s'agrandira la littérature française : d'aristocratique, elle deviendra populaire. Il faut écrire pour le peuple, ou se résigner à périr sous les plébiscites de l'ignorance. — Voilà ce que je dis! Les jeunes gens sont bien heureux, ils assisteront à ces choses et à bien d'autres pareillement agréables. Ils ne verront pas comme nous de grands génies, qui se croient démocrates, écrire soi-disant pour le peuple des livres que les plus malins ne peuvent comprendre, comme le grec et l'hébreu, qu'à l'aide du dictionnaire...

Enfin les réflexions du père Guillaume me firent tout de même du bien, et depuis je ne m'obstinai plus à lire et relire des choses au-dessus de ma portée; mais je n'étais pas au bout de mes peines avec ces malheureux ouvrages, car étant allé à confesse, à Noël, M. Bernard, avant de me donner l'absolution, me demanda si je ne m'accusais pas aussi d'avoir lu de mauvais livres : je lui répondis tranquillement que non, et son indignation fut terrible.

— Comment, vous mentez au tribunal de pénitence, s'écria-t-il, vous osez mentir devant Dieu!... Croyez-vous qu'il ne sache pas tout? Croyez-vous que nous n'ayons pas appris le jour même que vous aviez apporté de Lorquin des livres condamnés par l'église?

Alors je devins tout pâle, et je répondis en bégayant que je n'y avais rien compris, que je ne savais pas ces livres défendus; mais lui, sans m'écouter, continua, disant que si M. de Briqueville, qui daignait me protéger, apprenait cela, j'étais perdu, qu'il me retirerait sa main et que je tomberais dans l'abîme, que bientôt l'inspecteur arriverait, et qu'alors on verrait si j'avais du temps de reste pour dîner avec des jacobins et lire de mauvais livres, qu'on verrait si je savais mon histoire sainte, mon catéchisme, si j'étais un bon serviteur, sachant ses devoirs envers Dieu et le roi.

— Quand on n'a pas plus de voix que vous, ajouta-t-il, le premier devoir, c'est de s'exercer au plain-chant pour tâcher de s'en donner. Vous serez examiné sur tout, et vous n'obtiendrez votre certificat que si c'est mon avis. Ainsi agissez en conséquence.

Il me renvoya dans une désolation inexprimable. Depuis ce moment, je ne vivais plus; si je n'obtenais pas un certificat, qu'allais-je devenir? A cette pensée, mon cœur se serrait, et je travaillais, j'étudiais, je ne prenais plus une minute de repos. Le père Guillaume lui-même me disait :

— C'est trop, Jean-Baptiste, c'est trop; vous finirez par tomber malade.

Mais je ne l'écoutais pas, et à force de lire, d'étudier, ma tête était tellement pleine de choses, que je ne voyais plus clair.

Le père Guillaume avait repris sa classe avec son rhumatisme : aussi les coups de baguette pleuvaient, une sorte de fureur nous possédait; nous n'avions pitié ni de nous-mêmes ni des élèves, et du matin au soir l'école était remplie de cris épouvantables. La dureté des uns engendre celle des autres. Combien de fois je me suis reproché cette barbarie envers les enfans! — Enfin les pâques arrivèrent et la première communion de plusieurs élèves. Ceux-là durent être contens; ils pouvaient dire : — Nous sommes sortis des griffes du père Guillaume et du sous-maître. Dieu soit loué, nous ne rentrerons plus chez nous le dos pelé à coups de baguette!

Quelle instruction chrétienne on donnait en ce temps-là. C'est à faire frémir.

De mon côté, je me refusais tout repos et toute distraction; j'avais les yeux gros comme les deux poings à force d'étudier. Tout à coup la nouvelle se répandit que M. l'inspecteur était en route, qu'il avait commencé sa tournée en Lorraine par Blamont, qu'il s'avançait en détruisant les sous-maîtres, en les épluchant, en les cassant, en les refusant à la douzaine, sans considérer leur triste position, ni le service militaire, qui les empoignait aussitôt qu'on les avait mis de côté.

Tous les sous-maîtres du pays, et même les instituteurs du troisième degré qui n'étaient reçus que provisoirement, tremblaient en

apprenant les dégâts de M. Mougeot, principal de collége, désigné pour cette inspection, et qui montrait ainsi sa science. Je me souviens qu'un sous-maître de Saint-George passa chez nous en ce temps, racontant qu'on l'avait refusé pour une faute de participes, ce qui me fit dresser les cheveux sur la tête.

Le père Guillaume me disait : — Surtout, Jean-Baptiste, n'ayez pas peur; tous ces sous-maîtres sont des ânes; le plus malin de la bande ne serait pas capable de faire une addition de fractions. Vous en savez dix fois plus qu'eux tous; mais il ne faut pas avoir peur quand on vous interrogera : si vous avez peur, vous êtes perdu! D'ailleurs, je vous l'ai déjà dit cent fois, le principal aujourd'hui, ce n'est pas l'arithmétique, ni même la grammaire, c'est le catéchisme et l'histoire sainte; tenez, lisez la circulaire du 15 mars 1816, et vous verrez que j'ai raison.

Alors le brave homme me relisait cette fameuse circulaire, disant que « MM. les recteurs devaient se regarder comme les serviteurs de MM. les évêques, et que l'instruction primaire avait surtout pour objet de renforcer l'instruction religieuse et d'imprimer dans le cœur des jeunes gens, d'une manière durable, le sentiment de leurs devoirs envers Dieu et le roi, » ce qui ne m'empêchait pas de trembler comme un malheureux.

Finalement, à force d'approcher, l'inspecteur arriva du côté de Saint-Quirin, et l'on apprit que le lendemain il serait chez nous. Cette nuit-là je ne pus fermer l'œil. C'était à la fin de juin; d'heure en heure, je me levais pour respirer, j'ouvrais ma petite fenêtre, et je regardais dehors au clair de lune les champs, les prés, les bois, sans rien voir, me disant : — Ah! si j'étais seulement à demain soir!... Que le Seigneur m'assiste! — Et puis je me recouchais; je me relevais, j'allumais ma lampe; j'aurais voulu lire, apprendre encore quelques lignes, malgré la recommandation du maître, qu'il faut se reposer les derniers jours, et que tout ce qu'on apprend alors ne fait que vous encombrer l'esprit.

Ainsi se passa cette dernière nuit, dans la fièvre. Le matin, je mis une chemise blanche et mes beaux habits. Je n'avais pas faim au déjeuner. La mère Catherine s'écriait : — Ah! si l'inspecteur avait encore attendu huit jours, notre pauvre Jean-Baptiste n'aurait plus eu la force de bouger!

— Tais-toi, lui répondait M. Guillaume, laisse-le tranquille.

Ensuite nous descendîmes à l'école, et comme nous arrivions au bas de l'escalier, voilà qu'une voiture passe au trot dans la rue, une voiture de paysan, deux bottes de paille entre les échelles, le conducteur assis devant, et derrière un prêtre avec son grand tricorne, les mains appuyées sur la pomme de son parapluie, la barbe noire, rasée, tirant sur le bleu, et regardant à droite et à gauche du

coin de ses yeux blancs, sans bouger la tête. C'était M. l'inspecteur; tu penses si je me dépêchai de le saluer jusqu'à terre. Il répondit par un petit signe de tête, et la voiture descendit la ruelle de la maison de cure.

Durant l'école, j'allais et venais, n'ayant pas envie de reprendre et bien moins encore de frapper ceux qui riaient ou causaient. J'étais moi-même trop malheureux; cela m'abattait et me rendait indulgent. Chaque fois qu'une personne passait dehors, je me figurais qu'elle venait m'appeler. J'avais écrit des exemples en belles lettres rondes, gothiques et bâtardes, que M. Guillaume trouvait admirables; mais cela ne me rassurait pas beaucoup. Enfin l'école du matin étant finie, nous montâmes dîner. Je mangeai peu. Mme Catherine levait la nappe quand le père Guillaume, debout à la fenêtre, s'écria : — Voilà Mlle Justine qui vient vous appeler, Jean-Baptiste; à cette heure du courage!

Et les genoux tremblans, mon cahier sous le bras, je sortis sur la galerie. Mlle Justine, en bas, me criait déjà : — Venez bien vite au presbytère, on vous attend!

Elle repartit, et je descendis plus mort que vif.

S'il me fallait te dire ce qui se passa le long de la ruelle, j'en serais bien embarrassé. Je ne voyais plus clair, et tout à coup je fus sur l'escalier de la maison de cure. Alors, comme la première fois, je m'arrêtai pour reprendre haleine. On riait à l'intérieur. J'entrai dans l'allée, et je donnai deux petits coups à la porte trois fois de suite. Les minutes se passaient; je n'osais toquer plus fort.

A la fin, quelqu'un dit : — Entrez!

J'ouvris. M. l'inspecteur, le curé de Voyer, celui de Saint-Quirin et le nôtre, assis à table, prenaient le café. Notre curé, me voyant, s'écria : — C'est le sous-maître!

Je restais sur le seuil, mon chapeau entre les mains.

— Entrez donc, me dit l'inspecteur, entrez, et refermez la porte.

Alors j'entrai.

— Vous avez écrit des exemples? me dit-il.

— Oui, monsieur l'inspecteur.

— Voyons un peu.

Je lui remis mon cahier, il le feuilleta lentement. Je tremblais comme une feuille.

— C'est vous-même qui avez écrit cela?

— Oui, monsieur l'inspecteur.

Il passa le cahier aux autres curés, qui ne dirent rien. Au bout d'un instant, l'inspecteur, ayant porté les lèvres à sa tasse, y remit du sucre et me dit : — Asseyez-vous à ce bureau.

Il montrait le bureau de M. Bernard à gauche, où se trouvaient du papier, des plumes et de l'encre.

— Écrivez! fit-il en se mettant à me dicter l'histoire de Joseph vendu par ses frères.

Il se leva et vint regarder par-dessus mon épaule. Mes yeux étaient troubles. Pourtant j'écrivais bien, me répétant à moi-même les paroles du père Guillaume : Du calme, Jean-Baptiste, du calme! Au bout de quelques lignes, M. l'inspecteur prit ma dictée; il alla se rasseoir et compara mon cahier à ce que je venais d'écrire.

— C'est bien la même écriture, fit-il, — voyons l'orthographe!

Il lut, relut deux fois, et finit par me dire :

— Allons, allons, nous n'avons pas commis de grosses fautes.

Et levant les yeux, il me demanda :

— Quel est le sujet de ma dictée?

— C'est l'histoire de Joseph vendu par ses frères.

— Bon... Eh bien! continuez;... racontez-nous cette histoire.

Et, tout pâle de crainte, je racontai l'envie des frères de Joseph contre lui, la résolution qu'ils prirent de le vendre, le passage des marchands ismaélites, le rêve du grand panetier et de l'échanson, les sept vaches grasses et les sept vaches maigres, les greniers d'abondance, la famine qui força Jacob d'envoyer ses fils acheter des grains en Égypte, le second voyage, la découverte de la coupe dans le sac de Benjamin, etc. J'avais lu cent fois cette histoire, la plus belle et la plus touchante de la Bible, et chaque fois, en arrivant à l'endroit où Joseph s'écrie : « Je suis Joseph, votre frère!... notre père Jacob vit-il encore?... » je n'avais pu m'empêcher de pleurer. — Aussi, dans l'état de trouble et d'inquiétude où je me trouvais alors en prononçant ces paroles, qui sont le cri de la nature même, je m'arrêtai comme suffoqué, et je ne pus retenir mes larmes.

MM. les curés se regardèrent tout surpris.

— C'est bien,... c'est bien, mon ami, me dit l'inspecteur au bout d'un instant; cela part d'un bon sentiment. Remettez-vous.

Sa voix était douce, et je me remis lentement.

— Connaissez-vous le solfége? me dit-il ensuite.

— Un peu, monsieur l'inspecteur.

— Et l'arithmétique?

— Oui, monsieur l'inspecteur.

— Eh bien! expliquez-nous le système décimal.

J'expliquai comme je pus; il paraissait content, et finalement, vidant sa tasse, il dit : — Cela suffit, c'est assez.

— Oui, s'écrièrent les autres, comme attendris, c'est très-bien.

Je me croyais débarrassé, quand M. Bernard, élevant la voix, dit que tout était bien, sauf le plain-chant, que je négligeais un peu trop pour le reste, mais qu'il espérait qu'à l'avenir tout irait ensemble, et que je ferais mes efforts pour devenir un bon chantre.

Je promis tout ce qu'on voulut, avec la ferme résolution de tenir mes promesses, et M. l'inspecteur, regardant ses confrères, dit que j'avais satisfait à l'examen. Puis s'adressant à moi d'un air de bienveillance : — Vous pouvez écrire à M. de Briqueville que vous êtes reçu, dit-il. D'ici à quelques jours, vous recevrez votre brevet de seconde classe, qui vous affranchira du service militaire, d'après l'ordonnance du 10 mars dernier. C'est bien,... c'est très bien;... vous pouvez vous retirer.

Alors, saluant profondément ces messieurs, je voulus sortir, mais je ne trouvais plus le loquet, tant ma joie et mon trouble étaient grands. MM. les curés riaient tout haut, et l'un deux s'écriait : — Le pauvre garçon!... est-il heureux!...

C'était bien vrai, jamais je n'ai ressenti de bonheur pareil. Et dehors, dans la rue, je me mis à sauter, à danser, les mains en l'air, de sorte que les paysans, en train de fendre leur bois ou d'entasser leur fumier, me prenaient pour un fou.

Le père Guillaume, derrière ses vitres, me voyant arriver ainsi, sortit sur la porte, et je lui criai de loin : — J'ai mon brevet,... j'ai mon brevet de seconde classe!...

— C'est bien, c'est bien, Jean-Baptiste, fit-il en riant de bon cœur et me donnant l'accolade; calmez-vous,... on nous regarde... Reposez-vous;... l'inspection n'est que pour demain matin, c'est moi qui ferai seul la classe.

D'un trait je fus dans la chambre en haut, embrassant la mère Catherine, et lui racontant mon examen; elle paraissait toute réjouie, et me disait aussi d'être plus calme.

Il faut avoir passé des années sans un liard dans sa poche, avec la crainte de se trouver sans ouvrage du jour au lendemain, pour comprendre l'exaltation d'un pauvre diable qui trouve enfin le moyen assuré de gagner sa vie et même de venir en aide à ceux qui l'ont élevé.

J'écrivis aussitôt cette bonne nouvelle à mes parens, et puis à M. de Briqueville une belle lettre de remercîmens et de promesses d'être toujours et de plus en plus digne de sa bienveillance. J'allai jeter ces deux lettres à la boîte, et, continuant ma route dans la vallée jusqu'à la première scierie, il me serait difficile aujourd'hui de te raconter tous les complimens et toutes les félicitations que je m'adressai à moi-même; à chaque pas, je m'écriais : — Jean-Baptiste, tu es reçu!... Ce n'est pas un rêve... Maintenant l'avenir est ouvert devant toi, marche, rien ne peut plus t'arrêter!

Cette joie dura plusieurs jours; mais il faut aussi que je l'avoue, après avoir reçu mon brevet, que M. Bernard me fit signer sous ses yeux à la maison de cure avec l'engagement de servir dix ans dans 'linstruction publique, en me voyant gradé par autorisation de

M. le ministre, la vanité me tourna la tête, et je ne songeai plus qu'à devenir instituteur moi-même au lieu de servir en sous-ordre. Le logement, la nourriture et cinq francs par mois me paraissaient une bien faible récompense pour Jean-Baptiste Renaud, et dans toutes les excursions que je faisais les jeudis pour aller voir mes collègues des environs je m'informais sans cesse s'il n'existait pas d'autres places vacantes, rétribuées en proportion de mon savoir et du brevet de seconde classe. Je profitais ainsi de toutes les occasions, croyant que rien n'était au-dessus de mon mérite. J'avais du temps de reste, car à partir de la fête des Rameaux jusqu'à la fin de l'automne les enfans sont presque tous à garder les vaches, à récolter des myrtilles, des faînes et des feuilles mortes; un grand nombre aident leurs parens à rentrer le foin, le seigle, l'orge, l'avoine; d'autres mènent les bêtes à la pâture, et cherchent du bois mort dans la forêt. Quelques-uns seulement, ceux des riches, continuent leurs études, et durant l'été les écoles sont à peu près vides.

M. Guillaume apprit sans doute l'objet de mes préoccupations. Ce qui me porte à le croire, c'est qu'à la fin d'octobre, au moment où l'école se remplissait de nouveaux élèves, comme un soir à souper je lui disais, après avoir longtemps réfléchi, que mes habits et mes chemises s'usaient, que je n'avais pas même de quoi m'acheter des souliers, et que j'étais forcé de lui demander une augmentation, il ne parut pas trop surpris et me répondit tranquillement :

— Je m'attendais à cela depuis longtemps, Jean-Baptiste. Vous êtes comme les jeunes ambitieux, qui veulent avancer vite et qui voient tout en beau. Depuis que vous avez obtenu votre brevet, rien ne vous paraît plus à la hauteur de vos talens. Ce n'est pas un reproche que je vous fais; chacun en ce monde cherche ses intérêts. Seulement, lorsque vous êtes arrivé, vers la fin de l'automne dernier, pendant cette malheureuse année, vous étiez bien content d'avoir des pommes de terre et du lait caillé à votre appétit; maintenant vous avez des œufs, du fromage blanc, de temps en temps un plat de choucroute avec du lard, et le dimanche un pot-au-feu garni de légumes, qui vous réjouit et vous entretient en santé. Pendant l'été, je ne vous ai pas refusé de congés, soit pour vous instruire, soit pour aller vous promener dans la montagne avec vos confrères des villages voisins. Je vous ai payé régulièrement vos cinq livres par mois, et pourtant, vous le savez, l'école était vide aux trois quarts, je ne touchais presque rien. J'aurais pu vous renvoyer pendant la saison d'été, comme tous les autres sous-maîtres... Vous ne faites pas attention à cela.

— Oui, cria la mère Catherine, ce sont des ingrats!... Ils arrivent tous minables, ils mangent, ils boivent sans demander ce que

cela coûte, et quand ils sont devenus gros et gras, ils veulent qu'on les augmente et menacent de partir; c'est abominable!...

— Tais-toi, Catherine, lui dit M. Guillaume, laisse-moi parler. — J'ai donc fait mon possible pour vous contenter, Jean-Baptiste, parce que vous êtes un bon sous-maître, et maintenant vous cherchez une place ailleurs; je le sais, on me l'a dit. Dieu veuille que vous n'ayez pas à vous en repentir, car malgré vos connaissances, malgré vos fractions, vos règles de trois et de société, malgré votre belle écriture et votre orthographe, une chose vous manquera toujours, c'est la voix! Qu'est-ce que fait à MM. les curés l'arithmétique, la grammaire et le reste? Croyez-vous qu'ils tiennent à l'instruction du peuple? Au contraire; plus le peuple est bête, plus ils sont contens. Je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, c'est le catéchisme qui passe avant tout, le catéchisme et le chant. Dans tous les temps, il a fallu le catéchisme, rien que le catéchisme. Dans ma jeunesse, sous Louis XV et Louis XVI, c'était le catéchisme de Toul; plus tard, sous la république, le catéchisme des droits de l'homme avec des chansons en l'honneur de la nation; maintenant, depuis l'usurpateur et le retour de nos rois légitimes, c'est le catéchisme de Metz et le plain-chant. Quand un maître d'école sait son catéchisme et qu'il possède une belle voix, tout le reste est inutile, on le demande pour la forme. Tenez, moi, Jean-Baptiste, sans brevet, je trouverais une place mille fois plus tôt que vous, parce que je sais mon catéchisme par cœur et que j'ai de la voix. Sur mille curés, pas un seul ne voudra de vous, et tous seraient contens de m'avoir : c'est que quand je chante un *Gloria in excelsis,* ou bien un *Te deum* et un *Kyrie,* ou n'importe quoi, ça s'entend; ça monte, ça remplit l'église comme un œuf, ça fait plaisir aux hommes et au bon Dieu. Vous au contraire, c'est comme un pierrot qui piaille dans les orgues; ça déchire les oreilles des fidèles, ça détourne l'esprit des choses saintes, et tous les brevets du monde ne vous donneront pas de voix!... Voyons qu'est-ce qu'un maître d'école sans voix? Si vous étiez curé n'importe où, est-ce que vous voudriez d'un maître d'école sans voix, quand il connaîtrait toutes les arithmétiques du monde et même les logarithmes qui sont à la fin? Répondez, la main sur le cœur, Jean-Baptiste.

J'étais tout étourdi, car M. Guillaume ne disait que la simple vérité; je le savais, et je lui répondis modestement : — Croyez bien, monsieur Guillaume, que je vous quitterais avec le plus grand chagrin, surtout à l'entrée de l'hiver, où mes services vous sont le plus utiles; oui, cela me désolerait, et je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi. Seulement soyez juste; voyez vous-même mes habits, mes souliers... Est-ce que je peux me présenter en cet état?

Est-ce que ce n'est pas honteux pour l'école, lorsque MM. les inspecteurs communaux arrivent, sans compter que je voudrais bien aussi pouvoir envoyer de temps en temps une pièce de cent sous à mon pauvre père?

Il réfléchit un instant et me dit : — A la bonne heure, Jean-Baptiste, à la bonne heure, je comprends cela; vous n'avez pas tort, et j'y avais déjà réfléchi. Quant à vous donner plus de cinq francs par mois, ça ne m'est pas possible; mais on peut trouver d'autres moyens de s'arranger : voici la proposition que je vous fais, nous y gagnerons tous les deux, si cela vous convient.

Alors il me raconta que cinq ou six ans avant, *sous l'usurpateur*, après l'école des enfans, le soir, de huit à dix heures, il avait l'habitude de tenir une classe pour les grandes personnes, garçons et filles, employées aux fabriques de la vallée, qui désiraient encore s'instruire, n'ayant rien appris avant leur première communion et sentant le besoin de savoir écrire et chiffrer, — que ces personnes payaient vingt sous par mois, — qu'il en avait eu dix-huit, ce qui lui faisait un beau bénéfice, mais que les malheurs des deux invasions l'avaient forcé de renoncer à cette classe, tous les hommes de dix-huit à quarante ans étant partis pour l'armée.

— Si vous voulez, me dit-il, nous la reprendrons. Comme vous êtes jeune, et que par votre âge vous n'inspireriez pas encore assez de respect et de considération à des gens plus âgés que vous, je serai là pour maintenir le bon ordre, et vous ferez la classe. La chose principale, c'est l'arithmétique et l'orthographe, car les chères sœurs ne savent rien de cela; toute leur science est d'apprendre le catéchisme aux jeunes personnes, de sorte que les filles de bourgeois et de maîtres-ouvriers, lorsque le bon sens leur arrive, se désolent de ne pouvoir tenir un livre de ménage, ni faire une simple addition. Je suis sûr qu'il nous faudra peu de temps pour remonter notre école, et nous partagerons les bénéfices. Vous gagnerez ainsi des huit et dix francs par mois, et vous pourrez aider vos parens, ce qui est le devoir d'un bon fils; mais au nom du ciel, Jean-Baptiste, tâchez de mettre votre ambition de côté : vous n'êtes pas encore d'âge à remplir une place d'instituteur, et l'ambition perd tout.

M. Guillaume n'avait pas tort de m'appeler ambitieux, l'idée de rabâcher le catéchisme durant des années ne me convenait guère; je me sentais fait pour autre chose, et quand M. Bernard, à l'église, prêchait la modestie et l'humilité chrétiennes, je me disais : — C'est bon, monsieur le curé, c'est bon!... Pourquoi donc vous mettez-vous des chapes d'or sur le dos? Pourquoi Mgr l'évêque vit-il dans un palais, et vous dans la plus belle maison du village? Pourquoi tenez-vous tous aux faux biens de la terre? La modestie et l'humilité sont bonnes à prêcher aux autres; c'est la meilleure

manière de conserver pour soi les bonnes pensions, les bénéfices de toute sorte, la bonne figure et la bonne santé.

Ces idées me venaient naturellement, parce que le seigneur Dieu ne m'avait pas créé tout à fait bête; je me soumettais, ne pouvant faire autrement; mais j'avais résolu de n'être modeste que s'il m'était impossible de m'élever par le travail et la prudence. Qu'on se figure après cela ma joie d'entendre les propositions du père Guillaume; elle éclatait sans doute dans mes yeux, car il me dit en riant : — Cela vous convient, Jean-Baptiste?

— Oui, lui répondis-je, c'est tout ce que je souhaite. Il me faut des habits, des souliers, des livres; sans livres, on n'avance pas, et pour en avoir il faut de l'argent, car ils coûtent cher.

— Eh bien ! vous en gagnerez, dit-il, je vous réponds que nous aurons du monde. Depuis deux années, une quantité de jeunes gens sont revenus de la guerre; les trois quarts n'ont jamais su grand'-chose, et les autres ont tout oublié. C'est bien fâcheux quand il s'agit de prendre la suite des parens, d'entrer dans leur commerce ou de suivre leurs entreprises. Nous les aurons tous.

— Espérons-le, monsieur Guillaume; moi, je ne demande que de l'ouvrage.

— C'est donc entendu, fit-il en se levant et me donnant la main. Lundi prochain, nous ouvrirons notre école du soir; en attendant, les enfans en répandront la nouvelle au village et dans la vallée; nous aurons des garçons, de grandes filles, et même des gens mariés; vous verrez cela. Maintenant, bonne nuit... Allons dormir.

— Bonsoir, monsieur Guillaume et madame Catherine.

On se sépara content. Je me regardais comme sauvé; mais j'étais loin de mon compte, et seulement alors allait venir un des plus grands chagrins de ma vie, un de ces chagrins qu'on n'oublie jamais, et qui jusque dans la vieillesse, lorsqu'on y pense après de longues années, vous serrent encore le cœur. Enfin c'est passé, et même dans les plus tristes souvenirs il vous reste toujours la consolation d'avoir rempli son devoir avec courage.

IV.

Quelques jours après, le 5 novembre 1817, s'ouvrit l'école des grands au Chêne-Fendu. Pour moi, c'est hier : je viens de descendre à sept heures et demie du soir, après souper. J'ouvre les fenêtres de la salle pour renouveler l'air, et je mets deux grosses bûches dans le poêle; le feu se rallume en jetant sur le plancher de longs éclairs rouges. Dehors il fait un de ces froids secs de la montagne, où les étoiles brillent par milliers, où la neige durcie crie sous les pieds comme de la soie qui se déchire. Ces choses, je les vois. Dans le

lointain, au bout du village, j'entends rire une troupe de jeunes filles et de garçons; ils arrivent ensemble. Alors je referme les fenêtres, et je vais sur le seuil de la porte. Au loin les voix se rapprochent; deux ou trois lanternes, malgré l'éclat de la neige et du ciel, brillent entre les fumiers, les hangars et les granges. En même temps le pas lourd du père Guillaume descend l'escalier; le brave homme paraît au coin de la maison, son bonnet de coton noir tiré sur la nuque et sa baguette sous le bras, par habitude.

— Hé! Jean-Baptiste, dit-il, on arrive, nous aurons du monde; je le savais bien.

Il entre dans la salle, refermant la porte. Moi, je regarde toujours. Et voilà que d'abord la troupe des grandes filles, chacune sa bûche sous le bras, s'approche en riant et criant : — Nous allons nous asseoir sur les bancs des petits! — Eh! bonsoir, monsieur Jean-Baptiste; c'est vous?

— Oui, mesdemoiselles.

— Au moins vous avez bon feu?

— Oui, oui, entrez, il fait chaud.

C'était Mlle Marguerite Abba, la fille d'un maître de scieries, une grosse blonde, — Mlles Jeanne et Louise Arnette, deux grandes noires, toutes pâles, le nez long et le menton pointu, — puis la fille de notre maire, Mlle Rosalie Bauquel, qu'on appelait au village « la belle Zalie! » Elle l'était avec ses joues roses à petites fossettes, ses grands yeux bleus et ses magnifiques cheveux bruns, tellement abondans qu'ils entraient à peine dans la petite cornette rouge à rubans de soie noués sous le menton.

— Vous n'avez donc pas froid, monsieur Jean-Baptiste? me dit-elle en passant et soufflant sa lanterne dans l'allée.

— Non, mademoiselle Zalie.

— Ah! vous êtes bien heureux!

Alors toute la bande entrait dans la salle et se pressait autour du fourneau. Les garçons, de grands gaillards à barbe, forgerons, papetiers, laboureurs, bûcherons, boulangers, aubergistes, défilaient, me disant : — Bonsoir, monsieur Jean-Baptiste.

Ils étaient comme honteux, ayant cinq ou six ans de plus que moi; mais à chacun son état. Et puis il faut avoir du bon sens pour reconnaître son ignorance et vouloir s'en corriger à cet âge; cela montre un jugement sain en même temps que du caractère. Combien d'imbéciles se croient des aigles, et vont jusqu'à faire la leçon à des gens mille fois plus instruits qu'eux! Ceux-là ne méritent que le mépris, les autres méritent notre respect. Enfin à huit heures la classe commença; nous avions déjà plus de dix élèves, les premiers bancs en face de la chaire étaient remplis, les garçons à droite, les filles à gauche. M. Guillaume, avant de commencer, leur adressa un

petit discours qui montrait son expérience des choses nécessaires aux gens de la campagne, et dont la simplicité me fit plaisir. Voici ce qu'il dit :

« Plusieurs de mes anciens élèves viennent apprendre ce qu'ils devraient savoir depuis dix ans, mais ils n'ont pas voulu m'écouter alors. Aujourd'hui ils sont devenus raisonnables; j'espère donc que le temps perdu sera bientôt réparé. — Ce qu'il faut surtout pour s'instruire, c'est de la bonne volonté. Quand on veut, on réussit toujours; un peu plus vite, un peu plus lentement, cela n'y fait rien, pourvu qu'on ait de la persévérance. — Maintenant nous allons vous enseigner deux choses : la première, c'est de lire et d'écrire sans fautes. — Chacun dans ce monde est forcé de savoir lire et écrire, à moins de vouloir laisser ses affaires entre les mains des autres. Et quand on laisse ses affaires aux autres, ils en profitent pour eux-mêmes; ils en tirent un bon bénéfice d'abord, et s'ils sont malhonnêtes, ce qui n'arrive que trop souvent, ils vous ruinent de fond en comble. Il faut donc savoir lire une lettre soi-même, surtout une lettre d'affaires avant de mettre au bas sa signature. Ensuite il faut savoir dresser soi-même un acte simple, comme il s'en rencontre tous les jours dans la vie, rédiger un procès-verbal, une procuration en bonne forme, et mille autres actes sous seing privé. Les notaires en vivent grassement; la loi nous permet de les faire nous-mêmes et d'en garder le bénéfice. Voilà le premier point. — Le second, c'est de savoir calculer et vérifier ses propres affaires. Ceux qui sont forcés de s'en rapporter aux autres pour cela risquent aussi la ruine. Non-seulement il est nécessaire de tenir ses livres en ordre dans toute sorte de commerce, qu'il s'agisse de bois, de fer, de vin, d'eau-de-vie, ou de toute espèce quelconque de denrées qui se vendent et s'achètent, mais il faut encore se rendre compte à soi-même et journellement de ce qu'on a fait, si l'on a de la perte ou du bénéfice, s'il est bon de continuer ou de s'arrêter. Nous allons vous enseigner cela : règles de trois, règles de société, tout vous sera montré clairement, même les fractions; il ne vous faudra que de l'attention; mais avant tout ayons de l'ordre, voyons si tous les élèves peuvent entrer dans la même classe, ou s'il est nécessaire d'en former deux. Jean-Baptiste, faites une dictée; nous verrons tout de suite ce que chacun a retenu de l'école. »

Aussitôt on commença. Je dictai quelques lignes, ce qui nous prit bien vingt minutes : de grosses mains habituées à manier le marteau, la charrue et la hache, ne tiennent pas facilement une plume. La dictée finie, le père Guillaume et moi nous regardâmes les cahiers. La plupart des anciens élèves, revenus de l'armée au bout de sept ou huit ans, avaient la main lourde, mais ils formaient encore leurs lettres et ne péchaient que par l'orthographe; quant aux

filles, elles étaient toutes de la même force, c'est-à-dire qu'elles ne savaient rien : les chères sœurs ne leur avaient appris qu'à chanter des cantiques, à réciter le catéchisme.

Cette ignorance profonde m'étonna, je ne pouvais y croire, d'autant plus que ces personnes ne manquaient ni d'esprit ni de bon sens, et qu'à les entendre parler vous les auriez crues plus instruites que les hommes. Hélas! hélas! depuis cinquante ans que j'ai le même spectacle sous les yeux, je suis bien revenu de ma bonne opinion; je sais maintenant à quoi m'en tenir sur l'instruction que donnent les chères sœurs, et d'autres le savent aussi. Tout est arrêté par l'ignorance des femmes qui sortent de leurs écoles. Ah! malgré ce qu'il m'en coûte de l'avouer, les luthériens et les juifs élèvent bien mieux leurs enfans; ils s'en occupent beaucoup plus, ils y consacrent une partie de leur fortune. Aussi passez par l'Alsace ou la Lorraine, si vous rencontrez un village riche, dont les terres soient bien cultivées, les figures graves, en bonne santé, les enfans bien habillés été comme hiver, le premier venu vous dira : « C'est un village luthérien! » Si dans les rues, un samedi, les gens se promènent lentement en robe de soie, en redingote de bon drap noir, gilet de velours à chaîne d'or, on vous dira : « C'est un village juif! » Si les toits sont défoncés, les vitres cassées et bouchées avec du papier, les rues encombrées de fumiers, les gens minables, si les enfans courent derrière vous, pieds nus, les cheveux ébouriffés comme des espèces de sauvages, vous tendant leur petite main d'une voix plaintive : « c'est un village catholique, ignorant et dévot!...» Mais j'en dis trop, je me fâche, et c'est mauvais. J'aime mieux en revenir à mon histoire.

Ces belles filles ne savaient donc rien; seulement, comme leurs parens étaient les plus aisés du pays, de petits bourgeois qui se sentaient grandir, ils pensaient à leur faire apprendre, sans grosse dépense, autre chose que des cantiques avant de les marier. L'annonce d'une école du soir pour les grandes personnes les avait remplis de satisfaction, et ces demoiselles étaient aussi pleines de bonne volonté.

Voyant qu'elles ne connaissaient que leurs lettres et que les garçons n'en savaient guère plus, nous résolûmes, le père Guillaume et moi, de leur enseigner d'abord les premiers élémens de la grammaire, les dix parties du discours, les déclinaisons, les conjugaisons, comme cela se fait d'habitude. Les premières classes se passèrent à réciter et décliner, mais cela n'allait pas vite. Ces braves gens, occupés à leur travail toute la journée, n'avaient pas le temps d'étudier des leçons, et toutes ces explications sur le substantif, l'adjectif, le verbe, l'article, etc., n'aboutissaient à rien. L'attention et la bonne volonté des élèves ne suffisaient plus, et le découragement

commençait à venir, lorsqu'un soir après souper je dis au père Guillaume que notre méthode me semblait beaucoup trop lente, qu'on pouvait fort bien écrire *le, la, les*, sans savoir que ce sont des articles, — *j'aime, j'aimai, j'aimerai*, sans savoir que c'est l'indicatif présent, le passé défini et le futur du verbe aimer, — que ces mots extraordinaires pour des gens de métiers ne leur représentaient absolument rien, — qu'il me paraissait plus simple et plus naturel de faire de bonnes dictées, puis d'aller directement au but en disant : Vous avez fait une faute ici pour telle raison. Les élèves ayant ainsi les choses sous les yeux comprendraient tout de suite ce dont il s'agit, et n'auraient pas besoin de dévider la grammaire, souvent obscure même pour ceux qui savent déjà l'orthographe par la pratique.

Le père Guillaume m'écoutait sans me répondre, et je lui dis encore : — Supposons que je veuille faire connaître Nancy à quelqu'un; est-ce que je lui donnerais la liste des rues, des édifices, des maisons à étudier par cœur, avec un gros livre d'explications pour la situation de chaque place, de chaque fontaine, de chaque rue? Ne vaudrait-il pas mieux le mener dans cette ville? N'en apprendrait-il pas plus en huit jours qu'en six mois par l'autre moyen?

— Eh! sans doute, c'est clair, s'écria M. Guillaume; mais alors que deviendront les syllabaires, les rudimens, les grammaires, tant d'autres livres utiles? Les études seraient trop simples.

Il se fâchait presque de voir attaquer sa routine; mais, comme nos élèves perdaient courage, il me dit de faire ce que je voudrais pour les grands, en me déclarant qu'il se garderait bien d'introduire aucun changement semblable dans l'école des petits, parce que les enfans en sauraient bientôt autant que nous, qu'ils perdraient toute espèce de respect à notre égard, que d'ailleurs c'était contraire au règlement de M. le recteur. Je n'en demandais pas plus, et tout de suite j'appliquai ma nouvelle méthode sous la surveillance du brave homme.

Les dictées commencèrent. Toute la fatigue retombait sur moi; j'avais à parler tout le temps, à signaler les fautes, à donner les raisons de ces fautes, à montrer l'orthographe véritable. C'est moi qui récitais la grammaire, et les élèves, en m'écoutant, l'apprenaient sans peine; tout marchait, tout était en progrès.

Bientôt je pus charger les plus intelligens de se corriger entre eux, et nous fûmes étonnés, le père Guillaume et moi, des progrès qu'ils avaient faits. Dans le nombre se trouvait surtout Mlle Rosalie Bauquel, dont l'esprit, le bon sens et la mémoire m'émerveillaient; oui, j'en étais dans l'admiration. Ah! ne va pas croire autre chose! Sans doute la vue d'une belle personne, d'une grande fille aux cheveux bruns, aux belles joues rouges, au regard vif et doux, n'est pas désagréable à des yeux de dix-huit ans : dire le contraire, ce serait

manquer de bon sens, et sans doute encore l'attention que vous prête cette belle personne, le sourire qu'elle vous adresse en écoutant vos moindres paroles, flattent l'amour-propre d'un jeune sous-maître. C'est vrai, c'est naturel; mais que ma pensée était loin de l'amour! Tout ce qui me plaisait, tout ce qui me charmait dans Mlle Rosalie, je te le dis sincèrement, c'était l'esprit de ses réponses et sa bonne mémoire. — J'avais la fierté qu'un jeune instituteur éprouve toujours de voir les progrès de son élève et de se dire : — Voilà mon ouvrage!

Aussi, malgré les propos qui coururent alors, et malgré le blâme sévère qui me fut infligé dans ce temps lointain, malgré tout ce que j'eus à souffrir de l'injustice et de la persécution, mes sentimens étaient purs, et je puis te raconter la suite de cette histoire sans me faire le moindre reproche.

Tu sauras donc qu'au bout de deux mois, la réputation de notre école du soir s'étant répandue, une foule d'autres élèves arrivèrent; la salle était encombrée de grands garçons et de grandes filles. Je me rappelle même que plusieurs pères de famille venaient régulièrement s'asseoir au milieu de cette jeunesse. Alors vint aussi, soi-disant pour apprendre notre nouvelle méthode, la chère sœur Adélaïde, une petite vieille de cinquante ans, mince, chétive, la figure blanche comme une hostie, les yeux bruns et vifs, le nez pointu, avec de petites touffes de barbe au menton, et ne sachant du reste, comme toutes ses pareilles, ni A ni B. La jeune sœur Augustine ne vint jamais, étant presque toujours malade; mais sœur Adélaïde, tout en m'accablant d'éloges, en me souriant et s'écriant à chaque instant: — Ah! monsieur Jean-Baptiste, quelle bonne méthode!... comme on apprend vite!... ah! que vous dites de belles choses! — cette bonne sœur grise s'asseyait tous les soirs derrière le poêle, et tricotait, tricotait, en regardant du fond de sa cornette, comme un rat du fond de son trou. Et moi, je prenais ses éloges pour argent comptant; je me rengorgeais... Oh! Dieu, que la jeunesse est bête!.. La vieille coquine est morte depuis des années, elle reçoit la récompense de ses bonnes actions; mais chaque fois que j'y songe, je rougis encore de ma simplicité.

Enfin au milieu de mon école j'allais, je venais, disant à l'un ou à l'autre de se lever, d'expliquer, de corriger, et chaque fois qu'on ne pouvait pas répondre d'une manière satisfaisante, m'écriant : — Mademoiselle Zalie, répondez ; expliquez à Pierre, Paul ou Jacques sa faute; — puis je lui donnais des éloges, et la félicitais d'avoir bien répondu. Mlle Rosalie, comme toutes les jeunes filles, ne manquait pas non plus d'un grain de vanité; mes éloges lui faisaient plaisir, ses grands yeux bleus brillaient de satisfaction. Tout aussitôt sœur Adélaïde renforçait encore mes complimens. — Oh! que c'est

bien, s'écriait-elle, que c'est bien!.. Que sommes-nous, pauvres sœurs grises, à côté d'un maître pareil?

Et, l'école finie, cette vieille finaude se levait la dernière en me faisant une petite révérence et me disant tout bas d'un air de brave femme : — Bonne nuit, monsieur Jean-Baptiste, bonne nuit. Ah! quel maître d'école vous êtes!.. Votre place n'est pas au Chêne-Fendu... Vous serez un jour instituteur dans une ville.

Je m'excusais comme un benêt; ensuite elle s'en allait en trottinant et fourrant son tricot dans la poche de son tablier. J'ai réfléchi souvent à ces choses lointaines, et chaque fois je me suis demandé : Renaud, aimais-tu la belle Rosalie Bauquel? l'aimais-tu d'un amour véritable? Si l'on appelle amour une grande affection, un désir de voir la personne heureuse, et l'admiration de ses belles qualités, de son esprit, alors je l'aimais, je l'aimais sans le savoir; mais comment, moi, pauvre sous-maître, gagnant à peine de quoi m'acheter des vêtemens et des souliers, aurais-je pu lever les yeux sur la plus riche fille du village, — la fille de M. Bauquel, propriétaire de plusieurs scieries, homme orgueilleux de son bien, comme tous les paysans, fier de ses entreprises, ayant cheval et char-à-bancs, couvrant la Sarre de ses longues flottes de bois, qu'il vendait jusqu'à Sarrebruck, en Prusse, ayant cette fille unique avec un fils plus jeune, comment une pareille idée me serait-elle entrée dans la tête?

Il est vrai que M. Bauquel se montrait tout rond, de bonne humeur, familier avec ses inférieurs. Il m'avait même plus d'une fois salué, s'arrêtant à me serrer la main, me faisant compliment sur les progrès de sa fille, et me félicitant de la bonne idée que j'avais eue d'ouvrir une école du soir pour les grandes personnes. Cet homme de bon sens, arrivé à la fortune par son travail, son économie et son intelligence naturelle, comprenait le bienfait de l'instruction; mais d'une poignée de main à vous donner sa fille il y a loin, et jamais une pareille prétention ne pouvait me venir. Aussi, je te le dis en toute vérité, j'avais pour Mlle Rosalie la plus grande affection, mais je n'étais pas assez fou pour oser prétendre l'obtenir en mariage. C'est pourtant de là que sont venus mes premiers grands chagrins et mes premières humiliations, puis bientôt après mon travail, mes études, enfin mon indignation contre l'injustice de ceux qui maintiennent le peuple dans l'ignorance, et ma ferme volonté d'aider toujours les hommes de cœur qui veulent l'élever par l'instruction et l'éducation.

ERCKMANN-CHATRIAN.

(*La seconde partie au prochain numéro.*)

LES

FINANCES DE L'ANGLETERRE

DEPUIS LES RÉFORMES DE ROBERT PEEL[1]

— 1859-1870 —

III.

On a vu au milieu de quelles circonstances favorables s'était terminée l'année 1858. La guerre de Crimée était loin d'avoir arrêté le développement de la richesse nationale, et les derniers frais de cette guerre étaient sur le point d'être soldés. La progression du revenu public avait permis de réduire l'*income-tax* à 5 deniers par livre, le taux le plus bas auquel il eût été, et il y avait même tout lieu d'espérer qu'il serait possible de le supprimer en 1860; mais deux événemens, l'un indépendant de la volonté de l'Angleterre, l'autre depuis longtemps souhaité par elle comme le couronnement de sa politique commerciale, devaient encore y mettre obstacle.

Au printemps de 1859 éclata la guerre d'Italie. Bien qu'étrangère à la querelle entre la France et l'Autriche, l'Angleterre pouvait cependant d'un moment à l'autre se trouver engagée dans la lutte, et la prudence voulait qu'elle prît ses mesures. De plus elle dut aussi, comme le firent alors toutes les autres puissances, s'occuper de multiplier et perfectionner ses moyens de défense, transformer sa flotte, organiser ses milices et fortifier ses côtes. En conséquence, les crédits de l'armée et de la marine furent augmentés de 5 millions de liv. st. pour 1859 : au lieu de 5 deniers, l'*income-tax* fut reporté

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

à 7, et le budget ainsi accru se solda en recettes à 71 millions de liv. st. et en dépenses à 69,500,000 liv.; mais à ces charges nouvelles devaient s'ajouter en 1860 des difficultés d'une autre nature. Un traité de commerce venait d'être conclu avec la France, et ce traité, bien que fort avantageux pour l'Angleterre, n'en devait pas moins porter provisoirement atteinte à son revenu.

Dans un premier exposé, présenté au parlement au mois de février 1860, M. Gladstone, rentré au pouvoir depuis quelques mois en qualité de chancelier de l'échiquier, évaluait à 70 millions de liv. les besoins du prochain exercice. Comme il y faisait une économie de 2,150,000 liv. d'annuités à terme éteintes depuis le 1er janvier précédent, les crédits réclamés se trouvaient ainsi dépasser de 2,700,000 liv. st. ceux de 1859, et le surplus s'appliquait en entier aux besoins de l'armée et de la marine. Quant aux recettes, privées d'un côté de l'*income-tax* et des surtaxes sur le thé et sur le sucre, toutes ressources qui expiraient au 1er avril suivant, et de l'autre affaiblies par les remises ou suppressions des tarifs résultant du traité de commerce, elles ne pouvaient être estimées à plus de 59,500,000 liv. st., et l'insuffisance des moyens s'élevait ainsi à 10,600,000 livres.

Ce traité de commerce, dont les dispositions furent soumises en même temps que le budget à la sanction du parlement, abolissait d'une façon complète tous les droits de douane sur les objets de fabrique française. Les taxes sur les eaux-de-vie étaient réduites de près de moitié, et celles sur les vins, perçues désormais d'après la force alcoolique, subissaient une diminution variant du tiers aux trois quarts. L'ensemble de la décharge pour le consommateur devait être de 1,740,000 liv. st. Toutefois, comme il y avait lieu de supposer que l'importation des liquides dégrevés s'accroîtrait sensiblement, M. Gladstone n'évaluait la perte pour le trésor en 1860 qu'à 1,200,000 liv. sterling. Un pareil sacrifice était considérable, eu égard surtout à la situation financière, et néanmoins ce ministre proposa de l'étendre encore en complétant la réforme douanière par la suppression ou la réduction d'autres taxes qui portaient sur divers articles non compris dans le traité. « Sans doute, dit-il, on ne manquera pas d'objecter que nos besoins sont trop grands et que nos ressources sont trop restreintes pour qu'il soit prudent d'entreprendre en ce moment une réforme commerciale dont l'effet immédiat sera de réduire notre revenu; mais ce n'était pas non plus dans des jours d'aisance que Robert Peel avait proposé la réforme de 1842, et cependant le pays avait dû à cette réforme le développement de sa prospérité et l'affermissement de ses institutions. Ainsi l'augmentation de son commerce d'exportation, qui de 1831 à

1841 n'avait pas dépassé 13 millions de liv. st., avait été de 1842 à 1852 de 51 millions de livres, et devant un pareil résultat il n'était pas permis d'hésiter. Il fallait affranchir au plus tôt le commerce des entraves qui le gênaient, d'autant mieux que ce serait aussi le moyen d'améliorer de la façon la plus efficace la condition des classes ouvrières. Le plus grand bienfait qu'on pût leur procurer n'était pas tant au fond de réduire le prix des objets qu'elles consommaient que de mettre à leur portée la plus grande quantité de travail possible, et si depuis quinze ans leur situation avait été si heureusement modifiée, il fallait attribuer ce changement non à la réduction ou à la suppression de quelques droits dont étaient grevés les objets de consommation, mais bien à ce qu'un champ plus vaste ouvert à l'industrie avait permis de mieux rémunérer leur travail. » A ce sujet, M. Gladstone fit même observer que sans aucun doute la législation de 1846 sur les céréales avait contribué à l'abaissement du prix du pain, et cependant cet abaissement en avait été le moindre avantage. Le bienfait principal de la législation nouvelle était d'avoir créé un commerce sûr et régulier de 15 millions de liv. st., commerce qui, en établissant un échange constant de demandes entre les pays producteurs de grains et l'Angleterre, avait augmenté chez cette dernière et le travail et le prix de la main-d'œuvre. Aussi le ministre demandait-il des réductions ou suppressions de taxes pour une somme de 1,035,000 livres sterling, dont une partie, soit 125,000 livres, pourrait être rendue en 1860 au trésor par un accroissement de consommation. Si la mesure était adoptée, les articles soumis au tarif, qui antérieurement à 1842 étaient de 1,052, et depuis lors, par des réformes successives, avaient été ramenés à 419, ne seraient plus désormais qu'au nombre de 48, conservés les uns à raison de leur analogie avec les produits indigènes soumis à l'excise, et les autres, tels que le tabac, le vin, le sucre, le thé, le riz, le bois, le blé, le café, etc., dans un intérêt purement fiscal. Ce n'était pas tout, et, voulant étendre à l'excise l'application des principes mis en pratique pour les douanes, M. Gladstone proposa la suppression immédiate du droit sur la fabrication du papier indigène. La perte que cette suppression devait imposer au trésor serait à la vérité considérable, soit de 1 million de liv. st.; mais il n'y avait pas d'article, fit observer le ministre, qui rentrât plus que le papier dans les usages de la vie ordinaire et du commerce. Il était même employé comme matière première et indispensable dans plus de soixante industries, et d'ailleurs, les établissemens qui le produisaient se trouvant généralement à la campagne et sur les bords des cours d'eau, il y avait tout intérêt à en favoriser le développement pour attirer ainsi dans

des lieux salubres une partie des ouvriers qui étaient agglomérés dans les villes.

Un nouveau sacrifice de 1 million de liv. sterl. sur le papier et de 900,000 liv. sur les douanes devait réduire le revenu de 1860 à 57,600,000 livres sterling, et le déficit se trouvait ainsi porté de 10,600,000 liv. st. à 12,500,000 livres. M. Gladstone pensait qu'il convenait de le couvrir d'abord en maintenant les surtaxes sur le thé et sur le sucre. Ces surtaxes, faisait-il observer, ne gênaient en rien le commerce, elles n'avaient même pas empêché la consommation des deux denrées qu'elles frappaient de s'accroître; du reste, comme les classes ouvrières doivent aussi bien que les autres supporter leur part des charges nationales, il était à désirer qu'elles y contribuassent « sous une forme qui en voilât le poids à leurs yeux. » 2 millions de livres sterl. étaient ainsi retrouvés. Le ministre était également d'avis que l'*income-tax* fût renouvelé pour un an seulement au taux de 10 deniers pour les revenus au-dessus de 150 liv. st., de 7 deniers pour ceux au-dessous, et le produit, dont les termes de recouvrement devaient être rapprochés, était évalué à 10,500,000 liv. st. Enfin il espérait 500,000 liv. st. de deux nouveaux droits, dont l'un, dit *penny package*, serait perçu à titre d'enregistrement sur toutes les marchandises importées, et dont l'autre frapperait aussi à l'entrée la chicorée et tous autres végétaux qui, réduits en poudre, pouvaient être consommés comme café et faire concurrence à cette denrée.

Ces divers moyens convertissaient le déficit en un excédant de ressources de 600,000 liv. st.; mais le plan ministériel rencontra dans les deux chambres la plus vive opposition. On lui reprocha de réduire inopportunément le revenu ordinaire en présence d'une aggravation des charges publiques, puis de tromper les espérances légitimes du pays en maintenant l'*income-tax* à un taux aussi élevé. Néanmoins le courant qui entraînait vers de nouvelles réformes économiques l'emporta, et le projet fut voté par la chambre des communes à une majorité considérable. Il n'en fut pas de même dans la chambre des lords, qui, usant exceptionnellement de son droit constitutionnel, n'adhéra point à la suppression du droit sur le papier. Ce refus dans toute autre circonstance eût pu amener un conflit entre les deux chambres; mais sur ces entrefaites, la guerre ayant été résolue contre la Chine, un supplément de crédit de 3,500,000 liv. st. dut être demandé pour faire face aux frais de l'expédition, et à cette dépense furent affectés le million du droit si heureusement conservé sur le papier et un autre million espéré d'une surtaxe spéciale sur les spiritueux; le surplus serait couvert par des moyens de trésorerie.

Les dépenses de 1860 restèrent inférieures de 700,000 liv. st. au chiffre prévu, et il y eut par contre une grande déception sur les recettes. Un printemps et un été froids et humides avaient empêché la récolte d'arriver à bonne maturité, et le prix du pain avait atteint des cours très élevés. L'hiver qui suivit fut des plus froids, et pendant plusieurs semaines tous les travaux en plein air durent être suspendus. Aussi l'ouvrier, obligé de réserver ses ressources pour l'achat des objets les plus nécessaires à la vie, consomma moins de spiritueux, et à la perte que le trésor éprouva de ce chef vint s'en ajouter une autre de 900,000 liv. st. sur le malt, dont la fabrication fut moindre à cause de la pénurie de l'orge et du houblon. En conséquence, le budget se solda avec un déficit de 2,200,000 liv. st. que couvrirent les ressources de la dette flottante, et cependant, malgré toutes ces circonstances défavorables, la réforme commerciale opérée dans la dernière session avait déjà commencé à produire ses heureux effets : l'accroissement des exportations avait été de 6 millions de liv. sterl., et celle des importations de 3 millions.

Au printemps de 1861, la guerre avec la Chine était terminée. Il ne restait plus qu'à en payer les derniers frais, et dans le budget présenté par M. Gladstone le 15 avril les dépenses du nouvel exercice ne furent portées en prévision qu'à 69,900,000 liv. st., tandis que les recettes, y compris une indemnité de 750,000 liv. st. due par la Chine et en admettant aussi que les taxes de l'année précédente fussent renouvelées au même taux, étaient évaluées à 71,800,000 liv. st. Il y avait donc là un excédant probable de ressources qu'il eût été peut-être plus sage de tenir en réserve pour décharger la dette flottante grevée du déficit de 1860; mais le renouvellement et surtout l'élévation à 10 deniers de l'*income-tax* avaient excité de vives plaintes dont il importait de tenir compte au plus tôt. D'un autre côté, l'abolition du droit sur le papier paraissait chose promise, et la chambre des communes, qui sur ce point et en présence de besoins extraordinaires avait l'année précédente accepté sa défaite de bonne grâce, n'aurait pas consenti à transiger une seconde fois. Néanmoins les uns auraient préféré que le dégrèvement eût lieu complétement sur l'*income-tax*, d'autres au contraire que l'impôt indirect en eût seul profité, et, rendant compte des obsessions dont il avait été l'objet à cet égard, M. Gladstone déclara que, s'il était permis à un simple particulier d'avoir plus de goût pour les contributions directes que pour les contributions indirectes et réciproquement, un ministre des finances ne devait avoir aucune préférence. Quant à lui, dit-il, il ne pouvait mieux les comparer qu'à deux sœurs également pleines d'attraits ayant pour père et mère le besoin et l'invention, introduites dans la société de Londres chacune avec une riche dot et ne différant entre elles qu'en ce

que l'une était peut-être d'une taille plus svelte et d'une nature plus ouverte, tandis que l'autre était plus réservée dans ses allures et d'une complexion plus robuste. Chacune d'elles pouvait donc avoir ses admirateurs sans que ces derniers eussent raison de se jalouser entre eux, et en sa qualité de chancelier de l'échiquier il croyait de son devoir de rendre des hommages absolument semblables à l'une et à l'autre. Puis, rappelant les décharges si fructueuses qu'avait reçues depuis vingt ans l'impôt indirect, le ministre ajouta qu'il y aurait grande erreur à croire que le parlement en les opérant eût visé à la suppression de cet impôt. Bien au contraire, les élagages auxquels on avait procédé, loin de tuer l'arbre, n'avaient fait qu'en accroître la vigueur, et les produits en étaient plus abondans que jamais; mais, bien qu'on eût déjà beaucoup fait, il restait à faire encore, et de nouvelles réformes accomplies successivement, en temps opportun, d'une façon équitable et prudente, porteraient indubitablement leurs fruits. Le ministre exposait ensuite les raisons qui lui avaient fait donner la préférence parmi les impôts indirects à la taxe sur le papier et parmi les impôts directs à l'*income-tax*. Toutefois il cessait de promettre la prochaine suppression de ce dernier. « Je sais, disait-il, combien il est lourd : je n'abandonne pas l'espoir qu'un jour viendra où il sera possible de l'abolir, et je serai d'autant plus heureux d'être le ministre chargé d'en soumettre la proposition au parlement que c'est en général moi que l'on rend responsable du maintien de cet impôt, ainsi que du taux auquel il a été porté, et que, suivant certaines personnes, il est absolument de mon devoir de le supprimer; mais ce devoir, il me sera impossible de le remplir aussi longtemps que le pays sera satisfait d'être gouverné plutôt au prix de 70 millions que de 60 millions de livres st., et je crains bien que la chambre à laquelle écherra la bonne fortune de réaliser un pareil bienfait ne soit composée encore que de ces jeunes législateurs gratifiés, quant à présent, après leur dîner, d'un gâteau ou d'un raisin. » M. Gladstone proposait donc de réduire l'*income-tax* d'un denier, de supprimer l'impôt sur le papier à partir du 1er octobre seulement, et le parlement ayant accepté ces remises dont le total pour 1861 s'élevait à 1,500,000 liv. st., le budget se trouva voté avec un excédant de ressources de 400,000 livres.

Diverses circonstances vinrent en déranger toute l'économie : d'un côté, des reliquats à solder pour l'expédition de Chine et l'envoi de troupes au Canada en vue des éventualités que pouvait y amener la guerre de la sécession aux États-Unis accrurent les dépenses de 1,300,000 liv. sterl.; de l'autre, la suspension de la culture du coton dans les provinces insurgées et le blocus mis par le gouvernement du nord sur les côtes du sud firent renchérir cette denrée

de plus du double, et tomber aussi les exportations des produits anglais en Amérique de 21,660,000 liv. st. à 9 millions de livres. Le travail se trouvant dès lors presque entièrement arrêté dans plusieurs districts manufacturiers de la Grande-Bretagne, la consommation diminua, et l'excise produisit 600,000 liv. st. de moins qu'il n'avait été prévu. Les recettes de 1861 restèrent donc inférieures de 1,440,000 liv. st. aux dépenses; mais au commencement de 1862 les derniers frais de la guerre de Chine, qui avait coûté en totalité 7,500,000 liv. st., étaient soldés, les mesures de précaution conseillées par une sage prudence avaient été prises au Canada, et M. Gladstone crut pouvoir demander au parlement d'en revenir, pour la dépense de 1862, aux mêmes prévisions que pour 1861, soit à 70,050,000 liv. st. Dans ce chiffre se trouvait même compris un crédit de 800,000 liv. st. pour l'entretien des troupes aux Indes, crédit porté pour la première fois au budget, et que devait compenser du reste cette année et les années suivantes pareille somme remboursée au trésor sur les revenus de la vice-royauté. Quant aux recettes, la pénurie du coton allait en croissant, chaque jour le travail diminuait dans les ateliers, et une augmentation des produits n'était pas probable. Aussi le ministre ne les évaluait qu'à 70,200,000 liv. st., et un excédant de 150,000 livres était bien peu de chose en présence des misères qu'on aurait à soulager. M. Gladstone fit observer à ce sujet que, si la disette du coton s'aggravait encore, les supplémens de crédit que le parlement pourrait déjà mettre à la disposition du gouvernement pour remédier au mal seraient sans aucun doute loin de suffire, et que le mieux était de laisser au cabinet, pour le cas où ces tristes circonstances se réaliseraient, la faculté de prendre sous sa responsabilité toutes les mesures jugées nécessaires. Néanmoins les résultats du traité de commerce venaient jusqu'à un certain point contre-balancer ce côté fâcheux de la situation. Sur les 2,420,000 liv. st. de revenus des douanes sacrifiées en 1860, 1,700,000 liv. étaient déjà retrouvées : le montant des exportations anglaises en France avait plus que doublé, et l'accroissement avait été de 700 pour 100 pour le commerce des laines crues et tissus de laine. Les relations épistolaires elles-mêmes n'étaient pas restées étrangères à ce mouvement ascensionnel, et l'échange des lettres entre les deux pays, qui jusqu'alors n'avait été en progressant chaque année que de 4 pour 100, avait augmenté de 20 pour 100. Aussi, en rendant compte à la chambre des communes de ces résultats, M. Gladstone crut-il devoir adresser à M. Cobden, présent à la séance, les remercîmens du pays pour avoir, dit-il, accompli une œuvre dont l'histoire était à tout jamais écrite dans celle du monde.

Il est pour les nations des années qui, sans être tout à fait des

années de guerre, ne sont pas non plus tout à fait des années de paix, et durant lesquelles il leur est impossible de subvenir aux charges qui les grèvent avec le seul produit des taxes ordinaires. Telle était la période par laquelle depuis 1859 venait de passer l'Angleterre. Les expéditions de Chine et de la Nouvelle-Zélande ne pouvaient être considérées comme l'ayant mise en état de guerre, elle était en paix avec ses voisins d'Europe, et cependant en présence des armemens qui s'effectuaient sur le continent elle n'avait pu rester inactive. Elle avait dû, ainsi que nous l'avons dit, transformer son armée et sa marine, fortifier ses côtes, et, outre les entreprises lointaines dont nous venons de parler, elle avait dû faire un envoi extraordinaire de troupes au Canada. Toutes ces dépenses, justifiées par des raisons d'intérêt national, avaient atteint déjà le chiffre de 20 millions de liv. sterl., et il y avait été pourvu au moyen d'une aggravation de l'*income-tax*, d'une augmentation du droit sur les spiritueux, et du maintien des anciennes surtaxes de guerre sur le thé et sur le sucre; mais l'opinion publique, après avoir donné son adhésion à ces diverses mesures, demandait avec instance un prochain retour au budget de paix. Aussi, tout en acceptant celui qui lui était proposé pour 1862, le parlement crut-il devoir adopter une résolution par laquelle il déclarait que le poids des impôts était beaucoup trop lourd, et que, bien que disposé à ne refuser aucune des allocations nécessaires pour garantir la sécurité et l'honneur du pays, il croyait devoir inviter le gouvernement à faire ses efforts pour diminuer les charges du peuple. En sa qualité de premier ministre, lord Palmerston donna son assentiment à cette déclaration, et le cabinet dut se mettre en mesure de remplir l'engagement pris par son chef.

Des économies purent déjà être réalisées sur les allocations de 1862; les dépenses de cet exercice ne s'élevèrent qu'à 69,300,000 liv. st., restant ainsi inférieures de 750,000 liv. aux prévisions. Dans les recettes, il y eut augmentation de 550,000 liv. sterl. sur les douanes, dont le produit, complétement retrouvé, atteignit celui de 1859, — de 400,000 liv. sur l'*income-tax*, par suite d'un nouveau recensement des revenus, et de 700,000 liv. sur le timbre et les recettes diverses; mais d'un autre côté aux souffrances que la disette du coton avait continué d'entretenir dans le Lancashire étaient venues se joindre celles que trois mauvaises récoltes avaient infligées à l'Irlande. La consommation des boissons fortes et de celles de luxe avait baissé encore, et il en était résulté une diminution de 1 million de liv. dans les produits de l'excise. Néanmoins les recettes dépassèrent en somme les évaluations premières de 600,000 liv., et le budget se solda avec un boni de 1,300,000 liv. De nouvelles et plus larges économies ayant été reconnues possibles pour 1863,

les allocations demandées ne furent que de 67,750,000 liv. st., tandis que les recettes, basées sur les résultats de 1862, étaient évaluées à 71,500,000 liv., dépassant ainsi de 3,750,000 liv. les besoins probables. Cet excédant permettait donc d'opérer aussi une réduction sur les impôts, et M. Gladstone, se conformant au vœu exprimé par le parlement dans sa précédente session, avait recherché quels étaient ceux dont l'allégement serait le plus utile. Tous les droits indirects qui pouvaient être une entrave à l'activité du commerce et de l'industrie, ainsi que tous les droits dits protecteurs, avaient été supprimés, et les taxes qui existaient encore n'avaient été conservées que dans un intérêt purement fiscal. Parmi ces dernières, celles qui frappaient le thé et le sucre avaient été aggravées à l'occasion de la guerre de Crimée, et cette aggravation, maintenue depuis lors, n'avait pas empêché, comme il a été dit plus haut, la consommation de ces deux denrées de s'accroître; mais il était juste, dès que la situation du trésor permettait de faire une nouvelle remise, que les surtaxes établies en 1852 fussent les premières à disparaître. Néanmoins, pour que la réduction agît d'une façon plus sensible sur le commerce et sur la consommation, M. Gladstone pensa qu'il convenait d'en faire profiter exclusivement l'une des deux denrées surchargées. C'est au thé qu'il donna la préférence, d'abord parce que le droit perçu sur cet article était de 100 pour 100 de la valeur, tandis que celui sur le sucre n'était que de 50, ensuite parce que la somme du sacrifice que l'état pouvait faire abaisserait ce dernier de 8 pour 100 seulement, et le prix du thé de 14. Il proposa donc de réduire le droit sur le thé de 1 shilling 5 deniers à 1 shilling, et le résultat de cette mesure devait être pour le consommateur une décharge de 1,800,000 liv. st., réduite pour le trésor à un sacrifice de 1,300,000 livres à raison d'un accroissement plus que probable de consommation. L'impôt direct devait avoir également sa part de remise, et sur le choix à faire aucune hésitation n'était possible. L'*income-tax* était toujours à 9 deniers, et en exprimant l'avis qu'il devait être ramené à 7 M. Gladstone demanda aussi que les revenus de 100 à 200 liv. st. fussent imposés au même taux que ceux au-dessus, en déduisant sur chacun d'eux une somme de 60 liv. Les conséquences de cette modification devaient être d'une part une diminution de 300,000 liv. sterl. au profit des petits revenus, et de l'autre pour la régie une simplification dans les opérations concernant l'assiette de la taxe. Ainsi une réduction de 2,300,000 liv. sterl. était faite sur l'*income-tax*, réduction qui, ajoutée à celle demandée sur le thé, portait la perte de revenu pour le trésor à 3,600,000 liv. st.; mais, pour égaliser la condition de divers commerces et industries, quelques élévations de droit étaient réclamées sur la chicorée, sur les liqueurs con-

sommées dans les clubs, sur les omnibus, qui proportionnellement payaient moins que les voitures de place, et en somme le montant du revenu était évalué à 68,150,000 liv. st., chiffre qui dépassait de 400,000 liv. st. celui des dépenses projetées. Les propositions du gouvernement, disait en terminant M. Gladstone, témoignaient de son désir de se conformer aux vœux du parlement par un allégement des charges publiques, et aussi de ses intentions pacifiques. Depuis plusieurs années, une véritable concurrence s'était établie pour les dépenses d'armement entre les grands états de l'Europe, et l'Angleterre, pour ne pas rester inférieure sous le rapport des moyens de défense, s'était vue aussi obligée de faire des sacrifices considérables; mais dès lors que toutes les mesures propres à garantir son honneur, son intérêt et sa sécurité avaient été prises, elle devait résolûment entrer dans le système des économies et des réductions de charge, et le ministre exprimait l'espoir que son exemple, amicalement accepté au-delà du détroit comme un défi amical, pourrait être pour les puissances du continent une provocation efficace à marcher dans la même voie.

Tandis qu'en 1863 la France, engagée dans la malheureuse et impopulaire expédition du Mexique, dépensait 120 millions de francs au-delà des allocations budgétaires, le gouvernement anglais, soucieux de mettre ses propres conseils en pratique, trouvait le moyen, malgré les frais inattendus d'une guerre dans la Nouvelle-Zélande, de ne dépasser les crédits votés que de 100,000 liv. st. Le revenu fut de 70,200,000 liv. st., c'est-à-dire supérieur de 2,040,000 liv. aux évaluations premières. En effet, la perte sur le thé n'avait été que de 900,000 liv. sterl. au lieu de 1,300,000, et 400,000 liv. gagnées sur ce seul article, plus 100,000 liv. sur divers autres, donnèrent au chapitre des douanes un bénéfice de 500,000 liv.; sur l'excise, il y eut aussi un profit de 600,000 livres sterling, dû à une consommation plus grande des esprits et du malt, et qui constatait une amélioration dans la condition industrielle du Lancashire. Le surplus de l'accroissement provenait principalement du *stamp* et de l'*income-tax*, et l'exercice 1863 se solda avec un excédant de ressources de 2,340,000 liv. st. Cet excédant, ainsi que celui de 1862, fut utilement employé à réduire la dette flottante par un remboursement des bons et billets de l'échiquier. D'un autre côté, la situation commerciale, malgré les souffrances très graves, mais partielles, occasionnées par la disette du coton, était excellente, et le commerce d'exportation, qui en 1860 n'avait été que de 160 millions de livres sterling, avait atteint en 1863 le chiffre de 196 millions de liv. En ce qui concernait spécialement les rapports avec la France, ce commerce s'était élevé, pour les produits anglais, de 4,750,000 liv. st. à 9,200,000 liv., et pour les

marchandises coloniales et étrangères, c'est-à-dire pour des marchandises dont la valeur représentait exactement celle d'articles sortis des fabriques anglaises, de 4,800,000 liv. st. à 12,600,000 liv.; il n'était pas douteux que la réforme de 1860, en favorisant un pareil développement, n'eût eu aussi pour résultat d'alléger les souffrances des districts cotonniers.

En 1864, la guerre de la Nouvelle-Zélande étant terminée, d'autres réductions devenaient possibles sur les services de la guerre et de la marine, et la somme des crédits demandés pour cet exercice fut seulement de 66,900,000 liv. st., soit de 1 million de liv. inférieure à celle des dépenses de 1863. Il était permis aussi d'espérer que les produits ne baisseraient pas. Quoi qu'il en fût, pour ne pas avoir de déception à cet égard, M. Gladstone ne les évalua qu'à 69,450,000 livres sterling, et l'excédant des ressources devait être ainsi de 2,550,000 liv. st. Une nouvelle remise pouvait donc être faite aux contribuables, et le ministre proposa de la porter à 2,330,000 liv. en réduisant l'*income-tax* d'un autre denier, et le droit sur le sucre d'un quart environ. La discussion fut vive au sujet de ce dernier dégrèvement, parce que plusieurs membres auraient préféré qu'il eût lieu plutôt au profit soit du malt, soit des spiritueux. Le malt est, on le sait, l'orge préparée pour faire la bière, et pendant longtemps il y avait eu tout à la fois droit sur le malt et droit sur la bière. En 1829, le second avait été supprimé, et bien que la bière se trouvât ainsi dégrevée de moitié, l'accroissement de consommation de cette boisson en trente-cinq années n'avait pas suffi pour rendre dans son entier l'ancien revenu, qui était de 7,300,000 liv. st. Le *malt-tax* en effet ne rendait encore que 6,200,000 liv., et M. Gladstone en concluait que toute réduction de ce côté serait concédée en pure perte pour le trésor. Il fit observer que d'ailleurs, quand l'état consentait à sacrifier un revenu de 1,300,000 liv. st., il était juste que chacun bénéficiât d'un pareil abandon. Or non-seulement le droit établi sur le malt, ne représentant que le cinquième du prix de la bière livrée au consommateur, ne pouvait être considéré comme onéreux; mais la bière était surtout le breuvage national de l'Angleterre, puisqu'elle y rapportait au trésor 5,700,000 livres sterling, tandis qu'elle n'en donnait en Écosse et en Irlande que 560,000. L'Angleterre profiterait donc à peu près seule de la réduction, et alors, pour rendre l'avantage égal entre tous, il faudrait aussi diminuer le droit sur le wisky, liquide dont faisaient principalement usage les deux autres parties du royaume-uni; mais toucher au wisky ainsi qu'aux autres spiritueux serait porter la plus fâcheuse atteinte au régime de l'excise, dont ils étaient à la fois la source de produit la plus importante et la moins criticable. Malgré la surtaxe qui frappait les spiritueux, le revenu qu'en retirait

le trésor s'était élevé depuis 1860 de 11,750,000 à 12,640,000 livres sterl., et cet accroissement eût été sans aucun doute plus considérable sans les souffrances que des disettes successives et la crise industrielle avaient infligées aux classes ouvrières; peut-être aussi fallait-il tenir compte du changement de goût qui paraissait s'introduire dans les populations. Les liqueurs douces étaient bien plus recherchées, et l'importation des vins avait plus que doublé depuis le traité de commerce. Enfin les spiritueux n'étaient pas un article dont l'usage dût être encouragé, et, loin de faire le moindre sacrifice en ce qui les concernait, le devoir du gouvernement et du parlement était au contraire d'en tirer le plus grand profit possible; il n'en était pas de même du sucre, denrée aussi utile que saine et objet d'un grand commerce à l'intérieur aussi bien qu'à l'étranger. En 1854, il avait été frappé, ainsi que le thé, d'une surtaxe, réduite seulement depuis lors d'une façon insignifiante; un allégement avait été accordé sur le thé dans la dernière session, et, la situation du trésor permettant une nouvelle diminution des taxes indirectes, il était équitable que le sucre en bénéficiât. La remise proposée sur cet article était en moyenne, ainsi qu'on l'a vu, du quart du droit; mais, une augmentation de consommation étant plus que probable, M. Gladstone n'évaluait la perte qu'à 1,300,000 liv. sterl., et comptait sur un produit de 5,250,000 livres.

Ces diverses considérations, développées par le chancelier de l'échiquier avec l'abondance de calculs et la clarté d'argumens qui lui sont habituelles, prévalurent, et le parlement vota la réduction sur le sucre. Quant à l'*income-tax*, aucune objection ne fut faite: le chiffre de 6 deniers fut adopté, et à ce sujet M. Gladstone crut devoir soumettre à la chambre des communes des considérations qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire. Après avoir constaté les services que l'*income-tax* avait rendus à l'Angleterre et les circonstances impérieuses qui, malgré tant de promesses faites, avaient obligé à le conserver parmi les ressources ordinaires de l'état, après avoir rappelé aussi l'opinion qu'il avait lui-même exprimée à diverses reprises, à savoir que cet impôt était inégal, vexatoire par les formalités d'enquête auxquelles il donnait lieu, immoral même en excitant l'esprit de fraude pour y échapper ou en diminuer le poids, le ministre ajouta qu'aussi longtemps qu'il serait maintenu, toute économie serait impossible. C'était là, suivant lui, un point qui n'avait jamais été traité d'une façon sérieuse; mais l'expérience qu'il avait acquise dans ses fonctions de chancelier de l'échiquier et l'obligation où il s'était constamment trouvé, depuis qu'il les occupait, de lutter jour et nuit contre des propositions de dépenses de toute nature, lui avaient donné à cet égard une conviction bien arrêtée. Son sentiment était donc que, si la chambre désirait voir l'administration

publique rentrer dans ce système d'épargne intelligente et bien entendue pratiqué dans le gouvernement de l'Angleterre depuis l'administration du duc de Wellington jusqu'à la guerre de Crimée, il était indubitable que ce but ne serait pas atteint aussi longtemps que l'*income-tax*, au lieu d'être réservé pour les circonstances exceptionnelles, serait maintenu pour servir à l'acquittement des dépenses journalières du pays. Néanmoins, ajoutait le ministre, trop d'engagemens pesaient encore sur l'état pour qu'on pût déterminer l'époque à laquelle cet impôt serait rayé du budget; mais en persistant dans la voie d'une sage économie il deviendrait possible de le réduire graduellement, et même d'arriver un jour à le supprimer.

Cette dernière perspective ne se réalisera probablement pas de si tôt. Cependant dès l'année suivante une réduction fut possible. En effet, les dépenses de 1864 ne s'élevèrent qu'à 66,279,000 liv. sterl., restant ainsi inférieures de 611,000 liv. au chiffre des allocations, et cette épargne porta principalement sur les chapitres de l'armée et de la marine. D'autre part, les recettes montèrent à 69,434,000 liv., donnèrent un excédant inespéré de 2,334,000 liv., et l'exercice fut clos avec une ressource disponible de 3,185,000 liv., qui furent affectées à une diminution de la dette publique. Rien ne laissait supposer que la situation de 1865 ne pût être aussi avantageuse, et en conséquence M. Gladstone, prenant pour base du nouvel exercice les résultats de 1864, évalua ses besoins à 66,147,000 liv. sterl. et son revenu à 70,170,000 liv. Ce dernier offrait donc un excédant de 4,023,000 liv., que le ministre proposa de mettre à profit pour abaisser, à partir du 1er juillet, l'*income-tax* de 6 à 4 deniers, le droit sur le thé de 1 shilling à 6 deniers, et celui sur les polices d'assurance dans des proportions également importantes. Appliquée à l'année entière, la réduction eût été de 5,420,000 liv. sterl.; limitée à neuf mois, elle ne devait être que de 3,778,000 liv., et les recettes se trouvaient ainsi ramenées à 66,400,000 liv. sterl.

Parlement et pays accueillirent avec acclamation le projet ministériel. Toutefois il fallut, dans le courant de l'année, envoyer des troupes dans la Nouvelle-Zélande, où une rébellion venait encore d'éclater, et les dépenses de l'exercice dépassèrent de 200,000 liv. sterl. le chiffre présumé. Ce résultat fut largement compensé par un accroissement de 1,420,000 liv. st. sur le revenu, et comme au mois d'avril 1866 l'expédition de Zélande était terminée, que pas plus qu'en 1865 un ralentissement dans la marche ascendante des produits n'était présumable, M. Gladstone crut pouvoir évaluer les dépenses de l'année courante à 66,225,000 liv. st., et les recettes à 67,575,000 liv. st. La différence en faveur de ces dernières ex-

cédait de beaucoup la somme que la prudence conseillait de tenir en réserve, et une nouvelle remise de taxe devenait ainsi encore possible. 562,000 liv. st. furent affectées à dégrever les vins en bouteilles en les assimilant aux vins en fûts, à diminuer les droits sur les omnibus, les diligences, les chevaux de poste, et à supprimer ceux sur le poivre et les bois étrangers. Restaient 780,000 liv. st., que M. Gladstone conseilla d'employer jusqu'à concurrence de 512,000 liv. à une réduction de la dette.

En 1815, à la fin de la guerre avec l'empire, le capital de cette dette avait atteint 902 millions de liv. st., chiffre le plus élevé auquel il soit jamais monté, et en 1853, malgré deux emprunts contractés, l'un de 20 millions de liv. st. pour l'émancipation des nègres aux colonies, et l'autre de 8 millions de liv. pour les besoins de l'Irlande en 1848, il n'était plus que de 800 millions de liv. Dans l'espace de trente-huit années, 130 millions de liv. st. avaient donc été éteints, d'abord jusqu'en 1829 par l'action de l'amortissement, puis, à partir de cette époque, par l'affectation législative à l'extinction de la dette du quart au moins des excédans de recettes réalisés enfin d'exercice. Les emprunts faits pendant la guerre de Crimée avaient relevé le capital à 832 millions de liv. st.; mais de 1857 à 1865 il était retombé à 797 millions de livres, et, tandis que la diminution moyenne pendant la paix avait été annuellement, de 1815 à 1853, de 2,609,000 liv., et de 1857 à 1865 de 3,646,000 livres sterl., l'augmentation moyenne pendant les trois années de la dernière guerre avait dépassé 10 millions de liv. La puissance d'accroissement durant la guerre avait donc été au moins trois fois plus forte que celle de décroissement durant la paix, et il y avait là, suivant M. Gladstone, une disproportion qu'il importait d'atténuer. Quelle opinion, disait-il, aurait-on d'un homme qui, en une année de bonne récolte, consommerait tous ses produits sans rien réserver pour les jours de disette? Sans doute l'emprunt, par les moyens de soulagement qu'il procurait et les faibles charges qu'il paraissait imposer en échange, était chose séduisante; mais on pouvait dire de lui ce qu'un poète avait dit de la renommée, qu'à son début marchant à petits pas, elle s'élevait bientôt dans les airs, et que, tandis que ses pieds s'enfonçaient dans le sol, sa tête se cachait dans les nues. Ou plutôt pourquoi ne pas le comparer à ce lionceau dont parle Eschyle, qui, pris à la mamelle de sa mère et porté au logis du chasseur, y joua et gambada aussi longtemps qu'il fut jeune avec les enfans et les chiens de la maison, mais qui, devenu fort et ayant recouvré soudainement sa férocité naturelle, inonda cette maison entière du sang de ses habitans? Il en était ainsi des embarras financiers : ils arrivaient d'une façon insidieuse, s'aggravaient peu à peu, et un jour venait où ils s'imposaient d'une façon accablante. Depuis

vingt-cinq ans, ajoutait M. Gladstone, la fortune publique avait pris un développement prodigieux : le commerce et l'industrie avaient triplé leurs opérations, la population avait augmenté d'un quart, et le denier de l'*income-tax*, qui ne produisait que 700,000 liv. st. en 1843, donnait actuellement deux tiers en sus. Il fallait donc profiter et d'une pareille prospérité et de l'état de paix dans lequel on se trouvait pour diminuer la dette publique, d'abord en y employant les excédans de revenu, puis en ayant recours à telles combinaisons que comporterait la situation du trésor. Parmi ces combinaisons, il indiquait la suivante.

24 millions de fonds des caisses d'épargne remis à la commission d'amortissement avaient été employés en rachat de rentes, et cet emploi avait été des mieux entendus, puisque ces 24 millions, au lieu de venir s'ajouter à la dette publique, avaient ainsi servi à en éteindre une partie. Toutefois ils constituaient pour l'état un engagement des plus incommodes par la raison que le capital, désormais consolidé, n'en restait pas moins exigible à la première demande qu'en feraient les intéressés, et que les demandes de remboursement seraient d'autant plus abondantes que seraient difficiles les circonstances au milieu desquelles le trésor aurait à y satisfaire. Il s'agissait donc de lui assurer des moyens de libération qui eussent en même temps pour objet de le garantir contre de pareilles éventualités. A cet effet, M. Gladstone avait imaginé de convertir cette dette exigible en une dette à terme remboursable en 18 années par annuités de 1,725,000 liv. st., à l'acquittement desquelles seraient affectées d'abord les 725,000 liv. précédemment allouées pour intérêt des 24 millions de liv., puis le montant d'une autre annuité de 586,000 liv. st. due à la banque d'Angleterre, annuité dite *dead weight annuity*, qui, expirant à la fin de l'année, se trouverait ainsi continuée pour un autre objet. Le surplus, soit 420,000 livres, serait pris en 1866 sur l'excédant disponible de 786,000 liv. st. et les années suivantes sur les fonds ordinaires du budget, de telle sorte que, moyennant une addition annuelle de 420,000 liv. st. au chapitre de la dette publique, l'état se trouverait libéré en 1885 d'une dette onéreuse par son chiffre et incommode de sa nature; mais, le trésor étant tenu par la loi existante de recevoir tous les fonds d'épargnes versés dans les bureaux de poste, il était à présumer que la moitié des sommes annuellement remboursées lui rentrerait en dépôts nouveaux, et qu'en 1886 il se trouverait débiteur d'un autre capital de 12 millions de liv. sterl. M. Gladstone proposa de décider également que le même mode de remboursement serait applicable à cette nouvelle dette, de façon qu'elle fût ainsi éteinte en 1903, et pour justifier cette ingérence des pouvoirs actuels dans le règlement d'intérêts aussi éloignés,

il ajouta que, si le droit du gouvernement et des membres devant lesquels il parlait était de régler surtout le présent, leur devoir était aussi de porter les regards sur l'avenir, et de prendre les mesures propres à en alléger les charges. Aussi avait-il l'espoir que les générations appelées à diriger plus tard les affaires publiques leur rendraient la justice de reconnaître que, dans les dispositions qu'ils avaient prises, ils avaient quelque peu songé à elles, et s'étaient comportés de façon à ne mériter ni leurs reproches ni leur blâme.

Mais bientôt survinrent deux événemens qui obligèrent de renoncer pour 1866 à tout projet de réduction de la dette. Ces événemens furent, d'abord une crise monétaire des plus graves qui, en faisant affluer aux caisses d'épargne les demandes de remboursement, ne permit pas de donner suite à la combinaison de M. Gladstone, puis la bataille de Sadowa, qui, en démontrant la supériorité des armes à aiguille prussiennes, mit l'Angleterre, aussi bien que les autres puissances de l'Europe, dans la nécessité d'adapter leurs fusils au nouveau système. Des supplémens de crédit furent votés à cet effet par le parlement au mois d'août, et les allocations de 1867 furent portées de 66,225,000 liv. st., chiffre d'abord proposé, à 67,080,000 liv. Nous avons vu que 780,000 liv. sterl. restaient libres sur le budget primitif. Au lieu d'en détacher 420,000 liv. st. pour l'opération de conversion, le tout fut appliqué aux nouvelles dépenses, et le budget se trouva ainsi voté à peu près en équilibre. Ce ne fut pas M. Gladstone qui eut à proposer ces derniers arrangemens. Depuis un mois déjà, le cabinet dont il faisait partie avait dû se retirer à la suite d'un vote par lequel la chambre des communes avait complétement modifié le système de réforme électorale présenté par le gouvernement. Un nouveau ministère avait été constitué, ayant pour chef lord Derby et pour chancelier de l'échiquier M. Disraeli; mais, avant de voir quel fut le sort du budget de 1866, établissons les résultats de l'administration financière de M. Gladstone.

Ce ministre avait trouvé les dépenses de 1859 au chiffre de 69,500,000 liv. st., et il laissait celles de 1865 au chiffre de 66,400,000 liv., soit avec une diminution de 3,100,000 liv. Pourtant la différence n'était en réalité que de 2 millions de liv., parce qu'en 1860 2,150,000 liv. d'annuités arrivées à leur terme avaient été rayées du budget, et qu'il y avait été inscrit depuis 1862 une somme annuelle de 800,000 à 900,000 liv. environ pour frais d'entretien de l'armée des Indes, frais que compensait aux recettes même somme versée par le gouvernement de cette colonie. Les 2 millions de liv. st. ainsi économisés se partageaient par moitié entre le service de la dette, dont le capital dans ces six années avait été réduit de 22 millions de liv., et ceux de la guerre et de la ma-

rine, ramenés de 26 à 25 millions de liv. st. D'un autre côté, compensation faite de quelques aggravations de droits, les remises sur l'excise, le timbre et les douanes avaient été de 6 millions, et cependant ces trois branches de revenus, qui en 1859 avaient produit 53 millions de liv. sterling, venaient de donner en 1865 50,600,000 livres. Ainsi le sacrifice n'était déjà plus que de 2,400,000 liv., et l'exemple du passé donnait tout lieu d'espérer que la différence serait bientôt retrouvée.

IV.

Malgré les souffrances causées par la crise monétaire, la consommation n'éprouva pas le moindre ralentissement. Loin de là, le revenu de 1866, évalué à 67,013,000 livres st., atteignit 69,403,000 liv., et l'augmentation de 2,420,000 liv. fut donnée presque en totalité par le tabac, le sucre, le malt et les spiritueux, toutes denrées dont l'usage suit d'ordinaire les fluctuations de l'aisance publique. Par contre, les dépenses ne s'élevèrent qu'à 66,780,000 liv. st., et l'excédant libre de 2,654,000 liv. fut appliqué à la réduction de la dette publique. Pour 1867, M. Disraeli évalua les besoins à 68,134,000 liv. st., c'est-à-dire à une somme supérieure de 1,354,000 livres aux dépenses de l'exercice précédent, et ce surplus s'appliquait partie à la transformation commencée des fusils à munition et partie à l'armement des côtes. Les recettes calculées sur les produits de 1866 étaient portées à 69,340,000 liv. sterl., et elles dépassaient ainsi les crédits de 1,200,000 livres. Quel emploi donner à cet excédant? L'*income-tax* n'était plus qu'à 4 deniers et n'avait jamais été aussi bas, les surtaxes de guerre mises sur le thé et le sucre n'existaient plus; en outre, depuis 1852 11 millions de liv. st. des anciennes taxes indirectes avaient été successivement supprimées, et, parmi celles qui existaient encore, il n'en était pas une seule, suivant M. Disraeli, qui causât le moindre dommage ni à l'industrie ni à tous autres intérêts quelconques. Une seule peut-être, la taxe sur la dréche, était onéreuse à raison de l'embarras dans lequel deux mauvaises récoltes d'orge avaient mis momentanément les fabricans de cette denrée; mais la somme dont il était permis de disposer était trop peu considérable pour qu'il y eût moyen de leur accorder un allégement efficace. M. Disraeli pensait que le mieux était d'affecter cette somme à une réduction de la dette publique. L'Europe, disait-il, était en ce moment un camp armé, et, bien qu'il n'y eût pas danger, aussi longtemps que son collègue lord Stanley serait à la tête du *foreign office*, de voir l'Angleterre s'engager dans

une guerre inutile, néanmoins il y aurait imprudence à ne point se préoccuper des événemens qui pouvaient survenir; si par malheur ils arrivaient, le chancelier de l'échiquier pourrait se présenter sur le marché avec d'autant plus de fierté, y trouver l'argent dont il aurait besoin à des conditions d'autant meilleures, que des efforts puissans et honorables auraient été faits pour diminuer le fardeau de la dette publique. M. Disraeli proposait donc de reprendre le projet adopté dans la dernière session sur la motion de M. Gladstone, et de convertir en annuités à terme expirant en 1885 les 24 millions de liv. st. des caisses d'épargne. Cependant, comme la libération commençait une année plus tard, l'annuité devenait plus considérable : elle était portée à 1,776,000 liv. st., et à l'acquittement de cette dette étaient affectées les mêmes ressources, accrues de 50,000 liv. st. prises sur les fonds ordinaires; mais dans le projet de M. Disraeli il n'était rien stipulé au sujet des dépôts qui pourraient être faits de 1868 à 1885, et le soin de statuer à cet égard était sagement abandonné aux chambres futures.

Le budget de 1867 fut voté avec un excédant de ressources de 400,000 liv. st., et cet excédant devait être absorbé et bien au-delà. En effet, le roi d'Abyssinie, Théodoros, ayant refusé de délivrer des sujets anglais qu'il retenait prisonniers, il fallut lui déclarer la guerre, et au mois de novembre M. Disraeli vint demander au parlement 2 millions de liv. st. de crédit pour subvenir dans le courant de l'exercice aux frais de l'expédition. Ces 2 millions de liv. st. devaient être couverts avec l'excédant ci-dessus de 400,000 liv., avec le produit d'un demi-denier que le parlement vota en supplément à l'*income-tax*, enfin avec les ressources du compte courant que le trésor avait à la Banque, compte courant dont la balance était alors à son profit de 7,400,000 liv. st. En somme, les dépenses s'élevèrent pour 1867 à 71,200,000 liv. st., tandis que les recettes ne furent que de 69,500,000 liv. sterling, et, le compte courant étant appelé à parfaire la différence, la balance se trouva ainsi réduite à 5,800,000 liv.; mais les charges de 1868 devaient être autrement considérables, et elles furent évaluées par sir Ward Hunt, devenu chancelier de l'échiquier en remplacement de M. Disraeli, promu aux fonctions de premier ministre après la retraite de lord Derby, à 70 millions pour les services ordinaires, et à 3 millions de liv. st. pour la guerre d'Abyssinie. Les services ordinaires, déjà accrus de 2 millions de livres en 1867, comparativement à 1866 se trouvaient donc augmentés d'un nouveau million de liv. st. pour 1868, soit 5 millions de livres pour les deux années, et ce supplément s'appliquait pour 500,000 liv. sterl. à l'élévation de la solde des troupes par suite du renchérissement des subsistances, et pour 4,500,000 livres à la transformation des armes de munition et à

l'armement des côtes. Du reste ces deux dernières opérations touchaient à leur fin, et sir Ward Hunt exprima l'espoir que, dès qu'elles seraient terminées, les dépenses pourraient rentrer dans la voie descendante; il fallait néanmoins faire face aux 73 millions de liv. nécessaires pour 1868, et comme d'un côté les produits ordinaires ne pouvaient procurer cette somme, que de l'autre parlement et gouvernement étaient résolus à ne pas s'adresser au crédit, le chancelier de l'échiquier proposa de porter à 6 les deniers de l'*income-tax*. « On ne nous reprochera pas, dit-il, de vouloir rejeter sur l'avenir le fardeau de la guerre que nous soutenons en ce moment. La question pour nous était seulement de savoir s'il fallait faire supporter ce fardeau à la fois par l'impôt direct et par l'impôt indirect; mais nous avons bien vite reconnu que, pour subvenir à des besoins purement accidentels, il y aurait de graves inconvéniens à jeter deux fois le trouble dans les transactions commerciales, une première fois en aggravant les taxes sur les articles de consommation, une seconde fois en les ramenant à leur ancien taux, et nous nous sommes décidés pour l'impôt direct. » Cette considération si sensée détermina le vote du parlement : quelle que fût sa répugnance à élever l'*income-tax*, il accepta la proposition de le porter à 6 deniers, mais pour 1868 seulement, et le budget fut voté en recettes à 73,150,000 liv. st. et en dépenses à 73 millions de livres. Ces dernières toutefois restèrent inférieures de 100,000 liv. st. aux prévisions, tandis que les recettes, à raison de circonstances exceptionnelles qui diminuèrent le revenu de l'excise, n'atteignirent que 72,600,000 liv. st., et ce fut encore la balance au profit du trésor à la Banque qui servit à couvrir le déficit de 300,000 liv. st.

Sur ces entrefaites, le ministère Disraeli avait dû se retirer devant un vote de la chambre des communes relatif aux réformes à introduire dans l'église d'Irlande, et le nouveau cabinet constitué sous la direction de M. Gladstone avait pour chancelier de l'échiquier M. Lowe. Les travaux d'armement étant à peu près terminés, une réduction considérable devenait possible en 1869 sur les services de la marine et de l'armée, et il ne fut demandé pour les services ordinaires de cet exercice que 68,200,000 liv. st.; mais ce n'était pas tout. Restaient à solder les frais de l'expédition d'Abyssinie, qui avait coûté en total 8,600,000 liv.; 5 millions avaient été déjà payés, soit 4 millions avec les ressources que nous avons dites, 1 million au moyen de billets de l'échiquier, et, ce million étant remboursable à bref délai, la dette à éteindre était de 4,600,000 liv. st., qui, ajoutées aux 68,200,000 liv. demandées pour les services ordinaires, portaient la somme des besoins de 1869 à 72,800,000 livres. Cette somme pouvait à la rigueur être couverte par le montant des produits ordinaires, calculés approximativement sur ceux de 1868 et

évalués à 72,850,000 liv. Cependant M. Lowe fut d'avis de les augmenter encore au moyen d'une réforme reconnue depuis longtemps nécessaire, et qui devait pour cette année en augmenter considérablement le chiffre.

L'assiette et le recouvrement des taxes dites *assessed*, d'un produit annuel de 2 millions de livres sterl. environ, étaient depuis longtemps confiés à une commission nommée par le parlement, et les membres de cette commission, designés sous le nom de *commissioners of land and assessed-taxes*, étrangers pour la plupart aux questions sur lesquelles ils étaient appelés à statuer, ne recevant d'ailleurs aucune rémunération, s'acquittaient généralement assez mal de leur charge. Là n'était pas le seul inconvénient. Ces taxes, qui portaient sur les domestiques, les voitures, chevaux, chiens, armoiries, poudre à cheveux, et sur les marchands de chevaux, étaient établies non pas au commencement de chaque exercice d'après une déclaration des contribuables contenant l'énumération des objets à raison desquels ils devaient être imposés, mais au contraire à la fin de ce même exercice sur un état déclaratif des articles dont l'usage et la possession pendant son cours avaient rendu les déclarans passibles de l'impôt. Le contrôle, s'exerçant ainsi sur des objets qui n'existaient souvent plus, devenait très difficile, et il s'ensuivait que bien des omissions commises par erreur ou à dessein ne pouvaient plus être corrigées. De plus le recouvrement, au lieu d'être immédiat, ne devait être effectué pour la première moitié qu'en octobre suivant, pour la deuxième que six mois plus tard, de telle sorte que l'impôt voté pour une année ne rentrait partie que l'année suivante, partie que deux années après, et il est facile de comprendre toutes les non-valeurs que dans un pareil délai pouvaient amener pour le trésor les décès, faillites, déplacemens, etc. A ce système essentiellement vicieux, M. Lowe conseilla d'en substituer un autre beaucoup plus simple, qui consistait d'abord à charger l'excise des opérations de l'assiette et du recouvrement, puis à asseoir l'impôt d'après une déclaration faite au commencement de l'année pour laquelle il était dû, et enfin à en exiger le paiement dans le courant de cette même année. Cependant, pour ne pas grever les contribuables d'une charge trop lourde en leur réclamant en 1869 tout à la fois les taxes de 1868 et celles de l'année courante, M. Lowe était d'avis de leur abandonner le quart de ces dernières, et nonobstant cette remise les recettes de 1869 devaient se trouver ainsi augmentées de 1,500,000 liv. sterl.; mais ce n'était pas tout. Les commissaires du *land and assessed-taxes* étaient également chargés de l'assiette et de la perception de l'*income-tax*, et avant de demander que ces opérations fussent ainsi confiées à l'excise, M. Lowe voulait attendre les résultats de l'expérience qui allait être

faite. Pourtant, comme l'*income-tax* était payable moitié en octobre, un quart en janvier de l'exercice pour lequel il était dû, et le dernier quart au commencement de l'exercice suivant (1), il pensa que sans plus tarder ces termes pourraient être modifiés d'une façon également avantageuse pour le trésor et pour le contribuable. En conséquence, il proposa de décider que désormais l'ensemble de la taxe serait perçu dans le courant de janvier, de telle façon que l'obligation pour le contribuable de payer le dernier quart trois ou quatre mois plus tôt se trouvait largement compensée par le profit qu'il aurait à s'acquitter de la première moitié trois mois plus tard; mais pour le trésor il devait y avoir double avantage. Le premier serait que les recettes d'un exercice ne se confondraient plus avec celles d'un autre, et le second qu'une rentrée supplémentaire de 2,300,000 liv. sterling pour 1869, ajoutée à celle de 1 million donné par les *assessed-taxes*, porterait pour cet exercice l'excédant disponible à 3,400,000 liv. Cet excédant permettait donc de ramener l'*income-tax* de 6 à 5 deniers, et de réduire ou supprimer diverses taxes plus gênantes que productives, comme celles qui étaient établies sur la poudre à cheveux, sur les fiacres, les omnibus, les voitures publiques, dont les propriétaires ne durent plus être soumis qu'au droit sur les chevaux, celle sur les assurances contre l'incendie, taxe d'autant plus inique qu'elle frappait la prévoyance, enfin de faire disparaître des tarifs de douane le droit de 1 shilling par quarter de blé importé. Ce droit, conservé par Robert Peel, faisait observer M. Lowe, produisait 900,000 liv. st., et il était d'autant plus vicieux, d'autant plus injuste, qu'en temps de disette il pesait principalement sur les classes pauvres, qui, n'ayant pas les moyens de s'alimenter d'autres denrées, vivaient alors exclusivement de pain. Le montant de ces diverses remises devait procurer aux contribuables un soulagement définitif de 3,060,000 liv. st.; mais en 1869 le sacrifice ne devait être pour le trésor que de 2,940,000 liv., et, toutes les propositions de M. Lowe ayant été acceptées, le budget fut voté avec un excédant de recettes de 440,000 liv. st.

Ainsi donc, après avoir été pendant deux ans entraînée par des circonstances exceptionnelles dans la voie des dépenses extraordinaires et des surtaxes, l'Angleterre avait hâte de se libérer des engagemens que ces circonstances l'avaient mise dans la nécessité de contracter, et d'en revenir aux réductions de dépenses et de taxes. Aussi M. Lowe put-il dire, aux acclamations de la chambre : « Le budget que nous vous avons présenté nous a trouvés avec un déficit, et il nous laisse avec un excédant de ressources; il a trouvé le revenu en baisse, et il nous a donné la plus forte raison d'espérer

(1) On sait qu'en Angleterre l'année financière va d'avril à avril.

que, par de nouvelles diminutions d'impôts, ce revenu pourra s'améliorer encore et nous assurer chaque année un supplément considérable. » 1869 a réalisé une partie de ces espérances, et dans son exposé financier du 11 avril dernier M. Lowe a fait connaître au parlement que les recettes, votées au chiffre de 73,515,000 liv. sterl., se sont élevées à 75,334,000 liv., c'est-à-dire au chiffre le plus haut qu'elles aient atteint depuis la guerre avec la France. Elles ont donc dépassé les prévisions de 1,809,000 liv., et cet excédant est dû pour 863,000 livres à l'excise, qui l'année précédente avait au contraire été en déficit, et pour le surplus aux douanes, à l'*income-tax*, au timbre et aux recettes diverses. Le système de licence appliqué aux *assessed-taxes* a produit les meilleurs résultats; les contribuables l'ont accueilli sans répugnance, et les rentrées ont eu lieu bien plus rapidement qu'on ne l'avait présumé. Aussi cette expérience doit-elle, selon le chancelier de l'échiquier, faire désirer que l'*income-tax* et le *land-tax* soient soumis prochainement au même régime d'assiette et de perception. Quant aux dépenses, elles n'ont été que de 67,565,000 liv. st., restant ainsi inférieures de 843,000 liv. aux allocations, et l'économie a porté principalement sur les services de la marine et de l'armée. L'excédant disponible en fin d'exercice a donc été de 7,769,000 l., dont 4,300,000 ont été employées, comme il avait été décidé dans la session précédente, à solder les frais de la guerre d'Abyssinie, 1,100,000 à réduire la dette flottante, ramenée ainsi au chiffre de 6,761,000 liv. st., chiffre le plus bas auquel elle soit jamais descendue, et le restant, placé en compte courant à la Banque, doit, conformément aux lois existantes, être affecté en 1870 à l'amortissement de la dette publique.

Arrêtons-nous à ces résultats, qui sont des résultats acquis, et pour 1870 bornons-nous à dire qu'au mois d'avril dernier de nouvelles économies dans les services de l'armée et de la marine permettaient à M. Lowe de réduire de 400,000 livres sterling le chiffre des dépenses, de ne les porter qu'à 67,600,000 liv., — que les recettes, évaluées à 71,450,000 livres, laissaient ainsi un excédant disponible de 4,337,000 livres sterling. Cet excédant, le ministre proposait de l'appliquer à la création de nouvelles annuités dont l'objet devait être d'éteindre en quinze années une autre créance de 8 millions de livres sterling appartenant aux caisses d'épargne, à la diminution de divers droits de timbre et de poste, à la suppression d'un denier de l'*income-tax*, ce qui ramènerait cet impôt à 4 deniers, et enfin à la réduction de moitié du droit sur le sucre (1). « Nous sommes en ce moment à l'apogée de notre prospérité,

(1) *Income-tax* 1,250,000 liv. st., sucre 2,350,000 liv. st.

disait-il, et le secret auquel nous devons ce succès est bien simple : c'est l'économie; mais combien durera cette heureuse situation? L'imprudence d'un officier subalterne, une demi-douzaine de verres de vin bus en trop par un agent placé dans une position responsable, enfin l'accident le plus insignifiant, *the merest incident*, peuvent nous engager dans des difficultés dont nous ne nous tirerons qu'au prix de dépenses énormes, et ces dépenses, ce sera encore l'économie qui seule nous procurera les moyens d'y subvenir. » Trois mois à peine s'étaient écoulés depuis que ces paroles avaient été prononcées quand est survenu l'accident pressenti par M. Lowe. La guerre, une guerre funeste, a éclaté sur le continent, et, bien que l'Angleterre n'eût pas à y prendre part, elle a dû néanmoins, pour parer à toutes les éventualités, augmenter dès le mois de juillet son effectif militaire, ajouter aux crédits du chapitre de l'armée, et peut-être ultérieurement de nouvelles mesures du même genre auront-elles encore été prises. De plus il est difficile que ses opérations commerciales et industrielles n'aient pas éprouvé soit un temps d'arrêt, soit tout au moins un ralentissement qui préjudiciera aux revenus de 1870, et probablement les résultats de cet exercice seront loin d'être ceux qu'il était permis d'espérer au moment où il a été ouvert. Isolés comme nous le sommes par le cercle de fer dans lequel Paris est enserré, on ne peut à cet égard, comme à l'égard de tant de choses qui nous touchent malheureusement de bien plus près, que se livrer à de vaines conjectures. Il ne nous reste donc pour terminer cette étude qu'à constater d'une façon succincte les conséquences qu'a eues pour les finances de l'Angleterre le régime économique et administratif invariablement pratiqué pendant la période qu'on vient de parcourir.

En quoi a consisté le régime économique? A réduire et supprimer successivement toutes les taxes qui pouvaient être une entrave pour le commerce et l'industrie, ou qui pouvaient faire obstacle à la consommation des objets les plus nécessaires à la vie, — à aider ainsi au développement de la fortune publique, et à chercher la compensation du revenu sacrifié sur certains articles dans une augmentation de recettes provenant de l'usage plus abondant que l'accroissement de l'aisance parmi les masses leur permettrait de faire des articles non dégrevés. Le succès a été complet : déduction faite du produit de quelques droits nouvellement créés ou de quelques aggravations sur d'autres, l'excise, les douanes, le timbre, les taxes dites *assessed*, réduites depuis 1862 de 20 millions de liv. st., rapportent cependant 8 millions de liv. st. de plus qu'ils ne faisaient à cette époque. Sans doute, pour suppléer au déficit momentané qui devait résulter des abandons consentis, il a fallu recourir à l'*income-tax*;

mais les inconvéniens de cet impôt, dont nous ne saurions conseiller l'établissement en France, sont moindres en Angleterre, où la propriété immobilière n'est soumise directement, aussi bien que la propriété mobilière, qu'à des taxes insignifiantes. Peu à peu même, en présence des services qu'il y a rendus et des avantages qu'il a permis de réaliser, les plaintes au sujet de l'*income-tax* sont devenues moins vives, et le pays s'est habitué à le compter parmi ses ressources ordinaires. Aussi dans la séance du 11 avril dernier, au moment où le chancelier de l'échiquier faisait la proposition de le réduire d'un cinquième, plusieurs membres l'ayant interrompu pour lui demander quel en serait désormais le taux, le ministre s'empressa de répondre qu'il était satisfait d'entendre une pareille question, puisque l'ignorance de ses auteurs au sujet de l'importance de la taxe témoignait de la facilité avec laquelle elle était actuellement supportée.

Quant au régime administratif, il a eu constamment pour objet d'écarter toutes les dépenses de fantaisie, de n'entreprendre que celles exigées par l'honneur et l'intérêt du pays, de les faire largement alors pour répondre à des besoins sérieux, mais, ces besoins une fois passés, de revenir au plus tôt à l'état normal, et d'établir le budget de façon à y préparer les ressources nécessaires pour acquitter pendant la paix les engagemens contractés pendant la guerre. C'est ainsi qu'ont pu être remboursés les emprunts contractés à l'occasion des guerres de Crimée et d'Abyssinie, que l'intérêt de la dette se trouve aujourd'hui d'un million de liv. st. moins élevé qu'il n'était en 1852. Il est vrai que les dépenses excèdent de 10 millions de livres celles de cette époque, et au milieu des mouvemens de toute nature, politiques, industriels, militaires, qu'a traversés l'Europe dans ces dix-huit dernières années, quel est celui de ses états qui n'a pas dû accroître les siennes? En France, l'augmentation a été presque du triple de ce qu'elle a été en Angleterre, et dans cette augmentation l'intérêt seul de la dette figure pour un tiers. Ces différences disent assez l'avantage qu'il y a pour un pays à gérer lui-même ses propres affaires plutôt que d'en abandonner la direction à un pouvoir sans contrôle. Aussi finirons-nous en exprimant le vœu que, sortie de la cruelle épreuve qu'elle traverse en ce moment, la France, rendue à elle-même et instruite par l'expérience, ne se laisse plus aller au sentiment d'une folle terreur ou d'une gratitude sans raison, et qu'elle garde désormais pour elle seule le droit de régler ses destinées.

A. CALMON.

LA HAUTE-ENGADINE

I.

Certains pays qui ne comptent guère par l'étendue, se trouvant placés dans une situation extraordinaire et relégués dans une sorte d'isolement entre des barrières difficiles à franchir, présentent parfois un intérêt singulier. Un climat exceptionnel fait songer à bien des souffrances possibles, à la lutte nécessaire contre les élémens. Une nature grandiose, une végétation inconnue ailleurs, ravissent les yeux, et l'esprit est frappé comme à la vue d'un monde nouveau. Des habitans d'un type spécial, parlant un idiome qui n'est en usage chez aucun autre peuple, deviennent le sujet d'observations auxquelles on ne saurait être indifférent, parce qu'elles touchent un point de l'histoire générale de l'humanité. Enfin, si le pays est administré avec sagesse et avec intelligence, s'il a été le théâtre de grands événemens, s'il a eu des hommes remarquables par le talent ou par le courage, la pensée se reportant aux circonstances physiques, en apparence défavorables, l'âme est émue. Toute contrée plus ou moins lointaine offrant un pareil spectacle inspirerait aisément le goût d'une étude; mais que cette contrée presque ignorée existe au cœur même de l'Europe, à une faible distance des lieux où la vie s'écoule dans les conditions ordinaires de la civilisation, on ne se défendra ni de l'étonnement, ni du désir de la connaître. C'est ainsi que dans la Suisse orientale la Haute-Engadine produit une impression profonde sur le voyageur curieux et attentif.

L'Engadine est une haute vallée des Alpes rhétiques dépendante du canton des Grisons. Enfermée entre deux chaînes de montagnes, elle s'étend du sud-ouest au nord-est depuis le Maloja, qui la sépare de la vallée de Bergell, conduisant à Chiavenna dans la Val-

teline, jusqu'à la gorge de Martinsbruck, la frontière du Tyrol. Dominée par une couronne de glaciers et de pics couverts de neiges éternelles, l'Engadine ou la vallée de l'Inn, longue d'environ 75 kilomètres, a des aspects vraiment étranges, même à côté de tous les sites merveilleux des régions alpestres. Elle est si étroite qu'il ne faut pas plus d'un quart d'heure pour la traverser en certains endroits et à peine une demi-heure dans les parties les moins resserrées. Cependant, sur cet espace singulièrement restreint, sur ce sol ingrat, nous allons rencontrer de nombreux villages, des demeures élégantes, une population intelligente de près de 10,000 âmes. En suivant le cours de l'Inn, on aperçoit au sud-est l'entrée du val de Casanna et sur la pente opposée une branche du mont Scaletta, qui descend dans la vallée; au-dessous une gorge profonde toute garnie de sapins marque la limite entre la Basse-Engadine, voisine du Tyrol, et la Haute-Engadine, que le massif du Bernina borne du côté de l'Italie.

La Haute-Engadine est la portion intéressante de la longue vallée des alpes rhétiques. Longtemps laissée presque dans l'oubli, elle est aujourd'hui fréquentée par les étrangers pendant la belle saison. Il y a moins d'un quart de siècle, croyons-nous, un habitant de Genève eut envie de connaître ce pays. Très émerveillé de ce qu'il avait observé, il excita la curiosité de ses compatriotes par les plus séduisantes descriptions. A partir de ce moment, beaucoup de Suisses allèrent visiter le petit coin si vanté de la confédération helvétique, et bientôt y vinrent chaque année des Allemands, des Anglais, des Italiens, même des Américains, les uns attirés par la magnificence de la contrée, les autres par une grande confiance dans les propriétés curatives des eaux minérales de Saint-Moriz. Seuls, les touristes français parcourant la Suisse, pleinement satisfaits d'avoir admiré l'Oberland et le lac des Quatre-Cantons, d'avoir entrepris l'ascension du Grindelwald et du Rigi, d'avoir couché à Zermatt, s'aventurent rarement au milieu des alpes rhétiques.

On n'éprouve aucune difficulté pour se rendre dans la Haute-Engadine; la voie est parfaitement tracée de Coire à Samaden et à Pontresina, en passant par le col du Julier ou par le col de l'Albula. A pied, le voyage est charmant; en diligence, il est encore fort agréable, si l'on est placé de façon à ne rien perdre du paysage, dont les aspects changent presque à chaque pas. Avant de sortir de la ville de Coire, commence déjà la montée rapide; la route s'élève en longue spirale et atteint un plateau. C'est l'instant de regarder en arrière : sur les flancs apparaissent de sombres forêts de pins, dans le fond la capitale du canton des Grisons; vers l'ouest, une rivière semblable à un fil d'argent, la Plessur, sillonne la vallée

de Schanfigg, et au loin se dessinent les sommets des montagnes. Après une course de deux heures à travers une contrée toujours pittoresque, l'œil plonge dans une petite vallée verdoyante sur des maisons blanches groupées autour d'une vieille église; c'est Churwalden. De l'autre côté, on gravit une nouvelle pente pour arriver au village de Parpan, où les membres du Club Alpestre suisse, une association d'explorateurs des Alpes, ont fait pratiquer un chemin conduisant au Stæzer-Horn, le point culminant de l'arête qui sépare la vallée de Churwalden de celle de Domleschg. En peu d'endroits, il serait possible d'avoir devant les yeux un aussi splendide panorama. De la cime du Stætzer-Horn, on voit en même temps de nombreuses vallées, citées parmi les plus belles, et l'on découvre à la fois le Saint-Gothard, le mont Calanda, la chaîne des Alpes rhétiques, les glaciers du Bernina, de Rheinwald et tant d'autres. En poursuivant sa route vers la Haute-Engadine, de petits lacs éveillent l'attention, et bientôt la bruyère de Lenz, encombrée de pierres et semée de sapins rabougris, rappelle les plus tristes lieux. On se souvient que Lenz était regardé comme une bonne position militaire lorsque la route du Splügen n'existait pas encore. Au-delà, une descente adoucie par des ondulations mène au joli bourg de Tiefenkasten, près de la rivière d'Albula, qui, un peu à l'est, s'unit au Rhin d'Oberhalbstein. Il faut remonter de nouveau entre des roches escarpées, d'une teinte jaune ou grise; mais on ne tarde pas à jouir d'un spectacle magnifique. Dans le fond d'une large vallée assombrie par une végétation touffue coule le Rhin d'Oberhalbstein; le lit est partout inégal, l'eau bouillonne en se heurtant contre les obstacles et jaillit en écume : les chutes, les cascades se succèdent; on croirait voir un torrent de neige roulant avec impétuosité. Longtemps les sinuosités de la rivière s'offrent aux regards; la route est égayée par de petits villages dont la population est romane. Après avoir dépassé le bourg de Molins, on remarque, sur une colline boisée, tout près du Rhin, une vieille tour carrée, dernier débris du château de Splüdatsch, et plus bas, dans une excavation de rocher, au milieu d'un cadre de verdure, les ruines du château de Marmels. Quelques pas encore, et nous voilà dans une région bien différente; le sol est nu, la montée pénible. Nous passons devant le sentier qui conduit au Septimer, et la route, inclinant vers l'est, contournée à la manière d'un reptile, s'élève sur les pentes rocailleuses du Julier; les pierres abondent, les roches, marbrées par les lichens, présentent l'image du chaos. Çà et là, des amas de neige ou des blocs de glace persistent malgré la saison favorable; la solitude est complète. Seulement par intervalles on aperçoit sur les flancs de la montagne quelques tapis de gazon et des troupeaux de

moutons sous la garde de pâtres bergamasques. Après deux heures de marche, le col est atteint; en cet endroit désert, un petit lac limpide et deux colonnes de granit d'aspect misérable, signe néanmoins de l'activité humaine, offrent une sorte d'intérêt. L'origine de ces colonnes est problématique; ce sont, disent les uns, des bornes milliaires placées sur la voie romaine de *Clavenna* (Chiavenna) à la *Curia Rhætorum* (Coire); ce sont, assurent les autres, des constructions celtiques marquant un lieu de sacrifices en l'honneur de Jul, le dieu du soleil.

Le col du Julier est franchi en peu d'instans, et tout aussitôt s'opère la descente, les yeux tournés vers la Haute-Engadine. Un spectacle presque incomparable attend le voyageur; les pics d'une blancheur éblouissante, les champs de glace du Bernina, une chaîne de petits lacs, l'étroite vallée de l'Inn, la rivière échappée du val de Fedoz au Maloja, qui, après avoir arrosé l'Engadine et le Tyrol, ira verser ses eaux dans le Danube, forment un merveilleux tableau, dont le regard embrasse l'ensemble. On arrive à Silvaplana, situé à 1,816 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer; on est enfin dans la Haute-Engadine. Silvaplana, joli village exposé aux vents les plus froids, est bâti tout proche d'un lac. Cette localité avait un monastère dans le XIVe siècle; plusieurs fois elle a été ravagée par les avalanches, et un bois qui entourait le lac a été ainsi totalement détruit. En regardant vers le sud-ouest, on voit à peu de distance le lac de Sils et le village du même nom. En suivant la grande route, dans la direction du nord-est, en côtoyant l'Inn, on trouve le petit lac de Campfer, uni au lac de Silvaplana par un large canal, le lac de Saint-Moriz et successivement les villages de Campfer, de Saint-Moriz, de Cresta, de Celerina, le bourg de Samaden, enfin les communes de Bevers et de Punte, où vient aboutir la voie qui passe par le col de l'Albula.

Entre tous les villages de la Haute-Engadine, Saint-Moriz, ou dans la langue du pays San-Murezzan, est celui qui occupe la situation la plus élevée (1,856 mètres); c'est aussi la localité qui reçoit le plus grand nombre de visiteurs. Au XVe et au XVIe siècle, Saint-Moriz était un lieu de pèlerinage pour les Italiens, et depuis longtemps les sources d'eaux minérales, vantées dès 1539 par le célèbre Théophraste Paracelse, attirent des étrangers avides de trouver un remède à leurs maux. Un établissement de bains a été construit non loin du village, et si les malades n'obtiennent pas une parfaite guérison par l'usage des eaux chargées d'acide carbonique, de fer ou de soufre, ils ont pour se récréer la vue des beaux sites, et, pour raffermir une santé compromise, la promenade dans les bois de mélèzes et d'arolles ou les excursions dans les montagnes. Samaden,

où l'on compte 600 âmes, est le centre et vraiment la capitale de la Haute-Engadine. Des habitations, les unes très modestes, pauvres même, les autres assez somptueuses, avertissent le voyageur que la population est composée d'élémens fort divers.

De tous les points qui viennent d'être cités, les explorations sont faciles; mais, pour être à portée des pics et des glaciers les plus remarquables, pour observer la nature spéciale de la contrée, il est plus avantageux de séjourner à Pontresina. En quittant Samaden, on se dirige vers le sud, et, après avoir traversé l'Inn, la route passant dans une vallée latérale auprès du ruisseau de Bernina conduit sur une pente assez douce au village le plus curieux de la Haute-Engadine.

Pontresina est situé à 1,807 mètres au-dessus du niveau de la mer, juste 8 mètres plus haut que le sommet du Rigi-Kulm, le géant de la chaîne du Rigi. Le village compte à peine 300 âmes; mais ce n'est pas un village ordinaire : presque toutes les maisons, fort élégantes, témoignent aussitôt que les habitans vivent dans une sorte d'opulence. On s'en étonnerait au premier abord, car le pays est dépourvu d'industrie, et le sol n'est pas productif; il faut dire que la richesse a été acquise au dehors.

L'Engadinien émigre dès sa jeunesse; il s'établit à l'étranger, souvent pour de longues années, et, quand sa fortune est faite, il revient dans la haute vallée. Il n'oublie jamais le pays natal, il aime cette âpre contrée où la nature paraît si grande; il supporte un affreux climat avec une entière résignation, se plaignant à peine de l'intensité du froid.

Malgré l'étendue bien restreinte de la Haute-Engadine, la température en toute saison offre des différences notables d'un village à l'autre; l'exposition, la hauteur, le voisinage d'un glacier, l'abri d'une montagne contre le vent, sont autant de causes dont l'effet est très sensible. Néanmoins l'extrême rigueur du climat est la condition générale, et à cet égard les habitans de la Haute-Engadine expriment toute la vérité d'une façon aussi simple que saisissante. « Chez nous, disent-ils, l'année se compose de neuf mois d'hiver et de trois mois de froid. » A Sils, à Pontresina, comme en Sibérie, le thermomètre tombe fréquemment au-dessous de 30 degrés centigrades. Dès la fin du mois d'août, il gèle pendant la nuit, et quelquefois il neige pendant le jour. Septembre venu, c'est l'hiver; au mois d'octobre, lacs et rivières sont gelés, et bientôt les plus lourds chariots pourront passer sur la glace; le 4 mai 1799, le général Lecourbe traversa de cette façon le lac de Sils avec toute son artillerie. La neige couvre la campagne, encombre les rues des villages et oblige les habitans à un travail perpétuel pour rendre les commu-

nications possibles entre les maisons. Il faut attendre la seconde moitié du mois de mai pour voir des jours meilleurs; alors le soleil commence à échauffer l'atmosphère, la neige fond, la surface des glaciers est atteinte, de tous les points élevés l'eau se précipite en cascades, les ruisseaux sont des torrens qui roulent avec fracas: spectacle d'une grandeur inouie. Même dans les mois de juin et de juillet, les nuits restent fraîches; mais la température s'élève beaucoup pendant les heures du jour, elle monte souvent entre 25 et 30 degrés, et dans les gorges il n'est pas rare d'avoir une chaleur suffocante. Aussi avec quelle rapidité pousse la végétation sur la terre imprégnée d'eau! L'herbe croît en masses touffues, les gazons s'étalent, les fleurs apparaissent de tous les côtés. Au village, de petits jardins soigneusement cultivés font oublier un instant que l'on vit sous le plus rude climat; malheureusement combien est courte la durée de cette brillante nature! Une nuit passe, et tout est flétri, de sorte que la culture de la plupart des plantes alimentaires est impossible.

Le froid intense, l'hiver interminable, ne sont pas les seules tristesses de l'Engadine : le vent est parfois bien pénible dans cette étroite vallée, sans compter, à certains jours, le *fœn*, un vent de sud-est, particulier aux Alpes, surtout aux Alpes rhétiques, qui souffle avec une effrayante impétuosité. Les blocs renversés, les arbres brisés ou déracinés, les toitures arrachées, sont les traces ordinaires du passage de l'ouragan; une fonte de neige rapide, une remarquable accélération dans la croissance des végétaux, une influence sur l'organisme humain, sont les effets mille fois constatés de ce vent, qui a fortement préoccupé les météorologistes. Longtemps il a été admis que le *fœn*, tantôt sec, tantôt chargé de vapeur, venait de l'Afrique; mais cette opinion a été fort ébranlée à la suite d'études récentes. On a reconnu que ce vent était limité aux régions alpines, sans pouvoir néanmoins jusqu'à présent en découvrir l'origine.

Pendant la plus grande partie de l'année, l'atmosphère est d'une admirable transparence dans la Haute-Engadine; le ciel est bleu comme dans l'Europe méridionale, et la vue porte sans obstacle à d'énormes distances. En été, les eaux absolument froides qui descendent des glaciers fournissent peu de vapeurs, et en hiver la congélation rapide ne laisse subsister aucun brouillard. Cette circonstance est mise à profit: du mois d'octobre au mois d'avril, on expose simplement à l'air les viandes qui doivent être conservées, et la dessiccation s'effectue de la manière la plus satisfaisante.

En explorant du regard les alentours de Pontresina, l'objet qui frappe plus que tous les autres, c'est le glacier du Roseg, qu'on

s'imagine voir à quelques pas de distance. Semblable à une large pyramide capricieusement entaillée, le Roseg, dont le sommet est à 3,927 mètres au-dessus du niveau de la mer, paraissant comme isolé malgré le voisinage d'une multitude de montagnes, produit à toutes les heures du jour un effet saisissant. Le ciel est-il couvert, la base de l'énorme montagne se trouve assombrie, et seule la cime montre son éternelle blancheur; la lumière commence-t-elle à se répandre dans l'espace, des parties du glacier étincellent et charment les yeux; le soleil est-il à son coucher, la glace se colore de teintes roses ou rougeâtres. Il nous arriva de témoigner à d'heureux propriétaires des jolies maisons de Pontresina l'impression que nous faisait éprouver l'aspect de cette montagne déjà souvent contemplée.— Ah! répondit l'un d'eux, aujourd'hui que les étrangers viennent en ce pays, nous admirons aussi notre glacier, tant nous avons vu qu'on l'admirait, car à une autre époque nous le maudissions bien un peu; il nous cause du froid. — Il faut au moins trois heures de marche pour atteindre ce Roseg, que, sans un avertissement, nous aurions pu croire si rapproché du village. En arrivant sur les premiers contre-forts du glacier, la montée devient rude; mais ceux qui ont le courage de continuer l'ascension et de gravir l'*Alpe Ota* peuvent jouir d'un panorama de la Haute-Engadine.

Au sud de Pontresina, le glacier de Morteratsch et le massif des montagnes du Bernina forment une colossale barrière entre l'Engadine et la Valteline. A peu de distance du village, l'eau qui coule du val Languard fournit une chute très remarquée dans le pays; l'eau qui s'échappe du Bernina, un assez large ruisseau. De tous côtés, les plantes alpines, les arbres verts, quelques huttes de bergers animent le paysage. Cependant le sol en certains endroits conserve la trace des ravages causés par des averses et une fonte de glace inusitée survenues en 1834; des bois ont été détruits, des pâturages ensablés. La montée commence à peine, et déjà, par un sentier tracé près d'une immense roche de granit, on arrive sous le glacier, dont la partie supérieure en saillie menace les imprudens. Parfois des blocs de glace se détachent; l'eau, en une large nappe d'un aspect merveilleux quand elle est éclairée par le soleil, tombe d'une grande hauteur sur les roches brisées, les pierres amoncelées, et produit un fracas assourdissant. Par un chemin inégal, rocailleux, on parvient à la surface du glacier de Morteratsch, qui s'étend sur une longueur de 9 kilomètres et se confond avec la mer de glace du Bernina. Les éminences, les arêtes, les pics, se comptent par centaines, et parmi tous se distinguent le pic de Morteratsch et surtout le piz di Palü et le piz Bernina, dont la cime est à 4,054 mètres au-dessus du niveau de la mer.

En face du Bernina, à l'est du village de Pontresina, s'élève, semblable à une pyramide aiguë, le piz Languard, aujourd'hui renommé, naguère encore à peine connu et fréquenté seulement par les chasseurs de chamois. Le nom de Languard, formé des mots de l'idiome de l'Engadine *longuo guardo*, signifie vue lointaine, et exprime bien une vérité. Du sommet de cette pyramide, on découvre toutes les Alpes de la Suisse et du Tyrol jusqu'aux montagnes de Salzburg, un ensemble indescriptible. Le piz Languard est le roi de la Suisse, s'écrient des touristes qui se sont trouvés amplement récompensés de la fatigue d'une ascension pénible par ce prodigieux spectacle. Sur les pentes voisines du pic, ce sont des forêts d'arbres verts, des buissons touffus de rhododendrons, qu'on appelle poétiquement les roses des Alpes; viennent ensuite des prairies couvertes de fleurs, où vivent en été de nombreux troupeaux de brebis; puis c'est la région déserte, ce sont les pierres roulées, les débris de rochers entraînés par la fonte des glaces, et partout des ruisseaux tombant en cascades jusqu'au fond des vallées.

II.

Est-il besoin de dire avec quel intérêt les naturalistes ont exploré de telles régions? En 1808, un pasteur de ce petit village de Campfer, H. Bansi, homme sagace et instruit, donnant un aperçu de la topographie et des productions naturelles de la Haute-Engadine, exposait vraiment les résultats d'un voyage de découvertes; mais dans ces dernières années les recherches ont été nombreuses. Aujourd'hui les membres d'une société scientifique des Grisons (1), animés par l'amour du pays natal, se livrent d'une manière incessante à toute sorte d'investigations dans les Alpes rhétiques.

Après les admirables travaux qui ont permis d'expliquer la formation des montagnes, la constitution de chacune d'elles réclamait une étude spéciale. Dans le canton des Grisons, cette étude a été faite par le professeur Théobald, de Coire. Ces montagnes, si imposantes par leurs proportions, sont formées de trois élémens essentiels. La masse centrale est du granit accompagné de roches analogues connues sous les noms de *syénite* et de *diorite*. Disposées en couches plus ou moins étendues à la surface, ou même engagées dans le granit, se trouvent des roches cristallines telles que le gneiss et le mica. Viennent ensuite les terrains de sédiment, composés en grande partie de grès et de schistes calcaires contenant des débris de plantes et d'animaux fossiles.

(1) *Naturforschende Gesellschaft Graubündens.*

La végétation de la Haute-Engadine offre un aspect sévère et grandiose. Des bois d'arbres résineux ont une physionomie étrange aux yeux du voyageur, qui n'a rien vu de pareil en d'autres parties de la Suisse ou même en Europe. Ces arbres sont des arolles et des mélèzes; le pin sylvestre, si commun dans les Alpes, ne prospère pas dans la vallée que dominent le piz Languard, le Roseg et les glaces du Bernina. Rien de ravissant comme les groupes d'arolles auxquels sont associés des mélèzes. Les premiers ont le feuillage sombre des pins et des sapins, les autres le feuillage d'un vert tendre; l'opposition des teintes est saisissante lorsqu'une vive lumière est répandue dans l'atmosphère. On songe alors aux rives de la Méditerranée, où les orangers se détachent coquettement sur un fond composé de massifs d'oliviers et produisent un semblable contraste. Seulement le cadre n'est pas le même : ici, le beau ciel, la mer bleue, les montagnes empourprées par le soleil; là, l'air froid, les tapis de gazon, un entourage de glaciers d'un éclat éblouissant.

Les arolles, appelés encore du nom de cèdre des Alpes (*pinus cembra*), ne sont pas uniquement la parure de la vallée de l'Inn; ils sont aussi la richesse du pays. Ces beaux arbres qui s'élèvent jusqu'à la hauteur de 30 à 40 mètres, ayant un tronc droit et dégarni, des branches étalées et verticillées, se terminent par une cime en forme de pyramide. Les feuilles roides, longues et grêles, véritables aiguilles naissant par groupes de cinq, sont serrées à l'extrémité des branches, qui, entraînées par le poids, fléchissent gracieusement. Les cônes, fort gros, ovoïdes, d'un ton violet avant la maturité, devenus bruns aux approches de l'hiver, sont revêtus de larges écailles, et les graines, assez volumineuses, ayant un goût agréable, sont fort recherchées dans la contrée, où la terre procure peu de chose pour l'alimentation de l'homme; mais le bois est autrement précieux, il fournit les matériaux de construction et le combustible si nécessaire sous un climat rigoureux. Léger, blanchâtre, ou d'une teinte rosée, brunissant un peu par une longue exposition à l'air, avec un tissu très fin, facile à tailler, il offre des avantages inestimables, et il plaît encore par l'odeur balsamique qu'il répand. Lorsqu'on visite l'intérieur de certaines maisons de la Haute-Engadine, on croirait volontiers que le bois du cèdre des Alpes, particulièrement propre à la sculpture, est donné à l'ornemaniste pour montrer toutes les ressources du talent. L'arolle, abondamment répandu dans la Haute-Engadine et sur quelques points du Valais, prospère peu dans les autres parties de la Suisse, et il faut aller jusqu'aux monts Ourals et en Sibérie pour trouver à ce bel arbre une autre patrie.

Le mélèze n'est étranger à personne; on le voit en abondance sur

la plupart des chaînes de montagnes de l'Europe centrale; on le cultive avec succès dans des terrains caillouteux, et même on l'emploie à l'ornement des parcs. Dans la Haute-Engadine, il acquiert des proportions égales à celles des arolles. Arbre d'une remarquable élégance, ayant des branches très étalées qui pendent vers la terre, le mélèze est parmi les espèces de la famille des conifères le représentant du saule pleureur. Ses feuilles minces et polies, qui se renouvellent à chaque printemps, ont toujours la fraîcheur de la jeunesse. Le bois du mélèze a tant de belles qualités qu'on le recherche pour une foule d'usages. Dur, imprégné de résine et de la sorte capable de résister à l'humidité comme à un séjour prolongé dans l'eau, il est parfait pour les constructions navales. Cette opinion, consacrée dans la république de Venise, est maintenant bien reconnue en Russie. Quel avantage encore, sous les rudes climats, offrent les demeures où les toitures et les cloisons sont faites avec le bois du mélèze! Les jointures, les moindres interstices sont remplis de la résine qui suinte et devient un vernis impénétrable à l'air. Ce n'est pas tout; le mélèze est un combustible assez difficile à enflammer, mais qui dégage une quantité de chaleur plus forte que les autres bois; l'écorce sert au tannage, et le produit résineux qui exsude de cette écorce est la térébenthine de Venise, une substance des plus estimées.

Les forêts de mélèzes et d'arolles, qui étaient très considérables sans doute dans les temps anciens, couvrent encore aujourd'hui de larges surfaces. Il y en a de belles entre Sils et Silvaplana, aux environs de Scanfs et de Pontresina, sur les pentes du Bernina, du Roseg et du piz Languard. Elles rendent possible au voisinage des glaciers l'existence d'une population, et, chose incroyable, les habitans, sans souci de l'avenir, se préoccupent à peine de la conservation d'une telle richesse. Seuls, quelques esprits clairvoyans signalent le danger et cherchent à conjurer un mal qui pourrait devenir irréparable. Comme en d'autres parties des Alpes, des causes fort diverses contribuent au déboisement de l'Engadine. Les avalanches brisent les arbres, les torrens, grossis à l'excès, les déracinent, les masses d'eau provenant d'une fonte extraordinaire de neige ou de glace se répandent avec fureur et couvrent le sol de débris arrachés sur le parcours. Ce sont des accidens de la nature, il faut les subir; mais la destruction permanente occasionnée par l'incurie ou par la rapacité est bien autrement grave. Les bestiaux abandonnés au caprice rongent les jeunes plants; les pâtres venus d'Italie, échappant à toute surveillance, coupent des troncs sans le moindre ménagement, cassent des branches pour avoir du chauffage. Ce qui doit étonner plus encore, c'est le sacrifice consommé dans plusieurs

localités pour la possession d'un peu d'or. Des spéculateurs étrangers visitent le pays, dépourvu de relations commerciales, afin d'obtenir des produits à des conditions particulièrement avantageuses, et l'on cite telle commune de l'Engadine qui a vendu fort au-dessous de la valeur des bois occupant une vaste étendue.

Les mélèzes et les arolles ne sont pas les seuls arbres verts de la vallée de l'Inn; dans les parties les moins élevées, il existe des sapins, sur les pentes abruptes et pierreuses des pins pygmées (*Pinus pumilio*) au tronc tortueux, des genévriers de petite espèce (*Juniperus nana*) à tige rampante dont les feuilles piquent cruellement. Les arbres aux feuilles larges ne croissent nulle part, et des arbrisseaux, tels que l'épine-vinette, le sorbier, le sureau à grappes, ne se montrent guère qu'aux alentours des villages ou dans les jardins.

Les plantes des régions alpines paraissent toujours bien intéressantes; en charmant les yeux, les fleurs délicates qu'on est surpris de trouver près des neiges éternelles font oublier la fatigue du chemin; les différentes espèces caractérisent des régions, car l'une meurt sous le climat où l'autre apparaît, et l'investigateur découvre là des sujets d'études intéressantes. Les botanistes qui ont exploré les Alpes rhétiques ont éprouvé souvent une joie indéfinissable en rencontrant certaines plantes qui comptent au nombre des moins répandues dans la nature; mais dans la vallée on voit surtout les espèces communes sur la plupart des montagnes. Au bord de tous les sentiers se dressent en épis les fleurs bleues des aconits, qui persistent encore lorsque déjà tombent les premières neiges de l'hiver. L'ancolie noire (*Aquilegia atrata*) végète près des villages; au milieu des gazons, les ravissantes anémones aux teintes roses ou azurées s'inclinent sur une tige trop faible pour les porter; parmi les pierres, les renoncules étalent des fleurs blanches ou jaunes comme nos *boutons-d'or*. La potentille languissante (*Potentilla frigida*), que Linné observait en Laponie, se montre tout près de Pontresina; la mille-feuille musquée (*Achillæa moschata*) croît en abondance sur la rive de l'Inn. La coquelourde, cultivée dans nos jardins, pousse naturellement dans les terrains rocailleux, ainsi que l'espèce alpine du même genre (*Lychnis alpina*); de nombreuses campanules offrant toutes les nuances de la couleur bleue se mêlent aux autres plantes; le joli pavot des Alpes affronte le voisinage des glaciers. Dans presque toutes les parties de la Haute-Engadine, on rencontre une belle plante de la famille des chèvrefeuilles, la linnée boréale (*Linnæa borealis*), qui vit également au nord de l'Europe, la gentiane des neiges, l'œillet des glaces et le silène des rochers (*Dianthus glaciulis* et *Silene rupestris*), une violette attachée au sol des plus froides régions (*Viola pinnata*). N'est-ce pas ici encore pour les saxifrages un lieu préféré? Ces plantes d'espèces nombreuses se développent en touffes

dans les endroits jonchés de pierres; elles naissent dans les interstices des rochers jusqu'à la hauteur de 2,700 mètres au-dessus du niveau de la mer, souvent plusieurs sortes végètent sur un tout petit espace. Une saxifrage est fécondée par une autre saxifrage qui n'est pas de la même espèce; alors surviennent des hybrides destinées à mourir sans avoir de postérité. Cet accident, dont l'étude est pleine d'intérêt, se produit chaque année parmi les espèces de la zone des gazons, il est plus rare pour celles de la zone des plantes éparses. Les neiges, les glaces ne sont-elles pas le séjour habituel des primevères, qui étalent leur fraîche corolle avant les premiers jours du printemps? Chez nous, on les nomme les *perce-neige*. Très multipliées et très variées dans les Alpes, les différentes primevères appartiennent à des régions plus ou moins étendues; quelques-unes d'entre elles croissent tout spécialement à la dernière limite de la végétation. Sur les pentes du Roseg, on trouve l'ancolie alpine, plusieurs gentianes, la primevère des glaces (*Androsace glacialis*), au Bernina le pavot orangé et le pavot des Pyrénées, une jolie plante grasse (*Sedum villosum*), la mille-feuille naine (*Achillæa nana*), une espèce de la famille des œillets (*Alsine recurva*), une autre du groupe des colchiques (*Tofieldia borealis*), qui ont des stations très limitées et toujours d'un accès difficile.

Au fond de la vallée et dans la zone entière des pâturages, où les graminées croissent en masses compactes, c'est l'herbe haute, et dans la zone supérieure, le gazon pour ceux qui se contentent de voir l'ensemble; mais pour ceux qui étudient la végétation alpestre, c'est une réunion d'espèces remarquables à peu près au même degré que toutes les autres. Les mousses croissant sur l'écorce des arbres et sur la pierre ou couvrant le sol de façon à former des tapis de velours ont été comptées par centaines. Les lichens abondent également dans la Haute-Engadine, comme dans toutes les hautes égions des Alpes et sous les climats du nord. Sur une pierre, sur un monceau de roche, dix ou quinze sortes distinctes par l'aspect et par la coloration se manifestent à l'œil le moins exercé. Ces végétaux, recueillis avec soin et devenus l'objet de recherches approfondies, ont donné lieu à de curieuses observations. Quelques lichens se développent d'une manière exclusive sur une roche spéciale, tandis que le plus grand nombre prospère sur les pierres et les rochers de toute nature. Certaines espèces sont confinées sur les Alpes entre des limites assez restreintes, et beaucoup d'autres, croissant avec indifférence en tous lieux, vivent à merveille sur des blocs que la glace ou la neige recouvre durant une grande partie de l'année, et s'accommodent des pays tempérés, quelquefois même des rochers brûlans des côtes de la Méditerranée. Sur les terrains nus, stériles et bouleversés des montagnes, les lichens, apparaissant comme un

dernier vestige de la vie, semblent acquérir une importance qu'on ne soupçonnerait jamais dans des endroits moins désolés.

Tous les voyageurs parcourant la Haute-Engadine sont frappés du silence qui règne. Dans nos bois, sur nos routes, au milieu de nos champs, les feuilles des aulnes, des trembles, des ormes, des peupliers bruissent au moindre souffle; les bourdonnemens des insectes, les cris et les ramages des oiseaux se font entendre; la vie se manifeste sous toutes les formes. Dans l'étroite vallée de l'Inn et sur les Alpes rhétiques, les arbres aux larges feuilles pédonculées n'existent pas; les insectes sont généralement des espèces silencieuses. Ces hyménoptères bruyans qui aiment le soleil, guêpes, bourdons, abeilles solitaires, ne montent point jusqu'à la région où il faut subir l'hiver pendant neuf mois, et les oiseaux chanteurs n'y viennent qu'en très petit nombre. Le silence semble avertir que la vie est triste dans des lieux voisins des glaciers.

Elle est en effet bien réduite dans la haute vallée comme sur les pentes des montagnes qui en marquent les limites. Le nombre des insectes, des oiseaux, est loin d'être comparable à celui de ces mêmes animaux dans les contrées jouissant d'un climat chaud ou tempéré. Certaines espèces, répandues d'une manière générale dans les plaines ou dans les forêts de l'Europe centrale, montent jusqu'à la zone des plantes éparses et habitent à côté des espèces particulières aux Alpes ou communes à ces montagnes et à la Laponie. Néanmoins, dans la froide région où la flore est encore d'une remarquable richesse, la faune est pauvre. Quelques-uns de nos arbres, le pin maritime, l'orme, le peuplier, principalement le chêne, servent de pâture à de véritables légions d'insectes appartenant aux familles les plus diverses; les mélèzes et les arolles nourrissent une population peu variée. Les aconits, les anémones, les saxifrages, ne sont pas rongés comme les orties, les chardons et les molènes.

Dans les forêts d'arbres verts, sur les herbes des pâturages, sur les tapis de mousse, vivent des limaçons, la plupart de très petite taille, mais les observations précises manquent encore au sujet de la distribution de ces animaux dans la Haute-Engadine. On est plus avancé à l'égard des insectes, plusieurs naturalistes s'étant donné infiniment de peine pour les recueillir. Les agiles coléoptères, carnassiers qui se cachent sous les pierres ou se réfugient sous les troncs et les feuilles tombées, existent dans une proportion forte relativement à celle des espèces phytophages, comme les charançons et les jolies chrysomèles. Les lépidoptères, toujours remarqués avant les autres insectes, les papillons, que les simples touristes se plaisent à considérer, ne diffèrent pas de ceux de toutes les hautes Alpes. Sur les pâturages et les gazons voltigent les argus aux ailes

bleues, sur les roches les satyres nègres (*Erebia*) aux ailes presque noires et ornées de taches ocellées d'un ton fauve ou rouge. Parmi les plus petits lépidoptères, il en est un du groupe des teignes, dont la chenille mine les feuilles du mélèze; l'insecte est parfois tellement multiplié qu'il cause de graves préjudices. Les espèces de l'ordre des diptères ou les mouches sont abondantes, et l'on en cite plusieurs qui n'ont encore été observées que dans l'Engadine.

Tandis que ces êtres chétifs s'agitent sans attirer l'attention, l'Engadinien contemple avec une sorte de bonheur l'énorme gypaëte, qui, planant au-dessus des hautes montagnes, apparaît comme un point noir sur le ciel bleu. C'est le læmmergeier, le vautour des agneaux, dont on ne prononce pas le nom dans les Alpes sans témoigner le sentiment de l'admiration. Il est si vraiment magnifique, le fier oiseau éployé dans l'air, presque immobile et regardant l'espace! Une fois, durant notre séjour à Pontresina, nous l'avons vu au glacier de Morteratsch; il était près de sa demeure ouverte entre des roches abruptes. Le gypaëte, dit avec justesse l'auteur estimé d'un ouvrage sur la vie animale dans le monde alpestre (1), est le condor des montagnes européennes. Il est en effet le plus grand de tous nos oiseaux; les femelles, d'une taille toujours supérieure à celle des mâles, ont une longueur de 1 mètre 1/2 et une envergure qui dépasse 3 mètres. Le læmmergeier est terrible pour les animaux de la montagne; il attaque les agneaux et les chèvres au pâturage, il tue les chamois qui bondissent au bord des précipices, les marmottes qui broutent l'herbe, il enlève des blaireaux, des belettes, des mulots et les coqs de bruyère qui s'exposent hors des taillis. Pourvu d'un bec très robuste, mais ayant des serres assez faibles et les ongles peu crochus, le gypaëte, incapable d'emporter une proie d'un gros volume, a d'autres ressources. N'abandonnant jamais ni la prudence, ni la ruse, s'il a le dessein de s'emparer d'une chèvre, d'un agneau ou d'un chamois, il s'élance vers l'animal, le frappe de la poitrine et des ailes, le remplit de frayeur et le force à tomber sur quelque roche; alors il déchire sa victime blessée et se repaît sans quitter la place. On assure que parfois de jeunes enfans, atteints par le redoutable oiseau, ont éprouvé le plus triste sort, et les circonstances de plusieurs événemens de ce genre ne cessent d'être rapportées par les habitans de la Suisse. Au printemps, le gypaëte bâtit son aire dans l'endroit le plus inaccessible; la construction, simple et grossière, est faite d'une masse de foin et de petites branches, couverte de mousse et de duvet; la femelle pond trois ou quatre œufs et en couve ordinairement deux. Le su-

(1) Friedrich von Tschudi, *Das Thierleben der Alpenwelt.*

perbe oiseau, qui habite non-seulement les Alpes, mais encore toutes les hautes montagnes de l'Europe, du nord de l'Afrique et de l'Asie, fort répandu en Suisse jusqu'au commencement de notre siècle, est devenu rare, tant il a été poursuivi par les chasseurs, et c'est dans la Haute-Engadine qu'il a été le plus épargné.

L'aigle fauve, dont on nous a montré des repaires, n'est pas très rare sur les Alpes rhétiques; des rapaces nocturnes viennent dans les forêts de mélèzes et d'arolles; le grand-duc (*Bubo maximus*) a été pris aux environs de Saint-Moriz, la chouette dans plusieurs bois, l'effraie à Silvaplana. L'engoulevent et les hirondelles paraissent dans la haute vallée, où la belle saison est si courte; on y voit le rossignol, quelques fauvettes, des merles; la grive commune, dans ses migrations, passe sur les montagnes; le mauvis et la litorne (*Turdus pilaris*) nichent par hasard dans les bois. Le merle d'eau (*Cinclus aquaticus*), doué de l'étrange faculté de courir sur les pierres dans le lit des ruisseaux, installe souvent son nid dans la mousse humide, au-dessous des cascades. Le roitelet s'établit dans les forêts d'arbres verts; l'accenteur (*Accentor modularis*), qui ne craint pas le froid, fréquente les montagnes de la Haute-Engadine depuis le mois de mars jusqu'au mois d'octobre. Les becs-croisés (*Loxia curvirostra* et *Pytiopsittacus*), si habiles à extraire les graines des cônes des arbres résineux, trouvent aisément la pâture dans les forêts d'arolles. Notre moineau ordinaire, peu difficile dans son choix, sautille par les rues de Samaden et de Pontresina, et le pinson parfois chante dans les environs. Un bel oiseau brun, tout tacheté de blanc, le casse-noix, a été observé sur les montagnes jusqu'à la hauteur de 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer en des endroits où il existait à peine quelques broussailles. Une sorte de corbeau d'un noir intense avec le bec jaune comme le citron et les pieds rouges comme le carmin, le choquart des Alpes (*Pyrrhocorax alpinus*), trouve ici les conditions d'existence les plus heureuses; il n'aime que les régions voisines des neiges éternelles, et c'est dans les crevasses des rochers inaccessibles qu'il édifie son nid.

Des oiseaux magnifiques qui chaque année sont un peu plus rares que les années précédentes, les coqs de bruyère, que les naturalistes appellent des tétras, existent encore dans les forêts et les broussailles de la Haute-Engadine. La grande espèce (*Tetras urogallus*) est à la vérité à peu près détruite, mais on voit assez souvent le tétras à queue fourchue; celui-ci se tient habituellement à la limite supérieure de la région boisée; pendant l'été, il se cache dans les massifs de rhododendrons; il construit un nid et fait sa couvée au milieu de ces délicieux buissons de roses des Alpes; pour nourriture, il a les cônes et le feuillage des arolles, les baies de gené-

vriers. Les coqs de neige ou les lagopèdes, se trouvant à merveille sous les grands glaciers, ne descendent jamais dans la vallée. Ces gallinacés, au plumage fauve, maillé et vermiculé de noir en été, tout blanc en hiver, creusent et jouent dans la neige, s'en éloignant à peine pour couver dans quelque trou. La perdrix des rochers (*Perdix saxatilis*), peu différente par l'aspect de la perdrix rouge, qui se plaît au milieu des pierres et des broussailles, ne s'écarte guère de la zone préférée du tétras à queue fourchue.

Les ralles, les foulques, les poules d'eau, viennent sur les lacs de la Haute-Engadine et nichent aux alentours; les mouettes, l'hirondelle de mer, les plongeons, diverses espèces de canards, paraissent sur ces lacs deux fois chaque année. Les oiseaux sédentaires ne sont pas fort nombreux dans la contrée que traverse l'Inn, mais à certains jours les oiseaux de passage se montrent par bandes sur les Alpes rhétiques; venant du nord aux approches de l'hiver, ils atteignent l'Italie par le col du Bernina, et aux premiers jours du printemps ils suivent la même voie pour retourner dans les pays où ils sont nés.

Les roches escarpées et les crevasses, les petits espaces de terrain semblables à des îlots perdus dans la mer de glace, sont dans les grandes montagnes des Grisons, comme dans toutes les hautes Alpes, le domaine de plusieurs mammifères. Un intérêt extrême s'attache à ces êtres, doués à la fois d'une certaine intelligence et d'instincts curieux. A la pensée de conditions d'existence qui semblent épouvantables, on est tenté de les plaindre; mais il faut se rassurer, les charmans animaux qui habitent les pentes du Bernina ou du Mont-Blanc sont organisés pour se complaire en ces lieux désolés. Transportés sur un sol moins abrupt et sous un climat plus doux, ils seraient malheureux, et ils périraient.

Les chamois, affreusement poursuivis par les chasseurs des Alpes, ont été un peu plus épargnés sur les montagnes qui entourent l'Engadine qu'en beaucoup d'autres parties de la Suisse. Aux abords des glaciers de Morteratsch et du Bernina comme sur le Roseg et le piz Languard, on en découvre encore assez fréquemment de petites troupes. La vue de ces jolies chèvres alpestres, ainsi que souvent on les nomme, est pleine de charmes. Si rien ne les trouble, les chamois, groupés dans diverses attitudes au milieu d'une nature sauvage et grandiose, forment un délicieux tableau : celui-ci broute l'herbe; celui-là, le corps dressé, s'appuie contre une sorte de mur pour saisir une broussaille; cet autre, monté sur la pointe aiguë d'une roche, les pieds rapprochés, le cou tendu, la tête haute, les yeux, beaux comme ceux des gazelles, tout grands ouverts, regarde au loin et flaire le danger. Survient une cause d'inquiétude, la bande entière fuit dans la même direction; les anfractuosités, les préci-

pices, les arêtes, sont franchis en quelques bonds : la solitude est faite sur le point qui un instant auparavant était si animé. Parfois ces gracieux ruminans marchent dans la neige, ou se promènent à la surface polie du glacier en avançant avec précaution, et c'est alors qu'ils sont le plus aisément frappés par les chasseurs. En été, les chamois trouvent sans peine une nourriture variée et abondante, ils ont à portée des herbes de tous les genres et les buissons de rhododendrons ou de genévriers; mais en hiver arrive la disette : obligés de chercher un refuge dans les parties boisées, ils n'ont guère d'autre pâture que les mousses et les lichens.

Par le beau temps, il n'est pas rare d'apercevoir des marmottes sur les montagnes voisines de Pontresina. Les gros rongeurs, que les petits savoyards ont rendus populaires dans toute l'Europe, ne s'écartent jamais de la région des glaces et des neiges; ils s'établissent sous des amas de pierres ou entre des rochers, dans la zone où les buissons cessent d'exister. La marmotte, qui s'appelle dans l'Engadine la *muntanella*, a des habitudes bien différentes de celles des autres rongeurs. Médiocrement agile, elle manifeste une sorte de confiance quand on l'examine, comme si elle avait le sentiment de la difficulté pour l'homme et les animaux carnassiers de parvenir jusqu'à sa retraite. Pourvu de membres courts et trapus terminés par des ongles robustes, le gros rongeur des Alpes est habile à creuser des terriers. Ces demeures sont faites avec un instinct merveilleux : une longue galerie, tout juste assez large pour laisser passer l'animal, conduit dans une chambre spacieuse capable de contenir la famille entière, les parens et dix ou quinze jeunes; une rigole inclinée, qui est établie en dessous, porte les immondices au dehors, du foin entassé dans la grande chambre forme un bon lit. Les marmottes sortent le jour pour manger, mais ne s'éloignent pas; elles se contentent du petit champ qui entoure la demeure souterraine où croissent l'aster et le trèfle des Alpes. Si le soleil luit, elles semblent heureuses : l'une se chauffe paisiblement, les autres s'amusent à gambader ou à se dresser sur les pattes de derrière; mais vienne la pluie, que se fasse entendre le cri du gypaëte, au plus vite elles gagnent leur trou. Aux approches de la mauvaise saison, quand le sommeil de l'hiver est sur le point de commencer, les marmottes s'enferment. Avec de la terre gâchée, elles bouchent les ouvertures du terrier, et la clôture est si parfaite qu'il est malaisé de la découvrir et plus encore de l'entamer. Nos marmottes, bien à l'abri, peuvent dormir sans danger sous des monceaux de neige.

Il paraît y avoir plusieurs espèces de rats dans la Haute-Engadine, et l'une d'elles par son genre de vie est tout à fait extraordinaire; c'est le rat des neiges (*Hypudæus nivalis*), qui a été découvert, il y a moins d'une trentaine d'années, au Saint-Gothard et sur

le Faulhorn, qu'on a observé depuis en abondance sur les montagnes de Glaris et sur le Mont-Blanc aussi bien qu'au Bernina et sur le piz Languard. Cet animal séjourne d'une manière permanente à la hauteur de 3,000 à 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, à la dernière limite de la végétation, et, sans jamais tomber dans le sommeil léthargique, il passe neuf ou dix mois de l'année sous la neige. Pendant l'été, il court chercher sa nourriture et se montre avide des débris de victuailles qu'il peut trouver soit dans les huttes des chevriers, soit au voisinage; mais le reste du temps il demeure sous la neige où il a formé une sorte de nid. L'espèce se multiplie sans doute, comme ses congénères, avec une extrême facilité. Tout annonce que de nombreux individus vivent à la même place. Immédiatement après la fonte des neiges, des rigoles découvertes, tortueuses et entre-croisées, communiquant la plupart avec une cavité remplie de racines et d'herbes rongées, se montrent sur la terre en quantité considérable. Ce sont les chemins et les nids des rats, qui ont été ordinairement abandonnés à cette époque (1). Les conditions d'existence du rat des neiges sont d'une étrangeté dont on a peu d'exemples.

L'eau est partout dans la Haute-Engadine; une rivière baigne l'étroite vallée, on ne compte pas le nombre des ruisseaux, et il y a des lacs d'une certaine superficie : le lac de Sils n'a pas moins de 6 kilomètres de long. En songeant aux petites rivières et aux étangs des pays tempérés où les êtres fourmillent, on s'attendrait à trouver ici une immense population aquatique. C'est le contraire qui est la réalité; les plantes, les vers, les insectes, les petits crustacés, les mollusques, sont très pauvrement représentés, et, quant aux poissons, il y en a tout juste trois espèces, deux sortes de truites et un cyprinide, la rotengle, que les pêcheurs de France nomment indifféremment la *rosse* ou la *roche*. Les eaux provenant d'une multitude de ruisseaux qui descendent des glaciers sont trop froides pour convenir à la plupart des animaux aquatiques. Seules, les truites sont communes dans les lacs que la glace couvre pendant de longs mois d'hiver, particulièrement dans le lac de Sils, et autrefois, ainsi que l'apprennent de vieux documens, elles étaient d'une abondance extrême dans toute la Haute-Engadine. Une pêche longtemps trop active a produit un amoindrissement sensible; on ne se contentait pas de prendre les truites pour les besoins des habitans; ces poissons, après avoir été préparés de façon à être conservés, fournissaient l'élément d'un commerce avec l'Italie. Les truites fraient au commencement de l'hiver sur les bords des lacs ou dans les ruisseaux, qu'elles remontent parfois jusqu'au voisinage des

(1) Ces faits ont été constatés par le professeur Théobald (de Coire.)

glaciers; les circonstances sont ainsi très propices à la multiplication de ces espèces dans la vallée de l'Inn. Animaux carnassiers, les truites, habitant des eaux où il n'existe pas de jeunes poissons d'autre genre, peu de mollusques, à peine quelques vers et quelques larves d'insectes et de très petits crustacés, n'auraient pas toujours une alimentation suffisante, si les hasards de la fortune venaient à manquer. Pendant les mois du printemps et de l'été, des insectes poussés par le vent, mouillés par la pluie, tombent en foule sur l'eau; des mouches, des libellules, des papillons, divers coléoptères, voltigent en rasant la surface : ils sont happés par les truites, et quand la disette se fait grande parmi ces poissons voraces, les plus forts mangent les plus faibles. La truite de rivière (*Trutta fario*), qui vit habituellement dans l'Inn et dans plusieurs ruisseaux, vient aussi dans les lacs. La truite des lacs (*Trutta lacustris*), qui n'entre dans les rivières que pour frayer, acquiert souvent des proportions magnifiques. Les Engadiniens assurent qu'on en pêche à Sils, à Silvaplana, à Campfer, à Saint-Moriz, des individus dont le poids varie de 10 à 20 kilogrammes; mais de ces derniers on garde le souvenir, car ils sont rares. La rotengle n'est pas une ressource pour les habitans ; comme un animal privé de nourriture, elle reste chétive dans les lacs de Saint-Moriz et de Satz, et sa propagation demeure fort restreinte.

III.

L'Engadine, que l'on a parfois appelée la Sibérie du monde alpestre, est une contrée que la nature a faite des plus remarquables, mais à nos yeux peu attrayante pour un séjour durable. Le climat est d'une rigueur effroyable; les végétaux et les animaux utiles à l'homme sont très parcimonieusement distribués, le sol se refuse à toute culture vraiment productive. On est donc conduit à chercher par suite de quelles circonstances un tel pays se trouve occupé par une population heureuse et fortement attachée au sol. L'explication semble facile. A diverses époques, des familles, s'efforçant d'échapper à des ennemis puissans, se sont réfugiées dans la haute vallée, que protégent des barrières presque infranchissables pendant une grande partie de l'année. Après avoir succombé dans la lutte avec les hommes, on a entrepris la lutte avec la nature, et un jour est arrivé le succès; mais avant d'être telle qu'on la voit à présent, l'Engadine a eu bien des troubles. Malgré ses barrières naturelles, la vallée de l'Inn, offrant le plus court chemin pour passer de l'Allemagne en Italie, a été souvent escaladée par les armées étrangères, et elle n'a pas échappé aux guerres de religion. Suivant une croyance très répandue, les Celtes ont été les maîtres du pays; cette opinion s'ap-

puie sur la forme de certains mots qui désignent encore plusieurs rivières, beaucoup de montagnes et diverses localités. L'origine des Engadiniens actuels est généralement attribuée aux Étrusques, qui, pour échapper aux fureurs de Bellovèse, le chef des Gaulois venus en Italie l'an 587 avant notre ère, fuirent sous la conduite de Rhætus au milieu du réseau de montagnes qu'on n'a cessé de nommer les Alpes rhétiques. A leur tour, les Romains, qui avaient de tous côtés des stations militaires, ont vraisemblablement exercé une influence considérable sur la population de l'Engadine. Au xe siècle, les Sarrasins se ruèrent sur les Alpes, et plusieurs d'entre eux, ayant, d'après des témoignages historiques, épousé des filles du pays, se fixèrent dans la vallée de l'Inn. On croit en trouver l'indice dans le nom d'une famille : *saraz*, et dans le nom de la commune de Pontresina, qu'il faudrait interpréter *pons Sarracenorum*, pont des Sarrasins; mais comme il a été facile d'imaginer d'autres étymologies pour ces dénominations, il est sage de ne pas accorder trop de confiance à de simples suppositions.

Par l'ensemble des caractères physiques, les Engadiniens dénotent une origine méridionale; ils ont les yeux et les cheveux noirs, le teint légèrement bistré, de la vivacité dans l'expression du visage. Ils parlent un dialecte qu'on appelle le ladin, et qui dérive manifestement de cette langue romane en usage chez les peuples du midi de l'Europe pendant le moyen âge. Si l'on s'en fiait à certaines assertions, on penserait volontiers que les Engadiniens s'expriment dans la langue de nos troubadours; en comparant les poésies écloses dans la vallée de l'Inn au roman de Flamenca, au *Breviari d'amor* de Matfre Ermengaud, au poème de Fierabras qui retrace les exploits de Charlemagne dans une expédition contre les Sarrasins, ou encore à la chronique des Albigeois, on acquiert la certitude que la différence est très-sensible. A la vérité, comme l'idiome des troubadours, comme l'italien, l'espagnol et le portugais, le dialecte de l'Engadine a été formé de l'ancienne langue romane, née du latin corrompu; mais ces divers idiomes n'ont pas été l'objet de la même culture, et ils n'ont pas été soumis aux mêmes influences. Ainsi que plusieurs patois de la Haute-Italie, le dialecte de la haute vallée des Alpes rhétiques n'a pas les voyelles finales qui donnent tant de charme et de douceur aux langues actuelles de l'Europe méridionale, et il porte le signe d'un contact avec l'élément germanique. Cet idiome possède une littérature; à l'époque de la réformation, la Bible et bientôt différens livres de piété furent traduits en ladin : on composa des poésies. Aujourd'hui la Haute-Engadine a des ouvrages pour les écoles; elle a au moins un grammairien, plusieurs poètes estimés et même des journalistes. A Zuz, une bourgade de 400 âmes, s'imprime

une feuille périodique, *Fögl d'Engiadina*, contenant des articles généraux, des chroniques, des poésies et des annonces. Tout le monde sait lire dans ce petit pays où l'on gèle, et chacun, homme, femme ou enfant, parle, outre le ladin, la langue allemande. En arrivant à Pontresina, nous devions éprouver une surprise. Plusieurs habitans s'exprimaient en français avec une facilité qui témoignait d'un long exercice. Une marque d'étonnement amena l'explication nécessaire; j'ai habité Rouen pendant quarante-cinq ans, dit l'un d'eux, et moi Cambrai pendant trente-sept ans, poursuivit un autre. — Une si longue absence a dû vous faire oublier votre fangue? — Non pas, répondit le premier, je venais encore assez souvent faire un tour au pays; la même réplique était sur les lèvres du second. Ces émigrans agissent à la manière des oiseaux de passage : ils vont chercher le bien-être au loin, mais ils reviennent sans cesse au berceau de la famille.

Privés de moyens de travail dans une patrie ingrate, les habitans de l'Engadine, pleins de prévoyance et encouragés par des exemples, quittent de bonne heure la haute vallée et se dispersent dans les villes de la France, de l'Italie et de l'Allemagne. Ils deviennent confiseurs, pâtissiers, limonadiers, fabricans de liqueurs ou de chocolat. Ne perdant jamais de vue l'avenir, ils ne sacrifient guère à des fantaisies; pour abréger la durée de l'exil, l'argent est sévèrement économisé. Enfin le rêve de trente ou quarante années est devenu une réalité, l'Engadinien dit un éternel adieu à la maison étrangère qui lui a été propice, et il retourne au village d'où l'on voit le Roseg et les glaces du Bernina, et désormais sans souci il fera sa demeure jolie et commode. A Pontresina comme à Sils-Maria ou à Luvin dans la Basse-Engadine, les habitations, que l'on pourrait comparer à nos villas ou à de petits châteaux, sont groupées. Bâties en pierres et couvertes d'une épaisse toiture en bois, ces maisons, pourvues de très petites fenêtres, souvent de balcons et de grillages en fer doré ou peint en vert et parfois d'un escalier extérieur, ne manquent ni d'élégance ni d'un certain caractère d'étrangeté. A l'intérieur, tout est garni de boiseries. Dans la pièce principale, les meubles, ordinairement en bois d'arolle sculpté, frappent les yeux du visiteur, l'un surtout à cause de ses énormes dimensions. Ce meuble s'élève jusqu'au plafond, la forme est carrée, les parois sont artistement travaillées et découpées à jour; mais rien au premier abord ne permet de supposer l'usage de cet édifice : il s'ouvre à la manière d'une armoire et au centre se trouve le poêle, qui répand une forte chaleur. Comme partout ailleurs, selon la fortune et le goût du propriétaire, les appartemens affectent le luxe ou la simplicité; mais les dispositions générales restent assez uniformes. La maison du président de la commune, M. Saraz, toute

séduisante, offre un attrait particulier; elle renferme un petit musée, la collection des oiseaux de la Haute-Engadine, arrangée avec un art exquis. M. Jean Saraz a été notre compagnon dans nos courses autour de Pontresina, et avec un guide aussi instruit les observations sur une infinité de sujets devenaient faciles.

Si les Engadiniens jouissent de quelque aisance, aiment à être agréablement installés, ils se plaisent également à loger dans les plus excellentes conditions les bêtes à cornes qu'ils possèdent. Les étables, placées derrière les maisons, sont tenues avec une propreté irréprochable et garnies de bancs et de tables; on y reçoit les amis. La compagnie des animaux, qui constituent la grande richesse des populations alpestres, n'est dédaignée par personne. La fenaison, au mois de juillet, est jour de fête dans la Haute-Engadine comme dans la plupart des vallées de la Suisse. Aux environs de Pontresina, sur le piz Languard, comme sur beaucoup de points des Alpes rhétiques, d'immenses troupeaux de moutons couvrent les pâturages; mais ces troupeaux n'appartiennent pas au pays. Des pâtres bergamasques les amènent pour la durée de la belle saison, en payant aux communes un droit qui est fort minime. Les Engadiniens tirent donc un très médiocre parti de ce que le sol fournit en abondance, c'est-à-dire de la nourriture pour les bestiaux.

L'aisance acquise jusqu'à présent a été procurée par le travail loin de la patrie; aujourd'hui elle commence à être apportée par les étrangers eux-mêmes, les bonnes qualités de la population se trouveront certainement affectées bientôt par une exploitation lucrative et trop facile. Des changemens tendent à se produire parmi les habitans de la vallée de l'Inn. Tous les anciens confiseurs retirés, en possession de quelque fortune, n'obligent pas leurs fils à continuer le commerce qui les a enrichis. Plusieurs préfèrent les envoyer à l'université de Zurich. Au reste, c'est chose pleine d'intérêt que de voir la manière dont l'instruction est distribuée dans de petites communes de quelques centaines d'âmes. Non-seulement dans les écoles les enfans sans exception apprennent à lire et à écrire dans le dialecte du pays et en allemand, mais encore ils reçoivent des notions sur les sujets dont ils pourront par la suite avoir à se préoccuper. Dans des écoles d'un ordre un peu plus élevé, on enseigne les principaux faits touchant la Suisse et l'histoire des plantes et des animaux les plus vulgaires. Ceci dépasse singulièrement le programme de l'instruction qui est donnée dans les écoles primaires de beaucoup de grandes villes en Europe.

Les hommes pourvus de l'instruction classique sont nombreux dans l'Engadine relativement au chiffre de la population, et il est remarquable de voir combien il en est parmi eux qui se livrent à des études sérieuses. Plusieurs Engadiniens poursuivent des recher-

ches sur l'histoire naturelle du pays, quelques-uns font des observations météorologiques. La fondation de la société des naturalistes des Grisons, dont le siége est à Coire, a exercé une heureuse influence sur le mouvement intellectuel dans toutes les parties du canton. Il est vrai que les hommes les plus distingués de la Suisse s'efforcent eux-mêmes d'inspirer partout dans le pays le goût de l'étude et d'exciter l'intérêt pour les conquêtes de l'esprit.

Tous les ans, la Société helvétique se réunit pendant quelques jours dans une ville désignée afin de discuter sur toute sorte de sujets scientifiques. Le président de la réunion, qui est toujours un personnage de la localité, ouvre la séance par un discours où s'applique ordinairement à rappeler le souvenir des choses glorieuses pour le pays que viennent visiter les membres de la compagnie. Ensuite chaque société cantonale, par l'organe du secrétaire, rend compte des travaux qu'elle a produits depuis la dernière assemblée générale. Dans les jours suivans, on s'occupe assez habituellement de l'histoire naturelle de la contrée. La Société helvétique, loin de prendre toujours pour lieu de sa réunion annuelle une ville importante, choisit parfois une localité écartée. On y trouve l'occasion de connaître une partie des moins explorées du pays et l'avantage de pouvoir développer le goût des recherches chez des gens un peu indifférens. C'est ainsi qu'en 1863 la plupart des savans de la Suisse se trouvaient à Samaden, dans la Haute-Engadine. L'assemblée fut présidée par un membre d'une ancienne famille fort considérée, le docteur Ad. Planta.

L'Engadine, tour à tour asservie et indépendante, désolée au XVIe siècle par les guerres religieuses, ruinée en 1631 par les Autrichiens, que cinq ans plus tard devait chasser le duc de Rohan, est dans une voie de progrès depuis qu'elle est devenue partie intégrante du canton des Grisons au commencement du siècle. Ce petit pays s'honorait d'avoir eu des capitaines et des réformateurs demeurés célèbres : Jean de Travers, né à Zuz (1), le glorieux chef de l'armée des Grisons, l'historien Durich Champell du petit village de Süs, Bifrun, de Samaden, plus connu sous le nom de Biveroni, le prédicateur éloquent et plein de science, — des administrateurs qui ont contribué à répandre l'instruction, comme les Planta et les Salis. De nos jours, la Haute-Engadine a des hommes d'étude qui ne négligent rien pour parvenir à connaître toutes les choses intéressantes qui les environnent, et le phénomène se présente dans des villages de quelques centaines d'âmes, sous le climat le plus dur à supporter.

ÉMILE BLANCHARD.

(1) Zuoz pour les Engadiniens.

LES CLUBS

PENDANT LE SIÉGE DE PARIS

I.

Les clubs auront leur page dans l'histoire du siége de Paris. Ce n'est pas qu'ils aient acquis sur les esprits et sur la direction des affaires publiques une influence comparable à celle des clubs de la première révolution. Non! s'il y a encore des jacobins qui considèrent la république comme leur propriété et la France comme la propriété de la république, ils n'ont pas réussi, comme ils l'eussent souhaité et comme ils l'ont tenté le 31 octobre, à faire main basse sur la république et sur la France. Nous n'avons donc rien qui ressemble à ce club des jacobins de dictatoriale mémoire où les membres du comité de salut public venaient prendre le mot d'ordre du « peuple, » où l'on proposait les « moyens révolutionnaires, » que la convention terrorisée s'empressait ensuite de décréter, où l'on dressait la liste des suspects, des accapareurs et des agens de Pitt et de Cobourg, que le tribunal révolutionnaire se chargeait de son côté d'envoyer à la guillotine. Aucun club, pas même le club de la salle Favié à Belleville ou le club de la *Patrie en danger*, que présidait naguère M. Blanqui, n'a obtenu la survivance du *Club des jacobins*. Cela tient sans doute un peu aux souvenirs que le gouvernement de la démagogie a laissés à la population parisienne, cela tient probablement plus encore à ce que le gouvernement de la défense nationale n'est point à la merci des masses populaires comme l'était la convention dominée par la commune.

Mais, sans insister sur les causes qui nous ont permis de supporter les clubs dans un moment où on pouvait craindre qu'ils ne fussent le moins supportables, il est intéressant de voir comment

ils se sont constitués et multipliés après la révolution du 4 septembre. Ils sont issus des réunions publiques autorisées par la loi de juin 1868. Les réunions publiques pouvaient discuter toute sorte de questions, à l'exception des questions politiques et religieuses; on les avait du reste étroitement réglementées et surveillées : elles étaient obligées de constituer chaque soir leur bureau, afin de ne pas enfreindre les lois encore subsistantes sur les associations, et la présence d'un commissaire de police, assisté de deux agens ou de deux secrétaires, y était indispensable. On n'y pouvait attaquer le gouvernement que par la voie indirecte de l'allusion, et il était formellement défendu d'y exposer le mécanisme du gouvernement républicain et de faire entre la république et l'empire des comparaisons qui n'auraient pas été à l'avantage de l'empire. En revanche, on avait carte blanche pour démolir la société, et le commissaire de police, d'ailleurs assez embarrassé de son rôle, ne s'opposait point à ce qu'on démontrât de la manière la plus péremptoire que la prochaine révolution sociale ferait justice du régime propriétaire et malthusien pour le remplacer par le communisme ou le collectivisme. On ne pouvait toucher aux fonctionnaires et à l'administration, car c'eût été faire de la politique, mais on pouvait commenter sans trop de gêne le célèbre aphorisme de Proudhon sur la propriété, et qualifier les bourgeois d'exploiteurs et de sangsues, car en attaquant la propriété et les bourgeois on faisait de l'économie sociale, chose bien différente de la politique. Les réunions publiques avaient eu d'abord quelque peine à se créer un personnel; depuis dix-huit ans, les orateurs n'avaient pas eu de fréquentes occasions de se former. Il restait bien pourtant quelques vieilles épaves des clubs de 1848, et on ne tarda pas à les voir reparaître : ces revenans de la république démocratique et sociale n'avaient, suivant la mauvaise habitude des revenans, rien appris et rien oublié. Ils récitaient les mêmes phrases en les accompagnant des mêmes gestes. Les auditeurs de la génération de 1848 qui assistaient à la réunion publique de *la Redoute*, du *Pré aux clercs* ou des *Folies-Belleville*, pouvaient se croire encore au *club du Conservatoire* ou au *Club des clubs*. Comme la princesse enchantée des contes de fées, ils se réveillaient au milieu de la cour de sa majesté le peuple, comme le nommait naguère M. Félix Pyat, et ils en tendaient finir la phrase commencée, il y avait tantôt vingt ans; par les courtisans de ce monarque amoureux de phrases. Cependant la réalité apparaissait à travers la féerie, les courtisans avaient vieilli, et dans le sous-sol du palais les marmitons étaient en passe à leur tour de devenir chefs de cuisine. Les membres du congrès de Liége, les délégués de l'*Association internationale des*

travailleurs et bien d'autres *jeunes* venaient se grouper auprès des vétérans un peu caducs de 1848 pour discuter la « question sociale, » et c'est ainsi que le personnel oratoire des réunions publiques allait grossissant chaque jour lorsque ces réunions furent suspendues au commencement de l'année.

Après le coup d'état populaire du 4 septembre, les entraves opposées aux réunions publiques se trouvèrent levées; on put fonder librement des clubs aussi bien que des journaux, et discuter les questions politiques et religieuses avec la même liberté illimitée que la question sociale. On n'avait plus à craindre le commissaire de police, c'était bien plutôt le commissaire de police qui avait à craindre le club. Les salles ne manquaient pas : salles de danse, salles de spectacle ou de cafés-concerts, salles d'école même, tout était vacant; on n'avait que le choix des locaux, et les propriétaires se montraient coulans sur les prix. La plupart se contentaient de faire payer l'éclairage et les autres frais, ce qui n'a pas empêché, bien entendu, ces locaux gratuits de retentir des récriminations les plus amères contre l'avidité des propriétaires. D'un autre côté, le personnel oratoire des réunions publiques venait encore de se grossir des diverses catégories de réfugiés que les événemens avaient ramenés de Londres, de Genève ou de Bruxelles. On avait donc tout ce qu'il fallait pour organiser les clubs et pour les multiplier autant que l'exigeraient les besoins du public. Enfin, à la veille du siége, l'ordonnance du préfet de police, M. de Kératry, prescrivant la fermeture des théâtres accordait une véritable prime d'encouragement à la formation des clubs. Nous ne voulons dire aucun mal de cette mesure, que l'opinion publique paraissait réclamer au nom des convenances, sinon des nécessités de l'état de siége. Seulement on pourrait se demander s'il convenait de fermer les théâtres plutôt que les cafés et les autres lieux de réunion, et si le meilleur moyen d'accoutumer une population à supporter les épreuves d'un siége et à se résigner aux langueurs d'un blocus, ce ne serait point par hasard d'intervenir aussi peu que possible dans ses habitudes. La santé de l'esprit ne dépend-elle pas en grande partie, comme celle du corps, des alimens dont on le nourrit? Certes la qualité de l'alimentation intellectuelle, puisque l'expression est à la mode, que les théâtres fournissaient à la population parisienne avait singulièrement baissé depuis quelques années; mais à ces mets fades et grossiers n'y avait-il pas quelque péril à substituer d'emblée la pâture non moins grossière et infiniment plus échauffante des clubs? On aurait pu, à la vérité, fermer les clubs en même temps que les théâtres, et le conseil en a été donné au gouvernement de la défense nationale. Quelques-uns allaient

même jusqu'à l'engager à suspendre la publication des journaux; mais que serait donc devenue cette population nerveuse et impressionnable, pour laquelle la conversation parlée ou écrite est un article de première nécessité, si on l'avait privée à la fois des théâtres, des clubs et des journaux dans le moment même où toute communication lui était interdite avec le reste du monde? Paris n'aurait-il point *cuit dans son jus,* suivant l'expression réaliste du chancelier de la confédération du nord? Au surplus était-il bien possible d'interdire les clubs? Depuis le commencement du triste drame auquel nous assistons, n'en avons-nous pas vu se former tous les jours et à toute heure sur les boulevards, autour des kiosques des marchands de journaux, dans les rues, partout? L'histoire de ces clubs en plein vent ne serait pas moins curieuse et moins pittoresque à coup sûr que celle des clubs domiciliés, et elle donnerait peut-être une indication plus vraie de l'état des esprits et des impressions ou des fièvres fugitives qui les ont tour à tour et à de si courts intervalles abattus et surexcités. Trop souvent ces discussions de trottoir dégénéraient en scènes de pugilat, et le public intervenait pour séparer les combattans, quand ils ne se traînaient pas mutuellement au poste en se qualifiant « d'espions prussiens; » mais parfois le débat conservait jusqu'au bout des allures modérées et polies, on y prenait la parole à son tour, et le public applaudissait aux bons endroits. Cela tournait même à la conférence quand l'orateur était éloquent ou simplement intéressant. Un soir, vers une heure du matin, en face de la mairie de la rue Drouot, un fort attroupement encombrait la rue. Les parapluies étaient ouverts, car il pleuvait à verse. On venait, sans aucun doute, d'afficher une nouvelle importante qui retenait le public à cette heure maintenant indue et par ce temps détestable. Point. Il s'agissait simplement d'une comparaison entre les institutions de la France et celles de l'Angleterre. Un jeune orateur, revêtu de l'uniforme de la garde mobile, expliquait le mécanisme et les procédés de la justice criminelle en Angleterre, et il les comparait à ceux de nos cours d'assises, en donnant la préférence aux procédés anglais. Sa parole était claire, et il paraissait bien connaître son sujet; on l'écoutait avec une attention soutenue; l'auditoire avait oublié l'heure, il ne semblait point s'apercevoir qu'il avait les pieds dans la boue, et que les parapluies formaient des gouttières. Ah! c'est que beaucoup de ces auditeurs de hasard ne devaient retrouver en rentrant chez eux qu'un foyer désert; mieux valaient la pluie et la boue que cette solitude lourde et glacée. Les exilés se groupent volontiers, et tant d'hommes que les cruelles exigences de la guerre et de l'état de siége ont séparés de leurs familles ne sont-ils pas

aujourd'hui des exilés à l'intérieur? Si on avait interdit les clubs, on aurait grossi d'autant les attroupemens, au grand dommage de la santé publique. La liberté des clubs se résolvait donc en définitive en une simple question d'hygiène.

II.

En général les clubs ont pris les noms des salles où ils se sont établis; le club des *Folies-Bergère* a été ouvert, croyons-nous, le premier après les événemens du 4 septembre, dans la jolie salle de spectacles-concerts de la rue Richer; nous citerons encore le club du *Pré aux clercs*, rue du Bac; le club de *la Reine-Blanche* à Montmartre, le club de la salle Favié à Belleville, et bien d'autres qui se sont installés dans des salles de bal, le club du *Collége de France* et le club de *l'École de médecine*, qui ont élu domicile par voie de réquisition ou autrement dans ces doctes et illustres établissemens. Quelques-uns ont pris des dénominations significatives : le club du citoyen Blanqui s'appelait le club de *la Patrie en danger;* le club modéré de la salle Valentino, qui a succédé au club non moins modéré de la Porte-Saint-Martin, organisé par M. Eug. Yung, a pris le nom de club de *la Délivrance;* enfin, au boulevard Rochechouart, s'épanouit dans une salle de café-concerts le *Club de la Vengeance*. Chaque club a son groupe d'organisateurs; mais c'est au public qu'est réservé tous les soirs le droit de nommer ou d'acclamer les membres du bureau. Dans quelques clubs, le public a fini par se fatiguer d'user de ce droit imprescriptible, et il se borne à ratifier en bloc le bureau qu'on lui présente; ailleurs, et chose assez piquante, dans les clubs où domine l'élément révolutionnaire pur, le bureau se constitue d'autorité; mais, dans ceux où des opinions opposées sont en présence, on se dispute parfois avec un acharnement singulier ce gouvernement éphémère. Aux *Folies-Bergère,* où les « rouges » avaient d'abord la majorité, ils composaient le bureau à leur guise; mais à mesure que « la réaction a relevé la tête, » les nominations ont été de plus en plus disputées : les réactionnaires, de jour en jour plus nombreux dans l'auditoire, se faisaient un malin plaisir d'imposer à un président rouge des assesseurs modérés. Alors c'étaient des protestations indignées et même des conflits où la force morale n'était pas seule à jouer un rôle. Le citoyen A refusait positivement de siéger à côté du citoyen B en donnant pour motif que le citoyen B avait été adjoint au commissaire de police, et qu'il ne s'était point justifié suffisamment de l'accusation d'avoir fait des « rapports. » Le citoyen B se chargeait à son tour de laver le linge sale (encore une expression locale) du

citoyen A; le public se partageait en deux camps, et c'était un beau tapage. Aux *Folies-Bergère*, la réaction a fini par passer décidément à l'état de majorité, et on a vu, comme jadis dans les cités grecques, la minorité émigrer pour se soustraire à une tyrannie insupportable. Le club des *Montagnards*, du boulevard de Strasbourg, a été fondé par un essaim de démocrates et de socialistes qui ne pouvaient se consoler de ne plus faire la loi aux *Folies-Bergère*. Au club de *la Patrie en danger*, le citoyen Blanqui était président inamovible, car la démocratie des clubs s'accommode au besoin de la dictature; mais après le 31 octobre, le citoyen Blanqui ayant été obligé de chercher un refuge dans ses retraites accoutumées, le peuple du club a repris sa liberté, et il a recommencé à élire chaque soir son bureau. Il est sans exemple qu'une majorité révolutionnaire ait choisi les membres de son bureau dans la minorité modérée, tandis qu'il est arrivé très souvent aux *Folies-Bergère* et ailleurs que la majorité modérée ait accepté, par esprit de conciliation ou de guerre lasse, un gouvernement révolutionnaire. Outre le bureau, il y a des commissaires chargés de maintenir l'ordre et des employés spécialement commis à la recette. Le prix d'entrée est généralement de 25 centimes par personne dans les quartiers populaires; au club *Favié*, de Belleville, ce n'est que 10 centimes, tandis qu'au club modéré de la salle Valentino la taxe monte à 50 centimes. Au club de la rue d'Arras et au club de *la Cour des miracles*, on donne ce qu'on veut. Ce droit d'entrée sert à payer les frais de location, quand la salle n'est point gratuite, l'éclairage et le balayage, et ces frais varient beaucoup selon les endroits : au club des Folies-Bergère et à la salle Valentino, l'éclairage au gaz était des plus brillans, au temps où il y avait encore du gaz; à *la Cour des miracles*, où le club se tient dans une école gardienne, on se contente de ampes à pétrole. Le nettoyage ne coûte pas cher, et lorsqu'un club vient à conquérir la vogue, il y a presque toujours un notable excédant de recettes. Que devient cet excédant? Au club de la *Porte-Saint-Martin*, on en a versé le montant à la souscription pour l'achat des canons; mais tous les *impressarii* des clubs ne jugent pas à propos de publier leurs comptes, et le public ne leur fait pas l'injure de les demander. Lorsqu'un club ne fait pas ses frais, il se ferme tout simplement. C'est ce qui est arrivé à mainte réunion publique, et c'est ce qui arrivera selon toute apparence à maint club, probablement même à tous les clubs, quand les cauchemars de l'invasion et de la révolution qui oppressent et qui enfièvrent les esprits se seront dissipés.

Cependant le public commence à garnir la salle, public très bigarré, où les femmes et les enfans même sont en nombre, où les

uniformes variés des gardes nationaux, des gardes mobiles, des francs-tireurs, etc., présentent un aspect des plus pittoresques. Selon que les nouvelles de la journée ont été bonnes ou mauvaises, les physionomies sont rassurées ou inquiètes. On se case où l'on peut, car il n'y a point de places réservées, et on fume beaucoup; dans certains clubs, on avait d'abord défendu de fumer, mais cette défense n'a pas tardé à être enfreinte comme bien d'autres; toutefois la tenue du public est généralement convenable, et pourvu qu'on ne lui dise que des choses qui lui plaisent, il se tient volontiers tranquille. Il faut noter que les clubs populaires ne sont pas ceux où il y a le moins d'ordre, tandis que la tenue du public de la salle des *Folies-Bergère*, un peu trop voisine du boulevard Montmartre, laisse beaucoup à désirer. L'état-major des organisateurs et des orateurs du club se groupe sur la plate-forme, comme disent les Anglais, quand il y a une plate-forme, ou simplement autour de la table du bureau. Aussitôt que le président et les deux assesseurs qui constituent le bureau sont élus, on fixe l'ordre du jour. C'est presque invariablement la *défense nationale*, mais est-il nécessaire de dire que ce thème invariable comporte de nombreuses variantes? Il comprend, outre la question de l'armement et celle des subsistances, la question de la « commune » et même la question sociale. Il est rare toutefois que la discussion s'engage d'emblée; il y a ordinairement un *stock* préalable de communications à écouler et de rapports à faire. Dans les commencemens, les clubs envoyaient volontiers des délégués au gouvernement de la défense nationale, soit pour lui donner communication des résolutions votées par le club, soit pour lui demander des éclaircissemens sur les siennes. Le gouvernement recevait ces délégués avec beaucoup de politesse, et parfois même ils avaient la bonne fortune de rapporter au club des conversations du plus haut intérêt, qu'ils avaient eues avec des membres importans du gouvernement. Hélas! on se fatigue de tout, même de recevoir chaque soir les délégués des clubs. Les membres du gouvernement ont fini par nommer à leur tour des délégués pour recevoir les délégués, et à dater de ce moment les communications entre les clubs et l'Hôtel de Ville sont devenues beaucoup plus rares. On se contente de signifier au gouvernement par la voie des journaux les résolutions ou les réclamations qu'on lui adresse. Viennent ensuite les communications ou les dénonciations particulières. On dénonce beaucoup dans certains clubs, on dénonce les « accapareurs, » les « absens, » les « mauvais citoyens » qui se dérobent au service de la garde nationale. Dans les premiers temps du siége, des francs-tireurs et même des gardes mobiles venaient dénoncer leurs chefs; mais cela n'a point duré, et la discipline a

fini heureusement par reprendre le dessus. Des dénonciations aux mises en accusation, il n'y a qu'un pas; plus d'une fois le club de *la Cour des miracles*, le club de Belleville et le club de la rue d'Arras (club Blanqui) ont été invités à se transformer en tribunaux pour prononcer un jugement, ou en cours de cassation pour ratifier ou casser un arrêt rendu ailleurs. Au club de Belleville par exemple, une condamnation à mort par contumace prononcée dans plusieurs clubs du IVe arrondissement contre le « traître Bazaine » et ses complices, Canrobert, Lebœuf et Coffinières, a été confirmée à l'unanimité, et tous les citoyens présens ont été invités à exécuter eux-mêmes la sentence (séance du 19 novembre). Souvent aussi le club se constitue en tribunal d'honneur pour prononcer entre deux citoyens qui se renvoient une accusation, ordinairement celle d'avoir été trop bien avec la police. Ainsi au club de *la Cour des miracles* le citoyen S., délégué de l'*Association internationale des travailleurs*, est accusé par le citoyen V. d'avoir subi à Londres une condamnation pour vol et de s'être faussement attribué la qualité de délégué de l'*Internationale*. Le citoyen S. se défend vigoureusement, et il prétend à son tour que le citoyen V., qui se donne pour un condamné politique, a tout simplement subi en Belgique une condamnation à trois mois de prison pour publication de livres obscènes. On nomme séance tenante une commission d'enquête chargée de vérifier ces accusations réciproques, qui rappellent celles du *loup* et du *renard* de la fable. La commission est autorisée à faire comparaître les témoins cités à la requête des citoyens S. et V., et elle est invitée à rédiger à bref délai son rapport et ses conclusions (séance du 3 octobre). L'affaire a été conciliée toutefois par une intervention officieuse, et le tribunal a fini par décider que les deux citoyens en cause lui paraissaient également purs. L'incident le plus curieux auquel ait donné lieu cette invasion des clubs dans le domaine de la justice, incident qui a provoqué une révélation plus curieuse encore sur le fameux complot des bombes, a eu pour théâtre le club de Belleville. — Le citoyen A. accuse le citoyen R., compromis dans ce complot, d'avoir joué le rôle d'un agent provocateur, en tout cas de s'être abandonné à la plus honteuse ivrognerie. Le bureau, composé des amis de l'accusé, proteste vivement, et un jeune assesseur se porte caution de sa pureté; mais dans la chaleur du débat il laisse échapper une confidence au moins imprudente. — Il n'est pas vrai, dit-il, que le citoyen R. soit un « mouchard, » je répondrais de lui comme de moi-même. Il n'est pas vrai non plus, comme on l'a affirmé, que le complot des bombes, dans lequel on accuse le citoyen R. d'avoir joué le rôle d'un agent provocateur, ait été organisé par la police. Le complot des bombes a

été organisé et soldé par Gustave Flourens. — Cette révélation inattendue cause une émotion indescriptible. Les membres du bureau se lèvent en tumulte, ils entourent l'imprudent révélateur en le pressant de se rétracter; mais il est trop tard : le secret du complot des bombes est éventé, et la réaction ne manquera pas d'en faire son profit. L'innocence du citoyen R. finit du reste par être reconnue sur tous les points. Par un hasard qui n'a rien d'extraordinaire, le président du club avait conspiré avec lui. — Il l'a même pris, dit-il, pendant quelque temps pour un « mouchard, » ce qui ne doit au surplus scandaliser personne, car rien n'est plus conforme à la tradition révolutionnaire : en 93 tout le monde était « suspect, » et sous l'empire nous nous prenions tous pour des mouchards. — Cette nouvelle confidence, faite d'un ton de bonhomie, excite au plus haut degré la bonne humeur de l'auditoire, et le citoyen R. profite de cette détente générale des esprits; il est réhabilité, et « son défaut » même est excusé sur cette observation judicieuse du président qu'on n'est pas parfait, et qu'il faut bien passer quelque chose à un « bon républicain. »

Parmi les communications intéressant la défense nationale qui sont faites chaque jour dans les clubs, il faut noter celles qui concernent les inventions de tout genre, dont les auteurs ont été victimes de la routine des bureaux compliquée de la jalousie mesquine des officiers de l'artillerie et du génie. D'abord le public prêtait une oreille attentive et compatissante aux doléances de ces inventeurs méconnus; mais ils ne tardèrent point à en abuser. Celui-ci avait retrouvé le secret du feu grégeois, celui-là faisait hommage au club de sa *fusée-satan*, capable de détruire 60,000 Prussiens par heure; un troisième colportait dans tous les clubs sa *bombe à main*, qu'il suffisait de laisser tomber sur le parquet pour faire sauter la salle. Cette affirmation, accompagnée de gestes démonstratifs, répandait dans l'assemblée une inquiétude visible; on se hâtait de renvoyer l'inventeur avec sa bombe au comité des barricades ou à tout autre comité. Un quatrième proposait d'empoisonner la Seine pour priver les Prussiens d'eau potable; un autre conseillait de lâcher dans les bois occupés par l'ennemi les animaux du Jardin des Plantes. Puis venaient les nouveaux procédés qu'il s'agissait d'opposer victorieusement à la tactique prussienne, et la série des moyens de débloquer Paris. Il fallait construire une première redoute sous le feu des forts, puis une seconde redoute sous le feu de la première, et ainsi de suite jusqu'à Étampes et même plus loin, si c'était nécessaire; il fallait encore faire sortir la garde nationale en masse et la répandre en tirailleurs dans toute la France, etc. Nous en passons et des meilleures. Le public des clubs

a fini par se lasser de ces merveilles; après s'être engoué des inventions et des tactiques nouvelles, il a pris les inventeurs en grippe, et c'est tout au plus s'ils réussissent à obtenir la parole. Les inventeurs méconnus ne sont pas seuls à souffrir de cette réaction : on commence aussi à douter qu'il suffise de n'être pas membre du comité de l'artillerie pour savoir fondre un canon se chargeant par la culasse, et de n'avoir point passé par Saint-Cyr ou La Flèche pour devenir un Hoche, un Marceau ou un Kléber. Certes la routine et l'infatuation des hommes du métier sont pour beaucoup dans les revers de la campagne de 1870, la France a été vaincue parce qu'elle est demeurée en arrière de la Prusse dans cette partie, hélas! essentielle de l'industrie humaine qui a pour objet la destruction, tandis qu'elle demeurait au moins sur le pied de l'égalité avec elle en ce qui concerne la production. On ne peut pas plus suppléer aux connaissances spéciales et à l'expérience dans la guerre que dans l'industrie; il faut du temps pour former des officiers sachant commander et même des soldats sachant obéir, comme il en faut pour créer ou refaire le personnel d'une manufacture, et dans les deux cas ce n'est pas en faisant table rase qu'on accroît ses chances de l'emporter sur un ennemi ou un concurrent exercé et habile. Il se peut que l'on improvise la victoire, mais c'est à la condition d'avoir préparé de longue main les matériaux de cette improvisation; ni la bonne volonté ni même l'héroïsme ne suppléent à cette préparation indispensable, à une époque surtout où la science et l'outillage jouent le premier rôle dans la guerre comme dans l'industrie.

III.

Après la nomination plus ou moins laborieuse des membres du bureau et les communications de toute sorte s'ouvrent les débats. Chaque club possède un certain nombre d'orateurs attitrés qui y prennent la parole tous les jours, c'est « la troupe, » ou, si l'on veut, la rédaction ordinaire de ce journal parlé; mais il y a des orateurs de hasard, simples amateurs qui s'essaient à l'art difficile de la parole, ou qu'une exclamation imprudente oblige à monter à la tribune, car le public des clubs se montre volontiers sévère à l'égard des interrupteurs, et il ne leur laisse guère de choix qu'entre la tribune et la porte. Il y a aussi des orateurs ambulans qui vont colporter un discours ou une simple motion de club en club, en quête des applaudissemens du souverain du jour, comme ces habitués des salons officiels qui s'en allaient le même soir présenter leurs hommages aux puissances de la rive droite, sans oublier celles

de la rive gauche. Les costumes diffèrent, car l'habit noir et la cravate blanche ne sont point de mise dans les clubs, mais entre le courtisan d'hier et le démagogue d'aujourd'hui combien de points de ressemblance! C'est la même étude attentive des passions, des goûts et des préjugés du maître et la même habileté savante et ingénieuse à les flatter. « Le monde a les yeux sur vous, disait un orateur de la salle Favié à son auditoire agréablement saisi par cet exorde. Vous faites l'admiration de l'univers, et c'est Belleville qui sauvera l'Europe. » — « Le peuple seul, s'écriait un autre, jouit du privilége de ne pas se tromper. » Que pourrait-on dire de plus à un monarque absolu ou à un pape? Le roi-soleil lui-même avait-il des courtisans mieux dressés que ceux de son successeur le peuple souverain de Belleville? L'éloquence naturelle ne manque point à certains orateurs de club; mais leur éducation paraît malheureusement avoir été fort négligée : l'histoire, la géographie, la langue elle-même, reçoivent chaque jour dans les clubs des blessures cruelles. Au club de *la Cour des miracles*, un orateur qui a étudié à fond la politique étrangère recommande l'alliance de la Russie. « N'oubliez pas, dit-il d'un ton de professeur, que c'est l'empereur *Nicolas* qui a empêché en 1815 le partage de la France! » — Aux *Folies-Bergère*, on traite sans scrupule d'aucune sorte les Prussiens de *vils insulaires*, et l'armistice se prononce couramment *armistie*, et à Ménilmontant un orateur accuse le gouvernement d'affamer le peuple et de le faire tomber dans la *mansuétude*.

Le fond est en harmonie avec la forme. Sauf dans quelques clubs modérés, tous les orateurs s'accordent à demander la défense à outrance et l'emploi des « moyens révolutionnaires. » En quoi consistent les moyens révolutionnaires? Il y en a de toute sorte, car ils embrassent à la fois la politique intérieure et extérieure, l'art militaire, l'économie politique et les finances. La première chose que le gouvernement ait à faire, disait un orateur au club des *Folies-Bergère* dans la séance du 16 septembre, c'est de décréter la victoire et la déchéance du roi Guillaume; mais le gouvernement de l'Hôtel de Ville, composé comme il l'était d'anciens députés assermentés à l'empire, possédait-il la vigueur nécessaire pour rendre des décrets si conformes à la tradition révolutionnaire? Dès les premiers jours, les *purs* en doutaient, et M. Rochefort lui-même avait à peine mis les pieds à l'Hôtel de Ville qu'il était déjà suspect de modérantisme. Cependant on se contenta d'abord de surveiller le gouvernement et de le mettre en garde contre les embûches de la réaction. On lui signalait tous les jours la conduite suspecte du préfet de police, M. de Kératry, et on lui dénonçait les complots des anciens sergens de ville; en même temps on lui prodiguait les conseils; on lui demandait de

décréter sans retard la levée en masse, et M. Blanqui faisait dans son premier club du *Café des Halles-Centrales* de véritables conférences sur l'art de défendre les places. Dans l'opinion de M. Blanqui, il fallait munir la population parisienne de pelles et de pioches, et la faire sortir en masse pour improviser autour de Paris des fortifications à la « Tottleben. » Ce conseil pouvait être bon, quoiqu'il ne fût pas précisément facile à suivre; mais M. Blanqui n'admettait ni objection ni retard, et c'est là un des traits les plus caractéristiques de l'opposition des clubs. On demandait encore au club des *Halles-Centrales*, la réquisition de toutes les subsistances et une distribution égale à toute la population; on demandait la confiscation des biens des bonapartistes et des traîtres, l'incorporation immédiate des séminaristes dans l'armée, la destitution de tous les généraux et leur remplacement par des « enfans du peuple, » l'envoi de commissaires dans les départemens. Si le gouvernement de la défense nationale hésitait à employer ces moyens de salut, qu'en fallait-il conclure? C'est que le gouvernement était, suivant l'expression de M. Blanqui, « composé d'idiots et de traîtres, » et la conclusion se devine. Malgré le soin particulier avec lequel le gouvernement s'appliquait à ménager ces amis et ces conseillers terribles, la rupture entre l'état-major des clubs et l'Hôtel de Ville était consommée déjà moment de l'investissement de Paris, et sur toute la ligne des clubs on commençait à demander la commune. La campagne en faveur de la commune ayant abouti, comme on sait, à l'échauffourée du 31 octobre, il s'est produit alors un temps d'arrêt dans la propagande démagogique des clubs; mais au bout de quelques jours on s'était remis de cet échec : il suffit d'assister aux séances des clubs de Belleville, de Ménilmontant, des Batignoles, de ces hauteurs d'où les lumières de la démocratie et du socialisme descendent dans les profondeurs de Paris (discours de M. Jules Allix, au club *Favié*), pour s'assurer que le « parti » n'a point désarmé, et qu'il n'attend qu'une occasion propice pour prendre sa revanche du 31 octobre.

Les orateurs de Belleville vont même jusqu'à se féliciter de n'avoir pas réussi alors. « Nous étions trop doux et trop confians, disait un de ces naïfs énergumènes dans la séance du 19 novembre. Nous n'aurions pas fait ce qu'il fallait; nous le ferons aujourd'hui. Ce qu'il nous faut, c'est un 93. Eh bien! 93 reviendra, soyez-en sûrs, citoyens, nous retrouverons des Robespierre et des Marat. » Comme il est facile de le supposer, aucune mesure émanée du gouvernement de l'Hôtel de Ville ne peut plus satisfaire cette opposition, devenue irréconciliable, et c'est encore M. Blanqui qui achevait de la peindre. A l'époque où l'on faisait des sorties partielles, les clubs deman-

daient des sorties en masse; depuis qu'il s'agit d'une opération générale, sinon d'une sortie en masse, quel est le langage de M. Blanqui? « Après avoir envoyé les défenseurs de Paris en détail à la boucherie, on veut maintenant, dit-il, les expédier en bloc à l'abattoir. » Comment donc satisfaire M. Blanqui et avec lui le club de la salle Favié ou le club de la rue d'Arras? Sans doute il n'y a pas que des clubs démagogiques, et même dans ceux où la démagogie domine on peut recueillir parfois des paroles sensées. Il y a peu de jours, au club de *l'École de médecine*, des protestations violentes s'élevaient contre le décret interdisant l'affichage des journaux. Un orateur venait de proposer au club de donner l'exemple de la désobéissance en faisant afficher une protestation contre ce décret attentatoire aux droits imprescriptibles des citoyens. Un républicain modéré, M. Geniller, eut le courage assurément fort méritoire de protester contre cet appel aux moyens révolutionnaires. « Le gouvernement, dit-il, est l'expression de la majorité, et sous une république plus que sous aucun autre gouvernement vous devez respecter la volonté de la majorité. Si, chaque fois qu'une mesure déplaît à la minorité, celle-ci se refuse à l'accepter, si elle se met en insurrection contre la loi, comment voulez-vous que la république puisse subsister? Prenez-y garde, vous faites, sans le vouloir, cause commune avec ceux qui la déclarent impossible. Et vous ne compromettez pas seulement la république, vous compromettez aussi le droit de réunion. Quoi qu'on puisse dire du gouvernement, et malgré toutes les fautes qu'on peut lui reprocher, on doit convenir qu'il a montré jusqu'à présent une rare mansuétude. Il est sans exemple que dans une ville en état de siége aucune liberté n'ait été suspendue, que la liberté de parler et d'écrire soit restée entière. Eh bien! il faut éviter de la compromettre par des excès injustifiables. Les clubs en particulier sont encore vus avec méfiance par une grande partie de la population, et l'on ne peut pas dire qu'ils représentent l'opinion de la majorité. On les supporte sans les aimer; s'ils se mettaient dans leur tort en faisant appel à l'insurrection, ils pourraient bien faire suspendre et ajourner pour longtemps peut-être la liberté de la parole, une de nos libertés les plus précieuses. » Le club applaudit avec chaleur ces sages paroles, ce qui ne l'empêchait pas, quelques instans après, de voter l'affichage de sa protestation contre l'interdiction de l'affichage.

On se moquait spirituellement au XVIIIe siècle de ce bon abbé de Saint-Pierre, qui voulait établir la paix perpétuelle, et qui avait trouvé, ajoutait-on, un moyen infaillible d'utiliser les moines et les marrons d'Inde. Nous ignorons s'il existe quelque moyen infaillible d'utiliser les clubs, mais nous n'en persistons pas moins à penser

qu'il serait plus dangereux de les supprimer que de les laisser vivre. Toutes les agitations, toutes les fièvres auxquelles la population parisienne a été en proie depuis trois mois se sont manifestées avec une intensité particulière dans les clubs, et on y a vu succéder du jour au lendemain à l'abattement le plus extrême les espérances les plus exagérées. La démagogie y a établi ses assises, elle y a annoncé plus d'une fois naïvement son intention de jeter le gouvernement par les fenêtres; elle y a dénoncé les accapareurs et les traîtres, elle les y a jugés et condamnés; elle y a enfin détaillé tous les articles de son programme de « moyens révolutionnaires » à l'aide desquels, après avoir débloqué Paris, elle sauvera la France et même le monde. Sans doute ces dénonciations perfides, ces accusations furieuses, ces provocations criminelles à la guerre civile, ces insanités décorées du titre pompeux de moyens révolutionnaires qui n'ont pas sauvé la France en 1792 et qui achèveraient de la perdre en 1870, exercent sur les esprits peu cultivés ou sans culture aucune qui composent en majorité le public des clubs une action délétère ; mais suffirait-il de fermer les clubs pour empêcher cette *malaria* de se répandre et d'acquérir, sous l'influence des circonstances, un caractère particulier de malignité? Si les clubs n'existaient point, la démagogie et le socialisme cesseraient-ils de propager leurs poisons? Leur propagande serait moins visible, leurs conspirations seraient latentes, ils prépareraient leurs « journées » dans des conciliabules secrets au lieu d'en afficher le programme dans des clubs publics ; mais le danger serait-il moindre? Cette réaction de la modération et du bon sens qui a empêché le gouvernement provisoire de glisser sur la pente de la révolution, et qui l'a sauvé finalement du coup de main du 31 octobre, se serait-elle produite avec la même intensité et la même énergie, si les clubs et les journaux de la démagogie ne lui avaient donné l'éveil? Gardons-nous donc de nous montrer trop sévères pour les clubs; ce serait de l'ingratitude! Sans chercher, suivant le précepte et la méthode du bon abbé de Saint-Pierre, les moyens de les « utiliser, » n'oublions pas qu'ils ont rendu, qu'ils nous rendent encore, tous les jours, au moins des services involontaires.

G. DE MOLINARI.

LA

GARDE NATIONALE

DE PARIS

Après deux mois de siége, qui n'ont guère été que deux mois de préparatifs, la garde nationale de Paris est enfin appelée à concourir aux opérations de guerre. Ce n'est pas sans peine, il faut le dire, que le gouvernement de la défense s'est décidé à faire des soldats de tous nos citoyens valides. Jusqu'aux premiers jours de novembre, il a hésité, et bien des tâtonnemens ont précédé les résolutions qui viennent d'être prises, et qu'on peut maintenant regarder comme définitives. Le gouvernement a donc décrété que l'une des trois armées de Paris se composerait des 266 bataillons de garde nationale sédentaire, et que chacun de ces bataillons serait divisé en compagnies de guerre et en compagnies de dépôt. Les premières compagnies, au nombre de quatre par bataillon, ont un effectif de 100 à 125 hommes, y compris les cadres. On y a d'abord appelé les volontaires, puis les célibataires et les veufs sans enfans, divisés selon l'âge en deux catégories, en dernier lieu les pères de famille, également répartis en deux catégories selon leur âge. 120,000 hommes environ se trouvent ainsi incorporés dans les compagnies de guerre, et laissent derrière eux une réserve beaucoup plus nombreuse, chargée du service intérieur et de la garde des remparts. Celle-ci naturellement comblera les vides qui se produiront dans les demi-bataillons de marche. Telles sont en abrégé les dispositions du décret du 8 novembre, abrogeant un autre décret rendu le 16 octobre sur la formation de bataillons de volontaires mobilisés. Si difficile que soit la tâche de ceux qui organisent la résistance, on ne peut malheureusement applaudir sans réserve à tout ce qui a été fait. Le temps permet encore de réparer la plus grande partie des fautes commises, et la situation est assez bonne pour qu'il soit permis de ne pas les dissimuler.

Ceux qui ont observé l'état moral de Paris pendant le siége ont pu constater que les esprits y ont passé déjà par plusieurs phases. La république à peine proclamée, il y eut dans toute la ville un mouvement superbe, que ressentit d'ailleurs la France entière. Il nous souvient du spectacle que présentaient alors les mairies, où les hommes de tout âge et de toute condition venaient à l'envi se faire inscrire. Les bataillons formés, le zèle ne se ralentit pas. Pendant plusieurs heures chaque jour, le matin et le soir, on se pressait aux exercices. Sur nos places, dans nos jardins, le long de nos quais et de nos avenues, dans nos rues, dans nos carrefours, partout en un mot où l'espace était suffisant pour réunir une compagnie, les gardes nationaux apprenaient le maniement des armes. On avait accepté résolûment cette transformation militaire. Le plus grand nombre des citoyens ne voulaient plus quitter l'uniforme. Le roulement des tambours et les sonneries des clairons ne cessaient d'emplir les oreilles. C'était le temps où les bataillons présentaient les armes à la statue de Strasbourg, que l'on couvrait de drapeaux et de fleurs. Presque chaque jour, la place de l'Hôtel-de-Ville servait de théâtre aux manifestations patriotiques et guerrières, que la sédition ne s'était point encore appropriées. Allait-on aux remparts, il fallait voir la gravité des factionnaires, l'ardeur des patrouilles, l'activité des chefs de poste; il fallait entendre les conversations des hommes, qui, dans leur animation, trouvaient qu'on tardait trop à les mener à l'ennemi. Ce que l'on pouvait reprocher à tous, c'était de prétendre enchérir à chaque instant sur la consigne. Ce spectacle était beau; mais il est malheureusement avéré qu'on ne sut pas toujours répondre à la vivacité du mouvement. Peu à peu parurent dans la foule des symptômes de lassitude et d'ennui. Les yeux les moins prévenus étaient frappés de la médiocrité de la direction. La mairie de Paris et les municipalités provisoires secondaient peu d'ailleurs l'état-major de la place Vendôme. L'armement, l'équipement, se faisaient sans ordre et sans célérité. Beaucoup de mécontentemens furent excités par la répartition maladroite de l'indemnité de 1 fr. 50 allouée aux gardes nécessiteux. Les instructions militaires et les ordres du jour du général Tamisier ne purent lui conquérir une autorité nécessaire, et la confusion que l'on y vit régner engendra chez les officiers et dans tous les rangs peu de confiance et beaucoup d'ombrage. Lorsque, le 16 octobre, le gouvernement fit un appel aux volontaires pour son premier projet de bataillons mobilisés, il échoua pour n'avoir pas su parler nettement à l'opinion publique, surtout pour avoir laissé passer l'heure. Déjà plusieurs journaux attisaient les inquiétudes publiques. Au découragement qui naissait mille rumeurs servaient de pâture. Le 31 octobre, le gouvernement annonça coup sur coup la capitulation de Metz, l'échec du Bourget et les pourparlers engagés pour un armistice. C'était trop. Tandis que, frappée de stupeur, la majorité

baissait la tête, une minorité furieuse voulut, dans un jour de vertige, donner à d'autres chefs la conduite d'un effort suprême. L'intrigue avait dressé des listes acclamées par l'égarement. Il fallut marcher le cœur sombre sur l'Hôtel de Ville envahi, et accepter la lutte contre MM. Blanqui, Flourens et leurs partisans. Vinrent le plébiscite et les élections municipales; la politique fit oublier la guerre. Pendant ce temps se renouaient ces négociations malheureuses qu'on eût dites faites à souhait pour achever d'émousser les courages. On vivait en suspens, on semblait attendre la chute. Enfin commença le jour du réveil, et ce fut celui où les dernières conditions de M. de Bismarck nous tirèrent d'incertitude. Cette crise, peut-être inévitable, aura fini par être salutaire. Elle a laissé Paris plus sûr de lui-même qu'aux premiers jours de l'investissement. Elle nous a guéris à la fois des forfanteries et des faiblesses; nous sentons que le dénoûment approche, et que ce dénoûment ne peut être honteux. Vaincre ou mourir, ce ne sont plus des mots sonores, bons pour le refrain d'un couplet guerrier; c'est dans la conscience de chacun une nécessité bien comprise.

Si nous venons de repasser ainsi ces trois mois de notre existence, c'est qu'il en résulte pour nous la conviction que la garde nationale est moralement prête à tenir sa place à côté de l'armée et à côté de la garde mobile; mais quel sera son rôle dans l'action au moment suprême? quel cas faudra-t-il faire alors de son concours? On peut répondre qu'hier ses services militaires eussent été bien médiocres, et que demain ils pourront être immenses. Ce sera l'affaire du gouverneur de Paris et du général Clément Thomas. Il n'est pas besoin d'être homme de guerre pour signaler ici les réformes les plus urgentes; le simple bon sens les indique. Commençons par nous rendre un compte exact de ce qui est, étudions les élémens dont se compose cette armée, et passons d'abord en revue les officiers, puis les soldats.

On sait comment les cadres des bataillons ont été formés. A l'exception du capitaine adjudant-major et de l'adjudant sous-officier, qui sont à la nomination du commandant supérieur, les officiers et sous-officiers de chaque compagnie sont issus de l'élection directe, et le chef du bataillon a été choisi ensuite par les officiers des compagnies auxquels se sont adjoints des délégués élus parmi les sous-officiers et les gardes. C'est donc le suffrage à deux degrés qui nomme les chefs de bataillon. Les élections qui ont été faites au mois de septembre, presque en présence de l'ennemi, ont donné des résultats qu'il était assez naturel d'attendre: elles ont produit presque partout un corps de sous-officiers excellens, un corps d'officiers médiocres. Lorsqu'on a nommé les caporaux et les sergens, on n'a eu qu'à choisir parmi les anciens militaires, qui se présentaient en grand nombre, et c'est aux meilleurs instructeurs qu'on a donné la préférence; la plupart du temps, le vote a eu lieu sur la pré-

sentation des états de service. Quand il s'est agi de la nomination des capitaines, lieutenans et sous-lieutenans, la compétition a été vive, et, selon l'esprit qui prévalait dans les quartiers, les gardes nationaux ont obéi soit à des préoccupations politiques, soit à des préoccupations militaires. Les uns, dans leur ressentiment contre le régime déchu, n'ont voulu entendre parler que de candidats dont les convictions républicaines fussent bien nettement accusées, et ils ont porté leurs voix sur les chefs populaires de l'opposition démocratique qui s'étaient fait connaître, pendant les dernières années du second empire, dans les réunions publiques, ou dans les assemblées électorales, ou dans les comités des associations ouvrières. Les autres, désireux surtout de se bien préparer à la bataille, qu'ils croyaient prochaine, voulurent appliquer au choix des officiers les mêmes règles qu'au choix des instructeurs, et ne considérer dans les titres des candidats que les campagnes, les blessures et les distinctions obtenues à l'armée. Cette façon de procéder était parfaitement raisonnable; mais il arriva que, les officiers de l'armée active retraités ou démissionnaires ayant été presque tous rappelés au service, les compagnies ne purent mettre à leur tête que d'anciens sous-officiers d'infanterie ou de cavalerie. Dans l'un et l'autre cas, on était loin de la perfection. La plupart des officiers élus pour leurs opinions politiques ignoraient jusqu'aux élémens de ce qu'ils auraient dû apprendre à leurs soldats. Quant aux sergens et aux maréchaux des logis de l'armée, excellens sous-officiers sans aucun doute, ils n'avaient en général ni l'autorité ni l'instruction qu'il eût fallu pour le commandement d'une compagnie. Restaient les chefs de bataillon, et ici la difficulté s'augmentait encore. Contrairement à ce qui s'était passé pour les autres grades, les candidats manquaient parfois. Il se présenta cependant un certain nombre de vieux soldats qui se trouvaient être disponibles, capitaines en retraite pour la plupart, et des notabilités politiques de nuance et de valeur très diverses. Les élections des commandans présentèrent donc aussi deux caractères bien tranchés, l'élément politique et l'élément militaire prédominèrent tour à tour. Ici l'on se donna des chefs qui avaient tout à apprendre en fait de stratégie et de tactique, à commencer par l'école du bataillon. Ailleurs on eut affaire à des hommes qui, justement pour avoir pratiqué pendant de longues années la vie des camps, étaient profondément imbus de préjugés militaires, avaient grand'peine à prendre au sérieux leur rôle, et dont quelques-uns même ne tarissaient pas en railleries sur l'étrange prétention d'opposer aux vainqueurs de Reischofen et de Sedan des bourgeois qui la veille étaient en redingote. Ces résultats des premières élections n'ont rien qui doive surprendre, et, les circonstances étant données, il n'était pas aisé de faire mieux ou même autrement. Les élections nouvelles auxquelles ont procédé les compagnies

de guerre, il y a quinze jours environ, ont changé peu de chose à la composition des cadres. Ajoutons toutefois que ces appréciations générales comportent des exceptions, et que de plus les officiers, quelle que soit leur origine, ont acquis en trois mois une somme d'expérience dont on doit tenir compte.

Des officiers, passons à la troupe. Il y a plaisir à constater d'abord que, même avant la formation des compagnies de guerre, pour lesquelles on a doublé le temps des exercices, la masse était déjà généralement bien instruite. Dans tous les bataillons, les hommes, depuis plus de deux mois, ont été chaque jour formés au maniement des armes. Ils sont devenus familiers avec la charge du fusil et l'escrime à la baïonnette. L'école de tirailleurs, l'école de bataillon, les manœuvres laissent quelque chose à désirer; mais des progrès sérieux et rapides peuvent maintenant être obtenus. De plus, si l'on n'est encore aguerri ni au feu ni même aux fatigues des longues marches, on a du moins appris à supporter la pluie, le froid et les nuits d'hiver passées sous la tente. Il serait ridicule d'exagérer les rigueurs de ce noviciat militaire; cependant elles sont parfois réelles et bien faites en cette saison pour accoutumer à la dure. Chaque jour, les divers bataillons fournissent un nombre d'hommes déterminé pour le service des remparts. On s'assemble à huit heures au lieu ordinaire de réunion, et l'on se met en route en emportant avec soi la couverture dans laquelle on s'enroulera pendant la nuit et le sac chargé des provisions de la journée. On arrive au secteur. Les compagnies désignées pour occuper les bastions ou les portes vont relever la garde descendante, tandis que celles dont le tour est venu de se tenir en réserve s'installent à proximité dans divers édifices, gares de chemins de fer, écoles, anciennes casernes d'octroi, ou encore dans les baraquemens en planches construits le long de la route militaire. Tout Parisien sait à peu près ce qu'est une journée passée au bastion. Les gardes ont pris possession des quelques tentes où l'on doit trop souvent s'entasser vingt et plus, bien qu'elles ne contiennent chacune que sept ou huit couchettes; ces couchettes de crin, étroites et dures, ont été substituées aux bottes de paille que l'on avait naguère, et sur lesquelles on dormait bien mieux. On attend alors que le chef de poste ait réglé, selon le nombre de ses hommes, les quatre ou cinq heures de faction que chacun doit faire. Après cela, l'on emploie à sa guise le temps dont on peut disposer. Les uns engagent d'interminables parties de bouchon, les autres, malgré le règlement, tentent les hasards de l'écarté ou du piquet; d'autres préfèrent causer des événemens du jour, soit entre eux, soit avec les artilleurs de garde auprès des canons et des poudrières, ou avec les douaniers qui occupent au bas du talus les postes-casernes. Quelques-uns obtiennent des permissions ou s'échappent; ils vont en excursion au-delà des remparts, s'ils ne s'enferment pas dans la salle de billard d'un café. Beaucoup enfin font plu-

sieurs visites par jour aux cantines innombrables qui se succèdent sans interruption sur tout le tour de l'enceinte fortifiée, le long de la route militaire et du nouveau chemin de fer de ronde. Ici de pauvres vieilles ont allumé leur réchaud en plein air et vendent, à trois sous la tasse, le *petit noir*, affreux liquide dans lequel ont bouilli ensemble le sucre, l'eau-de-vie et le marc de café. Là, des restaurateurs qui se disent « commissionnés » ont construit des baraques où l'on va manger l'*ordinaire*, c'est-à-dire l'assiettée de soupe grasse qu'accompagne une tranche de bœuf ou de cheval bouilli, et boire la chopine ou le demi-setier, sans parler de toutes les sortes de produits alcoolisés qui peuvent, sous un nom quelconque, se verser dans un petit verre. La cantinière de la compagnie, qui est ordinairement la femme d'un caporal ou d'un sergent, voire même du sergent-major, est venue aussi avec sa voiture; c'est chez elle surtout qu'on se presse, et son mari racole les clients. L'oisiveté aidant, il est rare qu'une bonne moitié des hommes de garde ne soit pas le soir en état d'ivresse. Heureusement le froid de la nuit les dégrise. Entre sept et huit heures, tout le monde se trouve réuni sous la tente. Autour d'une bougie achetée à frais communs, le cercle se forme; tandis que les bidons pleins circulent, les contes succèdent aux chansons, les chansons aux contes, puis les lueurs et les voix s'éteignent. Seulement d'heure en heure le caporal de pose appelle les numéros de ceux qui doivent prendre la faction, et recevoir la pluie ou compter les étoiles.

La passion de boire est funeste en tout temps, mais quel n'en serait pas le danger dans les circonstances actuelles, si on laissait des habitudes d'ivrognerie se propager chez des hommes destinés à veiller et à combattre pour la France? Il y aurait injustice à étendre le reproche; nous devons néanmoins constater l'intensité du mal. Il est grand temps de l'arrêter. On devrait se rappeler que, depuis le commencement de la guerre, du combat de Wissembourg jusqu'à l'affaire du Bourget, ces mêmes excès ont aidé la défaite, et qu'au moment du départ pour la frontière les bandes de soldats avinés qui sillonnaient les rues et les boulevards de Paris, souillés des traces ignobles de l'ivresse, ne furent pas, hélas! d'un heureux augure pour la gloire de nos drapeaux. Ces malheureux exemples ne nous ont pas corrigés. L'abus du vin et de l'eau-de-vie fait dans les rangs de honteux ravages, et amène dans le service une série de graves désordres. Il se passe peu de nuits sans fausses alertes, sans coups de feu sottement tirés sur des ennemis imaginaires, sans accidens douloureux. Il ne s'en passe point sans disputes violentes, qui dégénèrent souvent en rixes, et quand le matin vient, les raccommodemens et les protestations d'amitié donnent un nouveau prétexte à vider des bouteilles. Ce ne sont pourtant pas les règlemens qui manquent, il y en a même trop, et ceux qui les ont rédigés sont entrés dans les plus minutieux détails : fermeture des cantines à sept heures et

demie du soir, défense aux cantiniers de vendre plus d'un demi-litre de vin par homme et par jour, etc.; mais la vérité est que, dans ces matières comme pour le reste, les instructions données ne reçoivent pas même un commencement d'exécution. Quand on le voudra fermement, il sera facile de réprimer ces abus; qu'on veuille donc, et qu'on mette à tout prix et au plus vite un terme à ce désolant spectacle.

On peut en dire autant de l'esprit d'indiscipline, qui fait un singulier contraste avec le patriotisme des paroles. L'ivrognerie suffirait seule à expliquer beaucoup de faits d'insubordination, petits en apparence, graves à cause de l'exemple et de la multiplicité; mais la mauvaise tenue, qui choque dans trop de bataillons, dépend aussi de plusieurs autres causes. On a déjà vu qu'il y avait lieu d'adresser de grands reproches à l'état-major, surtout pendant les deux mois de commandement du général Tamisier. Non-seulement l'organisation première a été mal conçue et mal exécutée; mais une fois l'enrôlement fait et les bataillons constitués, on semble s'être appliqué sans relâche à rédiger jour par jour une série d'ordres si diffus, si obscurs, si contradictoires, que les officiers, désespérant de se reconnaître dans ce chaos, ont renoncé à les interpréter. De cette quantité d'instructions, dont les unes ont été rendues publiques et dont les autres demeurent cachées dans les livres tenus par les fourriers, il n'en est pas une, pour ainsi dire, qui ne soit restée lettre morte. Un pareil système est évidemment peu favorable au maintien de la discipline. Abandonnées à elles-mêmes, les compagnies ont senti quelquefois l'impulsion que le chef de bataillon leur donnait selon son gré et sous sa responsabilité; elles n'ont jamais senti celle du commandant supérieur, et rarement les capitaines ont eu d'autre guide que leur instinct et leurs propres lumières : inconvénient d'autant plus regrettable que dans les cadres d'officiers l'insuffisance était plus générale. Nous ne surprendrons personne en ajoutant que, sur ce chapitre de la discipline, un certain nombre d'officiers ont laissé voir de l'indifférence, et même une complaisance impossible à excuser. Ce qui a contribué du reste à rendre la sévérité du commandement plus difficile, c'est que les moyens de répression, fort énergiques sur le papier, sont en pratique à peu près dérisoires. Si par extraordinaire un jour de garde une punition est infligée, si un homme passe la nuit à la salle de police, celui-ci, loin de regretter sa place au bastion et sous la tente, s'y trouvera bien mieux traité et plus au chaud. Un autre point qu'on ne peut taire, quoi qu'il en coûte, c'est que le contact de l'armée régulière a eu presque toujours des résultats bien différens de ceux qu'on aurait attendus. Le service des remparts n'est pas uniquement confié à la garde nationale; des militaires de différentes armes se trouvent aussi sur les bastions ou dans le voisinage. En outre, on se rencontre fréquemment dans les cabarets et dans les cantines. Or, au lieu d'un double enseignement, il y a eu là double danger, — la conver-

sation et l'exemple. Nous ignorons ce que valait en temps ordinaire la discipline de nos troupes. Plusieurs officiers nous assurent que, sous l'empire, un grand relâchement s'était produit dans les mœurs de l'armée comme dans les mœurs du pays. Quelques-uns affirment aussi que le laisser-aller contracté dans les dernières guerres a peu à peu détruit ce qui restait de l'ancien respect des règlemens. On croit enfin, avec raison ce semble, que cette désinvolture débraillée, ce *chic* des zouaves mis à la mode depuis Sébastopol, ont insensiblement gagné les autres corps et y ont effacé la vraie notion des devoirs du soldat. En ce sens, les victoires mêmes de l'empire auraient été nuisibles. La persuasion que, pour vaincre, il suffit d'un furieux élan et d'une charge à la baïonnette aurait fait oublier le grand principe de l'obéissance aux ordres donnés. Quoi qu'il en soit, les troupes dont se composait l'armée de Paris au commencement du siége, recrues mêlées en hâte à quelques débris de vieux régimens, n'étaient pas faites pour servir de modèle aux milices sans expérience qui se formaient au métier des armes. A coup sûr, ces mêmes troupes, aujourd'hui réorganisées, sont bien différentes de ce qu'elles étaient à Châtillon, elles le prouvent en ce moment même; mais l'esprit qui les animait alors n'en a pas moins produit des effets regrettables. Très souvent ces soldats ont donné l'exemple du mépris des consignes, de la négligence dans les parties les plus importantes du service et du manque de respect pour les supérieurs. Joignez maintenant à tout cela les folles imaginations qui ont été répandues dans la foule par quelques journaux ou par des orateurs de club sur les prodigieux résultats des sorties en masse. Il eût suffi, à les en croire, que tout ce qui habitait Paris, hommes, femmes, enfans, vieillards, se ruât sur les lignes prussiennes pour anéantir d'un seul coup les plans militaires de M. de Moltke. Ces discours chimériques, auxquels on mêlait fort mal à propos le souvenir des armées de la convention et des volontaires en sabots de 1792, n'ont que trop vivement agi sur la naïveté populaire. Souvent on fut porté à faire bon marché d'une discipline incommode, parce qu'on voyait en pensée les armées ennemies s'évanouir devant la seule majesté de la république.

En résumé, dès le milieu d'octobre le gouvernement de la défense nationale disposait à Paris d'une milice de 300,000 hommes qui déployait, à tout prendre, un ensemble de qualités inespérées; mais ces qualités se trouvaient et se trouvent encore aujourd'hui balancées par de grands vices. La masse de citoyens destinée à former une armée était dépourvue de bons officiers, en partie ruinée par des habitudes d'ivrognerie, en partie minée par l'esprit d'indiscipline. De plus, par un oubli qui ne peut s'expliquer, on avait négligé, malgré les réclamations les plus vives, de faire le triage nécessaire des hommes jeunes et vigoureux, qui seraient appelés sans doute à sortir des retranchemens, et des pères de famille, auxquels devait être laissé le service de l'ordre public et de la

défense intérieure. Le temps du général Trochu a été absorbé, nous le savons, par un nombre infini de soins; cependant la perte de plusieurs semaines, quelles qu'en soient les causes, n'en fut pas moins ici un fait malheureux. A cette faute s'ajoutèrent des maladresses qui ne peuvent être passées sous silence, car elles touchent au cœur même de notre sujet.

Ce fut le 14 octobre seulement que le gouvernement s'occupa pour la première fois de diviser la garde nationale en deux catégories, dont l'une devait être mobilisée et l'autre rester sédentaire. Dans une lettre adressée le 15 octobre au maire de Paris, le général Trochu expliqua comment il comptait former des bataillons mobilisés, pour le recrutement desquels il s'adressait uniquement au patriotisme des volontaires. « Les bataillons de guerre de la garde nationale, appelés à concourir à des opérations extérieures avec l'armée régulière et la garde mobile, seront soumis comme elles, écrivait-il, aux lois et règlemens militaires. Ils recevront les prestations en nature (vivres de campagne) et la solde des troupes, en échange de la solde que reçoit aujourd'hui la garde nationale sédentaire, à dater du jour où ils auront été mobilisés. » Ce document ne fut ni goûté ni même bien compris, et l'on attendit le décret annoncé, qui parut le surlendemain, et qui n'excita qu'un étonnement universel. Vainement en effet y eût-on cherché ce que le gouvernement exigeait au juste des volontaires, et quelles garanties il leur offrait en retour de l'engagement demandé. Ce qui était le moins douteux, c'est que les hommes ainsi enrôlés seraient soumis aux mêmes obligations que la garde mobile et l'armée régulière, sans participer aux avantages dont jouissent les soldats enrôlés dans l'armée ou dans la mobile. On ignorait et pour combien de temps l'on serait pris et jusqu'où l'on pourrait être envoyé. Resterait-on autour de Paris? irait-on en Allemagne, si la fortune y ramenait nos armes? Le décret ne le disait pas. Quant à la solde et aux prestations, l'article 10 répétait simplement ce qu'avait dit la lettre de l'avant-veille, à savoir qu'on serait assimilé en ce point à la garde mobile à partir du jour où le bataillon quitterait l'enceinte. Les gardes nationaux nécessiteux auxquels l'indemnité journalière de 1 fr. 50 cent. était allouée, pensèrent donc avec raison qu'on leur supprimerait ce secours. Enfin l'article 7 laissait à la charge des volontaires les frais obligatoires d'habillement et d'équipement, la ville de Paris devant seulement venir en aide à ceux qui seraient hors d'état de faire face à ces dépenses. A bien peser les termes du décret, il valait infiniment mieux s'engager dans un régiment de ligne.

Puisqu'il avait si longtemps attendu, le gouvernement aurait dû au moins étudier plus attentivement un projet d'une telle importance. Il ne fallut pas moins, pour le faire accepter, que cinq ou six rectifications en forme de commentaires et l'intervention successive de M. Jules

Favre, de M. Étienne Arago et du général Tamisier. Alors seulement les enrôlemens commencèrent; mais le début avait tout compromis. On eut beau, dans quelques mairies, afficher des adresses remplies d'emphase, invoquer la patrie en deuil, déployer l'appareil théâtral des drapeaux, des tambours, des tentures funèbres; il aurait mieux valu que le gouvernement mît dans ses actes plus de clarté, de suite et de précision. Nombre de citoyens, braves et déterminés à lutter sous Paris en gens de cœur, mais pour qui c'eût été le dernier sacrifice de se voir indéfiniment associés à l'armée active, en restèrent à la première impression que le décret leur avait faite. La lecture en était d'ailleurs presque toujours accompagnée d'interprétations malveillantes par les chefs de la garde nationale. Pour des raisons diverses, la plupart des commandans se montraient hostiles à cette mobilisation. Plusieurs alléguaient qu'il était trop tard, qu'on allait désorganiser leurs bataillons, leur enlever tous les bons élémens, ne leur laisser dans les mains que ce qui était médiocre et débile. D'autres se refusaient à dresser des listes de volontaires, affirmant que leur bataillon tout entier demandait à marcher au feu, ce qui en réalité n'engageait personne. Survint le désarroi du 31 octobre, qui coupa court aux enrôlemens. Dès lors il ne fut pas plus question du décret du 16 que s'il n'avait jamais été rendu. Le gouvernement avait compté, dit-on, sur 100,000 hommes; nous ne savons pas exactement quel fut le nombre de ceux qui répondirent à son appel, mais ce nombre a été malheureusement assez petit pour qu'on n'ait pas cru devoir le publier. L'entreprise avorta pour avoir été mal conduite.

Il y avait deux mois déjà que la république était fondée. Que n'avait-on su profiter de ces journées superbes de septembre, lorsque partout retentissaient les plus fiers accens de vengeance, lorsque la réponse de M. Jules Favre à la Prusse faisait tressaillir jusqu'aux murailles, et que la patrie elle-même était descendue au fond des cœurs? Pour n'avoir pas su nourrir l'ardeur qu'il avait lui-même allumée, le gouvernement la laissa se changer insensiblement en une impatience maladive. Il fut moins prompt à l'exécution qu'aux discours, et fatigua Paris comme on lasserait un cheval généreux qu'on contraindrait de rester immobile en l'excitant du geste et de la voix. Le coup soudain de la chute de Metz trouva la population amollie et mal préparée. On nous avait habitués à compter sur d'autres que sur nous-mêmes, et nos chefs semblaient croire que le jour était proche où Bazaine se chargerait d'apporter un dénoûment vengeur. On commit une faute analogue et plus grave encore en entretenant l'illusion que, Metz étant rendu et Bazaine ayant capitulé, l'Europe s'interposerait et prêterait son égide à la France. Cette erreur dissipée, l'énervement fut à son comble. Dans Paris, cinq ou six journaux contribuaient sciemment à pervertir l'esprit public. Les uns, que touchait seule la considération du gain, tenaient boutique de nouvelles

alarmantes et mensongères; les autres, instrumens d'intrigantes coteries, semaient le trouble et la défiance. Au dehors, c'est-à-dire aux états-majors des secteurs et sur les remparts, les militaires assombrissaient les âmes par leurs propos décourageans, et la contagion gagnait vite. Si l'on en croyait les officiers de l'armée active, trop accoutumés depuis longtemps à faire abstraction de la force morale, l'impossibilité de prolonger la résistance était mathématique, tout était bien fini, l'on ne pouvait aller contre les règles; il ne restait plus qu'à décider si l'honneur militaire exigeait qu'on perdît encore une bataille avant de se rendre. Chez les soldats, la résignation remplaçait l'entrain disparu; ils répétaient qu'il n'y avait plus qu'à bien mourir « sous les ordres du général *De profundis.* » La garde nationale ne pouvait échapper à ces impressions. Par une fâcheuse coïncidence, ce fut précisément alors que parut un nouveau décret, celui du 8 novembre, aux termes duquel chaque bataillon devait fournir quatre compagnies de guerre.

Nous avons déjà fait connaître l'économie de ce décret. Il arrivait si tard que toute critique, même bienveillante, devenait inutile et intempestive. Militairement la conception pouvait être meilleure. Au point de vue civil, l'application entraîna des inégalités, des inconséquences, qui parurent choquantes. Il y eut des bataillons où le chiffre des volontaires inscrits égalait ou dépassait même le contingent demandé; mais il s'en fallait qu'il en fût de même partout, et quelquefois l'on dut, pour compléter l'effectif, atteindre la catégorie des pères de famille. Jamais loi n'a produit des effets aussi disparates. Celle-ci donna lieu à des scènes pénibles. Uniquement pénétrés de l'idée qu'une injustice était commise, plusieurs citoyens éclatèrent en récriminations malheureuses, et, quand les compagnies nouvelles se réunirent le 11 novembre pour procéder à la formation de leurs cadres, ils voulurent que leurs protestations fussent jointes aux procès-verbaux des élections. Bien plus, des compagnies entières (en petit nombre, il faut le dire) refusèrent nettement de se constituer. Divers argumens furent invoqués; on déclara surtout que les pères de famille ne devaient pas aller s'exposer aux balles prussiennes quand il était notoire que des célibataires et des jeunes gens se trouvaient soustraits au danger. Quelque reproche qu'on pût faire à la loi, ceux qui parlaient ainsi oubliaient quel était leur strict devoir. Dans l'état où nous sommes, il faudrait que depuis longtemps tout célibataire fît partie de l'armée active, et tout homme marié des bataillons de garde nationale mobilisés. Voilà la vérité, et dès lors il était coupable de chercher derrière soi ou à ses côtés de quoi colorer un refus. N'avions-nous pas d'ailleurs assez haut réclamé des armes? Pensions-nous que les fusils n'avaient d'autre usage que la parade ou l'exercice? Quoi! pendant de longs jours et de longues semaines, on accusait les lenteurs de la province à nous secourir, on s'indignait que les milices du nord, de l'ouest et du midi ne sortissent pas

en foule du fond des villes, des villages et des hameaux, — et nous, les habitans de la capitale assiégée, si l'on nous proposait de passer les ponts-levis de nos portes et de tenir garnison dans nos propres forts, nous osions répondre par des murmures!

Par bonheur, les Français ont un ressort assez énergique pour que les abattemens soient chez eux de courte durée. La seule différence que l'on constate après la crise, c'est qu'il y a plus de calme et de sang-froid dans les courages. Si quelqu'un en pouvait douter, nous n'aurions pas écrit ce que l'on vient de lire, et nous aurions caché silencieusement notre douleur. Aujourd'hui donc, toutes les compagnies de guerre sont définitivement constituées, et le gouvernement dispose ainsi de plus de 100,000 hommes, qu'il aurait pu sans doute appeler à l'activité avec plus de discernement, mais qui sont prêts, qui ont compris que l'heure des réclamations était passée, qui feront ce qu'on attend d'eux. Déjà l'occupation de Bondy, opérée le 24 novembre par le 72e bataillon, est du meilleur présage, et nous savons que d'autres bataillons prennent une part glorieuse à la grande lutte qui a commencé le 29. Sans doute l'heureuse annonce de la victoire d'Orléans est arrivée à point pour nous faire respirer, si j'ose dire, une autre atmosphère, sans doute le succès du général d'Aurelle et les récits encourageans qui sont envoyés de province ont produit un changement soudain dans le langage de l'armée et dans le ton même de la presse; mais nous devons surtout nos vaillantes dispositions à un prompt retour vers nous-mêmes et vers la réalité des choses. Persuadés qu'il faut, pour en finir, engager la lutte à outrance, nous ne sommes plus à la merci ni des rumeurs ni des événemens. Dussions-nous éprouver encore d'autres déceptions, dussent nos malheurs passer notre attente, nous savons que beaucoup mourront peut-être, mais que Paris fera son devoir.

Tandis que les bataillons de dépôt sont aux remparts comme par le passé, les compagnies mobilisées achèvent de s'équiper à tour de rôle et partent pour les points qui leur sont assignés. Les hommes qui les composent vont être appelés au service des avant-postes, des grand'-gardes, et à l'occasion ils se mêleront dans la bataille à leurs camarades de la mobile et de la ligne. La garde nationale sera, selon le vœu du général Trochu, selon son propre vœu, une armée véritable. On a vu quel était son fort et son faible. Si les défauts que nous avons signalés sont graves, il suffira d'appliquer énergiquement les remèdes certains que le bon sens suggère.

Avant toutes choses, il faut bannir de nos rangs ce vice d'ivrognerie qui nous compromet et nous souille. Qu'on ne craigne pas d'employer la rigueur. Punissez durement tous ceux qui s'enivrent, retranchez-leur la solde, mettez-les dans de vraies prisons, et, s'il le faut, que les officiers répondent de désordres qu'ils ne devraient pas souffrir. Plutôt encore que de réprimer les abus, essayez de les prévenir; faites exécu-

ter les règlemens sur les cantines, ne permettez plus que des sous-officiers établissent à leur compte des débits de vin et d'eau-de-vie, et ne tolérez plus surtout l'oisiveté dans laquelle on entretient les hommes. La faction achevée, des soldats n'ont-ils donc plus qu'à jouer et à boire? Pourquoi ne pas donner quelques heures du jour à des exercices qui ne seront jamais trop répétés, ou à ces marches militaires prescrites depuis plus d'un mois, mais trop rarement accomplies? Pourquoi ne pas obliger tant de bras inactifs à faire des corvées utiles, remuer le sol, transporter les déblais, construire ici des barricades, ailleurs placer des sacs à terre? Dans les commencemens du siége, le génie demanda en vain de pareils services à la garde nationale; les hommes les plus habitués par état aux travaux manuels furent ceux qui se récrièrent davantage, et des officiers, aux applaudissemens de leurs compagnies, répondirent : « Nous ne commandons pas des terrassiers, mais des soldats. » Phrase absurde; à ce compte, nous voilà loin du soldat romain dont parle Végèce, pour qui c'était tout un de manier le glaive ou la pioche : *ferrum gestare, fossam ducere, onus ferre, duratis ad omnem laborum tolerantiam membris.* Il faut y revenir, car les généraux de ce temps-là savaient leur métier. Quant à la discipline, vous la sauverez de même; moins d'ordres du jour et plus d'actes, moins de menaces et plus de faits. Qu'on cesse d'user de ménagemens qui nous perdent; ne laissez pas chômer les conseils de guerre; soyez inexorable dans l'exécution des arrêts. Parce qu'on a eu la faiblesse de ne pas fusiller un homme, on risque quelquefois le salut d'une troupe. Il faudra réparer aussi, dans la mesure du possible, ce que les cadres ont de défectueux. Ayez un petit nombre d'inspecteurs sévères chargés incessamment de parcourir chaque secteur et munis de pouvoirs assez étendus pour qu'on redoute leur visite. Puisqu'il n'a pas été possible de créer des divisions, des brigades, des régimens, et que le bataillon demeure l'unité, ces inspecteurs serviront au moins d'intermédiaires entre les 266 chefs de bataillon et le commandant supérieur. Leur rôle consistera justement à transmettre la direction générale, qui jusqu'ici a trop fait défaut dans l'organisation élémentaire que la nécessité a imposée. Que cette direction soit ferme, uniforme, constante, que nulle mesure ne soit hâtivement édictée sans qu'on ait pris le temps d'en étudier les effets; en un mot, que tout soit pesé, afin que chacun soit mis à même de connaître nettement et une fois pour toutes son devoir. L'état-major général doit pouvoir exercer sur les officiers la même action qu'il demande à ceux-ci d'exercer sur leurs troupes. Cela fait, il ne restera plus qu'à entretenir dans nos rangs ce sentiment suprême qui fait les armées victorieuses. La dernière proclamation du général Trochu à la population de Paris, celle du général Ducrot aux soldats de la deuxième armée, sont de nobles modèles des seuls discours que, jusqu'à la paix, nous devions entendre.

Maintenant, si l'attente des prochains combats laissait quelque repos

d'esprit, il serait intéressant de s'arrêter aux changemens qu'apportent dans les mœurs trois mois d'une vie si nouvelle. La société devra sans aucun doute en tirer d'heureux fruits. Ce qui frappe d'abord, c'est la fusion rapide et facile que les circonstances ont faite des élémens les plus divers. La même cause patriotique a réuni, fusil en main, l'homme du monde élevé dans cet élégant scepticisme dont vingt ans de corruption avaient si bien consolidé l'empire, le bourgeois avec ses préoccupations étroites et ses vues timorées sur les affaires du pays, l'ouvrier qui a conservé la foi robuste en dépit d'appétits grossiers, et qui poursuit un certain idéal mêlé d'utopies et de sentimens généreux. Ils ont vécu ensemble et se sont connus, ils ont partagé le même lit de camp sous la tente, ils se sont, comme on dit, senti les coudes dans le rang; ils savent que le premier d'entre eux qui tombera sera recueilli et vengé par les autres. Les riches ont compris qu'il ne fallait reprocher aux malheureux ni tant d'aveuglement ni tant de noirceur, les pauvres qu'on pouvait jouir des biens de la fortune sans que le cœur devînt égoïste et altier. Surpris au premier jour d'une rencontre inattendue, ils se sont liés bientôt d'une camaraderie sincère, et qui sait combien de préjugés ont été ainsi détruits de part et d'autre? Quelques politiques prudens conçoivent cependant des craintes et se demandent déjà si, la paix rétablie, il sera bien sage de laisser des armes à cette multitude énorme. Ils allèguent, à tort suivant nous, ce qui s'est passé le 31 octobre; mais quand l'histoire véritable de cette journée sera connue, on saura qu'il en faut surtout imputer les excès à l'imprudence du gouvernement, qui laissa dégénérer en sédition ce qui n'était d'abord qu'une manifestation inopportune, et qui eût dû faire passer dès longtemps en cour martiale les quelques factieux qui tentèrent un coup d'audace à la faveur du mouvement. Il importe en outre de remarquer que, si l'on n'eût montré une longanimité déplorable, la foule n'aurait pas songé à envahir l'Hôtel de Ville. Enfin n'oublions pas que c'est à l'intervention de la garde nationale elle-même que le gouverneur de Paris et ses collègues durent leur délivrance sans qu'une goutte de sang ait été versée. L'époque où nous vivons est peu propice aux conjectures sur l'avenir; est-ce pourtant se montrer téméraire que de faire reposer dans la garde nationale, telle qu'elle est aujourd'hui constituée, une de nos futures garanties d'ordre et de sécurité publique? D'ailleurs cette époque extraordinaire offre une particularité digne d'attention et capable de rasseurer ceux qui redoutent encore des troubles civils : c'est que tout le monde s'accorde à croire que la justice, l'ordre et la paix pourront seuls panser nos blessures et qu'ils n'ont pas besoin d'autres sauveurs, c'est que les partisans mêmes du régime personnel, s'il en reste, n'ont plus de candidat sur qui lever les yeux. Faute d'aspirans à la tyrannie, il nous sera donné peut-être de fonder cette fois en France le règne de la liberté.

EUG. LIÉBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1870.

Cette guerre furieuse et cruelle où se jouent les destinées de la France, cette guerre aura été assurément pleine de surprises et de prodigieuses péripéties. Tout ce qu'on pouvait imaginer a été dépassé, toutes les prévisions ont été déconcertées d'une heure à l'autre, tout a marché ou plutôt tout s'est précipité d'une façon extraordinaire, et nous ne sommes pas au bout du sanglant et redoutable drame. Oui, en vérité, nous vivons depuis quatre mois dans un formidable imprévu. Qui aurait dit, le jour où commençait cette terrible lutte, que Paris, la ville brillante et somptueuse, gâtée par la fortune, était si près de voir se presser sous ses murs un implacable ennemi, et qui aurait cru que ce Paris assiégé, avec ses habitudes, avec ses deux millions d'âmes, avec sa population toujours impatiente et agitée, tiendrait autant que la place de guerre la plus éprouvée? Qui aurait pensé d'un autre côté que cette ville immense, cette gigantesque citadelle étendant de toutes parts le rayonnement de ses feux pût même être sérieusement investie? Non, on ne croyait ni à la possibilité d'un investissement suffisant pour rompre toutes les communications, ni à la possibilité d'une résistance prolongée, opiniâtre, si l'heure fatale d'un siége devait sonner, et les Prussiens eux-mêmes en tentant l'aventure n'y croyaient peut-être pas plus que nous. Qui aurait dit encore que moins de trois mois suffiraient pour qu'un pays comme la France fût la proie d'une effroyable invasion, inondant près d'une moitié de ses provinces, dévastant ses campagnes, rançonnant ses villes et semant les ruines sur son passage? Et enfin qui ne s'est senti le cœur serré d'une inexprimable angoisse le jour où la dernière force régulière tombait avec un des boulevards de la nationalité française, avec l'armée de Metz, et ce jour-là qui n'a cru un moment que tout était perdu? Qui osait entrevoir à travers le désastre de Metz le rayon des premiers succès de nos armées nouvelles à Orléans?

Tout cela cependant s'est accompli point par point avec une sorte de rigueur méthodique, tout ce qui dépassait les calculs ordinaires s'est

vérifié. Ce siége de Paris qui ressemblait à un rêve est un fait qui dure depuis plus de soixante-dix jours déjà. Cet investissement qu'on croyait impossible existe, on nous a séquestrés, on nous a enfermés hermétiquement, et même M. de Bismarck prétend nous interdire les airs comme il nous interdit l'eau et la terre. Ce gracieux geôlier proscrit nos ballons qui passent par-dessus sa tête en le bravant, — et nos malheureux pigeons, ces aimables et trop rares messagers de bonnes nouvelles, si le ministre du roi Guillaume pouvait les prendre, il les enverrait sûrement en Allemagne dans une forteresse pour les traduire au besoin devant un conseil de guerre. Cette invasion, devant laquelle reculait l'imagination la plus audacieuse, cette invasion cruelle est devenue une réalité. L'immense serre allemande s'est ouverte pour essayer d'enlacer nos provinces jusqu'à la Loire, elle s'est enfoncée dans la chair et dans le sang de nos malheureuses populations. Paris assiégé, nos principales citadelles de l'est abattues, notre ancienne armée détruite ou traînée en captivité, nos provinces foulées sous les pieds des chevaux et livrées à la soldatesque teutonne, oui, sans doute, tout cela est arrivé, toutes ces choses extraordinaires, qu'on ne voulait ou qu'on n'osait prévoir, sont l'œuvre d'un implacable vainqueur que tout a semblé pousser en avant; mais c'est ici que la chance a l'air de devenir moins inégale, que l'imprévu cesse de garder toutes ses faveurs pour l'audace conquérante, et en réalité, quand on y regarde de près, quand on rapproche les dates, il se trouve que le plus récent et le plus cruel de nos désastres, cette capitulation de Metz qui a remué la France entière, marque en quelque sorte le point culminant de la fortune prussienne et la dernière extrémité de nos malheurs. On dirait que dans cette suprême catastrophe de toute une armée la fatalité a voulu épuiser ses amertumes. Ce qui est certain dans tous les cas, c'est que, si le coup a été rude, il y a eu depuis ce jour comme une éclaircie, comme des réveils d'espérance dans cette situation violente où la France est occupée à se ressaisir elle-même.

Comment s'est-elle accomplie, cette triste et douloureuse catastrophe de Metz? Qu'en faut-il penser? Est-ce le dénoûment inexorable d'une lutte poussée à bout et où rien n'aurait pu désormais détourner un désastre? Y a-t-il eu à un moment quelconque une défaillance, un trouble d'esprit sous l'influence de préoccupations étrangères à la défense militaire? C'est déjà un malheur qu'il puisse s'élever un doute sur ces tragédies de l'honneur et du devoir où tout doit être simple et clair comme la nécessité. Certes on ne dira pas qu'elle a été faible de cœur cette armée qui s'est portée si souvent et si vaillamment à l'ennemi pendant soixante-dix jours, et qui a vu tomber sous le feu plus de quarante mille hommes, plus de deux mille officiers, vingt-quatre généraux. Elle s'est battue intrépidement, elle a supporté les dures privations du blocus, elle a épuisé ses vivres jusqu'au bout, et, sans parler de l'armée elle-même, qui est

hors de cause, comment admettre qu'un capitaine, un maréchal de France, qui vient de livrer vingt combats et qui aurait eu tout intérêt à s'illustrer par un dernier effort, ait pu consentir à livrer ses soldats, une des premières citadelles françaises, s'il ne s'était senti sous le poids d'une impitoyable nécessité ? Évidemment le maréchal Bazaine n'avait aucun intérêt à capituler, et pendant les deux mois qu'il est resté seul, livré à lui-même, il s'est montré un soldat assez vigoureux pour qu'on lui doive la justice de ne pas laisser tomber précipitamment sur lui un soupçon de déshonneur. Malheureusement il n'y a point à s'y méprendre, toute cette affaire reste encore pleine d'obscurités et d'énigmes. Que signifient ces voyages de généraux à Londres avec des saufs-conduits prussiens et ces apparences de négociations avec celle qui fut autrefois régente et impératrice ? D'où venaient ces bulletins démoralisateurs semés pendant quelques jours parmi les soldats de Metz, comme pour les préparer par le trouble de l'esprit à laisser tomber les armes de leurs mains devant l'impossible ? Comment se fait-il que ces chefs d'armée, qui n'ont trouvé aucun moyen de communiquer avec la France, se soient empressés de se rendre à Cassel auprès de celui qui restera dans l'histoire l'homme de Sedan, et qui ne représente plus pour le pays que le souvenir amer d'une époque d'où sont sortis tous nos désastres? Tout cela est assez inexplicable, nous en convenons. Après s'être montré si ferme au combat, le maréchal Bazaine n'a peut-être pas résisté lui-même à cette pression des mauvais bruits qui lui venaient du camp prussien, et qui lui représentaient la France comme une grande vaincue achevant de se déchirer elle-même dans l'anarchie. Il n'a pas fait comme Davout tenant huit mois à Hambourg pendant toutes les révolutions de 1814, refusant de recevoir les nouvelles que lui transmettait l'ennemi et s'obstinant à ne rendre son poste que sur un ordre venu de France. Peut-être le chef de l'armée de Metz s'est-il laissé flatter de quelque rôle de pacificateur, de restaurateur, et en fin de compte il n'est point impossible qu'il ait été la première dupe des Prussiens intéressés à l'amuser de négociations chimériques jusqu'au moment où il n'aurait plus qu'à rendre les armes.

De trahison, il n'y en a point eu sans doute, il y a eu la fatalité de l'empire poursuivant et enveloppant jusqu'au bout cette malheureuse armée impuissante à briser le cercle de fer qui la séparait de la France. M. Gambetta, dans un premier mouvement, a prononcé le mot de « crime; » le gouvernement de Paris, plus réservé, s'est contenté d'appeler cette triste affaire un « grand procès » que l'histoire jugera.

Ce n'est plus que de l'histoire en effet; mais de toute façon ce qui n'est point douteux, c'est que cette capitulation de Metz a mis en quelque sorte le sceau à une période militaire aussi bien qu'à une période politique, et s'il y avait dans un tel malheur une compensation, il y aurait pour nous celle-là, que de l'empire désormais et de ses habiletés guerrières il ne reste plus rien. Les 300,000 soldats français qui sont en

Allemagne attestent dans leur douloureuse captivité l'impéritie de ceux qui les ont conduits ou qui ont annulé les efforts de leurs chefs les plus vaillans. L'infortune imméritée qui les a frappés est la plus sanglante condamnation de ce régime disparu, qui est tombé sans sauver l'honneur. Maintenant c'est la France elle-même qui s'est levée tout entière pour sa défense, c'est la France combattant pour sa nationalité, pour son intégrité, résolue à repousser avant tout l'invasion attirée sur elle. La guerre a changé complétement de face, et ici, sans rien exagérer, on ne peut du moins méconnaître ce que le gouvernement de la défense nationale, ce gouvernement improvisé le 4 septembre dans une heure de péril suprême, a fait pour remettre le pays en état de soutenir cette lutte nouvelle de l'esprit de patriotisme et d'indépendance contre l'esprit d'usurpation et de conquête, s'avouant désormais dans sa brutalité triomphante. Sans doute on peut dire tant qu'on voudra que ce gouvernement n'a pas montré un génie irrésistible et foudroyant, qu'il n'a pas réalisé l'impossible, qu'il n'a pas réussi en trois mois à rejeter un ennemi victorieux hors des frontières; il a fait ce qui était possible, il a conduit avec une prudente et honnête énergie une campagne presque désespérée à l'origine, et si l'on veut mesurer ce qui a été accompli, on n'a qu'à se souvenir du point d'où l'on est parti le 4 septembre. Tout était alors en désarroi sous le coup du désastre de Sedan; les Prussiens arrivant sous Paris dans le premier moment n'auraient eu peut-être qu'à pousser une attaque à fond pour arriver sur les remparts avec nos premiers défenseurs découragés. L'empire, en s'effondrant, ne nous laissait ni soldats ni officiers en nombre suffisant, ni matériel; il ne nous laissait que de la démoralisation, fruit naturel de son génie militaire et politique. La première nécessité était de gagner du temps pour se relever de ces effroyables surprises. Trois mois se sont écoulés, où en est-on maintenant? Il faut être juste, même pour ceux qui n'ont pas fait tout ce qu'on espérait d'eux : la résistance de Metz, si triste qu'en ait été le dénoûment, cette résistance n'a point été certainement inutile; elle a eu pour résultat, en retenant 200,000 Prussiens en Lorraine, de permettre à la défense de Paris de s'organiser, de s'affermir, et Paris à son tour, en tenant bien plus qu'on ne le pensait, a laissé à la province le temps de se reconnaître, de faire jaillir de son sein des armées nouvelles, de s'ébranler pour la grande lutte patriotique, de sorte que ces trois mois, qui ont paru si longs quelquefois, ont servi en réalité à mettre nos défenses hors de péril, à refaire dans Paris une armée qui existait à peine, à retremper tous les courages, à stimuler l'insurrection nationale des provinces. Voilà ce qu'on a fait. Et dans quelles conditions l'œuvre s'est-elle accomplie? au milieu de la liberté la plus absolue, des divulgations souvent indiscrètes des journaux, des déchaînemens heureusement éphémères des factions, avec un gouvernement réduit à se partager en deux, avec des communications interrompues, avec Paris investi étroi-

tement et la France occupée par l'ennemi dans plus d'un tiers de son territoire. N'importe, l'œuvre a marché.

C'est l'honneur du général Trochu de ne s'être point laissé un instant ébranler, et il a eu d'autant plus de mérite qu'il n'avait peut-être pas au commencement une foi bien entière dans le succès d'une telle entreprise. Il s'est mis au travail, il a demandé à la population parisienne le concours de son patriotisme, de l'abnégation, des sacrifices, et par l'inspiration du devoir, par la droiture du caractère, par une activité patiente et méthodique, il a fait ce que le génie le plus impétueux n'aurait pu faire; il s'est montré digne d'un succès qui au premier abord semblait difficile en ne livrant rien au hasard, et il est arrivé ainsi à constituer énergiquement cette défense qui sauve l'honneur de Paris, qui entre maintenant dans une phase plus décisive, la phase de l'action. Ce qui n'eût point été possible il y a trois mois l'est devenu aujourd'hui; c'est le commencement d'une situation nouvelle où tout peut changer d'un instant à l'autre pour la France.

Sans doute, nous ne le méconnaissons pas, l'invasion continue à tourbillonner autour de nous et à se répandre comme un torrent sur notre territoire. Elle s'est montrée un instant à Dijon, où elle a rencontré une assez vigoureuse résistance; elle a débordé vers la Loire, elle est allée d'un autre côté jusqu'à Chartres, elle s'est étendue dans un certain rayon de la Normandie. Cela est malheureusement certain, — de l'aveu de M. de Bismarck, nous avons sur notre sol tout ce que l'Allemagne peut donner de soldats, sans compter les suivans et les parasites des armées. C'est une véritable inondation de barbares; mais enfin à quels résultats sérieux et décisifs est-elle arrivée, surtout depuis un mois, cette armée toute-puissante, innombrable, dont les chefs avaient promis à l'Allemagne qu'ils allaient forcer du premier coup les portes de la grande cité parisienne? Elle est peut-être plus embarrassée que le premier jour, car il ne faut pas croire qu'une invasion qui se prolonge soit sans péril pour l'envahisseur lui-même, réduit à s'affaiblir en se divisant, en s'étendant, ou à laisser l'espace libre autour de lui en se concentrant. Les Allemands n'ont rien fait depuis un mois, ils n'ont pu empêcher nos propres forces de s'organiser, quoique M. de Bismarck se soit vanté de pouvoir aller étouffer dans l'œuf nos jeunes armées, quoique le prince Frédéric-Charles ait prétendu orgueilleusement qu'il irait « partout, partout, » jusqu'à Marseille s'il le fallait, et en définitive les chefs de l'état-major prussien pourraient bien commencer à s'apercevoir que la conquête d'une nation n'est pas une de ces entreprises qui s'accomplissent d'un coup de tactique, qu'il ne suffit pas de vouloir pour aller partout.

Pour nous assurément, nous sommes payés pour ne pas avoir des illusions démesurées; nous ne nous croyons plus à l'abri des revers, et il n'est pas dit que tout doive nous réussir dans cette phase nou-

velle où nous entrons. Les difficultés qui nous restent à surmonter ne nous échappent pas. Il n'est pas moins vrai que cette armée de la Loire, pour laquelle M. de Bismarck avait naguère des railleries poméraniennes, existe, qu'elle a fait récemment acte de vitalité en reprenant Orléans, en chassant devant elle les divisions prussiennes ou bavaroises du général de Thann, et qu'elle a commencé par ce premier succès des opérations qui semblent conduites avec une prudente et énergique circonspection par un de nos vieux soldats, le général d'Aurelle de Paladines. Cette armée, c'est M. Gambetta qui nous l'assure, elle compte 200,000 hommes sur la Loire; elle s'appuie sur une autre force de 100,000 hommes prête à entrer en ligne en ce moment même, au 1er décembre; un peu plus en arrière sont encore 200,000 mobilisés de la garde nationale plus qu'à demi organisés. C'est déjà quelque chose d'assez respectable. A l'ouest, une armée bretonne s'avance avec M. de Kératry. Le général Bourbaki à son tour, Bourbaki, dont nous ne savons rien, doit bien être quelque part, puisqu'il a donné de l'inquiétude aux chefs prussiens, qui ont paru récemment se préoccuper d'une jonction possible de ses forces avec l'armée de la Loire. Dans l'est, il y a Garibaldi préparant son entrée en campagne avec ses francs-tireurs des Vosges, il y a M. Keller avec ses volontaires de l'Alsace, sans compter l'armée qui est sous Besançon aux ordres du général Michel. On a voulu pousser la France à bout, la France se lève ; la province, on n'en peut plus douter, court au drapeau, tandis que de son côté le général Trochu entre en action sous Paris, autour de ce grand boulevard de l'indépendance nationale.

Encore une fois, c'est une lutte nouvelle qui commence; le mouvement se dessine à travers l'obscurité qui nous enveloppe, les forces existent et se coordonnent, le reste est l'affaire de notre constance, dussions-nous avoir à subir d'inévitables mécomptes et à traverser de dures épreuves avant de toucher au grand but de la délivrance. Nous pensons bien que dans cette lutte nouvelle nos chefs militaires, éclairés désormais par l'expérience, sauront opposer la tactique à la tactique, harceler l'ennemi au lieu d'aller se livrer à ses coups, comme on l'a fait si souvent, le contraindre à faire face de tous les côtés à la fois, s'il ne veut s'exposer à voir refluer sur lui une nation tout entière en armes. Nous avons le triste avantage de combattre chez nous, profitons-en pour déjouer cette stratégie savante et uniforme, mieux faite pour frapper quelques grands coups au commencement d'une guerre que pour dompter un pays. Militairement donc, on peut bien dire sans excès d'illusion que tout a pris une tournure plus rassurante, puisque là où il n'y avait rien il y a des armées nouvelles, enfantées et disciplinées par la passion patriotique, — et au point de vue moral ou diplomatique en Europe ces trois mois n'ont pas eu des conséquences moins favora-

bles : ils ont servi à dissiper bien des équivoques, à dégager la vérité des situations, à montrer la France dans la généreuse attitude d'un peuple qui ne s'abandonne pas, qui en se défendant défend le droit de tous les peuples, l'inviolabilité des indépendances nationales, la paix elle-même, la paix de demain et d'aujourd'hui, la paix permanente du continent européen, contre la brutalité des déchaînemens de la force.

La moralité de cette lutte si tristement, si implacablement poursuivie est là tout entière en effet. La Prusse ravageant la France de Metz à Orléans, de Dijon à Chartres, voulant à tout prix faire plier Paris sous la pointe de son épée, et faisant de la mutilation d'une nationalité séculaire la première condition de la paix, qu'est-ce autre chose que la conquête dans ce qu'elle a de plus violent et de plus odieux? La France assaillie dans ses foyers, menacée dans son existence, fière encore et toujours prête à combattre pour la sauvegarde de son intégrité, offrant la paix, mais ne la voulant pas sans l'honneur, qu'est-ce autre chose que la stricte défense dans ce qu'elle a de plus légitime et de plus émouvant? Tel est le spectacle qui depuis trois mois se déroule avec toutes ses péripéties devant l'Europe et devant le monde. On a pu s'y tromper avant le 4 septembre, lorsqu'il y avait un gouvernement qui s'entendait aussi bien à conduire ses campagnes diplomatiques qu'à organiser ses campagnes militaires. Pour tous les esprits de bonne foi, il n'y a plus eu à s'y méprendre depuis le 4 septembre, depuis ce jour où M. Jules Favre, faisant violence à ses sentimens les plus intimes, allait à Ferrières porter une parole de paix, essayer d'arrêter cette horrible effusion de sang par quelque grande transaction que la France se montrait prête à accepter, même dans ce qu'elle aurait de rigoureux, pourvu qu'il n'y eût rien contre la dignité nationale, contre l'équité souveraine. L'équivoque est encore moins possible depuis le jour où la Prusse a fait échouer par son arrogance cet armistice que les puissances neutres proposaient il y a un mois et que M. Thiers allait négocier à Versailles. Ce qu'il y a d'étrange, et ce qui tendrait à prouver que M. de Bismarck n'est peut-être pas absolument sans crainte sur l'effet de son attitude en Europe, sur les embarras que pourrait lui créer la manifestation du sentiment universel, c'est le soin avec lequel le chancelier de la confédération du nord s'ingénie à tout travestir, — c'est aussi cette doucereuse récrimination d'une de ses dernières dépêches à l'adresse de lord Granville, que le premier ministre du roi Guillaume veut bien prémunir contre le danger de se montrer trop sympathique pour la France dans les circonstances actuelles. Le chancelier prussien craint que l'Angleterre n'aille contre son but en témoignant des sympathies qui pourraient causer des illusions nouvelles au gouvernement français et entretenir ce gouvernement dans la « voie mauvaise » où il est engagé, lorsqu'il serait bien plus simple de nous dire tout de suite d'en passer par ce que veut la Prusse.

Après tout que veut M. de Bismarck? Dieu est témoin qu'il ne veut

que le bien de la France. Il est persuadé que le peuple français ne demande pas mieux que de retrouver la paix, en la payant à son juste prix, bien entendu, et il est prêt à tous les sacrifices pour favoriser la réunion d'une assemblée chargée de signer cette paix. Quoi donc! il consentait à laisser les élections se faire jusque dans les provinces que par un euphémisme il appelle les « départemens allemands » de la France, et il promettait même, tant est grande sa magnanimité, de ne point inquiéter ceux qui auraient accepté de leurs compatriotes d'Alsace et de Lorraine la mission d'aller les représenter dans une assemblée française. C'est le gouvernement de Paris qui n'a voulu rien entendre, qui s'est obstiné à prolonger son usurpation en refusant à la France le droit de se faire représenter dans une assemblée souveraine, en rendant tout armistice impossible par ses prétentions ambitieuses et exorbitantes! M. de Bismarck a dit cela plusieurs fois déjà, il se répète, et le thème de sa diplomatie n'en est pas plus heureux. Imagine-t-on en effet un gouvernement comme celui de la défense nationale contestant à la France un droit quelconque, reculant devant l'élection d'une assemblée, tenant à garder sans motif entre ses mains cette lourde dictature du péril et de la nécessité que les événemens lui ont donnée un instant! Il a décliné l'armistice tel que l'entendait la Prusse, parce qu'il ne pouvait pas faire autrement, parce que le ravitaillement de Paris, non pas un ravitaillement indéfini, comme l'a dit faussement le chancelier de la confédération du nord, mais strictement proportionné à la durée de l'armistice, était la condition première de toute trêve équitable et sincère, parce qu'enfin sans cette condition, Paris, fatigué d'un mois d'inaction, trompé par une perspective de paix, épuisé de vivres, risquait, à l'expiration de la trêve, de tomber comme un fruit mûr aux pieds du roi Guillaume, c'est-à-dire que la Prusse arrivait à son but d'un seul coup et sans combat. C'est là ce que le chancelier prussien appelle ingénieusement le maintien du *statu quo!* Pourquoi toute cette diplomatie captieuse et ces efforts pour travestir les choses? M. de Bismarck aurait peut-être accepté l'armistice, même avec le ravitaillement de Paris, ne fût-ce que par un reste d'égard pour les puissances neutres, lorsqu'il s'est senti repris de l'orgueil de la victoire à la suite de deux circonstances qui coïncidaient fatalement avec les négociations. La journée du 31 octobre et la reddition de Metz lui enflaient le cœur. Il s'est dit alors que ce n'était pas la peine de se gêner, et il a cru fort spirituel de rejeter toute la responsabilité sur le gouvernement français. A qui le chancelier de la confédération du nord persuadera-t-il que le gouvernement de la défense nationale ne s'est servi de cette question de ravitaillement que comme d'un prétexte pour évincer les puissances neutres, dont l'intervention était le résultat de la patriotique mission remplie en Europe par M. Thiers?

M. de Bismarck a beau faire, il a beau multiplier les arguties et les

subterfuges, il ne réussira pas à déplacer les responsabilités, à intervertir les rôles, à dénaturer la situation respective qu'il fait à la Prusse et à la France dans ce tragique duel. Il y a une vérité qui éclate à tous les yeux. M. de Bismarck est arrivé à Versailles avec un double espoir qui lui sera compté dans l'histoire et qui doit le recommander à la postérité. Ce double espoir sera trompé, nous en avons la confiance; mais l'intention suffit, c'est bien assez d'avoir avoué un jour devant l'Europe civilisée que la Prusse comptait réduire la France et Paris par ces deux armes, qui ne sont pas précisément des armes chevaleresques, la famine et la destruction sociale. Le chancelier prussien l'a publié tout haut comme la chose la plus simple du monde dans une dépêche qui a excité un certain frisson en Europe, puisque M. de Beust y a vu le « cri de détresse d'un homme qui se sent entraîné. » Bombarder Paris, non, M. de Bismarck ne l'a pas voulu, ou il s'est réservé de n'employer ce moyen qu'à la dernière extrémité; il a préféré cerner, affamer Paris, attendant de pied ferme que le besoin fît tomber les armes des mains exténuées des défenseurs. Et qu'on ne s'y trompe pas, M. de Bismarck prévoit parfaitement les conséquences possibles d'une telle éventualité, il les exagère même; « il en résultera infailliblement, dit-il, que des centaines de milliers d'individus devront mourir de faim. » N'importe, ce n'est pas la peine de s'arrêter pour si peu. Voilà les sentimens d'humanité que le chancelier de la confédération du nord porte dans cette guerre! Il ne se méprend pas davantage sur les conséquences de l'autre moyen infaillible qu'il croit pouvoir appeler à son aide pour son œuvre de victorieux. « La France, ajoute-t-il, devra subir toutes les conséquences de la résolution prise par ses gouvernans de l'engager dans une lutte à outrance. Les sacrifices s'accroîtront sans utilité, et la destruction de son ordre social sera à peu près inévitable. » Ainsi voilà un homme chargé de conduire la politique d'un peuple qui se dit civilisé, représentant d'un roi qui met Dieu dans tous ses bulletins, prétendu porte-drapeau des principes conservateurs en Europe, voilà un homme qui parle, sans reculer d'effroi, de centaines de milliers de créatures humaines mourant de faim pour assouvir un orgueil militaire, qui ne voit aucun inconvénient à mettre lui-même la main à la destruction sociale d'un grand pays! M. de Beust avait quelque raison, c'est l'aveu fatidique et implacable d'un homme qui ne reconnaît plus ni frein ni scrupule, qui se sent entraîné par une fatalité.

C'est la fatalité de la conquête qui pousse inexorablement ceux qui se sont livrés à elle. Une fois dans cette voie, on ne s'arrête plus, tous les moyens sont bons, et certes on n'a pas vu souvent un système de guerre plus complet sous ce rapport que celui qui est employé par la Prusse dans cette carrière de violences où l'entraînent ses chefs. Le chancelier de la confédération du nord, il faut lui rendre la justice qu'il mérite, a fait des prodiges dans ce genre; il est passé maître d'un coup

dans la ruse comme dans tous les excès de la force, et s'il y a dans ce siècle un homme d'état qui ait professé ou pratiqué avec une imperturbable audace la politique de la souveraineté du but, c'est bien lui. Rien ne l'émeut, rien ne l'arrête, et quand il parle de la destruction sociale de la France, c'est qu'il y travaille avec une dextérité dont le succès apparent ou momentané a pu lui causer quelque enivrement. Il ne réussira pas, nous le croyons bien; il n'est pas moins vrai qu'il aura fait ce qu'il aura pu, et que depuis trois mois il pratique sur la plus grande échelle un système de duplicité et de mystification qui restera comme un des phénomènes les plus caractéristiques dans ces sanglans événemens. Ah! M. de Bismarck a su tirer des merveilles de l'investissement de Paris. Maître de nos communications, il ne nous laisse arriver que ce qu'il veut, ce qui peut le servir. De temps à autre, comme pour irriter notre curiosité, il nous laisse passer quelques journaux, jamais des journaux de nos départemens, presque toujours des journaux étrangers en général peu favorables, souvent de date arriérée et habilement choisis pour nous troubler ou pour nous ôter l'espérance. C'est ainsi que nous avons eu tant de récits sur nos défaites, sur les capitulations de nos places, sur les agitations de nos grandes villes. Que de fois Paris n'a-t-il pas eu à se raffermir, à se cuirasser contre les impressions énervantes laissées par ces informations suspectes! Ce qui est certain et ce qui serait bien étrange, si c'était simplement l'œuvre du hasard, c'est que nous avons eu de cette façon toutes les mauvaises nouvelles et pas une bonne. D'un autre côté, on ne néglige rien pour alarmer la province sur l'état de Paris, qu'on représente tantôt comme livré à l'anarchie, tantôt comme épuisé de courage et tout prêt à se rendre au premier jour. Croit-on que cette tactique ait été sans influence à Metz? Est-ce qu'on n'a pas dit à cette malheureuse armée que l'anarchie était arrivée à un tel point que nous en étions à invoquer le secours des soldats prussiens pour rétablir l'ordre? Depuis trois mois, M. de Bismarck trompe Paris sur nos provinces, il trompe nos provinces sur Paris, et par cette double et artificieuse falsification il trompe l'Europe sur la France, qu'il se plaît à représenter comme menacée de dissolution et n'aspirant qu'à secouer le gouvernement révolutionnaire de Paris pour faire la paix avec lui. Nous comprenons que M. de Bismarck n'aime pas les ballons et qu'il fulmine des menaces contre eux; ce sont les trouble-fêtes de son système, ce sont nos seuls messagers chargés d'aller porter de nos nouvelles, de dissiper les fantasmagories, comme les pigeons sont les seuls messagers des bonnes nouvelles qui nous sont arrivées quelquefois de province. On ne songe pas à tout, c'est là le point vulnérable de cet hermétique investissement, la fissure à travers laquelle passe de temps à autre un rayon de vérité.

La vérité est que l'invasion prussienne, comme toutes les invasions, est bien obligée de ne pas se borner à l'emploi de tous les subterfuges

de la ruse, elle est réduite à s'attester par tous les excès de la force au moindre signe d'une résistance patriotique. Ce n'est pas une plainte vaine que nous avons la faiblesse d'élever, comme M. Jules Favre le disait récemment avec fierté, c'est un système que nous montrons à l'œuvre : ce système, c'est la destruction et la ruine. L'invasion prussienne a commencé en fusillant des paysans lorrains ou alsaciens qui se défendaient, elle continue en semant la mort, la dévastation partout où elle passe et où elle rencontre une protestation du sentiment national. L'autre jour un honorable pasteur protestant, M. Cailliatte, retraçait cette navrante histoire dans une lettre qu'il a écrite au *Times*, et qui nous est revenue, probablement sans passer par les mains de M. de Bismarck. Il racontait la triste aventure d'un charmant village du pays chartrain, de Cherizy. Sous prétexte qu'un détachement allemand avait eu affaire dans les environs à des francs-tireurs, on arrive à Cherizy. Les uhlans se précipitent dans les rues et sabrent tout sur leur passage. Cela fait, l'artillerie placée sur une hauteur voisine vomit la mort sur le malheureux village, et comme si cela ne suffisait pas, on va mettre le feu aux maisons, on enduit les meubles d'huile de pétrole pour les enflammer plus vite, car ces messagers de l'idée allemande marchent munis de tout ce qu'il faut pour ne pas perdre de temps, pour régulariser la destruction. A Houdan, mêmes excès pour se venger de la résistance de Dreux. Sait-on, d'un autre côté, ce qui s'est passé à Ablis, non loin de Versailles, toujours à la suite d'une affaire meurtrière, non plus avec des francs-tireurs, mais avec des gardes mobiles? Ici c'est un soldat prussien qui raconte le fait. Une brigade entière marche sur la petite ville, et bientôt Ablis n'est qu'un amas de ruines. On fait cependant aux femmes, aux enfans et aux vieillards la grâce de les chasser. Quant aux hommes, ils sont impitoyablement taillés en pièces, massacrés, puis on met le feu aux maisons, aux granges. Jusque dans la nuit, les flammes s'élèvent au-dessus de la ville détruite, et le soldat prussien, qui n'est pas sûr d'avoir travaillé à une bonne action, quoiqu'on lui ait dit que la punition était juste, ce soldat ajoute avec naïveté que « ce fut un jour comme on en a vu rarement dans l'histoire du monde, et qu'en vérité il y a eu une clameur universelle contre ce fait. »

Voilà pourtant la désolation qui s'étend à vingt-cinq lieues autour de Paris, et, selon le témoignage honnêtement indigné de M. Cailliatte, la terreur inspirée par les Allemands, par leurs réquisitions, par leurs violences, est telle que de tous côtés dans le pays on n'entend parler que de suicides, de malheureux devenus fous, de femmes qui se sont jetées dans les puits à l'approche de l'ennemi. M. de Bismarck, qui prétend que les ballons sont contraires aux lois de la guerre, ne compte-t-il plus l'humanité parmi ces lois? Puisque les Allemands ont avoué l'intention non plus seulement de soutenir la lutte contre une armée ou contre un gouvernement, mais de démembrer la nationalité fran-

çaise, ils doivent bien s'attendre à rencontrer de la résistance dans le sentiment national, à être traités en envahisseurs. S'ils emploient de tels moyens, les représailles terribles viendront bientôt; la guerre, déjà si cruelle par elle-même, ne sera plus qu'une étreinte sanglante entre deux races devenues d'immortelles ennemies, décidées à se servir de toutes les armes, et alors où s'arrêtera-t-on dans cette effroyable carrière? Où va-t-on avec ce système qui rappelle les grandes invasions barbares, et que M. le comte de Bismarck et M. le comte de Moltke, au nom du roi Guillaume de Prusse, auront eu la gloire de restaurer en plein XIXe siècle?

Ce qu'il y a de grave aujourd'hui en effet, ce n'est pas seulement la guerre elle-même, si douloureuse qu'elle soit, c'est le système d'où procède cette guerre, et qui peut rouvrir dans le monde une ère nouvelle d'abominables tueries et de luttes gigantesques. Il n'y a pas bien longtemps, le journal de la Cité de Londres, le *Times*, qui n'est pas précisément un ami pour la France, qui nous a poursuivis depuis trois mois de ses plus amères sévérités, le *Times* disait qu'après Sedan l'Allemagne, satisfaite et fière de ses victoires, eût fait volontiers la paix sans toucher à l'intégrité de la France, que ce sont les généraux, les chefs militaires qui ont voulu marcher en avant pour venir chercher dans Paris la Lorraine et l'Alsace. Voilà justement la question; il ne s'agit plus de sûreté allemande, d'intérêt véritablement allemand, il s'agit de conquête. C'est pour une pensée toute militaire, pour un orgueil tout militaire, que l'Allemagne se trouve engagée dans une guerre démesurée dont l'issue incertaine, toujours précaire, peut être aussi funeste pour elle-même que pour le repos de l'Europe. Que la possession de ces provinces prétendues allemandes de la France et si ardemment convoitées ne soit pas sans danger, qu'elle doive rester toujours orageuse, les chefs prussiens ne le nient pas. Ils ont beau mettre partout les couleurs de la Prusse, germaniser les noms, publier des journaux allemands, ils ont tous les jours la preuve de l'antipathie violente, de l'irréconciliable haine des populations. On avoue avec un leste cynisme qu'on aura là une autre Pologne, de sorte que le premier prix dont l'Allemagne devra payer une extension de ses frontières sera une occupation militaire indéfinie. Ce n'est certes par là ce qui peut rendre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine fort utile politiquement à l'Allemagne. Peut-on invoquer les raisons stratégiques, les nécessités de défense que les chefs prussiens mettent toujours en avant? La guerre actuelle montre d'une façon saisissante ce qui en est. On vient de voir comment la France, même avec Strasbourg et Metz, est dangereusement offensive pour l'Allemagne, quelle est celle des deux frontières qui est la plus ouverte et la plus menacée. Non, il n'y a dans une extension de frontières ni un intérêt politique, ni même un intérêt militaire pour l'Allemagne; il n'y a que la conquête. C'est pour cela qu'on

s'expose à ouvrir au cœur de l'Europe un de ces vastes foyers d'incendie comme celui que Napoléon alluma en Espagne en 1808.

La question est de savoir qui l'emportera dans cette lutte, de l'ambition de la Prusse ou de la civilisation, et si l'Europe restera indéfiniment tranquille devant ce spectacle. Ce n'est pas que nous nous fassions de grandes illusions; l'Europe n'a rien fait pour empêcher la guerre, elle ne fait rien de bien sérieux pour l'arrêter. Elle est passée de la sévérité pour la France à une neutralité indifférente, de la neutralité à l'inquiétude, puis à une certaine sympathie pour nous qui s'est traduite dans une proposition d'armistice; c'est tout jusqu'ici. Il faut remarquer toutefois qu'on commence visiblement à s'apercevoir en Angleterre que la France de moins, c'est l'Europe livrée à toutes les fantaisies violentes, à la Prusse, qui bouleverse tout, comme à la Russie, qui propose maintenant la révision du traité de 1856 relatif à l'Orient, et le langage que M. Gladstone tenait au récent banquet du lord-maire, ce langage accentue les sympathies anglaises pour la France; mais ce n'est pas le moment de la diplomatie, son jour est passé, tout est maintenant à l'action. Le gouvernement lui-même vient d'en donner le signal dans trois proclamations, l'une où le général Trochu résume encore une fois avec une énergique précision le caractère politique de notre défense, l'autre où le gouvernement fait appel à l'union et au calme viril de la population, la troisième où le général Ducrot, qui est chargé des principales opérations, marque en quelque sorte le pas de son armée dans un langage plein de patriotisme et d'élan, fait pour enflammer les cœurs. La lutte à fond est engagée autour de Paris, et puisque dans cette crise suprême il s'est trouvé des hommes honnêtes et courageux qui ont fait depuis trois mois plus qu'on ne pouvait attendre, qu'on ne trouble pas leur action, qu'on les laisse à l'œuvre. Trêve à toutes les dissensions! que chefs et soldats qui combattent en ce moment puissent marcher sans regarder derrière eux, le cœur rempli uniquement de la patrie, assurés de ne pas se dévouer en vain et de préparer par leur héroïsme la délivrance!

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES.*

Mon cher monsieur,

Sans m'écarter de notre pensée constante, sans sortir de Paris et des devoirs du siége; je dis mieux, comme un moyen de plus de vous parler courage, énergie, résistance, je voudrais aujourd'hui dire d'abord quelques mots d'un homme dont la perte subite me remplit de tris-

tesse, et qui laisse un vide véritable non-seulement chez ses vieux amis, mais chez tous ceux qui ont à cœur cette cause sacrée de la défense nationale qu'il savait si chaudement servir de sa personne et de ses vœux. C'était, au temps où nous vivons, une figure peu vulgaire que M. Piscatory. Il portait dans ses opinions constamment modérées et toujours libérales, dans sa façon de les défendre et de les exposer, je ne sais quoi de hardi, de brusque, d'imprévu, de martial et de cavalier qui était en singulier contraste aussi bien avec le fond solide et tempéré de ses convictions qu'avec la trempe délicate et acérée de son esprit. Plein de culture et de finesse sous cette vigoureuse écorce, épris des lettres et du beau, observateur sagace, abondant, varié, sa conversation avait un charme rare. Depuis bientôt vingt ans, depuis le 2 décembre, depuis nos incarcérations, il s'était retiré non-seulement des affaires publiques, mais de ce monde même où il avait passé sa vie et rencontré si constamment tant de faveur, de bonne grâce, tant d'amitiés et de succès. La vie des champs, les devoirs agricoles s'étaient emparés de lui. On ne le voyait plus qu'en passant et à longs intervalles. Paris en particulier, Paris depuis l'empire ne lui inspirait plus qu'éloignement et dégoût. Il y rentra pourtant, il vint s'y établir dès que nos désastres l'avertirent que le siége pourrait commencer. Oublieux de son âge, ne consultant que sa vigueur d'esprit, il rentra dans les rangs de cette garde nationale où il avait laissé, voilà plus de vingt ans, de si vaillans souvenirs, et ce fut aux fatigues actives qu'il prétendit s'astreindre, n'acceptant pas de devenir vétéran. Une nuit au rempart, sous une humidité glacée, détermina dans sa constitution sourdement affaiblie de graves accidens, et bien qu'en apparence au bout de quelques jours il fût sorti de cette crise, le pronostic des gens de l'art était resté peu rassurant, et par son propre instinct il prédisait lui-même le coup prochain et foudroyant qui allait nous l'enlever.

C'est donc au champ d'honneur, on peut le dire, que cette vie s'est éteinte : il avait droit à ces derniers devoirs qu'un long cortége de gardes nationaux est venu rendre à son cercueil. Sans doute il va manquer à ses compagnons d'armes : un tel exemple, si fortifiant, ne se perd pas impunément; mais les services d'un autre ordre qu'il pouvait encore rendre, l'influence qu'à certains jours et sur certains esprits il pouvait exercer par son entrain, sa décision, sa verve communicative et je ne sais quel mélange d'allure chevaleresque et de bon sens pratique, c'est là bien plus encore ce qui provoque mes regrets. Peu d'hommes pouvaient avoir une action plus heureuse, aujourd'hui même, dans nos angoisses, dans ces ténèbres qu'il nous faut traverser, sa perspicacité devenant plus réelle, plus active et plus efficace à mesure que le danger croissait. Si le temps était calme, il fallait ne le prendre pour guide qu'à bon escient et sans trop se hâter, car alors volontiers sa fantaisie se

donnait carrière; mais à l'heure du péril, quand l'orage grondait, on pouvait se commettre à lui et monter dans sa barque : du premier coup, sans louvoyer, il vous mettait au droit chemin.

C'était bien là, depuis trois mois, le continuel exemple qu'il nous avait donné. Au milieu de ces alternatives de défaillance et de forfanterie où tant de gens tombaient autour de lui, pas un seul jour il n'avait vacillé. C'était plaisir de le trouver, aux heures les plus critiques, toujours ferme et toujours décidé, sans illusion aussi bien que sans crainte. Une seule fois peut-être il me parut perplexe, presque troublé, et c'était, ce me semble, la dernière que nous nous soyons vus : il ne savait comment accommoder ensemble deux choses qu'il avait à cœur presque au même degré, la convocation la plus prompte d'une assemblée nationale, la continuation la plus ferme de la résistance à l'ennemi.

C'est qu'en effet, mon cher monsieur, il y a là pour les vrais amis de notre malheureuse France le plus ardu problème qui se puisse imaginer. Depuis que dans ma dernière lettre je vous ai laissé voir de quel côté je penchais, croyez que je n'ai cessé de me mettre à l'épreuve, de m'interroger, de me sonder, de retourner en tout sens les termes de l'énigme. Il m'en coûtait de me sentir en désaccord avec tant d'hommes dont je prise si haut les lumières et les intentions. Assurément, ils ont raison, rien aujourd'hui ne serait d'un plus puissant secours qu'une assemblée munie de pouvoirs réguliers, représentant la France, délibérant en lieu sûr, n'importe dans quelle ville, pourvu que l'ennemi ne pût la menacer : avec cette assemblée, tout serait plus facile; le présent semblerait moins lourd et l'avenir moins sombre; ellè resterait, quoi qu'il pût arriver, le centre d'action et l'âme de la France; devant les élus du pays, les coteries rentreraient dans l'ombre; les vraies capacités seraient mises en lumière, et la réalité du gouvernement républicain se produirait peut-être au lieu d'une apparence un peu trop nominale. Cette assemblée, qu'on nous la donne, la France en a besoin, elle y a droit; mais par malheur ce n'est pas du ciel qu'elle tombera toute faite! Il faut l'élire, l'élire sérieusement, non pas à la légère, au hasard, en brusquant le scrutin, déplorable origine qui infirmerait dès sa naissance ses actes et son autorité; il faut qu'elle sorte, sinon de luttes véhémentes et prolongées, du moins d'un certain mouvement de vie électorale; il faut qu'on se concerte, qu'on cherche des candidats, qu'on les entende et qu'on les interroge. Tout cela n'est pas l'affaire d'un jour : c'est l'entreprise la plus grave, la plus absorbante, et, je le dis à mon corps défendant, la moins conciliable avec le devoir urgent, impérieux, le plus sacré des devoirs civiques, la résistance à l'ennemi.

Sans armistice, il n'y faut pas songer, l'œuvre est impraticable : M. Jules Favre l'a démontré en termes péremptoires. Avec la poste aérienne pour seule communication entre elle et sa capitale et près du

quart de ses départemens, vous imaginez-vous la France procédant à ses élections! Pas une explication possible, pas un éclaircissement arrivant juste à point! de continuels malentendus, la confusion, le chaos! Il est vrai que M. de Bismarck daigne nous dire que dans ce cas il ferait le bon prince, qu'il fermerait les yeux, et qu'électeurs et candidats pourraient vaquer à leur besogne sans être tous, du premier coup, nécessairement fusillés. J'aime mieux ne pas mettre sa parole à l'épreuve. C'est plus digne et plus sûr. Ainsi pas de question, pas de doute possible; sans armistice, point d'élections.

Même avec armistice, je vous l'ai déjà dit, ce ne serait pas un présent sans danger que cet intermède électoral, de vingt à vingt-cinq jours au moins, coupant court aux mâles habitudes, aux devoirs du soldat, à la vie du rempart acceptés par nos Parisiens avec une constance que sans la moindre flatterie je ne puis m'empêcher d'admirer. On risquerait évidemment de les laisser se refroidir; mais l'occasion serait si belle d'assurer à la France la sauvegarde d'une assemblée, que si, par impossible l'armistice nous était offert, nous ne pourrions guère, ce me semble, ne pas en profiter. Seulement point d'illusion : M. de Bismarck a repoussé d'une façon si superbe l'indispensable condition d'un ravitaillement équitable, que, malgré son évident désir de nous voir embarqués dans une affaire électorale et de nous ménager cette distraction, je doute qu'il fût d'humeur à se donner un démenti, à nous faire amende honorable : comptez donc sur son refus, il n'en démordra pas, et quant à nous, prendre au rabais ses concessions et passer sous ses fourches, accepter l'armistice sans ravitaillement, c'est une extrémité que personne à coup sûr n'oserait souhaiter, encore moins conseiller, d'abord par respect pour nous-mêmes, puis par justes égards envers notre gouvernement de la défense nationale, à qui cette exigence, cet appel aux élections *quand même* semblerait, je le crains, un signe de défiance dont tout bon citoyen, même en faisant à part lui ses réserves, doit savoir aujourd'hui s'abstenir.

Il faut donc, quoi qu'il nous en coûte, renoncer à la perspective d'une assemblée prochainement élue. Déjà l'agitation soulevée à ce propos dans la presse paraît tout à fait calmée, et c'est presque de l'histoire ancienne que d'en parler aujourd'hui. Je suis même tenté de croire, car nous sommes ainsi faits, que ceux qui voulaient hier enlever d'assaut les élections vont dès demain n'y plus penser, et qu'il ne sera dorénavant pas plus question d'électeurs, d'assemblée, de comices, que si jamais la France ne devait plus s'en occuper. Opposons-nous, je vous en prie, à cette brusque revirade. Si, pour concentrer nos efforts sur le seul soin de la défense, nous renonçons, quant à présent, à la lutte publique d'où seraient sortis nos représentans, ce n'est pas une raison pour que chacun de nous dans sa sphère privée, dans le cercle de ses relations, sans

se distraire d'aucun devoir, ne prenne pas quelque peine pour assurer d'avance des défenseurs à ses convictions. Qui peut dire à quel jour, à quelle heure, l'intervention d'une assemblée ne deviendra pas tout à coup nécessaire? il faut donc être prêts. Rappelons-nous que sans organisation, — nous en avons une trop cruelle preuve, — les meilleurs, les plus braves sont bien vite vaincus. Préparons-nous, travaillons à nos listes, formons des comités, cherchons des adhérens, élargissons nos préférences, n'excluons que les exclusifs, de quelque couleur qu'ils soient, et prêchons les concessions mutuelles, seule chance assurée de succès. C'est un genre de travail qui peut se faire partout, à l'exercice, au corps de garde, aussi bien, encore mieux que chez soi; ne négligeons rien, en un mot, pour n'être pas surpris, et pour qu'à l'improviste, en quelques jours, s'il le fallait, nous puissions avec bonne chance improviser pour la France cette ancre de salut.

Voilà pour les citoyens; mais le gouvernement, qu'il me permette de le lui dire, a bien aussi, sur ce même terrain, ses précautions à prendre et quelque chose à préparer. Jamais d'abord il ne redira trop ce qu'en mainte occasion, j'aime à le reconnaître, il a déjà franchement répété, à savoir que sa responsabilité lui pèse, qu'il lui tarde de s'en décharger, et qu'il comprend que la France a de son côté quelque hâte de reprendre possession d'elle-même. S'il n'y avait à l'Hôtel de Ville que trois ou quatre personnages que je m'abstiens de nommer, cette précaution, à bon droit, devrait paraître superflue; mais à côté de ces esprits assez larges et assez dégagés pour s'incliner avec respect et sans restriction devant l'arrêt, quel qu'il soit, de la souveraineté nationale, il en est d'autres, nous dit-on, qui placent la loi suprême dans une souveraineté de tout autre nature, abstraite, préconçue, sorte de droit divin en costume profane, devant lequel ils s'agenouillent, que dévotement ils voudraient soutenir envers et contre tous, si le suffrage universel se permettait jamais de n'être pas suffisamment docile à cette mystérieuse autorité. Est-ce vrai? Je n'en sais rien et n'en voudrais rien croire, n'était certains échos venus de Tours et certaines paroles échappées à l'Hôtel de Ville, à l'entourage au moins et d'un certain côté, édifiant concert où le suffrage universel est traité de la belle façon, comme un pauvre écolier qu'il faudra faire attendre et mettre en pénitence, s'il ne sait pas sa leçon; ajoutez-y bien d'autres gentillesses non moins respectueuses et toutes en parfait accord, sur un mode plus doux, avec les cyniques menaces que chaque jour les feuilles radicales, autoritaires et montagnardes lancent à la liberté et aux droits du pays. C'est donc un vrai devoir pour le gouvernement de ne perdre aucune occasion de prévenir toute équivoque, et, sans crainte du pléonasme, de constater incessamment combien même à ses yeux son titre reste toujours précaire, qu'il n'entend pas le perpétuer, et que la convocation des colléges élec-

toraux, dès que les circonstances la rendront praticable, est son plus cher espoir et son premier mandat.

Permettez maintenant, puisque j'ai pris cette licence de donner un avis à ceux sur qui repose le fardeau redoutable de veiller à nos destinées, permettez que je leur adresse encore une prière. Je voudrais, quand ils sont réunis, qu'ils se fissent lire souvent et à haute voix les nobles et fermes paroles qu'au lendemain du 3 novembre, de ce scrutin qui venait de leur donner un éclatant baptême, ils signèrent tous et adressèrent à la population parisienne. « Désormais, disaient-ils, c'est l'autorité de votre suffrage que nous avons à faire respecter... Nous ne souffrirons pas qu'une minorité brave les lois et devienne par la sédition l'auxiliaire de la Prusse. » Cette proclamation pour moi est comme un diapason qu'il faudrait faire sans cesse sonner à leur oreille pour qu'ils y accordassent en toute circonstance leurs actes et leurs discours. N'est-il pas évident que cette minorité dont ils parlent, à demi factieuse, à demi entraînée, quelle qu'en soit la faiblesse relative, et si découragée qu'elle dût être par l'écrasante majorité qui la condamne et qui la combattrait, n'en poursuit pas moins son dessein? En ce moment par exemple, — les clubs s'en cachent-ils et le doute se peut-il admettre? — elle se prépare à profiter de la passion la plus aveugle et la plus douloureuse, du levier le plus redoutable et le plus apte à remuer les masses populaires, la terreur de la faim et les excès égalitaires qu'elle peut engendrer. Si des mesures prévoyantes et fermes ne sont pas prises dès à présent pour qu'aux premiers symptômes, aux plus légères tentatives de ces perquisitions violentes qu'on ose provoquer et prôner tous les soirs, la répression la plus séyère protége incontinent les droits du domicile et la liberté dû foyer, je n'ose dire dans quel affreux régime nous pouvons être engagés, et quel secours imprévu, ou plutôt, je me trompe, attendu, espéré, peut-être même aidé, la Prusse peut ainsi recevoir! C'est là ce qu'elle guette, la sédition dont à Versailles, dès le 28 octobre, à propos de la chute de Metz, on se promettait le triomphe, on se flatte aujourd'hui qu'elle prendra sa revanche par la question alimentaire. Cette odieuse espérance sera certainement déçue, j'y compte; mais cette fois, de grâce, prévenons au lieu de réprimer; prévenons par un langage net et précis, par une attitude au moins froide vis-à-vis d'hommes qui nous ont séquestrés et qui nous ont tenus sous le canon de leurs fusils pendant des heures entières. Comment ne pas savoir qu'on ne gagne rien avec ces hommes à paraître les craindre, et surtout à leur prodiguer les faveurs et les priviléges, les complimens et les douceurs? Certain drapeau que je pourrais citer, si bien brodé qu'il puisse être, n'aura pas converti, j'en réponds, un seul de ces mécontens; ils en auront ri dans leur barbe, ils en font encore gorge chaude, tandis que tant de dévoûmens sincères, — et j'en citerais par milliers, — l'ont en-

core sur le cœur, ce drapeau, et en seront contristés pour longtemps! Je n'insiste pas; il s'agit de peu de chose, et je ne veux rien grossir. Quand je signale l'approche d'un danger, Dieu sait que c'est avec le seul désir d'en être délivré, n'importe le moyen; seulement, dès qu'on me parle d'exécuter les lois et qu'on m'en fait la promesse, je dois croire que, pour tenir parole, on n'est pas résolu à ne jamais punir.

Et maintenant, mon cher monsieur, confiance, croyez-moi : ne nous arrêtons pas aux détails, nous risquerions de mal juger. Il y a toujours tant de points en souffrance, même quand les choses vont le mieux. C'est sur l'ensemble qu'il faut porter la vue. Regardons ainsi notre siége : il est encore vieilli de quinze jours, et n'en est vraiment pas plus malade. J'aperçois même d'une façon plus nette deux points à l'horizon qui jusque-là se cachaient dans la brume : c'est d'une part nos armées de province, de l'autre l'action de l'étranger.

Je supposais, vous vous le rappelez, que ces armées qu'on nous avait promises n'étaient, malgré le dire des pessimistes, ni des fantômes, ni des soldats sur le papier, ni même des foules incohérentes, que la pénurie des cadres devait seule les avoir retardées, et que, selon toute apparence, le moment approchait où elles feraient parler d'elles. En effet, le soir même le bruit se répandait d'un glorieux combat qui constatait en même temps et l'existence de l'armée de la Loire et la reprise d'Orléans. Depuis lors des données plus ou moins fidèles nous ont permis de suivre, au moins par conjecture, la position de quatre ou cinq grands corps organisés et manœuvrant en Flandre, en Normandie, sur la Loire et dans les Vosges. Nous savons que ces armées existent, et qu'elles font de sérieux efforts; où sont-elles exactement? que font-elles? que peuvent-elles? Nous l'ignorons, et c'est un vrai supplice, il faut en convenir. Ce qu'on souffre par ignorance en ce moment à Paris, ce qu'une séquestration si longue et presque cellulaire, une privation si constante d'informations précises inflige de disette à l'esprit et au cœur, on ne pouvait par prévision s'en faire aucune idée. C'est un genre de torture et d'épreuve qui n'est complet que de nos jours, car, pour qu'il soit porté à toute sa puissance, il faut le subir dans un temps qui s'est accoutumé à cet inconcevable luxe d'ubiquité en quelque sorte où la vapeur et l'électricité nous ont fait parvenir. Mme de Sévigné reviendrait à la vie et tomberait dans Paris assiégé, je soutiens qu'elle aurait beaucoup moins à souffrir que le moins épistolaire d'entre nous. La poste de son temps et les ballons du nôtre en fait d'exactitude et de régularité se distinguent à peine à un degré sensible, tandis que pour nous qui naguère, en quelque lieu que fussent les objets de notre affection, conversions avec eux minute par minute, la chute est grande de n'en plus rien savoir. J'en dis autant de nos armées : nous sommes sur leur compte dans le même dénûment qu'à l'égard des santés qui nous tou-

chent; mais enfin nous savons que la France est en armes, qu'elle résiste au joug : c'en est assez pour prendre patience. Elle essuiera peut-être des échecs; préparons-nous aux fâcheuses nouvelles; nous passerons encore par plus d'un mauvais jour; n'importe, si la France le veut, elle a beau paraître vaincue, ses ressources et sa vitalité étonneront encore le monde, au moins autant que l'incurie stupide de son dernier gouvernement.

Quant à l'action de l'étranger, c'est également au travers d'un brouillard que nous sommes réduits à nous en rendre compte. Nous ne savons pas même quelles sont au juste les puissances qui nous témoignent le plus de sympathie. D'abord nous avions pensé que c'était la Russie et les États-Unis, nous en avions même eu des preuves; mais aujourd'hui, sur la Néva comme sur l'Atlantique, on paraît peu songer à nous. D'un côté c'est, dit-on, calcul électoral, la peur de perdre quelques voix allemandes dans un prochain scrutin, de l'autre le traité de 1856, ce dernier solde de la guerre de Crimée dont on veut s'affranchir avec l'assentiment et grâce aux bons offices que la Prusse se sera hâtée d'offrir à sa voisine. Après tout, ces mécomptes sont plus que compensés, puisqu'en ce moment l'Angleterre, sinon par amour pour nous, du moins grâce aux desseins qu'elle prête à la Russie, paraît enfin s'apercevoir que pour le repos de l'Europe ce serait un affreux danger que de laisser démembrer la France. Je ne parle pas du cabinet anglais, dont le langage, moins froid que d'habitude, n'a rien encore de vraiment efficace; mais l'organe de la Cité, le fauteur passionné des succès de la Prusse, l'insolent applaudisseur de nos revers, ne s'est-il pas tout récemment permis de penser et de dire en termes énergiques qu'avec la France mutilée il n'y avait pas de paix, que ce ne serait pas même une trêve à long terme, que c'était souffler la guerre au lieu de l'étouffer? Ceci est considérable; c'est un pas tout nouveau et un progrès immense pour le triomphe de notre droit. Je ne doute pas qu'à Versailles cette révolte éclatante d'un agent si fidèle n'ait provoqué de violentes colères. N'en remarquez-vous pas le reflet, j'ose dire, dans les moindres paroles échappées depuis cette époque à l'illustre chancelier du nord? — Jamais assurément il n'avait donné lieu d'admirer sa douceur et son aménité; mais ce surcroît subit d'humeur atrabilaire, ce luxe de mensonge, le mot n'est pas trop fort, ces inqualifiables rigueurs, ce jeune magistrat et ces aréonautes expédiés en Prusse et livrés à des juges siégeant dans les fossés de quelque forteresse, tout cela n'est pas d'un homme que rien ne contrarie, dont les plans s'accomplissent, et qui n'a pas sur son chemin rencontré quelque gros obstacle. Aussi je ne sais pas de symptôme meilleur, rien qui mieux nous permette de nous attendre enfin à un sérieux effort de la diplomatie.

Mais n'y comptons pas trop. La vraie grande puissance qui plaidera

pour nous, c'est, ne l'oublions pas, d'abord notre propre effort, puis encore mieux notre bon droit lui-même. Le *Times* a raison, jamais ce ne sera la paix, si notre France est mutilée. Ne sentez-vous pas jusqu'au fond de vous-même l'effrayante vérité de cette prophétie? Je croyais aimer mon pays quand il était prospère et respecté, mais de quel amour tout autre je me sens pris pour lui depuis qu'on le menace de cette flétrissure! Il est des malheurs qui s'effacent, on oublie l'affront d'un tribut, on oublie même des pierres renversées; mais le sol qui nous est volé, comment l'oublier jamais? Cette France dont la figure vous est si bien connue pour l'avoir toujours vue depuis votre naissance et l'avoir reçue de nos pères, quand vous en apprendrez l'histoire à vos enfans et que du doigt sur la carte vous suivrez la fatale échancrure, ne leur soufflerez-vous pas malgré vous un esprit de vengeance et de haine qui ne pourra s'éteindre de dix générations?

Qu'on respecte au contraire notre sol, et, si j'en juge par moi-même, les souffrances d'orgueil s'apaiseront et s'éteindront. Notre honneur satisfait, au lieu de nourrir nos rancunes, nous pourrons, tête haute, professer l'horreur de la guerre, et si l'Europe veut des gages de notre bonne foi, cette zone neutralisée dont je parlais l'autre jour pourrait, sans nous blesser, inaugurer pour nos voisins et pour nous-mêmes une ère nouvelle de paix et de sécurité. Puisse l'effort héroïque qui en ce moment même se tente sous nos murs venir en aide à notre droit! Puisse Dieu nous rendre la victoire, surtout pour n'en pas abuser et pour prendre sur nos vainqueurs une digne et vraie revanche, celle de ne pas les imiter! J'entends des gens nous dire : Regardons bien comme ils s'y prennent, et tâchons d'en faire autant qu'eux. Non, jamais; ce n'est pas forfanterie, jamais la victoire à ce prix! Corrigeons nos défauts, mais gardons les faveurs que nous tenons du ciel, et qui sont notre raison d'être. Restons nous-mêmes, car, en vérité, croyez-moi, plus je vois ces barbares mécaniques, plus je demande à Dieu que jamais nous ne leur ressemblions. L. VITET.

C. BULOZ.

LA

MORALE DE LA GUERRE

KANT ET M. DE BISMARCK.

Dans le tumulte des événemens qui nous emportent et confondent nos fragiles raisons, c'est un besoin de remonter vers ces régions qu'habitent les grandes intelligences et d'aller y recueillir, comme à leur foyer, ces clartés de la raison pure, qui parfois se troublent ou s'éteignent en nous. J'ai relu, pour me distraire de nos deuils et de nos misères, de nobles pages de Kant qui sont bien en situation d'ailleurs et dont l'impression est salutaire, puisqu'elles nous empêchent de désespérer de cette pauvre race humaine. On sort de cette lecture fortifié; on se sent meilleur, moins prompt au découragement, plus résolu à reprendre l'œuvre si violemment interrompue du travail et de la civilisation. On se surprend à rêver encore de progrès même à travers le trouble des temps. Ce grand esprit, ce noble cœur, d'accord avec les génies bienfaisans de tous les âges, essaie d'amener l'humanité à civiliser la guerre, à l'adoucir, en attendant qu'elle soit en mesure de la supprimer. Pourquoi ses leçons n'ont-elles pas été mieux écoutées par les hommes de notre temps ? En vain la sagesse superficielle des sceptiques prétend que la guerre est toujours la barbarie, qu'elle n'a été et ne sera jamais que cela, et qu'il n'y a pas de bonne manière de faire une mauvaise chose. Kant répond et démontre qu'il y a des degrés jusque dans les mauvaises choses, qu'il y a une mesure dans l'usage et même

dans l'abus de la force. Non, quoi qu'en puissent dire les sophistes armés qui nous écrasent, le droit des gens n'est pas une pure chimère des philosophes. Il existe, il est reconnu par les peuples civilisés et par les esprits vraiment grands qui les représentent. Il a son code, qui, pour n'être pas défini dans tous ses articles et sur tous les points avec une extrême rigueur, n'en est pas moins très clair dans ses plus larges applications. Il procède de ce principe, que les nations qui se piquent de n'être pas barbares doivent conserver entre elles, dans cet état violent de la guerre, des relations juridiques, certaines lois de l'équité naturelle, certains sentimens d'honneur qu'il faut à tout prix maintenir pour que la conscience humaine ne s'abîme pas tout entière dans cet immense chaos. Même lorsqu'ils se combattent les armes à la main, les hommes ne cessent pas d'être soumis aux lois de la morale et responsables de leurs actes devant la conscience et devant Dieu. Cela est bien vague sans doute, et l'application d'un pareil principe est sujet à des variations nombreuses selon les degrés fort inégaux de la culture morale des peuples; mais avec beaucoup de raison et de bonne volonté il n'est pas impossible d'espérer que la guerre puisse s'y soumettre un jour et s'humaniser. C'était le ferme espoir de Kant. Il n'avait pas prévu le trouble que jetteraient dans le progrès des idées philosophiques ses terribles compatriotes, M. de Moltke et M. de Bismarck.

Il est intéressant, surtout par contraste avec ce qui se passe autour de nous, de voir avec quelle gravité, je dirai presque avec quelle onction sévère, le grand moraliste interprète cet esprit d'équité naturelle et d'humanité dans la guerre. Au premier aspect, il semble que cet état de choses ait précisément pour effet de suspendre tout droit, et qu'il ne comporte aucune espèce de lois, *leges inter arma silent*. La guerre est aux nations ce qu'est l'état de nature pour les personnes, l'opposé de l'état juridique; mais il importe d'autant plus, dans cette situation violente qui est en dehors des lois, de concevoir une loi qui permette de rétablir les autres un jour. Cette loi, c'est de faire la guerre dans un esprit et d'après des principes tels qu'il reste toujours possible, à un moment donné, de sortir de cette situation extrême pour entrer dans un état juridique, l'idéal de tous les politiques dignes de ce nom. Or voici à quelles conditions on peut espérer que la guerre n'empêchera pas les nations de rétablir entre elles des relations régulières et stables : il faut pour cela, avant tout, que la guerre ne soit ni une *guerre d'extermination*, qui aurait pour effet l'anéantissement matériel d'un peuple, ni une *guerre de conquête*, dont le résultat serait son anéantissement moral, ni une *guerre pénale* (*bellum punitivum*), qui prétendrait se faire au nom de la morale outragée ou pour ré-

tablir les mœurs dans une nation. En effet, dit très bien Kant, la punition n'est possible que de la part d'un supérieur vis-à-vis d'un inférieur, et ce rapport n'est pas celui des états entre eux. Ce qu'il condamne en y revenant à plusieurs reprises, parce que c'est le point où il sent le plus de résistance dans l'ambition des rois ou des peuples, c'est la guerre de conquête, comme essentiellement contraire à l'idée du droit des gens, qui a pour but, dans la fureur même des batailles, de sauver ce qu'il peut de la justice, d'abord en maintenant à chacun ce qui lui appartient, puis en empêchant l'accroissement immodéré de la puissance d'un état qui deviendrait une menace pour les autres et une cause permanente de conflits nouveaux (1).

Voilà les règles imposées au droit de guerre par Kant, interprète de la raison philosophique et de la conscience civilisée. Elles se résument en celle-ci : c'est que tout en faisant la guerre il faut se proposer pour but la substitution d'un état juridique à l'état de nature, de la loi à la force. La guerre entre les peuples honnêtes ne peut être qu'un moyen d'arriver à ce but. Cela seul peut excuser l'usage de la force, de s'en servir pour arriver à s'en passer un jour.

Il faut en même temps se garder de rien faire qui rende impossible d'arriver à ce but. Tous les moyens de défense et d'attaque sont permis, sauf ceux qui empêcheraient le retour des nations à cet état si désirable. Kant cite particulièrement, parmi les moyens interdits par le droit des gens, non-seulement l'assassinat et l'empoisonnement, que réprouvait déjà le droit antique, mais l'*espionnage* et les *fausses nouvelles*. Les raisons qu'il en donne ne manquent ni d'intérêt ni d'à-propos. D'une part, ces moyens perfides rendraient impossible de fonder dans l'avenir une paix durable entre les nations qui les auraient employés, en détruisant à tout jamais la confiance entre elles. D'autre part, ceux que l'on emploierait à cette œuvre de mensonge souilleraient leur conscience au point de se rendre indignes du rang de citoyens, même dans leur patrie, et l'état qui s'en servirait se rendrait également indigne de compter pour une *personne morale* dans les rapports des états entre eux. Enfin, car rien n'échappe à la perspicacité du moraliste, il faut bien reconnaître que la guerre donne le droit d'imposer à l'ennemi vaincu des fournitures et des contributions, mais non de *piller le peuple*, c'est-à-dire d'arracher aux particuliers leurs biens. Ce serait là une véritable rapine, puisque ce n'est pas le peuple vaincu, mais l'état, sous la domination duquel il était, qui a fait la guerre par son entremise. C'est un grand et beau principe, bien digne de passer dans la législation et la pratique des peuples, à sa-

(1) *Doctrine du droit*, de Kant, traduction de M. Barni.

voir que les guerres ne se font pas de nation à nation, qu'elles se font uniquement entre les armées, qui représentent les gouvernemens.

A ces conditions, si parfois la guerre vient à interrompre l'œuvre de l'humanité, la civilisation et le progrès, on peut du moins espérer qu'elle ne l'arrêtera pas complétement. N'est-il pas piquant de relire, à la distance de quatre-vingts ans, ce beau chapitre de droit naturel écrit par un Allemand à l'usage de ses compatriotes? Cet Allemand était le plus honnête et le plus scrupuleux des hommes, quoique Prussien. On sait d'ailleurs que ses leçons n'ont pas été perdues dans la doctrine des universités d'outre-Rhin. Elles forment la base de l'enseignement juridique, et nul n'a jamais songé à y contredire même sur les rives de la Sprée. Je me persuade que vers l'année 1832, quand le jeune Otto, alors baron de Bismarck, étudiait le droit à Berlin, il commentait ce chapitre sans y faire aucune objection. Si jamais, dans cette tempête de sang qu'il soulève autour de lui, l'illustre chancelier vient à penser à Emmanuel Kant et à sa *Doctrine du droit,* comme il doit rire à part lui des leçons naïves de son vieux maître, et comme l'ingénuité du bonhomme doit lui sembler plaisante! Autour de lui cependant se presse toute une population de jurisconsultes, de lettrés et de savans qu'il faut contenter. Comment faire? Sans doute il a réduit au silence des scrupules plus graves et des réclamations plus embarrassantes; mais il est Allemand, et à ce titre il semble qu'il doive compter quelque peu avec le pédantisme de ses compatriotes. Son armée est remplie d'étudians en philosophie, en théologie, en droit, de professeurs de tous degrés et de toutes sciences, qui ont laissé les livres pour le fusil Dreyse. Comment le chancelier du nord s'y prendra-t-il pour rassurer toutes ces consciences scolaires, pour mettre d'accord ces étudians et ces professeurs avec leurs classiques, avec Kant surtout, le dieu de l'école? Comment l'habile homme va-t-il régler ses comptes avec la philosophie et la science des universités?

La difficulté est moindre que nous ne l'aurions supposé avant l'expérience qui vient d'être faite. Il y a deux morales ou, si l'on aime mieux, deux consciences à la disposition de la nation allemande : celle des universités et celle des camps, celle des livres et de la vie privée qui n'a aucun rapport avec celle de la politique. On pourrait même dire qu'il y a deux Allemagnes : l'une idéaliste et rêveuse, l'autre pratique à l'excès sur la scène du monde, utilitaire à outrance, âpre à la curée. Nous vivions depuis longtemps à cet égard dans un malentendu presque ridicule. L'épreuve a été rude; mais nous en profiterons, et nous saurons maintenant ce que peut cacher de haines sourdes, de convoitises très matérielles, de

passions tenaces, le cœur de ces spéculatifs, amoureux de Gretchen et voués au sanscrit.

C'est le cas de mesurer la distance qui sépare la théorie de la pratique d'un peuple. Rien n'égale la hauteur des déclarations scientifiques de l'Allemagne, la délicatesse de sa conscience esthétique et morale, la culture de son intelligence. A lire ses philosophes, tels que Hegel, ses historiens, tels que Gervinus et Mommsen, ses théologiens, tels que Strauss, on dirait que tout le mouvement des idées, depuis que l'humanité pense, aboutit à eux, que l'Allemagne est la raison finale de l'humanité, le point culminant de l'histoire, le foyer prédestiné d'où rayonnera un jour la transformation du monde par la raison pure, la civilisation par la science. Je comprends qu'en vivant presque uniquement dans l'atmosphère capiteuse de ces livres et de ces idées, un certain nombre de nos compatriotes se soient laissé gagner à cette contagion de l'idéalisme germanique, et qu'ils aient bu à longs traits l'ivresse dans les coupes enchantées que leur présentaient ces penseurs, ces philosophes, ces poètes, Schiller et Goethe, Lessing, Kant, Schelling, Hegel. Et déjà cependant, si l'on y réfléchit, que de mélanges d'erreurs et de vérités, quel trouble d'idée, quelle confusion de la morale et de l'histoire, du droit et du fait, dans les formules où se résume obscurément et dogmatiquement la pensée de Hegel! Quelle tendance équivoque à démontrer que le fait a toujours raison, à faire évanouir les responsabilités morales dans l'ordre supérieur d'une dialectique qui les absorbe, à justifier l'événement par la formule de sa nécessité, à répandre enfin sur le succès l'infaillible amnistie des explications transcendantes qui démontrent l'accord de ce qui réussit avec la marche providentielle ou fatale de l'humanité! Il y a là incontestablement le germe de la pire des corruptions, la corruption de ce qu'il y a de meilleur, la philosophie de l'histoire et celle du droit.

Mais c'est surtout lorsqu'on quitte les hauteurs de la formule, où chaque chose se transfigure et s'évapore, pour descendre dans la réalité, que l'on voit éclater le désaccord entre la conscience théorique du peuple allemand, celle qui se forme avec les livres, et sa conscience pratique, celle qui s'exprime par sa manière d'agir à travers le monde. En vain fera-t-on valoir à nos yeux la force d'invention dans la philosophie et dans la science par laquelle l'Allemagne prétend dépasser depuis longtemps la France, sa puissance d'application, sa vaste et profonde érudition, cette instruction répandue dans toutes les classes et à tous les niveaux de la société, la sollicitude religieuse pour les intérêts spirituels et moraux des populations, la capacité politique que l'on réclame au détriment de notre pauvre pays éternellement agité. Je ne conteste aucun de ces titres, que la complaisance du patriotisme allemand aime à mettre

en lumière, et que notre naïveté accepte si docilement; mais je cherche avec une profonde tristesse à quoi donc servent ces magnifiques efforts de l'esprit humain et cette instruction si largement répandue sur tout un peuple, si tout cela n'aboutit pas à un progrès moral, à un adoucissement des passions brutales, à une transformation de l'état de nature, si tout cela n'a pas pour conséquence de dompter la bête féroce prête à rugir dans le cœur de chaque homme, si le premier résultat n'est pas précisément de tempérer la dureté de la victoire antique et d'humaniser la guerre? Qu'est-ce donc que la civilisation, si elle n'est qu'un peu plus de connaissances théoriques, si elle n'est pas en même temps plus de justice et de charité? Et que vaut toute notre science humaine, si la conscience n'en profite pas?

Or nous venons de voir sur un grand et tragique théâtre les mœurs de la guerre que nous ont apportées ces populations lettrées et scientifiques. Je le demande aux plus modérés, aux admirateurs de cette littérature et de cette philosophie, que je tiens pour mon compte en si haute estime, de cette civilisation qui nous faisait entrevoir quelque chose comme l'aurore d'un monde nouveau; je le demande à ces intelligences que la poétique élévation de l'esprit allemand avait séduites, à ces âmes nobles qu'avait ravies l'innocence patriarcale de ces peuples : qu'avons-nous vu dans cette effroyable guerre? Quelle race nous est apparue? Quelle notion du droit public a-t-elle fait prévaloir? Est-elle restée fidèle aux préceptes de son grand moraliste, d'Emmanuel Kant? S'est-elle montrée digne d'avoir produit de son sein de si belles et de si hautes leçons de morale?

Il ne faut pas confondre, il est vrai, dans un jugement précipité des nationalités distinctes et qui méritent de rester distinctes, bien qu'elles aient eu le tort grave de se laisser engager au-delà d'une guerre défensive, et que l'esprit satanique de conquête les ait trop facilement entraînées. Les élémens divers de cette grande confédération, plus militaire encore que politique, unis pour nous détruire, Bavarois, Wurtembergeois, Hanovriens, Saxons, ont paru à plusieurs reprises vouloir et mériter qu'on leur fît une place à part dans nos appréciations. Eux-mêmes réclament (c'est leur point d'honneur) le droit de n'être pas confondus avec les Prussiens. Cette distinction est de toute justice. Elle tient compte des tentations subies, des complicités par intimidation, de ces résistances difficiles qui auraient coûté cher à certaines nationalités trop faibles, à ce qu'il paraît, pour rester honnêtes devant l'ordre ou la menace de la Prusse.

C'est contre l'esprit de la Prusse que l'histoire instruira ce grand procès. Cet esprit a été dans cette guerre ce qu'il a été depuis près

de deux siècles, l'esprit de conquête par la force ou par la ruse. L'histoire de ce peuple n'est qu'une longue série de coups obliques ou droits, d'une moralité plus que douteuse, portés sur ses voisins ou ses alliés. On a appelé la Prusse la Macédoine des temps modernes. Le mot est juste. C'est la même ambition à froid, la même politique astucieuse, calculatrice et tenace, servie par l'instinct ou le génie militaire de ses rudes souverains. Toute cette grandeur de la Prusse s'est composée laborieusement, pièce à pièce, d'acquisitions violentes aux dépens des états voisins, de concessions imposées à des principautés plus faibles, de portions de larcins faits en commun avec des puissances peu scrupuleuses, comme il advint pour les trois démembremens de la Pologne, dont la Russie jeta dédaigneusement une part à la convoitise prussienne. Cette histoire pourrait porter pour épigraphe ce mot qui vient si naturellement aux lèvres du chancelier du nord quand une discussion le gêne ou qu'un obstacle s'élève : la force prime le droit. On pouvait croire cependant, on pouvait espérer que la Prusse, devenue la tête politique et militaire de l'Allemagne, aurait changé ses sentimens et ses mœurs, comme il arrive parfois aux parvenus qui veulent faire honneur à leur fortune. Non! malgré les progrès scientifiques et intellectuels dont elle est si fière, en dépit des leçons de ses philosophes, au fond, elle n'a pas changé. Elle est restée la même avec plus de politesse dans les formes, mais sans rien abandonner de ses instincts primitifs, de sa dureté et de sa rapacité.

C'est bien une guerre de conquête qu'elle nous fait, on le voit clairement aujourd'hui. En outre et malgré les apparences, c'est la Prusse qui a voulu cette guerre. Ce qui nous empêche de voir juste en France dans les responsabilités de la lutte, c'est le souvenir du gouvernement imprévoyant qui l'a commencée; mais oublions un instant, si c'est possible, la série de fautes sans nom et de défaillances sans excuse par lesquelles ce pouvoir s'est perdu et a manqué perdre la France avec lui. Essayons de discerner les choses dans leur origine et de déterminer pour chacune des deux nations sa responsabilité et son rôle. La part de la France est assez lourde sans qu'on l'aggrave encore. Elle porte le poids des duplicités malheureuses d'un gouvernement qui passait son temps à jouer au plus fin, à ce jeu où le malheur voulut qu'il ne fût pas le plus habile. Elle a épuisé tout ce que peuvent produire d'humiliations et de désastres la légèreté et l'infatuation poussées au-delà du vraisemblable. Elle a été punie par la malveillance de l'Europe d'une déclaration de guerre inopportune. Elle a failli périr pour avoir abandonné en des circonstances si graves la direction de ses affaires à des esprits légers ou à des volontés inertes; mais la faute de la France est d'a-

voir souffert qu'on déclarât la guerre à contre-temps et sans l'avoir préparée. Le crime jusqu'ici impuni et triomphant de la Prusse est de l'avoir voulue et poursuivie avec l'astuce et la ténacité de gens froidement passionnés qui, ayant résolu de tuer un homme, ont l'art de se faire provoquer par leur victime. En vérité, aucune fatalité ne nous aura été épargnée dans cette guerre. A tous nos malheurs nous avons joint toutes les maladresses, la pire de toutes, celle de paraître les agresseurs quand nous ne l'étions pas.

On nous assure que la Prusse n'a pas désiré la lutte, seulement qu'elle l'a prévue inévitable, qu'elle l'a vue venir avec une patriotique tristesse. Que ne laissait-on l'Allemagne se constituer à son gré, accomplir pacifiquement son mouvement providentiel d'harmonie et d'unité, l'orbite prévue par tous les astronomes de la politique et marquée d'avance par la mathématique éternelle qui régit l'histoire comme elle règle les cieux? On reconnaît à ce discours les hégéliens de Berlin et ceux même de Paris. Dans un langage plus précis, M. de Bismarck nous dit que l'unité allemande était une œuvre purement allemande, que nous n'avions aucun droit à nous en mêler, même à nous en inquiéter, que Sadowa ne nous regardait pas. Certes nous n'aurions rien à répondre, si cette unité s'était faite toute seule, spontanément, s'organisant sans effort dans les institutions et dans les faits, transformant le sol et l'histoire d'un grand pays, s'il était vrai enfin que la France fût venue troubler l'opération mystérieuse. Est-ce bien ainsi que les choses se sont passées? Tout le monde sait que, pour achever le *grand œuvre*, il a fallu que l'alchimiste versât des flots de sang allemand au fond du creuset où la fusion devait s'accomplir. Si jamais le *compelle intrare* trouva son application, c'est dans cette sombre histoire qui va de 1864 à 1866, qui commence au Slesvig usurpé, qui finit au roi de Hanovre dépossédé, à l'Autriche vaincue et rejetée hors du giron allemand. On a dit avec raison qu'une pareille unité ressemblait fort à l'union des travaux forcés sous le sceptre du bon roi Guillaume. Là est la vraie cause de la guerre, et non ailleurs. L'œuvre de l'unité était si bien une œuvre artificielle qu'elle n'aurait jamais pu s'accomplir par la simple terreur prussienne. Il y fallait joindre la terreur française pour consommer l'opération et réduire les élémens réfractaires. C'est ce que fit avec un art supérieur M. de Bismarck, recueillant avec soin, fomentant cette semence vivace de haine et de vengeance qu'avaient laissée les conquêtes du premier empire, et que ravivaient les maladresses menaçantes et la politique cauteleuse du second empire. Depuis 1866, il devint visible que la guerre avec la France était l'unique ressort de la politique prussienne, l'objectif proposé à tous les peuples de la

confédération du nord et du sud, en vain séparés par les traités et se réunissant au-dessus des rives diplomatiques du Mein dans la crainte du même péril et dans la même espérance de vaincre.

Et l'on vient nous parler de l'inqualifiable agression de la France! Il y a encore des naïfs pour prétendre que la Prusse était de bonne foi dans l'étonnement qu'elle a si bien joué au mois de juillet dernier! On s'attendrit à la peinture du roi Guillaume se jetant dans les bras du prince royal et versant des larmes d'émotion douloureuse! C'étaient bien des larmes en effet, mais de joie. Le roi de Prusse se voyait empereur d'Allemagne, le tour était joué.

Plaçons en regard de ces royales comédies les idylles chantées dans les universités et les temples allemands à l'occasion de cette guerre. Parmi plusieurs morceaux empreints d'une mansuétude infinie, on a remarqué le discours de M. Du Bois-Reymond, recteur de l'université de Berlin, savant distingué d'ailleurs, le même qui s'excusait un jour, avec un goût exquis, de l'affront involontaire qu'il faisait à ses auditeurs berlinois en portant devant eux un nom français. « Comment avons-nous mérité l'infortune de cette guerre, disait-il d'une voix qui voulait être émue le 3 août dernier, nous, — le peuple le plus modéré, le plus équitable, le plus patient, le plus pacifique, le plus laborieux que la terre ait jamais porté? Depuis le roi sur son trône jusqu'au dernier manœuvre, nous pouvons tous lever les bras au ciel et nous écrier : Soyons desséchés si nous avons la moindre part à ces crimes... Nous ne demandions qu'à demeurer en paix... Jamais nous n'avons eu l'audace de convoiter un pouce de sol étranger; que dis-je? lorsque nous songions à cette Alsace que les *Mémoires* de Goethe ont comme rapprochée de nos cœurs, ce n'était jamais qu'en nous résignant à la voir à jamais perdue par notre faiblesse passée! » A ce tableau d'innocentes félicités, on se sent pleurer de tendresse. Et maintenant qu'une politique implacable prétend nous ravir nos chères provinces, ces lambeaux saignans de l'âme de la patrie, la voix de ce bon peuple, « le plus modéré, le plus équitable, le plus pacifique que la terre ait porté, » va sans doute se faire entendre. Erreur : le bon peuple ne veut plus rendre, maintenant qu'il a pris. Il a reçu pour cela des ordres d'en haut. La voix divine lui a parlé par l'organe de M. de Bismarck. C'est un pieux pasteur qui le déclare dans la *Nouvelle gazette évangélique de Berlin*. « Depuis qu'une plume qui ne se trompe pas a écrit que la paix ne se ferait pas avant que la possession de l'Alsace et de la Lorraine nous fût garantie, tous les cœurs allemands se réjouissent, car ils ont le sentiment que le sang n'a pas coulé en vain... Que Dieu nous aide en ceci, car la paix comme la victoire vient de lui! »

Voilà enfin démasqué, dans les aspirations du peuple comme

dans la politique du souverain, le vrai but de la guerre : écraser la France, la ruiner au profit d'une nation jalouse, d'un peuple haineux et rapace ! C'est précisément ce que la théorie de Kant flétrit sous le nom de guerre d'*extermination*. Cette guerre, elle a été préméditée avec la plus patiente obstination, étudiée d'avance dans tous ses détails avec une précision infaillible, préparée avec toutes les ressources de la science. C'est quelque chose comme un guet-apens gigantesque soumis aux lois infaillibles du calcul. Lutte à outrance qui n'a de mesure de la part de nos ennemis que la possibilité de vaincre toujours ; lutte qui réalise, par ses proportions, ce mot farouche du prince Frédéric-Charles : « nous irons partout, partout ! » Guerre implacable non-seulement en vue de la conquête, mais contre une race, résultant de jalousies séculaires, de haines accumulées pendant des siècles, passionnée par des revendications d'un prétendu droit à la suprématie germanique ! C'est la *teutomanie* en un mot, si vertement raillée par Henri Heine, et qui sévit avec une égale violence chez les hobereaux et chez les démocrates de Berlin, chez les savans comme Gervinus et Mommsen, et chez les généraux comme le prince Frédéric-Charles et M. de Moltke !

Mais cette guerre même pourrait se faire, je ne dis pas avec des sentimens chevaleresques, — ce serait trop demander à ce peuple, — du moins avec quelque notion de ce droit des gens qui empêche la victoire de tomber au-dessous d'elle-même, ce droit que chaque nation a intérêt à respecter quand elle est la plus forte, puisqu'elle peut être la plus faible à son tour. Le droit a cela d'admirable en effet, que ce qu'il obtient de la force triomphante, il le lui rend au jour qui ne manque jamais où cette force succombe. Le frein que le droit impose à chacun devient pour tous une garantie. Je ne sais, à vrai dire, quand ce jour arrivera pour la Prusse; mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il arrivera pour elle comme il est arrivé pour le vainqueur d'Iéna. Or ce jour-là quel principe du droit des gens pourra-t-elle invoquer à son profit, elle qui les aura tous violés contre les autres ?

Nous avons montré la préméditation, le dessein arrêté, le but de la guerre que l'on nous fait. La manière dont on la fait est en rapport avec l'honnêteté du but. Quelle triste et repoussante peinture on pourrait tracer des procédés prussiens employés dans cette campagne, comme supplément aux moyens matériels, et que M. de Bismarck appelle les moyens moraux, par la plus cruelle des antiphrases ! On croyait jusqu'ici que les moyens moraux à la guerre, c'était l'unanimité d'un peuple, son empressement à se lever en armes sous l'impulsion de sa conscience nationale menacée, sa solidité dans le combat, son calme devant la mort, acceptée comme la forme suprême du devoir accompli. Je reconnais volontiers qu'au-

cun de ces moyens n'a manqué à nos ennemis; mais non, il s'agit d'une autre manière de vaincre ou du moins d'aider la victoire, et de celle-là précisément que répudiait l'honnêteté de Kant. L'espionnage, voilà un des procédés familiers, un des moyens préparatoires de la victoire prussienne. Et ce n'est pas seulement, on le sait, l'art fort légitime et trop peu pratiqué en France de s'éclairer à la guerre, de chercher à surprendre l'ennemi et surtout à n'être pas surpris par lui. Kant entendait autre chose sous ce mot déshonoré, bien qu'il ne connût pas à son degré de perfection cet art qui consiste à tendre sur tout un pays un vaste réseau d'inquisitions secrètes, à envelopper dans ses trames non-seulement la politique et les lois, les forces productives, le travail national, l'industrie d'un peuple, mais encore ce qu'il y a de plus intime, la partie réservée de sa vie, le secret de ses foyers, le bilan exact des fortunes privées, — plus que cela, les aspirations, les sympathies, les haines, tout ce qu'on livre à un ami, mais ce qu'un patriotisme délicat cacherait avec un soin jaloux à la curiosité de celui qui peut être l'adversaire du lendemain. Qu'aurait-il dit, l'austère moraliste, de ces fanatismes choisis pour pénétrer lentement, par degrés, en y employant de longues années et des soins infinis, dans la conscience d'une nation et en violer les plus intimes secrets? Une fonction de ce genre veut être relevée par le péril couru; elle s'avilit par l'impunité assurée. M. de Bismarck demandait un jour avec cette ironie hautaine, pire qu'une injure, de quelle essence particulière était fait l'honneur français et en quoi il pouvait différer de celui des autres nations. C'était là une question imprudente. Il faut bien que l'honneur français soit d'une autre nature que l'honneur prussien, puisque le nôtre se soulève à de pareilles peintures. Le dernier des soldats français repousserait avec dégoût cette sorte d'emplois prisés si haut dans vos états-majors. La différence des deux peuples se marque là. Ah! certes nos défauts sont grands. Nous sommes bien légers, d'une vanité souvent ridicule, d'une ignorance infatuée : il y a eu à certaines époques de la fanfaronnade dans notre courage, nous sommes trop sujets aux abattemens dans l'insuccès; mais au moins que le chancelier du nord nous laisse la grâce et le mérite de cette loyauté chevaleresque que le plus obscur soldat, paysan de la veille, pratique d'instinct, cette vertu charmante et insensée par laquelle nous avons failli périr, mais qui nous eût valu, dans notre chute, la sympathie des peuples désintéressés et l'amnistie de l'histoire! Parmi nos pauvres mobiles bretons, il y en a qui ne savent pas le français; mais ceux-là même, comme ils sont français par le cœur, par leur manière honnête et loyale de combattre! Ce n'est pas eux qui lèveraient la crosse de leur fusil en l'air sur le champ de bataille pour prendre l'ennemi

au piége de sa générosité et le fusiller à bout portant! Ce n'est pas eux qui auraient jamais cette méchante et lâche idée d'abriter sous le drapeau des ambulances des convois de poudre et de munitions. — Vous nous avez jusqu'ici vaincus, monsieur le comte; mais quand même vous nous réduiriez aux dernières extrémités, quand vous nous écraseriez sous vos canons Krüpp, il y a une chose dont vous ne pourrez pas orner votre victoire. Ni vous, ni ces peuples que vous entraînez à votre suite, vous ne pourrez ajouter à votre sanglante auréole ce rayon d'une flamme immatérielle qui éclaire et console nos défaites en attendant qu'il décore nos tardifs succès : l'honneur.

Parlerai-je de ces autres moyens moraux que l'on dirige d'une main si sûre, de cette conspiration permanente avec l'émeute dans les pays que l'on mine sourdement ou dans les villes que l'on assiége, de ces menées et de ces intrigues avec le désordre qui sont un crime, non pas seulement contre un état, mais contre l'humanité? — Il y a surtout un procédé où nos ennemis excellent, c'est celui des fausses nouvelles. Il faut croire que ce procédé avait de profondes racines dans la tradition du pays et l'instinct de la race, puisqu'il est l'objet tout spécial de l'honnête indignation de Kant. Cette méthode vraiment prussienne de la mauvaise foi appliquée à la guerre, le prince Frédéric-Charles pourrait l'appeler l'*art de combattre les Français* aussi justement que la tactique qui nous a valu plus d'une sanglante défaite. Personne n'ignore combien nous sommes faciles aux impressions, nerveux, impatiens d'événemens, exaspérés par la séquestration morale qui nous isole du reste du monde. Que fait-on? On ne nous prive pas entièrement des nouvelles du dehors; on nous les ménage, on les choisit, on les fait passer par le filtre de la haine la plus clairvoyante; les mauvaises passent d'emblée; on les exagère à plaisir, au besoin on les invente. A Metz, à Verdun, on obtient des capitulations par d'odieux mensonges. Nous les avons vus ici même, nous les voyons tous les jours à l'œuvre, ces artisans de fourberies. Nous savons comment on pratique cet art de démoraliser son adversaire, comment on agit sur nos avant-postes crédules, comme on ébranle ces bravoures prêtes au combat et à la mort, mais non à une mort inutile, en les leurrant de la perspective d'un armistice déjà conclu, d'une paix prochaine. Dans ces attentes vaines, le courage se détend, l'esprit d'une grande cité se déshabitue de la lutte; on oublie vite les résolutions prises, les habitudes de la vie nouvelle acceptées avec un sombre enthousiasme. — Il se produit comme un affaissement des volontés et des cœurs, et cette défaillance vaut pour l'ennemi plus qu'une victoire sur le champ de bataille. — Un jour, ce sont des catastrophes inattendues que l'on nous annonce et qui viennent ruiner les restes chancelans de nos espérances. — Un autre jour, c'est

un retour inoui de fortune, une grande victoire dont la nouvelle éclate comme une fanfare dans nos rues, sur nos places, dans notre ciel, dans nos cœurs, partout à la fois. Perfidie pire que toutes les autres! d'où est-elle venue cette nouvelle? qui l'a donnée? qui l'a garantie? On ne sait; on commence à douter : à la fin de la journée, il se trouve que c'était encore une déception. La réaction est terrible; la colère d'abord, l'abattement ensuite et d'autant plus profond que l'esprit public tombe de plus haut. — Jamais ce mortel engin de la fausse nouvelle n'a été manié par des mains plus redoutables. Autour de Mayence, en 1793, les ancêtres de ceux qui nous assiégent aujourd'hui faisaient passer à nos généraux des exemplaires d'un *Moniteur de la république française* fabriqués pour la circonstance. En 1870, n'avons-nous pas vu à Versailles un puissant ministre se faire journaliste pour exercer plus à son aise cette honnête industrie à jour fixe?

D'autres fois c'est l'intimidation, la terreur qui est à l'ordre du jour. On veut ainsi décourager nos malheureux paysans, coupables de combattre sur le seuil de leur maison ou derrière la haie de leur jardin sans un uniforme sur le dos ni une commission régulière dans leur poche. On se plaint dans les gazettes allemandes du fanatisme français, qui, en se défendant comme il peut, impose aux envahisseurs l'obligation de frapper des coups si durs pour ceux qui les reçoivent, plus durs, nous assure-t-on, pour ceux qui les donnent. C'est qu'en effet ces villages brûlés, ces populations entières expropriées par la flamme et les baïonnettes de leurs foyers et de leurs champs, ces abominations qu'on n'avait pas vues depuis les bas siècles de l'histoire, il était réservé à notre temps de les voir se multiplier sur tous les points du territoire envahi, sous la main d'une armée qui est moins une armée qu'une nation, et d'une nation qui se prétend la plus morale et la plus civilisée du monde! Ce qui restera le trait caractéristique de cette guerre, c'est l'esprit méthodique qui y préside et en règle tous les détails. Il y a tout un code de la destruction où les incidens sont prévus, les formes de la résistance passive ou active analysées, classées, punies en ordre et par degrés, depuis la réquisition simple jusqu'à la réquisition double, depuis le *bon* illisible laissé au cultivateur de la Beauce en échange de son troupeau de bœufs jusqu'au pillage pur et simple autorisé et recommandé dans certains cas. C'est la ruine d'un pays codifiée et réduite en formules. Bien d'autres armées en marche, la nôtre même, on nous l'assure, dévastent trop souvent les pays qu'elles traversent; mais ne confondons pas la maraude qui se cache et qui est le crime de quelques-uns avec ce pillage officiel, en plein jour, plus terrible mille fois, parce qu'il est la légalité appliquée au vol, le larcin sans appel. Une province ennemie où d'autres sol-

dats ont passé a la chance de n'être appauvrie que pour quelques semaines. Là où la méthode prussienne a passé, elle a fait scientifiquement son œuvre, et l'œuvre est bien faite : tout est vide dans la chaumière et dans le village, tout est détruit ou pris. C'est la glorieuse différence d'un peuple méthodique avec ces nations étourdies qui font tout au hasard, au mépris des règles et des formalités!

Les Anglais eux-mêmes, témoins si stoïques de nos premiers malheurs, commencent à s'émouvoir d'un pareil spectacle. L'un d'eux déclarait l'autre jour qu'il est bien difficile de juger aujourd'hui, d'après de tels actes, « que la Prusse *porte l'étendard de la moralité*... Ce sont en tout cas de singulières leçons que nous donnent ces pionniers de la civilisation... Malheur à eux, ajoutait-il, s'ils ont un revers! Ils ont peu de merci à attendre des propriétaires de maisons détruites, de villages ruinés par des contributions forcées, de familles réduites au désespoir par la misère, des pères de francs-tireurs tués de sang-froid. Tôt ou tard il y a une Némésis pour la cruauté. »

Nous avons affaire à des Attilas lettrés, savans, philosophes et jurisconsultes. Est-ce une consolation, et qu'y gagnons-nous? Est-il plus doux pour nos paysans de tomber au coin de leur chaumière incendiée, frappés à mort sous la formule d'un droit de fantaisie, que massacrés simplement et sans phrase par la hache d'un barbare? Ce qui est triste pour l'histoire de l'humanité, c'est qu'en nous faisant cette guerre inexpiable, nos ennemis ont semé derrière eux une haine éternelle. Cela ne s'était jamais vu au même degré. Nous avons été, dans ce siècle, en guerre avec les Anglais, les Russes, les Espagnols, les Autrichiens. Pas une rancune sérieuse n'a survécu à cette nécessité sanglante de la politique qui a eu son jour, qui n'a pas eu de lendemain dans le ressentiment des peuples. Ici combien tout diffère! On dirait que nos ennemis le sentent, et c'est pour cela sans doute qu'ils veulent nous écraser. Ils ont peur, s'ils se retirent avant de nous avoir détruits, de laisser vivre derrière eux la vengeance.

Cet esprit prussien, dans ce qu'il a à la fois de sophistique et d'intraitable, semble s'être incarné dans un homme. Ce sera pour l'historien de l'avenir un type curieux à étudier que celui du chancelier de la confédération du nord. Qu'il réussisse ou non dans son œuvre monstrueuse, qu'il laisse après lui dans sa patrie le renom d'un homme de génie (à quel prix, grand Dieu!) ou celui d'un homme funeste, auteur des catastrophes terribles qu'il s'expose à déchaîner sur son pays, il restera comme un des problèmes les plus irritans proposés à la psychologie et à l'histoire. Cet homme-là est vraiment un phénomène dans l'ordre moral. Les correspondans des journaux anglais, groupés autour de l'état-major prussien, l'étudient avec une obstination où perce déjà comme une vague inquiétude. Ils nous représentent dans leurs familières peintures ce Prussien

massif de carrure, colonel et diplomate, on ne sait trop, autant soldat qu'homme d'état, prompt à la colère et à la riposte, grand abatteur de besogne, doué d'une puissance extraordinaire d'application, connaissant à fond tous les pays de l'Europe, se servant de sa vaste mémoire comme d'un magasin où sont tenus en réserve, classés, étiquetés, les innombrables casiers de la statistique universelle. C'est là l'homme extérieur; mais qui pourra pénétrer dans les replis de cet esprit étrangement complexe? Qui pourra peindre ce mélange de souplesse et de hauteur, ce sceptique empressé jusqu'à la flagornerie auprès des puissances dont il n'a pas bien mesuré encore la profondeur ou le vide, insolent et rodomont dans le triomphe? Obstination invincible, arrogance implacable, glaciale ironie, vrai Méphistophélès de cour, se servant indifféremment selon l'heure du vrai et du faux, mentant presque toujours, et parfois, pour mieux tromper son monde, disant même la vérité, employant à propos au service de sa cause l'intempérance calculée de son langage, raisonneur à outrance, dialecticien sans vergogne entreprenant de démontrer à M. Thiers que personne plus que lui ne désire l'armistice, puisqu'il n'y met qu'une condition, c'est que Paris consente à mourir de faim! Tout cela revêtu de vives saillies et d'une familiarité charmante, sauf à certaines heures où la discussion se serre, où sa mauvaise foi est à la gêne, et où éclatent enfin avec une sorte de joie barbare, comme si elles avaient été trop longtemps contenues, l'infatuation de la force et l'impertinence du succès! Ces jours-là, ce sont les jours de sincérité de l'illustre chancelier; mais il arrive alors à cette terrible sincérité de commettre des fautes irréparables, comme à Ferrières, où l'on a laissé voir ce qu'on avait dans le cœur de haine contre la France. C'est un tort. Un diplomate peut manquer de sens moral, cela s'est vu; il n'a jamais le droit de manquer de goût, même à l'égard d'un vaincu. L'homme réel s'est montré cette fois, et cet homme, c'est le génie même de la Prusse, âpre et implacable.

Voilà pourtant ceux qui veulent nous régénérer! C'est leur grande prétention à tous. Je doute que M. le comte de Bismarck ait une foi bien profonde dans la Providence; elle se résume pour lui en beaucoup d'artillerie. N'importe : lui aussi, il accepte sans rire son rôle providentiel, comme toute la Prusse, revêtue, pour punir nos péchés, du glaive de justice. En vérité, à tous nos malheurs il ne manquait plus que ce ridicule. — Être vaincu par eux était dur; mais être châtié par eux! être moralisé par eux! c'est bien la *guerre pénale* (*bellum punitivum*) dont Kant se moquait avec une spirituelle bonhomie. Que voulez-vous? ces gens-là, du plus humble au plus puissant, sont tous des pédagogues. Ils sont les maîtres d'école de l'humanité. Lisez les déclamations puériles de M. Momm-

sen ou de M. Du Bois-Reymond, et comparez-les aux déclarations du roi Guillaume. Tous, ils veulent « nous rendre des mœurs. » Le mot est consacré. C'est pour nous rendre des mœurs qu'ils viennent incendier nos fermes, dépeupler nos campagnes par la terreur. C'est pour nous faire expier les crimes de Mme Bovary et les folies de M. Offenbach qu'ils sont venus mettre à feu et à sang l'Alsace et la Lorraine. C'est pour châtier les oisivetés de notre jeunesse dorée, les légèretés de Paris, sa littérature de mauvais boudoirs et de journaux malsains, les corruptions publiques et secrètes de la cour et de la ville, qu'ils sont venus traînant à la suite de leurs hordes ces honnêtes chariots allemands sur lesquels s'accumulent les dépouilles de nos provinces, et qu'ils renvoient chez eux avec les bénédictions du prévoyant père de famille, le vaillant soldat de la landwehr!

Justiciers, ils le sont tous; mais le grand justicier, c'est le roi Guillaume. Ce souverain est moins un homme qu'un principe. Il est la justice et la miséricorde, il est la loi vivante et l'amour, il est le châtiment et la bénédiction. Par nature, il est le plus doux des hommes; sa piété et sa tendresse n'aspiraient qu'à se répandre sur le monde. Il aurait voulu passer sa vie à parcourir la Prusse, bénissant, édifiant ses sujets, ses enfans; mais une mission terrible lui a été donnée d'en haut. Il faut qu'il fasse la guerre aux ennemis de la Prusse, qui sont les ennemis du ciel. Soldat de Dieu, il exécutera sa consigne. Et comme son cœur va souffrir! Un jour, c'est le Slesvig qu'il prend; un autre jour, c'est le Hanovre, puis c'est Francfort qu'il occupe. Il pleure, mais il prend. Il pleure encore, mais il prend toujours. Survient la guerre avec « son bon frère Napoléon. » Il est le plus fort, c'est tout simple : il combat pour Dieu, Dieu combat avec lui; entre Dieu et lui, c'est à la vie et à la mort. Aussi comme il répare les mœurs partout où il passe! Oui, en faisant le vide! Quelle douceur dans ses moyens de vaincre! Il fait bombarder Strasbourg à seule fin d'abréger pour cette pauvre ville le temps de l'épreuve : l'incendie de la bibliothèque, la destruction de la cathédrale, ne sont que des artifices de sa générosité. Ici, à Paris, la même générosité lui dicte une conduite contraire. Il lui répugne « de verser la mort et l'incendie sur la plus belle cité de l'univers. » Croyons aussi, pour être justes, que l'artillerie de nos forts aide puissamment ces touchans scrupules. Avec une sollicitude paternelle, il expose à tous les postes de péril ses bons alliés les Saxons et les Bavarois; c'est pour réhabiliter leur vaillance dans l'opinion de l'Europe, qui semblait en douter. Le témoignage le plus flatteur qu'il puisse leur rendre, c'est de les faire exterminer en ménageant ses propres soldats, qui n'en sont plus à faire leurs preuves. Ainsi dévoué à ses alliés, fier de son armée, pieux et prêt

à rendre grâce à Dieu pour les milliers de braves gens qu'il fait massacrer chaque jour, du reste, tout le monde le sait, tendre père, époux fidèle, que voulez-vous de plus? Guillaume de Prusse est le modèle des rois.

Certes je ne m'exagère pas les vertus de la France; mais qu'on ne m'impose pas la tâche trop rude de reconnaître celles de la Prusse, d'admirer la magnanimité de son souverain et l'innocence de son premier ministre! A propos de cette intolérable prétention de nos ennemis à se porter les justiciers de Dieu, on nous rappelle cette réponse de M. de Vendôme à qui l'on disait un jour qu'il était vaincu pour les péchés de la France et pour les siens : « Eh! pardieu, vous me la baillez belle! Est-ce que M. de Marlborough va à la messe? »

Il connaissait bien cette race, ces souverains, ce peuple, le grand railleur et le grand poète de l'Allemagne moderne, Henri Heine. Avec quelle verve étincelante, avec quel fonds de raison, malgré la passion qui l'emporte, devenu l'hôte de la France, ce « Prussien libéré, » comme il s'appelait, démasque « ces soi-disant représentans de la grande idée allemande, ces faux patriotes dont l'amour pour la patrie ne consiste qu'en une aversion idiote contre l'étranger et les peuples voisins, et qui déversent chaque jour leur fiel surtout contre la France! » Il ne cessait de nous avertir des progrès sourds et de l'explosion prochaine de la haine des *teutomanes*. « On ne vous aime pas en Allemagne, vous autres Français, ce qui est presque incompréhensible, car vous êtes pourtant bien aimables... Ce qu'on vous reproche au juste, je n'ai jamais pu le savoir. Un jour, à Gœttingue, dans un cabaret à bière, un jeune Vieille-Allemagne dit qu'il fallait venger dans le sang des Français le supplice de Konradin de Hohenstauffen que vous avez décapité à Naples. Vous avez certainement oublié cela depuis longtemps; mais nous n'oublions rien, nous. Vous voyez bien que, lorsque l'envie vous prendra d'en découdre avec nous, nous ne manquerons pas de *raisons d'Allemand*. Ne riez pas de ces conseils, quoiqu'ils viennent d'un rêveur... Le tonnerre en Allemagne est bien à la vérité allemand aussi : il n'est pas très leste et il vient en roulant un peu lentement; mais il viendra, et quand vous entendrez un craquement comme jamais craquement ne s'est fait encore entendre dans le monde, sachez que le tonnerre allemand aura enfin touché son but. » Il est venu, le tonnerre allemand; il a frappé fort. C'est l'aigle prussien qui l'a apporté. Personne n'observait cet aigle d'un regard plus inquiet que notre poète, et « pendant que d'autres vantaient sa hardiesse à regarder le soleil, lui n'était que plus attentif à ses serres. » Les ambitions hypocrites et militaires de cette race et de

ces durs souverains le révoltaient... « Non, s'écriait-il, je ne pouvais me fier à cette Prusse, à ce bigot et long héros en guêtres, glouton, vantard, avec son bâton de caporal qu'il trempe dans l'eau bénite avant de frapper. Elle me déplaisait, cette nature à la fois philosophe, chrétienne et soldatesque, — cette mixture de bière blanche, de mensonge et de sable de Brandebourg. Elle me répugnait, mais au plus haut degré, cette Prusse hypocrite, avec ses semblans de sainteté, *ce Tartufe entre les états !* »

On dirait une page de pamphlétaire de génie, écrite à l'occasion de la guerre de 1870, — page prophétique en tout cas, à force de justesse dans l'observation des caractères et dans le discernement des causes lointaines. — Je ne voudrais cependant pas conclure cette étude sur un cri de colère. Tâchons d'élever nos âmes au-dessus de ce flot sanglant de haines et de violences qui sépare les deux pays, entraînés à cette lutte par des ambitions folles ou perverses. Gardons ce que nous pourrons préserver de cette noble et libérale sympathie qui devrait survivre entre les esprits cultivés des deux races, les deux grandes ouvrières de la civilisation moderne, et préparer le jour de leur réconciliation dans la justice et dans la paix. Cette réconciliation, je ne l'estime durable qu'à deux conditions : la première, c'est que l'Allemagne revienne aux nobles leçons d'Emmanuel Kant et désavoue à tout jamais celles qu'elle a reçues de M. de Bismarck. La seconde condition, c'est que l'unité, qui est, je le reconnais, dans la destinée de la race germanique et que nous ne devons ni entraver, ni troubler, se fasse par l'esprit allemand, non par l'esprit prussien. — L'esprit germanique, personne plus sincèrement que nous n'en a senti et reconnu l'honnête et naturelle grandeur. Tous nous rendons hommage, en France, à cette simplicité des mœurs de la famille chez nos voisins d'outre-Rhin, à cette sincérité de la vie, à cette profondeur de l'émotion poétique et du sentiment religieux. Il s'y joint, comme par surcroît, la plus grande liberté du travail intellectuel, la haute culture scientifique, et cette conscience réfléchie du droit qui se montre dans leurs livres, qui vient confirmer l'instinctive moralité du peuple, et qu'un dernier progrès réalisera, j'espère, un jour dans leur politique. — Avec cet esprit-là, notre réconciliation sera facile et douce; mais, pour Dieu! que ce fonds naturel d'honnêteté ne se laisse plus troubler par les génies malfaisans! Que la race germanique ne livre plus les trésors de sa science, de son travail et de son cœur à cet esprit de conquête et de ruse qui est l'élément du génie et de l'histoire de la Prusse! Avec l'unité allemande, la paix perpétuelle pourrait n'être pas un vain rêve. Avec l'unité prussienne, je crains qu'elle ne soit qu'une sanglante chimère.

E. Caro.

L'ACCLIMATATION

DES

RACES HUMAINES

I. *The races of men*, par le docteur Knox. — II. *Du non-cosmopolitisme des races humaines*, par le docteur Boudin.

Dans des études précédentes, nous avons montré que l'espèce humaine, partie d'un centre de création unique, très probablement situé dans l'Asie centrale, avait dû nécessairement peupler le globe par voie de migration (1). L'histoire des Polynésiens a largement répondu à ce qu'on avait dit de l'impossibilité de ces migrations (2). La plupart des polygénistes ont soulevé un autre ordre d'objections. Ils ont prétendu que les divers groupes humains ne sauraient prospérer ou même vivre que dans le milieu où ils sont nés. Le docteur Knox, toujours logique et acceptant dans ce qu'elles ont de plus extrême les conséquences de sa doctrine, est allé jusqu'à soutenir que le Hollandais ne peut se propager pendant quelques générations dans le pays de Galles, non plus que le Français en Corse ou sur les bords du Danube. A plus forte raison déclare-t-il impossible toute colonisation lointaine, et à qui lui oppose l'accroissement numérique des populations d'origine européenne en Amérique, en Asie, en Australie, il répond qu'il n'y a là qu'une illusion. Sans l'arrivée incessante de nouveaux colons, assure-t-il, ces colonies n'existeraient plus. Elles ne sauraient d'ailleurs éviter leur sort, et le jour viendra où l'Europe, renonçant à une œuvre impossible, cessera d'envoyer

(1) Voyez la série sur l'*Unité de l'espèce humaine* dans la *Revue* du 15 décembre 1860 au 15 avril 1861 inclusivement.

(2) *Les Polynésiens et leurs migrations* dans la *Revue* des 1er et 15 février 1861.

ses enfans périr sur ces terres inhabitables pour eux. Alors en peu de temps les races locales reprendront le dessus; l'Amérique appartiendra de nouveau aux fils de Montézuma et aux Peaux-Rouges.

La plupart des coreligionnaires scientifiques du docteur Knox ont reculé devant de pareilles exagérations. Pendant la longue et grave discussion soulevée à ce sujet dans la Société d'anthropologie, l'opinion la plus extrême, ce me semble, a été formulée en ces termes: « une migration rapide ne peut constituer une colonie durable et prospère que si elle a lieu sur la même bande isotherme et un peu au nord de cette bande. » En s'exprimant ainsi, M. le docteur Bertillon rentrait complétement dans les idées professées par les anciens. Pline, Vitruve, avaient déjà reconnu que le corps souffre moins dans une émigration du sud au nord que dans celles qui s'accomplissent en sens contraire. Pour qui tient compte des connaissances géographiques si limitées des Romains et des populations qu'ils avaient évidemment en vue, cette opinion est pleinement justifiée; elle n'est en réalité que l'expression de faits que la physiologie explique. Bien que le froid et la chaleur ne soient pas les seuls agens dont on doive ici tenir compte, ils n'en jouent pas moins soit par eux-mêmes, soit par les conséquences qu'ils entraînent, un rôle prépondérant dans l'acclimatation. Or il est plus aisé de se défendre contre le premier que contre la seconde. Le froid d'ailleurs, à la condition de ne pas être excessif, provoque une réaction active qui tonifie l'organisme; il porte pour ainsi dire son remède avec lui. Il en est tout autrement de la chaleur. Celle-ci surexcite d'abord toutes les fonctions; mais cette exaltation physiologique passagère est suivie d'un abattement général et durable qui rend l'organisme chaque jour plus apte à subir les influences délétères dont nous parlerons plus loin. Voilà ce qui se passe chez l'Européen habitant des régions tempérées. Il en est autrement pour le nègre. Ce fils des régions les plus chaudes a besoin de chaleur. Il semble qu'il ne puisse réagir contre le moindre abaissement de température, et pour lui les difficultés de l'acclimatation se manifestent en sens inverse.

De là il résulte que la croyance des anciens en matière de migration ne peut plus être acceptée, et que la proposition de M. Bertillon doit au moins être modifiée. Dans l'hémisphère méridional, les termes devraient en être renversés, même lorsqu'il s'agit des Européens, puisque là c'est en allant vers le midi que l'on marche au-devant du froid. Du reste, le problème de l'acclimatation est loin d'être aussi simple qu'on le croit d'ordinaire. Le plus ou moins de chaleur n'en est qu'un élément. Il en est bien d'autres qu'il faut considérer. M. Boudin a eu le mérite d'en signaler quelques-uns dont on avait jusqu'à lui méconnu l'importance, et d'en préciser les effets malheureusement trop réels, bien que la cause en soit en-

core inconnue. M. Boudin n'est pas polygéniste comme le docteur Knox et M. Bertillon. Il croit à l'unité de l'espèce humaine; mais, entraîné sans doute par les habitudes d'esprit d'une carrière toute médicale, il ne s'est pas rendu assez compte de la flexibilité des organismes et de l'influence des actions du milieu. La race une fois formée paraît être pour lui quelque chose de définitivement fixé, incapable de se plier aux exigences d'un changement d'habitat, ou mieux, de conditions d'existence un peu marquées : non qu'il soit aussi absolu que semblerait l'indiquer le titre de son travail; il fait parfois de sages réserves et signale des exceptions. A proprement parler, il ne traite même pas le sujet dans sa généralité, et il s'attache surtout à l'histoire de quelques races. Il marche toujours appuyé de documens et de chiffres puisés aux meilleures sources; malheureusement, il ne saisit pas toujours la signification des matériaux si consciencieusement réunis, et ses conclusions se trouvent par suite en désaccord avec les faits dont il méconnaît l'importance.

Les questions dont il s'agit ici sont toujours complexes. Tout fait d'acclimatation est une sorte de *résultante* dont les deux *composantes* sont la race et le milieu. Qu'il puisse exister des races vraiment cosmopolites, c'est-à-dire capables de se propager indéfiniment dans tous les lieux habités, c'est ce qu'admet M. Boudin lui-même, et il cite la race juive. On a trouvé en effet des Juifs établis partout où l'on a pénétré, sauf peut-être chez les Esquimaux. Partout aussi leurs familles sont nombreuses et prospères. En Prusse comme en Algérie, le chiffre des décès, comparé à celui des naissances, est moindre chez eux que chez les chrétiens et les musulmans. A cet exemple pris chez un peuple sémitique, on peut en ajouter un second fourni par une population âryenne peut-être quelque peu mélangée de sang dravidien. Je veux parler des Zingari, Gypsies ou Bohémiens. Partis de l'Inde à une époque indéterminée, ils se montrèrent en Bohême en 1417. Ils n'étaient alors que huit mille; en 1722, on en comptait cinquante mille, aujourd'hui ils sont presque aussi universellement répandus que les Juifs eux-mêmes.

D'autre part, certains milieux paraissent propres à être habités par les races les plus diverses. Nous citerons en particulier la région moyenne des États-Unis, le bassin de la Plata, l'Océanie, l'Australie. Pour cette dernière, l'expérience est presque complète. A peu près toutes les nations européennes y ont des représentans aussi bien que les races nègres et chinoises. Nulle part je n'ai trouvé l'indication de difficultés que ces immigrans auraient eues à s'acclimater dans ce petit continent. Il y a pourtant à faire sur ce sujet quelques réserves dont il sera question plus tard.

En fait, l'homme est partout, sous les glaces du pôle comme au milieu des sables brûlans et des marais pestilentiels de l'équateur.

Considéré comme espèce, il est cosmopolite dans l'acception la plus rigoureuse du mot. En fait aussi, une de ses grandes races a prouvé que son organisation pouvait se plier aux conditions d'existence les plus opposées. La race âryenne est partie de quelque point de l'Asie centrale, probablement des massifs montagneux du Bolor et de l'Indou-Koh, où l'on retrouve encore des représentans de la souche originelle (1). En tout cas, elle est sortie d'une région où l'été ne durait que deux mois, ce qui correspond à peu près au climat de la Finlande. D'étapes en étapes, elle est arrivée d'abord d'un côté jusqu'à l'extrémité de la presqu'île gangétique, à 8 degrés de l'équateur, de l'autre jusqu'en Islande et au Groënland; puis, l'ère des grandes découvertes venue, elle a semé ses colonies dans l'univers entier, peuplé des continens et remplacé des races indigènes. Certes, à ne considérer que les faits généraux et le résultat de cette activité séculaire, personne ne peut refuser à la race âryenne la qualité du cosmopolitisme.

Au prix de combien de vies humaines ont été accomplies les grandes conquêtes de nos ancêtres? Nul ne le sait; ces combattans des âges passés n'avaient pas d'histoire. On peut à peine soupçonner par analogie ce qu'ils ont eu de luttes à supporter contre la nature, contre les populations qui occupaient avant eux les terres qui forment la moitié de l'Asie et l'Europe entière. De nos jours, il n'en est plus de même. Quand une expédition nouvelle s'engage, quand l'Européen tente une colonisation de plus, la science enregistre le nombre des soldats; elle suit de l'œil la bataille, elle compte les morts et les survivans, et, trouvant parfois que le nombre des premiers l'emporte, elle déclare la victoire, en d'autres termes, l'acclimatation impossible. En vérité, c'est aller un peu vite, c'est oublier les lois les plus élémentaires de l'analogie. Nous, les fils de ces Aryens primitifs qui occupent aujourd'hui le globe, nous ne pourrions quitter sans mourir la terre où nous sommes nés! Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait évidemment, ou que la nature fondamentale de la race eût été singulièrement altérée, ou que les conditions générales d'existence eussent subi un changement profond, changement que rien ne permet de supposer.

Est-ce à dire qu'à nos yeux les races européennes ou des races quelconques puissent s'acclimater toujours et d'emblée dans n'importe quelle localité? Non, et quelques anthropologistes ont eu tort de le croire. Ceux-ci ne tenaient pas compte de faits malheureusement impossibles à nier; ils oubliaient que toute colonisation est

(1) Les Mamogis, ces blancs à demi sauvages dans lesquels on a voulu voir des descendans des soldats macédoniens, sont en réalité les descendans directs des Aryens primitifs, et représentent la branche aînée de toutes nos populations, y compris les Perses iraniens, les Grecs et les Romains.

une conquête tentée par les immigrans, et que toute conquête entraîne des sacrifices. Qu'il faille combattre l'homme ou le milieu, la victoire s'achète toujours par des vies humaines; mais il ne faut pas s'exagérer l'étendue de pertes inévitables et renoncer à l'acclimatation sur un premier insuccès. Ce serait agir comme un général qui désespérerait de la victoire en voyant son avant-garde dispersée.

Dans les luttes de l'acclimatation bien plus encore que dans les guerres proprement dites, il faut tenir compte de la persévérance et du temps. Les populations primitives marchaient pas à pas; elles ont dû peupler le monde désert comme ont fait dans les temps modernes quelques tribus sauvages, employer des centaines d'années à gagner quelques degrés de latitude. Par cela même, l'acclimatation perdait de ses dangers. La race se faisait peu à peu à des milieux qui ne différaient que par des nuances. Nous procédons différemment; même certains progrès de la science multiplient et accroissent les périls. Il ne peut plus être question aujourd'hui de colonisation progressive. Les chemins de fer et les *steamers* nous emportent en quelques jours à des distances que jadis on eût mis des siècles à franchir. Le choc doit être bien plus rude. Par suite, les pertes sont forcément immédiates, nombreuses, mieux senties, et ne diminuent qu'avec le temps. Celui-ci doit d'ailleurs s'apprécier non plus par années ou par siècles, mais par générations. L'individu n'est rien dans ces batailles dont le résultat final, amené par la sélection naturelle, est la transformation d'une race placée dans des conditions d'existence autres que celles qui l'ont façonnée. Le milieu tue d'emblée quiconque est par trop rebelle aux exigences nouvelles. D'autres sujets résistent assez pour durer à peu près autant qu'ils l'eussent fait dans leur milieu natal; toutefois leur organisme affaibli ne peut se reproduire, ou n'enfante que des êtres non viables et qui succombent promptement. Des sacrifices de générations s'ajoutent ainsi à des pertes d'individus, et cet état de choses peut se prolonger plus ou moins. Pourtant, au milieu de ces désastres quelques organisations privilégiées se sont dès le début pliées quelque peu aux nécessités nouvelles. Légèrement modifiées, elles ont transmis avec leurs heureuses aptitudes ce qu'elles avaient acquis. A leur tour, les descendans ont fait quelques progrès de plus dans la voie ouverte par leurs pères; et, de génération en génération, l'adaptation s'est complétée, l'acclimatation s'est réalisée.

L'histoire des végétaux, celle des animaux, abondent en faits attestant l'exactitude du tableau général que je viens de tracer. Je ne citerai que quelques exemples. Tout le monde sait que nos cultivateurs reconnaissent deux sortes de blé, dont l'un se sème en automne, l'autre au printemps, et qui ne s'en récoltent pas moins à peu près à la même époque. Il est évident que les conditions du déve-

loppement sont bien différentes pour l'un et pour l'autre. Semer en automne du blé de printemps et réciproquement, c'est changer entièrement le milieu, c'est en réalité tenter une expérience d'acclimatation. Le célèbre abbé Tessier l'a réalisée. Cent grains de froment d'automne semés au printemps ont tous levé et donné cent tiges herbacées qui ont parcouru les phases ordinaires de la végétation; mais dix pieds seulement ont formé des graines, et celles-ci n'ont mûri que sur quatre pieds. Cent graines de cette première récolte ont donné cinquante tiges fécondes. A la troisième génération, les cent graines ont donné du blé. M. Mounier, de Nancy, a répété l'expérience de Tessier et fait une contre-épreuve sur du blé de printemps semé en automne. Les résultats ont été les mêmes. Dans ces expériences, on le voit, les individus sont épargnés, les générations sont sacrifiées.

L'acclimatation du blé à Sierra-Leone a présenté des particularités parfaitement semblables. La première année, presque toute la semence monta en herbe; les épis furent très rares et très peu fournis. Les graines de cette première récolte furent semées; un grand nombre périt en terre sans germer. Les tiges survivantes se montrèrent un peu plus fécondes; toutefois il fallut patienter et attendre plusieurs générations avant d'obtenir des récoltes normales.

L'histoire de l'introduction de nos poules en Amérique offre des faits tout aussi significatifs. A Cuzco, elles sont aujourd'hui aussi fécondes qu'en Europe; mais Gacilasso nous apprend que de son temps il était loin d'en être ainsi. Les œufs étaient rares, les poulets s'élevaient mal. Grâce à M. Roulin et aux renseignemens précis qu'il a recueillis sur l'histoire des oies importées sur le plateau de Bogota, on comprend ce qui a dû se passer pour les poules. Quand M. Roulin observa ces oiseaux, ils étaient arrivés depuis vingt ans dans la Nouvelle-Grenade, et pourtant ils n'avaient pas encore atteint leur fécondité normale. Toutefois ils en approchaient, tandis qu'au début les pontes étaient très rares; en outre un quart au plus des œufs obtenus donnait-il des produits. Enfin la moitié des jeunes poulets périssait dès le premier mois. Au bout d'un temps à peine égal à un deux-centième de la vie de l'oie, l'éleveur de Bogota n'avait qu'environ le huitième de ce qu'aurait obtenu son confrère européen. Dans cette évaluation, nous ne tenons même pas compte, on le voit, des œufs non pondus en Amérique, et qui l'eussent certainement été chez nous.

Cette histoire des oies de Bogota est des plus instructives. On y trouve réunies toutes les circonstances qui auraient pu justifier en apparence la prédiction d'un insuccès. L'infécondité relative des femelles attestée par la rareté des pontes, celle des mâles accusée par le nombre des œufs clairs, indiquaient une lésion physiologique

profonde portant sur les organes, dont le jeu assure seul la durée des espèces. La mortalité énorme des jeunes poulets trahissait une altération non moins grave des appareils de la vie individuelle. Cependant à l'époque du voyage de M. Roulin l'acclimatation était à peu près réalisée, et certainement elle est complète aujourd'hui; mais il a fallu plus de vingt années, représentant ici autant de générations, pour que l'organisme de cet oiseau européen se fût mis en harmonie avec les conditions d'existence des hauts plateaux américains. Les éleveurs ont dû subir par conséquent bien des pertes portant sur les individus et sur les générations.

Telles sont les données sans lesquelles on ne saurait apprécier avec justesse la valeur et l'avenir des tentatives d'acclimatation faites par l'homme sur sa propre espèce. Êtres organisés et vivans, nous sommes en cette qualité soumis à toutes les lois générales qui régissent la vie et l'organisation dans les plantes aussi bien que dans les animaux. Quand nous changeons de milieu, nous ne saurions nous comporter autrement que le blé à Sierra-Leone, les poules à Cuzco, les oies à Bogota. Nous devons presque toujours accepter d'avance des sacrifices dont l'étendue et la gravité seront proportionnelles aux différences entre le point de départ et le point d'arrivée sous le rapport des conditions d'existence; à peu près constamment il faut nous résigner à perdre un certain nombre d'individus et de générations. Le tout est de juger sainement les faits, de ne pas s'en exagérer la portée, de voir jusqu'à quel point ils permettent d'espérer le succès en dépit des apparences. Si les pertes sont égales ou un peu moindres que celles dont je viens de parler, on peut prédire une issue heureuse, et si la conquête vaut ce qu'elle doit coûter, il faut s'en fier à la persévérance et au temps.

Ce qui s'est passé en Algérie confirme nos observations. Au lendemain de la conquête, on se demandait à l'étranger aussi bien qu'en France si nous pourrions coloniser la terre enlevée aux Turcs et aux Arabes. Le docteur Knox proclama bien haut que cette colonisation était impossible, et que le Français ne pourrait jamais se propager ni même vivre en Afrique. Il faut bien le dire, cet arrêt trouva de nombreux et sérieux échos. Après les premières années d'occupation, les généraux comme les médecins conclurent à peu près tous de la même manière. M. Boudin appuya de chiffres désolans les appréciations de ses confrères, celles du maréchal Bugeaud, des généraux Duvivier et Cavaignac. S'ils avaient connu ce qui s'était passé en Amérique, ils auraient conclu autrement.

Sans doute la mortalité militaire et civile était bien plus considérable en Afrique qu'en France, sans doute le chiffre des décès l'emportait sur celui des naissances; mais l'immigration était alors abondante et continuelle. Or, si l'afflux de nouveaux arrivans comble les

vides causés par le changement des conditions d'existence, il alimente aussi la mortalité en amenant sans cesse des recrues à cette bataille contre le milieu. Les enfans mouraient en nombre presque double de celui qu'accusaient nos statistiques françaises; la proportion des morts était pourtant beaucoup moins forte que dans le cas cité des premières oies importées à Bogota. Enfin, loin d'avoir faibli, la fécondité des femmes s'était accrue (1). Les sources de la vie étaient donc bien moins atteintes ici que sur les hauts plateaux américains. De cet ensemble de considérations, je crus pouvoir conclure avec certitude que l'acclimatation des Français en Algérie était assurée et ne demanderait pas vingt générations. L'événement m'a donné raison bien plus tôt que je ne l'espérais. Le dernier recensement quinquennal fait en Algérie a indiqué dans la population d'origine européenne un accroissement de 25,000 âmes, dû presque en entier à l'excédant du chiffre des naissances sur celui des décès. L'action de la première génération née sur place commence à se faire sentir. Encore deux ou trois générations, et le Français créole vivra en Algérie tout comme ses ancêtres ont vécu en France.

Il y a d'ailleurs des distinctions à établir, au point de vue de la facilité de l'acclimatation en Algérie, entre les diverses races européennes, entre les habitans du nord et du midi de la France. Les statistiques recueillies par MM. Boudin, Martin et Foley ont clairement démontré que les Espagnols et les Maltais résistent au climat algérien infiniment mieux que les Anglais, les Belges et les Allemands. Or nos compatriotes du nord ont avec ces dernières populations les plus grandes ressemblances de race et d'habitat. Sous ce double rapport, les Français du midi se rapprochent au contraire des habitans de Malte et de l'Espagne. On pouvait donc, sans grand danger d'erreur, prédire que ces derniers avaient plus de chance de survie, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs descendans, que les Français d'origine alsacienne ou flamande. L'expérience a encore pleinement confirmé ces déductions de la théorie.

Les enseignemens qui découlent de ces faits accomplis pour ainsi dire à nos portes et chez des races fort voisines peuvent certainement s'appliquer à des régions éloignées, à des milieux très divers et plus tranchés, à des groupes humains bien autrement distincts l'un de l'autre que ne le sont les Français et les Belges. Néanmoins la conclusion qu'on pourrait en tirer n'aurait d'autre valeur que celle d'une formule générale dont la signification change avec les données. Quand il s'agit d'acclimatation, ces données ressortent toujours des deux élémens indiqués plus haut, la race et le milieu. Que

(1) Des faits pareils se produisent en Australie. Là aussi la fécondité des femmes est remarquablement accrue, mais est contre-balancée en partie par la mortalité des enfans.

l'un des deux vienne à varier, même en peu de chose et dans d'étroites limites, le résultat est forcément altéré et parfois d'une façon très inattendue. Toute question d'acclimatation constitue donc en réalité un problème à part, se décomposant parfois lui-même en plusieurs cas particuliers, qui comportent chacun une solution spéciale. Sans sortir de nos colonies, nous pouvons encore citer à ce sujet un exemple des plus frappans.

Les anthropologistes ont souvent mis en question la possibilité pour l'Européen de s'acclimater dans les archipels du grand golfe mexicain. Au premier abord, il est vrai, un certain nombre de faits généraux semblent mettre l'affirmative hors de tout débat. Depuis la découverte de l'Amérique, ces îles ont toujours été occupées par nous; la race blanche, traînant le nègre à sa suite, y a remplacé partout la race caraïbe. A cela, on répond que ces îles sont un des points du globe qu'affectionne le plus l'émigration, et que cette dernière entretient seule une population qui, livrée à ses seules forces, serait bientôt anéantie par ce milieu dévorant. Les statistiques publiées par M. Ramon de la Sagra conduiraient à regarder l'acclimatation des Espagnols à Cuba comme un fait accompli; mais M. Boudin, opposant des chiffres à des chiffres, conclut dans un sens différent. M. Simonot regarde les créoles français de la Martinique et de la Guadeloupe comme s'étant pliés aux exigences du climat. Il y a vu des individus bien près d'être centenaires, des familles où le frère et la sœur, appartenant à une seconde génération de pur sang créole, avaient, l'un sept, et l'autre onze enfans vivans. Cependant M. Bertillon, partant des chiffres qu'il a recueillis, refuse encore à la race française la possibilité de s'acclimater définitivement dans nos deux îles mexicaines.

Pour résoudre la question en ce qui nous touche de plus près, ne parlons que de ces dernières, et faisons remarquer d'abord que les Français n'ont colonisé la Guadeloupe et la Martinique que depuis deux cent trente-cinq ans. Même en comptant quatre générations par siècle et en forçant les nombres, on voit que dix générations au plus se sont succédé sur ces terres, dont le milieu est des plus meurtriers pour l'Européen. Il en a fallu plus de vingt pour acclimater les oies à Bogota, et certes, en présence des faits attestés par M. Simonot, nous n'hésiterons pas à partager ses convictions. Si la race française n'est pas encore entièrement acclimatée à la Martinique, à la Guadeloupe, on peut affirmer qu'elle le sera bientôt.

Pourtant les statistiques attestent un excédant des décès sur les naissances. Sans doute, mais les renseignemens qu'elles fournissent ont été présentés sans distinction. On a réuni les créoles anciens et nouveaux, aussi bien que les immigrans de la veille, dans une appréciation commune; on a confondu ainsi des élémens au fond très

différens. Pour qu'un travail de cette nature eût une valeur sérieuse au point de vue qui nous occupe, il serait absolument nécessaire de diviser la population en catégories déterminées par l'ancienneté de l'immigration; cette ancienneté elle-même s'accuserait par le nombre des générations. En procédant ainsi, on constaterait à coup sûr dans la mortalité des groupes des différences tranchées plus ou moins analogues à celles qu'ont montrées les générations de végétaux et d'animaux transportés en Afrique ou en Amérique. Les statistiques dont il s'agit sont encore viciées par un défaut que met parfaitement en lumière un travail récent de M. Walther, médecin distingué de notre marine militaire. En faisant l'histoire détaillée du choléra qui frappa la Guadeloupe en 1865 et 1866, M. Walther a touché incidemment aux questions d'acclimatation. Lui aussi a dressé des tableaux de mortalité; seulement, au lieu de prendre la population en bloc, il l'a étudiée commune par commune. Alors ont apparu des différences bien significatives. Considérée en masse, la population de la Guadeloupe présente un excédant annuel des décès sur les naissances représenté par 0,46, c'est-à-dire de presque un 1/2 pour 100. En présence de ce chiffre, le statisticien ordinaire n'aurait pas manqué de conclure que l'Européen n'est pas acclimaté à la Guadeloupe, puisqu'il y meurt plus d'individus qu'il n'en naît, et que par conséquent au bout d'un temps facile à calculer cette population coloniale s'éteindrait, si l'immigration ne venait sans cesse en combler les vides. Cependant, lorsqu'on examine le tableau de mortalité par commune, on arrive à des conclusions bien autres. Ces communes sont au nombre de trente et une. Or dans quinze d'entre elles le nombre des naissances l'emporte sur celui des décès. Dans la petite île de Marie-Galante, deux communes sur trois sont dans ce dernier cas. Ainsi les chiffres effrayans des moyennes sont dus uniquement à l'exagération de la mortalité dans certaines communes (1). Le résultat général obtenu par M. Walther peut être traduit ainsi : la race française est acclimatée à la Guadeloupe dans quinze localités; elle ne l'est pas dans les seize restantes. De ces deux propositions, la première doit être considérée comme définitivement acquise; la seconde a besoin de confirmation, car il reste à examiner de plus près la population des communes les plus frappées, à les étudier par catégories. Quoi qu'il en soit, tout esprit juste reconnaîtra qu'on ne saurait parler désormais de l'acclimatation *à la Guadeloupe*. Il ne doit être question que de l'acclimatation *à la Basse-Terre, à la Pointe-à-Pitre, à la Pointe-Noire*, etc.

Les Antilles françaises, comme la plupart de leurs sœurs, sont le

(1) Les tableaux de mortalité recueillis en Algérie par M. Boudin présentent des faits logues. Sur cent soixante-neuf localités, cinquante-cinq accusaient dès 1857 un dant des naissances sur les décès.

théâtre de véritables expériences sur l'aptitude des diverses races humaines à supporter ce milieu exceptionnel et l'un des plus difficiles à dominer. Le nègre y a été traîné de force bien peu après la prise de possession par les blancs; il y a vécu comme esclave jusqu'à ces dernières années. Comme les fils subissaient la condition des parens, il est à peu près certain qu'au bout d'un temps donné la multiplication locale des noirs aurait suffi à tous les besoins de l'agriculture et de l'industrie, si cette race s'était acclimatée. L'activité incessante de la traite semble démontrer que le chiffre des décès devait l'emporter de beaucoup sur celui des naissances. Le fait paraît avoir été mis hors de doute pour l'île de Cuba, pour la Jamaïque. Le général Tulloch, frappé de la mortalité des nègres dans les Antilles anglaises, n'a pas hésité à déclarer qu'une fois la traite supprimée, la race entière disparaîtrait de ces îles au bout d'un siècle. Les recherches de M. Boudin permettent de regarder cette assertion comme exagérée, du moins pour les possessions françaises. Au reste, pas plus que l'auteur anglais, notre compatriote n'a tenu compte d'une circonstance dont l'importance ne saurait être méconnue, je veux parler des conditions faites au nègre par l'esclavage. Il est clair que la conduite et le caractère du maître entraient pour beaucoup dans les chances de vie et de mort de l'esclave. Sans se croire, sans être inhumain, on pouvait lui demander plus d'ouvrage que ne comportait sa nature, on pouvait violenter des instincts dont le jeu libre est nécessaire à la santé. Là est sans doute une des causes qui accroissaient outre mesure la mortalité d'une race mieux faite pourtant que la nôtre pour les climats intertropicaux. Les faits semblent justifier ces présomptions. Depuis l'abolition de l'esclavage, nous dit M. Élisée Reclus, la population nègre est en voie d'accroissement dans les îles anglaises.

A côté des nègres créoles viennent aujourd'hui se placer des engagés plus ou moins volontaires amenés des mêmes côtes d'Afrique : des Madériens, représentans de la race blanche sémitique, des Chinois de race jaune, des coulies de l'Inde, presque tous dravidiens, tenant par conséquent du jaune et du nègre mélanaisien. Il sera curieux de constater un jour ce que chacune de ces populations aura montré de résistance au terrible milieu qu'elles vont affronter. L'expérience n'en est encore qu'à son début. Toutefois M. Walther a recueilli déjà quelques données intéressantes. A la Guadeloupe, la mortalité annuelle pour les créoles est en moyenne de 3,28 pour 100, celle des immigrans est de 9,66 pour les Chinois, de 7,68 pour les nègres, de 7,12 pour les Hindous, de 5,80 pour les Madériens. Malheureusement ces chiffres reposent sur des élémens insuffisans. Ils diffèrent aussi de ceux que M. Du Hailly a donnés ici même pour

la Martinique (1). Les uns et les autres n'en doivent pas moins être enregistrés comme point de départ d'une étude qui commence. Ils n'ont d'ailleurs rien de désespérant. Il est clair par exemple que les Madériens seront assez rapidement acclimatés à la Guadeloupe, comme ils le sont déjà à Cuba, et si les races nègres, chinoises, hindoues, ont à éprouver des pertes beaucoup plus graves, l'habitat de nos colonies ne leur est point à jamais interdit.

Nous avons insisté sur l'acclimatation aux Antilles, parce que le milieu de ces îles est à juste titre regardé comme un des plus redoutables pour les étrangers. On vient de voir pourtant que l'Européen, le Français, peuvent y trouver une patrie. Il est des lieux plus meurtriers encore, qui repoussent toutes les races humaines, celles-là même que les siècles semblent avoir façonnées pour y vivre. Le nègre est certainement l'homme des régions intertropicales africaines, et cependant il ne paraît pouvoir habiter impunément le vaste estuaire du Gabon. Les peuplades qu'on y a trouvées sont en voie d'abâtardissement manifeste. M. Braouezec a signalé chez elles un fait curieux, et qui atteste une altération singulière des fonctions de reproduction. Le nombre des femmes l'emporte sur celui des hommes d'une manière notable. La constitution générale des habitans est d'ailleurs sensiblement affaiblie. Aussi ces tribus ne sauraient-elles résister à la pression croissante exercée par les Pahouins, ces cannibales intelligens et énergiques qui, du cœur de l'Afrique, s'avancent vers les côtes sur un front de bandière de 100 lieues selon quelques voyageurs. Il sera intéressant de voir si eux aussi subiront dans un temps donné l'influence délétère du Gabon.

On sait trop que presque toutes les régions intertropicales, surtout celles qui sont exposées à des inondations ou qui recèlent de vastes marais, sont plus ou moins meurtrières pour l'Européen. On dirait que la nature cherche à lui interdire ces merveilleuses contrées, en même temps qu'elle y déploie toutes ses magnificences comme un défi permanent jeté à son esprit d'entreprise et de persévérance. Toutefois il y a des degrés dans cette insalubrité. Dans la plupart des cas, elle diminue à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur. De plus il existe sous ce rapport de grandes différences entre les deux hémisphères. A latitudes égales, l'hémisphère austral est en général bien plus accessible aux races blanches que l'hémisphère boréal. C'est là un fait qui ressortirait aisément de l'observation seule. Du 30e au 35e degré de latitude nord, on trouve l'Algérie, surtout une partie des États-Unis du sud, où l'acclimatation de l'Européen présente des difficultés sérieuses. A la même latitude, dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1863.

l'hémisphère austral, on a la partie méridionale du Cap et la Nouvelle-Galles (Australie), régions où toutes les races européennes prospèrent d'emblée. Rien ne serait plus facile que de multiplier ces comparaisons; M. Boudin a du reste mis le fait hors de doute par des chiffres puisés aux sources officielles. Les armées soumises à un régime relativement uniforme, quel que soit leur habitat, présentent comme élément d'appréciation de l'action exercée par des milieux différens des garanties tout à fait spéciales. Or la mortalité annuelle moyenne de l'armée est en France de 19,5 sur 1,000, en Angleterre de 15,1 sur 1,000. Transportées dans les colonies de l'hémisphère sud, l'armée française ne perd que 9,93, l'armée anglaise 9,6 par an. Dans les colonies de l'hémisphère nord, la mortalité s'élève à 46,6 pour l'armée française, à 151,1 pour l'armée anglaise (1). De ces chiffres, il résulte qu'en somme la mortalité moyenne des armées est environ onze fois plus forte dans notre hémisphère que dans l'hémisphère opposé.

Après avoir mis en lumière le contraste frappant qui ressort de ces chiffres, M. Boudin a cherché à en rendre compte. Il en a trouvé la cause prochaine dans le plus ou moins de fréquence et de gravité des fièvres paludéennes. Au nord de l'équateur, ces fièvres s'étendent jusqu'à la région que borne la ligne isotherme de 9 degrés centigrades, correspondant pour l'Europe occidentale au 59e degré de latitude. Au sud de l'équateur, elles ne dépassent qu'assez rarement le tropique (23°,28′), et s'arrêtent souvent en-deçà. Taïti, qui n'est qu'à 18 degrés de l'équateur géographique et placée à peu près sous l'équateur thermal, est exempte de fièvres paludéennes. Dans l'Amérique méridionale, au Cap, en Mélanésie, en Australie, plus encore que chez nous, de vastes espaces se couvrent d'eaux croupissantes et se dessèchent aux rayons d'un soleil brûlant. Au nord de l'équateur, en France même, un pareil état de choses engendrerait les fièvres les plus graves. La Charente-Inférieure et les environs du port de Rochefort étaient naguère presque aussi redoutables que les marigots du Sénégal. Dans ces contrées, il n'en résulte en général rien de fâcheux pour la santé des riverains, tout au plus quelques fièvres dont on guérit d'ordinaire spontanément. Ici encore les chiffres recueillis par M. Boudin ont une singulière éloquence. Dans l'hémisphère austral, les armées anglaises et françaises réunies comptent par année en moyenne 1,6 fiévreux sur 1,000 seulement, dans l'hémisphère boréal 224,9 sur 1,000.

Ainsi les fièvres paludéennes sont presque deux cents fois plus fréquentes au nord qu'au sud de l'équateur. Ajoutons qu'elles sont

(1) Cette moyenne effrayante tient en grande partie à l'insalubrité exceptionnelle de quelques-unes des stations. A Sierra-Leone, la garnison anglaise perd en moyenne et par an 483 hommes sur 1,000 et 668,3 à Cap-Coast.

en outre infiniment plus graves. Les immenses lagunes de Corrientes (1) n'engendrent que des fièvres légères; on sait combien sont dangereuses au contraire celles des Marais-Pontins, bien plus éloignés pourtant de l'équateur (2). Il serait beaucoup plus difficile à l'Européen, au Français, de vivre en Italie, sur les bords du Carigliano, que dans l'Amérique du Sud, sur ceux du Parana. Comment se fait-il que ces localités, présentant en apparence des conditions si semblables, exercent sur les organismes des actions aussi différentes? Peut-être la science résoudra-t-elle un jour ce problème. Aujourd'hui il est à peine possible d'espérer qu'elle est sur la voie d'une solution. Des expériences ingénieuses ont montré d'abord que la rosée des marais renfermait des traces de matière organique; puis le microscope y a découvert des algues, des infusoires, des germes d'espèces encore indéterminées. Quelques-uns de ces êtres introduits dans l'organisme humain y jouent-ils le rôle d'un ferment délétère, et par leur multiplication amènent-ils les réactions redoutables auxquelles il succombe parfois avec une rapidité foudroyante? L'avenir seul, je le répète, pourra répondre à ces questions.

Quoi qu'il en soit, il paraît résulter des études de M. Boudin que les miasmes paludéens sont le plus grand, souvent l'unique obstacle à l'acclimatation de l'Européen dans la plupart des localités où l'entraîne l'esprit d'entreprise. Il y a dans ce fait quelque chose d'instructif et d'encourageant. Il dépend jusqu'à un certain point de l'homme de refaire le milieu. Selon qu'il agit, il améliore ou aggrave ses conditions d'existence. Ouvrir un canal d'écoulement aux eaux stagnantes d'une contrée fiévreuse, c'est presque à coup sûr couper court au mal; fermer ou laisser encombrer une issue de cette espèce, c'est faire naître ou rappeler la maladie. Malheureusement c'est trop souvent contre lui-même que l'homme emploie ce pouvoir tantôt par incurie, tantôt par une inintelligente cupidité. Abandonnée à elle-même, déshéritée des soins qui l'assainissaient et l'enrichissaient, la campagne romaine est aujourd'hui une succursale des Marais-Pontins. Chez nous, la Dombe, qui jadis ne se distinguait en rien des pays voisins, était devenue inhabitable pour une autre population que la sienne, grâce à la multiplication artificielle des étangs. Avant les travaux entrepris depuis peu sous l'empire d'idées plus justes, l'habitant du Lyonnais ou du Mâconnais ne pouvait aller faire la moisson dans cette région si tristement altérée sans s'exposer presque autant que dans une campagne au Sénégal. Pour un montagnard du Forez, l'acclimatation dans la Dombe n'était guère moins périlleuse qu'aux îles du Mexique, tant l'indus-

(1) Elles sont situées au 28e degré de latitude méridionale.
(2) Ils sont placés au 42e degré de latitude septentrionale.

trie humaine avait vicié ce climat naturellement salubre. En revanche, cette même industrie a assaini le port de Rochefort; elle a fait de Bouffarik, naguère un des points les plus dangereux de l'Algérie, un centre de population florissant. Elle pourrait beaucoup pour transformer quelques-unes des stations les plus meurtrières de nos Antilles, et certainement il est peu de peuples qui ne puissent en dire autant de quelqu'une de leurs colonies.

On ne peut, il est vrai, assainir rapidement une contrée entière; c'est là le travail des siècles et qui ne s'accomplit qu'au prix d'hécatombes humaines. Tout au moins devrait-on apporter quelque soin dans le choix de la station. Les chiffres de MM. Boudin et Walther nous ont montré comment, jusque dans les contrées qui semblent les plus dangereuses pour l'Européen, il existe souvent des points circonscrits où il peut vivre et se multiplier presque d'emblée. Il est clair que les nouveaux arrivans devraient planter leur tente dans ces localités privilégiées. C'est presque toujours le contraire qui s'est passé, qui se passe encore. Aux premiers temps des émigrations modernes, on abordait au premier rivage venu : on cherchait avant tout un havre commode et sûr; on se laissait aisément séduire par la fertilité des terres d'alluvion situées à l'embouchure ou sur les bords de quelque cours d'eau. On se plaçait ainsi dans les conditions les plus mauvaises, et on périssait; mais de nouveaux arrivans compensaient les pertes, et une fois la ville construite, les forts bâtis, le port installé, on restait et on est encore sur des plages pestilentielles comme celles de Batavia. Il est évident qu'éclairé par l'expérience on devrait agir autrement aujourd'hui. Des relevés statistiques précis et détaillés comme ceux que j'ai fait connaître rendraient incontestablement à ce point de vue de sérieux services.

Les miasmes paludéens agissent de la même manière sur toute les races humaines. Toutefois nous constatons encore ici chez l'homme ce qui nous frappe chaque jour chez les animaux, chez les végétaux. On sait que leurs races et leurs variétés ont souvent des aptitudes pathologiques différentes. Il en est qui échappent à peu près constamment à des maladies très fréquentes au contraire chez d'autres. Le nègre, lui aussi, souffre et meurt de la fièvre dans son pays natal, sur les bords du Niger par exemple, bien moins toutefois que le blanc. Il y a plus : les deux races transportées dans l'Inde présentent à cet égard à peu près le même rapport. Comparé aux races locales, le nègre conserve encore la supériorité, c'est la moins atteinte par les émanations paludéennes. Né dans une contrée où on les respire à peu près partout et toujours, descendant d'ancêtres qui depuis les temps antéhistoriques ont vécu dans cet air empoisonné, le nègre est plus que tout autre homme acclimaté à ce milieu,

sans échapper pourtant d'une manière absolue à une influence foncièrement funeste.

Cette immunité relative explique sans doute pourquoi le nègre créole d'Amérique échappe presque à coup sûr à la fièvre jaune. Il transmet ce privilége à son fils mulâtre, à son petit-fils quarteron; il paraît que même un huitième de sang nègre suffit pour protéger l'individu contre ce redoutable fléau de l'Amérique tropicale, avec presque autant de certitude que la vaccine préserve de la variole. Le croisement modéré avec les races locales produit du reste en Amérique un résultat analogue, et amène une acclimatation très rapide sans que la race blanche ait à en souffrir; parfois aussi elle semble y gagner et par là échapper à toute altération. M. Angrand, consul de France au Pérou, nous a cité l'exemple d'une famille où se conserve depuis les premiers temps de la conquête la beauté des formes et une énergie d'esprit et de corps qui contraste avec ce qu'on reproche souvent à trop juste titre aux populations créoles. Cette famille descend d'un capitaine espagnol et d'une princesse Inca. Depuis lors, elle ne s'est alliée qu'à des blancs purs. Le premier et unique croisement a suffi pour acclimater le sang blanc en lui conservant sa valeur tout entière (1).

Il va sans dire que les prescriptions de l'hygiène doivent être scrupuleusement suivies par quiconque change de milieu, par celui surtout qui affronte quelqu'une des régions à bon droit regardées comme insalubres. Et ce n'est pas seulement l'hygiène du corps dont il s'agit; l'hygiène de l'âme est tout aussi nécessaire. Dans bien des cas, cette dernière commande et entraîne l'autre. Les difficultés de l'acclimatation dans la plupart de nos colonies, les accidens et les décès qui suivent trop souvent une première introduction, tiennent presque toujours à des écarts que préviendraient une moralité même assez peu susceptible, de simples habitudes de régularité. M. Bolot, commandant d'une compagnie de discipline chargée de construire une jetée à Grand-Bassam, disait au capitaine Vallon : « Un dimanche me met plus d'hommes à l'infirmerie que trois jours de travail en plein soleil. » C'est que le dimanche était consacré à la débauche.

Voici du reste un fait qui constitue pour ainsi dire une expérience telle qu'aurait pu l'imaginer et la conduire un physiologiste. L'île Bourbon, placée à l'est de Madagascar, presque sous le tropique, passe pour être une de ces localités dévorantes où l'Européen ne peut s'acclimater. A ne juger que par les tables de morta-

(1) La question du croisement des races humaines, l'influence qu'il exerce sur les souches parentes, la quantité relative de sang étranger que peut recevoir une race sans être sensiblement altérée, les conditions sociales qui exercent une action manifeste sur le résultat de ces croisemens, font de la question que je me borne à indiquer ici un des problèmes les plus complexes de l'anthropologie.

lité portant sur la population tout entière, cette réputation est justifiée. Elles accusent en effet un excédant formidable des décès sur les naissances. Or c'est encore là un de ces *résultats en bloc* qu'il faut discuter, si l'on veut en comprendre la signification vraie. Les blancs de Bourbon forment en réalité deux classes ou mieux deux *races* distinctes par les mœurs et les habitudes. La première comprend la population des villes et des grandes habitations, qui mène la vie ordinaire des colonies, et se garde surtout de ce travail de la terre que l'on assure être si meurtrier; l'autre comprend ce que l'on appelle les *petits-blancs*, descendans d'anciens colons qui, trop pauvres pour se procurer des esclaves, avaient bien été forcés de cultiver le sol de leurs propres mains. Eh bien! de ces deux classes de colons, c'est la première seule qui alimente la mortalité tant de fois signalée. Les petits-blancs font comme avaient fait leurs pères; ils habitent et cultivent les districts les moins fertiles de l'île. Loin d'en avoir souffert, leur race s'est perfectionnée; les femmes surtout sont remarquables par la beauté des formes et des traits. Cette race s'entretient parfaitement par elle-même. Ce n'est pas que le croisement y soit pour quelque chose; non, le petit-blanc, très fier de la pureté de sang qui fait sa noblesse, ne s'allierait à aucun prix avec le nègre ou l'émigrant indien. C'est qu'à Bourbon, tandis que l'oisiveté et les habitudes qu'elle amène tuaient le riche et ceux qui cherchaient à l'imiter, le pauvre s'acclimatait par la sobriété, la pureté des mœurs et le travail.

Nous n'avons fait qu'indiquer les traits principaux d'une des questions les plus vastes et les plus complexes de l'anthropologie générale; mais c'en est assez, croyons-nous, pour montrer combien il faut ici se tenir en garde contre les conclusions prématurées, et combien l'analyse des faits est souvent nécessaire pour échapper à l'erreur. Évidemment on s'est trompé quand on a regardé toutes les races humaines comme pouvant également vivre et prospérer n'importe où; on s'est trompé plus encore lorsqu'on a déclaré qu'aucune race ne pouvait franchir ses limites géographiques. Au contraire tout conduit à faire admettre qu'en dehors d'un certain nombre de points exceptionnels les races humaines peuvent s'acclimater dans les régions les plus diverses, à la condition de subir des pertes proportionnelles à la différence des milieux. Souvent l'homme peut diminuer ces sacrifices grâce à l'étude, à la science, à l'industrie. En tout cas, il dépend de lui de ne pas les aggraver par l'imprudence, par l'inconduite. L'acclimatation est en grande partie une simple question d'hygiène, et à ce propos il est facile de constater ici peut-être plus qu'ailleurs que veiller sur la santé de l'âme, c'est le plus sûr moyen de garantir la santé du corps.

A. DE QUATREFAGES.

L'AÉROSTATION

PENDANT LE SIÉGE DE PARIS

Notre dessein serait d'étudier ici un des côtés les plus curieux des recherches scientifiques auxquelles le siége de Paris est venu imprimer un élan nouveau, c'est-à-dire les ascensions aérostatiques. Il nous a été donné bien avant l'investissement de faire plusieurs ascensions, de suivre la plupart de celles qui ont eu lieu depuis l'invasion, de concourir à l'établissement d'un ballon captif destiné à surveiller les mouvemens de l'ennemi, enfin de voir à l'œuvre quelques-uns des inventeurs que préoccupe toujours la solution du grand problème de la direction des aérostats. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de faire connaître ce qui s'est accompli depuis le mois de septembre dans la voie des ascensions libres pour remplacer la poste et le télégraphe, de montrer l'utilité que les opérations de guerre peuvent tirer de l'emploi des ballons captifs, et de jeter un coup d'œil sur l'avenir qui semble réservé à la navigation aérienne.

I.

Chacun sait qu'on donne le nom de ballon ou d'aérostat à une sphère creuse, faite d'une substance très légère, plus ou moins imperméable. Le ballon est rempli d'un gaz moins lourd que l'air. La substance dont il est formé est aujourd'hui ce tissu de coton, blanc ou coloré, que dans le commerce on nomme calicot, madapolam ou percaline. L'étoffe doit être forte, autant que possible sans défaut de fabrication. L'imperméabilité s'obtient au moyen d'un vernis composé essentiellement d'huile de lin, à laquelle on mêle un peu de litharge ou oxyde de plomb pour rendre cette huile siccative. Le

vernis s'applique non au pinceau, mais au moyen d'un tampon, afin de boucher tous les pores de l'étoffe. Il est indispensable d'appliquer deux ou trois couches. Bien que cela ne se fasse pas toujours, il serait bon de vernir le dedans et le dehors de l'aérostat; c'est généralement le dehors seul qu'on vernit.

Avec le calicot, les deux principales substances qu'on peut employer dans la confection des ballons sont : la soie, étoffe homogène, très résistante, qui n'a que le défaut d'être trop chère, et la baudruche, qui est très légère, très imperméable, mais peu résistante, et qu'on s'accorde universellement à rejeter pour les ballons d'un certain volume, comme ceux dont on fait maintenant le plus grand usage. Un ingénieur, M. Giffard, a proposé, en 1867, pour la confection des ballons, une double enveloppe composée de deux pièces de coutil séparées entre elles par une feuille de caoutchouc. Au moyen d'une forte compression, ces trois tissus n'en faisaient plus qu'un. M. Giffard arrivait de la sorte à une imperméabilité presque absolue; mais il avait une enveloppe d'un certain poids. Les personnes qui ont visité l'exposition universelle de 1867 à Paris ont vu fonctionner le ballon captif de M. Giffard au Champ de Mars, vers la fin de l'exposition. Un aéronaute, Dupuis-Delcourt, avait proposé comme enveloppe de ballon une feuille métallique très fine, en cuivre par exemple, qui eût réalisé une imperméabilité parfaite, et avec laquelle on aurait pour ainsi dire indéfiniment voyagé. Divers incidens empêchèrent M. Dupuis-Delcourt de donner suite à cette curieuse idée.

Les deux ateliers où se confectionnent en ce moment les ballons qui partent de Paris sont situés à la gare du Nord et à celle d'Orléans. Le premier est sous la direction de MM. Yon et Dartois, bien connus du monde aérostatique; le second est conduit par les trois frères Godard, qui continuent, dans l'art de l'aérostation, une sorte de dynastie. L'un et l'autre atelier fonctionnent sous la surveillance de l'administration des postes, qui a requis ce service pour les besoins de la défense. A la gare du Nord, on emploie pour les ballons le calicot blanc; à celle d'Orléans, le calicot coloré. Les deux étoffes sont également avantageuses. Le dessin géométrique de l'aérostat est tracé de grandeur naturelle, sur un plan horizontal, d'après les principes en usage dans la construction des sphères employées pour l'enseignement de la géographie. On découpe sur le dessin chaque côte ou fuseau du ballon, et les côtes sont soigneusement cousues au moyen de machines à la gare du Nord, à la main à la gare d'Orléans. Chacun des constructeurs a de bonnes raisons pour défendre sa méthode : une plus grande promptitude de l'opération et beaucoup moins de main-d'œuvre dans le premier cas, — une plus

grande régularité, et souvent une plus grande solidité des points dans le second.

Le ballon, une fois cousu, est verni, puis injecté d'air au moyen d'une petite machine soufflante ou ventilateur analogue au van des minotiers. Cette injection d'air, en gonflant le ballon, a pour objet de faire connaître toutes les fissures qui auraient pu passer inaperçues, et qui sont dès lors soigneusement bouchées; en outre elle permet au vernis de sécher plus vite. Approchons-nous de l'aérostat pendant que, tout gonflé d'air, il gît sur le sol de l'usine. La forme n'est pas précisément sphérique, il a comme l'apparence d'un œuf gigantesque. Au gros bout est la soupape, soigneusement fermée, et dont nous indiquerons plus tard la manœuvre. Le petit bout, qu'on laisse d'habitude ouvert, se termine par une sorte de manchon cylindrique que l'on nomme l'appendice. L'enveloppe du ballon est recouverte extérieurement d'un filet en cordelettes de chanvre goudronné, qui se confectionne dans les mêmes ateliers que le ballon. C'est à ce filet et à un cercle en bois qui le termine qu'est suspendue par des câbles la corbeille d'osier ou nacelle destinée à transporter les voyageurs aériens. Dans la nacelle sont également disposés les sacs de lest qui serviront à diriger la manœuvre pendant le trajet, les appareils affectés à l'atterrissage, l'ancre de fer qui, mordant dans le sol, doit arrêter le ballon dans sa course, et la corde traînante, gros câble en fils de spart, qui, touchant terre longtemps avant l'arrivée de l'aérostat, en amortit la chute et le traînage à la façon d'un véritable frein.

Les ateliers où se confectionnent les aérostats présentent, surtout à la gare d'Orléans, une très grande animation. La compagnie a prêté volontiers ses vastes salles, que la guerre avait si tôt rendues silencieuses et désertes. Ce sont surtout des femmes qui travaillent aux diverses opérations : étendage et repassage de l'étoffe pour en examiner toutes les surfaces, lessivage pour en détruire l'apprêt ainsi que le mordant de la teinture, après quoi la percaline est séchée à l'air, suspendue aux hautes charpentes de la gare, puis découpée sur l'épure. Ce n'est qu'alors qu'on lui applique une première couche de vernis. Le travail délicat et minutieux de la couture à la main est confié à de nombreuses ouvrières, sous la direction de Mme Eugène Godard; elles sont là, silencieuses, attentives, au nombre d'une centaine, marquant avec une épingle et un carton taillé d'avance la distance mathématique des points. On ne montre pas volontiers cette partie de l'atelier aux visiteurs, car les allées et les venues gênent le travail des ouvrières.

Après la couture, l'étoffe reçoit une seconde couche de vernis. Vient ensuite l'opération du séchage, qui se pratique en gonflant le

ballon. Ces opérations, comme toutes celles qui suivent, sont réservées à la main des hommes. Ce sont des marins que le gouvernement de la défense a prêtés à MM Godard, ainsi qu'aux autres aéronautes. Les marins sont ici comme chez eux. Peindre, vernir, tamponner, tisser des filets, manœuvrer des câbles, des ancres, et même naviguer dans l'air, n'est-ce pas un rôle qui leur convient? « Les huniers sont un peu haut, disait l'un d'eux à son amiral qui le regardait partir, et l'on n'y peut guère prendre de ris. C'est égal, avec cette machine on navigue tout de même, et avec l'aide de Dieu on arrive. »

A la gare du Nord, l'activité des ateliers, bien qu'en apparence moins grande qu'à la gare d'Orléans parce que la couture s'y fait à la mécanique, est également remarquable. C'est un spectacle curieux que de voir dans toutes ces salles, naguère si tumultueuses, d'interminables pans de calicot descendant des charpentes, ou livrés à l'aiguille agile, ou gonflés en ballons. Ici, les ateliers sont divisés, tandis qu'à la gare d'Orléans ils sont concentrés dans l'immense salle du départ, et ces longs tissus de couleurs diverses, jaune, bleue, noire, verte, suspendus pour le séchage au sommet de l'édifice, tombant dans l'immense nef, font, hélas! rêver aux drapeaux pris sur l'ennemi qui ornent la chapelle des Invalides.

Pour qu'un aérostat s'élève, il faut que le gaz qui le remplit soit plus léger que celui de l'atmosphère. Le gaz qu'on emploie communément pour le gonflement est le gaz d'éclairage ou hydrogène carboné, qui pèse, sous le même volume, à peu près moitié moins que l'air. On peut aussi employer l'hydrogène pur, qui a une densité quinze fois plus faible que l'air; mais la préparation en est longue et coûteuse, tandis qu'avec le gaz d'éclairage il suffit d'embrancher un tuyau sur une des conduites principales de la ville et d'amener ce tuyau sous l'appendice du ballon. En quelques heures, avec une pression moyenne, un ballon de 2,000 mètres cubes est rempli. Ce volume est celui dont la poste fait usage le plus volontiers.

Le ballon est gonflé; reste la manœuvre du départ. Les voyageurs sont dans la nacelle avec les sacs de lest empilés à leurs pieds. L'ancre, la corde-frein, les sacs de dépêches, sont suspendus sur les côtés de la corbeille. Les pigeons voyageurs qui, lâchés au moment de l'arrivée, rapporteront au colombier la nouvelle rapide des péripéties du trajet, sont dans leur cage, à côté des sacs de dépêches. L'aérostat, retenu par une armée d'aides, se balance au souffle de la brise, imitant les oscillations régulières du pendule, et ne demandant plus qu'à partir. Un sac, deux sacs de lest sont jetés comme pour procéder à une pesée régulière de l'appa-

reil; enfin le « lâchez tout! » sacramentel est prononcé par le pilote du navire aérien, et le ballon s'élève lentement à une hauteur de 1,000 à 1,200 mètres. Là, il entre dans le courant aérien, dans un milieu dont la densité est égale à la sienne; il prend la vitesse de ce fleuve atmosphérique, et en suit les sinuosités comme un bouchon de liége à la surface de l'eau. Le voyageur est aussi inconscient du mouvement souvent très accéléré qui l'entraîne que nous le sommes nous-mêmes sur la terre, qui nous emporte autour du soleil avec une si formidable rapidité. Aucun vertige, aucun malaise ne se fait sentir aux hauteurs parfois énormes auxquelles on atteint; nous en pouvons parler en toute connaissance, car en nous élevant nous avons dépassé une hauteur de 4,000 mètres. Il y a mieux : pour peu que le voyageur s'abandonne entièrement à cette situation si nouvelle, et ne se laisse aller à aucune sensation de crainte, il éprouve je ne sais quel bien-être particulier, je ne sais quel sentiment nouveau de sa propre individualité qui lui fait prendre en une sorte de pitié ce pauvre globe au-dessus duquel il gravite, et dont tous les bruits lui arrivent. S'il ne reconnaît pas le pays qu'il traverse, il n'a d'autre moyen de se guider qu'en demandant sa route du haut de la nacelle, et en marquant le point sur la carte à chaque réponse qu'il reçoit. En ballon, la boussole ne peut plus servir, puisqu'on n'a aucun point de repère fixe, le navire aérien tournant sans cesse sur lui-même.

A ses pieds, l'aéronaute aperçoit les cours d'eau, qui se déroulent en longs rubans argentés, les chemins de fer, qui étendent leurs lignes parallèles, les villes, dont les toits de brique ou d'ardoise et les clochers aigus miroitent au soleil, et partout dans la campagne, en plaques diaprées, ces champs, ces prairies, ces terres labourées où les hommes dépensent tant de sueurs, et pour la possession desquels si souvent ils se battent. Tout cela lui apparaît comme dans un plan cadastral à grande échelle, lavé, teinté par un géomètre inconnu, avec le cercle de l'horizon pour limite et la calotte du ciel pour couronnement. Par momens, on entre dans les nuages, et alors tout disparaît à la fois, la terre et le ciel. On est littéralement plongé dans une immense buée blanche, cotonneuse, dans ce que les physiciens ont si bien nommé la vapeur vésiculaire. Quand on sort de cette espèce de linceul, de nouveau on salue avec joie le soleil, ou la lune et les étoiles, si elles ont remplacé l'astre étincelant.

Quelque imperméable que soit l'enveloppe, elle n'en laisse pas moins tamiser une partie du gaz que renferme le ballon, et la quantité qui s'échappe est remplacée par une égale portion de l'air ambiant, qui rentre par les pores de l'étoffe. C'est en vertu du principe de physique nommé l'exosmose et l'endosmose, ou courant

du dedans au dehors et du dehors au dedans, qu'a lieu ce curieux phénomène, qui se passe du reste toutes les fois que deux fluides, liquides ou gazeux, sont mis en présence. Comme l'appendice demeure ouvert, précisément pour éviter les déchirures que produirait inévitablement l'expansion subite de l'enveloppe en présence de la dilatation du gaz intérieur dans un milieu raréfié (la densité de l'air diminue à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère), une certaine quantité de gaz s'échappe aussi par la partie inférieure du ballon, pour être remplacée par une quantité d'air correspondante. On voit que l'appendice joue ici le rôle d'une véritable soupape de sûreté, comme celle des chaudières à vapeur. La perte de gaz par cette ouverture aurait lieu du reste dans tous les cas, même sans la dilatation intérieure, car un nouveau principe de physique, celui de la diffusion des gaz, nous apprend que des fluides gazeux de densités différentes, mis librement en présence, ne tardent pas à se mélanger intimement. Il résulte de ces deux phénomènes, celui de l'exosmose et de l'endosmose et celui de la diffusion, qu'à un moment donné, moment fatal qu'il faut toujours prévoir, le ballon se trouve rempli d'un mélange gazeux qui fait précisément équilibre à celui du milieu ambiant, ou, si l'on veut, qui est tel que le poids total du ballon dépasse un peu celui du volume d'air déplacé. C'est à ce moment que commence la descente et même la chute, à moins qu'on ne jette des sacs de lest pour s'élever. A la nouvelle altitude à laquelle on arrive, le même phénomène ne tarde pas à se reproduire, et il faut alors amortir la chute en jetant peu à peu du lest, non par sacs, mais presque pincée par pincée.

En arrivant près de terre, le coup d'œil et le sang-froid sont indispensables pour manœuvrer utilement l'ancre et la corde-frein. Des hommes ne tardent pas d'accourir (on voit de fort loin un ballon dans l'air), et, se pendant aux cordes qui doivent toujours descendre du grand cercle horizontal ou équateur du filet, arrêtent le navire aérien. Si le vent est fort, le ballon bondit comme un cheval rétif, s'échappe des mains qui le retiennent, et si le volume, et par conséquent la surface de l'aérostat, est considérable, on peut avoir à craindre un traînage fort dangereux. Celui auquel fut exposé *le Géant* dans le Hanovre en 1863 est resté célèbre. Il va sans dire que les forêts, les lacs, les cours d'eau, les villes, même les maisons isolées, doivent être soigneusement évités à la descente, comme autant d'obstacles qui peuvent rendre l'ancrage impossible, et mettre en jeu la vie des voyageurs ; ce sont là les écueils de la mer aérienne. Les dangers de la descente sont réellement les seuls qu'aient à courir les aéronautes, et encore ces dangers diminuent-ils beaucoup, si, les conditions atmosphériques étant les mêmes, le volume du bal-

lon est moindre, si l'enveloppe et les agrès sont en bon état, enfin si le pilote sait garder son sang-froid. La soupape qui ferme le ballon à la partie supérieure est aussi un appareil de sûreté qu'il faut savoir employer. Elle sert à introduire de l'air dans l'intérieur de l'enveloppe, et se manœuvre par une corde qui traverse l'aérostat et descend par l'appendice jusque dans la nacelle. Monte-t-on trop haut, craint-on une déchirure par suite d'une trop rapide expansion du gaz à laquelle ne répond pas suffisamment l'ouverture restée libre de l'appendice, veut-on enfin amortir une chute trop accélérée en dépit du jet du lest, on ouvre la soupape, l'air entre, le gaz plus léger s'échappe, le ballon augmente de poids, et la descente normale a lieu, réglée à volonté par l'opérateur.

Les hauteurs où se passent les phénomènes que l'on vient de décrire sont comprises entre 1,000 et 4,500 mètres. On sait que cette dernière altitude est celle du Mont-Blanc. A moins de vouloir faire des expériences purement scientifiques, il ne convient pas à des aéronautes de s'élever au-delà. C'est à des hauteurs supérieures à 5,000 mètres qu'apparaissent ces phénomènes physiologiques si curieux produits par la raréfaction de l'air dont Gay-Lussac chez nous et Glaisher chez les Anglais ont été les plus célèbres expérimentateurs. Une grande diminution du pouls, la perte du sang par le nez et les oreilles, un malaise très prononcé du cœur, des poumons, de l'estomac, enfin l'évanouissement, la syncope, voilà ce qui attend le voyageur aérien, non pas toujours à la hauteur de 6,000 mètres, où parvint Gay-Lussac, mais certainement à celle de 11,000 mètres, à laquelle Glaisher arriva un jour. Dans ces deux cas, les ballons étaient gonflés à l'hydrogène, car le gaz d'éclairage, à cause du trop grand poids de ce corps, ne permet pas de s'élever si haut. Cette altitude de 11,000 mètres est la plus considérable que l'homme ait jamais atteinte (les pics les plus élevés de l'Himalaya ne dépassent guère 8,000 mètres), et il est probable que l'illustre aéronaute anglais n'aura pas de longtemps d'imitateurs.

Telles sont les diverses péripéties d'un voyage aérien, tels sont les frêles esquifs auxquels en ce moment les Parisiens confient leurs lettres et le gouvernement ses dépêches. Les fidèles pigeons rapportent les réponses. On sait par quel miracle de réduction photographique ces réponses peuvent nous parvenir en si grand nombre à la fois sur un carré de papier presque microscopique, large à peine comme le pouce et fixé à la queue du pigeon dans un tuyau de plume. Bénie soit la science qui nous permet de correspondre ainsi, et de remplacer la poste et le télégraphe par ce qu'on aurait cru la plus fragile des inventions humaines, l'aérostat!

Bien que les ateliers des gares du Nord et d'Orléans soient chacun en mesure de fabriquer avec les bras et les outils dont ils disposent un ballon par jour, et qu'au prix où se paie le port d'une lettre par cette voie (20 centimes par 4 grammes), l'administration des postes soit loin d'être en déficit, ce n'est pas au chiffre d'un départ par jour que l'on nous a mesuré les courriers aérostatiques depuis le commencement du siége. Il faut néanmoins tenir compte à la poste du zèle dont elle a fait preuve dans l'installation des transports aériens, il faut reconnaître que le nouveau directeur-général a mis dans ce service une si grande diligence, qu'à l'heure qu'il est toutes les lettres pour l'extérieur ne restent pas plus d'un jour ou deux dans les boîtes de Paris.

Quelques détails statistiques ne seront peut-être pas ici hors de saison. Depuis le 23 septembre, époque où est parti le premier ballon lancé par l'administration des postes, jusqu'à la fin de novembre, trente ballons ont quitté Paris, emportant chacun en moyenne 2 voyageurs, 2 ou 300 kilogrammes de dépêches et plusieurs couples de pigeons. La plus grande distance parcourue n'excède pas 200 kilomètres, sauf cependant le merveilleux voyage d'un de ces ballons, qui de Paris est allé tomber en Norvége, à Christiania. Un autre est allé toucher terre en Hollande, un troisième au-delà de Metz. Hors de ces cas, la durée des parcours s'est bornée chaque fois à quelques heures. Un grand nombre de pigeons ne sont pas revenus, et les éleveurs disent que la saison où nous sommes en a été la principale cause; on ignore du reste le sort de la moitié des ballons. On sait seulement que quelques-uns sont tombés aux mains des Prussiens, et que M. de Bismarck a l'étrange idée d'appliquer aux aéronautes qu'il a faits prisonniers les peines les plus sévères de ses cours martiales. Le droit des gens n'a pas cependant prévu ce moyen de franchir des lignes ennemies; mais le chancelier de la confédération germanique, donnant une fois de plus la preuve de son mépris de toutes les lois humaines, prétend traiter des aéronautes inoffensifs comme des espions. Si l'on veut d'ailleurs savoir à quelles épreuves émouvantes sont exposés aujourd'hui les aéronautes qui s'en vont de Paris, un pigeon parti le 12 octobre avec le ballon *le Washington,* lancé de la gare d'Orléans à huit heures et demie du matin, va nous le raconter. Remarquons tout d'abord que ce pigeon n'est rentré à Paris que le 5 décembre, c'est-à-dire qu'il a mis près de deux mois à revenir. Le ballon était parti de Paris dans une direction nord avec une vitesse de 15 lieues à l'heure. Il avait traversé les avant-postes prussiens par une fusillade très nourrie. Les projectiles sifflaient à 800 et 900 mètres, et les voyageurs n'avaient trouvé la sécurité qu'au-dessus de 1,100 mètres. Même accueil à

Chantilly, Senlis, Compiègne, Noyon. Les feux ennemis cessèrent à quelque distance de Ham. Vers onze heures et demie, l'aérostat s'abattit à Carnières, près Cambrai, par un vent furieux. Les aéronautes furent fortement contusionnés. Les populations, très empressées, vinrent au-devant d'eux; le maire de Cambrai les reçut chez lui, et le soir ils couchaient à Douai.

C'est pour parer en grande partie au péril nouveau de la poursuite des aéronautes comme espions par l'armée prussienne que l'administration des postes, de concert avec le gouverneur de Paris, a décidé que ses ballons ne partiraient plus que la nuit et très secrètement. L'avantage qu'elle a cru ainsi obtenir est d'empêcher que ces départs ne soient signalés à l'ennemi; l'inconvénient qu'elle n'a pas vu dans la mesure qu'elle vient de prendre, c'est que la nuit, dans nos climats, les courans aériens sont bien moins prononcés que le jour. En outre les manœuvres aérostatiques sont très difficiles pendant la nuit; la lecture du baromètre, ce merveilleux instrument qui indique si exactement les hauteurs, et qui est, on peut le dire, la véritable boussole de l'aéronaute, la lecture du baromètre est tout à fait impossible dans l'obscurité des voyages nocturnes, et l'on ne saurait en ballon allumer aucune lampe, même une lampe de Davy, à cause des dangers d'explosion. Nous passons sur d'autres désavantages que présentent les départs de nuit, et nous faisons des vœux pour que l'administration revienne à ses premiers erremens, malgré l'exemple qu'elle pourrait nous opposer des voyages de Hollande et de Norvége, réalisés avec des départs de nuit. Tout voyage en ballon, il faut le répéter, se fait à la grâce de Dieu; on va où le courant porte, et quand la limite du trajet est atteinte, quand il faut tomber, on tombe malgré tous les efforts qu'on peut faire pour continuer à s'élever. Dans une de nos ascensions, deux ballons partis ensemble naviguèrent tout le temps de conserve, et descendirent au même endroit. Dans un cas semblable, on peut être assuré que, si l'un des deux ballons descend avant l'autre, c'est certainement par accident ou fausse manœuvre.

II.

Jusqu'ici, nous avons traité des ascensions libres; il nous faut maintenant parler des ascensions captives, qui ont un si grand intérêt pour les observations militaires. L'aérostat captif ne diffère du reste d'un aérostat libre qu'en ce qu'il est retenu au sol par des cordes que manœuvrent des hommes. C'est ainsi que les ballons, à peine inventés, furent employés à la guerre. En 1794, on les utilisa notamment à la bataille de Fleurus; les physiciens Coutelle et Conté

furent chargés d'installer à Meudon une école d'aérostiers qui fonctionna jusqu'en 1803, époque où le premier consul en prononça la dissolution pour disperser, dit-on, les officiers qui la dirigeaient, et qui inculquaient à leurs élèves des principes républicains. Quoi qu'il en soit, pour retrouver les ballons à la suite de nos troupes, il faut aller jusqu'à la bataille de Solferino, où M. Eugène Godard fut attaché à l'armée française comme aéronaute, et signala très heureusement un mouvement d'approche de l'ennemi. — Dans la guerre de sécession américaine, les ballons furent également, à plusieurs reprises, employés dans les reconnaissances militaires. On comprend de quelle utilité peut être un aérostat retenu fixe comme moyen d'observation, surtout en rase campagne. On peut s'élever ainsi presque immédiatement jusqu'à une hauteur de 300 mètres au-dessus du sol, qui est celle d'une montagne assez haute. Par cette ascension, si elle est instantanée, l'on peut utilement surprendre les mouvemens de l'ennemi, et, au moyen d'un système télégraphique arrêté et disposé d'avance, diriger la conduite du ballon, et faire parvenir ses observations à terre. Tels sont les avantages d'une ascension aérostatique militaire. Les inconvéniens sont de plusieurs sortes. D'abord le tir de l'ennemi peut crever le ballon et blesser l'aéronaute : cela s'est vu en 1795 à l'armée du Rhin; mais cet inconvénient peut être mis au rang des chances plus ou moins malheureuses qu'on rencontre à la guerre; ensuite il est souvent périlleux de se maintenir dans l'air par un vent violent; enfin il est difficile de se procurer partout le gaz nécessaire.

Autant l'ascension libre est agréable à l'aéronaute quand il s'abandonne entièrement, sans nul souci, sans nulle préoccupation, au mouvement de translation qui l'emporte, autant l'ascension captive cause une sensation désagréable pour peu que l'air soit agité. On sent alors qu'on lutte contre le vent, que le moindre effort pourrait faire lâcher prise aux hommes qui retiennent l'aérostat captif. Celui-ci n'est plus qu'une bouée dont on devine très bien toute la fragilité, et qui peut même se briser en morceaux dans la lutte contre le courant aérien, souvent très rapide, au milieu duquel on essaie de le fixer. Les moyens employés pour la manœuvre sont du reste très primitifs. On n'a pas, comme l'avait M. Giffard en 1867 pour son ballon captif, un treuil à vapeur à sa disposition. C'est avec des poulies fixées sur un plateau solide et dans la gorge desquelles passent les câbles de retenue, ou bien avec des cabestans ou des treuils sur l'arbre desquels s'enroulent ces mêmes câbles, que se manœuvre l'aérostat. Au départ, les hommes suspendus aux cordes les laissent peu à peu glisser dans leurs mains jusqu'à une certaine hauteur, et les livrent ensuite aux poulies et aux treuils. Avec

un sifflet de marin, une trompe ou des signaux convenus d'avance, par exemple au moyen de drapeaux de diverses couleurs, encore mieux avec un fil télégraphique, on arrive à se faire bien comprendre des hommes restés à terre, et à obtenir une assez grande harmonie dans les détails de l'opération; mais ce qu'on ne peut empêcher, c'est l'action des courans atmosphériques contre la frêle enveloppe qui vous porte, et la déperdition de plus en plus grande du gaz, si le ballon doit rester plusieurs jours de suite en observation. Dans ce dernier cas, il est même indispensable de restituer chaque matin à celui-ci une quantité de gaz équivalente à celle qu'il a perdue dans les vingt-quatre heures précédentes.

La difficulté de se procurer partout le gaz d'éclairage nécessaire aux ascensions militaires a donné l'idée de recourir à l'emploi de l'hydrogène pur, comme le faisaient les premiers aérostiers, et alors de se faire suivre des appareils destinés à la fabrication de ce gaz. Le procédé de fabrication est assez coûteux, mais les appareils ne sont pas d'une installation difficile. En faisant agir dans des tonneaux de l'acide sulfurique étendu d'eau sur du zinc métallique, ou bien encore en faisant passer un courant de vapeur d'eau sur du fer en barre chauffé au rouge dans un tube de porcelaine, on produit de l'hydrogène à volonté. Au voisinage des villes, il ne sera pas généralement nécessaire d'avoir recours pour le gonflement à la fabrication de ce gaz; mais on peut faire usage, au lieu du gaz d'éclairage libre, qu'on ne trouve pas toujours en quantité et sous une pression suffisante, même à certains points de Paris, de celui dit portatif, que l'on soumettra, dans des tonneaux en tôle de fer de forme analogue à celle des chaudières à vapeur, à une pression de plusieurs atmosphères, vingt par exemple. Or on peut condenser dans un espace de 5 mètres cubes, qui est celui d'une chaudière à vapeur de dimensions moyennes, et à la pression de vingt atmosphères, un volume de gaz qui auparavant, à la pression ordinaire de l'air, occupait 100 mètres cubes. Dix de ces chaudières suffisent donc pour remplir un ballon de 1,000 mètres cubes, et il n'est pas besoin de dépasser ce chiffre pour des ascensions militaires qui n'exigent qu'un aéronaute et pour ainsi dire pas de lest. L'emploi de ces réservoirs portatifs offre de plus l'avantage de pouvoir retirer le gaz du ballon après chaque ascension et de l'emmagasiner jusqu'à nouvel usage.

Il est en effet nécessaire que les ascensions captives soient en quelque sorte instantanées et d'une durée très courte. Quel but se propose-t-on d'atteindre dans ces observations? Surprendre pour ainsi dire l'ennemi, découvrir une de ses marches, un de ses travaux. A peine lui êtes-vous signalé que vos observations deviennent

pour ainsi dire nulles. En outre vous êtes dès lors soumis à toutes ses attaques, presque à sa merci, si vous êtes à une assez grande proximité. Or les observations ne peuvent être bonnes que dans cette dernière condition, et l'on sait à quelle énorme distance et avec quelle précision portent aujourd'hui les armes à feu.

Une reconnaissance militaire faite en ballon captif doit donc être en quelque sorte instantanée. Cela est si vrai que pour peu que l'air soit agité le ballon tourne sur lui-même, et que l'emploi de toute jumelle, encore plus celui d'une simple lunette, devient presque impossible dans cet observatoire si mobile. Dès lors l'aérostat n'est plus en mesure de lutter avec un sémaphore, un observatoire fixe installé sur un édifice élevé, surtout si l'on emploie une lunette astronomique qui rapproche si étonnamment les distances et grossit si fortement les objets. Toutes ces raisons ont rendu jusqu'ici assez problématiques les services que les ballons captifs ont fournis depuis le commencement du siége de Paris. Ni à la place Saint-Pierre à Montmartre, ni au fort de Vanves, ni à la place du marché d'Auteuil, où des ballons captifs ont été successivement installés, on n'a encore tiré un parti bien positif de ce moyen d'observation. A Auteuil même, où l'on se propose d'observer de la sorte les mouvemens des Prussiens dans les bois de Meudon, Sèvres et Saint-Cloud, le vent a été une fois si violent que l'aérostat a été déchiré. Est-ce à dire que le gouvernement de la défense aurait eu raison de se passer des ballons captifs et de ne pas encourager les personnes qui en préconisaient l'usage? Telle n'est pas notre pensée : la France a là-dessus des précédens qui l'engagent, et les noms des Meusnier, des Coutelle, des Conté, ces glorieux aérostiers de la première république, les services qu'ils ont rendus en maintes circonstances, n'ont pas été oubliés de l'histoire. C'est surtout, répétons-le, en rase campagne, encore plus que dans une place assiégée, qu'un ballon captif peut rendre des services à la guerre. M. Eugène Godard prétend qu'avec son aérostat, pendant l'expédition d'Italie, il a pu non-seulement signaler le retour offensif de l'avant-garde autrichienne à Castiglione, la veille de la bataille de Solferino, mais encore lever le plan du fort n° 8 de Peschiera. De même, en Amérique, pendant la guerre de sécession en 1861, un aéronaute militaire fournit, par son ascension, des renseignemens très précieux au général Mac-Clellan. Le ballon, parti des bords du Potomac, où était alors campée l'armée fédérale, passa au-dessus de Washington. Arrivé à une certaine hauteur, l'aéronaute coupa la corde qui mettait son ballon en communication avec le sol, et fut porté directement au-dessus des lignes ennemies. Il put observer à son aise la position et les mouvemens de l'armée confédérée. Il

opéra sa descente dans l'état de Maryland, et fit immédiatement parvenir au général en chef les observations recueillies pendant cet intéressant voyage. On dit que Mac-Clellan en fut tellement satisfait, que l'ordre fut immédiatement donné par le département de la guerre de construire quatre nouveaux aérostats.

La nécessité d'employer à la guerre des ballons captifs fait songer tout de suite aux montgolfières, qui ont été les premiers ballons. On sait que ceux-ci sont gonflés avec de l'air chaud, et que la montgolfière s'élève précisément en vertu de la différence de densité entre l'air chaud qui la remplit et l'air à la température ordinaire, différence qui peut aller jusqu'à la moitié, si l'on chauffe l'air à 100 degrés, et qui par conséquent permet d'avoir avec l'air chaud employé au gonflement tous les avantages du gaz d'éclairage. Des dispositions très ingénieuses ont été prises pour éviter avec l'air chaud toutes les chances d'incendie et les pertes de chaleur par le rayonnement, et on a paré aussi à la nécessité d'alimenter la montgolfière pendant tout le temps du trajet. Avec ce système, le gonflement d'un ballon de 14,000 mètres cubes, comme l'était *l'Aigle*, qui s'éleva au-dessus de Paris en 1864, et qui est resté jusqu'à ce jour un des ballons du plus grand volume connu, ce gonflement ne demande pas même une heure, alors qu'il faut plusieurs heures avec le gaz d'éclairage sous bonne pression et sur une conduite de fort diamètre. Aussi, suivant les vieux aéronautes, c'est la montgolfière qui est la reine des aérostats. « On y reviendra, » nous disait M. Eugène Godard, qui ne rêve que montgolfières, bien que toujours forcé de monter dans des aérostats.

L'emploi de la montgolfière et l'usage qu'on peut faire des ballons à la guerre, notamment pendant un siége, nous amènent à parler d'un projet que certains aéronautes caressent, celui de rentrer en ballon dans une ville bloquée. Au premier abord, ce projet paraît chimérique, surtout quand on réfléchit, on l'a vu, que le ballon dans l'air est le jouet du vent; mais si l'on approche de la place bloquée avec une montgolfière prudemment et en cachette jusqu'à la limite des lignes de circonvallation ennemies, et, une fois là, si l'on profite en toute hâte d'un courant d'air favorable, nul doute que, vu le peu de temps que nécessite le gonflement d'une montgolfière et la grande facilité de cette opération, on n'arrive à s'élever promptement dans l'air au-dessus de la ville bloquée, même sans être tout d'abord aperçu de l'ennemi. On pourrait ensuite, au moyen de manœuvres très habilement faites, descendre dans la ville, et la chose serait d'autant moins impossible que cette ville occuperait une surface plus considérable. Le seul danger auquel on soit réellement exposé, et il est très sérieux, c'est celui de la descente. Les arbres,

les cheminées, les toits des maisons, un cours d'eau comme la Seine, divers obstacles des rues, des promenades, peuvent mettre alors en péril la vie de l'aéronaute. C'est ainsi que Mme Blanchard, partie en 1819 des jardins de Tivoli à Paris, alla misérablement échouer rue de Provence. Son ballon fut arrêté à l'angle d'un toit, et la malheureuse fut relevée morte sur le pavé.

Il nous reste à dire un dernier mot du rôle que les ballons peuvent jouer à la guerre, précisément au sujet de la projection de bombes fulminantes dont on pourrait charger des aérostats libres, qui, aidés d'un vent favorable, laisseraient tomber des projectiles au-dessus des troupes ennemies. Il est douteux qu'un tel moyen d'attaque soit admis par le droit des gens; mais ce qui est certain, c'est qu'on y a pensé de tout temps, même dès les premiers jours de l'application des ballons aux choses de la guerre. Aujourd'hui encore les cartons du gouvernement sont pleins de communications, de projets de ce genre, que l'investissement de Paris a fait éclore dans le cerveau d'inventeurs plus patriotes que sensés. Qui n'a même là-dessus rêvé à sa projection de picrate? Malheureusement, toute question humanitaire ou légale mise à part, la chance qu'on aurait de réussir est presque nulle. Supposons en effet qu'il parte de Paris un ballon chargé de projectiles fulminans, et qu'un vent favorable le mène par exemple sur Versailles, où campe en force l'ennemi. Les troupes seront-elles précisément ce jour-là dehors, en grand nombre, massées pour une revue, une manœuvre, au moment précis où l'aérostat passera? Et si, par extraordinaire, le fait avait lieu, le ballon passerait-il justement à l'endroit où seraient les troupes, et aurait-on le temps de bien calculer et combiner la vitesse du ballon avec celle des projectiles pour faire éclater ceux-ci précisément au milieu des soldats allemands? On aurait beaucoup de chances contraires pour une heureuse. En supposant même réunies toutes les conditions favorables, il faudrait encore renoncer à de tels moyens de détruire ses ennemis, et, bien qu'en ce moment les Prussiens ne nous donnent pas précisément l'exemple de la bonne foi, de la loyauté, de la générosité, dont des combattans civilisés devraient toujours faire preuve les uns à l'égard des autres, mettons toutes les bonnes raisons de notre côté en refusant de recourir même à l'idée d'employer contre eux des procédés de destruction que réprouve l'humanité.

III.

En 1783, l'invention de l'aérostat par les frères Montgolfier vint donner une vie nouvelle à des recherches vieilles comme le monde,

que quelques rêveurs avaient sans cesse poursuivies; nous voulons parler des moyens de s'élever dans l'air, de voler comme les oiseaux. Non content de vouloir voler, on s'ingénia dès lors pour trouver les moyens de naviguer dans l'air, pour employer l'aérostat à la façon d'un véritable navire. Dès le premier jour, les projets imaginés apparurent par centaines : chacun crut avoir découvert la direction des ballons. Un des savans de ce temps, Meusnier, officier du génie, donna même le dessin d'un appareil dirigeable, qui depuis a inspiré la plupart des chercheurs. L'effervescence fut telle, dura si longtemps, et le complet oubli des conditions mathématiques du problème fut poussé si loin, que l'Académie des Sciences de Paris, à laquelle les inventeurs s'empressaient de soumettre leurs plans, lasse d'être consultée sur des chimères, déclara qu'à l'avenir elle ne s'occuperait plus de ce genre de communications. Selon l'Académie, la direction des aérostats était chose impossible, et il fallait ranger ceux qui poursuivaient la solution de cet insoluble problème au nombre des fous qui prétendaient avoir découvert le mouvement perpétuel ou la quadrature du cercle. En effet, dans les conditions où se présentait la recherche de la direction des aérostats, le problème était absolument insoluble. Un ballon lancé dans l'air est, avons-nous dit, comme une véritable bouée, comme un bouchon de liége abandonné au courant de l'eau, et il participe si bien à tous les mouvemens, à toutes les sinuosités du fleuve aérien, que l'aéronaute n'a pas conscience du mouvement souvent très rapide qui l'emporte. Il n'est pas rare que la vitesse de l'air dépasse celle d'une locomotive lancée à toute vapeur, 80 kilomètres à l'heure par exemple, et plus d'un ballon a marché avec cette vitesse (1), tout en paraissant immobile aux expérimentateurs qui le montaient. En 1867, nous avons mis moins de deux heures et demie pour nous rendre en ballon de Paris au-delà de Provins, sur une distance en ligne droite de 125 kilomètres. Comment lutter contre de telles vitesses du vent, si l'on rêve la direction absolue des ballons, et si l'on veut aller vent debout? Chacun connaît la force de translation des ouragans, qui, à terre, renversent les édifices, déracinent les arbres, et sur mer engloutissent les navires après les avoir brisés et démâtés. Qui ne sait encore que dans le midi le célèbre *mistral* ou

1) Le trajet le plus rapide, sinon le plus long qu'on connaisse, puisqu'un de nos derniers aérostats vient d'aller de Paris à Christiania, est celui du ballon libre qui fut lancé de Paris le jour du couronnement de l'empereur Napoléon en 1804. Le ballon accrocha le lendemain matin au tombeau de Néron à Rome la couronne impériale qu'il portait, et alla s'échouer dans le lac Bracciano. Le trajet avait duré vingt heures. La plus courte distance de Rome à Paris étant d'environ 1,200 kilomètres, cela indique une vitesse moyenne de 60 kilomètres à l'heure!

vent du nord-ouest, « ce fléau de Provence, » comme l'appelaient nos pères, est quelquefois si violent que les locomotives elles-mêmes, quand elles traversent de Marseille à Arles la plaine de la Crau, sont notablement retardées dans leur marche par le mistral, et que souvent l'adjonction d'une locomotive de secours est reconnue indispensable? Comment, eu égard à tous ces faits, un ballon léger, gonflé d'un gaz moins lourd que l'air, présentant une forme sphérique assurément très peu résistante, bien que ce soit celle qui, pour le même volume, offre la plus petite surface, comment cette frêle bouée tiendra-t-elle dans les tempêtes de l'air? Le problème ainsi posé n'est pas même discutable, et l'on comprend que l'Académie des Sciences, dès les premiers jours, ait refusé de s'en occuper plus longtemps. Les inventeurs avaient beau prodiguer les gouvernails, les rames, les palettes, les voiles et même les hélices; on leur répondait invariablement que leur invention était chimérique.

Les choses en étaient là quand, il y a quelques années, une société d'aéronautes, de savans, d'ingénieurs et aussi de simples amateurs que préoccupait la recherche de la navigation aérienne, se forma, et eut enfin l'idée de poser le problème dans ses véritables termes, c'est-à-dire d'employer pour la navigation aérienne des appareils plus lourds que l'air (la formule devint bientôt populaire), et de faire usage, pour se diriger dans l'atmosphère, des systèmes que la mécanique moderne et surtout le vol des oiseaux, depuis quelque temps si merveilleusement étudié, semblaient tout naturellement indiquer. « Puisqu'on emploie une machine pour donner la propulsion aux navires sur l'eau, ayez-en une sur vos navires aériens, » disait le nouveau cénacle aux nombreux inventeurs qui lui apportaient et lui soumettaient leurs plans. « Puisque les oiseaux se dirigent à volonté dans l'atmosphère, ajoutait-il, et que les plus lourds, les plus forts vont le plus haut, le plus loin, et volent le plus vite, témoin l'albatros, la frégate, le condor des Andes, l'aigle des Alpes, etc., ne craignez pas, en construisant vos machines aériennes, d'en augmenter les dimensions, d'enlever un trop grand poids. » Et l'on citait ce petit appareil alors récemment imaginé pour le jeu des enfans, le spiralifère, qui s'élève dans l'air, vole, et même, lancé d'une certaine façon, retourne au point de départ, tout cela par suite d'une force initiale dégagée par le déroulement rapide d'une ficelle préalablement enroulée autour de l'axe de la petite machine. L'un de ces chercheurs eut l'idée d'imaginer un appareil de navigation aérienne fondé sur ce principe. Au moyen d'un ressort monté comme celui des tournebroches, il mettait en tension une petite hélice qui, en tournant, enlevait dans l'air une cage dans

laquelle on mettait une souris. Quand l'hélice avait fini de tourner, la cage cessait de monter et d'avancer, et retombait à terre d'elle-même par son propre poids. Si à ce moment l'on avait pu redonner une nouvelle tension à l'hélice, le mouvement d'élévation verticale et de progression horizontale de l'appareil eût continué, et cela tant que la force initiale aurait été maintenue et ravivée. Le problème semblait donc résolu. Cependant les fonds pour la construction d'un grand appareil établi d'après le modèle en miniature que nous venons de faire connaître ne purent être réunis, et la société instituée pour mener à bien la navigation aérienne en partant des véritables données qui doivent présider à ce genre de recherches s'est dissoute sans avoir passé de la théorie à la pratique.

Le siége de Paris est venu donner une impulsion nouvelle à toutes les expériences, à toutes recherches aérostatiques, et a remis en branle la légion des chercheurs de navires aériens, légion infinie, et qui ne s'était, paraît-il, que momentanément endormie. A cette heure, on construit des navires aériens dirigeables dans plusieurs gares, dans plusieurs ateliers de Paris. La gare de l'Ouest par exemple a prêté quelques-unes de ses salles à l'un de ces inventeurs, et l'usine Cail en a aussi accueilli un, M. Vert, dans une partie de ses ateliers inoccupés. Le public a même été admis à quelques expériences. On a pu voir un moment au boulevard des Italiens fonctionner en miniature l'appareil de M. Vert. Un petit ballon en baudruche, ayant l'aspect d'un poisson, muni à l'arrière d'une hélice et d'une voile triangulaire en forme de gouvernail, évoluait dans l'air tout autour d'une vaste salle, par le moyen d'un ressort, au grand ébahissement des spectateurs; mais ce que l'inventeur oubliait de dire, c'est que l'appareil naviguait dans un air absolument calme, et que le moindre courant, même celui produit par l'haleine des spectateurs, s'ils s'étaient mis tous à souffler, aurait troublé singulièrement la marche de l'appareil. Le démonstrateur se gardait bien de dire cela; seulement il parlait, avec un navire aérien de ce modèle, d'aller projeter des bombes au picrate sur le dos de l'armée prussienne, et les gros sous pleuvaient dans le tronc pour aider à la confection de l'aérostat militaire dirigeable. C'était au commencement du siége de Paris; bientôt on apprit que l'aéronaute au picrate, quelque peu secouru par le gouvernement de la défense, construisait un grand appareil à l'usine Cail.

C'est sur ces entrefaites qu'un membre de l'Institut, un de nos constructeurs de navires les plus experts, M. Dupuy de Lôme, s'est décidé à chercher la solution du problème. Il n'a fallu pour cela pas moins que l'importance donnée à cette question par le blocus de Paris. Ici nous avons affaire à un véritable savant, à un praticien

consommé, que l'Académie, se départissant de l'incrédulité qu'elle s'était faite en matière de navigation aérienne, a consenti à écouter, et dont toutes les communications ont trouvé place dans ses *Comptes-rendus*. Poussant jusqu'au bout la bienveillance pour M. Dupuy de Lôme, elle a même décidé que ces communications seraient imprimées en entier, « bien que dépassant en étendue les limites réglementaires. » Le gouvernement à son tour, abandonnant également la réserve dans laquelle il s'est toujours tenu en France vis-à-vis des inventeurs en général, et en particulier des inventeurs de ce genre, a, sans hésiter, accordé à M. Dupuy de Lôme la somme de 40,000 francs que celui-ci réclamait pour exécuter son projet. En ce moment, l'inventeur est à l'œuvre, et peut-être dans quelques semaines son appareil sera-t-il prêt à marcher.

En étudiant une question si controversée, M. Dupuy de Lôme s'y présente tout d'abord avec un grand avantage. Il a construit des navires toute sa vie, et l'on sait combien est appréciée son habileté d'ingénieur, tant auprès du monde savant qu'auprès du monde des marins. Passer de la navigation maritime à la navigation aérienne, c'est pour un homme habitué aux constructions navales traiter en quelque sorte deux cas d'un même problème. En quoi consiste le projet de M. Dupuy de Lôme? A diriger un aérostat et non point un navire plus lourd que l'air. Les dessins qu'on nous présente (l'inventeur ne s'en cache pas), ce sont ceux que l'on trouve dans tous les livres d'aérostation depuis l'invention des Mongolfier, c'est-à-dire un ballon en forme de poisson, muni à l'arrière d'une voile comme gouvernail, et d'une hélice comme appareil de propulsion (autrefois c'étaient des palettes). A l'intérieur de l'aérostat, pour éviter les déperditions de gaz, pour tenir l'appareil toujours gonflé, pour aider à la montée et à la descente, est un ballon sphérique rempli d'air, jouant le rôle de la vessie natatoire des poissons. Tout cela est connu depuis Meusnier, qui a même présenté des dessins analogues à ceux de M. Dupuy de Lôme; mais ce qui, dans cette circonstance, forme le bagage vraiment original du nouvel inventeur, c'est d'avoir soumis la question aux rigueurs du calcul algébrique, d'avoir dégagé du problème les véritables inconnues. C'est ainsi que M. Dupuy de Lôme arrive à nous dire que son aérostat ne pourra jamais lutter contre le vent, mais seulement s'avancer en faisant avec la direction du courant atmosphérique un angle variable suivant les cas, et assez peu ouvert, en un mot en serrant presque toujours le vent au plus près, comme disent les marins. En outre la plus grande vitesse qu'il pourra imprimer à son navire aérien sera de 8 kilomètres à l'heure seulement, et pour cela il lui faudra la force de six hommes se relayant à la manœuvre d'un treuil qui mettra l'hélice en mouvement. Le gaz employé au gonflement sera

l'hydrogène pur. L'aérostat et tous ses agrès, filet, cordages, etc., seront construits en soie, substance qui offre le plus d'homogénéité et de résistance. Le taffetas sera renforcé par une étoffe en coton, et les deux étoffes seront séparées par sept couches de caoutchouc, pour empêcher autant que faire se pourra la déperdition de l'hydrogène, qui, très léger, et partant très expansible, a une tendance des plus prononcées à se dégager des pores de l'enveloppe. Il a fallu à l'inventeur beaucoup de temps et de peine, vu le blocus de Paris, pour réunir une quantité suffisante de taffetas présentant partout la même résistance au déchirement, l'étoffe fût-elle, sur quelques échantillons, de couleurs différentes. La plus grande longueur du ballon est de 36^{m},20, et le volume de la poche de dilatation ou ballon intérieur de 450 mètres cubes, moyennant quoi le ballon peut enlever neuf hommes, dont six pour la manœuvre, et porter environ 200 kilos de dépêches, avec 400 de lest, non compris le poids de la nacelle, du treuil, du ventilateur, de l'hélice, de l'ancre, etc.

Tel est l'ensemble des dispositions, telles sont les conditions de navigabilité aérienne de l'un des appareils aérostatiques qui se construisent en ce moment. L'expérience aura bientôt prononcé sur ce nouvel emploi de l'hélice, et dira ce qu'il faut penser de la possibilité d'application du système imaginé par M. Dupuy de Lôme. On ne doit pas oublier toutefois que dès 1852 un ingénieur, peut-être moins connu, mais à qui les applications de la mécanique sont loin d'être étrangères, M. Giffard, mettait également en jeu un aérostat susceptible d'être dirigé. Dès cette époque, M. Giffard s'élevait courageusement dans l'air avec une machine à vapeur de trois chevaux. Il restait une heure en voyage, et avec sa machine, chauffée à la houille et munie d'une chaudière, il imprimait à volonté divers mouvemens à l'hélice et à la voile-gouvernail de son ballon. Il inaugurait ainsi, l'un des premiers, le premier peut-être, la véritable mise en pratique de la navigation aérienne. De ce jour, on pouvait dire qu'un premier pas était fait, et que l'on commençait à passer, dans l'aéronautique, du rêve à la réalité. Peut-on en conclure que le problème soit sur le point d'être résolu, et que demain l'on va se diriger à volonté dans l'air? On n'oserait l'affirmer, car, même avec le navire aérien de M. Dupuy de Lôme, on voit combien la vitesse de translation sera faible, et combien sera limité l'angle ou secteur dans lequel on pourra se mouvoir; mais dans ces termes mêmes, si l'expérience, faite cette fois avec toutes les garanties d'une science éprouvée, confirme les calculs de l'inventeur, un réel progrès aura été réalisé, un grand service aura été rendu au pays d'abord, ensuite à l'humanité.

L. SIMONIN.

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET JUDICIAIRE

A ATHÈNES

GORGIAS ET LES SOPHISTES.

I. *Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand*, par Ottfried Muller, traduite, annotée et précédée d'une étude sur Ottfried Muller, par M. K. Hillebrand, 2 vol. in-8°; Paris. — II. *Demosthenes und seine Zeit*, von Arnold Schæfer, 4 vol. in-8°; Leipzig. — III. *Des caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias*, par M. Jules Girard, in-8°; Paris. — IV. *Le discours d'Isocrate sur l'Antidosis*, traduit en français pour la première fois par M. A Cartelier, avec une introduction par M. Ernest Havet, grand in-8°; Paris.

Athènes, vers le milieu du ve siècle, avait admiré en Périclès son premier orateur. La parole de Périclès n'avait pas encore été recueillie par l'écriture, comme le sera, pour être transmise à la postérité, celle d'un Démosthène ou d'un Cicéron; mais elle avait exercé sur les esprits une influence durable, elle les avait marqués d'une empreinte qui devait subsister autant que l'indépendance même d'Athènes. Les hommes d'état qui l'avaient précédé, les Miltiade, les Aristide, les Thémistocle, les Cimon, avaient valu surtout par leurs actes, par les batailles qu'ils avaient gagnées, par les résolutions qu'ils avaient inspirées, par les alliances qu'ils avaient conclues. Ce qui éleva Périclès au-dessus d'eux tous, ce fut le compte qu'il se rendit de l'œuvre qu'il avait entreprise, ce fut le talent avec lequel il en exposa les conditions à ses concitoyens, et leur en fit comprendre la noblesse (1). Avant lui, Athènes avait fait de grandes

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

choses; mais elle les avait faites sous la pression des circonstances et comme au jour le jour, sans trop savoir où la menaient l'élan de sa jeunesse, les faveurs de la fortune et la sagacité des chefs qu'elle s'était donnés. Ceux-ci, tout entiers à la pensée de résoudre les difficultés du moment, n'avaient fait qu'entrevoir et que deviner par instans le but éloigné de tant d'efforts. Périclès le premier eut une vue d'ensemble, un système, un idéal. Avec lui et par lui, Athènes prit conscience d'elle-même, de son génie, de ses destinées. C'est donc à juste titre que le nom de Périclès est resté attaché au siècle qui le vit naître; Périclès gouverne alors Athènes, et Athènes marche à la tête de la Grèce.

Ce qu'il y a de particulier dans la situation de ce grand homme, c'est qu'il clôt une période et qu'il en commence une autre; il nous apparaît comme une haute et fière statue dressée sur la frontière de deux mondes. Derrière lui, c'est la Grèce d'Homère et d'Hésiode, d'Archiloque et d'Alcée, de Pindare et d'Eschyle, la Grèce spontanée et poétique, dont le drame athénien est l'épanouissement suprême; l'épopée et l'idylle alexandrine ne seront que des fleurs d'arrière-saison et des plantes de serre chaude, au feuillage élégant et au parfum délicat, mais dépourvues de cette vigueur et de ces riches couleurs que peuvent seuls donner la pleine terre, la brise et le soleil. De l'autre côté, — et c'est là ce que Périclès montre du geste et du regard, — nous avons la Grèce arrivée à l'âge de la réflexion, la Grèce de la prose, de l'histoire, de l'éloquence politique, de la philosophie, de la science. Nous devons nous renfermer ici dans notre cadre, l'étude de la parole appliquée aux débats de la place publique et des tribunaux; mais dans ces limites mêmes on pourra suivre tout le mouvement de l'esprit grec. Pendant que Périclès offre à la Grèce le premier type de l'orateur gouvernant par sa parole une cité libre, ailleurs on ébauche la théorie de l'éloquence et du raisonnement. La rhétorique naît en Sicile, la dialectique dans la Grande-Grèce. Bientôt après viennent des esprits étendus et souples qui, comme Gorgias, sont à la fois rhétoriciens et dialecticiens. Athènes est leur principal rendez-vous; mais ils parcourent la Grèce tout entière, et ils exercent une grande influence sur les plus distingués de leurs contemporains. Ce sont eux que, depuis Platon, on appelle d'ordinaire *les sophistes*. Ce terme, comme l'indique son étymologie, désignait d'abord tous ceux qui cherchaient à en savoir plus que le vulgaire, à être habiles dans un art quelconque, dans un ordre de connaissances tant soit peu relevé. Hérodote l'applique à Solon et à Pythagore, pour lesquels il professe la plus haute estime; un siècle plus tard, Eschine l'emploiera, sans aucune intention de blâme ou de raillerie, en parlant de Socrate.

Il avait pourtant pris déjà, sous la plume de Platon, un sens plus spécial; le philosophe l'avait réservé pour des gens qui n'étaient, selon lui, que de faux savans et de faux sages, et cette nuance méprisante est devenue plus marquée encore quand le mot a passé dans notre langue. La suite de cette étude montrera jusqu'à quel point sont justifiées les attaques de Platon; cependant, tout en faisant d'avance des réserves à ce sujet, je ne m'en conformerai pas moins à l'usage, et je désignerai sous ce titre le groupe dont Gorgias est le plus brillant et le plus célèbre représentant.

I.

On connaît le mythe charmant de la nymphe Aréthuse et de l'Alphée, son amant malheureux. La claire fontaine de Syracuse et le beau fleuve arcadien, séparés par l'espace, allaient, nous disent les poètes, au-devant l'un de l'autre sous les flots de la mer d'Ionie, et finissaient par mêler leur onde. Sous cette aimable légende se cache une vérité historique. De toutes les villes grecques de la Sicile, ce fut Syracuse qui sut conserver avec la mère-patrie les rapports les plus étroits, qui se mêla le plus à ses affaires, qui s'associa le mieux à ses efforts et à ses travaux dans l'ordre des choses de l'esprit. Sélinonte tomba de bonne heure sous l'influence carthaginoise; sans les intéressans débris de ses édifices, on n'en saurait plus aujourd'hui que le nom. Agrigente a plus fait : elle ne figure pas seulement par ses belles ruines dans l'histoire des arts plastiques, elle est la patrie de cet Empédocle dont la gloire égala presque celle de Pythagore; mais Syracuse a été bien autrement féconde. Ne parlons pas des encouragemens accordés aux poètes par ses princes, les Gélon et les Hiéron; ces faveurs coûtent presque toujours quelque chose à la dignité des écrivains, le génie y perd plus qu'il n'y gagne. Ce qui est incontestable, c'est la part prise par Syracuse à l'élaboration de la prose grecque; c'est que plus tard Syracuse donne à la Grèce vieillissante son dernier grand poète, Théocrite, et son plus illustre mathématicien, Archimède.

Après la mort de Hiéron, ce souverain intelligent et magnifique, mais soupçonneux et cruel, qu'avaient chanté Pindare, Simonide, Épicharme et Bacchylide, la tyrannie avait été, vers 465, abolie à Syracuse, et toutes les cités de l'île avaient suivi l'exemple que leur offrait une ville dont déjà elles avaient appris à reconnaître la prépondérance. Partout les despotes, qui ne pouvaient plus s'appuyer sur les princes syracusains, avaient été chassés ou s'étaient retirés avec leurs mercenaires, et on avait établi des gouvernemens plus ou moins démocratiques. Nous manquons de détails sur toutes ces

constitutions, et sur celle même de Syracuse. Ce que nous distinguons à travers les renseignemens à la fois maigres et confus qui nous ont été conservés surtout par le Sicilien Diodore, c'est que le nouveau régime n'alla pas sans de longues agitations. La dynastie tombée, avec ses victoires sur les autres cités siciliennes et sur les Carthaginois, avec ses triomphes dans les grands jeux de la Grèce, avec les éloges que lui avait prodigués la voix retentissante des poètes, avait laissé des souvenirs et conservé un prestige que plus d'un ambitieux tenta d'exploiter; par les droits civiques qu'elle avait conférés à ses mercenaires, par les maisons et les terres dont elle les avait gratifiés aux dépens des citoyens, elle avait créé des intérêts rivaux que sa chute laissait en face les uns des autres, irrités du passé ou inquiets de l'avenir. De là bien des périls, bien des menaces contre lesquelles la démocratie naissante sentit le besoin de se protéger. Une des précautions qu'elle prit à cet effet, ce fut l'institution du *pétalisme*, qui, par les services que l'on en attendait, comme par la forme même du mot, rappelle l'*ostracisme* athénien. La différence était que l'on inscrivait sur une feuille, *petalon*, et non sur une coquille ou un tesson, *ostracon*, le nom du citoyen dangereux que l'on voulait écarter. Ainsi furent prononcées des sentences d'exil assez nombreuses pour qu'au bout d'un certain temps le peuple ne crût plus avoir besoin de cette arme redoutable : le *pétalisme* fut aboli.

Le talent de la parole devait jouer un grand rôle dans ces luttes où était engagée la personne des principaux chefs, et qui pouvaient toujours aboutir à des arrêts de bannissement. Vers la même époque, les procès civils ne fournissaient pas une moindre matière à l'éloquence. Sous les tyrans, c'était le bon plaisir du prince qui terminait tous les différends; il s'agissait non de plaider, mais de plaire. Un des premiers actes de la démocratie à Syracuse, comme dans les autres cités siciliennes, dut être de constituer des tribunaux populaires analogues à ceux d'Athènes, de grands jurys dont les membres étaient, d'une manière ou d'une autre, pris parmi les citoyens. C'est ce que nous aurait permis de supposer la pratique constante des démocraties grecques, qui cherchaient là une de leurs plus sûres garanties; c'est ce que confirme d'ailleurs une phrase de Cicéron traduite d'Aristote. L'auteur de la *Politique* atteste qu'après l'expulsion des tyrans tous les intérêts lésés portèrent devant les tribunaux leurs revendications et leurs plaintes. De nombreux habitans avaient été enlevés à leurs cités natales et transportés par la force dans d'autres, que ces princes voulaient agrandir ou qu'ils fondaient dans des endroits déserts; d'anciens citoyens avaient été dépossédés et privés de leurs droits, des émigrans, des soldats,

avaient reçu des domaines et des titres de bourgeoisie. On devine de combien de questions d'état et de propriété les cours furent saisies aussitôt qu'il y eut des juges à Syracuse.

Débats politiques conduisant à l'exil du chef de l'un des partis, débats judiciaires où il s'agissait pour les uns de recouvrer la fortune et la situation perdues, pour les autres de garder ce qu'ils étaient venus chercher de bien loin en quittant leur patrie sans esprit de retour, ou ce qu'ils avaient conquis au prix de leur sang dans les batailles, tout concourait donc à rendre l'éloquence utile et même nécessaire, à en donner le goût, à en favoriser l'essor. Ces progrès n'étaient pas moins aidés et appelés par le caractère national, tel que l'avaient fait de nombreux mélanges de races et tel qu'il se révèle à nous quand commence à se dessiner le rôle de la Sicile. Cette contrée avait reçu d'abord des colons ioniens, des Chalcidiens et surtout des Doriens; mais la Grèce avait ensuite, à différentes reprises et des points les plus divers, envoyé à la Sicile bien des aventuriers qui s'y étaient établis, bien des colons nouveaux; enfin une certaine quantité d'indigènes, Sicanes et Sicules, avaient réussi en plus d'un lieu à pénétrer dans les interstices de la société grecque et à s'allier par le sang aux colons helléniques. Ne parlons que de Syracuse, celle des villes siciliennes que nous connaissons le moins imparfaitement. Elle était dorienne d'origine, et pourtant elle ne ressemblait guère à Sparte ou à Cnosse. C'est surtout à Athènes que fait songer Syracuse avec son goût pour la parole publique et son orageuse démocratie. Ici rien de cette solidité un peu lourde, rien de cette gravité un peu tendue que l'on s'accorde à considérer comme l'apanage de la race dorienne; tout au contraire une légèreté joyeuse et bruyante, une vivacité passionnée, une élasticité d'esprit et de caractère, qui avaient frappé les Romains, mis de bonne heure en rapport avec les Siciliens par le commerce d'abord, puis bientôt après par les guerres contre Carthage. « Les Siciliens, observe Cicéron à propos des origines de la rhétorique, c'est une race dont la nature a aiguisé l'esprit, et qu'elle a faite pour la discussion et la dispute. » Et ailleurs, en parlant de ces mêmes hommes, « ils ne sont jamais, dit-il, en un si mauvais pas qu'ils ne trouvent quelque mot spirituel et ingénieux. » Il est toute une partie de l'art oratoire, celle que Démosthène plaçait si haut, l'action, où les Siciliens d'autrefois, s'ils ressemblaient à leurs descendans, devaient réussir d'emblée et comme d'instinct. Je me souviens de l'impression que j'éprouvai, il y a quelques années, à Palerme. C'était au mois de juillet; de midi à quatre heures, la ville dormait, toutes les persiennes étaient fermées. Vers quatre heures, les fenêtres se rouvraient, au moins du côté de la rue qui

était déjà dans l'ombre, et les femmes s'y montraient. En même temps les promeneurs commençaient à circuler; ils s'arrêtaient sous les balcons, ils engageaient des conversations où la parole jouait un moindre rôle que le geste, que le mouvement des lèvres, des yeux et des sourcils, que toute la personne et toute la physionomie. Du rez-de-chaussée au troisième ou quatrième étage, parmi tout le bruit de la ville, les interlocuteurs, qui ne criaient point, ne pouvaient guère entendre la voix les uns des autres; cependant ils se comprenaient, et je les comprenais presque, tant cette pantomime était animée, tant ces yeux étaient expressifs. Dans tout Napolitain aussi il y a un acteur; mais cet acteur est surtout un bouffon, proche parent du *Maccus* et du *Bucco* de l'antique atellane campanienne, ainsi que du *Pulcinella,* qui à San-Carlino égaie encore la foule par ses lazzis et sa verve gouailleuse. Il y a chez le Sicilien quelque chose de plus sérieux, de plus exalté, de plus passionné. Depuis le ve siècle avant notre ère, à travers bien des révolutions apparentes, il a changé de religion, de langue et de costume, non de caractère. Pour ce qui est du geste et du débit, les premiers maîtres qui tentèrent de faire la théorie de l'éloquence durent donc trouver des élèves merveilleusement préparés; ils n'eurent même qu'à regarder autour d'eux, à ériger en règle et en précepte ce que la nature suggérait à tous ceux qui prenaient la parole en public pour soutenir leurs intérêts ou faire triompher leur parti.

Ce qui était plus important et plus difficile que de régler la main et la voix de l'orateur, c'était de diriger son esprit, de lui indiquer comment il convient de disposer et de grouper ses pensées, comment on doit modifier son langage et changer toute la couleur du discours suivant le but que l'on veut atteindre ou les auditeurs auxquels on s'adresse. Tout homme qui a souvent parlé en public a fait à ce sujet des observations dont il se sert pour son propre usage; il s'agissait d'étendre aux autres le profit de cette expérience, d'obtenir qu'elle ne s'enfermât point dans l'individu et ne périt pas avec lui, qu'elle se condensât et se résumât en un certain nombre de préceptes classés par ordre, faciles à transmettre et à retenir. En un mot, de la pratique il fallait passer à la théorie, de l'empirisme à l'art. Les premiers pas dans cette voie paraissent avoir été faits par le Syracusain Corax. Déjà fort estimé du tyran Hiéron, Corax acquit une grande réputation, après l'établissement de la démocratie, comme orateur politique à la tribune, comme avocat devant les tribunaux. Dans le cours de sa longue carrière, il avait été amené à beaucoup réfléchir sur la méthode que doit suivre, sur les conditions auxquelles doit satisfaire quiconque aspire à persuader. L'importance que prenait alors la parole publique, à Syracuse

comme dans les autres cités siciliennes, lui donna l'idée de communiquer le fruit de ses remarques aux jeunes gens avides des succès qu'assurait l'éloquence. De là sortit une espèce de manuel aujourd'hui perdu, mais dont l'existence nous est attestée par Aristote; il était intitulé *Art de la rhétorique* (τέχνη ῥητορική), titre que reçurent ensuite tous les autres traités analogues. On sous-entendait même d'ordinaire pour aller plus vite le mot de *rhétorique.* Ainsi un autre Syracusain, élève, puis rival de Corax, Tisias, se fit connaître également et comme orateur et comme auteur d'un manuel, de même Gorgias bientôt après. Dans les écoles, en citant ces ouvrages, on disait l'*art* de Corax, celui de Tisias, celui de Gorgias.

Le livre de Corax, rapide esquisse de théories qui avec le temps deviendront si étendues et si compliquées, était fort court; si nous le possédions, il nous rebuterait sans doute par sa sécheresse. Il ne nous en est même pas parvenu un seul fragment; pourtant on sait qu'il distinguait déjà dans le discours différentes parties, et qu'il insistait sur le *proème* (προοίμιον) ou exorde; il lui assignait le rôle de disposer favorablement les auditeurs et de gagner dès l'abord leur bienveillance. Ce qui mérite au nom de Corax l'honneur de ne point être oublié, c'est qu'il inaugura des études où l'antiquité grecque et romaine dépensa une patience et une subtilité infinies, c'est que son manuel est le premier ouvrage de ce genre qui ait paru en Grèce, ou, pour mieux dire, dans le monde ancien. Il ne semble pas qu'aucune des civilisations qui ont précédé la civilisation grecque, et dont elle a profité à certains égards, ait eu même l'idée de soumettre à cette analyse la parole humaine considérée comme un instrument de discussion et de persuasion, comme l'épée et le bouclier de tout citoyen qui veut compter dans la cité, et qui ne déserte point, par indifférence ou lâcheté, les luttes de la politique et du barreau. Plus tard, la rhétorique pourra être cultivée par habitude et comme distraction d'esprit dans des temps de servitude et d'abaissement moral, tels que la domination macédonienne et l'empire romain; mais elle n'a pu naître que sous un régime de publicité, elle est la fille légitime de la liberté et de la démocratie.

II.

Pendant que la Sicile et Syracuse ébauchent ainsi la rhétorique, sur un autre point de cette même Grèce occidentale, en Italie, à Élée, colonie phocéenne, un groupe d'un caractère tout différent, à la tête duquel marchent des philosophes idéalistes, Xénophane et

Parménide, étudiait de son côté, avec d'autres préoccupations que les rhéteurs, les procédés et les démarches de l'esprit humain. La méthode dont on lui attribue l'invention reçut le nom d'*art du dialogue* (τέχνη διαλεκτική), ou, pour prendre la forme abrégée qui a passé dans notre langue, de *dialectique*. Avec Platon et dans son école, ce terme désignera une certaine marche logique par laquelle l'esprit, partant des phénomènes multiples de la nature, s'élève, comme de degré en degré, jusqu'au nécessaire, à l'éternel, à l'absolu; mais à l'origine ce mot de dialectique a une signification moins déterminée. Pour faire comprendre quelle idée y attachaient les premiers qui l'ont mis en usage, il faut revenir sur l'histoire de la philosophie grecque avant les *éléates*.

« S'étonner, dit Platon, c'est le commencement de la philosophie. » Les Ioniens, cette brillante avant-garde de la Grèce, ces fils aînés de son génie auxquels elle avait dû l'épopée, furent aussi les premiers à éprouver en face de l'univers ce sentiment de surprise et d'admiration, cette curiosité qu'irritent, au lieu de la décourager, les limites mêmes de nos facultés et de notre courte vie. Sans doute, comme Jouffroy l'a montré dans des pages célèbres, il n'est point d'âme, quelque simple qu'elle soit, où ne se pose à certaines heures le problème de la destinée humaine, de l'origine et de la fin des choses; mais chez presque tous les hommes ce n'est là qu'un désir d'un instant, qu'une vague et passagère aspiration. Partout, dès que notre espèce s'est élevée au-dessus de la bestialité, il s'est rencontré des esprits que ces hautes questions passionnaient; seulement pendant de longs âges, chez les peuples même les mieux doués, les réponses des sages ne se produisirent que sous la forme religieuse, sous le voile du symbole et du mythe. L'imagination était la faculté dominante; toutes les forces dont notre intelligence commençait à distinguer le rôle et à étudier le jeu, toutes les lois qu'elle devinait, l'imagination les personnifiait en des êtres semblables à l'homme, mais plus grands et plus beaux, moins faibles et moins éphémères. Tout était merveille et miracle, intervention de volontés puissantes et capricieuses; toute conception, tout enseignement prenait le caractère d'une révélation. C'est aux Grecs d'Asie que revient l'honneur d'avoir, vers la fin du VIIe siècle, tenté d'affranchir la pensée en la dégageant de l'imagination et du sentiment. Ils ont commencé une révolution qui aujourd'hui même, après plus de vingt-cinq siècles, n'est pas encore achevée. Ce sont les sages de l'Ionie qui ont eu la première idée de ce que nous appelons d'un mot qu'il est inutile d'expliquer, la science.

Ce fut aux mathématiques, à l'astronomie, à la physique générale, que s'appliqua tout d'abord l'intelligence, quand elle tenta de

classer les notions acquises par l'expérience, de soumettre les phénomènes à une observation régulière, de s'étudier elle-même et d'étudier le monde. Elle arriva bien, dès le début, à établir certaines théories, solides fondemens de l'édifice que devait construire l'avenir : elle fit certaines découvertes qui, vu l'imperfection de la méthode et des instrumens, témoignent d'une finesse et d'une pénétration singulière; mais il n'était pas possible que la pensée, dans son premier élan et son premier orgueil, se résignât à la tâche, en apparence ingrate et stérile, de noter, de coordonner des faits, et d'en tirer des lois. Elle devait se laisser tenter par le plaisir d'imaginer de brillantes hypothèses, de franchir ainsi d'un vol hardi les limites encore si étroites de ses connaissances positives. Aujourd'hui le savant qui mérite ce nom travaille à montrer *comment* se passent les choses, et renonce à se demander *pourquoi* elles sont ainsi, il se refuse à entrer dans les questions d'origine et de fin; mais les premiers venus dans la carrière pouvaient-ils observer une méthode à laquelle, de notre temps même, bien des esprits sont encore infidèles? Ils procédèrent donc sans cesse par intuition, et, comme pour la forme de la terre et pour son mouvement propre, ils devinèrent parfois ce qui ne devait être démontré que bien des siècles plus tard. Chacun d'eux eut son système sur l'origine du monde, et en chercha le *principe* (ἀρχή), la *cause* (αἰτία), dans tel ou tel élément, Thalès dans l'eau, Anaximène dans l'air, Héraclite dans le feu.

C'était donc dans le monde sensible que se renfermèrent les *physiologues* ioniens, comme les appela l'antiquité. Le dernier représentant de cette école, Anaxagore, devait, il est vrai, chercher le principe suprême en dehors de la matière, dans ce qu'il appelait l'*intelligence* (νοῦς); mais il n'avait pas encore écrit, quand se produisit une première protestation contre la physique ionienne. Le signal de cette réaction fut donné par Xénophane de Colophon, un de ces émigrés que la conquête médique conduisit sur les rivages de la *Grande-Grèce* ou Grèce italienne. Xénophane, qui avait débuté par la poésie élégiaque, ne fit d'ailleurs qu'ébaucher le système qui reçut de son élève, Parménide d'Élée, sinon plus de clarté, au moins plus de cohésion et de force.

Au lieu de partir des données de l'expérience et de remonter des phénomènes à la cause, les éléates débutaient par la notion de l'être pur, de l'absolu; leur doctrine, qui a vivement frappé Platon et tous les historiens de la philosophie, paraît avoir été une sorte de panthéisme idéaliste également hostile au sensualisme des physiciens d'Ionie et à l'anthropomorphisme de la religion vulgaire. Pour exprimer l'espèce de ravissement que faisait éprouver à leur

esprit la contemplation de cette substance unique et immuable qui seule existe et seule fait la matière de la science, Xénophane et Parménide, qui l'un et l'autre, à ce qu'il semble, n'écrivirent qu'en vers, trouvèrent des images d'une beauté et d'une hardiesse singulières; les quelques fragmens qui nous en restent nous donnent la plus haute idée de la sincérité de leur enthousiasme et de la puissance de leur génie. A en juger d'après ses rares débris, le poème de Parménide, intitulé, suivant l'usage, *De la nature* (περὶ φύσεως), est une des pertes les plus regrettables que nous ayons faites dans le grand naufrage de l'antiquité.

Dans la doctrine des éléates, comme dans tout système analogue, la difficulté, c'était de redescendre de cette idée de l'être, qui, prise dans toute sa rigueur, exclut le devenir et le périr; c'était de revenir à cette nature phénoménale dont la réalité peut être niée par la théorie, mais s'impose à nous dans la pratique. Dans la seconde partie de son poème, Parménide avait cherché à rapprocher autant que possible l'*opinion*, qui ne se fonde que sur les impressions des sens, du *savoir* vrai, qui a sa source dans la raison; mais, pas plus qu'aucun autre métaphysicien, il n'avait dû réussir à résoudre un problème qui, par la manière même dont il est posé, est et restera toujours insoluble. Ce fut donc sur ce point que durent porter surtout les objections des adversaires. Afin de soutenir la lutte, les disciples du maître, Mélissos de Samos et Zénon d'Élée, imaginèrent de prendre l'offensive; en partant de la doctrine de l'*un et tout*, c'est-à-dire de l'unité absolue, ils cherchèrent à démontrer à quelles absurdités et à quelles contradictions aboutissaient les idées de variété et de mouvement. Sans songer que l'on eût pu retourner leur thèse, ils dépensèrent dans cet effort une sagacité et une subtilité qui firent l'admiration de leurs contemporains. La poésie se serait mal prêtée à ce travail de discussion et de négation; l'un et l'autre écrivirent en prose ionienne. Zénon surtout acquit une grande réputation, à laquelle mit le dernier sceau le séjour prolongé qu'il fit en plusieurs fois à Athènes. On innove peu en métaphysique; il est plus d'un argument de Zénon que les sceptiques et les idéalistes modernes se sont bornés à reproduire en en rajeunissant légèrement l'apparence et le tour.

Une partie tout au moins des écrits de Zénon paraît avoir eu déjà cette forme du dialogue dont se serviront au siècle suivant tous les socratiques; en tout cas, il excellait dans la controverse orale. C'est ce qui attirait autour de lui, pendant les divers séjours qu'il fit à Athènes, à la fois les spéculatifs curieux de métaphysique, comme Socrate, et les politiques, comme Callias et Périclès, désireux de s'assouplir l'esprit en cette sorte de gymnastique intellectuelle. On

venait écouter la conversation qui s'engageait entre Zénon et l'un des assistans. Que le philosophe posât les questions le premier ou qu'il se fît interroger, qu'il établît hardiment au début les principes qu'il voulait démontrer ou qu'il affectât l'ignorance comme Socrate, il devenait bientôt évident pour les auditeurs qu'il conduisait son interlocuteur, du moins qu'il ne se laissait diriger par celui-ci que vers un but qu'il s'était fixé d'avance. La réflexion et la pratique avaient mis à sa disposition plusieurs séries d'argumens, les uns affirmatifs, les autres, en plus grand nombre, critiques et négatifs. A travers d'apparens détours, il reprenait toujours la suite de son raisonnement, il rentrait dans la voie qu'il s'était tracée. C'est ainsi que dans un assaut un maître d'armes, après avoir étudié le jeu de son adversaire, sait l'amener par des feintes là où il l'attend, et lui porter les coups qu'il a le mieux en main.

D'un bout à l'autre du monde grec, vers le milieu du ve siècle, on prend un singulier plaisir à ce jeu de l'esprit, à cette sorte d'escrime. Partout on s'intéresse à ces analyses logiques où un résultat inattendu surgit tout d'un coup au terme d'une longue suite de questions, de définitions, de distinctions dont on ne devinait pas d'abord le sens et l'utilité. Il y a un vif agrément dans les surprises que l'esprit se prépare ainsi à lui-même; vous pouvez vous en faire quelque idée, si vous avez jamais cherché et trouvé par les méthodes algébriques la solution d'un problème de géométrie. Les argumentations de nos scolastiques du moyen âge rappellent bien aussi, à certains égards, les discussions des dialecticiens grecs; mais il y a des différences dont il faut tenir grand compte. Ainsi le raisonnement scolastique prenait pour point de départ des formules qu'il empruntait à une philosophie antérieure, et il était obligé d'aboutir à une doctrine qui ne fût pas en contradiction avec les dogmes de la foi. Son élan, tout hardi qu'il fût par momens, était contenu par deux autorités, celle d'un Aristote plus ou moins apocryphe, celle de l'église, juge suprême de la vérité. Aucune barrière, aucun lien, n'arrêtent l'essor de la pensée grecque; elle s'est tout d'abord affranchie des préjugés vulgaires et de la théologie polythéiste, qu'elle confond sous le nom dédaigneux de l'*opinion* (δόξα): cette théologie, elle affecte de l'ignorer, comme les sages ioniens, ou bien, comme les éléates, elle l'attaque de front, malgré ses mécontentemens gros de menaces. Ce qu'elle prétend fonder, c'est la *science* (ἐπιστήμη). Pour y parvenir, il n'est point de région de la connaissance qu'elle ne tente d'explorer avec l'audace ingénue et l'entrain de la jeunesse.

Ce qui rend la nuance encore plus sensible, c'est que les langues dont on se sert de part et d'autre ne se ressemblent guère. Les Abailard, les Albert le Grand, les saint Thomas d'Aquin, n'ont,

pour traduire leurs idées, qu'un idiome créé par une race et une civilisation autres que celles dont ils sont les fils. Ils font violence à l'instrument qu'ils emploient, ils bouleversent la grammaire et le vocabulaire du latin classique; ils créent des formes nouvelles, des mots nouveaux. Aussi ces termes, qui ne sont pas nés de l'usage et des besoins de la vie, gardent-ils toujours quelque chose d'artificiel et de lourd; ils ne seraient pas compris hors de l'école, ils composent une nomenclature et non une langue. Tout au contraire les premiers logiciens grecs se servent d'un idiome qui possède une liberté illimitée de formation et de dérivation; ce qu'ils entreprennent, c'est d'achever par la réflexion l'œuvre de la raison spontanée, c'est de définir les termes de la langue courante, sincère et naïve expression du génie de leur peuple. Comme M. Jourdain, la Grèce avait jusqu'alors « fait de la prose sans le savoir. » Ainsi que le personnage de la comédie, elle s'essaie, avec ses premiers maîtres de philosophie, à répéter, en s'observant elle-même, les opérations qu'elle avait d'abord accomplies d'instinct et d'inspiration; elle veut comprendre ce qu'elle dit quand elle prononce tous ces mots, *cause, substance, qualité, quantité, mouvement*, etc., qui correspondent aux catégories universelles de l'intelligence. A cet effet, elle explique, elle définit, elle distingue, elle oppose les idées par couples ou les groupe par classes. Cela devient pour elle un divertissement dont elle ne se lasse pas; elle se prend ainsi à perdre un peu de vue le but qu'elle croit poursuivre, et à être moins curieuse de la vérité que distraite et amusée par les détours du chemin. Surprise et heureuse de se trouver si habile, elle s'oublie à admirer pour lui-même le mécanisme du raisonnement. Tel l'adolescent auquel on donne sa première montre; il est moins occupé d'y regarder l'heure que d'observer les battemens du balancier, la marche des roues et des aiguilles, la combinaison des engrenages. Vingt fois par jour il ouvre la boîte, et parfois même il ne résiste pas à l'envie de démonter la machine et de travailler à en rassembler les pièces.

Il y a donc dans tout cela quelque enfantillage, et quand on lit un dialogue de Platon, bien souvent on se défend mal d'une certaine impatience; il semble que, pour établir telle ou telle distinction, tel ou tel principe auquel tient l'auteur, deux mots auraient suffi. C'est que depuis lors le sens des termes abstraits a été à peu près fixé; c'est que les problèmes ont été, sinon tous résolus, au moins posés d'une manière plus précise; c'est que, de place en place, ont été marqués des points de repère dont les distances respectives sont connues de tous ceux qui s'occupent de ces matières. Il n'en est pas moins vrai que, dans ces exercices auxquels l'ont

soumis les premiers dialecticiens, l'esprit grec, au moment où il débute dans la carrière scientifique, a trouvé un utile emploi de ses forces et de sa curiosité. C'est ainsi, dit Platon dans le *Parménide* et dans le *Cratyle*, que l'on apprend « à faire le tour d'une question, » à « y entrer et à en sortir par différens côtés, à voir devant et derrière soi. »

Ce fut donc alors que l'on vit apparaître dans la société grecque deux groupes d'hommes dont le nom même n'était connu ni des contemporains de Solon, ni de ceux de Clisthène et d'Aristide ; je veux parler des rhétoriciens et des dialecticiens. Comme toutes les grandes créations du génie grec, ces deux nouveautés, la rhétorique et la dialectique, avaient eu d'humbles débuts; pas plus que l'épopée, l'ode, le drame ou l'histoire, la Grèce ne les avait empruntées à ses voisins, mais elle les avait tirées de son propre fonds. C'était sous l'action de stimulans locaux et non d'influences extérieures qu'elles étaient nées, et qu'elles avaient pris une rapide croissance.

Ces deux enseignemens s'adressent à deux familles d'esprits, à deux classes toutes différentes. Les leçons du rhéteur sont surtout recherchées par les ambitieux, par les jeunes gens riches qui veulent devenir puissans par la parole. Ce que le rhéteur promet, c'est de rendre ses disciples « capables de persuader par leurs discours les juges dans les tribunaux, les sénateurs dans le sénat, le peuple dans les assemblées, en un mot tous ceux qui composent une réunion politique. » Cependant il est des esprits actifs et curieux qui ne se sentent pas le goût ou la force d'entrer dans la vie publique. A ceux-là, la dialectique offre un plaisir d'un ordre très raffiné : c'est un genre de conversation tout particulier qui tient le milieu entre les libres causeries des banquets antiques ou des modernes salons et ces argumentations en forme qu'institueront plus tard les écoles des philosophes. Ces discussions ne peuvent s'engager qu'entre gens instruits et cultivés; elles éveillent et excitent l'intelligence bien plus vivement que la méditation solitaire. Elles offrent à la fois la joie de la découverte et l'animation du débat oratoire : c'est la recherche de la vérité, la spéculation, avec ce que lui donnent de plus attachant cette lutte contre l'adversaire et les satisfactions d'amour-propre que l'on en attend.

Séparés dès le début, ces deux arts le resteront quand le travail successif de plusieurs générations les aura développés et perfectionnés. Dans le cours du siècle suivant, les disciples de Socrate, héritiers des dialecticiens d'Élée, et les rhéteurs de l'école d'Isocrate, successeurs de Corax et de Tisias, auront les uns pour les autres peu de sympathie et d'estime. On sait quel arrêt sévère

Platon prononce dans le *Gorgias* contre la rhétorique; il n'y voit qu'une simple routine, ouvrière de corruption et de mensonge. Il y a pourtant un moment, avant que les théories de ces deux arts aient pris une forme plus compliquée et plus savante, où certains esprits réunissent ces deux études, et s'approprient à la fois les procédés de la rhétorique et ceux de la dialectique. Leur prétention, c'est de confondre en un seul l'art de présenter le vraisemblable et l'art de découvrir le vrai. Par la prestigieuse habileté avec laquelle ils mêlent ces deux méthodes, ils séduisent et éblouissent d'abord la Grèce tout entière. Toujours également prêts à discuter et à disserter, qu'il s'agisse de métaphysique, de morale ou de politique, ils acquièrent une réputation et une situation hors ligne. De tous ceux qui suivirent cette voie, le plus célèbre par les éloges de ses admirateurs comme par les attaques de Platon, c'est Gorgias. Autour de lui se pressent des rivaux et des élèves dont chacun a sa physionomie particulière; mais Gorgias n'en reste pas moins par son talent et sa haute fortune le vrai maître du chœur, le vrai chef de l'école.

III.

Gorgias naquit dans les premières années du ve siècle, à Léontini, petite ville sicilienne située non loin de Syracuse, qui tint presque constamment dans sa dépendance cette faible voisine. Le jeune homme quitta cette étroite patrie; il n'y aurait trouvé ni assez de ressources pour former son talent, ni assez d'occasions de le faire briller. Ce fut dans les grandes cités de la Sicile qu'il alla chercher d'abord des maîtres, puis bientôt un auditoire et de fructueux applaudissemens. Comme nous l'attestent des témoignages dont quelques-uns sont presque contemporains, il fréquenta Empédocle à Agrigente et Tisias à Syracuse. Tisias n'était qu'un avocat et un rhéteur, tandis que dans Empédocle l'antiquité a surtout admiré un philosophe, rival de Pythagore, d'Héraclite et de Parménide, l'auteur d'un poème *sur la nature*, que Lucrèce a souvent imité, et dont il parle avec enthousiasme. Dès le premier jour, Gorgias subit ainsi une double influence; en lui vinrent se réunir deux courans qui jusqu'alors avaient coulé chacun de leur côté, et qui devaient ensuite séparer leurs eaux pour ne plus se rejoindre.

Ce serait, si l'on avait le loisir de s'y arrêter, une intéressante figure à étudier que celle de cet Empédocle, l'esprit le plus élevé et le plus puissant qu'ait produit la Sicile. Il est contemporain d'Anaxagore, et il ne précède guère que d'une génération Socrate, deux personnages qui apparaissent posés sur le terrain solide de

l'histoire et éclairés de son plein jour; Empédocle au contraire, comme un autre Pythagore, ne se laisse entrevoir qu'à travers le nuage doré de la légende. Dès le temps d'Aristote, de Théophraste et de Timée, qui avaient écrit sa biographie, tant de fables s'étaient attachées à son nom qu'il était déjà bien difficile d'en dégager les quelques faits authentiques qui s'y trouvaient mêlés. Ce que prouvent tous ces récits, c'est la profonde impression que le génie et la science d'Empédocle avaient produite sur ses compatriotes; moins initiés que les Ioniens aux recherches fécondes des physiciens demeurés plus simples, plus religieux, plus crédules, les Doriens de Sicile avaient vu des prodiges dans les grands travaux publics qui, sur le conseil d'Empédocle, avaient transformé les environs de Sélinonte et d'Agrigente. Des cures heureuses opérées par lui au milieu de gens encore étrangers à toute notion de thérapeutique n'avaient pas moins frappé les esprits. C'était donc pour le peuple un magicien; on lui prêtait le don des miracles. La vérité est qu'Empédocle, par ses études et ses méditations, était arrivé à déterminer certaines lois naturelles, à en pressentir et à en deviner d'autres : ainsi son hypothèse sur l'origine des montagnes par l'action d'un foyer interne semble avoir été comme une première ébauche de la célèbre théorie moderne qu'a fait prévaloir M. Élie de Beaumont. On ne sait pas s'il avait exposé un système de politique; mais l'influence qu'il exerce sur les cités doriennes de Sicile nous donne une aussi haute idée de son caractère que de son intelligence. Ennemi de la tyrannie, il ne veut pas pour lui-même du pouvoir que lui aurait volontiers déféré le respect universel; en même temps il se préserve d'une erreur vers laquelle ont de tout temps incliné les idéalistes, et où est tombée presque toute l'école socratique : il ne rêve pas une oligarchie entre les mains de qui seraient concentrées toute richesse, toute sagesse et toute autorité. Bien au contraire, il délivre Agrigente de l'aristocratie des mille, et concourt à y substituer une démocratie modérée. Un char magnifique, traîné par quatre mules, l'amenait, raconte-t-on, sur la place publique, et là, par l'ascendant de sa parole grave, mesurée, qui retentissait au milieu du silence, il calmait les âmes et y rétablissait l'harmonie qu'avaient troublée les haines de parti. Lorsqu'en 444 presque toutes les tribus helléniques se concertent pour fonder Thurium sur l'emplacement de Sybaris détruite, Empédocle s'associe par sa présence à l'entreprise; peut-être contribua-t-il à régler la constitution de la cité nouvelle, qui comptait l'historien Hérodote parmi ses premiers habitans.

Des renseignemens de valeur très inégale attribuent à Empédocle une part dans l'invention et les premiers progrès de la rhéto-

rique. Il y a là, si je ne me trompe, un malentendu auquel a donné lieu le fait bien avéré de relations suivies entre Empédocle et Gorgias. Le dialogue platonicien qui porte le nom de *Gorgias* avait fait de ce personnage le représentant et le patron même de la rhétorique; on en a conclu sans autre examen que, si Empédocle avait enseigné quelque chose à Gorgias, ce ne pouvait être que la rhétorique. On aurait dû pourtant faire une observation, c'est que dans un passage du dialogue où Gorgias, selon Diogène Laërte, témoignait de ses rapports avec Empédocle, il est question non pas de rhétorique, mais d'opérations magiques auxquelles le disciple aurait assisté près du maître. Il ne paraît pas douteux qu'Empédocle ait parlé en public; seulement c'était dans d'autres circonstances et d'un autre ton qu'un Corax et un Tisias. Comme nous l'indique une tradition que confirment certains des fragmens conservés de ses poèmes, l'éloquence d'Empédocle était surtout celle d'un révélateur, d'un prophète inspiré; on l'écoutait comme un oracle. Il n'y a point là de place pour ces habiletés et pour ces observations que suggèrent à l'orateur les luttes judiciaires et politiques. La tournure de ce génie, épris des plus hauts problèmes, occupé à sonder les mystères de la nature, le sépare de ces avocats qui songèrent les premiers à tirer de leur propre expérience toute une série de règles et de conseils. La rhétorique est née surtout dans les cours de justice, où se discutent les questions les plus variées, où il faut prendre tous les tons, où on a en face de soi un adversaire toujours prêt à vous prendre en défaut, où l'honneur, la vie et la fortune sont engagés dans chaque débat; elle est fille de la pratique et du métier.

C'est donc par d'autres côtés que Gorgias profita du commerce d'Empédocle. Sans adopter son système, dont nous ne pouvons ici entreprendre même une rapide analyse, il s'initia auprès de lui aux spéculations et aux hypothèses des philosophes antérieurs. A certains égards, par ses théories de physique générale et par le rôle qu'il assigne aux quatre élémens, Empédocle se rattache aux physiologues ioniens; par ses idées sur la métempsycose, sur la chute des âmes, sur la discipline morale qui peut les relever et les faire remonter jusqu'à la dignité divine, il tient de Pythagore. Enfin, quand il affirmait l'éternité de l'être en dépit de toutes les apparences contraires, quand il niait que les mots naissance et mort eussent un sens, il se rapprochait des éléates, si bien que Zénon commenta, dit-on, son poème. Dans ce cercle, Gorgias prit connaissance de toutes ces doctrines et des argumens au moyen desquels on attaquait et on défendait chacune d'elles; il fit là son éducation de dialecticien. Orateur, inventeur du discours d'apparat, il écrivit

en prose; mais cette prose garda toujours un rhythme, une couleur poétique, qui s'expliquent en partie par l'impression qu'avaient produite sur l'esprit du jeune homme le poète mystique d'Agrigente et l'éclat de ses images grandioses et hardies. Enfin Gorgias, quand il paraissait dans une assemblée, prévenait tout d'abord les esprits par sa haute stature et l'élégante richesse de son costume, par la beauté de sa voix et la noblesse de son action. Dans cette sorte de mise en scène où il excellait, n'y a-t-il pas un souvenir de l'effet que produisait sur le peuple d'Agrigente ou de Sélinonte, dans les grandes occasions, l'arrivée d'Empédocle, dominant la foule du haut de son char, vêtu de la longue robe de pourpre, le front ceint de la couronne, les yeux ardens et inspirés? Seulement ce qui chez Empédocle tenait à la personne même, et n'en était que l'expression sincère, avait tourné chez Gorgias au calcul, à l'artifice théâtral.

Empédocle exerça donc sur la forme du talent de Gorgias une influence réelle et durable; au fond, il y avait entre ces deux esprits bien plus de différences que de rapports. Gorgias n'avait pas la sainte curiosité, la passion du vrai. Son but, c'était le succès, sa véritable vocation, la rhétorique. Le maître dont il relève surtout, dont il fut le brillant successeur, c'est Tisias. Eut-il, comme celui-ci, sa période d'activité pratique, fut-il avocat et orateur politique? C'est ce que nous ignorons. Ce qui est certain, c'est que, vers le commencement de la guerre du Péloponèse, Gorgias jouissait déjà en Sicile d'une grande réputation. En 427, les Léontins, serrés de près par leurs puissans voisins de Syracuse, se décidèrent à implorer le secours d'Athènes, qui avait déjà plusieurs fois laissé percer le désir d'intervenir dans les affaires de la Sicile. Gorgias consentit à couvrir ses concitoyens du prestige de son talent; il fut placé à la tête des envoyés qui partirent pour Athènes. On obtint l'envoi d'une escadre commandée par Lachès, et chargée de soutenir les Ioniens de Sicile; mais le moment n'était pas encore venu où Athènes devait s'engager dans une lutte à fond contre Syracuse et les cités doriennes: on se borna de part et d'autre à une petite guerre assez mollement conduite et mêlée de négociations. L'importance de cette ambassade est ailleurs: ce fut un véritable événement littéraire. Par l'impression qu'elle fit et les souvenirs qu'elle laissa, elle peut se comparer à la mission que remplirent à Rome, du temps de Caton, en l'année 156 avant notre ère, le stoïcien Diogène, le péripatéticien Critolaos et l'académicien Carnéade. Ce que Carnéade et ses collègues représentèrent à Rome, ce fut bien plutôt la philosophie grecque que les chétifs intérêts d'Athènes dans une mesquine querelle de frontière; de même ce que Gorgias vint apporter à Athènes, ce fut moins une politique et une alliance que le goût de la nouvelle éloquence sicilienne.

Gorgias émerveilla Athènes, qui pourtant, par la culture et le raffinement de l'esprit, n'avait rien à envier aux cités de la Sicile et de la Grande-Grèce. Après avoir charmé tout le peuple sur le Pnyx, l'ambassadeur dut donner des séances dans des maisons privées, se faire professeur de dialectique et de rhétorique. Les riches se disputèrent ses leçons, que l'on payait à la fois par une somptueuse hospitalité et par une somme d'argent qui variait suivant la fortune de l'élève. Depuis ce moment, Gorgias, prenant goût à des succès dont sa vanité et sa bourse s'accommodaient également, fit en Grèce de fréquens séjours, et y passa presque tout le reste d'une vie qui paraît s'être prolongée au-delà de cent ans. Il revint souvent à Athènes, où se trouvaient les plus fins connaisseurs, ceux dont les suffrages consacraient le mieux une réputation, comme font aujourd'hui, pour un artiste ou un chanteur, les applaudissemens de Paris; mais il ne se fixa nulle part. Comme celle du *conférencier* moderne, la vie du sophiste ancien était une vie de voyages; il trouvait plaisir et profit à promener de ville en ville sa brillante éloquence et le cortége des disciples qui le suivaient. Démocrates ambitieux, aristocrates jaloux de relever par l'éclat du talent le lustre de leur naissance et de leur richesse, tous rivalisaient à qui le retiendrait le plus longtemps. Nulle part la réception ne fut plus magnifique et il ne résida plus volontiers que chez ces princes thessaliens, les Aleuades de Larisse, qui, vers la fin du siècle précédent, avaient été les hôtes de Pindare. Aussi Gorgias paraît-il avoir aimé la Thessalie et y avoir exercé une certaine influence. On devine, à quelques mots ironiques de Platon, que la mode s'en mêla. Ces esprits un peu lourds et un peu endormis s'éveillèrent; il ne suffit plus aux jeunes nobles thessaliens d'avoir le renom de hardis cavaliers et d'intrépides buveurs, ils s'essayèrent à l'éloquence, et, comme le Ménon qui discute avec Socrate dans le dialogue auquel il a donné son nom, ils se piquèrent de philosophie. Ce ne fut d'ailleurs là qu'un engouement passager. En dépit de ces tentatives, les Thessaliens, comme les Épirotes, restèrent toujours à demi barbares et, à tout prendre, moins voisins des Grecs que des Macédoniens et des Illyriens, dont ils les séparaient.

Comment Gorgias agit-il sur les esprits, et quelle idée faut-il se faire de ce que nous avons appelé, faute d'un terme plus juste, son enseignement? C'est là une question à laquelle permettent de répondre d'une part les dialogues socratiques, tels que nous les lisons dans Xénophon et dans Platon, de l'autre les titres conservés de plusieurs écrits de Gorgias. Il ne faut se figurer ici rien qui ressemble aux cours érudits de nos professeurs modernes, ou même aux leçons que firent plus tard dans le Lycée Aristote et Théophraste. Une méthode sévèrement didactique suppose une science

faite ou qui se croit faite. Au début, durant toute la période de l'invention, pendant que la science s'ébauche, la manière dont on la communique se ressent des capricieuses allures et des bonds de l'esprit. Celui-ci est sollicité à la fois par toute sorte de tentations; il court les aventures, il prend à travers champs, et le maître entraîne avec lui l'élève dans cette poursuite, qui a, comme une espèce de chasse, ses hasards, ses déceptions et ses bonnes fortunes. Le meilleur mode de transmission, celui qui associe le mieux le disciple aux recherches du sage, c'est alors la conversation, cette espèce de conversation d'un genre tout particulier que nous avons essayé de définir à propos des premiers dialecticiens. C'était donc ainsi que procédait le plus souvent Gorgias. Une fois que, dans la cour ou le jardin de quelque riche demeure, les curieux s'étaient groupés autour du sophiste, celui-ci, comme dit Platon dans le *Ménon*, « se mettait à la disposition de quiconque voulait l'interroger. » Alors un des assistans posait une question : il demandait par exemple « ce que c'est que la rhétorique et ce qu'elle promet à ceux qui l'étudient, » ou bien « si la vertu, au lieu d'être, comme beaucoup le pensent, un don de nature, se laisse enseigner et s'apprend comme la peinture et la musique. » L'entretien s'engageait. Tantôt le maître restait assis sur un siége élevé, espèce de trône autour duquel les auditeurs, serrés sur des bancs et des escabeaux, se rangeaient en cercle; tantôt il marchait tout en parlant, et on le suivait en tâchant de se tenir aussi près de lui que possible pour ne rien perdre de ses paroles. « Quand nous fûmes entrés, dit Socrate dans un de ces prologues qui sont des chefs-d'œuvre, nous aperçûmes Protagoras, qui se promenait dans l'avant-portique; sur la même ligne étaient d'un côté Callias, fils d'Hipponicos, et son frère utérin, Paralos, fils de Périclès, et Charmidès, fils de Glaucon; de l'autre côté, Xanthippe, l'autre fils de Périclès, et Philippide, fils de Philomélès, et Antimœros de Mende, le plus fameux disciple de Protagoras, et qui aspire à être sophiste. Derrière eux marchait une troupe de gens qui écoutaient la conversation; la plupart paraissaient des étrangers que Protagoras mène toujours avec lui dans tontes les villes où il passe, les entraînant par la douceur de sa voix comme Orphée. Il y avait quelques-uns de nos compatriotes parmi eux. J'eus vraiment un singulier plaisir à voir avec quelle discrétion cette belle troupe prenait garde de ne point se trouver devant Protagoras, et avec quel soin, dès que Protagoras retournait sur ses pas avec sa compagnie, elle s'ouvrait devant lui, se rangeait de chaque côté dans le plus bel ordre et se remettait toujours derrière lui avec respect. »

Dans ce même dialogue, où Platon a réuni et mis en scène tous

les principaux émules de Gorgias, on voit un autre groupe entourer le lit sur lequel est paresseusement étendu, « tout enveloppé de peaux et de couvertures, » le vieux Prodicos de Céos. Peut-être ce jour-là, pendant toute la matinée, avait-il soufflé une de ces aigres bises du nord qui en novembre et en mars font grelotter les Athéniens sous leurs manteaux, et leur jettent au visage des tourbillons de poussière.

Pour ce qui est de la manière dont étaient conduits ces entretiens, nous renvoyons aux dialogues qui portent les noms des plus célèbres sophistes du temps, au *Gorgias*, au *Protagoras*, etc. Platon, comme Pascal dans *les Provinciales*, possède à un trop haut degré le talent dramatique et l'art de la mise en scène pour n'avoir pas imité aussi fidèlement que possible leurs procédés et leurs allures. Il a même eu soin de conserver à chacun sa physionomie particulière et le tour original de son esprit et de son langage. La différence dont il convient d'ailleurs de tenir grand compte, c'est que chez Platon c'est Socrate qui a le beau rôle, tandis que les sophistes, là où ils trônaient, avaient bien soin de se le réserver. C'est Socrate qui les embarrasse et les réfute, qui les contraint à des réponses qu'ils font à leur corps défendant; au milieu de leurs disciples, c'étaient eux qui réduisaient leur interlocuteur à ces mêmes extrémités : ils s'arrangeaient toujours pour avoir le dernier mot. Il y a de plus à rappeler que la pensée a chez Platon une élévation où n'atteignirent jamais ni Gorgias ni aucun de ses rivaux.

Mais Gorgias n'était pas tout entier dans ces discussions et ces conversations. Il ne suffisait pas de rompre les jeunes gens à la controverse; il fallait leur apprendre à traiter un sujet, à se tirer d'une harangue. Gorgias avait exposé les préceptes dans un *art* ou manuel de rhétorique dont il ne nous est rien parvenu. Il est probable que cet opuscule ne différait que par un peu plus d'étendue et de développement des traités de Corax et de Tisias; mais il n'est point de leçon qui vaille l'exemple : le maître avait voulu offrir des modèles qui montrassent ce que l'on gagnait à suivre ses conseils. Dans ces grandes fêtes nationales où toute la Grèce était représentée, il prononça des discours qui excitèrent une vive admiration. L'*Olympique* date sans doute de la courte période de trêve et de repos qui sépare la paix de Nicias de l'expédition de Sicile. Gorgias y exhortait les Grecs à abjurer leurs haines, à s'unir pour tourner leurs forces contre l'éternel ennemi, contre le barbare. C'est la thèse que reprendront Lysias et Isocrate; elle devient, jusqu'aux conquêtes d'Alexandre, un des lieux-communs de la rhétorique. Nous ignorons le sujet du *discours pythique*; il valut à son auteur, assure Philostrate, une statue dressée tout près de cet autel d'Apollon de-

vant lequel l'orateur s'était placé pour parler à la foule. On ne sait rien non plus de l'*Éloge des Éléens*, que mentionne Aristote. Le seul de ces ouvrages dont quelques phrases nous aient été conservées, c'est l'*Oraison funèbre* (ἐπιτάφιος λόγος). Il ne faut point y voir un discours qui ait été réellement prononcé, comme l'oraison funèbre de Périclès ou celle d'Hypéride, en l'honneur des morts de telle ou telle campagne. Gorgias n'avait point qualité pour parler, comme ces orateurs, dans le Céramique, au nom de la cité, en face de la cendre des soldats morts pour la patrie. Il ne s'était point associé de cœur, comme le fera bientôt un autre Sicilien, Lysias, à la fortune et aux épreuves d'Athènes; une seule chose lui importait, le bien dire : c'était un virtuose de la parole. Dans cette harangue dont Athènes eut la primeur il ne s'est donc proposé qu'une chose, prouver quel parti le talent pouvait tirer de ces cérémonies que consacrait l'usage attique. Ses louanges s'adressent à tous ceux qui, sur divers champs de bataille, sont tombés pour la défense de la cité; il exalte surtout ceux qui ont péri dans les guerres médiques, et il montre combien les victoires remportées sur les barbares l'emportent sur celles où d'autres Grecs ont été les vaincus. C'étaient là des idées qu'il avait déjà développées dans son *Olympique;* Isocrate exécutera aussi plus d'une variation sur ce thème. Quant aux deux discours qui figurent dans nos recueils sous le nom de Gorgias, on est d'accord aujourd'hui pour n'y voir que de médiocres pastiches dus à quelque rhéteur de l'époque romaine : ils ont pour titre l'un *Éloge d'Hélène*, l'autre *Défense de Palamède*.

On voit par cette énumération que tous les discours de Gorgias rentrent dans le genre que les Grecs ont appelé *épideictique*, mot que nos manuels, trompés par le terme employé dans les rhétoriques latines, ont mal à propos rendu par *démonstratif*. Le vrai sens de ce mot, c'est *discours d'apparat*, discours destiné non point à faire voter une loi ou gagner un procès, mais à *montrer*, à faire briller le talent de l'orateur. Ce qui dans nos usages s'en rapproche le plus, ce sont nos éloges, nos discours académiques; ce que nous nommons le genre *académique* est, à très peu de chose près, l'*épideictique* des Grecs. Gorgias et Isocrate sont des académiciens nés quelques siècles trop tôt, avant que les académies fussent inventées; à Paris, ils se seraient appelés Balzac et Voiture.

Ces discours que Gorgias avait prononcés en public, dans des occasions solennelles, il les répétait sans doute dans le cercle de ses disciples; il leur en expliquait les beautés, et leur en faisait apprendre les plus brillans morceaux. Ces jeunes gens s'essayaient sur des sujets analogues; il les écoutait, leur signalait leurs fautes, et leur indiquait comment ils auraient dû s'y prendre. Le premier,

dit-on, il enseigna à traiter les *lieux-communs*, c'est-à-dire à développer certaines idées générales qui, par leur nature même, appartiennent à toutes les causes. On a beaucoup médit des lieux-communs; mais ces critiques et ces plaintes ne reposent que sur un malentendu. Il est impossible de traiter une question quelconque, qu'il s'agisse de politique, de droit, de morale ou de littérature, sans avoir recours à un lieu-commun. Il y a en effet de certaines séries de jugemens qui ont été suggérés à l'esprit par l'expérience dès qu'il a commencé à réfléchir : ils ne sauraient changer qu'avec les catégories mêmes de l'entendement et les lois du monde extérieur ; ils forment le fonds permanent où puisent et puiseront toujours toutes les opinions et toutes les doctrines. Le difficile, c'est de s'approprier, par ce que l'on y met de sa personne, ce que l'on emprunte à ce patrimoine sans maître, c'est d'adapter ces vérités universelles à un cas particulier, c'est de les teindre des couleurs de son âme et de sa passion. A ce prix seulement, on est original, on compte parmi les grands orateurs ou les grands écrivains. Gorgias et les sophistes n'ont pas eu cette gloire; mais ils n'en ont pas moins fait une œuvre utile quand ils ont signalé l'importance des idées générales, quand ils ont montré comment il convient d'en user pour donner au discours de la force et de la solidité.

Gorgias se piquait de philosophie : c'est ce qui le distingue, lui et son école, des purs rhétoriciens comme il y en avait eu avant, comme il y en aura après les sophistes. Ceux qui, tout en négligeant la philosophie, ont l'ambition d'acquérir une instruction étendue et variée, il les comparait aux prétendans de Pénélope qui aspirent à la main de la reine, mais qui commencent par séduire ses suivantes. De Gorgias et des principaux sophistes, on a conservé des thèses doctrinales qui portent sur la question de la méthode et sur celle de la valeur et des limites de nos connaissances.

Les sophistes s'accordent en général pour admettre que l'on doit renoncer à toute vraie science, à toute affirmation sur la réalité objective des choses. Ils sont *subjectivistes*, comme on dirait en Allemagne; pour parler français, nous dirons que leur système n'est qu'une forme ingénieuse du scepticisme. Cette tendance s'explique par l'histoire antérieure de la philosophie. L'école ionienne avait multiplié les hypothèses physiques et cosmogoniques. Les éléates, dédaignant l'étude des phénomènes, avaient tenté d'atteindre tout d'abord la substance absolue : le dernier mot de leur dialectique avait été la négation du changement, du mouvement, de la vie. Protagoras d'Abdère et Gorgias, chacun de son côté, tentèrent de réagir contre ces ambitions, contre ces conséquences extrêmes, que

désavouait le bon sens. « L'homme est la mesure de tout, » disait Protagoras. Quant à Gorgias, il exposa sa doctrine dans un écrit dont Aristote nous a conservé une succincte analyse. Il était intitulé *De la nature ou du non-être* (περὶ φύσεως ἢ τοῦ μὴ ὄντος). Ce titre même, emprunté, sauf l'addition de la particule négative, aux éléates, indiquait bien les visées polémiques de Gorgias. Celui-ci posait en effet en principe et cherchait à prouver d'abord que rien n'est; si quelque chose est, continuait-il, ce quelque chose ne peut être connu. Enfin, si quelque chose est et ne peut être connu, on ne saurait le communiquer par la parole. Ce qui se cache derrière ces subtiles formules, c'est cette affirmation, irréfutable en un certain sens, que toute vérité a un caractère relatif. On ne devait pas s'en tenir là : en partant de ces prémisses, on devait en venir à déclarer que ce n'était pas l'esprit humain, dans ce qu'il a de permanent et de partout semblable à lui-même, qui est la mesure de la vérité, mais que c'est l'esprit de chaque homme en particulier, que la vérité n'est pas seulement relative, mais individuelle. En vertu de la loi qui veut que toute doctrine finisse par être poussée jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, les disciples firent le pas, franchirent les limites devant lesquelles le maître aurait reculé. On voit d'ici les dangers que de pareilles théories font courir à la morale : il n'y a plus de bien et de mal que ce qui est agréable et utile ou ce qui est désagréable et nuisible à l'individu. Il est naturel de passer de là à l'application, et de soutenir, comme le fait Calliclès dans le *Gorgias*, que les lois n'ont aucun droit au respect des hommes vraiment intelligens et émancipés des préjugés vulgaires, qu'elles ont été inventées par les faibles pour leur servir d'abri et de protection, que le plus fort ne fait qu'user de son droit quand il force les autres hommes à satisfaire ses passions et à servir ses intérêts. La rhétorique est l'instrument le plus fort dont il puisse s'aider pour atteindre ce résultat. Rien n'est vrai : il s'agit donc seulement de prêter à une opinion toutes les apparences de la vérité, de la faire paraître momentanément vraie. Ce talent de persuader à la foule tout ce que l'orateur est intéressé à lui faire croire, on l'acquiert à prix d'argent auprès des sophistes; voilà pourquoi tous les ambitieux se pressent alors auprès de ces maîtres, et voilà aussi par quel lien les doctrines philosophiques d'un Gorgias et d'un Protagoras aboutissent à proclamer la souveraineté de la rhétorique, maîtresse de l'opinion et dispensatrice de tous les biens terrestres. A Athènes, vers cette époque, il y a tout un groupe d'hommes qui transportent ces doctrines dans la politique : ils réunissent tous à un singulier raffinement de l'esprit une ambition sans scrupules, un goût effréné de toutes les jouissances

et une rare perversité morale. Il nous suffira de citer Alcibiade et un personnage curieux que nous rencontrerons encore sur notre chemin, Critias, l'oncle de Platon et le plus cruel de ceux que l'on a appelés *les trente tyrans*.

Il serait injuste d'accuser les sophistes d'avoir, de propos délibéré, corrompu leurs contemporains. Il ne semble point que leur vie privée ait prêté à de graves reproches, ni que leurs ennemis mêmes les aient accusés d'autres vices que d'une excessive vanité et d'un goût trop marqué pour l'argent et pour le luxe. Quant aux conséquences immorales de leurs doctrines, ils ne paraissent point les avoir aperçues, ou tout au moins plusieurs d'entre eux semblent-ils avoir été préoccupés d'y échapper en sauvegardant, fût-ce aux dépens de la logique, les droits de la justice et de la vertu. La réaction sceptique dont ils donnent le signal était peut-être d'ailleurs inévitable après les témérités d'une science dépourvue de méthode. Au moment où les anciens dogmes perdaient leur efficacité bienfaisante et en attendant qu'une haute philosophie morale fût née avec Socrate, il devait y avoir une période d'anarchie intellectuelle et de critique à outrance, pendant laquelle les notions les plus nécessaires seraient toutes discutées et ébranlées jusque dans leurs fondemens.

En tout cas, les services rendus par les sophistes à l'esprit grec, à la prose grecque sont incontestables. Traitant à la fois les sujets philosophiques et ceux qui rentraient dans le cadre de la rhétorique, ils commencèrent cette culture savante de la prose qui devait aboutir à la perfection d'un Platon et d'un Démosthène. Chacun d'eux y travaillait à sa manière. Les sophistes de la Grèce continentale songèrent surtout à la justesse, ceux de la Sicile à la beauté du langage.

Protagoras, en même temps que par la hardiesse de ses opinions philosophiques il effrayait l'orthodoxie polythéiste et se faisait bannir d'Athènes, s'adonnait aussi à des recherches de correction grammaticale (ὀρθοέπεια). Prodicos s'appliquait à des études sur la signification exacte et l'usage des mots, ainsi que sur la distinction des synonymes. Dans ses propres discours, il s'arrêtait pour marquer ces nuances et ces différences, comme on le voit par le spirituel pastiche que Platon fait de son style dans le *Protagoras*. Prodicos excellait également à revêtir de tous les ornemens du langage des lieux-communs de morale; il est le premier auteur de cette belle fiction « d'Hercule entre le vice et la vertu » que nous connaissons par l'imitation que Cicéron nous en a laissée.

Quant à Gorgias, ce qu'il cherche surtout, c'est la pompe oratoire, c'est l'élégance brillante et parée. Le style oratoire avait jus-

qu'alors gardé à Athènes le caractère qui frappe dans la sculpture attique antérieure à Phidias, une certaine fermeté sobre et un peu maigre où l'imagination et la passion se dissimulaient de parti-pris; mais à mesure que cette société s'enrichit, s'instruit et se raffine, ce qui lui suffisait autrefois cesse de la satisfaire : elle poursuit, dans les lettres comme dans les arts, un autre idéal, elle cherche, elle veut trouver, dans les œuvres de ses statuaires et de ses peintres, comme sur la scène du théâtre de Bacchus et à la tribune du Pnyx, quelque chose de plus complexe, de plus animé et de plus coloré. C'est à ce besoin que répond Gorgias vers le temps même où, malgré les protestations des Athéniens de la vieille roche, Euripide commence à faire applaudir ses inventions romanesques et son pathétique qui remue et trouble les âmes. Gorgias vint à propos; c'est ce qui explique son rapide, son immense succès.

Si courts qu'ils soient, les fragmens que nous possédons, rapprochés des indications que nous devons aux critiques anciens, nous expliquent comment les Athéniens furent séduits et charmés, sans pourtant nous faire beaucoup regretter la perte des discours auxquels ils prirent tant de plaisir. Le fond de toutes ces compositions semble avoir eu assez peu d'intérêt; indifférent par système et niant qu'il y eût rien de vrai, l'écrivain devait bien moins tenir aux choses qu'à la manière de les dire. Le style de Gorgias accuse d'ailleurs un travail si minutieux, si patient, que tout son effort devait s'y épuiser; tout entier au souci de la forme, il ne pouvait beaucoup se préoccuper des idées, et les plus communes étaient celles qu'il aurait le plus de mérite à relever par les agrémens de sa diction.

Cette diction, il s'attache à lui donner une couleur poétique, qui plus tard, quand les grands écrivains d'Athènes auront fixé la langue de la prose, choquera les gens de goût; au contraire, pour le moment, on y trouve du charme. C'est que la poésie avait de beaucoup précédé la prose; elle avait suffi à la Grèce pendant de longs siècles, et c'est elle qui avait fait l'éducation de son esprit et de ses oreilles, elle qui alors encore était la première institutrice de la jeunesse : il semblait que la poésie seule fût capable de parler à l'imagination et de lui donner de vives jouissances. Voilà pourquoi Gorgias s'en tient aussi près que possible. Il emploie de préférence des termes poétiques; il multiplie les métaphores hardies, il crée des composés étranges et des alliances de mots comme les aimaient l'ode et le dithyrambe. Ce n'est pas seulement par le choix des termes qu'il prétend rivaliser avec la poésie; il veut, pour que l'illusion soit plus complète, garder quelque chose de la cadence et du rhythme des vers. A cette fin, il impose à la prose une construction symétrique dont aucune traduction, quelque soignée qu'elle

fût, ne saurait donner l'idée. Pour s'en rendre compte, il faut avoir recours au fragment de l'*Oraison funèbre* et aux imitations que d'autres rhéteurs ont faites du style de Gorgias. Tantôt les phrases sont d'égale longueur, tantôt les mots s'y correspondent dans le même ordre; elles contiennent des mots composés d'élémens analogues qui se répondent d'un membre à l'autre, elles se terminent, l'une après l'autre, par une cadence semblable et par des sons qui font la même impression sur l'oreille. L'antithèse, cela va sans dire, est une des figures qui reviennent le plus souvent dans cette prose où tout semble tiré au cordeau. Ce style, où sont combinés avec une industrieuse patience tous les effets que nous venons d'énumérer, n'est ni de la prose ni de la poésie; c'est quelque chose qui tient à la fois de toutes les deux. Les disciples de Gorgias renchérirent encore sur lui. On cite surtout Polos d'Agrigente, qui faisait la chasse aux assonances, et Alcidamas, dont Aristote critique l'afféterie.

Les Athéniens avaient l'esprit trop sain pour être longtemps dupes de ces fausses beautés. On revint vite de ce premier engouement. Pour porter ces mots poétiques, il aurait fallu une chaleur de passion, une originalité, qui manquaient à Gorgias. Les progrès de l'éloquence judiciaire et politique, chaque jour plus préoccupée de parler avec netteté et précision la langue des affaires, firent sentir les défauts de cette diction artificielle et laborieuse. En lisant Thucydide, en écoutant Socrate et Platon, on s'aperçut que le fonds était bien pauvre dans ces discours jadis si admirés, et que ces brillans parleurs manquaient d'idées, ou n'en avaient que de médiocres et de communes. On en vint ainsi à prendre pour le type du mauvais goût ce que l'on avait un moment si fort applaudi; le verbe *gorgiazein*, parler comme Gorgias, désigna l'emphatique et le boursouflé.

Il n'en demeure pas moins vrai que les sophistes représentent une phase importante du travail intellectuel de la Grèce, et que ceux même qui, comme Platon, les ont le plus vivement attaqués ont subi jusqu'à un certain point leur influence et profité de leur effort. Sans doute il eût été fâcheux que la Grèce persistât longtemps dans la voie où ils l'avaient engagée; mais leur scepticisme critique, en montrant la vanité des hypothèses où s'était complu la philosophie antérieure, ne provoque-t-il pas à son tour ce grand mouvement de l'école socratique, d'où sortiront les hautes doctrines morales de Platon, d'Aristote et de Zénon? Par l'usage simultané qu'ils ont fait des procédés de la rhétorique et de la dialectique, n'ont-ils pas beaucoup contribué à assouplir l'esprit grec, à fixer le sens des termes abstraits, à préparer ainsi les matériaux de la

langue que parleront des génies comme Thucydide, Platon et Aristote? L'enflure même d'un Gorgias n'a pas été sans apprendre quelque chose à ceux qui sont venus après lui, comme celle d'un Balzac a profité à Descartes et à Pascal. Gorgias et Balzac ont l'un et l'autre dépassé le but, mais ils ont eu le mérite de l'indiquer : ils ont fait sentir à quelle noblesse soutenue, à quelle perfection savante pouvait aspirer la prose, qui, chez les écrivains ioniens, dont Hérodote est le dernier et le plus grand, comme chez nos auteurs du XVIe siècle, garde toujours quelque chose d'inégal et de lâché, et rappelle trop la conversation avec son laisser-aller, ses répétitions et ses caprices.

Ce n'est pas un médiocre honneur pour Gorgias, Protagoras, Prodicos et leurs élèves que d'avoir pris une telle part à l'élaboration de cette prose attique qui, comme instrument d'analyse et de civilisation, n'aura de rivale au monde que la prose française. Il convenait donc d'étudier les sophistes avec quelque soin, de bien distinguer les prétentions qu'ils affichaient et les services réels qu'ils ont pu rendre. Platon les a traités comme un autre écrivain de la même famille, Pascal, a traité les jésuites; l'un et l'autre, par la puissance de leur ironie, ont réussi à faire du nom même de leurs adversaires une mortelle injure. Le procès, dans les deux cas, mérite peut-être d'être révisé, ou tout au moins y a-t-il lieu à plaider les circonstances atténuantes; mais il faut se garder en même temps de tenter une de ces réactions à outrance, une de ces réhabilitations qui ne servent qu'à faire briller l'esprit de leurs auteurs. Ce n'est que sur la nuance et le détail qu'ont pu se tromper le génie et la conscience d'un Platon et d'un Pascal; ils ont pu dépasser l'exacte mesure et ne pas tenir compte à tel ou tel accusé d'excuses plausibles qui le rendaient moins coupable; mais ils n'ont pas calomnié et condamné des innocens.

GEORGE PERROT.

HISTOIRE

D'UN

SOUS-MAITRE

SECONDE PARTIE (1).

V.

Pendant le carnaval, au cœur de l'hiver, on célèbre dans ces montagnes ce qu'on pourrait nommer la fête des mauvaises langues. C'est une bien vieille coutume, et qui se renouvelle tous les ans. Quelques jours après l'Épiphanie, un soir, les garçons du village se rendent sur la roche la plus élevée de la côte, au milieu des bois. Cette roche s'appelle « la roche des *Chibés.* » Ils y font un grand feu de ronces et de bruyères. Vers les neuf heures de la nuit, ce feu brille au-dessus des forêts; les gens sortent de leurs baraques, ils regardent et disent en riant : — Ce sont les *Chibés !...* Nous allons apprendre du nouveau !

Les filles aussitôt, par bandes de trois, de six, de dix, se mettent en route; elles suivent le sentier des chènevières jusqu'au bord de la forêt et se cachent dans les broussailles. En ce moment, le plus grand braillard et le plus rusé compère du pays, celui dont la voix est la plus forte et l'esprit le plus aiguisé, s'avance à la pointe du rocher. C'est presque toujours le hardier, qui, n'ayant pas d'autre occupation que de conduire ses porcs à la glandée, de faire ses ba-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

lais de brindilles de bouleau et d'écouter ceux qui viennent le consulter pour leurs foulures, leurs entorses, la gale de leurs bœufs ou la tristesse de leurs vaches, s'informe de tout et épie tout. Il connaît les moindres amourettes, les promesses échangées, les gages donnés, les signes pour se rencontrer à la fontaine, enfin tout ce que l'on cache avec soin; il en rêvasse en suivant son troupeau dans les bois, depuis le premier jour de l'an jusqu'à la Saint-Sylvestre, et rit d'avance de la surprise qu'il va faire.

Alors les garçons, le voyant levé, jettent dans le feu des rondelles de bois larges de six à huit pouces, percées d'un trou par le milieu, et quand ces rondelles flambent, le plus robuste passe dans le trou la pointe d'une perche; il enlève la rondelle, et après l'avoir fait tourbillonner, il la lance de toutes ses forces dans les airs. Pendant qu'elle file comme une étoile, traçant une grande courbe au-dessus des vieux chênes, le braillard crie d'une voix traînante : « Chibé !... Chibé !... » en annonçant le prochain mariage ou dénonçant les amourettes de telle fille avec tel garçon. Il sait tout, il a tout vu; les bonnes langues du village lui ont tout raconté, si bien que cette annonce, retentissant au loin, fait pousser de grandes exclamations de surprise à celles qui s'étonnent d'avoir été découvertes; elles crient : — Non !... non !... ce n'est pas vrai !...

Et sur la roche les coups de pistolet partent comme les pétarades d'un feu de sapin vert, la clarinette nasille d'un air ironique la vieille marche des pandours; les éclats de rire s'élèvent de tous les côtés dans les broussailles au bas de la colline, jusqu'à ce que la voix terrible recommence à répéter lentement : « Chibé !... Chibé !... » qu'une nouvelle rondelle passe dans la nuit, et que les rieuses frémissent à leur tour, en entendant retentir leur nom et celui du jeune homme qu'elles aiment en secret. Voilà cette fête étrange, qui remonte sans doute à bien des siècles.

J'en avais entendu parler par M. Guillaume, et, de ma petite fenêtre sur le toit, je l'avais vue l'année d'avant, ainsi que la descente des garçons après la proclamation du mariage du « diable avec sa grand'mère » leurs cris et leurs coups de pistolet, en courant éperdus, un tison à la main, sous les vieux chênes chargés de givre. Cette année-là, je voulus la voir de plus près, et les élèves de la classe du soir étant partis, la lumière brillant au loin parmi les étoiles, sur la roche des *Chibés*, après avoir fermé l'école, je suivis le sentier battu par des pas nombreux, qui tous allaient vers la lisière du bois. Il faisait sombre. Comme je m'approchais à travers les broussailles, des bandes de jeunes filles se dispersaient derrière les arbres. J'arrivai enfin au bas de la côte, où je m'arrêtai, les yeux fixés en l'air. Le feu pétillait, le silence grandissait. Tout à coup le hardier, appelé « le grand Coliche, » avec sa tête

de bouc, sa longue barbe en pointe et sa couverture de laine sur l'épaule, parut au bord du rocher, les mains appuyées sur sa trompe d'écorce, et criant d'une voix de taureau qui mugit : « Chibé !... Chibé !... »

Ce cri descendait jusqu'au fond des échos de la vallée; j'en étais tout ému, me rappelant que cette vieille cérémonie datait de centaines d'années; mais ensuite ayant entendu dénoncer d'un air moqueur les amours de trois ou quatre de nos élèves du soir et les grands cris : « non !... non !... ce n'est pas vrai !... » avec les éclats de rire aux environs, j'en riais moi-même de bon cœur, et je me réjouissais d'être venu là. La vue des rondelles en flammes, filant à de grandes hauteurs et retombant en étincelles sur les cimes des chênes, étaient aussi belle à contempler.

Depuis une bonne heure, le grand Coliche criait ses dénonciations, toutes plus risibles les unes que les autres, et jusqu'au haut de la roche on entendait les garçons éclater de rire, lorsqu'il se fit un grand silence; des ombres allaient et venaient en l'air, regardant au-dessous; la flamme baissait; quelques bandes de filles s'en allaient; je croyais tout fini, et je commençais à descendre aussi, quand le cri de *Chibé!* retentit encore, et ceux qui partaient de tous côtés s'arrêtèrent pour entendre. *Chibé!* mugissait le hardier, et d'une voix éclatante il lança de la roche les noms de la belle Zalie Bauquel et du sous-maître Jean-Baptiste Renaud! Cela produisit sur moi le même effet que si une grosse branche m'était tombée sur la tête : je restai quelques instans abasourdi; mais ensuite la peur m'empoigna, et, sans réfléchir à ce que je faisais, je me mis à descendre la côte en courant et me répétant tout haut les deux noms. Derrière moi, les coups de pistolet, le mugissement de la corne du hardier, le chant de la clarinette, les éclats de rire, tout me suivait; c'était terrible! Lorsque j'arrivai sur l'escalier de la maison d'école, les garçons descendaient la côte en courant, agitant sous les chênes leurs tisons enflammés et poussant des cris sauvages. Je m'arrêtai une seconde à regarder; mon cœur sautait dans ma poitrine, et je montai dans ma chambre. Ce qui venait de se passer m'épouvantait; je comprenais que j'avais des ennemis, et qu'ils venaient de me porter un mauvais coup. Je me couchai, mais je ne pus fermer l'œil. Le matin, étant descendu sonner matines, je balayai l'église, rêvant encore à ces choses et redoutant un grand scandale; puis je rentrai. M. Guillaume se promenait dans la chambre; il ne me parla de rien; Mme Catherine était allée chercher du lait, elle rentra et ne me dit rien non plus. Nous déjeunâmes comme à l'ordinaire, et puis la classe commença. Je crus bien remarquer que de mauvais drôles riaient entre eux en me regardant, mais quelques coups de baguette les mirent à la raison, et je finis par me dire :

« Tout cela n'est rien, Jean-Baptiste,... tu as tort d'avoir peur... C'est une grosse farce de paysans... On a voulu se moquer de toi. Tu as tort de t'inquiéter de ce tas d'imbéciles, qui se figurent te faire de la peine, et pensent rire à tes dépens. »

Ainsi je me rassurais de plus en plus, et, l'école finie, pendant le dîner, voyant que Mme Catherine me faisait bonne mine, comme d'habitude, je croyais en être quitte pour la peur, lorsque Mlle Justine, la servante de M. le curé Bernard, entra, disant que j'étais appelé au presbytère tout de suite.

— Qu'est-ce qui se passe? me demanda M. Guillaume. Je ne sus que lui répondre, et je partis aussitôt. Mlle Justine resta. Quelques instans après, j'étais à la maison de cure en présence de M. Bernard, qui se promenait de long en large dans sa chambre, l'air soucieux, et me disait que M. Bauquel, notre maire, venait de sortir, qu'il avait appris le grand scandale de la veille et demandait mon départ du village à l'instant, que cet homme orgueilleux et fier de ses biens était dans une fureur épouvantable, que rien ne pouvait l'apaiser, et que lui, M. Bernard, dans une circonstance aussi terrible, ne savait que faire, qu'il ne savait quel parti prendre, que sa tête s'y perdait. Je l'écoutais tout saisi, mais sans comprendre encore la gravité de ma position. Ce n'est qu'au moment où M. Bernard, gémissant sur l'imprudence de réunir de grands garçons et de grandes filles à l'école après huit heures du soir, s'écria que M. le maire, dans son indignation, voulait s'adresser au recteur et demander ma révocation pour avoir essayé de séduire sa fille, une riche héritière que je convoitais à cause de ses biens; c'est seulement lorsqu'il me fit entendre qu'une accusation pareille suit partout un homme, qu'on ne pourrait me replacer nulle part, que M. le maire ne signerait jamais mon certificat de bonne vie et mœurs,... c'est seulement alors que, comprenant mon malheur, je me mis à crier que je n'étais coupable de rien, que jamais une pensée malhonnête n'était entrée dans mon esprit.

M. Bernard allait et venait, la tête penchée, en disant : — Quelle imprudence!... quelle imprudence!... Ah! si M. Guillaume m'avait demandé conseil avant d'ouvrir cette malheureuse classe du soir, tout cela ne serait pas arrivé!... Mon Dieu, je veux bien croire tout ce que vous me dites... Oui, je le crois, vous êtes un honnête garçon; mais vos préférences pour Mlle Rosalie Bauquel n'en ont pas moins amené le scandale. Et maintenant cette demoiselle est compromise... Que faire?... que faire?...

Comme je le suppliais d'intercéder pour moi : — Eh! dit-il en s'asseyant, il y aurait bien un moyen;... oui, plus j'y pense, plus cela me paraît possible. C'est d'ailleurs votre seule ressource... On ne peut vous envoyer ailleurs sans certificat!... Mais nous avons

une annexe,... nous avons le hameau des Roches, à deux lieues d'ici, dans la haute montagne,... un repaire de sauvages, une population de braconniers, de contrebandiers, de voleurs de bois... Oui,... seulement il faudrait du courage...

— Ah! monsieur le curé, tout,... j'accepte tout, lui dis-je; envoyez-moi aux Roches...

— Réfléchissez...

— Pourvu qu'on ne m'accable pas de honte, j'accepte tout.

M. le curé parut s'attendrir, et dit que malheureusement cela ne dépendait pas de lui seul, qu'il fallait encore le consentement du maire, qu'il allait tenter un dernier effort auprès de cet homme orgueilleux, qu'il ne répondait de rien et n'espérait pas l'apaiser en lui promettant de me faire partir tout de suite, mais enfin qu'il essaierait pour me rendre un dernier service et ne pas briser ma carrière, et que le soir même je saurais le résultat de ses démarches.

Alors je partis. J'allais comme un fou. Mlle Justine me croisa sur l'escalier de la maison d'école, où je montai quatre à quatre. Dans la chambre en haut, au premier coup d'œil, je reconnus que M. Guillaume et Mme Catherine savaient tout : ils me regardaient d'un air consterné. Je leur racontai ce qui venait de se passer et l'espoir que j'avais d'aller aux Roches. — Aux Roches! s'écria M. Guillaume, vous allez au hameau des Roches?

— Oui, c'est ma seule ressource; il ne me reste que cette espérance.

Le brave homme regardait sa femme d'un air étrange; il paraissait vouloir me dire quelque chose et finit par se taire. C'était l'heure de l'école; nous descendîmes, et l'on peut se figurer au milieu de quelles réflexions se passèrent les heures de la classe... A chaque bruit du dehors, je tressaillais, croyant qu'on venait m'annoncer la décision de M. Bauquel. Enfin sur les cinq heures, nous remontâmes dans la chambre du premier. M. Guillaume était grave; la tête et les épaules penchées, les mains croisées sur le dos, il se promenait en me jetant de temps en temps un regard triste. Mme Catherine ayant apporté la soupe vers sept heures, nous mangions sans dire un mot, quand la porte s'ouvrit; M. le curé Bernard entra, son tricorne couvert de neige. Tout le monde s'était levé. — Restez assis, dit-il en prenant une chaise.

Et puis me regardant : — Vous êtes sauvé, fit-il gravement. J'ai fini par obtenir le consentement de M. Bauquel; ça n'a pas été sans peine!... Enfin il consent. Notre pauvre sœur Augustine, toujours malade depuis son arrivée au Chêne-Fendu, retourne à son couvent pour se rétablir; sœur Éléonore, qui tient l'école des Roches, vient prendre sa place, et vous remplacez sœur Éléonore. C'est une affaire décidée. Voici deux lettres signées de M. le maire et de moi,

l'une pour Nicolas Ferré, le conseiller municipal de l'annexe, et l'autre pour sœur Éléonore. La pauvre fille, au milieu de cette population barbare, malgré toutes ses vertus chrétiennes, ne pouvait rien obtenir. Vous serez plus heureux; avec vos connaissances, votre bonne méthode, vous avez quelques chances... Et qui sait?... qui sait?... Les services que vous pourrez rendre là-haut feront peut-être un jour oublier le scandale que vous avez occasionné au Chêne-Fendu... Je l'espère et je le désire de tout mon cœur. Voilà ce que j'ai pu faire.

— Je vous en remercie, monsieur le curé, lui dis-je, la voix pleine de larmes; je n'oublierai jamais tout ce que je vous dois.

— Oui, dit-il en se levant, c'était difficile; mais avec l'aide de Dieu nous avons réussi. Maintenant ne perdez pas de temps, partez demain de bonne heure. Il ne faut pas que M. le maire puisse vous rencontrer; sa résolution est encore chancelante, vous comprenez...

Il nous salua et sortit. Je le reconduisis au bas de l'escalier. En remontant, j'étais attendri.

— Ah! monsieur Guillaume, m'écriai-je, quel homme que M. le curé Bernard, quel bon cœur! Comment jamais reconnaître tout ce qu'il fait pour moi?... — Oui, dit-il comme se parlant à lui-même, c'est un bien honnête homme!

Et au bout de quelques instans il reprit : — Puisque vous allez aux Roches, Jean-Baptiste, écoutez un bon conseil. Je vous dois seize livres dix sous du mois dernier. Eh bien! emportez une couverture et une paire de draps, car vous n'en trouverez pas là-haut; vous auriez froid, vous ne pourriez pas y tenir. J'ai la couverture, elle est vieille, mais encore très bonne, et les draps aussi; nous mettrons le tout à douze francs, si vous voulez, et je vous compterai les quatre francs dix sous.

J'acceptai de bon cœur. Mme Catherine alla chercher la couverture et les draps, et M. Guillaume, ouvrant sa vieille commode, me remit ce qu'il restait me devoir. Il m'offrit ensuite de prendre parmi ses livres ceux qui me conviendraient; comme je devais amener tous les dimanches les élèves à la messe, je pouvais rendre au brave homme les livres qu'il me prêtait. Je choisis le *Vocabulaire* de Wailly, dont un maître d'école a toujours besoin. J'avais acheté quelque temps auparavant les *Élémens d'algèbre* de Lagrange et la *Géométrie* de Legendre — d'un ambulant qui passait au Chêne-Fendu, cela me suffisait. Toutes ces choses réglées et l'heure d'aller dormir étant venue, M. Guillaume, Mme Catherine et moi nous nous embrassâmes, et je montai faire mon paquet avant de me coucher, car je devais partir de grand matin pour éviter les moqueries et le scandale.

VI.

Le lendemain au petit jour, j'étais debout. Je m'habillai, et je descendis sans faire de bruit pour ne pas réveiller le vieux maître; mais comme je passais dans le corridor, j'entendis le brave homme me crier de son lit : — Courage, Jean-Baptiste, courage!...

— Oui, et bonne santé, dit Mme Catherine.

Je les remerciai, et puis, fermant la porte avec soin, je descendis dans la rue.

Tout dormait encore au village; pas un chien n'aboyait, tout semblait mort; je partis, mon paquet au bout de mon bâton, au milieu de ce grand silence. En passant devant la maison de M. Bauquel, je détournai la tête, et plus loin, au coin de la rue à gauche, je pris le sentier des Roches, que M. Guillaume m'avait indiqué la veille. La neige était profonde dans les bruyères, j'en avais quelquefois jusqu'au ventre; mais une demi-lieue plus haut, sous bois, le sentier, préservé du vent, se voyait mieux.

J'allais devant moi le front penché, rêvant à ma vie depuis l'enfance, me rappelant nos deux petites chambres dans la ruelle des pêcheurs à Saint-Nicolas, la bonne mère toujours à blanchir, à raccommoder, à rapiécer les pauvres hardes de la famille, le père qui rentrait le soir de ses courses dans les villages, brisé de fatigue, cette existence pénible des pauvres gens honnêtes et laborieux, où la conduite, le travail et l'économie n'assurent pas même le pain de chaque jour, et puis mon entrée à l'école de M. Bastien, où j'avais toujours les premières places, ce qui faisait dire au maître : — Voilà mon meilleur élève... Ah! si son père était riche... s'il pouvait le pousser!... Ensuite la grande misère après les deux invasions, le départ en temps de disette, les inquiétudes de la route, l'arrivée au Chêne-Fendu, tout cela me revenait en marchant, et parfois je m'arrêtais, écoutant et regardant ces arbres innombrables. Rien ne bougeait; ils étaient là plongés dans le givre des broussailles, leurs larges branches courbées, les dernières ombres de la lune sur leurs troncs grisâtres; ils étaient là depuis des centaines d'années, regardant passer le bonheur des uns, le chagrin des autres, quelquefois une noce avec sa clarinette et ses cris joyeux descendant à l'église du village, un baptême, l'enfant nouveau-né sur son oreiller blanc. — Tu souffriras aussi, toi, tu porteras aussi des troncs pesans sur tes épaules, le manche de la cognée en dessous pour alléger le fardeau qui t'écrase; tu partiras aussi, abandonnant celle que tu aimes, ton vieux père, ta vieille mère, tes amis, ton village, tout... Maintenant tu dors, tu rêves sur les bras de la sage-femme, tes petits poings fermés!... Ah! si la mort te prenait tout de suite,

quelle chance!... Ces vieux chênes, ces vieux hêtres voyaient cela depuis des siècles, et puis aussi la fin des misères de ce monde : — le cercueil du bûcheron descendre au cimetière! Et maintenant ils me voyaient, moi, pauvre diable, victime de la méchanceté des gens, monter la poitrine gonflée de tristesse; ils ne bougeaient pas; tout dormait dans la profondeur des bois comme dans une chambre close. L'homme a beau s'en faire accroire : la nature est aussi indifférente à sa joie qu'à sa douleur. Ainsi passe la vie! Et ce que nous rêvons, des milliards d'autres l'ont rêvé avant nous, des milliards d'autres le rêveront. La vraie chose, c'est de crier : — Courage!... courage!... Agissons, ne nous laissons pas abattre par l'injustice; soyons des hommes! — Ayant donc fait ces réflexions et mille autres semblables, je me remettais à marcher.

Lorsque le jour parut, j'étais hors de la forêt, dans les sapinières qui couronnent la côte; derrière moi, en me retournant, je voyais par-dessus les hautes collines l'immense plaine de la Lorraine avec ses routes, ses villages innombrables et ses étangs pris de glace, reluisant au soleil comme des miroirs. Au loin, bien loin, une cloche bourdonnait; le père Guillaume avait repris sa tâche, il sonnait l'école. Je me le représentais tenant la corde que j'avais tirée tant de fois. Il était sept heures.

L'air vif de la montagne, l'éclat du ciel ranimant alors mes forces, je grimpai plus vite. Bientôt, au détour du sentier, à deux ou trois portées de fusil sur la droite, m'apparurent les vieilles baraques du hameau des Roches, toutes blanches de neige, les toits, les hangars, les réduits à porcs comme embusqués au haut du défilé. Deux ou trois lucarnes à la pointe des petits pignons découvraient tout le pays; braconniers et contrebandiers voyaient venir de là les gendarmes, les gardes et les gabelous de plus d'une lieue. Le sentier, entre deux petits murs de pierres sèches, aboutissait à la première hutte. Au-dessus s'étendaient les champs de seigle, alors ensevelis sous la neige. La fumée de quelques cheminées se dévidait dans l'air, et déjà de tous les côtés, aux fenêtres, aux lucarnes, sur le penchant de la colline, des figures attentives m'épiaient; hommes, femmes, enfans en guenilles, allaient, venaient, me regardaient grimper, comme ces lignes de chouettes posées sur les décombres d'une ruine qui semblent se consulter à l'approche du chasseur avant de prendre leur vol.

Ce qui m'étonnait le plus après l'aridité du pays, c'était l'air minable des habitans : tous ces gens avaient des habits en loques, de vieux sarraux troués, sans bonnets ni casquettes; j'en grelottais dans leur peau, et je me disais : — Mon pauvre Jean-Baptiste, te voilà dans un pays de sauvages!

Plus j'approchais, plus la misère devenait affreuse, plus les bara-

ques de pierres rouges me paraissaient décrépites et lézardées. Enfin j'atteignis l'entrée de la seule rue des Roches, une rue en fer à cheval, creuse, tortueuse, pleine de boue, de neige et de fumier, puis la porte d'un hangar en travers à droite, le coin d'une écurie à gauche, ainsi de suite, sans alignement, — des bouts de champs, de jardinets, des lignes de palissades ou de haies d'épines allant de l'une à l'autre baraque. Auprès des Roches, le village du Chêne-Fendu était une ville. Figure-toi ma tristesse en pensant qu'il faudrait vivre peut-être des années dans un endroit pareil; j'en étais accablé d'avance. Comme j'arrivais à l'entrée de cette rue, voilà qu'un jeune garçon, les cheveux jaunes, ébouriffés, le pantalon de grosse toile tiré par une seule bretelle sur l'épaule, les pieds rouges sur la terre glacée, s'arrête et me regarde. Je lui demande la maison de M. Nicolas Ferré; mais au lieu de me répondre il se gratte la tignasse, et dans le même instant sort une femme de la baraque voisine, en jupe crasseuse, qui me crie : — Qu'est-ce que vous voulez?

Je lui répète ma question, elle arrive. Je n'avais jamais vu de créature semblable; par ce froid terrible, elle était en bras de chemise, les pieds nus dans de gros sabots, la figure jaune comme du cuir, et ses cheveux roux, sans bonnet, tordus en queue de cheval sur la nuque. A peine lui avais-je parlé que le garçon se sauvait, courant de toutes ses forces et sautant par-dessus les mares à purin; en une seconde, il avait disparu, tandis qu'un homme court, trapu, à longue et large barbe noire, le pantalon et la veste couverts de pièces de toutes les couleurs, sortait à son tour et me criait : — Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que vous voulez?

— Où demeure M. Nicolas Ferré?

Il ne me répondit pas plus que la femme et le garçon, et de tous les côtés sortaient de pareilles figures, regardant de loin et puis s'approchant d'un air méfiant. Dans ce moment, je fus inquiet... Qu'allait-il arriver? C'est ce que je me demandais, lorsqu'un grand gaillard en blouse tourna le coin du hangar et me regarda quelques secondes. Il avait le nez droit, effilé, l'échine allongée et de petits favoris bruns. — Vous demandez Nicolas Ferré? dit-il tout à coup. Eh bien! qu'est-ce que vous lui voulez?

— Où demeure-t-il?

— Arrivez, je vais vous montrer sa maison.

Je suivis cet homme, et trente pas plus loin, se retournant, il me dit brusquement : — Eh bien! Ferré, c'est moi;... après?

Aussitôt je lui dis que M. le curé Bernard, du Chêne-Fendu, m'avait chargé d'une lettre pour lui. — Entrons! fit-il.

Nous entrâmes dans une allée, ensuite dans une chambre basse à poutres noires et chauffée comme un four : les petites vitres en suaient. Dans le fond de ce réduit, une femme filait, assise près

de la fenêtre; au-dessus du fourneau pendaient des guenilles fumantes à trois ou quatre perches. Je remis à M. Nicolas Ferré la lettre de M. Bernard. — Une lettre! dit-il; qu'est-ce que je peux faire de votre lettre, moi?... Est-ce que je sais lire?

Cela ne l'empêcha pas de bien regarder le cachet, puis il s'assit sur un escabeau devant le poêle, prit une braise dans le creux de sa main et la posa sur sa pipe, dont il tirait de grosses bouffées en rêvant. — Une lettre du curé, reprit-il; qu'est-ce que c'est? Voyons, lisez-la vous-même, si vous savez lire.

Il l'avait ouverte, et moi, dans cette position étrange, je fus obligé de lire la lettre de M. Bernard, par laquelle il prévenait M. le conseiller municipal que je remplaçais sœur Éléonore au hameau des Roches comme maître d'école, et lui recommandait de trouver un traîneau pour les effets de la sœur, qui se rendrait tout de suite au Chêne-Fendu. Je finissais à peine de lire, que M. Nicolas Ferré ouvrait une de ses fenêtres, et lançait dans la rue un coup de sifflet perçant. — Eh! Jeannette, cria-t-il, va chercher la chère sœur; qu'elle vienne tout de suite.

Puis, refermant la fenêtre : — Ah! vous êtes maître d'école, fit-il en se rasseyant les jambes écartées; c'est bien, nous allons voir ça.

La femme ne cessait de m'observer d'un œil défiant. Deux autres individus de la même sorte venaient d'entrer; ils m'épiaient tous. Le long du mur au fond, sur une planche, se trouvaient des cruches et des gobelets. Les nouveau-venus demandèrent à boire; la femme les servit; M. le conseiller Nicolas était le cabaretier des Roches. Quelques instans après entrait sœur Éléonore, une belle femme de vingt-cinq à trente ans, brune, le teint pâle avec de grands yeux noirs. — Chère sœur, lui dit Nicolas Ferré le nez en l'air et son bout de pipe au coin des dents, voici quelqu'un du Chêne-Fendu qui m'apporte une lettre. Qu'est-ce que c'est? Lisez, que nous entendions nous-même.

La sœur lut haut la lettre de M. Bernard. J'étais indigné de la méfiance que l'on me montrait; mais M. le conseiller ne s'en doutait pas, et finit par dire en me regardant. — Ah!... vous avez bien lu;... c'est bon, c'est bon!...

De son côté, sœur Éléonore paraissait émerveillée; elle me regardait de ses grands yeux, et lorsque je lui remis la seconde lettre de M. Bernard à son adresse, s'étant assise près d'une fenêtre, elle la lut deux ou trois fois avec la plus grande attention. Les autres avaient demandé des cartes; M. Nicolas Ferré s'était assis avec eux, ils jouaient ensemble.

La sœur, ayant fini, me dit toute souriante. — C'est très bien, monsieur, je partirai aujourd'hui pour le Chêne-Fendu selon la

recommandation de M. le curé. Si vous voulez venir avec moi, je vais vous installer tout de suite.

Et sur la porte, se retournant : — Vous n'oublierez pas, monsieur Nicolas, de me chercher un traîneau.

— Non, chère sœur, soyez tranquille... De l'atout,... du trèfle!... cria le cabaretier en tapant avec son gros poing sur la table comme avec un marteau.

Nous sortîmes, marchant quelques minutes entre les flaques de neige, les fumiers et les tas de fagots qui se suivaient à la file. La sœur, au bout de ce défilé, s'arrêta devant une vieille baraque couverte de bardeaux et le pignon tapissé de lierre flétri. — C'est ici, dit-elle en entrant dans une petite cuisine basse et sombre.

Je la suivais, le dos courbé. La petite fenêtre à mailles de plomb éclairait vaguement l'évier, l'âtre, le pavé concassé, quelques assiettes, des pots de terre et deux ou trois marmites sur un dressoir, à côté de la cheminée. Sœur Éléonore ouvrit une seconde porte, et nous entrâmes dans une salle assez grande dont les fenêtres, au fond, donnaient sur un verger plein de neige. Un grand lit très haut, à la mode du pays, avec son *plumon* pour couverture et ses vieux rideaux de serge verte, remplissait tout le coin à droite derrière la porte; des lignes de bancs et des exemples pendus à une ficelle annonçaient que c'était l'école. Un escalier en bois montait à gauche. Au pied du lit, une vieille femme tricotait, sa chaise appuyée contre la boîte d'une horloge vermoulue. Cette femme, petite, mais forte, carrée, avec son nez camard, sa peau jaune, ses joues et son front ridés en tout sens, avec ses épais cheveux gris, crépus, ressemblait à une vieille bohémienne. Elle avait l'air triste. — Madame Hulot, lui dit la sœur, voici M. Jean-Baptiste Renaud, l'ancien sous-maître du Chêne-Fendu, qui vient me remplacer. C'est lui qui tiendra l'école. Rien ne sera changé; vous aurez toujours le bois que les enfans apportent, vous serez chauffée.

La vieille, continuant à tricoter, me lança deux regards vifs comme ceux des singes, sans rien dire. — Cela vous est égal, madame Hulot, n'est-ce pas?

— Oui, fit-elle, puisque j'ai le bois, ça m'est égal.

— Eh bien! montons, me dit la sœur en me faisant signe de passer devant elle.

La vieille alors nous suivit, soit par curiosité, soit pour toute autre raison. En haut, je vis ma chambre, celle de sœur Éléonore jusqu'à ce jour, assez grande, les murs blanchis à la chaux, un peu basse, la petite fenêtre carrée dans le pignon tapissé de lierre. De là vous découvriez le sentier par où j'étais venu, la sapinière au-dessous, plus loin la forêt de hêtres et de chênes, plus loin encore

la vallée, d'un bleu sombre, et derrière les collines engrenées les unes dans les autres, la plaine sans bornes. Combien de fois j'ai contemplé ce spectacle grandiose ! C'était ma seule consolation.

Sœur Éléonore allait et venait, se dépêchant de serrer tous ses effets dans une petite malle. En un quart d'heure, elle avait fait son paquet, et ne me laissa qu'une branche de buis bénit avec le bénitier de faïence au-dessous.— Maintenant, me dit-elle en souriant, vous êtes chez vous. Voici la liste des élèves; ils sont quarante-deux. C'est l'usage aux Roches que la sœur ou le maître d'école aille prendre ses repas chez les parens des enfans. Chacun à son tour les reçoit. Voyez, monsieur, vous êtes au onzième, M. Jacques Laroche, chez lequel vous dînerez et souperez aujourd'hui. Demain ce sera le douzième, M. Claude Fix.

Elle avait mis des croix le long de la liste. J'étais consterné. — Comment ! on traitait aux Roches le maître d'école comme le hardier dans les autres villages de la montagne : il était au croc des gens ! — Je commençais seulement à comprendre ma triste position, les joues m'en pendaient. Une seconde l'idée me vint de jeter le manche après la cognée et de me faire soldat, il paraît que cela se vit sur ma figure, car la sœur, toute gaie et riante, en pâlit : elle n'avait pas de consolations à me donner, et resta comme interdite ; mais aussitôt je pensai que, si je m'en allais, l'accusation d'avoir voulu séduire une fille riche me suivrait partout, qu'il valait mieux attendre deux ou trois mois, qu'alors ma résolution serait naturelle, qu'on ne pourrait plus rien me reprocher, et que le maire serait bien forcé de me donner un certificat de bonne conduite. Cette réflexion me calma.

Sœur Éléonore s'était aussi remise. — Vous avez tort de vous chagriner, monsieur Jean-Baptiste, me dit-elle avec un sourire agréable, les gens des Roches ne sont pas plus méchans que ceux du Chêne-Fendu; au contraire ils ont plus de religion. Et puis vous gagnerez davantage. Chaque élève rapporte huit sous par mois. Il y en a quarante-deux, cela vous fait près de dix-sept francs, sans compter la nourriture, le logement, le chauffage et les petits bénéfices sur la vente du papier, des croisettes, des catéchismes et des plumes, que l'instituteur fournit lui-même. Le blanchissage ne vous coûtera presque rien, Mme Hulot s'en charge. Vous serez aussi votre maître, ce qui a bien son prix. Quant aux enfans, ils sont, comme tous les enfans de la montagne, un peu sauvages, mais élevés dans le respect des saints mystères. Avec votre nouvelle méthode, dont m'a parlé sœur Adélaïde, je suis sûre que vous en ferez vite de bons élèves, et que M. le curé sera content.

Ayant dit ces choses d'un air de bonne femme, sœur Éléonore me fit une belle révérence en me souhaitant la meilleure santé; elle

prit ensuite un bout de sa petite malle, la vieille Hulot prit l'autre, et toutes deux descendirent l'escalier.

Je n'étais pas dupe des belles paroles de la chère sœur; sa joie de quitter Les Roches m'inspirait même une grande défiance; mais, ayant résolu de ne pas renoncer tout de suite, j'arrangeai mes pauvres effets dans la chambre, mes quelques volumes sur une planchette au mur, quelques mains de papier, mes cahiers, mes plumes, ma petite boîte à compas et l'écritoire sur la table de sapin. Finalement, vers midi, étant descendu, je trouvai les deux portes ouvertes, celle de la salle et celle de la cuisine. La vieille Hulot sur le seuil regardait. Je sortis. D'autres gens au bord du chemin tournaient les yeux du même côté qu'elle : sœur Éléonore, dans un traîneau, descendait lentement la côte; un vieux paysan conduisait la haridelle par la bride. La sœur, bien enveloppée dans sa capuche, répondait à peine aux cris que poussaient quelques enfans assis sur le mur de pierres sèches; ils criaient dans le creux de leurs petites mains rouges : — Adieu, sœur Éléonore, adieu !

Pas une fois elle ne tourna la tête, étant trop contente de s'en aller. En voyant cela, je devins tout pâle. Maintenant il s'agissait de mendier mon pain de porte en porte; c'est comme cela que j'envisageais la chose. — Où demeure donc Jacques Laroche? demandai-je à la veuve.

Elle étendit la main en silence, me montrant la cinquième baraque plus loin, puis rentra tout de suite. L'horloge sonnait midi, je partis. Tout le hameau me connaissait déjà, les gens me regardaient de toutes les lucarnes. Comme j'approchais de la baraque, la grande Catherinette Laroche, une véritable louve, ramenait son homme du cabaret. C'était un bûcheron, les épaules rondes, les favoris noirs, la tête chauve, avec de grosses loupes. Ils se disputaient en marchant; la femme l'appelait ivrogne, lui fumait son bout de pipe et disait en clignant d'un mauvais œil : — Tais-toi, Catherinette, tais-toi !

J'étais sur leur porte. Sans faire attention à moi, sans le moindre respect humain, sachant que j'allais dîner chez eux, ces êtres continuaient à se disputer. Leurs enfans regardaient de la cuisine, et tout à coup l'homme, avant d'entrer, donna deux soufflets terribles à sa femme. On pense quels cris elle se mit à pousser; on devait l'entendre jusqu'au fond des Roches. J'allais me sauver, lorsque l'homme me dit en riant : — Entrez, maître d'école, ne faites pas attention.

Il me poussait par l'épaule dans la chambre du fond, et comme deux enfans étaient à table, il prit le plus grand par l'oreille, et le mit de côté pour me faire place. Le saladier de lait caillé et le plat

de pommes de terre fumantes me rappelèrent mon arrivée au Chêne-Fendu.

La femme, dehors, continuait à pousser des cris au milieu des commères accourues du voisinage; elle menaçait de prendre la hachette. Jacques Laroche avait déposé sa pipe et me disait tranquillement : — Mangez donc!... Ça n'est rien... Il ne faut pas vous gêner... Faites comme chez vous...

Voilà le genre de vie qu'on menait aux Roches; c'est à cela que j'étais tenu de m'habituer. Durant les six semaines où je passai toutes les baraques en revue, je vis presque partout la même chose: on se chamaillait, on s'injuriait, on se faisait des menaces terribles; les enfans couraient pieds nus, riant, sans s'inquiéter de cela. Contrebandiers, bûcherons, braconniers, sabotiers, cuveliers, tisserands, ne connaissaient pas d'autre manière d'être. Chaque dimanche, on se grisait avec du vin blanc et de l'eau-de-vie de pommes de terre d'une façon honteuse, et les femmes, sous prétexte d'aller chercher leurs hommes, entraient au cabaret, et s'asseyaient à côté d'eux, après s'être un peu fait prier; puis elles restaient là des heures à vider des gobelets de vin blanc, et, quand on jouait aux cartes, à faire des signes à leurs maris pour tromper les voisins, ce qui amenait presque toujours des batailles, où les coups de chaise et de bouteille, les coups de couteau, les morsures et les cravates tordues pour s'étrangler montraient la férocité de cette race sauvage. Tout cela n'empêchait pas ces gens d'être très religieux, comme m'avait dit sœur Éléonore, de croire aux démons, aux sorciers, aux follets, de réciter le chapelet et de s'agenouiller devant toutes les croix du chemin, en se frappant la poitrine; non, ils avaient tous la foi! Le braconnage, la contrebande, l'ivrognerie, la tromperie, les *ex-voto*, les pèlerinages, les pénitences publiques, tout allait bien ensemble, l'un ne gênait pas l'autre. Sans la crainte des gendarmes et l'idée d'aller faucher la mer à coups de rame des quinze et vingt ans et quelquefois toute la vie, sans cette crainte salutaire, on aurait encore vu dans Les Roches un bien autre mélange des choses saintes et des mondaines.

Quant aux enfans, ils n'étaient ni plus méchans ni plus bêtes que ceux du Chêne-Fendu; mais ils étaient plus durs et plus sauvages. Les Roches en fourmillaient comme de renards, il en venait tous les ans; il en mourait deux sur trois, on ne s'en inquiétait pas beaucoup; c'étaient des bouches de moins dans la maison! Quelquefois la femme pleurait en voyant la charrette partir avec le petit cercueil, l'homme aussi se passait la main sur les yeux, et puis c'était fini; l'idée que leur enfant était au paradis les consolait tout de suite; quinze jours après, ils n'y pensaient plus. Ceux qui vivaient se portaient bien, et les pieds à la gelée, la tête au soleil, deve-

naient durs comme des cailloux; ils avaient tout ce qu'il faut pour supporter la misère : de bons poumons, un bon estomac, de bonnes dents. Ils n'attrapaient ni rhumes ni fluxions au grand air, ni mal au ventre en mangeant des pommes vertes et des carottes crues. A la fameuse retraite de Russie, tous les garçons des Roches, sauf trois ou quatre enlevés par les boulets, étaient revenus sans engelures; au milieu des neiges, ils croyaient encore être au pays. C'est ce que me raconta plus d'une fois le vieux garde forestier Jérôme. On envoyait toute cette race à l'école, de sept à douze ans, pendant la saison d'hiver, non pour y apprendre quelque chose, mais pour en débarrasser la baraque; la chambre de la veuve Hulot en fourmillait, cela formait sur les bancs, au petit jour, un tas de guenilles qui s'agitaient dans l'ombre. Sœur Éléonore ne leur avait appris que le *notre père*, qu'ils récitaient comme des perroquets, sans en comprendre un mot. Et moi, sachant que les plus grands d'entre eux devaient être admis à la sainte table cette année-là, le dimanche d'après Pâques, je fis d'abord mon possible pour leur enseigner le catéchisme par la méthode du père Guillaume; je tapais dessus à tour de bras en leur criant : — Qui t'a créé et mis au monde, mauvais gueux? Répondras-tu?

Pan!... pan!... pan!... Ils recevaient cela sans sourciller, et se contentaient ensuite, en clignant des yeux, de se frotter le dos ou le bas des reins. Le souvenir de tout ce que je devais à M. le curé Bernard, qui m'avait en quelque sorte sauvé la vie, redoublait mon ardeur, et je m'écriais en moi-même : Dieu du ciel, que va-t-il penser quand ces ânes seront interrogés devant l'assistance sans pouvoir répondre? J'aurai beau dire que sœur Éléonore ne leur avait rien appris, la faute en retombera toujours sur moi!

Tous les soirs, dans ma chambre, je rêvais à ce malheur, me demandant pourquoi la méthode du père Guillaume ne produisait pas son effet ordinaire, et je finis par comprendre que les pauvres petits, à force d'être battus à la maison, ne sentaient plus rien, que c'était en quelque sorte leur pitance de tous les jours, comme ces malheureux chevaux de charretier qui ne reçoivent jamais d'autre picotin, et dont la peau est dure comme des semelles de botte; mais comment remédier à cela? Le soir, en sortant de souper, j'allais me promener aux environs des Roches malgré les neiges, rêvant toujours à ces choses. Il faut bien respirer un peu l'air quand on est enfermé tout le jour. Puis le spectacle de la nuit qui vient, cette grande plaine bleue où s'allongent les ombres de seconde en seconde, et qui finit par disparaître au milieu de la brume; le silence au loin et les mille bruits du hameau dans la solitude; les petites vitres qui s'éclairent une à une; le braconnier qui part pour l'affût, son bonnet de peau tiré sur les oreilles, le vieux fusil

de munition à pierre sous le bras, allongeant le pas vers les sapins et regardant de tous côtés; les derniers bûcherons en retard, avec leurs grosses bûches sur l'épaule pour faire la cuisine, et, quand les ténèbres profondes sont là, un coin de hangar qui s'éclaire, la femme qui sort, abritant de la main sa lampe et demandant tout bas : — C'est toi?

— Oui.

— Tout a bien marché?

— Oui!

Enfin le contrebandier, avec son sac de tabac ou ses paquets de poudre dans la hotte, qui se glisse derrière, après avoir bien épié, bien écouté, et se rend à sa cachette,... toutes ces choses me plaisaient. Il faisait un froid de loup; mais je ne rentrais tout de même qu'à neuf heures, au moment où les femmes du village, réunies à la veillée, filaient en se racontant des histoires *d'esprits*, pendant que les hommes jouaient aux cartes ou fumaient leur pipe derrière le poêle. Alors je revenais, et je trouvais la veuve Hulot à sa place, récitant son chapelet dans la nuit noire. La pauvre vieille priait pour son fils, Jean Hulot, condamné aux galères à perpétuité pour avoir tué un garde. Je soufflais une dernière braise à la cuisine, j'allumais ma lampe, et je montais étudier le plain-chant dans le gros volume de M. Guillaume, ou l'arithmétique ou la géométrie. En haut, la veuve n'avait pas oublié de faire du feu, car le bois ne coûtait rien; elle avait aussi balayé, c'était une brave femme. Je m'asseyais, les deux coudes sur ma petite table, la tête entre les mains, jusque vers onze heures, quelquefois jusqu'à minuit. Voilà mes journées, elles se ressemblaient toutes, sauf les dimanches, où nous descendions au Chêne-Fendu pour assister à la messe et aux vêpres; qu'il fît du vent, de la pluie, de la neige ou de la grêle, tout le monde partait, même les vieux et les vieilles; il fallait être bien vieux ou bien malade pour rester. Naturellement j'étais à la tête avec mes élèves; cela faisait une procession d'un quart de lieue. Il tombait quelquefois des averses mêlées de neige; c'était égal : mouillé, glacé jusqu'aux os, on allait tout de même, et les enfans, pour se réchauffer, descendaient la côte en courant et poussant de grands cris.

Dans ces occasions, j'avais remarqué que plusieurs de mes élèves avaient des voix claires, de belles voix, comme j'aurais souhaité d'en avoir une pour mon propre compte. D'autres fois aussi, dans mes petites promenades aux environs du hameau, je les avais entendus chanter à la pointe d'une roche, les jambes pendantes. Ils chantaient comme des merles, sans s'inquiéter des coups de trique qu'ils avaient reçus le matin, ni de ceux qu'ils recevraient le soir. En voyant

ces choses, l'idée me vint un jour de leur apprendre le plain-chant, convaincu d'avance que les parens en seraient très flattés, et pensant en outre que par ce moyen il me serait possible d'exciter une sorte d'émulation entre mes élèves. Ayant donc bien réfléchi sur cela, je leur dis un matin à l'école que ceux qui sauraient leurs leçons de catéchisme apprendraient le plain-chant, qu'on se réunirait le soir, et que je commencerais le lendemain. Jamais peut-être ces enfans n'avaient eu plus de satisfaction que ce jour-là, leur ambition d'apprendre à chanter se montra tout de suite, car tous voulaient être de l'assistance; mais je n'en choisis que trois, qui savaient à peu près leur catéchisme : Jérôme et Philippe Hutin, les fils du garde forestier, Jean Ferré, le fils de notre conseiller municipal, et je dis aux autres de rester à la maison, qu'ils n'avaient rien à faire au solfége, que cela ne regardait que les sujets méritans.

La nouvelle de cet événement se répandit le soir même aux Roches, et les trois que j'avais désignés arrivèrent tout glorieux à sept heures. J'avais dressé mon tableau de notes; c'est par là que nous commençâmes, et chose étonnante, tout de suite ils comprirent les deux clefs de *sol* et de *fa*, tout de suite ils chantèrent juste, répétant après moi la gamme. Les autres, qui n'avaient pas été appelés, étant forcés de dire pourquoi, reçurent chez eux une bonne correction. Les mères, le lendemain, arrivaient à la file me prier de recevoir aussi leurs enfans, mais je répondais à toutes : « Quand il saura son catéchisme; le lutrin n'arrive qu'après le catéchisme. »

La désolation était partout, et depuis ce jour, au lieu d'être forcé de battre mes élèves, je n'avais qu'à leur dire : « Tu ne viendras pas chanter ce soir! » Ils en pleuraient à chaudes larmes, ce qui n'était jamais arrivé par le moyen des coups.

Alors je renonçai pour toujours à la méthode de M. Guillaume. Ce n'est pas en battant les enfans, en les humiliant, qu'on peut en faire quelque chose; c'est en les relevant à leurs propres yeux, en leur donnant le moyen de se distinguer, en les traitant comme des hommes et non comme des animaux. Le solfége et le plain-chant pouvaient seuls réussir aux Roches; à ces gens superstitieux, il fallait les cérémonies de l'église; le chantre au lutrin était pour eux une sorte de personnage, qui venait après le bedeau et M. le curé; qu'on se figure donc leur contentement.

Il ne me restait que six semaines pour enseigner le catéchisme aux grands, eh bien! cela suffit. A chaque nouvel examen que nous allions passer tous les jeudis au Chêne-Fendu, M. le curé Bernard s'émerveillait de leurs progrès. Sœur Éléonore n'avait rien obtenu de pareil; il me disait en riant que c'était Dieu qui avait suscité les mauvaises langues contre moi pour m'envoyer aux Roches, afin de

civiliser ce pays! Et le dernier dimanche avant Pâques il annonça que, ceux du hameau des Roches sachant le mieux leur catéchisme, ce serait Jérôme, le fils du garde, qui réciterait l'acte de foi publiquement à la première communion. Dire la considération dont je fus entouré depuis ce moment par les habitans du hameau serait chose impossible; c'est à moi qu'ils attribuaient cet honneur unique, extraordinaire. Tout le monde me tirait le chapeau, et les femmes me recevaient toutes avec un sourire agréable, lorsque j'allais dans leur baraque prendre mes repas.

Le jour de la communion venu, lorsqu'on vit les enfans des Roches en première ligne, qu'on entendit Jérôme Hutin élever la voix sous les voûtes de l'église pour réciter son acte de foi, et deux ou trois autres près de moi dans le chœur, à côté de M. Guillaume, la toque rouge en tête et le surplis blanc sur les épaules, nous aider gravement à chanter le *Gloria in excelsis*, alors l'enthousiasme des gens du hameau ne connut plus de bornes. Après la communion, hommes et femmes se répandirent dans les cabarets, et se réjouirent tellement qu'un grand nombre ne pouvaient plus bouger de leur place. Heureusement je n'étais pas avec eux, car il aurait fallu boire jusqu'à tomber sous la table. J'étais invité par M. le curé Bernard, qui me présenta comme un modèle d'instituteur à ses confrères venus pour la cérémonie; il me fit tant d'éloges que j'en rougissais de modestie, et ces messieurs me firent aussi bon accueil; ils étaient tous gais, rians et fleuris. On but de bon vin à dîner, et nous eûmes une truite de deux livres, parmi d'autres plats très fins, comme des gelinottes et un cuissot de chevreuil, malgré la saison du printemps, où toutes les chasses et toutes les pêches sont fermées; mais dans de telles occasions on passe sur de semblables détails, les bons morceaux vous arrivent de toutes parts, pêcheurs et braconniers veulent vous témoigner leur reconnaissance, on ne peut pas refuser ce qu'ils vous apportent, et M. Bernard disait en souriant : — Ces gelinottes sont des poulets; ce cuissot de chevreuil est un gigot de mouton! Ce qui faisait rire l'honorable compagnie jusqu'aux larmes.

C'est alors que je vis combien il est utile de fréquenter des gens plus instruits que soi, vivant dans d'autres idées. Que pouvais-je apprendre dans mon coin des affaires du monde, des lois et des règlemens nouveaux? Je vivais comme une mousse sur sa roche, et rien du dehors n'arrivait jusqu'à moi; mais en ce jour je devais apprendre bien des choses, car, Mlle Justine étant venue servir le café sur un large plateau peint de fleurs brillantes, MM. les curés se mirent à causer des nouvelles ordonnances touchant l'instruction publique et la propagation des saines doctrines. D'abord M. le

curé de Voyer, la figure pleine, les oreilles rouges et le double menton tremblotant sur son rabat, glorifia les bonnes intentions de notre excellent roi Louis XVIII et de son vénéré frère, le comte d'Artois, disant qu'ils étaient établis par Dieu même pour ressusciter la foi dans ce royaume; il en citait comme preuve l'ordonnance du 5 décembre, laquelle autorisait l'association dite « des frères de la doctrine chrétienne, » du diocèse de Strasbourg, à fournir des maîtres aux écoles primaires du Haut et du Bas-Rhin. D'autres curés alors, s'enthousiasmant, lui répondirent que cette première ordonnance n'était en quelque sorte qu'un signe du temps, que déjà, les heureux efforts de l'administration s'étant fait sentir, elle s'était étendue à tous les départemens de l'ancienne province de Bretagne, que la société formée sous le nom de *Congrégation de l'instruction chrétienne* venait d'obtenir non-seulement le droit de recueillir les legs et donations faits en faveur de ladite association, mais encore de délivrer le brevet de capacité à chaque frère sur le vu de la lettre particulière d'obédience qui lui serait délivrée par le supérieur général de la société.

La satisfaction de ces messieurs, en parlant de ces choses, n'est pas à peindre. Du reste tout cela leur paraissait naturel, et l'un d'eux me dit en riant : — Monsieur le maître d'école, vous entendez... Soyez bien sur vos gardes. On va vous faire une rude concurrence, la liberté de l'instruction s'étend de plus en plus; soyez à la hauteur du progrès.

Il appelait cela la liberté, quand les uns recevaient des legs, des donations, qu'ils étaient nourris par les collectes, qu'on leur élevait des écoles et qu'on les regardait comme des saints, tandis que les instituteurs laïques ne recevaient rien que la rétribution des élèves, et vivaient de la misère même. Dieu du ciel, que j'aurais eu de choses à répondre! mais je m'en gardai bien, et M. le curé Bernard répondit pour moi : — Mon cher confrère, ne vous inquiétez pas de M. Renaud; il est dans la bonne voie, il connaît ses devoirs, et place l'instruction mondaine bien au-dessous des choses saintes. Les progrès qu'il a fait faire depuis deux mois au hameau des Roches dans l'instruction du catéchisme et du plain-chant lui méritent toute mon estime. Ne vous inquiétez pas de mon ami Jean-Baptiste, je réponds de lui.

Toute la table riait, et moi je riais aussi, comme on pense; j'étais fier de ces complimens, et je me réjouissais d'être au monde, en face d'une bonne tasse de moka tout chaud et d'un plateau garni de liqueurs comme je n'en avais jamais vu ni senti depuis mon premier jour. Cela me rendait heureux. Il fallut pourtant à la fin réunir mes élèves pour assister aux vêpres. Je partis après le café,

remerciant M. Bernard de toutes ses bontés et lui promettant d'en rester digne. — C'est bon, c'est bon, mon cher Renaud, disait-il; vous n'avez qu'à continuer, et tout ira bien.

Ayant donc salué profondément la société, je remontai le village à travers les cris de joie et les appels des cabarets; de tous les côtés on toquait aux vitres, de toutes les portes on me criait : — Hé! monsieur Renaud!... monsieur Jean-Baptiste!... entrez donc vider un verre; entrez une minute!

Mais j'avais à rassembler mes élèves, dont un grand nombre se trouvaient heureusement déjà réunis devant l'église; toutes les invitations du monde ne m'auraient pas détourné de mon devoir. Vers deux heures, MM. les curés s'étant levés de table, les vêpres eurent lieu, puis à quatre heures, après avoir encore bu quelques bons coups, on remonta vers Les Roches, se soutenant les uns les autres, se tirant par le bras à trois ou quatre, et s'appelant de station en station avec des cris et des signes qu'il faut avoir vus pour s'en faire une idée. Tout le long du sentier, dans les bois, dans les sapinières, se rencontraient des connaissances qu'il fallait soutenir, aider à marcher, encourager, et qui voulaient vous embrasser sans savoir pourquoi. D'autres, ayant le vin mauvais, se fâchaient. Ceux-là, trébuchant, jurant, finissaient par s'étendre dans une broussaille. Quant à nous : mes élèves, la veuve Hulot, le vieux garde Jérôme et moi, nous rentrâmes au hameau sur les six heures, heureux d'être à la maison et surtout de nous mettre au lit après ce magnifique triomphe.

VII.

Nous étions alors au mois de mai 1818, une année très chaude et très précoce; les neiges s'étaient mises à fondre en mars; il n'en restait plus depuis longtemps. De ma petite fenêtre, à travers les brindilles de lierre, je voyais tout reverdir sur la côte; les genêts à boutons d'or et les bruyères roses s'étendaient jusque sous les roches, où la myrtille, la ronce et le chèvrefeuille grimpaient à foison. Chaque matin je m'éveillais au chant du coq, avant le jour, et, poussant ma petite croisée, les coudes sur le toit, j'admirais les grands bois noyés dans l'azur du vallon; j'écoutais les merles, les grives, les chardonnerets, les fauvettes, s'égosiller au loin dans les cerisiers en fleurs, dans les grands pommiers blancs, sous la voute des chênes et le branchage sombre des sapins. Ils bâtissaient leurs nids et se réjouissaient. Jamais je ne m'étais senti plus heureux. Cette bonne fraîcheur du matin, qui précède la journée, me donnait des frissons d'enthousiasme, et, sans la crainte de troubler la mère

Hulot, qui récitait son chapelet, j'aurais entonné le *Te deum laudamus!*

Malheureusement mon école se dépeuplait de jour en jour, mes élèves s'en allaient à la file; l'un gardait les chèvres, l'autre aidait son père à la coupe, l'autre conduisait la bourrique de ses parens en Alsace pour vendre des sabots, étamer des casseroles, réparer des chaudrons. Le hameau des Roches fournissait des chaudronniers et des sabotiers à toute la plaine et à toute la montagne. Moi, je restais là, devant mes bancs vides, avec cinq ou six élèves, les fils des notables, qui bâillaient et n'attendaient que le moment de courir aux champs. Sœur Éléonore, en cette saison, retournait à son couvent; elle avait eu bien soin de ne pas me le dire. Je ne pouvais faire comme elle et me voyais à la charge d'un petit nombre de ménages. Parmi les derniers élèves qui me restaient, se trouvaient Jacques et Philippe Hutin, les fils du vieux garde Jérôme, représentant avec M. le conseiller municipal, Nicolas Ferré, l'autorité supérieure aux Roches. Ce vieux garde, homme sec, petit, trapu, le nez mince, recourbé, les moustaches grisonnantes, les yeux noirs et perçans, avait l'air tout à fait décidé. Il était natif de Remiremont, dans les Vosges, et chaque fois que j'allais dîner et souper chez lui, il se plaisait à me raconter ses campagnes en Italie, en Suisse, en Hollande et le long du Rhin. Il parlait clairement et sans vanterie, comme il n'arrive pas toujours aux vieux soldats. Quant à l'intérieur de sa maison, la dernière du hameau des Roches, on ne pouvait en voir de plus propre et de mieux tenue dans sa pauvreté. Le linge était toujours blanc, le plancher bien lavé et balayé, la vaisselle bien récurée, les meubles luisans, les petites fenêtres transparentes. C'est la fille aînée du père Jérôme, Mlle Toinette, qui veillait à tout, la mère étant morte depuis plusieurs années. Cette jeune fille, de seize à dix-sept ans au plus, que les gens des Roches appelaient « la frisée, » conduisait le ménage de son père mieux qu'une femme de trente ans. Elle avait une jolie figure fraîche et riante, de beaux cheveux blonds et de grands yeux gris clair. C'était un petit être plein de courage, d'intelligence et de vivacité, allant, venant, trottant comme une alouette, dressant la table, faisant la cuisine, veillant sur ses petits frères et sœurs, riant avec eux, les embrassant et les corrigeant au besoin. On reconnaissait en elle le vieux sang français de la montagne, vif et pur comme l'eau de source. Faire beaucoup avec peu de chose, se tirer d'affaire quand on n'a presque rien, apprêter un bon repas avec quelques œufs, quelques herbes, un peu de sel, trouver moyen d'être toujours aussi propre, aussi bien mise avec une jupe de toile et une cornette d'indienne que d'autres avec des robes de soie, et puis s'égayer, répondre à tout vivement, avec

esprit et même un peu de malice, voilà ce qu'on ne rencontre pas souvent, et ce qu'un jeune homme remarque malgré lui. J'avais vu ces choses et j'y rêvais quelquefois, mais alors mes idées n'allaient pas plus loin que de me dire : « Ce vieux garde a bien de la chance d'avoir une fille pareille! »

Chaque fois que le tour de Jérôme Hutin arrivait de m'héberger, j'en étais content. Le garde me recevait en camisole de laine et gros sabots, ayant toujours soin d'ôter ses souliers et ses guêtres en rentrant de tournée. Le dîner était-il servi, on s'asseyait tout de suite; au cas contraire, on sortait faire un tour au jardin. Le père Jérôme greffait ses arbres, il avait de meilleurs fruits que ses voisins et en plus grande abondance; il m'expliquait la manière de les obtenir, et s'étendait avec complaisance sur toutes les améliorations qu'il avait faites à la culture des Roches, sur les engrais, sur l'irrigation, sur l'échenillage et le chaulage des arbres fruitiers, car dès ce temps il mettait de la chaux autour des vieux troncs pour empêcher les insectes de s'y loger et d'y monter; il murait avec soin leurs plaies pour les empêcher de s'étendre et de gagner le cœur de l'arbre. Toutes ces choses, il les avait vu pratiquer ailleurs durant ses campagnes, tandis que des milliers d'autres n'y faisaient pas attention. Les progrès que j'avais fait faire à ses deux garçons lui donnaient pour moi de la considération et même de l'amitié, de sorte que, voyant déserter mes élèves, c'est à lui que je me plaignais. Il m'écoutait gravement et me répondit un jour : — Vous avez raison, monsieur Renaud, la plus grande misère de ce pays, c'est de retirer les enfans de l'école pour les envoyer garder les chèvres, grimper aux arbres, dénicher les oiseaux, commettre toute sorte de délits qui les habituent à ne plus respecter l'autorité. C'est comme cela qu'on devient mendiant, vagabond, braconnier et propre à rien; mais que voulez-vous? cela dure depuis des années et des années. A moins de forcer les parens par des amendes à laisser leurs enfans à l'école, été comme hiver, jusqu'à douze ou treize ans, cela continuera toujours. C'est l'affaire des préfets, des supérieurs et du roi, qui ne s'en inquiètent guère. Moi, je tiens à ce que mes garçons s'instruisent; ils iront chez vous le plus longtemps possible. J'ai trop vu combien l'ignorance est terrible pour ne pas vouloir qu'ils sachent lire, écrire et calculer; si j'avais eu plus d'instruction, au lieu d'être simple garde, je serais commandant et peut-être colonel, car le courage et le bon sens ne m'ont jamais manqué. Maintenant encore je suis embarrassé de bien écrire un simple procès-verbal, et voilà pourquoi je resterai simple garde forestier toute ma vie, malgré mon expérience pour l'estimation des bois et ma connaissance des forêts... Quel malheur!...

Le brave homme comprenait fort bien que ses trois garçons, avec quatre ou cinq autres, ne suffisaient pas pour me faire vivre six mois de l'année, et finit par me dire, en se promenant de long en large suivant son habitude, qu'à cinq quarts de lieue environ, au-dessus des Roches, en descendant vers la Sarre-Rouge, se trouvaient trois grosses fermes d'anabaptistes, que ces gens avaient beaucoup d'enfans auxquels le plus vieux d'entre eux, le grand-père, apprenait la Bible et les Évangiles en les prêchant tous les dimanches, qu'il avait vu cela plusieurs fois, que ces anabaptistes avaient une grande estime pour le savoir, et que le vieux, qui s'appelait Jacob, se désolait souvent de ne pouvoir enseigner à ses enfans et petits-enfans le toisé, la rédaction des actes sous seing privé, la tenue des livres, le calcul et beaucoup d'autres choses dont il n'est pas dit un seul mot dans les livres saints, et qui sont pourtant très nécessaires à connaître pour bien conduire une ferme. Il ajouta que ce vieux Jacob s'était même informé près de lui de ce qu'enseignait sœur Éléonore pour envoyer ses petits-enfans à l'école des Roches, mais qu'en apprenant qu'il n'était question dans la classe de la chère sœur que de catéchisme et de cantiques, cela l'avait détourné de son dessein. — Si vous voulez, me dit-il, j'irai le voir ou même nous irons ensemble, et je suis sûr que cet homme de bon sens sera content de vous confier l'instruction de cette jeunesse pour ce qui regarde les chiffres, l'écriture et l'arpentage. Ce sont des gens à leur aise et qui vous paieront bien. Qu'en pensez-vous?

J'étais très heureux de savoir cela, très désireux aussi d'en profiter, et tout de suite il fut convenu que nous irions voir les anabaptistes le lendemain jeudi pour nous entendre avec eux.

Le lendemain donc de grand matin, le vieux garde et moi nous étions en route à travers les sapinières pour descendre à la ferme du père Jacob. Tout le pays était couvert de vapeurs blanches, au milieu desquelles montaient en forme d'épis les cimes innombrables des sapins. On ne se voyait pas à quatre pas. Les chiens de Jérôme Hutin eux-mêmes suivaient derrière nous le sentier à cause de la rosée qui remplissait les broussailles.

Quelques minutes avant cinq heures, lorsque le soleil sortit de cette mer et que toutes les feuilles, toutes les herbes se mirent à briller, je ne pus retenir un cri de joie. Nous avions fait halte une seconde. Le garde, en allumant sa pipe, riait tout bas, à la manière des vieux chasseurs, et disait : — Voilà, monsieur Jean-Baptiste, une promenade que les jeunes gens devraient faire tous les jours dans la belle saison; mais la paresse les retient au lit, ils se privent ainsi d'un grand plaisir. Regardez ce beau soleil, comme il écarte les brouillards, on dirait qu'il nage de notre côté; voyez comme il s'avance, comme il s'étend. Et là-bas, tout là-bas, du côté de la

Sarre, ces grandes raies blanches, c'est la rosée qui tombe. Dans une demi-heure, le soleil aura tout essuyé, la plaine sera propre comme une belle chambre où rien ne traîne; on verra tout clairement, les villages, les bouquets d'arbres, les rivières, les routes, les sentiers, à quatre ou cinq lieues... Ah! oui, monsieur Jean-Baptiste, on a bien tort de se retourner dans les draps au lieu de se secouer hardiment et de sortir. Si vous voulez, je viendrai vous éveiller les jeudis, nous irons à la pêche, à la pipée.

J'acceptai tout de suite, étant émerveillé de ce spectacle.

Alors nous reprîmes notre chemin, et bientôt après le chant du coq m'avertit que nous n'étions plus loin des trois fermes. Une éclaircie se faisait dans le feuillage, la lisière approchait, et tout à coup au milieu d'un large paquis en pente, dans le coude d'un ruisseau qu descendait en bondissant vers la Sarre, nous vîmes la plus grande des fermes, celle du père Jacob, avec son large hangar, où pendaient les bottes de paille entre les poutres; au-dessous l'étable, les écuries; la grande porte de grange, à gauche, où se trouvait clouée une buse; puis le corps du logement, trois fenêtres en bas, l'escalier et la porte, quatre fenêtres en haut; la fontaine et ses auges au milieu de la cour entourée d'un mur, les grands fumiers carrés, bien alignés; enfin une bonne vieille ferme d'anabaptistes, sans magnificences inutiles, mais où la simplicité, la propreté, le bon ordre, faisaient penser qu'on devait y bien vivre, et que les gens ne s'y trouvaient pas malheureux.

Comme nous sortions du bois, un grand chien de berger, à longs poils noirs, se mettait à pousser quelques aboiemens, et tout aussitôt la porte du logement s'ouvrait, et le vieux Jacob lui-même, en chapeau de paille, casaque de drap gris et pantalon de même étoffe, sa large barbe blanche étalée sur la poitrine, sortait, nous regardant approcher.

Le garde ouvrit une porte en lattes, et traversa la cour, levant sa casquette, pendant que le vieil anabaptiste lui criait bonjour d'un air de bonne humeur. Moi, j'étais sur les talons du père Jérôme, qui dit à ce vieillard de quatre-vingts ans : — Je vous amène un homme que vous connaissez déjà, père Jacob; c'est le maître d'école des Roches, qui remplace la sœur. Je lui ai parlé de ce que vous m'avez dit autrefois : que vous ne seriez pas fâché de faire instruire vos petits-enfans dans l'arpentage et les autres calculs.

Le vieux me regardait de ses yeux gris jusqu'au fond de l'âme, les lèvres fermées et ses vieilles joues plissées; et puis il dit en ouvrant la porte : — Entrez, messieurs, entrez! C'est bien une chose qui m'intéresse... Je ne suis pas fâché de connaître ce jeune homme.

Il ne promettait rien, ne répondait ni oui ni non; c'était un homme

prudent. Nous entrâmes donc, et je vis alors pour la première fois une grande salle de ferme anabaptiste avec ses deux lignes de bancs, sa longue table bien récurée, ses rangées de pots sur des rayons près du poêle pour faire cailler le lait, et sa vieille horloge dans un coin. Le chien était entré, le père Jacob lui rouvrit la porte et le fit sortir pendant que nous prenions place. En ce moment dehors, nous entendions s'ouvrir d'autres portes, celles des écuries; les troupeaux s'échappaient dans la cour, sautant, galopant, courant à l'auge, et les cris des garçons pour conduire ce bétail retentissaient. Le grand-père, se penchant à l'une des fenêtres, appela une femme, et puis il vint s'asseoir en face de nous sur le banc et dit en souriant : — Vous êtes partis de bon matin. Voici seulement que nos bêtes vont à la pâture.

La femme était entrée, une petite mère toute ridée, en casaquin de laine, petite jupe et bonnet noir, la bouche ronde plissée et les joues rouillées comme des feuilles de vigne sur la fin de l'automne. — Tiens, Salomé, lui dit le vieillard, voici le maître d'école des Roches. Le père Jérôme nous l'amène, il parle de faire instruire les petits-enfans dans le calcul; qu'est-ce que tu en penses?

— Il faut envoyer chercher Christel et David, dit cette vieille grand'mère; vous arrangerez tout ensemble.

Et tout de suite étant sortie, elle envoya deux garçons chercher leurs oncles aux fermes voisines. Bientôt ceux-ci vinrent gravement, tous habillés de la même manière, l'air calme et la barbe pleine jusque derrière les oreilles. Le grand-père leur dit en deux mots qui j'étais et ce que je venais leur proposer, et sur la figure de ces braves gens je reconnus aussitôt qu'ils consentaient avec plaisir. — Voyez-vous, me dit le grand-père Jacob en riant, mes deux aînés, partis depuis dix-huit ans pour l'Amérique, ne finissent pas d'écrire à leurs frères et à leurs beaux-frères d'envoyer les petits là-bas, que les terres de première qualité se vendent pour rien, qu'ils en ont des milliers d'arpens près de la rivière Wabach, dans l'état de l'Illinois, — des bois, des prairies et des champs où le froment, l'herbe et les pommes de terre viennent en abondance, mais que les bras leur manquent et que nous ne pouvons rien faire de mieux que d'envoyer tous nos enfans les rejoindre. Seulement ils nous recommandent bien de leur donner de l'instruction, car en Amérique l'homme ne vaut que par ce qu'il sait. Nous ne demandons pas mieux, n'est-ce pas, Christel et David?

— Oui, dirent les deux fils; seulement il faut s'entendre sur le prix.

Alors le père Jérôme reprit la parole et se mit à discuter cet article, disant que je ne pourrais pas venir dîner et souper aux trois

fermes à cause de la distance, et que par suite la nourriture, restant à ma charge, devait m'être comptée en outre du prix de l'école. Ces anabaptistes écoutaient et discutaient tout d'un air sérieux. Ils reconnaissaient les raisons justes et secouaient la tête lentement, lorsque le vieux garde en donnait de moins bonnes. Finalement nous tombâmes d'accord que je recevrais quarante sous par mois pour chaque élève qu'ils m'enverraient, et que je leur enseignerais non-seulement l'arpentage et le calcul, mais encore la tenue des livres et le mesurage des bois. Le père Jacob avait fini par s'égayer en causant; il me posait sa vieille main ridée sur l'épaule et disait : — Nous vous connaissons depuis longtemps, monsieur Renaud; nous savions déjà ce que vous valiez du temps où vous teniez l'école du soir au Chêne-Fendu avec le père Guillaume.

Je croyais qu'il allait me parler de mon malheur avec Mlle Zalie Banquel; mais il ne m'en dit rien, et s'écria : — Vous êtes un bon maître d'école! Celui de notre religion qui vient passer ici tous ses hivers ne comprend rien au-delà de ses quatre règles; vous êtes un autre homme. Seulement, avant de finir le marché, promettez-nous encore quelque chose.

— Quoi donc, monsieur Jacob? lui dis-je.

— C'est de ne pas essayer de convertir nos enfans.

Je devins tout rouge.

— A quoi pensez-vous donc? lui dis-je presque fâché, ce serait une abomination.

— Ah! fit-il, c'est que dans le temps, voilà bien dix ou douze ans, la chère sœur des Roches a essayé de gagner nos deux petites filles aînées, Lessel et Christine, maintenant mariées en Amérique. Et plus tard, du côté de Hazlach, il nous est arrivé quelque chose de pareil avec les filles de nos deux gendres; on leur donnait de petites images de la Vierge et des médailles; on leur parlait de confession.

— Oui, c'est la vérité, firent les deux fils.

— Eh bien! quant à moi, leur dis-je, je suis un honnête homme, vous pouvez être tranquilles.

Le vieux garde riait en criant : — Quelle drôle d'idée vous avez, grand-père Jacob! Vous ne connaissez pas M. Renaud; vous le prenez pour un autre.

— J'ai votre parole, me dit gravement le grand-père, cela suffit.

Alors, tirant le cruchon de kirschenwasser de l'armoire, on emplit les petits gobelets, et tout étant arrêté de la sorte, après avoir trinqué et s'être serré la main, le père Jérôme et moi nous repartîmes ensemble pour Les Roches. En chemin, il fut entendu que tous les jours où je devrais dîner aux trois fermes, j'irais prendre mes repas chez le vieux garde, moyennant quinze sous par jour. De cette

manière je calculai tout de suite qu'il me resterait encore quinze francs de bénéfice, ayant neuf élèves à quarante sous. Je n'avais jamais été dans une position meilleure, même dans le temps de ma grande prospérité au Chêne-Fendu; j'allais pouvoir envoyer au moins cinq francs par mois à mon pauvre père! Cette idée me réjouissait et m'attendrissait.

VIII.

J'avais déjà parlé plusieurs fois à M. Guillaume de ma triste position aux Roches, si tous mes élèves continuaient de partir l'un après l'autre, et l'on se figure avec quelle satisfaction je lui racontai le dimanche suivant la proposition que m'avait faite M. Jérôme et la réponse des anabaptistes. Tout se peignait en beau devant mes yeux; je me voyais d'avance en train de me promener dans les champs, avec la toise et les piquets, tirant mes lignes, mesurant mes angles, expliquant avec soin tous mes calculs à mes nouveaux élèves, et puis rentrant le soir souper chez le vieux garde. Que veux-tu? la jeunesse se fait de belles imaginations. — M. Guillaume assis à table en face de moi m'écoutait tout rêveur, sans me répondre. Tout à coup il me demanda si j'avais la permission de M. Bernard. — Quelle permission? lui dis-je. Est-ce que j'ai besoin d'une permission? M. le curé sait bien que je ne peux pas vivre de l'air du temps, et que, si tous mes élèves s'en vont sans qu'il m'en vienne d'autres, je serai forcé de partir aussi.

— Tout cela, dit M. Guillaume, est très bien; mais ces anabaptistes sont des hérétiques, vous ne pourrez pas leur enseigner le catéchisme, et quant au reste, quant à l'arpentage, au calcul, aux actes sous seing privé, il faut voir ce que M. Bernard en dira.

— Mais au nom du ciel, monsieur Guillaume, m'écriai-je, quel mal voyez-vous à cela? Et comment M. le curé, mon bienfaiteur, qui m'a tiré d'une si malheureuse position et qui me veut tant de bien, comment pourrait-il me refuser une chose si juste et si naturelle?

Le père Guillaume, haussant les épaules, me répéta tranquillement : — Jean-Baptiste, croyez-moi, consultez M. le curé. Maintenant recteurs, inspecteurs, professeurs, principaux, tout n'est rien auprès de MM. les curés; eux seuls font tout et décident de tout.

— Oui, Jean-Baptiste, dit la mère Catherine, ne faites rien sans demander à M. le curé. Si nous avions demandé la permission pour l'école du soir, vous seriez encore au Chêne-Fendu,... l'affaire des *Chibés* ne serait pas arrivée...

Ces paroles m'étonnèrent. Je regardai le vieux maître; il était devenu tout pâle et jetait à sa femme des regards en dessous. — Je

t'avais pourtant dit de ne parler de cette affaire à personne, fit-il à voix basse au bout d'un instant; mais toutes les femmes sont les mêmes : on a beau leur recommander de se taire, c'est comme si on ne leur disait rien.

— Hé! mon Dieu, Guillaume, répondit la mère Catherine, tu n'as pas besoin de te fâcher. Il fallait pourtant prévenir Jean-Baptiste; sans cela, s'il lui arrivait de nouveaux malheurs, nous en serions cause!

Cette réflexion parut frapper le brave homme. Il alla vers la porte, l'ouvrit et regarda si personne n'écoutait sur l'escalier, puis il revint et me dit plus calme : — Eh bien! oui, Catherine a raison. Je ne voulais pas vous le dire, Jean-Baptiste, pour ne pas vous faire de peine, et puis aussi parce que vous êtes jeune et qu'à votre âge on s'emporte vite, on se laisse aller à des choses qu'on regrette plus tard; mais à présent il faut que vous sachiez tout, car si vous entrepreniez cette école malgré mes conseils, et s'il vous arrivait de nouveaux désagrémens, je me reprocherais toute ma vie de ne pas vous en avoir empêché.

Alors le vieux maître, baissant encore la voix, me raconta qu'il savait de source certaine, sans pouvoir pourtant me dire d'où lui venaient ces renseignemens, que toute l'affaire des *Chibés* avait été arrangée par sœur Adélaïde, que cette vieille femme très envieuse et très mauvaise, mais aussi fort prudente, n'avait pu prendre cela sous son bonnet, et que tout permettait de supposer qu'elle avait agi d'après les ordres de M. Bernard.

Comme je me récriais, disant que cela n'était pas possible, que M. le curé m'avait toujours fait du bien, que c'était un honnête homme, incapable d'une action pareille, que d'ailleurs je ne voyais pas l'intérêt qu'il pouvait avoir à supprimer l'école des grandes personnes; comme je finissais même par m'indigner contre une telle supposition, M. Guillaume me dit gravement : — Écoutez, Jean-Baptiste, vous êtes un bon sous-maître, vous en savez plus sur l'orthographe et l'arithmétique que les trois quarts de vos collègues et même que beaucoup de maîtres d'école; mais vous ne connaissez pas encore les hommes. Parce que vous êtes naturellement juste, vous croyez que les autres vous ressemblent. C'est une erreur! Les hommes ne connaissent que leurs intérêts, et l'intérêt des curés de toutes les religions est de maintenir le peuple dans l'ignorance. Plus le peuple est ignorant, plus il leur est facile de le conduire; ça tombe sous le bon sens. Notre école du soir devait donc déplaire à M. Bernard. Si nous avions enseigné le plain-chant et l'histoire sainte à nos élèves, tout lui aurait paru très bien; mais comme nous montrions à ces personnes l'orthographe, la rédaction des actes, des lettres et

des pétitions, et que cela pouvait leur donner l'idée de s'instruire encore davantage par la lecture des livres et des gazettes, il s'est dit que c'était dangereux et qu'il fallait couper le mal dans sa racine. Rien ne l'empêchait de fermer notre école, puisqu'il est le maître; mais en agissant de la sorte il aurait montré qu'il ne veut pas que l'on s'instruise; ça lui aurait fait beaucoup d'ennemis dans le village, et voilà pourquoi l'affaire des *Chibés* est arrivée si à propos; voilà pourquoi vous êtes maître d'école aux Roches à la place de sœur Éléonore, qui possède une belle voix pour toute instruction et qui chante bien les cantiques. Ces choses sont claires comme le jour. Maintenant vous voulez recevoir des anabaptistes dans votre école et leur enseigner l'arpentage. Cela vous paraît tout simple, tout naturel. Prenez garde, c'est beaucoup plus grave que vous ne pensez : ces anabaptistes sont des hérétiques; il faut bien y réfléchir. Croyez-moi, Jean-Baptiste, ne faites rien sans consulter M. Bernard, et gardez-vous surtout de lui dire que vous avez déjà donné votre parole! Dans un temps comme le nôtre, il faut consulter et se confesser, se confesser et consulter MM. les curés, représentans de Dieu et du roi. Si vous aviez le malheur de recevoir les enfans anabaptistes sans l'autorisation de M. Bernard, il l'apprendrait bien vite, car, si l'on ne se confesse pas, d'autres se confessent pour nous; tout se sait, tout s'apprend, tout se paie, et il pourrait vous arriver encore quelque chose de pire qu'au carnaval.

Les réflexions de M. Guillaume me remplirent de crainte. Sans croire positivement tout ce qu'il me disait sur le compte de M. le curé, je comprenais qu'il pourrait bien ne pas avoir tout à fait tort. Aussi je lui promis de suivre ses conseils, et durant toutes les vêpres je ne fis que rêver à cela, me demandant ce que j'allais devenir, si je n'obtenais pas l'autorisation de M. Bernard, et cherchant déjà des excuses pour me dégager vis-à-vis des anabaptistes. Toutes ces choses m'épouvantaient; et dans la sacristie, en aidant M. le curé à se déshabiller, j'avais presque un tremblement de lui demander la permission qui m'avait paru d'abord si naturelle. Je ne savais par où commencer. Lui-même s'en aperçut sans doute, car en sortant de l'église il me dit : — Eh bien! voyons, qu'est-ce qui se passe?

Alors d'un coup je lui racontai ce qui m'arrivait, n'osant pourtant pas lui dire que j'avais donné ma parole au grand-père Jacob.

Il s'arrêta tout surpris et me demanda : — Comment, les anabaptistes veulent fréquenter votre école! En êtes-vous bien sûr?

— Je le crois, monsieur le curé. Le garde Jérôme m'a dit que cela ne pouvait pas manquer d'arriver, si je leur apprenais l'arpentage, la rédaction des actes sous seing privé et la tenue des livres.

— Hé! dit-il en riant, enseignez-leur tout ce qu'ils voudront, mon cher Renaud. Mon Dieu, c'est tout simple, vous ne pouvez vivre de rien. Sœur Éléonore retournait au couvent pendant la saison d'été; vous n'avez pas cette ressource; vous ne pouvez pas non plus vous mettre à la charge de vos parens; c'est une situation forcée, commandée. Oui,... oui,... je vous autorise à cela. Vous avez bien fait de me prévenir pourtant; s'il s'élevait quelque difficulté, je serais là... C'est bien,... c'est bien...

Non-seulement M. le curé m'accordait ma demande, mais encore il paraissait tout content, et sur la porte du presbytère il me donna même la main, ce qui ne lui était jamais arrivé. Aussi je partis de là plus heureux que je ne saurais te le dire. M. Guillaume et Mme Catherine, revenant de vêpres, m'attendaient par curiosité devant l'école au bas de l'escalier. — Eh bien? me demanda le vieux maître.

— Hé! m'écriai-je tout joyeux, en agitant ma casquette, j'ai la permission. M. Bernard ne demande pas mieux, il m'a tout accordé sans peine; c'est le plus brave homme de la terre. Vous voyez bien qu'il ne faut pas croire ce que disent les mauvaises langues.

Et je lui racontai notre conversation en détail. M. Guillaume et sa femme restaient comme ébahis. — C'est étonnant!... c'est étonnant!... disaient-ils en se regardant.

A la fin, le vieux maître s'écria : — Eh bien! tant mieux, ça me fait plaisir... Maintenant vous êtes en règle,... on n'aura pas de reproches à vous faire; mais c'est égal, Jean-Baptiste, je ne l'aurais pas cru... Enfin,... enfin,... vous avez la permission,... voilà le principal.

Nous nous quittâmes en cet endroit, et je repartis tout joyeux, ne songeant plus qu'aux anabaptistes et à toutes les belles espérances que je fondais là-dessus.

Jamais le temps n'avait été si clair, et plus d'une fois avant d'arriver aux Roches, je m'arrêtai dans les genêts pour regarder le pays. Tout bourdonnait au coucher du jour; sur la droite, par-dessus les cimes des sapins, je découvrais la ferme du vieux Jacob comme une étincelle au fond des bois : le soleil brillait sur ses petites vitres. La peur du père Guillaume et tout ce qu'il m'avait raconté de M. le curé me faisait rire, et je me disais que le brave homme ressemblait à ces vieux lièvres qui tous les ans deviennent plus craintifs à force d'avoir entendu siffler le plomb autour de leurs longues oreilles.

IX.

Dès le lendemain, les enfans des anabaptistes arrivèrent avec les provisions de la journée dans leurs petits sacs de toile; ils suivaient ma classe du matin et puis dînaient tranquillement à la salle d'école. Ils faisaient ensuite un tour aux environs et rentraient à une heure pour la classe du soir. J'avais conservé cinq autres élèves du hameau : les fils des notables et ceux du père Jérôme; en calculant tout, il devait me rester près de quinze francs à la fin de chaque mois, de quoi m'acheter des livres, remplacer mes vieux habits et envoyer quelques sous à mon père. Que me fallait-il de plus? C'est le temps qui me revient toujours avec plaisir, le temps du travail, des promenades au bois, des longues causeries le soir avec le vieux garde et des beaux projets d'avenir. Mon Dieu, que cela passe vite!

Chaque matin, vers huit heures, mes élèves étant réunis, on déposait les sacs, on prenait la chaîne en fil de fer que m'avait faite le père Jérôme, les piquets et le triangle, et puis en route au grand soleil : on allait arpenter, mesurer le champ de Pierre, de Jacques ou de Christophe. Je vois encore au mois de juin cette longue côte raide toute blanche de seigle, entre les rochers à perte de vue; plus bas dans la gorge, les faucheurs, les reins serrés dans leur ceinture de cuir, la pierre dans sa cuvette de bois au bas du dos, les bras de chemise retroussés, les larges chapeaux de paille tombant sur les épaules, et déjà tout baignés de sueur avant la grande chaleur du jour; plus haut, dans les rochers, les vieilles et quelques enfans avec leurs chèvres, qui grimpent jusque dans le ciel et se retournent en poussant des « hou!... hou!... » qui descendent d'échos en échos. Oui, c'était un bon et joyeux spectacle.

On nous appelait « les savans!... le cadastre!... » On nous tirait le chapeau de près, et l'on sifflait, on avait l'air de se moquer des savans de loin; mais ces choses nous étaient bien égales. Mes petits anabaptistes et mes autres élèves ne tournaient pas seulement la tête; ils allaient gravement, tirant la chaîne, enfonçant les piquets de proche en proche, et puis à chaque angle s'arrêtant pour écouter mes explications. Quand la figure d'un champ, d'un pré, d'un bouquet d'arbres, devenait trop compliquée, nous la décomposions aussitôt; le fils du grand Christel marquait sur son cahier toutes les mesures en bon ordre, chacune à part, pour ne pas faire de confusion. Quelquefois, sur les dix heures, à force d'avoir traîné la chaîne, la sueur nous coulait le long des joues. On s'arrêtait alors au revers d'un sentier, dans l'ombre touffue de quelque gros buisson, ayant bien soin de ne pas s'asseoir sur une fourmilière, et là les calculs commençaient; chacun sur son cahier faisait ses multiplications,

qu'on rapprochait pour en connaître la justesse. Aussitôt des faucheurs et des faneuses arrivaient se pencher derrière nous, écoutant ce qui se disait, ouvrant de grands yeux, et finalement nous demandaient : — Hé! monsieur Jean-Baptiste, est-ce que vous viendrez aussi bientôt mesurer notre champ?

Ou bien :

— Combien est-ce que notre pré tient donc au juste?

— Tant d'ares, tant de centiares.

— Ah!... Ça fait combien de jours?

— Tant.

— Vous en êtes bien sûr?

— Mais oui, c'est tout à fait juste.

— Ah! bon, je suis content de le savoir.

Quelquefois ces gens réclamaient, criant qu'on avait changé les bornes; et si par hasard le voisin se trouvait là, les disputes commençaient.

Ainsi je continuais l'application de ma méthode : la pratique, toujours la pratique! Il faut voir soi-même, observer son terrain, toucher, mesurer, et puis calculer. Alors seulement on peut dire : « Je sais mon affaire! » Tout ce qu'on a vu dans les livres passe vite; ce qu'on a fait soi-même par l'observation et le raisonnement ne s'oublie jamais.

Ces premières études nous prirent deux mois. Sur la fin de juillet, mes élèves, grâce aux explications du tableau que je leur donnais dans l'après-midi, connaissaient la manière exacte de mesurer et calculer toutes les surfaces planes; rien ne les embarrassait plus dans l'arpentage. Il s'agissait alors de passer au cubage des corps solides, et ceci fut plus difficile; les figures du tableau ne suffisaient plus; les enfans ne se rendaient pas compte de toutes les formes que représentait un simple tracé. L'idée me vint de parler au vieux cuvelier Sylvestre, qui tout de suite comprit ce que je lui demandais; il me fit des cubes, des prismes, des cônes en bois, capables de se monter et de se démonter comme on voulait : tout devint clair, sensible pour les élèves. Nous raisonnions des choses les pièces en main, et nous faisions ensuite nos calculs. Ce système de fabriquer des figures géométriques en bois s'est depuis répandu partout; des centaines d'ouvriers de la Forêt-Noire ne font plus que cela. Quelques-uns ont poussé la chose jusqu'à fabriquer des figures en cristal, afin d'en voir du premier coup d'œil les arêtes et les angles opposés, ils sont devenus riches; mais en ce temps personne n'y pensait. Ainsi marchent les choses en ce monde, les bonnes idées viennent aux uns, et l'argent entre dans la poche des autres.

Cela ne m'empêche pas de regarder ce temps comme le plus beau de mon existence. Sans parler de la confiance que mettait en moi le hameau des Roches, ni du bonheur d'être reçu chez le vieux garde Jérôme comme un enfant de la maison, de vivre en famille, aimé de tous, je dois te dire que le spectacle de la vie des champs me remplissait d'attendrissement. Sans doute ces grandes prairies au fond des vallées, où les faucheurs s'avancent lentement, en balançant leurs faux luisantes en demi-cercle, ces arbres innombrables de la côte où les gens cueillaient leurs petites cerises noires pour faire du kirsch, ces chariots couverts de gerbes, leurs petits bœufs roux devant, la tête dans les épaules, et des cinq, six travailleurs poussant aux roues en criant : « Courage,... ça marche!... encore un coup d'épaule, et nous arriverons! » cette belle Sarre que je découvrais avec ses grandes flottes blanches et ses flotteurs devant, le grand croc à la main, hélant ceux de l'arrière au tournant des gorges, sans doute tout cela n'était pas mon bien, mais j'avais pourtant du plaisir à le voir. Après cela, le tic-tac du battage en grange, le bruit de l'évent qui chasse la poussière des grains en nuages jusque sur les toits et qui semble dire aux pauvres : « L'hiver sera bon! » tout cela faisait partie de ma vie; ce serait une ingratitude de ne pas le reconnaître. Puis j'avais mes jeudis pour aller courir les bois, et mon Dieu, pourquoi ne pas te l'avouer? pour aller pêcher à la ligne dans la Sarre, à l'ombre des grands sapins, au milieu des troncs d'arbres et des carrés de planches entassés autour des vieilles scieries, ou dans les petits courans forestiers tout blancs d'écume. — Ah! voilà mes plus beaux momens!... Ces jours-là, quand toute la forêt dort encore en répandant mille odeurs de mûres, de myrtilles, de lierre, de mousse, de résine; lorsque l'eau bourdonne tout doucement au milieu du grand silence, et qu'on entend distinctement une brindille tomber d'un arbre, entre deux et trois heures du matin, tu m'aurais déjà vu en petite blouse et chapeau de paille, debout sur une roche au bord de la rivière, laissant flotter ma ligne dans les tourbillons de ces belles eaux claires, où tremblotait la lune comme au fond d'un miroir. Tu m'aurais vu là, plus attentif qu'un martin-pêcheur, et tu n'aurais jamais pensé que c'était M. Renaud, le maître d'école des Roches, bien content d'avoir retiré ses manchettes, mis de côté son canif et serré ses plumes dans le pupitre; tu aurais dit : — C'est un montagnard, un pêcheur de profession, et tu n'aurais pas eu tout à fait tort, car je m'y connaissais; le père Jérôme m'avait montré les bons endroits, et j'avais de la patience.

Ah! quel bonheur quand au bout de quinze ou vingt minutes, en allongeant et retirant lentement l'amorce sur l'eau bouillon-

nante, tout à coup une secousse m'avertissait que le poisson avait mordu, et qu'ensuite le bouchon descendait comme une flèche!... C'était un gros! Je le laissais bien filer, et puis, relevant la gaule à la force du poignet, une truite filait dans les airs et se mettait à sauter au milieu des ronces et des herbes pleines de rosée. Oui, ces choses, il faut les compter aussi dans sa vie; on n'a pas toujours été paisible et les lunettes sur le nez au fond de sa boutique d'herboriste; on a senti son cœur sauter de joie; on a couru comme un fou décrocher le poisson, les mains tremblantes d'enthousiasme. Pour la pêche, la véritable pêche, il n'y a que la montagne; c'est là qu'on est tranquille et vraiment heureux, au milieu de la fraîcheur et du silence des bois; c'est là que personne ne vient vous déranger! Et quand on change de place, quand on remonte plus haut, son petit panier déjà garni, pensant que la journée sera bonne, en marchant dans ces grandes ombres et regardant les arbres innombrables échelonnés sur les pentes raides jusqu'à la cime des airs, les petits sentiers remplis de grosses racines en écoutant le merle noir et la grive qui s'éveillent, et quelques instans après tous les oiseaux des bois qui chantent ensemble comme dans une immense volière, il faut reconnaître, pour être juste, qu'après le travail de la semaine on ne trouve nulle part au monde un repos plus agréable et dont on se souvienne plus longtemps.

J'étais donc tout à fait heureux, et je remerciais au fond du cœur les mauvaises langues qui m'avaient forcé de venir aux Roches. Il est vrai que ces gens avaient agi dans l'intention de me nuire, mais leur méchanceté avait tourné à leur propre confusion; j'ai vu cela plusieurs fois dans ma vie, que les méchans y réfléchissent. Malheureusement cette grande satisfaction ne devait pas durer longtemps; je n'étais pas au bout de mes peines, et il devait m'arriver bientôt quelque chose de pire que l'affaire des *Chibés*, une de ces choses qui vous indignent encore lorsqu'on y pense après cinquante ans.

Vers le milieu du mois d'août, M. le curé vint inspecter mon école. Il était seul, contrairement à son habitude, car dans ces circonstances il arrivait toujours avec deux ou trois conseillers municipaux. Il trouva tout en ordre et parut content des progrès de mes élèves. Les petits anabaptistes surtout l'étonnèrent par leur bon sens naturel, leur sang-froid et la clarté de leurs réponses; moi-même j'en fus surpris. Ces enfans écoutaient gravement les questions que leur adressait M. le curé, ils y répondaient avec calme et précision, comme de petits hommes; on reconnaissait en eux l'esprit sérieux et positif des gens de leur religion, qui vont toujours droit au fait, simplement et sans embarras. Mes autres élèves des Roches

répondirent aussi convenablement, surtout les deux garçons de Jérôme Hutin; mais la présence de M. Bernard les intimidait, il fallait les encourager par de bonnes paroles.

Tout se passa donc très bien, et l'inspection finie, après avoir donné congé aux élèves pour leur marquer son contentement, M. le curé reprit le chemin du Chêne-Fendu. Je l'accompagnai jusque dans la vallée, à l'endroit où se réunissent les deux branches de la Sarre, et qu'on appelle pour cette raison « les Deux-Rivières. » En descendant la côte, M. Bernard me fit beaucoup de complimens sur ma méthode; il m'adressa aussi plusieurs questions touchant les anabaptistes, me demandant si j'avais revu le père Jacob, et ce qu'il pensait des progrès de ses petits-fils. Je lui répondis que le vieil anabaptiste était on ne peut plus content, qu'il m'avait invité plusieurs fois à dîner les jeudis, et que d'autres fermiers de sa religion plus éloignés du hameau des Roches se proposaient de mettre leurs enfans en pension aux trois fermes, durant la saison d'hiver, pour fréquenter aussi mon école. C'était vrai; le père Jacob avait vu ces gens sans m'en prévenir, et les avait à peu près décidés. M. le curé m'écoutait la tête penchée, son grand tricorne à la main; il paraissait heureux d'apprendre ces choses, et m'interrompait de temps en temps pour me dire : « C'est bien, Renaud, c'est très bien... Continuez... Vous êtes dans la bonne voie. » Enfin il me laissa, le cœur rempli de contentement et d'orgueil; oui, je l'avoue, ses éloges me touchaient, j'en étais fier, car c'était un homme capable, très instruit et bien au-dessus de ses confrères de la montagne. Mais l'instruction n'est pas tout en ce monde; on peut être très instruit et très malhonnête à la fois, et ce bon M. Bernard, que j'aimais et vénérais, que je regardais comme mon bienfaiteur malgré les avertissemens du père Guillaume, devait se charger bientôt de m'apprendre lui-même cette triste vérité.

X.

Le dimanche suivant, je descendis au village avec mes élèves et les gens des Roches. J'assistai M. Guillaume aux offices comme d'habitude, et les vêpres finies, après avoir tout remis en ordre dans la sacristie, j'allais me retirer avec le vieux maître d'école, lorsque M. Bernard, qui achevait de se déshabiller, me fit signe d'attendre. Le père Guillaume, comprenant que M. le curé voulait me parler en particulier, sortit aussitôt.

— Renaud, me dit M. Bernard lorsque nous fûmes seuls, je suis content de vous. Je vous l'ai déjà dit et je vous le répète : c'est la Providence qui vous a conduit aux Roches pour civiliser ce pays de

sauvages. Plus j'y réfléchis, plus cela me semble évident. J'ai rendu compte à monseigneur de ce que vous faites là-haut. Sa bienveillance vous est acquise, la première bonne place d'instituteur vacante dans le diocèse sera pour vous; mais en attendant il faut compléter votre œuvre, il faut profiter du séjour des petits anabaptistes dans votre école pour déposer dans le cœur de ces enfans les germes de notre sainte religion.

En entendant cela, je devins tout pâle, et je répondis : — Mais, monsieur le curé, ce que vous me demandez est impossible.

— Impossible!... Et pourquoi? fit-il d'un ton rude.

— Parce que j'ai promis au père Jacob de ne pas essayer de convertir ses petits-fils, lui dis-je timidement.

Il s'était redressé et me regardait, la figure mauvaise.

— Je le sais, fit-il au bout d'un instant, quoique vous ayez négligé de me le dire.

Et comme je restais tout saisi : — Ça vous étonne? reprit-il. Je sais tout... Oui, ces anabaptistes trouvent commode d'envoyer leurs enfans dans nos écoles, de les faire instruire presque pour rien, et de persévérer ensuite dans leur détestable hérésie; je sais cela... Les choses se passaient ainsi sous l'usurpateur; mais les temps sont changés, il faut que cela finisse! Vous avez promis au père Jacob de ne pas essayer de convertir ses enfans, c'est bien; vous tiendrez votre parole, puisque vous avez eu la faiblesse de la donner; mais vous n'avez pas promis à ce vieil hérétique de négliger l'instruction religieuse des enfans des Roches, c'est le premier de vos devoirs! Vous commencerez donc dès demain l'enseignement du catéchisme, une heure le matin et une heure le soir. Vous aurez soin d'insister sur la nécessité de la confession, de la communion et de tous les sacremens de l'église. Vous vous adresserez aux enfans des Roches, à eux seuls; mais les petits anabaptistes seront là, ils entendront vos explications comme les autres, et Dieu fera le reste. Vous comprenez?

— Oui, monsieur le curé, lui répondis-je tout bas.

— C'est bien, fit-il; je compte sur vous. Nous irons, MM. les conseillers municipaux et moi, visiter votre école dans le courant de la semaine prochaine; que tout soit en ordre!

Il prit son chapeau et sortit. J'étais consterné. La dénonciation du grand Coliche tombant tout à coup du haut de la roche des *Chibés* m'avait moins consterné que les paroles de M. Bernard. Je restai quelques instans étourdi, me demandant si j'avais bien entendu, et puis je m'en allai la tête comme perdue. Deux minutes après, j'entrais dans le petit jardin de la maison d'école, où je savais trouver M. Guillaume. Durant la belle saison, le vieux maître

avait l'habitude, après vêpres, d'aller s'asseoir dans sa gloriette, et là, tout en vidant un cruchon de bière, il lisait à sa femme le journal que lui passait M. Bauquel, s'arrêtant de temps en temps pour expliquer à Mme Catherine les choses qui lui paraissaient hors de sa portée. C'était la seule distraction du brave homme après les ennuis et les fatigues de la semaine.

Je le trouvai en manches de chemise, ses grosses besicles sur le nez et lisant la gazette, mais seul; sa femme était allée faire une commission dans le village. Il vit tout de suite sur ma figure qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire, et me demanda : — Eh bien! qu'est-ce qu'il y a donc, Jean-Baptiste?

Alors, plein d'indignation contre M. Bernard, je lui rapportai notre conversation, et l'ordre abominable qu'il m'avait donné d'abuser de la présence des enfans anabaptistes dans mon école pour les détourner de leur religion. M. Guillaume m'écoutait gravement. — Je m'attendais à quelque chose de pareil, dit-il ensuite avec tristesse; il y a longtemps que je connais M. Bernard; c'est un homme rusé sous son air bourru. L'autorisation qu'il vous a donnée si facilement de recevoir les anabaptistes dans votre école ne m'a jamais paru naturelle; je ne pouvais pas comprendre comment il vous permettait d'enseigner à des hérétiques ce qu'il nous avait empêché d'apprendre aux grandes personnes du Chêne-Fendu... Cela m'inspirait de la défiance, je me disais : — Il doit avoir une raison secrète!... Et je réfléchissais, je me creusais la tête pour deviner;... mais à cette heure je comprends tout depuis le commencement... Oui, l'affaire des *Chibés* est maintenant très claire. Par ce moyen, M. Bernard supprimait notre classe du soir, qui lui déplaisait, et en vous envoyant aux Roches, il tendait un piége aux anabaptistes; c'est un coup de prêtre!

Le vieux maître d'école serrait les lèvres et regardait à terre, tout pensif. Et comme je le priais de me venir en aide, de me donner un bon conseil pour sortir de cette position difficile, il finit par me dire : — Mon Dieu, Jean-Baptiste, quel conseil voulez-vous que je vous donne? Du temps de l'usurpateur, vous auriez pu réclamer auprès du maire ou du sous-préfet, on vous aurait peut-être rendu justice; mais depuis le retour des Bourbons les curés sont tout-puissans dans leurs paroisses : leur métier est de commander et le nôtre d'obéir! Si vous ne faites pas ce que veut M. Bernard, vous êtes perdu! Non-seulement il trouvera moyen de vous chasser des Roches, mais il aura bien soin de mentionner l'affaire des *Chibés* dans votre certificat et de vous signaler à ses confrères comme un sujet dangereux. Vous ne pourrez rester nulle part, à supposer que vous trouviez une autre place, chose difficile avec un mauvais

certificat; enfin sa haine vous suivra partout, et cette haine sera d'autant plus grande que vous lui aurez fait manquer l'occasion de s'élever dans l'esprit de ses supérieurs. Rien ne fait plus d'honneur à un prêtre que la conversion d'un hérétique; c'est leur ambition secrète à tous. M. Bernard est très ambitieux; ça l'ennuie de végéter dans un petit village de la montagne, et quelque riche paroisse en Lorraine ne lui déplairait pas. Il a déjà essayé d'attirer les enfans des anabaptistes dans l'école de sœur Éléonore, mais il n'a pu réussir, parce que cette femme ne sait rien, et qu'elle ne pouvait rien enseigner à ces enfans que le catéchisme et les cantiques, choses contraires à leur religion. Maintenant, grâce à vous, il compte arriver à son but et s'en réjouit probablement d'avance. Figurez-vous sa colère, si la chose venait à manquer par votre faute...

— Mais, monsieur Guillaume, m'écriai-je en l'interrompant, si je fais ce que veut M. le curé, le père Jacob l'apprendra bien vite, et il se dépêchera de retirer ses enfans; sans compter qu'il aura le droit de me traiter de gueux, d'homme sans parole, et que je ne pourrai rien répondre.

— Hé! je le sais bien, fit-il d'un air désolé; mais, si vous désobéissez à M. Bernard, vous perdrez votre place et vous retomberez à la charge de vos parens : c'est une chose terrible... Quand on est pauvre, Jean-Baptiste, quand on a besoin de sa place pour vivre, il faut supporter bien des iniquités... Je peux vous en parler savamment... Ah! c'est facile d'être honnête quand on est riche, mais lorsqu'on est pauvre... Enfin,... enfin,... réfléchissez avant de prendre une résolution,... ne vous laissez pas emporter par la colère... Il s'agit de votre avenir;... c'est grave,... c'est très grave...

Voilà tous les conseils que me donna le père Guillaume. Cela voulait dire : Tu es le plus faible, courbe-toi, fais comme tant d'autres, comme j'ai fait moi-même en gémissant.

Je le remerciai, et je partis. Mon cœur saignait. Je ne te raconterai pas les pensées de colère et de vengeance qui me traversèrent la tête en grimpant le chemin des Roches. A quoi bon? Ces choses sont passées, il vaut mieux les oublier. Ce que je dois te dire pourtant, c'est que l'idée de trahir la confiance du père Jacob ne me vint pas une seconde, non, cette idée malhonnête n'entra pas dans mon esprit, et j'en remercie Dieu. Je criais en moi-même contre l'injustice des hommes, je me révoltais contre leur méchanceté, voilà tout. Puis je voulais partir, quitter le pays; mais où aller?... Que faire?... Comment gagner ma vie?... Mon indignation contre M. Bernard était d'autant plus terrible que je l'avais toujours regardé comme mon bienfaiteur.

Et tout à coup, en arrivant sur le plateau des Roches, d'où l'on découvre au loin la vallée de la Sarre et les terres blanches de la

Lorraine, l'idée me vint de me faire soldat... Au moins j'aurais le pain de chaque jour; on ne me demanderait pas d'abuser de la confiance des gens pour convertir leurs enfans. Cette idée me parut la meilleure, je m'y attachai, elle me calma; mais, pensant ensuite que les gens des Roches et surtout le père Jérôme chercheraient à m'en détourner et à me retenir dans l'intérêt de leurs enfans, je résolus de n'en parler à personne.

Vers sept heures, j'allai souper chez le vieux garde. Je lui dis que j'avais reçu des nouvelles de ma famille, que j'étais forcé de partir, et que je serais absent cinq ou six jours. Il s'offrit de porter mon paquet jusqu'au Chêne-Fendu et même plus loin, si cela me faisait plaisir; mais je le remerciai, disant que je partirais de très bonne heure, pour arriver à Saint-Nicolas avant la nuit, et lui demandant seulement de prévenir les anabaptistes et les parens de mes autres élèves. Il me le promit et me souhaita bon voyage sur sa porte en me serrant la main. J'étais désolé de quitter ainsi ce brave homme qui m'avait reçu dans sa famille comme un fils, et sa bonne petite Toinette, si gaie, si courageuse!... Oui, j'aurais voulu les embrasser tous les deux... J'avais le cœur bien gros, et pourtant je restai ferme : ils ne virent rien sur ma figure.

Le lendemain au petit jour, je descendais le sentier des Roches, mon paquet au bout du bâton. C'est un des plus terribles momens de ma vie. Tout me paraissait beau, tout m'attendrissait. Parfois je m'arrêtais, regardant ces vieilles montagnes couvertes de sapinières à perte de vue, ces gorges sombres où la Sarre traçait une ligne blanche, ces petits chemins roux serpentant au flanc des côtes. J'ouvrais les yeux tout grands pour emporter dans mon cœur l'image de ces choses et de mille autres que j'avais vues cent fois sans les remarquer. Ah ! que je m'étais vite attaché à ce pays! Que je l'aimais!... Et comme je sentais grandir ma colère contre celui qui me forçait de le quitter!

Je ne passai pas au Chêne-Fendu; j'aurais pu rencontrer M. Bernard, et l'idée seule de revoir cet homme m'indignait; puis il aurait fallu donner des explications à M. Guillaume, écouter ses conseils, peut-être ses remontrances; et j'en avais assez.

Je pris par les hauteurs, et je marchai longtemps sous bois. Il faisait très chaud. Vers dix heures, j'arrivais à Lorquin. Je ne voulais pas quitter le pays sans dire adieu à M. Régoine, qui m'avait toujours montré de l'amitié; j'entrai donc dans sa boutique, et je trouvai le vieil apothicaire assis devant un grand livre rempli de plantes desséchées qu'il examinait avec une loupe. — Hé ! c'est M. Renaud, fit-il; puis remarquant mon paquet : — Où diable allez-vous comme cela?

— Je m'en vais, lui dis-je.

— Bah!

— Oui, et je n'ai pas voulu quitter le pays sans vous remercier de vos bontés, monsieur Régoine, sans vous dire adieu.

— Mais pourquoi partez-vous?

Je lui racontai mon histoire : l'affaire de l'école du soir au Chêne-Fendu, celle des *Chibés*, celle des anabaptistes, enfin tout depuis le commencement.

Il m'écoutait avec attention, mais sans paraître surpris le moins du monde.

— Et maintenant, me dit-il quand j'eus fini, qu'allez-vous faire?

— Je vais m'engager dans un régiment à Lunéville.

— Vous engager?

— Oui, c'est tout ce que je peux faire de mieux.

— Mauvaise idée, fit-il en secouant la tête, mauvaise idée!... Du temps de Bonaparte à la bonne heure! avec un peu d'instruction et beaucoup de chance, on devenait colonel et même général; mais aujourd'hui c'est bien différent.

— Eh! que voulez-vous, monsieur Régoine? lui répondis-je, c'est ma seule ressource. Après ce qui vient de m'arriver, je ne peux plus espérer d'entrer nulle part comme sous-maître, et je n'ai pas le temps ni les moyens de chercher une autre place.

Il me regardait fixement de ses gros yeux, et semblait réfléchir. Au bout d'une minute, il déposa sa loupe sur la table et me dit : — Monsieur Renaud, ce que vous venez de faire est bien, ça prouve que vous avez du cœur et de l'honneur. Il faut toujours encourager ces choses-là, car elles sont rares, même chez les jeunes gens... Que diriez-vous si je vous procurais une place?

— Ah! monsieur Régoine, m'écriai-je tout saisi, vous me rendriez la vie.

— Eh bien! écoutez. J'ai besoin d'un garçon sachant bien lire et écrire pour m'aider dans ma boutique. Celui que j'avais était un ivrogne; je l'ai renvoyé. Voulez-vous prendre sa place? Vous serez nourri, logé, blanchi, et vous aurez vingt francs par mois pour commencer, bien entendu; mais il faudra vous mettre tout de suite à la botanique et à la chimie. J'ai de bons livres, je vous aiderai. Cela vous convient-il?

Ai-je besoin de te dire avec quel bonheur j'acceptai la proposition de cet excellent homme? Non-seulement je trouvais une place au moment où je m'y attendais le moins, mais encore je gagnerais plus qu'aux Roches; je pourrais donc continuer d'aider mon père, et j'allais avoir des livres, étudier des choses nouvelles... Que pouvait-il m'arriver de plus heureux?

Je restai trois ans chez M. Régoine. Ces trois années sont les

mieux remplies de mon existence; je n'ai jamais tant travaillé. M. Régoine m'aidait, il m'encourageait et poussait la bonté jusqu'à me donner le soir des leçons de chimie et de botanique. Ce vieil apothicaire, que M. le curé Bernard traitait de « jacobin, » était la bonté et l'honnêteté mêmes. S'il avait vécu plus longtemps, je serais devenu pharmacien, et je lui aurais peut-être succédé. Malheureusement il mourut dans l'hiver de 1821 d'une fluxion de poitrine, et ce fut pour moi un grand chagrin en même temps qu'une perte irréparable. Je n'avais pas d'argent pour aller à Strasbourg continuer mes études; il fallait vivre : je me fis herboriste. Deux ans plus tard, le 1er juillet 1823, j'épousai Toinette Hutin, dont le bon cœur et les excellentes qualités m'avaient frappé pendant mon séjour aux Roches, et voilà quarante-sept ans bientôt que nous vivons ensemble dans cette petite boutique. Elle m'a donné cinq enfans; tu les connais, ce sont de braves garçons. Je me suis imposé les plus grands sacrifices pour les faire instruire, car sans instruction on n'arrive à rien dans ce monde, comme disait souvent mon beau-père Jérôme. Le pauvre vieux garde avait raison, j'ai vu cela toute ma vie : c'est l'instruction seule qui fait les hommes, qui leur permet de s'élever et de prospérer: celui qui ne sait rien végète dans la servitude.

Et puisque me voilà revenu sur ce chapitre, je te dirai, pour finir mon histoire, que je me suis toujours occupé de la question de l'instruction. Que veux-tu? on n'a pas été maître d'école pour rien, et puis cette question est aussi la première de toutes; j'entends l'instruction du peuple, comprends-moi bien. Les riches n'ont pas besoin qu'on s'occupe d'eux. Les colléges, les lycées, les universités pour instruire leurs enfans n'ont jamais manqué dans notre pays, et l'argent non plus pour payer les professeurs, même lorsque les maîtres d'école étaient réduits à chercher leur nourriture de porte en porte, comme aux Roches. Aussi notre bourgeoisie s'est élevée de plus en plus depuis soixante-dix ans; mais, à mesure qu'elle montait, elle s'éloignait du peuple, qui restait en bas dans son ignorance. Le grand malheur de notre nation, ce que les gazettes appellent « l'antagonisme des classes, » vient de là. Il n'y aurait point « d'antagonisme, » si on avait pris soin d'instruire le peuple, et les paysans voteraient aujourd'hui comme les bourgeois. Malheureusement on a voulu dominer, former une espèce de noblesse de l'instruction et de l'argent; on s'est conduit comme des égoïstes, et maintenant on récolte ce qu'on a semé : la division de la nation en deux classes, celle des gens instruits qui votent pour la liberté, parce qu'ils comprennent que sans liberté on n'est sûr de rien, et celle des ignorans qui votent pour Pierre ou pour Jacques, suivant

qu'ils sont les maîtres, qu'ils ont pour eux les curés, les gardes champêtres et les gendarmes. Aujourd'hui ces choses sont claires pour tous; les plébiscites de Bonaparte ont ouvert tous les yeux; on comprend enfin que l'ignorance du peuple est un danger terrible, et tout le monde réclame l'instruction primaire gratuite et obligatoire. Ne crois pas cependant que cela suffira pour nous remettre à la place que nous occupions depuis 1789. Imposer à tous les Français l'obligation d'apprendre à lire, écrire et calculer, ouvrir de nouvelles écoles, débarrasser les maîtres de la surveillance des curés, augmenter le nombre des instituteurs et leurs appointemens, c'est bien, c'est même très bien, et pourtant ce n'est pas tout. Moi, ce qui m'intéresse le plus, c'est de savoir ce qu'enseigneront ces maîtres d'école nombreux et bien payés. Leur enseignement sera-t-il démocratique? Voilà le fond de la question. S'ils doivent continuer d'apprendre à nos enfans ce qu'ils leur ont enseigné jusqu'à ce jour, j'aimerais presque autant en avoir moins, car, moins nombreux, ils feraient moins de mal. Il y a instruction et instruction. On peut être très instruit et très bête, cela se voit tous les jours. Est-ce que les Allemands par exemple, qui savent tous lire et écrire, qui sont le peuple le plus instruit de l'Europe, ne font pas une guerre à mort à la république française, qui représente et défend les droits de l'homme, leurs droits comme les nôtres? D'où cela vient-il? De la mauvaise instruction qu'on leur a donnée; au lieu de leur enseigner l'amour de l'humanité, de la liberté, de la justice, on leur a fourré dans la tête des idées de vengeance et de domination. Avec leur grande science, tous ces gens sont donc très bornés, puisqu'ils se font casser les os pour des histoires du temps de Clovis, au profit de rois et de princes qui se moquent d'eux. Franchement, j'aime encore mieux l'ignorance des Français.

Je dis qu'il faut des livres démocratiques. L'histoire sainte et le catéchisme ne regardent pas l'instituteur; que le curé les enseigne dans son église, et le pasteur dans son temple, rien de mieux; c'est leur droit et leur devoir. — C'est aussi notre devoir d'exiger que l'instituteur apprenne à nos enfans l'histoire de la race française et le catéchisme des droits et des devoirs du citoyen français. — Je dis l'histoire de la race française et non l'histoire des rois de France, afin qu'on sache ce qu'était le peuple du temps des Gaulois, sous les Romains, les Mérovingiens, les Carlovingiens, les Capétiens, ce qu'il supportait, ce qu'il souffrait, ce qu'il endurait, enfin ce qu'il était dans la nation. Qu'on raconte aux enfans les améliorations, les inventions, les progrès de l'instruction, de la liberté, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, qu'on grave dans leur mémoire les noms des hommes qui ont fait ces découvertes, pro-

voqué ou réalisé ces améliorations, voilà les choses qu'il faut apprendre, et les hommes qu'il faut connaître, aimer et respecter dès l'enfance.

Et de même pour le catéchisme des droits et des devoirs du citoyen français. Dans un pays de suffrage universel, il faut que le peuple agisse en connaissance de cause. Je voudrais que ce petit livre, par demandes et par réponses, apprît à nos enfans les droits et les devoirs qu'ils auront un jour.—Qu'est-ce que la démocratie? qu'est-ce que la constitution? qu'est-ce que la commune, le canton, l'arrondissement, le département? Quels sont les droits du préfet, du conseil-général, du conseil municipal, du maire? Qu'est-ce que la loi électorale? quels sont les droits et les devoirs de l'électeur, etc., etc.? Tout cela, clair et simple, dans un langage à la portée de tout le monde, peut tenir en cent pages, l'histoire du peuple français en deux cents. Il faudrait donc mettre tout de suite ces petits livres au concours, et les enseigner dans les écoles primaires. Dans dix ans, quand tous ceux qui vont en classe aujourd'hui, et auxquels vous aurez appris ces choses, seront devenus électeurs, vous aurez un suffrage universel éclairé, capable de discuter, de choisir, d'exercer réellement sa souveraineté. On ne lui escamotera plus de plébiscites; la liberté sera fondée sur des bases solides, et notre pays reprendra peut-être pour des siècles la première place en Europe.

D'ailleurs qui vous empêcherait de faire subir un examen aux jeunes gens avant de les inscrire sur les tables électorales? On en passe bien un pour être admis à la première communion. Tu réclames ton droit, prouve que tu le connais, que tu es à même de l'exercer; autrement tu ne seras pas inscrit. Ce serait juste, puisqu'on leur aurait enseigné leurs droits et leurs devoirs de citoyen à l'école. Par ce moyen, vous purifieriez, vous relèveriez le suffrage universel.

Voilà ce que peut faire l'instruction primaire gratuite et obligatoire, organisée démocratiquement; elle peut effacer « l'antagonisme des classes » et relever notre pays. J'avais donc raison de te dire que c'est la question principale, celle dont il faut s'occuper avant toutes les autres.

Ne pense pas néanmoins que je considère l'instruction secondaire comme inutile au peuple. Rien n'est plus loin de mes idées. Je regarde au contraire cette instruction comme indispensable, et je voudrais voir établir partout de bonnes écoles supérieures. Il n'y en aura jamais trop. Ces écoles existent déjà dans beaucoup de localités, je le sais; mais on les a malheureusement négligées jusqu'à ce jour; elles ne produisent rien, ou presque rien. Ce serait pour-

tant facile d'en faire quelque chose de très bon, et cela sans grande dépense. Voici comment : nous avons dans chaque chef-lieu de canton un juge de paix, un pharmacien, deux et même jusqu'à trois médecins. Pourquoi ne demanderait-on pas au juge de paix de faire un cours de droit pratique, au pharmacien un cours de botanique et de chimie, au médecin un cours d'hygiène et de médecine élémentaire? Ils ne refuseraient pas, j'en suis sûr, et se contenteraient de peu de chose pour leur peine. Ces écoles deviendraient ainsi de petites facultés rurales où les paysans riches enverraient leurs enfans, et les communes leurs meilleurs élèves, ceux qui se seraient le plus distingués par leur application et leur intelligence. Elles produiraient le plus grand bien; au bout de quelques années, nous aurions les paysans les plus instruits de l'Europe.

Et si avec cela on organisait dans chaque village des bibliothèques sérieuses, où les gens trouveraient de bons livres d'histoire, de droit, d'agriculture, de sciences, pour s'instruire et se perfectionner de plus en plus; si nos écrivains, nos hommes de talent se mettaient à faire des ouvrages et des journaux à bon marché pour le peuple; s'ils comprenaient enfin qu'au lieu de vendre leurs livres à deux ou trois mille exemplaires, ils trouveraient des centaines de mille et bientôt des millions d'acheteurs, sans parler du plaisir d'être utile à son pays, de faire des choses nouvelles, de travailler au développement de la civilisation, à quel degré de prospérité n'arriverait pas bientôt notre race!

Mais je m'arrête... Je vais peut-être trop loin; il ne faut pas décourager les hommes de bonne volonté en leur demandant trop de choses à la fois. Dieu veuille pourtant que ces améliorations et ces progrès s'accomplissent le plus tôt possible! C'est le vœu d'un ancien sous-maître qui a vu de près les misères de l'ignorance, et d'un vieux Français qui aime son pays.

ERCKMANN-CHATRIAN.

L'IDÉE

DE LA GUERRE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Peu de siècles furent désolés d'autant de guerres générales que le XVIIIe. Si l'on y comprend les dernières luttes de Louis XIV contre ses ennemis coalisés et les combats héroïques de la république française contre l'Europe entière, ce sont des hétacombes perpétuelles de victimes humaines, c'est une horrible saignée qui recommence toujours. Cependant peu de siècles ont été plus ennemis de la guerre. Jusque-là, le sentiment de l'humanité se révoltait de loin en loin dans l'excès des souffrances; des voix isolées que la pitié faisait éloquentes criaient seules à un vainqueur sans entrailles : « Assez! assez! » Les poètes surtout se chargeaient de maudire le fléau qui pousse les hommes à se détruire, et prêtaient aux douleurs maternelles, les plus profondes de toutes, l'écho touchant de leurs vers, *bella matribus detestata.* Au siècle dernier, tous les philosophes, presque tous les écrivains, furent les avocats de la paix. Ils plaidèrent cette cause non pas seulement dans quelques strophes plus ou moins poétiques, dans quelques pages d'un beau style; pour la première fois, il y eut des traités sur la guerre avec un autre but que celui de l'enseigner. On écrivit méthodiquement, on raisonna, on composa des chapitres de morale, on rédigea des articles de dictionnaire et d'encyclopédie, pour désarmer les rois et les

peuples. La philosophie prêcha sa « trêve de Dieu; » mais, plus confiante que l'église, elle la prêcha éternelle, plusieurs de ses représentans du moins crurent de bonne foi que leurs paroles auraient de l'effet sur-le-champ et à perpétuité.

Cette illusion s'expliquait par la position des hommes de lettres auprès des princes autant que par une certaine mesure d'ingénuité que la philosophie n'exclut pas. Le moyen de croire qu'un souverain appelait près de lui des maîtres pour ne tenir aucun compte de leurs leçons! Et ne fallait-il pas une longue habitude des cours pour savoir au juste ce que vaut un conseil qui n'est pas une flatterie? Aujourd'hui l'on a trouvé le secret de persuader aux peuples qu'ils veulent la guerre; alors les monarques la décidaient eux-mêmes, car « tel était leur bon plaisir; » cela était plus franc. On ne parlait pas de guerres de race, de guerres nationales et saintes; on ne précipitait pas un peuple entier armé jusqu'aux dents sur un autre, sachant à peine de quoi il s'agissait. Le roi voulait ou non la guerre, ses sujets n'avaient d'autre droit que celui d'obéir; cela était plus simple. Il suffisait donc en apparence d'avoir l'oreille du prince pour délivrer l'humanité d'un des maux les plus horribles qu'elle endure, et l'on avait lieu d'espérer que des souverains ne se disputaient pas, ne s'arrachaient pas en quelque sorte les philosophes, pour rester sourds aux préceptes de la philosophie. Ce double préjugé sur leur toute-puissance et leur bonne volonté produisit deux conséquences. Les écrivains attachés à la royauté par l'intérêt comme par les principes comptèrent sur l'efficacité de la raison pour créer sur chaque trône un partisan convaincu de la paix. Ceux qui penchaient vers les idées républicaines se persuadèrent que les rois étaient les seuls obstacles à la tranquillité des nations, et que la suppression de la monarchie entraînait rigoureusement celle de la guerre. De là deux écoles que divisaient leurs idées politiques, mais qui s'accordaient à considérer les princes comme les seuls arbitres de la paix, gardant à toujours dans leurs mains les clés du temple de Janus. Il n'est pas prouvé qu'il n'en soit pas encore ainsi de quelques-uns; mais, s'ils n'ouvrent pas toujours eux-mêmes ces portes redoutables, il n'y a trop souvent que cette différence qu'ils les font enfoncer par une foule aveugle. Tâchons, sans nous préoccuper de doctrines politiques, sans trop songer, ce qui est, hélas! difficile, aux terribles circonstances qui nous pressent, tâchons de parcourir rapidement la liste de ces philosophes qui ont voulu nous épargner les maux dont nous faisons la cruelle expérience, et dont la seule faute, faute bien française, avouons-le, a été d'en prophétiser trop légèrement la fin.

L'abbé de Saint-Pierre est le premier en date de ces esprits gé-

néreux, dont quelques-uns, lui compris, ont poussé la philanthropie jusqu'au point où elle devient chimère. Tout modeste qu'il fût, il eut accès auprès des princes. Sa charge n'était pas bien élevée : il confessait la duchesse d'Orléans, mère du régent; elle n'était pas non plus bien pesante : cette princesse bavaroise, convertie à la hâte, au moment de se marier, n'abusait guère des services de l'abbé. L'aumônerie de celui-ci était à peu près une sinécure. A la cour de Versailles, il resta le même homme que dans sa maisonnette du faubourg Saint-Jacques, studieuse demeure qu'il appelait sa *cabane;* il continua de travailler au bonheur des états de la même manière, sans sortir de son cabinet, entre son écritoire, où il puisait abondamment, et son papier, dont il composait avec rapidité des volumes sans nombre, peu lus de ses contemporains, lus encore moins de nos jours. Que put-il observer touchant les hommes dans cette foule où il s'était fait une solitude artificielle? Que put-il apprendre de politique dans ce tourbillon où il n'avait d'yeux que pour ses livres et d'oreilles que pour un petit nombre d'amis? Il avait pour ainsi dire transporté à Versailles sa cabane du faubourg Saint-Jacques, en y ajoutant seulement un confessionnal qui ne servait guère que d'ornement. Après dix ans de séjour à la cour du grand roi, l'abbé de Saint-Pierre en savait juste autant qu'avant d'y venir; mais il avait écrit son *Projet de paix perpétuelle.* Voyez comme il avait profité de l'air de Versailles : il avait appris à croire que les monarques faisaient la guerre faute de connaître les avantages de la paix, qu'ils envoyaient leurs sujets à la mort faute d'avoir lu son livre. Il publia donc cet ouvrage, qui devait faire des miracles. Un ministre lui dit : « Vous avez oublié d'envoyer des missionnaires pour toucher le cœur des princes et leur persuader d'entrer dans vos vues. »

L'abbé de Saint-Pierre avait trouvé dans ses livres un certain projet de confédération européenne attribué au roi Henri IV. Autant qu'il est possible de démêler la vérité dans des souvenirs de conversations que Sully avait eues avec son maître et qu'il se plaît, dans la mélancolie d'une retraite de ministre congédié, à étendre, à disposer en vue de l'effet, Henri IV voulait tout simplement nouer une ligue des puissances contre la maison d'Autriche. Il s'agissait de grouper tous les souverains contre un seul; ce prince ne songeait probablement qu'à l'établissement de l'équilibre. Le bon abbé, heureux de rencontrer un tel garant de son système, eut la modestie de renoncer à son privilége d'inventeur et d'en attribuer toute la gloire à Henri IV. Pour le bien de l'humanité, il était capable de tous les sacrifices. Il prit au sérieux les développemens complaisans de Sully sur les conséquences des beaux desseins dont l'ancien se-

crétaire d'état avait reçu la confidence. Son livre parut sous le titre de *Projet de Henri IV éclairci par l'abbé de Saint-Pierre*. Singuliers éclaircissemens qui changeaient un plan de politique en une utopie, et une perpétuelle coalition en une paix perpétuelle! En vérité, le système du bon abbé lui appartenait bien, et il était trop désintéressé à l'égard de ses droits d'auteur.

Le système de ce publiciste rêveur se composait de cinq articles, dont les puissances européennes conviendraient entre elles, pas un de plus, et des réponses à quinze objections que l'on pourrait élever contre le projet, pas une de moins. Que les ministres de toutes les cours consentissent à signer les cinq articles, que les raisonnemens opposés aux quinze objections fussent déclarées satisfaisans, tout était fini, il n'y avait plus de guerres possibles en Europe, l'âge d'or commençait le lendemain. Quant aux moyens de persuader à des personnes royales d'abdiquer le premier attribut de la royauté, à des maîtres absolus possédant des armées régulières de renvoyer des soldats réunis à grands frais, le philosophe ne doutait pas qu'il y parvînt, grâce à une réflexion très simple. On avait le droit de se confier dans les lumières des souverains, qui ne manqueraient pas d'apercevoir aussitôt l'utilité du projet, — dans leur courage, qui les porterait à vaincre les ennemis, s'il en était, du bien public, — dans leur ardeur, qui se mettrait sur-le-champ au service de l'humanité, — dans leur piété, qui ne pouvait faire défaut à des représentans de Dieu sur la terre, — dans leur constance, qui rendrait leur première résolution inébranlable. Tels sont les motifs que l'auteur jugeait tout-puissans sur l'esprit d'un Louis XIV et de tous ceux qui avaient des revanches à tirer de l'ambition du grand roi, sur les dispositions d'un Charles VI d'Allemagne, dont l'idée unique était de perpétuer l'empire dans sa maison, d'un roi d'Angleterre qui ne songeait qu'à chasser les Brunswick, s'il était Stuart, ou à chasser les Stuarts, s'il était Brunswick. Il se figurait qu'avec son livre il arrêterait Charles XII et Pierre le Grand prêts à se dévorer. Grands et petits princes, il les réconciliait tous par la magie de ses exhortations. Un honnête philosophe, sous le petit manteau d'abbé, s'avançait au milieu de ce champ de bataille de l'Europe, tenant d'une main le rameau d'olivier, de l'autre le livre de *la Paix perpétuelle;* aussitôt ces milliers d'hommes ivres de sang, furieux, se jetteraient dans les bras les uns des autres. On le voit, le trait caractéristique de l'abbé de Saint-Pierre est la confiance dans les vertus des hommes et en particulier de ceux qui les gouvernent. Il ne leur parle que de gloire pacifique, d'héroïsme pur, de bonté, de *bienfaisance;* on lui attribue la création de ce mot, et cela seul suffirait à le faire aimer. D'autre part, il s'efforce d'entamer la renommée trop écla-

tante des conquérans, dont la gloire reçoit de lui le nom méprisant de *gloriole*, encore un mot qu'il a créé, non moins heureusement que le précédent, mais qui aurait dû conserver la même application pour le châtiment des ambitieux et des despotes. Heureux philosophe! heureux même le temps où ces choses pouvaient s'écrire et rencontrer quelques lecteurs! S'il était douteux que le livre pût ramener le siècle de « Saturne et de Rhée, » il est certain que l'auteur portait dans son âme l'ingénuité de l'âge d'or. L'abbé de Saint-Pierre représente à merveille les naïves espérances du XVIIIe siècle naissant.

L'auteur de *la Paix perpétuelle* vécut quatre-vingt-cinq ans, pas assez cependant pour voir son ouvrage repris par un disciple autrement illustre que le maître. Il écrivait mal, mais il en prenait son parti; entendant un jour critiquer devant lui le discours de réception qu'il devait prononcer à l'Académie française, il répondit : « Mon discours est médiocre, tant mieux; il me ressemblera d'autant plus. » On dédaignait de le poursuivre, comptant sur sa prose pour rebuter les lecteurs : son mauvais style le mettait à l'abri de la Bastille. Le disciple fut un des plus grands prosateurs du siècle; l'abbé de Saint-Pierre eut l'honneur d'être commenté par Jean-Jacques Rousseau. Quarante-huit ans s'étaient écoulés; le siècle était mûr pour ses plus grandes audaces. L'ingénuité n'était plus le caractère de la philosophie nouvelle. Dans son opuscule sur le *projet de paix perpétuelle*, Rousseau juge de haut son maître. Il le traite en enfant, admire sa simplicité, remanie son livre comme un habile ouvrier refait l'œuvre d'un apprenti. Aux longueurs complaisantes, aux explications touffues du faible écrivain, il substitue le tissu serré de sa logique victorieuse. A cette morgue, il est aisé de reconnaître Rousseau, qui faisait volontiers bon marché de lui-même, à la condition de juger les autres encore plus sévèrement. Cependant il finit par déclarer l'ouvrage de l'abbé bon et solide, malgré ses défauts. Il semble que l'entreprise n'ait échoué que par le défaut de talent, et que, cette lacune une fois remplie, le projet devienne excellent. Au fond, le nouvel athlète ne fait pas un bien meilleur emploi de ses forces que l'ancien. Rousseau est à peu près aussi chimérique que l'abbé de Saint-Pierre. Parce qu'il ne travaille pas à Versailles, sous l'influence amollissante des cours, est-il certain qu'il soit mieux instruit des secrets de la politique? Je rends pleine justice à la générosité de sa pensée. Rousseau, qui était sans ambition, quoique pauvre, n'a pas cessé un instant de travailler à l'affranchissement des hommes, surtout des moins heureux. Il est permis de dire pourtant que le séjour de l'Ermitage ou du château de Montmorency n'était pas le mieux choisi pour les

études d'un publiciste, et que l'*ours* de Mme d'Épinay ne se souciait pas plus de l'observation des faits que le confesseur de Mme la duchesse d'Orléans.

Qu'on parcoure le discours de Rousseau ; on y trouve non sans surprise le solitaire, le misanthrope brouillé avec la société humaine, s'occupant néanmoins de régler les intérêts des états, de préparer les voies à une confédération européenne, de compter le nombre des souverains qui auront voix délibérative. Il y aura dix-neuf voix sans plus, et elles seront sur le pied d'égalité. L'empereur d'Allemagne n'aura pas le moindre avantage sur l'électeur de Bavière, et le pays de Naples vaudra tout autant que le royaume de France. Dix-neuf états seulement seront représentés; tant pis pour les autres, s'ils sont trop petits. Petits et grands devront également obéir. Rousseau emprunte à l'abbé de Saint-Pierre ses cinq articles, et démontre à son tour que moyennant cette panacée la paix est assurée. L'Europe n'a qu'à les prendre, à se les administrer en quelque sorte, et elle sera guérie de la maladie de la guerre. On sait combien une assemblée de diplomates vieillis dans les travaux des chancelleries a de peine à déterminer les cas de guerre : le philosophe à lui seul décide qu'il n'y en a que six, et il prouve que son projet les supprime tous le plus aisément du monde. Pour juger de son plan, il suffirait des prédictions dont il gratifie les générations présentes et à venir. A l'en croire, les grandes révolutions étaient désormais impossibles, et savez-vous sur quel pays il comptait le plus pour établir la tranquillité universelle? Sur l'Allemagne. Le corps germanique, entendez-vous bien? le corps germanique est l'appui le plus solide de la paix perpétuelle. Le peuple allemand ne songera jamais à conquérir le bien d'autrui. A quoi sert un beau talent? à quoi servent les longues études? Il n'est que trop vrai que les hommes, même quand ils ont du génie, ne voient pas au-delà de l'horizon du temps présent; l'avenir est la chose la mieux cachée aux yeux des mortels. Un fait imprévu survient, et voilà tous les systèmes qui s'écroulent. Philosophes, historiens, politiques, ressemblent à ces navigateurs qui croient aborder à un terrain solide, à une île nouvelle qui va les mettre à l'abri des tempêtes. Ils y plantent leur tente; ils s'y établissent. Tout à coup l'île se retourne; c'était une immense baleine endormie qu'ils prenaient pour un territoire. La tente, l'établissement, les hommes, sont à la mer. Ne croyons pas trop aux systèmes, avançons pas à pas dans notre voyage vers les régions de l'avenir, et tenons grand compte des observations de nos devanciers.

D'où venait la confiance de Rousseau? Il ne croyait pas aux lumières, à la piété, à la constance des rois; mais il se persuadait

qu'ils avaient assez de clairvoyance pour voir leurs intérêts, et il comptait sur sa logique pour les convaincre que personne au monde ne leur rendait un plus signalé service. C'est par là surtout qu'il se distingue de l'abbé de Saint-Pierre. Rousseau est un disciple qui sourit de la bonhomie optimiste de son maître, et qui s'estime beaucoup plus habile avec sa misanthropie. Il propose aux monarques sa ligue européenne comme un moyen d'affermir leurs possessions, de les assurer contre les révoltes, de supprimer les armées qui leur coûtent si cher, de garantir le commerce, dont ils profitent, de favoriser l'agriculture, qui les enrichit. Il vient à eux avec des paroles sévères et des discours républicains, mais avec les mains chargées de présens : comment n'a-t-il pas vu que les paroles pouvaient plaire aux peuples, sans que les présens fussent pris au sérieux par les rois? Il est impossible de faire des offres d'une manière moins engageante, et de présenter aux gens des avantages avec plus de hauteur et de mépris. Après avoir lu Rousseau, on se demande s'il a voulu réellement procurer la paix perpétuelle ou faire entrevoir qu'elle ne pouvait se concilier avec la royauté. S'il a cru à la perpétuité de la paix, il a partagé une croyance généreuse, chimérique peut-être de son siècle; s'il a pensé que les souverains y feraient toujours obstacle, il est tombé avec son temps dans cette erreur, que les peuples avaient toujours la sagesse de haïr la guerre. Quoi qu'il en soit de son intention, gardons-nous de mal juger de son cœur : en consacrant sa plume à la cause de l'abolition d'un horrible fléau, il cherchait le bien de ses semblables; en supposant que les princes rendaient cette abolition impossible, son préjugé, si c'en est un, a bien été justifié quelquefois.

Avec Montesquieu et Voltaire, nous entrons dans le monde des faits réels. L'un circonscrit la guerre, sans se flatter de l'abolir; l'autre la couvre de ridicule, sans s'imaginer qu'elle n'y pourra survivre. Suivant le premier, elle est une nécessité qu'il s'agit de limiter dans des bornes de plus en plus étroites; aux yeux du second, elle est une folie monstrueuse contre laquelle il n'y a d'autres armes que la moquerie et les sarcasmes du philosophe. « J'ai trop aimé la guerre, » disait en mourant Louis XIV. L'auteur de *l'Esprit des lois* s'est inspiré de cette parole d'une sagesse tardive. Dévoué au principe de la monarchie modérée, il a combattu dans tous ses écrits l'idée de la domination universelle; il a flétri les mensonges de gloire, de bienséance, d'utilité, au nom desquels des flots de sang inondent la terre. Qu'aurait-il dit des tueries entreprises pour je ne sais quelles théories patriotiquement inhumaines? Qu'aurait-il pensé de certaines ambitions royales cachées sous le mot hypocrite d'unité? Ce genre de brigandage ne mérite pas le nom de royauté :

quoi de plus simple et de plus beau que cette parole du livre X de *l'Esprit des lois :* « les états despotiques font des invasions, il n'y a que les monarchies qui fassent la guerre. »

Montesquieu ne s'est pas occupé des lois qui régissent la guerre; il n'a pas cherché jusqu'à quel point un fils qui rassure son père sur sa vie et sa santé peut être considéré comme coupable d'entretenir des relations avec l'ennemi; il n'a pas prévu qu'en s'échappant à travers les airs et par un chemin invisible au-dessus des horreurs qui se commettent sur terre on méritait le titre d'espion. Tout absolus qu'étaient alors les rois, ils étaient primitifs, et Montesquieu ne pouvait deviner comment le raffinement des lois de la guerre enseignerait à sortir de ces lois. Cependant sa distinction vraiment humaine des lois civiles et du droit des gens faisait déjà comprendre que la guerre elle-même n'a pas le droit de vie et de mort sur ceux qui ne portent aucune atteinte à ses entreprises. Est-il nécessaire d'insister sur les chapitres de *l'Esprit des lois* où l'auteur s'efforce d'amollir la férocité des vainqueurs, ou d'alléger le poids de la conquête, pour m'autoriser à regarder Montesquieu comme le publiciste qui, dans la question proposée à notre étude, a rendu les services les plus réels à l'humanité?

Voltaire s'efforce d'obéir au précepte des critiques suivant lesquels l'historien ne doit être d'aucune nation. Il l'a dit lui-même, et cela dans une lettre à un roi étranger, il est cosmopolite. Il ne lui coûte pas de mépriser la tourbe des hommes employés au métier des armes : ces hommes étaient alors des mercenaires. Il ose faire du mot de *voleur* un synonyme du beau nom de soldat. Ne nous hâtons pas trop de l'accuser. C'était l'homme de lettres qui parlait ainsi. Il s'exprimait en artiste, et trouvait naïvement que la guerre doit être quelque chose de bien vilain, puisque les détails en sont si ennuyeux. A son avis, tout cela était bon pour faire l'entretien d'un vieux major et d'un lieutenant-colonel retiré dans sa province. Telle était sa philosophie sur cette folie humaine. La guerre dégoûtait son imagination encore plus qu'elle ne révoltait son cœur, et il ne manquait ni de l'un ni de l'autre. Il estimait que par la fureur des batailles l'homme se rapprochait des animaux, dont chaque espèce est née pour en dévorer une autre. Il ne concevait pas que la raison, présent divin accordé à l'homme, ne l'empêchât point d'agir comme s'il avait reçu de la nature des armes meurtrières pour tuer ses semblables et un instinct cruel pour sucer leur sang. Voltaire était un satirique; mais qu'importe, si la satire contenait une forte leçon?

Dans son article *Guerre* du *Dictionnaire philosophique,* un prince fait prouver par un généalogiste qu'il descend en droite ligne d'un

comte dont les parens avaient fait un pacte de famille avec une maison dont personne n'a entendu parler. Cette maison avait des prétentions douteuses sur une province éloignée; cette province ne connaît pas le prince, et ne veut pas le connaître. C'est la moindre difficulté : le prince ne doute pas de ses droits; il assemble « un grand nombre d'hommes qui n'ont rien à perdre; il les habille d'un gros drap bleu à cent dix sous l'aune, borde leurs chapeaux avec du gros fil blanc, les fait tourner à droite et à gauche, et marche à la gloire. » Nous pouvons inscrire sur cette page une adresse et un nom, le nom de Frédéric. Le roi de Prusse daigna s'y reconnaître et s'en plaindre à Voltaire; c'était avouer son méfait. Une confession de roi n'entraîne la réparation que s'il le veut bien. Comme on le pense, Frédéric ne fut pas d'avis de restituer Clèves ou la Silésie : une province ne se rend pas ainsi.

On respecte un moulin, on vole une province,

et on la garde. Cependant autant qu'il dépendait de Voltaire, justice était faite, et le coupable avait pour châtiment les rires du public. Frédéric en était quitte pour des railleries, mais l'Europe cessa de croire aux testamens qui changeaient un peuple en un parc de moutons. Grâce à l'esprit de Voltaire et à celui de tout le monde, il fut désormais ridicule et bientôt impossible de faire la guerre pour cause d'héritage. Il est vrai que l'ambition a trouvé un autre tour. Elle réclame des provinces en vertu d'une prétendue nationalité, en vertu de l'origine, de la langue, des noms de villes, de montagnes et de rivières. Elle entre en campagne non plus avec des testamens, mais avec des traités d'ethnographie; elle prend à sa solde non plus des généalogistes, mais des professeurs d'histoire qui oublient les droits sacrés de la vérité. Il y a plus de passion dans leurs factums, mais il n'y a pas moins de poussière et de pédanterie. L'avenir, nous l'espérons, fera crouler ces édifices de mensonges, et le temps viendra sans doute où les princes n'oseront plus revendiquer des pays libres avec des argumens de grammaire.

On ne peut mieux saisir sur le fait l'idée que Voltaire et plus d'un honnête homme de son temps se formaient de la guerre qu'en lisant la correspondance de cet esprit si vif, si intelligent, si grand malgré ses erreurs. Il s'est exposé aux reproches de la postérité en se montrant parfois quelque peu prussien. Il a exprimé en vers, ce qui est une circonstance atténuante, le vœu singulier d'être un sujet de Frédéric; mais c'était en 1740, lorsque le prince qui se faisait son flatteur était l'allié de la France. A ce moment, Frédéric était son héros. Voltaire avouait de bonne grâce qu'il lui était impossible de croire qu'un roi avec lequel il soupait et qui l'appelait son ami

pût avoir tort. Ces soupers et cette amitié n'aveuglaient pourtant pas sa raison. A celui qu'il appelait Salomon et Alexandre, il envoyait des vers où les réserves tenaient plus de place que les louanges.

Vous êtes un héros, mais vous êtes un sage :
Votre raison maudit les exploits inhumains
Où vous força votre courage;
Au milieu des canons sur des morts entassés,
Affrontant le trépas et fixant la victoire,
Du sang des malheureux cimentant votre gloire,
Je vous pardonne tout, si vous en gémissez.

Frédéric s'accommodait de cette distinction entre sa raison et son courage, entre le philosophe et l'homme de guerre. L'homme de guerre augmentait dès le début de son règne les armemens dont il s'était moqué sous le règne de son père; il mettait sur pied 200,000 hommes, accablait l'ennemi vaincu, comme si l'effusion du sang n'avait pas la paix pour terme et pour but, pratiquait cette maxime rédigée par lui « qu'après avoir abattu un arbre, il est bon d'en détruire jusqu'aux racines pour empêcher que des rejetons ne les remplacent avec le temps. » L'homme de guerre portait l'espionnage à la hauteur d'une théorie dans un chapitre de ses *Principes généraux de la guerre*. Après avoir cité Voltaire, on me permettra bien de citer Frédéric. C'est placer à côté du langage bienfaisant de la paix celui de la guerre dans toute sa crudité. En les appelant à la vie dans le même temps, en les unissant par l'amitié, il semble qu'une destinée ironique ait voulu faire le rapprochement entre les vœux crédules de la philosophie et la cruauté froide de l'ambition guerrière. Combien nous-mêmes nous pouvons profiter de ce contraste pour apprendre où finit la générosité, où commence la duperie! Les fragmens qu'on va lire semblent écrits d'hier.

« Il y a, dit Frédéric, quatre sortes d'espions : les petites gens qui se mêlent de ce métier, les doubles espions, les espions de conséquence, et ceux enfin que l'on oblige par violence à ce malheureux emploi...

« Lorsque par aucun moyen on ne peut avoir dans le pays de l'ennemi de ses nouvelles, il reste un expédient auquel on peut avoir recours, quoiqu'il soit dur et cruel : c'est de prendre un gros bourgeois qui a femme, enfans et maison; on lui donne un homme d'esprit que l'on déguise en valet (il faut qu'il sache la langue du pays). Le bourgeois est obligé de le prendre comme son cocher, et de se rendre au camp des ennemis sous prétexte de se plaindre des violences que vous lui faites souffrir. S'il ne ramène pas votre homme après avoir séjourné

dans le camp ennemi, vous le menacez de faire égorger sa femme et ses enfans et de faire brûler et piller sa maison. J'ai été obligé de me servir de ce moyen lorsque nous étions au camp de Chlusitz, et cela me réussit.

« Les guerres que j'ai faites m'ont donné lieu de réfléchir profondément sur les principes de ce grand art qui a élevé ou renversé tant d'empires. La discipline romaine ne subsiste plus que chez nous; il faut de même qu'en suivant leur exemple la guerre nous soit une méditation et la paix un exercice...

« On prend alternativement à la guerre la peau du lion et la peau du renard; la ruse réussit où la force échouerait. Il est donc absolument nécessaire de se servir de toutes les deux. C'est une corde de plus que l'on a *sur* son arc, et comme souvent la force résiste à la force, souvent aussi la force succombe sous la ruse. »

Ces pages du vrai fondateur de la monarchie, de la politique, de la stratégie prussiennes, ne vous semblent-elles pas comme à moi une trouvaille? Et cependant devrait-il en être ainsi? Il faut bien l'avouer, nous autres Français, nous aimons à être surpris; lettrés, nous ne lisons pas, surtout les étrangers, lors même qu'ils écrivent dans notre langue; soldats, nous dédaignons les précautions, les reconnaissances, les abris, nous offrons notre poitrine aux balles; combattans chevaleresques, véritables arrière-petits-fils de Bayard, ne doutant pas de la victoire si nous sommes sans peur, contens de nous si nous sommes sans reproche!

Voilà donc l'homme de guerre dans la personne de Frédéric. Quant au philosophe, il proteste de son humanité, excuse la guerre comme un mal passager, comme une fièvre qui ramènera la santé, une saignée que l'on fait à son ennemi en délire; seulement, s'il faut s'en rapporter à sa maxime de tout à l'heure, il s'agit d'une saignée à blanc. Entre l'homme de guerre et le philosophe, où était le véritable Frédéric? Il était tantôt l'un, tantôt l'autre, ou plutôt tous les deux à la fois, obéissant au caprice de sa destinée. Cela convenait mieux à ses desseins; cela lui permettait de nier sa liberté morale, paradoxe favori du prince allemand, subtilité germanique dont sa fortune se trouvait aussi bien que son esprit.

La première moitié de la correspondance de Voltaire avec son interlocuteur couronné semble parfois une discussion en règle entre l'hôte de Cirey qui lance ses argumens de son paisible cabinet d'étude et le royal guerrier qui renvoie les réponses assis au bivouac, écrivant sur un tambour. Si cette partie, malgré ses complaisances et ses faiblesses, fait honneur à Voltaire, la seconde est entièrement à l'éloge de son patriotisme. J'aime à le voir ici se rapprocher des

sentimens qui animaient tous les Français contre le vainqueur de Rosbach; j'aime à le voir, quoique à la distance du lac de Genève, se serrer avec ses concitoyens sous le drapeau de la France. Ne cherchons pas si sa brouille avec Frédéric eut quelque part au changement de ses dispositions. Quand je relis la correspondance de cet homme illustre, je ne songe qu'à l'applaudir de sa rupture avec le prétendu philosophe assis sur le trône. Je ne puis penser sans inquiétude à ce qui serait arrivé de cette grande réputation chère à la France, s'il s'était endormi dans les loisirs d'une académie de Berlin, s'il était resté près d'un souverain ennemi de sa patrie. Heureux plus que jamais d'avoir suivi les conseils de la fierté, d'avoir écouté cet esprit d'indépendance qui ne trompe guère, il juge désormais Frédéric avec une sévère franchise. Il ose soulever d'une main hardie son masque de champion de la liberté. Les rois de Prusse ont toujours pris sous leur protection les libertés germaniques. Voltaire n'en est pas dupe, ce qui ne l'empêche pas de se montrer généreux envers son ancien ami, quand il lui offre le secours de ses conseils dans la crise où ce prince songeait à finir par un suicide sa carrière aventureuse.

La *Correspondance générale* durant cette période remplit de la manière la plus honorable les lacunes de celle qu'il entretenait avec le roi de Prusse. Légèrement indifférent au début de la guerre de sept ans, il plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge sur notre continent à propos de quelques arpens de glace au Canada. Le Canada est bien loin, et l'intervention anglaise ne touche pas beaucoup Voltaire; mais, quand l'incendie envahit l'Europe, celui dont les mains l'ont allumé reçoit de lui le nom de roi des Vandales. Nos défaites le piquent au vif. La journée de Minden, où M. de Contades mène à la boucherie nos braves soldats, lui perce l'âme. « Je suis Français à l'excès, » dit-il. Il en oublie presque les intérêts de la philosophie : au lieu du livre *de l'Esprit* d'Helvétius, il demande à Thiériot de lui envoyer quelque bon atlas nouveau, où ses vieux yeux voient commodément le théâtre de la guerre et des misères humaines. Que dis-je? il oublie qu'il a toujours plaidé pour la paix; l'auteur du *Dictionnaire philosophique* préférerait quelque victoire. « Je vous avoue, écrit-il, que j'aimerais encore mieux pour notre nation des lauriers que des olives. » Au fond de sa retraite des Délices, il souffre des railleries que les étrangers se permettent sur la France abaissée, et se compare à celui qui voulait bien dire à sa femme ce qu'elle était, mais qui ne voulait pas l'entendre dire aux autres. Est-ce Voltaire ou quelque *chauvin* du temps qui fait vœu de n'aller habiter le château de Ferney que quand il pourra y faire la dédicace par un feu de joie? Ce n'est pas assez, et la palinodie

ne serait pas complète. *Luc*, car il ne donne plus d'autre nom au roi prussien, *Luc* lui semble abattu; il veut qu'on l'écrase, et offre de parier trois contre un que *Luc* sera perdu avec ses vers et ses plaisanteries et ses injures et sa politique, tout cela étant également mauvais. Voltaire se trompait non sur les vers, mais sur la politique de ce prince; il se trompait avec la France, qui, n'écoutant pas assez ses intérêts, avait soutenu jusqu'au bout la Prusse quand il fallait se rapprocher de l'Autriche, et maintenant soutenait jusqu'au bout l'Autriche quand il était grand temps de se tourner du côté de la Prusse. Honneur cependant à Voltaire pour avoir été citoyen plus encore que philosophe, pour avoir poussé son devoir de Français jusqu'à une courageuse inconséquence!

La guerre de sept ans interrompit brusquement ces agréables rêves de paix perpétuelle : le fait brutal imposa silence à la philosophie. Pendant que celle-ci aimait à se figurer les nations signant la paix du genre humain, au fond des marais et des sables de Brandebourg une famille obscure, une maison de soldats parvenus, rois seulement de la veille, produisait un prince qui battait nos généraux et se moquait d'eux. Quel triste démenti donné aux utopies philosophiques, et combien d'autres devaient les suivre pour nous de plus en plus cruels! La France amoindrie, abaissée, raillée, voilà le premier fruit de ces belles idées, qui n'avaient fait que détourner l'esprit français du métier des armes! Faut-il donc que notre nation, après avoir répudié, expié les actes de ses despotes, répudie, expie encore les paroles de ses philosophes, qu'elle souffre pour avoir fait la guerre, et qu'elle soit punie pour avoir voulu la paix, pour avoir prêté l'oreille à ces théories généreuses auxquelles son cœur est toujours prompt à s'attacher? Ces théories mêmes en effet se retournent contre elle. Plus confiante encore dans ses intentions que dans ses forces, elle se laisse alors surprendre, et la bataille la trouve désarmée : elle écoute ses poètes quand elle devrait fondre des canons.

La seconde moitié du XVIIIe siècle ne fournit pas de successeurs aux avocats de la paix perpétuelle. A la révolte des colonies anglaises d'Amérique, la nation française se réveilla tout enflammée de l'esprit guerrier. La liberté y était pour beaucoup; les rancunes contre l'Angleterre firent le reste. Qu'étaient devenus les beaux projets de l'abbé de Saint-Pierre et de Rousseau? Leurs disciples les mettaient en oubli, ou plutôt de leurs livres ingénus, dignes de l'âge d'or, ils faisaient des cartouches. De nouveau la France sacrifiait au génie de la guerre, entraînée cette fois, non plus par les projets ambitieux d'un gouvernement, mais par sa propre volonté et sous l'impulsion d'un sentiment national. La révolution de 1789 ne fut pas longtemps étrangère à l'ardeur des combats, et dès la première

année de ses pacifiques délibérations l'assemblée constituante fut sur le point de lancer le pays dans les hasards des batailles. Il tint à bien peu que la voix du canon ne vînt se mêler aux éclats de l'éloquence de Mirabeau dans la discussion sur le droit de paix et de guerre. Ce mémorable débat est le dernier mot de la question au XVIIIe siècle. Les utopies étaient-elles entièrement oubliées? Non, et Barnave croyait encore, comme Rousseau, qu'enlever au pouvoir exécutif le droit de déclarer la guerre, c'était la supprimer. Mirabeau osa dire à la tribune que les nations ne sont pas moins guerrières que les rois; il ajouterait aujourd'hui qu'elles ne sont pas moins impitoyables quand on les mène avec des sophismes, quand on les fanatise par un faux semblant de gloire ou de prépondérance.

Tel est justement l'ennemi que nous avons devant nous. Il est plus que temps de secouer les beaux rêves pour voir la sinistre réalité qu'ils nous cachaient. La philosophie n'est plus de saison, ou plutôt sa leçon doit se confondre désormais avec celle du patriotisme. Publicistes, philosophes, écrivains de toute sorte, ont maudit cette fureur des armes qui fait de la société humaine une mêlée sanglante. Pour la conjurer, ils ont employé tous les moyens : ils se sont adressés tour à tour à l'humanité des rois, au bon sens des peuples, à l'expérience des hommes d'état; mais le jour où ils ont vu que l'humanité, le bon sens, l'expérience, sont des barrières insuffisantes, le jour où la nation qui avait été la première à jeter au milieu de l'Europe le cri du poète, « la paix! la paix! » le jour où la France a montré à ses enfans ses plaies saignantes, tous, philosophes et soldats, hommes pratiques et publicistes méditatifs, se sont pressés autour d'elle. Aujourd'hui, devant une invasion comme les temps barbares même n'en connurent jamais de pareille, devant cette explosion sauvage d'une haine qu'on eût pu croire éteinte, et qui n'était que cachée sous les dehors d'une fausse amitié presque séculaire, que diraient, que feraient ces généreux idéalistes de paix et de concorde? Combien ils rejetteraient au loin leurs belles théories dont la France s'est laissé trop aisément bercer, et combien ils regretteraient d'avoir voulu nous désapprendre la guerre en présence d'un ennemi qui ne nous laisse plus désormais aucune autre voie de salut que la guerre, la guerre à outrance!

LOUIS ÉTIENNE.

LA

RÉUNION DE L'ALSACE

A LA FRANCE

I.

Depuis plus de trois mois, l'Alsace est occupée, saccagée, bombardée par un ennemi tel qu'elle n'en vit point depuis les ravageurs de la guerre de trente ans. L'Alsace n'en résiste pas moins avec une constance calme, inébranlable, à l'odieuse invasion dont la France est le théâtre, et qui émeut à si juste titre le monde civilisé. C'est que l'Alsace est française, et qu'elle partage la résolution de la mère-patrie dans cette crise suprême où il s'agit non plus seulement, pour un peuple, de la défense de son territoire, mais encore de l'honneur de sa race et de son nom devant l'histoire et la postérité. Ce n'est point d'aujourd'hui que l'Alsace nous donne l'exemple du dévoûment et le gage d'une participation complète au sort de la France. La fidélité au pays fut, en d'autres temps difficiles, la loi inviolable de cette noble province, loi sacrée à laquelle on se refuse de croire que puissent faillir des cœurs bien nés, mais dont l'exacte observation ne mérite pas moins la reconnaissance publique. Ne dites donc plus : « Notre Alsace ! » L'Alsace nous appartient par droit de famille, par le lien de l'affection, par la communauté des destinées; elle nous appartient aussi par la loi du sol et par la foi des traités. La réunion de l'Alsace à la France, vers le milieu du XVIIe siècle, ne fut pas une conquête, elle fut le rétablissement d'un ancien ordre de choses interrompu par les révolutions du moyen âge, et l'on verra de quel assentiment fut accompagnée cette restitution de l'ordre naturel de la géographie

française. Toute l'antiquité avait reconnu le Rhin comme la limite de deux grandes races établies dans le centre et dans l'occident de l'Europe. César, Strabon, Tacite, avaient été unanimes dans cette observation. La race gauloise et la race germanique avaient trouvé là leur barrière, qui fut aussi la barrière orientale de l'empire romain. Peu de pays ont offert autant que l'Alsace de monumens gaulois à la curiosité des archéologues. La première couche de population germanique introduite en Alsace ne remonte pas plus haut que la fin du IIIe siècle. Salvien, au Ve siècle, appelle le Rhin *le fleuve qui sépare deux mondes*, celui de la civilisation et celui de la barbarie. Le nom de Strasbourg succédant à l'ancien nom gaulois d'Argentorat n'apparaît qu'au VIe siècle, et un Austrasien d'origine, Paulin d'Aquilée, disait encore, au VIIIe siècle : « On t'appelle Strasbourg dans la langue des barbares; mais ce nom a pris la place d'un autre vieux nom illustré par les souvenirs. »

Après le démembrement de l'empire romain, ce fut dans l'orbite des états francs fondés sur la rive gauche du Rhin que l'Alsace fut comprise; c'est au royaume de Clovis, au royaume d'Austrasie des Dagobert, que se rattache la puissante ville de Strasbourg. Aussi, lorsqu'au XIIIe siècle elle construisit sa glorieuse cathédrale, elle plaça les statues de Clovis et de Dagobert sur le front de son église, où les a retrouvées Louis XIV, et où l'on peut les voir encore, si les boulets prussiens ne les ont pas abattues. A l'époque de la dissolution du vaste empire carlovingien, qui s'étendait de l'Èbre jusqu'à l'Elbe, l'Alsace était la limite des reconstructions politiques sur fonds gaulois et des formations d'états purement germaniques, ainsi que le prouve le fameux serment de Charles le Chauve et de Louis le Germanique en 841. Le lieu de la scène était, comme on sait, la plaine de Strasbourg, et le serment en double dialecte, roman et teutonique, est le plus ancien monument écrit des deux langues; mais l'Alsace, ayant passé plus tard du royaume de Lothaire dans celui de Louis de Germanie, fut entraînée dans la sphère politique de l'Allemagne. La période germanique de l'histoire d'Alsace ne commence donc qu'au IXe siècle, sans que jamais cependant cette province ait perdu le souvenir de son passé, ni le désir de retourner à son giron. Toutes les anciennes familles féodales qui ont possédé le sol alsacien étaient d'origine indigène ou austrasienne. Je ne citerai que les fameux comtes de Ferrete. Les plus intimes relations de l'Alsace, sous les Ottons et les Franconiens, étaient avec les rois et comtes de la Bourgogne jurane, les ducs français de Lorraine et ceux du pays qu'on nommait alors la France rhénane; les monumens romains de son ancienne attache à la Gaule étaient encore debout.

De son côté, la France capétienne, à laquelle était échu le des-

tin de reconstruire péniblement une Gaule française, aspirait toujours à recouvrer sa limite du Rhin. Les romans de chevalerie du cycle carlovingien sont pleins de cette idée. Le célèbre Gérard de Roussillon des légendes chevaleresques était de famille alsacienne, et lorsqu'au réveil de l'esprit humain l'attention se reporta sur les monumens de l'antiquité, la France nouvelle crut avoir retrouvé ses titres légitimes dans l'indication classique des limites de la Gaule. La pensée perce déjà dans les lettres de l'abbé Suger, et ce n'était point une pensée de conquête; c'était une impulsion de fraternité que les croisades entretenaient, et qu'un intérêt de sûreté territoriale devait transformer un jour en raison d'état. Le Rhin alsacien était encore à cette époque ce qu'il avait été dans l'antiquité gauloise, une limite aussi sûre que les Alpes et les Pyrénées; il était bordé d'innombrables dérivations, d'immenses forêts, d'impénétrables marécages, qui en rendaient les approches très difficiles. Aussi l'empereur Albert Ier, Alsacien d'origine, fils de Rodolphe de Habsbourg, traitant en 1299 avec Philippe le Bel, reconnaissait-il que le royaume de France, qui ne s'étendait que jusqu'à la Meuse, devait naturellement et pour sa sûreté s'étendre jusqu'au Rhin (1). La politique avait fait alors une position particulière à l'Alsace. Patrimoine d'affection de la maison de Souabe, les Frédéric, attirés ailleurs par leurs grandes affaires, avaient livré l'administration de ce duché à des landgraves héréditaires, les comtes de Habsbourg, qui leur furent invariablement fidèles, mais qui, après la chute de cette maison impériale (1254), durent beaucoup accorder à l'esprit provincial pour se maintenir eux-mêmes dans le pays et y remplir l'office ducal, supprimé de fait. Du même coup, les feudataires alsaciens devinrent immédiats de l'empire, et les Habsbourg, parvenus eux-mêmes à la couronne après le grand interrègne, durent multiplier les priviléges municipaux dans une contrée où ils voulaient rester populaires. L'Alsace fut donc en droit comme isolée dans l'empire, et demeura l'un des objectifs de la couronne de France. Il n'y eut pas jusqu'au faible Charles VII qui, à peine échappé des périls de la lutte avec les Anglais, ne répétât, dans une occasion qu'il croyait favorable, celle des troubles de Suisse (1444), que le royaume de France avait au Rhin ses limites naturelles. Aussi Louis XI fit-il ce qu'il put pour empêcher l'accomplissement de la vente que Sigismond d'Autriche avait faite de l'Alsace à Charles le Téméraire, acte qui fit perdre à la maison de Habsbourg l'affection des Alsaciens. Ils s'en souvinrent en 1525, à l'époque de la guerre des paysans, lorsqu'au lieu d'invoquer la maison d'Autriche pour les délivrer, ils

(1) Voyez le conteur anonyme de la chronique de Girard de Frachet, dans le recueil de D. Bouquet, XXI, p. 670, et Guillaume de Nangis, sur l'an 1299.

s'adressèrent de préférence à Claude de Guise, prince français qui, assisté de son frère Antoine de Lorraine, purgea les Vosges de ce fléau. Ne soyons donc pas étonnés de trouver dans les *Mémoires* de Vieilleville le témoignage de l'enthousiasme qu'excita l'annonce, faite après le traité de 1551, conclu avec les princes allemands (1), qu'avant d'aller prendre possession de Metz, le roi Henri II irait s'assurer du Rhin alsatique, ancienne limite de la Gaule et du royaume d'Austrasie. « Toute la jeunesse des villes se dérobait de père et mère pour se faire enrôler; les boutiques demeuraient vides d'artisans, tant était grande l'ardeur, en toutes qualités de gens, de faire ce voyage et de voir la rivière du Rhin. » Faut-il être surpris que dans cette guerre néfaste de trente ans, provoquée par la passion aveugle d'une puissance allemande, la France, gouvernée par les plus profonds et les plus prévoyans politiques qui jamais aient conduit ses affaires, invitée, sollicitée par l'Allemagne à venir à son aide, comme elle l'avait fait en 1551, et au prix de compensations également avantageuses pour les deux parties, se soit appliquée, avec une longue et inébranlable persévérance, par des sacrifices de tout genre aussi coûteux que bien employés, au recouvrement définitif de cette portion si précieuse de son ancien territoire, dont elle n'avait jamais détourné les regards, quoiqu'elle en eût été séparée pendant plusieurs siècles?

La guerre de trente ans est l'un des plus grands drames dont l'Europe ait été le théâtre avant les guerres de la révolution française. Elle a eu pour historien, je dirai mieux, pour chantre, l'un des plus grands génies dont s'honore la littérature allemande. Schiller a écrit ce poème avec la flamme du patriotisme et le style de l'épopée, soutenu par une science en général exacte et le désir constant d'être vrai, mais séduit, emporté trop souvent par l'imagination qui l'agite, trop passionné poète pour demeurer historien juste, surtout envers la France, dont il reconnaît et proclame d'ailleurs les immenses services avec une sincère inconséquence. Goethe, s'il avait pu se plier au récit de la guerre de trente ans, l'eût écrite dans un autre esprit à l'égard de la France, et cependant je me prévaudrai souvent de l'autorité de Schiller, parce que c'est le plus irrécusable témoin que l'on puisse invoquer pour certains faits. Il ne s'agit point de rechercher ni de raconter les causes de la guerre de trente ans; c'est un grand procès que l'histoire est chargée d'instruire et de juger entre l'Allemagne protestante et la maison d'Autriche. Qu'il nous suffise de dire que ces causes se rattachent aux dissentimens religieux et politiques qui avaient éclaté sous Charles-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

Quint, et qui donnèrent naissance à la ligue de Smalkalde et à la transaction de Passau, confirmée en 1555, et dont nous avons déjà parlé dans une précédente étude. Les couronnes et les états de Charles-Quint avaient été partagés, après son abdication, entre deux branches de sa maison, la branche espagnole et la branche autrichienne, toutes deux restées fort unies dans leur direction politique, ayant à combattre deux ennemis communs, la France et la réforme : celle-là menaçant leurs frontières, et celle-ci attaquant l'intérieur de leurs domaines. Les réformés accusaient une société célèbre d'être le trait d'union des deux monarchies issues de Charles-Quint, d'en inspirer les résolutions, en ce qui touchait le gouvernement particulier de leurs états. Ce qui est certain, c'est que l'administration de la maison d'Autriche, en Allemagne, semblait animée d'un esprit de réaction inquiétante contre les concessions de Charles-Quint à Passau et à Augsbourg, et que, la méfiance des réformés arrivant à son comble, on vit renaître, comme aux plus mauvais jours du siècle précédent, une *union évangélique* (1609) d'un côté, une *ligue catholique* de l'autre; c'était le prélude d'une nouvelle guerre civile. Le roi Philippe III ayant expulsé les Maures d'Espagne en 1610, l'empereur d'Allemagne fut soupçonné d'en vouloir faire autant des protestans dans ses vastes domaines, et l'on ne se trompait pas. Les princes électeurs accusaient le chef de l'empire de vouloir les réduire au rang de grands d'Espagne; les villes se crurent menacées dans leurs institutions municipales, les diètes craignirent pour leurs attributions. Les esprits étant ainsi surexcités, l'insurrection éclata en 1618 par l'élection d'un roi protestant de Bohême à la place de Ferdinand II. Là commence une première période de la guerre de trente ans, qui aboutit à la répression cruelle du mouvement de révolte. La France n'intervint en ce premier débat que diplomatiquement et dans un sens ambigu; mais Ferdinand II avait comprimé, non apaisé l'émotion. Le roi de Danemark, prince réformé lui-même, se laissa persuader par les princes allemands, ses coreligionnaires, de prendre leur parti, et d'intervenir dans leurs affaires; ce fut une seconde période de la guerre de trente ans (1625-29), plus active, plus sombre, plus affligeante que la première : on y vit apparaître Wallenstein, la terreur de l'Allemagne, et qui laissa loin de lui la renommée déjà si triste de Tilly. La France fut fort troublée, comme la Hollande, comme Venise, comme l'Angleterre, des succès de l'empereur, inquiétans pour l'indépendance de l'Europe et pour les libertés de l'Allemagne; mais Richelieu venait à peine d'entrer au conseil, rien n'était prêt pour une entreprise, pour une alliance : la France dut se borner à contrarier dans la Valteline la jonction des impériaux et des Espagnols. Ferdinand II

triompha complétement encore de l'insurrection allemande, ne mit plus de bornes à ses actes despotiques, et le Danemark, vaincu, terrifié, se retira de la lutte.

Alors s'ouvre un nouvel ordre de choses (1630) : Ferdinand avait appelé l'étranger sur le sol germanique pour y combattre les princes de l'union évangélique; il avait des troupes espagnoles à sa solde, et ce n'étaient pas les moins acharnées contre les protestans. Les évangéliques, écrasés, exaspérés, n'eurent aucun scrupule à demander aussi des secours à l'étranger; ils s'adressèrent à la France et à la Suède, — à la France, qui avait été déjà leur providence dans la lutte de leurs pères contre Charles-Quint, — à la Suède, où régnait un jeune souverain professant comme eux la religion réformée, et doué de toutes les qualités qui recommandent les princes à l'estime de la postérité. Gustave-Adolphe, l'honneur de la Suède et de son temps, habile capitaine autant que sage politique, ému d'une sincère sympathie pour l'Allemagne saccagée par le prince même qui avait le devoir de la protéger, prêta l'oreille à ces propositions, mais après s'être assuré du concours de la France. Ce concours ne fut pas d'abord aussi actif que celui de la Suède. C'était une rude affaire pour la France, occupée aussi par des troubles intérieurs, que d'entrer de nouveau dans une lutte à outrance avec la maison d'Autriche, plus puissante alors peut-être que sous Charles-Quint, parce que ses forces étaient plus utilement dirigées. La succession constante des princes de cette maison sur le trône impérial depuis Charles-Quint pouvait faire regarder l'empire comme leur patrimoine, et jamais aucun empereur n'avait exercé une autorité aussi absolue que Ferdinand II. Les royaumes de Hongrie et de Bohême étaient soumis, Ferdinand imposait à tous par dix ans de victoires, et il se crut assez fort pour abattre Wallenstein, l'instrument de ses vengeances, devenu redoutable à son prince lui-même; mais, malgré la puissance de Ferdinand, le prince le plus à craindre alors pour la France était le roi d'Espagne. Nulle autre monarchie dans la chrétienté ne semblait pouvoir lutter avec l'Espagne. Étroitement unie avec l'empire, elle possédait sur la frontière nord de la France la plus riche portion des anciennes Provinces-Unies et le comté d'Artois; à l'est, elle inquiétait la France par la Franche-Comté, et, maîtresse du Milanais, elle donnait la main à l'Autriche par le Tyrol et la Valteline. Au midi, le continent hispanique, y compris le Portugal, reconnaissait sa loi, et, en-deçà des Pyrénées, elle avait le pied en France par la Cerdagne et le Roussillon. Naples, la Sicile, la Sardaigne, les îles Baléares, lui assuraient l'empire de la Méditerranée; les Indes lui envoyaient leurs trésors, et des relations soutenues avec les mécontens de France lui ménageaient une in-

fluence sur les partis dans le royaume, qu'elle bloquait par ses possessions, qu'elle agitait constamment par ses intrigues. Ajoutez qu'un traité secret entre la branche autrichienne et la branche espagnole laissait espérer à celle-ci qu'elle pourrait joindre l'Alsace à la Franche-Comté (1). L'Espagne était donc pour la France une puissance redoutable, qui de plus avait pris en Europe une grande autorité morale : elle était regardée comme le boulevard de la catholicité. Cependant Richelieu n'hésita pas plus que Gustave-Adolphe; mais il y mit de la prudence et de la mesure. L'intérêt politique de la France était marqué; elle avait toujours soutenu le corps germanique, elle lui prêta un nouvel appui, sollicité avec instance, imploré avec supplication. Gustave-Adolphe possédait une bonne armée, mais il manquait d'argent; Richelieu lui en promit.

L'électeur de Brandebourg avait été l'un des plus ardens promoteurs de l'intervention française et suédoise, et ce fut dans ses états mêmes, à Bernwald, qu'en fut signé le traité entre l'agent français et l'agent suédois le 13 janvier 1631. Il ouvre une troisième période de la guerre de trente ans, la période suédoise. Sans la France, l'intervention de Gustave-Adolphe était impossible, car la Suède était alors absorbée par une guerre avec la Pologne, que la France réussit à pacifier pour donner à Gustave la disposition de ses forces. C'est ce qui est dit dans le préambule du traité de Bernwald; une alliance y est stipulée entre les deux rois de France et de Suède pour porter la guerre en Allemagne, et obtenir le rétablissement des princes de l'empire qui avaient été dépouillés. Le roi de Suède s'oblige à mettre en campagne 30,000 hommes de pied, 6,000 hommes de cavalerie, et le roi de France s'engage à lui fournir un subside annuel de 400,000 thalers; on devait tâcher d'amener la ligue catholique à la neutralité. Cette alliance était d'autant plus remarquable qu'elle fut signée au lendemain de la prise de La Rochelle sur les huguenots, et des folles équipées des protestans de France dans le midi du royaume. Schiller n'y veut voir qu'un premier pas de l'ambition française; mais le débat était bien plus élevé, et un autre historien allemand, Heeren, plus profond que Schiller, en a bien mieux défini la portée et précisé le but. L'étroite union de Philippe III et de Ferdinand II avait ressuscité Charles-Quint avec une grande supériorité de conduite et plus de moyens d'exécution. L'indépendance de l'Europe était de nouveau mise en péril par l'assujettissement de l'Allemagne, et la France eût été insensée, si, ayant l'occasion d'une utile et féconde intervention, elle l'eût négligée. La fermeté d'esprit de Richelieu n'y pouvait faillir. Le projet de cession de l'Alsace à la branche espagnole était un aver-

(1) Voyez Pfeffel, sur l'an 1617.

tissement suffisant; mais Louis XIII, conseillé par Richelieu, s'est montré supérieur à ses devanciers, François Ier et Henri II. Richelieu a tout prévu et n'a jamais rien compromis; il a poursuivi le but avec une persistance et une mesure admirables, surtout si l'on songe à tous les obstacles qu'il eut à vaincre. Un de ses contemporains, homme instruit et de beaucoup d'esprit, Français de langage, mais, en sa qualité de jésuite, ayant un secret penchant pour l'Espagne, le père Bougeant, définit ainsi la position : « le cardinal de Richelieu, moins délicat que ses prédécesseurs sur les intérêts de la religion, ou plus éclairé sur ceux de l'état, ne fit envisager au roi cette guerre que comme une guerre politique, telle qu'elle était en effet, et à laquelle par conséquent il pouvait contribuer pour maintenir la liberté germanique et affaiblir la trop grande puissance de la maison d'Autriche. » Ajoutons l'objectif secret de Richelieu, un objectif territorial, sur lequel il avait la sagesse de se taire, et dont il attendait du temps tout seul la manifestation opportune. Aussi le sentiment national a-t-il soutenu Richelieu dans cette conjoncture. Vainement l'Espagne chercha-t-elle à l'entraver par de déplorables conspirations autour du trône même; le cardinal marcha droit au but pendant quinze ans, et le public des politiques dont il était compris ne s'arrêta point à la singularité du spectacle qu'offrirent dans la suite de cette guerre un prélat catholique soutenant les protestans d'Allemagne, un autre prélat, le cardinal de la Valette, combattant à côté de Weimar, et un archevêque de Bordeaux commandant une flotte française contre la maison d'Autriche. Quoique la France ne dût pas fournir de contingent à Gustave-Adolphe, un fort parti de noblesse française vint s'enrôler sous ses drapeaux; il a formé l'école brillante de nos capitaines du XVIIe siècle, et il a été l'un des maîtres de l'époque dans cette guerre méthodique, vraiment digne d'une nation civilisée, où la science et l'art, conciliés avec les intérêts de l'humanité, obtiennent de grands résultats avec peu de moyens destructeurs.

Les succès de Gustave-Adolphe en Allemagne furent rapides comme la foudre. En quelques semaines, le Brandebourg, le Mecklembourg, furent nettoyés d'impériaux, et leurs princes rétablis dans leurs états. Ferdinand II n'avait plus Vallenstein à ses ordres; mais il lui restait Tilly, agent habile de sa politique. Il voulut essayer encore de la terreur, et frapper un grand coup. Magdebourg, emporté d'assaut, fut livré au feu et au pillage; mais la passion se trompe souvent dans ses calculs. A la stupeur et à l'effroi succéda l'indignation. Le désespoir doubla les forces des opprimés, et la liberté de l'Allemagne sortit de l'exécution militaire de Magdebourg. Pourquoi ne dirais-je pas que les contemporains imputèrent à l'électeur de Brandebourg le désastre de la noble cité de l'Elbe?

Gustave-Adolphe accourait au secours de la ville; mais en capitaine prudent il voulait appuyer sur Spandau sa ligne d'opération. Dominé par un indigne sentiment de méfiance envers Gustave, l'électeur de Brandebourg ne voulut pas lui livrer sa forteresse, et lorsque les instances loyales du roi de Suède l'eurent enfin persuadé après plusieurs jours perdus, il n'était plus temps; Magdebourg avait succombé. Cette conduite de l'électeur a été vivement flétrie par Schiller. Du reste Gustave-Adolphe ne fit point attendre le châtiment, car peu de semaines après Tilly perdait la bataille de Leipzig, qui portait à son comble la réputation militaire du roi de Suède. Un corps suédois pénétra jusqu'en Alsace, et la noblesse du pays se prononça pour la France et Gustave-Adolphe contre les impériaux; l'Alsace expia cette sympathie en devenant l'un des affreux champs de bataille de la guerre de trente ans. Ses sentimens n'en furent point ébranlés. L'Alsace était dès lors perdue pour la maison de Habsbourg; l'archiduc Léopold, qui le comprit, en mourut, dit-on, de douleur. Strasbourg, si jalouse de son indépendance, ouvrit ses portes aux Suédois, et leur fournit passage, vivres et munitions. Belfort, dont l'importance militaire se révélait alors, résista aussi obstinément aux impériaux, qui voulaient s'ouvrir une voie pour pénétrer dans le royaume. L'alliance de la France et de l'Alsace était déjà dans les esprits (1). Vainement Ferdinand II, imposant silence à son instinct pour satisfaire l'opinion de son parti, rappela-t-il Wallenstein, qui revint plus puissant et plus redouté que jamais. Il tint, il est vrai, Gustave-Adolphe en arrêt, lui reprit Leipzig, et lui présenta la bataille. Ce fut la célèbre bataille de Lutzen (6 novembre 1632), où Gustave paya la victoire de sa vie, mais où il trouva un vengeur dans Bernard de Saxe-Weimar, son lieutenant et son élève. « On devait craindre, dit Schiller, que la chute prématurée de ce grand homme n'entraînât la ruine de sa cause; mais la perte d'un individu n'est jamais irréparable pour la puissance qui régit le monde. Deux grands hommes d'état, Oxenstiern en Suède, Richelieu en France, saisirent le timon des affaires échappé à la main mourante de Gustave, et le destin inébranlable d'une cause juste suivit son cours après la mort du héros. »

Rien n'est plus vrai que ces éloquentes paroles. Cependant le parti de l'union évangélique demeura fort abattu après la mort de Gustave. Un grand homme est comme un phare lumineux pour l'humanité qui cherche sa voie; la nuit se fait quand il disparaît, et il faut longtemps pour se remettre des terreurs de cette obscurité. Telle fut l'impression produite parmi les confédérés à la mort de Gustave-Adolphe. Le chancelier Oxenstiern, tuteur de la fille de

(1) Voyez l'*Histoire d'Alsace*, de Laguille, 1727, 2 vol. in-fol.

Gustave, les réunit à Heilbronn (1633), réchauffa leurs courages, et en recueillit la promesse que, si la Suède persistait dans son assistance, une satisfaction convenable lui serait donnée à la fin de la guerre, dont la conduite pouvait être confiée à Bernard de Weimar; mais ce projet de renouvellement d'alliance n'était évidemment qu'un vain mot sans la certitude d'un concours plus énergique de la France. Comment le lui demander, comment l'obtenir? Ruiner tout simplement la maison d'Autriche était pour la France un but vulgaire; ce fut malheureusement celui de la guerre insensée de 1740, d'où est sortie la Prusse du grand Frédéric. Richelieu ne jouait point un jeu pareil, il poursuivait un but d'équilibre politique pour l'Europe et de sûreté territoriale pour son pays. C'était avec ce double objet en vue qu'il avait signé le traité de Bernwald. Pour de plus grands sacrifices, il fallait lui offrir de plus réels avantages. Ce n'était plus de subsides seulement que pouvait se contenter l'Allemagne; il fallait bien autre chose pour la tirer du péril, le grand nom de Gustave-Adolphe ayant disparu de la scène politique. L'Allemagne était perdue, si elle demeurait seule, même avec les troupes suédoises, en lutte avec la maison d'Autriche. Les princes allemands le comprenaient bien, et Oxenstiern aussi. Les cœurs demeuraient donc fort ébranlés. On dépêcha auprès de Louis XIII, et il faut voir dans les actes eux-mêmes le langage suppliant de ces princes dont les descendans sont aujourd'hui si oublieux de leur passé. L'électeur de Brandebourg prie le roi, « dont l'autorité, la puissance, les prudentes résolutions, l'amour de la justice, brillent aux yeux de l'univers, de prendre en main l'œuvre de protection et de médiation qu'on réclame de lui, et de s'y porter avec une promptitude salutaire. Il est plein de confiance en sa royale majesté, bien persuadé que son appui ne leur manquera pas (1). » C'est surtout par la bouche de l'électeur de Saxe que ces sentimens s'expriment de la manière la plus vive; « il recommande très affectueusement sa personne, toute la maison électorale et la liberté de l'Allemagne à la protection royale. »

Ému par ces témoignages et dégagé de quelques appréhensions suscitées par les triomphes des Suédois, Louis XIII renoue le 9 avril 1633 avec Christine de Suède l'alliance conclue naguère avec Gustave-Adolphe. L'armée victorieuse de Lutzen restera au service de la cause allemande, commandée par Weimar, mais aux frais et avec la coopération active de la France. Fort de cette garantie, Oxenstiern conclut un nouveau traité de confédération avec l'Allemagne (15 septembre 1633); l'espérance renaît dans les cœurs, et la guerre de l'émancipation recommence. Ferdinand, se tenant assuré du suc-

(1) Voyez le recueil de Dumont, VI, p. 44, 46 et 48.

cès et croyant avoir de nouveaux et plus grands sujets de plainte contre Wallenstein, le fait assassiner. C'était pour les évangéliques un cruel ennemi de moins, ce qui ne les empêcha pas de perdre la bataille de Nordlingue le 6 septembre 1634. Ce coup terrible et fatal mit de nouveau l'Allemagne aux bords de l'abîme. Les confédérés avaient placé leur espérance dans Bernard, et Bernard était vaincu; le prestige de Lutzen s'était évanoui, et, le découragement gagnant les âmes avec rapidité, l'union évangélique fut comme dissoute. Chacun ne songea qu'à ménager son accommodement particulier, et le premier qui donna l'exemple de la défection fut l'électeur de Saxe. Au lendemain de Nordlingue, il s'empressa de négocier avec l'empereur, et en mai 1635 il souscrivit à Prague un traité soigneusement élaboré par la chancellerie impériale, et qui était destiné à être présenté à l'adhésion de tous les membres dissidens du corps germanique comme un acte de pacification remplaçant les transactions de Passau et d'Augsbourg. Ce traité de Prague fut un coup plus terrible encore que la bataille de Nordlingue par l'effet moral qu'il produisit; c'était un pont offert à toutes les lâchetés : le désarroi fut universel. Les alliés d'Heilbronn, consternés, s'adressèrent encore à Oxenstiern pour les tirer d'embarras; mais plus d'armée, plus d'argent, plus de moyen d'en avoir. Oxenstiern se tourna inutilement vers l'Angleterre, la Hollande, les Vénitiens; il ne restait que la France. Les états lui offrirent la remise des places de l'Alsace pour la sûreté de ses opérations militaires, et lui en firent entrevoir la cession ultérieure comme compensation des sacrifices suprêmes qu'il fallait faire pour délivrer l'Allemagne; Richelieu accepta la proposition. Ce fut une nouvelle et dernière période de la guerre de trente ans. La France parut alors avec éclat et avec toutes ses forces sur le théâtre de la lutte; en elle était placée l'unique espérance de l'Allemagne, et, pendant douze ans encore, elle répandit son sang pour assurer le résultat de tant d'efforts réunis. Ce marché solennel de l'Allemagne et de Richelieu est maudit par Schiller, qui, par une contradiction singulière, en proclame néanmoins la nécessité, tout comme le salutaire effet.

Le traité relatif à l'Alsace est du 9 octobre 1634. Il y est dit que toutes les places de ce pays occupées par les Suédois ou les confédérés seront remises en la possession du roi de France, et y demeureront jusqu'à la pacification de l'Allemagne, laquelle arrivant, « elles seront remises, une chacune, selon le traité de paix qui sera fait. » Le traité fut immédiatement exécuté; plusieurs traités postérieurs en confirmèrent les dispositions (1). Quelques mois après, Richelieu conclut avec les Hollandais un autre traité qui recommande

(1) Voyez le recueil de Dumont, VI, p. 74, 78, 79, 88 et suiv.

la mémoire de ce grand homme d'état à l'éternelle reconnaissance des Français. D'après ce traité, qui est du 8 février 1635, la France et la Hollande se promettaient de partager à la paix les Pays-Bas espagnols, de telle sorte que notre frontière du nord aurait reçu les mêmes accroissemens et obtenu les mêmes sûretés que notre frontière de l'est. La France eut donc à cette époque l'espoir le mieux fondé d'atteindre ses limites naturelles du côté de l'Allemagne, et toutes ses ressources furent employées pour arriver à ce but. On verra comment son attente fut trompée en ce qui touche les Pays-Bas; elle ne le fut pas du moins en ce qui touche l'Alsace. « Ce qui peu de temps auparavant, dit Schiller, paraissait n'être pour la France qu'une brillante chimère s'offrit tout à coup comme un plan profond et sage que les circonstances justifiaient de tout point. Dès ce moment, cette couronne se livra tout entière à la guerre d'Allemagne, et aussitôt qu'elle eut assuré par des traités secrets avec les princes allemands l'exécution de ses projets, elle apparut comme puissance prédominante sur la scène politique. Jusque-là, elle n'avait coopéré que de son argent d'abord, et puis par l'action d'une armée sur le Rhin. Aujourd'hui que les circonstances étaient devenues menaçantes, elle prit les armes avec une activité surprenante, et étonna l'Europe par les coups qu'elle porta. Deux flottes prirent la mer, *six armées* entrèrent en campagne. Elle prolongea la trêve de la Suède avec la Pologne, et ranima l'espérance perdue *dans tous les cœurs allemands.* »

Malgré le déplorable échec qu'il avait éprouvé à Nordlingue, Bernard de Saxe-Weimar était resté à la tête des troupes suédoises. Généraux et soldats avaient pour lui une juste affection. La France lui témoigna de grands égards, et le releva dans l'estime publique. Il fut appelé à Saint-Germain, où résidait la cour de France, et on l'y combla d'honneurs. Richelieu traita comme de puissance à puissance avec ce renommé capitaine, et par une convention du 27 octobre 1635 prit à la solde de France l'armée weimarienne au moyen d'une prestation à forfait de 4 millions de livres par année; le duc prit de son côté l'engagement d'avoir toujours sous les armes 12,000 hommes de pied et 6,000 cavaliers. Une foule d'écrivains ont répété que le même traité, par des articles secrets, assurait à Bernard la création et la possession du duché d'Alsace. Il n'y a pas trace de ces articles, et je ne crois à l'existence d'aucune convention de ce genre. Il est même peu probable que Bernard y ait songé, quoique les exemples et les entraînemens de son époque aient pu l'y convier. L'Alsace entrait trop profondément dans les calculs de Richelieu pour qu'il ait pu renoncer si aisément à la délaisser. Tout le monde connaît la joie extrême que ressentit la cour de France en 1639, à la nouvelle de la prise de Brisach par

Bernard; Richelieu l'annonçait au père Joseph agonisant pour le tirer de sa léthargie. Eût-on éprouvé une telle émotion, si l'avantage avait dû être pour Bernard seulement? En remontant à la source de cette légende weimarienne, on ne trouve pour l'autoriser que le très suspect Vittorio Siri. Il faut donc mettre le duché d'Alsace de Weimar dans le même sac que son duché de Franconie avant la bataille de Nordlingue; mais on peut de ces fables contemporaines tirer cette conclusion, que l'Alsace était considérée alors comme une épave de la guerre et le prix de la libération allemande, ce qui s'explique facilement quand on songe que cette contrée était en grande partie le patrimoine de la maison d'Autriche. Il est certain que le traité de Saint-Germain, conclu avec Bernard, fut fidèlement exécuté des deux côtés. Il n'entre pas dans notre sujet d'exposer ici les mémorables événemens militaires des années 1635 et suivantes; mais je ne puis négliger de constater que les villes impériales d'Alsace, entre autres Strasbourg, sommées par l'empereur d'adhérer au fameux traité de Prague, avaient refusé de s'y soumettre. L'Alsace était dès lors toute française de cœur. Je ne rappellerai pas non plus les traités successifs qui sont venus confirmer à diverses époques les arrangemens arrêtés entre la France, les Provinces-Unies, la Suède et les princes confédérés d'Allemagne. Les collections diplomatiques en sont remplies.

Bernard de Saxe-Weimar recouvra toute sa réputation dans les belles campagnes de 1636, où Turenne combattit sous ses ordres, de 1637, où Baner acquit tant de gloire, et dans ces trois fameuses batailles de Rhinfeld de 1638, mêlées de tant de vicissitudes, et où fut pris le célèbre Jean de Werth, qui naguère avait fait trembler les Parisiens. Bernard de Saxe mourut le 18 juillet 1639 à la fleur de l'âge, entouré d'officiers français qui s'honoraient d'être ses élèves dans l'art de la guerre. Après sa mort, le conseil de guerre de son armée conclut avec Louis XIII un nouveau traité (9 octobre 1639) en vertu duquel le roi prenait directement à sa solde les troupes weimariennes, dont les commandemens furent continués aux officiers qui en étaient en possession. Tous prêtèrent serment au roi Louis XIII, et peu de temps après se produisirent deux événemens qui eurent une grande influence sur la marche des affaires. En l'année 1640, la Catalogne, fatiguée des vexations dont elle était l'objet, se révolta contre l'Espagne; elle députa vers le roi Louis XIII pour se mettre sous sa protection comme ancienne province de l'empire franc, et le roi la reçut sous son obéissance. Elle y est restée pendant près de vingt ans. L'autre événement fut la révolution de Portugal, qui surprit si soudainement la cour de Madrid. Par là Richelieu voyait reporter sur le continent espagnol cette guerre de conjurations intérieures dont l'Espagne ne s'était pas fait faute depuis tant

d'années sur le continent français. En même temps nos troupes, supérieurement commandées, assuraient partout des avantages considérables à nos armes, de telle sorte que ni la mort de Baner en 1641, ni celle de Richelieu en 1642, ni celle de Louis XIII en 1643, ne semblèrent changer rien à la situation. Mazarin, héritier de Richelieu dans le ministère, n'eut qu'à continuer des plans dont il avait la confidence, et un congrès étant indiqué à Munster (1643) pour y traiter de la paix, la régente, Anne d'Autriche, s'y présenta comme arbitre des destinées de l'Europe. Jamais la France n'avait eu un si bel avenir. Turenne et Condé conduisaient ses armées; ses diplomates étaient les plus habiles de l'époque, sa position militaire était la plus brillante qu'on pût voir. Le théâtre de la guerre était la terre étrangère. Au midi, la Catalogne s'était donnée à elle, et ses armes l'avaient rendue maîtresse du Roussillon. Sur les Alpes, la France possédait Pignerol, par où elle avait entrée en Italie, et la Savoie lui était soumise. Au-delà des Alpes, elle avait Casal, qui lui ouvrait le Milanais. L'Alsace était dans ses mains depuis près de dix ans, ainsi que les villes forestières, qui lui ouvraient la Souabe. Au-delà du Rhin, elle avait Brisach, qui menaçait Fribourg, et le Val-d'Enfer, autre porte de la Souabe et des vallées du Danube. Sur la droite du Bas-Rhin, elle occupait Philipsbourg, par où elle donnait la main au landgrave de Hesse, son allié héréditaire. Les électorats de Trèves et de Cologne étaient sous sa puissance. Au nord, elle occupait les places les plus importantes de la Flandre, de l'Artois, du Luxembourg. Sedan, qu'elle avait pris à un conspirateur obstiné, Metz, Toul et Verdun bloquaient la Lorraine, dont on espérait avoir la cession volontaire. Jamais la France n'avait été en si belle position pour obtenir à des conditions modérées ses frontières naturelles, ce rêve national que justifiaient tant de titres et tant d'intérêts, cette ambition née sur les bancs de l'école, et aussi juste au fond que celle de l'Espagne et de l'Angleterre, occupées pendant tant de siècles à former leur unité territoriale.

II.

Tel fut en effet le but que nos plénipotentiaires eurent la mission de poursuivre au congrès de Westphalie (1643). Plus grande et plus noble assemblée n'avait pas encore été convoquée en Europe, et jusqu'alors l'Europe n'avait pas été dans une situation aussi critique. La guerre, après avoir été localisée en Allemagne au début des troubles, avait répandu partout ses ravages, et une conflagration universelle semblait menacer tout l'Occident d'une destruction prochaine; mais le foyer de l'incendie restait en Allemagne. Depuis plus de vingt-cinq ans, elle était foulée, dévastée, par les partis

tour à tour vaincus et victorieux. Toutes les horreurs de la guerre civile et de la guerre étrangère, elle les supportait sans entrevoir de terme à ses malheurs, parce qu'à l'animation de la lutte se joignait l'obstination en apparence invincible des parties engagées. Ce n'était plus seulement la liberté religieuse et la constitution politique de l'Allemagne qui étaient en jeu; les intérêts divers des états européens, leurs ambitions, leurs désirs, leurs passions, compliquaient la question germanique elle-même. L'Angleterre seule, trop occupée alors de ses agitations intérieures pour se mêler de celles de l'Europe, semblait spectatrice désintéressée de la lutte continentale; mais tout le reste de l'Europe était en feu. Plusieurs groupes d'intérêts bien marqués se dégageaient pourtant du milieu de ces désastres. C'étaient d'abord ceux des états allemands réformés, alliés de la France, des Provinces-Unies et de la Suède, ceux de la maison d'Autriche allemande, étroitement unis à ceux de la maison d'Autriche espagnole, mais susceptibles d'être séparés dans l'application, et entraînant avec eux quelques états catholiques d'Allemagne; enfin ceux des alliés de l'Allemagne, de la France, de la Suède et des Provinces-Unies, ayant des points communs et des points distincts. Le cri public de l'Europe avait imposé aux états belligérans une manifestation pacifique; ils se soumirent à cette loi de l'opinion, et acceptèrent un rendez-vous général dans un congrès siégeant en Westphalie, mais en deux corps, l'un convoqué à Osnabrück, où devaient se régler les intérêts purement germaniques, l'autre convoqué à Munster, où devaient se régler les intérêts des couronnes. Le pape et la république de Venise étaient admis comme médiateurs. Les hostilités devaient continuer pendant qu'on négociait.

Quoique la nécessité de la paix fût dans tous les esprits, nul ne semblait pressé de la conclure, nul ne voulait surtout montrer de l'empressement à la chercher, parce que chacun craignait de montrer de l'épuisement ou de la faiblesse. D'ailleurs les difficultés de la paix paraissaient aussi grandes que les difficultés de la guerre. La guerre de trente ans avait provoqué l'application d'un nouveau système politique pour l'Europe, la politique des affaires substituée à la politique de la passion. La visée générale de la paix était un équilibre des puissances. L'Allemagne en devait être le centre, sans être à craindre pour personne, et l'introduction des états du nord, manifestée par l'intervention de la Suède, augmentait les difficultés de l'équilibre à établir. Le congrès de Westphalie s'annonçait donc comme l'assemblée régulatrice d'une Europe nouvelle. Indiqué pour 1643, l'année 1644 était près de finir sans qu'aucune question sérieuse eût encore été abordée. Ce fut pendant ces premiers temps qu'eut lieu une scène qui peint bien les mœurs de l'époque et la

situation des choses. C'était le jour de Pâques de l'année 1645; des flots de sang coulaient encore sur les champs de bataille, et la détresse des impériaux était extrême. M. de Volmar, envoyé de l'empereur, alla de grand matin faire ses dévotions à l'église des capucins de Munster. Il était à genoux près de l'autel, lorsque le comte d'Avaux parut avec la même intention et s'agenouilla de l'autre côté de l'autel. Volmar se leva et salua le comte, qui lui rendit son salut et lui souhaita poliment en français un heureux jour de Pâques. « Puisque nous nous trouvons ici, répondit M. de Volmar en latin, en ce jour consacré à l'ange de la paix, efforçons-nous d'en assurer l'esprit dans nos conférences. » A quoi le comte d'Avaux répliqua également en latin et en montrant le saint ciboire : « J'atteste Dieu que je n'ai pas d'autre intention, et certainement vous recevrez cette semaine nos propositions. » Et M. de Volmar reprit : « Que Dieu en soit témoin, et que la paix descende parmi nous. » C'était l'Autriche qui demandait la paix à la France. Les deux plénipotentiaires échangèrent un serrement de mains, et se séparèrent dans les meilleurs sentimens. Mazarin était alors l'artisan principal de la grande œuvre, et l'on a vu comment et pourquoi la France se tenait à l'expectative, tout en désirant la pacification. Ses plénipotentiaires à Munster étaient les deux plus renommés diplomates, Abel Servien et le comte d'Avaux, présidés par un prince habile aussi et surtout magnifique, le duc de Longueville.

Ce qu'on appelait l'empire était plus pressé d'avoir la paix, et ne le dissimulait pas. La maison d'Autriche, sous prétexte d'empêcher d'abord, puis de limiter l'élan de la réforme religieuse, avait profondément altéré la constitution germanique, et avait essayé de lui substituer le système de la monarchie pure et absolue. La vieille Allemagne avait, dans sa liberté, fondé, organisé cette constitution pour se défendre à la fois contre les papes et contre les empereurs. Il était d'un intérêt européen de soutenir les efforts que faisait l'Allemagne pour recouvrer sa libre constitution. L'Allemagne voulait en outre assurer sur son territoire la liberté religieuse, en régler définitivement l'exercice, et rompre à cet égard avec les vieilles traditions. Elle s'accordait avec la France dans ces aspirations, et la puissance redoutable des Provinces-Unies, récemment délivrées du joug espagnol, était pour elle d'un appoint considérable dans la balance des forces et des intérêts; mais le chef de l'empire, comprenant bien que la paix devait se faire à ses dépens, avait paru moins pressé d'y souscrire. A l'occident, il était battu et humilié par la France, qui occupait ses possessions de famille. Au nord, les Suédois le menaçaient jusque dans la Bohême; la Silésie, la Moravie, étaient envahies. A l'orient, Ragotzki, soutenu par la France, inquiétait la Hongrie, et au centre de l'empire les princes protestans l'auraient

volontiers réduit au rang de stathouder général des états germaniques. Irrité de tant d'attaques, il aurait voulu faire un dernier appel au sort des armes. Il n'avait envoyé d'abord à Munster qu'un mandataire nominal; mais la clameur publique lui arracha une démarche efficace vers la paix, et une ambassade plus sérieuse pour l'obtenir, celle du comte de Trautmannsdorf, le personnage le plus considérable de l'empire, qui a joué à Munster le rôle que M. de Talleyrand a joué à Vienne en 1815, et qui, tout en consentant à la diminution de la puissance impériale, en sauva la considération par l'influence de son esprit et de son caractère.

L'Espagne était dans une situation à peu près semblable à celle de l'empereur. En 1635, l'alliance des Provinces-Unies avec la France lui avait été fatale. Elle était battue dans les Flandres comme dans le Palatinat et en Italie; elle avait perdu le Roussillon, la Catalogne et le Portugal. Tout faisait pressentir son épuisement et sa ruine; mais sa fierté la soutenait. Elle était représentée à Munster par des envoyés intelligens, et cherchait l'occasion de se tirer d'un mauvais pas qu'elle entrevoyait parfaitement. Elle surprit le congrès par la subtile souplesse de ses manœuvres. Les Provinces-Unies voulaient conserver leur indépendance et leurs conquêtes; mais elles montrèrent un médiocre souci d'aider la France à conserver les siennes. Leur conduite fut profondément politique, peu loyale et constamment méfiante. Mazarin épuisa sa finesse pour les rassurer et en obtenir l'exécution du traité de partage de 1635. La crainte d'un voisin puissant paralysa auprès d'elles tous les efforts de l'habileté diplomatique. La Suède embarrassa beaucoup aussi la France et l'Allemagne. Les princes allemands étaient décidés à tenir leurs engagemens envers la France; ils n'étaient point dans les mêmes dispositions vis-à-vis de la Suède, qui avait, il est vrai, vis-à-vis de l'Allemagne une ambition plus exigeante que la France. Gustave-Adolphe avait fait d'un petit un grand état. La Suède, ne pouvant plus rester grande puissance par la guerre, voulait l'être par le territoire, et, pour prix de ses services, elle désirait prendre pied sur le continent germanique, y posséder la Westphalie, les évêchés de Brême et de Werden, la Poméranie au moins, et de plus elle demandait une forte somme d'argent. Ces prétentions excitaient les susceptibilités des catholiques de Westphalie, la jalousie des Provinces-Unies, dont la Suède serait devenue la voisine; elles provoquaient surtout les réclamations des princes allemands, qui, pour prix de leur lutte de trente ans, avaient des vues d'appropriation sur les mêmes terres que les Suédois, entre autres l'électeur de Brandebourg. On voit quelle était la complication des intérêts des puissances de premier ordre à l'ouverture du congrès de Westphalie. Je ne parlerai point du duc de Lorraine, qui par son imprudence

avait perdu ses états, du landgrave de Hesse, de l'électeur palatin, dont la satisfaction était également nécessaire et difficile. Le règlement de leurs affaires devait beaucoup occuper le congrès.

Tel était le programme des réunions de Munster et d'Osnabrück. Je n'en veux prendre que ce qui est relatif à la France. L'intérêt français se concentrait dans le règlement de ses limites, l'exécution du traité de 1634 avec l'Allemagne, du traité de 1635 avec les Provinces-Unies. Mazarin appelait sur ce point toute la sollicitude de nos plénipotentiaires par un mémoire peu connu qu'il leur adressait le 20 janvier 1646, et dans lequel il exposait que l'extension de nos frontières jusqu'à leurs limites naturelles par l'acquisition des Pays-Bas espagnols formerait à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, que ce serait alors véritablement que l'on pourrait l'appeler le cœur de la France, et qu'elle serait placée dans l'endroit le plus sûr du royaume. On en aurait étendu les frontières jusqu'à la Hollande, et du côté de l'Allemagne, qui est celui d'où on peut aussi craindre, jusqu'au Rhin, par la rétention de la Lorraine et de l'Alsace, par la possession du Luxembourg et plus tard du comté de Bourgogne. Il fallait donc, écrivait Mazarin, par tous les moyens possibles, obtenir de l'Espagne la cession des Pays-Bas, en échange de la Catalogne, qu'on lui rendrait en y ajoutant le Roussillon, s'il était nécessaire, et même d'autres avantages. Ce point obtenu, ajoutait-il, on s'entendrait avec les états-généraux pour un partage, au gré de leurs intérêts, qui leur donnerait Anvers en exécution du traité de 1635.

Toute l'habileté du comte d'Avaux et d'Abel Servien s'usa sur cette question pendant plus d'une année. L'Espagne y opposa une invincible résistance. A certain moment, elle offrit de s'en rapporter à l'arbitrage de la reine de France elle-même, à quoi la reine répondit que, « quelque flattée qu'elle fût de la qualité de juge et de médiatrice qu'on lui offrait, elle ne pouvait l'accepter, étant difficile qu'elle pût prononcer autrement qu'à l'avantage du roi son fils et de son royaume ; qu'on lui faisait grand tort, si on l'avait jugée capable ou de payer aux dépens de l'état un respect qu'on lui rendait, ou de sacrifier le bien de la couronne de France à l'affection qu'elle avait pour la maison dont elle était sortie. » Après ce noble langage, l'incident n'eut pas de suite ; mais on écrirait un volume des ruses diplomatiques de tout genre qui furent déployées de part et d'autre à Munster. Toutefois, entre le voisinage d'une puissance triomphante comme la France et le voisinage d'une puissance alors exténuée comme l'Espagne, la Hollande préféra obstinément le dernier. Elle mit tout en œuvre pour confirmer l'Espagne dans son refus, et, profitant de l'excitation patriotique qu'elle avait fomentée chez les Espagnols, elle fit avec eux son accommodement particulier,

en obtint la reconnaissance de son indépendance et des satisfactions, après quoi l'Espagne se retira du congrès pour continuer la guerre. Les premières agitations de la fronde contre Mazarin ne furent pas étrangères, dit-on, à cette résolution des Espagnols. Leur nouvelle défaite à Lens put leur donner des regrets, mais les plus grands furent à coup sûr pour Mazarin, qui perdit à Munster une belle occasion dont la France ne trouva plus la compensation, même par la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV.

Heureusement la France eut d'autres succès diplomatiques qui firent oublier cet échec. Sa prépondérance se manifesta dans le règlement du différend germanique proprement dit et dans le règlement de la satisfaction suédoise; elle rendit en ces deux points de nouveaux services à l'Allemagne. L'empereur eût voulu régler les affaires d'Allemagne par un grand acte seul de sa pleine puissance, par une nouvelle bulle d'or qu'il aurait librement octroyée. Ce n'était le compte ni de l'Allemagne ni de ses alliés. L'empereur, à l'ouverture du congrès, n'aurait pas voulu que les états d'empire y fussent représentés; il ne voulait pas traiter avec eux d'égal à égal. Des concessions, il était décidé à en faire, mais il voulait les faire du haut de sa dignité impériale. La France et la Suède firent au contraire de la représentation des états une condition fondamentale, et les villes d'Alsace durent envoyer leurs députés à Osnabrück. L'empereur céda; c'était beaucoup, ce n'était pas tout. Le principe moderne l'emportait, il en fallait admettre les conséquences. Il fut donc reconnu que le droit de souveraineté s'applique à la religion comme à la politique, et en présence du nonce médiateur la liberté religieuse des états dut être proclamée. L'Espagne s'y soumettait en reconnaissant l'indépendance des Provinces-Unies, qu'elle avait combattue pendant tant d'années. La consécration du principe avait une importance particulière en Allemagne, pays qu'on croyait appelé à être désormais un instrument d'équilibre en Europe. La France et la Suède voulurent avoir l'œil sur le règlement germanique. D'ailleurs la France et la Suède avaient là d'anciens et fidèles alliés auxquels il était dû des restitutions, des indemnités, pour trente ans de luttes et de souffrances; il fallait que ce règlement fût digne, généreux, durable. Par tous ces motifs, l'intervention de la France et de la Suède au congrès particulier d'Osnabrück était exigée pour la défense de tous les intérêts. Loin de se plaindre de leur immixtion dans ses affaires intérieures, l'Allemagne y applaudit, parce qu'elle y trouvait une protection et une sûreté. En effet, les puissans alliés de l'union évangélique demandèrent et obtinrent d'abord une amnistie générale pour tout ce qui s'était passé pendant la guerre, et l'assurance à chaque sujet médiat ou immédiat de l'empire que les choses seraient rétablies telles qu'elles existaient

en 1618, c'est-à-dire avant les mouvemens qui avaient éclaté en Bohême. Elles obtinrent ensuite que l'ancienne constitution politique de l'empire fût rétablie sur le pied de la bulle d'or, et que les droits des divers états de l'empire fussent déclarés à jamais inviolables. La garantie politique de la France et de la Suède couronnait ces stipulations avec l'empereur, et le principe des indemnités et compensations pour tous ceux qui avaient injustement souffert de la guerre fut proclamé. C'était une révolution salutaire, chèrement achetée, mais féconde en résultats heureux pour l'Allemagne et pour l'Europe, qui, sans le traité de Westphalie, n'aurait pas eu plus tard le traité d'Utrecht.

Sur la question de la satisfaction jadis promise à la Suède et réclamée par elle avec un peu d'âpreté, l'intervention de la France fut tout aussi bienfaisante. Elle s'interposa entre des exigences exagérées et des intérêts menacés. Le Mecklembourg et surtout le Brandebourg en ressentirent les résultats. Le premier obtint facilement des restitutions; mais la Suède voulait la Poméranie, dont la maison ducale s'était éteinte pendant la guerre de trente ans, et l'électeur de Brandebourg voulait aussi ce territoire, qui s'accommodait au sien; la Suède demandait un établissement en Westphalie, et l'électeur de Brandebourg en demandait aussi. Grâce à la médiation française, la Suède consentit à partager la Poméranie avec le Brandebourg; elle borna pour de l'argent ses prétentions sur la Westphalie, et le Brandebourg y acquit de vastes domaines à la faveur de l'expédient de la *sécularisation* ou transformation des anciennes terres cléricales en terres séculières, expédient qui fournit alors à l'empire le moyen de payer beaucoup de dettes, et qui, employé de nouveau en 1801 à Lunéville, a été la source d'une foule de fortunes princières en Allemagne, le pays du monde où le clergé catholique a autrefois possédé les plus grands biens. Par l'effet de la même intercession et du même expédient, la Hesse obtint de larges indemnités, et devint un état puissant. Avec l'adhésion de la France, la Suisse fut désormais définitivement détachée du corps germanique, et son indépendance devint un des élémens de l'équilibre européen. L'électeur palatin obtint aussi son rétablissement dans ses états et dignités, dont il était dépouillé depuis 1618. Il n'est, hélas! aucun prince allemand qui ne soit l'obligé de la France. Qu'était le margrave de Bade avant le traité de Westphalie, et surtout avant son alliance avec une fille adoptive de Napoléon? à qui le duc de Wurtemberg dut-il en 1648 un accroissement de fortune? à qui dut-il plus tard la royauté? qui fit un roi du duc de Bavière? à qui le roi de Saxe a-t-il dû la conservation de son trône au congrès de Vienne en 1815?

La reconstitution de l'empire germanique fut donc une des grandes

affaires de la paix de Westphalie, « paix sacrée, s'écrie Schiller, et qui devait reposer sur d'inébranlables fondemens! chef-d'œuvre de la sagesse humaine, dont les effets salutaires ne sauraient être oubliés par tout cœur allemand! » Si les cœurs allemands sont égarés aujourd'hui par une influence étrangère à la véritable et antique Allemagne, ils ne furent point ingrats en 1648 à Munster, lorsque le tour fut arrivé de régler les satisfactions dues à la France pour le secours qu'on en avait reçu pendant la guerre de trente ans. Il ne se trouva, pour vrai dire, à Munster qu'un seul opposant, puissant, mais isolé, la maison d'Autriche, et son opposition s'expliquait, se justifiait même par un intérêt tout personnel, étranger à l'Allemagne, quoique le sort de la paix en dépendît. L'affaire de l'Alsace au congrès de Westphalie fut tout un drame. Quelques détails préliminaires sont indispensables pour en avoir la parfaite intelligence. A la chute de la maison de Souabe, au XIIIe siècle, le territoire alsacien se trouva soumis aux lois de plusieurs maîtres, tels que les comtes de Ferrete, de Ribeaupierre, de Hanau, de Lichtenberg, qui, relevant jadis du duché d'Alsace, désormais éteint, relevèrent immédiatement de l'empereur, — l'évêque de Strasbourg, grand seigneur terrien, chef militaire et chef d'église, — les villes impériales, libres dans leur administration, mais relevant féodalement de l'empire, — enfin le landgraviat ou comté provincial d'Alsace, espèce de lieutenance générale des ducs de Souabe, qui, tout en occupant le trône impérial, avaient voulu garder le titre de leur duché. Ce landgraviat, d'abord viager, puis héréditaire, appartenait à la maison de Habsbourg dès le XIe siècle, peut-être avant. Il se substitua en quelque sorte au duché lorsque celui-ci fut éteint. L'Alsace étant divisée en haute et basse Alsace, le nordgau et le sundgau, le landgraviat fut également divisé : celui de la Basse-Alsace sortit pendant quelque temps de la maison de Habsbourg ; celui de la Haute-Alsace y demeura toujours. C'est là que l'élection à l'empire trouva Rodolphe, qui conserva le landgraviat, quoique empereur, et le transmit à sa descendance. Au XVIIe siècle, une branche cadette de la maison de Habsbourg, celle d'Insprück, possédait le landgraviat et en touchait les revenus pendant que les aînés siégeaient sur les trônes de l'empire et de l'Espagne. Ainsi le landgraviat d'Alsace était un patrimoine personnel de la maison de Habsbourg.

Lorsque la question des satisfactions dues à la France fut portée au congrès dès l'année 1646, les plénipotentiaires français formèrent la demande de l'abandon de l'Alsace, et l'habileté du comte de Trautmannsdorf s'efforça de conjurer cet orage. Il chercha d'abord à provoquer une opposition patriotique au sein de l'assemblée d'Osnabrück. La France, disait-il, avait jadis obtenu, à titre rémunéra-

toire, la remise des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun. Quoique continuée pendant cent ans, cette possession était encore entachée d'une certaine irrégularité. L'empereur consentait à ce qu'elle fût légitimée par une aliénation régulière du chef de l'empire avec le vote des états; mais là devaient se borner les exigences de la France. Les espérances données en 1634 n'émanaient pas des propriétaires de l'Alsace et n'engageaient pas l'empire, qui ne pouvait consentir à un nouveau démembrement du territoire germanique; mais après une première émotion, surprise par les vifs efforts de M. de Trautmannsdorf, l'opinion des états parut se déclarer en sens inverse de ses propositions. On ne voyait qu'une question d'intérêt personnel là où ce dernier plaçait une question d'intérêt national, et, consultés sur la question de savoir s'il était dû en principe une satisfaction à la France, les états répondirent affirmativement. Or personne n'ignorait ce que désirait la France. L'offre des trois évêchés était illusoire : cette affaire était considérée comme réglée depuis bien des années; il n'était pas sérieux d'y revenir. D'ailleurs, en demandant l'Alsace, la France y ajoutait une offre qui ne permettait guère de réplique au point de vue allemand. — Mazarin, informé des manœuvres de Trautmannsdorf, avait envoyé au comte d'Avaux et à Servien la dépêche suivante (3 février 1640) : « Pour témoigner à toute l'Allemagne que nous ne sommes pas gens à démembrer l'empire à notre profit, comme peut-être ç'a été le but des impériaux de le faire croire, et enfin, pour rendre adroitement inutile leur offre des évêchés, nous pourrions offrir de notre côté dès cette heure de reconnaître aussi bien l'empire pour les trois évêchés que pour l'Alsace, pourvu que l'on demeure d'accord de nous la laisser, afin que nos rois soient reconnus pour princes de l'empire, et que leurs députés aient rang et voix délibérative dans les diètes. Je ne vois nul inconvénient en cela. »

Les états allemands n'avaient aucune répugnance à voir figurer le roi de France dans leurs assemblées, comme y figuraient le roi d'Espagne pour le comté de Bourgogne, le roi de Danemark pour le Holstein, le roi de Suède pour ses possessions germaniques. L'Autriche fit alors jouer un autre ressort. L'archiduc titulaire du landgraviat d'Alsace était un enfant en bas âge, innocent par conséquent de tout ce qu'on pouvait reprocher à l'empereur et à l'ambitieuse maison d'Autriche. La prétention de la France sur ce patrimoine pouvait donc paraître un désir de spoliation qui révoltait la nature et l'équité. M. de Trautmannsdorf fit beaucoup de bruit de cette objection, au moyen de laquelle il avait ému les médiateurs; il avait même déclaré qu'il quitterait Munster plutôt que de consentir à une pareille iniquité. Une indiscrétion permit de déjouer cette nou-

velle manœuvre diplomatique. L'empereur, en envoyant M. de Trautmannsdorf à Munster, savait très bien quelles seraient les demandes de la France, et comme il voulait la paix, tout en paraissant la rejeter, il avait donné à son plénipotentiaire l'ordre confidentiel non-seulement de consentir à l'abandon de l'Alsace, mais de l'offrir même à la France, si les circonstances lui paraissaient l'exiger, et l'empereur avait communiqué ces instructions au duc de Bavière, son beau-frère et son ami, qui avait de son côté de bonnes raisons pour souhaiter la paix. Or le comte d'Avaux et Abel Servien, voyant la tempête que suscitait M. de Trautmannsdorf, s'adressèrent habilement au duc de Bavière, dont les états étaient sérieusement menacés à ce moment par Turenne, et le duc, sans livrer le secret de l'Autriche aux Français, fit remontrer cependant avec vivacité à M. de Trautmannsdorf la responsabilité qu'il encourait par sa résistance. D'après son ordre même, les envoyés de Bavière à Munster déclarèrent aux envoyés impériaux que, si ces derniers tardaient encore à exécuter les instructions de leur souverain, la Bavière allait conclure une paix séparée avec la France, et M. de Trautmannsdorf, voyant sa mission confidentielle éventée, finit par déclarer que l'empereur d'Allemagne consentait à l'abandon de l'Alsace; mais il ne renonça point complétement à l'objection d'équité personnelle au jeune archiduc d'Insprück, et, soutenu par le nonce du pape, il demanda une indemnité pour le prince. Mazarin se montra très facile sur cette question; il donna un pouvoir très étendu à nos plénipotentiaires, qui n'épuisèrent pas le crédit qui leur fut ouvert pour ce règlement. Après débat du préjudice causé, que les impériaux évaluaient à 4 millions de rixdales, l'indemnité fut et demeura fixée à 3 millions de livres tournois (1). L'annonce de cette conclusion combla de joie la cour de France, et la correspondance de l'époque nous en révèle de nombreux témoignages.

D'accord sur le fond, il restait des questions de forme qui avaient beaucoup d'importance. La cession de l'Alsace pouvait être faite de deux manières différentes, ou par voie d'incorporation au territoire français à l'instar des autres provinces du royaume, ou par voie de simple substitution du roi de France à l'empereur ou au landgrave d'Alsace, en laissant subsister le lien d'attache de ce pays avec le corps germanique. La première pensée de la cour de France avait été favorable à ce dernier moyen, et c'était l'avis très prononcé de nos plénipotentiaires à Munster. La présence du roi dans les

(1) Ils ont été payés, et les acquits en sont encore aujourd'hui dans nos archives publiques. Les rédacteurs de l'*Art de vérifier les dates* les ont vus et compulsés au Louvre en 1787. (Voyez t. III, p. 88.)

états de l'empire leur paraissait être un acheminement vers la couronne impériale elle-même.

Cependant après réflexion, la cour de France préféra le parti de l'incorporation. L'idée de l'unité territoriale devait en effet prévaloir, et bien qu'en réalité nos rois eussent rêvé quelquefois d'obtenir la couronne impériale, quoique Mazarin même y songeât pour Louis XIV, la décision du conseil fut contraire à l'opinion du comte d'Avaux et d'Abel Servien. Sur ce point, l'avis de la cour de France fut en parfaite harmonie avec les désirs de l'empereur lui-même, qui résistait à la substitution proposée. Il se souciait médiocrement de rencontrer le roi de France dans une diète germanique; mais toute difficulté n'était pas résolue par la préférence donnée à la voie d'incorporation. L'Alsace se composait de trois sortes de domaines, celui du landgrave, celui des seigneurs immédiats, celui des villes impériales. L'empereur ne pouvait personnellement transmettre, selon la rigueur du droit, que la suzeraineté impériale, et encore lui fallait-il, disait-on, le concours des états de l'empire. Le propriétaire du landgraviat était un enfant mineur, et ne pouvait aliéner. Les villes impériales devaient-elles être consultées, et l'intervention des seigneurs immédiats était-elle nécessaire? La complication salutaire des rouages de l'empire donnait de l'importance à ces questions de forme à un moment où l'on rétablissait sur ses pieds la vieille liberté germanique. On considéra que l'empereur, en sa qualité de chef de la maison d'Autriche, pouvait agir et aliéner. C'était pour lui une simple question de responsabilité de famille, et sa garantie de souverain suffisait à la France. On reconnut que la voie d'incorporation ne devait pas avoir pour résultat d'absorber et d'exproprier les villes impériales, ni de dépouiller les seigneurs immédiats de leurs biens patrimoniaux. A l'égard des villes et des seigneurs, le roi de France serait en réalité substitué à l'empereur, et les droits acquis seraient respectés. Sans recourir donc au consentement des seigneurs et des villes, qu'on regarda comme suffisamment constaté par les adhésions données à Osnabrück, l'empereur, agissant au nom de l'empire, parut avoir qualité suffisante pour consommer l'aliénation. Il y avait des exemples de ce genre, et l'on a plus tard procédé de la même manière en des circonstances semblables, notamment à Lunéville. En conséquence, voici l'acte même qui fut signé à Munster. « L'empereur, tant en son nom qu'en celui de la sérénissime maison d'Autriche, *comme aussi l'empire*, cèdent tous les droits, propriétés, domaines, possessions et juridictions qui jusqu'ici avaient appartenu tant à lui *qu'à l'empire* et à la maison d'Autriche sur la ville de Brisac, le landgraviat de la haute et basse Alsace, le sundgau, et la préfecture provinciale des dix villes

impériales situées en Alsace, savoir Haguenau, etc., et tous les villages, ou autres droits dépendant de ladite préfecture, les transportant tous, en général et en particulier, au roi très chrétien et au royaume de France. Ledit landgraviat de l'une et de l'autre Alsace et sundgau, comme aussi la préfecture des dix villes, tous les vassaux, sujets, hommes, villes, bourgs, châteaux, maisons, forteresses, forêts, rivières, ruisseaux, pâturages, en un mot tous les droits et appartenances, sans réserve aucune, seront incorporés à perpétuité à la couronne de France, de manière qu'aucun empereur d'Allemagne ni aucun prince de la maison d'Autriche y puissent contredire. L'empereur, l'empire et l'archiduc d'Insprück délient les ordres des magistrats, officiers et sujets desdites seigneuries et lieux des sermens qu'ils avaient prêtés à la maison d'Autriche, et les remettent à la sujétion et obéissance du roi et du royaume de France en une juste et pleine souveraineté. »

Tel est notre titre à la possession de l'Alsace. Nous l'avons payée de notre sang, versé pendant dix ans pour le service de l'Allemagne, et de notre argent, et voilà ce qu'il faut penser des *violences de Louis XIV*, alléguées récemment à la face de l'Europe comme la seule origine de l'acquisition française de l'Alsace! En fait de bien mal acquis, la Prusse devrait garder un silence prudent. On sait par quel abus de confiance Albert, le grand-maître teutonique, acquit la vieille Prusse. Ses héritiers ont-ils mis plus de façons dans leurs agrandissemens? Frédéric II a écrit un *Anti-Machiavel*, mais il faisait sournoisement, quand il en avait besoin, crocheter les archives de Marie-Thérèse pour avoir des copies de ses dépêches. Il restitua le champ du meunier de *Sans-souci*, mais il prit la Silésie à la fille de Charles VI, qui l'avait garanti de la sauvage colère de son père Frédéric-Guillaume de redoutable mémoire; il jouait mélancoliquement de la flûte, et il prit sa bonne part de la spoliation de la Pologne. Et les duchés, et Francfort, et le Hanovre! Tous ces accroissemens de territoire sont d'hier; c'est à eux et non pas aux nôtres que s'applique le droit de la violence; ils n'ont point de *paix sacrée* de Munster pour les légitimer. Un seul propriétaire pouvait gémir de notre acquisition de l'Alsace, c'était l'archiduc d'Insprück; mais le chef de sa maison avait agi pour lui, et l'indemnité qu'il reçut lui ferma la bouche. Le traité de Munster a été plus tard complété, expliqué, confirmé, par le traité de Nimègue et par le traité de Riswick. La ville impériale et libre de Strasbourg a eu son acte de capitulation particulière en 1685, et il a été respecté. Les Prussiens prétendent imposer aujourd'hui à la France un nouveau traité de Brétigny. Eh bien! qu'ils se souviennent qu'à ce traité honteux, arraché par la violence, la France a répondu par la guerre de cent

ans. Vous rêvez la reconstruction de l'empire de Charlemagne; c'est là le progrès qu'au XIXe siècle vous offrez à la civilisation européenne! Un autre génie que le vôtre a succombé à cette tâche au commencement de ce siècle, et ce n'est point en ressuscitant les haines détestables de peuple à peuple que vous accomplirez ce dessein insensé. Vous n'êtes pas, quoi que vous disiez, les successeurs de cette bonne et sage Allemagne qui fut rétablie en sa liberté par le traité de Westphalie; vous êtes les continuateurs des grandes invasions du Ve siècle; vous nous revenez plus polis, mais avec les mêmes instincts de haine et de destruction que vos aïeux envers les races de l'Occident.

L'Allemagne qui se révèle à nous n'est plus l'Allemagne que nous avons connue et aimée. Un de vos principaux chefs prend dans les actes publics la qualité de *prince des Vandales,* qui figure parmi ses titres héraldiques (1). Je lis dans un almanach de la noblesse allemande que M. de Bismarck descend d'un ancien chef des tribus slaves qui ont peuplé son pays natal. En 1862, après quelques mois seulement de légation prussienne à Paris, il a reçu la grand'croix de la légion d'honneur. On sait les bons conseils d'invasion qu'il nous donnait alors, et les promesses dont il flattait un gouvernement trop crédule!... Votre grand chef de guerre, M. de Moltke, est aussi d'origine wende. Quant aux Prussiens de race, ils n'étaient pas encore civilisés au XIIIe siècle; c'est le célèbre grand-maître Hermann de Salza qui les a soumis de force à la loi chrétienne (2). Or les peuples tiennent toujours de leur origine et des maîtres qui les ont gouvernés. Nous avons gardé quelque chose de la mobilité celtique malgré notre croisement avec tant de races diverses; nous avons gardé du Philippe-Auguste, du Philippe le Bel, du François Ier et du Louis XIV. Vous avez gardé à travers votre discipline un fonds de barbarie, récente encore dans votre histoire, un fonds de Genseric, d'Odoacre, d'Albert de Brandebourg et de Frédéric II; mais vainement vous vous êtes étudiés avec une sombre application au perfectionnement des moyens destructeurs de la guerre. Votre perfide habileté échouera contre notre patriotisme; la France a eu raison de toutes les invasions. Dieu aidant, elle aura raison de la vôtre.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(1) Voyez l'*Art de vérifier les dates,* t. III, p. 485, et l'*Atlas généalog.* de Hopf.
(2) *Ibid.,* t. III, p. 538.

LA

MARE D'AUTEUIL

Jeunes et vieux, ô vous, vengeurs de toutes sortes,
Qui, bravant la mitraille en avant des remparts,
Tombez, sous un ciel froid, dans les plaines, épars,
Frères, pardonnez-moi, si, voyant à nos portes,
Là même où vous aussi les voyiez autrefois,
Tous ces arbres couchés parmi leurs feuilles mortes,
J'ose m'attendrir sur les bois.

Ces bois nous étaient chers par leur site et leur âge,
Par l'ancêtre inconnu qui les avait plantés,
Surtout par la douceur des rêves enchantés
Qu'ils éveillaient dans l'âme en versant leur ombrage,
Par leurs sentiers étroits, leur sauvage gazon,
Et la fraîche percée où comme un clair mirage
Reculait leur vague horizon.

Là dormait une mare antique et naturelle
Où vers le piége lent des brusques hameçons
Montaient et se croisaient des lueurs de poissons,
Où mille insectes fins venaient mirer leur aile;
Eau si calme qu'à peine une feuille y glissait,
Si sensible pourtant que le bout d'une ombrelle
D'un bord à l'autre la plissait.

Trois chênes lui prêtaient leur abri vénérable.
Hors de la terre, autour de leurs énormes flancs,
Leur racine saillante improvisait des bancs,
Et vers l'heure où, l'été, le poids du ciel accable,
Leurs branches sur les yeux ivres d'un vert sommeil
Épandaient un feuillage au jour seul pénétrable,
Comme une tente en plein soleil.

Leurs bêtes coutumières, les enfans et les femmes,
Les rêveurs, les oiseaux, y coulaient l'heure en paix
Sous la protection de ces rameaux épais,
Qui, pleins d'une odeur saine, et par leurs longues trames,
Formant comme un grand luth toujours prêt à vibrer,
Rendaient l'air plus sonore au pur essor des gammes
Et plus suave à respirer.

Dans l'écorce, gravés par le prince ou le pâtre,
S'épelaient d'anciens noms qu'en ses nombreux retours
La séve agrandissait, mais effaçait toujours;
Dans le tronc, restauré tout le long par du plâtre,
Ouvert et creux au bas, s'était accumulé
Un poussier noir, pareil à la cendre de l'âtre
Où des souvenirs ont brûlé.

Ces lieux étaient profonds : nous ne pouvons pas croire
Que les chemins errans qui se perdaient si loin,
Les gros chênes et l'eau tenaient tous dans ce coin.
Quel prestige éloignait leur limite illusoire?
Et qui se rappelait, en y flânant jadis,
Que des hauts bastions l'austère promontoire
Bornait si près ce paradis?

Jeunes et vieux, ô vous, braves de toutes sortes,
Au cri de la patrie en foule rassemblés,
Que la mitraille abat comme le vent les blés,
Pardonnez, si, ployant sous mes haines trop fortes,
Je songe par faiblesse une dernière fois
A ces arbres couchés parmi leurs feuilles mortes,
Si j'ose encore aimer les bois.

Les voilà donc à bas, ces géans séculaires,
Les bras épars, tordus dans l'immobilité,
Le faîte horizontal, ras et décapité;
Sur leur entaille, on compte aux couches annulaires
L'ample succession de leurs ans révolus
Et le temps qu'ont dormi dans l'horreur des suaires
Ceux dont les noms ne vivront plus.

Ah! peut-être, s'ils n'ont ni blessure qui saigne,
Ces arbres, ni douleur qu'attestent de longs cris,
Peut-être ont-ils souffert, outragés et meurtris,
Un tourment presque humain, digne aussi qu'on le plaigne;

Leur ruine, barrière aux chevaux des vainqueurs,
Inspire une pitié que la raison dédaigne,
Mais qui n'offense point les cœurs!

Peut-être cherchent-ils entre eux pourquoi l'automne
Qui suspendait la vie afin de l'apaiser,
Posant partout son deuil comme un discret baiser,
Farouche cette fois, frappe, ravage, tonne,
Et ne ressemble plus à l'automne de Dieu,
Ou bien comprennent-ils à l'emploi qu'on leur donne
Qu'un bel arbre n'est plus qu'un pieu!

Ils s'arment comme nous, fils de la même terre.
Leur séve et notre sang auront tous deux coulé
Pour cet illustre sol impudemment foulé!
Tandis que sous nos murs l'aigle à la froide serre
Amène ses pillards par les sentiers des loups,
Et que les autres bois font avec eux la guerre,
Ceux-là du moins la font pour nous.

Comme une vaste armée arrêtée en silence
Écoute au loin rouler un galop d'escadrons,
Des arbres abattus les innombrables troncs
Attendent, menaçans, taillés en fer de lance;
Les souches des plus gros siégent comme un sénat
Qui, dans un grand péril, se recueille, et balance
Les chances du dernier combat.

Seuls, ces débris guerriers des beaux chênes demeurent;
L'eau qui baignait leur pied n'est plus qu'un bourbier noir,
On ne reviendra plus à leur ombre s'asseoir :
Les couples sont brisés, tous ceux qui s'aiment pleurent;
Leurs gardiens d'autrefois se sont faits leurs bourreaux,
Plus de nids, plus d'amours! Qu'ils tombent donc et meurent
Comme les hommes, en héros!

Jeunes et vieux, ô vous, martyrs de toutes sortes,
Qui par une mitraille invisible assaillis,
Tombez en maudissant l'épaisseur des taillis,
Frères, pardonnez-moi, si, voyant à nos portes,
Comme un renfort venu de nos aïeux gaulois,
Ces vieux chênes couchés parmi leurs feuilles mortes,
Je trouve un adieu pour les bois.

SULLY PRUDHOMME.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1870.

L'autre jour, comme nous en étions encore à l'émotion d'une attente patriotique, le 30 novembre et le 2 décembre, un rayon de soleil d'hiver perçant à travers les nuages, brillant et froid, a éclairé deux belles et honorables journées de combat, dont l'une a lavé une date de mauvais souvenir. C'étaient les premiers pas dans cette phase nouvelle de la défense dont nos chefs militaires venaient de donner le signal avec une si entraînante résolution, et ces premiers pas étaient heureux. Ils promettaient la victoire et réveillaient l'espérance.

Quelle était l'importance stratégique de ces deux premières actions, qui ressemblaient à un brillant prélude de tout un ensemble d'opérations? Quelle en était la signification dans le plan général qui s'exécute, et dont le dernier mot est toujours la délivrance de Paris? Nous ne pouvons le savoir encore; nos généraux ne peuvent nous dire jour par jour, heure par heure, le secret des combinaisons qu'ils méditent et qui doivent nécessairement varier avec les circonstances; mais ce qui n'est point douteux, ce qui a éclaté à tous les yeux, c'est qu'au premier signal nos soldats, conduits avec intrépidité, ont passé la Marne, poussant l'ennemi devant eux, débusquant les Prussiens de leurs positions, confirmant par leur héroïsme et leur solidité, le 2 décembre, les premiers avantages qu'ils avaient conquis le 30 novembre. Le champ de bataille nous est resté; l'ennemi a reculé, foudroyé par une puissante artillerie, nous laissant ses blessés à relever, ses morts à ensevelir, et le général Trochu a pu se rendre avec fierté cette justice, que, si l'on avait dit il y a un mois « qu'une armée se formerait à Paris, capable de passer une rivière difficile en face de l'ennemi, de pousser devant elle l'armée prus-

sienne retranchée sur des hauteurs, personne n'en aurait rien cru. » C'est là ce qui a été réalisé, et si cette armée a repassé la Marne deux jours après, c'est parce qu'elle était sûre qu'elle allait rencontrer désormais toutes les forces de l'ennemi concentrées devant elle, parce qu'elle était appelée par ses chefs à reprendre la lutte sur d'autres points; elle a repassé la Marne pour ainsi dire en victorieuse, en plein jour, sans être un instant inquiétée, prête à recommencer le combat suprême. L'effet moral et militaire du premier moment n'a point été diminué par cette évolution stratégique; un rayon de victoire accompagne nos soldats dans cette lutte terrible qu'ils soutiennent contre un ennemi implacable qui a pu déjà mesurer, à la vigueur de nos coups, aux pertes qu'il a subies, ce qui l'attend encore sur cette route de meurtre où il lui plaît de pousser deux nations.

Sans doute il est malheureusement vrai que dans nos tristes affaires il y a toujours un grand et redoutable inconnu, que rien n'est fait tant que tout n'est pas fait, c'est-à-dire tant que l'ennemi n'a pas été contraint de lâcher prise, que la réussite des opérations engagées sous Paris dépend en partie des opérations de nos armées de province, que les revers enfin peuvent à tout instant suivre les succès que nous retrouvons. Cette lutte que rien n'a pu détourner, on la soutiendra jusqu'au bout; on la prolongera, s'il le faut, bien au-delà de tout ce que pensaient les Allemands, qui se figuraient peut-être arriver sous Paris comme à un rendez-vous de fête militaire. En un mot, c'est la guerre dans tout son feu, dans toute son intensité, avec toutes ses poignantes alternatives; mais, puisqu'il en est ainsi, puisqu'on n'a pas trouvé le moyen de mettre les destinées des nations au-dessus de ces sanglans holocaustes, ce serait bien le moins qu'on se fît un devoir de maintenir dans ces conflits de la force ces conditions de droiture, de loyauté, de sincérité, qui sont un dernier signe de civilisation entre des peuples éclairés réduits à se combattre. Depuis trois mois en vérité, la Prusse est perpétuellement occupée à effacer ces conditions supérieures de son code militaire et politique; depuis trois mois, elle travaille à envelopper la France d'un réseau de mensonges de façon à la rendre méconnaissable à ses propres yeux, de façon à tromper l'Allemagne elle-même peut-être aussi bien que l'Europe. Tantôt ce sont nos grandes villes qui se débattent dans la guerre civile, tantôt c'est notre colonie africaine qui est en combustion, et qui va nous échapper. La tactique prussienne est invariable, elle tend à créer la confusion pour rester seule maîtresse de ses mouvemens. Après tout, M. de Moltke n'a pas obéi à une autre inspiration en prenant sa plume la plus équivoque et la plus cauteleuse pour nous informer, au lendemain de nos derniers succès sous Paris, que l'armée de la Loire venait d'être défaite, qu'Orléans était retombé au pouvoir des Prussiens. Le chef d'état-major du roi Guillaume offrait, il est vrai, au général

Trochu toutes les facilités apparentes pour envoyer un officier chargé de vérifier l'exactitude des faits. Nous savons malheureusement ce que valent ces missions, on l'a vu par ces officiers envoyés de Metz à Versailles. Ils ont été entourés par les états-majors prussiens, ils ont été obligés de suivre l'itinéraire qu'on leur a tracé, ils n'ont vu que ce qu'on leur a laissé voir et ils sont revenus à Metz avec la certitude que la France entière était plongée dans l'anarchie, qu'il n'y avait plus rien à espérer. Le général Trochu a refusé avec autant de dignité que de raison de se prêter à ces jongleries dissimulées sous un sauf-conduit.

La démarche de M. de Moltke a été d'ailleurs, il faut le dire, singulièrement compromise par un nouvel exploit de la tactique prussienne. Il y a quelque temps, quelques-uns de nos malheureux pigeons sont tombés entre les mains des Allemands, ceux-ci viennent de nous les renvoyer avec toute sorte de nouvelles plus surprenantes les unes que les autres, et toutes faites naturellement pour décourager Paris. Cette fois ce n'est plus seulement Orléans qui est repris, Rouen s'est « donné, » Cherbourg est menacé, Bourges et Tours sont en péril, M. Gambetta est en fuite, les populations rurales « acclament » les Prussiens. Bref, tout est fini pour la France. Pour le coup, la tactique prussienne s'est trop hardiment démasquée. Si les choses vont ainsi, si elles marchent si bien au gré des chefs allemands, pourquoi prend-on tant de moyens pour nous tromper? M. de Moltke avait une occasion toute naturelle de laisser la vérité arriver jusqu'à nous; il vient de nous livrer dans un échange de prisonniers quatre officiers de l'armée de la Loire pris dans les premiers combats livrés autour d'Orléans le 2 décembre, pourquoi ne nous a-t-il pas livré des officiers pris dans ces combats du 4 décembre, qu'il appelle notre défaite? Pourquoi, au lieu de recourir à ces subterfuges trop visibles, ne pas laisser arriver tout simplement jusqu'à nous les journaux de nos provinces? Non, ce système de tromperie qu'on prend à chaque instant en flagrant délit n'est digne ni de la force qui se respecte, ni d'une grande puissance sûre d'elle-même; il prouverait plutôt par ce redoublement d'efforts que les Allemands se sentent de jour en jour engagés dans une route obscure dont ils ne voient plus l'issue, et M. de Bismarck lui-même commence peut-être à s'apercevoir qu'il a manqué l'occasion de faire la paix lorsqu'elle était possible. Sans doute il est facile de répéter sans cesse, comme on le disait encore récemment devant le parlement fédéral de Berlin, qu'il n'y a plus moyen de revenir en arrière, que les Français ne pardonneront jamais à l'Allemagne leurs derniers désastres, que dès lors il faut tirer de la guerre actuelle toutes les garanties, tout le prix qu'on en peut tirer; c'est un argument commode pour se tranquilliser la conscience. Cela dit, on ne se refuse rien. On pousse la violence jusqu'aux dernières limites, c'est-à-dire qu'on fait tout ce qu'il faut pour exciter précisément dans l'âme de la

France cette haine immortelle dont on se fait un prétexte de conquêtes. Et avec cela où va-t-on? On ne crée évidemment qu'une nécessité de guerre indéfinie avec un avenir de hasards sanglans. Non, ce n'est pas plus d'un vrai politique que les fourberies et les mensonges dont on se fait une arme contre nous ne sont dignes d'une puissance militaire qui a le respect d'elle-même, et qui a confiance dans l'ascendant de sa force.

Que M. de Bismarck, avec sa froideur sceptique et sa brutalité de hobereau prussien, poursuive l'œuvre de haine et de destruction nationale dont il s'est fait un jeu, qu'il nourrisse l'Allemagne de cette funeste et meurtrière pensée qu'elle peut impunément se jeter sur une nation qui ne lui a rien fait, qui n'a eu envers elle d'autres torts que de lui prodiguer ses sympathies, d'être hospitalière pour ses enfans, de trop exalter ses travaux, qui souvent après tout ne valaient pas mieux que les nôtres; qu'ils continuent, tous ces envahisseurs, à piétiner notre sol sanglant, à ruiner nos villes et à saccager nos campagnes! Il y a des rémunérations supérieures, il y a une justice infaillible dont l'Allemagne sentira un jour ou l'autre le poids en expiant la débauche de violence dont on l'étourdit. Pour notre gouvernement, aujourd'hui il n'y a qu'un devoir et qu'un mot d'ordre, comme il l'a dit en publiant sa réponse à la communication de M. de Moltke : combattre! Il a combattu, il va combattre encore, et jamais assurément, quoi qu'en disent les scribes de M. de Bismarck répandus dans une certaine presse européenne, jamais une population de deux millions d'âmes, soumise à de telles épreuves, exposée à tant de besoins et à tant d'excitations, n'aura été plus ferme, plus simplement virile, devant cette extrémité d'un siége inattendu.

Cette population parisienne dans son ensemble a été par son esprit, par sa résolution, à la hauteur de l'épreuve qui lui était infligée, et ce qu'il y a de frappant, c'est que plus on avance dans le siége, plus s'opère en quelque sorte naturellement la séparation des bons et des mauvais élémens. Les bons élémens se sont trouvés immenses, les mauvais montrent ce qu'ils sont et ce qu'ils valent. Tous ces bruyans guerriers et agitateurs de Belleville qui ne devaient avoir qu'à paraître pour mettre les Prussiens en fuite, les voilà qui, à leur première rencontre avec l'ennemi, n'ont certes pas une tenue des plus héroïques; ils se débandent, et provoquent le juste décret de dissolution et de désarmement qui a frappé leur bataillon. M. Gustave Flourens lui-même finit par être traduit devant un conseil de guerre pour n'être point étranger aux exploits de ses « braves tirailleurs, » et aussi pour avoir usurpé des titres, du galon, car pour ces républicains il faut toujours du galon, ils ne peuvent être comme tout le monde, il faut qu'ils commandent partout où ils paraissent. Le chef supérieur de la garde nationale, M. Clément Thomas, a fait résolûment et vertement cette exécution

nécessaire. C'est la décadence de la république de faction finissant peu glorieusement, et c'est une victoire pour la vraie république du patriotisme et de la liberté.

Cette crise où nous sommes engagés, si douloureuse qu'elle soit, nous aura été utile sous plus d'un rapport; elle aura fait justice de bien des élémens impurs, de bien des excitations vaines, et elle aura montré aussi ce qu'il y a de ressources, de vitalité, de saine énergie dans cette société française si souvent condamnée par nos ennemis. Vous venez de voir dans les derniers combats ces trois magistrats, simples engagés volontaires, faisant intrépidement leur devoir, et l'un d'eux, père de famille, pouvant signer de cette double qualité où se révèle ce qu'il y a d'extraordinaire dans la crise que nous traversons, avocat-général à la cour d'Alger et soldat de 2e classe. Vous avez vu périr l'autre jour et ce jeune Bayard de La Vingtrie, qui est allé affronter la mort dans une reconnaissance aventureuse, et ce vaillant commandant des éclaireurs parisiens, M. Franchetti, et ce chef éprouvé de nos soldats, le général Renault, et ce diplomate d'hier transformé en chef de bataillon de mobiles, M. le baron Saillard. Combien d'autres sont morts, jeunes ou vieux, enfans de tous les rangs, la plupart ignorés, et se rencontrant dans la même épreuve de patriotique abnégation! Non, décidément nous ne savons pas s'il faut en vouloir à M. de Bismarck, il nous a rendu service plus qu'il ne le croit, il a réveillé dans la société française tous les sentimens généreux et virils. Dans les premiers jours de cette triste lutte, il a eu affaire à une nation longtemps gâtée par la fortune, étourdie par des surprises inouies, et livrée en quelque sorte par ceux qui auraient dû la sauver. Maintenant il a devant lui une nation éprouvée, retrempée dans le malheur, qui ne puise qu'en elle-même, dans ses inspirations les plus intimes, son courage et sa force. C'est aujourd'hui que la lutte peut devenir grave pour l'Allemagne, engagée dans ce duel dénaturé contre le droit et la liberté d'un peuple.

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES*.

Mon cher monsieur,

Vous croyez donc que, sans lasser vos lecteurs, on peut vous écrire encore, et toujours, sur le même sujet? En est-il un autre après tout? Que dire aujourd'hui, que faire, que penser, de quoi parler, sinon de cette France qu'on nous dévaste, et de ce Paris qu'on prétend affamer? Tout pâlit, tout s'éteint, tout intérêt est mort devant ce terrible drame, l'invasion de notre pays! Parlons-en donc, ne fût-ce que pour nous aguerrir aux épreuves qui nous attendent, pour élever nos cœurs à la hauteur de nos devoirs, et avant tout pour payer notre dette à ceux qui se font tuer pour nous.

Cette noble armée, nous l'avons vue naître et grandir, nous tous habitans de Paris; nous avons suivi, jour par jour, son laborieux apprentissage, ses transformations, ses progrès. Elle est notre enfant, j'ose dire, par la sollicitude et l'amour que nous lui portons. Je les vois encore entrer, vers les premiers jours de septembre, je les vois cheminer par nos rues, ces longues files de jeunes gens, vêtus de toile, en sarraux et en blouses, l'air étonné, honnête, même un peu gauche, marchant à peine au pas, sans tambour ni musique, et le soir, encore presque en famille, prenant gîte dans nos maisons. Qui aurait alors osé dire que c'étaient là des soldats? Et pourtant ce sont eux, ce sont ces enfans, ces novices, qui, sur les coteaux de la Marne, ont fait plier les Prussiens; mais aussi quel travail! Vous les avez vus, comme moi, dans leurs nouveaux habits, au Carrousel, au Louvre, sur nos avenues, sur nos places, s'exerçant du matin jusqu'au soir, et se donnant à la manœuvre si franchement et de si grand cœur que la foule en battait des mains; puis à Cachan, à Bagneux, à l'Hay, prenant leur dernière leçon et passant au sérieux exercice sous la mitraille de l'ennemi. Je ne parle ici que de nos mobiles; mais ce qui ne vaut guère moins que d'avoir en si peu de temps transformé des conscrits en bonne et solide troupe, c'est avec une troupe presque dégénérée d'avoir refait des soldats. Où sont ces traînards de Sedan, ces débris de Reischofen, ces rebuts de nos dépôts, qui, dans les premiers jours du siége, par l'oubli de toute discipline, par leur démarche hésitante, énervée et quelquefois plus affligeante encore, portaient le deuil dans nos esprits? Demandez aux Prussiens stupéfaits ce qu'ils sont aujourd'hui, et quelle était leur attitude à Villiers et à Champigny. Vient enfin cette autre surprise, qui n'est pas

la moindre à coup sûr : du milieu de notre garde nationale, de cette immense foule armée, homogène sans doute par le cœur, animée du même dévoûment, du même esprit, mais inégale et bigarrée d'âge, de taille, d'instruction militaire comme de costume et d'armement, voilà qu'il s'est formé et que nous voyons sortir, sans qu'on sache en vérité comment, cent mille hommes d'élite, d'une tenue aussi parfaite, d'un équipement non moins irréprochable, d'une allure aussi décidée que les plus fermes, les plus anciens soldats, et ceux qui, plus tôt prêts et déjà mis en lignes, ont naguère essuyé le feu, semblaient le voir pour la dixième fois.

Savez-vous ce qui me pénètre de gratitude et de consolation devant cette sorte de prodige ? Ce n'est pas seulement une armée que j'admire ; les services qu'elle est prête à nous rendre dès aujourd'hui et dès demain ne sont pas ce qui me touche le plus, tout en m'affligeant avec elle lorsque le froid, la neige, le verglas, comme ces jours passés, l'emprisonnent et la paralysent ; ce qui me tient au cœur avant tout, c'est l'étrange puissance qu'un tel effort suppose, c'est la veine profonde et cachée de création et d'organisation qui pour moi se révèle dans notre cher pays. Je ne sais rien de plus rassurant, de mieux fait pour nous donner courage. Mettons toute chose au pire : un peuple qui possède de tels jets de fécondité, qui dans l'enceinte d'une ville bloquée, calfeutrée, impénétrable à tout secours, trouve moyen, en si peu de temps, de s'aider ainsi soi-même, et par son propre fonds de fabriquer tant d'armes, de fondre tant de canons, et de dresser tant de jeunes courages, un tel peuple n'est pas de ceux que Dieu met au rebut et qu'il entend abandonner. Il a des vues sur nous, sans quoi il tarirait, il nous supprimerait ces facultés vivantes et créatrices.

Aussi je ne puis vous dire ce que pour ma part j'ai gagné à ces précieux progrès de notre jeune armée, à ses épreuves successives, et surtout aux dernières, ces deux formidables luttes de Champigny et de Villiers. Il est presque de mode parmi certains esprits de les croire inutiles : laissez-moi vous montrer le prix qu'elles ont pour moi. Vers le début de nos désastres, et même encore il y a deux mois, je n'osais pas, en vérité, consulter ma mémoire, ni porter ma pensée sur une guerre encore récente, ouverte à tous les regards, guerre sans modèle, qui par le nombre des combattans, par le caractère des engins, par la grandeur et l'originalité des manœuvres, mérite qu'on la consulte peut-être avant toute autre dès qu'on en est réduit à la triste nécessité de chercher en ce genre d'instructives comparaisons. Eh bien ! je le confesse, le cœur me faisait défaut pour suivre dans ses diverses phases cette grande querelle. Ceux qui la soutenaient et qui ont triomphé, les successeurs de Washington, me semblaient des modèles par trop décourageans. A côté d'analogies frappantes entre leur situation et la nôtre,

des différences redoutables se dressaient devant moi. La guerre, comme nous, les avait pris au dépourvu; un espionnage habile, prémédité de longue main, s'était exercé chez eux; la trahison avait soustrait leurs armes, vidé leurs arsenaux; comme nous, une confiance aveugle jusqu'au dernier moment les avait endormis, et en toute rencontre dans les débuts de ces longues campagnes ils avaient, comme nous, été battus, toujours battus; mais comme ils avaient pris grandement leur désastre! avec quelle énergie, quelle foi en eux-mêmes, quelle inaltérable confiance, quelle invincible ténacité! Comme au bout de l'année ils avaient en frappant du pied fait sortir de leur sol par centaines de mille et les soldats et les fusils! Quelles fournaises ils avaient allumées pour vomir sans relâche de monstrueux instrumens de mort! Allions-nous faire comme eux? en serions-nous capables? L'idée n'osait guère m'en venir. Je voyais fondre nos armées, l'espoir d'en voir renaître me semblait hasardé, et malgré moi j'étais tenté de croire que de si gigantesques efforts n'étaient pas faits pour nos races vieillies, qu'il y avait dans ce nouveau monde je ne sais quel filon de jeunesse et d'audace désormais inconnu à l'ancien hémisphère, où l'heure peut-être commençait à sonner d'obéir à l'éternelle loi, vieillir, végéter et périr.

Non, croyez-moi, nous n'en sommes pas là. Nous pouvons sans baisser la tête assister à ce grand spectacle; nous pouvons étudier à fond les campagnes de Grant, de Sherman ou de Mac-Clellan, suivre les rives du Potomac, visiter les champs de bataille de Bull-Run ou de Faïr-Oakes, de Richmond ou de Hasper's Ferry. Ces grandes armées, subitement levées et en quelques semaines armées, équipées, instruites, menées au feu, n'ont plus rien qui dépasse la mesure de notre croyance, rien surtout qui nous humilie. Ce que Paris vient de faire depuis deux mois, ce que de son côté, j'en suis sûr, la France est en train de faire, ce qu'elle prépare, ce qu'elle accumule de moyens de défense, de tentatives d'agression et de délivrance, tout cela n'est pas d'un peuple décrépit. J'en avais déjà pleine assurance même avant ces derniers combats : rien qu'à voir l'aspect de nos troupes, et nos remparts et nos canons, je commençais à ne plus craindre les souvenirs de l'Atlantique; mais depuis ces éclatantes preuves de l'élan, de la solidité, des vraies qualités militaires de nos soldats improvisés, je me sens encore plus dispos à me rafraîchir la mémoire de ces faits d'armes merveilleux. Il n'est pas, que je sache, lecture plus profitable, plus fortifiante, et qu'il faille aujourd'hui recommander davantage. C'est un cordial souverain. Et pourquoi? Parce que vous y voyez ceux qui, à coup sûr, avaient le droit pour eux, les défenseurs du pacte fédéral, même après ces efforts inouïs, après d'incroyables sacrifices, après avoir réparé leurs échecs et à peu près rétabli leurs affaires, tomber encore deux ou trois fois dans de nouveaux abîmes de plus en plus profonds, sans cesser de lutter, per-

sévérant toujours et finissant par triompher. Leur secret fut bien simple : toujours combattre et ne désespérer jamais. Que de fois ils se sont vus perdus sans douter de leur cause, espérant mieux, luttant toujours, supportant les rechutes comme les premiers désastres, avec la même confiance, la même résolution! Leur force était de croire et de se dire sans cesse que la Providence était juste et que leur cause l'était aussi, que Dieu pouvait les éprouver, qu'il ne pouvait pas les détruire; qu'il devait vouloir au contraire que leur pays, créé par lui pour être le refuge, le libre et puissant asile de tous les opprimés, une fois purifié, amélioré par le malheur, se relevât plus grand et plus prospère dans un nouvel et saint éclat. Voilà les convictions qui ont soutenu leur courage. Est-ce donc un privilége qui n'appartint qu'à eux? n'avons-nous pas le droit de nous dire, nous aussi, que cette même Providence nous a donné notre mission, et qui de nous peut la croire terminée? L'esprit conquérant et barbare, l'esprit de despotisme et d'oppression, de ruse et de mensonge armé, ne menace-t-il pas l'Europe, et pour l'en garantir Dieu n'a-t-il pas besoin de nous? N'est-ce pas notre éternel mot d'ordre, — cette noble Amérique en sait bien quelque chose, — que de porter secours aux autres et de combattre en généreux champions pour la justice et pour la liberté? Cette mission vraiment divine, toujours nous y serons fidèles, et quand nous nous serons sauvés, on nous verra, soyez-en sûr, si notre cœur nous le commande, plus d'une fois encore porter au loin quelque utile assistance même à ceux-là peut-être qui dans notre détresse nous abandonnent et nous oublient le plus.

Ceci me fait penser que dans ces derniers temps, par une de ces rares fortunes qui quelquefois nous laissent entrevoir ce qui se passe hors de nos murs, nous avions appris tout à coup que dans le ciel de l'Europe une éclaircie venait de se produire, non pas à notre intention, mais dont peut-être nous pouvions profiter. Que sera devenue cette orageuse affaire? quel cours aura-t-elle pris? Vous vous souvenez des colères du *Times* et de la découverte ingénue que le protocole moscovite lui avait subitement inspirée; il s'était aperçu, en faisant mieux son compte et tout examiné, que nous pouvions bien n'être pas encore morts et lui servir une seconde fois d'auxiliaires et de soldats pour mettre le czar à la raison. M. de Bismarck se sera hâté sans doute de réparer l'imprudente incartade de son allié du nord; l'aura-t-il supplié de mettre des sourdines à ses hardis projets, de lui laisser, pendant qu'il nous assiége et qu'il a nos armées sur les bras, le bénéfice des bons rapports et des procédés de famille dont le gratifie l'Angleterre? Qu'aura dit la fierté du czar? se sera-t-elle accommodée d'un replâtrage et d'un atermoiement? Sur tout cela que dire, que penser? Pas l'ombre d'une information, pas la moindre donnée, de pures conjectures reposant sur le vide! Je ne vois qu'une chose claire, c'est que M. de Bismarck a trouvé très

mauvais que nous ayons lu le *Times* du 16 novembre, et qu'il a pris ses précautions pour qu'à l'avenir ce faux frère ne pénétrât plus chez nous. C'est depuis ce temps en effet qu'absolument sevrés de nouvelles étrangères nous ne jugeons plus qu'à tâtons aussi bien des mouvemens de la diplomatie européenne que de la marche de nos propres armées.

Cette clôture hermétique, ce surcroît de silence, ne signifient-ils pas qu'on a des choses à nous cacher, des choses que nous pourrions, selon toute apparence, apprendre avec plaisir? J'aime à le supposer, bien qu'à vrai dire, à l'heure où nous voici, après bientôt six mois d'expérience, tout ce qui peut nous venir de l'Europe ne nous doive inspirer qu'un médiocre intérêt. Supposons même que, pendant qu'on se cache si soigneusement de nous, il s'y passât des choses d'une vraie gravité, que la nécessité d'un congrès, par exemple, ne fût pas tout à fait chimérique, que les signataires du traité de 1856 nous demandassent de prendre part aux délibérations, et que l'Angleterre surtout y eût sérieusement besoin de nous; n'aurions-nous pas la tentation de lui fausser compagnie, non sans sourire, et de lui conseiller de s'en tirer à son tour sans nous, comme elle pourrait? Ou je me trompe fort, ou ce serait là le premier mouvement de la France entière, ni plus ni moins, des sages comme des fous. Eh bien! prenons-y garde, le premier mouvement, quoi qu'on dise, n'est pas toujours le bon. Autant je voudrais garder envers notre partenaire de Crimée une digne et froide attitude, autant je m'abstiendrais de déserter par puérile rancune, par vain plaisir de représailles, les sérieux intérêts et la vraie politique de la France, si, comme il est probable, ces intérêts et cette politique nous commandaient d'appuyer l'Angleterre. A quoi bon jouer au fin? Pourquoi prendrions-nous ces allures ambiguës qui conviennent aux aventuriers quêtant un profit illicite, une alliance de contrebande? Pourquoi ne pas planter franchement notre drapeau? Rien de commun jamais, quelle que soit leur puissance, avec ces contempteurs du droit, ces propagateurs de la force qui traîtreusement complotent de jeter sur l'Europe entière leur lourd et stupide filet. Que vous offriraient-ils pour vous faire leurs complices? Quelques promesses de gain matériel, quelque honteux partage. Mieux vaut de plus nobles profits, ceux qu'on ne trouve qu'en compagnie de la droiture même égoïste et sans attrait. Cette Grande-Bretagne veut-elle, pour conjurer les ambitieux ligués qui se démasquent et cet envahissement qu'elle redoute à bon droit, veut-elle jouer son ancien grand jeu, sortir de son étroite et mercantile ornière, prendre en main la cause des faibles, des opprimés, du droit contre la force, sauver la civilisation, et par là même changer les destinées de ses industrieux habitans, leur assurer de futurs bénéfices vraiment solides et durables, fondés sur la vraie paix, l'avenir libéral du monde? Alors nous lui montrerons ce que vaut cette France qu'elle n'a su qu'envier dans la pro-

spérité et insulter dans le malheur. Tout en prêtant main-forte à ses œuvres quand nous les croirons bonnes, nous nous abstiendrons envers elle de trop justes récriminations, et nous nous donnerons la jouissance de la vaincre dans son orgueil en nous montrant plus généreux, plus nobles, plus vraiment fiers qu'elle-même.

Mais, bon Dieu! où me laissé-je aller! En sommes-nous donc là? Au lieu de penser à l'Europe qui nous oublie si volontiers, au lieu de chercher au loin qui nous pourrons aider, qui nous peut secourir, songeons à nous aider nous-mêmes. Rentrons dans nos remparts, assez de soins nous y attendent : d'abord les soins de la défense, et puis aussi, marchant de pair, les soins de la charité, ou mieux encore, changeons le mot, c'est fraternité qu'il faut dire. Sainte parole si froide à lire sur les murailles, mais quand elle est écrite au cœur si féconde et si chaude, entre assiégés surtout comme on la comprend bien! Les liens de la parenté commune se resserrent si vite dès qu'on souffre en commun! Assistons-nous les uns les autres des deux manières, par la parole et par le pain. Que les plus forts communiquent aux autres le superflu de leur espoir. Donnons enfin chez nous à ce mot république sa signification chrétienne et patriote, et si nous voulons porter nos regards au dehors, si nous voulons franchir l'espace, que ce soit pour étudier de près, je le demande encore, pour nous approprier l'exemple de ces républicains du nord, plus malheureux que nous, puisque c'était contre leurs frères qu'ils livraient ces prodigieux combats. Apprenons d'eux à nous tenir en garde contre nos deux fléaux, l'abattement et l'excès d'espoir, l'illusion et la panique. Sachons, comme eux, quoi qu'il arrive, nous armer de constance, et ne trouver dans les mécomptes qui certainement nous attendent encore qu'un motif de plus de tenter davantage et de toujours persévérer. Qu'on ne me dise pas cette banale excuse : ils sont d'une autre race, ils sont Anglo-Saxons. Pour être Anglo-Saxon, il ne faut que vouloir.

Cependant le temps marche, l'heure devient solennelle, c'est le moment de ne pas faiblir. Que Paris tienne bon, qu'il n'oublie pas ce que depuis septembre, depuis trois mois de séquestration, il a déjà conquis d'honneur et pour lui-même et pour la France. Qu'il n'aille pas en un jour, au contagieux exemple de quelques défaillances, perdre une gloire qui déjà nous console, un poste qui peut nous sauver. Dût-il n'être pas secouru et forcément succomber à la peine, que ce soit aussi tard que possible, même au prix de sérieuses souffrances, celles de l'ennemi l'en paieront largement; qu'il garde jusqu'au bout cette calme attitude, cette fierté sans jactance, que tant de gens n'attendaient pas de lui et dont il donne chaque jour de plus étonnantes preuves; puis enfin, si tout lui fait défaut, au lieu d'entraîner dans sa chute le pays tout entier, au lieu de lier la France à sa disgrâce, qu'il s'en détache et s'en isole en lui laissant le soin de le venger.

Le salut de la France, le salut de l'unité française, du nom et de l'honneur français, voilà le but, marchons-y tous. Que peut la force contre le droit, si le droit a du cœur et s'il s'obstine à se défendre? Sur une partie du territoire, sur le quart, sur le tiers peut-être, sur la moitié, si vous voulez, la force triomphera, la force organisée, cet infernal et moderne mélange de science et de barbarie dont je saist rop bien la puissance; mais fût-elle cent fois encore et plus savante et plus barbare, si la justice n'est pas de son côté, ne craignez rien, son succès sera fragile; courage et patience, le droit l'emportera, si mal organisé, si mal servi qu'on le suppose.

De cette vérité, ne l'oublions pas, mon cher monsieur, nous avons un garant que ne peut récuser la Prusse, la propre mère de ce monarque humanitaire, de ce pieux émule d'Attila, qui pousse en ce moment ses Huns sur nos cités en cendre et sur nos champs ensanglantés. Il vous souvient sans doute d'une admirable page écrite il y a trois mois, presque au début du siége, par l'éloquent prélat qui est lui-même, à cette heure, aux prises avec la guerre, lui disputant son troupeau; il nous révélait des paroles que la reine de Prusse, alors au plus profond de ses misères royales et des calamités de son peuple, écrivait en 1810, en parlant de Napoléon Ier : « Cet homme tombera, disait-elle, il n'agit pas selon les lois de Dieu, mais selon ses passions. Aveuglé par la bonne fortune, il est sans modération, et qui ne se modère pas perd nécessairement l'équilibre et tombe... Je crois en Dieu, je ne crois pas à la force; la justice seule est stable. » Ces grandes et sévères paroles, c'est à Versailles, c'est à son fils que la noble femme aujourd'hui les adresse : elles n'y seront pas comprises, je le sais trop d'avance; mais l'heure viendra, et plus tôt qu'on ne croit, où, comme témoignage d'admiration et de respect, nous les graverons, ces paroles, sur les tables d'airain qui porteront la date de notre délivrance; ce qui fut prophétie pour la Prusse le sera pour notre pays, puisque devant Dieu, comme devant les hommes, depuis Sedan, surtout depuis Ferrière, il est prouvé, et de toute évidence, que, dans cette horrible guerre, le droit est de notre côté.

L. VITET.

LA MORT DU COMMANDANT FRANCHETTI.

AU MÊME.

Cher monsieur,

L'autre jour, dans une de ces lettres éloquentes qui sont une bonne fortune pour les lecteurs de la *Revue*, M. Vitet vous parlait d'un vieillard, M. Piscatory, qui, au terme d'une vie noblement consacrée au ser-

vice de la France libérale, était venu montrer l'exemple à la génération nouvelle, et mourir de fatigue après une nuit au rempart. Ne voudrez-vous pas consacrer aussi quelques lignes au souvenir d'une autre victime de la même cause, d'un jeune homme dont la fin prématurée a répandu, la semaine dernière, une douloureuse émotion dans l'armée et dans ce qui reste à Paris de ce que l'on appelait autrefois la société parisienne ?

Vous connaissiez sans doute le commandant Franchetti. Peu d'hommes avaient autant de raisons de tenir à la vie. Beau comme un héros de roman, admirable cavalier, nature ouverte, loyale et gaie, il avait connu dans sa première jeunesse les plaisirs de la bataille et des hardies chevauchées; officier de spahis, il s'était distingué en Algérie et en Italie. Un peu plus tard, il avait quitté le service, et il avait trouvé dans une famille d'élite, auprès d'une femme et d'une fille qu'il adorait, un bonheur qui semblait à l'abri de toute atteinte. La richesse même ne lui faisait pas d'envieux; il semblait né pour être heureux et aimé. Cependant, après nos premiers désastres, dès qu'il vit Paris menacé, il n'hésita pas un instant; il se sépara, pour se sentir le cœur plus ferme, de sa femme et de sa fille; quand il eut mis en sûreté ces têtes chéries, il présenta aussitôt au général Trochu le plan de cette troupe des *Éclaireurs de la Seine* qui a été si vite populaire. Ce fut lui qui choisit les hommes de son escadron, qui réussit à introduire parmi eux ces habitudes de discipline qu'il est toujours plus difficile d'imposer aux corps francs; à leur tête, dès les premiers jours de l'investissement, il se mesura avec la cavalerie prussienne, et dans toutes les actions qui se sont engagées depuis lors, officiers et soldats de son escadron se sont toujours montrés au plus épais du feu. A Champigny, Franchetti a été frappé au moment où il quittait le général Ducrot; quand la nouvelle de sa blessure s'est répandue dans Paris, personne ne voulait croire qu'elle fût mortelle, tant on désirait qu'il fût épargné, tant cet homme de trente-sept ans semblait avoir fait un pacte avec la santé, la force et la vie. Les médecins pourtant n'avaient pas d'espoir, et lui-même ne s'était pas fait un instant illusion. Il mourut comme il avait vécu, en souriant à ceux qui l'entouraient.

Ce fut le 7 décembre que nous le conduisîmes à sa dernière demeure. Ceux qui ont assisté à cette cérémonie ne l'oublieront pas. Au Grand-Hôtel où il avait succombé, sur le boulevard où tous s'arrêtaient et se découvraient, c'était la pompe ordinaire des enterremens militaires, et cette foule qui se presse derrière le char de quiconque a une certaine situation dans le monde parisien; mais au cimetière, dans la partie réservée aux israélites, où l'on n'a fait entrer que les amis de la famille, que les officiers de toute l'armée et les soldats du corps des éclaireurs, la scène prend un caractère vraiment saisissant. De sourds roulemens de

tambour, les notes les plus basses et les plus étouffées du clairon, ont conduit jusqu'à la fosse béante le char funèbre, que suit le cheval de bataille tout caparaçonné de noir : on s'est arrêté et rangé en cercle. Les éclaireurs, qui ont laissé leurs chevaux à l'entrée, sont tous là, le sabre nu, les yeux rouges, regardant ce cercueil et la terre qui va le recouvrir. Cette triste journée de décembre, qui semble en harmonie avec le deuil des âmes, penche vers son déclin et s'assombrit déjà; entre les cyprès qui montent dans le brouillard, on distingue pourtant encore, à quelques pas, les traits de mornes visages que l'on a vus, il y a quelques mois, briller dans les fêtes. Le silence se fait, puis on entend s'élever le chant solennel des prières hébraïques; quand elles s'interrompent, le grand-rabbin prend la parole, et, malgré son accent allemand, il est éloquent; il parle de devoir, de justice et de liberté; il dit que de pareilles victimes n'auront pas donné leur sang en pure perte, et que la France sortira victorieuse, un jour ou l'autre, des luttes désespérées auxquelles la condamnent l'ambition et la haine. L'émotion est au comble quand, après le rabbin, un des capitaines de l'escadron, M. Benoît-Champy, s'avance auprès de la tombe, et d'une voix entrecoupée dit adieu à son chef au nom de tous ses camarades que l'on voit sangloter comme des enfans; il lui jure de le venger sur l'ennemi. Puis le prêtre prononce encore une prière et une bénédiction, atteste encore une fois, en face de cette dépouille de celui qui fut si vaillant et si généreux, les espérances communes à toutes les religions. Pendant que nous adressions à ce soldat de la France ces derniers adieux, le canon tonnait au loin, du côté de Gennevilliers ou d'Auteuil; il nous avertissait que ce n'était point le moment de pleurer et de s'abattre, et que plus d'un homme de cœur tomberait encore avant que ne sonnât l'heure de la délivrance.

G. Perrot.

ESSAIS ET NOTICES.

DU RAVITAILLEMENT DANS LES ARMISTICES.

Il résulte du mémorandum de M. Thiers, aussi bien que des circulaires de M. de Bismarck, que les négociations entamées à Versailles pour la conclusion d'un armistice ont été rompues uniquement parce que le gouvernement de la défense nationale a fait du ravitaillement de Paris une condition *sine qua non* de la convention. M. le chancelier de la confédération du nord parle de « l'étonnement qu'on lui a causé, de la surprise et de la déception que le roi Guillaume a éprouvées » quand des demandes « aussi excessives, excédant à tel point le *statu quo,* » leur ont été soumises.

Il vaut la peine d'examiner si cet étonnement est justifié par les précédens historiques, ou si au contraire le roi de Prusse et son ministre, en consultant les souvenirs du passé, n'auraient pas dû être préparés à la proposition qui leur était faite, proposition conforme au principe même de l'armistice, à savoir de laisser toute chose en état pendant le cours de négociation de quelque durée.

Il est arrivé très fréquemment qu'au moment où un armistice était conclu, celui des belligérans qui avait eu des avantages se trouvait avoir dans ses lignes des forteresses occupées par les forces ennemies. Dans ce cas, voici ce qui arrivait : ou les places se trouvaient dans une situation qui ne permettait d'attendre ni une longue défense, ni des secours efficaces, et alors elles étaient remises aux mains du vainqueur; ou au contraire le vaincu avait espoir de venir en aide aux garnisons bloquées, et il était stipulé qu'elles seraient ravitaillées au fur et à mesure de leurs besoins. Je ne sais si on peut citer des exemples de blocus continués sans ravitaillement pendant un armistice; à coup sûr, s'il en existe, ce sont des cas très rares et tout à fait exceptionnels. Lorsqu'à Ferrières M. de Bismarck demandait la reddition de Strasbourg et de Toul, qui, ainsi qu'une trop prompte expérience nous l'a prouvé, étaient à ce moment hors d'état de tenir, il restait dans le droit traditionnel; mais ici la situation était bien différente. Paris, comme il l'a prouvé du reste, n'était pas réduit aux abois, et en exiger la reddition était une énormité. M. de Bismarck le sentait bien quand il élevait la prétention d'obtenir des équivalens militaires à l'armistice, sans oser, lui qui cependant ne manque pas d'audace, exprimer le fond de sa pensée. Il fallait avoir la franchise de dire nettement qu'on ne signerait pas d'armistice sans Paris rendu. Autrement c'était une prétention exorbitante et toute nouvelle dans l'histoire de vouloir qu'un armistice étant conclu, une place aussi importante ne fût pas ravitaillée.

Citons les faits à l'appui de cette opinion. En 1774, après une guerre heureuse de plusieurs années, les Russes avaient repoussé les Turcs au-delà du Danube. Un armistice fut conclu à Giurgewo sous la médiation de l'Autriche et de la Prusse. Comme Ocksakow et Kinburn, places situées sur le bord de la Mer-Noire et appartenant alors à la Turquie, étaient bloqués par les Russes, l'article 6 fut ainsi rédigé :

« La Porte s'engage à ne pas renforcer pendant l'armistice les garnisons d'Ocksakow et de Kinburn, et à ne leur envoyer aucunes munitions de guerre ou de bouche, ni des instrumens ou outils de guerre, quoi qu'il lui soit libre d'envoyer les vivres les plus nécessaires pour les garnisons et les habitans. On accorde aux bâtimens qui seront employés à transporter ces vivres de pouvoir se retirer en cas de nécessité dans les ports de la Crimée ou dans les rivières de la Bessarabie. »

Au printemps de 1797, les victoires du général Bonaparte avaient réduit la monarchie autrichienne aux abois; il était parvenu à vingt-cinq

lieues de Vienne. Il entra en négociations; il n'y eut pas d'armistice proprement dit, il y eut une simple suspension d'armes de cinq jours, délai matériel nécessaire pour donner aux envoyés du cabinet autrichien le temps d'arriver au quartier-général. Or des armées étaient également en présence sur le Rhin, et sur ce point plus éloigné du centre des négociations, où le résultat n'en pouvait être promptement connu, un armistice était nécessaire. Le général Hoche venait de passer le fleuve et de remporter un premier succès qui isolait de l'armée autrichienne deux places importantes : Mayence, qui, en cas de retour offensif, assurait le passage du Rhin aux impériaux, — Ehrenbreitstein, situé, il est vrai, sur la rive gauche, mais qui domine Coblentz et le confluent de la Moselle. Voici l'article relatif à la situation de ces places inséré dans l'armistice signé à Francfort le 24 avril 1797 entre le général Hoche et le général Werneck :

« Dans le cas où les hostilités recommenceraient, les places de Mayence et d'Ehrenbreitstein seront ravitaillées pour autant de jours que l'armistice aura duré. Les généraux autrichiens préviendront les généraux français de ce ravitaillement, afin qu'il puisse être constaté. Il pourra être fait de huit en huit jours pendant le temps que durera l'armistice seulement. »

Reportons-nous à deux années plus tard. Le premier consul vient de gagner la bataille de Marengo; il conclut le lendemain même une convention par laquelle les Autrichiens abandonnent le pays et les places jusqu'à la rive droite du Mincio. Cette fois encore la guerre avait l'Allemagne pour théâtre, et Moreau venait d'entrer à Munich. Sur ce point, un armistice fut conclu à Passdorf le 15 juillet 1800 et signé par un des officiers de Moreau, le général Lahorie, qui fut peu après compris dans sa disgrâce et fusillé lors de la conspiration du général Mallet. Trois places importantes restaient aux mains des impériaux en arrière des lignes occupées par les Français. C'étaient Philipsbourg sur le Rhin, forteresse célèbre dans les guerres du XVIIe et du XVIIIe siècle, Ulm et Ingolstadt sur le Danube. Il fut convenu que « les places comprises dans la ligne de démarcation qui se trouvaient encore occupées par les armées impériales resteraient sous tous les rapports dans cet état, lequel serait constaté par des délégués nommés à cet effet par les généraux en chef des deux armées; qu'il ne serait rien ajouté à leurs moyens de défense, et qu'elles ne pourraient gêner la libre navigation des rivières et les communications qui passeraient sous leur commandement, lequel est fixé à 2,000 toises de rayon du corps de la place; que leurs approvisionnemens ne pourraient être renouvelés que tous les dix jours et dans la proportion de la consommation réglée. »

Les négociations qui suivirent l'armistice de Passdorff furent rompues sans avoir amené la paix, et les hostilités furent reprises. La fortune resta encore favorable aux Français, et à la suite de la bataille de Ho-

henlinden de nouveaux armistices furent conclus entre les belligérans en Italie et en Allemagne. Celui qui fut signé à Trévise par les généraux Brune et Bellegarde, le 16 janvier 1811, décida que les places d'une importance médiocre et d'une défense difficile comprises dans les lignes des Français leur seraient livrées; c'étaient Peschiera, Sermione, les forts de Vérone et de Legnano, toutes places qui n'avaient pas l'importance qu'elles doivent maintenant aux travaux faits par l'Autriche depuis 1815, puis Ferrare et Ancône.

Mais quant à Mantoue, considérée à cette époque comme la clé de l'Italie, et qui, pendant plus de six mois, avait arrêté, en 1796 et 1797, l'armée victorieuse du général Bonaparte, la condition était toute différente.

« La forteresse de Mantoue, était-il dit, restera bloquée par les Français, qui se tiendront à 800 toises de l'esplanade. Il sera permis d'y envoyer des vivres pour la garnison, de dix jours en dix jours; ils seront fixés à quinze mille rations de farine, quinze cents de fourrages, et les autres denrées à proportion. Les habitans auront la liberté de faire venir de temps en temps les vivres qui leur seront nécessaires, mais l'armée française sera libre de prendre les mesures qu'elle jugera convenables pour empêcher que la quantité n'excède la consommation journalière, qui sera calculée en raison de la population. »

Dans l'ordre chronologique vient ici un exemple qui a une autorité plus grande, puisqu'il est tiré d'un acte auquel la Prusse a pris part, et qu'il se rapporte à une époque dont le souvenir est particulièrement cher aux patriotes allemands, à la campagne de 1813.

A la suite des désastres de la retraite de Russie, la Prusse avait abandonné l'alliance de la France pour celle de la Russie; les armées combinées des deux puissances avaient franchi l'Elbe. Au mois de mai, Napoléon, reprenant l'offensive, gagne les batailles de Lutzen et de Bautzen, et s'avance jusque sur le Haut-Oder; mais là, aussi désireux d'avoir le délai nécessaire pour compléter ses immenses armemens que les Russo-Prussiens pouvaient l'être de laisser à l'Autriche le temps de se prononcer en faveur de la coalition, il consent à un armistice qui est signé le 5 juin 1813 à Pleisswitz par le duc de Vicence d'une part, et les généraux Schouvalof et Kleist de l'autre. Plusieurs places occupées par les Français avant la campagne de Russie, et situées dans le territoire reconquis par les alliés, étaient restées aux mains des soldats de Napoléon : c'étaient Zamosk et Modlin, dans le grand-duché de Varsovie; Dantzick, aux bouches de la Vistule, place de premier ordre, et dont la garnison aux ordres du général Rapp était une véritable armée; Stettin et Custrin enfin, forteresses du Bas-Oder, appartenant à la Prusse, mais dans lesquelles la France avait conservé, depuis 1807, le droit de tenir garnison. Voici ce que l'armistice décide à leur égard : « Les places de Dantzick, Modlin, Zamosk, Stettin et Custrin seront ravitaillées tous les

cinq jours, suivant la force de leurs garnisons, par les soins des commandans des troupes du blocus. Un commissaire nommé par le commandant de chaque place sera près de celui des troupes assiégeantes pour veiller à ce qu'on fournisse exactement les vivres stipulés. »

Ce n'est pas tout; les négociateurs n'étaient pas fixés sur le sort de Hambourg; cette ville, une des plus peuplées et la plus commerçante d'Allemagne, avait peu de mois auparavant chassé sa garnison française; mais le maréchal Davout marchait contre elle avec un corps d'armée, et au moment où se signait l'armistice, on ignorait si elle était prise ou encore assiégée. Néanmoins il fut formellement stipulé que dans ce dernier cas « elle serait traitée comme les autres villes assiégées, » et par conséquent ravitaillée tous les cinq jours. Ainsi donc il était reconnu d'un commun accord que, quel que fût l'assiégé, le ravitaillement était une conséquence de l'armistice.

Le précédent de l'armistice de Pleisswitz a d'autant plus d'autorité que cette convention, qui n'a pas été suivie de la paix, a été exécutée fidèlement pendant plus de deux mois.

La même campagne présente une convention de la même nature. Le Danemark s'était allié à la France après la bataille de Leipzig; Bernadotte, alors prince royal de Suède, et l'un des principaux généraux de la coalition, se porta contre l'armée danoise avec des forces supérieures, la chassa du Holstein, et la bloqua dans la place de Rendsbourg. Un armistice fut alors conclu et contint la clause suivante : « La grande route de Rendsbourg à Slesvig reste ouverte aux estafettes. L'armée danoise renfermée dans Rendsbourg ne peut tirer des vivres que par cette route pour les hommes qui sont réellement sous les armes et pour les malades dans les hôpitaux. Il est accordé journellement de dix à douze mille rations, et il est permis de s'approvisionner pour trois jours. A cet effet, on nommera respectivement des commissions qui vérifieront approximativement le nombre des rations portées dans chaque place forte. »

Enfin les grands événemens auxquels le nom de M. de Bismarck est attaché offrent un précédent qu'il est bon de ne pas passer sous silence.

Le 26 juillet 1866, après Sadowa, un traité préliminaire de paix était signé à Nikolsbourg par M. de Bismarck et par un plénipotentiaire autrichien; en même temps un armistice était conclu entre le général de Moltke et le général autrichien de Degenfeld. Cet armistice ne méritait guère ce nom, puisque les principaux articles du traité à intervenir étaient arrêtés, et il y avait peu de chances que quelque discussion de détail amenât une rupture. Néanmoins on ne passa pas sous silence le sort des quatre forteresses autrichiennes, Josephstadt, Koenigsgraetz, Theresienstadt et Olmütz, bloquées par les Prussiens. Voici ce qui fut convenu à leur égard : « Un rayon de deux milles autour de la forte-

resse d'Olmütz et un rayon d'un mille autrichien autour des forteresses de Josephstadt, Kœnigsgrætz, Theresienstadt, ne peuvent être occupés par l'armée prussienne, et lesdites forteresses pourront tirer leurs approvisionnemens de ces rayons. Une route d'étapes d'Olmütz à Meseritch par Weisskirchen, traversant le rayon prussien, est mise à la disposition de la forteresse, et ne pourra être occupée par l'armée prussienne. »

Sans doute pour Kœnigsgrætz, Theresienstadt et Josephstadt, forteresses contenant une faible population civile, le rayon d'approvisionnement accordé était restreint; mais dès qu'il s'agissait d'une ville de 15,000 âmes comme Olmütz, la faculté de ravitaillement devenait à peu près illimitée par l'ouverture d'une route laissée libre jusqu'à environ 15 lieues de distance.

Nous venons de citer ainsi de nombreux exemples d'actes par lesquels successivement la France, la Prusse, la Russie, la Suède, la Turquie, le Danemark, l'Autriche, ont reconnu le principe du ravitaillement des places assiégées pendant la durée d'un armistice. Ce n'est donc point là une clause insolite, ni « une demande militaire excessive. » Il était tout simple que les Français en fissent la proposition; il leur était permis de croire que la Prusse ne se montrerait pas plus exigeante après Sedan que nous ne l'avions été après Rivoli, Marengo et Hohenlinden, qu'elle ne l'avait été elle-même après Sadowa. Il semble au contraire que, si les hommes d'état qui se trouvent à Versailles s'étaient souciés de consulter les précédens, ils se seraient attendus à ce que l'auteur de l'*Histoire du consulat et de l'empire* leur demanderait l'insertion d'une clause qui, si elle n'est pas précisément de style, a été au moins d'un usage très fréquent. A coup sûr, ils avaient le droit de ne pas l'admettre, s'ils la croyaient contraire à leurs intérêts; mais dans toute négociation entre états comme entre particuliers celui qui ne veut pas conclure, c'est celui qui se refuse à une stipulation ordinaire dans les contrats de même nature. Cette seule considération doit faire peser sur les négociateurs prussiens la lourde responsabilité d'avoir fait avorter les efforts tentés pour amener la conclusion d'un armistice.

FRANÇOIS DE BOURGOING.

Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la 122e olympiade, par M. Albert Dumont, un vol. in-8°, 1870; Didot.

Voici un livre tout de circonstance, puisqu'il répond de la meilleure manière à certaines prétentions actuelles d'outre-Rhin. Ce n'est qu'à Berlin, à les entendre, qu'on s'entend à faire des travaux vraiment critiques, et Paris ne sait plus que tourner des riens élégans. Cependant,

sur une grave question intéressant la science historique, un des nôtres a lutté contre des concurrens d'Allemagne, et, croyons-nous, avec plein avantage. Après l'horrible guerre qui divise en ce moment deux grandes nations si nécessaires l'une à l'autre, nous reprendrons nos traditions de travail ardent et dévoué; c'est là une autre sorte de combat pour lequel nous ferons bien de ne pas nous défier de nos positions acquises et de notre propre terrain, et de ne pas nous laisser trahir, comme il pouvait arriver par une estime quelquefois exagérée des forces de nos adversaires.

Le volume de M. Dumont est destiné à compter dans la science; c'est un travail de première main, un ensemble de solutions destinées, bien qu'elles soient toutes de détail, à jeter une utile lumière sur toute une partie importante de l'histoire de l'antiquité. Le jeune érudit qui en est l'auteur, membre de notre école française d'Athènes, puis chargé de mission en Thrace, s'est déjà fait un nom auprès des savans, et dès maintenant il compte pour eux, grâce à de nombreuses publications spéciales, comme devant tenir un des premiers rangs parmi ceux qui s'occupent chez nous d'archéologie figurée. Son nouvel *Essai* est une étude épigraphique de nature à profiter à l'histoire générale.

La 122e olympiade correspond aux années 292-289 avant l'ère chrétienne. Pendant les deux siècles qui précèdent cette date, on a complète la liste des archontes d'Athènes, soit par la grande inscription grecque dite *Marbre de Paros,* conservée aujourd'hui à la bibliothèque de l'université d'Oxford, soit par les indications des historiens grecs. A partir de cette époque, les lacunes se multiplient, les indications sont éparses, les séries ne peuvent plus facilement être constituées. La chronologie serait cependant aussi intéressée à posséder les listes entières des archontes d'Athènes qu'elle l'est à la conservation des Fastes romains, par exemple, et non-seulement la chronologie, mais toute l'histoire des faits politiques, artistiques ou littéraires. C'est à la grande lacune de la chronologie athénienne que le travail récent de M. Dumont se propose de remédier. Il a entrepris de restituer la série des archontes depuis la 122e olympiade, c'est-à-dire depuis l'époque des successeurs d'Alexandre jusqu'au IIIe siècle après Jésus-Christ; il s'agit donc de toute la seconde moitié de l'histoire grecque, de la vaste période pendant laquelle, dans le domaine des lettres et des arts, sinon dans celui de la politique et des armes, le monde grec a exercé une si persistante influence. M. Dumont avait eu des devanciers : Scaliger, Corsini, Clinton, Boeckh, d'autres encore, mais auxquels manquaient les documens nouveaux dont il a pu faire usage : nous voulons parler des inscriptions dites éphébiques. Au temps de la liberté, on appelait éphèbes à Athènes les jeunes hommes de dix-huit à dix-neuf ans. Ils formaient une sorte de garde civique destinée à faire des promenades militaires et des campemens au dehors de la ville, pour tenir en respect les ennemis ou les

brigands, ou même les loups des montagnes. A l'intérieur, ils avaient des fêtes, des exercices, des jeux sacrés, qui leur étaient communs, toute une éducation à la fois militaire et civile qui les préparait directement à leur futur rôle de citoyens. Lorsque Athènes eut perdu avec son indépendance, son rôle politique, elle n'en resta pas moins la ville de la religion et des lettres, et le collége éphébique devint une sorte d'athénée ou d'université conservant à la fois les traditions du culte et celles de l'enseignement. Comme autrefois, les jeunes gens y adoraient les dieux suivant les rites consacrés; plus que jamais, sous la conduite de nombreux maîtres, ils s'y exerçaient à la musique, à la danse et à la poésie. Chaque année, on inscrivait sur le marbre les noms de ceux qui avaient remporté le prix dans chacun de ces exercices; on y ajoutait les noms des magistrats ou professeurs particuliers au collége éphébique, et même on gravait au début les noms des magistrats publics qui se trouvaient alors en fonction. Or on a trouvé dans Athènes, depuis quelques années seulement, grâce à la démolition d'un mur de la ville composé de ces débris, des centaines de nouvelles inscriptions éphébiques; on a maintenant par ces marbres une sorte d'histoire de l'université athénienne à travers plusieurs siècles, particulièrement pendant presque toute la période occupée par l'empire romain. Grâce à tant de noms de fonctionnaires, la plupart annuels, chacun de ces marbres est évidemment un groupe de précieuses indications chronologiques, à condition qu'on les interprète les unes par les autres à l'aide d'une comparaison attentive et d'une critique aiguisée. C'est ce genre de travail qu'avait entrepris l'an dernier M. Richard Neubauer, à Berlin (*Commentationes epigraphicæ*), et qu'a repris M. Dumont.

M. Dittenberger, de Gœttingue, M. Urlichs, M. Heinrich, avaient traité précédemment de l'éphébie attique, mais sans aborder avec résolution le problème chronologique. Ayant un grand nombre de marbres éphébiques sous les yeux, marbres conservés presque tous aujourd'hui au musée d'Athènes et dont les inscriptions ont été publiées par les recueils grecs, l'*Éphémeride archéologique*, les *Inscriptions inédites*, etc., lisant sur ces marbres les noms des dignitaires ou des magistrats de chaque année, M. Dumont a pu remarquer qu'en plusieurs occasions certains noms se trouvaient répétés en même temps qu'ils étaient appliqués à des fonctions ou dignités éphébiques différentes. Il en a conclu qu'il pouvait établir ici comme dans l'histoire romaine une sorte de *cursus honorum*, le même magistrat éphébique ayant pu être d'abord *hégémon*, puis *paidotribe*, puis *cosmète*; il s'est aidé surtout des marbres qui indiquent, alors que ces magistratures sont devenues viagères, depuis combien d'années tel dignitaire y a été élevé. Ces indices et bien d'autres aidant, il est parvenu, à force de calculs ingénieux, de comparaisons fécondes, de subtiles inductions, à dater un grand nombre de ces marbres

et à restituer d'entières séries d'archontes qu'on ne savait comment classer ou qui étaient inconnus. Le volume de M. Albert Dumont ne contient absolument que ce travail tout de raisonnement et de calcul; c'est dire qu'il est fait uniquement en vue d'un problème chronologique à discuter et à résoudre. La méthode de l'auteur est purement scientifique et critique; il ne dit pas un mot de plus qu'il ne faut, suivant lui, pour les besoins de sa démonstration; il observe cette règle avec une sévérité toute stoïque. Je ne voudrais pas nier qu'il ait exagéré cette austère méthode; pour suivre son exposition, il faut refaire tous les calculs, toutes les combinaisons avec lui, et quelquefois, à travers d'âpres sentiers, il ne tend pas d'assez près la main à son lecteur. L'illustre archéologue italien, Borghesi, dont M. Albert Dumont ne récusera pas l'exemple, est moins rigoureux. C'est plaisir de faire route avec lui dans les subtils détours de ses ingénieuses discussions; il est vrai que nous le lisons aujourd'hui dans la magnifique édition *in-quarto* où les notes de M. Léon Renier, de M. de Rossi, d'autres encore, viennent, aux pas difficiles ou obscurs, apporter le secours d'une explication, d'une correction de texte, d'un commentaire utile. Qu'importe après tout, si le travail de M. Dumont témoigne d'une remarquable portée d'esprit, d'une vigoureuse critique et d'une science puisée aux meilleures sources? D'ailleurs l'*Essai sur la chronologie des archontes* n'est qu'un fragment d'un ouvrage en deux volumes que M. Dumont se prépare à publier sous le titre général d'*Histoire de l'Éphèbie*. Nous n'avons ici que la partie de pure discussion; la partie historique s'y joindra bientôt. M. Dumont se propose de faire paraître en même temps un important mémoire sur le sens des représentations figurées dites *Banquets funèbres*, mémoire couronné récemment par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il donnera aussi, avec de nombreuses planches gravées, un curieux livre, qui s'imprime déjà, sur les inscriptions céramiques des anciens. Nous aurons encore la relation de son voyage en Thrace, d'où il a rapporté des inscriptions inédites. Ajoutez-y une dissertation traitant des tessères de plomb conservées à Athènes, et qui contient une intéressante théorie sur l'histoire de la signature individuelle dans l'antiquité. Voilà de nombreuses preuves d'une activité très louable, et, pour quiconque s'intéresse à l'avenir des études archéologiques dans notre pays, de quoi saluer à son commencement une noble entrée en carrière digne de tous les vœux. A. GEFFROY.

C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DIXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1870

Livraison du 1er Novembre.

La Société de Berlin de 1789 à 1816, d'après les correspondances et les mémoires du temps. — III. — Le Réveil d'une nation, par M. K. HILLEBRAND. 5

Joseph Joubert et ses pensées, par M. E. CARO, de l'Institut de France. . . 27

Lamartine. — II. — Sa vie politique. — III. — Lamartine et la république de 1848, dernière partie, par M. Charles de MAZADE. 38

Le Service de santé des armées avant et pendant le siége de Paris, par M. Augustin COCHIN, de l'Institut de France. 58

Études antiques. — L'Éloquence politique et judiciaire a Athènes. — I. — Périclès, par M. George PERROT. 81

La République en France, par M. Adolphe GUÉROULT. 104

Un Manifeste prussien de M. Th. Mommsen a l'Italie, par M. A. GEFFROY. 122

Un Mois aux remparts, par un Officier de secteur, M. L. SIMONIN. 138

Ultrix poesis. — Les Châtimens, de M. Victor Hugo, par M. F. de LAGENEVAIS. 154

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 170

Essais et Notices. 181

Livraison du 15 Novembre.

Les Propos d'un franc-tireur, épisode du siége de Paris, par M. P. ALBANE. 193

Un Mois dans les Ardennes au milieu des armées en août 1870, par M. Albert DUMONT. 211

La France et les princes allemands au XVIe siècle. — Les trois évêchés et le siége de Metz en 1552, d'après de nouveaux documens, par M. Charles GIRAUD, de l'Institut de France. 240

L'industrie et les ouvriers du coton aux États-Unis depuis la guerre de sécession, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut de France. 272
Les institutions militaires de la république romaine et leurs rapports avec les institutions politiques, par M. FUSTEL DE COULANGES. 296
Les Finances de l'Angleterre depuis les réformes de sir Robert Peel. — I. — Le Budget anglais jusqu'au traité de commerce avec la France, 1842-1859, par M. A. CALMON. 315
La Science et la défense nationale, par M. F. PAPILLON. 347
Le Siége, stances, par M. SULLY PRUDHOMME. 362
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 365
Lettre sur l'armistice, par M. L. VITET, de l'Académie Française. 377

Livraison du 1er Décembre.

Le Siége de Metz en 1870, par M. A. MÉZIÈRES. 385
Une Prusse dans l'antiquité. — La Macédoine, par M. MAURY, de l'Institut de France. 405
Littérature anglaise. — Un Retour du réalisme a l'idéal a propos d'un poème de George ELIOT, par M. Louis ÉTIENNE. 429
Histoire d'un sous-maître, première partie, par M. ERCKMANN-CHATRIAN. . 447
Les Finances de l'Angleterre depuis les réformes de sir Robert Peel. — II. — Le Budget anglais depuis le traité de commerce, 1859-1860, dernière partie, par M. A. CALMON. 481
Histoire naturelle et voyages. — La Haute-Engadine, par M. E. BLANCHARD. de l'Académie des Sciences. 505
Les Clubs de Paris pendant le siége, par M. G. de MOLINARI. 528
Les Bataillons de marche de la garde nationale, par M. E. LIÉBERT . . . 542
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 556
Lettre sur la prochaine assemblée nationale, par M. L. VITET, de l'Académie Française. 568

Livraison du 15 Décembre.

La Morale de la guerre de la Prusse. — Kant et M. de Bismarck, par M. E. CARO, de l'Institut de France. 577
Histoire naturelle de l'Homme. — L'Acclimatation des races humaines, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences. 595
L'Aérostation pendant le siége de Paris, par un Officier de secteur. 612
L'Éloquence politique et judiciaire a Athènes. — Gorgias et les sophistes, par M. George PERROT. 631
Histoire d'un sous-maître, dernière partie, par M. ERCKMANN-CHATRIAN. . 658
L'Idée de la guerre au XVIIIe siècle selon les écrivains du temps, par M. Louis ÉTIENNE. 702
La Réunion de l'Alsace a la France, une leçon d'histoire a M. le comte de Moltke, par M. Ch. GIRAUD, de l'Institut de France. 716
La Mare d'Auteuil, par M. SULLY PRUDHOMME. 742
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 745
Lettre sur la situation, par M. L. VITET, de l'Académie Française. 750
Essais et Notices. — Le commandant Franchetti. — Les Armistices, etc. . . 756

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

4

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

FEB 18 1941M
13Nov'50CA
Jun25'- L
6Jan'54SS
JAN 18 1954 LU

U.C. BERKELEY LIBRARIES

C022620208

AP
20
R34
1870:6